This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

PFr 3313
KF848

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)
29 June, 1878.

Digitized by Google

Digitized by Google

WIU-LC
AP
20
.R255
ser 1
vol 29

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
CONTEMPORAINE

ET

ATHENÆUM FRANÇAIS.

TOME XXIX. — 15 DÉCEMBRE 1856.

Digitized by Google

En vertu des traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, la reproduction et la traduction des articles de cette REVUE sont interdites.

Digitized by Google

REVUE CONTEMPORAINE

ET

ATHENÆUM FRANÇAIS

CINQUIÈME ANNÉE

TOME VINGT-NEUVIÈME

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE
RUE MAZARINE, 9.

1856.

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction

Digitized by Google

~~Z111.1~~
~~PFr331.3~~

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

Δ
WID-LC
AP
20
.R255
Ser 1
vol 29

1878, June 29.
Minot Fund.

Digitized by Google

LE

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL

ET

L'OPPOSITION NOUVELLE

L'ancien Régime et la Révolution, par Alexis DE TOCQUEVILLE. Michel Lévy frères, éditeurs. — *L'Angleterre au XVIIIe siècle*, par Charles DE RÉMUSAT, Didier, éditeur.

Les gouvernements nouveaux qui s'élèvent au lendemain des révolutions ont une grande mission et souvent de pénibles devoirs à remplir; personne ne pouvait se tromper sur ceux que les circonstances imposaient au gouvernement impérial. Le premier de ces devoirs était de rassurer et de raffermir la société profondément ébranlée, non-seulement par les agitations récentes de la place publique, mais surtout par la propagande de ces doctrines folles ou coupables que nos pères n'avaient pas connues, même aux plus mauvais jours de la Terreur. Etranger aux fautes et aux malheurs qui avaient amené la révolution de 1848, le prince Louis-Napoléon fut appelé par le pays à dominer la situation que cette révolution avait fait naître. Tel fut le sens de l'élection du 10 décembre 1848; les républicains le comprirent bien, et les plus clairvoyants y aperçurent la ruine de leurs espérances. En effet, trois ans plus tard, le prince trouvait, dans l'appui de l'opinion, cette force invincible qui

Digitized by Google

assure le succès des coups d'Etat nécessaires, et trois élections successives et presque unanimes l'élevèrent de la présidence à l'empire.

Le désordre matériel disparut promptement sous un gouvernement réparateur, mais il était évident qu'après trois années d'anarchie et de prédications démagogiques, le désordre moral n'avait pu disparaître sous une dictature de quelques jours. « Il faut à la France quinze ans de silence, » disait à cette époque un orateur éminent, qui se récrie aujourd'hui contre un prétendu despotisme. En effet, la société devait rester agitée dans ses profondeurs longtemps après que le calme aurait reparu à la surface. A la suite de la révolution de 1830, si courte et si promptement ramenée dans des voies régulières, l'émeute gronda plusieurs années sur la place publique. Trois fois en cinq ans, elle ensanglanta la capitale. La France, en 1852, ne cherchait pas sans doute dans le gouvernement impérial un pouvoir amoindri et contesté, incapable d'empêcher les factions de préluder, par la guerre des émeutes, à des révolutions nouvelles. Lorsqu'un jour l'histoire impartiale fera le récit des événements au milieu desquels s'est établi le gouvernement impérial, elle reconnaîtra que ce gouvernement comprit sa mission et sut l'accomplir avec une énergie que tempéra souvent la clémence, et qu'il ne méconnut pas, en les exagérant, les conditions nécessaires de son pouvoir.

I

Cependant, après chacune des grandes crises politiques qui se sont produites en France depuis cinquante ans, on a vu certains hommes s'attaquer au gouvernement nouveau, afficher le découragement politique et s'écrier que la Révolution française a manqué son but parce qu'elle a échappé à leur direction. Les esprits les plus distingués n'ont pas toujours su se défendre de ce sentiment si naturel à la vanité comme à la faiblesse humaine. Où va la Révolution française, se demanda-t-on alors avec amertume? Quand s'arrêtera ce drapeau qui tournoie sans cesse? Nul n'entend s'accuser lui-même, bien peu reconnaissent les fautes de leur parti et font un retour sur la valeur de leurs idées et de leurs systèmes. On se plaint du pays, on désespère de son avenir. Cet esprit de dénigrement, appliqué à la situation de la France, se retrouve dans un certain nombre de publications récentes; il revêt d'ailleurs des formes très diverses. Les uns, en racontant les souvenirs de leur jeunesse, s'ef-

Digitized by Google

forcent, autant que possible, de replacer le public sous ces impressions patriotiques, à l'aide desquelles, en 1814 et 1815, on représentait l'empereur Napoléon comme l'ogre de Corse ou le héros des petites maisons; d'autres écrivent des histoires contre l'empire après en avoir écrit pour la révolution. Ceux qui se croient érudits, ont pris à tâche de refaire l'histoire romaine, et, s'acharnent, tantôt sur César, tantôt sur Auguste, avec un amour pour la science et un respect pour la vérité, qui ne peut manquer d'édifier beaucoup la postérité. Il y en a enfin qui ont été saisis d'un tel accès d'enthousiasme pour l'Angleterre, que les Anglais eux-mêmes se sont pris à sourire. Nous avons remarqué surtout des traces fréquentes de cet esprit nouveau d'opposition dans les deux ouvrages qui ont été récemment publiés par M. de Rémusat et par M. de Tocqueville.

L'ouvrage de M. de Rémusat est consacré à des études sur l'Angleterre et à quelques portraits de personnages politiques qui ont joué un rôle important dans ce pays au XVIIIe siècle. Il est précédé d'une introduction qui résume la pensée de l'auteur, et contient une suite de rapprochements entre l'Angleterre et la France : « Le parallèle est dans tous les esprits, dit M. de Rémusat; pour moi, je veux bien l'avouer, voici le rêve de ma vie, le gouvernement anglais dans la société française. » Un peu plus loin, l'auteur ajoute : « Ce rêve, la France l'a vu, l'a cru réalisé et il est évanoui. Un édifice élevé sur le plan du monument britannique s'est écroulé sous nos yeux. Le jour de 1688 a lui sur nos têtes et il s'est éteint dans la nuit. Comment ne pas se poser la question redoutable : Nous serions-nous trompés? » Avons-nous besoin de dire que M. de Rémusat n'a pas écrit son livre pour reconnaître qu'il se soit en effet trompé.

M. de Tocqueville, au contraire, a vu avec douleur l'avènement de la monarchie de 1830 et n'a jamais cru à sa durée; du moins il l'affirmait en 1848 dans une préface nouvelle ajoutée à son livre sur la démocratie en Amérique. Il citait, à cette occasion, quelques lignes que l'événement, disait-il, avait rendues prophétiques et qui semblaient en effet prédire la chute de cette monarchie. Aujourd'hui encore, M. de Tocqueville voit, dans l'état de la société française plutôt que dans la faute des hommes ou les accidents de la politique, la cause permanente des révolutions qui ont agité notre pays. Il résume ainsi ses idées dans son nouvel ouvrage sur l'ancien régime et la révolution : « Quand l'amour des Français pour la liberté politique se réveilla, ils avaient déjà conçu, en matière de gouvernement, un certain nombre de notions, qui non-seulement ne s'accordaient pas facilement avec l'existence d'institutions libres, mais qui y étaient presque contraires. Ils avaient admis, comme idéa

Digitized by Google

d'une société, un peuple sans autre aristocratie que celle des fonctionnaires publics, une administration unique et toute-puissante, directrice de l'Etat, tutrice des particuliers.... C'est ce désir d'introduire la liberté politique au milieu d'institutions et d'idées qui lui étaient étrangères ou contraires, mais dont nous avions déjà contracté l'habitude ou conçu par avance le goût, qui, depuis soixante ans, a produit tant de vains essais de gouvernements libres, suivis de si funestes révolutions.... » Ailleurs, il revient sur la même idée avec plus d'énergie en disant : « Toutes les fois qu'on a voulu abattre le pouvoir absolu, on s'est contenté de placer la tête de la liberté sur un corps servile. »

On voit que la différence est profonde entre le point de vue des deux auteurs. Il y a dans le livre de M. de Tocqueville beaucoup d'idées et d'aperçus qui rappellent les écrits politiques de M. de Chateaubriand et les discours de M. de Villèle. L'auteur est beaucoup moins prévenu contre la révolution que les hommes d'Etat de la Restauration, mais il apprécie comme eux les avantages de l'ancien régime au point de vue de la liberté, les dangers de la centralisation et les destinées des sociétés démocratiques. M. de Rémusat a été élevé dans une autre école politique ; il aime et il défend la société française sortie de la révolution, il ne veut de l'Angleterre que son gouvernement. Il est de ceux, enfin, que M. de Tocqueville prétend avoir jugés d'un mot, en disant qu'ils ont voulu placer « la tête de la liberté sur un corps servile. » M. de Rémusat et M. de Tocqueville ne se rencontrent guère que dans les jugements qu'ils portent sur la situation actuelle de la France. Tous deux s'accordent à la présenter sous de sombres couleurs et à critiquer les institutions du pays. C'est à ce point de vue surtout que nous nous proposons d'apprécier leurs nouveaux ouvrages.

II

Le livre de M. de Tocqueville nous reporte à l'ancien régime, mais sans nous éloigner de la polémique contemporaine autant qu'on pourrait le supposer au premier abord. Il ne faut pas en effet remonter jusqu'au moyen âge pour trouver cet ancien régime dont les souvenirs ont soulevé, sous la Restauration, de si vives controverses ; on peut le considérer comme une période de transition entre la société féodale et la société au sein de laquelle nous vivons aujourd'hui. Cette période a duré environ deux siècles. Chacun sait comment, au moyen-âge, le pouvoir royal avait préparé peu à peu la

Digitized by Google

grandeur et l'unité de la France par l'abaissement de la féodalité. Après la Fronde, la noblesse française renonça à disputer à la royauté le pouvoir politique; elle ne songea plus qu'à environner le trône et à en rehausser la splendeur. Ce que produisit cette disposition nouvelle des esprits et cet entraînement presque unanime de la noblesse française vers la royauté, l'histoire le racontera éternellement. On a beau exalter l'Angleterre, on ne fera pas qu'à aucune époque de son histoire la société anglaise ait jeté l'incomparable éclat de la société française au XVIIe siècle. Les admirateurs les plus ardents des Etats-Unis n'espèrent pas sans doute que la société américaine soit jamais appelée à donner au monde un pareil spectacle. Même au XVIIIe siècle, la France resta le foyer des lumières et de la civilisation en Europe. D'autres peuples ont pu montrer plus d'esprit politique ou plus d'esprit commercial, aucun n'a pu disputer à la France la suprématie de l'intelligence et le sceptre de l'opinion. D'autres peuples ont pu être mieux placés que la France pour profiter des divisions de l'Europe et pour asseoir leur grandeur sur les rivalités du Continent, aucun n'a écrit dans ses annales des pages plus glorieuses, ni porté si haut l'honneur militaire. L'ancien régime a donc plus d'un côté par où il peut suffire à notre orgueil national.

Ce n'est pas par ces côtés que l'envisage M. de Tocqueville. Il s'attache à montrer, sous l'ancien régime, l'abaissement continu de la noblesse, la décadence des vieilles franchises du moyen âge et le progrès croissant de l'autorité royale et de la centralisation administrative. Il considère que la révolution est venue continuer, sous ce rapport, l'œuvre de l'ancien régime; elle a achevé d'abattre la noblesse et a ajouté encore à la puissance de la centralisation. C'est là que M. de Tocqueville aperçoit le principal obstacle au développement des libertés publiques. Au contraire, les derniers vestiges du régime féodal, ces franchises autrefois établies au profit de l'aristocratie ou au profit des villes et communautés d'habitants, lui paraissent le véritable fondement de la liberté. Aussi l'auteur n'hésite pas à affirmer qu'il y avait sous l'ancien régime plus de liberté que de nos jours. « On aurait bien tort, dit-il, de croire que l'ancien régime fut un temps de servilité et de dépendance. *Il y régnait beaucoup plus de liberté que de nos jours;* mais c'était une espèce de liberté irrégulière et intermittente, toujours contractée dans la limite des classes, toujours liée à l'idée d'exception et de privilége, qui permettait presque autant de braver la loi que l'arbitraire, et n'allait presque jamais jusqu'à fournir à tous les citoyens les garanties les plus naturelles et les plus nécessaires; ainsi réduite et déformée, la liberté était encore féconde. C'est elle qui, dans le temps même où la centralisation travaillait de plus en plus à égaliser, à assouplir, à ternir

Digitized by Google

tous les caractères, conserva dans un grand nombre de particuliers leur originalité native, leur coloris et leur relief... »

Nous reconnaissons qu'au XVIIe et au XVIIIe siècle, les institutions administratives de la France se sont développées aux dépens des anciens priviléges et des anciennes franchises du moyen âge. La royauté poursuivait-elle en cela un but systématique? Nous ne le pensons pas. Elle obéissait à des nécessités souvent impérieuses et se proposait d'ordinaire de substituer une administration plus régulière à une administration désordonnée, arbitraire ou incapable. Lorsque Louis XIV, écoutant les inspirations de Colbert, rendit le célèbre édit de 1683 et interdit aux villes et communautés d'aliéner leurs biens patrimoniaux et de contracter des dettes sans autorisation, il établit en effet le principe de la tutelle administrative, mais il l'établit dans l'intérêt même des villes et communautés et nullement dans un but politique. « Nous avons particulièrement considéré le bien et le soulagement de nos peuples, porte le préambule de l'édit.... et quoique nous ayons la satisfaction de voir la plus grande partie des généralités de notre royaume jouir du bien que nous lui avons procuré pour la liquidation et l'acquittement desdites dettes, nous voulons porter nos soins plus avant et les empêcher de retomber à l'avenir dans le même désordre duquel nous les avons tirés, en restreignant par un bon règlement la liberté trop grande que lesdites villes et communautés ont eue de s'endetter par le passé. » Lorsqu'un siècle plus tard, Turgot obtint de Louis XVI l'abolition des jurandes, maîtrises et anciennes corporations, il s'attaquait également à certaines franchises du moyen âge. Quelques admirateurs attardés de l'ancien régime le blâment encore aujourd'hui, mais la postérité lui rend plus de justice et reconnaît qu'il a réalisé des réformes que rendaient nécessaires les progrès du commerce et de l'industrie. Turgot voulut pousser plus loin ces réformes et se brisa contre les résistances des ordres privilégiés, qui songeaient à défendre leurs intérêts, mais qui ne songeaient guère à défendre la liberté. Sous l'ancien régime, la suppression des franchises du moyen âge et le développement de la centralisation administrative a été en général l'œuvre de grands ministres qui ne cherchaient autre chose que le bien de l'Etat, et se proposaient surtout d'établir l'ordre et la règle dans les affaires publiques. Ils avaient réussi sous bien des rapports; et si l'on veut rechercher comment la France était administrée au XVIIe et au XVIIIe siècle et comment elle l'avait été au moyen âge, on sera obligé de reconnaître que le pays avait beaucoup gagné au développement de la centralisation administrative.

Digitized by Google

III

Cependant, en 1789, les institutions administratives de l'ancien régime n'étaient plus en rapport avec le développement de l'esprit public. Les relations des différentes autorités publiques les unes avec les autres étaient réglées par des lois, des traditions et des principes que condamnait hautement l'opinion. Necker et Calonne épuisèrent toutes les ressources de leur esprit à dominer une crise financière qui n'eût pas même été aperçue avec un autre système d'impôts et une organisation meilleure des finances publiques. Partout on sentait la nécessité des réformes, le roi lui-même en avait pris l'initiative, et ce n'est qu'après avoir échoué contre les résistances des parlements et l'aveuglement des ordres privilégiés qu'il fut amené à convoquer ces Etats-Généraux dont la réunion fut le signal de la révolution. Malgré les progrès relatifs que l'administration avait faits en France dans les deux derniers siècles, on a peine à comprendre aujourd'hui le désordre qui y régnait encore avant la révolution. Non-seulement le système général des impôts était vicieux et injuste, mais la perception en était arbitraire et vexatoire; enfin l'emploi de la fortune publique n'était soumis à aucun contrôle sérieux et régulier ni dans l'Etat ni dans les provinces. Il faut relire les rapports présentés à l'Assemblée constituante sur les finances pour pouvoir mesurer les vices de l'administration sous l'ancien régime. Dans la séance du 9 septembre 1791, M. de Montesquiou présentait un rapport général sur la situation financière et s'exprimait ainsi : « Le long asservissement de la nation française l'avait accoutumée à regarder la fortune publique comme le domaine particulier de ses rois. On connaissait depuis longtemps le dérangement de leurs affaires et l'on continuait cependant à traiter avec eux comme avec les riches malaisés auxquels on fait payer bien cher les secours dont ils ont besoin. De temps en temps, à la vérité, sous prétexte de l'intérêt public, ces puissants débiteurs s'étaient permis de manquer de foi à leurs créanciers; au reste, le plus profond mystère avait constamment enveloppé le système de gouvernement : 1° parce qu'il avait été assez rarement pur ou assez bien ordonné pour qu'on osât le montrer ; 2° parce qu'une semblable communication aurait pu faire croire à la nation qu'elle lui était due; 3° parce que l'importance du ministre gagnait beaucoup à cet air de mystère... » Après cet aperçu général sur le système financier de l'ancien régime, M. de Montesquiou explique les causes du déficit : « A défaut d'emprunts revêtus d'un caractère public, on avait vendu les revenus de l'année suivante, et

Digitized by Google

cette manière de consommer l'avenir à l'avance n'était plus cachée; le mot d'anticipation ne présentait plus qu'une idée commune. Enfin, à défaut d'emprunts et d'anticipations, car tout a un terme et partout on l'avait atteint, on avait pris le parti de retarder indéfiniment les salaires ou les intérêts dus par l'Etat. Il n'existait pas une partie de l'administration, la solde des troupes exceptée, où il n'y eût un arriéré de plusieurs années, dont aucun état même pût constater la quotité. Ceux à qui l'Assemblée nationale a confié le soin de débrouiller ce chaos sont tous les jours plus étonnés et de la dilapidation de l'ancien gouvernement et de la patience de ses créanciers. Ici l'injustice est d'autant plus horrible qu'elle était secrète et que le plus scandaleux désordre n'avait ni limites ni le salutaire frein de la honte. » L'auteur de ce rapport, M. le marquis de Montesquiou, était cependant un député de la noblesse et l'un des hommes modérés de l'Assemblée nationale. Que serait-ce donc si nous rappelions les éclats d'indignation et d'éloquence de Mirabeau dans son célèbre discours sur la banqueroute : « Deux siècles de déprédation et de brigandages ont creusé le gouffre où le royaume est près de s'engloutir. Il faut le combler ce gouffre effroyable. » Telle était la situation des finances de l'Etat; voyons maintenant la situation des finances dans les provinces.

Les procès-verbaux des premières assemblées départementales qui se réunirent après la révolution contiennent à ce sujet les plus curieuses révélations. Pressé sans cesse par le besoin d'argent, l'Etat s'emparait des fonds spécialement affectés aux dépenses des provinces. Pour faire face aux frais nécessaires de leur administration, les intendants étaient obligés de recourir à toute sorte d'expédients. Ils avaient établi, sous le nom de fonds variables, une sorte de chapitre extraordinaire de leur budget où ils retenaient les fonds disponibles, en présentant aux ministres des états supposés de dépense. Les procès verbaux des premières assemblées départementales de la Gironde, en 1791 et 1792, contiennent la singulière histoire de ces fonds variables. Nous avons étudié attentivement ces procès-verbaux, réunis par les soins de M. Emérigon, et nous y avons vu que les expédients dont nous parlons étaient passés, avant 1789, dans la pratique administrative. Il ne faut pas s'étonner de l'indignation de nos pères quand tous ces secrets de l'administration de l'ancien régime furent dévoilés à leurs yeux. La révolution ne réussit guère d'abord à réparer tout ce désordre. Elle l'augmenta plutôt en confiant l'administration à des hommes nouveaux et sans expérience, et en recourant ensuite à des procédés financiers tout à fait tyranniques pour subvenir aux besoins de la guerre qui ne tarda pas à éclater.

Digitized by Google

IV

L'ordre n'a été établi dans l'administration française que sous le consulat. C'est de cette époque que datent toutes les grandes institutions administratives qui donnent aujourd'hui aux immenses ressources du pays un emploi et une direction si régulière, si éclairée et si sûre. Non-seulement M. de Tocqueville néglige complétement cet aperçu historique, mais nous lisons dans son livre un passage qui est de nature à induire en erreur les hommes peu versés dans l'histoire des institutions administratives de notre pays. Voici ce passage : « J'ai entendu jadis un orateur, dans le temps où nous avions des assemblées politiques en France, qui disait en parlant de la centralisation administrative : « Cette belle conquête de » la révolution, que l'Europe nous envie. » Je veux bien que la centralisation soit une belle conquête, je veux bien que l'Europe nous l'envie ; mais je soutiens que ce n'est point une conquête de la révolution. C'est au contraire un produit de l'ancien régime... » Il y a ici une équivoque qu'il ne faut pas laisser subsister. Tous ceux qui connaissent un peu notre administration savent à merveille que la centralisation administrative a commencé sous l'ancien régime, mais ils savent aussi que l'ancien régime n'apportait à la révolution qu'un principe mal défini et mal organisé, et que les institutions du consulat ont précisément eu pour effet de donner à ce principe une organisation et des règles toutes nouvelles. L'orateur cité par M. de Tocqueville le sait aussi bien que personne, et, dans son *Histoire du Consulat*, il explique en détail le mécanisme de ces institutions nouvelles, puis il ajoute : « Telle est cette admirable hiérarchie à laquelle la France doit une administration incomparable pour l'énergie, la précision de son action, la pureté des comptes, et qui est si excellente qu'elle suffit en six mois, comme on le verra bientôt, pour remettre l'ordre en France, sous l'impulsion il est vrai d'un génie unique, le premier consul... » Et, ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est que le premier consul ne manqua pas d'ajouter à la centralisation administrative un ensemble de règles et de garanties qui manquaient presque absolument sous l'ancien régime. Les préfets peuvent avoir, sous certains rapports, des attributions qui rappellent celles des intendants, moins cependant le mystère et le bon plaisir, et les expédients financiers destinés à tromper les ministres. Le grand homme, que les partis s'acharnent à représenter aujourd'hui comme le fondateur du despotisme, eut soin de placer l'admi-

Digitized by Google

nistration qu'il organisa sous l'empire de la règle et de la loi, et il établit à chaque degré de la hiérarchie administrative un système efficace de surveillance et de contrôle public. A côté du maire il plaça le conseil municipal, à côté du préfet le conseil général, à côté du ministre le conseil d'Etat. Il voulut de plus qu'un recours fût ouvert contre tout excès de pouvoir d'un administrateur, maire, préfet ou ministre, et il organisa la juridiction contentieuse du conseil d'Etat. Il institua un ordre d'avocats pour soutenir les prétentions des parties devant cette juridiction. Depuis le consulat, la publicité des débats devant le conseil d'Etat et les règles posées par les lois, et une jurisprudence d'un demi-siècle ont complété un ensemble de garanties dont les justiciables se montrent en général assez satisfaits. Cette jurisprudence contentieuse du conseil d'Etat a été soumise, sous la constitution de 1848, à une épreuve décisive. Un tribunal mixte, composé en nombre égal de conseillers à la Cour de cassation et de conseillers d'Etat nommés par l'Assemblée nationale a été chargé de prononcer sur les conflits. Ce tribunal a fonctionné trois ans, au milieu d'un grand développement de libertés publiques, et la jurisprudence contentieuse du conseil d'Etat a été confirmée sur tous les points essentiels par le tribunal des conflits. Aussi, bien des préventions ont disparu en présence de cet accord de la magistrature et de l'administration sur les questions fondamentales qui touchent à la division des pouvoirs. La sévérité de M. de Tocqueville pour nos institutions administratives ne tiendrait-elle pas à ce qu'il ne les a jamais pratiquées? Nous avons entendu souvent des hommes d'un libéralisme éprouvé rendre plus de justice à ces institutions.

D'ailleurs, les faits sont là pour constater les résultats qu'elles ont produits. Il faudrait des volumes pour expliquer en détail le développement donné à la prospérité de la France par un emploi habile et judicieux de la fortune publique depuis le consulat. Contentons-nous de citer un fait entre beaucoup d'autres. Avant la révolution, les routes royales étaient seules entretenues régulièrement dans la plupart des provinces, et elles n'étaient entretenues qu'au moyen des corvées les plus vexatoires. Dans l'intervalle d'un demi-siècle, les voies de communication ont été établies ou réparées dans les moindres villages, et le système de viabilité départementale et communale a fait plus de progrès que pendant les huit siècles de la féodalité et les deux siècles de l'ancien régime. Ces résultats ont été atteints malgré des révolutions trop fréquentes qui ont paralysé, à diverses reprises, les efforts de l'administration. A aucune époque, et dans aucun pays du monde, d'aussi grandes choses n'ont été faites dans un si court intervalle.

Digitized by Google

Où tend donc le livre de M. de Tocqueville? Pense-t-il qu'un gouvernement éclairé puisse revenir aux franchises locales du moyen âge et abandonner des institutions, modernes sans doute, mais déjà éprouvées et qui ont rendu tant de services au pays? M. de Villèle lui-même les a respectées, et les républicains de 1848 n'ont pas osé y porter la main. Le bien qu'elles ont fait n'est rien encore auprès du mal qu'elles ont empêché. Si elles ont rétabli l'ordre sous le consulat, si, après 1815, elles ont aidé puissamment la France à se relever de l'invasion étrangère, elles ont fait plus encore après 1848, elles ont sauvé peut-être le pays de cette désorganisation universelle qui a tant contribué aux excès de notre première révolution. Que des politiques chagrins ou passionnés dénigrent ces institutions, qu'ils s'efforcent de déverser le mépris sur ces fonctionnaires laborieux et modestes qu'on accuse de servilité, ceux-ci ne répondront qu'en continuant à travailler au bien du pays, et l'histoire dira un jour qu'au milieu de nos révolutions il s'est rencontré plus d'un administrateur inconnu qui, de sa main obscure, a pansé les plaies saignantes que ces grands politiques avaient faites à la France.

V

Les révolutions promettent souvent plus qu'elles ne peuvent tenir. Sachons au moins reconnaître que la révolution de 89 a atteint l'un des buts qu'elle se proposait, en introduisant dans notre administration les réformes les plus salutaires et les plus efficaces. Un système d'impôts généralement équitable règle la répartition des charges publiques entre les citoyens; l'emploi de ces ressources, confié à une administration centralisée, est placé à tous les degrés sous le contrôle de corps électifs et délibérants; enfin, les budgets et les comptes de l'Etat et des départements sont soumis chaque année au grand jour de la publicité. Mais la révolution se proposait un but plus difficile encore et plus élevé : elle prétendait réformer aussi la société elle-même et y faire prévaloir le principe de l'égalité civile. En cela, M. de Tocqueville est assez juste pour reconnaître qu'elle a complétement réussi. Il est vrai que ce résultat semble avoir aujourd'hui perdu de son prix aux yeux de plusieurs, peut-être parce qu'il est naturel à l'homme de se montrer moins sensible aux biens dont il jouit. Cependant, si l'on veut se reporter par la pensée à la situation que la France présentait sous l'ancien régime, on peut mesurer encore la valeur de cette conquête de la révolution. Que l'on se figure une société éclairée, active, industrieuse, au milieu de laquelle

Digitized by Google

la distinction des citoyens en trois ordres maintenait l'esprit de caste. Les classes les plus riches et les plus puissantes y étaient exemptées des plus lourds impôts; la possession de la terre y était soumise à des droits féodaux et à des redevances perpétuelles qu'on appelait, dans l'énergique langage du temps, la servitude de la terre. Toutes ces causes nuisaient au progrès de l'agriculture, précisément en proportion des obstacles apportés à la jouissance franche et libre de la propriété. La révolution a fait disparaître ces restes de la féodalité.

Ce grand effort de la nation pour établir l'égalité civile n'était pas sans danger. Lorsqu'une révolution se place sur la pente de l'égalité, elle est bien vite entraînée vers l'excès de son principe. « Le principe de la démocratie se corrompt, dit Montesquieu, non-seulement lorsqu'on perd l'esprit d'égalité, mais encore quand on prend l'esprit d'égalité extrême et que chacun veut être égal à ceux qu'il choisit pour lui commander.... Autant le ciel est éloigné de la terre, autant le véritable esprit de l'égalité l'est-il de l'égalité extrême...» Cet esprit d'égalité extrême est le plus grand péril auquel ait été exposée, depuis la révolution, la société nouvelle. De grands esprits tels que Burke ont cru qu'elle y succomberait. Elle a été sauvée cependant, et, il faut bien le dire encore, elle a été sauvée par le génie du premier consul. C'est Napoléon qui a été le grand réformateur de la société comme il a été le grand réformateur de l'administration; c'est à lui que nous devons ces codes admirables qui ont fondé la société nouvelle sur la base de l'égalité civile. Ainsi le but a été atteint et le danger une première fois vaincu.

VI

Mais M. de Tocqueville aperçoit pour la société nouvelle un autre danger plus grand que l'esprit d'égalité extrême ; ce danger, c'est le despotisme. Une aristocratie fortement constituée lui paraît le point d'appui le plus solide de la liberté : « Il faudra regretter toujours, dit-il, qu'au lieu de plier la noblesse française sous l'empire des lois, on l'ait abattue et déracinée. En agissant ainsi, on a ôté à la nation une partie de sa substance et fait *à la liberté une blessure qui ne se guérira jamais.* Une classe, qui a marché pendant des siècles la première, a contracté, dans ce long usage incontesté de la grandeur, une certaine fierté de cœur, une confiance naturelle en ses forces, une habitude d'être regardée qui fait d'elle le point le plus résistant du corps social. » Il peut y avoir du vrai dans cet aperçu, mais en poli-

Digitized by Google

tique nous faisons peu de cas des vérités qui ressemblent à des récriminations, et qui sont d'ailleurs sans profit pour le présent comme pour l'avenir. Lorsque, sous la Restauration, la noblesse française, ralliée autour du trône, avait trouvé un dernier asile dans la pairie héréditaire, il pouvait y avoir quelque intérêt et quelque courage à se constituer le champion de semblables doctrines. Elles étaient impopulaires alors et passionnaient les esprits. Mais aujourd'hui ceux-là mêmes y applaudissent qui seraient les premiers à les combattre si elles avaient quelques chances de ressaisir le pouvoir. L'éloge de l'ancien régime et de l'aristocratie, au point de vue de la liberté, qu'est-ce autre chose dans le livre de M. de Tocqueville qu'une théorie d'opposition et un thème d'insinuations malveillantes contre la société actuelle et le gouvernement impérial? Sur ce terrain, on est bien vite d'accord, tout en restant divisé sur le fond des choses.

Nous vivons au sein d'une société démocratique, et ses destinées nous touchent d'assez près pour que nous nous en préoccupions sans aucune arrière-pensée. La liberté ne peut plus reposer aujourd'hui sur le privilége; elle ne peut résulter que de la pratique loyale et modérée d'institutions sages et équitables et du développement progressif des mœurs publiques et de l'opinion. L'œuvre est difficile sans doute, mais M. de Tocqueville va beaucoup trop loin dans ses prévisions sinistres sur les destinées des sociétés démocratiques. « Au milieu des ténèbres de l'avenir, dit-il, on peut découvrir trois vérités très claires. La première est que tous les hommes de nos jours sont entraînés par une force inconnue qu'on peut espérer régler ou ralentir mais non vaincre, qui tantôt les pousse doucement et tantôt les précipite vers la destruction de l'aristocratie; la seconde, que parmi toutes les sociétés du monde celles qui auront toujours le plus de peine à échapper pendant longtemps au gouvernement absolu sont précisément ces sociétés où l'aristocratie n'est plus et ne peut plus être; la troisième enfin, que nulle part le despotisme ne doit produire des résultats plus pernicieux que dans ces sociétés-là... » Ces vérités, que M. de Tocqueville croit découvrir dans les ténèbres de l'avenir, ont été bien souvent mises en avant dans les luttes politiques du passé. Les partisans de l'ancien régime sous la Restauration les avaient développées longtemps avant lui, et Joseph de Maistre a dit toutes ces choses avec une énergie de langage et une hauteur de pensée que M. de Tocqueville, malgré la distinction de son esprit, n'a pas encore égalées.

Un publiciste éminent qui n'a jamais partagé les idées de Joseph de Maistre, mais qu'on peut citer après lui, examinait en 1821, avec la gravité de son talent, ces grands problèmes de l'avenir : « Les

Digitized by Google

hommes d'esprit, disait alors M. Guizot[1], qui se sont mis en guerre avec l'ordre nouveau voient dans l'absence d'aristocratie et de priviléges le plus grand obstacle à l'établissement d'une société forte et d'un pouvoir régulier. Rien, disent-ils, n'est plus anti-social que l'égalité... Toute liberté est un privilége, toute supériorité un commencement d'aristocratie. Il faut donc que les rangs, les conditions, les professions, la société tout entière soient hiérarchiquement classés et constitués. Hors de là, il n'y a que la dissolution sociale par l'indépendance des individus ou l'égale humiliation de tous sous le niveau du despotisme. » Voilà bien l'objection faite depuis longtemps à la société actuelle et reproduite par M. de Tocqueville avec les formes nécessaires de la polémique du jour. Comment y répondait, en 1821, le publiciste dont nous invoquons ici l'autorité : « Je ne prétends point discuter ici cette théorie. Je ne cherche point si l'on peut ni comment il faudrait refaire la France. Quant à présent elle est faite, je la prends comme elle est.... Je ferai seulement une observation. Si au VIIe siècle, au milieu de la dépopulation, de l'anarchie, de la misère, du brigandage, de tous les fléaux où le sol de la France était en proie, quelque observateur d'un temps éclairé eût regardé à ce spectacle, à coup sûr il aurait dit : nulle société ne peut sortir de ce chaos; la violence, l'oppression, l'isolement des individus, toutes les causes de ruine possèdent ce peuple, il périra. On nous permettra de croire que la France du XIXe siècle est plus peuplée, plus riche, mieux réglée, plus heureuse que la France du VIIe siècle. Cependant, au bout de deux ou trois cents ans, il était sorti de la première une société que ces publicistes trouvent admirable. Rassurons-nous donc; le temps en sait beaucoup pour développer ce qui est bien, corriger ce qui est mal, satisfaire aux nécessités, mettre enfin chaque chose à sa place, et trouver une place pour chaque chose. Nous pouvons espérer qu'il ne nous manquera pas, et certes il aurait moins à faire parmi nous que chez les Francs. »

A cette réponse, nous en ajouterons une autre tirée même des faits qui se sont accomplis depuis 1821. La société nouvelle s'est-elle montrée, depuis cette époque, moins capable de liberté que la société du moyen âge et celle de l'ancien régime? Contentons-nous d'un simple rapprochement historique. Le président Molé, le prince de Condé, Retz, Turenne, La Rochefoucauld sont assurément de grands noms. Parlementaires ou grands seigneurs, ils ont fait à Mazarin et à la reine Anne d'Autriche une opposition violente qui est l'un des épisodes les plus curieux de notre histoire. Presque tous

[1] *Des Moyens de Gouvernement et d'Opposition.*

Digitized by Google

les grands principes de la liberté moderne ont été invoqués à cette époque pour justifier les résistances de la noblesse et du parlement. On peut trouver la défense éloquente de ces principes dans les *Mémoires du cardinal de Retz*, mais on y trouve aussi les mobiles secrets de toute cette politique, les intrigues de cour, les aventures galantes et les transactions intéressées. Nous ne croyons pas flatter notre temps, en disant que les bourgeois du XIXe siècle ont montré qu'ils savaient pratiquer la liberté avec plus d'intelligence, de désintéressement, de véritable grandeur, que les parlementaires et les grands seigneurs du XVIIe siècle.

Il y a dans la société actuelle, quoi qu'en dise M. de Tocqueville, des éléments de liberté bien autrement puissants que sous l'ancien régime. Le suffrage universel, le Corps législatif et les conseils généraux électifs, la discussion publique et le vote des lois, des budgets et des comptes, eussent paru de singulières hardiesses aux esprits les plus avancés du grand siècle. Mais en même temps que ces éléments modernes de la liberté ont plus de puissance et d'efficacité que les vieux priviléges et les franchises locales de l'ancien régime, ils offrent aussi plus de dangers. Il ne s'agit plus de Fronde aujourd'hui; lorsque la guerre civile éclate au faubourg Saint-Antoine, ce n'est plus entre deux partis de grands seigneurs conduits par Turenne et Condé, ce n'est plus mademoiselle de Montpensier qui peut intervenir pour faire cesser le combat. La Fronde n'a pas duré un jour après la majorité de Louis XIV, mais Napoléon lui-même n'a pu arrêter la révolution qu'à force de génie, de grandeur et de victoires. Lorsque le vainqueur de l'Europe eut succombé à son tour sous des coalitions sans cesse renaissantes, la Sainte-Alliance se sentit bien vite impuissante à continuer son œuvre. Elle ne sut ni organiser la société nouvelle, ni maintenir la paix sociale sur le continent. Les révolutions recommencèrent en Italie, en Espagne, en France, en Allemagne. Le torrent rompit de nouveau ses digues et coula à pleins bords. Tous les gouvernements, depuis le commencement de ce siècle, ont été plus ou moins accusés de despotisme. Dans le temps où nous vivons, le despotisme ne descend plus du trône comme au XVIIe siècle; il se promène en haillons dans les rues les jours de révolution. C'est contre ce despotisme de la passion aveugle et de l'ignorance brutale que doivent rester unis tous les vrais amis de la liberté. Grâce à l'ensemble de nos institutions et de nos lois, grâce au progrès des idées et de l'opinion, le pouvoir ne peut plus être un maître pour personne, il est pour tous un protecteur nécessaire contre la démagogie, et dans la société actuelle le principe d'autorité est devenu la première garantie de la liberté. Il est nécessaire d'insister sur ce point que s'efforce toujours d'obscurcir l'opposition nouvelle.

Digitized by Google

VII

Lorsque, dans *l'Esprit des Lois*, Montesquieu recherche quel est le caractère essentiel de la liberté, il s'exprime ainsi : « La liberté politique dans un citoyen est cette tranquillité d'esprit qui provient de l'opinion que chacun a de sa sûreté, et, pour qu'on ait cette liberté, il faut que le gouvernement soit tel qu'un citoyen ne puisse pas craindre un autre citoyen. » Les politiques impatients, qui ont passé leur vie dans l'opposition, trouveront sans doute cette définition bien modeste ; elle n'en est ni moins vraie ni moins profonde. La première des libertés, pour le citoyen, est en effet celle qui résulte de l'ensemble des lois, des garanties qui protégent sa vie, sa liberté individuelle et sa propriété. Malheureusement, le développement exagéré de certaines libertés publiques avait gravement compromis en France cette première de toutes les libertés qui, suivant l'expression de Montesquieu, consiste dans la sûreté. Pourquoi la France a-t-elle été si inquiète en 1848 ? C'est que chacun comprenait qu'au milieu des libertés bruyantes qu'on pratiquait alors, un nouvel effort du parti révolutionnaire pouvait amener cette situation tyrannique où un citoyen redoute un autre citoyen, où des classes entières de citoyens sont menacées, proscrites ou dépouillées par d'autres classes, et où toute liberté disparaît dans le désordre général. C'est ce danger, auquel était exposée la plus précieuse des libertés, qui a déterminé ce mouvement d'opinion irrésistible d'où est sortie l'élection du 10 décembre.

On accuse aujourd'hui le gouvernement impérial de despotisme, et, en même temps, on lui reproche la sécurité qu'il procure et le développement rapide des intérêts matériels. On oublie qu'il n'y a de sécurité pour personne sous le despotisme. « Quand les sauvages de la Louisiane veulent avoir du fruit, dit encore Montesquieu, ils coupent l'arbre au pied et cueillent le fruit. Voilà le gouvernement despotique. » Veut-on savoir quand ce gouvernement menace la France, c'est lorsque toute prospérité s'arrête, au lendemain des crises révolutionnaires. On voit alors de nouveaux sauvages qui s'apprêtent à couper l'arbre au pied pour en cueillir le fruit. Et quels sont les instruments nouveaux qu'ils emploient pour cette œuvre de destruction ? Nous les connaissons tous : on les appelle la liberté illimitée de la presse et des clubs.

Au moyen âge, malgré les franchises locales, le citoyen n'était pas libre parce qu'il avait toujours à redouter un citoyen plus puis-

Digitized by Google

sant que lui. L'oppression du faible par le fort était la conséquence de la constitution même de la société féodale. Sous l'ancien régime, il y avait une maxime de droit public qui permettait au souverain d'enfermer un citoyen sans jugement dans une prison d'Etat. Le duc de Richelieu, Voltaire, Mirabeau, et beaucoup d'autres plus obscurs visitèrent les cachots de la Bastille. Un citoyen pouvait craindre un autre citoyen, puisque l'influence d'un Rohan suffisait pour faire emprisonner Voltaire. La révolution de 89 a enseveli les lettres de cachet sous les ruines de la Bastille.

Montesquieu, s'attachant toujours à préciser le caractère vrai de la liberté, ajoute : « Cette sûreté n'est jamais plus attaquée que dans les accusations publiques ou privées ; c'est donc de la bonté des lois criminelles que dépend principalement la liberté du citoyen. » Au moyen âge, les lois criminelles étaient barbares ; sous l'ancien régime, la liberté du citoyen pouvait être menacée par des accusations publiques que rendaient dangereuses tantôt le système des preuves, tantôt le secret de la procédure, tantôt la composition du tribunal. Depuis la révolution, le Code pénal et le Code d'instruction criminelle ont consacré les grands principes de la civilisation moderne en matière d'accusation publique. Ces Codes sont encore l'œuvre de l'empereur Napoléon. On peut lui reprocher de n'avoir pas toujours respecté les principes qu'il avait posés, mais les fautes de son règne n'en effaceront jamais la grandeur et les bienfaits.

Les demi-savants, qui refont aujourd'hui une histoire romaine à l'usage des partis, comparent l'Empire du XIXe siècle à l'Empire romain. A la vérité, ils ne se soucient guère de rechercher quelles étaient, à Rome, les garanties qui pouvaient protéger la vie, la liberté, la propriété des citoyens. Peut-être cependant, sans beaucoup d'érudition, pourraient-ils trouver là quelques différences entre l'Empire romain et les monarchies européennes tempérées, où ceux qui respectent les lois jouissent de la plus incontestable sécurité et pratiquent leur religion avec une entière liberté. Cependant, comme toute sécurité avait disparu à Rome pendant les dernières années de la République, les Romains finirent par préférer encore le règne d'Auguste aux rivalités sanglantes de Marius et de Sylla, de César et de Pompée, d'Antoine et d'Octave. Placés entre deux sortes de despotisme, ils ont choisi le moins lourd ; peut-être ceux qui les blâment aujourd'hui se fussent-ils trouvés heureux de les imiter, et de chanter avec Horace et Virgile les louanges de Mécène et d'Auguste : *Deus nobis hæc otia fecit.*

Digitized by Google

VIII

Cette liberté civile, qui n'exista jamais sous l'Empire romain, est consacrée en France par le progrès des lois et des mœurs, et y produit des conséquences qui ne se retrouvent au même degré dans aucune des grandes monarchies européennes. Ces conséquences tiennent à la division de la propriété. La liberté civile existe en Angleterre comme en France; mais en Angleterre la masse du peuple n'a d'autre moyen d'existence que le salaire du jour. Libre en droit, elle se trouve en fait dans la dépendance à peu près absolue de l'aristocratie qui possède la propriété foncière. On critiquait un jour devant Cobden la situation politique de la France et l'on vantait la liberté des paysans anglais réunis dans un important meeting. Cobden fit observer qu'en fait de liberté le paysan français pourrait bien avoir pris la bonne part. Il n'assiste pas à des meetings politiques, mais il est propriétaire du champ qu'il cultive, tandis que le paysan anglais retourne après le meeting à la maison et aux champs de son maître. Il y a dans le livre de M. de Tocqueville un chapitre remarquable sur la division de la propriété sous l'ancien régime. Turgot se plaignait déjà du morcellement des héritages, et Necker affirmait qu'il y avait *une immensité* de petites propriétés rurales. La division de la propriété est, en effet, bien antérieure à la révolution, mais, sous l'ancien régime, le paysan propriétaire supportait presque seul une partie des impôts; il payait, en outre, des redevances féodales et était assujetti à la corvée. M. de Tocqueville montre comment le paysan, devenu propriétaire et se sentant déjà indépendant et fort par la possession du sol, se jeta avec passion dans la révolution et effaça les derniers vestiges de son ancienne servitude. Affranchi désormais de toute dépendance, il s'est établi en maître sur son modeste patrimoine et jouit, en droit et en fait, de la liberté civile la plus étendue. Cette race énergique des paysans propriétaires ne ressemble guère aux esclaves de l'antiquité et aux serfs du moyen âge. M. de Tocqueville ne persuadera jamais à ces paysans qu'ils forment un corps servile: ils ne voudront jamais croire qu'ils ont un intérêt à exhumer, dans la poussière des archives, les franchises locales d'autrefois. Beaucoup d'entre eux sont maires de leur village, ils remplissent nos conseils municipaux, ils sont loin d'être indifférents à leurs élections locales. Plusieurs sont déjà riches, un grand nombre jouissent d'une véritable aisance, mais la plupart ont conservé la veste ronde de leurs pères. On peut les con-

Digitized by Google

daire en les éclairant; on ne les trompe guère avec des mots sonores. Ils ne cherchent pas la liberté, ils sentent qu'ils la possèdent.

Joseph de Maistre, frappé du développement immense de la liberté civile dans la société moderne, s'écrie dans son livre sur le Pape (Liv. III, ch. II) : « Que chacun examine l'homme dans son propre cœur, et il sentira que partout où la liberté civile appartiendra à tout le monde, il n'y aura plus moyen, sans un secours extraordinaire, de gouverner les hommes en corps de nation. De là vient que l'esclavage a été constamment l'état naturel du genre humain avant l'établissement du christianisme.... Le nombre des hommes libres dans l'antiquité était de beaucoup inférieur à celui des esclaves. Athènes avait quarante mille esclaves et vingt mille citoyens. A Rome, qui comptait vers la fin de la République environ un million deux cent mille habitants, il y avait à peine deux mille propriétaires.... *Vix esse duo millia hominum qui rem habeant* (Cicéron, *De Officiis*, II, 21). »

Nous ne partageons pas les opinions de M. de Tocqueville sur l'avenir des sociétés démocratiques, mais nous partageons encore moins les appréhensions de Joseph de Maistre sur les dangers de la liberté civile, étendue, comme un immense bienfait, sur la société tout entière. Notre société nouvelle s'est déjà montrée plus capable de liberté politique que l'ancienne société française, mais, en même temps, elle a été assez éclairée, assez maîtresse d'elle-même pour relever le principe d'autorité, toutes les fois que l'excès de la liberté politique a fait naître le péril social.

IX

On a dit avec raison que la révolution de Février avait fait descendre aux gémonies le principe d'autorité. On ne saurait s'en étonner si l'on songe que, pendant plus de trente ans, l'effort des oppositions et des partis fut presque constamment dirigé contre l'autorité royale. On discutait à toute occasion le principe même de cette autorité, sans craindre d'en ruiner le prestige. La paix publique et la prospérité générale commençaient-elles à se raffermir? avait-on epuisé les questions de guerre ou de réforme? aussitôt on recommençait à passionner les esprits en développant la maxime : « Le roi règne et ne gouverne pas. » Amis et ennemis de la monarchie s'entendaient à merveille sur ce terrain. Vainement quelques hommes politiques plus sages et plus clairvoyants s'affligeaient de ces dangereux débats : avec quel dédain on

Digitized by Google

repoussait leurs conseils ! On n'avait l'esprit indépendant et libéral, on ne pouvait prétendre à quelque dignité personnelle qu'à la condition de professer, dans les journaux ou à la tribune, la théorie absolue du gouvernement parlementaire, et d'en dégager le pur esprit et la quintessence. Nous ne prétendons pas que ces discussions continuelles aient contribué à la révolution de Février plus que d'autres causes accidentelles ou générales; mais nous ne croyons pas aller trop loin en disant que rien n'a contribué davantage à discréditer le principe d'autorité. Ainsi miné sans cesse, le trône s'affaissa peu à peu sur lui-même; un jour enfin ses débris furent dispersés dans la fange des ruisseaux, et le vieux roi, malgré sa modération et sa sagesse, s'achemina vers l'exil, abandonné de tous et cachant sous des habits d'emprunt la majesté royale.

S'il est permis de chercher une conclusion derrière des critiques souvent amères, on doit supposer que M. de Rémusat regrette qu'on n'ait pas recommencé en 1852 l'épreuve qui a si tristement échoué en février 1848. Nous ne nous proposons pas de discuter ici la théorie du gouvernement parlementaire considérée dans son application à la France. « Les objections, qui ne les connaît? dit M. de Rémusat. Quand j'étais à l'école, on les imprimait au *Moniteur*. Les défenseurs de l'ancien régime les ont répétées après les écrivains de l'Empire. Personne ne dira mieux qu'ils n'ont dit. On devrait bien s'épargner des répétitions, et quand on invoque la force, ne pas feindre qu'on invoque la raison. » Nous ne ferons donc point de théorie, nous dirons seulement que ce n'est pas la force, mais le bon sens le plus vulgaire qui s'opposait à ce qu'on établît en 1852 le gouvernement anglais dans la société française. Il n'y a ici qu'une question de politique pratique très simple dont nous voulons seulement dire un mot.

Après la révolution de 1848, le sentiment unanime, en France, fut de chercher un homme qui fût capable de rétablir la paix publique et un gouvernement régulier. Sans vouloir abaisser de beaux talents ou de nobles caractères, nous croyons pouvoir affirmer que le pays n'avait pas encore rencontré l'homme qu'il cherchait, avant l'élection du 10 décembre 1848. Le prince Louis-Napoléon fut élu parce que plus que tout autre il paraissait personnifier, par les traditions de sa famille, la résistance aux excès révolutionnaires en même temps que l'intelligence des besoins sérieux de la révolution. La Providence permit que le prince eût la supériorité de caractère et d'esprit nécessaire pour continuer ces traditions, et reprendre après cinquante ans l'œuvre du premier consul. En 1852 comme en 1848, le prince était toujours ce qu'on appelait autrefois *l'homme de la situation*. C'étaient le prestige de son nom, l'ascendant de sa volonté

Digitized by Google

calme et maîtresse d'elle-même qui faisaient surtout la force du gouvernement, imposaient aux factions et dominaient la révolution naguère triomphante. Et c'est dans une semblable situation que l'empereur, manquant à sa mission, aurait dit à la nation qui venait de remettre entre ses mains le dépôt du pouvoir : « Vous m'avez élu pour contenir l'esprit révolutionnaire et pour raffermir la société ébranlée, je préfère abdiquer la direction et la responsabilité des événements, je règne et je ne gouverne plus ! »

En présence des grands événements qui venaient de s'accomplir, on aurait cru donner un rôle sérieux à des ministres en les chargeant de représenter au-dessus de l'empereur la politique impériale ! Les ministres avaient une autre tâche plus utile à remplir, et la mort, qui a fait coup sur coup tant de vides parmi eux, montre que les fatigues d'une administration laborieuse usent les hommes beaucoup plus vite que les émotions et les luttes de la tribune. En vain, l'empereur eût-il voulu s'effacer, les intrigues des partis, les violences des factions, les dangers de la patrie l'auraient bien vite ramené sur la scène, et nous aurions entendu alors des oppositions nouvelles s'écrier comme autrefois « que le ministère était transparent, qu'il ne suffisait pas à représenter la politique dont il était l'organe, et qu'on n'avait enfin que la comédie du gouvernement parlementaire. » Et en effet, en 1852, on ne pouvait avoir autre chose qu'une comédie ridicule du gouvernement anglais ; seulement, le dénoûment aurait pu être plus tragique encore que la révolution de Février.

Telle est la seule observation que nous soumettons à M. de Rémusat. Sans faire une théorie, sans invoquer non plus la raison du plus fort, nous trouvons, dans la situation même du pays et dans les simples lumières du bon sens, les causes politiques qui ne permettaient pas, après la révolution de 1848, de songer à rétablir le gouvernement anglais dans la société française. Et, ce qu'il est de la plus stricte justice de faire observer, c'est que l'empereur n'a pas fait naître ces causes politiques qui ont rendu nécessaire en France le rétablissement d'un pouvoir fort et respecté. Ces causes sont antérieures à l'élection du 10 décembre 1848. Après les premiers mois qui ont suivi la révolution de Février, il a suffi de quelque prévoyance politique pour comprendre que les excès qui ont signalé l'année 1848 ramèneraient des institutions plus sévères, si l'on veut, mais aussi plus larges et plus solides que celles du passé. N'oublions pas en effet que le pouvoir doit la force dont il jouit aujourd'hui moins encore à la sévérité des institutions qu'à la manifestation éclatante de la volonté nationale. Ainsi, le principe même du gouvernement parlementaire ne s'accordait ni avec les nécessités politiques qui dominaient l'établissement du gouvernement nouveau,

Digitized by Google

ni avec la confiance personnelle que le chef de l'Etat inspirait à la nation.

X

Le gouvernement parlementaire n'a jamais reposé, en France comme en Angleterre, sur un équilibre réellement établi entre les forces sociales. Le parti royaliste, sous la Restauration, n'était pas si aveugle lorsqu'il soutenait que cet équilibre n'existait pas ; après 1830, il fut complétement rompu. Ce fut une entreprise hardie que l'établissement de ce gouvernement parlementaire fondé sur une théorie politique et sur l'ascendant présumé de la raison et des opinions modérées. Le succès d'une pareille entreprise exigeait une mesure dans les ambitions qui n'est guère dans le cœur de l'homme; il exigeait surtout un accord des partis sur le principe même du gouvernement, accord impossible après plusieurs révolutions. « C'était pour nous un sujet d'orgueil, dit M. de Rémusat, que nos institutions fussent l'œuvre de la raison et qu'elles eussent cet honneur de n'avoir besoin de la protection d'aucun préjugé... Sans doute, et j'en fais l'aveu, ce n'est pas la plus sûre des garanties que l'opinion d'un peuple... Elle n'improvise pas les mœurs et les vertus qu'elle exige. Voilà le mal, il est grand : mais pour l'avoir cru moins profond, moins dangereux, moins opiniâtre qu'il n'était, l'avons-nous ignoré? Il pouvait céder au temps, et le temps nous a été refusé. » Est-ce bien le temps qui a manqué à cette entreprise? Ceux mêmes qui en désiraient le succès, ont bien quelque raison de douter qu'il fût possible, aujourd'hui qu'instruits par les événements ils peuvent mesurer le progrès des idées et des passions révolutionnaires entre ces deux dates, 1830 et 1848. Ni l'éloquence, ni l'esprit politique n'ont manqué aux hommes qui avaient tenté l'épreuve, mais il s'est trouvé qu'au bout d'un certain nombre d'années l'esprit parlementaire avait gagné beaucoup moins de terrain que l'esprit révolutionnaire, et celui-ci a renversé l'autre et s'est établi en maître à son tour dans les institutions.

Le temps n'a pas été refusé à l'Angleterre ; un siècle et demi s'est écoulé depuis la révolution de 1688, et, dans ce pays si remarquable par son esprit politique, personne n'oserait entreprendre notre essai parlementaire de 1830, avec une pairie viagère, sans traditions, sans substitutions et sans droit d'aînesse. On ne fonde pas la liberté, parce qu'on la décrète dans une constitution. L'œuvre de l'homme d'Etat est plus difficile, et beaucoup parmi les habiles y ont déjà échoué. Nous possédons aujourd'hui, comme éléments d'ordre et de

Digitized by Google

liberté, deux grandes forces sociales : d'une part, la masse compacte des paysans propriétaires, et de l'autre une bourgeoisie riche, active et éclairée. Nos paysans propriétaires, race admirable à tant de points de vue, n'ont pas encore les lumières qu'exige le développement de la liberté politique, et notre bourgeoisie, qu'on la considère comme tiers-état en 1789, ou comme classe prépondérante de 1830 à 1848, n'a pas montré jusqu'ici l'intelligence politique de l'aristocratie romaine dans l'antiquité, de l'aristocratie anglaise dans les temps modernes. Elle aime la liberté et elle a su faire des révolutions pour la conquérir, mais elle n'a su ni contenir ni diriger ces révolutions et a fini par compromettre les libertés mêmes qu'elle voulait fonder. Sans diminuer beaucoup son amour pour la liberté, ses échecs successifs ont diminué sa confiance en elle-même et lui ont inspiré un peu de la patience nécessaire pour fonder, avec l'aide du temps, le pouvoir et la liberté.

Les institutions impériales ne pouvaient donc avoir pour objet de rétablir le gouvernement parlementaire, mais elles ont consacré le principe de l'intervention des citoyens dans les affaires publiques. Le Corps législatif ne peut imposer au souverain le choix de ses ministres, mais il discute et vote publiquement les impôts et les lois. La constitution n'exalte pas l'ambition, mais elle n'exclut pas l'éloquence. Les hommes politiques ne se disputent plus le pouvoir, mais le vrai mérite et l'estime publique n'ont pas cessé d'être des titres pour parvenir aux grandes fonctions de l'Etat. L'action du parlement n'est plus prépondérante, mais le Corps législatif, le Sénat, le Conseil d'Etat, offrent aux hommes de valeur et de bonne volonté de légitimes moyens d'influence et d'autorité. Le droit de discussion, de contrôle et d'examen est toujours écrit dans notre constitution, et, si elle règle le présent, elle n'enchaîne pas l'avenir. « Préparons, par de bonnes lois, le règne d'une sage liberté, » disait dernièrement l'empereur au président du Conseil d'Etat. Nous ne voyons rien de mieux, pour seconder ces nobles intentions, que de pratiquer, loyalement et sans esprit de parti, les institutions qui nous régissent. Il ne faut pas méconnaître, après tout, ce qu'il y a de grandeur et d'avenir dans un gouvernement assis sur de larges bases, capable de contenir la révolution, de relever le drapeau de la France, et de préparer, par des lois sages et progressives, le règne d'une liberté régulière, plus sûre et plus durable que celle dont le passé ne nous avait guère montré que le côté fragile et superficiel.

L'opposition nouvelle méconnaît sans cesse le principe de notre gouvernement, en le confondant avec le gouvernement despotique. Elle ne fait, d'ailleurs, que continuer un vieux rôle en reproduisant aujourd'hui des attaques qui, à toutes les époques, ont été dirigées

Digitized by Google

contre le gouvernement et les assemblées qui le soutiennent. Que n'a-t-on pas dit, sous la Restauration, contre les chambres qui ont voté le milliard des émigrés, le système électoral du double vote et la septennalité? Que n'a-t-on pas dit, sous la monarchie de Juillet, contre celles qui ont voté les vingt-cinq millions d'Amérique et l'indemnité Pritchard? Nous n'entendons nullement renouveler ces vieilles accusations; il nous sera permis seulement de faire observer que le Corps législatif, depuis 1852, n'a eu à s'associer à aucune mesure qui ait pu être considérée comme impopulaire ou qui ait même froissé l'opinion. Le gouvernement ne lui a demandé ni subsides excessifs pour les vieux soldats de l'Empire, ni lois électorales restrictives, ni indemnités pour l'Amérique ou pour l'Angleterre. Les fonds que le Corps législatif a été appelé à voter étaient destinés, soit à achever les grandes lignes de chemins de fer, soit à appliquer le drainage à l'agriculture, soit à poursuivre glorieusement la guerre d'Orient. Les rapports annuels sur le budget sont, en général, des œuvres remarquables dans lesquelles la commission du Corps législatif se montre d'autant plus libre dans ses critiques qu'elle ne craint pas d'ébranler un ministère et de soulever une question de cabinet. La loi sur la dotation de l'armée constitue, pour notre système de recrutement, une amélioration appréciée par tous les hommes compétents et favorable aux intérêts des familles. La loi sur les pensions civiles est une œuvre de justice accomplie après dix années de tentatives inutiles. Ceux qui sont au courant des affaires savent bien qu'à diverses époques le Corps législatif a obtenu le retrait ou l'amendement de lois assez importantes. Que peut-on donc reprocher au Corps législatif depuis cinq ans, sinon d'avoir soutenu une politique qui a rétabli la grandeur et la prospérité de la France?

M. de Rémusat fait dans son livre un bel éloge de la modération. Il n'est pas toujours modéré, quoiqu'il se pique de l'être. On peut être amer, injuste et exclusif, sans être un tribun ou un fougueux démocrate. Nous savons nous incliner avec respect devant des orateurs et des hommes d'Etat restés fidèles aux souvenirs d'une vie politique qui n'a pas été sans honneur; nous ne nous défendrons même pas d'une certaine sympathie pour quelques intelligences hautes et sereines, que n'ont point aigries les vicissitudes des événements. Mais si des hommes politiques, encore tout meurtris des blessures que la révolution leur a faites, descendent de nouveau dans la mêlée des partis et recommencent la guerre au pouvoir, nous, qui n'avons pas d'engagements avec le passé et ne faisons pas de politique rétrospective, mais qui remontons péniblement le cours des révolutions, les yeux fixés sur l'avenir, n'aurons-nous pas le droit de dire à ces nouveaux agresseurs que le gouvernement im-

Digitized by Google

périal a eu au moins un mérite, c'est de réparer un mal qu'il n'avait pas fait et de relever en Orient la fortune de la France, que d'autres, dit-on, y avaient gâtée.

Le gouvernement impérial se recommande à un autre point de vue, sur lequel il n'est pas sans intérêt d'appeler l'attention. A d'autres époques, l'opposition, absorbée par des critiques journalières et des débats souvent misérables, négligeait les aperçus élevés sur le gouvernement et l'état de la société. Que reste-t-il de ces questions éphémères qui agitaient autrefois les esprits? Des articles de journaux qu'on ne lit plus, et des discours que regrettent peut-être ceux qui les ont prononcés. Nos institutions actuelles, en limitant l'action de la presse quotidienne, ont élevé de beaucoup le niveau des idées de l'opposition. M. de Montalembert, M. de Rémusat, M. de Tocqueville ont écrit, depuis quelque temps, des ouvrages qui ne passeront pas aussi vite. Nous avons essayé de faire, dans ces livres, la part des exagérations, de l'injustice et de l'esprit de parti; mais nous sommes loin de méconnaître ce qu'ils contiennent, à d'autres points de vue, d'idées généreuses et élevées. Ces livres ne s'adressent pas à un public vulgaire et font réfléchir ceux mêmes qui ne les approuvent pas; la modération du langage en eût augmenté le mérite. Les hommes politiques qui ont vu échouer leur navire peuvent, sans déshonneur et sans regret, observer un pilote plus habile, qui, après avoir sauvé l'équipage, a ressaisi le gouvernail et continue la traversée.

AD. DE FORCADE LA ROQUETTE.

Digitized by Google

DE

LA COLONISATION

ET DE

L'ADMINISTRATION EN ALGÉRIE

Rapport à l'Empereur sur la colonisation de l'Algérie, au point de vue pratique, par M. de Bonnal. In-8°.

Une chose nous frappe, c'est le goût que les esprits d'élite conservent pour l'Algérie. Ce pays a du charme. Est-ce dans l'air, dans le climat, dans l'aspect des lieux? on ne sait, mais le fait existe. Selon Homère, les étrangers qui mangeaient le doux fruit du lotus oubliaient leur pays. Le lotus ne croît plus dans le nord de l'Afrique, et la rue des Lotophages, à Alger, n'est qu'un souvenir historique ou fabuleux; mais il faut, en vérité, que les émanations du lotus lui aient survécu, puisque ce pays conserve un tel attrait. Nous avons toujours été convaincu, pour notre compte, que cette séduction, de quelque part qu'elle vienne, serait pour beaucoup dans le peuplement et la prospérité future de la colonie.

Pendant dix années et plus, nous avons vu passer, dans ce pays, une bonne partie des hommes distingués dont s'honore la France; nous n'en avons pas retrouvé un seul qui n'ait conservé un reconnaissant souvenir de ce sol opulent, de ces horizons magiques, de ce

Digitized by Google

ciel aux hivers cléments, de ce luxe de la nature qui s'étale partout en Algérie. Les femmes surtout aiment la colonie algérienne : cet éloge en vaut bien un autre.

Il ne faut pas s'étonner qu'un pays qui séduit l'imagination, en même temps qu'il donne à réfléchir à l'esprit, ait provoqué tant de publications de la part de ceux qui l'ont vu... ou entrevu. Chacun a voulu exprimer sa pensée ou son impression sur un sujet si intéressant. Mais, parmi ces publications, si l'on en excepte un petit nombre, on chercherait vainement une idée largement applicable, et même une appréciation exacte de ce qui a été fait. Cela vient, en grande partie, de ce que ceux qui pratiquent et qui savent ont rarement le loisir de produire leurs idées en leur donnant un certain développement. Une fois ou deux, le maréchal Bugeaud a lancé quelques mots, empreints de l'éloquence de l'homme d'action, sur cette question d'Afrique qu'il connaissait aussi bien que la guerre. C'étaient des lueurs qui éclairaient les esprits élevés, mais qui éblouissaient le public. Pour comprendre une question toute neuve, la masse a besoin qu'on la lui présente avec certaines précautions oratoires.

Cependant, un nouveau travail vient de se produire. Il mérite, à plusieurs égards, d'être distingué de ce qui a été écrit jusqu'à ce jour. En ce qui nous concerne personnellement, comme il expose nos idées sur la colonisation et l'administration de l'Algérie, nous avons un intérêt particulier à l'examiner. Cet examen nous fournira, en effet, l'occasion de compléter un exposé nécessairement un peu sommaire, de discuter quelques objections, et de présenter, en définitive, l'état complet de la question. L'auteur, M. de Bonnal, ancien employé de l'administration algérienne, où il s'était fait promptement une place distinguée, appelé à Paris par le directeur de l'administration centrale, qui avait remarqué son aptitude, est un écrivain logicien, scrutateur, net et hardi. Un pareil esprit, possédant des notions positives, ayant pratiqué les hommes qui se sont le plus occupés de l'Algérie, devait produire une œuvre remarquable à plus d'un titre, et c'est, en effet, ce qui est arrivé.

Une lettre à l'empereur, d'un style ferme, et où l'indépendance des principes s'allie à la sagesse des vues, forme la préface de ce travail. Vient ensuite un exposé des principes économiques sous l'empire desquels l'Algérie doit développer d'abord son agriculture, ensuite son industrie, et, en troisième lieu, son commerce. Là, les idées sont larges et caractérisent un esprit investigateur. M. de Bonnal examine, plus loin, les divers systèmes de colonisation qui ont été appliqués ou proposés. Ces systèmes sont au nombre de quatre : colonisation militaire, par le maréchal Bugeaud ; colonisa-

Digitized by Google

tion par les capitalistes, d'après le général de Lamoricière ; colonisation civile pratique, par M. le comte Guyot, directeur de l'intérieur ; colonisation générale, d'après nos propres idées. Un dernier chapitre, consacré à l'administration, reproduit *in extenso* un rapport préparé par nous en 1850, et qui devient le programme de l'auteur pour l'organisation du gouvernement et de l'administration de l'Algérie.

Nous allons passer en revue les diverses parties du travail de M. de Bonnal ; nous y trouverons l'occasion de compléter l'exposition de nos propres idées sur les questions qui en font l'objet.

I. — COLONISATION MILITAIRE.

L'illustre et à jamais regrettable maréchal duc d'Isly était convaincu que, pour arriver au peuplement de l'Algérie, et à sa mise en culture par l'élément européen, il fallait commencer par employer l'armée à la colonisation. L'expérience des efforts peu fructueux et fort lents de la colonisation civile, avait chez lui fortifié cette conviction. En effet, les villages créés dans les environs d'Alger végétaient péniblement, malgré de grands sacrifices, malgré la bonne volonté parfaite et la persévérance de l'administration chargée, sous son autorité, de pourvoir à leur création.

Il essaya d'abord d'un système mixte qui consistait à faire construire des maisons par la main-d'œuvre économique des condamnés militaires, et à y placer des soldats libérés qui, sur l'appel fait dans les corps, avaient demandé à devenir colons. Ces colons restaient placés sous le commandement d'un officier, et étaient assujettis au régime militaire.

L'essai ne réussit pas. Des soldats qui, à l'expiration de leur temps de service, consentent à rester éloignés de leurs familles, ne sont pas en général des cultivateurs. Il fallut trouver des femmes à ces colons ; on en fit venir. Mais des mariages contractés dans ces conditions anormales ne devaient pas prospérer. La paix cessa bientôt d'exister dans les ménages. D'un autre côté, le joug militaire parut lourd à ces nouvelles familles. On pétitionna auprès du gouverneur général, on lui demanda d'être rendu à la vie civile. Le maréchal, avec son grand sens et cette admirable bonne foi qui le portait à modifier ses idées suivant les faits, reconnut que le système était défectueux, et il chargea un auditeur au conseil d'Etat, attaché à son gouvernement, d'aller faire la remise du village de Fouka à M. le comte Guyot, directeur de l'intérieur. Cela se passait

Digitized by Google

en 1843. La petite colonie devint civile, et depuis, par le cours du temps et grâce aux changements qui se sont produits dans son personnel, elle a fini par se créer une situation assez satisfaisante.

C'est, du reste, un fait digne de remarque, et qui prouve, plus que tout ce qu'on pourrait dire en faveur de l'avenir de la colonisation de l'Algérie, qu'il n'est pas un point de la colonie où des habitants, une fois installés, n'aient fini par prendre racine. Ils ont éprouvé des vicissitudes, ils ont souffert, ils ont été décimés par la fièvre, mais le village, le hameau, la ferme s'est fondée, le noyau s'est développé, l'implantation est devenue définitive.

Le maréchal conçut un autre système, ou plutôt, il donna à ses idées sur la colonisation par l'armée leur formule logique et leur extension naturelle. Il choisit dans les corps des militaires ayant encore trois ans de service à faire, les prit, autant que possible, parmi les cultivateurs et les ouvriers exerçant des professions appropriées à cette destination, et les appliqua à la fondation de colonies agricoles. Bien dirigés, de pareils éléments devaient former d'excellents ateliers de colonisation. La colonie de Beni-Mered, citée par M. de Bonnal, fut créée de la sorte. M. de Bonnal trouve qu'elle a coûté cher; mais ce qui réussit, quand il s'agit d'un essai, ne coûte jamais trop cher, et Beni-Mered a parfaitement réussi.

Cependant, il faut reconnaître que la réussite n'a pas eu lieu comme colonie militaire, mais comme colonisation par le travail de l'armée. Les soldats, auxquels étaient destinées les maisons bâties, les terres défrichées par eux pendant qu'ils étaient encore liés au service, n'ont pas tous été aussi séduits par de tels avantages que par l'attrait du pays natal, et plusieurs d'entre eux ont quitté la colonie au moment de leur libération, abandonnant maison et jardin pour retourner là où ils avaient laissé leurs affections. Ce n'est point précisément, en effet, sur le soldat sous les drapeaux que s'exerce le charme de l'Algérie. Apparemment, il ne mange pas de lotus. Mais le travail était fait; des colons véritables ont pris leur place, avec femmes et enfants. Ceux qui restaient ont épousé les filles de ceux qui sont venus; les terres ayant acquis de la valeur, d'autres colons ont bâti à leurs frais sur les emplacements laissés libres dans cette prévision, et ont augmenté la population de ce village. Remis à l'administration civile bientôt après son achèvement, il est devenu, en très peu de temps, un des plus florissants de l'Algérie.

Le maréchal avait atteint son but; car, qu'on ne s'y trompe pas, ce que voulait le gouverneur général, ce n'était pas des colonies militaires à perpétuité. L'exemple des colonies de ce genre, fondées par l'Autriche sur les frontières de la Croatie et dont le duc de Raguse fait un si lugubre tableau, aurait suffi pour lui en

Digitized by Google

faire reconnaître l'impossibilité. Ce qu'il voulait, c'était un moyen de fonder avec promptitude une colonisation solide, capable, d'une part, d'alléger le service de l'armée, de former un boulevard contre l'ennemi, et, de l'autre, d'assurer l'alimentation de cette même armée et de la colonie, quelles que fussent les éventualités de l'avenir. Il ne fut compris ni par le gouvernement, ni par les chambres, et il se retira de cette arène, qu'il avait purgée d'ennemis avec l'épée et qu'il ne lui était pas donné de féconder avec la charrue.

Nous craignons que M. de Bonnal non plus n'ait pas compris le système du maréchal Bugeaud. Il a raison quand il dit que la colonisation réelle est celle qui peuple par la constitution de la famille. Mais quel est donc le système qui n'aurait pas la constitution de la famille pour objet?

Nous croyons, pour notre compte, et nous exposerons plus tard nos idées à ce sujet, nous croyons qu'en ouvrant le pays par des voies de communication rapides et sûres, en l'assainissant et le fécondant par des canaux et des barrages, en mettant à la disposition des colons des espaces propres à la culture, choisis et déterminés par lui, le gouvernement aura assez fait, d'une manière générale, pour la colonisation. Nous croyons que, dans ces conditions, les terres trouveront des acquéreurs et des cultivateurs, et que l'action directe de l'Etat n'aura à s'exercer, sous ce rapport, que sur les points où des circonstances spéciales commanderont d'opérer plus promptement qu'ailleurs. Mais quand ces circonstances se présenteront, c'est le système du maréchal Bugeaud, c'est le système qui a réussi à Beni-Mered, que nous appliquerons sans hésiter.

II. — COLONISATION PAR LES CAPITALISTES.

On se défie des capitalistes en Algérie, par la raison que, jusqu'à présent, on en a vu peu qui aient réussi. Le système des concessions gratuites, en faisant considérer les terres à posséder comme une faveur qu'on ne peut obtenir qu'à force de démarches, de sollicitations et même de protections, n'a pas peu contribué à écarter les vrais capitalistes. M. le général de Lamoricière, commandant de la province d'Oran, conçut le projet de faire accomplir l'ensemble de cette œuvre redoutable par les efforts individuels de grands concessionnaires, auxquels on livrerait, sous le nom de communes, d'immenses espaces à peupler et à faire produire. M. de Lamoricière croyait aux capita-

Digitized by Google

listes ; il avait décidé quelques familles très recommandables à venir se fixer dans la province, et avait été témoin de leurs efforts.

Le projet fut approuvé par ordonnance royale, et un certain nombre de communes comprises dans le territoire limité par Oran à l'ouest, par la mer au nord, par Mostaganem à l'est et par la plaine du Sig au sud, furent mises en adjudication. Autant qu'il nous en souvient, un seul soumissionnaire se présenta, non toutefois pour une commune entière, mais pour une fraction de commune formée d'environ cinq cents hectares de bonne terre, et traversée par la route d'Oran à Mascara. Ce système, qui avait dû séduire bien du monde dans les hautes régions parisiennes, car il était avant tout économique, et l'on pouvait, sous ce rapport, l'opposer avantageusement à celui du maréchal Bugeaud, se trouva, du coup, frappé de discrédit, et il n'en fut plus question.

La manière de voir de l'auteur du Rapport à l'Empereur est tout à fait opposée à ce système. Il pense que la création d'un grand nombre de petits propriétaires par le morcellement du sol, est le moyen le plus efficace de jeter dans ce pays la population qui lui manque ; il ne veut ni grands propriétaires ni manouvriers, il ne veut que des travailleurs cultivant eux-mêmes et pour eux-mêmes ; s'il admet quelques exceptions, c'est en faveur seulement de la propriété moyenne, et à condition qu'elle sera en dehors des territoires affectés aux villages.

Ce système est trop absolu ; la vérité n'est pas dans ces théories exclusives. Sans doute, il faut avant tout à l'Algérie une population nombreuse ; mais, pour l'obtenir, il faut créer dans ce pays les conditions d'existence sociale les plus favorables à son établissement. Or, ce n'est pas dans cette sorte de loi agraire, dans ce nivellement général que nous voyons ces conditions. La société qui, en définitive, est plus ou moins l'image de la nature, se compose d'éléments divers. Un seul ne suffirait pas à son existence. La petite, la moyenne, la grande propriété doivent coexister ; elles s'aident mutuellement. La première fournit des bras ; la seconde fait travailler, répand les lumières, imprime une direction pratique ; la troisième fournit des capitaux, fait des essais, exécute de grands travaux. Réduit à la petite propriété, que la loi de succession émiette à chaque génération, le petit colon ne pourra employer utilement les journées que le soin de sa terre ne réclamera pas. Il vivra péniblement, misérablement, car l'espace de terre que l'on cultive ne fournit pas tout ce qui est nécessaire à la vie ; il faut que le travail directement rétribué y supplée, surtout dans un pays nouveau, où tant de mécomptes attendent le colon. Ces journées non employées, comment les passera-t-il ? L'oisiveté le gagnera, le cabaret deviendra son passe-

Digitized by Google

temps. Entouré d'égaux, il ne recevra de personne des exemples propres à l'améliorer, à élever son esprit, à élargir le cercle de ses idées. Que serait une société où personne n'ayant le loisir de l'étude, des voyages, des distractions du monde, chacun resterait individuellement *penché sur son œuvre*, sans avoir rien à attendre des autres ? Cette société n'en serait pas une, ce serait la négation de la société.

Est-ce là ce qu'on a voulu? Non, sans doute. Mais voilà où conduisent les principes trop absolus. M. de Bonnal a raison dans une certaine mesure, et s'il fallait de toute nécessité choisir entre les bras et les capitaux, sans doute mieux vaudraient les premiers que les seconds; mais la question ne doit pas se poser entre ces termes extrêmes : il faut des capitaux et des bras en même temps, non pas séparés mais unis; l'administration bien conseillée doit faire de la place aux uns et aux autres.

III. — COLONISATION CIVILE PRATIQUE.

En 1841, M. le comte Guyot, directeur de l'intérieur, proposa au gouverneur général un système de colonisation qui fut adopté. Ce système consistait dans la création successive de villages formant des zônes concentriques autour des villes les plus importantes, et placés, autant que possible, au point d'intersection des principales voies de communication. On devait commencer par la zône la plus rapprochée de chaque centre, de manière à procéder du connu à l'inconnu, et à s'étendre en rayonnant. On mettait à la disposition de chaque colon agréé comme concessionnaire, et qui avait dû, pour cela, justifier de quelques ressources, les moyens de construire une habitation dans l'enceinte du village, et environ dix hectares de terre sur le territoire assigné à la petite colonie.

Les commencements furent pénibles. Les colons qui se présentaient étaient rarement de vrais cultivateurs; ils trompaient l'administration sur leurs ressources; une fois placés, ils assiégeaient les bureaux de réclamations, de doléances; c'était une fourmilière de demandeurs insatiables, comptant sur l'Etat et non sur eux-mêmes; ils travaillaient peu et perdaient leur temps en allées et venues. Au milieu de ces tiraillements, la foi persévérante du directeur de l'intérieur ne se démentait pas. Il poursuivait l'application de son système sans s'émouvoir des plaintes des uns, des protestations des autres, de l'incrédulité d'un grand nombre. Pour lui, la colonisation

Digitized by Google

était une bataille à gagner, et il s'avançait sans compter les morts et les blessés.

Dans une certaine mesure, les faits lui ont donné raison ; cette colonisation n'a pas tenu toutes ses promesses ; mais le résultat a prouvé que c'était la seule qui, dans l'état où se trouvait alors l'Algérie, surtout avec l'opposition que les Chambres, et, par suite, le gouvernement, faisaient au système propre du maréchal Bugeaud, pût créer un commencement de peuplement agricole. Au reste, ce système a survécu ; il s'applique encore aujourd'hui. Tout en faisant des ventes de terre, et en favorisant le placement des colons, sur tous les points où ils peuvent prospérer, l'administration continue à fonder directement des villages à peu près dans les conditions primitives.

Nous pensons qu'il en sera quelque temps encore ainsi, sauf les modifications que la valeur de plus en plus reconnue des terres de l'Algérie, la facilité des communications, la tranquillité du pays, doivent faire introduire dans la manière de procéder. Dans le principe, il fallait tout faire, et, ce qui aurait le mieux valu, ç'aurait été d'appliquer résolument et complétement le système du maréchal Bugeaud ; plus tard, on a pu se borner à faire moins, et bientôt il suffira d'encourager. Continuer purement et simplement le mode d'opérer de 1841 à 1846, ce serait ne pas tenir compte des faits. Ce serait même dépasser le but des auteurs du système qui, assurément, n'ont jamais prétendu que l'Algérie dût être colonisée tout entière au moyen de villages administratifs : aucune administration et aucun budget n'y suffiraient.

L'auteur du rapport expose ce système en entrant dans des détails qui prouvent qu'il l'a compris et pratiqué. Seulement M. de Bonnal, il nous le dit lui-même, a quitté l'Algérie en 1846 ; il y a bien des faits qu'il ne connaît pas et qui modifieraient son opinion sur la nécessité d'en continuer l'application avec les mêmes bases. Son esprit, juste et d'allure indépendante, n'accepte cependant pas aveuglément tout ce qui s'est fait en vertu du système qu'il préconise. Ainsi, il fait observer, avec raison, que les colons ont été trop excités à construire, au détriment de la culture qui, seule, produit et nourrit, et qui, dans un ordre rationnel, doit précéder les installations définitives. Il n'est, du reste, pas plus dans sa pensée que dans la nôtre de reprocher exclusivement ce tort à l'administration. C'était un peu celui de tout le monde. Le public jugeait en général les progrès de la colonisation d'après l'aspect des villages bâtis, plutôt que d'après les champs défrichés, et, comme on faisait un spécimen, on était bien aise qu'il flattât les yeux par l'aspect sous lequel on l'envisageait.

Digitized by Google

IV. — COLONISATION GÉNÉRALE.

M. de Bonnal donne le titre de *Colonisation générale* à nos idées sur cette matière. Voici comment il les expose :

« M. Mercier-Lacombe repousse tout système et n'admet que des principes. « Il en est, dit-il, de la colonisation comme des autres » grandes choses qui ne s'accomplissent que par le concours d'une » foule de circonstances.

» Systématiser, c'est rétrécir. Les faits généraux ne s'arrangent » pas du lit de Procuste d'un système.

» Mais, si je n'ai pas de système, j'ai des principes, ceux que » j'applique à la colonisation de l'Algérie sont les suivants :

» La colonisation, en Afrique, est avant tout une question de tra- » vaux publics. Aujourd'hui que la condition première de l'opéra- » tion, la sécurité, est obtenue, ouvrir des routes qui mettent la terre » à la portée des colons, doit être l'objet essentiel des préoccupa- » tions de l'administration, et le meilleur emploi de ses ressources.

» Les indigènes doivent être resserrés. Le gouvernement doit faci- » liter le placement des colons en rendant disponibles les espaces » actuellement détenus sans utilité par les Arabes. Le moyen pratique » et pacifique, c'est la constitution de la propriété individuelle parmi » les indigènes. Mille hectares de terre possédés, à titre plus ou » moins précaire, par une tribu de dix tentes, peuvent constituer dix » propriétés individuelles très satisfaisantes pour les dix familles, et » laisser cinq à six cents hectares à la disposition de l'Etat, qui les » vendra aux colons.

» La vente des terres est encore un de mes principes. J'ai rompu » bien des lances sans pouvoir la faire adopter ; cependant, on y » viendra.

» Enfin, l'Etat ne doit pas coloniser directement, mais créer les » conditions nécessaires à la colonisation.

» Tels sont mes principes généraux. Je ne repousse rien, je n'ad- » mets rien d'une manière absolue. Ainsi, sur tel point où il y a inté- » rêt à créer promptement un centre de population, pour dominer » le pays ou obtenir les produits nécessaires à un camp, à un poste » voisin, ou pour tout autre motif, je conçois qu'on puisse très utile- » ment fonder directement un village de colons, soit militaire, soit » civil.

» Dans le premier cas, on les prendrait parmi les hommes ayant » encore deux ou trois ans de service à faire. A l'expiration de leur

Digitized by Google

» congé, ils resteraient ou partiraient, peu importe; leur travail de » transformation serait acquis, et là est le point essentiel.

» Quoique les capitalistes ou prétendus tels n'aient pas généralement fait merveille, j'admets que, dans la vente des terres, on doit » faire quelques grands lots pour être aliénés en bloc, avec des garanties pécuniaires notables. »

» Comme M. Mercier-Lacombe, ajoute l'auteur, nous repoussons tout système, et l'esprit de système. Au point de vue social et politique, dans la sphère des sciences comme dans celle des arts, le propre de tout système est de vicier les lois naturelles, de contrecarrer les faits, de rétrécir le génie, l'esprit, le caractère. »

Nous avons vu précédemment que M. de Bonnal, qui repousse la colonisation militaire et la colonisation par les capitalistes, qui s'oppose à la vente des terres, qui ne veut pas de grands concessionnaires et n'admet les concessions moyennes qu'en dehors des centres de population, qui, en un mot, rejette tout, excepté les petits concessionnaires placés, logés, organisés et subventionnés par l'Etat, n'est pas, dans l'application, aussi ennemi de l'esprit de système qu'il veut bien le dire. Comment expliquer cette contradiction? Le voici : M. de Bonnal nous paraît être un esprit spéculatif. Tant qu'il demeure dans la sphère des principes, il voit juste et dégage, avec une logique rigoureuse, les conséquences de ses prémisses; mais il est moins à l'aise avec les faits qu'avec les idées; sur ce terrain, il ne domine pas son sujet, il subit l'influence de ses premières impressions. Dès son début dans l'administration pratique, il aura été pris dans le réseau des villages administratifs, et il ne veut plus rien voir au delà. Mais qu'on fasse rayonner à ses yeux la splendeur d'un principe, il se retrouve, et oublie sa théorie exclusive.

Nous avons dit que la colonisation était, avant tout, une question de travaux publics. Comment s'opère la conquête définitive et sans retour? Comment se crée l'intérêt agricole? Comment se développe le commerce? — Par les voies de communication.

Les Etats-Unis possèdent presque autant de chemins de fer que le vieux monde tout entier. Ils ont les plus grands fleuves, les plus nombreux canaux, les moyens de transport de toute sorte les plus multipliés. Chez eux, les grands travaux destinés à faciliter le parcours du pays, n'attendent pas la population, ils la précèdent. Aussi, à peine ces voies sont-elles ouvertes, que les villes se créent comme par enchantement, les champs se défrichent, l'exploitation du sol marche à pas de géant. Chicago, sur le lac Michigan, n'existait pas en 1836; c'est aujourd'hui une ville de cent mille habitants et une des premières places du monde pour le commerce des grains et farines et du lard. Comment ce résultat, qui fait rêver, a-t-il été obtenu?

Digitized by Google

Par les voies de communication. Six chemins de fer rayonnent autour de Chicago, et le Michigan, l'Ontario et le fleuve St-Laurent lui ouvrent la navigation de toutes les mers.

Les voies de communication sont le nerf de la colonisation. Elles sont bien plus indispensables à un pays qui se crée qu'à un Etat déjà formé ; le premier a tout à transporter ; il faut qu'il soit constamment en communication avec le dehors, sous peine de périr ; le second vit de lui-même et peut à la rigueur se passer des autres. Et non-seulement il faut à un pays qui se colonise, des routes ordinaires, mais plus obligatoirement encore qu'à un autre, des chemins de fer. Les points intermédiaires du parcours n'offrant pas toujours de ressources pour les relais, la subsistance, etc., il faut pouvoir franchir l'espace sans le secours des lieux intermédiaires et arriver d'un point à un autre avec l'indépendance de la vapeur.

Si cette idée avait prévalu depuis treize ou quatorze ans que la conquête est achevée, si, sur les centaines de millions que l'Algérie a coûtés depuis cette époque, on avait fait une plus large part aux voies de communication, la colonie serait déjà à l'état de production sérieuse.

La propriété individuelle n'existe que comme exception chez les Arabes proprement dits. Les tribus possèdent d'immenses étendues de terrain, dont quelques rares lambeaux sont cultivés. Le reste, couvert de broussailles et de mauvaises herbes, est parcouru par les troupeaux qui disputent aux épines le produit d'une terre en général fertile, mais que l'abandon rend improductive. Tel est le résultat de la possession collective du sol et du vassalisme des fellahs. Constituer la propriété individuelle chez l'indigène est donc une des conditions essentielles de la colonisation. La moitié des terres possédées aujourd'hui par les tribus sera plus que suffisante pour désintéresser les familles, doter les chefs et constituer des communaux considérables. Le surplus sera divisé en lots et vendu au fur et à mesure que tel ou tel territoire devra être livré à la colonisation; l'Arabe, devenu propriétaire, se fixera au sol, produira davantage, plantera des arbres, construira des demeures fixes, se créera de nouveaux besoins, consommera une plus grande quantité de nos produits, et, par l'indépendance que donne la propriété, il échappera naturellement à la domination traditionnelle des familles puissantes du pays qui l'exploitent, pour rentrer exclusivement sous notre autorité tutélaire.

Quant à la vente des terres, l'opinion soutenue depuis longtemps par de bons esprits, et notamment par M. le maréchal Pélissier, par M. le maréchal Randon, et par le conseil de gouvernement, a fini par prévaloir. Aujourd'hui, le gouvernement fait vendre les terres

Digitized by Google

par lots divers, calculés assez largement pour que les plus restreints suffisent à une famille nombreuse.

M. de Bonnal préfère les concessions gratuites. Dans sa préoccupation exclusive en faveur des petits propriétaires, il craint que l'obligation de payer un prix d'achat, quelque minime qu'il soit, n'écarte un grand nombre de colons. Nous pensons qu'il en sera ainsi; mais, loin d'y voir un inconvénient, nous y trouvons un avantage. Rien ne peut être plus heureux pour la colonie que ce moyen infaillible de reconnaître les colons ayant quelques ressources de ceux qui n'en ont pas. Sans ce contrôle, on est constamment trompé, comme l'expérience de quinze ans l'a assez prouvé, et on livre à des concessionnaires, qui n'en tirent qu'un parti médiocre ou nul, des terres qui, placées en bonnes mains, auraient donné l'élan à la production. Ce qu'on donne est déprécié par cela même qu'on le donne, et l'on fait ainsi à toute une colonie une réputation de non-valeur qui en éloigne les gens véritablement capables de la faire prospérer.

Ainsi donc, d'une manière générale et sauf les exceptions que peut motiver telle ou telle circonstance spéciale, nous sommes formellement opposé aux concessions gratuites de terres, et nous félicitons le gouvernement d'avoir modifié enfin ses idées dans ce sens. Au reste, l'expérience lui a déjà prouvé qu'il était dans le vrai. Les terres mises en vente récemment dans l'est du territoire d'Alger et dans la plaine de l'Habra, ont trouvé facilement des acquéreurs et ont atteint des prix avantageux.

C'est par les particuliers que l'Afrique doit être colonisée. Cette grande opération est l'affaire de tout le monde. En cela, comme en toute chose où l'Etat peut être suppléé, il doit créer les conditions nécessaires pour qu'on fasse, mais ne pas faire lui-même. Exécuter des lignes de chemins de fer serait assurément une opération plus facile pour l'Etat que celle de la colonisation, l'œuvre la plus complexe et la plus individuelle qu'il soit possible de concevoir; et cependant, le gouvernement a justement renoncé à construire ces voies de communication; il en a laissé le soin à l'association des particuliers qui a fait merveille.

L'auteur prétend qu'avec ce raisonnement on fait de l'Algérie une question d'économie politique, au lieu d'une question de peuplement et de salut public. Nous croyons qu'il y a là un malentendu. Si l'on reconnaît qu'au point de vue politique, c'est-à-dire d'une production rémunératrice du travail et du capital, il ne faut pas trop compter sur la colonisation par l'Etat, on admettra forcément que la colonisation directe par l'Etat est, par cela même, condamnée. En effet, on ne produit pas autrement que par le peu-

Digitized by Google

plement; si l'on produit, c'est que la population agricole nécessaire à cette fin s'est établie sur le sol; si l'on produit avantageusement, la question est résolue.

Mais M. de Bonnal envisage cette question à un autre point de vue. L'Algérie ne serait pas seulement destinée à produire dans les conditions ordinaires, c'est-à-dire au moyen de propriétaires, de fermiers, de capitalistes, de journaliers; elle aurait un rôle politique, celui de rendre propriétaires une foule de prolétaires, qui sont quelquefois un embarras pour la société. Nous ne nions pas que ce côté de la question n'ait de l'intérêt, mais nous ne saurions l'admettre avec ce caractère absolu. Que l'Algérie vienne en aide au Code civil, puissamment aidé déjà par les conditions économiques actuelles, pour faire passer la propriété de la terre entre les mains de ceux qui la cultivent et pour multiplier ainsi le nombre des propriétaires, nous y voyons un motif de sécurité pour l'avenir et nous admettons que la colonie contribue à y pourvoir. Mais, avant tout, il faut que la colonisation réussisse, et ce serait augmenter les difficultés, déjà bien grandes, de ses débuts, que d'ériger une pareille théorie en système. Les colonies agricoles de 1848 et 1849 en ont été une application commandée par les circonstances, dont les résultats n'ont été favorables ni à la colonisation, ni aux colons, ni au trésor.

M. de Bonnal ne mentionne pas cet essai, qui probablement a eu lieu après son départ d'Alger et dont il n'a pas suivi l'application. C'était bien là de la colonisation par l'Etat : « Gratuité des concessions pour tous; appel aux masses; appel aux bras; prime au travail; constitution d'autant de petits propriétaires qu'il était établi de colons; construction des villages par voie d'adjudication; défrichement de quelques hectares sur chaque lot.... » Le programme tout entier de l'auteur s'y trouvait réalisé d'avance; mieux que cela: rations de vivres de campagne et sou de poche avaient été ajoutés au programme. Nous avons vu commencer ces colonies, nous avons uni nos efforts à ceux qui ont été faits avec une sollicitude sans exemple pour essayer de les faire vivre, et, plus tard, pour les tirer de la léthargie où elles n'ont pas tardé à tomber... Hélas! nous pourrions dire que nous les avons vues finir, car elles n'ont connu une sorte d'existence propre que le jour où de nouveaux éléments sont venus y introduire la spontanéité, la volonté, quelques notions pratiques, la vie agricole et libre enfin. Ceux des anciens colons qui ont résisté, et qui vivent aujourd'hui de leurs concessions, sont des hommes de courage et de persévérance; ils ont vraiment accompli une rude tâche. Et cependant, que de dépenses! Avec ce qu'ont coûté ces pauvres villages, on aurait exécuté un chemin de fer d'Alger à Oran,

Digitized by Google

V. — ADMINISTRATION.

Le mémoire de M. de Bonnal se termine par un chapitre consacré à l'organisation de l'administration. Ce point est essentiel. D'une bonne organisation administrative et financière de l'Algérie dépend la colonisation et tout le reste. Jusqu'à présent, les organisations ont tâtonné. Il ne pouvait guère en être autrement ; la question de domination absorbait l'autorité supérieure locale, et les tiraillements du pouvoir à Paris, les événements politiques ne donnaient au gouvernement ni le temps ni la liberté d'action nécessaires pour asseoir ses idées, et ériger dans la colonie un ordre de choses rationnel dans toutes ses parties.

Les circonstances ont changé. La domination est un fait accompli, et le pouvoir a retrouvé son assiette depuis le 2 décembre 1851. Le moment est donc venu de mettre la main à l'œuvre capitale que réclame impérieusement l'avenir de l'Algérie. Attendre plus longtemps serait prolonger un état de langueur qui n'est pas la mort, mais qui n'est pas la vie, qui paralyse l'expansion des forces vives de ce beau pays, et qui finirait par faire douter de la puissance colonisatrice de la France.

Une personne, dont M. de Bonnal mentionne les idées, et pour laquelle il exprime en termes obligeants une vive sympathie, ayant été admise à l'honneur d'entretenir Sa Majesté l'Empereur Napoléon III des intérêts de l'Algérie, s'exprima à peu près ainsi :

« Ce qu'il faut avant tout à l'Algérie, c'est un budget qui lui soit propre. Les départements ont leur budget ; les plus humbles communes en ont un ; l'Algérie n'en a pas ; elle vit de subventions, et, en quelque sorte, de largesses ; elle ne possède pas de ressources à elle. L'État lui octroie ses moyens d'existence, *il l'entretient*. Au lieu de se former à l'économie, à la bonne administration de revenus qu'elle chercherait à augmenter pour profiter de leur accroissement, l'Algérie dépense... et tend la main. »

A nos yeux, l'article fondamental d'une bonne organisation de la colonie doit donc être sa constitution financière.

Notre travail de 1850, cité par M. de Bonnal, contient un exposé complet des motifs d'une organisation fondée sur ces bases et étudiée à un point de vue pratique.

Nous voudrions que le gouverneur général, qui n'est aujourd'hui qu'un général en chef, devînt un grand préfet. En même temps que nous fortifierions l'action de ce haut fonctionnaire sur les services

Digitized by Google

civils, nous le placerions sous la direction de tous les ministres, chacun en ce qui concerne ses attributions. L'extrait suivant suffira pour faire apprécier l'économie de ce projet :

... « Réserver l'avenir en assurant le présent, tel doit être le but à réaliser. Il faut donc éviter la création de fonctions nouvelles, inconnues à la métropole, qui tendraient à maintenir indéfiniment ce pays dans l'exception.

» Un ministère spécial, par exemple, même en admettant la possibilité de concilier son action avec celle du ministère de la guerre, ou, chose non moins difficile, de diviser l'armée pour lui en confier une partie, un ministère spécial serait contraire à notre but d'assimilation, en consacrant à toujours un état de choses anormal.

» Une direction générale centralisant tous les services, ce qui n'est guère autre chose qu'un ministère spécial déguisé, aurait le même inconvénient. Un comité consultatif, conseil d'Etat au petit pied, en enlevant au vrai conseil d'Etat la connaissance des affaires de l'Algérie, tendrait aussi à constituer l'exception; enfin, il n'est pas jusqu'au titre de ministère de la guerre et de l'Algérie qui ne consacrât la permanence d'une situation exceptionnelle.

» D'un autre côté, la centralisation des affaires entre les mains d'un seul service, à Paris, aurait pour résultat d'accroître d'une manière exagérée l'importance déjà trop grande des bureaux, de reporter à l'examen d'employés secondaires des questions pour l'étude desquelles l'expérience d'hommes spéciaux d'une capacité éprouvée est souvent indispensable.

» Alger, point central, autour duquel l'Algérie forme l'éventail, est admirablement situé pour servir de siége au gouvernement de ce pays. Se priver de cet avantage, c'est méconnaître les nécessités d'un pays nouveau, où la conquête s'achève à peine, c'est oublier la position géographique de l'Algérie, c'est négliger de tenir compte des éventualités de l'avenir qui peuvent intercepter les communications avec la métropole, et, pour un temps donné, livrer l'Algérie à elle-même.

» L'Algérie est aux portes de la France, sa conservation, son développement, sa fertilisation intéressent la France au même titre que si elle faisait partie intégrante du sol français ; elle doit donc devenir France, comme la Corse, l'Alsace, la Bretagne le sont devenues. Mais l'Algérie vient de naître à la vie européenne ; sa population guerrière, soumise d'hier, est de trois millions d'habitants tenant au sol, alors que sa population européenne, désagrégée et en partie parasite, ne s'élève pas à plus de cent vingt mille [1] ; la mer

[1] Ce chiffre est celui de 1850. La population européenne de l'Algérie est aujourd'hui de 172,000 âmes.

Digitized by Google

d'un côté, le désert de l'autre; des populations hostiles à l'est et à l'ouest; une société qui commence et dont les besoins généraux viennent constamment aboutir à un point commun; la nécessité de l'unité dans un pays qui, dans son immensité, est essentiellement un.. Toutes ces circonstances réclament pour l'Algérie un gouvernement centralisateur. Or, ce gouvernement où sera-t-il placé, sinon au milieu des faits et des intérêts, au centre, au cœur même du pays ?

» Mais comment faire la part, d'un côté, au progrès et de l'autre à l'autorité ? Comment concilier l'assimilation de l'administration avec la concentration des pouvoirs, la diversité avec l'unité ?

» Au moyen d'une combinaison bien simple, puisqu'elle n'est qu'une meilleure disposition de l'état de choses actuel : par la répartition de tous les services entre les divers ministères, le gouvernement général servant d'intermédiaire à tous.

» Rattacher chaque service au ministère compétent, c'est assimiler; admettre le gouverneur général comme intermédiaire obligé entre chaque service et le département ministériel dont il dépend, c'est maintenir l'unité, l'autorité.

» Chaque ministre sera ainsi amené à s'occuper de l'Algérie, à introduire dans l'administration de ce pays les règles tutélaires de la métropole, à fondre ses intérêts avec ceux de la France; mais, en même temps, le gouverneur général centralisera sur les lieux les diverses branches de l'administration générale, les fera converger vers l'intérêt commun et leur servira de tempérament et de lien, jusqu'à ce que le développement progressif de la colonisation, la fusion de la solidarité des intérêts des deux races aient rendu possible une assimilation complète. »

M. de Bonnal ajoute : « Cet exposé est suivi d'un projet de loi constitutif de l'administration algérienne; cette organisation est simple, claire, facile, fortement rivée; les attributions sont nettes, parfaitement distinctes, bien définies. Elle dénonce non-seulement un administrateur, mais un administrateur local. Et nul fonctionnaire, quelque habile qu'il soit, ne saura jamais les vrais intérêts de nos possessions d'Afrique s'il n'a administré en Algérie[1]. »

Dans les observations par lesquelles M. de Bonnal termine son Mémoire, l'auteur insiste judicieusement sur la nécessité de constituer en Algérie une autorité réelle au lieu du reflet d'une autorité bureaucratique. M. de Bonnal est là complètement dans le vrai, et sa logique vigoureuse, son style animé s'en ressentent.

Nous le proclamons comme lui, avec une conviction puisée dans

[1] La rédaction de ce projet de loi avait été confiée à la plume exercée de M. de Toustain du Manoir.

Digitized by Google

l'expérience : quel que soit le mérite des administrateurs qui, d'une division du ministère de la guerre, régissent souverainement l'Algérie (et nous sommes le premier à apprécier les qualités qui distinguent l'honorable général qui dirige les affaires civiles de la colonie); quel que soit leur dévouement, ils ne peuvent donner à ce pays l'impulsion nécessaire à son développement. Et ce n'est pas là une opinion qui nous soit personnelle ; c'était celle du maréchal Bugeaud. Que de fois n'avons-nous pas entendu cet homme éminent déplorer la situation qui lui était faite au point de vue administratif! Lui qui pouvait faire mouvoir cent mille hommes, il n'avait pas l'autorité d'un préfet. Il s'usait à la peine, et la correspondance autocratique des bureaux de Paris lui donnait plus de mal qu'Abd-el-Kader à vaincre et l'Algérie à soumettre.

Les hommes les plus distingués, et nous pouvons citer M. le maréchal Pélissier, dont le nom arrive à propos après celui du maréchal Bugeaud, n'ont pas vu autrement la question. Tous ont reconnu qu'il fallait que l'autorité fût là où sont les difficultés. Cela paraît élémentaire. Un esprit auguste, qu'on retrouve partout où il y a une grande vérité pratique à proclamer, n'a-t-il pas dit que si l'on pouvait gouverner de loin, on ne pouvait administrer que de près? Aussi est-il permis d'espérer qu'après que les difficultés extérieures de la situation actuelle auront été aplanies, la volonté souveraine qui a donné à la France le décret de décentralisation saura donner à l'Algérie l'organisation qui lui convient.

G. Mercier-Lacombe.

Digitized by Google

LES

GRECS MODERNES

I

Dans les derniers jours du mois d'avril 1852, nous étions à Sparte. Après avoir livré aux chiens inhospitaliers le combat indispensable qui se renouvelle à chaque village, nous pûmes faire notre entrée triomphale dans la ville de Léonidas et de Cléomène. Notre imagination était pleine de souvenirs antiques. Malgré les nombreux mécomptes qui doivent prémunir le voyageur contre ses illusions, une terre, consacrée par l'histoire et par la poésie, ne perd jamais tout son prestige. Le matin, nous avions déjeuné à l'ombre d'un pont antique, sur les bords de l'Eurotas, qui a toujours ses lauriers roses; devant nos yeux, le Taygète élevait sa tête encore couverte de neige, et la plaine déserte se peuplait pour nous de dieux et de héros! Nous aurions volontiers appelé trois fois Léonidas, si nous ne nous étions souvenu à temps qu'il avait refusé de répondre à M. de Chateaubriand, et je me serais moi-même assez aisément pris pour un ancien quand je demandai à mon guide : Est-ce là Sparte? Il fallut, une fois de plus, oublier Homère et Plutarque à la vue de quelques maisons blanches, assez régulièrement bâties, d'ailleurs, sur une petite éminence, et dont l'aspect riant rappelait les plus jolis villages du midi de la France. La nouvelle Sparte n'a pas plus

Digitized by Google

de vingt années. Les Grecs, par un sentiment patriotique qu'il serait injuste de blâmer trop sévèrement, ont voulu, là comme partout, fonder la nouvelle ville sur l'emplacement de l'ancienne. Ils ont donc peu à peu abandonné Mistra, la vieille forteresse du moyen âge bâtie par les compagnons de Ville-Hardouin, sur une colline adossée au Taygète, et sont descendus dans la plaine. Seulement, tant que la transmigration ne sera pas achevée, le pays en souffrira; Mistra n'existe plus et Sparte n'est pas encore. Pourtant la nouvelle ville a déjà plusieurs centaines d'habitants, une église et une auberge. C'est là que nous allâmes descendre, et l'aubergiste, après nous avoir installés dans une grande chambre où il y avait une table et deux chaises, nous promit de nous apprêter un bon repas, si nous voulions lui donner de l'argent et des provisions. En Grèce, comme en Espagne, le voyageur est tenu d'apporter avec lui, non-seulement son lit, mais ses vivres et sa batterie de cuisine. L'aubergiste consent à lui fournir une chambre et du feu. Les provisions que nous avions emportées d'Athènes étaient épuisées; nous dûmes les renouveler. Heureusement l'occasion était favorable. Nous étions arrivés la veille de Pâques; ce jour-là les Grecs, qui ont observé rigoureusement un carême auprès duquel le nôtre paraîtrait un véritable carnaval, cherchent à se consoler d'avoir vécu cinquante jours de légumes cuits dans l'eau; il n'est pas de famille si pauvre qu'elle n'achète un agneau. Devant chaque porte pendaient des peaux saignantes, des chairs fraîchement découpées. Après avoir acheté un agneau, nous nous rendîmes chez un *bacchal*. Le bacchal c'est l'épicier, mais l'épicier de village, vendant de tout, des clous, des sabots, du papier, des plumes, du tabac et de l'eau-de-vie. En Grèce, le bacchal est l'homme heureux par excellence. Demandez à un domestique à Athènes quel est le but de son ambition; s'il n'est député et ministre, il sera bacchal. Trônant tranquillement derrière son comptoir, le bacchal ne se contente pas, comme le marchand français, de rançonner ses pratiques; il les interroge, leur arrache leurs secrets, leur apprend les nouvelles; il est le journal des pauvres, l'homme politique de la rue. C'est chez lui que les grands événements sont annoncés, expliqués, travestis; il réunit les deux occupations les plus chères à un Grec, le commerce et la conversation; seulement il débite souvent plus de mensonges en un jour que de marchandises en une année.

A notre entrée dans la boutique, nous y trouvâmes une nombreuse compagnie qui nous avait précédés et nous attendait avec impatience. A peine, en effet, avions-nous ouvert la bouche, que nous fûmes assaillis par mille demandes : Où en était la question des lieux saints? Combien de vaisseaux français y avait-il au Pirée?

Digitized by Google

La flotte anglaise avait-elle péri dans une tempête? Etait-il vrai que le sultan était détrôné? A combien de lieues les Russes étaient-ils encore de Constantinople, et qu'attendait le roi Othon pour entrer en Turquie et proclamer l'empire de Byzance? Nous satisfîmes comme nous pûmes à ces demandes, qui n'étaient pas nouvelles pour nous, car elles se représentaient à chaque journée de voyage avec la même vivacité, comme si la Grèce entière avait alors obéi à un mot d'ordre; mais, après nos réponses, la curiosité n'était pas épuisée.

Le bacchal et ses amis eurent alors recours à un de ces récits merveilleux, comme il en courait tant à cette époque. Un jour, c'était un capitaine de navire, arrivé en vingt-quatre heures de la mer Noire, et qui décrivait un combat naval auquel il avait assisté de loin. On reconnut le lendemain qu'il était resté quinze jours en mer; la bataille n'avait eu lieu que dans son imagination. Une autre fois, deux bombes, lancées d'Odessa sur les flottes alliées, les avaient anéanties, et un Grec, employé à bord de *la Ville-de-Paris*, avait seul échappé pour raconter ce désastre. La crédulité du peuple se plaît à ces récits extraordinaires, contre lesquels on ne s'est pas toujours tenu en garde dans les rangs les plus élevés. C'est ainsi que j'ai vu la cour entière célébrer au théâtre la chute de Prévesa[1], et le lendemain le peuple saluer de ses félicitations le roi, seul détrompé par le ministre de France. Pendant mon séjour à Athènes, j'ai appris cinquante-six fois la prise de Silistrie par les Russes.

En rentrant à l'auberge, nous trouvâmes notre dîner prêt et la table servie; il y avait deux assiettes et un verre pour chacun; c'était magnifique. Une tête d'agneau, quelques figues sèches et du vin raisiné feraient partout ailleurs un assez maigre repas; à Sparte, dans la patrie classique du brouet noir, c'eût été un crime que de se plaindre. Nous ne pouvions cependant nous empêcher de soupirer en songeant à la magnifique hospitalité qu'offrirent à Télémaque Ménélas et la belle Hélène. Mais nous eûmes bientôt plus sérieusement raison de porter envie au fils d'Ulysse. Homère savait mal la géographie du Péloponèse. J'en suis fâché pour le savant allemand qui a composé un ouvrage en deux volumes, afin de prouver, par l'examen de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, qu'Homère était né dans le Péloponèse. Quand Télémaque se rend de Pylos à Sparte, il traverse le Taygète sur un char attelé de deux chevaux. Malheureusement, la Langada du Taygète ne donne passage qu'à un étroit sentier, à peine praticable aux pieds des mulets; les chevaux doivent faire un long détour et remonter

[1] Ville forte occupée par les Turcs sur la frontière de l'Epire.

Digitized by Google

jusqu'à Léondari pour redescendre dans les plaines de la Messénie. Désirant traverser le Taygète, nous dûmes nous séparer de nos chevaux, qui partirent emportant nos bagages et, par conséquent, notre lit. Il nous fallut, bon gré, mal gré, coucher par terre, enveloppés dans nos manteaux. Mais nous étions à Sparte, et ce nom répondait à toutes les plaintes. Il faut bien faire quelques sacrifices à la couleur locale.

La simplicité de notre couche avait, d'ailleurs, un avantage. Nous eûmes moins de peine à nous lever pour nous rendre à l'église, à l'heure même où commençait la fête de Pâques. Il était onze heures du soir. Deux lampes mal allumées éclairaient à peine l'intérieur de l'église, occupée par les hommes, tandis que, selon les anciens usages de la religion grecque, les femmes se tenaient dans des tribunes qui leur étaient exclusivement réservées. L'archevêque était assis sur son siége épiscopal, et deux prêtres, d'un rang inférieur, officiaient devant l'autel, dont la vue est dérobée aux assistants par un long voile. A l'heure de minuit, l'archevêque écarta le voile qui cachait l'autel, et, tenant à la main deux flambeaux allumés, s'écria : « Le Christ est ressuscité. » Aussitôt des cris de joie retentirent de tous les côtés; les chrétiens les plus voisins de l'archevêque allumèrent leurs cierges aux siens, et, en moins d'une minute, l'église fut illuminée. En même temps, on entendait, aux portes mêmes de l'église, des explosions de pétards et des coups de fusil tirés pour célébrer la résurrection du Christ. Ce dernier mode de réjouissance a toujours été cher aux Grecs; seulement, comme les fusils sont toujours chargés à balles, il est souvent arrivé que, dans l'excès de sa dévotion, un fidèle chrétien n'apercevait pas qu'un de ses ennemis ou de ses créanciers passait près de lui, et le tuait par piété. Aussi le gouvernement essaie-t-il de supprimer les coups de fusil; il y a presque réussi à Athènes, mais, dans les provinces, l'usage est plus fort que la loi. Nous fûmes bientôt chassés de l'église par les chants nasillards du clergé grec qui, s'il est resté fidèle aux traditions nationales, m'empêche de beaucoup regretter que nous ayons perdu l'ancienne musique grecque. D'ailleurs, le carême était fini, et les Grecs retournaient chez eux en grande hâte pour aller manger. Manger, et surtout manger de la viande, c'est la grande affaire du jour. On prétend même que quelques impatients n'attendent pas la sortie de l'église; dès que la résurrection du Christ est annoncée, ils s'empressent de dévorer quelque morceau de viande apporté tout exprès. Sur la porte de l'église, les Grecs se souhaitèrent la fête de Pâques. « Le Christ est ressuscité, » dit celui qui parle le premier. « C'est vrai, » répond celui à qui l'on s'adresse, et l'on s'embrasse. Ce jour-

Digitized by Google

là, toutes les querelles sont assoupies, toutes les haines suspendues; si l'on rencontre son plus cruel ennemi, on est obligé de l'embrasser, mais on garde toujours le droit de le tuer le lendemain.

La journée entière est consacrée aux repas et aux visites. Cette dernière distraction est encore très goûtée en Grèce. Il existe à Athènes un journal (Η Φημη, *La Renommée*), qui n'a pas d'autre objet que de publier tous les jours le nom des personnes dont c'est la fête. Les amis, ainsi avertis, ne peuvent se dispenser de se rendre dans les maisons désignées, où l'on ne peut se dispenser de les recevoir. On va donc, par bandes de quinze ou vingt, de famille en famille, fumer une pipe et boire une tasse de café : je me souviens d'avoir été condamné un jour à quatorze tasses de café. A Sparte au moins, nous ne prévoyions aucune visite à faire, mais la nuit nous avait fait un ami. En entrant dans l'église, nous nous étions prudemment enfoncés dans l'ombre pour dissimuler le désordre que quinze jours de voyage à cheval avaient pu apporter dans notre costume. Nous comptions sans notre qualité d'étrangers. Les Grecs savent que les *Francs* sont très curieux, et, partout, il faut leur rendre cette justice, ils se prêtent de très bonne grâce à cette curiosité. A Eleusis, je regardais d'assez loin un enterrement, quand on vint me chercher pour me placer près de la tombe en me disant : « Vous êtes venu pour voir, regardez. » Le bacchal, chez lequel nous étions entrés dans la journée, ne nous eut pas plus tôt aperçus, qu'il nous fit avancer au premier rang, de manière à ne rien perdre de la cérémonie. Nous nous trouvions assis à côté du juge de paix qui savait assez bien le français et se mit à notre disposition. Le lendemain, en effet, il nous ouvrit sa maison, nous offrit la pipe et le café, et voulut nous accompagner dans notre promenade. Seulement, il nous demanda ensuite si nous ne pourrions pas faire quelques visites avec lui. Nous aurions refusé volontiers; mais nous appartenions à notre hôte, il voulait nous montrer à ses amis, il fallut se résigner. Il nous conduisit d'abord chez un de ses cousins qui paraissait enchanté de sa journée; il en était, nous dit-il, à son cinquième repas; nous fîmes ensuite une visite à l'archevêque qui se montra fort gracieux. Il dit nous avoir vus à l'église, et nous demanda si nous étions de la religion grecque : « Non, nous sommes catholiques. » — « Qu'importe, répondit-il, nous sommes tous chrétiens. » Et il nous tendit sa main que nous serrâmes, au lieu de l'embrasser, comme aurait fait un orthodoxe. Cet accueil ne m'étonna pas. J'ai souvent reçu dans les couvents grecs une hospitalité dont j'aime à garder le souvenir. Je n'ai eu à me plaindre de l'indiscrétion des moines qu'au Méga-Spiléon. Là, j'eus à subir, pendant près d'une heure, l'éloquence d'un prédicateur qui avait entrepris

Digitized by Google

de me convertir, le malheureux ! Il entassait raisonnement sur raisonnement, pour me prouver que du catholicisme étaient nés tous les malheurs qui désolent les temps modernes. « Dès que le pape eut fait un schisme en s'éloignant de la vraie doctrine représentée par Photius, l'incrédulité a triomphé. C'est ainsi que sont venus, après les papes romains, Luther et Calvin, les athées, Voltaire et Rousseau, la révolution, enfin M. Guizot d'accord avec les jésuites pour combattre l'orthodoxie. » Cet aperçu historique ne manque pas de nouveauté ; j'oserais à peine le reproduire, s'il n'avait été exposé devant mon camarade d'école, M. Lebarbier, dont l'exaspération me ravissait. Hélas ! dans ses longues et courageuses recherches, à Pathmos, en Asie Mineure, il a eu souvent à exercer sa patience contre les moines, et peut-être a-t-il bien des fois regretté notre zélé prédicateur. Au moins, celui-là n'était qu'un théologien.

Le lendemain, nous quittâmes Sparte de bonne heure, sans nous douter du bonheur qui nous était réservé ; nous devions, dans cette journée, avoir une de ces aventures qui rendent un voyage intéressant, une aventure de brigands. Comme le dénoûment de cette histoire n'est pas tragique, et que je n'y joue pas le rôle d'un héros, ma modestie me permet de la raconter. Nous étions partis de très bon matin ; nous savions que nous serions en route pendant quatorze heures, et qu'il nous faudrait souvent marcher à pied en laissant nos mulets se tirer d'affaire comme ils pourraient. Le Taygète à cette époque n'était pas dangereux. La Grèce ne possédait alors aucune de ces bandes qui lui permettront bientôt de disputer à l'Italie l'honneur d'être la terre classique du brigandage. Cependant, on peut toujours rencontrer dans les montagnes de ces pâtres douteux, pareils aux ermites de la campagne romaine, qui demandent l'aumône en tenant un chapelet dans une main et dans l'autre un fusil. Nous avions donc demandé une escorte au capitaine de gendarmerie, avec lequel il nous avait été fort difficile de nous entendre. Nous lui parlions gendarmes, il nous répondait médailles. Il en possédait une collection qu'il prétendait très belle, et qu'il aurait bien voulu nous vendre. Nous finîmes par obtenir de lui deux gendarmes qui devaient nous accompagner jusqu'à Calamata. C'étaient deux soldats excellents, comme le sont les gendarmes grecs en général, agiles, vigoureux et très serviables. Nous n'avions pas fait cent pas qu'ils discutaient avec notre guide la question éternellement agitée en Grèce, depuis Homère jusqu'à nos jours, la supériorité de la Grèce centrale sur le Péloponèse, de la Roumélie sur la Morée. Notre guide, né à Mistra, défendait naturellement la Morée; les gendarmes plaidaient pour leur pays, pour la Roumélie. Je suis obligé d'avouer que le terme de voleur revenait

Digitized by Google

bien souvent dans les reproches que se rejetaient les deux adversaires. Enfin, un des gendarmes résuma la discussion par une phrase dont je lui laisse toute la responsabilité ! « Les Moréotes, dit-il, volent en cachette, par fraude ; les Rouméliotes ouvertement, le sabre à la main. » Cependant nous venions d'entrer dans le Taygète. La nature avait changé d'aspect. Nous étions engagés dans le Langada du Magne ; violemment entr'ouverte par un tremblement de terre, la montagne élève des deux côtés d'une gorge profonde ses pics gigantesques, dont les flancs inégalement déchirés semblent sans cesse vouloir se rejoindre. De tous côtés des chênes aux troncs noueux poussaient vers le ciel leurs branches encore sans feuilles. Le temps, sombre et nuageux, prêtait à ces sites sévères la tristesse des climats du nord, comme si le soleil de la Grèce ne voulait éclairer que des paysages riants et animés. Rien ne troublait la solitude de ces lieux sauvages ; à peine voyions-nous quelquefois apparaître au sommet d'un rocher la tête d'un pâtre, qui, après nous avoir regardés d'un œil insouciant, se recouchait sur son lit de mousse. Pour moi, cette scène d'une beauté imposante ramenait ma pensée vers d'autres climats ; à chaque instant je croyais reconnaître les Pyrénées et retrouver les montagnes de ma patrie. Tout à coup je fus tiré de ma rêverie par mon guide qui me montrait une pierre énorme placée à quelque distance du sentier. En Grèce, dans la patrie de la poésie et de l'histoire, d'Homère et d'Hérodote, il n'est pas de vallée, pas de roche, pas de fontaine que ne consacre quelque tradition. Le Taygète a aussi ses légendes, mais elles sont terribles, et ne parlent guère que de vols ou d'assassinats. La pierre qu'on m'indiquait était célèbre depuis quelques années ; là, était restée exposée pendant plusieurs mois la tête d'un fameux bandit qui s'était laissé surprendre et arrêter. Il est vrai que les brigands avaient bientôt pris leur revanche. Un peu plus loin, ils avaient cloué à des arbres les têtes de quatre gendarmes. Au milieu de ces souvenirs lugubres, nous fûmes heureux d'en rencontrer un héroïque. Au sommet d'un immense rocher taillé à pic était un plateau fort étroit. C'est là qu'Odyssé était posté avec quelques-uns de ses compagnons pendant la guerre de l'indépendance, quand il se vit cerné par les Turcs ! De tous les côtés étaient les ennemis, et leur nombre rendait la lutte impossible. La nuit arrivée, le Klephte ne perd pas un instant, il ordonne à tous ses hommes de couper des branches d'arbres, en prend une le premier, et s'appuyant ainsi sur le rocher, pour amortir sa chute, se laisse glisser jusque dans la vallée. Ses compagnons le suivent, et tous jusqu'au dernier s'échappent par ce hardi chemin. Par malheur notre guide n'avait que rarement de pareils traits à citer. Il était moins souvent question de Turcs que de pauvres mar-

Digitized by Google

chands, de guerre que de meurtres et de pillage. Quand il s'agit de déjeuner, il me montra un site très pittoresque, au bord d'un torrent, et après m'avoir vanté tous les avantages du lieu, il ajouta : « C'est ici que déjeunaient deux Anglais, il y a trois ans, quand ils furent attaqués par des brigands et assassinés avec leur guide. » Cette fois, je me mis à rire ; je soupçonnai mon Grec d'exagération. Les voleurs d'ailleurs n'assassinent que dans les pays où la police est bien faite. En Grèce, en Italie, en Asie Mineure, on se garde bien de tuer le voyageur ; on l'amène dans quelque retraite inconnue, et on le prie d'écrire à sa famille qu'il a été fait prisonnier, que sa liberté vaut soixante ou cent mille drachmes, qu'on ait à les déposer tel jour à un endroit convenu, et qu'aussitôt il sera relâché. Les voleurs à leur tour observent rigoureusement les conditions de ce traité; il n'y a pas d'exemple de voyageur retenu prisonnier quand sa rançon a été payée. Il me répugnait donc de croire que les brigands eussent tué deux Anglais. Les *Milordi inglese* ont tous fort bonne réputation auprès des voleurs qui se garderaient bien de mettre à mort tant de bonnes livres sterling. Malgré mon incrédulité, ces récits me plaisaient; ils étaient en harmonie avec ces sentiers étroits, ces gorges profondes, ces cavernes que nous apercevions de temps en temps. Nous-mêmes, précédés de nos deux gendarmes bien armés, mais mal chaussés et enveloppés d'une capote grise, avec nos guides en fustanelle, perchés sur nos selles turques, coiffés d'un chapeau gris, ornés d'une immense ceinture rouge, et équipés comme on l'est après quinze jours de voyage, c'est à peine si nous avions l'air d'honnêtes gens. La journée semblait pourtant devoir se terminer paisiblement ; nous avions déjà franchi le dernier versant du Taygète, et nous apercevions dans le lointain les plaines de la Messénie, quand nous entendîmes des cris de menace mêlés à des plaintes et à des jurements. Nos gendarmes n'étaient plus à côté de nous. Nous hâtâmes le pas autant que le permettait la fatigue de nos mulets, et nous vîmes à quelque distance un homme, la tête nue, le visage ensanglanté, qui se débattait entre les mains des gendarmes, dont l'un avait tiré son sabre, tandis que l'autre tenait à la main deux fusils. C'était un voleur. Le pauvre diable avait aperçu nos mulets sans voir les gendarmes qui marchaient devant nous, et était venu s'embusquer derrière une haie pour nous attendre au passage. Surpris par un des soldats, il s'était défendu, et avait lutté jusqu'à l'arrivée du second qui l'avait aussitôt désarmé. Tel était le récit des gendarmes. Le prisonnier de son côté prenait le ciel et tous les saints à témoin de son innocence. Il se promenait tranquillement sans penser à mal, il prenait de l'exercice dans l'intérêt de sa santé. — « Pourquoi avais-tu un fusil ? » lui demandai-je. — « Seigneur, me répondit-il, je suis

Digitized by Google

garde champêtre. » Je fus stupéfait! un garde champêtre dans le Taygète? J'avais bien entendu parler d'un inspecteur des eaux et forêts à Syra, dans une île qui n'est qu'un immense rocher, et où se trouvent à peine deux ou trois puits, mais le garde champêtre du Taygète me paraissait encore plus admirable. J'abandonnai cet honorable fonctionnaire à mes gendarmes, qui lui prirent son fusil, quelques pièces de monnaie et le laissèrent à la garde de Dieu. Pauvre voleur! il était complétement dévalisé et ruiné jusqu'à sa nouvelle campagne. Je demandai à un des gendarmes pourquoi ils ne l'avaient pas arrêté. « Nous ne pouvons pas être trop rigoureux, me dit-il; nous aurions eu beaucoup de peine à l'emmener jusqu'à Calamata; là, il eût été acquitté ou condamné à quelques mois de prison au plus. D'ailleurs un voleur s'échappe presque toujours, et il lui est trop facile de se venger des gendarmes. Entre nous la partie est trop inégale. »

Peut-être avait-il raison.

Trois heures après nous étions à Calamata où nous attendait la plus bienveillante hospitalité. Notre consul nous fit asseoir à sa table, et nous procura le bonheur de coucher dans un lit. Heureux ceux à qui quinze jours de voyage et autant de nuits sans sommeil, n'ont pas appris la grandeur d'un pareil bienfait!

II

Je n'aurais pas cherché à tirer de l'oubli ces souvenirs de voyage, s'ils ne m'avaient fourni l'occasion d'élever la voix en faveur d'un pays jugé peut-être trop sévèrement depuis quelques années. L'opinion publique est sujette chez nous à de singuliers engouements et à d'étranges retours. Il y a trente ans, la France comme l'Europe presque entière retentissait des éloges de la Grèce; partout on ouvrait des souscriptions, on signait des pétitions, on prononçait des discours. Les orateurs à la chambre des pairs, les professeurs à la Sorbonne, n'étaient que les interprètes éloquents de la conscience publique. La poésie se réveillait aux glorieux souvenirs de Sparte et d'Athènes, et inspirait même M. Lebrun :

> Non loin des champs où fut Lacédémone,
> Hypsilanti victorieux,
> Assis sur les débris d'une antique colonne,
> Chantait ainsi, pensant à ses aïeux.

et tous chantaient avec lui la gloire de la Grèce, la défaite des Turcs,

Digitized by Google

et, comme on le disait alors, le triomphe de la Croix et la chute du Croissant. Qu'est devenu cet enthousiasme? Hélas! on a été jusqu'à déplorer *la méprise de Navarin*, on a regretté d'avoir donné à la Grèce une liberté dont elle ne semblait pas digne. Ce qu'avait commencé la fausse politique des Grecs, un livre spirituel et indiscret est venu l'achever, et les modernes Athéniens ont paru éternellement voués au mépris et au ridicule. Mais, si ressemblantes qu'elles soient, les caricatures ne sont pas des portraits. Plus elles nous amusent, moins elles ont de chance pour être de fidèles copies, et l'on n'écrit pas l'histoire avec des pamphlets. Pour nous, il nous a toujours répugné de croire qu'une idée généreuse soit complétement fausse, et nous ne pensons pas que l'Europe doive se repentir d'avoir rendu un peuple à la liberté. Je ne veux pas dire que la Grèce moderne ait rempli l'attente des nations qui l'ont créée, mais reconnaissons que, si les mécomptes ont été grands, les espérances étaient souvent insensées. Pleins des souvenirs de l'antiquité, nous croyions voir revivre tout à coup la Grèce de Marathon et de Salamine avec tous ses grands hommes, et nous n'avons pas tardé à nous indigner que la nouvelle Athènes mît si longtemps à produire des Sophocle, des Platon, des Phidias et des Démosthènes. Nous redemandions à cette terre épuisée par vingt siècles de servitude les anciens Grecs, non tels qu'ils étaient, mais plutôt comme notre imagination s'est plu à les refaire, un peu peut-être en dépit de la réalité. Depuis que j'ai vu les Grecs modernes, j'ai compris les Grecs anciens autrement qu'au collége, où ils m'apparaissaient, à travers les nuages des traductions, semblables aux divinités de l'Olympe. Mon admiration n'a pas diminué, mais elle a quelquefois changé d'objet, et j'ai été frappé des ressemblances que je trouvais entre les Grecs anciens et leurs descendants, en examinant de plus près les poètes et les historiens.

L'avidité des Grecs modernes est proverbiale. Il semble que chez eux l'amour des richesses excuse toutes les fourberies, encourage les fraudes les plus audacieuses, étouffe tout sentiment honorable. On oppose à cette honteuse cupidité l'austérité d'Aristide, sans songer que si cette vertu eût été plus commune, même à cette époque, elle n'aurait pas suffi pour immortaliser ce grand citoyen. Mais pour un Aristide, combien Sparte et Athènes fournissent-elles de Thémistocles et de Lysandres? Quel est le sujet de l'*Iliade?* Obligé de rendre à son père la belle Chryséis, Agamemnon demande à être aussitôt dédommagé de la perte qu'il vient de faire, sans vouloir attendre la prise de Troie, et il enlève Briséis à Achille, parce que le fils de Pélée s'indigne de son avidité. Achille lui-même, ce fougueux et vaillant guerrier qui, pour venger la mort de Patrocle, traîne trois fois autour des murailles de Troie le cadavre d'Hector; quand il rend à Priam

Digitized by Google

le corps de son fils, comment cherche-t-il à s'excuser ? « Ne t'irrite pas contre moi, ô mon cher Patrocle, si tu apprends dans les enfers que j'ai rendu le cadavre d'Hector à son père, car il m'a payé une riche rançon. » Ulysse est le véritable type du caractère grec, et c'est, sans doute, pour cette raison qu'il n'a jamais été populaire ; son plus vif désir est de rentrer à Ithaque, de retrouver Télémaque et Pénélope; écoutons sa réponse à Alcinoüs, quand le roi des Phéaciens lui demande s'il préfère partir aussitôt ou attendre les riches présents qu'on doit lui offrir. « Tu m'ordonnerais de rester ici une année entière à attendre de riches présents que je préfèrerais ne pas partir; car il est plus utile de rentrer dans sa patrie les mains pleines et avec de grandes richesses. » Rentré dans son palais, il entend Pénélope proposer différentes épreuves aux prétendants, et il se réjouit, admirant la prudence de sa femme et son habileté à se faire donner de magnifiques cadeaux. Passons d'Homère à Hérodote et à Plutarque : comment agit Thémistocle, cet Ulysse de l'histoire? Son biographe lui accorde ce singulier éloge qu'entré pauvre aux affaires, il en sortit fort riche, et fit prospérer sa fortune particulière autant que celle de l'Etat. Il arrache aux habitants de l'Eubée trente talents pour corrompre les chefs des Spartiates et des Corinthiens, les gagne tous deux pour cinq talents et en garde vingt-cinq. Xénophon, le disciple bien-aimé de Socrate, l'abeille de l'Hymette s'autorise d'une réponse ambiguë de l'oracle d'Apollon pour prendre part à l'expédition des dix mille, pour se mêler à une bande de véritables *condottieri* qui vendent le sang de la Grèce au jeune Cyrus. Après la bataille de Cunaxa, quand les Perses manquent au traité conclu avec les Grecs, c'est Xénophon qui relève le courage de ses compagnons, et les ranime par de brillantes espérances. C'est par un effet de la bienveillance des dieux que les Perses se sont montrés perfides, car les Grecs traversaient des pays fort riches qu'ils étaient obligés de respecter. Désormais, déliés de tout serment, ils peuvent se livrer au pillage sans scrupule. Je reconnais bien là vos ancêtres, insurgés de 1852, soldats de cette expédition de Thessalie, où l'un des héros, battu, il est vrai, mais qu'importe, se vantait de n'avoir pas laissé une poule derrière lui ! On s'est indigné d'apprendre, il y a trois ans, que les bandes qui franchissaient les frontières, pour se mieux préparer à combattre les Turcs, commençaient par rançonner les villages grecs, les églises et les couvents, sous prétexte de guerre sainte, et ne rougissaient pas d'escompter leur victoire. Quand les dix mille arrivent devant Héraclée, une ville grecque, ils exposent à leurs compatriotes que le premier besoin de l'homme est de vivre ; qu'il faut d'abord manger, qu'ils viennent de faire contre les Perses, au nom de la Grèce, une expédition glorieuse, et que ceux de leurs

Digitized by Google

concitoyens qui n'ont pas partagé leurs fatigues doivent au moins contribuer à la guerre en nourrissant les combattants. La cité grecque capitule, et donne aux dix mille les provisions qu'il leur plaît d'exiger. Je retrouve dans Xénophon les raisonnements de Grivas et de Tzavellas, le langage qu'ils tenaient en Thessalie; c'est pour les mêmes motifs qu'ils pillaient les villages grecs de la même manière.

M. Thouvenel, qui a pendant quelques années représenté la France en Grèce avec tant d'habileté et de dignité, disait quelquefois aux Grecs : « Ne soyez ni Russes, ni Anglais, ni Français, mais simplement des Grecs, » et l'on s'étonne avec juste raison que, dans un pays que se disputent trois partis étrangers, il ne manque de place que pour le parti national. Les Grecs ici encore continuent la politique de leurs ancêtres. Dans toutes ces petites républiques voisines et rivales, n'y avait-il pas toujours le parti d'Athènes, celui de Sparte, et trop souvent, hélas! le parti du grand roi, tant il est vrai que les passions humaines se reproduisent à toutes les époques avec les mêmes excès et les mêmes entraînements. La Grèce d'ailleurs est-elle le seul pays où les partis ne craignent pas d'aller chercher à l'étranger des alliés contre leurs propres concitoyens. C'est encore de leurs aïeux que les Grecs ont hérité ce fatal esprit de division qui sépare les îles du continent, la Grèce centrale du Péloponèse. Le Rouméliote méprise le Moréote qui le dédaigne, et tous deux sont des étrangers, j'allais dire des ennemis pour l'habitant du Magne, qui n'estime que sa race et ses montagnes inaccessibles. Les Klephtes descendent des Etoliens comme les pirates des hardis marins qui infestaient les îles de la mer Egée et les côtes de l'Asie Mineure. C'est aujourd'hui le grand crime de la Grèce. Dieu nous garde de justifier le brigandage. Seulement ici peut-être encore faudrait-il, avant de se prononcer, renoncer pour un moment à nos habitudes européennes, et mieux étudier des mœurs que nous connaissons mal. En Grèce, comme en Italie, le brigandage n'est pas toujours jugé sévèrement par l'opinion publique. Il existe en faveur des bandits des préjugés condamnables, sans doute, mais faciles à expliquer. Dans les pays opprimés, on sait toujours gré de leur audace à ceux qui ne s'humilient pas devant la tyrannie. Le brigand n'est plus alors un homme avide et sanguinaire qui assassine pour voler. C'est un révolté auquel tous donnent raison, car, au fond du cœur, tous font comme lui. Le capitaine d'une bande s'élève à la hauteur d'un chef de parti, il en a toutes les vertus. Hardi contre le fort, il est le protecteur naturel du faible, et semble ne voler les riches que pour venger les pauvres avec lesquels il partage quelquefois. Bientôt il a sa légende, et devient un héros. N'avons-

Digitized by Google

nous pas nous-mêmes partagé cette illusion au commencement de la guerre de l'indépendance? On n'avait, en 1821, que des cris d'admiration pour les Klephtes, c'est-à-dire les voleurs; quant aux injures, on les réservait aux armatoles, c'est-à-dire aux gendarmes. L'ode célébrait le Klephte à l'œil noir, ne possédant :

Rien qu'un fusil, et puis
La liberté sur la montagne.

La romance elle-même a bien des enthousiasmes à se reprocher, d'autant plus que trop souvent ils n'avaient pas l'excuse du délire poétique. La morale dans ses principes est éternelle et invariable; mais, dans l'application, il faut bien reconnaître les graves altérations que lui font subir la différence des mœurs et la diversité des climats. Un homme de beaucoup d'esprit a dit quelque part, en parlant du massacre des mamelucks par Méhémet-Ali, qu'en France Méhémet-Ali se serait conduit envers ses officiers comme un ministre constitutionnel à l'égard de l'opposition, et qu'en Egypte un ministre constitutionnel aurait traité les députés de l'opposition comme le pacha d'Egypte les mamelucks. Il y avait plus de vérité dans cette plaisanterie que dans beaucoup d'axiomes qui passent pour très sérieux. Tel est un bandit en Grèce, qui en France jouerait à la Bourse.

Si nous avons pu aider les Grecs à se méprendre sur le caractère du brigandage, nous leur avons nui bien davantage en les trompant sur leur situation, sur leurs mœurs, sur leurs intérêts. De ces barbares, à peine échappés au joug des Turcs, nous avons voulu faire, sans transition, un peuple civilisé, pareil aux autres nations de l'Europe; nous lui avons donné notre système administratif, et, pour compléter ce chef-d'œuvre, nous l'avons doté du régime constitutionnel. Quand M. Piscatory a fait tourner au profit de la France un mouvement organisé par le parti russe, et qu'il a su tirer d'une insurrection militaire un gouvernement représentatif, il a sans doute montré beaucoup d'adresse, de courage et de fermeté. Mais un aussi petit pays est-il capable de supporter les frais d'une cour, d'un sénat et d'une chambre des députés qu'il faut également payer? D'ailleurs, un gouvernement aussi compliqué n'est-il pas trop savant pour un peuple aussi primitif? Les chambres vivent, ou plutôt existent à côté de la nation qui les regarde avec indifférence. Dans le fond de la Morée, les élections ont pu être quelquefois sanglantes parce que deux partis y trouvaient une occasion de se mesurer. Tel député a vu sa candidature compromise parce que ses adversaires lui avaient *tué dix-sept électeurs*. Il fut obligé de prier ses amis de

Digitized by Google

rétablir la balance avant l'ouverture du scrutin ; mais l'époque de ces luttes est passée. Elles sont remplacées depuis longtemps par une comédie qui ne fait de dupes ni parmi les votants, ni parmi les élus. C'est une pièce amusante, dont on rit un jour pour n'y plus penser dès le lendemain. Appauvrie par ses chambres, la Grèce succombe sous le poids d'une administration qui suffit à peine aux frais de son entretien, et le trésor reste vide pendant que le fonctionnaire, mal rétribué, est obligé pour vivre de voler l'Etat. Ajoutons que ce malheureux pays est épuisé par sa dette, contractée pendant la guerre de l'indépendance, et dévorée par cette lutte et par les dilapidations de la régence. Quand le roi Othon est parvenu au trône, les soixante millions de l'emprunt étaient dépensés jusqu'à la dernière drachme.

Si nous détournons les yeux de cette société factice, que nous avons créée à notre image et qui porte un peu la peine de notre imprudence, nous retrouverons facilement, chez les Grecs modernes, les principaux traits du caractère de leurs ancêtres, leurs qualités comme leurs défauts, et, je le crois sincèrement, des éléments de prospérité et peut-être de gloire, dans les derniers rangs du peuple; au fond des campagnes, on est surpris de trouver des hommes vifs, spirituels, intelligents, comme nous en chercherions en vain parmi nos paysans. Il en est dont la probité et la délicatesse ont désarmé la médisance la plus intrépide. D'une sobriété incroyable, infatigables à la marche, ils deviennent facilement d'excellents soldats et sont encore de meilleurs marins. Ils montrent une habileté extraordinaire dans la manœuvre d'un vaisseau et n'ont pas de rivaux dans l'art de diriger une embarcation; l'esprit de négoce, si développé chez eux, peut en faire une des nations les plus commerçantes du monde. L'Angleterre le sait bien, et voilà la cause secrète de tant de mesures rigoureuses adoptées par elle depuis quelques années. Au commencement de la guerre d'Orient, du port d'Odessa à celui de Marseille, plus de cinq mille pavillons grecs flottaient sur la mer Noire et la Méditerranée.

Enfin il est une qualité que nous aimons à signaler chez les Grecs, c'est leur goût pour l'instruction. Dans ce petit pays qui n'a pas un million d'habitants, les écoles comptaient, il y a cinq ans, environ quarante-quatre mille élèves. Cette année même, l'université d'Athènes a reçu d'un Grec d'Ibraila un legs de 5,000 fr. de rente. La ville de Trieste lui a envoyé 200,000 fr. Le plus petit village a son instituteur, et des enfants de six ans font tous les jours deux lieues pour aller en classe. Athènes possède deux gymnases ou colléges qui reçoivent des élèves de toutes les conditions et de tous les âges. C'est un spectacle curieux et touchant que celui d'une de ces salles où sont assis

Digitized by Google

sur le même banc et le fils d'un riche Athénien et son domestique, venu à pied d'une province éloignée, en mendiant son pain et se résignant à servir un maître presque pour rien, à la seule condition de pouvoir se rendre à l'université. Il est vrai qu'en Grèce le sentiment de l'égalité est trop vif pour que ce sacrifice soit aussi humiliant qu'il le serait en France. La domesticité n'avilit pas. Un Grec reste toujours l'égal d'un Grec, malgré la différence des conditions. J'ai vu le cousin d'un des plus hauts fonctionnaires d'Athènes, placé par son parent comme domestique, aller le dimanche, son service fini, offrir son bras à sa cousine qui l'acceptait fort naturellement. Ce goût de l'étude, cette ardeur à s'instruire finira par porter ses fruits. Il n'en est guère résulté, il est vrai, jusqu'à présent qu'une abondance effrayante de journaux, que des traductions, des grammaires et des traités de théologie, tristes œuvres où l'on retrouve trop les habitudes des Grecs dégénérés du bas-empire, mais jamais un peuple n'a aimé les lettres en vain, et, peut-être un jour, la mère féconde des arts et de la poésie retrouvera-t-elle dans ses flancs rajeunis des forces pour enfanter de nouveaux chefs-d'œuvre.

J'aime à espérer encore de beaux jours pour ce peuple hospitalier; on a calomnié l'hospitalité grecque, dans quel pays un inconnu trouvera-t-il un accueil plus bienveillant? Le paysan grec cède sa maison entière à l'étranger qui frappe à sa porte. Si parfois il met à ses complaisances un prix élevé, c'est qu'il est pauvre et qu'il ne croit pas nous demander une somme trop forte pour nous. M. de Chateaubriand et M. de Lamartine ont fait aux voyageurs des réputations de millionnaires, et parfois les apparences semblent justifier ce fatal préjugé. J'arrive un jour au fond de l'Arcadie, à Lykuria, dans un village où depuis quatre ans on n'avait vu aucun Européen. — « De quel pays es-tu? me dit la femme chez laquelle j'étais entré; es-tu Turc ou Rouméliote? — Je suis Français. — Ah! Français, mais es-tu Français de Turquie ou de Roumélie? — Non, je suis Français de France. — La France, lui dit alors le papas, est un grand pays du côté de l'Afrique. » Je ne sais si ce renseignement était de nature à satisfaire mon hôtesse, mais elle passa à un autre ordre de questions. « Ton père est général? — Non. — Alors il est marchand? — Non. — Qu'est-il donc? » Les Grecs de l'intérieur ne connaissent guère en effet que ces deux professions. Elle s'arrêta un moment, et reprit bientôt après : « Que viens-tu faire ici? — Voir un mur bâti par vos ancêtres. — Je n'ai jamais vu ce mur, il n'existe pas. — Il est à deux lieues d'ici, dit le maître d'école qui nous écoutait; je l'ai vu il y a deux ans. — Comment sais-tu cela, toi, qui n'es jamais venu dans le pays? reprit la femme. — Je l'ai vu indiqué sur un morceau de papier, » lui répondis-je, en lui montrant une carte. Cette pauvre

Digitized by Google

femme était stupéfaite ; elle ne s'expliquait pas comment je connaissais son propre pays bien mieux qu'elle. « Et c'est bien pour ce mur que tu es venu? » Les Grecs nous soupçonnent toujours de courir à la recherche de trésors enfouis dans la terre. — « Oui, lui dis-je, c'est pour ce mur. — Et combien as-tu fait de lieues pour venir de chez toi ici. — Six à sept cents. — Tu es donc bien riche? » — Le moyen en effet de prouver à une pauvre paysanne qu'on va à six cents lieues de son pays, avec quatre ou cinq chevaux, pour voir un vieux mur, sans être un peu fou et trois fois millionnaire. Le lendemain, quand cette femme me demandait un talari (4 fr. 80 cent. de notre monnaie) pour m'avoir fait passer une nuit exécrable au milieu de la vermine, elle croyait que cette somme était pour elle un trésor, mais pour moi une simple bagatelle. D'ailleurs, j'ai trouvé quelquefois, à Calamata, par exemple, et à Solos, près du Styx, cette gracieuse hospitalité que peuvent seules payer l'affection et la reconnaissance.

La France est attachée à la Grèce par les bienfaits qu'elle lui a prodigués, par l'influence que son nom exerce encore dans ce pays. Les sentiments de sympathie que cette nation conserve pour nous ont pu être un moment comprimés. Ils n'ont jamais cessé d'exister. Dans le Péloponèse, j'ai trouvé partout le souvenir du maréchal Maison et de son corps d'armée. Dans un petit village de l'Arcadie on m'a parlé de M. de Lamartine, de son *Childe-Harold*, des pages qu'il venait d'écrire sur Hypsilanti. Notre nom est dans toutes les mémoires et dans bien des cœurs. Les erreurs de la politique grecque au commencement de la guerre d'Orient sont trop faciles à expliquer. Naturellement ennemis des Turcs, les Grecs voient toujours un allié dans le souverain qui attaque le sultan. Unis d'ailleurs, à l'empereur de Russie par la communauté de religion, ils ne voyaient dans l'agression du czar qu'une croisade qui devait tourner à leur profit. L'Europe a cru la Grèce disposée à devenir une province de la Russie. J'ai peine à croire qu'un peuple qui a toujours tant aimé la liberté de la parole et de la presse, qui a conservé, à travers vingt siècles, sous tant de maîtres différents, sa langue, ses mœurs, sa nationalité, s'accommodât volontiers du régime politique de la Russie ; les Grecs n'abdiqueront jamais. Ce qu'ils attendaient tous avant la guerre d'Orient, c'était la restauration de l'empire grec avec Constantinople pour capitale. Telles étaient les espérances du peuple grec. L'empereur Nicolas ne méditait la conquête de Constantinople que pour en faire cadeau aux Athéniens. J'ai vu moi-même à Athènes, au mois de mars 1852, comment on a profité d'un passage d'opéra pour proclamer le roi Othon empereur de Byzance et la reine impératrice. La salle de spectacle, ordinairement déserte,

Digitized by Google

était ce jour-là remplie d'officiers. Un ténor, dont les cris faisaient la joie des Athéniens, chantait un air de *Bélisaire*. Arrivé au vers :

Trema Byzantio,

il est interrompu par les applaudissements des spectateurs qui demandent *bis*. L'acteur obéit et les applaudissements redoublent. Tout à coup le fond de la scène s'ouvre, une statue s'avance tenant à la main une couronne impériale et la place sur un piédestal surmonté des armes du roi de Grèce. Toute la salle se lève, et de tous côtés retentissent, au milieu des marques du plus vif enthousiasme, les cris de *Vive l'empereur*, *vive l'impératrice*, et pendant que le roi, enveloppé dans son manteau et retiré au fond de sa loge, affecte de rester étranger à cette scène compromettante, la reine, le sourire sur les lèvres, remercie les Grecs de leur ardeur et des victoires qu'elle semble promettre. C'était un accès de folie, mais quel peuple n'a pas eu les siens? Les Grecs modernes, comme les Grecs anciens, ont plus d'imagination que de bon sens, et, se trouvant trop à l'étroit dans leur pays, non sans quelque raison peut-être, ils rêvent d'immenses conquêtes. Périclès, déjà, recommandait à ses contemporains de se mettre en garde contre les entreprises aventureuses et lointaines; il leur demandait de ne pas ruiner leur puissance dans la Grèce même, en essayant de soumettre l'Italie, l'Egypte ou la Sicile. Constantinople est la Sicile des Grecs modernes. Puisse-t-elle ne pas être aussi fatale à leur prospérité que le fut jadis l'expédition contre Syracuse !

Je m'arrête; ces quelques pages ne sont pas un plaidoyer en faveur des Grecs modernes. Je voulais seulement montrer que les descendants des Hellènes ne sont pas aussi dégénérés qu'on a bien voulu le prétendre. Un Allemand très savant et très spirituel, M. Falmerayer, a voulu prouver qu'il n'y avait plus en Grèce un seul Grec, et que les habitants de ce pays sont tous des Albanais. Il faut quelquefois se défier de l'esprit et de l'érudition. Pour moi, ce qui me frappe le plus, c'est qu'un pays tant de fois envahi ait su résister à ses maîtres, et même, comme cela a eu lieu pour la race slave, les absorber au point de leur imposer sa langue, sa religion et ses mœurs. Si les Albanais ont souvent couvert le territoire grec, s'ils ont occupé le Peloponèse tout entier et donné quelque temps à Sparte le nom de Slavochori, (ville des Slaves), le prodige dont Rome fut témoin s'est renouvelé une fois de plus :

Græcia capta ferum victorem cepit,

Digitized by Google

et, malgré tant de dominations étrangères, il y a encore des Grecs en Grèce, et, s'il plaît au ciel, il y en aura toujours.

Homère nous raconte qu'au moment où Glaucus et Diomède allaient en venir aux mains, ils reconnurent que leurs ancêtres avaient été unis par les liens de l'hospitalité. Aussitôt les deux guerriers se tendirent la main et échangèrent leurs armes en signe d'amitié. C'est une belle leçon donnée par le poète de la Grèce à ceux qui ont reçu l'hospitalité de sa patrie. Je me suis efforcé de ne pas l'oublier en parlant d'une terre que j'ai habitée deux années. Que l'échange entre Glaucus et Diomède ait été peut-être un peu trop à l'avantage de ce dernier; que Glaucus, trompé par Minerve, ait donné des armes valant cent bœufs, pour des armes qui n'en valaient que dix, peu importe. Hâtons-nous d'oublier ce détail, pour n'avoir pas l'air de terminer par un trait de satire un travail où nous avons toujours essayé d'éviter également l'excès de complaisance et l'injustice.

HERMILE REYNALD.

Digitized by Google

LA

FILLE DU PRÉTEUR

POÈME DRAMATIQUE

PERSONNAGES.

POSTHUME, consul désigné.
SYRUS, esclave.
LÉNAS, préteur.
DAPHNÉ, fille de Lénas.
COTTA, tribun de cohorte.
GLABRION, sénateur.
RUTUBA, GALLUS, DAVUS, DYONISIUS, DROMON, DAMA, } Esclaves.
UN ESCLAVE DE NÉRON.
CHRÉTIENS, SOLDATS, HOMMES DU PEUPLE.

La scène est à Rome, sous Néron (64 ans après Jésus-Christ).

ACTE PREMIER.

Un triclinium romain chez Lénas. — Un festin splendide. — LÉNAS, POSTHUME, COTTA, GLABRION, divers convives, des esclaves, des courtisanes.

COTTA.

Le beau festin, Lénas !

LÉNAS.

Esclave, du Falerne !

Digitized by Google

GLABRION.

Jamais depuis dix ans que Néron nous gouverne,
La table d'un préteur ne se couvrit de mets
Plus fins, plus délicats, plus savoureux : jamais
Falerne plus divin ne fut puisé dans l'urne;
On ne peut fêter mieux le bon père Saturne,
Et pour peu qu'il existe, il doit être flatté
Qu'on fasse tant d'honneur à sa divinité.

LÉNAS.

La Sicile paiera, mes amis! je vous jure
Que j'ai mis à profit mes deux ans de préture :
Verrès dans le beau temps ne s'y prenait pas mieux,
Et cette île adorable est un présent des dieux.

COTTA.

Oh! Lénas! je suis fier d'être Romain! le monde,
Le monde entier pour nous fouille la terre et l'onde;
Le barbare dompté qui tremble sous nos coups,
Chasse, pêche, laboure et vendange pour nous,
Et ce large univers, du couchant à l'aurore,
Est comme un grand souper que notre faim dévore!
Vois : ce gibier fumant, c'est la Gaule; ces fleurs,
C'est l'Espagne; ces fruits aux brillantes couleurs,
C'est Chypre, c'est Chio, c'est le Pont, c'est l'Attique;
Ce vin, c'est la Sicile, et ce pain, c'est l'Afrique;
Ces homards monstrueux et ce turbot béant,
C'est la mer de Bretagne et le grand Océan;
Ces filles aux bras nus, c'est la Grèce et l'Asie,
Lénas; et nous, Romains, à notre fantaisie,
Nous pouvons entre amis boire jusqu'au matin
Sur le souple duvet des couches du festin!
Voilà vivre, Lénas!

LÉNAS.

Posthume nous oublie :
Posthume est enfoncé dans sa mélancolie;
Son front laisse tomber sa couronne, et ses yeux
Comme ceux d'un augure interrogent les cieux...

Digitized by Google

POSTHUME.

Pardonne-moi, Lénas! Oui le chagrin m'oppresse;
Je ne sais quelle sourde et confuse tristesse
Vient de passer en moi parmi votre gaieté:
Tant de joie est amère à mon cœur agité!

COTTA.

Du chagrin! toi! Posthume! un heureux! un jeune homme!
Toi que Néron demain fera consul de Rome!
Toi qui manges gaiement à la face des Dieux
Les cent mille talents de tes nobles aïeux,
Toi le franc libertin, toi la fleur de Suburre...
Amis, la table rit et la lyre murmure,
La lumière à longs flots brille dans les plats d'or,
Et les vins bouillonnants ruissellent à plein bord.
Avant que le matin dissipe l'ombre noire,
Une coupe, une coupe, amis! car je veux boire
A la joie, à l'ivresse, aux plaisirs tout-puissants,
Aux mille voluptés de la chair et des sens!
Aux faisans de Colchide! aux sangliers de Thrace!
Aux turbots qu'on dévore! aux filles qu'on embrasse!
Aux fruits d'or! aux seins nus qui tremblent sous nos mains!
A Polémon, le roi des cuisiniers romains!
Mais une coupe, amis! car je veux boire encore
Aux accords éclatants de la lyre sonore,
Aux danseurs d'Ionie, aux mimes, aux chanteurs,
Aux combats de lions et de gladiateurs,
A la musique, aux vers dont l'oreille s'enivre!
A tout ce qui jouit, à tout ce qui sait vivre!
Aux amis fortunés de la table et des arts,
A Néron, roi du monde et César des Césars,
Néron qui fait couler d'une main souveraine
Le vin dans son calice et le sang dans l'arène,
Et promène ses jours de plaisirs en plaisirs,
Dans le contentement de ses larges désirs!

POSTHUME.

C'est trop d'effronterie et c'est trop d'insolence,
Cotta! bois ton Falerne, et garde le silence!
Tais-toi!

Digitized by Google

LÉNAS.

Posthume, eh quoi! tu parais oublier
Comment se nomme ici le maître du foyer!

POSTHUME.

Je ne suis pas, du moins, le premier qui l'oublie...
Cesse tes sots discours, Cotta, je t'en supplie...

COTTA.

C'est une injure, amis!

GLABRION.

Nous sommes insultés!

LÉNAS.

C'en est trop!

GLABRION

Vengeons-nous!

COTTA, se jetant sur Posthume.

Mon épée!

POSTHUME.

Arrêtez!
Point de semblants d'honneur! point de phrases banales!
Il faut être moins fiers un jour de saturnales...
Nous avons dans le vin laissé nos dignités,
Et nous pouvons sans peur dire nos vérités!
Toi, Lénas, toi drapé dans ta noblesse antique,
Qui nous parles d'insulte au foyer domestique,
As-tu quelque justice, as-tu quelque pudeur,
Et quelque chose enfin qui sente le préteur?
Dis-nous les grands desseins où ta vertu s'applique :
Parle... aimes-tu les lois et la chose publique?
As-tu quelque souci que de manger les biens
Et de boire le sang des pauvres citoyens?
Toi, Cotta, toi guerrier, dont la fierté murmure,

Digitized by Google

Pourrais-tu seulement supporter une armure?
Et sens-tu dans ton cœur, toi soldat de Néron,
Quelque chose qui batte aux appels d'un clairon?
Aimes-tu ton drapeau?... Qu'il réponde, s'il ose!...
Vous tous qui m'écoutez, aimez-vous quelque chose?
Aimez-vous votre mère, aimez-vous vos aïeux,
Vous! sans culte, sans foi, sans principes, sans Dieux?

COTTA.

Et toi, Posthume!

POSTHUME.

Moi! mes hontes sont les vôtres...
Moi! sans culte, sans Dieu, sans foi comme vous autres?
Nous pouvons boire ensemble et nous donner la main;
Mais je ne suis pas fier, Cotta, d'être Romain :
Je n'ai rien dans le cœur, je l'avouerai sans peine,
Rien! Mais je hais du moins d'une effroyable haine
Vos plaisirs, vos amours, vos voluptés : je hais
Ces hontes qui tuent l'âme et souillent à jamais;
Je hais ces plats fumants, ces tables magnifiques,
Ces vins que vous allez vomir sous les portiques,
Ces maîtresses d'hier que vous vendrez demain;
Je trouve à vos poissons un goût de sang humain,
Oui, de sang, oui, Lénas! tu me comprends sans doute;
Je hais Rome où partout le sang fume et dégoutte,
Je hais vos jeux, vos arts, votre lâche empereur,
Et mon cœur accablé se soulève d'horreur!

COTTA.

Esclave, prends cet homme, et qu'on nous en délivre!
Vite!

LÉNAS.

Pardonnez-lui, mes amis, il est ivre!
Puis... je dois me soumettre en hôte résigné,
Il est ami du prince et consul désigné!

COTTA.

Bien!

(L'esclave Davus entre vêtu en préteur, avec une suite nombreuse d'autres esclaves.)

Digitized by Google

GLABRION.

Quel est ce préteur?

LÉNAS.

C'est Davus mon esclave;
Lui-même! le voleur a pris mon laticlave...

DAVUS.

Maître, du vin!

LÉNAS.

Comment, du vin? tu veux, je crois,
Qu'on te jette aux viviers ou qu'on te mette en croix?

DAVUS.

N'est-ce pas aujourd'hui saturnales, mes maîtres?
Et ne convient-il pas, comme au temps des ancêtres,
Que nous puissions goûter à ce banquet divin
Et causer à notre aise en buvant votre vin?
(Ils s'asseyent.)

LÉNAS.

Allons! c'est la coutume, et j'entends raillerie :
Buvez donc, et parlez franchement, je vous prie.
— Que penses-tu de moi, Davus? de bonne foi,
Mon esclave Davus est-il content de moi?

DAVUS.

Mais oui! voilà deux mois que tu ne m'as fait battre;
J'ai du bon temps : je bois et mange comme quatre;
Comme je suis fidèle et tout à mon devoir,
C'est moi qui t'accompagne à tes courses du soir,
Et tout en revenant des bons lieux de Suburre,
S'il m'arrive parfois de voiler ta ceinture,
Tu passes quelque chose à l'esclave discret
Qui tient en son pouvoir plus d'un charmant secret...

Digitized by Google

LÉNAS.

Et toi, Dyonisius?

DYONISIUS.

Maître, aux Ides dernières
Tu m'as fait appliquer deux cents coups de lanières
Pour avoir dévoré les restes d'un saumon :
C'était dur!

LÉNAS.

Non, c'était justice! Et toi, Dromon?

DROMON.

Il n'est pas de tourment qu'ici je ne supporte,
Moi qui passe les nuits enchaîné sous ta porte;
Enchaîné, comme un chien!

COTTA.

Ma foi, c'est ton métier!
C'est la coutume ici qu'on enchaîne un portier.

LÉNAS.

Et Dama, que dit-il?

DAMA.

Regarde mon visage :
On m'a gravé ton nom sur la peau...

LÉNAS.

C'est l'usage;
Pourquoi t'enfuyais-tu? C'était voler mon bien,
Fripon! tu m'as coûté deux talents : n'est-ce rien,
Dis-nous! — Et Rutuba?

RUTUBA.

J'avais un fils, mon maître :
A tes jeux, l'an dernier, tu le fis comparaître;
Il fut tué...

Digitized by Google

LÉNAS.

C'est vrai, je m'en souviens : vraiment
Il tomba sur l'arène assez élégamment :
On l'applaudit. (A un autre.) Et toi ?

GALLUS.

Qu'as-tu fait de ma fille ?

COTTA.

Ils se mêlent, je crois, d'avoir une famille !
La maison des Davus ! la race des Damas !
Voilà des nouveautés qu'on ne prévoyait pas !

LÉNAS.

Et toi, Syrus, qui prends ton air sombre et sévère,
As-tu comme ces fous quelque plainte à nous faire ?

SYRUS.

S'il t'a plu sans raison de me faire punir,
Mon cœur en ce moment n'en a plus souvenir,
Car le Seigneur a dit : pardonnez les offenses....

LÉNAS.

Le Seigneur ?...

SYRUS.

Dieu, mon maître.

LÉNAS.

Ah ! c'en est trop ! tu penses
Que vous avez le droit de confesser un Dieu,
Vous, rebut des humains qu'on méprise en tout lieu !
Un Dieu pour ces valets, un Dieu pour ces barbares !
Certe, il doit resplendir de perfections rares,
Le Dieu servile et bas qui souffre sans dégoût
Ton culte et ton encens ramassés dans l'égout !
Ah ! si je mets un jour la main sur ses idoles....

Digitized by Google

SYRUS.

Mon maître, tu dis là de mauvaises paroles,
Et c'est grande pitié qu'un homme si savant
Se déchaîne à plaisir contre le Dieu vivant.
Je ne suis qu'un bouvier nourri dans l'esclavage;
Je n'ai su de mes jours que faire mon ouvrage,
Que garder mes moutons et que soigner mes bœufs,
Comme un pauvre pasteur du pays des Hébreux.
Pourtant, moi paysan qui vis dans une étable,
Je sens ma foi profonde et mon Dieu véritable,
Je sens mon Dieu là-haut qui me tend les deux bras,
Je sens que tu n'es point mon seul maître ici-bas!

COTTA.

En croix, l'esclave!

GLABRION.

En croix!

POSTHUME.

Non, Syrus! parle encore!...
Qu'il se montre, ton Dieu, si tu veux qu'on l'adore!
L'as-tu vu?

SYRUS.

Je l'ai vu, parfois dans Nazareth,
Parfois dans Béthanie ou dans Génésareth;
C'était un beau jeune homme et de noble visage,
Habillé comme nous, parlant notre langage,
Et qui dans ses regards avait tant de douceur
Que les petits enfants en approchaient sans peur;
Il passait dans les champs avec ses douze apôtres;
Bien souvent, sur le soir, il entrait chez nous autres,
Et s'arrêtait, disant : « La paix soit avec vous! »
Puis, levant sa main droite il nous bénissait tous,
Et, s'il apercevait parmi le pauvre monde
Quelque enfant possédé, quelque lépreux immonde,
Il guérissait le mal et chassait leurs démons,
Comme à ses bons amis et plus chers compagnons.
Sa voix était un baume à nos âpres misères....

Digitized by Google

POSTHUME.

Et que vous disait-il ?

SYRUS.

Que les hommes sont frères ;
Que chacun doit aimer son prochain comme soi,
Et Dieu par-dessus tout, car c'est toute la loi !
« Ayez foi, disait-il, et prenez bon courage ;
Chérissez qui vous hait, aimez qui vous outrage,
Et remettez leurs torts à tous vos ennemis,
Comme vous voudriez qu'ils vous fussent remis ;
Pardonnez d'un cœur simple à vos maîtres iniques ;
Présentez vos manteaux à qui prend vos tuniques ;
Confiez-vous au Dieu qui connaît vos affronts,
Et compte les cheveux qui tombent de vos fronts ;
Car, disait-il encor, vivez en espérance :
Mon royaume s'approche et mon heure s'avance,
Et la terre et les cieux ne s'écrouleront pas
Avant que ma loi sainte ait son règne ici-bas. »

POSTHUME.

Pourquoi serait-ce un Dieu ? qui te l'a dit ?

SYRUS.

Ecoute :
Il a semé dix ans le bon grain dans sa route ;
Puis, comme il était dit dans les livres anciens
Qu'il périrait un jour pour sauver tous les siens,
Je l'ai vu sur la croix dans sa longue agonie,
Endurer toute injure et toute ignominie,
Et le front souriant, les yeux calmes, mourir
En pardonnant à ceux qui le faisaient souffrir ;
J'ai dit : C'est trop de cœur, et ce n'est plus d'un homme,
Et moi, depuis ce jour mené captif à Rome,
J'en ai gardé dans l'âme un si grand souvenir,
Que j'aspire à la mort qui doit nous réunir.
Maître, voilà mon Dieu !

GLABRION.

Le barbare nous brave !

Digitized by Google

LÉNAS.

Aux murènes l'esclave !

COTTA.

Aux murènes l'esclave !

GLABRION.

Aux viviers !

TOUS.

Aux viviers !

LÉNAS.

Marchons !

COTTA.

Nous allons voir
Si le crucifié montrera son pouvoir !

GLABRION.

Vite !

POSTHUME.

Qui vient ici ?

LÉNAS.

Daphné !

DAPHNÉ, éplorée.

Qu'allez-vous faire ?
Ce pauvre homme aux viviers... grâce, grâce, mon père !
C'est trop de cruauté... Je vous prie à genoux...
Grâce !...

LÉNAS.

Daphné, ta place est-elle parmi nous ?
Cet esclave insolent nous a bravés : qu'il meure !
Mais toi, quitte ce lieu ! va ! fuis !

Digitized by Google

DAPHNÉ.

Non, je demeure !
Cet homme est innocent... vous ne le tuerez pas...
Allons ! pardonnez-lui... je vous en prie, hélas !
A deux genoux... voyez... oubliez son injure !...

POSTHUME.

Pardonne-lui, Lénas, ta fille t'en conjure !

COTTA.

Non ! Il est dans nos mains ! non ! qu'il soit châtié !
A la mort ! à la mort !

DAPHNÉ.

Tu n'as pas de pitié,
Cotta, c'est trop de honte.

GLABRION.

Aux murènes l'infâme !

COTTA.

A la mort ! à la mort !

DAPHNÉ.

Non ! non ! tu n'as point d'âme,
Point de cœur ! Quelque chose à ta fête manquait :
Il te fallait du sang pour la fin du banquet !

COTTA.

La timide Daphné, la vierge au doux visage,
Sait parler, au besoin...

DAPHNÉ.

Vois, mon père, on m'outrage !
Une fête pareille est nouvelle pour moi,
Et je n'y parais point sans honte et sans effroi,
Mon père ; me voici tremblante, à demi morte...
Oui, je voudrais partir... mais la pitié l'emporte !...

Digitized by Google

Mais ce pauvre Syrus ne peut mourir ainsi...
Oh! ne me force point à demeurer ici...
Grâce, grâce, mon père, ou ta rigueur me tue!

LÉNAS.

C'est bien, nous pardonnons

SYRUS.

Ma fille, Dieu t'a vue!
(Daphné sort avec Lénas.)

POSTHUME, bas à Cotta.

Quelle beauté, Cotta! quel visage innocent!
Que la pitié va bien à ce front caressant!
Que de compassion dans ses regards humides!
Comme cette humble enfant aux allures timides
S'est faite courageuse et fière devant vous,
Et comme elle était noble à détourner vos coups!
Que d'âme et de beauté, Cotta!

COTTA.

Je m'en défie:
Cette pudique enfant que ton cœur déifie,
Sort d'ici, chaque soir, sans esclave, sans bruit,
Et gagne les faubourgs au milieu de la nuit;
Pourquoi? je n'en sais rien; quelqu'un le sait sans doute.

POSTHUME.

Misérable, tu mens, c'est trop infâme!

COTTA.

Ecoute,
Posthume, tu sauras bientôt si j'ai dit vrai;
Toi-même, dès demain, suis-la.

POSTHUME, bas.

Je la suivrai:
— Encore un leurre! encore une espérance creuse!
Encore un œil qui trompe! une beauté menteuse!
Encore un doux visage, un front de vierge, et puis
La bassesse au dedans! Pauvre fou que je suis!

Digitized by Google

LÉNAS, rentrant.

En place, compagnons! que la coupe s'emplisse ;
Vite, je n'entends pas que le souper languisse ;
Buvons !

POSTHUME.

Oh oui ! buvons ! sans nous faire prier !
Car il faut s'étourdir ! car il faut oublier !
Car le bien n'est qu'un mot, et la vertu qu'un songe !
Car tout dans ce bas monde est un affreux mensonge,
Hors le vice odieux, stupide, révoltant,
Qui souille, qui dégoûte, et qu'on aime pourtant !
Car la débauche infâme est notre loi commune !
Car l'homme est un bâtard de l'aveugle fortune,
Un fantôme d'une heure, un avorton du sort
Qui doit de honte en honte arriver à la mort !
Car la vie est un souffle, et la terre une boue,
Et le ciel un abîme où le destin se joue,
Un vide, un gouffre immense, un espace béant
Où les êtres pourris tombent dans le néant !
Car Dieu n'est pas!

COTTA.

Le fou ! quelle fièvre l'emporte !
Ma foi, que les dieux soient, qu'ils ne soient pas : qu'importe ?
Va, cerveau creux, déclame ! ai-je besoin des dieux,
Pour m'attabler à l'aise et jouir de mon mieux !
Pourquoi chercher des biens hors le souper qu'on touche,
Hors la coupe qu'on tient et qu'on porte à sa bouche?
Nous sommes un beau jour tombés on ne sait d'où :
Mais buvons notre soif et mangeons notre saoûl !

POSTHUME.

Buvons, car le vin tue, et l'ivresse consume !
Car tout noble désir nous remplit d'amertune,
Car il faut sans relâche étouffer dans son cœur
Toute illusion folle et tout amour trompeur !
Car l'âme n'est qu'un rêve où passent des fantômes,
Car le monde sans loi, né du choc des atomes,
Le monde, vain chaos où l'esprit se confond,
Tourne et tourne au hasard dans le vide sans fond !

Digitized by Google

COTTA.

C'est vrai, la terre tourne, et la table avec elle !...
Il est, ô mes amis, une peine cruelle :
C'est qu'au bout d'un souper les hommes n'aient plus faim,
C'est que tous nos banquets doivent trouver leur fin,
C'est que notre estomac tienne au plus une amphore...

LÉNAS.

Allons ! d'autres plaisirs nous attendent encore :
Au cirque, amis, au cirque ! allons ! je vous attends ;
J'ai tout fait pour le mieux, et vous serez contents ;
Nous aurons Gallina, le fameux belluaire,
Deux tigres d'Hircanie, un ours, une panthère
Que le préteur d'Afrique a prise dans les bois,
Et qui doit dévorer deux esclaves gaulois.
Point de souper complet sans un combat !

COTTA.

C'est juste ;
Quand on a bien soupé d'un appétit robuste,
Rien qui plaise à l'oreille et qui flatte les sens,
Comme le cri joyeux des lions rugissants !
On est là, bien assis dans les stalles d'ébène ;
On regarde le sang qui coule dans l'arène,
On voit tomber les morts en respirant le frais :
— Je suis comme Caïus, moi, Lénas ! je voudrais
Que tout le genre humain n'eût qu'une seule tête,
Et la couper !

LÉNAS.

Marchons ! c'est l'heure de la fête ;
Tâchons de bien paraître aux yeux du peuple-roi :
Respectons-nous, au moins !

COTTA.

Esclave, soutiens-moi.

(Ils sortent. — Les esclaves restent seuls.)

RUTUBA.

Les maîtres sont partis à leurs fêtes infâmes ;
Nous voilà restés seuls dans la paix de nos âmes ;

Digitized by Google

Nous voici devant Dieu qui regarde vers nous;
C'est l'heure de prier : mes frères, à genoux !

SYRUS.

Frères, vous connaissez que Jésus notre maître,
Quand il vit que son heure allait enfin paraître,
Fit seoir auprès de lui, dans un dernier repas,
Ceux qui dans ce bas monde avaient suivi ses pas.
Ayant lavé leurs pieds dans ce moment suprême,
Il leur rompit les pains et les servit lui-même,
Et dit d'une voix triste en les regardant tous :
« C'est la dernière fois que je mange avec vous. »
Asseyons-nous comme eux, frères ; faisons la cène;
Peut-être, nous aussi, que la mort est prochaine ;
Peut-être touchons-nous au terme du chemin ;
Peut-être que Judas doit nous vendre demain.
Mais avant que Jésus près de lui nous appelle,
Partageons-nous le pain d'amitié fraternelle,
Et tous unis de cœur, mangeons en souvenir
De celui qui nous voit et qui va nous bénir.

(Il prend un pain sur la table. — Tous s'asseyent.)

Mon Dieu, voici le pain qu'ont touché de leurs bouches,
Ces hommes endurcis dans leurs âmes farouches,
Ces hommes oublieux qui vivent loin de toi,
Et ne connaissent point les douceurs de ta loi ;
Mais permets, ô mon Dieu ! qu'autour des tables mêmes,
Où ces pauvres pécheurs ont vomi leurs blasphèmes,
D'autres pécheurs comme eux, mais pleins de ton amour,
S'unissent sous tes yeux à la fin de ce jour.
Et toi-même, ô Jésus! qui naquis dans l'étable,
Laisse-toi convier à cette pauvre table.
Viens parmi tes enfants, viens, ô Dieu de bonté !
Viens comme le plus cher et plus doux invité !

(Il rompt le pain et en donne aux autres esclaves.)

RUTUBA.

Nous te prions, Jésus ! pour les pauvres esclaves,
Qui pleurent comme nous sous le poids des entraves;
Pour tous ceux que le fouet déchire, et dont la chair
Saigne dans les cachots sous les chaînes de fer.
Pour tout ce qui vieillit et qui meurt à la peine,
Pour le gladiateur qui tombe dans l'arène,

Digitized by Google

Pour le captif gaulois qu'on jette aux léopards,
Et pour le fugitif errant de toutes parts.
Souviens-toi de leurs maux lorsque viendra ton heure,
Toi qui disais jadis : « Heureux celui qui pleure,
Heureux les plus souffrants et les plus désolés !
Car ils verront le ciel et seront consolés ! »

GALLUS.

Et moi, dans ma misère, ô mon Dieu ! je te prie
Pour ma pauvre Mysis, pour ma fille chérie,
Qui, joyeuse autrefois, sautant sur mes genoux,
M'aidait à supporter l'esclavage et les coups,
Et qui souffre aujourd'hui, dans les bras de son maître,
Des hontes, des affronts qui la tueront peut-être;
Des outrages si durs, que mon cœur indigné
S'est nourri d'amertume et n'a point pardonné !

SYRUS.

Il faut nous pardonner, frère, les uns les autres ;
Tu ne suis pas encor l'esprit des saints apôtres ;
De ses commandements tu te souviens trop peu,
Et ton discours n'est pas suivant le cœur de Dieu.
— Mon Dieu ! nous te prions, pour nos malheureux maîtres
Qui marchent dans la nuit où marchaient leurs ancêtres,
Et, ne connaissant point la loi de vérité,
Quelquefois nous sont durs contre ta volonté.
Fais qu'un rayon du ciel dessille leur paupière :
Fais qu'ils soient comme Paul frappés de ta lumière!
— Surtout nous te prions de jeter ici-bas
Un regard de pitié sur le préteur Lénas,
Dont le cœur, dès longtemps nourri dans l'injustice,
A plus d'aveuglement encor que de malice ;
Et c'est pourquoi, mon Dieu ! toi qu'on vit autrefois
Pardonner aux bourreaux qui te mettaient en croix,
Pardonne à ces Romains d'une âme paternelle,
Car ils n'ont pas eu part à la bonne nouvelle,
Et, plongés loin de toi dans l'abîme profond,
Les malheureux pécheurs ne savent ce qu'ils font!

Digitized by Google

ACTE DEUXIÈME.

Un souterrain dans les faubourgs de Rome, une entrée à gauche. — A droite, des galeries latérales qui se perdent dans l'ombre. — DAPHNÉ est assise sur un bloc de pierre : entre POSTHUME.

DAPHNÉ.

Toi, Posthume !

POSTHUME.

C'est moi... je t'ai suivie... écoute :
Un terrible soupçon me déchire... sans doute
Quelque secret amour t'a fait venir ici...
Parle !... parle !...

DAPHNÉ.

Me suivre, et m'insulter ainsi !

POSTHUME.

Calme-toi ! ne fuis pas ! Vois... je tremble moi-même...
Sois sans crainte... Vois-tu, Daphné, c'est que je t'aime...
Et je crains... On m'a dit qu'un autre, chaque jour...
Car je t'aime, Daphné, mais de tout mon amour,
Mais de toute ma force et de toute mon âme !

DAPHNÉ.

M'outrager ! seule, ici ! c'est lâche, c'est infâme !
M'affronter bassement ! me poursuivre ! m'offrir
Un amour si honteux que je me sens mourir !
Car un pareil aveu n'est-il pas une injure ?
Toi, Posthume, l'amant de toute femme impure,
Toi, grand Dieu ! toi perdu d'honneur, toi renommé
Parmi tout ce que Rome a de plus diffamé,
Toi tout chargé d'affronts, qui ne sais plus le compte
Des amours qu'on t'a vu ramasser dans la honte,
C'est toi, c'est toi qui viens sans crainte, sans pudeur,
Me jeter en passant les restes de ton cœur !
Et tu crois que je puis recevoir sans colère
L'aveu déshonorant qu'il te plaît de me faire...
Ah ! ton mépris m'étonne, et je ne pensais point
Te sembler misérable et servile à ce point !

Digitized by Google

POSTHUME.

Ma tendresse t'irrite, enfant ; tu la méprises,
Et tu ne connais point cette âme que tu brises...
Ecoute-moi, Daphné : — Dans cette fête, hier,
Quand j'ai vu devant moi ton front timide et fier,
Quand, les yeux tout chargés des vapeurs de l'ivresse,
Je t'ai vue apparaître ainsi qu'une déesse,
Blanche, et toute pudique en ton charme innocent,
Parmi les furieux qui demandaient du sang ;
Il s'est fait dans mon être une grande lumière,
Et j'ai senti des pleurs trembler sous ma paupière,
Et c'était je ne sais quelle intime fraîcheur,
Je ne sais quoi de pur qui passait dans mon cœur ;
J'ai voulu dissiper la fièvre qui m'entraîne ;
J'ai suivi mes amis aux combats de l'arène ;
Même, je l'avouerai, j'ai voulu lâchement
Oublier dans le vin ce rêve d'un moment ;
Mais partout, depuis lors, partout c'est ta figure
Qui sous mes yeux émus reparaît blanche et pure,
Ou bien ta douce voix qui vient dire tout bas :
« Cet homme est innocent, vous ne le tuerez pas ! »
Et maintenant, Daphné, si tu ne peux descendre
Jusqu'à cet homme indigne et qui n'ose y prétendre,
Du moins connais l'amour qui vient de naître en moi,
Et sache qu'il n'est pas un outrage pour toi.
Car je le sens, vois-tu, jamais, jamais au monde,
Un homme n'éprouva cette extase profonde ;
Jamais l'antique amour que Tibulle a chanté
N'eut ce calme divin, cette sérénité,
Ce chaste enchantement que je comprends à peine ;
Car ce n'est pas tes yeux, ni tes cheveux d'ébène,
Ni ton front, ni ta bouche au parler de cristal,
Ni la jeune beauté de ton sein virginal,
C'est ton âme, Daphné, c'est ton âme que j'aime !
Je ressens des transports qui m'étonnent moi-même,
Des mouvements si pleins d'une étrange douceur,
Que mes ravissements ne vont pas sans frayeur.
Non ! ce n'est pas l'Amour qui m'agite et m'enflamme,
C'est quelque dieu nouveau qui passe dans mon âme,
Et, je le dis bien fort, dans mon trouble pieux,
Oui, je le dis bien fort : « Il est, il est des dieux ! »

Digitized by Google

DAPHNÉ.

Arrête ! plus un mot ! plus un seul mot ! Oublie
Ce festin, ce délire.... Et puis, je t'en supplie,
Posthume, évite-moi, quitte-moi pour jamais,
Jure que tu vas fuir !...

POSTHUME.

Oh oui ! je le promets !
Mais toi, si le chagrin du malheureux qui t'aime,
Si les pleurs de mes yeux dans cette heure suprême
Te font quelque pitié, dis-moi quelle raison
T'a fait venir, la nuit, si loin de ta maison ;
Et si c'est un amour qui dans ce lieu t'amène,
Parle, dis-moi son nom.... je cacherai ma peine,
Et quelque grand chagrin qui vienne m'assaillir,
Je tâcherai, mon Dieu, de ne le point haïr !

DAPHNÉ.

Tu m'accables, Posthume, avec tes défiances ;
Ce qui m'appelle ici n'est pas ce que tu penses,
Et.... Posthume, je veux t'avouer un souci,
Que j'hésite pourtant à dévoiler ainsi.
— Quand j'ai touché naguère au seuil de ma jeunesse,
Je sentais par instants une molle tristesse,
Et je trouvais en moi comme un besoin d'aimer
Quelqu'un que j'attendais sans pouvoir le nommer ;
J'ai grandi chez mon père, et j'ai vu par la ville,
Les jeunes gens traîner leur vie impure et vile ;
Alors, Posthume, alors un grand chagrin m'a pris
De n'éprouver pour eux jamais que du mépris,
De n'en trouver pas un, un seul, dans cette Rome,
Qui conservât encor quelque chose de l'homme !
Puis après bien des pleurs, bien des regrets, un jour
J'ai fait le vœu cuisant de vivre sans amour.
Si quelque calomnie à présent me diffame,
Tu connaîtras le cœur de cette pauvre femme
Que le sort a fait naître en un siècle trop dur,
Pour qu'elle pût aimer parmi ce monde impur,
Et qui succomberait à sa longue souffrance,
Sans un plus saint désir, sans une autre espérance,

Digitized by Google

Que le ciel a fait luire à son œil ébloui,
Et qui charme déjà son deuil évanoui !

POSTHUME.

Et moi, qui n'aime rien, moi rempli d'amertume,
Moi, le dégoût m'accable et l'ennui me consume,
Et le dernier rayon qui m'apparût dans l'air,
Le voilà qui s'éteint.... Ah ! je t'aimais d'hier,
C'est vrai ; mais déjà plein d'une ivresse divine,
Des élans généreux battaient dans ma poitrine,
Je me sentais revivre en ce charmant émoi,
Et l'espérance d'or fleurissait devant moi ;
J'avais un but, un rêve, un désir à poursuivre;
Tout mon être affaissé se reprenait à vivre,
Toute ma force éteinte allait se ranimer,
Et ton cœur me repousse et tu ne peux m'aimer !
Je suis perdu ! perdu !....

DAPHNÉ.

Tiens, ne fuis pas ! Demeure,
Demeure ! Enfonce-toi dans l'ombre; tout à l'heure,
Des hommes vont venir en se parlant tout bas :
Caché sous ton manteau, tu les regarderas:
Crois mon avis, Posthume, écoute-les : peut-être
Une clarté soudaine à tes yeux va paraître;
Peut-être tes chagrins te sembleront plus doux....
Taisons-nous, les voici !

(Posthume se cache dans un angle. — Entrent plusieurs esclaves :)

RUTUBA.

La paix soit avec vous !

DAPHNÉ.

Louange à Dieu !

(Entrent d'autres esclaves, hommes et femmes).

GALLUS, entrant.

La paix soit avec vous !

Digitized by Google

SYRUS.

Mes frères,
Disons les saints versets et les chants ordinaires;
Jésus, notre Seigneur, est au milieu de nous :
Prions!

UN ESCLAVE.

De grâce, un mot! Frères, arrêtez-vous!
Nous sommes en péril.... notre perte s'apprête....
Aujourd'hui, je servais César dans une fête :
Lénas est arrivé, pâle, tout en fureur....
Il a dit qu'un complot menaçait l'empereur;
Ils ont parlé tout bas d'un culte qui commence,
D'un dieu crucifié que la Syrie encense....
Puis, Néron, tout à coup lui saisissant la main :
« Qu'on les trouve, Lénas, il me les faut demain;
Je le veux. » — C'est la mort que nous devons attendre;
Davus suivait son maître : il a pu les entendre....

RUTUBA.

Davus n'est point ici....

L'ESCLAVE.

Sans doute le préteur
L'a dénoncé lui-même et remis au licteur.
Il est perdu.... Fuyons! fuyons! La nuit est sombre,
Gagnons les champs, les bois.... restons cachés dans l'ombre,
Hâtons-nous! C'est la mort qui nous attend.... la mort!

SYRUS.

Homme de peu de foi, pourquoi trembler si fort?....
— Voici donc le grand jour, amis! Dieu nous appelle!
Amis, Dieu nous convie en sa gloire éternelle!
Ah! le bonheur approche! ah! nous allons mourir!
Et l'Eternité vient, et le ciel va s'ouvrir!
L'heure est sonnée! Au ciel, au ciel, amis! Les anges
Nous attendent! partons! Louange à Dieu, louanges!
Voici le paradis! voici les cieux des cieux,
Voici les trônes d'or brillant sur les hauts lieux,
Voici Jésus-lui-même à la droite du Père!

Digitized by Google

Mourons comme Jésus sur la croix du Calvaire!
Vite la croix, le glaive, et le fer, et le feu!....
Allons trouver là-haut le Seigneur notre Dieu!
— Frères, vous m'avez fait, moi serviteur indigne,
Vous m'avez fait pasteur et gardien de la vigne,
Et comme il est écrit chez l'apôtre Matthieu,
Qu'il nous faut révéler la parole en tout lieu,
J'ai voulu bien souvent faire entrer dans la voie
Nos maîtres les Romains près de qui Dieu m'envoie;
Mais au précepte saint vainement j'obéis,
Et je n'ai point touché les gens de ce pays.
Aussi bien, pouvons-nous, barbares que nous sommes,
Discourir longuement avec de savants hommes?
Nul épi de bon grain sous nos pas n'est éclos :
Tout esprit nous dédaigne et tout cœur nous est clos.
Alors il m'est venu cette pensée en tête,
Que si notre ignorance à ce point nous arrête,
Il nous reste un moyen pour les conduire aux cieux,
Et c'est, ô mes amis! de mourir à leurs yeux :
Oui, frères, de mourir, mais sans peur, mais sans plainte,
En prêchant sous les coups notre vérité sainte,
En confessant bien haut, dans ce dernier effort,
Que nous bénissons Dieu de nous donner la mort.
— Ce serait, voyez-vous, trop d'heur et de fortune,
Que des hommes sans art ni politesse aucune,
Vinssent à convertir tant d'habiles esprits
Qui lisent tous les jours dans les doctes écrits;
Nous n'avons point appris comme eux dans les écoles
A tourner les discours et les belles paroles :
Humbles parmi les grands, faibles parmi les forts,
Nous avons pour tout bien le sang de notre corps :
Donnons-le! Car enfin, s'ils nous voient comparaître
Fermes et confiants devant notre doux maître,
Et prendre, à ciel ouvert, tout supplice en mépris,
Comme de vrais croyants et des cœurs bien épris,
Ils se diront alors que ces pauvres esclaves
Ont une foi vaillante et qu'ils meurent en braves,
Et qu'on ne peut livrer de si rudes combats,
Ni souffrir à ce point pour un Dieu qui n'est pas!

RUTUBA.

Oh! oui! mourons sans peur!

Digitized by Google

GALLUS.

Oui, le ciel nous attire!

UN AUTRE.

Plus de crainte!

UN AUTRE.

Mourons!

UN AUTRE.

Au martyre!

TOUS.

Au martyre!

RUTUBA.

Mourons comme Jésus!

GALLUS.

Comme Etienne!

SYRUS.

Seigneur,
Tu peux congédier ton pauvre serviteur!
Je t'avais supplié de ne point me reprendre
Avant que j'eusse aidé ta lumière à s'épandre,
Et voici qu'en mourant mes yeux verront ta loi
Et ton nom trois fois saint confessés devant moi!
— Frères, Dieu vous écoute : ici, dans ce lieu même,
Je vous ai faits chrétiens par l'eau du saint baptême,
Et vous, recevant l'eau, vous fîtes le serment
D'aimer Dieu fortement et véritablement,
Sans oublier jamais que, sur la croix immonde,
Ce Dieu périt un jour pour le salut du monde :
Frères, voici la croix! Regardez-la : jurez
Que vous saurez souffrir, amis; que vous saurez
Mourir, sans que les coups, les affronts, les tortures
Rendent jamais vos cœurs ni vos langues parjures.

RUTUBA.

Oh! oui! nous le jurons!

Digitized by Google

LES CHRÉTIENS.

Oui, nous le jurons tous !

POSTHUME, se jetant sur le milieu de la scène.

Et moi, chrétiens, et moi, je le jure avec vous !

RUTUBA.

Ciel ! Posthume !

UN AUTRE.

Au lieu saint !

D'AUTRES.

Fuyons, fuyons l'impie !

POSTHUME.

Oh ! ne me chassez pas ! oh ! je vous en supplie
Par tout ce qui vous est sacré, par cette croix,
Par votre Dieu Jésus, car je l'aime, et j'y crois,
Et je tombe à vos pieds....

SYRUS.

Que veux-tu ?

POSTHUME.

Le baptême !

SYRUS.

Toi, Posthume !

POSTHUME.

Ecoutez : Je crois en Dieu.... je l'aime....
Car c'est un coup du ciel, un coup de foudre.... Ah ! Dieu !
Dieu frappe, et je tressaille, et mon âme est en feu !
La grande vérité passe en moi tout entière....
Je suis touché d'en haut.... Ah ! lumière ! lumière !
J'adore.... je connais.... l'ombre fuit.... le jour vient....
Donnez, donnez l'eau sainte, et me faites chrétien !

SYRUS.

Toi, Posthume !

Digitized by Google

POSTHUME.

Oh ! c'est vrai, je connais ma bassesse ;
J'ai vécu dans la boue et le sang : j'ai sans cesse
Honni toute vertu, flétri toute pudeur ;
Hier encor je n'avais pas de loi, pas de cœur,
Pas d'âme !.... Oh ! je connais mes hontes et mes crimes....
Mais je vous ai vus grands, héroïques, sublimes,
Et je tombe à genoux, et je crois fermement
Au Dieu qui vous remplit d'un si fier mouvement !
Et je renais, je vis, je suis sauvé.... Posthume
N'est plus.... Un feu céleste à mes regards s'allume;
Mes yeux pleins de rayons frissonnent.... Voyez-vous?
Les cieux éblouissants se déchirent sur nous :
Voici Dieu ! voici Dieu ! Car c'est Dieu qui t'envoie,
O vie ! ô clarté pure ! ô plénitude ! ô joie !
L'eau sainte, par pitié, frères ! Oh ! laissez-moi
Tomber à votre suite et mourir pour la foi !

SYRUS.

La grâce du Seigneur en ce moment t'éclaire :
Tu veux être chrétien ! Dieu soit loué, mon frère !
Mais toi qui veux porter ce grand nom, sais-tu bien
Ce qu'il faudra souffrir en devenant chrétien ?
Peux-tu d'un cœur joyeux renoncer ta noblesse,
Quitter là voluptés, pompes, festins, richesse,
Vendre tes biens, semer ton or à pleines mains,
Et meurtrir tes pieds nus aux cailloux des chemins ?
Peux-tu, comme un haillon, jeter ton laticlave,
Vivre plus dénué que le plus vil esclave,
Souffrir la faim, la soif, toute misère, et puis
Bénir Dieu de tes maux ? le peux-tu ?

POSTHUME.

Je le puis !

SYRUS.

Et si l'on te maudit, si, comme tous les nôtres,
Tu te vois effroyable aux uns, honni des autres,
Haï de tous, traité comme ces scélérats
Que chacun montre au doigt et qu'on nomme tout bas ;

Digitized by Google

Si tu vois les enfants trembler sur ton passage ;
Si l'on vient en public te cracher au visage ;
Si, cherchant tes amis, tu ne trouves partout
Que haussements d'épaule et rires de dégoût,
Pourras-tu supporter toute injure, tout blâme,
Toute honte, et sentir dans le fond de ton âme
Comme un contentement et comme une fierté
De souffrir à ce point pour le Dieu de bonté?
Le peux-tu ?

POSTHUME.

Je le puis !

SYRUS.

Et si Néron sur l'heure
Commande ses bourreaux pour que tout chrétien meure,
Si l'on te jette aux fers, si l'on te met en croix,
Si l'on brûle ton corps dans le soufre et la poix,
Si, debout dans le cirque où rugiront les bêtes,
Tu vois les léopards sanglants dresser leurs têtes
En mordant les barreaux de leurs cages de fer,
Et bondir, déjà prêts à dévorer ta chair ;
Si l'on te crie alors d'abjurer ta foi sainte,
Pourras-tu, devant tous, la confesser sans crainte ?
Te sens-tu dans le cœur cette mâle vertu ?
Peux-tu braver la mort à ce point ? le peux-tu ?

POSTHUME.

Je le puis !

SYRUS.

Louons Dieu dans sa bonté suprême :
En vérité, cet homme est digne du baptême ;
Il aspire vraiment à mourir avec nous...
Approche-toi, mon fils, et te mets à genoux ;
Vous, enfants, donnez l'eau. — Devant Dieu notre père,
Devant son fils Jésus qui vint sauver la terre,
Je consacre cette eau....

GALLUS.

Dieu ! voici les soldats !

UN AUTRE.

Davus les suit ! Davus !

Digitized by Google

SYRUS.

Laissez venir Judas!

(Entre Cotta, en armes, suivi de Davus et d'une troupe de soldats. — Posthume se lève.)

COTTA.

Au nom de l'Empereur, chrétiens, je vous arrête!
Suivez-nous!

DAVUS.

Ces apprêts, ces croix, cette retraite,
Tout les accuse....

COTTA.

Aux fers!

RUTUBA.

Qu'avons-nous fait, mon Dieu?

COTTA.

Ce que vous avez fait? Regarde-bien : le feu
S'approche : dix quartiers de Rome sont en flamme;
Tout brûle....

DAVUS.

Nous avons commis ce crime infâme :
J'en étais, j'ai tout dit au prince....

COTTA.

Enchaînez-les!
C'est l'ordre de César : qu'on les mène au palais!
Néron l'a dit.

POSTHUME.

Marchons! notre bûcher s'allume!
Marchons!

COTTA.

Voici leur chef, arrêtons-le.... (Bas.)
Posthume!...
Daphné!... vous avec eux! fuyez.... fuyez d'ici!

Digitized by Google

SYRUS.

Marchons !

COTTA, bas à Posthume.

Fuyez tous deux : je me tairai....

DAVUS.

Voici
Des conduits souterrains qui gagnent la campagne....
Oh ! fuyez !

SYRUS.

Le ciel s'ouvre, et Dieu nous accompagne....
Marchons !

COTTA.

Fuis !

POSTHUME.

Grand merci, Cotta, de tes conseils !
Tu crois parler sans doute à l'un de tes pareils....
Va, laisse-moi !

SYRUS.

Mourons devant le Fils de l'homme !

COTTA.

Ecoute : c'est Néron qui met le feu dans Rome,
Lui-même ! Il nous fallait des coupables : c'est vous
Qu'on a choisis.... Fuyez, ou vous périrez tous !

SYRUS.

Que tardez-vous, soldats ?

DAPHNÉ.

Oh ! Posthume ! je tremble....

SYRUS.

Au martyre !

Digitized by Google

DAPHNÉ.

Ah ! mon Dieu ! partons, partons ensemble !

LES CHRÉTIENS.

Au martyre !

POSTHUME.

Daphné !

COTTA.

Partez !

DAPHNÉ.

C'est trop affreux
De mourir à vingt ans ! fuyons, fuyons tous deux !

LES CHRÉTIENS.

Au martyre !

POSTHUME.

Entends-tu, ma sœur ?

DAPHNÉ.

Viens ! c'est moi-même
Qui t'en prie.... Ah ! fuyons, Posthume, car je t'aime !...

POSTHUME.

Ah ! fuyons !

(Ils sortent tous deux par les canaux souterrains parmi le désordre de la foule.)

COTTA.

Au palais !

GALLUS.

Mes frères, arrêtez !
Nous sommes trois contre un ! courage ! résistez !
Prenons leurs armes !

UN AUTRE.

Oui, terrassons-les !

Digitized by Google

COTTA.

Main forte !
Soldats, à moi !

SYRUS.

Chrétiens, quel démon vous emporte,
Et sur quoi jugez-vous que Dieu vous ait permis
De résister ainsi, même à ses ennemis?
Rome est votre patrie, et Néron votre maître :
Il faut baisser la tête, enfants, et vous soumettre,
En bénissant le Dieu qui nous fait aujourd'hui
L'occasion si belle à nous donner pour lui,
Et veut, dans sa bonté, nous accorder la joie
De tomber ici-bas les premiers dans sa voie!
Cotta, nous te suivons ; laisse-nous seulement
Tomber à deux genoux et prier un moment.

(Tous s'agenouillent.)

Nous n'avons plus, mon Dieu, que peu d'heures à vivre ;
Ton royaume s'approche et ta main nous délivre,
Et voici qu'en partant je remets à tes pieds
Les pauvres serviteurs que tu m'as confiés.
N'ayant rien possédé des bonheurs qu'on envie,
Nous t'offrons peu de chose en t'offrant notre vie ;
Mais c'est tout notre avoir, et tu sais bien, Seigneur,
Que si nous donnons peu, nous donnons de bon cœur ;
Daigne au dernier moment mettre en nous le courage
De tomber le front calme et la paix au visage,
Afin que notre mort prépare les chemins,
Et soit d'un bon exemple aux yeux de ces Romains ;
Puis, nous morts, ô mon Dieu, fais que ton règne arrive,
Fais que le monde entier te connaisse et te suive ;
Fais ta gloire visible et ton culte vainqueur!
— Nous te suivons, Cotta : qu'on nous mène au préteur.

(Ils sortent. — Posthume rentre lentement dans la grotte.)

POSTHUME.

Ils sont partis... Oh ! viens ! viens ! Daphné !

DAPHNÉ.

Je frissonne,
Je tremble....

Digitized by Google

POSTHUME.

Ils sont partis... approche-toi ; personne
Ne nous écoute... Oh ! viens ! près de moi... dans mes bras...

DAPHNÉ.

O Posthume !

POSTHUME.

Daphné, tu m'aimes, n'est-ce pas ?
Car j'ai besoin, mon Dieu, de te l'entendre dire !...
Les voici tous livrés au supplice, au martyre,
Eux, nos frères ! et moi, j'ai là comme un remord
De les quitter ainsi quand ils cherchent la mort !...
— Tu m'aimes, n'est-ce pas, d'un amour véritable ?...

DAPHNÉ.

Oh ! ne m'accable point, ami, je suis coupable ;
Mais je te vois sauvé ! mais nous serons heureux !
Car ils t'auraient tué, vois-tu... c'est trop affreux !...
Je n'ai pu soutenir tant d'horribles alarmes !...
Quand j'ai vu ces soldats, ces cris de mort, ces armes,
Et qu'ils allaient meurtrir et garrotter ton corps,
Et qu'ils t'allaient percer de mille coups... alors,
Moi, qui seule peut-être eusse donné ma vie,
Je n'ai pu supporter qu'elle te fût ravie :
Un espoir s'est glissé dans mon cœur interdit,
Et pouvant te sauver d'un mot, je te l'ai dit.
Car je t'aimais déjà, mon Dieu ! Pourquoi le taire ?
Je fermais à l'amour mon âme solitaire,
Je me jurais tout bas de le fuir à jamais ;
Mais dans le même instant, Posthume, je t'aimais !
Et si j'ai pu haïr d'une haine profonde
Rome, et sa cour infâme, et sa jeunesse immonde,
C'est que j'avais senti, dans un trouble jaloux,
Que leurs corruptions me volaient mon époux.

POSTHUME.

Soyons heureux, Daphné ! cueillons notre jeunesse ;
Laissons rire à nos yeux l'espoir qui nous caresse ;
Goûtons dans sa fraîcheur et sa sérénité
Le plus charmant destin qu'on ait jamais goûté.....

Digitized by Google

Tiens, je pleure, vois-tu! je succombe à ma joie;
Tant de bonheur m'accable, et mon âme s'y noie,
Et je suis ébloui du sort qui nous attend!
Car tu m'aimes, Daphné, tu m'aimes!... Et pourtant
Il est beau de servir une vérité sainte,
De s'y donner sans peur, sans partage, sans crainte,
De garder tout son cœur enfermé noblement
Dans un impérieux et mâle dévouement;
De marcher au travers de la foule insensée
Avec le fier amour d'une haute pensée,
En ne songeant qu'au Dieu dont votre âme s'éprend,
Et qu'on chérit plus fort, plus le péril est grand!
Il est beau de souffrir pour la cause divine,
D'avoir la foi vivante au fond de sa poitrine
Et de sentir en soi cette âpre volupté
D'avoir donné ses jours au Dieu persécuté;
Puis, quand on a vécu de cette forte vie
Comme un ferme soutien de la loi poursuivie,
Il est beau de mourir, il est grand, il est doux
De tomber, le front haut, à la face de tous!
— Ah! je t'aime, Daphné, tu vois bien que je t'aime!

DAPHNÉ.

Je suis chrétienne, ami, j'ai reçu le baptême;
Ici, dans cette grotte obscure, j'ai promis
De servir le vrai Dieu parmi ses ennemis;
J'en ai fait le serment et j'en garde mémoire.
Mais, au fond de mon cœur pourtant, je ne puis croire
Que, pour rendre son culte à jamais triomphant,
Le Seigneur ait besoin de la mort d'une enfant!
Dieu! mourir à vingt ans, mourir dans les supplices!
Le ciel peut-il sourire à de tels sacrifices?
Ne peut-on l'adorer sans périr en son nom?
Ne pouvons-nous prier en nous aimant?

POSTHUME.

Non, non,
Daphné! le temps n'est plus des prières secrètes;
Je le sens trop, le jour a lui, les croix sont prêtes;
Dieu veut de vrais croyants, Dieu veut le sang des siens;
Il faut tomber sans peur, ou n'être pas chrétiens!

Digitized by Google

DAPHNÉ.

Et tout notre avenir de joie et de tendresse !
Notre jeunesse, hélas, notre belle jeunesse !...
Tant de rêves, d'espoirs, de suaves bonheurs !
Tant de félicités ! tant d'éclat ! tant d'honneurs !
Car je lis dans tes yeux la force et la puissance !
Tu brilleras un jour parmi ceux qu'on encense !
Ton nom resplendira, superbe, redouté,
Et grand, et glorieux dans la grande cité ;
Car tu seras consul, et moi, j'en serai fière !...
Oh ! tiens ! je t'en conjure, écoute ma prière....
Tu me vois suppliante et pâle devant toi;
Posthume, par pitié, reste au monde pour moi !
Peut-être serait-il plus beau, plus magnanime
De ne résister pas au transport qui t'anime,
De te céder au Dieu qui vient te réclamer ;
Moi, je suis une femme et ne puis que t'aimer ;
Et si tu vois mon cœur, si tu peux reconnaître
Combien ce grand amour a saisi tout mon être ;
Si tu sens, comme moi, qu'il ne s'éteindra pas ;
Si tu me crois sincère, ami, reste ici-bas.
Va ! ne fais pas mourir cette enfant qui t'adore !
Laisse-moi mon bonheur ! je pleure et je t'implore....
Pitié pour ma faiblesse ! oh vis ! sois généreux !
Reste, reste pour moi !

POSTHUME.

Daphné, soyons heureux !

ACTE TROISIÈME.

Un prétoire à Rome. — LÉNAS, GLABRION, COTTA s'entretiennent devant le tribunal.

LÉNAS.

Posthume ne vient pas.

GLABRION.

Il peut se faire attendre.
Il est consul.

Digitized by Google

LÉNAS.

Au moins devrait-il bien comprendre
Qu'il est fort ennuyeux de manquer nos dîners,
Pour dix chrétiens qui sont d'avance condamnés.

COTTA.

Il doit vous présider; cette charge est nouvelle
Pour lui.

GLABRION

Quand on prépare une fête si belle!
Vingt lions de l'Atlas! cent trente combattants!
Si nous allions, dis-moi, ne pas finir à temps!

COTTA.

Ce sera bientôt fait : le crime est manifeste....

LÉNAS.

A-t-on vu ces chrétiens?... Quelle engeance funeste!
Où seraient le bon ordre et la paix des Etats
Si l'on autorisait de pareils attentats?
Il faut tuer d'un coup ce hideux fanatisme.
Le beau culte! un seul Dieu!... mais c'est de l'athéisme!

GLABRION.

Hum! Cicéron n'admet qu'un seul Dieu....

LÉNAS.

Cicéron
Est un fou qui serait fort mal avec Néron.
Je dis que si le mal pénètre dans la foule,
La licence déborde et le pouvoir s'écroule;
Que l'on doit arrêter cette contagion;
Qu'il faut dans un empire une religion,
Et que Vesta, Mercure, et tous les dieux antiques,
Sont les gardiens sacrés de nos mœurs domestiques;
Je dis que nos aïeux savaient les bons moyens
Pour maintenir leurs gens et conserver leurs biens;
Que supprimer l'Orus, le Tartare et l'Erèbe,
C'est jeter nos écus dans les mains de la plèbe,

Digitized by Google

Et que Pluton, Cerbère et mille autres encor,
Epargnent bien des frais de police au trésor.

GLABRION.

Oui, guerre au dieu nouveau, guerre au culte profane!
Quel dieu, d'ailleurs! un Juif, né dans une cabane;
Qui prêchait des lépreux, des bandits, des méchants,
Et venait empêcher les honnêtes marchands
De vendre leurs pigeons sous les arches du temple.

LÉNAS.

Il faut montrer du cœur.

GLABRION.

Il faut faire un exemple!

COTTA.

On ne raisonne pas avec les gens de rien;
On les juge, on les met en croix, et tout va bien.

GLABRION.

Dire que ces brigands sont assez téméraires
Pour crier sur les toits que les hommes sont frères,
Et que, suivant l'un d'eux, le publicain Matthieu,
Les grands et les petits sont égaux devant Dieu!

LÉNAS.

Ce dogme-là nous mène aux suites les plus graves;
On ne saurait bientôt où prendre des esclaves.
Qui voudrait, dites-moi, vivre en bon serviteur,
Ou se faire tuer comme gladiateur?
Plus de cirque, plus rien!

COTTA.

C'est vrai : pas de faiblesse!

LÉNAS.

Je ne suis point méchant, moi! pourvu qu'on me laisse
Les esclaves que j'ai payés de mon argent,

Digitized by Google

Je veux bien, après tout, me montrer indulgent;
Mais qui touche à mon bien, gare à lui!

GLABRION.

C'est trop juste.
Sauvons les dieux latins et l'empire d'Auguste!
Nous avons dans les mains le sort de la cité
Et les grands intérêts de la société!

COTTA.

Allons, c'est trop parler de cette populace....
Posthume est-il heureux! que ne suis-je à sa place!
Consul! si jeune encor! Quel avenir l'attend!
Il peut être empereur!

LÉNAS.

Plus bas! on nous entend!
Il ne faut pas songer à des choses pareilles....

COTTA.

Ma foi, c'est mon avis.

LÉNAS.

Les murs ont des oreilles:
Tais-toi....

GLABRION.

Hé! l'on connaît l'histoire de son temps!
Posthume a de l'esprit, des titres éclatants,
De grands aïeux; l'argent dans son trésor abonde,
Et les prétoriens connaissent bien leur monde;
Il suffit, je m'entends.... à compter de ce jour,
Je veille sur mon homme et je lui fais la cour.
(Entre un licteur.)
Le consul!
(Posthume, en habit de consul, paraît au milieu des douze licteurs portant les faisceaux.)

POSTHUME.

Que chacun prenne place en silence.
Amenez les chrétiens! — Vous, peuple, qu'on s'avance.
(La foule approche du prétoire. — Posthume s'assied sur le tribunal. — Cotta sort, puis reparaît ramenant les chrétiens.)

Digitized by Google

Moi, Posthume, consul, assisté du préteur,
Je viens rendre justice au nom de l'empereur.
Les débats sont ouverts.
(S'adressant à Syrus.)
Esclave, je te somme
De répondre sans feinte, à moi, consul de Rome.
Quel est ton nom?

SYRUS.

Syrus..

POSTHUME.

Quel est ton maître?

SYRUS.

Dieu.

POSTHUME.

Un terrible forfait t'amène dans ce lieu :
Te sens-tu criminel?

SYRUS.

Dieu connaît ma misère :
Qui peut se dire exempt de crime sur la terre!

POSTHUME.

Parle : quels sont les tiens?

SYRUS.

J'ai failli trop souvent
A publier ici le nom du Dieu vivant;
J'ai montré chez l'impie une foi tiède et molle;
J'ai tardé trop longtemps à prêcher la parole,
Car plus d'un, parmi vous, croirait en ce moment
Si j'avais eu le cœur de parler hardiment.

VOIX, dans la foule.

Aux lions! aux lions!

SYRUS.

J'ai laissé sans défense
Outrager le Seigneur et la sainte croyance;

Digitized by Google

J'ai tremblé comme un lâche et redouté la mort :
Qu'on me jette aux lions : je mérite mon sort.

POSTHUME.

Réponds : ces prisonniers sont-ils bien tes complices?

SYRUS.

Tu les vois résolus de marcher aux supplices,
Et tous d'un même accord déclarent devant toi
Qu'ils ont fait le serment de mourir pour la foi.

POSTHUME.

Vous avez de vos mains mis le feu dans la ville...

SYRUS.

Nous n'avons pas commis cette lâcheté vile :
Dieu qui nous envoya dans ces lieux étrangers,
Le Dieu que nous servons ne nous a point chargés
De mettre vos palais et vos temples en flamme,
Mais de toucher vos cœurs et de gagner votre âme.

POSTHUME.

Prends garde! cent témoins ont vu ce crime affreux,
Et l'on sait les moyens de forcer tes aveux.

SYRUS.

J'ai déjà, sans faiblir, enduré les tortures :
Tu vois par tout mon corps le sang de mes blessures,
Et le Seigneur mon Dieu peut me rendre assez fort
Pour subir d'autres coups sans crainte et sans effort.
J'irai d'un pas tranquille au ciel qui me convie.

POSTHUME.

Il n'est plus qu'un moyen de te sauver la vie...

SYRUS.

Je n'en veux point.

POSTHUME.

Voici les images des Dieux :
Veux-tu, baisant leurs pieds, t'incliner devant eux?

Digitized by Google

SYRUS.

Ce sont là de faux dieux faits de bois et de plâtre :
Je ne les connais pas.

LA FOULE.

Vite, à l'amphithéâtre !
Au martyre !

POSTHUME.

Chrétien, nous t'accordons encor
Un instant de défense à l'heure de ta mort.

SYRUS.

Je n'ai plus, ô Romains, qu'un seul mot à vous dire :
Avant que ces licteurs me mènent au martyre,
J'adjure tout cœur simple, aimant la vérité,
De descendre en soi-même avec sincérité,
Et je proteste ici que voilà mes mains prêtes
A verser à l'instant l'eau sainte sur vos têtes,
Si, reniant vos dieux, vous tombez à genoux,
Et jurez hautement de mourir avec nous :
Que si votre âme est sourde aux appels de ma bouche,
Je prierai Dieu là-haut pour qu'un autre vous touche.

LA FOULE.

Au cirque !

SYRUS.

Je suis prêt, et j'attends les bourreaux.

LA FOULE.

Au martyre !

POSTHUME.

Licteurs, inclinez les faisceaux !
— Moi, Posthume, consul, je déclare à voix haute
Ces chrétiens innocents et purs de toute faute,
Et de plus, je proclame aux yeux du peuple-roi,
Que je tombe à leurs pieds en confessant leur foi !
— Inclinez les faisceaux devant le Dieu suprême !
Je l'ai dit.

(Il descend du tribunal.)

Digitized by Google

LA FOULE.

Aux lions !

POSTHUME, à Syrus.

Mon frère, le baptême !

UN CHRÉTIEN.

Qui donnera l'eau sainte ?

SYRUS, montrant ses blessures.

Ah ! n'ai-je pas mon sang ?

(Il trempe sa main dans le sang, et trace une croix sur le front de Posthume agenouillé.)

Mon frère, sois chrétien devant le Tout-Puissant.

LA FOULE.

Aux lions le consul !

LÉNAS.

Licteurs, prenez cet homme !

POSTHUME.

Licteurs, n'approchez pas, je suis consul de Rome.

SYRUS.

Toi, mon fils ! toi consul !

POSTHUME.

Quirites, écoutez :
Je remets en vos mains toutes mes dignités ;
Devant le dieu Jésus qui m'a fait son esclave,
Voici mon anneau d'or, voici mon laticlave !

UNE VOIX.

A mort !

POSTHUME.

Soyez sans peur, nous irons à la mort ;
Mais prenez patience, et m'écoutez d'abord :

Digitized by Google

— S'il est quelqu'un de vous qui sente dans son âme
Le dégoût d'un faux culte et d'une vie infâme,
Et qui, près de nous suivre, hésite et n'ose pas
Sacrifier d'un coup son bonheur d'ici-bas,
Je déclare à cet homme, en face du martyre,
Que j'avais tous les biens, la volupté, l'empire,
Et la jeunesse, et là, dans le fond de mon cœur,
Un bonheur plus riant que tout autre bonheur,
Et que, près de paraître au cirque où Dieu m'envoie,
Nul regret cependant ne vient troubler ma joie ;
Car tout n'est que plaisir et suprême douceur
Pour qui donne son sang et ses jours au Seigneur.
Peuple et patriciens, n'est-il pas dans la ville,
Un cœur ferme et vaillant sous la toge virile ?

QUELQUES ROMAINS.

Suivons-les !

POSTHUME.

Gloire à Dieu ! vous êtes des Romains !
— Licteur, prends cette corde et m'attache les mains.

DAPHNÉ, se jetant sur la scène.

Et moi, tu m'oubliais, je te suivrai !

LÉNAS.

Ma fille !

POSTHUME.

Au cirque, mes amis ! Dieu nous voit ! le jour brille !
Au cirque !

GLABRION.

Vengeons Rome et sauvons la cité.
(Les chrétiens s'éloignent à pas lents, au milieu des soldats et de la foule.)

SYRUS.

Gloire à Dieu dans les temps et dans l'éternité !

EUGÈNE MORDRET.
(Œuvre posthume.)

Digitized by Google

LES

NOIRS, LES JAUNES

ET

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

EN HAITI

I. — LES NOIRS, LEUR LANGAGE, LEURS APTITUDES.

Sur le sol enchanté d'A-hi-ti, *la fleur des grands pays*, la race belle et douce des Indiens s'est évanouie pour faire place aux noirs enfants de la terre africaine. A un idiome caraïbe, une langue européenne a succédé, car l'esclave, en changeant de patrie, devait oublier la langue de ses pères pour adopter celle du maître. Le français a nécessairement prévalu dans la partie occidentale de Saint-Domingue, comme l'anglais, le hollandais et le castillan dans les colonies britanniques, néerlandaises et espagnoles; mais un intérêt particulier se rattache à la destinée de la langue française au milieu des populations africaines. Haïti reçut les premières cargaisons humaines que fournit l'Afrique au nouveau monde, et c'est en Haïti qu'a eu lieu le premier réveil de la race noire en Amérique.

Digitized by Google

On peut se demander d'abord si la langue française n'a pas été l'instrument le plus puissant de cette émancipation, déterminée par l'énergie des mulâtres élevés dans nos écoles et nourris de notre littérature. Il serait difficile d'en douter. L'idée qui secoue les peuples et transforme les nations se révèle par la parole et parcourt le monde comme la tempête dont nous sentons le souffle puissant, mais que nous ne voyons pas. L'esprit francais a fait naître la liberté sur les rives haïtiennes, et c'est sous l'influence de notre langue que s'est accompli ce fait, unique jusqu'à ce jour dans les annales du monde, ce phénomène capital au point de vue de l'histoire philosophique : un peuple noir, esclave, conquérant l'indépendance et se constituant en Etat souverain après avoir reçu de la race blanche tous les éléments de la civilisation.

La naturalisation des langues européennes parmi les populations noires donne lieu à des questions d'une autre nature. Une langue offre toujours une connexion étroite avec le génie particulier du peuple qui l'a créée et perfectionnée. On conçoit que les hommes d'une même race puissent s'assimiler, d'une manière à peu près complète, les idiomes des fractions diverses de la famille humaine à laquelle ils appartiennent; mais la difficulté doit s'accroître dans de grandes proportions, pour des individus d'origine absolument distincte, car il ne suffit pas que les lèvres puissent articuler des sons identiques; la langue est un moule pour la pensée. Le noir donc, qui diffère essentiellement de l'Européen sous le rapport des mœurs, des aptitudes et des idées, peut-il s'approprier entièrement un idiome indo-européen, c'est-à-dire parvenir à en posséder à fond le génie intime, à en apprécier les mille nuances et les mystérieuses délicatesses? Nous ne saurions le croire, même en supposant un Africain issu de vingt générations qui auraient parlé cette même langue.

Parmi les idiomes indo-européens, il en est toutefois dont le mécanisme se prête plus particulièrement à l'intelligence du nègre, et le nôtre tient, sous ce rapport, le premier rang. On pourrait être étonné de voir cette langue, appelée à juste titre la langue de la raison, de la logique et de la clarté, cette langue pudique et chaste entre toutes, et considérée comme la plus haute expression de la civilisation moderne, s'adapter mieux qu'aucune autre aux facultés de la race humaine la plus rebelle à la logique et au raisonnement, la plus sensuelle et la plus arriérée qu'il y ait au monde. Mais, pour peu qu'on y réfléchisse, on saisira facilement les causes de ce fait, contradictoire en apparence. La langue française convient aux noirs, plus qu'aucune de ses sœurs de la souche arienne, précisément parce qu'elle est la plus claire et la plus simple, parce que

Digitized by Google

ses mots présentent comparativement peu d'idées complexes, parce qu'elle n'emploie ni les transpositions, ni les cas, si embarrassants par leurs désinences, et n'exige, par conséquent, qu'une faible tension d'esprit. C'est à ces mêmes qualités d'ailleurs qu'elle doit surtout le privilége d'être devenue la langue européenne par excellence.

Ce qui précède témoigne assez de la différence profonde qui, à nos yeux, existe entre les populations à peau noire et la souche indo-européenne. Les nègres, considérés en masse, sont placés sur l'un des plus bas degrés de l'échelle sociale dont la nation française occupe le point culminant, et pourtant, entre la race gauloise et les populations soudaniennes, nous voyons certaines affinités dont il faut, selon nous, tenir compte.

Les langues indigènes de l'Afrique, bien qu'elles soient parlées depuis des milliers d'années, en sont encore à l'état de formation. Chez les peuples civilisés, le verbe est l'âme du langage ; il répand dans le discours la vie la force et la clarté, parce qu'il a pour rôle principal de manifester l'activité de l'intelligence, de lier les deux termes d'un jugement et de préciser la manière d'être du sujet par rapport au temps. Il n'en est pas de même parmi les noirs. Les notions de relation et de temps sont, chez eux, peu développées ; le créole a donc en quelque sorte supprimé le verbe, conformément au génie des langues africaines. Pour exprimer cette idée : « J'ai été paresseux hier et mon maître se fâchera demain, » le noir dit : « *Hier moi paresseux, demain maître moi colère.* » Ce procédé est assurément fort naturel, puisqu'en tous pays, il est spontané dans la bouche des petits enfants ; l'étude des langues prouve, en outre, que la méthode analytique s'est constamment développée avec les progrès de l'esprit humain, ainsi que l'usage du verbe-substantif *être*, qui en est le pivot. Il ne faut donc pas être surpris de voir ce verbe-substantif supprimé la plupart du temps par les nègres, qui sont de véritables enfants. Les temps du verbe sont presque invariablement remplacés par l'infinitif, qui, à proprement parler, n'est pas une forme du verbe. Dans l'yolof, par exemple, idiome supérieur à certains égards, la plupart des noms sont des infinitifs, et le verbe est d'une simplicité telle, qu'on peut en apprendre en un quart d'heure toutes les désinences ; et, en effet, à peine a-t-il quelques formes verbales :

Indicatif, *moi être* (je suis). — Imparfait, *être moi avoir été* (j'étais). — Futur, *être moi être* (je serai). — Futur passé, *être moi être avoir été* (j'aurai été). — Impératif, *vouloir moi toi être* (sois). Subjonctif, *vouloir moi être* (que je sois).

Le créole a un caractère analogue. Il ne dit pas : « Mon père, son

Digitized by Google

père, leur père, » mais « *papa moué*, *papa li*, *papa yo*, c'est-à-dire « papa moi, papa lui, papa eux. » Il remplace nos pronoms possessifs par ces mots : *part moué* (part à moi, le mien), *part toué* (le tien), *part yo* (le leur) ; au lieu de dire : « Je vais, j'allais, j'irai chez lui, » il dit, sans établir aucune différence entre le passé, le présent et le futur : *Moué allé case li.* » Il supprime également le verbe *être* et l'article devant les substantifs : « Le sucre est doux à la bouche ; — *sucre douce dans bouche.* — Le pain est nourrissant ; — *pain nourri ben.* » Devant les substantifs pluriels commençant par une voyelle ou une *h* aspirée, l'article est remplacé par *z* : « Les enfants, *zenfants ;* les hommes sont méchants, *zhommes méchants.* » Tel est le créole, langage enfantin, mais susceptible de grâce et de finesse, où, en l'absence des formes du verbe, l'inflexion et l'accentuation doivent compléter le sens, le geste aidant ; car le génie mimique est merveilleusement développé chez les nègres.

La nation haïtienne tout entière parle le créole ; le français est l'apanage de la classe des jaunes ou hommes de couleur, ou même seulement de la fraction la plus éclairée de cette partie de la population et d'un très petit nombre de noirs. On peut citer quelques discours en langue française prononcés au sénat par de purs Africains, mais les hommes de cette race ne se sont jamais distingués, en Haïti, comme écrivains, et nous n'avons d'eux ni livres, ni brochures, ni même d'articles de journaux. Nous nous sommes soigneusement enquis des causes de l'abstention des noirs au milieu du mouvement littéraire que l'énergie des mulâtres a créé dans notre ancienne colonie. Ils refusent, nous a-t-on répondu, de prendre la plume, parce qu'ils auraient à porter des jugements trop sévères sur les hommes de leur sang qui ont joué un rôle dans l'histoire du pays. Cette explication ne saurait nous satisfaire. Si, par convenance, par orgueil ou par préjugé, les Africains s'obstinent à rester en dehors de l'arène historique, ne pourraient-ils trouver dans les autres branches de la littérature un champ assez vaste ? Envieux ou jaloux des mulâtres, ils ont protesté par la violence contre une supériorité qu'ils ne peuvent s'empêcher de reconnaître ; une protestation par l'intelligence aurait été plus noble, plus fructueuse et leur aurait fait conquérir, dans l'opinion du monde civilisé, un rang qui leur est encore généralement refusé. Qu'ils répondent donc à leurs détracteurs en produisant des œuvres littéraires remarquables. Les encouragements ne manqueront pas à leurs efforts. Mais, dans l'état actuel des choses, on peut toujours se demander si la race noire est apte à donner de telles preuves de son intelligence. Il est du devoir de l'écrivain de ne pas déguiser sa pensée lorsqu'il aborde des questions de cette importance. Nous exprimerons donc la nôtre sans détour, et avec

Digitized by Google

d'autant plus de liberté que nous avons souvent manifesté nos sympathies pour les Africains en général et pour ceux d'Haïti en particulier.

Tout progrès humain est circonscrit dans un cercle dont les limites, déterminées par les lois mystérieuses de notre organisation physique et morale, doivent nécessairement s'élargir ou se restreindre suivant les races, les variétés et même les familles de peuples. Il a été donné aux nations indo-européennes d'atteindre le point culminant du progrès dans les conditions spéciales de civilisation propres aux différents âges. L'Inde, la Perse, la Grèce et Rome dans l'antiquité, l'Europe et ses colonies dans les temps modernes, prouvent d'une manière absolue la supériorité du sang japhétique. Aux limites orientales de l'Asie, les peuples mongols se sont élevés eux-mêmes à une grande hauteur. Leur civilisation, toutefois, ne peut être comparée qu'à une belle et large fleur épanouie, mais immobile à la surface des eaux, tandis que celle de notre race a pour symbole un grand navire à voiles et à vapeur, magnifiquement pavoisé, parcourant le monde en tous sens avec une rapidité qui tient du prodige, portant à tous les peuples les produits d'une industrie sans rivale, et les mettant tous en communication instantanée au moyen des fils électriques qu'il fait descendre au fond des mers en accomplissant sa course triomphale. Reportons-nous à vingt ou trente siècles en arrière : nous trouvons d'autres foyers de lumière, en Egypte, dans la Phénicie, sur les bords de l'Euphrate et du Tigre; mais là, nous apercevons des races mélangées, et ce que nous savons de l'histoire de ces contrées tend à prouver que le progrès s'y est toujours accompli sous l'influence de l'élément japhétique. Jetons maintenant les yeux sur les populations africaines. Elles nous apparaissent aujourd'hui telles qu'elles étaient il y a trois ou quatre mille ans, et si quelques faibles progrès peuvent être signalés au milieu d'elles, il faut en attribuer l'honneur au prosélytisme musulman et à l'action des colonies européennes établies sur les côtes. Tandis que l'homme marchait et se perfectionnait au sein des autres races, l'Afrique restait donc ancrée à sa barbarie et à son fétichisme. L'histoire nous montre dans les autres parties du monde des civilisations foulées et effacées par des invasions terribles, sans cesse renaissantes. La Perse, le Turkestan, l'Europe entière ont été cent fois noyés dans le sang. Rien de tel en Afrique. Le flot des invasions étrangères n'a jamais labouré les bassins immenses du Djoliba, du Nil-Blanc et du Zaïre. Si la race noire n'a pas progressé, c'est donc en elle-même ou dans son climat qu'il faut chercher les causes de sa stagnation séculaire. La moitié septentrionale du continent africain est située sous les mêmes latitudes que l'Amérique centrale, les Antilles, l'Arabie,

Digitized by Google

l'Inde, l'Indo-Chine et la Malaisie; l'autre moitié sous les mêmes latitudes que l'Amérique méridionale, l'Australie, les îles de Madagascar, de Maurice, de la Réunion, etc., et qui penserait que la civilisation ne puisse prendre pied dans ces contrées d'une exubérante fertilité? La nature n'a pas créé ces continents énormes, sillonnés de grandes rivières, couronnés de hautes montagnes, et ces îles sans nombre, pour en faire le repaire inviolable de la barbarie. L'influence climatérique écartée, c'est donc sur la race noire elle-même que retombe de tout son poids la vérité que nous cherchons. Aucun obstacle extérieur n'est venu entraver son évolution; mais à ce corps immense, à cet athlète aux membres robustes, le souffle de l'intelligence a manqué, et la race africaine, véritable baobab humain, est demeurée, depuis le commencement du monde, immobile dans sa force brutale. Est-ce à dire qu'une barrière infranchissable la sépare du progrès et de la civilisation? A Dieu ne plaise que nous nourrissions une pareille idée! Elle est perfectible comme les autres, dans un cercle toutefois plus restreint; mais elle a besoin, pour marcher, de recevoir une impulsion étrangère et un germe qui lui manque.

Les noirs ont, en général, l'esprit assez prompt pour concevoir facilement ce qu'on leur explique; mais ils ne vont guère au delà. L'idée, pour la race blanche, est un des anneaux innombrables d'une chaîne qui se déroule dans l'infini. Il n'en est pas de même du nègre; il a mémoire des choses qui frappent les sens; les traits d'un homme, les accidents d'une route resteront longtemps gravés dans son souvenir; mais il ne retient pas les idées, parce qu'elles se présentent isolées à son esprit qui les laisse échapper comme les feuilles d'un arbre emportées par le vent et dont on ne retrouve plus la trace. De là, cette insouciance extrême qui forme un des traits caractéristiques des populations noires. Si nous examinons l'état de la civilisation africaine, nous y reconnaîtrons sans peine la justesse de ces observations psychologiques. Et d'abord, en matière de religion, les noirs non-seulement ne sont pas parvenus, en se repliant sur eux-mêmes, a conquérir Dieu, mais encore ils n'ont pu s'élever jusqu'au polythéisme, qui groupe les forces divines dans un système plus ou moins rationnel. En matière de politique, ils ne sont pas plus avancés; le sentiment du patriotisme, impliquant solidarité d'individu à individu et de famille à famille, leur est demeuré absolument étranger. Leurs langues, enfin, dont nous avons indiqué les caractères les plus saillants, sont le dernier argument que nous invoquerons. On conçoit qu'ils puissent réussir dans certaines branches de l'industrie et des beaux-arts, parce qu'ils possèdent, à un degré remarquable, le génie de l'imitation, et dans les compositions musicales de courte haleine, parce qu'ils ont pour la musique une aptitude qu'on ne saurait mé-

Digitized by Google

connaître ; ils pourront se livrer avec avantage aux opérations commerciales ordinaires ; ils seront surtout d'excellents agriculteurs si un gouvernement habile parvient à triompher de leur apathie naturelle, mais nous ne croyons pas qu'ils soient aptes à produire des œuvres littéraires estimables. Le caractère de la race, tel que nous venons de l'exposer, se retrouve chez les noirs de nos colonies, dégrossis par la civilisation, aussi bien que parmi les peuplades de la patrie primitive. Il faut reconnaître, cependant, qu'au milieu des nations innombrables de l'Afrique, on peut en signaler quelques-unes dont les facultés intellectuelles dépassent de beaucoup le niveau commun ; mais on est porté à croire qu'elles ont reçu anciennement une portion de sang indo-européen dont l'influence s'est perpétuée jusque dans les traits de leur visage.

Une femme d'esprit, madame Marie de Fontenay (Manoël de Grandfort), a tracé les lignes suivantes dans son livre intitulé l'*Autre monde* : « Quoi qu'on écrive, quoi qu'on tente, le noir ne franchira jamais l'abîme qui le sépare de l'homme. Que l'on m'objecte qu'on a vu aussi des noirs de génie et des mulâtres de talent, je répondrai qu'on a vu aussi des chiens philosophes et des oiseaux savants. Par des combinaisons de Dieu seul connues, l'instinct arrive quelquefois aussi haut que la pensée.... Mais, eût-elle l'esprit de Fontenelle, l'imagination de Voltaire, l'éloquence de Rousseau ; fût-elle de la septième génération et n'eût-elle ainsi, suivant de grands docteurs, qu'une goutte de sang nègre dans les veines, la créature qui compte un noir parmi ses aïeux, il faut s'en défier. » L'abbé Grégoire, plaidant la cause des noirs avec la même chaleur et la même conviction qu'il avait mises à soutenir celle des juifs, regardait, au contraire, la race africaine comme susceptible d'égaler en tout point la race blanche. Wadstrom et Skipwith, plus enthousiastes, allaient jusqu'à déclarer les facultés des nègres bien supérieures aux nôtres. De ces trois manières d'envisager la question, la première et la dernière choquent trop l'évidence et le bon sens pour qu'il soit nécessaire de les combattre. L'opinion de l'abbé Grégoire, bien que moins passionnée, n'est pas, à nos yeux, plus soutenable.

Il faut, avant tout, se proposer l'impartialité comme un devoir, lorsqu'on aborde des discussions de cette nature. Il convient donc de passer en revue les hommes les plus remarquables qu'a produits la race noire au contact de la civilisation européenne. Correa de Serra, secrétaire de l'Académie de Portugal, cite plusieurs nègres qui, à Lisbonne, à Rio-Janeiro et dans d'autres possessions portugaises, se sont distingués comme prédicateurs, avocats ou professeurs. L'histoire des Pays-Bas et celle des colonies anglaises en fournis-

Digitized by Google

sent d'autres exemples. Le plus célèbre et le plus remarquable de ces nègres savants fut sans contredit Antoine-Guillaume Amo, né à la fin du XVIIe siècle à Axim, dans le pays des Aschantis. Envoyé aux universités de Halle et de Wittemberg par le duc de Brunswick auquel il avait été donné dès son jeune âge, il apprit le latin, le grec, l'hébreu, le français, le hollandais et l'allemand au point de pouvoir, dit-on, parler et écrire dans chacune de ces langues. Par un phénomène extraordinaire dans un noir, il s'adonnait avec prédilection aux études les plus abstraites de la psychologie et avait un goût prononcé pour l'astronomie. Il professa avec une certaine distinction et fut élevé par le roi de Prusse au rang de conseiller d'Etat. Au-dessous de lui viennent se grouper, comme érudits, Capitein, qui apprit en Hollande le latin, le grec, l'hébreu, d'autres langues orientales, et dont on a un volume de sermons en hollandais et une élégie latine; Latino, qui enseigna la langue latine à Séville, au XVIIe siècle; James Elisa, qui se distingua comme théologien; Benjamin Bamaker, noir des Etats-Unis, auteur d'almanachs astronomiques; Thomas Fuller, qui se fit une réputation par la facilité avec laquelle il résolvait de mémoire des problèmes de mathématiques. Si nous passons à la littérature proprement dite, prose et poésie, nous trouverons du sentiment et de la délicatesse dans les élégies anglaises de la négresse Phillis Wheatley, de la facilité dans les poésies de César, du raisonnement et de la chaleur dans l'*Essai sur l'esclavage*, écrit en anglais par Othello, et les mêmes qualités, mais à un degré inférieur, dans les *Réflexions sur la traite et l'esclavage* que publia dans la même langue le noir Cugoano. Un esprit souvent aimable règne dans les lettres familières d'Ignace Sancho, réunies à Londres en deux volumes. Francis William ent aussi en Angleterre une sorte de célébrité pour ses poésies anglaises et latines. Mais l'étonnement qu'inspiraient de telles œuvres dans une race considérée depuis si longtemps comme en dehors, pour ainsi dire, de l'humanité, et les éloges outrés qu'en durent faire les négrophiles, furent assurément pour beaucoup dans le succès momentané qu'elles obtinrent. On peut les lire une fois, par curiosité, mais l'on n'y revient pas, comme il arrive pour toutes les productions médiocres de l'esprit humain. Qui nous dira, en outre, si une plume européenne ne les avait pas élaguées et polies dans l'ombre? Les abolitionnistes etaient hommes à user d'un pareil stratagème, et s'ils l'avaient fait, on ne saurait les en blâmer, lorsqu'on songe aux préjugés entêtés, aux intérêts tenaces qu'ils avaient à combattre pour réaliser leur noble et charitable entreprise. Pour pouvoir porter, au point de vue des aptitudes de la race noire, un jugement sérieux sur ces productions littéraires, il faudrait savoir enfin, d'une manière positive, à quelle peuplade, à

Digitized by Google

quelle nation appartenaient les auteurs de ces différents écrits, afin de ne pas confondre dans le même raisonnement, comme l'a fait l'abbé Grégoire, les Abyssins, les Congos, les Pouls et les Sénégalais; il faudrait savoir si quelques gouttes de sang étranger ne coulaient pas sous l'épiderme foncé de ces savants et de ces littérateurs nés, soit dans les colonies, soit sur la côte occidentale de l'Afrique où, depuis des siècles, les indigènes américains, les Européens, les Arabes, les Berbers, les Touariks ont infusé dans la race noire tant d'éléments nouveaux. Nous croyons que les livres composés jusqu'à présent par des individus appartenant à la race noire n'ont pas fait faire un pas à la question controversée de leur aptitude pour les lettres et pour les sciences.

Rétrécissons notre horizon pour porter spécialement nos regards sur les noirs d'Haïti. Nous n'y voyons apparaître comme littérateurs que le fils de Toussaint Louverture, mort à Bordeaux en 1855, et un poète et publiciste amené du Darfour en France, où il fit son éducation, ainsi que le fils de Toussaint. En matière de politique et d'administration, un seul noir a fait preuve de talents réels, bien qu'il ait souvent montré un génie fort incomplet; c'est Toussaint Louverture. Toutes les autres illustrations haïtiennes, dans le domaine de la littérature comme dans celui des affaires, appartiennent à la classe des métis. Mais, parmi les métis eux-mêmes, les proportions de sang européen et de sang africain établissent des catégories dont le philosophe et le critique doivent se préoccuper, s'ils veulent apprécier avec exactitude l'histoire et la littérature de ce pays, en les rattachant à la race africaine tout entière. Ainsi, la variété de métis, désignée sous le nom spécial de *mulâtres* et issue du croisement direct du blanc et du noir, n'a produit que deux hommes distingués, Rigaud et Boyer, et encore ce dernier, bien loin de se montrer à la hauteur de la position éminente qu'il a si longtemps occupée, n'a-t-il rien su faire ou tenter pour assurer l'avenir de sa patrie. Les variétés plus rapprochées du type européen sont en réalité les seules qui aient donné à la nation haïtienne les hommes intelligents qui l'ont surtout honorée. On conçoit donc toute l'importance de ces distinctions, dont Moreau de Saint-Méry a essayé de reproduire le tableau dans son grand ouvrage.

On a dit, pour la justification des noirs, que leur éducation dans les colonies a été toujours négligée. Les Haïtiens sous ce rapport n'ont pas été privilégiés. Il en est peu encore, parmi eux, qui sachent lire et écrire, et nous parlons même des riches. Les curés ont été à peu près les seuls instituteurs des noirs de Saint-Domingue, qu'ils ont eu moins à cœur d'instruire que de catéchiser. Un seul se distingua comme propagateur de l'instruction publique :

Digitized by Google

ce fut le P. Boutin qui, en 1714, entreprit d'éclairer les noirs. Pour assurer le succès de la tâche à laquelle il se dévouait, il apprit les principales langues africaines qu'on parlait encore alors à Saint-Domingue, et se livra jusqu'en 1742 à cette croisade contre l'ignorance. Mais les efforts isolés d'un seul homme se perdirent dans cette masse de six cent mille esclaves. A l'époque de la révolution, les villes les plus importantes, si l'on en excepte le Cap et Port-au-Prince, n'avaient pas même d'écoles. Les établissements littéraires, les imprimeries, les journaux créés dans quelques villes ne s'adressaient qu'aux blancs et à un petit nombre de mulâtres. Trop d'orages ont depuis lors éclaté sur Haïti, pour que l'instruction publique ait pu s'améliorer d'une façon notable. La longue paix de la présidence de Boyer aurait permis, il est vrai, d'améliorer la situation ; mais Boyer n'était que l'homme du *statu quo*. Nous ne ferons donc pas aux noirs un crime de leur ignorance, ignorance telle que le *papier parlé* (livres ou écriture), au lieu d'être considéré comme un moyen de progrès ou une chose d'utilité pratique, n'apparaît aux haïtiens qu'environné d'une auréole magique. Une lettre, une ordonnance de médecin, les feuillets détachés d'un bréviaire sont pour eux de simples amulettes qu'ils placent religieusement sur leur poitrine comme un puissant préservatif contre les maladies, les accidents ou la malignité des mauvais esprits. On voit qu'ils ont beaucoup de chemin à faire avant d'arriver à trouver dans le *papier parlé* la vertu qu'il possède réellement, et qui pourrait leur donner plus de richesse et de bien-être que tous les charmes des sorciers africains. La plus légère teinture d'instruction épargnerait à leurs grands fonctionnaires le ridicule dont ils se couvrent souvent par suite de leur incroyable ignorance. Quels sont les administrés si tels sont les chefs ? Et si l'on raisonne ainsi à Port-au-Prince, quel doit être l'état des esprits à l'Acul ou au Dondon, et que deviendraient le gouvernement et la politique du pays sans les mulâtres ? Tous les noirs sans doute n'en sont plus à cet état primitif. Quelques-uns, nous l'avons dit, font exception ; mais nous n'en avons pas moins la conviction profonde que l'instruction et l'étude sont, *en général*, antipathiques à la race africaine. Les noirs possèdent en Haïti tout ce qui peut émanciper l'homme et le faire monter des ténèbres à la lumière : la liberté et la fortune. Sous ce double rapport, ils n'ont rien à envier aux hommes de couleur. Ils peuvent cultiver leur intelligence ; ils peuvent lire les livres que nous publions en France, et envoyer leurs enfants dans nos lycées et dans nos écoles. Les mulâtres profitent avec empressement de ces avantages, mais les noirs, jusqu'à présent, ont négligé et repoussé tous ces moyens de perfectionnement. Il faut pourtant qu'ils se pénètrent de cette vérité : qu'une nation

Digitized by Google

rebelle à la manifestation de l'idée, qui enfante l'idée, n'avancera jamais dans la civilisation, parce que le progrès et le bien-être des peuples résultent du mouvement de la pensée, comme la salubrité du climat dépend des courants établis dans l'atmosphère.

Une autre question, essentiellement liée aux précédentes, doit être encore examinée. La race noire a-t-elle été perfectionnée au contact des Européens, ou s'est-elle encore abâtardie sous l'empire de l'esclavage ? Nous nous prononcerons nettement pour la première opinion. L'argument le plus sérieux qu'on y puisse opposer, celui de la dissolution des mœurs favorisée par le régime colonial, est en effet plus spécieux qu'il n'est juste. La conduite systématique des colons, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, était assurément digne du blâme le plus sévère ; mais il ne faut pas oublier que la race noire, sur le sol africain comme dans les colonies, s'est toujours fait remarquer par l'absence du sentiment moral dans les relations des sexes. On a voulu aussi amoindrir les tristes conséquences que l'absence du progrès parmi les noirs coloniaux pourrait faire peser sur toute la race africaine, en disant que les esclaves amenés par la traite appartenaient aux populations les moins intelligentes. On comptait en réalité dans les colonies des représentants de toutes les tribus de l'Afrique occidentale, au nombre desquels figurent les noirs les mieux organisés au physique comme au moral, et des populations déjà touchées par l'islamisme. Il est reconnu, en outre, que les croisements perfectionnent les races, et que la race supérieure l'emporte toujours sur la race inférieure dans le produit résultant de la fusion. Ce n'est pas sans raison que nous insistons sur ces questions. Les amis des noirs, en justifiant par tous les moyens leur apathie, obéissaient à une nécessité de cette noble et généreuse politique qu'ils sont parvenus à substituer au régime monstrueux de l'esclavage. Mais la cause de la liberté est définitivement gagnée, et il est temps de renoncer à l'ancien système, car les hommes se complaisent dans leurs vices quand l'opinion publique se montre envers eux trop indulgente. Il est donc utile aujourd'hui de mettre à nu la plaie pour forcer le malade à en chercher la guérison.

II. — LITTÉRATURE CRÉOLE ET FRANÇAISE. — POÉSIE. — THÉATRE. — JOURNALISME. — CRITIQUE. — LES ÉCOLES LITTÉRAIRES ET MM. ALEXANDRE DUMAS.

La pensée haïtienne ne peut se formuler que dans la langue française, à laquelle sont indissolublement attachées les destinées de la

Digitized by Google

nation. Les Haïtiens pourtant doivent aspirer à la création d'une littérature originale, et notre langue s'y prêtera facilement. La littérature, en effet, est l'expression du génie, du caractère, des mœurs, des passions et des tendances de la société au milieu de laquelle elle se développe, et, à ce point de vue, Haïti possède les éléments de succès les plus riches et les plus variés. La race noire diffère de la nôtre à tant d'égards, elle a été si faiblement et si incomplétement dépeinte dans toutes les œuvres de provenance européenne, que des écrivains nés de cette race, initiés à ses secrets insaisissables pour des étrangers et en possédant à divers degrés les aptitudes, se trouvent, par le fait même de leur naissance, appelés à enrichir les lettres françaises d'un grand nombre de types absolument nouveaux. Le champ de leurs études et de leurs analyses est pour ainsi dire sans limites, car, dans cette race primitive, la sève européenne a introduit des nuances à l'infini, depuis le sacatra jusqu'au quarteronné et au sang-mêlé. Instincts, passions, étonnant amalgame des croyances japhétiques et chamites, de Rome et du Vaudou, du fétichisme et du christianisme, tous les mystères de l'intelligence humaine perçant à travers les mystères de la physiologie, c'est tout un monde à nous révéler! Sur un fond si riche viennent encore se dessiner comme en relief les grands épisodes de la guerre de l'indépendance, les bruits lointains des Ghazwas, les horreurs de la traite, les vaisseaux négriers se cachant sous leurs voiles noires, et trois ou quatre millions de noirs encore gémissant sous le fouet d'un maître inhumain! Et quel encadrement pour de tels tableaux! Le climat splendide des Antilles; les mornes aux aspects variés, au-dessus desquels se dressent les pics de la grande Serrania, dominés eux-mêmes par le Cibao majestueux, dont les flancs remplis d'or ont été le tombeau d'un peuple; des rivières limpides; des vallées riantes, une végétation luxuriante et des forêts magnifiques. Nous pouvons donc adresser aux littérateurs haïtiens le conseil du fabuliste :

> Travaillez, prenez de la peine,
> C'est le fonds qui manque le moins.

Les matériaux originaux, les éléments neufs, les sources irrévélées ne leur manqueront pas dans ce milieu social étrange et complexe produit par la fusion de l'Europe et de l'Afrique, providentiellement rapprochées pour donner naissance à un monde nouveau. Nous n'éprouvons que déceptions, nous autres, Européens, quand nous trouvons dans des œuvres composées à Port-au-Prince et à l'ombre du Cibao les pâles reflets de nos livres et de nos feuilletons. Nous aimerions à y respirer le grand air des savanes et les aromatiques senteurs des

Digitized by Google

forêts intertropicales. Que les écrivains d'Haïti suivent l'exemple des romanciers américains; qu'ils sachent créer une littérature africaine, américaine, tropicale et haïtienne, et le jour où, sans cesser de respecter la langue française, ils auront trouvé l'originalité ou, en d'autres termes, stéréotypé dans leurs livres la nature vivante qu'ils ont sous les yeux, ce jour-là même ils auront conquis en Europe les lecteurs qui leur font défaut aux Antilles.

Les écrivains haïtiens ont toutes les voies ouvertes pour sortir de l'imitation française qui jusqu'à ce jour a comprimé leurs élans beaucoup plus qu'elle n'a raffermi leur style et développé leurs talents. A l'époque des guerres de l'indépendance, ils ont cherché à reproduire le langage mâle et fier, mais surtout conventionnel de nos Brutus; sous le directoire, ils ont fait fumer avec Demoustier l'encens profane sur les autels des divinités grecques; ils se sont mis ensuite à la remorque de notre école romantique, imitant tour à tour Lamartine et Victor Hugo. Il était dès lors impossible à la littérature haïtienne, à moins de produire des hommes de la taille de nos maîtres, de trouver le moindre écho en France, déjà inondée des innombrables pastiches des genres nouveaux dont les chefs d'école avaient tracé les modèles. Qu'on se garde toutefois de mal interpréter notre pensée. En conseillant aux littérateurs de Port-au-Prince de cesser une imitation sans résultat, nous ne les engageons pas à renoncer pour cela à l'étude de nos illustres prosateurs et de nos grands poètes. Une langue tend toujours à s'altérer loin de son foyer naturel, et il devient indispensable, si l'on veut la conserver pure, de se retremper sans cesse aux modèles les plus irréprochables. Le style des Haïtiens manque en général de nerf, de précision, de fermeté et de correction, et ces défauts nécessitent l'étude sérieuse des auteurs des deux derniers siècles.

La littérature créole ne nous retiendra pas longtemps. Le noir, avons-nous dit après beaucoup d'autres, est un grand enfant: quelques refrains insignifiants quant aux paroles, mais portant l'empreinte d'un sentiment musical très-profond; quelques contes ordinairement facétieux, quelques proverbes: voilà le champ fort restreint de la littérature nègre. Le langage créole, il est vrai, revêtu de l'esprit des anciens colons et des mulâtres, a produit des poésies légères assez remarquables; mais nous ne voulons point nous occuper de ce genre hermaphrodite qui se tient sur la limite des deux races, et dont les œuvres les plus saillantes, en Haïti, sont la fameuse improvisation de Boukman aux nègres révoltés et la jolie romance de *Lisette*. La chanson du juge Achille nous paraît appartenir de même à une plume européenne ou mulâtre.

D'abord, elle a trois couplets, et les noirs ne vont guère au delà

Digitized by Google

d'un seul ; en second lieu, on y trouve des locutions et des tournures qui appartiennent uniquement à la langue française. Puis le second couplet renferme une corrélation d'idée et de temps qui n'appartient pas à un noir ; les variations du refrain prouvent enfin la provenance européenne. Voici d'ailleurs ce morceau, que nous citerons de préférence, parce qu'il est devenu presque introuvable [1] :

Juge Achil fai yo publié
Pous nous pas chanté la dodo.
Aqué juge Achil, oh!
Oua bo publié
N'a chanté la dodo.

Bon temps la qui fait cachimbo
Cé li mêm qui fait la dodo,
A qué juge Achil, oh!
Laissé nous chanté
La dodo.

Nous pauvr diabl qui chanté la dodo,
Nous pas fait cont, nous pas complo.
Aqué juge Achil, oh!
Laissé nous chanté
La dodo.

Le juge Achille fait publier
Que nous ne devons pas chanter la dodo.
Avec le juge Achille, oh !
Vous avez beau publier
Nous allons chanter la dodo.

Le bon temps qui inventa la pipe
Est celui même qui a fait la dodo.
Avec le juge Achille, oh!
Laissez nous chanter
La dodo.

Nous pauvres diables qui chantons la dodo,
Nous n'avons pas fait de conte, nous n'avons [pas fait de complot.
Avec le juge Achille, oh!
Laissez nous chanter
La dodo.

C'était, comme on le voit, un terrible homme que ce juge Achille, qui avait entrepris, pour mettre un terme à quelque mutinerie des esclaves du nord [2], de proscrire parmi eux la vieille chanson de la Dodo. Aujourd'hui du moins, les noirs peuvent chanter à plein gosier et danser à l'avenant.

Les proverbes et les sentences ont pour les noirs un charme particulier. Ils en bigarrent leurs discours et expriment souvent, sous cette forme concise, des opinions que nous ne pourrions exposer qu'avec de longs arguments ; c'est ainsi, qu'à l'époque du soulèvement, un Africain, soutenant qu'on pouvait lutter avec avantage contre les colons, traduisait toute sa pensée dans ce simple aphorisme : *Baton qui baté noir, baté blanc.* La manière dont un peuple envisage la sagesse pratique est tout entière dans ses proverbes ; aussi en trouve-t-on partout de fort ingénieux. Parmi ceux d'Haïti, dont M. Schœlcher a recueilli un nombre assez considérable,

[1] Nous en devons la communication à l'obligeance de M. Ferdinand Denis, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui possède, et se propose de publier avec des commentaires, une précieuse collection de poésies des tribus sauvages ou barbares de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique et de l'Océanie.

[2] Ce spécimen appartient à la partie nord de l'ancienne colonie française où le créole affecte certains caractères particuliers.

Digitized by Google

nous n'en citerons que deux. L'un nous apprend qu'il est souvent dangereux de prendre trop de liberté avec les grands. « *Badinez ben avec macaque, ma na pas magnié queue à li.* » L'autre est un soupir profond de cette pauvre race africaine condamnée depuis tant de siècles à servir de porte-fardeau à l'humanité : « *Si pas té gagné soupi nen moune, moune ta toufi,* » c'est-à-dire : « Si tu n'avais pas le soupir dans le monde, le monde t'étoufferait. » Nous citons d'autant plus volontiers ce proverbe que le ton élégiaque n'est pas dans les habitudes du noir.

Nous avons perdu nos trouvères et nos troubadours, comme la Grèce de Périclès avait perdu ses rhapsodes; mais l'Afrique a conservé ses griots, et Haïti ses sambas ou zambas qui cumulent les doubles fonctions de l'improvisateur et du sorcier, passant leur vie à fabriquer des maman-bila, à conjurer les mauvais esprits, à évoquer les morts et à composer, séance tenante, des chansons ou des contes. Comme improvisateurs, ils portent surtout le nom de *candio*, dont notre mot *fat*, pris à la fois dans son sens vulgaire et considéré dans son étymologie, rend parfaitement la double signification; car on appelle aussi candio l'homme qui, fier de ses avantages extérieurs, ne doute de rien, est toujours satisfait de lui-même et fait la roue devant les femmes. Les contes des zambas présentent une certaine ressemblance avec les apologues indiens et finissent toujours par une moralité. Les animaux y jouent un grand rôle, et ce fait pourrait servir jusqu'à certain point à confirmer l'hypothèse qui tendrait à faire considérer l'apologue comme une provenance de la race africaine, vouée de tout temps au culte des animaux. Le conte haïtien ne se borne pas pourtant à choisir ses héros parmi les animaux terrestres ou aquatiques. Il est, dans le pays, deux personnages dont les mille et mille aventures fournissent aux candios une mine inépuisable. Imprévoyant comme le bouc de la fable, sans avoir autant de barbe au menton, bête et crédule comme Jocrisse, niais à traire les poules comme le Pappus du vieux Latium, amoureux toujours trompé, bon garçon du reste, plus doux qu'un agneau malgré sa taille herculéenne, sans fiel, sans rancune, ayant toujours le sourire aux lèvres et le cœur sur la main : tel est Bouki, l'un des personnages en question. Si ce bas monde était autre chose qu'une vallée de misère, une arène où l'homme est sans cesse aux prises avec le mal, Bouki jouirait et serait digne de jouir d'un bonheur sans mélange. Mais hélas! le pauvre Bouki ne peut faire un pas hors de sa maison sans rencontrer, aujourd'hui sous un déguisement, demain sous un autre, un petit bonhomme qui lui vient à peine aux aisselles, qu'il briserait entre ses doigts comme un bambou pourri, qu'il écrasegrait d'une chiquenaude et renverserait d'un

Digitized by Google

souffle ; et pourtant cet avorton le dupe, le gruge, le vole, le persécute, boit son vin, mange son dîner, enlève ses maîtresses, le bat souvent par dessus le marché et rit ensuite à ses dépens. Si Bouki était bœuf, il craindrait moins la mouche Tsetsé ou cet insecte terrible qui fit le désespoir d'Io, et que Virgile a si divinement chanté ; s'il était éléphant ou chameau, errant dans les grandes plaines de l'Afrique centrale, il trouverait moins insupportable ce harcèlement affamé de l'impitoyable Mbououba. Mais Bouki, qui peut être tour à tour soldat, marchand, cultivateur, juge, prêtre, homme d'Etat, n'aura pas la joie de devenir bœuf, éléphant ou dromadaire ; et Petit-Malice, son éternel adversaire, lui fera éternellement expier l'honneur d'appartenir à l'espèce humaine. Plus retors que Si-Djoha, né un jour entre la Mecque et Médine, de la quintessence de l'esprit arabe, plus capricieux que le seigneur Pulcinelli, Petit-Malice joint à la ruse du renard le riche trésor des espiégleries et le secret des grimaces mimiques des cent variétés de singes qui gambadèrent autour de son berceau. Tous les méchants tours qu'il joue à son voisin Bouki, tous les coups d'épingle dont il larde son épiderme d'ébène, on peut se l'imaginer et nous n'entreprendrons pas de le raconter. Dans les aventures de ces deux personnages, on retrouve tous les traits saillants de la race : Bouki, c'est l'Africain avec sa grosse bonhomie, sa force corporelle et son intelligence épaisse ; Petit-Malice, au contraire, gamin de Paris de ce monde barbouillé de suie, personnification de tout ce qu'il y a dans le nègre d'esprit, de taquinerie et de gaieté, est le portrait le plus idéalisé que les fils de Cham aient pu tracer d'eux-mêmes. Les héros des épopées indo-européennes sont des rois et des guerriers ; celui de l'épopée noire est Petit-Malice.

La poésie a été jusqu'en ces dernières années la branche la plus remarquable de la littérature d'Haïti. La première étoile de cette pléiade franco-nègre est Duprez, qui fut à la fois acteur, chansonnier, épigrammatiste, poète lyrique et dramatique. Dessalines et Pétion le virent dans son éclat. Cet écrivain, fortement trempé, a fait preuve d'un talent flexible et d'une verve parfois brillante : nous l'apprécierons plus loin comme auteur dramatique, et nous nous bornerons à mentionner ici son Ode à la liberté, qui eut dans le pays un grand retentissement. On y sent une impression trop peu déguisée de notre Marseillaise ; cette ode, néanmoins, fait honneur à la muse haïtienne. Duprez périt dans un duel. Milscent, qui vient chronologiquement après lui, n'eut pas une fin plus heureuse ; il trouva la mort dans l'affreux tremblement de terre qui, le 7 mai 1842, détruisit presque entièrement la ville du Cap. C'est dans l'*Abeille* (de 1817 à 1821) qu'il faut chercher ses productions nombreuses. Milscent est fabuliste et

Digitized by Google

se distingue par une sobriété élégante qui tranche vivement sur la diffusion trop habituelle aux auteurs haïtiens. L'*Abeille* avait cessé d'exister depuis trois années environ, lorsqu'Hérard Dumesles publia aux Cayes son *Voyage dans le nord d'Haïti*. Hérard en était encore à son début; son livre, mêlé de prose et de vers, reflète le mauvais goût qui régnait dans une partie de la littérature française au commencement de ce siècle, et décèle quelquefois, malgré de grands efforts pour l'éviter, ce vice du style qui naît sous la plume dès qu'on oublie « combien est délicate la nuance qui sépare le simple du commun. » Cette définition du trivial appartient à M. Hérard lui-même. A côté de ces défauts, le *Voyage dans le nord d'Haïti* présente des qualités excellentes, des pages éloquentes, une grande souplesse d'esprit et une imagination féconde. Il promettait au pays un écrivain très distingué, que la politique absorba plus tard tout entier. Hérard n'a pas seulement imité les *lettres à Emilie sur la mythologie*, cette œuvre mignarde et d'une poésie fade et affectée. Il a aussi de fidèles réminiscences de Bernardin de Saint-Pierre, auquel il a dérobé le *vieillard vénérable* qui sait se faire si bien oublier en racontant l'histoire de *Paul et Virginie*. Quelques poils détachés de la brosse rude et brillante de Volney sont encore reconnaissables dans le *Voyage au nord d'Haïti*, et l'auteur a dû connaître un des poètes oubliés aujourd'hui de notre grande période révolutionnaire, et appelé Nicolas de Bonneville. — Hérard, en écrivant ce livre, a eu pour but « de tracer le tableau des malheurs et de la gloire d'Haïti; » mais il a voulu s'acquitter de cette tâche d'une manière agréable et « se conformer au goût d'un sexe aimable, en présentant les traits de l'histoire sous le voile allégorique des révélations. » Il abonde en descriptions, mais il oublie rarement

D'y joindre un grain de politique,

et après le récit d'une boucherie humaine comme en savaient faire Jean-François ou Biassou, il adresse galamment un bouquet à Rose-Estelle qui est sa Chloris.

Passionné pour la liberté, Hérard trouve de mâles et nobles accents pour flétrir les tyrans; l'enthousiasme souvent l'entraîne, et il chante les héros morts pour l'indépendance, auxquels il adresse des vers comme ceux-ci :

O mânes révérés! vous mes dieux tutélaires,
Infusez dans mon cœur vos vertus populaires!

Si Hérard avait en horreur les tyrans, il faut avouer que la divine Providence lui avait réservé une épreuve des plus rudes, en lui donnant pour contemporain le roi Christophe; car, s'il est dans l'his-

Digitized by Google

toire un modèle accompli de despotisme, c'est assurément ce monarque crépu qui n'en avait pas moins l'ambition de se comparer à Henri IV, par la raison qu'il s'appelait lui-même Henri. Néron n'était pas digne de tenir la queue de son manteau royal, et les fantaisies léonines de Caracalla n'étaient que jeux d'enfant auprès des excentricités terribles de ce nègre de la Grenade, qui avait eu le bonheur d'échanger la cuiller de marmiton contre un sceptre. Nous ne savons à quelle race africaine il appartenait; mais il était digne de sortir de l'empire absolutiste de Dohomey, où l'on reconnaît au souverain, comme un droit émané du ciel, celui d'exercer sur ses sujets les plus terribles cruautés, et de prendre pour devise ces paroles : « Le roi marche dans le sang depuis son trône jusqu'à son tombeau. » L'image d'un Haïtien se peignait-elle sous une couleur trop sombre dans les rêves qui agitaient son sommeil, Christophe, sans autre forme de procès, le faisait fusiller, fût-il son meilleur ami, ou de ses propres mains lui brûlait la cervelle. Ses plus doux passetemps étaient d'obliger ses favoris à imiter les aboiements des chiens sur tous les diapasons familiers à la gent canine, et de bâtonner les plus grands dignitaires du royaume. Il aimait à voir périr ses victimes après une lente agonie, et se repaissait avec délices de leurs cris et de leurs sanglots. Chose inexplicable! cette cruauté réfléchie n'excluait pas chez lui une sensibilité qu'il poussait quelquefois jusqu'au point de pleurer à chaudes larmes sur une exécution capitale qu'il pouvait empêcher d'un mot, et qu'il laissait toujours accomplir. Tout était contraste dans cette étrange majesté. Il ne se contentait pas, le bon roi Christophe, d'imiter Henri IV ; il avait la prétention de marcher sur les traces du grand Frédéric, et pour lui mieux ressembler, il s'était fait bâtir un palais de Sans-Souci, où il nourrissait, avec un soin tout paternel, une troupe d'esprits familiers qui, sous la forme de chats noirs, lui révélaient les secrets de l'avenir. Arrêtons-nous; Hérard-Dumesles nous retiendrait volontiers dans l'antre royal d'où nous pouvons sortir par les jardins féeriques de ce Potsdam

Où la naïade
Par cent canaux
Porte ses eaux
A la dryade
Qui des bosquets
Garde le frais.

En somme, le *Voyage au nord d'Haïti* est un livre d'un grand intérêt, et s'il pèche souvent par le style, il a une véritable importance historique, surtout en ce qui concerne la vie privée et le caractère de Christophe.

Digitized by Google

En 1824, l'année même où paraissait cet ouvrage, E. Segny Vilevolex, aujourd'hui chargé d'affaires d'Haïti près du gouvernement français, publiait son *Ode sur l'Indépendance*, pièce qui abonde en mâles beautés, mais dont les vers manquent souvent de cette harmonie musicale et savante qui n'exclut ni l'élévation ni l'énergie. On n'avait pas encore brisé en Haïti le joug des Grecs et des Romains. Le poète paie son tribut à cette mode consacrée d'ailleurs par nos plus grands siècles littéraires. A la fin de sa pièce, il montre Pétion saisissant les rênes de l'Etat, et, rassuré par le génie de cet homme éminent, il termine en mettant dans la bouche de la Patrie consolée cette strophe qui vise à l'énergie :

Paraissez maintenant, vous que ma gloire irrite,
Vous qu'un fatal délire à la vengeance excite!
Que peut votre impuissant courroux?
Ce héros seul suffit pour garder ma frontière;
Son égide et son bras me couvrent tout entière,
Tremblez! son tonnerre est sur vous!

Le général Chanlatte a ambitionné la gloire poétique, et la muse n'a pas toujours été sourde à son appel; on doit citer, parmi ses meilleures inspirations, un chant où il célèbre la gloire de Charles X qui venait de reconnaître l'indépendance de la république. Ce grand événement révéla aussi le talent de Jean-Baptiste Romane qui, âgé « de trois lustres à peine, » composa une épître à Charles X, « que M. le baron de Mackau se chargea de déposer au pied du trône. » Le morceau commence par un vers bien frappé; mais le poète ne se soutient pas, il tombe dès le second vers, pour se relever d'instant en instant avec un rare bonheur. La voix de Romane ne se fit plus entendre en Haïti, si ce n'est en ces derniers temps, pour adresser à l'empereur Soulouque quelques douzaines de ces vers affamés qui forment dans la nomenclature littéraire le genre *mendiant*. La poésie ne faisait que de naître sur cette terre devenue libre, et bientôt apparaissent Ignace Nau et Coriolan Ardouin, deux noms rivaux, deux intelligences d'élite, deux jeunes hommes unis par la douce fraternité du talent et de l'amitié. Coriolan n'est plus. Frappé au cœur par la mort d'une femme qu'il aimait et qui lui fut enlevée presque au lendemain de la bénédiction nuptiale, il s'éteignit bientôt en faisant résonner les cordes de la lyre car, pour employer son propre langage, quand il n'a plus rien qui lui sourie sur cette terre,

Comme un oiseau lâché dans le bleu firmament,
Le poète ouvre l'aile et s'envole en chantant.

Coriolan ne faisait qu'apparaître à la vie, la fleur de son talent ne

Digitized by Google

s'était pas épanouie encore ; il n'avait que vingt et un ans en 1835, quand la mort le prit. Beaucoup de ses vers trahissent l'inexpérience de la jeunesse qui, ne s'illusionnant pas sur sa force, imite encore en attendant que les plumes lui poussent assez longues pour s'élever de ses propres ailes. Il relève de la nouvelle école française. On sent en lui l'étincelle sacrée. Il aurait donné à son pays un poète et peut-être un vrai poète national, car déjà il entrevoyait à l'horizon le vrai monde de la poésie haïtienne, la terre d'Afrique et les longues pérégrinations de l'Ahasverus à peau noire. On a même retrouvé dans ses manuscrits tout un poème à peine ébauché dont le sujet était un des mille épisodes de la Ghazwa ou de la traite. Une troupe de jeunes filles y rit et folâtre sur les rives du bleu Kouranna en pleine Afrique. Cachés dans la forêt voisine, les chasseurs, vautours humains, épient les colombes innocentes ; mais aucun pressentiment ne vient troubler les brunes filles de Cham : le fleuve murmure toujours doucement, le ciel est transparent, et la brise tiède caresse leurs épaules arrondies :

Baignons-nous, baignons-nous, dit l'une,
Et toutes ont dit : Baignons-nous.
Les feux paisibles de la lune
En se mêlant aux flots rendent les flots plus doux.

Le Kouranna gémit d'ivresse
En entendant glisser sur ses ondes d'argent
Ces vierges que, dans sa vieillesse,
Il ose encore aimer comme aime un jeune amant.

M. Emile Nau, dans une étude consacrée à la mémoire de Coriolan Ardouin, et intitulée *Reliquiæ d'un poète haïtien*, déclare que l'élégie n'était pas « le genre conforme à la nature et au goût de Coriolan, mais que c'étaient l'ode et le poème, c'est-à-dire le chant d'enthousiasme, le récit et l'action en vers. » Ce que nous connaissons du jeune poète tendrait à nous faire inscrire en faux contre ce jugement. La tristesse et la mélancolie étaient les traits saillants de son caractère éminemment impressionnable ; il souffrait des souffrances des autres comme des siennes propres, ce qui avait fait sortir de son âme ce vers délicat :

Le cœur de l'homme juste est un vase de pleurs.

Il eut longtemps à l'avance le pressentiment de sa fin prématurée, et les cordes de sa lyre furent toujours trempées de larmes lorsqu'il eut perdu son Amélia bien-aimée.

Ignace Nau, comme Coriolan, fut enlevé par une mort inattendue. Celui-ci relevait surtout de Lamartine ; Ignace avait plus

Digitized by Google

de sympathie pour Victor Hugo. *Les Orientales* avaient impressionné fortement ces deux jeunes imaginations. Ces peintures vivement colorées et empreintes des reflets brillants du soleil méridional, pénétrant en eux comme une révélation, leur firent comprendre le véritable milieu dans lequel doit se tenir la littérature haïtienne. Le temps malheureusement leur manqua pour réaliser la réforme qu'ils avaient entreprise et dont Ignace fut l'ardent promoteur. Il fut accordé pourtant à ce dernier dix ans de plus qu'à son ami; aussi trouve-t-on chez lui des formes plus nettement arrêtées, plus de relief et de coloris. Un sonnet gracieux, adressé par ce poète à une fleur, la belle de nuit, a été reproduit récemment. Il nous suffira de citer deux strophes de la pièce consacrée au tchit, oiseau charmant des Antilles qui joint, à la voix mélodieuse du rossignol, un plumage d'un admirable éclat :

Pauvre tchit égaré, chétif oiseau des champs,
Le mont a disparu sous des rideaux de pluie.
Hâte-toi, cher oiseau, viens t'abriter du temps;
Déjà l'eau du lac est ternie.

. . . . . .

Quand, à l'aube, demain, reluiront les gazons,
Quand les fleurs rouvriront au vent leurs collerettes,
Tu t'en iras encor porter aux verts buissons
Le babil de tes chansonnettes.

Ignace Nau s'est aussi distingué comme prosateur. On peut lire, dans le journal haïtien *l'Union*, les articles fort remarquables pour le pays dans lesquels il s'efforce de populariser la nouvelle école littéraire. Ses leçons, sans porter tous les fruits qu'on en pouvait attendre, n'ont pas été stériles, et le mauvais goût de la période antérieure a fait place à une manière plus naturelle, à un style plus ferme et plus accentué. En prose, son œuvre principale est *le Lambi*[1]. Ce titre seul nous transporte à l'époque la plus agitée de l'histoire d'Haïti. Dans cette composition, peu étendue, mais pleine de feu et de couleur locale, l'auteur dépeint les mœurs et les superstitions des noirs, et fait revivre la figure caractéristique d'Halaou, l'un des chefs des bandes d'esclaves insurgés. *Le Lambi*, malgré l'intérêt qu'il présente, n'est pas sans défauts, et nous signalerons en particulier l'abus qu'a fait Ignace Nau des locutions créoles. On peut observer la couleur locale sans hérisser la langue d'expressions qui lui font violence. La recherche du naturel n'est pas une chose qui doive être prise à la lettre; autrement on serait tenu, quand on fait parler un

[1] Le lambi est un coquillage qui servit de trompette aux esclaves révoltés.

Digitized by Google

noir, de lui mettre du pur patois dans la bouche. La perfection de l'art ne consiste que dans une imitation intelligente de la nature et non pas dans une copie servile, ce que la nouvelle école n'a pas toujours bien compris, même en France. Les œuvres d'Ignace Nau sont éparpillées dans les journaux hebdomadaires de Port-au-Prince, et dans *la Revue coloniale,* qui se publie à Paris. Elles n'ont pas été réunies en corps de volume, car les littérateurs haïtiens ont été condamnés jusqu'ici, par suite de l'impossibilité d'écouler des livres dans le milieu où ils vivent, à voir les œuvres de leur intelligence s'égarer, s'oublier, et souvent se perdre dans les feuilles éphémères qui leur servent à la fois de berceau et de suaire.

Nous ne parlerons que pour mémoire d'un noir, noir pur sang, dit-on, lequel, assure-t-on aussi, promettait un poète à son pays. Il se nommait Lérémond Jean-Jacques ; mais Lérémond mourut en franchissant le seuil du lycée de Port-au-Prince. En 1856, enfin, a paru le premier *volume* de poésies haïtiennes que nos mains aient eu le bonheur de feuilleter. L'auteur, M. Pierre Faubert, a rempli successivement les fonctions, chez nous peu compatibles, d'aide-de-camp du président Boyer et de proviseur du lycée. M. Faubert, empressons-nous de le dire, donne aux poètes de son pays un exemple que nous les engageons à suivre. Il respecte constamment la langue française, et la pureté comparative de sa diction nous autoriserait en quelque sorte à l'appeler le Boileau de son pays. Il n'est pas moins irréprochable au point de vue de la morale ; n'allez pas prendre pourtant M. Faubert pour un cuistre et pour un pédant, se voilant au seul nom du dieu Cupidon. Il sait chanter l'amour au milieu de la pléiade des vertus sévères ; la fantaisie même a pour lui des charmes qu'il réussit à faire partager à ses lecteurs.

Le théâtre haïtien n'a jamais joui de beaucoup d'éclat. Avant la révolution, les colons s'imposèrent souvent des sacrifices pour se procurer la distraction des jeux scéniques. A partir de 1762, des théâtres s'élevèrent à Port-au-Prince, aux Cayes, à Jérémie, au Cap, à Saint-Marc, à Léogane ; mais les représentations restaient interrompues quelquefois pendant des années entières, faute d'acteurs et aussi faute d'argent. Les blancs se réservèrent d'abord le privilége exclusif de paraître au théâtre. Les hommes de couleur y furent admis en 1766, et les négresses libres en 1775. Mais comme bien l'on pense, le préjugé de la peau nécessitait des divisions particulières dans la salle. Le blanc ne pouvait s'asseoir à côté du mulâtre, et la mulâtresse aurait rougi de se trouver à côté de sa mère à l'épiderme trop foncé. Il avait donc fallu pourvoir à toutes ces exigences et placer, comme le dit Moreau de Saint-Méry, l'ébène à gauche et le cuivre à droite. Les acteurs bons ou seulement passables étaient

Digitized by Google

rares, et ceux qui avaient une assez bonne opinion d'eux-mêmes suscitaient mille embarras par leurs susceptibilités sans bornes. La raillerie, sous le chaud climat des Antilles, leur faisait d'une façon fâcheuse affluer le sang à la tête, et on vit, en 1772, sur le théâtre de Saint-Marc, l'acteur Volange, désagréablement affecté par des sifflets qu'il croyait peu ou point mérités, jeter une gourde dans le parterre en criant : « Que le plus hardi me la rapporte ! » La tradition ne nous apprend pas si la gourde fut rapportée. On ne jouait que des pièces empruntées aux répertoires des théâtres français, et principalement des comédies et des opéras-comiques. Un auteur, nommé Clément, fit pourtant représenter quelques actes de sa façon. Un autre auteur, un blanc, si notre mémoire est fidèle, eut besoin de recourir à l'intervention du commandant de Port-au-Prince pour obtenir la lecture d'un chef-d'œuvre inédit qui fut déclaré inadmissible.

Le mouvement révolutionnaire ne pouvait qu'apporter de nouvelles entraves au développement théâtral. Les représentations devinrent plus rares, et le drame politique envahit la scène haïtienne comme la scène française. Le jour où l'abolition de l'esclavage fut solennellement prononcée par le commissaire du gouvernement, on joua au Cap la *Mort de César*. Noirs et mulâtres encombraient la salle, et l'assassinat du dictateur produisit parmi les Africains un prodigieux enthousiasme. Les Haïtiens devenus libres oublièrent, ou peu s'en faut, ces précédents artistiques. Mais deux majestés noires, Dessalines et Christophe, singeaient trop minutieusement ce qui se passait autour du trône impérial de Napoléon et autour du trône royal des Bourbons, pour priver leur auguste personne et leur cour brillante des nobles émotions du drame et de la douce gaieté de la comédie. Alors se révéla complétement le talent littéraire de Duprez, qui avait déjà paru sur la scène, comme acteur, avant 1790. Duprez sut être tour à tour poète tragique et poète comique. Des hommes instruits, qui ont assisté à la représentation de ses pièces, nous en ont fait le plus pompeux éloge. Il excellait surtout dans la comédie où il savait jeter, à pleines mains, le meilleur sel de la plaisanterie créole. Sa verve, dit-on, était féconde, son style animé, ses personnages pleins de vie et de naturel, et ses caractères énergiquement tracés. Ses pièces, malheureusement, n'ont pas été imprimées, et nous devons nous borner au rôle de simple écho de la tradition orale. Quelques scènes qu'on nous a racontées présentent des situations heureuses et originales qui, assurément, ne sont pas d'un esprit médiocre. Duprez n'a traité que des sujets nationaux. Son drame sur *la mort du général Lamarre* obtint un succès d'enthousiasme ; nous ne pouvons nier ni constater le mérite de l'œuvre ; mais il nous sera

Digitized by Google

permis de dire qu'un tel succès pouvait échoir à un talent fort ordinaire, car la plupart des héros du drame remplissaient la salle et n'avaient qu'à s'applaudir eux-mêmes. La comédie sur le *placement* ou *concubinage* avait une toute autre portée. Cette fois encore, les fauteuils et les banquettes étaient encombrés de spectateurs dont chacun était pour ainsi dire le héros de la pièce. L'auteur ne se proposait rien moins que de flétrir ce libertinage devenu normal. La moralité de l'œuvre devait faire monter, au visage de toutes les femmes, les bouffées brûlantes de la honte éveillée. L'intention était belle et grande, et le succès fut complet; ce qui ne nous permet guère de douter du talent, du tact et de l'habileté de Duprez. On nous a même affirmé qu'un grand nombre de jeunes filles, subissant l'influence des sentiments de haute moralité exprimés par l'auteur, refusèrent, à partir de cette époque, les *placements* les plus avantageux, et surent forcer leurs adorateurs à allumer en Haïti la torche de l'hyménée. L'exemple donné par Duprez ne saurait donc être trop recommandé aux écrivains de ce pays. La littérature dramatique pourrait imprimer à la nation une direction morale dont les résultats seraient précieux. Christophe qui, suivant Hérard-Dumesles, se distinguait de la masse de ses sujets par l'insensibilité musicale de son oreille, voulut avoir pourtant une académie royale de musique. Le roi de France n'en avait-il pas une? Juste Chanlatte, pour répondre aux désirs de Sa Majesté, écrivit *la Partie de Chasse du Roi* dont Cassian fut le Mozart. Paroles et musique, la pièce était une mauvaise imitation de celles qu'on jouait en France sous la Restauration pour célébrer les vertus et les gaillardises du bon roi de la poule au pot; mais au point de vue des mœurs locales, elle renferme plus d'un trait piquant. Nous pourrions citer encore quelques autres petites pièces écloses sous des plumes semi-africaines, à la même époque et dans la période antérieure, en remontant jusqu'à 1804. Mais, toutes considérations faites, le lecteur pourra nous savoir gré de les passer sous silence. Plus tard, le vaudeville français reçut les honneurs de la scène haïtienne; mais les acteurs manquaient, les acteurs passables voulons-nous dire, car il se trouvait toujours nombre d'amateurs ardents à faire jouir leurs concitoyens des agréments du spectacle. On a vu même à Port-au-Prince jusqu'à trois théâtres rivaux, mais quels théâtres! Au bon temps du roi Christophe, le beau sexe fournissait à la scène son gracieux contingent; aujourd'hui, les rôles de femmes sont remplis par des hommes, et telle ingénue peut avoir pour interprète un capitaine en disponibilité ou un débitant de tafia qui se pique de littérature.

Nous pensions en avoir fini avec le théâtre haïtien, quand des

Digitized by Google

matériaux nouveaux nous sont arrivés de Port-au-Prince, en droite ligne. M. Liautaud-Ethéart a fait tout récemment imprimer dans cette ville un volume renfermant deux drames en prose de sa composition. Le premier porte un titre mystérieux qui tout d'abord avait piqué notre curiosité. *Génie d'Enfer* est le nom dont M. Liautand l'a baptisé. Mais Génie d'Enfer est tout simplement un noir devenu libre, un noir qui sait les droits de l'homme, et qui poursuit d'une haine vigoureuse les blancs injustes envers ses frères africains. Un jeune et riche planteur, le comte Léonard de Mauléon, a surtout excité sa colère. Nous aurions fort bien compris que l'auteur chargeât ce Mauléon d'une foule de crimes de lèse-humanité; qu'il lui fît persécuter, fouetter, déchirer, pourfendre ou griller ses esclaves. Les fastes coloniaux fournissent malheureusement des exemples de ces horribles excès. Mais M. Liautaud n'a pas su exploiter cette mine féconde où il pouvait puiser les plus pathétiques éléments du drame et du mélodrame. Le nœud de sa pièce est faible et le caractère de Mauléon choque la nature. Se figure-t-on en effet un gentilhomme qui, pour recouvrer le prix modique d'une mulâtresse esclave, ne craint pas de souiller la mémoire de son père et de trahir un autre gentilhomme, son ami d'enfance, lequel, violemment épris de la mulâtresse, l'avait épousée la croyant libre? « Cette femme est à moi, s'écrie Mauléon, — j'en ferai de l'argent! » Si M. Liautaud, mieux avisé, avait mis seulement la violence d'une passion jalouse dans le cœur de ce personnage, il l'aurait rendu moins odieux sans doute, mais plus vraisemblable. L'auteur a voulu tout sacrifier au plaisir de représenter un blanc sous les couleurs les plus hideuses. N'est-il pas temps de laisser s'endormir la haine, et ne saurait-on comprendre enfin à Port-au-Prince, qu'en la perpétuant on perpétue l'isolement du pays pour l'entraîner à sa ruine! Nous aurions passé à M. Liautaud une grande inexpérience de style et une prose trop déclamatoire; mais il aurait fallu, du moins, que le fond ici rachetât la forme. Le second drame *Guelfes et Gibelins*, est sous tous les rapports supérieur au premier; on y trouve de l'imagination et quelquefois de la chaleur, mais ce drame laisse encore beaucoup à désirer au point de vue du style et de l'agencement, et M. Liautaud a eu la malencontreuse idée de mettre en action l'épisode terrible de la *Tour de la Faim*. Aborder après Dante un tel sujet, c'est suspendre bien légèrement sur soi le poids d'une écrasante comparaison, et un athlète cent fois éprouvé dans l'arène littéraire reculerait devant les dangers d'une lutte pareille. M. Liautaud annonce l'apparition prochaine de trois autres pièces, dont l'une est le *Parc aux Cerfs*. Nous ne le féliciterons pas encore sur le choix de ce sujet. Il n'en pouvait trouver de plus dangereux à exposer devant un public haïtien. Nous lui paraîtrons sévère et

Digitized by Google

peut-être injuste; mais c'est la cause de son pays que nous plaidons contre lui-même. Il aura été plus heureusement inspiré, nous l'espérons, en écrivant une comédie en cinq actes et en vers, intitulée: *le Monde de chez nous.* Voilà certes, un titre qui promet beaucoup et si M. Liautaud-Ethéart a su profiter des riches éléments qu'il avait sous les yeux, il aura pu composer une œuvre originale, et, ce qui vaut encore mieux, une œuvre utile.

M. Liautaud avait à peine publié son livre à Port-au-Prince, que M. Pierre Faubert, que nous avions apprécié déjà comme poète, confiait aux presses parisiennes un volume renfermant, outre ses poésies, un drame dont nous avons déjà entendu parler: *Ogé, ou le Préjugé de couleur.* Ardent instigateur de l'insurrection haïtienne, dont il fut l'une des premières victimes, Ogé, l'ami de Raynal, de Brissot, de l'abbé Grégoire, était un noble cœur et un esprit généreux. Il était difficile d'évoquer sur la scène haïtienne un caractère plus énergique et plus beau que celui de ce mulâtre criant à ses persécuteurs, jusque sur la roue où il allait laisser sa vie avec sa chair: « Eh quoi? vous me confondez avec les criminels, parce que j'ai voulu restituer à mes semblables ces droits et ce titre d'homme que je sens en moi! eh bien, voilà mon sang! mais il en sortira un vengeur. » M. Faubert, il faut bien le reconnaître, n'a pas su s'élever à la hauteur de son sujet. Son style, généralement correct, quoique entaché de locutions trop familières, est faible et sans nerf; ses personnages glissent comme des ombres au lieu de poser comme des hommes, et ses trois petits actes constituent une vraie pièce de lycée, sage, bien conduite, mais sans ampleur; et de fait, M. Faubert l'avait composée pour le lycée de Port-au-Prince, où elle fut représentée il y a une quinzaine d'années.

Passons au journalisme. La littérature n'est parvenue jusqu'à ce jour, sauf de très rares exceptions, à sortir de ce champ clos que par la porte de l'histoire. Le chœur des muses haïtiennes gémit de s'y voir coudoyé par tous les Démosthènes de l'empire, et Faustin lui-même n'en sait pas le nombre! Avec un peu de philosophie, les écrivains de Port-au-Prince pourraient se consoler, en se disant qu'après tout, les excentricités oratoires de leurs terribles voisins ont au moins l'avantage de faire ressortir toutes les délicatesses de leur style; mais ils ne raisonnent pas de la sorte, et, comme les anciens Conquistadores, ils rêvent un Eldorado dont les idéales magnificences les font soupirer jour et nuit; ils rêvent pour leur prose et pour leurs vers, pour leurs drames et pour leurs élégies, un livre aux feuilles blanches et à la couverture bleue ou rose! Ils rêvent un éditeur qui jamais ne se trouve, ce qui nous prouverait, si nous ne le savions déjà, que Port-au-Prince est le Paris d'Haïti. Là-bas, du

Digitized by Google

moins, on ne se décourage pas, et le malheur n'abat pas les justes prétentions des auteurs, témoin cette intéressante annonce que nous lisons dans un journal du pays :

A VENDRE PAR L'AUTEUR,

« Un manuscrit 3,000 francs, consistant en une *petite brochure*, comme suit : Le RÉPUBLICAIN, écrit politique, défendant l'administration actuelle, par Homes Gaillard, maître artiste, auteur de la *Constitution universelle*. On s'adresserait à l'imprimeur. La défense est à la hauteur du sujet défendu !!! » Un Homes Gaillard de chez nous aurait cédé pour 300 fr. sa petite brochure, et c'est en quoi Port-au-Prince l'emporte sur Paris. Il est vrai de dire que le *Républicain* fut respectueusement laissé chez l'imprimeur qui ne l'imprima pas.

Haïti est la patrie par excellence de cette classe de journaux qui ne sont point inconnus chez nous, et qu'on appelle les *éphémères*, à cause de la comparaison qu'on a pu établir entre eux et ces légers névroptères qui naissent le soir pour mourir au matin, sans avoir joui de la douce chaleur du soleil. Depuis 1804 jusqu'à l'année bienheureuse où nous vivons, trente et un journaux, si nous avons bien compté, se sont disputé les rares lecteurs de la nation noire. Les uns avaient la prétention ingénue de répondre aux besoins littéraires et scientifiques du pays, d'autres se donnaient pour mission d'élucider les plus hautes questions de la politique et de l'économie sociale ; on a vu même apparaître le *Maringouin*, journal des théâtres, et le *Cancanier*, journal de tout le monde ; le commerce a eu ses organes et les tribunaux leur revue.... Les *Petites-Affiches* seules ont survécu avec l'éternel *Moniteur*, qui, changeant, suivant les circonstances, de rédacteurs, de nom et d'allures, exprima tour à tour la pensée de Dessalines, de Pétion, de Boyer, d'Hérard, de Pierrot, de Guerrié, du président Soulouque et de l'empereur Faustin. Parmi tous ces journaux, quelques-uns ont succombé à la suite des révolutions qui ont changé à différentes reprises la forme ou la politique du gouvernement; la plupart sont morts faute de souscripteurs, et il en fut de même de ceux qu'avaient créés les blancs, sous le régime colonial: le *Journal de Saint-Domingue* (1765-1767) qui s'occupait de science et de littérature; *l'Iris américaine* (1766) consacrée à la poésie, et la *Gazette de médecine et d'hippiatrique*, qui s'endormit en 1775 sur son huitième numéro.

Quelque limitée qu'ait été la presse haïtienne, elle a rendu au pays d'éminents services. Les écrivains nationaux lui doivent tous leurs progrès et pour ainsi dire l'existence. Echos des journaux français, ceux d'Haïti ont provoqué et amené la réforme littéraire.

Digitized by Google

Ecoutez plutôt ce passage du *Républicain*, de 1836 : « Nous sommes de ceux qui vivent d'enthousiasme, d'aspirations et d'avides espérances. Laissez-nous croire à tout ce qui doit être l'honneur et la gloire de notre patrie. Que nos jeunes compatriotes qui se sentent de la vocation se mettent à l'œuvre ! Nous serons les premiers à les applaudir et à les signaler. » Le *Républicain* prêchait en ces termes la nécessité de se créer une littérature originale. Ses vœux ont été du moins écoutés et ont reçu un commencement de réalisation. La simple lecture des journaux de Port-au-Prince, pris aux différentes époques de la période de l'indépendance (1804-1856), nous permet d'apprécier le mouvement littéraire avec une certaine exactitude. Le progrès s'y manifeste d'une manière sensible ; le style des dernières années est en général bien supérieur à celui dont nous trouvons les spécimens dans les années antérieures. Il se dégage peu à peu de cette surabondance d'épithètes, de phrases parasites, de locutions banales qui indiquent l'enfance de l'art et nous reportent à nos souvenirs de collége et à nos amplifications de rhétorique ; il acquiert plus de précision et de fermeté ; ce qui ne veut pas dire qu'il n'ait encore beaucoup à acquérir sous ce rapport et sous beaucoup d'autres. Le progrès est plus accusé dans la prose que dans la poésie. Dans la poésie, en effet, la parole humaine, forcée de se plier aux exigences du mètre et de la rime et de se renfermer dans un nombre de syllabes déterminé, atteint assez vite une perfection relative, tandis que la belle et bonne prose demande une longue étude, un contrôle plus sévère de la raison et de la logique et un développement intellectuel supérieur ; de là vient qu'on peut difficilement juger de la civilisation d'un peuple par sa poésie ; on l'apprécie beaucoup mieux au moyen de sa prose. Si l'on se reporte à *l'Echo* de 1812, ou même à *l'Abeille haïtienne* de 1817, et au *Temps* de 1842, on verra que, dans les deux premiers journaux, tout est encore indécis et vague. Il y a tendance et intention, mais la pensée est faible et la forme défectueuse. Dans le *Temps*, au contraire, l'idée se pose nettement, résolument ; les auteurs y abordent la politique, l'économie et même la philosophie ; la littérature y marche avec des allures plus franches et plus libres, et nous y retrouvons des pages qui ne seraient pas désavouées par nos meilleurs journaux de Paris. Le progrès est donc réel ; mais il n'appartient qu'aux mulâtres, et les noirs y sont restés absolument étrangers.

La presse haïtienne a été soumise à tant d'influences radicalement opposées, qu'il serait difficile d'en présenter une idée bien nette. Il ne lui a pas été donné de suivre une marche régulière et de développer un principe à travers les coups d'Etat ou les révolutions qui se sont succédé dans l'île, chaque gouvernement nouveau étouffant

Digitized by Google

impitoyablement les feuilles écloses sous le régime précédent. Les journaux d'ailleurs n'ont jamais manqué de se dévorer eux-mêmes en se disputant le nombre fort limité des abonnés payants. La politique d'opposition fit sa première apparition vers 1820. Un jeune noir d'Afrique, nommé Darfour, du nom de sa patrie, et élevé en France, était venu s'établir en Haïti. Boyer, appelé depuis peu à la présidence, l'avait parfaitement accueilli. Darfour se fit journaliste, mais ne sachant garder aucune mesure, il en vint, après avoir critiqué certaines tendances du gouvernement, jusqu'à prêcher ouvertement la guerre civile et une Saint-Barthélemy de mulâtres. La France venait de reconnaître l'indépendance d'Haïti, mais, à en croire le journaliste darfourien, cette puissance n'attendait qu'un moment propice pour ressaisir son ancienne colonie dont les hommes de couleur lui paraissaient de mauvais gardiens. Il exprimait sa pensée tantôt en prose, tantôt en vers, et avec une énergie que Boyer trouvait, avec raison, qu'il poussait beaucoup trop loin; il s'écriait :

Il faut de l'abus du pouvoir
Abhorrer, saper l'arbitraire.
Il faut écraser l'encensoir
Sur la tête du mercenaire!

Darfour bientôt ne se contenta plus d'écrire; il ourdit une conspiration, fit partager ses idées à plusieurs membres de la chambre des représentants, et se présenta un jour à l'assemblée avec une pétition, demandant au nom du peuple qu'on discutât ses projets de réforme. La chambre, sans plus de scrupule, entra en délibération; mais Boyer, averti à temps par le colonel Frémont, fit cerner la salle, et Darfour, livré à une commission militaire, fut jugé sommairement et fusillé sans délai. L'opposition rentra dans l'ombre, mais pour se réveiller en 1840 avec le *Manifeste* qui bientôt eut le *Temps* pour rival. L'horizon, si longtemps calme et serein, commençait à se rembrunir, et l'orage s'amoncelait lentement sur la tête de Boyer.

Le *Manifeste* et le *Temps* discutèrent, avec un talent dont la presse haïtienne n'avait pas encore fourni d'exemples, les principes fondamentaux de la constitution et les grands problèmes de la politique. Boyer succomba en 1843, et après une nouvelle période de troubles, Soulouque s'assit sur le fauteuil présidentiel qui lui servit de marchepied pour arriver au trône.

La presse se tut, mais on vit naître alors ou plutôt se développer une autre branche de la littérature haïtienne. Les fonctionnaires de tous les ordres et de tous les degrés de la hiérarchie administrative et militaire, ardents à profiter des moindres occasions pour signaler leur zèle, offrirent, par la voie du *Moniteur*, à l'univers ébahi, les

Digitized by Google

plus inimitables modèles de la prose oratoire et de l'éloquence officielle. Le noir en effet est discoureur; il aime à parler, à se faire écouter et à s'écouter lui-même; lorsqu'il s'exprime en créole, on sent dans ses discours un fumet de terroir qui n'est pas sans agrément, mais avec la langue française il s'élève à des hauteurs vraiment hyperboliques. D'autres avant nous ont cité des fragments de cette faconde africaine. Pour en faire apprécier aux lecteurs européens les pittoresques beautés, on nous permettra de donner, à notre tour, un spécimen de l'éloquence de la chaire. Ecoutons ce brave curé de Jacmel : « Il est, mes frères, une vérité incontestable; c'est que quiconque a une idée fixe de son Dieu ainsi que de tout ce que ce grand mot renferme... prouve évidemment qu'il possède des qualités que l'on ne saurait souvent mettre en parallèle avec celles que professent certains hommes qui, dans leur aveuglement, voudraient pouvoir être dans le cas d'attaquer même le soleil et se mettre à sa place. Que chaque Haïtien fasse donc éclater ses marques d'émotion en fixant ses regards sur cet arbre saint (le palmier, symbole national d'Haïti) qui, tel qu'un firmament, est aujourd'hui chargé d'étoiles. Haïtiens, vous avez raison; c'est votre droit de fêter par de nobles cantiques vos étonnantes victoires sur le despotisme le plus furieux. Votre joie est d'autant plus légitime qu'aux cris imposants de vos pères le soleil de la liberté s'est soudainement levé, en occupant majestueusement le poste qui lui convenait! » Voilà sans contredit, un curé disert et éloquent; mais soyons juste, la race noire est assez féconde en grands orateurs, maniant avec distinction la langue de Bossuet et de Mirabeau, et il ne saurait entrer dans notre pensée de lui attribuer une illustration qu'elle n'a pas produite. Le curé de Jacmel, fort honnête homme du reste, était un pur Français de l'île de Corse, et si nous l'avons fait intervenir, c'est uniquement pour venger les noirs en prouvant que certaines têtes caucasiennes comprennent absolument comme eux le galimatias oratoire et la nécessité des fleurs de rhétorique.

La critique est encore à naître en Haïti, quelques morceaux épars dans différents journaux peuvent, il est vrai, se rapporter à cette branche si difficile et si délicate de l'esthétique; mais ils ne valent guère la peine de nous occuper. Pour en trouver quelques traces plus modernes, il faut arriver aux *Miscellanées* de M. Liautaud-Ethéart[1]. Mais en vérité cet écrivain, malgré ses bonnes intentions, n'a atteint qu'un triste résultat, celui de prouver, malgré lui, que le temps de la critique n'est pas encore venu pour son pays. Ses réflexions sur l'art

[1] Un vol. in-12. Port-au-Prince, 1856. C'est dans ce volume que se trouvent les deux drames dont nous avons parlé.

Digitized by Google

dramatique témoignent d'une grande inexpérience, bien qu'on y trouve quelques réflexions assez justes mais devenues vulgaires de ce côté-ci de l'Océan. Il ne se fait pas même toujours une juste idée de la valeur des mots qu'il emploie, et nous doutons fort, par exemple, que l'illustre auteur des *Méditations* et des *Harmonies* accepte le titre de *dramaturge éminent* que lui décerne M. Liautaud par excès de reconnaissance pour *le Toussaint Louverture*. Un autre travail, inséré dans les *Miscellanées* et intitulé *les Situations littéraires*, a du moins le mérite de nous faire connaître les opinions littéraires qui règnent dans cette partie de la société haïtienne, où l'on attache quelque prix aux œuvres de l'intelligence. M. Liautaud entre en matière par un exposé rapide des phases diverses qu'a traversées la littérature de son pays, et ses appréciations sont généralement fort vraies. Il distingue tout d'abord deux époques : 1° *l'époque littéraire* qui dura de 1822 à 1842 et produisit un déluge de pièces de vers, « où l'on trouve quelquefois, mais bien clair-semées, quelques étincelles poétiques, vives et animées; » 2° la *période historique* de 1845 à 1856. Entre ces deux époques, il ne faut chercher dans les journaux haïtiens que l'écho des discussions politiques, les luttes d'opinion, les projets de réforme. La littérature proprement dite s'y vit pour un temps étouffée, mais l'histoire en sortit. M. Liautaud nous initie bientôt aux grandes querelles littéraires de Port-au-Prince, au milieu desquelles nous voyons s'élever de toute sa hauteur le plus fécond et le plus bronzé de nos romanciers.

M. Alexandre Dumas appartient à la race africaine d'Haïti. Son père, qui avait su mériter par sa bravoure à toute épreuve le glorieux surnom d'Horatius Coclès de l'Empire, sentait couler dans ses veines soixante-quatre parties de sang européen et autant de sang nègre. M. Dumas, notre ingénieux écrivain ne relève plus de Saint-Domingue que pour trente-deux parties de sa personne physique et morale, tandis qu'il en doit quatre-vingt-seize à l'élément gaulois ou franc; il est quarteron. Son fils ne tient plus à Haïti que pour seize de ces parties; il est métis, et si lui-même, par voie de génération, perpétue sa race dans notre monde européen, ce dernier rejeton, en sa qualité de mamelouk, ne devra plus à la Nigritie que huit parties de son être. Qu'on se garde bien de nous reprocher ici un hors-d'œuvre. Les peuples sont jaloux et revendiquent leur gloire partout où ils la découvrent; Haïti suit donc avec amour tous les mouvements de MM. Alexandre Dumas. On se demande sérieusement, là-bas, si l'auteur de *Monte-Cristo* est redevable de son génie au levain soudanien ou au levain français. Les Haïtiens sans doute se prononcent pour la première hypothèse; on nous permettra de pencher pour la seconde, car seule elle nous permet d'espérer que le talent de

Digitized by Google

M. Alexandre Dumas fils égalera un jour celui de son père. Quelqu'Haïtien qu'il soit, M. Alexandre Dumas compte pourtant sur le sol de l'ancienne reine des Antilles des ennemis acharnés. On le comprendra sans peine lorsqu'on saura qu'il existe à Port-au-Prince, aux Cayes, au Cap, à Jérémie, aux Gonaïves, et probablement jusqu'à la Marmelade et au Trou-Madame, non pas, comme chez nous, des classiques et des romantiques, mais des ultra-classiques et des ultra-romantiques. Les premiers tiennent M. Dumas pour un écrivain abondant, mais « l'accusent de dénaturer l'histoire, le vouent à l'exécration et ne comprennent pas qu'on perde volontiers son temps à lire ses livres, ceux d'Eugène Sue et de tant d'autres fous de cette espèce. » Mais, fort heureusement pour ces messieurs, on ne compte « pour cent ultra-romantiques qu'un ultra-classique.

III. — HISTOIRE.

L'histoire est la branche la plus riche et la plus estimable de la littérature haïtienne. Si l'on se bornait à envisager l'évolution de la nation noire au point de vue des progrès réalisés et de la politique générale du monde, on ne devrait lui accorder assurément qu'une bien médiocre importance. Ces petits combats, ces luttes, ces massacres, ces vicissitudes de tyrannie et de liberté, sont de très obscurs et infimes épisodes dans le mouvement immense qui emporte les peuples depuis 1789. C'est sous un autre aspect qu'on doit envisager l'histoire d'Haïti ; il faut étudier en elle les aptitudes politiques, sociales et industrielles de la race africaine, et alors elle acquiert une importance capitale, parce qu'elle touche à l'un des plus grands problèmes qui intéressent l'avenir de l'humanité. Elle n'a point encore trouvé un esprit assez vaste, une intelligence assez haute, une pensée assez indépendante pour l'embrasser ainsi dans son essence et dans sa nature intime. Mais le temps était-il venu d'entreprendre cette tâche difficile et délicate? Nous ne le pensons pas. C'est dans un demi-siècle seulement qu'il sera possible d'aborder utilement et de résoudre avec autorité les grandes questions que renferme l'histoire haïtienne. On ne peut aujourd'hui que préparer des matériaux pour cette œuvre synthétique et philosophique, et les écrivains nationaux ne nous laissent à cet égard que peu de chose à désirer. Tous les faits matériels, toutes les traditions orales, tous les documents dispersés, ont été laborieusement réunis et contrôlés les uns par les autres avec une sagacité souvent très remarquable. M. B. Ardouin a même créé tout d'une pièce l'histoire

Digitized by Google

politique de son pays. Il ne reste donc plus qu'à retracer la situation de l'île sous la domination française, ce qui n'a été qu'à peine ébauché ; à fractionner l'histoire nationale d'Haïti pour l'étudier par certains côtés spéciaux : agriculture, commerce, finances, industrie, mœurs, etc., et à la scinder en biographies et en monographies isolées. C'est avec le plus vif intérêt que nous verrions, quant à nous, surgir à Port-au-Prince la biographie universelle de toutes les célébrités nationales, depuis Boukman et Pierrot jusqu'à Similien et Soulouque. Une telle œuvre, faite avec un respect scrupuleux de la vérité, exécutée sur un plan assez vaste pour qu'on y pût trouver le type complet de chaque personnage, ses opinions politiques et parfois même ses conversations, serait, nous le croyons, éminemment utile à tous les esprits sérieux qui se préoccupent des grandes questions d'origine, d'égalité ou de non-égalité des races et des variétés humaines. L'histoire, la grave histoire, proscrit les effets de style trop recherchés et l'abus du pittoresque ; mais elle aurait tort de négliger la couleur locale, qui est le relief de la vérité dans toutes les compositions historiques. Nous reprocherons donc aux écrivains haïtiens d'avoir prêté fréquemment aux chefs noirs des idées et des combinaisons qui tiennent trop à nos mœurs européennes, et d'avoir souvent laissé dans l'ombre celles qui exhalaient un arôme trop vif du pur levain d'Afrique. Hommes de couleur, ils nous montrent, dans les longues péripéties de la nation haïtienne, le cuivre toujours de préférence à l'ébène. Les mulâtres, nous le savons, ont été et sont encore l'âme, l'œil et la force de ce peuple ; mais derrière cette ligne de front nous aimerions à voir se dessiner plus nettement les mouvements de la masse à peau noire, qui, après tout, est celle qui nous intéresse principalement, parce qu'elle représente un ordre de choses nouveau, l'Afrique tout entière. La question d'aptitude à la civilisation, en effet, ne s'adresse pas aux mulâtres, mais aux noirs, et c'est pour cette raison que nous aurions voulu pouvoir étudier de plus près, et d'une manière plus attentive, les populations africaines, devenues à Saint-Domingue nation indépendante et souveraine.

Les premiers écrits historiques, publiés par des mulâtres haïtiens, datent de l'époque même de la révolution française. Le club Massiac, composé d'hommes intéressés au maintien de l'esclavage, soutenait, avec toute la violence de la passion, le régime colonial basé sur la traite. Trois mulâtres, Pinchinat, Rigaud et Julien Raymond, élevèrent la voix en faveur des hommes de couleur et des noirs. Le premier, si nous sommes bien informé, suivit d'abord, dans le midi de la France, la carrière du barreau, se rendit ensuite en Haïti pour encourager ses frères, et, de retour en France, fit impri-

Digitized by Google

mer quatre mémoires destinés à soutenir leurs droits et à présenter sa défense personnelle contre Sonthonax qui l'avait attaqué. Le second, qui joua un rôle très actif dans les guerres de son pays, se distingua aussi comme publiciste. Mais la rédaction des différents écrits qui parurent sous son nom ne lui appartient pas. Gatereau, et quelques autres hommes compétents, avaient consenti à revoir son style, à le corriger et souvent à le refondre entièrement. Julien Raymond, qui devint associé de l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques) se fit remarquer, comme penseur et comme écrivain, dans divers opuscules qui tous furent favorablement accueillis. Son travail le plus important est celui qui a pour titre : *Véritable origine des troubles de Saint-Domingue.* On ne lit plus ces œuvres de polémique, intéressantes à l'époque où elles parurent. Les questions qui s'y trouvent exposées sont résolues depuis longtemps, et l'historien peut seul quelquefois songer à les feuilleter pour obtenir qnelques éclaircissements sur un fait contemporain.

Il faut, bon gré mal gré, traiter plus respectueusement Boisrond-Tonnerre, « dont on ne peut prononcer le nom sans se souvenir de ces expressions terribles, de ces éclairs de génie qui semblent annoncer la foudre. » C'est ce Boisrond-Tonnerre qui, après la retraite des Français, déclarait à Dessalines que, si l'on voulait dresser d'une façon convenable le traité de l'indépendance nationale, il fallait « la peau d'un blanc pour parchemin, son crâne pour écritoire, son sang pour encre et sa baïonnette pour plume. » Ses *Mémoires pour servir à l'histoire d'Haïti* embrassent toute la période de l'expédition française dirigée par Leclerc. On y trouve une sauvage énergie, des néologismes parfois heureux et l'expression terrible d'une haine à mort contre les Européens. Les liqueurs fortes nourrissaient et exaltaient les sentiments implacables de Boisrond ; c'est sous l'influence du tafia, pris à la plus haute dose, qu'il écrivit, au moment où les troupes françaises venaient d'évacuer l'île, sa proclamation farouche du 1er janvier 1804, qui fut suivie de scènes d'horreur et d'atroces vengeances. « Le nom français, — s'écriait Boisrond-Tonnérre, — *lugubre* encore nos contrées !.... Tout y retrace le souvenir des cruautés de ce peuple barbare.... Que dis-je ? il *existe encore des Français* dans notre île ! Qu'avons-nous de commun avec ce peuple bourreau ? Citoyens, descendrez-vous dans la tombe de vos pères sans les avoir vengés ? Non ! leurs ossements repousseraient les vôtres ! » Dociles à de pareils conseils, on vit noirs et mulâtres se précipiter sur les soldats français que la maladie n'avait pas permis d'embarquer, et les égorger sans pitié, ainsi que tous les colons, hommes, femmes, enfants et vieillards, qui, en vertu du traité, avaient cru pouvoir rester en toute sécurité dans le

Digitized by Google

pays. Le livre de Boisrond-Tonnerre le place, aussi bien que ses actes, à côté de Collot-d'Herbois et de Marat. Qu'on se garde, en effet, de chercher en lui le simple égarement d'un patriotisme aveugle; son âme était gangrenée par le vice; il n'obéissait qu'à la passion, à la corruption et à l'intérêt calculé de flatter les sentiments féroces de Dessalines. L'histoire impartiale a su le dire, même sous la plume d'un Haïtien. Digne émule de Boisrond, Juste Chanlatte poussa lui-même Dessalines aux vengeances de cannibales dont nous venons de parler, et sa proclamation du 28 avril est à la hauteur de celle de Boisrond-Tonnerre. « Dans la proclamation du 1er janvier, dit l'auteur des *Etudes sur l'histoire d'Haïti*, c'est le cri de vengeance qui domine; dans celle du 28 avril, c'est la vengeance satisfaite qui se glorifie elle-même. »

Juste Chanlatte, partisan effréné de Dessalines, âme perdue du roi Christophe, devint ensuite un très ardent républicain, et rédigea, de 1807 à 1820, la *Gazette d'Haïti*. On a de lui, sans compter la *Haïtiade*, poème où il célèbre l'indépendance de son pays, un livre en prose intitulé *le Cri de la Nature*. On y trouve de la chaleur et parfois de l'éloquence; mais l'abbé Grégoire, toujours passionné, en a exagéré singulièrement le mérite lorsqu'il l'a déclaré écrit avec *la force de Tacite*. Hérard-Dumesles, sans en dire autant du comte de la Limonade (général Prévost), vante les charmes de son style, la finesse et l'originalité de ses pensées, le mouvement et la rapidité de sa diction. Nous nous en tiendrons humblement à ce jugement, parce que nous ne connaissons de M. de la Limonade que le titre de son livre : « *Relation des glorieux événements qui ont porté leurs majestés royales sur le trône d'Haïti, suivie de l'Histoire du couronnement et du sacre du roi Henri Ier* (Christophe), *et de la reine Marie-Louise, ouvrage dédié à monseigneur Victor-Henri, prince royal.* » Nous apprenons, avec Hérard-Dumesles, à connaître le baron de Vastay, autre écrivain, grand dignitaire de la cour de Christophe. Hérard-Dumesles lui tient rigueur de s'être couché trop à plat ventre devant la royale majesté de Henri; mais il reconnaît de grandes qualités dans son *Histoire des guerres civiles*, dans sa *Dissertation sur les noirs et sur les blancs*, dans *le Cri de la conscience*, etc. Si l'on peut apprécier un auteur par quelques fragments, nous dirons que le baron de Vastay nous paraît avoir joint très fréquemment à une correction louable un mauvais goût qui infirme beaucoup les éloges d'Hérard, dont le tact littéraire n'était pas d'ailleurs toujours sûr ni délicat.

C'est ici qu'il faut mentionner le seul ouvrage composé en Haïti par un noir. Nous voulons parler des *Mémoires d'Isaac-Toussaint Louverture*, publié à Paris en 1825, à la suite du travail d'Antoine

Digitized by Google

Métral sur l'expédition du général Leclerc à Saint-Domingue. Le livre est écrit en un style qui n'appelle ni l'éloge ni la critique. Le fils y dresse à son père un piédestal à notre avis beaucoup trop élevé; mais il est permis à l'enfant de ne voir les actes paternels qu'à travers un prisme flatteur, et à Dieu ne plaise que nous fassions à Isaac un reproche de sa piété filiale. Ses *Mémoires* d'ailleurs, malgré des erreurs assez nombreuses, sont importants pour l'histoire du pays[1]. Un autre Haïtien, Joseph-Balthazar Inginac, a fait imprimer, en 1841, sous le titre d'*Etrennes à mes concitoyens*, un opuscule sur la nécessité de développer l'instruction publique et de moraliser la nation qui, assurément, en a grand besoin. Malheureusement, un éloge de la moralité dans la bouche d'Inginac ne pouvait guère être considéré que comme une plaisanterie d'une originale nouveauté. Cet homme s'était trouvé mêlé à tous les événements de la révolution haïtienne; plus tard il devint secrétaire général du gouvernement, sous la présidence de Boyer, dont il partagea le malheur en 1843. S'étant retiré à la Jamaïque, il publia, cette même année dans la ville de Kingston, un volume de *Mémoires* embrassant toute la période de 1793 à 1843. Le style en est mauvais et incorrect; mais on y sent partout le politique habile, l'administrateur expérimenté dont le regard scrutateur pénètre au fond des choses.

Il n'existait point encore d'histoire de la nation haïtienne. Dès 1834 ou 1835, M. P.-A. Pellerin-Rinchère en tenait une pourtant, et assez volumineuse, à la disposition du public. Il l'avait composée de toutes les traditions orales qu'il lui avait été possible de recueillir. « Cet ouvrage, — disait-il dans un prospectus imprimé que nous avons eu sous les yeux, — est nécessaire à ceux qui, comme nous, sentent vibrer avec force les fibres les plus minces de leur organisation toutes les fois qu'en leur présence on retrace les serments et les souvenirs nationaux. » Malheureusement, tous les Haïtiens n'avaient pas les fibres les plus minces aussi chatouilleuses que M. P.-A.-P. Rinchère; aussi dut-il, faute de souscripteurs, se résoudre à garder son manuscrit qui n'a pas eu et qui n'aura jamais, sans doute, les honneurs de la publicité. M. Thomas Madiou fils, directeur du lycée national de Port-au-Prince, ambitionna à son tour la gloire de devenir le père de l'histoire haïtienne. Il fit paraître à Port-au-Prince, en 1847, format petit in-4°, les trois premiers volumes de son travail dont il n'a pas encore donné la suite. Il restera toujours à M. Madiou l'honneur d'avoir ouvert l'arène historique, et d'avoir, comme Rinchère, laborieusement recueilli les traditions

[1] Isaac Toussaint-Louverture est mort à Bordeaux, le 27 septembre 1854. M. Saint-Remy a publié un appendice à ses *Mémoires*. Paris, 1853. Pagnerre.

Digitized by Google

orales de son pays. Mais, il faut bien le dire, l'écueil affleurissait à chaque instant à la surface de cette mer trop brumeuse des souvenirs haïtiens ; M. Madiou n'a vu que trop rarement ces récifs dangereux, et, même quand il les pressentait, il ne lui était pas toujours possible de les éviter. Ce que nous avons eu à dire précédemment du manque de mémoire des Africains, trouve ici sa confirmation. Les événements et surtout les époques flottent indéterminés dans leurs vagues réminiscences, et c'est pour cette raison que MM. B. Ardouin et Saint-Remy, travaillant à Paris sur des documents positifs et souvent officiels, ont eu tant d'erreurs et d'inexactitudes à relever dans l'ouvrage de M. Thomas Madiou. On peut dire de cet écrivain qu'il a rassemblé et disposé des matériaux plutôt qu'il n'a écrit véritablement une histoire. Il manque de critique, et à quelques pages de distance, nous avons plus d'une fois retrouvé le même événement exposé et apprécié de deux manières fort différentes. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans son livre de bonnes et même d'excellentes qualités. Quoique entaché de défauts nombreux, tenant à l'influence et à la longue habitude du créole, son style est souvent vif et chaleureux, et l'on y trouve de la couleur locale. Les pensées généreuses ne font pas non plus défaut : mais, à côté d'idées justes et de réflexions utiles, il arrive à M. Madiou de se laisser entraîner par un enthousiasme qui ne tient qu'à de pures illusions. Il ne craint pas de déclarer qu'un jour viendra où les noirs, « presque partout abrutis par la servitude dans le Nouveau-Monde, atteindront, *comme dans l'antiquité, au plus haut degré de civilisation.* » Nous en demandons pardon à M. Madiou ; mais l'histoire ne présente pas une seule fois le phénomène d'un peuple noir arrivant, nous ne disons pas au point culminant de la civilisation, mais à un état social quelque peu remarquable. Ce ne sont point les Ethiopiens qui ont « alimenté le foyer de la science égyptienne, » et quand bien même cette assertion serait vraie, il nous resterait encore à dire que les Ethiopiens ne sont pas des nègres. Il ne s'agit ici que d'appréciations erronées, fondées sur de simples erreurs historiques, et dont les résultats ne sauraient être bien dangereux, à moins qu'en inspirant aux noirs une confiance trop présomptueuse, elles ne contribuent à les tenir plongés dans leur paresse et dans leur apathie. Quoi qu'il en soit, nous trouvons bien autrement funeste l'esprit étroitement haïtien qui se révèle quelquefois dans le livre de M. Madiou. Que l'auteur flétrisse Caradeux, ce Crésus créole, ce Gessler des Antilles, qui enlevait ou faisait enlever avec des balles de pistolet des pommes placées sur la tête de ses esclaves, ou qui se donnait la satisfaction de faire écorcher vifs ses serviteurs à peau noire ou cuivrée, rien de

Digitized by Google

mieux! mais nous sommes forcé de nous élever contre le soin calculé avec lequel l'auteur de l'*Histoire d'Haïti* fait ressortir, dans toutes les occasions, les torts et les crimes des blancs en général. De telles allures étaient permises, et même, si l'on veut, légitimes, à l'époque où la question de l'indépendence était encore en litige. Les chefs du mouvement sentaient le besoin de surexciter l'esprit des noirs pour assurer le succès de la grande cause qu'ils défendaient; mais nous n'en sommes plus là! Un demi-siècle nous sépare de ces temps de lutte et de passion. Les esclaves, eussent-ils été traités avec plus de ménagements et de douceur que des travailleurs volontaires, avaient le droit de ressaisir leur liberté, ce bien inaliénable que nous tenons de la nature comme la vie. Ce qu'il importe aujourd'hui, ce n'est donc plus de justifier la révolte, mais de réconcilier le blanc et le noir, et d'effacer entre eux tout ce qui tient au préjugé et perpétue l'antagonisme. Or, cette tâche incombait à double et à triple titre à M. Madiou : comme historien; comme mulâtre participant des deux races; comme homme intelligent; car il sent bien lui-même, et il l'avoue dans plus d'un passage, que tout l'avenir de son pays repose sur les rapports de bonne intelligence qui doivent être établis entre les Haïtiens et les Européens, et que le noir, au point de vue de la civilisation, ne peut marcher que poussé par le blanc. Nous reprocherons enfin à M. Madiou, qui montre dans ses deux premiers volumes un grand enthousiasme pour la liberté, et qui glorifie dans beaucoup de passages la révolution française de 1789, d'avoir, dans son troisième volume, publié sous le règne de Soulouque, essayé la réhabilitation de cet abominable tyran, Christophe, dont le nom seul, qu'on nous passe cette expression, donne la chair de poule aux partisans les plus ardents de l'absolutisme.

M. Beaubrun Ardouin a été successivement ministre de la justice, de l'instruction publique et des cultes, président du sénat et chargé d'affaires de la république haïtienne près du gouvernement français. C'est dire assez qu'il possède une grande expérience des affaires et des hommes de son pays. Uniquement préoccupé de l'intérêt et de l'avancement de la nation haïtienne, il avait déjà publié, en 1832, à Port-au-Prince, une géographie locale dont le plus grand défaut est l'exiguïté de son cadre. Mais ce livre, destiné à propager parmi la jeunesse des connaissances indispensables, ne pouvait dépasser les limites d'un simple résumé. Il n'en est pas moins l'ouvrage le plus exact que nous possédions sur la géographie de l'île. M. Ardouin avait acquis dès lors une fermeté et une sobriété de style qui tranchaient avantageusement sur l'abondance désordonnée de la plupart

Digitized by Google

des productions soi-disant littéraires du temps, et dont il donna des preuves nombreuses dans la grande polémique qu'il soutint en 1842 et en 1843 contre l'opposition aveugle qui parvint à renverser Boyer. Il était secondé dans cette tâche par son frère, Céligny Ardouin, qui écrivit avec talent, mais non sans tomber dans de nombreuses erreurs, les biographies de Doyon, de Jourdain, de Saingla, etc., et différents épisodes de l'histoire nationale, tels que le massacre des Français au Fort-Liberté, le siége de Jacmel, etc. Depuis 1848. M. B. Ardouin, retiré des affaires, profita des nécessités pénibles qui le retenaient à Paris pour mettre à exécution le projet qu'il avait conçu depuis longtemps d'écrire l'histoire d'Haïti. En s'imposant ce long et pénible labeur, il se proposait de dégager l'histoire de son pays des contradictions, des obscurités et des erreurs dont elle était remplie, et d'en expliquer tous les événements au point de vue de la politique qui leur avait donné naissance. L'auteur avait vécu dans l'intimité des principaux acteurs de ce drame aux mille péripéties qui changea la face de Saint-Domingue; il avait puisé à toutes les sources haïtiennes, et les archives de Santo-Domingo l'avaient enrichi de documents précieux et encore inexplorés. Il pouvait enfin contrôler à Paris tous ces renseignements avec la multitude de ceux que nous conservons dans nos administrations et dans nos bibliothèques. M. Ardouin réunissait donc tous les éléments pour faire un livre remarquable. Ses appréciations sont justes, parfois profondes, toujours bienveillantes etd'une impartialité qui honore à la fois son caractère et son intelligence, car cette qualité précieuse de l'historien est plus difficile à acquérir en Haïti que dans notre Europe. M. Ardouin prend à tâche de concilier tous les partis, de calmer les haines, d'endormir les rivalités, et d'inspirer aux noirs des sentiments de sympathie pour les Européens et, en particulier, pour les Français. Son livre, malgré le titre modeste d'*Etudes sur l'histoire d'Haïti*, n'est pas seulement l'histoire la plus satisfaisante à tous les points de vue, mais encore la plus complète que nous possédions. C'est à cet ouvrage qu'étrangers ou nationaux doivent nécessairement recourir s'ils désirent étudier les hommes et les choses d'Haïti. Ils auront en M. Ardouin un guide expérimenté qui leur tracera toujours avec une critique judicieuse et une sage modération la route à travers toutes les difficultés de cette histoire. On peut reprocher à son style quelques incorrections, quelques *créolismes* et parfois trop de lenteur, mais ces défauts sont communs à tous les écrivains haïtiens. Ils feront bien de s'en corriger; nous devons nous montrer indulgents et ne pas oublier qu'ils vivent à deux mille lieues du foyer de la langue dont ils se servent. De 1853 à 1856, M. Ardouin a publié sept vo-

Digitized by Google

lumes de son ouvrage. Nous avons déjà, ici-même, rendu compte des cinq premiers[1].

De tous les prosateurs haïtiens, nul plus que M. Saint-Remy ne s'est préoccupé du style ; il en a même beaucoup trop recherché les effets dans sa *Vie de Toussaint Louverture*[2], où les périodes les plus ambitieuses tranchent souvent sur des phrases d'une allure fort modeste. Notre critique pourtant ne doit point tenir rigueur à M. Saint-Remy, car il a compris ses torts et a donné, dans des travaux subséquents, des preuves d'un goût plus sobre et plus délicat. Disons aussi, avant de quitter la vie de Toussaint, que son biographe, d'accord en ce point avec ses concitoyens, a fait du chef noir une figure trop idéale. L'ancien esclave de la maison Bréda fut sans contredit un homme de talent, mais on exagère singulièrement quand on en fait une sorte de Prométhée de la race noire. Les Africains, sauf erreur de notre part, n'ont pas encore dépassé l'horizon moral et intellectuel personnifié dans Epiméthée. Abstraction faite des défauts que nous venons de signaler, de certains néologismes qu'il paraît affectionner, et d'un créolisme qu'il a la prétention d'ériger en système littéraire, M. Saint-Remy est recommandable, entre tous les écrivains de son pays, par la netteté, le coloris et la rapidité chaleureuse de son style. Son second ouvrage, intitulé *Pétion et Haïti, étude monographique et historique*[3], est encore incomplet ; il n'en a paru que trois volumes qui en attendent au moins trois autres, puisque le dernier s'arrête à l'année 1803, c'est-à-dire quatre ans avant l'élévation de Pétion à la présidence et quinze ans avant la mort de ce législateur. Nous ne féliciterons pas M. de Saint-Remy sur l'économie de son sujet. S'il a voulu écrire la vie de Pétion, pourquoi la fait-il précéder de trois volumes entiers dans lesquels il raconte tout le passé d'Haïti ? S'il a voulu écrire une histoire complète de son pays, pourquoi lui donner un titre si trompeur et si restreint ? Nous n'avons point à rechercher l'origine de cette singularité. Prenons donc le livre tel qu'il est, et constatons d'abord qu'il témoigne d'un travail patient et minutieux. L'auteur a consulté toutes les sources haïtiennes et françaises, et a découvert, dans nos archives, des documents qui ajoutent beaucoup à la valeur de son livre. C'est aux faits positifs que l'ouvrage de M. Saint-Remy doit surtout son importance. Sous le rapport des appréciations politiques et de ce qu'on appelle la philosophie de l'histoire, il reste bien loin des *Etudes* de M. Ardouin qui sont, en outre, beaucoup plus complètes.

[1] *Revue Contemporaine*, t. XIX, p. 721.
[2] Un vol. in-8°. Paris, 1850, Moquet, rue de La Harpe.
[3] In-12. Paris, 1854-1855.

Digitized by Google

Puisque nous en sommes à Pétion, parlons tout de suite de l'œuvre de M. le baron Desponteaux-Marion, imprimée cette année même à Port-au-Prince. L'*Essai sur l'éloge historique d'Alexandre Pétion* ne saurait trouver grâce aux yeux d'un lecteur français. C'est une couronne, non de lauriers, mais de déclamations admiratives dont l'illustre fondateur de la république haïtienne aurait fort bien pu se passer, à notre avis. « Pétion, — dit le baron Desponteaux — est un de ces prodiges rares de la création, un de ces êtres privilégiés qui n'apparaissent que de loin en loin dans l'immensité des temps, enfin, une de ces créatures dont la nature est ordinairement avare et qu'elle semble s'être réservées pour les montrer à l'admiration de l'univers, tels que ces phénomènes prodigieux dont notre faible intelligence a peine à concevoir l'explication. La ville de Port-au-Prince le vit naître le 2 avril 1770. » Ce passage prouve du moins que l'auteur était bien pénétré de la grandeur et de la noblesse de son sujet; mais c'est à peu près tout ce que nous pouvons dire à sa louange. Il aurait semblé qu'on pût attendre de M. Desponteaux des aperçus politiques d'une certaine valeur sur les actes administratifs de Pétion. En France, on porterait jusque-là l'exigence vis-à-vis d'un auteur qui aurait siégé au sénat et au conseil d'Etat. Mais l'*Essai* dont nous nous occupons prouve qu'il faut être plus indulgent en Haïti.

Le dernier historien qu'ait produit Haïti, M. Emile Nau, l'auteur de l'*Histoire des Caciques*[1], a comblé une des deux grandes lacunes qui restaient encore dans l'histoire de Saint-Domingue. Il a remonté le cours des siècles jusqu'à Christophe Colomb; *nec plus ultrà!* et a décrit avec émotion la rapide et cruelle agonie de la race indienne qui précéda les noirs sur le sol haïtien. Ce livre, écrit avec une simplicité qui rencontre parfois l'élégance, sera lu avec intérêt en France comme dans les Antilles. Il est le fruit de longues recherches dont on comprend la difficulté dans un pays où il n'existe pas une seule bibliothèque. Cette réflexion, nous n'en doutons pas, désarmera les érudits qui reprochent hautement à M. Emile Nau de n'avoir consulté qu'une partie des sources espagnoles où il aurait eu à puiser une multitude d'autres faits, dignes d'être recueillis. Les publicistes sont de la famille des historiens; gardons-nous d'omettre ici le nom de M. Linstant, qui occupe un rang distingué parmi les meilleurs écrivains et les hommes les plus intelligents d'Haïti. Sa voix n'a pas été applaudie seulement dans son pays; son *Essai sur les moyens d'extirper les préjugés de couleur* lui valut, en 1842, le grand prix de la Société française pour l'abolition de l'esclavage, et une véritable

[1] *Histoire des Caciques d'Haïti*, 1 vol. in-8°. Port-au-Prince, 1855.—Voir, sur cet ouvrage, la *Revue Contemporaine*, t. XX, p. 722.

Digitized by Google

ovation de la part des abolitionistes anglais. M. Linstant ne s'endormit pas sur ce premier succès; il publia, en 1850[1], un ouvrage qui fut remarqué : l'*Emigration européenne dans ses rapports avec la prospérité future des colonies*, et l'année suivante, il put livrer à l'impression un travail qui lui avait coûté de pénibles recherches : son *Recueil général des lois et actes du gouvernement d'Haïti*, renfermant une foule de pièces qui ne se trouvent nulle part réunies, pas même dans les archives de Port-au-Prince.

Notre tâche comme critique est accomplie. Nous avons apprécié, suivant nos lumières, le caractère et les aptitudes des Africains et des mulâtres. Qu'il nous soit permis de jeter maintenant un coup d'œil rapide sur l'avenir de la race noire et de la nation haïtienne.

V. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

En reconnaissant l'indépendance de la nation haïtienne, nous lui avons mis entre les mains une balance dont l'un des plateaux est abandonné au génie africain, tandis que l'autre est chargé de tous les doutes qui se sont élevés depuis trois mille ans sur l'aptitude de la race noire à progresser et à se civiliser. Les philosophes et les politiques suivent d'un œil attentif tous les mouvements de la balance, et les réflexions qu'ils font, les voici : « Les esclaves de Saint-Domingue ne sont pas arrivés à la liberté après avoir été arrachés tout à coup à la terre natale et à la vie sauvage. La France, la plus expansive et la plus communicative des nations, leur a enseigné pendant un siècle tous les procédés de l'industrie coloniale la plus développée, les arts, les métiers, tout ce qui est nécessaire à un peuple pour tirer un parti avantageux d'un sol admirablement fertile ; elle leur a laissé tous les instruments du travail, des villes bien bâties, des ports excellents, des villages nombreux, et des relations commerciales d'une grande importance ; elle leur a laissé une partie d'elle-même et de son propre sang représentée par quarante mille mulâtres dont beaucoup avaient grandi dans les écoles de la métropole ; elle leur a laissé enfin une autre portion d'elle-même, sa langue, qui permettait aux noirs de s'initier à tous les détails de la civilisation européenne et de s'approprier jusqu'aux lois françaises. Si les Haïtiens ne savent pas mettre à profit tant d'éléments de succès, ils compromettent à la fois et leur propre cause et celle de la race noire tout entière. »

[1] Paris, France, éditeur.

Digitized by Google

Voilà donc ce que disent les penseurs de l'Europe, et déjà un demi-siècle a été donné aux Africains de Saint-Domingue. Qu'ont-ils accompli? Ont-ils avancé d'un pas dans l'instruction et dans la civilisation, dans l'industrie, dans l'agriculture et dans le commerce? Il faut malheureusement, à chacune de ces questions, faire une réponse absolument négative. Au lieu d'apprendre, les noirs ont oublié; au lieu de travailler, ils se sont endormis; au lieu de se grouper autour des mulâtres représentant parmi eux l'intelligence et la lumière, ils les ont deux fois décimés; au lieu de recevoir parmi eux les hommes de l'Europe, ils ont voté des lois pour leur interdire le pays. Qu'ils continuent à marcher dans cette voie, et bientôt, le seul élément de progrès qui existe parmi eux, le levain japhétique, la goutte de sang français finira par se perdre dans le torrent du sang nègre. Alors, le soleil de la civilisation se sera couché sur leur indépendance pour ne plus se lever, et Haïti deviendra la proie d'un nouveau conquérant. Ces vérités sont dures, et, pourtant, il faut les dire, pendant qu'il en est temps encore.

La race noire a plus fait pour l'humanité que tous les peuples réunis de l'Asie orientale, de l'ancienne Amérique et de l'Océanie. Ce courant immense de civilisation et de commerce qui joint aujourd'hui l'Europe au Nouveau-Monde, c'est elle qui l'a créé, en fondant la prospérité des colonies transatlantiques. La traite est assurément un des événements les plus grands et les plus fructueux qu'aient eu à enregistrer les annales des peuples. Elle n'en est pas moins un crime de lèse-humanité; mais on en peut dire autant de la guerre qui, jusqu'à notre époque, n'a été la plupart du temps qu'une négation sanglante du droit des nations, et qui pourtant n'a jamais exercé sur les destinées générales de l'espèce humaine une influence plus salutaire que lorsqu'elle était empreinte du plus sauvage caractère de l'injustice et de l'arbitraire. On ne saurait, sans doute, attribuer aux noirs comme un titre de gloire le résultat magnifique qu'ils ont produit passivement sous l'empire de l'esclavage et en qualité de machines vivantes; c'est du moins un mérite dont on doit leur tenir compte, comme on tient compte de leurs souffrances aux martyrs qui ont subi la dent des bêtes féroces sans l'avoir recherchée. Mais la race africaine a rendu et rendra encore à la cause de la civilisation, de concert avec la race blanche, des services actifs et libres infiniment supérieurs à tous ceux qu'on a obtenus d'elle au moyen de la traite. Les temps approchent où elle accomplira sa mission suprême, et, son œuvre achevée, elle disparaîtra. Ainsi, chez beaucoup d'espèces d'animaux inférieurs, la femelle cesse de vivre après avoir émis les germes d'une génération nouvelle. Nous nous expliquons.

Digitized by Google

Les noirs, dans notre opinion, constituent une race inférieure. Qu'on les suppose issus d'une souche radicalement distincte ou qu'on les fasse descendre du même couple humain auquel nous rattachons nos origines, le fait subsiste toujours, prouvé par quarante siècles d'histoire ; seulement, il faut admettre dans le second cas que le couple générateur de la race africaine, en se détachant de la souche primitive, emportait un vice radical qui s'est perpétué depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, offrant ainsi, dans des proportions immenses, le phénomène d'une variété accidentelle ou sporadique donnant naissance à un type constant. On arrivera encore à la même conclusion si l'on veut expliquer cet étonnant phénomène par l'influence climatérique. Qu'on s'arrête à l'une ou à l'autre de ces deux dernières hypothèses, l'infériorité des noirs cessa d'être originelle, mais elle n'en est pas moins réelle, typique, et aussi profondément inhérente à la race que si celle-ci avait été l'objet d'une création spéciale, parallèle ou antérieure à celle de la race blanche. Dans la dernière hypothèse, les mêmes conditions climatériques doivent d'ailleurs perpétuer éternellement les caractères distinctifs de la race noire. Or, toute race inférieure est destinée à disparaître un jour de la surface du globe. Cette loi peut nous sembler sévère ; mais elle est écrite dans le livre mystérieux des destinées. La science nous apprend qu'elle n'a pas été sans application aux époques antérieures. Il suffit de remuer à une petite profondeur la terre qui nous porte, pour retrouver les ossements blanchis de vingt races dont il n'existe plus un rejeton vivant. L'histoire nous montre, à ses premières lueurs, des peuples, des variétés humaines qui, depuis longtemps, sont descendues dans les ténèbres de la mort. N'assistons-nous pas nous-mêmes, depuis trois siècles et demi, à la disparition d'une race qui couvrait l'immense continent de l'Amérique et toutes les îles environnantes? Le même sort n'est-il pas réservé à la population noire océanienne, et, dans trente ans, existera-t-il dans la Nouvelle-Hollande un seul représentant d'une population qu'on évaluait naguère à six cent mille âmes ? La pensée, en présence de tant de ruines humaines, de tant de sang, de tant de désolations, frémit et se trouble. Mais bientôt, embrassant la question sous ses deux faces, on se dit : ou les nations européennes sont les plus cruelles, les plus perverses, les plus abominables des races humaines, ou elles accomplissent nécessairement, fatalement, aveuglément même, une loi mystérieuse et un décret de la Providence. La seconde manière d'envisager la question est la seule évidemment à laquelle il soit possible de s'arrêter. La force n'est pas donnée au hasard et sans but aux peuples ou aux races qui la possèdent. Elle a son instinct auquel nous obéissons sans nous en douter. Quand le

Digitized by Google

chêne s'élève, les arbustes dépérissent et meurent à son ombre; quand le lion s'établit dans la montagne, les tigres et les panthères vont chercher ailleurs un asile, et les peuples barbares s'effacent devant les nations civilisées comme les brouillards devant le soleil, parce qu'il est dans l'essence même de la civilisation de régner sans partage. Elle a pour mission de transformer les peuples sauvages; mais si elle ne trouve pas en eux les éléments d'une assimilation rapide, elle les tue en les combattant ou en les refoulant, et par le commerce plus sûrement encore que par la guerre, car, en achetant leurs produits, elle leur vend les siens, et les sauvages ne lui demandent que des armes pour s'entr'égorger ou des boissons alcooliques pour s'empoisonner en masse et tarir en eux les sources de la vie.

Les populations noires, cernées de tous côtés par les Européens, qui cherchent à pénétrer jusqu'au foyer même de leur race, doivent donc subir le sort commun à toutes les tribus barbares. Mais ici, l'antagonisme se révèle sous une face toute nouvelle. Les Africains n'ont pour la civilisation que des aptitudes bornées; ils ne lui sont pas hostiles, comme les peuplades américaines; simples, naïfs et dociles, ils s'associent volontiers aux entreprises et aux travaux des Européens. Nous avons dit les services immenses qu'ils ont rendus à la civilisation en qualité d'esclaves : comme travailleurs libres, ils pourront en rendre de plus grands encore, dans tous les établissements fondés par les Européens sur les côtes africaines, dans la partie méridionale de notre Algérie, à Madagascar qu'il nous faut coloniser, et dans toutes ces magnifiques contrées intertropicales ou l'homme blanc s'énerve trop vite sous un climat brûlant. Au point où en sont arrivés l'industrie, le commerce, la navigation, les relations de peuple à peuple, l'évolution humaine ne peut s'opérer, pour ainsi dire, sans le concours de la race africaine. Les noirs et les blancs sont désormais indissolublement unis. La Providence a décrété le mariage des deux races, et la civilisation le consommera.

Ce grand mot, *mariage*, ce n'est pas dans un sens métaphorique que nous l'avons prononcé. Comme les palmiers femelles du désert, la race noire serait par elle-même éternellement stérile, si elle ne recevait du dehors les germes fécondants qui lui manquent. Si donc, nous n'avons pas erré en regardant son concours comme nécessaire à l'évolution de l'humanité, et en attribuant à la volonté providentielle un décret de proscription contre les races inférieures ou hostiles à la civilisation, il faut indispensablement admettre la nécessité de sa transformation par voie de croisement. Il résulte, en effet, des études physiologiques faites sur les différents points du globe où des races humaines se sont mélangées, que le produit, tout en s'assimi-

Digitized by Google

lant les qualités de l'élément inférieur, l'emporte constamment sur lui, et qu'il est toujours supérieur au père et à la mère, si ceux-ci appartiennent à deux races égales. Souvent même, le métis provenant de deux variétés inégales l'emporte sur la plus perfectionnée, comme on l'a remarqué dans les croisements entre les Indiens de l'Amérique et les noirs, entre les Chinois et les Malais, entre les Hindous et les Mongols. On a objecté que ces croisements, opérés sur une vaste échelle, auraient pour résultat la décadence des races supérieures. Mais une telle perspective n'est pas à redouter, et d'ailleurs, la race blanche, se conservant toujours pure dans les parties du monde où elle s'est développée, n'agit et ne peut agir sur les autres familles humaines que par les vastes émigrations qu'elle fait rayonner au dehors.

La fusion entre les Européens et les Africains a commencé depuis plus de trois siècles dans nos colonies, où elle a produit la variété mulâtre dont on ne saurait contester l'intelligence et les remarquables aptitudes. Consultons l'histoire, et elle nous apprendra que le croisement de ces deux races si opposées, en condensant dans un type nouveau les qualités physiques et morales propres à chacune d'elles, a donné naissance aux grandes civilisations qui se sont jadis développées dans la vallée du Nil, à Tyr, à Sidon, à Carthage et à Babylone. Cette civilisation mulâtre enfanta plus tard celle de la Grèce, que Rome à son tour enracina dans notre Occident, où elle a porté des fruits que nous goûtons avec orgueil et délices, sans penser au vieux tronc qui nous les a fournis. Ces croisements, aux temps anciens, n'ont pu avoir lieu que dans les pays limitrophes de la race noire ; la couche nuptiale des deux races n'a aujourd'hui d'autres limites que celles du monde. La traite, avec sa force de dispersion, a créé cent patries nouvelles aux populations africaines. La vapeur, faisant appel aux émigrants de tous les pays, emporte chaque année deux cent mille Européens au delà de l'Océan ; l'émigration noire aura son tour. La masse des mulâtres s'accroîtra sans cesse dans l'Amérique et dans les Antilles ; ils domineront un jour sur la plupart des régions qui s'étendent entre les tropiques, et la fusion rayonnera des rivages africains jusque dans l'intérieur du continent, car un avenir immense est réservé aux colonies du Sénégal, de la Guinée, du Congo, de Madagascar, à l'Algérie et au cap de Bonne-Espérance. C'est ainsi que la race noire cessera d'exister en se transformant. Elle nous a fourni et nous fournira encore des pionniers par centaines de mille et par millions ; elle défrichera la terre pour enrichir le monde entier, mais, en accomplissant cette œuvre immense, elle dépouillera sa vieille peau et ses vieux instincts pour jouir elle-même du fruit de son travail sous une forme nouvelle et avec des facultés

Digitized by Google

perfectionnées, qui lui permettront de prendre une part active au grand mouvement de la civilisation.

Les questions que nous venons d'aborder intéressent au plus haut point les Haïtiens. S'ils ne se laissent pas guider par les hommes de couleur, s'ils continuent à repousser les Européens, et si en même temps ils ne savent pas prendre des mesures pour opérer parmi eux une demi-régénération, en attirant des émigrations asiatiques, soit hindoues soit chinoises, s'ils restent noirs en un mot, leur avenir politique ne sera pas long, car ils n'ont ni les lumières nécessaires pour se gouverner par eux-mêmes, ni les aptitudes administratives, ni le sentiment de la nationalité. En Haïti, chaque individu tend à s'isoler sur son lopin de terre comme la nation dans les limites de son territoire, et c'est encore, au fond, une pensée d'isolement plus complet qui a inspiré les tentatives de Soulouque contre la République dominicaine. Ceux des noirs qui réfléchissent, peuvent d'ailleurs puiser dans les annales haïtiennes de précieux éclaircissements sur la conduite qu'ils doivent tenir dans l'intérêt de leur pays. Les seuls hommes qui aient suivi dans le gouvernement de la nation une politique véritablement grande et fructueuse, appartenaient à la classe des mulâtres.

Un journal de Port-au-Prince, le *Manifeste*, dans son numéro du 11 septembre 1842, s'exprimait en ces termes : « Nous n'avons pas besoin de dire que l'éducation morale, intellectuelle et religieuse de la masse du peuple n'a jamais existé, et encore moins aurons-nous besoin de faire ressortir combien son ignorance, sa dégradation et la licence dans laquelle elle vit sont compromettantes pour l'avenir, et rendent possible et facile pour Haïti n'importe quel genre de tyrannie. Ces choses sont claires par elles-mêmes... » Ces paroles du *Manifeste* furent vertement relevées par l'un des meilleurs journaux qui aient paru en Haïti, le *Temps*. Les rédacteurs de cette feuille, se trouvant, depuis plus de trente ans, sous le régime républicain organisé par Pétion et consolidé par Boyer, croyaient impossible la résurrection de Dessalines ou de Christophe. Mais les pressentiments du *Manifeste* étaient fondés sur la nature même des choses, et Soulouque est venu bientôt après en confirmer la justesse. Chose étrange ! mystérieuse logique des événements ! C'est le rédacteur le plus éminent du *Temps*, le meilleur historien de son pays, qui s'est trouvé appelé par les circonstances, comme président du sénat, à faire décerner à Soulouque la dignité présidentielle. Voilà un fait qui doit servir d'enseignement aux hommes d'intelligence, noirs et mulâtres, sur lesquels repose la destinée d'Haïti. L'ignorance et la dépravation compromettent l'avenir. Que ces hommes donc, l'occasion s'en présentera tôt ou tard, fassent pénétrer la lumière dans le chaos confus

Digitized by Google

des superstitions africaines; qu'ils régénèrent les noirs par l'instruction qui moralise, qu'ils substituent au *placement* le mariage.

Ces choses touchent de trop près à la religion pour que nous hésitions à exprimer ici notre pensée sur celle qui règne en Haïti. S'il ne s'agissait que d'introduire au milieu d'un peuple le culte qui répond le mieux à ses instincts, aucun, sans contredit, ne pourrait être appliqué à la race noire, avec le même avantage que le catholicisme. Mais ce n'est pas ainsi qu'on doit envisager la question. Le but d'une religion n'est pas de flatter les penchants de l'homme; mais de corriger ce qu'il y a de mauvais en lui, et de développer dans son cœur et dans sa pensée tous les éléments de perfectibilité. Les plus épaisses ténèbres du fétichisme voilent et paralysent la faible intelligence des Africains; la superstition est en quelque sorte inhérente à leur nature. Il est donc nécessaire d'opposer à leurs tendances une barrière solide, une digue infranchissable, une sorte de rigorisme qui les force à rompre avec toutes les traditions de leur passé. Le catholicisme a fait et fait encore des prodiges de patience, de courage et de dévouement pour tarir les sources de l'idolâtrie, et nous n'avons pas l'intention de déprécier ses généreux efforts; mais, on ne saurait se dissimuler la vérité : il ne possède pas le correctif nécessaire pour extirper le fétichisme qui abrutit les populations noires. En fractionnant le sentiment religieux et en forçant la pensée à s'éparpiller pour embrasser mille détails secondaires, il caresse, alimente et perpétue les tendances les plus fâcheuses de l'intelligence africaine qui flotte depuis tant de siècles dans les brouillards informes du fétichisme, précisément parce que, saisissant difficilement les rapports qui existent entre les choses et les idées, elle se perd toujours dans les infiniment petits au lieu de s'élever à des conceptions générales et synthétiques. Ce raisonnement s'appuie sur des faits incontestables et en nombre à peu près égal à celui des noirs catholiques répandus sur toute l'étendue des colonies européennes. Les cierges servent à prédire l'avenir; un psautier ou une bible ne sont que des livres magiques dont chaque feuillet devient un talisman précieux, la Vierge et les saints sont des idoles véritables auxquelles, dans chaque maison, on élève une chapelle où sont adorés en même temps les plus grossiers fétiches, depuis l'insecte et le reptile immonde jusqu'aux racines bizarrement contournées et aux cailloux du chemin.

Puissent ces superstitions honteuses disparaître bientôt d'Haïti! puissent aussi nos observations être entendues et appréciées par cette jeune nation à laquelle nous vouons une sympathie profonde! Elle a le droit de se montrer fière de sa révolution, fière de sa liberté achetée au prix de luttes acharnées; elle peut répéter avec orgueil ces vers d'un de ses poètes :

Digitized by Google

. . . . . J'ai créé pour ma race
Une patrie avec mon sang!

Mais qu'elle ne se laisse pas endormir par les voix flatteuses et mensongères qui, retentissant trop souvent au milieu d'elle, la proclament grande, puissante et inébranlable, lorsqu'elle se trouve encore engagée dans la période dangereuse où s'élabore l'organisation sociale d'un peuple nouveau. La prospérité d'une nation est une échelle à cent degrés, dont les Haïtiens n'ont franchi, pour ainsi dire, que le premier, celui de l'indépendance. S'ils veulent s'élever plus haut, ils doivent avant tout éviter les discordes sanglantes qui les ont tant de fois divisés depuis cinquante ans, et prendre pour devise ces paroles conciliantes du poète que nous citions tout à l'heure :

Noirs et jaunes, soyons unis.

Il y a enfin, pour les Haïtiens, devoir et convenance à oublier la haine qu'ils ont trop souvent manifestée à l'égard de la France. Nous pouvions, même après les désastres de 1814, ressaisir Saint-Domingue. Quelle que soit la bravoure des noirs, nos régiments ont vaincu des ennemis bien autrement redoutables; mais nous avons trouvé plus noble et plus grand de reconnaître l'indépendance de notre ancienne colonie, et si les Haïtiens savent comprendre leurs véritables et leurs plus chers intérêts, ils s'écrieront avec J.-B. Romane :

La France a scellé les efforts
De notre héroïque vaillance.
Vive Haïti! Vive la France!

ALEXANDRE BONNEAU.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

DE L'ATHENÆUM FRANÇAIS.

Des comédies de Plaute et des tragédies d'Attius, à Rome. Deux *Thèses* par M. Boissier, Paris, Giraud, rue Dauphine, 16. 1857.

Les questions de théâtre ont toujours un singulier attrait pour nous, parce que nous y voyons agir l'homme avec ses passions et ses travers, et que nous portons en nous-mêmes la règle qui nous sert à juger de la justesse ou de la fausseté de ses mouvements. Nous aimons nos semblables, quoi qu'en dise la malignité humaine, mais en même temps nous les jugeons. C'est par ce double sentiment que nous sommes entraînés vers le théâtre, où ils exercent à la fois notre critique et notre sympathie, et nous servent de miroir pour nous voir de près et pour nous saisir au vif.

Personne n'a été plus vrai dans ses peintures libres, et ne nous a montré plus hardiment nos vices et nos contradictions, que Plaute. Le peuple, qui ne s'y trompait point et qui, après tout, n'avait pas de meilleur guide pour lui ouvrir les yeux sur lui-même, ni de bouffon plus gai et plus profond pour l'amuser, le peuple a fait la fortune des comédies de Plaute, comme Plaute a fait les délices des *mangeurs de noix* et des juges du *paradis*. Il n'en faudrait pas conclure que les gens de goût et les patriciens des premières loges aient haussé les épaules et sifflé ses comédies. Plaute s'adresse à toutes les classes, il a un mot pour les nobles et de gros mots pour les petites gens. Pour ceux-ci il est grossier et bouffon, il prodigue le gros sel. Il sait être fin et trouver le sel attique pour ceux-là. Et en fin de compte, quand le poète termine sa pièce par le *Plaudite* d'usage, il arrive que toutes les mains battent et que la satisfaction est unanime.

Un des moyens les plus sûrs pour le poète d'avoir l'assentiment des classes riches, c'était l'étiquette grecque qu'il mettait à ses pièces. Pour captiver les classes pauvres, il n'avait qu'à montrer des Romains sous le *pallium*. Plaute n'y manque pas. Il tient fort à ce qu'on sache bien que c'est de la Grèce que lui vient son sujet, parce que les magistrats, les patriciens qui assistent à la fête où la comédie va figurer, les édiles qui l'ont commandée ou payée, seraient aussi froissés de voir la dignité romaine se commettre sur des tréteaux, qu'ils sont sensibles à cette traduction ou importation venue du pays des arts, du goût et de l'esprit. Mais le bas peuple

Digitized by Google

se rit de l'argument et de l'étiquette. Ce qu'il lui faut, ce sont des esclaves en gaieté, des courtisanes sans vergogne, des dignitaires ridicules, que sais-je encore? Le poète les prodigue toujours sous couleur d'imiter ou de traduire Apollodore ou Diphile, et chacun se retire content.

Dans les deux thèses qu'il vient de publier sur cette intéressante matière, M. Boissier a réuni les raisons les plus ingénieuses pour expliquer cette préférence donnée aux sujets grecs sur les sujets romains. Une de celles qui semblent le plus justes, c'est que Rome tenait alors les choses littéraires en médiocre estime, et ne voulait pas être choisie de préférence pour les sujets destinés à l'amuser. Sa nationalité, elle ne la mettait point là, ou plutôt elle mit, au début, son orgueil et son patriotisme à n'être pas produite en scène par ces *scribes*, ces affranchis ou ces étrangers, qu'on appelait dédaigneusement *Graeculi* ou *grassatores*.

Il est vrai que l'auteur ajoute : « Quels ouvrages furent plus admirés, plus populaires que ceux de Corneille et de Racine? Et cependant les sujets de leurs pièces viennent presque tous de la Grèce et de Rome. » Pour la tragédie, je le veux bien; mais comment expliquer les mêmes préférences dans la comédie? Molière, que je sache, a été au moins aussi goûté que Racine, et je n'ai pas appris qu'il ait traité beaucoup de sujets païens et étrangers comme l'*Amphitryon*, tandis que Plaute affiche des titres grecs sur toutes ses inventions romaines. D'où vient cette différence? C'est que Louis XIV acceptait très volontiers l'éloge pour lui et permettait, encourageait même, la satire et la comédie contre les grands et les parvenus de son règne. A Rome, au contraire, avant Auguste, il n'y avait pas de Louis XIV, ou plutôt Louis XIV, c'était toute l'aristocratie. Pas plus que le grand roi, elle n'aurait permis qu'on la discutât sur le théâtre, et Naevius, pour avoir essayé du métier d'Aristophane, paya bien chèrement, on le sait, le plaisir de dire sans détour la vérité aux patriciens. La populace avait, pour sa satisfaction, outre les jeux de cirque, les farces Atellanes, les allusions déguisées de Plaute, son comique de prédilection, les longues scènes où il appuyait complaisamment sur les divertissements des esclaves et des subalternes, comme l'a si bien observé M. Boissier, et plus tard enfin les *tabernariæ*, qui mettaient au théâtre les échoppes du Forum. La noblesse avait les flatteries insinuantes du poète, le spectacle réjouissant des désordres et des orgies des petites gens, et enfin l'abri d'une enseigne grecque pour mettre à couvert son orgueil et ses susceptibilités. Voilà l'explication de la différence profonde qui sépare la comédie latine primitive du théâtre de Molière.

Quant aux Atellanes que nous venons de nommer et qui, par plus d'un point, touchent aux comédies de Plaute, je n'oserais assurer, comme le fait M. Boissier, qu'à l'origine elles n'ont pas rivalisé avec l'art nouveau de Livius Andronicus et d'Ennius. L'Atellane a une si grande affinité avec la satire primitive, elle répondait si bien au goût de la jeunesse et de la plèbe romaine, qu'on ne permit pas qu'elle fût *souillée*, le mot est dans Tite-Live, par ces artistes étrangers qui venaient d'apporter à Rome un art plus régulier, plus raffiné, moins romain. L'orgueil national s'en mêla, M. Boissier est bien obligé de l'avouer, et créa, pour les acteurs libres de ces farces

Digitized by Google

Atellanes, des priviléges exceptionnels. Mais je n'en saurais conclure, comme lui, que les deux genres vécurent toujours en bonne harmonie, parce que plus tard l'Atellane fut admise et jouée après la tragédie. C'est le contraire que j'adopterais. La farce romaine était une rivale qui, un instant écartée, reparut avec plus de faveur et fut soutenue par la jeunesse, celle qui, là, comme dans tous les pays, donne le ton et fait la mode. Il fallut compter avec cette rivale. La tragédie, qui régnait alors, entra en arrangement avec elle. La grande pièce et la petite s'associèrent, pour satisfaire à la fois tous les goûts et toutes les classes, les grands et les petits. Nous avons vu la même chose en France, au XVIe siècle. Les *confrères de la Passion*, pour passer du sévère au plaisant, ne tardèrent pas à adjoindre des farces à leurs tragédies d'église, afin d'amuser l'auditoire; et comme il leur répugnait de remplir le double rôle d'acteurs sérieux et comiques, c'est la troupe des *Enfants sans souci* qui fut chargée de représenter ces espèces d'Atellanes qui accompagnaient les Mystères.

Pour la tragédie latine, à laquelle M. Boissier a consacré une thèse savante et judicieuse, elle fut tout à fait une importation étrangère, et elle gagna une importance dont on ne se fait pas une juste idée aujourd'hui. La thèse que nous avons sous les yeux a pour but de corriger l'opinion sur ce point. Mais je doute que l'opinion se modifie, malgré toutes les bonnes raisons que le jeune écrivain vient de nous donner, après Lange, pour faire aimer la tragédie latine. Il y a à cela une cause première et souveraine ; c'est que nous n'avons que d informes débris, des fragments de situation, la poussière de statues dont il nous reste trop peu de chose. Un autre motif, c'est que les manuscrits se contredisent sur les points essentiels, attribuant à Naevius ce que d'autres prêtent à Pacuvius, et réciproquement. Par exemple l'*Antiope*, que M. Ribbek et, après lui, M. Boissier assignent à Pacuvius, je la trouve aussi, dans Bothe, sous le nom de Livius Andronicus. A qui entendre, à qui croire dans cette confusion? et quelle opinion nette se former d'un auteur dont on ne connaît pas les œuvres, ou d'œuvres dont on ne distingue pas les auteurs?

Je regrette, à ce sujet, que Livius Andronicus, celui qui ouvre la série des dramaturges latins, ait été négligé par M. Boissier. « Les Romains, dit-il, semblent s'en être médiocrement occupés. » Mais l'auteur oublie qu'ailleurs il est obligé de faire mention, avec Tite-Live, des succès de ses tragédies (p. 78), et de rappeler qu'il fut choisi, lors de l'invasion d'Asdrubal en Italie, pour composer et faire apprendre aux jeunes filles un hymne patriotique. Horace l'étudia dans son enfance, sous le sévère Orbilius, comme un de ces auteurs classiques qui forment le goût et la langue des jeunes gens. Les écrivains peu estimés, ceux qui n'ont eu qu'une vogue momentanée, ne sont pas d'ordinaire traités ainsi. Je ne sache pas, par exemple, que Pradon, malgré la fortune passagère de ses tragédies, soit jamais devenu un auteur classique, et les critiques de nos jours seraient bien mal venus de traiter Virgile, je suppose, d'auteur suranné, parce qu'un Orbilius moderne le leur aura fait apprendre à coups de pensums. M. Boissier, dans son culte pour Attius, qui méritait à tous égards ses préférences, a un peu sacrifié un de ceux qui l'ont précédé et préparé. Il a volontai-

Digitized by Google

rement oublié qu'on consacra sur l'Aventin, en l'honneur de Livius Andronicus, un temple de Minerve, où il fut permis aux écrivains et aux acteurs de se présenter et de déposer des offrandes. Tout cela n'annonce pas un médiocre poète. Les Romains n'étaient pas accoutumés à faire de telles faveurs aux affranchis, aux étrangers et aux *scribes*. Peut-être fallait-il faire à Andronicus l'honneur de dire un mot des tragédies d'*Ino* et de *Laodamie* que quelques-uns lui attribuent. La gloire d'Attius n'y aurait rien perdu.

Ce point excepté, l'auteur a épuisé son sujet et laissera peu à dire à ceux qui le suivront. Il avait parlé, dans sa première thèse, de sa comédie de Plaute, avec l'esprit le plus judicieux et le meilleur style latin, donnant en cela un exemple difficilement imitable à M. Ribbek, qu'il invoque souvent et qui est bien loin d'être aussi clair et aussi pur que lui. Les Allemands aiment l'obscurité comme nous aimons la lumière, et quand ils se servent de la langue latine pour être mieux compris par tous, ils trouvent encore moyen de se faire malaisément comprendre. Dans sa thèse française, M. Boissier a parlé de la tragédie latine avec des connaissances variées et sûres, et il a appris, sinon à tous, du moins à beaucoup de ceux qui aiment la poésie latine, qu'il y a là encore des mérites méconnus et des vers à retenir.

MAURICE MEYER.

Hœllenfart, etc. Voyage infernal de Henri Heine. Hanovre, chez Rumpler, et Paris chez Klincksieck. In-12 de 140 pages.

Ceci est un livre de mauvaise foi, car, comme le remarquait il y a quelques jours M. Hermann Marggraff, l'auteur aurait dû l'intituler : Heinrich Heine's Höllenfahrt (*Voyage infernal de Henri Heine*), et non pas Höllenfahrt von H. Heine (*Voyage infernal par H. Heine*), ce qui est bien différent, et n'a d'autre but que d'induire le public en erreur. Ce résultat a, du reste, été atteint, car ceci est déjà la deuxième édition; la première a été épuisée en quelques jours en Allemagne, et n'est pas même entrée en France. Si l'auteur n'osait pas signer un livre dans lequel il attaquait presque tous les écrivains, les poètes et les musiciens de son temps, il ne devait pas l'écrire, ou tout au moins, il ne devait pas en affubler un poète mort et qui ne peut se défendre. Quant à ce qui est de vouloir nous persuader que ce poème est de H. Heine, la chose est impossible; car s'il est vrai que cet écrivain eût pu faire les vers suivants :

« L'ami Hein (la Mort) vient chez l'ami Heine, pendant dix ans il se tint à mon chevet et me secoua les jambes. »

Jamais il n'aurait composé ceux-ci :

« Tantôt je chantais comme un ange et tantôt je grognais comme les bêtes immondes.... Faust, le Romanzero, Lutecia, ce sont là mes derniers ouvrages. Il y a en eux du virus d'ulcère malsain, ils ont une odeur fétide... »

Non, H. Heine n'a pu écrire de tels vers; il était bien capable de se moquer de ses propres œuvres, mais les salir, jamais. Heine était artiste, il avait horreur de l'ignoble et ne fut point ordurier.

Digitized by Google

La donnée choisie était heureuse, il est fâcheux que l'auteur n'ai pas su en tirer un meilleur parti. Il suppose, en effet, que H. Heine s'ennuie en enfer et revient dans le monde, où il passe en revue tous les littérateurs et les artistes de l'époque actuelle, pour se mettre au courant de ce qui se passe dans le domaine des lettres et des arts. Le cadre, comme on le voit, était beau, mais il aurait fallu un homme d'un vrai talent pour se tirer avec succès d'une pareille entreprise. L'auteur n'a eu ni assez d'imagination, ni assez d'esprit pour réussir; ce qui lui a surtout manqué, c'est le comique, l'élément qui lui était précisément le plus nécessaire. Comme le dit très bien M. Robert Prutz, l'un des meilleurs écrivains de l'Allemagne, son poème est plutôt une critique rimée qu'un poème véritable; et puis il manque d'haleine; à chaque personnage qu'il met en scène, il veut donner un coup de patte, mais, hélas! le trait est trop souvent émoussé; la méchanceté qu'il a élaborée manque de sel, et le malheureux auteur, qui a voulu faire rire, y réussit, mais à ses dépens. Du reste, on doit reconnaître que ses jugements sont quelquefois fort justes, mais son vers est trop souvent prosaïque. Il a voulu écrire dans le mètre dont H. Heine s'est servi dans Atta-Troll. Son poème se divise en vingt-quatre chapitres, composés de strophes de quatre vers, mais cette tentative d'imitation n'a pas toujours été heureuse. Trop souvent il a voulu faire des tours de force poétique en employant des formes de strophes bizarres et des rimes impossibles, qui n'ont abouti qu'à faire de son poème une œuvre fatigante et désagréable. Que n'a-t-il écrit en prose! peut-être aurait-il fait un livre de critique passable. Et puis, pourquoi surtout avoir évoqué la grande ombre de H. Heine? Heine est toujours amusant, et l'auteur de la *Hœllenfahrt* est sec et ennuyeux.

En terminant, nous ne pouvons donner d'autre conseil à l'anonyme dont nous examinons le livre, que de méditer l'enseignement contenu dans une fable bien connue de La Fontaine et de tâcher d'en faire son profit pour l'avenir :

De la peau du lion l'âne s'étant vêtu
Etait craint partout à la ronde;
Et bien qu'animal sans vertu
Il faisait trembler tout le monde.
Un petit bout d'oreille échappé par malheur
Découvrit la fourbe et l'erreur.
Martin fit alors son office....

Moins heureux que l'âne, notre auteur n'a trompé personne, et Martin, le Martin de la critique, a fait son office sans qu'il ait eu un seul instant les joies que procure une importance, même d'emprunt. Que ceci lui serve de leçon, qu'il secoue le masque, qu'il soit lui-même, et peut-être sera-t-il quelque chose.

E. Goepp.

Deutsche Rechtsalterthümer (Antiquités du droit germanique), par Jacob Grimm. Paris, Glæser.

C'est en 1828 que M. J. Grimm publia pour la première fois les *Deutsche*

Digitized by Google

Rechtsalterthümer. Il donnait dans cet ouvrage la clef de la plupart des singularités qui caractérisent les coutumes germaniques. Beaucoup de points obscurs du droit coutumier français, ainsi que plusieurs principes de nos codes actuels y trouvaient leur explication. Les *Deutsche Rechtsalterthümer* donnèrent une nouvelle impulsion aux travaux sur l'histoire du droit germanique, et la dégagèrent d'un bon nombre d'obscurités et d'idées fausses; et cependant les *Deutsche Rechtsalterthümer*, réimprimés dernièrement sans modifications, ne sont pas un ouvrage arriéré. C'est que ce livre est un vaste répertoire de faits rassemblés sans aucun esprit de système, et reliés seulement par quelques observations judicieuses.

Les sources les plus diverses ont été mises à profit pour la composition de cet ouvrage : sagas islandaises, romans de chevalerie, historiens, lois barbares, capitulaires, coutumes des XIIIe et XIVe siècles, rien n'a été oublié. Les rapprochements faits à l'aide de ces documents, éloignés de plusieurs siècles les uns des autres, sont parfaitement légitimes. Les peuples barbares ne changent presque pas; les habitudes de l'Arabe ont peu varié depuis Moïse. De même, chez les Germains, la tradition immémoriale était la souveraine régulatrice des usages. Ceux-ci se modifient plus ou moins selon les lieux; mais, dans leurs différences mêmes, se révèle un seul et immuable esprit particulier à la race entière.

Ce caractère distinctif, M. Grimm nous le fait connaître; les *Deutsche Rechtsalterthümer* sont un digne pendant de sa *Grammaire allemande*, ce chef-d'œuvre de la philologie moderne, dans laquelle il a su ramener à des lois communes les quatorze langues d'origine germanique.

M. Grimm est animé d'un sentiment de prédilection patriotique pour les moindres vestiges des anciennes institutions de ses aïeux. Il va jusqu'à regretter que le libre développement de ces institutions ait été entravé par l'influence du droit romain; en cela nous ne saurions être de son avis. Les lois des Germains contiennent, il est vrai, des dispositions empreintes d'une haute sagesse; elles respectent la dignité humaine que l'antiquité sacrifiait à l'idée abstraite de la cité. Mais il ne faut pas oublier que ces lois étaient à chaque instant impunément violées. Comme le remarque si justement Ozanam, chez les Germains, l'état d'indépendance sauvage se trouve coexister avec l'état de société et de civilisation. De ces deux états, l'un n'a pas précédé l'autre; ils sont aussi anciens que le monde. Aussi, à côté de vertus sociales, d'un esprit de dévouement inconnu à l'antiquité, nous trouvons chez les Germains la barbarie la plus atroce, les vices les plus grossiers. La plupart des historiens n'ont envisagé ces questions que sous une seule face. L'école allemande, M. Grimm en tête, ne voit chez les Germains que les sentiments de loyauté et d'honneur; MM. Guizot et Guérard au contraire les représentent comme une horde de sauvages, comparables aux peaux-rouges d'Amérique.

Si dans cette question l'imagination était seule consultée, il est certain qu'elle ne manquerait pas de donner raison à M. Grimm. Autant les déductions logiques des jurisconsultes romains paraissent nécessairement sèches et abstraites aux esprits romanesques, autant les coutumes germaniques doivent les séduire. En effet, les lois des Germains furent d'abord

Digitized by Google

rédigées en vers comme celles de tous les peuples primitifs. Les législations germaniques, surtout le *Weisthümer*[1] ou coutumes des villages, quoique écrites vers la fin du moyen âge, ont gardé beaucoup de vestiges de cette origine poétique. L'*allitération*, c'est-à-dire la répétition des mêmes consonnes radicales dans deux ou plusieurs mots du même vers, qui a été la forme poétique la plus ancienne chez les Germains, s'est conservée dans un grand nombre d'expressions juridiques. La répétition de la même idée ou la *tautologie*, si fréquente chez les poètes de l'antiquité, se retrouve de même dans les formules du droit. Des axiomes de législation sont souvent exprimés en sentences rimées. Enfin les métaphores, les épithètes poétiques, nommées aujourd'hui parasites, sont fréquemment employées dans les textes de lois.

Le style pittoresque est rehaussé par la poésie des choses mêmes, et qui se manifeste à tout moment dans les usages germaniques. Les idées religieuses qui, à cette époque, étaient étroitement liées au droit, donnent à celui-ci un caractère d'élévation et de mystère. Qui n'est saisi au récit de Joinville nous présentant saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes? Ce grand roi ne faisait que suivre la coutume de ses aïeux, les Germains, qui tenaient leurs assemblées et leurs tribunaux sous des arbres, auxquels le paganisme vouait lui-même un culte particulier.

La nature poétique du droit germanique se manifeste encore en ce que l'abstraction y est écartée autant que possible. Ainsi, au lieu de déclarer qu'une action doit se faire à l'instant, la loi dira : « Que la personne n'essuie même pas son couteau si elle est à table. » ou bien : « Si elle n'a mis qu'une chausse, qu'elle ne mette pas l'autre, mais qu'elle la tienne à la main. »

Ensuite, la loi devant prescrire une mesure, ne la précisera souvent pas, mais elle en abandonnera une part au hasard dans la détermination. Elle ordonnera, par exemple, que tel droit de propriété ou de justice s'étendra jusqu'où l'on pourra jeter un marteau, un javelot ou quelque autre objet.

Dans quelques contrées, au lieu de fixer une fois pour toutes à quelle distance les ruches qu'on voulait établir devaient être éloignées des anciennes, la loi avait prescrit ce qui suit : « Une personne, placée près des anciennes ruches, tenant de la main gauche son oreille droite, jettera derrière elle, par dessus son épaule gauche, une cuillère à miel; là où cette cuillère tombera, la même opération sera répétée, et ensuite encore une fois. L'endroit où la cuillère tombera pour la troisième fois, sera l'emplacement légal. » Ce n'est que vers le XIVe siècle que cette fixation singulière des distances commença à disparaître de la pratique.

Les *symboles*, très utiles dans le droit germanique, persistèrent beaucoup plus longtemps. Le symbole juridique accompagne un acte en y attachant une idée dont il est le signe. L'homme barbare, soumis au pouvoir de l'imagination, est bien plus impressionné par l'image sensible du sym-

[1] M. Grimm a depuis réuni en trois volumes la collection de ces curieux *Weisthümer* ou codes ruraux.

Digitized by Google

bole que par la parole abstraite. Les symboles germaniques, constatés par M. Grimm, ont été rapprochés par M. Chassan de ceux qu'on rencontre dans les lois de l'antiquité et dans notre droit coutumier. Dans sa *Symbolique du droit*, M. Chassan établit que plusieurs symboles ont persisté jusqu'à nos jours, quelques-uns dans l'application, les autres dans des locutions. Et cependant, nos codes sont le contre-pied de ceux du moyen âge, où, selon l'expression si juste de M. Troplong, « tout ce qu'il y avait de moral et d'abstrait dans l'homme venait se traduire en représentations corporelles, et où le droit était une perpétuelle allégorie. »

Au moyen âge, presque tous les actes juridiques étaient accompagnés de symboles, dans lesquels s'incarnait visiblement l'idée particulière de l'acte. Pour la transmission de la propriété, par exemple, on exigeait, outre la remise réelle de la possession, un acte public d'investiture. Le vendeur remettait à l'acheteur, en présence de l'autorité, une motte de terre ou de gazon ; d'autre fois un rameau, lorsqu'il s'agissait d'un champ ou d'un bois. Quand il s'agissait de la vente d'une maison, une tuile la représentait dans l'investiture. Ce système, usité aussi en France, offrait bien plus de sûreté pour les transactions que le nôtre. Les objets servant de symbole variaient suivant les localités, mais les armes étaient d'un usage général chez toutes les nations guerrières. Les Francs affectionnaient l'emploi du fétu de paille; ils s'en servaient dans toutes les transactions. Notre expression *rompre la paille* dérive directement de cet usage. Le bâton de maréchal a une origine aussi antique; au bâton était attachée l'idée de commandement. Le juge en tenait un à l'audience, l'huissier en fonctions était muni d'une verge. Toutes les parties de l'habillement étaient aussi employées comme symboles. Le gant, entre autres, servait dans les renonciations à la propriété; il intervenait aussi dans les provocations au duel judiciaire et marquait la renonciation aux relations d'amitié. Nous disons, encore aujourd'hui, *jeter le gant*. Des festins enfin suivaient la conclusion de toute espèce de marché. Plus tard, ils se convertirent en une somme d'argent stipulée par le vendeur en dehors du prix d'achat; de là l'expression de *pot de vin*.

L'examen des formes poétiques du droit et de ses symboles est traité par M. Grimm dans une introduction de deux cents pages. Il passe ensuite au détail des institutions politiques et civiles des Germains. Généralement, la royauté était chez eux héréditaire, mais le principe électif intervenait souvent. De plus, sans aller tous aussi loin que les Bourguignons qui massacraient régulièrement leurs rois en cas de disette, les peuples germaniques avaient soin de limiter le pouvoir royal. Cependant, à l'époque du paganisme, le roi remplissait des fonctions sacerdotales suprêmes. De là, son droit de se faire traîner par des bœufs qui étaient les animaux sacrés. C'est donc à tort que les promenades des derniers Mérovingiens, sur un char traîné par quatre bœufs, ont été regardées comme caractérisant leur abaissement. C'était au contraire la seule marque qui leur restât de leur ancienne dignité. Plus tard, ce fut le cheval blanc qui devint le signe de la puissance souveraine. Lorsque l'empereur Charles IV vint en France visiter le roi Charles V, on eut soin de ne lui donner que des chevaux

Digitized by Google

bais, tandis que le roi montait un coursier blanc ; cela afin que l'empereur ne pût jamais se prévaloir de ce symbole de suprématie.

Ce qui marque bien l'état de barbarie de ces lointaines époques, c'est la considération qui s'attache à la force physique. Comme du temps d'Homère, le vieillard est méprisé ; parfois on le tue, et il ne regrette pas la vie. D'après plusieurs coutumes, l'individu qui veut faire un testament ou quelque autre disposition, doit faire preuve d'un certain degré de force musculaire. Il doit établir qu'il peut encore monter à cheval, manier les armes ou soulever un poids déterminé.

D'un autre côté, M. Grimm constate la douceur relative du servage germanique comparé à l'esclavage de l'antiquité. Dans plusieurs localités, des réjouissances sont ordonnées pour les serfs aux époques où ils apportent leurs redevances. Ce fait, avec plusieurs autres, témoigne de l'état encore tout patriarcal de ces temps. Malheureusement, M. Grimm ne nous fait en rien pressentir comment le serf des temps carlovingiens est devenu le paysan du XIIIe siècle. Pour la France, M. Guérard a établi qu'au Xe siècle les colons surent profiter des désordres du temps pour améliorer considérablement leur position, en imitant leurs maîtres les possesseurs de fiefs. Un fait analogue a dû se passer en Allemagne, et il serait à désirer que les indices épars en pussent être rassemblés.

Le respect pour les femmes, que Tacite donne comme un trait du caractère germanique, se retrouve dans la plupart des lois des VIe et VIIe siècles. Les offenses commises envers les femmes sont punies d'une peine double de celle encourue lorsque l'agression a atteint un homme. Et, chose singulière ! au XIIIe siècle, au temps de la chevalerie, c'est précisément le contraire. Tout en protégeant la femme, les Germains étaient encore loin de la galanterie qu'on a voulu faire dériver de leurs mœurs. Même dans les temps historiques, la femme était vendue par ses parents à son futur mari à deniers comptant, comme cela s'est pratiqué dans l'antiquité, comme du reste cela a encore lieu chez beaucoup de peuples de l'Asie et de l'Afrique, notamment chez les Chinois. Cependant, de bonne heure la somme d'argent fut convertie en douaire au profit de la femme. Dans la loi salique, la vente n'est déjà plus qu'une simple fiction. Les Romains ne distinguaient pas le mariage de tout autre contrat ; l'autorité n'y intervenait en aucune manière. Chez les Germains, au contraire, le mariage était un acte public ; il se contractait dans l'assemblée des hommes libres, dans le *mallum*, d'où le mot *Gemahl*, époux. Lors de la cérémonie nuptiale, le fiancé ôtait son soulier et en chaussait sa future épouse ; par là il lui marquait son humble soumission ; car la remise d'un soulier indiquait un état de dépendance.

Selon plusieurs coutumes, les femmes enceintes avaient le droit de satisfaire leurs envies, même sur le bien d'autrui. Elles pouvaient faire cueillir des fruits, prendre des poissons sur la propriété de qui que ce fût. L'accouchée jouissait de même de plusieurs prérogatives touchantes, qui ne sauraient trouver place dans nos lois, plus spiritualistes, mais aussi plus froides et plus compassées. Chez les Germains, la femme devait rester en tutelle pendant toute sa vie. Mariée, elle était généralement sous l'autorité

Digitized by Google

de son mari, mais il devait acquérir ce pouvoir par un arrangement particulier avec son beau-père. En vertu de ce droit de tutelle nommé le *mundium*, le mari pouvait battre sa femme (des lois l'y autorisaient expressément), il pouvait même la vendre.

M. Grimm a, le premier, bien déterminé une institution très importante des peuples germaniques, à savoir *la marche* ou commune rurale. Dans l'origine, les Germains étaient un peuple pasteur; il leur fallait nécessairement des pâturages et des bois communs. Aussi les documents nous présentent-ils l'association de *la marche* comme existant dès les temps les plus reculés. Ce point d'histoire va servir à décider un procès pendant actuellement à Tours. Il s'agit, en effet, de savoir si les communes rurales existaient du temps de Charlemagne. Elles existaient bien avant, car elles font partie des institutions fondamentales des nations germaniques. *La marche* s'opposa tant qu'elle put au défrichement des forêts et ne céda que peu à peu aux envahissements de l'agriculture. Seulement, M. Grimm, et plus que lui encore, M. Eichhorn, ont eu le tort d'exagérer la portée de cette institution. Selon eux, *la marche* aurait été le premier embryon des tribus germaniques, qui ne seraient ainsi que des agglomérations de *marches* formées peu à peu, et dont la constitution serait modelée sur celle de l'institution-mère. Mais MM. Weiske et Wilda ont prouvé que la race, la tribu, a préexisté à la naissance de *la marche*.

M. Grimm passe ensuite en revue les crimes et leurs répressions. Il fait l'inventaire de ce luxe de dispositions pénales déployé par les Germains du moyen âge. Tout genre de mutilation était pratiqué, mais la peine de la prison était complétement inconnue; elle fut plus tard empruntée au droit canonique, qui la regardait avec raison comme propre à provoquer le repentir du coupable.

D'autres peines, usitées au moyen âge, nous paraîtraient bizarres; ce sont entre autres celles qui infligent le déshonneur. Ainsi, les criminels nobles étaient condamnés à porter un chien. Les hommes libres de condition ordinaire devaient se promener en public, une selle sur le dos. Cette peine était aussi appliquée en France; témoin ces vers du Garin Lohérain :

> Emportera se vos le commandes
> Nue la sele à Paris la cité,
> Trestos nus pieds sans chauce et sans soler.

Cependant, dans l'origine, l'Etat, chez les Germains, ne se mêlait en rien à la répression des crimes, même des plus grands. C'était l'affaire de la famille ou de l'individu lésé, de se faire rendre justice par la force ouverte. Petit à petit, l'autorité commence à s'interposer. Elle fait admettre qu'on ne recourra plus à la violence, si l'agresseur consent à payer une certaine somme fixée, selon la nature du délit. Sinon, le coupable n'est plus reconnu comme membre de la communauté; le premier venu peut le tuer impunément. Il doit se réfugier dans les forêts; il n'est plus regardé que comme un animal féroce, et on le nomme *loup-garou*.

L'Etat parvint ensuite à exiger une amende à son profit pour violation de

Digitized by Google

la paix commune. Vers les temps carlovingiens, la peine prit enfin un caractère public, et cela dans une telle mesure, que le vol, qui, au VIIIe siècle, se résolvait en simples dommages et intérêts, était puni de mort au XVIe. Le système du rachat des crimes, au moyen d'argent, est appelé le système des *compositions*. Il n'est pas particulier aux Germains; il a été pratiqué en Orient, notamment chez les Arabes. Il ouvre la porte à bien des abus; mais, à son origine, il fut une immense amélioration. Du reste les Germains firent souvent preuve d'idées très rationnelles en matière pénale. Ils partent du principe de l'intention criminelle. Qu'on ne leur reproche pas trop d'avoir, au moyen âge, cité comme témoins des animaux, ou de les avoir jugés, en observant toutes les formes légales. Cet usage provient des idées panthéistiques du paganisme qui regarde l'animal comme l'égal et quelquefois comme le supérieur de l'homme.

M. Grimm expose, en dernier lieu, la procédure des tribunaux. Elle était peu compliquée. A quoi bon aurait-on cherché à bien pénétrer la vérité des faits, puisque les parties pouvaient récuser toutes les preuves et en appeler au duel judiciaire? car il faut bien se faire à l'idée que, jusqu'au XIVe siècle, la majeure partie des procès a été décidée par des luttes à coups de bâton. Un témoin vous gênait, vous le provoquiez, et il devait se battre avec vous. Un jugement avait été porté contre vous, vous pouviez exiger que les juges mesurassent leurs poignets avec les vôtres. Et les juges, on doit le remarquer, allaient boire, après le procès, le produit des amendes. Du reste, le duel judiciaire offrait peut être alors autant de chances de faire découvrir la vérité, que tout autre moyen. En effet, la fourberie, si générale au moyen âge, devait neutraliser le résultat des enquêtes. Burcard, le célèbre évêque de Worms, prescrit le duel judiciaire pour le cas où une dette serait niée, parce que, auparavant, dit-il, des milliers de débiteurs prêtaient les serments les plus faux. Le duel judiciaire était d'usage dans toute l'Europe ; en Angleterre même, il n'est pas encore aboli formellement. En 1827, un individu réclama ce moyen d'établir son droit: sa partie adverse, ne voulant pas s'exposer à être assommée, dut se désister.

Reste encore un dernier point qui mérite considération. C'est l'institution des *Conjurateurs*. Inculpé d'un méfait, pour établir votre innocence, vous n'aviez qu'à vous faire accompagner devant le juge par un certain nombre de vos parents, nombre fixé selon la nature du délit ; vos parents ayant attesté votre moralité, vous étiez renvoyé de la plainte. Au premier abord, cette loi, générale chez les Germains, parait absurde. En effet, dans toute législation raisonnable, le témoignage des parents a toujours été récusé. Ce n'est que dernièrement que M. Muller, est parvenu à expliquer ce fait. Il faut se reporter au temps où l'Etat commençait, comme nous l'avons vu, à intervenir dans la répression des crimes. L'individu qui amenait avec lui plusieurs de ses parents, prêts à le soutenir, prouvait à la communauté que, si la personne qui se prétendait lésée par lui voulait recourir à son droit de vengeance, il s'en suivrait un conflit considérable qui troublerait par trop la paix publique. La communauté s'interposait alors et arrêtait la lutte. Du reste, il ne faut pas trop médire de cette ins-

Digitized by Google

titution des *Conjurateurs*, car elle a été d'une influence majeure dans la formation du jury anglais et du nôtre par conséquent. Dans le principe, en effet, les jurés ne sont que des témoins qui attestent la vérité d'un fait.

Arrêtons-nous. Les *Deutsche Rechtsalterthümer* sont une œuvre capitale. Le sérieux des faits importants qui y sont exposés est tempéré par le caractère tantôt touchant, tantôt bizarre des coutumes. Il n'y a guère qu'une seule chose à y reprendre; c'est que les textes cités par l'auteur : islandais, suédois ou danois, sans parler de ceux qui sont écrits dans les divers patois de l'Allemagne, ne soient pas traduits. M. Grimm suppose à ses lecteurs toute la vaste érudition qu'il possède. Mais la plupart en seront réduits à regretter de ne pouvoir le suivre que de loin dans ses savantes pérégrinations. WILLIAM REYMOND.

Essai sur la Rhythmique française, Introduction théorique, Manuel lyrique et Préludes, par J.-A. DUCONDUT. Paris, chez Michel Lévy frères. 1856.

M. Ducondut, après avoir étudié les systèmes de versification anciens et modernes, a fait un beau jour une découverte : la France, qui a produit Corneille, Racine, Lamartine et Victor Hugo, s'est-il dit, croit avoir des vers : elle n'a que des lignes de prose rimée. La versification brave toutes les lois musicales, soumettons-la à de nouveaux principes; elle ne fait que compter les syllabes, apprenons-lui à les mesurer; elle ne possède, tout au plus, que dix espèces de vers, créons des rhythmes nouveaux. Aussitôt il s'est mis à l'œuvre : il a pris les différents pieds de la métrique ancienne, péons, anapestes, trochées, dactyles, amphibraques, les a choisis, classés, alignés en groupes plus ou moins heureux, et a fait le compte total : cent six espèces de vers. Je ne parle pas des combinaisons de ces vers entre eux, ce qui nous mènerait à l'infini.

Certes, nous ne nous plaindrons plus de notre pauvreté! La Grèce, avec toutes ses richesses rhythmiques, se trouve en un jour dépassée par la France. Il n'est rien de tel que les enrichis d'hier pour déployer une orgueilleuse opulence.

L'auteur fait les choses consciencieusement. Joignant l'exemple au précepte, il donne lui-même des modèles de tous les vers qu'il a inventés, de toutes les strophes qu'il a créées. Il serait injuste de juger ces essais poétiques d'après les règles ordinaires. L'auteur ne les a entrepris qu'à plus de cinquante ans; il a écrit par système et non par inspiration; il n'est pas poète, mais professeur de poésie, ce qui est bien différent.

Ne jugeons donc pas les vers, jugeons le système. Disons d'abord qu'il est savant et ingénieux. M. Ducondut, plus sage que d'autres réformateurs, n'a pas demandé les éléments de sa prosodie à la *quantité*, qui dominait dans les langues anciennes, mais à *l'accent*, qui domine dans les langues modernes. Chez lui, le *dactyle* est un pied composé, non pas d'une syllabe longue et de deux brèves, mais d'une syllabe forte et de deux syllabes faibles. Cet exemple suffit pour dispenser des autres.

Quelque séduisant que puisse paraître ce système, il soulève de nombreuses objections. En vain l'auteur invoque-t-il tour à tour l'exemple des

Digitized by Google

Grecs et des Romains, des Anglais et des Italiens. Quand le système des vers rhythmiques fut introduit chez ces peuples, ils n'avaient pas, depuis longtemps, des chefs-d'œuvre écrits dans un autre système. Pour nous, soit par nature, soit par habitude, nous acceptons difficilement aujourd'hui le retour périodique des mêmes accents, qui plaît si fort aux autres nations. Nos acteurs sont obligés, pour nous plaire, de briser et de hacher le vers alexandrin, dont le rhythme n'est pourtant pas très marqué. Que sera-ce lorsqu'il s'agira de vers où les accents reviendront toujours à une place fixée. Prenons au hasard quelques-uns des hexamètres de M. Ducondut :

> Toi [1], dont la voix a chanté les combats, les guérets, les bocages,
> Qui, par le sort, avant l'heure, surpris, à regret, en mourant,
> Sans l'achever, nous laissas le plus beau de tes rares ouvrages,
> Dans ton bûcher, peu s'en faut, consumé par le feu dévorant, etc.

Si l'on prononce en appuyant sur les syllabes italiques, quelle mélopée monotone! Si l'on prononce autrement, que devient le rhythme tant cherché?

Ce n'est pas tout ; M. Ducondut, pour soutenir son système, remarque que la musique et la poésie sont nées ensemble. Il devrait ajouter qu'elles se sont séparées en grandissant. Une symphonie de Beethoven se passe de paroles; les vers de Lamartine n'ont pas besoin des séductions musicales.

Au point de vue philosophique, la simplicité de notre vers alexandrin n'est pas la marque d'une décadence, mais d'un progrès.

Les peuples primitifs aimaient les jeux du rhythme qui séduisent l'oreille. Ils aimaient aussi les vives couleurs des vêtements qui frappent les yeux. Aujourd'hui, quand on voit dans un salon vingt habits noirs, on ne juge plus, sous ces habits, que l'homme lui-même, c'est-à-dire une âme et le visage où elle se peint. Quand on lit vingt vers simplement mesurés, on ne juge plus dans ces vers que la pensée et l'expression qui la reproduit. La beauté matérielle a fait place à la beauté intellectuelle.

Il serait cruel de décourager les efforts d'un homme savant et consciencieux. Nous souhaitons, et sincèrement, que quelques-uns des rhythmes inventés par M. Ducondut soient mis en pratique par un poète de talent. Employés avec réserve, ils peuvent être agréables; mais appliquer le système en entier, ce serait entrer dans une voie funeste; ce serait négliger les sévères beautés de la pensée et de l'expression pour revenir à ces puérils amusements du rhythme, qui, s'ils conviennent à l'enfance des peuples, ne sont pas dignes de leur virilité. E. Hervé.

[1] Les lettres *italiques* sont employées ici pour marquer les syllabes fortes ou accentuées.

Digitized by Google

MÉLANGES

LA CARTE DE FRANCE

ET LES AUTRES TRAVAUX DU DÉPOT DE LA GUERRE.

La carte topographique de la France publiée par le Dépôt de la guerre est tellement connue aujourd'hui, quoiqu'elle ne soit pas encore entièrement terminée, qu'il semble presque inutile de parler de ce grand travail qui fait honneur, à si juste titre, à tous ceux qui y ont attaché leurs noms, depuis le ministre et le directeur du Dépôt de la guerre jusqu'au plus modeste officier.

Nous croyons cependant que quelques renseignements, puisés à une source certaine, sur l'exécution de cette œuvre vraiment nationale, pourront intéresser nos lecteurs.

En voyant une des feuilles de cette carte de la France, feuille sur laquelle se trouvent représentés d'une manière si détaillée et pourtant si claire les villes, les villages, les routes, les chemins, les rivières, les forêts, les bois et jusqu'au plus petit hameau, jusqu'au moindre ruisseau, jusqu'à la plus petite ferme isolée; en examinant les hachures qui, jointes à quelques chiffres, indiquent les montagnes, les ravins, les pentes et l'élévation des différents points du sol, on éprouve le désir de savoir par quels moyens on est arrivé à produire une représentation aussi exacte de notre pays.

Comment ce travail a-t-il été conçu, comment a-t-il été conduit, comment est-il parvenu au point où il se trouve aujourd'hui? Telles sont les questions qui se présentent naturellement à l'esprit, et que nous nous proposons de traiter, en prenant pour base de notre travail l'intéressante notice publiée à ce sujet, en décembre 1853, par M. le colonel d'état-major Blondel, directeur du Dépôt de la guerre, mieux placé que personne pour traiter cette matière, et en faisant à cette notice de fréquents emprunts.

C'est à l'empereur Napoléon Ier qu'est due la pensée de l'exécution d'une grande carte topographique de la France, avec tous les perfectionnements introduits par le temps dans les méthodes, les calculs, le dessin. Elle était destinée à remplacer l'œuvre si remarquable pour son époque, mais désormais arriérée, à laquelle trois générations de Cassini avaient consacré leur existence et attaché leur nom.

Le corps des ingénieurs géographes militaires, disparu dans les réformes de 1791, rétabli à la hâte en 1793 sous la pression des besoins de la guerre,

Digitized by Google

régénéré et réorganisé par le génie créateur de Napoléon, devait s'acquitter de cette tâche. Sur un ordre de l'empereur, à la date du 6 février 1808, le chevalier *Bonne,* colonel au corps des ingénieurs géographes militaires, exposa dans un mémoire très détaillé le programme des travaux à entreprendre pour l'exécution de ce vaste projet ; mais bientôt de nouvelles campagnes appelèrent ailleurs l'activité du souverain et occupèrent les hommes qui devaient réaliser sa pensée. Les événements se succédèrent si pressés et si graves, qu'il fallut remettre à d'autres temps une entreprise devenue alors incompatible avec notre situation politique. Quand la guerre défensive fut portée sur notre territoire envahi, le besoin d'une bonne carte topographique de la France se fit sentir plus vivement que jamais ; malheureusement il n'était plus possible de s'en occuper.

Ce ne fut donc que sous le gouvernement de Louis XVIII que le projet de Napoléon put être repris. Le 14 octobre 1816, le commandant Denaix, des ingénieurs géographes, proposait, dans un nouveau rapport, d'établir pour bases du travail de la carte de France, comme les Cassini l'avaient fait, de grandes chaînes de triangles, les unes parallèles au méridien, les autres perpendiculaires à cette direction, espacées de 60,000 toises environ. Il indiquait la manière dont serait formé le réseau géodésique embrassant toute la surface de la France. Ce réseau devait servir à lier, en les coordonnant, les immenses travaux du cadastre. La planimétrie se trouvant ainsi faite, on n'aurait plus qu'à s'occuper de figurer les formes du terrain et d'en déterminer le relief par un nivellement secondaire.

Ces projets furent appréciés à leur valeur par l'illustre marquis de La Place qui, sentant toute l'importance de cette œuvre, remit au ministre de la guerre, le 21 avril 1817, un mémoire dans lequel se trouvaient reproduites la plupart des idées du commandant Denaix.

Le gouvernement reconnut, cette fois, le mérite d'une telle entreprise que recommandait, d'une manière exceptionnelle, un aussi honorable patronage. Par ordonnance royale du 11 juin 1817, une commission fut chargée d'examiner le projet « d'une nouvelle carte de France appropriée à tous les services publics et combinée avec les opérations du cadastre général, ainsi que d'en poser les bases et le mode d'exécution. »

Cette commission, présidée par le marquis de La Place, était composée de quatorze membres choisis parmi les hommes les plus compétents des divers départements ministériels intéressés à l'exécution de cette carte.

Les 16 et 30 juillet de la même année, le président adresse au ministre de la guerre un mémoire dans lequel la commission déclare :

« Qu'ayant trouvé le projet sagement conçu et extrêmement utile, elle a arrêté, ainsi qu'il est exposé ci-après, les bases et le mode d'exécution de la nouvelle carte :

« *Ensemble de la géodésie.* — Le canevas trigonométrique sera lié à la » méridienne de Dunkerque, déjà mesurée par Delambre et Méchain, et à » une perpendiculaire dirigée de Brest à Strasbourg ; ces deux lignes se- » ront les coordonnées fondamentales.

» Le canevas sera divisé en grands quadrilatères limités par des chaînes

Digitized by Google

» principales de triangles, menées de 200,000 m. en 200,000 m., parallè-
» lement aux coordonnées fondamentales.

» Les quadrilatères seront remplis de triangles dits de premier ordre liés
» aux chaînes principales,

» Ces triangles se diviseront en triangles dits de deuxième ordre, et à
» ceux-ci se rattachera la triangulation de troisième ordre, exécutée en
» totalité par les ingénieurs du cadastre.

» Le degré d'importance relative de ces différentes triangulations ayant
» été apprécié par la commission, elle a fixé, à l'avance, la grandeur et la
» nature des instruments dont on se servira, et le nombre de répétitions
» qui seront prises d'un même angle. » (De cette fixation résulte le caractère des triangles de premier, de deuxième et de troisième ordre.)

. . . . . .

» Le cadastre remettra, au Dépôt de la guerre, les réductions à $\frac{1}{10000}$ de
» ses relèvements, afin qu'à l'aide de ses travaux les ingénieurs géographes
» figurent, sur ces dessins, les mouvements du terrain par des hachures
» limitées à des courbes horizontales équidistantes, déterminées par un
» nombre suffisant de cotes de hauteur.

» La projection modifiée de Flamsteed continuera d'être employée,

» Les feuilles de gravure, faites à l'échelle de $\frac{1}{10000}$ auront 5 décim. de
» hauteur dans le sens de la méridienne, et 8 décim. de base, etc. »

Nous avons cru devoir rapporter textuellement cette partie du travail de la commission, parce que là est le véritable point de départ de l'opération ; là sont les règles posées pour diriger les travaux, règles dont on ne s'est écarté qu'insensiblement dans l'exécution.

Il avait fallu près de dix ans à cette grande idée pour que, à travers les vicissitudes politiques, elle ait pu prendre pied, pour ainsi dire, et passer dans l'ordre des faits. Cependant, toutes les difficultés n'étaient pas vaincues. Il restait à trouver, dans les limites étroites des budgets, les moyens de la réaliser. C'est en expliquant l'utilité de ce travail, en en démontrant la grandeur, et en calculant les produits probables de la vente des cartes, que la commission chercha à obtenir des chambres délibérantes les fonds indispensables pour l'exécution de ce projet. Vingt années étaient la durée de temps jugée nécessaire ; le produit de la vente des cartes devait peu à peu faire rentrer l'Etat dans ses avances. Mais ces prévisions ont été loin de se réaliser. En effet, les dépenses se sont accrues bien au delà de ce qu'on pensait par l'insuffisante coopération du cadastre et par mille difficultés de détails auxquelles on n'avait pu songer, car tout était obscurité et incertitude dans une entreprise si nouvelle, si étendue et si compliquée. D'un autre côté, les recettes sont restées très au-dessous du chiffre qu'on en attendait, parce que le ministère de la guerre consentit à livrer les feuilles à un faible prix dans l'intérêt de l'industrie et des travaux publics, qui ont reçu de cette carte un secours plus puissant encore qu'on ne l'avait supposé d'abord. Enfin, il ne fut pas possible d'employer autant d'officiers qu'on l'avait espéré, à l'exécution de ces travaux, qui se trouvèrent ainsi prolongés bien au delà du temps jugé nécessaire. Quoi qu'il en soit, le

Digitized by Google

6 août 1817, le projet fut présenté par le ministre de la guerre au roi, qui l'accepta, et, par une ordonnance du même jour, en prescrivit l'exécution.

Le directeur du Dépôt de la guerre chargé de conduire cette immense entreprise organisa, dit la notice de M. le colonel Blondel, un bureau spécial pour diriger et surveiller l'exécution des décisions de la commission royale. Ce bureau se mit immédiatement à l'œuvre ; il rédigea des instructions détaillées sur les moyens les plus sûrs, les plus directs, les moins dispendieux à employer afin d'établir entre tous les éléments d'une semblable opération l'uniformité indispensable ; il indiqua avec un détail minutieux les méthodes à suivre, les précautions à prendre, les écueils à éviter.

Il faut lire, dans le *Mémorial du Dépôt de la guerre*, ces instructions elles-mêmes pour bien les apprécier. On y voit d'une manière saisissante les difficultés de toutes sortes que rencontraient les ingénieurs géographes pour établir leurs observatoires passagers, et pour s'y livrer, pendant des mois entiers, à leurs expériences persévérantes.

Grâce à leur labeur courageux et dévoué, la géodésie du premier ordre se constituait. Elle s'est appuyée sur le travail de Delambre qui avait mesuré, près de Melun, le premier côté de son premier triangle (ce qu'on appelle une base pour la méridienne de Dunkerque).

Citons encore ici le travail si clair, malgré sa spécialité scientifique, de M. le colonel Blondel :

Parti des côtés de triangle calculés par cet illustre astronome, ce travail géodésique s'est étendu d'abord de Brest à Strasbourg, et s'est relié avec la plus grande exactitude à la base, mesurée là, en 1804, pour la triangulation helvétique.

En procédant avec le même soin et un égal bonheur, la triangulation de premier ordre a tracé successivement les méridiennes de Bayeux, de Mézières et de Strasbourg ; les parallèles d'Amiens, de Bourges, de Clermont, de Rodez, et la ligne des Pyrénées. Les opérations ont été vérifiées par différents moyens qu'il serait trop long de décrire ici.

La géodésie a rempli ensuite de triangles, soumis à la même rigueur de procédés, tous les espaces laissés vides entre ces grandes chaînes entrecroisées.

Les hommes à qui l'on doit le grand réseau géodésique de la France ont cessé leurs travaux modestes et ignorés du public, les uns emportés par la mort, les autres écartés par la retraite. Ils ont laissé la place à ceux qui furent leurs adjoints, en quelque sorte leurs élèves, et qui sont leurs dignes successeurs. Une seconde génération de savants officiers, ne le cédant en rien à la première, s'est élevée à côté de celle-ci.

Tout ce grand travail n'était que le préliminaire du résultat à présenter au public. Important comme le sont les fondements d'un édifice, il devait également rester inconnu, si ce n'est pour un petit nombre d'adeptes. Il était destiné à soutenir l'ensemble du monument sans être admiré de la foule. Ce travail était cependant la partie la plus savante et la plus délicate de l'œuvre ; il était le lien qui rattache les mesures de notre territoire à

Digitized by Google

celles de toute la terre, celles de notre globe à la sphère céleste, la France à l'univers créé.

La triangulation du second ordre avait un autre but; elle acceptait, comme bonnes et sûres, les données astronomiques et géodésiques du premier ordre ; elle partait de là pour déterminer exactement sur le sol, entre les points de premier ordre, un grand nombre d'autres points signalés par des constructions spéciales ou par celles déjà existantes qui présentaient un caractère suffisant de permanence et de solidité.

Ces triangles n'étaient pas faits avec moins de soin.

Chemin faisant, le triangulateur de deuxième ordre, en se portant successivement à tous les sommets de son réseau, déterminait, sans les aborder, une grande quantité d'objets faciles à reconnaître et à retrouver sur le terrain. La place de ces repères était donnée par le recoupement de deux, trois, et quelquefois quatre directions. Les triangles de cette espèce forment ce qu'on a appelé la triangulation de troisième ordre.

Ce dernier réseau a suppléé à ce que, dans le projet primitif, on avait attendu du travail du cadastre général, et a fourni les points de départ pour la topographie.

Pendant que ces opérations diverses s'exécutaient successivement, on préparait au Dépôt de la guerre les feuilles sur lesquelles les levés devaient être dessinés. Coupées par des lignes respectivement parallèles à la méridienne de Paris et à la perpendiculaire de Brest à Strasbourg, elles recevaient les points du premier, du deuxième et du troisième ordre enfermés dans leur cadre. Chacun d'eux était mis en place d'après ses coordonnées en latitude et longitude déduites des calculs géodésiques ; le topographe, partant de ces points, relevait ensuite, avec la planchette ou la boussole, tous les détails de planimétrie, de manière à rapporter la *représentation complète* en forme de terrain, en cultures diverses, en objets construits de toutes natures, *de l'espace terrestre par lui parcouru.*

La topographie a été faite suivant trois systèmes successivement :

Dans l'origine, en 1818, par levés à 1 pour 10,000;

Vers 1823, par levés à 1 pour 20,000 ;

Vers 1824, par levés à 1 pour 20,000, encadrant quelques éléments de planimétrie fournis par le cadastre;

Depuis 1830, à peu près, par reconnaissance des plans cadastraux des communes réduits à 1 pour 40,000 et encadrant quelques levés de peu d'étendue à l'échelle de 1 pour 20,000, dans les places où manquait le cadastre.

L'œuvre du topographe n'est ni moins pénible ni moins laborieuse que celle du géodésien. Exilé pendant plusieurs mois dans un espace de terrain circonscrit, il est obligé d'y prendre son gîte, quels que soient la nature des habitations et le caractère des habitants. Chaque matin, le lever du soleil le voit commencer sa course, qui ne finira qu'avec le jour. Dans le terrain, objet de ses explorations, il aura tout vu, tout mesuré, tout placé régulièrement; il aura tracé tous les cours d'eau, tous les moyens de communication distingués entre eux en raison de leur nature; il aura examiné, étudié, interrogé du pied et du regard toutes les formes du sol, les escarpe-

Digitized by Google

ments du rocher, les retraites couvertes de la forêt, les ondulations de la plaine; il aura séparé toutes les cultures par masse et représenté les accidents de toute espèce qui arrêtent les pentes, interrompent les vallées ou caractérisent les terrains divers. Dans le cours d'un été, il aura représenté ainsi un espace égal, en moyenne, à 4 myriamètres 1/4 en carré, ce qu'on appellerait, autrement, à peu près de 26 à 30 lieues carrées, un peu plus dans les plaines, un peu moins dans les montagnes.

Nous n'avons décrit sommairement, jusqu'ici, que les travaux de planimétrie; mais ce n'est pas assez de savoir comment sont placés, sur un seul plan de projection, les objets qui composent ou ornent notre sol. Il faut encore rendre sensible à la vue par des procédés graphiques, à la pensée par des chiffres, le relief des terrains au-dessus d'un plan unique et général.

Pour y parvenir, la géodésie observe et marque un niveau moyen des mers qu'elle prend pour point de départ. Marchant ensuite, par ses triangles, de sommet en sommet, et mesurant la différence de hauteur de chacun d'eux au précédent, elle arrive à connaître de combien chacun de ces sommets s'élève au-dessus des mers. Cette quantité reçoit le nom d'*altitude*.

Le géodésien du premier ordre la détermine pour tous ses points, le second et le troisième ordre en font de même, et le topographe, prenant pour terme de comparaison les *altitudes* fixées ainsi, détermine, à son tour, une foule de quantités de même espèce, à l'aide des moyens qui lui sont propres. C'est la mesure des mouvements du terrain que son œil a appréciés et que sa main a représentés.

Mais comment devait-on reproduire, peindre, pour ainsi dire, aux yeux la forme du terrain? Ecoutons encore ici M. le colonel Blondel, auquel nous ne saurions faire de trop fréquents emprunts. Tout le monde, dit-il, connaît le procédé suivi dans les cartes géographiques et ces petits amas de hachures diversement groupées qui marquent la place des chaînes de montagnes; signe purement conventionnel qui équivaut exactement à cette phrase écrite : « Ici, il y a des montagnes. »

La topographie ne peut se contenter de si vagues indications; placée entre les cartes géographiques et les plans spéciaux, elle doit participer de ceux-ci plus encore que de celles-là. Elle doit rendre compte des formes terrestres, à tel point que le voyageur, l'ingénieur, le militaire soient, après avoir lu la carte, dans la même sécurité d'esprit que s'il avait vu le terrain.

Les plans spéciaux, par exemple ceux du génie militaire pour qui le relief est d'une si grande importance, puisqu'il est le but et le moyen constant de la défense; les plans spéciaux, disons-nous, se servent de courbes horizontales équidistantes. Voici comment elles sont tracées : supposez qu'une inondation générale couvre le terrain et se retire avec lenteur; qu'elle s'arrête à 50 m., par exemple, du niveau des mers, ne laissant rien voir encore au-dessus d'elle; puis, qu'elle continue à descendre, en s'arrêtant toujours de 10 en 10 m., assez de temps pour donner aux hommes la faculté de tracer chaque fois le contour de ses rives, et qu'elle disparaisse enfin tout à fait; tous ces contours seront les courbes horizontales dont nous parlons.

Digitized by Google

On comprend que, sur une carte, où le pays est représenté comme on le verrait du haut des nuages, ces courbes, si elles étaient apparentes sur le sol, en exprimeraient très bien les formes; plus serrées à mesure que les versants se redressent davantage, plus écartées à mesure qu'ils s'aplatissent, elles en représentent fidèlement le cours par leur propre direction. On peut les faire plus ou moins nombreuses dans un même espace vertical; on peut les laisser subsister ou les faire disparaître dans le dessin définitif, mais elles doivent nécessairement servir à guider le travail.

Il fut décidé en 1828, sur la proposition d'une commission spéciale nommée à ce sujet par le ministre de la guerre, que les courbes horizontales seraient tracées au crayon sur les minutes topographiques; qu'elles serviraient à régler, quant à la longueur, à l'épaisseur et au rapprochement, les hachures qui seraient tracées entre ces courbes, hachures destinées à rendre le relief du terrain plus saillant à l'œil; on convint aussi que les courbes seraient ensuite effacées.

Pour fixer le rapport entre la grosseur et l'espacement des hachures d'une part, et l'écartement des courbes horizontales régulatrices des longueurs de ces hachures, on construisit au Dépôt de la guerre ce qu'on appelle un diapason, c'est-à-dire une échelle de teintes répondant par degrés à une échelle de pentes. Ce travail, dû au colonel Bonne, a reçu depuis peu de M. le lieutenant-colonel Hossard, du corps d'état-major, des améliorations très importantes dues aux recherches laborieuses et à la sagacité de ce savant officier supérieur.

Tels furent les premiers projets d'exécution de la grande carte de France; nous avons cherché à donner une idée des procédés suivis pour arriver à un résultat aussi parfait que le permettent les moyens humains connus. Il nous reste à savoir comment les travaux ont marché, comment les faits ont répondu aux espérances, comment s'est approchée de son terme cette immense entreprise.

C'est en 1818 que la géodésie, comprenant la triangulation de premier ordre et les observations astronomiques, a été entreprise. Elle a continué sans interruption depuis cette époque, et elle a été terminée en 1845.

Elle a occupé annuellement, de 1818 à 1830, 15 à 20 officiers; de 1830 à 1840, 6 à 8; de 1840 à 1845, 4 à 5.

Elle a été faite entièrement par des officiers ingénieurs-géographes, même après la fusion de ce corps dans le corps d'état-major en 1831. Leurs noms et leurs services sont consignés en détail dans la description géométrique de la France, publiée par le *Mémorial du Dépôt de la guerre*.

La géodésie du deuxième ordre, commencée aussi en 1818, a continué de même sans interruption, et a été terminée en 1854, ainsi que celle du troisième ordre. Elle a occupé annuellement un nombre toujours croissant d'officiers, à mesure que le premier ordre exigeait moins de collaborateurs; savoir : de 1818 à 1830, 5 officiers; de 1830 à 1840, 8; de 1840 à 1850, 11; et 4 à 6, jusqu'en 1854.

La topographie a également commencé ses opérations dès 1818.

Elle a occupé annuellement en moyenne, jusqu'en 1825, environ 18 à 20 officiers. En 1825, leur nombre s'élevait à 36 environ.

Digitized by Google

Vers 1830, époque de la fusion des deux corps, il est tout à coup doublé et ne descend pas au-dessous de 55 jusqu'en 1847. Les préoccupations de 1848 l'abaissèrent au-dessous de 40. La guerre d'Orient le fit encore diminuer et réduire à 16 et 20 au plus pendant ces dernières années.

Les travaux consistèrent d'abord en levés à 1 pour 10,000. On ne tarda pas à s'apercevoir que le travail fait de cette manière serait d'une longueur démesurée, et l'on adopta l'échelle de 1 pour 20,000. Avec les soins apportés au travail, elle ne laissait rien échapper.

Ce fut par une ordonnance royale, du 25 février 1824, que l'échelle de 1 pour 20,000 fut arrêtée définitivement pour les parties à lever; celle de 1 pour 40,000 pour les parties à reconnaître d'après les levés du cadastre; celle de 1 pour 80,000 au lieu de 1 pour 50,000 pour la gravure. Rien n'a été changé depuis cette époque.

Dès 1825, des officiers d'état-major furent adjoints pour les travaux topographiques aux ingénieurs-géographes, et le nombre des travailleurs fut ainsi accru d'une manière heureuse et utile. Il s'augmenta davantage encore en 1831, comme nous l'avons dit, lorsque les ingénieurs-géographes eurent été fondus avec les officiers de l'état-major en un seul et même corps, et lorsque les progrès de la triangulation permirent d'en retirer quelques officiers au profit de la topographie.

Les officiers du corps d'état-major se sont montrés les dignes émules de leurs savants et habiles devanciers ; aussi le titre d'ingénieur-géographe a complétement disparu, et les feuilles de la carte de France, même les plus anciennes, ne laissent en évidence que le nom du corps d'état-major dont elle sera toujours l'honneur.

C'est par l'effet du sentiment qui animait les anciens géographes, sentiment qu'ils ont transmis à leurs successeurs que la France a vu, chaque printemps, depuis tantôt quarante années, dispersés sur son territoire, 50. 60, 70 officiers jeunes, instruits, pleins d'ardeur pour leur mission. Ils allaient s'établir chacun dans quelque coin ignoré du territoire sous quelque cabane informe, et parfois même sous la tente. Là, pendant des mois entiers, au travail avant le lever du soleil, jamais rentrés avant son coucher, soutenus par un seul sentiment, l'honneur de bien faire et d'accomplir consciencieusement leur mandat, ils présentaient ce remarquable phénomène d'hommes liés à une œuvre ingrate sous beaucoup de rapports, et s'y livrant avec un zèle persévérant, sans témoins, sans spectateurs, sans l'excitation permanente des chefs et sans l'entraînement de l'exemple des camarades.

Ainsi marche vers l'accomplissement cette œuvre dont la pensée première remonte à l'empereur Napoléon Ier.

Sur 257 feuilles dont doit se composer cette précieuse carte de la France à l'échelle de $\frac{1}{80000}$, 176 feuilles sont déjà publiées, 9 le seront d'ici à la fin de décembre courant; 42 sont à la gravure ; 15 sont levées sur le terrain, sans que la gravure en soit commencée; 15 seulement restent à lever, et encore, pour ces 15 dernières feuilles, la géodésie du premier, du deuxième et du troisième ordre est complétement terminée.

On voit donc que cet immense travail approche de sa fin, car 110 offi-

Digitized by Google

ciers employés pendant une campagne, suffiraient, au besoin, pour achever sur le terrain le levé complet de toute la France. Malheureusement l'effectif du corps d'état-major est de beaucoup trop faible pour permettre de disposer d'un aussi grand nombre d'officiers. Il est vrai que l'achèvement du levé sur le terrain n'avancerait pas la publication des feuilles qui restent à paraître, les travaux de la gravure étant bien loin de pouvoir marcher avec une pareille rapidité; mais les services publics, qui font si fréquemment usage des minutes, auraient du moins tout le territoire de l'empire à leur disposition.

On se rendra facilement compte du long temps qu'exige cette publication, si l'on veut suivre avec nous les opérations nombreuses et délicates par lesquelles doit passer le levé de l'officier d'état-major avant de paraître gravé à l'échelle de $\frac{1}{80000}$.

Voici la suite de ces opérations :

Au moment où l'officier rend le dessin de la partie du terrain levée par lui à $\frac{1}{40000}$, des employés du Dépôt de la guerre, ou pour mieux dire des artistes (car on ne peut désigner d'une manière plus exacte les hommes qui se livrent, avec un talent et un savoir également distingués, aux difficiles travaux que nous allons successivement décrire), tracent dans un cadre correspondant au quart d'une des feuilles vendues au public, la projection des méridiens et des parallèles, et placent les points géodésiques qui doivent s'y trouver. Sur ce quart de feuille, le trait est ensuite réduit de $\frac{1}{40000}$ à $\frac{1}{80000}$, par d'habiles dessinateurs, au moyen de ces points géodésiques et du *pantographe*. Cette opération se fait sur papier calque, afin de reporter ensuite le trait sur le cuivre en le décalquant. Puis s'effectue, sur la planche en cuivre, embrassant quatre de ces quarts de feuilles, le tracé et la gravure de ces projections, le placement des points géodésiques et la gravure du trait.

On tire alors diverses épreuves *du trait*, dont une, sur papier calque, reçoit les courbes horizontales figurant le relief du terrain, tracées à une équidistance de 20 mètres, tandis que l'équidistance sur le levé de l'officier était de 10 mètres seulement. Sur une autre épreuve du trait, on réduit *la montagne* (tracé des hachures perpendiculaires aux courbes), à $\frac{1}{80000}$ et l'on inscrit les cotes de hauteur. Enfin, sur une troisième épreuve, on écrit la *lettre* (ensemble de tous les noms qui doivent figurer sur la carte.) La feuille de cuivre reçoit à son tour la gravure des cotes de hauteur et de la lettre. Ces longues et délicates opérations se terminent par le tracé sur le cuivre des divisions de culture et par la gravure de la montagne, travail de patience et d'art, qui exige à lui seul, pour une seule planche, quatre à cinq ans, quelquefois même six à sept ans dans un pays alpestre. Les autres opérations que nous venons de décrire demandent deux ans environ. On voit donc qu'une feuille de la carte de France nécessite six à dix ans de travaux constants et assidus, à partir du moment où le levé est terminé par l'officier d'état-major.

On comprendra dès lors sans peine qu'une planche en cuivre de cette carte coûte de 12 à 20,000 fr., selon les difficultés de montagnes à reproduire, et l'on s'expliquera aisément aussi comment la vente des feuilles a

Digitized by Google

été loin de rendre à l'Etat les sommes qu'elles lui ont fait débourser. C'était même chose matériellement impossible il y a peu d'années, puisqu'avec une planche en cuivre coûtant de 12 à 20,000 fr., sans compter les frais de triangulation, de levé sur le terrain, etc., on ne peut produire que 2,000 épreuves environ, qui sont vendues 7 fr. l'une. Mais aujourd'hui, grâce à la reproduction de la planche *mère*, par la galvanoplastie, le tirage n'aura en quelque sorte plus de limites, et permettra à l'Etat de rentrer peu à peu dans ses frais [1].

Rappelons en terminant les services que cette carte, sans parler de son utilité, de sa nécessité même au point de vue militaire, a rendus déjà et est appelée à rendre dans l'avenir à l'industrie et aux travaux publics. Elle suffit par son tracé, son figuré du terrain et les cotes qu'elle porte pour fixer, dans le cabinet, la direction générale d'un chemin de fer, d'un canal, d'une route. Elle épargne ainsi de longues et coûteuses recherches, et procure, en fait, une économie considérable au pays. Si des détails plus précis sont nécessaires et demandés par le ministre des travaux publics, les portefeuilles du Dépôt de la guerre s'ouvrent, les levés à $\frac{1}{10000}$ sont communiquées aux ingénieurs qui trouvent ainsi moyen de pousser leur œuvre jusqu'à la rédaction d'un avant projet.

Tel est, en peu de mots, le fruit que l'industrie nationale retire chaque jour de ces travaux.

Enfin, le ministre de la guerre distribue cette carte aux états-majors divisionnaires pour éclairer le commandement ; la gendarmerie la demande pour diriger ses opérations ; les préfectures, les municipalités principales la réclament, et la justice même invoque son secours pour guider ses investigations.

La carte complète de la France ne pourra être totalement gravée sans doute avant une dizaine d'années. Commencée en 1818, son exécution aura donc exigé près de cinquante ans ; mais on ne sera pas surpris de cette marche, en apparence peu rapide, si l'on réfléchit aux lenteurs des premiers essais, à l'étendue et à la difficulté des travaux à faire depuis la triangulation de premier ordre jusqu'au figuré des mouvements de terrain, enfin à l'œuvre du graveur si laborieuse et si parfaite.

Indépendamment de la carte de France de l'état-major, dont nous venons de parler, le Dépôt de la guerre a fait d'autres publications importantes. L'une d'elles, sous le titre de *Mémorial du Dépôt de la guerre*, se compose aujourd'hui de neuf forts volumes in-4°. Cet ouvrage, toujours en cours d'exécution, est destiné à la publication des mémoires militaires et des travaux scientifiques spéciaux. Il fait connaître les méthodes et formules usitées au Dépôt de la guerre dans les opérations géodésiques et topographiques. Il renferme des mémoires sur les projections des cartes, etc., etc. Les sixième, septième et neuvième volumes portent le titre particulier de *Description géométrique de la France*. Ils donnent le résumé (observations et résultats) des travaux géodésiques et astronomiques qui ont eu pour objet de servir de base aux opérations

[1] Ces feuilles sont vendues au profit du Trésor, chez Longuet, rue la Paix, 8.

Digitized by Google

topographiques de la carte de France. Les ingénieurs géographes ont voulu laisser ainsi une description exacte et consciencieuse de leurs opérations. Ils se sont livrés sans réserve au jugement du monde entier, car tous leurs calculs pourront, par ce moyen, être refaits et contrôlés.

Ces neuf volumes forment un recueil précieux pour le géodésien, pour le topographe, pour le militaire comme pour le savant. Ils méritent à tous égards une mention particulière.

La grande carte de l'état-major, si nécessaire pour l'armée, si utile pour les travaux publics, devait enrichir les bibliothèques des grandes villes, se trouver dans toutes les collections importantes ; mais, en raison de son étendue et de son prix, elle ne pouvait être adoptée que par un bien petit nombre de bibliothèques particulières. C'est ce qu'a compris le ministre de la guerre quand il a prescrit d'établir une seconde carte, réduite au quart des proportions de la grande. On aura ainsi une carte générale de la France à l'échelle de 1 m. pour 320,000 m. Ce travail, commencé sous la direction de M. le général de division baron Pelet, se continue, avec autant de soin que d'activité, sous celle de M. le colonel Blondel, directeur de ce Dépôt.

La carte sera divisée en 32 feuilles. Elle couvrira, dans son ensemble, une surface de 3 m. 50 c. sur 3 m. 60 c. Elle indique, comme la carte originaire, les voies de communication, les cours d'eau, les principales divisions de culture, bois, prairies, etc. ; enfin, elle nomme tous les chefs-lieux de communes, son échelle ne permettant pas d'inscrire tous les lieux habités. Le relief du terrain y est fixé par des cotes de niveau en nombre suffisant. En même temps elle en représente les formes, non pas avec tous les détails de la grande carte, car la réduction, dans ce cas, ne pourrait plus être lue qu'avec un microscope, mais elle offre l'ensemble des masses en conservant à chacune d'elles, par une sage simplification, le caractère qui lui est propre.

Quinze feuilles de cette carte sont déjà publiées, ce sont celles qui embrassent la moitié nord de la France ; 9 feuilles sont en cours d'exécution, 8 restent complétement à faire.

Cette carte pourra être terminée aussitôt, et même plus tôt que la grande carte de la France, car elle n'exigera pas un aussi long travail pour la gravure de la montagne, qui, comme nous l'avons dit, sera l'obstacle à la production complète, d'ici à peu d'années, de la grande carte de l'état-major.

Le ministre de la guerre fait, en outre, étudier en ce moment un projet de réduction *géographique* de la grande carte, qui donne une carte portative, et aussi exacte que possible, de la France. Il y a tout lieu d'espérer que l'exécution en commencera bientôt.

En dehors des cartes et des ouvrages mentionnés ci-dessus, le Dépôt de la guerre a publié aussi des cartes importantes de l'Algérie et plusieurs autres, savoir :

1° Une carte à l'échelle $\frac{1}{800000}$, comprenant toutes nos possessions en Algérie, depuis le littoral jusqu'au désert (2 feuilles par province). Total, 6 feuilles. Cette carte, comme les suivantes, a été levée et reconnue par

Digitized by Google

les officiers d'état-major qui ont appuyé leurs travaux sur une série de points géodésiques, base nécessaire de toutes leurs opérations.

2° Une carte du littoral de l'Algérie s'avançant dans l'intérieur des terres jusqu'à une profondeur de 25 à 30 lieues. Cette carte est à l'échelle de $\frac{1}{200000}$. Elle s'étend depuis la régence de Tunis jusqu'à l'empire du Maroc. Les 6 feuilles dont elle se compose sont ainsi réparties : *Environs de Bône*, — *de Constantine*, — *Grande Kabylie*, — *Environs d'Alger*, — *d'Orléansville*, — *d'Oran*. Comme la précédente, elle porte des hachures et des cotes qui indiquent les mouvements de terrain.

3° Une carte à $\frac{1}{100000}$ des environs d'Oran (1 feuille). Les mouvements de terrains y sont figurés par des courbes horizontales. C'est un essai de ce système.

4° Une carte du Sahara à $\frac{1}{200000}$, en 2 feuilles.

Toutes ces cartes sont gravées sur pierre.

5° A la fin de décembre courant, le Dépôt de la guerre publiera une carte générale de l'Algérie en 2 feuilles, gravée sur cuivre à l'échelle de $\frac{1}{1000000}$.

Mentionnons aussi :

1° Une carte de la régence de Tunis à $\frac{1}{200000}$, en 2 feuilles, faisant suite, du côté de l'est, à celle de l'Algérie.

2° Une carte de l'empire du Maroc, à l'échelle de $\frac{1}{1000000}$, prolongement, à l'ouest, de celle de nos possessions en Afrique. Ces deux cartes sont gravées sur pierre.

Enfin, le Dépôt de la guerre a produit, en 1852, une grande carte de la Grèce, sur pierre, en 20 feuilles et à l'échelle de $\frac{1}{200000}$, avec indication des mouvements de terrain.

Nous ne comptons ici aucun des nombreux travaux exécutés par le Dépôt de la guerre pour le service des armées sans arrêter les travaux de la paix, et nous n'avons fait mention, dans ce résumé, que des travaux exécutés depuis peu de temps. Si nous remontions plus haut, nous aurions à indiquer un nombre bien autrement considérable de cartes, à diverses échelles, de plusieurs pays étrangers. De même, pour la France, nous n'avons parlé que des cartes générales les plus importantes sans tenir compte des cartes spéciales à une ville, à une localité, à une partie plus ou moins considérable de notre territoire.

On peut juger, par ce que nous avons dit, de l'importance des travaux du Dépôt de la guerre, travaux modestes et trop peu connus, mais travaux consciencieux et vraiment utiles, qu'on est heureux de pouvoir signaler, comme ils le méritent, à l'attention publique.

Disons-le, en terminant, tous les perfectionnements que permettaient les progrès de la science ont été apportés aussitôt que possible dans les opérations auxquelles il y avait lieu de les appliquer. C'est ainsi que le *pantographe*, dirigé par des mains habiles, reproduit, à une autre échelle et de la manière la plus exacte, toute la planimétrie d'une carte ; c'est ainsi qu'un atelier de galvanoplastie, fonctionnant au Dépôt même de la guerre, permet de reproduire les planches en cuivre et de rendre en quelque sorte illimité le tirage des feuilles de la carte ; c'est ainsi que, par une précieuse appli-

Digitized by Google

cation de la galvanoplastie due à M. George, graveur au Dépôt de la guerre[1], on arrive aujourd'hui à opérer, de la manière la plus heureuse, sur les planches de cuivre gravées, les changements d'une exécution si difficile jusqu'ici, indispensables cependant à apporter par suite des rectifications de routes, d'ouvertures de voies ferrées, de creusements de canaux, etc.

G. DE CHAMBERET.

LA PRESSE PÉRIODIQUE DANS LE PAYS DE GALLES.

L'*Athenæum* de Londres a publié tout récemment deux longues lettres d'un de ses correspondants sur le pays de Galles et sur l'état actuel de la littérature gaélique de l'autre côté du détroit. La communauté d'origine des Gallois et des Bretons et la très grande ressemblance du langage des deux peuples donnent aux articles du journal anglais un intérêt spécial. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en reproduisant ici en substance ce qui, dans ces communications, a trait aux publications périodiques.

« Dans un discours prononcé au Brecon Eisteddfod de 1826, dit le correspondant de l'*Athenæum*, feu le révérend Thomas Price de Cromdû (Carnhuanawe), disait : Je n'hésite pas à affirmer que la langue kymrique est aujourd'hui pour le paysan gallois un moyen d'instruction plus cultivé et plus littéraire que ne l'est la langue anglaise chez les paysans anglais. C'est une gloire pour le pays de Galles que les nombreux ouvrages qui s'impriment soient enlevés presque uniquement par les véritables paysans et les ouvriers. » Après avoir parlé du *Seren Gomer* (l'Etoile de Gomer), du *Gwiliedydd* (le guide), du *Golendd Cymry* (la lumière des Kymris) et des différentes publications périodiques de cette espèce imprimées en langue gaélique, l'orateur s'écriait : « Montrez-moi une autre langue dans le monde où un pareil arsenal de savoir se trouve entre les mains des classes inférieures. Montrez-moi sur la terre une autre race d'hommes dont la classe ouvrière soit l'unique patronne de la presse. En 1842, le même M. Price terminait son *Hanes Cymrû*. Mille exemplaires de cette histoire du pays de Galles, gros in-8°, du prix de 16 shillings, furent vendus volume par volume dans le pays même, par les colporteurs qui parcourent les villages à des époques régulières. La presse galloise imprime journellement une foule d'ouvrages sérieux, littéraires ou scientifiques qui s'écoulent avec la même facilité. Il se publie chaque année des milliers de livres en langue gaélique. »

Il existe, dans un grand nombre de localités de la principauté de Galles, des sociétés d'émulation qui se réunissent toutes les semaines, et où l'on enseigne la grammaire et la prosodie gaéliques, ainsi que l'histoire, la géographie, etc. Divers sujets sont également mis au concours annuellement, et des récompenses, consistant en livres, sont distribuées aux lauréats en séances solennelles.

[1] Nous renvoyons le lecteur à la note intéressante sur ce sujet, lue par M. le maréchal Vaillant à l'Académie des sciences, dans la séance du 6 juillet 1856, et publiée dans le compte-rendu de cette séance.

Digitized by Google

Le nombre des ouvrages imprimés et publiés dans le pays de Galles est très considérable, relativement à la population. En 1854, il s'est distribué dans la principauté 23,221 Bibles gaéliques, et 31,086 Anciens et Nouveaux Testaments. C'est peut-être ici le cas de rappeler qu'une des meilleures traductions des Ecritures saintes, en langue gaélique, est due à Le Gonidec, auteur de la *Grammaire celto-bretonne*, du *Dictionnaire kymrique*, *etc.*, et qu'il existe des rapports tels entre les Gallois et nos Bretons, que le pays de Galles enleva presque tout entière son édition du Nouveau Testament parue en 1827, et que, aussitôt après, la Société Biblique lui demanda la traduction de l'Ancien Testament. Lors de l'enquête sur l'état de l'instruction dans le pays de Galles, un des commissaires déclara dans son rapport que les paysans gallois possédaient leur langue infiniment mieux que le paysan anglais ne possède la sienne.

La lettre publiée par l'*Ath-nœum* contient sur les publications périodiques du pays de Galles des renseignements qu'on trouverait difficilement ailleurs. Il n'existe qu'une seule revue trimestrielle en langue gaélique. Cette revue a nom : *Y Traethodydd* (*l'essayist*), et s'imprime à Holywell dans le Flintshire. Elle est dirigée par deux ministres dissidents. Elle traite de sujets très variés et possède une grande influence sur les opinions religieuses et littéraires du peuple. Les volumes VIII et IX de 1852 et 1853, renferment une série d'articles sur la littérature kymrique (« Llyfryddiaeth y Cymry, ») dans lesquels sont mentionnés chronologiquement et analysés tous les livres publiés en langue gaélique depuis la traduction de la Bible en 1546, jusqu'au « Crist Bywyd y Cristion » de Joan Ross en 1765. Le *Traethodydd* comprend une foule de recherches et de documents précieux pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire et de la littérature du pays de Galles et de la Bretagne.

Les journaux hebdomadaires en langue gaélique sont assez nombreux. Voici les principaux : *le Gwron* (Héros). Il se publie à Aberdar, et se tire à 30,000 exemplaires environ. *L'Amserau* (Temps), publié à Liverpool; tirage, 100,000 exemplaires. *Le Cymro* (Gallois), publié à Holywell. *Yr Arweinydd* (le Guide), publié à Pwllheli (Caernarvonshire). *Y Cronicl Wythnos* (la Chronique hebdomadaire), publié à Liverpool. *Yr Herald Cymraeg* (le Héraut Gallois), publié à Caernarvon; tirage 9,000 exemplaires. *Le Cymro* est ouvertement dévoué aux intérêts de l'Eglise établie. *Le Gwron*, *l'Amserau*, *l'Arweinydd*, *la Cronicl* et *le Herald Cymraeg* ne professent pas d'opinions religieuses particulières. Ils accueillent les articles de tous ceux qui écrivent le gaélique, donnent les nouvelles publiques et locales, et traitent de toutes les questions politiques et sociales. Ces journaux comptent parmi leurs collaborateurs des gens de toutes les sectes et de toutes les professions appartenant surtout à la classe ouvrière, aux paysans, aux mécaniciens et aux carriers. « *Le Herald Cymraeg* seul, reçoit par semaine de quarante à cinquante communications de gens de cette catégorie, et bien qu'il n'ait de place que pour le quart à peu près de ce qu'on lui adresse de la sorte, le nombre des envois, loin de diminuer, ne fait que s'accroître. »

Les *magazines* mensuels sont les publications périodiques favorites du

Digitized by Google

pays de Galles. *Yr Haul* (le Soleil) se publie à Llandovery; il s'occupe de sujets divers, mais il est rare qu'il ne contienne pas quelque attaque contre les dissidents. *Y Baner y Groes* (la Bannière de la Croix) se publie à Tremador; elle a pour directeur un ministre du culte anglican. *Yr Eglwysydd* (l'Eglise) se publie à Holywell. *Yr Eurgrawn* (le Trésor d'Or) se publie à Llanidloes; son directeur est un Wesleyien. *Y Winllon* (la Vigne) se publie à Llangollen; ses rédacteurs sont, pour la plupart, des ouvriers appartenant à l'Eglise wesleyienne. *Y Drysorfa* (le Trésor), voué aux intérêts de l'Église méthodiste calviniste galloise, se publie à Holywell. *Yr Méthodist* (le Méthodiste) publié à Llanidloes, Montgomeryshire est un journal à la fois littéraire et religieux; il jouit d'une grande réputation et est très répandu dans la classe ouvrière où il recrute ses principaux collaborateurs. *Y Seren Gomer* (l'Etoile de Gomer) se publie à Caermarthen sous la direction d'un Baptiste. Comme le précédent, ce journal est rédigé surtout par des ouvriers; il traite de tout : littérature, science, théologie, etc; c'est un des plus anciens périodiques gallois. Il se tire à plus de 20,000 exemplaires. *Y Greal* (la Revue) se publie à Llangollen, et ouvre ses colonnes à tous les sujets. *Yr Annibynwr* (l'Indépendant) publié à Bethesda, est l'organe des *congrégationalistes* gallois. *Y Dysgedidd* (le Professeur) se publie à Dolgellan, Merionethshire; il a six ou sept rédacteurs principaux dont chacun s'occupe d'une spécialité; il se tire, dit-on, à 25,000 exemplaires. *Y Diwygiwr* (le Réformateur) se publie à Llanelly; il paraît être destiné surtout à signaler les abus de l'Eglise établie. *Y Gwerinwr* (l'Universel), publié à Rhyl, a principalement en vue l'accroissement du bien-être social du peuple gallois.

« Nous pourrions, dit le correspondant de l'*Athenæum*, allonger notre catalogue des périodiques gallois, mais tous se ressemblent plus ou moins par leurs principes religieux et leur tendance aux discussions grammaticales et archéologiques, par l'originalité et la poésie de la pensée, par leur ardeur à se mettre au courant des questions politiques, littéraires et scientifiques. »

Parmi les revues mensuelles plus spécialement consacrées à l'enfance et à la jeunesse, il faut surtout citer : *Yr Athraw* (le Professeur) publié à Llangollen, et *Yr OEnig* (le Petit Agneau) publié à Caermarthen; ce dernier accueille volontiers les essais de ses jeunes abonnés. Il y a aussi des femmes qui collaborent aux périodiques gallois. On cite entre autres une domestique dont les articles sont remarquables par leur bon sens et leur tendance utilitaire. Enfin, partout où des familles galloises se trouvent établies, elles conservent les habitudes et la langue de leur pays. « Au milieu même de Londres, il existe une nombreuse colonie galloise qui, de génération en génération, a conservé le goût de la littérature religieuse de sa patrie. Liverpool est devenue, en quelque sorte, la capitale de la principauté. Au delà de l'Atlantique, à New-York, il se publie, sous le nom de *Y Detholyd* (le Sélecteur), un recueil des principaux articles de toutes les publications périodiques galloises, outre un certain nombre de périodiques originaux tels que *Y Cyfaill oi Hen Wlad* (l'Ami du vieux pays), *Y Seren* (l'Etoile), *Y Cyfaill* (l'Ami), etc, etc. »

O. Sachot.

Digitized by Google

RÉCEPTION DE M. PONSARD

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Il y a une semaine au plus, l'Institut ouvrait officiellement ses portes à M. Ponsard; un auditoire aussi nombreux qu'empressé y affluait pour entendre le discours du nouvel académicien et les courtoisies professorales de M. Nisard, chargé, ce jour-là, de remplir le rôle de directeur de l'Académie française. En ces sortes de tournois littéraires, le programme obligé est toujours le même : l'académicien reçu fait l'éloge de son prédécesseur ; le directeur prend la parole à son tour, et, sur un ton qui veut être laudatif, fait la leçon au membre que d'indulgents suffrages, — l'épithète est de rigueur, — appellent aux honneurs d'un fauteuil académique. On loue et on blâme avec discrétion, avec décence; de récipiendaire à directeur, on se renvoie les compliments avec une imperturbable affabilité. Un intérêt de curiosité et parfois quelque piquant littéraire ravivent à propos ces pompes académiques pour qui les voit de près et sous la coupole même de l'Institut : pour qui ne les voit et ne les juge que de loin, ces gravités convenues, rappelant les émotions du collége, moins la jeunesse, ont l'inconvénient de prêter un peu.... au sourire. Dans la circonstance présente, si le sourire n'a pas été tout à fait absent, l'intérêt littéraire a été grand pour l'auditoire : il y a été question de littérature; c'est là une nouveauté qui a son prix.

M. Ponsard s'est acquis une place honorable dans la littérature dramatique contemporaine; de plus, il occupe désormais à l'Académie française un siége où l'ont amené, c'est M. Nisard qui parle, « des succès qui pourraient n'être que le gage de succès encore plus grands. » Il y aurait peut-être opportunité pour la critique à saisir cette occasion d'étudier dans son ensemble l'œuvre de M. Ponsard, de l'apprécier comme versificateur-dramatiste, de parler de lui, en un mot, au public, avec cette franchise qui est toujours une preuve de haute estime pour le talent, franchise qui ne saurait nuire, aujourd'hui que ce talent est arrivé à l'honneur le plus insigne où puisse prétendre un simple homme de lettres. En y réfléchissant, toutefois, il nous a semblé mieux d'attendre : le rôle de trouble-fête ne saurait être de notre goût, et il y aurait à nous presque mauvaise grâce à venir infliger à un écrivain, aux oreilles duquel retentissent encore les mots flatteurs et les applaudissements, le maussade ennui des franchises de la critique, cet écrivain fût-il un classique, d'ailleurs, et eût-il le culte de toutes les vérités. Contentons-nous donc de lire, après l'avoir entendu à l'Académie, le discours de M. Ponsard ; applaudissons ici, comme nous avons applaudi là-bas, ce que nous en avons goûté ; mais relevons aussi, au passage, certaines étrangetés courageusement émises à l'occasion du romantisme et du lyrisme, à propos surtout de Gœthe et de Shakspeare.

Quand M. Ponsard a commencé son discours, un silence sympathique s'est fait autour de sa parole : on y sentait d'abord quelque chose de cet accent particulier à la modestie, accent qui se cherche et s'encourage. Le nouvel académicien aura pu tout de suite se rassurer : une bienveillance

Digitized by Google

communicative planait dans cette enceinte, où M. Ponsard a dû se sentir devant un public ami, familier avec ses drames, familier avec son talent aux inspirations d'une honnêteté élevée, aux qualités sincères et tempérées. Il est entré sans exorde dans son sujet; il a tracé de son prédécesseur un portrait qui reste un jugement littéraire, et dans lequel un peu d'indulgence n'a semblé à tous que de la justice. Il a montré dans M. Baour-Lormian un poète qui n'a voulu qu'être poète et qui a su n'être que cela toute sa vie. Après cette peinture, tantôt charmante et touchante, souvent spirituelle, d'une existence exclusivement vouée aux lettres, par une digression heureuse, il a dessiné le rôle et le caractère du poète, tels qu'il les veut ou les comprend. Il a revendiqué pour la poésie cette dignité pratique qui, la rattachant par le devoir aux événements, la fait servir au bien général, en répandant partout le sentiment du beau; il a parlé de son intervention dans les questions morales et politiques, de sa mission civilisatrice, en des termes noblement sentis : la pensée s'élève ici à une hauteur que soutient une fermeté continue d'expressions : « Est-ce à dire, s'est écrié M. Ponsard, que la littérature, dépouillée de conviction, doive abdiquer toute influence sur l'esprit public et les affaires du pays? Ce serait l'amoindrir singulièrement et lui ôter ses plus beaux titres de noblesse... On la réduirait à n'être plus qu'un amusement frivole, un art matériel comme ceux qu'on abandonnait, dans Rome, aux esclaves et aux affranchis. Non : les lettres dégénèrent et meurent quand elles ne sont plus nourries du lait robuste des idées; on est homme avant d'être poète ; *on est une âme avant d'être une voix, et l'on ne devient même un grand écrivain qu'à la condition de croire à quelque chose;* le fond seul peut donner de l'ampleur et de la puissance à la forme. »

Toute la première partie du discours de M. Ponsard s'accentue de paroles généreuses, d'élans bien inspirés. Il a tenu, en passant, à rendre hommage, en la personne de Voltaire, à l'esprit de tolérance et d'examen, à la liberté de la pensée et de la conscience; il n'a pas voulu, plus loin, et dans la mesure discrète et permise en pareille occasion, qu'on ignorât ses sentiments à l'égard du passé : il est de ceux qui gardent le culte des principes conquis en 89. Cette déclaration, naturellement amenée, habilement comprise et relevée par M. Nisard, a fourni au récipiendaire motif à de tristes mais justes réflexions sur les revirements d'idées propres à notre époque : « Le paradoxe, a-t-il dit, règne à la faveur de l'incertitude des esprits; les causes qui semblaient gagnées sont remises en question: les institutions tombées sous la longue exécration des peuples sont réhabilitées... Une de nos prétentions, à nous, c'est l'impartialité, laquelle n'est souvent qu'une absence de chaleur pour le bien et de haine vigoureuse contre l'injustice; nous cherchons le mauvais côté des meilleures choses, et nous aimons à découvrir l'utilité des plus mauvaises. C'est ainsi qu'on voit le XVIIIe siècle condamné par ceux qui lui doivent tout ce qu'ils sont, tandis que le moyen âge lui-même trouve des admirateurs. »

En regard de ces paroles courageuses, il faudrait transcrire des fragments de la réponse du directeur de l'Académie, si de longues citations pouvaient ici trouver place. M. Nisard, qui le prend de haut dans son discours,

Digitized by Google

d'un peu haut ce semble, car un fauteuil d'académicien n'est plus une chaire, M. Nisard a été tout à fait ingénieux à l'endroit des principes de 89, revendiqués par le récipiendaire. Le directeur y veut voir surtout de hautes vérités passées *de l'âme des poètes dans les faits, du beau* devenu *du bien*. Quant à l'éloge de Voltaire, éloge prononcé comme une défense ou une protestation par M. Ponsard, le directeur ne l'a point laissé passer sans quelques restrictions : celles qu'il a posées nous semblent justes; pensées avec vigueur, elles ont été écrites avec éloquence. Il est des points essentiels, en effet, par où Voltaire a froissé, outragé cette humanité, dont les intérêts pourtant lui sont toujours restés chers. M. Nisard affirme avec raison « que tous les écrivains qui méritent le nom de grands ont été bienfaisants. Mais les premiers dans cette élite sont ceux qui ont fait le bien sans mélange de mal ; les premiers après sont ceux qui, *parmi* du mal réparable, ont fait du bien qui demeure. C'est à ce second rang que la vérité mettra Voltaire.... » Les applaudissements, dont l'auditoire a accueilli ce passage et d'autres encore, — la saisissante analyse, par exemple, de ces trois caractères typiques de Robespierre, Danton et Marat, — ont dû prouver au directeur qu'il venait de traduire la pensée même et le jugement de l'histoire.

Dans la seconde partie de son discours, quittant le terrain des réflexions philosophiques pour celui de l'appréciation purement littéraire, d'où il ne sortira plus, M. Ponsard passe en revue les ouvrages de M. Baour-Lormian. Il parle de son imitation d'*Ossian*, imitation très libre; de sa version en vers de la *Jérusalem délivrée*, et en dernier lieu de sa traduction de *Job*. Dans l'intervalle, le récipiendaire apprécie son prédécesseur comme auteur tragique. Du poète tragique à la tragédie, il n'y a qu'un pas, et M. Ponsard l'a tout aussitôt franchi pour disserter de la tragédie en elle-même et nous dire ses doctrines à lui sur un genre qui, suivant M. Nisard, est une des formes supérieures de l'idée française. La règle des trois unités a été débattue avec un sérieux des plus édifiants. La gravité de l'Académie ne répugne point à ces jeux de discussion, d'un si fécond intérêt pour le public. M. Nisard s'est prononcé pour le maintien des unités; il a eu même ce courage classique d'y voir une des causes de perfection qui nous ont valu le *Polyeucte* de Corneille et l'*Athalie* de Racine, les deux chefs-d'œuvre de la scène française et *de tout théâtre*, a ajouté en insistant le directeur de l'Académie. Si M. Ponsard fait assez bon marché de la règle des unités, et pour cause, car il a su la violer à propos, ce dont nous le félicitons, il s'ingénie à établir des distinctions subtiles, embarrassées et embarrassantes, entre le drame et la tragédie. Il donne la préférence à la tragédie sur le drame, probablement parce que les pièces de Corneille et de Racine s'appellent chez nous des tragédies, et les pièces de Shakspeare des drames chez les Anglais, et aussi peut-être parce que l'auteur de *Lucrèce* et de *l'Honneur et l'Argent* s'intitule lui-même poète tragique. Mais tout ceci importe peu au fond; ce qu'il importe de savoir, c'est en quoi la tragédie constituerait un genre et le drame un autre. Il nous semble que toute pièce est une tragédie, où se rencontrent des sentiments, des intérêts, des situations, des passions tra-

Digitized by Google

giques ; — quels que soient d'ailleurs les personnages mis en scène par le poète : héros, tribuns, conquérants ou simples particuliers. Eh ! pourquoi restreindre l'enseignement de la tragédie à la seule reproduction des faits et gestes des rois et de leur cour ? Pourquoi lui fermer l'entrée des existences et des actions privées ? Il se joue parfois de terribles tragédies au coin des foyers de famille : témoin les divines et pathétiques aventures de *Juliette*, les puissantes et jalouses convulsions d'*Othello*. Mais j'oubliais que Shakspeare n'est pas un auteur tragique, dans le sens classique du mot, mais un poète dramatique ou romantique, ce qui est tout un ou peu s'en faut pour quelques esprits. M. Ponsard n'est pas du nombre, et il n'a garde de rien confondre. Ce qu'il reproche au romantisme, c'est d'avoir importé l'élément lyrique dans la tragédie, comme si tout ce qui est *passion* n'est pas lyrique par essence, par nature, par vérité ! Il fait aussi la guerre au vers coloré, imagé, nombreux et pittoresque ; il a ses raisons sans doute ; mais qu'il s'applaudisse ! c'est là un point où il a mérité l'assentiment de M. Nisard, lequel se déclare pour la tirade en vers. Le vers que veut M. Nisard, « c'est ce vers précis, nerveux, *raisonneur*, qui a plus de *traits* que *d'images*, poétique pourtant, s'il est convenu qu'un poète doit être d'abord un bon écrivain en vers. » C'est au mieux ! il n'y a à tout ceci qu'un mince inconvénient : c'est qu'on peut être un bon écrivain en vers et n'être pas du tout un poète. Il est de ces vérités-là, en fait de poésie, qu'on ne sent pas, dont on ne se doute pas, ou qu'on veut toujours ignorer, alors même qu'on est un excellent prosateur, un classique *libéral* et très *libéral*.

M. Ponsard fait d'autres reproches indirects au romantisme. Il se demande si la nature est en effet « absente des chefs-d'œuvre classiques, si l'on n'y voit que l'homme et jamais la campagne. » Et il se met à réfuter ce que n'a jamais avancé le romantisme, si je ne me trompe, à savoir que Sophocle, Homère, Virgile, ne sont pas des peintres en poésie, des poètes pittoresques en même temps que d'admirables et mélodieux penseurs. Le romantisme, que je sache, n'a jamais rien prétendu de tel, à l'égard des classiques *grecs* : il n'a entendu parler que des classiques ou plutôt des *tragiques français ;* c'est à ces derniers seulement qu'il a reproché avec raison d'avoir fermé portes et fenêtres à la nature dans leurs chefs-d'œuvre au théâtre. Le procédé est commode qui consiste à combattre chez nos adversaires des erreurs qu'ils n'ont jamais connues, afin d'en avoir plus aisément raison. — Qu'on soit chef d'une école après avoir été disciple ou simplement ami d'une autre école en littérature, — celle qui eut nos premiers enthousiasmes, celle où nous voyons encore la liberté d'examen, « liberté que M. Ponsard aime partout ; » — il est naturel alors de revenir sur un culte qui n'a été qu'une opinion de jeunesse ; ce qui nous semble moins naturel, c'est d'en parler avec sourire et hauteur, c'est de ne pas sentir soi-même que si des devanciers ont pu être nos maîtres, ces devanciers-là n'ont jamais pu être nos rivaux.

Dans son excursion un peu longue à travers le domaine de la tragédie, M. Ponsard a abordé les personnes après avoir agité et creusé les questions ; il a eu, pour les grands représentants de l'art dramatique en France, de sincères, de fervents hommages, auxquels nous avons été heureux de

Digitized by Google

nous associer. Il a loué Corneille, Racine, Molière, avec une éloquence nourrie, un peu accentuée peut-être, et se sentant de cet enthousiasme qui sied plus encore à la défense qu'à l'éloge; on eût dit qu'il avait là une cause à réhabiliter, un drapeau de famille à venger. Cette façon singulière d'accuser ses sympathies a pu surprendre autour de nous un public pour qui la gloire de Corneille et de Racine, celle de Molière notamment, est chose aussi reconnue et sacrée, que vérité peut l'être pour M. Ponsard; j'ajouterai que cette dernière gloire, celle de Molière, n'a jamais été contestée, même au plus fort de la mêlée, par les ultra-romantiques. Le directeur de l'Académie a de lui-même traduit cette impression, lorsqu'il a spirituellement répondu à M. Ponsard, et aux applaudissements de tous, que Racine n'avait plus besoin d'être défendu. Juste, avec quelque générosité, à l'égard de nos grands écrivains dramatiques, M. Ponsard s'est montré moins équitable envers Gœthe et Shakspeare. Il a dit de Sophocle, il est vrai, que c'est « le plus grand génie dramatique des temps anciens et modernes, » mais il a oublié tout à côté de mentionner Eschyle, et le vieil Eschyle a bien quelque droit, ce semble, à être compris dans l'auguste groupe des tragiques. M. Ponsard a très justement et très bien loué Racine, le poète au goût si pur, si *averti*, mais ç'a été pour le déclarer plus vrai, « plus simple, plus naturel que Gœthe, lequel est très affecté; aussi naturel que Shakspeare, quand Shakspeare est naturel. » Envers ce dernier surtout, le récipiendaire a été d'un dédain.... naïf. Par opposition à la dignité soutenue et polie de Racine, il a énuméré avec complaisance les *enflures* et *bouffissures*, les *extravagances* et *bouffonneries*, les *puérilités*, les *grossièretés*, les *obscénités*, les *brutalités* du poète anglais. Il y a de tout cela, en effet, dans le grand Williams, nous le reconnaissons; mais loin d'appeler les yeux sur ces nudités du génie, nous voudrions, comme le fils du patriarche, pouvoir nous les voiler à nous-même. Quoi qu'il en soit, il est de ces grosseurs de mots qui sont pénibles à rencontrer sur des lèvres de poète parlant d'un poète,—et de quel poète! la meilleure tête de l'univers! Ce n'est pas la première fois, du reste, que M. Ponsard accole de ces familiarités de jugement, de ces qualifications hautes en goût, aux premiers d'entre les représentants de la pensée humaine. Dans une préface écrite en tête de ses *Etudes antiques*, préface agressive à Chénier et à sa manière de nous interpréter l'antiquité, il est question également de la *brutalité* d'Homère. Etait-ce pour justifier à l'avance des vers tels que ceux-ci, par exemple, que le chœur adresse à Ulysse, au premier acte de la tragédie de ce nom :

> Je boirai volontiers *un coup* en ton honneur,
> Vieillard, qui nous prédis le retour du *seigneur*.

Que pense M. Nisard de cette imitation de la simplicité homérique? qu'en eût pensé Racine? qu'en eût surtout pensé Nicolas Boileau? Nous, qui ne sommes pas classique avec ni comme M. Ponsard, nous ne les condamnons ni ne les approuvons: ils nous sont indifférents.

Voltaire aussi, dans un jour de réaction et de méchante humeur contre Shakspeare, a malmené le *sauvage ivre* qu'il avait lui-même patroné en

Digitized by Google

France, et dont la renommée, chez nous grandissante, commençait à l'offusquer. Le monde moderne a voulu oublier ces mesquines colères de l'auteur de *Mérope* et de *Zaïre ;* car, si Voltaire avait peu de poésie dans l'âme, il avait beaucoup d'esprit et beaucoup de bon sens, mais de *vrai* bon sens, entendons-nous, de ce bon sens *lumineux* qui, s'appliquant à tout avec étendue et largeur, fait quelquefois l'illusion du génie aux yeux reconnaissants de la postérité.

Mais, rendons une complète justice à M. Ponsard : il a été vrai, on le sentait de reste, très vrai et très sincère dans ce qu'il a dit de Shakspeare, et c'est peut-être là précisément ce qu'il y a de plus triste pour lui.

M. Nisard, dans sa réponse, intervertissant les rôles, a eu l'insigne bonheur de défendre un poète contre un poète ; c'est alors, à notre avis, qu'il a mérité cette épithète favorite de classique *libéral* dont il a tenu maintefois à se gratifier. « Le temps, a-t-il dit au récipiendaire avec l'accent de la vérité et de la justice, le temps a élevé Shakspeare au-dessus de la critique, peut-être parce qu'il l'a élevé au-dessus de l'éloge... Shakspeare, a-t-il ajouté ensuite, a eu la même destinée qu'Homère. Après cette querelle fameuse des anciens et des modernes, où admirateurs et critiques, Boileau comme Perrault, ont eu le tort de se représenter l'auteur de *l'Iliade* comme un homme de lettres à son bureau, l'Homère qui demeure, c'est cet Homère transfiguré, tel que l'a représenté un grand artiste de notre temps, présisidant le chœur des hommes de génie, et nu, au milieu de personnages dont le costume indique la nation et le siècle, comme s'il s'agissait, non de l'habitant d'un pays ni du contemporain d'une époque, mais du génie même de la poésie. Comme Homère, après une querelle qui a moins duré, Shakspeare nous apparaît, à son tour, dans un lointain mystérieux et paisible, se dérobant à la curiosité de l'érudition qui se fatigue à chercher un homme où il n'y a qu'une des plus grandes sources de la poésie créatrice. »

La critique moderne, et M. Nisard lui-même, dans l'appréciation des génies-mères, pour reproduire le mot de Chateaubriand, n'ont pas souvent rencontré de plus impartiales ni de plus hautes paroles.

Dans la péroraison de son discours, le récipiendaire est revenu à M. Baour-Lormian, et, résumant en quelques mots son panégyrique, il a cru devoir ajouter, avec un tact des plus avisés, que « l'homme qui, deux fois, a fait vibrer la corde poétique au cœur de tous ses contemporains.... *n'est pas un homme médiocre.* » Finalement, il l'a comparé à *Ennius* et M. de Lamartine à Virgile. Ce beau nom de Lamartine a subitement tout illuminé, tout enlevé, et l'auditoire, et celui qui portait la parole. Quand M. Ponsard, chaleureusement inspiré, a rappelé ce qu'avait fait pour son prédécesseur le grand poète, « devenu un grand orateur et un courageux homme d'Etat, » de tous les points de l'enceinte, de sympathiques applaudissements, par trois fois renouvelés, lui ont aussitôt répondu et lui ont prouvé, qu'à l'Académie comme au théâtre, de nobles sentiments, noblement exprimés, éveillent toujours des échos dans un auditoire français.

AUGUSTE LACAUSSADE.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

Il y a quinze jours, à l'instant même où je posais la plume, *le Sylphe*, de MM. de Saint-Georges et Clapisson, apparaissait au théâtre impérial de l'Opéra-Comique. C'est le même *Sylphe* qui, au mois d'août dernier, s'était montré à Bade, dans le Salon de Conversation, sur un théâtre improvisé par l'enchanteur du lieu. Alors il avait pour interprètes MM. Monjauze, Prilleux, Legrand, MMlles Caroline Duprez et Mira. Aujourd'hui, Mlle Caroline Duprez est devenue Mme Vandenheuvel ; elle a changé d'état, mais elle a gardé son rôle ; M. Prilleux aussi a gardé le sien : MM. Faure, Ponchard, et Mlle Decroix ont remplacé les trois autres.

Le XVIIIe siècle s'éprit subitement de cette mythologie, issue de la cabale, qui peuplait l'univers d'esprits invisibles, sylphes, gnomes, salamandres, avec lesquels les adeptes entretenaient un commerce mystérieux. Pope, dans la *Boucle de cheveux enlevée*, fut l'Homère de ces croyances nouvelles, et bien d'autres poètes à sa suite l'imitèrent sans l'égaler. Saint-Foix introduisit le *Sylphe* au théâtre, l'année même qui suivit la mort de Pope (1745). Marmontel qui, tout jeune encore, avait traduit son poème, choisit le même être aérien pour sujet d'un de ses contes moraux, le *Mari sylphe*. Dans la pièce en un acte de Saint-Foix, il s'agissait de rendre à la raison, au monde réel, une certaine Julie, amoureuse du sylphe Ziblis et prétendant s'élever elle-même au rang de sylphide. Dans le conte moral, c'est tout simplement un mari qui se fait le sylphe de sa femme, sous le nom de Valoé, pour l'amener, par degrés, à reconnaître qu'un mari, quelque terrestre et grossier qu'il semble, peut fort bien réunir les deux emplois. M. de Saint-Georges a pris l'idée de Marmontel ; il lui a emprunté quelques détails, mais en arrangeant le tout avec son habileté connue.

Dans sa pièce, le mari, qui ne l'est que du matin même, joue deux rôles tout à fait différents. Pendant le jour, c'est un franc marin, au langage rude, aux façons vulgaires, au costume négligé. Dès qu'il fait nuit, ce n'est plus qu'une voix, mais une voix d'ange, quelque chose d'immatériel, de divin, d'enivrant, qui séduit et passionne. On dira peut-être qu'il est difficile que le même homme possède à la fois cette double nature. J'admettrai, si l'on veut, que le fait n'est pas possible, et pourtant le *Sylphe*, de l'Opéra-Comique, m'a presque obligé d'y croire. Seulement, je ne comprends pas pourquoi ce marin émérite, qui peut, quand il le veut, jeter de côté son inculte enveloppe, ne le veut pas toujours; ni pourquoi il persiste à rebuter sa femme par des dehors peu séduisants, tandis qu'il ne

Digitized by Google

tiendrait qu'à lui de la charmer tout de suite, en se montrant, non plus tel qu'il était avant d'aimer, mais tel qu'il est devenu parce qu'il aime. A cela il faudrait une raison, que l'auteur a oublié de nous apprendre, et cet oubli rend encore plus invraisemblable une donnée qui l'était déjà bien assez. Si le tuteur de la jeune fille était lui-même un loup de mer déterminé à ne se dessaisir de sa pupille qu'au profit d'un *flambard* de son espèce, on s'expliquerait mieux le double rôle que s'impose le mari, obligé par sa position de faire la cour à deux personnes et par des moyens tout opposés. Mais M. de Saint-Georges n'a pas cru devoir recourir à une telle excuse, et il a gardé pour lui le mot de son énigme, dont le public s'amusera, sans doute, sans trop chercher à la deviner.

La partition écrite par M. Clapisson sur le thème fantastique du *Sylphe* en a le caractère aérien, vaporeux. C'est, en quelque sorte, une inspiration dérobée à la harpe d'Eole et transcrite par un compositeur parfaitement maître des secrets de l'art. Le rôle du mari, et ce rôle tient toute la pièce, est traité avec autant de charme et d'imagination qu'en exigeait ce bizarre personnage. La grande scène nocturne qui termine le premier acte, et dont l'ouverture est tirée, satisfait à toutes les conditions du genre. C'est un chef-d'œuvre d'inspiration mélodique et de combinaison instrumentale. Jamais M. Clapisson n'a déployé plusd'habileté fine et inventive que dans ces mille et un détails d'orchestre qui se marient aux voix sans leur nuire, et il faut avouer que, dans cette scène, la voix de M. Faure produit de ces effets auxquels nulle oreille et nulle âme humaine ne sauraient résister. Il y donne l'idée de ce que peuvent être les voix célestes et de l'empire qu'elles doivent exercer. Cette scène excellente est assurément le triomphe du jeune chanteur, qui ne s'était pas encore révélé si complétement; mais, par une fatalité bien regrettable, M. Faure a presque manqué d'être enseveli dans son triomphe. Soit qu'avec sa voix de baryton-basse il n'eût pu chanter sans fatigue un rôle écrit presque tout entier dans les cordes du ténor, soit qu'il ne fût pas assez bien remis d'un enrouement passager, après la première représentation, le *Sylphe* a dû s'arrêter dans son vol et se reposer deux semaines durant. La seconde représentation n'a eu lieu que depuis peu de jours, mais pour cette fois elle sera probablement suivie de beaucoup d'autres. Le rôle de Mme Vandenheuvel-Duprez, tout rempli qu'il est de choses délicates et hardies, ne vient qu'après celui de M. Faure. Inutile d'ajouter que la jeune artiste l'a chanté avec le sentiment et la science qu'elle n'a pas oubliés en quittant le toit paternel. C'était assurément sa plus belle dot. Les autres rôles sont fort bien joués, et tout annonce que le *Sylphe* jouira ici-bas d'une existence brillante et durable.

Au Théâtre-Italien, les événements se sont succédé aussi vite que le permettaient les procès, les référés et les rhumes. M. Mario est revenu, et avec lui le chiffre des recettes a monté subitement; j'ignore si cette hausse est en proportion exacte avec le chiffre du traitement que l'on paye à l'artiste; mais ceci ne regarde que le directeur. M. Mario a reparu d'abord dans le *Barbier*, ensuite dans *Lucrezia Borgia*, et enfin dans le *Trovatore*. Il a chanté avec beaucoup d'entrain et de gaieté le rôle du comte Almaviva; dès la première soirée, on a pu juger que sa voix était plus fraîche et plus robuste

Digitized by Google

qu'au commencement de l'autre saison. Dans le chef-d'œuvre de Rossini, Mme Alboni jouait le rôle de l'espiègle pupille, et M. Corsi celui du malin Figaro. Est-ce la faute de ces excellents artistes s'ils n'ont pas le physique de leurs rôles? Ce qu'il y a de certain, c'est que leur talent est de force à les faire absoudre de bien des péchés. Il n'a pas suffi à M. Corsi de se relever dans le genre tragique de l'échec que le genre comique lui avait fait essuyer : il a voulu se réhabiliter complétement, et le *Barbier* l'a aidé à obtenir grâce pleine et entière. Dans *Lucrezia Borgia*, il a joué le rôle du quatrième mari de la terrible duchesse, aussi bien que celui du vieux doge, des *Due Foscari*.

Madame Steffenone, dont le succès et l'engagement n'ont tenu qu'à un bon hasard, s'est tout à fait installée dans la faveur publique et dans le répertoire. Elle a chanté trois fois Leonora, du *Trovatore*, et deux fois *Lucrezia Borgia*. C'est une cantatrice énergique, quelquefois exagérée, et dont la voix fatiguée, éteinte dans le médium, n'a conservé sa vigueur et son éclat que dans les cordes hautes. Née en Piémont, à Casale-Monferrato, élève de Berlinotti, elle a surtout chanté en Amérique. On dit que dans l'espace de six années elle a traversé quatorze fois le golfe du Mexique, sans compter l'Océan, remonté les grands fleuves, le Missouri, le Mississipi, donné des représentations et des concerts dans des cités bâties de la veille. On pourrait avoir la voix endommagée à moins.

Enfin le Théâtre-Italien nous a donné le même soir un opéra nouveau et une cantatrice nouvelle, *la Traviata* et Mlle Piccolomini, *stupete gentes!* De quoi parlerai-je d'abord? de la cantatrice ou de l'opéra? Tous deux sont à peu près du même âge, du moins au théâtre. La cantatrice y parut pour la première fois en 1852 à la *Pergola* de Florence; elle n'avait que dix-sept ans et elle réussit. L'opéra fut joué pour la première fois en 1853 à la *Fenice* de Venise; il tomba en naissant, mais il se releva bientôt et se mit à courir l'Italie avec des chances diverses. C'est à Turin, en 1855, que la *Traviata* et Mlle Piccolomini se rencontrèrent. C'est là aussi que leur succès jusqu'alors modéré, prit des proportions immenses. Si Verdi n'a pas fait son opéra pour la cantatrice, la cantatrice a-t-elle donc été faite pour son opéra? Il y a des prédestinations si singulières ! A Londres, cette année, l'alliance intime de la *Traviata*, comme la conjonction de deux astres, a encore été consacrée, illustrée par vingt représentations brillantes. Paris attendait son tour avec impatience : il lui tardait d'observer le phénomène, d'entendre, de voir, de juger cette jeune artiste qui venait de passer le détroit, entraînant à sa suite une bonne partie de la fashion anglaise, y compris M. Lumley, directeur du théâtre de Sa Majesté.

Eh bien! Paris sait maintenant à quoi s'en tenir : il a fait connaissance avec la descendante des grands officiers de Charlemagne, des souverains de Sienne et de tant de capitaines fameux; avec le rejeton d'une famille qui donna au Saint-Siége le pape Pie II; avec la nièce d'un cardinal, et, qui plus est, avec une très jolie et très agréable personne. Mais, voyez le contraste! au milieu de toutes les grandeurs passées et présentes qui l'environnent, Marie Piccolomini ne possède rien de grand, ni la taille, ni la voix, ni le talent même. C'est sur les petits théâtres d'Italie qu'elle a fait

Digitized by Google

sa renommée, et, malgré le vif instinct dramatique dont elle paraît douée, malgré l'engouement britannique dont elle a été l'objet, on peut craindre que sur de grands théâtres elle ne perde beaucoup de son prestige. On a dit que c'était une *Déjazet lyrique*, et le mot ne manque pas de vérité. On vous annonce une noble fille, escortée d'aïeux sans nombre, et vous n'êtes pas peu surpris de voir entrer une petite espiègle, au regard mutin, à l'allure pétulante, qui a l'air beaucoup plus familier avec la cadence des bals semi-champêtres de la Chaumière et de Mabille qu'avec la sévère étiquette des palais. Telle est Mlle Piccolomini pour la figure et la tournure; quant à la voix, elle en a une de bonne qualité, mais de mince volume; elle s'en sert avec instinct plutôt qu'avec art, et ne doit donc prétendre ni aux grands rôles, ni aux grands effets.

Quel étrange sujet d'opéra que celui d'une femme qui se meurt de la poitrine et, de temps en temps, trahit son mal par une toux sèche et aiguë! Il est vrai que Rossini a pris pour texte d'un de ses plus beaux quatuors : *Mi manca la voce!* Mais ce n'était qu'un quatuor, et tout un opéra sur un pareil thème, n'est-ce pas une espèce de contre-sens? M. Verdi s'est trompé dans le choix de son héroïne non moins que dans celui des personnages qui se meuvent autour d'elle. Le demi-monde n'est pas musical; les passions n'y sont pas assez franches, assez nettes; il y règne trop de calcul, trop de caprice et trop d'esprit. De la fameuse *Dame aux camélias*, de M. Alexandre Dumas fils, le librettiste, qui s'est chargé de confectionner la *Traviata* (ce qui en italien signifie *l'égarée*), n'a pu s'approprier que des fragments de charpente; il a forcément rejeté ce qu'il y avait de mieux dans la pièce, la peinture des mœurs, le dialogue, l'audace de certains caractères et le cynisme de certains mots. De ce qui lui restait, il a fait un drame vulgaire, commençant par l'orgie dans un salon et finissant par l'agonie dans une chambre à coucher, le tout coupé en trois actes, dont le second, dramatiquement et musicalement, est bien loin de valoir les deux autres.

Le premier acte est précédé d'une introduction délicieuse, pleine de mystère et de tristesse: en l'entendant, on a déjà mal à la poitrine de Violetta, et c'est trop tôt peut-être, mais un chœur bruyant réchauffe l'auditeur, et un joyeux *brindisi* le met en verve. Ce brindisi, dont Alfredo chante le premier couplet et Violetta le second, n'est pas l'idéal du genre; il en a néanmoins l'entrain, le *brio*, le cachet populaire : il est admirablement dit par Mario et surtout par Mlle Piccolomini. On l'a redemandé et redit, mais sans avantage pour le public ni pour le morceau. Vient ensuite un duo d'amour entre Alfredo et Violetta, fort habilement encadré dans une valse qu'un orchestre de bal exécute au fond du théâtre. Violetta demeure seule et chante un air entaché du défaut qui, désormais, refroidira toute la partition, la monotonie.

Ce défaut sera bien plus sensible encore dans la scène du second acte entre Violetta et le père d'Alfredo : est-ce de la déclamation ou du chant? on ne saurait le dire, et la scène est très longue. Celle du jeu, dans laquelle Alfredo insulte publiquement Violetta, n'est pas aussi animée qu'elle devrait l'être : contrairement à l'usage, elle se termine par un largo, sans stretta

Digitized by Google

de mouvement rapide; je ne crois pas cette innovation heureuse. Ce que je préfère dans cet acte, c'est l'air chanté par Mario : *De' miei bollenti spiriti*, avec toute sa voix et toute son âme.

Je comparerais volontiers le troisième acte de *la Traviata* au troisième acte d'*Otello*, non pour le génie, mais pour l'intention et pour la coupe. Ici le poignard est en tiers dans le drame qui se passe entre deux amants : là, c'est le mal de poitrine. Ici, le chant du gondolier précède le fatal tête-à-tête; là, c'est la bacchanale carnavalesque. Violetta chante d'abord un air qui n'égale pas la romance du Saule, mais qui me touche par un accent de douleur sincère, et puis j'estime infiniment le duo qui suit entre Alfredo et Violetta. Rien de plus monotone, il est vrai, mais la situation ne demande pas autre chose; c'est bien là le murmure amoureux de deux voix, dont l'une va bientôt s'éteindre pour jamais. La phrase chromatique de Violetta est ravissante et tout à la fois déchirante : cet air et ce duo, voilà pour moi les deux perles fines de la partition nouvelle.

Lorsque *la Traviata* fit sa première apparition à Venise, elle fut jouée en costume moderne : Alfredo portait le frac noir et les gants paille; aujourd'hui on a reculé l'action d'un siècle et demi : le costume est celui de la fin du règne de Louis XIV, pour les hommes du moins, car les femmes sont exactement habillées comme on l'est de nos jours. A Venise, *la Traviata* avait pour interprètes la signora Salvini, le ténor Graziani et la basse Varesi. L'ouvrage éprouva un échec, après lequel Verdi écrivit à l'un de ses amis cette lettre fort modeste : « Hier soir, *la Traviata* a fait fiasco, à qui la faute?... à moi ou aux chanteurs; je n'en sais rien : le temps décidera. Parlons d'autre chose... » A Paris, si *la Traviata* n'eût pas réussi, on n'aurait pu en accuser ni Mlle Piccolomini, ni M. Mario, ni M. Graziani, l'excellent baryton, mais il ne serait pas juste non plus de leur attribuer tout l'honneur de l'accueil que le public a fait à l'œuvre, ni des bravos dont il a salué plusieurs morceaux le premier jour : le compositeur en mérite largement sa part. La *Traviata* fut composée immédiatement après le *Trovatore;* c'est le tableau de genre après la grande page d'histoire.

Le Conservatoire impérial de musique et de déclamation a tenu le dimanche, 30 novembre, sa séance solennelle pour la distribution des prix aux lauréats des derniers concours. C'était la troisième fois que M. Alfred Blanche, secrétaire général du ministère d'Etat, présidait la séance et haranguait l'assemblée. L'orateur n'a pas dérogé à ses habitudes : dans un discours d'apparat, il a su placer des observations fines et des conseils judicieux. Après avoir payé son tribut de regrets aux pertes que le Conservatoire a subies, à la mort d'Adolphe Adam et de Bordogni, à la retraite de Mme Damoreau, il a parlé en fort bons termes de la formation et de l'éducation de la voix chez les chanteurs : il a dit que la nature donnait l'organe, la matière première, et que l'instrument restait à créer. Par malheur, cette matière première, que donne la nature, a souvent des imperfections que le travail même le plus assidu ne peut vaincre : on ne fait pas des voix irréprochables aussi sûrement, aussi aisément que Wuillaume, comme autrefois les Stradivarius et les Amati, fait d'admirables violons, et voilà pourquoi la partie vocale du Conservatoire est généralement mise

Digitized by Google

au-dessous de sa partie instrumentale : voilà pourquoi ses chanteurs sont plus critiqués que ses violonistes. Du reste, le Conservatoire doit être aguerri aux critiques de tout genre. C'est une pépinière où l'on ne cesse de prendre, en répétant qu'elle ne produit rien, à moins qu'on ne lui reproche de produire trop, ce qui n'est pas non plus très rare. Au milieu de ces feux croisés que lui lancent tous les artistes qui n'en sont pas et tous les gens du monde, qui se font l'écho des artistes, le Conservatoire continue de remplir sa tâche plus laborieuse que glorieuse, et plus glorieuse encore que lucrative. Nos théâtres de Paris et de la province se hâtent d'enlever les jeunes sujets formés dans son sein, parce qu'ils ne trouvent pas mieux ailleurs. Déjà, parmi les lauréats de cette année, le Théâtre-Français a pris Mlle Lebrun, l'Odéon, M. Hubert, Mlle Léocadie, Mlle Devoyod; l'Opéra-Comique, M. Cabel et Mlle Lhéritier, chargée de ses trois prix de chant, de grand opéra et d'opéra-comique. Dans l'exercice qui suivait la distribution des prix, un jeune violoniste, M. White, élève de M. Alard, a particulièrement excité l'enthousiasme. Il a joué un charmant morceau de son maître avec un talent qui le classe lui-même parmi les maîtres. Il n'a que dix-huit ans, et son teint cuivré trahit son origine américaine. Il y a tout un avenir d'artiste chez ce jeune et beau mulâtre.

N'est-ce pas une colonie sortie du Conservatoire, que la société des jeunes artistes formée et dirigée par M. Pasdeloup? Cette société, qui entre dans sa cinquième année, et qui se fait gloire de marcher sur les traces de l'ancienne société des concerts, se lève plus tôt que son aînée : c'est le devoir de jeunes artistes. Elle a inauguré la saison dimanche dernier, par une séance, dont le programme se composait d'une symphonie en *la* majeur, de Mendelssohn, d'une symphonie concertante d'Alard, exécutée par MM. White et Lancien, du chœur des génies d'*Oberon*, et de fragments d'un opéra de Mozart, l'*Enlèvement au Sérail*. MM. Battaille et Jourdan, MMlles Lhéritier et Dupuy, tous enfants du Conservatoire, chantaient les fragments de cet opéra, commandé à Mozart par l'empereur Joseph II, dans l'idée de fonder à Vienne un opéra national à côté de l'opéra italien. L'Empereur ne pouvait mieux s'adresser; aussi jamais commande princière n'obtint un succès plus brillant. A soixante-quinze ans d'intervalle, l'œuvre du musicien, qui a servi de patron à tant d'autres compositions célèbres ou obscures, est encore pleine de fraîcheur et de verve : les morceaux même qui ont vieilli offrent un vif intérêt au point de vue de l'archéologie musicale. La société des jeunes artistes redira plus d'une fois ces fragments curieux qui ont marqué si heureusement son premier pas de cette année.

WILHELM.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

I

Ainsi que nous le faisions pressentir, il y a quinze jours, la solution des difficultés soulevées par l'exécution du traité de Paris va être remise à la Conférence, et les plénipotentiaires appelés à décider voteront à la majorité. Telle est précisément la manière de procéder que la France avait proposée dès le jour où il a été constaté que la discussion par voie de communications entre les cabinets était impuissante à donner un résultat. Nous ajouterons, sans hésiter, qu'il n'y avait pas d'autre marche à suivre, et il a toujours été évident pour nous que, grâce aux avantages qu'elle offre, celle-ci finirait par être adoptée. Elle permet à toutes les puissances de maintenir l'opinion qu'elles ont respectivement défendue sur la question de Bolgrad. Elles se présenteront donc à la Conférence avec leur propre manière de voir. Tel est notamment le cas pour la France, bien que l'on ait affirmé le contraire. Le cabinet des Tuileries n'a pas adopté sans réflexion la thèse qu'il a soutenue dans cette affaire, et, conséquent avec lui-même, il est résolu à ne s'écarter en rien du langage qu'il a tenu antérieurement en ce point, tant à Londres et à Vienne qu'à Pétersbourg. La majorité jugera, et, de la sorte, on obtiendra une décision empreinte d'un caractère d'autorité suffisant pour s'imposer à toutes les parties. Nous sommes d'ailleurs persuadés que les puissances ne négligeront rien, s'il est nécessaire, pour mettre d'accord tous les intérêts, et que la Conférence, qui aura à prononcer sur l'interprétation du traité, comme le Congrès qui en a formulé les stipulations, fera en sorte que les résolutions qui prévaudront soient de nature à ne laisser aucune animosité entre les gouvernements intéressés. Nous voyons donc approcher, avec sécurité et avec confiance, le moment où les plénipotentiaires pourront se réunir, et nous sommes certains à l'avance que leur réunion mettra un terme à la crise de la manière la plus heureuse pour tous les gouvernements.

Le voyage de l'empereur d'Autriche dans le royaume Lombard-Vénitien a été signalé par un acte important. Le sequestre, mis en 1853 sur les biens des sujets lombards naturalisés Sardes, a été levé sans conditions ni réserves. On se rappelle les discussions auxquelles la mesure du se-

Digitized by Google

questre a donné lieu entre les cabinets de Vienne et de Turin. Le gouvernement sarde, se plaçant au point de vue du fait accompli de la naturalisation, soutenait que les individus frappés, étant devenus ses sujets, leurs biens échappaient à la juridiction autrichienne et étaient protégés par la loi internationale. Le gouvernement autrichien répondait qu'il ne reconnaissait point, dans le cas présent, la naturalisation sarde et qu'il n'en admettait pas les effets légaux. De là, une rupture nouvelle dans des rapports qui venaient à peine d'être rétablis; le ministre de Sardaigne en Autriche quitta Vienne en y laissant un simple chargé d'affaires, et le ministre d'Autriche en Sardaigne partit de son côté de Turin, restant provisoirement titulaire du poste, mais pour être bientôt envoyé dans un autre.

Les gouvernements amis des deux pays déploraient cet état de choses. Ils en comprirent surtout les inconvénients au début de la dernière guerre. Il était fâcheux, en effet, quand, au lendemain du traité entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, les deux premières de ces trois puissances contractaient des liens avec la Sardaigne, que le cabinet de Vienne et celui de Turin, appelés à participer à une même entreprise, fussent divisés sur un point si délicat pour tous les deux. Il est même probable que la pensée de les rapprocher se présenta d'elle-même à leurs alliés communs. La France, qui était écoutée à Vienne, où elle avait été le principal agent de l'alliance du 2 décembre, dut faire entendre de bons conseils des deux côtés; mais il faut reconnaître que les passions, excitées par de douloureux souvenirs, opposaient de bien grandes difficultés à toute tentative de conciliation. Il est clair d'ailleurs que, pour être satisfaisante, la mesure de réparation devait être complète, et l'on en a bien vu la preuve dans ce qui s'est passé au mois de février dernier.

L'empereur d'Autriche avait signé un décret rendant à certains émigrés leurs biens, obligeant plusieurs à vendre, excluant quelques-uns de cette amnistie. Tous ceux qui étaient aptes à profiter de ce décret devaient d'ailleurs formuler une demande préalable. Enfin, par une disposition dont la presse hostile à l'Autriche en Piémont a su se faire une arme, le décret n'avait reçu aucune publicité, n'avait été notifié à personne, et ceux même qu'il concernait le plus particulièrement avaient été tenus, à cet égard, dans la plus complète incertitude. Qu'en est-il résulté? Que le décret est resté à l'état de lettre morte, et qu'il n'a servi qu'à alimenter quelque temps la polémique des journaux et à aigrir les esprits. Il nous paraît certain que si l'Autriche n'avait pas fini par entrer dans une voie plus large, l'opinion aurait mis le gouvernement piémontais dans une position très difficile et l'eût peut-être poussé à de fâcheuses déterminations. Ces considérations n'ont pas échappé à la sagacité du cabinet de Vienne ; l'état de l'Italie méritait, d'autre part, toute sa sollicitude; il ne pouvait ignorer l'heureuse influence qu'une mesure de conciliation exercerait sur la situation générale, ni la satisfaction qu'elle causerait aux grandes puissances amies du Piémont et de l'Autriche. Tous ces motifs réunis ont agi favorablement sur ses déterminations.

Le moment ne pouvait d'ailleurs être mieux choisi, ni la résolution de

Digitized by Google

meilleure grâce. — Nous en louerons donc sans réserves le gouvernement autrichien ; et il n'y a qu'une voix en Europe pour l'en féliciter.

Cet acte, disons-nous, doit nécessairement produire un effet favorable en Italie. Tout le monde en a déjà tiré des conclusions qui se présentent d'elles-mêmes à l'esprit. — C'est un exemple donné à tous les princes italiens qui ont intérêt à faire œuvre de conciliation, et particulièrement au roi de Naples. Il paraîtrait, au reste, que ce souverain, informé de la détermination de l'empereur François-Joseph, avant qu'elle ne fût publique, aurait de son côté témoigné une velléité d'entrer dans les mêmes voies, en promulguant quelques grâces. Puisse-t-il persévérer et donner cours à des pensées de clémence que la politique suggère et que l'équité conseille ! L'abominable tentative d'assassinat qui vient d'avoir lieu à Naples témoigne de l'audace de la démagogie. Il serait aussi habile que généreux d'y répondre par une mesure d'amnistie qui, en ralliant tous les esprits modérés, réduirait le parti révolutionnaire à l'impuissance.

Une cérémonie particulièrement intéressante pour le gouvernement français, a eu lieu à Jérusalem le 1er du mois dernier. Le consul de France a pris publiquement possession, au nom de l'Empereur, de l'un des plus vénérables sanctuaires de la ville sainte, connu sous le nom d'Eglise de Sainte-Anne, et restitué aujourd'hui, selon le vœu de Sa Majesté, au culte chrétien, après avoir été longtemps une propriété musulmane. Ce monument remarquable par les belles proportions de son architecture gothique, a été élevé, à l'époque des croisades, sur un emplacement indiqué, d'après les traditions recueillies par sainte Hélène, comme étant celui de la maison de sainte Anne. C'est là que la Vierge est née. Après la conquête des Arabes, cette église fut destinée par Saladin à devenir une école ou medressé, appelé de son nom Essalahijé. L'inscription suivante rappelle cette transformation, en en marquant la date :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux, tout ce que nous avons de bon vient de lui. Ce medressé béni a été établi par notre maître, le roi victorieux Salah-Eddania-Weddin, le sultan de l'Islam et des fidèles, Aboul Mouzaffar ; que Dieu éternise l'empire du chef des croyants et bénisse ses victoires, qu'il le comble de biens en ce monde et dans l'éternité. L'an 588 de l'Héjire. (1,197 de l'ère chrétienne). »

Plus tard, le medressé de Saladin fut fermé, sans que l'on en sache le motif, et ce monument, l'un des plus curieux de Jérusalem et d'une restauration facile, se trouva complètement abandonné. Sous la domination égyptienne, il y a environ vingt ans, il fut question de le réparer et cette fois d'en faire une mosquée. Ce projet ne fut pas mis à exécution, et le gouvernement français a pu solliciter la restitution au culte latin d'un édifice d'origine catholique et sur lequel d'ailleurs aucune des autres communautés chrétiennes n'avait jamais élevé de prétentions. La France a donc eu l'heureux privilége, dans cette circonstance, de donner à l'Eglise un sanctuaire dont la proclamation récente du dogme de l'Immaculée-Conception doit rehausser encore le prix aux yeux des fidèles, et de ne provoquer aucune réclamation de la part des autres communions. On connaît les considérations qui ont déterminé le gouvernement francais, à l'époque

Digitized by Google

où la question des lieux saints se traitait à Constantinople, à ne pas tirer de son bon droit toutes ses conséquences. Ces considérations ont été partout appréciées comme elles devaient l'être, et la cour de Rome elle-même en a compris toute la sagesse. La modération dont la France a fait preuve alors reçoit aujourd'hui sa récompense, et le catholicisme devra au gouvernement français la pleine et facile possession de l'endroit où s'est accompli l'un de ses plus admirables mystères. Il serait injuste d'ailleurs de ne pas rendre hommage aux sentiments éclairés auxquels la Porte a obéi en cette circonstance, et dont le sultan, dans la pensée de faire une chose personnellement agréable à S. M. l'Impératrice, a été le premier à donner l'exemple. Il a suffi à l'ambassadeur de France, M. Thouvenel, d'exprimer un simple vœu, pour obtenir immédiatement des ministres ottomans des assurances dont l'événement a démontré la sincérité, et, grâce à la prudence pleine de tact qu'il a su mettre dans ses démarches, il a pu, en quelques mois, mener à terme une affaire aussi réellement importante pour le catholicisme en Orient, que délicate par la nature des susceptibilités qu'il y avait à ménager.

Les grandes puissances, conformément aux déterminations du Congrès de Paris, ont proposé, à l'accession des Etats-Unis comme à celle de tous les gouvernements non signataires de la paix, la déclaration du 16 avril destinée à régir la position des neutres sur mer en temps de guerre. Cette déclaration, on le sait, consacre les quatre principes suivants :

1° La course est et demeure abolie;

2° Le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie, à l'exception de la contrebande de guerre;

3° La marchandise neutre, à l'exception de la contrebande de guerre, n'est pas saisissable sous pavillon ennemi;

4° Les blocus, pour être obligatoires doivent être effectifs, c'est-à-dire maintenus par une force suffisante pour interdire réellement l'accès du littoral de l'ennemi.

La presque totalité des Etats de l'Europe s'est empressée d'adhérer à des principes si favorables à l'indépendance et aux intérêts commerciaux des neutres. Le cabinet de Washington, de son côté, s'est montré prêt à adhérer aux trois derniers principes; mais il a fait savoir en même temps, par une communication que les journaux ont publiée il y a quelques mois, qu'il ne contracterait d'engagement au sujet du premier, c'est-à-dire de l'abolition de la course, que dans le cas où les puissances signataires de la déclaration du 16 avril, consentiraient de leur côté à admettre un cinquième principe, celui de l'inviolabilité de la propriété privée de l'ennemi sous pavillon ennemi.

Afin de décider la France et l'Angleterre en faveur de cette thèse, qui n'est pas nouvelle mais qui se produit pour la première fois sérieusement à l'état de question internationale, le cabinet de Washington insiste vivement sur les inconvénients qu'aurait pour lui le sacrifice de la course. Il objecte que le droit d'avoir des corsaires est aussi incontestable que celui d'employer la marine militaire ou que tout autre droit du belligérant, que c'est une mesure de guerre habituelle, à laquelle il n'est pas plus juste de

Digitized by Google

demander aux Etats-Unis de renoncer, s'ils viennent à être en lutte avec une grande puissance maritime, qu'il ne le serait de leur demander de ne plus accepter, pour des opérations sur terre, le service des volontaires; que du moment où l'honneur ou les droits du pays l'obligent à prendre une attitude hostile au dehors, il doit compter sur le patriotisme de tous les citoyens qui ne sont pas déjà engagés dans la profession des armes et le mettre à profit pour accroître, en proportion du besoin qu'il en a, ses forces de terre et de mer. « Les nations, ajoute le cabinet de Washington, qui, soit par principe, comme les Etats-Unis, soit par impossibilité, comme tous les Etats secondaires, n'ont qu'une marine militaire peu importante, seraient hors d'état, une fois en guerre, de protéger leur commerce s'il leur était interdit d'employer pour leur défense leur marine marchande; elles se trouveraient complétement à la merci des grandes puissances maritimes. »

Le gouvernement des Etats-Unis ne conteste pas cependant qu'au point de vue de l'humanité, l'abolition de la course ne soit très désirable, et il reconnaît les abus qu'en a entraînés l'emploi dans les siècles passés; mais il n'y a, selon lui, qu'un moyen de concilier en ce point les intérêts des Etats qui n'ont pas une puissante marine de guerre avec les progrès du droit des gens, c'est de mettre la propriété privée à l'abri de toute saisie ou de tout dommage de la part de la marine militaire ennemie. Les Etats-Unis seraient, en conséquence, prêts à adopter la déclaration du Congrès de Paris touchant la course, si l'on y ajoutait que la propriété privée des sujets ou citoyens des Etats belligérants ne sera pas, à l'exception de la contrebande de guerre, saisissable sur mer par les navires de la marine militaire respective.

C'est dans ces termes que la question se trouve aujourd'hui posée. Nous ne pensons pas que les cabinets de Paris et de Londres aient encore répondu à celui de Washington; mais nous croyons savoir que les deux gouvernements s'occupent de concerter leur réponse. La question nous paraît offrir un intérêt véritable, et nous ne dissimulerons pas le regret que nous aurions que les grandes puissances laissassent échapper cette occasion d'introduire dans le droit international maritime un progrès depuis longtemps admis dans les lois de la guerre sur terre. Nous disions tout à l'heure que la doctrine mise en avant par les Etats-Unis n'est pas nouvelle; elle a été, en effet, ouvertement professée par le gouvernement français depuis 1789. Elle était énoncée, si nous avons bonne mémoire, dans la déclaration de principes que l'Empereur fit adresser au gouvernement américain, le 22 août 1809; et il en fut également question entre les deux gouvernements à l'occasion de la guerre d'Espagne, en 1823. Au besoin, nous éclaircirions un fait qui n'est pas sans importance historique. Toujours est-il que Napoléon Ier était favorable à cette doctrine et en appelait le triomphe de tous ses vœux. Ce puissant esprit, auquel n'a échappé aucune des grandes questions posées à notre époque et qui a prononcé sur toutes des jugements empreints d'une si haute raison, s'est exprimé sur celle-ci dans des termes qui ne laissent place à aucune objection et qui nous dispensent de rechercher d'autres arguments à l'appui de notre propre manière de voir. Nous ne saurions mieux faire que reproduire ses paroles mêmes. Après avoir fait

Digitized by Google

reassortir les améliorations que le temps a apportées dans les usages de la guerre sur terre, voici ce qu'il ajoute :

« Le droit des gens, qui régit la guerre maritime, est resté dans toute sa barbarie ; les propriétés des particuliers sont confisquées ; les individus non combattants sont faits prisonniers. Lorsque deux nations sont en guerre, tous les bâtiments de l'une ou de l'autre, naviguant sur les mers, ou existant dans les ports, sont susceptibles d'être confisqués, et les individus à bord de ces bâtiments sont faits prisonniers de guerre. Ainsi, par une contradiction évidente, un bâtiment anglais (dans l'hypothèse d'une guerre entre la France et l'Angleterre), qui se trouvera dans le port de Nantes par exemple, au moment de la déclaration de guerre, sera confisqué ; les hommes à bord seront prisonniers de guerre, quoique non combattants et simples citoyens, tandis qu'un magasin de marchandises anglaises, appartenant à des Anglais, existant dans la même ville, ne sera ni séquestré ni confisqué, et que les négociants anglais voyageant en France ne seront pas prisonniers de guerre, et recevront leur itinéraire et les passeports nécessaires pour quitter le territoire. Un bâtiment anglais naviguant, et saisi par un vaisseau français, sera confisqué quoique sa cargaison appartienne à des particuliers; les individus trouvés à bord de ce bâtiment seront prisonniers de guerre, quoique non combattants, et un convoi de cent charrettes de marchandises appartenant à des Anglais, et traversant la France au moment de la rupture entre les deux puissances, ne sera pas saisi.

» Dans la guerre de terre, les propriétés, même territoriales, que possèdent des sujets étrangers ne sont point soumises à confiscation ; elles le sont tout au plus au séquestre. Les lois qui régissent la guerre de terre sont donc plus conformes à la civilisation et au bien-être des particuliers, et il est à désirer qu'un temps vienne où les mêmes idées libérales s'étendent sur la guerre de mer, et que les armées navales des deux puissances puissent se battre sans donner lieu à la confiscation des navires marchands, et sans faire constituer prisonniers de guerre les simples matelots de commerce ou les passagers non militaires. Le commerce se ferait alors sur mer entre les nations belligérantes, comme il se fait sur terre au milieu des batailles que se livrent les armées. »

Rien ne saurait mieux faire ressortir la contradiction flagrante qui existe entre la manière de procéder sur mer et sur terre à l'égard des individus et des propriétés privées. En somme, le principe nous paraît hors de contestation. Il y a à peine deux siècles, dans cette fameuse guerre de Trente Ans, qui a précédé la paix de Wesphalie, la guerre ne marchait encore qu'escortée de toutes les atrocités que comportaient la rudesse des mœurs et l'ignorance. Le pillage et le sac des villes étaient des usages reçus, et l'humanité gémit en se ressouvenant de toutes les iniquités dont le poids venait comme naturellement s'ajouter aux calamités de l'invasion et de la conquête. Peu à peu, d'autres usages se sont introduits, et l'on peut dire que la guerre de terre est aujourd'hui dans la pratique ce qu'elle est en principe, une lutte entre les gouvernements, entre les armées ; mais au plus fort de laquelle les particuliers sont, autant que possible, à l'abri de

Digitized by Google

toute vexation. Les circonstances, de fausses manières d'envisager les intérêts et les droits respectifs sur mer, ont empêché le même progrès de pénétrer dans le code maritime ; mais, grâce à l'essor que le sentiment du droit a pris dans les temps modernes, cette contradiction ne saurait tarder à disparaître. Les cabinets de Paris et de Londres, qui ont déjà rendu un si grand service à l'humanité par la déclaration du 16 avril, acquerraient de nouveaux titres à la reconnaissance des peuples en complétant, dès à présent, cette déclaration par la reconnaissance de l'inviolabilité de la propriété privée dans les guerres maritimes.

Nous avons rarement l'occasion de parler des républiques de l'Amérique espagnole. On hésite à entrer dans l'étude de ces agitations endémiques et stériles qui forment le résumé monotone de leur histoire. — Disons cependant un mot de la situation du Mexique, qui est de plus en plus lamentable. L'anarchie est telle dans ce malheureux pays, qu'une nouvelle crise semble à la fois désirable et certaine. Par suite de la vente des biens du clergé, les questions politiques et sociales se compliquent aujourd'hui de questions religieuses. L'archevêque de Mexico prêche ouvertement la résistance. Ce prélat, dans le courant du mois d'octobre, a adressé au clergé de son diocèse une circulaire dans laquelle il aurait, dit-on, ordonné aux curés et aux ecclésiastiques chargés de distribuer le sacrement de la pénitence de refuser l'absolution, même *in articulo mortis*, à toutes les personnes qui auraient acheté ou coopéré à l'achat des biens appartenant à l'Eglise. A San-Luis-Potosi, l'évêque, Mgr Barajai a également ordonné le refus de l'absolution à tous les acheteurs de biens d'Eglise. A Guadalajare, l'évêque a déclaré qu'il s'opposerait aux ventes, et à Queretaro il ne s'est pas vendu un seul immeuble de cette nature. Chaque jour, du reste, le gouvernement de M. Comonfort peut constater combien il est impuissant à lutter contre les influences ecclésiastiques qu'il n'a pas su ménager. On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, à Mexico, de la présence dans cette ville du célèbre P. Miranda, auteur, chef et directeur de toutes les conspirations depuis quinze mois, toujours traqué par la police et jamais pris ; présent partout où la réaction l'appelle et ne pouvant être surpris nulle part ; déguisé en général, en colonel, en lieutenant, en bourgeois, en lepero, affectant toutes les tournures et toutes les formes, sans avoir jamais celle que la police cherche. Le P. Miranda est à la tête de l'agitation soulevée par la vente des biens nationaux. Il y a déjà plus de cent acheteurs qui ont résilié leurs contrats. Un personnage fort riche et fort répandu à Mexico a fait récemment, avant de mourir, une éclatante amende honorable. Se trouvant sur son lit de mort, il fit venir un prêtre et lui demanda l'extrême-onction, qui lui fut obstinément refusée. Effrayé de l'inflexible sévérité du ministre de Dieu, il envoya chercher un notaire, annula l'achat qu'il avait fait d'un bien ecclésiastique, et mourut peu de temps après, muni des sacrements de l'Eglise. On peut se figurer l'impression produite par cet événement dans un pays aussi catholique que le Mexique. Et cependant, le gouvernement se trouve dans un tel embarras que l'on suppose qu'il ne reculera pas dans la voie où il s'est engagé : tous les biens de l'Eglise vont être, dit-on, déclarés biens nationaux et vendus au profit du trésor ; il est

Digitized by Google

peu probable qu'il se présente beaucoup d'acquéreurs dans la situation que nous venons d'indiquer; et cette mesure n'aura eu vraisemblablement d'autre résultat que d'ajouter encore à l'anarchie dans laquelle se débat convulsivement le Mexique.

Quel sera le terme de ces épreuves sans cesse renaissantes? Y a-t-il un remède à un semblable état de dissolution? Quel serait l'élément de la régénération d'un pays si profondément travaillé par tout ce qui cause ordinairement la mort des peuples? Il est bien plus facile d'apercevoir les causes de ruine que les moyens de salut. Les dangers du dehors concourent avec ceux du dedans pour aggraver la situation. Une grande nation, prodigieusement expansive par nature, et que le sentiment de sa force tend à rendre de plus en plus ambitieuse, se développe tout près de là, en se fortifiant chaque jour. Le Mexique a déjà payé tribut à ce redoutable voisinage, et, en le voyant s'affaisser de plus en plus sur lui-même, comment l'esprit de conquête n'éprouverait-il point de tentations? On dit que les aventuriers qui, depuis quelques années, se sont donné la mission de préparer les voies à de nouveaux agrandissements des Etats-Unis seconderaient de leur mieux cette dissolution croissante de la société mexicaine. Cette coopération est véritablement inutile. Il est impossible de mieux travailler à se perdre que ne le fait le Mexique lui-même, sans avoir besoin du concours de personne.

II

Le mouvement insurrectionnel qui a récemment éclaté en Sicile a appelé l'attention de l'Europe sur cet intéressant pays. Les principaux organes de la presse périodique, en France, en Angleterre, en Piémont, se sont aussitôt empressés de donner, sur la situation et l'administration de cette île, des renseignements pour la plupart erronés et puisés presque tous à des sources anciennes ou fautives. Un de nos collaborateurs, M. Calani, nous communique à ce sujet les renseignements les plus précis. Comme ils sont de nature à faire mieux comprendre l'état précaire de cette contrée, nous croyons utile de les résumer ici.

La Sicile n'est point divisée en six provinces, mais en sept, et les chefs-lieux en sont Palerme, Messine, Girgenti, Trapani, Catane, Caltanisette et Noto. Le gouvernement transféra le siége de l'intendance dans cette dernière ville après les troubles qui éclatèrent à Syracuse en 1837, lors de l'invasion du choléra.

Le lieutenant du roi, le chef suprême de la Sicile, réside à Palerme. L'autorité, après lui, est confiée aux mains des directeurs de l'intérieur, des finances, de grâce et justice et de la police, ainsi qu'à un intendant, dont dépendent tous les intendants de la province, excepté en ce qui touche la police.

Palerme, qui est une ville de 200,000 âmes, est divisée en quatre quartiers, surveillés chacun par un commissaire. Le municipe est composé d'un décurionat présidé par un préteur. Les décurions sont élus par les suffrages

Digitized by Google

des citoyens qui paient un cens déterminé; le préteur est nommé par le roi. Il y a deux tribunaux de première instance et une cour de justice, divisée en cours civile et criminelle, et une cour suprême de cassation, entièrement composée de magistrats siciliens, qui devraient être inamovibles, mais qui sont pourtant exposés à la destitution et même à l'emprisonnement. La ville jouit toujours de certains priviléges, parmi lesquels un des plus curieux est, sans contredit, celui du fameux tribunal ecclésiastique, dit *de monarchia*, qui a la faculté d'autoriser le divorce.

L'université de Palerme a joui, dans le temps, d'une célébrité bien méritée, surtout lorsqu'elle comptait parmi ses professeurs un Gudelena, un Amari, un Ferraza. Aujourd'hui, comme les autres institutions siciliennes, elle a perdu presque toute son importance.

Le commandement en chef de toutes les troupes qui occupent la Sicile est confié au vice-roi, qui est un lieutenant-général; il y a en outre à Palerme un maréchal-de-camp, commandant la place, et trois brigadiers, dont un de cavalerie, un colonel d'artillerie et un du génie militaire. La garnison de Palerme se compose d'un régiment suisse, de trois régiments de ligne, de quatre bataillons de chasseurs à pied, d'un régiment de chasseurs à cheval, organisé, pendant la campagne de Rome, à l'instar des chasseurs d'Afrique, d'un régiment d'artillerie et d'un régiment de pionniers.

A Messine, il y a deux régiments de ligne, deux bataillons de chasseurs à pied, un régiment d'artillerie et deux compagnies de sapeurs du génie. Dans les autres chefs-lieux de province, sont disséminés deux autres bataillons de chasseurs à pied et deux autres régiments de ligne; ce qui forme, pour la Sicile entière, un total de 22,500 hommes. Du reste, à l'exception de Messine, qui a un gouverneur, le général Milon, à cause de l'importance de sa citadelle, les autres intendances ne possèdent que de simples commandants de place, colonels, lieutenant-colonels, ou majors de la troupe sédentaire.

Quelques journaux ont parlé d'un système général de défense des côtes de la Sicile, d'une route militaire qui ferait le tour de l'île parallèlement à la mer, de fortifications considérables qui entoureraient les principaux chefs-lieux d'intendance, de manière à les mettre non seulement à l'abri d'une surprise de la part des indigènes, mais même en état de soutenir un siége en règle. Toutes ces affirmations sont erronées. En dehors des vieux forts et des tours délabrées qui surgissent de distance en distance le long du littoral, tours et forts, qu'après 1829 on a presque tous dégarnis des pièces de canon qui les armaient, de crainte que les Siciliens ne pussent s'en emparer, il n'existe aucune ligne sérieuse de fortification ; à l'exception de Taörmine que sa position rend presque inexpugnable, de Messine et de Palerme qui possèdent des citadelles, les autres villes n'ont d'autres remparts que les ruines majestueuses qui les entourent.

Quant à la prétendue route militaire, nous ne pouvons que répéter cette triste vérité : il n'existe pas de routes en Sicile. Nous savons bien qu'on en trace sur les cartes, parce qu'elles sont depuis longtemps projetées, mais le malheur a voulu jusqu'ici qu'elles restassent à l'état de projets.

Digitized by Google

Tous les ans cependant, on fait payer aux grands propriétaires des sommes assez rondes pour contribuer à leur construction; mais cet argent reçoit une autre destination. Les tronçons de chemins qui conduisent de Palerme à Messine, Catane et Trapani n'ont d'une véritable route que le nom; elles ne sont que d'affreux cloaques, sans chaussées, ni ponts, ni égouts, ni remblais, tout à fait impraticables en certaines saisons de l'année.

Le cantonnier est complétement inconnu en Sicile; à sa place, on rencontre le *bordonaro*, industriel qui fait profession, moyennant finances, de sauver la vie des personnes assez audacieuses pour entreprendre un voyage à travers ces détestables fondrières.

On a dit aussi qu'il existait une école de navigation à Cefalù et qu'une escadre de la marine napolitaine se tenait toujours dans un des principaux ports de l'île, prête à parer aux événements. Or, en fait d'école de navigation, il n'existe dans toute la Sicile que le collége nautique de Palerme, qui donne à la vérité d'excellents capitaines aux navires marchands, et des pilotes aussi très habiles aux bâtiments de guerre. Quant à l'escadre, elle ne se compose que de deux petites frégates qui se tiennent alternativement dans les eaux de Palerme, de Messine, de Syracuse et de Catane.

Les régiments siciliens, que l'on assure être très disciplinés et tenir garnison à Naples et à Gaëte, n'existent plus depuis 1848, époque à laquelle ils furent dissous, parce que soldats et officiers désertaient en masse, pour n'être pas obligés à porter les armes contre leurs compatriotes. Il est vrai pourtant que les jeunes brigadiers de la dernière promotion, tels que Flores, Viglia, Pianell, Cataldo, etc., sont tous insulaires, et que, parmi les maréchaux et les lieutenants-généraux, il se trouve un certain nombre de Siciliens. Le roi croit pouvoir compter sur eux, parce qu'ils lui sont restés fidèles en 1848.

Le vice-roi actuel de Sicile est le lieutenant-général prince de Castel-Cicala, neveu du fameux cardinal Nuffo, qui se mit en 1801 à la tête des bandes calabraises pour soutenir les droits du roi Ferdinand Ier. Le principal tort de M. Castel-Cicala vis-à-vis de ses gouvernés est d'avoir succédé au général Filangieri. C'est d'ailleurs un homme de cour fort aimable, mais qui ne sait pas assez résister aux tendances funestes du gouvernement de la métropole. Il est douteux qu'en des circonstances difficiles les qualités quelque peu négatives du prince de Castel-Cicala fussent à la hauteur de la situation.

Le commandant actuel de la place de Palerme, qui a succédé au maréchal Lanza appelé au commandement de la place de Naples, est le maréchal Zola, promu récemment. C'est un vieux militaire, qui a fourni une très longue et très honorable carrière, qui a servi en Espagne et en Italie, et a fait dernièrement la campagne de Sicile sous les ordres du prince de Satriano. Le noble vétéran est toutefois bien âgé pour exercer un commandement de cette importance, qui exigerait, en outre du savoir et de l'expérience, beaucoup d'activité et d'énergie.

Nous ne ferons que citer en passant le nom de M. le duc de la Verdura, intendant de Palerme. Son rôle est tout à fait secondaire, car la direction de l'intérieur, confiée à M. le marquis Spaccaforno et dépendante elle-

Digitized by Google

même du lieutenant du roi, et, en dernier ressort, du ministre pour les affaires de la Sicile résidant à Naples, ne lui laissent absolument que quelques signatures à donner et quelques informations à transmettre.

La direction de la police est confiée à M. Manescalco. Le général Filangieri, après avoir reconquis la Sicile, au moment de faire succéder à la force des armes l'œuvre plus lente mais tout aussi difficile de la restauration, comprit qu'il avait besoin d'être aidé efficacement par une intelligence jeune et active, et, avec cette perspicacité de l'homme supérieur, il jeta les yeux sur un simple capitaine des carabiniers à pied et lui confia la direction de la police. Une expérience qui dure depuis six ans a prouvé que le prince de Satriano ne s'était point trompé en confiant un emploi aussi difficile à M. Manescalco. Les Siciliens les plus opposés au gouvernement du roi Ferdinand et aux employés napolitains se plaisent à proclamer l'intégrité et la loyauté du directeur de la police. A beaucoup de modération et de prudence, il sait unir la fermeté et la sévérité nécessaires, de manière à concilier son devoir avec les égards qu'il doit à l'humanité et à la justice. On cite à sa louange plus d'un trait qui lui ont concilié les sympathies universelles. L'an dernier, un Napolitain, lieutenant de la gendarmerie royale, très connu pour ses bravades et son insolence, aperçut, un matin, sur la place de la Marine, le marquis de G..., un des plus grands seigneurs de Sicile. Il ne le connaissait pas, car le marquis descend rarement dans la rue. Il s'avança vers lui, et, le tirant par la barbe, que M. de G... portait longue au menton, il lui dit en ricanant : « Nous nous obstinons donc toujours à laisser croître ces vilains poils ! » — Le marquis recula d'un pas et du revers de sa main droite donna un terrible soufflet au lieutenant. Et comme celui-ci, après avoir dégaîné, se jetait sur lui, il tira de son côté l'estoc, et, rentré avec un haut de corps dans la mesure de son adversaire, il lui appuya la pointe de son arme sur la gorge, et le tint en respect. Puis, après lui avoir jeté son nom et lui avoir dit qu'il était son homme à toute heure, il s'en alla droit chez M. le directeur Manescalco, qu'il voyait pour la première fois de sa vie, et il lui exposa ce qui venait de se passer. Le chef de la police fit appeler immédiatement le lieutenant de gendarmerie, et l'obligea, séance tenante, à présenter ses excuses au marquis, qui n'entendit plus jamais parler de lui.

C'est à l'active coopération du directeur de la police que le rétablissement des compagnies d'armes, ordonné avec beaucoup de sagesse en 1849 par le général Filangieri, a du sa prompte réalisation. L'on sait que cette espèce de gendarmerie, très appropriée au pays, et qui fait un service analogue à celui des voltigeurs corses, est divisée en vingt-cinq compagnies, formant un total de huit cents hommes, compagnies commandées uniquement par des capitaines, que le directeur de la police choisit parmi les hommes les plus actifs et les plus influents des chefs-lieux des provinces. Ces capitaines et leurs subordonnés, les *compagni*, sont responsables de tous les vols ou dommages que les malfaiteurs pourraient commettre sur la voie publique, dans les territoires qui sont confiés à leur garde, et ils doivent en rembourser le montant. Pour assurer ce remboursement, les capitaines fournissent un cautionnement de six mille piastres, et ils subissent,

Digitized by Google

de même que tous les *compagni*, une retenue mensuelle du quart de leurs appointements. Aussi l'on ne peut se faire une idée assez juste de l'activité avec laquelle ils exercent leur surveillance. C'est au point que le brigandage, qui s'exerçait en grand dans l'intérieur de l'île et presque aux portes des villes, a totalement disparu [1].

Nous ne dirons qu'un mot de M. Cassisi, Sicilien et ministre à Naples pour les affaires de Sicile : c'est un des serviteurs les plus ardents de la cour de Naples.

Le mouvement insurrectionnel que l'on vient de réprimer si promptement n'a jamais eu de caractère bien sérieux. Le baron Bentivegna, que l'on dit en avoir été le promoteur, est un homme doué de courage et d'énergie, mais il ne paraît pas posséder au même degré toutes les qualités qui distinguent le chef de parti. Il eut un frère qui périt, il y a trois ans, dans les prisons de la Vicaria, où il était détenu comme suspect, et lui-même a été plus tard emprisonné pour quelques propos imprudents tenus dans un café. Un état d'exaspération, du reste assez facile à comprendre, paraît l'avoir poussé à se mettre à la tête de ses *campieri* et à lever l'étendard de la révolte. Le mouvement n'avait donc point un caractère général. Nous ne saurions pourtant assurer que les choses en dussent rester là. Depuis 1849, malgré les rigueurs du gouvernement ou plutôt à cause même de ces rigueurs, l'on n'a jamais cessé un instant de conspirer en Sicile. Ces conspirations ont toujours été déjouées ou étouffées à petit bruit, grâce à l'active surveillance de la police ; mais elles vont toujours en se multipliant, et, quoique l'on veuille feindre en haut lieu de ne point s'en inquiéter, il n'est pas moins vrai qu'elles se propagent et se renouvellent avec une effrayante rapidité. Il n'y a donc pas de petit événement qui ne puisse avoir de très grandes conséquences en ce moment en Sicile, et nous ne saurions avoir les yeux trop ouverts sur ce pays.

III

Une circulaire de M. le ministre de l'intérieur, en date du 20 novembre, invite les préfets à ne s'ingérer dorénavant qu'avec la plus extrême réserve dans les affaires des communes, lorsque ces affaires ont un caractère purement local, et surtout à ne prendre des mesures rigoureuses contre les conseils municipaux que dans les circonstances véritablement urgentes et après s'être entourés de tous les renseignements authentiques les plus propres à éclairer la question. Enfin, les arrêtés pris pour la suspension des conseils municipaux devront toujours être accompagnés des pièces justificatives et de l'avis des sous-préfets pour être soumis à la décision du ministre.

[1] La *Revue* a donné des détails curieux sur l'organisation de ces *compagni*. Voyez tome XVII, page 119 (livraison du 15 décembre 1854).

Digitized by Google

Cette circulaire, empreinte de l'esprit le plus libéral et conçue en des termes qui font le plus grand honneur au ministre qui les a dictés, a pour objet de combattre et de prévenir des abus qui auraient pu, en s'introduisant dans l'administration, faire méconnaître les véritables intentions du gouvernement et donner crédit aux insinuations calomnieuses que voudraient propager ses ennemis. Le temps, grâce à Dieu, n'est plus où les préfets, armés d'un pouvoir, sinon exceptionnel, du moins fort étendu, étaient obligés de manifester par des actes sévères le rétablissement d'un pouvoir énergique et fort, qui entendait faire partout respecter le principe d'autorité. Pendant cinq ans de paix intérieure et d'exercice régulier et fécond de ses droits politiques, la France a suffisamment prouvé qu'elle était enfin rentrée dans les voies sûres et droites dont les révolutions l'avaient fait violemment sortir. Les coups d'autorité ne sont plus nécessaires, les excès du pouvoir, qui ne le furent jamais, sont devenus de mauvais moyens, et les hommes trop prompts à faire sentir le poids de leur autorité plutôt que d'en faire aimer l'action tutélaire, ont dû être considérés par le gouvernement comme de dangereux auxiliaires.

Tel est le sens, telle est la portée des actes qui ont récemment signalé la sollicitude de M. le ministre de l'intérieur à la reconnaissance des populations départementales, tel est l'esprit dont doivent s'inspirer, à l'avenir, les préfets et tous les fonctionnaires de l'administration.

C'est le même esprit libéral qui a dicté la note publiée récemment dans le *Journal général de l'Instruction publique* relativement aux professeurs de l'Université, qui abdiquent leur indépendance, et un peu aussi de leur loyauté, en subissant de la part de certains recueils où ils écrivent, des lois incompatibles avec leur dignité d'écrivains et avec leurs devoirs envers l'Etat. La presse s'est beaucoup émue de cette note, et, l'esprit de parti n'a pas permis à tous les journaux qui s'en sont occupés, d'en saisir et d'en louer le sens libéral. Pour nous, qui n'avons jamais imposé de servilisme honteux à nos collaborateurs, et qui n'aurions sans doute pas rencontré chez les hommes d'élite, dont le concours fait la fortune et l'honneur de cette *Revue*, cette complaisance suspecte de pusillanimité, nous ne pouvons que louer la pensée dont le *Journal de l'Instruction publique* s'est fait l'écho et les intentions si hautement libérales qui en sont la source.

ALPHONSE DE CALONNE.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — DUBUISSON et Ce, imprimeurs, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LA

RELIGION NATURELLE

La Religion naturelle, 1 vol., par Jules Simon.

I

M. Simon se plaint amèrement, dans l'avertissement qui précède la troisième édition de son livre, de l'apathie inintelligente du pays et de son indifférence pour les choses de l'esprit. Ne semble-t-il pas qu'il y ait une contradiction entre cette plainte désolée de l'auteur et la fortune de ses récents ouvrages ? Je comprendrais ce pessimisme dans un philosophe qui n'aurait rencontré qu'un accueil distrait et froid. C'est une tentation trop naturelle, chez les écrivains, de mettre leurs échecs au compte du public. Mais ici, il y a eu tout juste le contraire d'un échec, et le succès affermi, étendu, de *la Religion naturelle* et du *Devoir*, classe désormais ces deux livres parmi les œuvres durables de la philosophie française. Il n'y a pas trop lieu, ce me semble, de déplorer l'affaissement des intelligences. Que M. Simon me le pardonne, mais je vois dans cette page presque de l'ingratitude envers ce public français si intelligent, si vif, si empressé aux bons livres, alors même qu'on ne le croit occupé que de jeux de Bourse et de chemins de fer. Dans quel temps les œuvres philosophiques, en France, ont-elles rencontré un accueil plus empressé, plus d'approbations enthousiastes ou de plus vives discussions, ce qui est une autre forme de l'intérêt public? M. Simon à lui

Digitized by Google

seul, ses deux livres à la main, m'apporte deux exemples irrécusables de cette faveur populaire, reconquise par la philosophie. Ai-je besoin de parler de M. Cousin et des éditions multipliées de ses derniers livres? Faut-il rappeler les nombreuses sympathies qui se sont déclarées autour de *Terre et Ciel?* Jamais peut-être, au XIXe siècle, le grand public, celui qui ne fréquente pas les cours de la Sorbonne, ne s'est plus vivement préoccupé des graves questions que débattent ces œuvres, devenues si vite célèbres. Il faut bien en convenir, M. Simon a tort, et ce qui est piquant, il a tort contre son propre succès.

La Religion naturelle avait contre elle un redoutable souvenir, le souvenir du *Devoir*. Rien n'est difficile comme de réussir deux fois de suite dans la même veine d'idées. Cette fortune, singulièrement rare, est arrivée à M. Simon. Il y a eu récidive de succès. On a retrouvé dans son nouveau livre les mêmes qualités, la souplesse du talent, l'art de plier les idées philosophiques aux formes littéraires, je ne sais quelle grâce aisée et lumineuse dans les problèmes les plus arides, et, par-dessus tout, cette magie de l'écrivain, j'allais dire de l'orateur sympathique, qui sait donner à tout ce qu'il dit l'irrésistible accent de la conviction émue. On entend parler l'auteur; il y a de l'émotion dans sa voix; il y a comme des gestes d'âme dans ce style agissant et vivant. La philosophie s'y rencontre dans un agréable mélange avec l'austère éloquence et la poésie grave qui sort des choses humaines. Un goût rigoureux pourrait retrancher ici et là quelques apostrophes et quelques élans. Je le regretterais. Il faut laisser à chaque style sa physionomie. En somme, la langue de l'auteur de *la Religion naturelle* est une belle langue, ferme dans sa souplesse, imagée dans sa précision, et dont l'agrément solide n'impose aucun sacrifice à la gravité ni à la justesse de la pensée.

Il ne me coûte pas d'accorder beaucoup à M. Simon. Il ne me coûtera pas davantage de discuter, en toute liberté, certains aperçus de son livre. Les œuvres sérieuses s'honorent par l'égale franchise du critique et de l'auteur.

Et, tout d'abord, disons que le titre a inquiété, non sans motif, plus d'une conscience. Il semble que ce soit bien peu de chose qu'un titre, deux mots, trois au plus. Ce peu a son importance pourtant, surtout quand ces deux mots sont : la *Religion naturelle*.

J'avoue en toute humilité, et sans me piquer autrement d'un scrupule inattendu d'orthodoxie, que ce titre m'avait mis en défiance. Non pas, Dieu m'en garde, qu'il me vienne à la pensée de nier qu'il existe une religion naturelle, si par là on veut entendre simplement un certain ensemble de vérités religieuses et morales, susceptibles d'être naturellement perçues et démontrées par la raison pure. Ce

Digitized by Google

serait me mettre en contradiction avec l'évidence aussi bien qu'avec l'Eglise catholique elle-même, représentée par ses théologiens les plus autorisés. Ce serait être ridiculement orthodoxe, plus orthodoxe que le Pape lui-même et que la congrégation de l'*Index* qui a proclamé, dans un décret célèbre et récent, les droits imprescriptibles de la raison. La justification de la religion naturelle ainsi entendue est tout entière dans ces trois articles : « Quoique la foi soit au-dessus de la raison, il ne peut y avoir entre elles aucun dissentiment véritable, et elles se donnent, au contraire, un mutuel appui, parce qu'elles viennent l'une et l'autre de la même source, et s'appuient également sur la parole de Dieu. — On peut prouver avec certitude, par le raisonnement, l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme et la liberté de l'homme. La foi est postérieure à la raison, et par conséquent elle ne peut être justement alléguée pour prouver l'existence de Dieu aux athées, la spiritualité de l'âme aux matérialistes, et la liberté aux fatalistes. — L'usage de la raison précède la foi. La raison conduit l'homme à la foi, avec le secours de la raison et de la grâce. » Il est bon de rappeler, en toute occasion, cette formule large et libérale. On ne saurait condamner plus expressément l'arrogant pyrrhonisme de certains théologiens sans titre et docteurs sans diplôme, grands pourfendeurs de la raison et de la science humaine.

Oui, il y a incontestablement, au sens propre, une religion naturelle; mais les mots ont leurs fortunes, et le hasard en dispose parfois d'une étrange manière. Tel mot, inoffensif par lui-même, a reçu de l'usage une signification menaçante. Le sens véritable et primitif s'est comme perdu et absorbé dans le sens ultérieur, imposé, usurpé par les intérêts ou par les passions. Ç'a été le sort de cette expression qui dit simplement et justement ce qu'elle veut dire, la religion naturelle, mais que les passions hostiles du dernier siècle ont dérivée de sa signification originelle, pour y ajouter une menace et un défi. On sait quel usage Voltaire a fait de ce mot, qui, pour lui, ne signifie pas seulement un ensemble de vérités saisies par la raison, mais qui implique la négation des dogmes révélés comme inutiles et superstitieux. Dans Voltaire et son école, la religion naturelle s'oppose aux religions positives, comme la vérité aux préjugés, comme le bon sens au fanatisme. C'est la nature, œuvre sincère et authentique de Dieu, mise en face des mensonges intéressés de ses faux interprètes. En se servant de ce mot, le XVIIIe siècle proposait hardiment un nouvel idéal religieux à la conscience de l'humanité, une religion, non-seulement sans mystères, mais presque sans dogmes, puisqu'elle se contentait de nommer Dieu sans vouloir approfondir sa nature, et qu'elle égalait dans ses haines clair-

Digitized by Google

voyantes le christianisme et la métaphysique. A tort, sans doute, la religion naturelle a gardé la mauvaise réputation que lui a faite le patronage compromettant de cette philosophie. Quand on prononce ce mot, il semble toujours qu'on sous-entende la négation du christianisme. Voilà pourquoi plus d'un lecteur aura senti passer dans sa conscience quelque chose comme une vague inquiétude en lisant ce titre au frontispice du livre. Voilà pourquoi aussi je regrette ce titre, parce qu'il en dit plus que ne veut en dire l'auteur et qu'il semble rattacher son œuvre à la tradition du spiritualisme dépouillé et négatif de Voltaire. Je sais bien, d'autre part, que par lui-même ce titre devait attirer une catégorie très nombreuse de lecteurs, que leurs opinions, indécises sur tout le reste, arrêtées sur un seul point, mettent en dehors des religions positives. Mais je sais aussi que M. Simon, par son caractère, répugne à l'emploi de ces amorces vulgaires, et que sa philosophie sincère n'irait jamais demander un succès de curiosité au petit scandale d'un titre attractif et piquant, dont les tristes promesses seraient du reste heureusement démenties par l'élévation, la fermeté des doctrines de l'auteur et le respect profond qu'il professe à chaque page de son livre pour le christianisme. Non, ce n'est pas là cette aride religion naturelle du XVIIIe siècle qui, à force de simplifier le bon sens, l'avait réduit à deux ou trois affirmations timides et isolées au milieu d'une négation universelle. C'est une large et conciliante doctrine qui se rattache à la plus haute métaphysique et qui laisse subsister à côté d'elle, en face d'elle, le dogme chrétien, protégé contre les ironies banales par une sympathie profondément sentie, vivement exprimée. Mais alors pourquoi laisser subsister l'équivoque pénible d'un titre belliqueux et menaçant, quand les plus belles pages du livre sont dictées par un sincère amour de la paix? On trouvera notre scrupule excessif; soit, nous l'exprimons dans toute sa naïveté. Nous ne demandons pas mieux que d'avoir tort et de voir enfin restituer son vrai sens à ce beau mot de religion naturelle, dont les passions du dernier siècle ont fait un symbole hostile et un drapeau. Qu'il soit bien entendu, désormais (nous n'y contredirons pas pour notre part), qu'aucune arrière-pensée ne se dissimule derrière ce mot, redevenu inoffensif, et que la religion naturelle ne signifie pas autre chose que cet ensemble de vérités relatives à Dieu, que la raison découvre par ses propres lumières, et que la philosophie spiritualiste avait coutume d'appeler simplement *Théodicée*. N'élevons pas une querelle de mots à la hauteur d'une objection.

Le plan du livre est vaste et simple. Il comprend tous les grands problèmes de la théodicée et de la morale religieuse; la question de l'existence et de la nature de Dieu, posée, discutée et résolue avec

Digitized by Google

une hardiesse originale ; la thèse fortement développée de l'incompréhensibilité de Dieu ; une lumineuse réfutation du panthéisme, ramené à trois points fondamentaux et pressé par une dialectique intrépide dans ses arguments les plus chers ; la démonstration de la providence et du mode d'action de Dieu qui est le gouvernement du monde par des lois générales ; l'examen des objections tirées de l'existence du mal et de l'immutabilité divine ; les preuves de l'immortalité de l'âme et une curieuse recherche de la destinée de l'âme après la mort ; enfin l'idée philosophique d'un culte fondé sur la seule raison et une étude approfondie sur le rôle de la philosophie religieuse dans la société moderne. La nature de Dieu, la Providence, l'immortalité, le culte, voilà tout le livre.

Il ne peut pas entrer dans notre esprit d'en présenter une analyse et une appréciation, même sommaire. L'ouvrage de M. Simon est d'une plénitude de pensée qui rend la tâche du critique presque impossible, s'il veut suivre l'auteur à travers le réseau serré de toutes ces théories. Il nous suffira d'attacher notre analyse critique à deux ou trois thèses principales, d'où le reste dépend, et qui nous aideront à caractériser la philosophie particulière de l'auteur. Nous irons tout naturellement à ce qui est la nouveauté du livre, négligeant ce qui est plus connu, ce qui rentre plus aisément dans le courant ordinaire de la philosophie spiritualiste. Mais auparavant, nous voudrions marquer, en quelques traits rapides, non la physionomie de la doctrine, mais la physionomie du philosophe, ses habitudes d'esprit et sa manière d'être.

Ce qui nous frappe tout d'abord dans ce livre, c'est la loyauté courageuse et la bonne foi de l'auteur. Rendons-lui ce sincère hommage, qu'il a osé dire ce qu'il pensait sur les questions les plus délicates de la morale religieuse, qu'il a osé le dire avec fermeté et simplicité, qu'il a parlé là où d'autres auraient trouvé moyen de se taire, en éludant la question ou en biaisant sur la réponse. Il dit ce qu'il croit juste et vrai, il le dit dans la mesure où il le pense. L'art discret de Fontenelle est passé de saison. Cette circonspection savante, cette prudence raffinée, cette stratégie de la réticence et de l'allusion couverte, cette guerre, menée à petit bruit, de la liberté philosophique contre les doctrines intolérantes, tout cela n'a plus de raison d'être. Il est bon que chaque philosophe ait un drapeau et le montre. M. Simon n'a pas caché le sien. Sa philosophie est un spiritualisme décidé, très sincèrement respectueux pour le christianisme, mais indépendant. Avec lui on sait à quoi s'en tenir, on sait où l'on va. Le public, qu'il soit ou non de l'avis de l'auteur, lui tient bon compte de sa franchise et prend confiance en lui, non comme en un guide infaillible, mais comme en un guide incapable d'un mensonge.

Digitized by Google

Cette indépendance, que M. Simon professe à l'égard des religions positives, il la professe et la réclame, en toute occasion, à l'égard des partis, ce qui est plus difficile et plus rare. « Lorsque j'ai trouvé, dit-il, que mes amis et mes maîtres s'égaraient, je n'ai pas hésité à le dire. Là-dessus, on s'est écrié : De quel parti êtes-vous? Je ne suis, grâce à Dieu, d'aucun parti en philosophie. J'écris sur des questions tellement graves, qu'il ne m'est pas permis en écrivant de songer à autre chose qu'à la vérité. » Il revendique hautement le droit d'avouer ses sympathies pour le christianisme : « S'il s'agit de défendre la liberté de conscience, j'aurai l'ambition de combattre aux premiers rangs; si l'on veut faire la guerre au christianisme, ni les injures de mes ennemis, ni les colères, peut-être plus difficiles à supporter, de mes amis, ne m'obligeront à combattre une doctrine qui proclame l'unité de Dieu, la Providence, la spiritualité, la liberté, l'immortalité de l'âme, et dont la morale se résume dans ces paroles : Fais à autrui ce que tu voudrais qui te fût fait à toi-même, et dans celles-ci : Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. » Il couvre de son mépris cette forme si commune de l'intolérance, qui se produit au nom de la raison et de la liberté, et qui dernièrement encore réduisait la question de foi à ce terrible dilemme de l'idiotisme ou de l'hypocrisie : « Un dogme manifestement faux comme le dogme chrétien ne s'imposera jamais qu'à des esprits bornés ou à des âmes flétries. » M. Simon ne perd pas une seule occasion de flétrir ces injures et ces sarcasmes au service d'une raison vide et d'une liberté intolérante. Je ne fais qu'indiquer les nuances; mais ces nuances sont bien marquées dans le livre, et ce courage philosophique mérite d'être honoré, surtout à une époque comme la nôtre où la tyrannie des partis pèse si fortement sur les consciences.

Ce qu'un lecteur impartial appréciera très haut dans l'ouvrage de M. Simon, c'est le parti pris, comme il le dit lui-même, de renoncer aux hypothèses, de s'en tenir à ce qui est accepté et incontestable, d'insister autant sur les limites de la raison que sur son autorité, de rappeler enfin les grands problèmes qu'elle laisse sans réponse à côté de ceux qu'elle a glorieusement résolus. Il n'a pas honte d'avouer son impuissance en plus d'une occurrence métaphysique, et il a bien raison, puisque cette impuissance est moins la sienne que celle de l'intelligence humaine. L'incompréhensible se rencontre souvent sous sa plume et au terme de son raisonnement. Nous ne saurions trop le louer de cette sagesse qui fait gagner à l'autorité d'un philosophe tout ce que perd son amour-propre. Je sais bien que les habiles le blâmeront de sa regrettable sincérité. On l'accusera de prendre trop facilement son parti des objections qu'il re-

Digitized by Google

connaît insolubles; on lui montrera le péril des doctrines contraires qui ne manqueront pas de triompher de cet aveu d'impuissance. Le péril est réel, je le sais. Que faire, pourtant? Se jeter comme tant d'autres dans des spéculations téméraires sur la conciliation de l'un et du multiple, du fini et de l'infini? Qui trompera-t-on? Et à supposer qu'à force de s'étourdir de mots abstraits et de se griser de métaphysique on parvienne à se faire illusion à soi-même sur son ignorance, fera-t-on illusion à ses adversaires, et qu'aura-t-on gagné à les vouloir éblouir, quand ils verront que tous ces efforts de dialectique ne sont qu'une fantasmagorie savante?

Un livre de bonne foi! Ce serait déjà assez pour expliquer les sympathies qui l'ont si vivement accueilli à son apparition. Ce n'est pas assez pour expliquer la durée de son succès. Il se joint à ces qualités morales de l'écrivain philosophe un art tout particulier et tout instinctif de renouveler les questions, même quand elles semblent épuisées, de les présenter sous les aspects les plus variés et les plus inattendus, de secouer la vieille routine de l'école jusque dans ces problèmes où la métaphysique, plus sûre d'elle-même et moins inquiétée par l'ennemi, s'endort sur des démonstrations séculaires. Je ne parle ici que des théories que M. Simon accepte toutes faites de la tradition spiritualiste, et dont il sait varier l'exposition et le point de vue, même quand il n'innove pas dans le fond. Il lui reste une bonne part de vues originales et de doctrines personnelles qui ne sont pas un des moindres attraits du livre. Mais si je voulais marquer le point précis où M. Simon excelle, je crois que j'indiquerais dans son ouvrage toutes les parties de réfutation. C'est là que brille cette logique ardente et serrée, cet art subtil et fort d'enserrer son adversaire dans les liens d'une irrésistible argumentation, cette agilité lumineuse de la dialectique qui se meut avec aisance dans les plus difficiles problèmes et qui poursuit l'erreur à travers toutes les complications de la doctrine, sans jamais donner prise sur soi-même, ou du moins en défendant si bien ses parties faibles, qu'il ne reste aucune chance pour un retour offensif de l'ennemi. Personne n'entend et ne pratique mieux que M. Simon cette stratégie de la réfutation. Aussi voit-on qu'il aime à s'y livrer; c'est chez lui une prédilection marquée; de deux manières d'établir une doctrine, la méthode directe ou la méthode indirecte par la réfutation du contraire, soyez assuré que c'est la seconde qu'il choisira. Et comme on penche toujours du côté de ses qualités, peut-être un juge difficile estimerait-il que l'auteur excède parfois en cela son droit philosophique; peut-être pourrait-on réclamer en faveur des démonstrations directes, qui ont bien leur prix et leur convenance métaphysique. On pourrait indiquer, par exemple, la théorie de la création

Digitized by Google

comme prêtant matière à quelque grief de ce genre. Ce sont là les entraînements de ce vif et brillant esprit que la discussion excite à produire toutes ses forces et qui aime à les produire surtout contre le plus redoutable adversaire de la philosophie spiritualiste, le panthéisme.

C'est cet ensemble de qualités diverses qui a fait l'incontestable popularité des deux dernières œuvres de M. Simon. Il a gagné les sympathies par sa courageuse bonne foi. Il a retenu et fixé les intelligences par sa manière originale d'éclaircir les questions et de les renouveler, par l'attrait d'un style ému et savant, par l'art de sa dialectique. Il a popularisé les questions philosophiques; il a su y intéresser beaucoup d'esprits qui se déclaraient d'avance incompétents et que l'heureuse contagion des idées a fini par atteindre dans leur indifférence systématique. Il y a évidemment dans le succès du *Devoir* et de *la Religion naturelle* un symptôme et une leçon. Le symptôme, c'est l'aspiration d'une classe nouvelle de lecteurs vers tous ces graves problèmes qui ne semblaient intéresser qu'une imperceptible aristocratie de savants et de lettrés. La leçon, c'est l'exemple d'un philosophe qui, sans déroger à la gravité de la plus haute doctrine, a su conquérir à ses idées un nombreux auditoire.

II

Nous détacherons du livre de M. Simon quelques théories essentielles, pour en faire l'objet d'un rapide examen. Nous insisterons particulièrement sur la première partie, *la Nature de Dieu* et sur la quatrième, *le Culte*. C'est là que se sont produites les pensées les plus chères de l'auteur. Nous aurons beaucoup à louer, un peu à discuter. Il le faut bien; on ne serait pas philosophe sans cela.

M. Simon a sa manière de voir très personnelle dans la démonstration de l'existence de Dieu. Il expose les arguments traditionnels que les écoles se sont transmis l'une à l'autre depuis Platon et Aristote jusqu'à Descartes qui les a renouvelés; mais il les expose comme par acquit de conscience, plutôt, dit-il, à cause de leur importance historique, que pour les résultats que l'on en peut attendre. Dans cette partie, essentiellement critique, il s'est visiblement inspiré de cette pensée de Pascal, « que les preuves de Dieu métaphysiques sont si éloignées des hommes et si impliquées, qu'elles frappent peu, » et Pascal ajoute avec force : « Quand cela servirait à quelques-uns, ce ne serait que pendant l'instant qu'ils voient cette démonstration; mais, une heure après, ils craignent de s'être trom-

Digitized by Google

pés. » Un exemple célèbre, heureusement rappelé, sert de commentaire à la pensée de Pascal : on raconte de Diderot qu'il entendit un jour exposer les preuves de l'existence de Dieu dont on se contente dans l'Ecole, qu'il en fut ravi, et que, dans la ferveur de son enthousiasme, il chercha partout un philosophe, son ami, pour lui faire partager sa foi nouvelle. Il le rencontre dans une imprimerie, le met sur l'existence de Dieu, développe ses raisonnements, avec l'emportement de zèle qui le caractérise en toutes choses, et trouve une âme fermée à la conviction. Diderot insiste, essaie de parler au cœur, la passion s'en mêle ; il croit son ami perdu par cet athéisme, il se représente son malheur sous les couleurs les plus vives, et le conjure avec larmes de se convertir. L'autre reste impassible, reprend tous ses raisonnements, les réfute, les raille, rend d'abord le sang-froid à Diderot, et finit par détruire tout son feu et toute sa croyance. L'apostolat de Diderot n'avait duré qu'une heure. Il n'avait pas fallu plus de temps pour détruire sa foi que pour la faire naître, et il sortit de là plus incrédule que jamais.

C'est M. Simon qui parle ainsi ; cet exemple sert de conclusion à son premier chapitre, et nous révèlerait toute la pensée de l'auteur, si elle ne se montrait d'ailleurs avec une clarté suffisante. Voici, en résumé, la critique qu'il fait des preuves les plus célèbres de l'existence de Dieu. Nous citerons presque toujours les propres paroles de l'auteur, de peur de trahir en quelque chose la forte déduction de ses idées.

Il y a peu d'athées, si même il y en a. S'il y en a, les démonstrations de l'existence de Dieu ne changeront pas leur âme ; elles ne sauraient suffire pour ramener les esprits hésitants et incertains ; elles supposent toutes, comme accordé, que l'idée de l'infini est en nous, et qu'elle ne peut y être formée par la réunion de plusieurs autres idées. Or, ces deux points sont précisément ceux du débat entre les sensualistes et nous. De sorte que les preuves métaphysiques de Dieu ne démontrent quelque chose que pour les spiritualistes, c'est-à-dire, pour ceux qui ont le moins besoin qu'on leur démontre l'existence de Dieu. — Suit l'analyse détaillée des principales preuves : 1° J'ai l'idée d'un être parfait, dit Descartes ; or, je ne suis pas moi-même un être parfait, car je doute. J'ai bien encore d'autres idées, par exemple, le ciel, la terre, les animaux ; mais pour celles-là, je puis les avoir formées moi-même, car il n'y a rien en elles que je ne puisse tirer de moi par voie d'analyse ou de composition, tandis que la perfection est quelque chose de supérieur à moi, dont je ne puis m'être formé l'idée à l'aide des choses imparfaites que je connais. Donc Dieu existe. — Qui ne voit que toute la preuve repose sur la réalité de l'idée d'un être parfait, conçue comme ne pouvant être

Digitized by Google

formée par voie d'atténuation ou d'amplification, ce que les sensualistes se gardent bien de nous accorder ? — 2° Je suis, et j'ai l'idée de Dieu, donc je ne suis pas l'auteur de mon être ; car, si je l'étais, je me serais donné toutes les perfections dont j'ai eu, moi, quelque idée, m'étant donné de toutes les choses la plus difficile à acquérir, à savoir la substance. Recourir à mes parents ou à quelque autre cause moins parfaite que Dieu, ce n'est rien expliquer, puisque je pourrai toujours dire d'une telle cause ce que je viens de dire de moi-même. On ne peut supposer une série infinie de causes successives, car il ne s'agit pas de trouver seulement une cause qui produise, mais une cause qui conserve, et par conséquent une cause actuelle. Enfin, plusieurs causes n'ont pas concouru à ma formation, et ajouté chacune quelque perfection à la notion que j'ai de la perfection de Dieu ; car l'unité et la simplicité est le principal caractère que je lui attribue. Ainsi donc, par cela seul que j'existe et que l'idée de Dieu est en moi, l'existence de Dieu est démontrée. — Mais il y a, dans cette démonstration, plusieurs assertions à tout le moins contestables. Ainsi, par exemple, l'esprit ne saisit pas bien pourquoi il est plus difficile de se donner la substance que de se donner la perfection. Comme nous ne comprenons pas ce que c'est que de se donner la substance, et que nous ne comprenons pas davantage ce que c'est que se donner la perfection, nous ne pouvons guère décider, de ces deux difficultés incompréhensibles, quelle est la plus difficile. Descartes aurait pu dire plus simplement que l'être qui existe par lui-même, si un tel être existe, a nécessairement toutes les perfections, et cette proposition, ainsi rétablie, ne paraît pas pouvoir être contestée. Quant à la dernière assertion, que l'unité et la simplicité est le principal caractère que notre esprit attribue à la perfection, elle paraîtra sans doute incontestable aux rationalistes, et très contestable aux autres philosophes. D'où il suit que la plupart des propositions dont se compose cet argument ont le défaut de rendre le reste de la démonstration inutile, si on les admet, et le défaut plus grand encore de ne pouvoir être admises que par les philosophes de l'école rationaliste. — 3° La troisième démonstration de l'existence de Dieu que l'on trouve dans Descartes n'est autre que la fameuse preuve connue sous le nom d'argument de *saint Anselme*, et dont les diverses fortunes à travers les âges ont prêté matière à d'intéressantes discussions. Elle se réduit à ce simple argument : j'ai en moi l'idée de Dieu, c'est-à-dire d'un être parfait, d'un être qui a toutes les perfections. Or, l'existence étant une perfection, je ne puis, sans absurdité, supposer que l'être parfait n'existe pas. L'ingénieuse critique de M. Simon démontre fort bien que le tort de cet argument est d'avoir une réalité pour conclusion et une abstraction pour principe. Il se

Digitized by Google

réduit à dire : Je conçois qu'il y a ou qu'il pourrait y avoir un être parfait, et qu'il ne pourrait être parfait qu'à la condition d'exister. En vain Descartes soutient que nous ne concevons pas l'existence de Dieu comme simplement possible, mais bien comme nécessaire. Cette réponse est vraie, mais elle rend tout le raisonnement inutile. C'est dire qu'ici encore il n'y a pas de raisonnement, et que Descartes ne fait une fois de plus qu'affirmer le principe de la philosophie spiritualiste.

Nous ne suivrons pas M. Simon dans l'analyse des autres preuves, la démonstration tirée du spectacle de l'univers et de la nécessité d'une cause parfaite qui en explique l'existence et l'harmonie; la preuve de Clarke tirée de l'existence d'un temps et d'un espace infinis; enfin, cette belle preuve platonicienne qui se déduit de l'existence des vérités éternelles. Il nous a suffi de résumer la critique des trois preuves cartésiennes pour bien faire saisir la méthode et l'esprit de l'auteur.

Ce qui fait le fond commun de tous ces arguments, c'est la présence en chacun d'eux de cette affirmation sans cesse répétée sous toutes les formes : « Il est évident que l'infini est; il est absurde qu'il ne soit pas; rien ne s'oppose à l'existence de l'infini; si l'infini n'est pas, rien n'est possible, et, au contraire, tout est possible, à condition que l'infini existe. » Or, dit M. Simon, ce n'est pas là un raisonnement, c'est un principe, une vérité d'évidence. On ne démontre pas un principe. Ce qu'il s'agit de faire, ce n'est pas d'introduire dans notre esprit la croyance à l'existence de l'infini, c'est tout simplement de constater qu'elle y est. L'infirmité de toutes les démonstrations de Dieu, c'est de prétendre transformer en un argument ce qui n'est qu'une intuition de l'esprit, un simple fait d'aperception rationnelle. Doù il suit que chacune de ces preuves s'appuie sur ce qui est en question, la réalité de l'idée de l'infini; et de tout temps la logique de tous les pays a condamné les cercles vicieux. Le mot n'y est pas. Mais je ne crois pas faire tort à la critique de M. Simon en affirmant que l'idée s'y trouve.

Il y a bien de la sagacité dans cette critique; elle a cela de particulièrement utile à nos yeux, qu'elle peut servir à modérer la triomphante ardeur de certains métaphysiciens naïfs qui s'imaginent que rien n'est plus facile que de réduire l'athéisme aux abois, Descartes en main. Cela n'est pas, et nous sommes tout à fait de l'avis de M. Simon, quand il déclare à plusieurs reprises que la foi en Dieu est bien moins le résultat de la pure dialectique que l'expression d'un invincible instinct et le fruit de la vie. Les syllogismes, enchaînés par la plus forte trame, ne vaudront jamais, dans l'ordre des vérités morales, un élan du cœur, un soupir vers Dieu. N'exagérons

Digitized by Google

rien pourtant, et voyons s'il n'y a pas moyen de mettre ces preuves fameuses à l'abri des objections qu'on leur fait. Evidemment il ne s'agit pas ici d'un tournoi métaphysique; il s'agit d'une simple observation à présenter sur le fond du débat.

Nous estimons la critique de M. Simon excellente pour montrer qu'il y a quelque chose de défectueux et d'inachevé dans l'argumentation de Descartes, mais non pour nous faire conclure qu'il y a toujours et nécessairement dans toute preuve métaphysique un cercle d'affirmations identiques et répétées. N'y a-t-il rien au delà du point où nous amène, où nous laisse Descartes? Non, dit M. Simon; car cette idée de l'infini, que l'on suppose, d'où l'on part et où l'on revient, cette idée est une vérité première, un principe. Or les principes servant à la démonstration des autres vérités ne peuvent eux-mêmes se démontrer, puisque démontrer c'est appuyer une vérité sur quelque chose d'antérieur à elle, et qu'il n'y a rien d'antérieur à un premier principe. L'idée de l'infini étant indémontrable, il faut bien s'arrêter là; on la constate et tout est dit. — Il reste pourtant quelque chose à faire, ce me semble, et quelque chose qui a bien son importance; il reste à rattacher à cette idée l'existence de la raison tout entière, et à donner aux sensualistes et aux athées le choix entre ces deux partis extrêmes : admettre la réalité de cette idée ou récuser toute la raison, c'est-à-dire toute certitude et toute science. Ce que je dis là est resté implicite et non entièrement dégagé de la pensée de Descartes. J'aurais voulu voir M. Simon reprendre la question au point où Descartes l'a laissée, et rendre ainsi aux preuves de Dieu leur importance scientifique, en montrant que l'idée qui les fonde et les soutient a juste autant de réalité que la raison elle-même.

C'est que là réside en définitive la vraie, l'unique preuve de Dieu. La raison existe; il suffit, Dieu existe. Qu'est-ce donc, en effet, que ma raison? qu'est-elle, si elle n'est le principe de cause, la notion d'une justice idéale et d'une beauté parfaite, l'idée de l'infini? Je suis un être raisonnable, parce que je pense l'infini, parce que je conçois le bon, le beau, le parfait, le nécessaire; je suis un être raisonnable, parce qu'au delà de toutes les existences contingentes et relatives, j'affirme l'absolu; je suis un être raisonnable, parce que je rattache nécessairement toutes les causes secondes qui m'entourent à une cause première qui seule se suffit. Ma raison, ce sont mes idées nécessaires, et toutes ces idées, analysées et définies, se réduisent à une seule, l'idée du parfait ou de l'absolu. Je ne peux rien penser, rien concevoir, rien énoncer par la parole, je ne peux raisonner sur rien, que cette idée n'intervienne dans ma conception ou dans ma parole, sous forme de principe ou d'axiome, exprimé ou sous-

Digitized by Google

entendu. Mettez l'idée de l'absolu dans un être, vous y mettez la raison tout entière. Otez-la, toute la raison s'en va. Or, je le demande, n'est-ce donc rien que de montrer la liaison de ces deux faits, la présence de cette idée et l'existence de la raison? N'est-ce rien que de réduire le sensualisme à ne plus concevoir dans la nature que des phénomènes sans liens, c'est-à-dire sans loi, l'idée de loi impliquant le principe de cause, et par ce principe l'idée de l'absolu, et par cette idée toute la raison? Ce n'est pas le lieu de développer cet argument, ou plutôt cette forme nouvelle de l'unique argument. Il suffit de la résumer : oui, au fond de toutes les preuves métaphysiques de l'existence de Dieu, il y a une proposition qui implique cette existence, soit le principe de cause, soit l'idée affirmée de l'être nécessaire, soit l'idée affirmée du parfait. Mais chacune de ces propositions est un élément intégrant de la raison, ou plutôt n'est qu'une forme spéciale, un aspect déterminé de la raison. Rejeter ces idées, c'est rejeter le principe de toute science et de toute certitude. Le dilemme est formel, et les preuves, ramenées à ce dilemme, recouvrent leur valeur scientifique : admettre l'existence de Dieu ou renier la raison. C'est le point où nous aurions voulu que l'auteur insistât. On nous dit : Descartes s'appuie sur l'idée de l'infini, il ne démontre Dieu que pour les spiritualistes qui admettent cette idée, non pour les sensualistes qui la rejettent. — Mais il faut montrer aux sensualistes qu'ils n'ont pas le droit de rejeter cette idée. Tout est là. L'argument cartésien ainsi achevé reprend sa force et son autorité. Sa force et son autorité se confondent avec celle de la raison; le sort de la raison est lié au sien. C'est bien quelque chose, on en conviendra.

Je sais que même alors les objections ne manqueront pas. Je le sais et je m'y résigne pour la philosophie spiritualiste, qui, étant philosophie, c'est-à-dire liberté, ne peut vivre qu'à la condition de la lutte. Mais, du moins, il faudra que les objections se transforment, ce qui sera une conquête sur la vieille routine de l'école sensualiste. Elles ne pourront plus porter sur la présence de l'idée de l'infini en nous, puisqu'il sera démontré que cette idée est à elle seule toute la raison. Elles porteront sur un seul point, qui est un des plus solides et des mieux établis de la métaphysique, à savoir sur la réalité objective de cette idée, c'est-à-dire, en d'autres termes, sur son origine, puisque sa réalité en dépend. — Le débat ne sera pas terminé, mais il sera simplifié, ce qui est un progrès manifeste, en philosophie comme ailleurs.

L'idée de l'absolu ou du parfait existe dans notre pensée; elle constitue notre raison; mais d'où nous est-elle venue? Elle ne peut

Digitized by Google

être, cela va de soi, l'image d'un objet extérieur, introduite en nous par la sensation ; elle n'est pas non plus un fait d'expérience généralisé par l'induction, puisque nous la concevons comme nécessaire. Kant et les philosophes à sa suite nous diront qu'elle est le résultat forcé des opérations de notre entendement, que sa nécessité ne prouve autre chose que la constitution même de notre intelligence, fatalement organisée pour la concevoir. Mais, en admettant l'hypothèse, cette condition même de notre intelligence ne prouve-t-elle rien? Pourquoi suis-je obligé de concevoir cette idée? Si je ne puis admettre que toutes les forces créées soient dues à l'aveugle mécanisme du hasard, si je repousse le triste argument du scepticisme qui veut que nos idées ne signifient rien par elles-mêmes et ne portent aucun témoignage de leur valeur et de leur origine, il faut bien que cette nécessité de mon idée soit en moi la preuve de quelque chose d'extérieur à moi, soit l'absolu lui-même, se faisant concevoir à moi, soit un pouvoir, une volonté, un être disposant mon esprit pour cette idée, c'est-à-dire, la lui donnant. Si c'est l'absolu lui-même qui se fait concevoir à moi, toute difficulté est levée, et la réalité objective de mon idée est établie. Si c'est un pouvoir, un être qui dispose mon esprit pour cette idée, je demande s'il y a là autre chose qu'une différence de mots, et si ce pouvoir, si cet être qui me fait concevoir le parfait n'est pas le parfait, n'est pas l'absolu lui-même. Il le connaît du moins, s'il ne l'est pas lui-même. Mais il l'est, c'est le parfait, c'est l'absolu que je cherche, à moins de supposer une série indéfinie de causes intelligentes, interposées entre lui et moi. Et dans ce cas, il faudra bien nous accorder que cette série d'intelligences finies trouve un point d'appui quelque part, à moins de retomber dans cette imagination puérile, tant de fois réfutée, d'une chaîne de causes secondes se soutenant l'une par l'autre à l'infini. Progrès sans fin d'intelligences finies ou de causes secondes, l'absurdité est la même.

L'idée de l'absolu non-seulement existe dans ma pensée, mais encore elle porte témoignage de sa réalité ; elle m'atteste son origine qui ne peut être conçue, sous peine de pyrrhonisme, en dehors de l'absolu lui-même. Tels sont les deux points de l'argumentation que j'aurais voulu voir marqués par M. Simon avec toute la force dialectique dont il est capable. Tel est, à mes yeux, le progrès nécessaire et l'ordre de la démonstration. Ainsi entendues et classées, il me semble que les preuves métaphysiques de Dieu ne tombent plus sous la critique de M. Simon, qui leur reproche de ne démontrer Dieu que pour ceux qui sont tout persuadés d'avance, les spiritualistes. Il me semble qu'elles pourraient démontrer quelque chose même aux sen-

Digitized by Google

snalistes, à moins qu'ils ne se jettent dans le scepticisme extrême, auquel cas toute philosophie devient impuissante et la raison doit abdiquer.

Au fond, nous ne croyons pas à une profonde dissidence entre M. Simon et nous. Ce qu'il a voulu, c'est réagir contre l'importance excessive qu'on est trop porté, dans les habitudes de l'école, à donner à deux ou trois syllogismes, répétés sans intelligence depuis Descartes. De là, sans doute, quelques exagérations de polémique, comme il arrive, quand on veut fortement réagir contre un abus : « Dans leur forme, ces arguments n'ont ni solidité, ni efficacité. Ce sont des propositions justes et de médiocres raisonnements.... Leur inutilité nous console de leur faiblesse. » Je n'hésite pas à dire que, malgré les restrictions dont elles sont entourées, ce sont là de regrettables paroles. Si j'osais me servir d'une belle expression que me fournit la théologie chrétienne, je dirais que de pareils aveux d'un philosophe aussi distingué sont de nature à *scandaliser les faibles*, je veux dire à ébranler les fois chancelantes et peut-être aussi (pour continuer l'image) à *réjouir les incrédules*, comprenez les sceptiques et les athées. On s'armera de ces sévères paroles. On tournera le spiritualisme contre lui-même. On l'accablera de son impuissance avouée. Tout cela, je le sais bien, ne pourra être que l'œuvre de la mauvaise foi. Il faudra une déloyauté insigne pour faire dire à M. Simon ce que ces paroles isolées semblent dire. Mais attendez-vous, par hasard, quelque justice et de bons procédés de vos adversaires, dans cette grande querelle dont Dieu est l'enjeu ?

A cela près que nous trouvons l'auteur de *la Religion naturelle* trop rigoureux dans sa critique des démonstrations métaphysiques, nous considérons ce chapitre comme un des meilleurs morceaux de la philosophie contemporaine. On n'avait jamais plus fortement développé la preuve que l'on pourrait appeler psychologique et qui se déduit de la vie même de l'homme, du mouvement naturel de ses facultés, de l'expérience inégalement mélangée qu'il fait chaque jour de la joie et de la douleur, enfin du développement successif de son intelligence qui lui présente Dieu comme conclusion nécessaire de chaque théorie nouvelle. On ne se plaindra pas que nous citions cette page où les sciences, interrogées sur la cause de toute substance et de toute loi, répondent par ce grand nom qui est le dernier mot de chacune d'elles. Cette citation consolera le lecteur et le rafraîchira de l'aride chemin que nous lui avons fait parcourir à travers la métaphysique :

« Toute la philosophie est pleine de Dieu, et toutes les sciences sont pleines de philosophie. Vous étudiez les mathématiques ? Qu'est-ce qu'une grandeur? Pensez-y un peu profondément; la grandeur

Digitized by Google

vous conduira, par le contraste, à l'idée de la substance simple et une. Tout dans le monde est commensurable; mais la mesure n'est rien. Il faut chercher l'être, la réalité, la vérité et par conséquent la cause, dans ce qui ne se mesure pas, dans l'immobile. Vous faites de l'histoire? Pourquoi ces peuples élevés et abaissés tour à tour, ces révolutions, ces catastrophes? N'est-ce qu'un spectacle vain? Est-ce la réalisation progressive d'une pensée? Vous vous livrez à la science du droit? Ce n'est en apparence qu'une compilation de ce que les hommes ont voulu; mais prenez-y garde : derrière ces formules souvent bizarres et éphémères de la volonté humaine va vous apparaître un droit nécessaire. Vous verrez, vous sentirez que, si la loi écrite peut varier, il y a une loi immuable, indépendante, éternelle, à la fois condition et sanction de la liberté humaine. Vous êtes médecin? Cherchez dans notre corps le premier mouvement spontané, et dites-nous d'où il vient. Vous avez beau être entouré de matière : ces os, ces fibres, ces tissus sont inertes; ils sont soumis comme tous les corps aux lois de la physique; comme tous les corps vivants, aux lois de la physiologie. Où donc est le ressort qui les fait se mouvoir spontanément? Il échappe à tous vos efforts, à tous vos instruments; et pourtant il est, ô mystère impénétrable de la vie, ô dernier secret qui se joue de la science, ô force initiale qui atteste la présence du Dieu créateur! Physicien, si vous étudiez la loi du mouvement; chimiste, si vous décomposez les corps, dites-nous ce que c'est que la cause, le mouvement, l'étendue, l'atome, les qualités premières et irréductibles des corps. Vous hésitez entre une théorie dynamique et une théorie mécanique; mais, force ou loi, d'où vient la première impulsion? d'où naît la première formule? L'étude de la nature et de chaque règne de la nature ramène Dieu par l'infiniment petit et par l'infiniment grand. Il est comme cause au début de tout, et comme fondement de l'universelle harmonie, à la fin de tout. La vie elle-même, avec ses joies et ses douleurs, est une longue démonstration de l'existence de Dieu. Nous le retrouvons à chaque instant dans nos pensées et dans nos sentiments. Ce que nous comprenons de nous-mêmes nous enseigne Dieu, et ce que nous ne comprenons pas nous l'enseigne encore. »

On nous accordera que la philosophie, traitée avec cette ampleur et cette élévation de pensée, donne à la fois la religieuse impression de l'éloquence et de la poésie, s'inspirant à la source même de la vérité vivante.

Je trouve quelque part, dans la même veine de sentiment grave, un mot simple et profond que je ne veux pas oublier : « Telle est la sainteté des idées religieuses, que le jour où nous avons fait une bonne action est aussi celui où nous les comprenons le mieux. »

Digitized by Google

L'image de Dieu s'achève en l'âme par une volonté droite, avait dit Bossuet dans un admirable chapitre de la *Connaissance de Dieu*. Il y a là une vérité psychologique de la nature la plus intime et que chacun peut observer sur soi-même et sur les autres. La vertu nous donne sur Dieu des lumières inattendues que la science pure ne nous donnera jamais. On s'écriera que c'est du mysticisme. Eh bien! soit, le mysticisme doit avoir sa part dans la philosophie, puisque le sentiment a son rôle dans l'œuvre complexe de la pensée. Je n'hésite pas à dire qu'il y a sur plus d'une page de M. Simon quelque teinte d'un mysticisme délicat, épuré, et ces pages sont peut-être les plus précieuses de son livre. J'ajouterai, ce qui sera sans doute un grand scandale aux yeux des puritains de la méthode, qu'il n'y a pas de philosophe complet, si de temps à autre son esprit ne s'ouvre aux influences secrètes du sentiment et de l'amour, qui est comme la grâce philosophique de la raison émue. C'est là, sans contredit, un des charmes de ce livre que nous analysons. Il est *vrai*, et parce qu'il est *vrai*, il se mêle, par intervalles, à l'austère logique qui fait son œuvre et qui la fait bien, un soudain attendrissement qui appelle aux yeux du lecteur une larme, étonnée de tomber en pleine argumentation. On aime à retrouver l'homme, à sentir son cœur sous la doctrine. Les fanatiques de Condillac, puisqu'on dit qu'il y en a encore, se récrieront. Tant mieux; c'est une preuve que nous avons raison. La véritable philosophie ne consentira jamais que l'on pense d'elle ce que madame de Tencin disait de Fontenelle, en lui mettant la main sur le cœur : « Mon pauvre ami, c'est de la cervelle que vous avez là. »

III

Nous ne pouvons faire que toucher en passant une des parties les plus fortes du livre. Je veux parler de la thèse de l'incompréhensibilité de Dieu et de la réfutation du panthéisme. Nous ne ferons guère que dresser une statistique des principaux résultats auxquels l'auteur arrive dans ces deux chapitres. C'est une doctrine très importante dans l'œuvre particulière de M. Simon comme dans l'œuvre générale de la philosophie. Mais nous craindrions d'insister longuement sur une analyse détaillée qui ne serait, de notre part, qu'une longue approbation. Il nous a semblé plus intéressant et plus utile de réserver nos développements pour celles des idées de l'auteur qui nous semblent réclamer quelques mots d'éclaircissement ou de discussion.

C'est une conviction arrêtée depuis longtemps chez l'auteur,

Digitized by Google

annoncée très explicitement déjà dans la préface de l'*Histoire de l'école d'Alexandrie*, reprise et développée avec une grande force dans son nouveau livre, que nous ne pouvons atteindre Dieu dans son essence; que la nature de l'infini échappe à notre pensée; que le premier mot de la philosophie doit être de proclamer qu'il existe, et le second qu'il est incompréhensible. Mais il veut que l'on entende bien et dans son vrai sens l'incompréhensibilité divine. Cela ne signifie pas qu'il y ait quelque chose dans la nature de Dieu de contraire à la raison; cela ne signifie pas non plus qu'il n'y ait absolument rien dans la nature de Dieu que la raison puisse comprendre. On veut dire seulement que Dieu est supérieur à la raison, supérieur, non contraire. Et cela doit être. Est-il possible que quelque chose dans le monde soit inexplicable et incompréhensible, et que l'auteur du monde ne le soit pas? Et encore, les autres êtres qui nous sont incompréhensibles ont entre eux des analogies; ils cessent de nous paraître étranges, à force de nous paraître ordinaires; nous les comparons et nous les classons. Dieu, au contraire, est seul. Il n'a point d'analogues, il ne rentre pas dans une classe, il ne peut être défini.

Ainsi compris et ramené à son vrai sens qui laisse subsister tout ce qu'une saine raison peut découvrir de Dieu, et qui n'exclut que cette puérile métaphysique indiscrètement installée au sein de l'infini, et le décrivant sans gêne, comme un domaine conquis, le dogme de l'incompréhensibilité n'a plus rien qui doive inquiéter une philosophie sérieuse. M. Simon établit la raison de cette incompréhensibilité dans une profonde discussion sur la nature du temps et de l'espace. Là, reprenant les arguments de Leibnitz contre Clarke et les entourant d'une lumière toute nouvelle, il prouve, avec une irrésistible logique, qu'il n'y a ni temps ni espace infinis; que le temps et l'espace commencent avec le monde; qu'ils sont la condition et la nécessité du monde; mais que Dieu, dès qu'il est infini, n'est ni dans le temps ni dans l'espace; il est en dehors, il est au-dessus. Le temps et l'espace ne sont rien autre chose qu'un rapport de coordination des phénomènes et des êtres. Leur attribuer une réalité quelconque, c'est encombrer de nouvelles idoles le ciel de la métaphysique.

Cette discussion est importante. Elle amène et prépare la réfutation du panthéisme. De la chimère de l'infinité du temps et de l'espace à l'infinité du monde, dans le double sens de la durée et de l'étendue, il n'y a qu'un pas; c'est même cette fausse notion d'un temps et d'un espace infinis qui donne au panthéisme une action si sensible sur les intelligences, et qui le soutient à travers tant de contradictions.

Digitized by Google

Quand M. Simon arrive à la question du panthéisme, je ne dirai pas qu'il se surpasse, mais toutes ses qualités vigoureuses d'esprit se rassemblent et se condensent. Il se porte avec toutes ses forces dans ce grand débat, qui n'est rien moins qu'un débat de vie ou de mort pour le spiritualisme. La thèse du panthéisme est ramenée à ces trois objections capitales :

1° C'est se payer de mots, et en quelque sorte offenser le bon sens, que de parler de création, parce que l'assemblage de mots que l'on fait en disant que le néant est devenu quelque chose, implique contradiction et ne représente rien de réel à la pensée.

2° Si le monde est quelque chose en dehors de Dieu, nous pouvons par la pensée ajouter à Dieu ce quelque chose et concevoir ainsi un être plus complet et par conséquent plus parfait que l'être parfait, ce qui est absurde.

3° Si Dieu a fait le monde, il l'a fait librement ; en d'autres termes, il a créé parce qu'il a voulu créer. Mais dans ce cas, si Dieu a voulu le monde, il l'a toujours voulu, et le monde est éternel, à moins d'admettre, ce qui est absurde, que Dieu n'est pas éternellement semblable et identique à lui-même. De plus, si Dieu a voulu le monde, il l'a souhaité ; il a souhaité l'imparfait; et s'il l'a souhaité, il l'a connu ; il a connu l'imparfait. Les impossibilités abondent.

Les objections une fois bien établies, M. Simon entre dans le vif de la question. Il y a là une trentaine de pages qui sont parmi les meilleures de l'ouvrage. M. Simon ne se fait pas à lui-même l'illusion de croire qu'il va résoudre toutes les difficultés. Il est trop philosophe pour cela; il n'y a guère que les ignorants qui soient présomptueux. Mais à chaque objection, savamment divisée dans ses divers points de vue, il oppose une série de réponses méditées, liées entre elles, se soutenant fortement l'une par l'autre et dont la conclusion naturelle est que, là où donne la lumière de la raison, c'est en faveur des solutions spiritualistes; que là où cette lumière se retire, elle abandonne aussi bien les panthéistes que nous. Il ne se fait pas faute d'avouer que la raison ne peut pas tout démontrer; mais il demande aux panthéistes de ne pas être plus exigeants pour nous qu'ils ne le sont pour eux-mêmes. Tel de leurs arguments les plus forts se retourne contre eux ; telle incompréhensibilité, dont ils nous accablent sans cesse, les accable également. Il est difficile, nous dit-on, de comprendre que l'imparfait existe en dehors du parfait. Est-il plus facile de comprendre que l'imparfait fasse partie du parfait? — Vouloir l'imparfait, le souhaiter, le connaître, c'est une dégradation, disent nos adversaires, et ils ne s'aperçoivent pas que si vouloir l'imparfait dégrade la perfection suprême, contenir l'imparfait la dégrade bien davantage. — Toute cette réfutation, vive et

Digitized by Google

forte, est à lire et à méditer. Ceux qui sont purement curieux d'une belle passe d'armes, les indifférents et les sceptiques, se donneront là une véritable fête d'intelligence. Ceux qui sont plus intéressés dans le débat, sentiront leur foi philosophique confirmée. Il y aura profit pour tout le monde, pour les panthéistes eux-mêmes, qui peut-être deviendront plus modestes.

Nous ne ferons qu'indiquer les deux études sur la *Providence* et sur l'*Immortalité de l'âme*. C'est un excellent et lumineux résumé des doctrines les plus chères du spiritualisme. On y trouvera exposés avec une clarté parfaite les solides motifs que la raison peut se donner à elle-même pour adorer Dieu comme un père et remettre avec confiance entre ses mains la destinée de son âme. Ce qui donne un prix tout particulier à ces démonstrations, c'est qu'elles ne se présentent pas à nous avec leur force individuelle et leur valeur isolée. On sent qu'elles tiennent à tout un système dont on ne peut rejeter un seul dogme sans que tout s'écroule; tout le système tient dans ces trois mots, les plus grands de la langue humaine, l'immortalité, le devoir et la providence. « Il y a entre ces trois dogmes une telle solidarité que je ne puis en accepter un, sans accepter aussi les deux autres. Je crois, par les seules lumières de ma raison, que Dieu est mon créateur; je crois que, pendant cette vie, je remplis sous ses yeux la tâche qu'il m'a donnée, et je crois qu'il m'attend au terme de la vie pour me récompenser ou me punir. Voilà ma foi. Rempli de cette pensée, je ne puis connaître la solitude ni le désespoir : Dieu me voit, Dieu m'attend. Je vois le monde invisible par les yeux de mon entendement. Ce monde-ci peut m'écraser; ce n'est qu'une douleur d'un jour, dont je serai payé au centuple. Je sais que la carrière de la vertu est pénible, que le vice et quelquefois le crime sont les éléments du succès. Je ne demande rien au monde que l'occasion de lutter et de mériter. Mon repos, ma patrie, mon Dieu sont ailleurs. »

Nous arrivons à la dernière partie du livre, *le Culte*, qui à elle seule soulève les plus graves problèmes. Nous nous contenterons d'exposer quelques réflexions sommaires, qui seront moins une discussion qu'un résumé de nos impressions.

Nous avons lu ce chapitre avec le plus grand soin. Il nous a charmé, il nous a attendri, il nous a élevé l'âme, et, disons-le, il nous a plus que jamais convaincu qu'il ne peut pas y avoir de religion fondée sur la pure raison. Tout ce qui, dans ce chapitre, apporte au cœur une émotion vient du christianisme. Tout ce qui vient de la philosophie n'est que restriction ou négation du culte. Il n'y a pas de *culte naturel*. C'est le dernier mot qui nous est venu à la pensée, en fermant le livre. La raison peut bien démontrer la né-

Digitized by Google

cessité d'un culte, et M. Simon excelle à le faire. Mais ce culte, dont la nécessité nous est démontrée, la philosophie est impuissante à le fonder. Elle nous conduit jusqu'au seuil du temple, elle ne nous y fait pas entrer.

Il serait puéril de prétendre traiter en quelques lignes une question de cette importance. Voyons pourtant à quoi se réduit la religion philosophique : « On demande, dit M. Simon, comment je puis adorer Dieu? N'ai-je pas le devoir? Faire le bien, c'est adorer. Aimer, travailler, se dévouer, c'est adorer, c'est prier. Je puis aussi élever ma pensée et mon cœur vers Dieu, le remercier de ses bienfaits, et lui demander la seule grâce qui importe, la grâce de marcher toujours dans la voie droite, et de n'être pas un citoyen inutile de ce monde. » C'est là le résumé du culte naturel, présenté par M. Simon lui-même. — Cet idéal du culte peut-il satisfaire les instincts religieux de l'âme ? Qui oserait le dire? A quoi se réduit-il en définitive? à la pure morale. Faire le bien, c'est adorer. Certes, ce n'est pas nous qui nierons l'efficacité religieuse des œuvres, de l'active charité se multipliant pour des souffrances sans nombre, des mauvais désirs comprimés, de la passion vaincue et mise sous la règle. Tout cela est noble, généreux, beau ; tout cela nous amène à mieux comprendre et à mieux aimer Dieu ; mais ce n'est pas encore le culte. Je n'en donne pour preuve que ce fait : la morale a une telle force par elle-même, qu'elle se suffit, et elle ne cesserait pas d'être, si, par impossible, Dieu n'était pas. Le devoir ne cesserait pas d'être le devoir pour nous, même s'il ne trouvait pas sa sanction dans le législateur suprême. L'hypothèse d'un athée honnête homme, quelque périlleuse qu'elle puisse paraître, n'a rien qui choque la raison. La morale est soutenue par l'idée de Dieu, mais elle n'est pas fondée sur elle. Elle ne peut donc pas se confondre avec le culte, puisque nous pouvons la concevoir en dehors de toute relation avec Dieu. J'exagère ma pensée à dessein ; mais les personnes habituées aux discussions métaphysiques n'auront pas de peine à la saisir dans sa vraie mesure. La morale est la morale, elle prépare le culte, elle ne le constitue pas. Elle prédispose l'âme aux impressions religieuses, elle n'est pas la religion même.

Je sais bien que M. Simon ajoute la prière. Je sais même qu'il en parle avec une émotion sincère et contagieuse. A qui nous fier, s'écrie-t-il dans un noble élan de poésie philosophique, à qui nous fier quand notre amour est repoussé, quand notre vertu est calomniée, quand notre honneur est flétri ? Vers qui crier contre le dédain impitoyable ? Quelque chose en nous excite à lever les yeux au ciel et à appeler Dieu à notre aide. Ressource dans la souffrance, préservatif contre la faute, consolation ou remède, la prière a une grande

Digitized by Google

place dans la vie. — La prière est en effet l'élément fondamental, l'aliment d'un culte, quel qu'il soit. Mais dans l'explication que l'auteur nous donne de la prière philosophique, j'ai bien peur qu'il ne nous retire tout ce qu'il a semblé nous accorder. Il élève Dieu si haut, il l'éloigne tant de notre pauvre cœur et de notre âme souffrante en le reléguant dans le mystère de son incompréhensible essence, il défend si énergiquement la cause de l'immutabilité divine qui doit rester fermée à toute sollicitation venue d'en bas, que la prière, telle qu'il la décrit, n'a plus ce caractère intime, religieux, personnel que lui donnent les instincts les plus sacrés de la nature humaine. C'est une prière dépouillée de tout ce qui fait la grâce, le charme, la force de la prière religieuse. Elle a de l'efficacité, mais sans aucune intervention de Dieu. Prier, nous dit M. Simon, c'est penser à Dieu, à la gloire, à la bonté, à la perfection de Dieu. Or, nous ne pouvons concevoir de telles pensées et les exprimer sans nous sentir améliorés et sanctifiés par leur présence dans notre âme. Voilà qui est assez clair. La prière a de l'efficacité, sans doute, mais ce n'est pas parce qu'elle agit sur Dieu et que Dieu réagit sur notre âme. Non, son efficacité est purement psychologique, les Allemands diraient subjective. C'est l'âme qui dans la prière s'améliore elle-même, parce qu'en priant elle médite sur de grands objets et se retire ainsi du commerce inférieur des sens ou des pensées vulgaires. Mais alors, je me demande s'il est nécessaire, pour obtenir cet effet d'amélioration intérieure, de penser à Dieu ? Ne pourrait-on pas aussi bien penser à un théorème de géométrie ou aux lois de Képler? Ne seraient-ce pas de hautes méditations et leur efficacité ne serait-elle pas la même ? La prière, ainsi entendue et expliquée, n'a rien de commun avec la superstition. M. Simon nous l'assure, et je le crois sans peine ; mais je vais plus loin et je me demande si elle a rien de commun avec la prière telle que l'humanité la pratique et l'entend.

M. Simon a si bien senti l'insuffisance de ce culte fondé sur la pure raison, qu'il lui échappe à chaque instant des aveux attristés : « La prière, dit-il, n'est plus, dans la religion naturelle, qu'une aspiration vers le bien, et vers Dieu, qui est la source du bien..... La prière, c'est le travail et la bienfaisance. Une âme pieuse est celle qui honore Dieu en respectant sa liberté et celle de ses frères, en les aimant, en les secourant, en les éclairant. La science, le travail, la liberté, l'amour, voilà tous les préceptes de la religion naturelle, et voilà sa consécration..... La religion naturelle tend à absorber le culte dans la morale..... Disons-le sans détour, c'est quand il s'agit du culte que la religion naturelle ne donne pas à l'humanité tout ce que l'humanité lui demande ; car inventer un culte, cela ne

Digitized by Google

se peut, et nier l'utilité d'un culte, cela ne se peut davantage..... Il faut accepter ce que la raison nous donne, sans se faire d'illusions, sans se livrer au découragement. » Et M. Simon, à ce propos, rappelle en note un passage du *Devoir*, qui est assez significatif : « Reconnaissons sincèrement que ces quelques préceptes ne sauraient constituer un culte. » Nous sommes tout à fait de l'avis de l'auteur. Il y a, dans ces dernières pages, de généreuses intentions, de grands efforts pour faire donner à la raison la seule chose qu'elle ne puisse pas donner. Il a tenté l'impossible ; l'impossible a eu raison contre un grand talent et un noble cœur.

Je voudrais, en finissant, adresser à l'auteur non une objection, mais une question. Je ne ferai même que la poser, je ne la développerai pas. M. Simon se demande quelque part si la forme religieuse et la forme philosophique du culte seront toujours séparées, et il affirme qu'elles le seront toujours. Je ne m'explique pas cela. La vérité ne peut pas être à la fois dans ces deux formes. Si l'une est le vrai, l'autre est le faux. Si le culte philosophique, tout dépouillé qu'il soit, n'étant fondé que sur la raison, est le plus vrai des deux, il faudra bien que, par le progrès de la raison générale, il finisse par absorber l'autre, quand l'âge des illusions sera passé et que l'humanité n'admettra plus que des vérités à sa taille. Il absorbera le christianisme, comme le christianisme a fait pour la religion païenne. La vérité exerce à la longue une irrésistible propagande, et ce n'est pas une philosophie libérale comme celle de M. Simon qui peut prétendre que l'erreur est assez bonne pour la multitude. Il faudra des siècles, soit ; nous vous accordons des siècles. Mais quand la mesure du temps sera complète, verrons-nous disparaître la religion positive comme une nourrice vieillie ? Encore une fois, c'est une simple question que nous posons à la doctrine sincère de l'auteur. Pour notre compte, nous n'hésitons pas à répondre que la religion positive règnera toujours sur l'humanité. Ce n'est pas une question pour nous, puisque nous refusons d'admettre la forme philosophique du culte. C'en est une pour M. Simon et pour tous ceux qui prétendent que les deux formes existent et ont le droit d'exister.

On pourrait donner à cette question une autre forme plus précise encore. Un culte est nécessaire, M. Simon l'affirme. Il nous accordera sans peine que la nécessité d'un culte équivaut, philosophiquement, à la nécessité d'un seul culte, puisqu'il n'y a qu'une vérité pour l'humanité tout entière. Un culte nécessaire, et un seul culte pour tous les hommes, voilà ce que ma raison déclare. Ce culte uniquement vrai, uniquement nécessaire, ne peut être pour M. Simon que le culte naturel. Or, croit-il, peut-il croire, que ce culte abstrait sera jamais la religion de tout le monde ? Quelques lettrés s'en con-

Digitized by Google

tenteront; l'humanité ne s'en contentera pas. Mais si l'humanité ne se résigne jamais à ce culte, il faut donc croire ou que le culte naturel n'est pas le vrai, ou que l'humanité est fatalement condamnée à une éternelle erreur. Il faut choisir.

Au fond, ce qui soutient, ce qui anime, ce qui vivifie les pages éloquentes qui terminent ce livre, c'est un christianisme implicite et latent. Nous ne dirons pas, comme on l'a dit avec une bonne foi suspecte ou une singulière étourderie, que l'auteur transige avec ses convictions et permet au philosophe de se mêler aux cérémonies d'une religion dont il désavoue les dogmes. Rien n'est plus formel que la pensée de M. Simon, et elle est exactement le contraire de cette assertion. Mais la sympathie éclate à travers les sévérités de la logique. Le sentiment est chrétien, si le système se refuse à l'être.

Les ennemis communs du christianisme et du spiritualisme ne s'y sont pas trompés. J'en ai pour garantie leur vive polémique contre ce livre et son auteur. Le public doit les en remercier; il y a gagné quelques pages nouvelles qui sont une sévère leçon à l'adresse des athées, des matérialistes et des apôtres de la science positive. Dans ces pages, je ne veux relever qu'un mot : « En écoutant leurs invectives, dit M. Simon, contre ceux qui parmi nous représentent l'école de Descartes, on croirait assister à ces luttes nocturnes où les soldats d'un même parti se déciment en croyant tirer sur l'ennemi.» Qu'y a-t-il de commun entre M. Simon et ces matérialistes intolérants? Pour être d'un parti, il faut en adopter les principes. Y a-t-il donc un seul point sur lequel M. Simon pourrait être d'accord avec ces factieux de la métaphysique? Et quand cela serait, y aurait-il donc au monde une cause plus sacrée que la cause de l'âme et de Dieu?

E. Caro.

Digitized by Google

BUENOS-AYRES

ET

LES PROVINCES ARGENTINES

PREMIÈRE PARTIE.

Depuis quelque temps, Buenos-Ayres et les provinces Argentines occupent l'attention de l'Europe. Etonné du mouvement des jeunes générations dont il est le père, le vieux monde tourne aujourd'hui les yeux vers l'Amérique du sud, comme naguère il les tournait vers l'Orient. Le grand principe de civilisation par le commerce, l'industrie et la liberté est sur le point de recevoir une sanction nouvelle sur cette terre, où les idées grandissent avec la rapidité des cèdres et des palmiers. Ce spectacle est digne d'intérêt, et nul ne doit s'étonner qu'il attire les regards de la spéculation, de l'économie sociale, de la statistique, des arts et de la science.

Voilà cinq ans tout à l'heure que la guerre civile s'est exilée des rives de la Plata. Un homme, qui semble n'envier désormais que la renommée des Washington et des Bolivar, a déchiré le drapeau de la dictature, dont il était le premier lieutenant; le général Urquiza, le vainqueur de Monte-Caceros, comme on l'appelle dans les deux mondes, a fait cesser en un jour une guerre de trente ans. Le fédéralisme, qui lui doit son triomphe, paraît vouloir s'organiser définitivement. Réussira-t-il? On a deux grandes raisons de l'espérer ; la première, c'est le stimulant de l'Amérique du nord, si merveil-

Digitized by Google

leusement élevée au rang des plus puissantes nations ; la seconde est cet esprit d'ordre, cette soif de civilisation qui se manifeste dans les provinces du Rio de la Plata, et que ne sauraient infirmer quelques désordres partiels, inévitables dans les évolutions des peuples comme dans celles des grandes armées.

Il est vrai que Buenos-Ayres, se rappelant trop son ancienne suprématie, a refusé d'entrer dans le faisceau fédéral, mais le fait de son isolement, passager d'après toutes les apparences, milite lui-même en faveur des institutions nouvelles, qui n'ont pas été le moins du monde ébranlées par cet événement et ont empêché de recourir à *l'ultima ratio* des peuples et des rois.

On doit pareillement reconnaître que les moyens matériels d'organisation ne manquent pas aux provinces confédérées : un territoire presque aussi étendu que celui de l'Europe, de larges fleuves navigables, eux et leurs affluents principaux, jusqu'à plusieurs centaines de lieues de leurs embouchures, des villes déjà considérables, disséminées sur les points les plus avantageux de régions immenses, un sol et un climat qui permettent la culture des plus riches produits du globe, enfin, d'inépuisables gisements de métaux précieux, renfermés dans les flancs des Cordillères, et dont un travail facile retirera des milliards ; certes, voilà des éléments de richesse et de prospérité que n'offre aucune contrée, pas même l'Amérique septentrionale. Rien de surprenant que les capitaux et l'émigration de l'Europe répondent à l'appel qui, depuis quelques années, leur est adressé par les gouvernements de la Plata.

En de telles circonstances, je présume qu'un ensemble de détails intéressants sur ce pays, de notions nouvelles acquises sur les lieux mêmes, de documents statistiques non encore publiés en Europe, et de curieux tableaux de mœurs que j'ai pu esquisser dans mes voyages, seront de nature à mériter l'attention des lecteurs de la Revue, et pourront les aider à se former une opinion sur l'avenir de ces belles contrées.

C'est au commencement de février 1856, époque des plus longs jours d'été de l'Amérique méridionale, que j'arrivai dans les eaux du Rio de la Plata. Le vent de l'ouest venait de se lever sur cet immense estuaire, dont les flots déferlaient avec violence sur les deux rives et sur les hautes lames que lui envoyait l'Océan. Les navires de commerce, quittant le mouillage peu sûr de Buenos-Ares, s'étaient retirés à une ou deux lieues de la côte, mais cette agitation des eaux, redoutable pour eux, était le moindre des obstacles pour le puissant steamer sur lequel je venais de franchir l'Atlantique, et quelques heures après avoir quitté les parages de Montévidéo, j'étais rendu sur les quais spacieux de la Carthage sud-américaine.

Digitized by Google

A part l'aspect original que lui donne la disposition symétrique de ses rues, qui se coupent à angles droits et forment des îles carrées de maisons, Buenos-Ayres présente un aspect peu différent de celui des grandes cités maritimes de l'ancien hémisphère. Sa physionomie rappelle celle de Marseille, de Livourne, de Lisbonne, et l'azur limpide du ciel où plongent les flèches de ces nombreux clochers ajoute encore à la ressemblance. La foule aux costumes variés qui se presse dans ses rues principales ou stationne dans ses bazars et ses marchés, fait entendre les idiomes de tout le monde civilisé, et réunit les types de toutes les races humaines. Il est à remarquer néanmoins que l'espèce colorée, autrefois dominante, va s'effaçant de jour en jour, et tend à disparaître par suite de ses fréquents mélanges avec la race européenne.

Depuis la chute de Rosas, la ville et la province de Buenos-Ayres sont entrées dans une période de prospérité réellement surprenante pour ceux qui n'ont pu se faire une juste idée des richesses naturelles et des ressources du pays. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les quartiers commerçants de la cité pour être à même de constater le rapide accroissement d'un grand nombre de fortunes. Au moment où nous traçons ces lignes, plus de trois cents maisons nouvelles s'élèvent comme par enchantement; la plupart sont à trois étages, ce qui est du luxe en Amérique, et quelques-unes étalent une somptuosité toute parisienne. Ces constructions reviennent à des sommes énormes, car la main-d'œuvre est extrêmement chère dans le Rio-de-la Plata, et ici la dépense se trouve considérablement augmentée par la nécessité d'aller chercher les pierres à l'île Martin-García, près la côte de la Bande-Orientale.

Comme on le présume, le prix des terrains s'est ressenti de cet état de choses : il y a près de trois ans, un emplacement d'une *cuadra* (86 mètres) coûtait 5,000 fr. ; il en coûte aujourd'hui 100,000. Une augmentation analogue s'est opérée dans les campagnes : le fonds de terre en culture qui se vendait 6,000 fr. se vend actuellement 80,000, et la lieue carrée de terrain à pâturage qu'on avait pour 10,000 fr. s'obtient à peine, à présent, pour 100,000. On conçoit que certains particuliers fassent d'assez belles affaires au moyen de la vente et de la revente des terres, car, en fait de hausse de prix, la spéculation américaine est tout aussi peu modérée que la spéculation européenne. Il est évident que les prétentions exagérées des propriétaires fonciers mettaient l'acquisition des terres hors de la portée des petits capitaux et du travail ; elles rendaient la colonisation agricole impossible sur un territoire immense, et dont les neuf dixièmes se composent de terres incultes. Heureusement, les autorités de la province ont adopté une mesure qui, sans léser les

Digitized by Google

droits des particuliers, aura pour effet de remédier à un aussi grave inconvénient. Elle consiste à mettre en vente, par zônes successives et à des prix fort peu élevés, les terres de propriété nationale, formant une étendue de plus de 12,000 lieues carrées (environ la moitié de la France). En outre, les villes et bourgs de la province, jouissant chacun d'une réserve de 36 milles carrés, continuent d'avoir le privilége de les céder en toute propriété et par lots de 16 *cuadras* (1,376 mètres) de côté, à quiconque s'engage à les peupler dans un délai convenu. Enfin, une loi récente autorise le pouvoir exécutif à mettre à la disposition des établissements de Bahia-Blanca et de Patagones deux zônes de terrains, chacune de 100 lieues carrées, pour être concédées en toute propriété aux mêmes conditions; les lots de terre cultivable ont 20 cuadras (1,720 mètres) de côté, et les lots de terre à pâturage 3,000 vares de front sur 9,000 de longueur (2,580 mètres de large sur 7,740 de long). Ces différentes mesures ont produit un heureux résultat : plusieurs propriétaires de terres incultes commencent à les diviser en parcelles plus ou moins grandes, pour les affermer ou les vendre, et l'on comprend que, pour les immigrants possesseurs de capitaux, l'acquisition est préférable au fermage. Les gens du pays sont d'ailleurs très favorablement disposés à l'égard des étrangers qui viennent se fixer au milieu d'eux; la différence des cultes n'y présente pas les mêmes inconvénients que sur plusieurs autres points de l'Amérique, attendu que les protestants possèdent déjà plusieurs temples à Buenos-Ayres, et que la liberté de conscience, garantie par les lois, est encore sanctionnée par plus de trente ans de pratique.

Il y a peu de mois, Buenos-Ayres s'est enrichie d'un nouvel hôtel de la douane, du nouveau marché de la place des Arts, et d'un môle magnifique, construit en bois du Paraguay. Aux citernes, que l'eau des pluies n'alimentait pas toujours avec assez d'abondance, et aux pipes d'eau limoneuse, remplies à main d'hommes au Rio-de-la-Plata, MM. Bleumstein et Laroche ont substitué, depuis quelques années, un établissement de pompes à vapeur, qui fournit à toute la ville une eau pure et salubre. La consommation quotidienne dépasse en ce moment 400 pipes[1], mais les pompes de l'établissement pourraient donner au besoin 100 pipes par heure, c'est-à-dire 1,396,800 litres en 24 heures. Il est à regretter que les autorités locales n'aient pas songé à profiter de ces puissantes machines hydrauliques pour l'établissement de quelques fontaines, utiles ornements dont les plus belles places de Buenos-Ayres sont encore privées.

[1] La pipe de Buenos-Ayres ayant 582 litres, cette consommation s'élève donc à 232,800 litres par jour.

Digitized by Google

Le gaz, destiné lui aussi à faire le tour du monde, éclaire déjà tout le nord de la ville, où se trouvent les quartiers commerçants; plus de 500 réverbères viennent d'être remplacés par 350 becs de gaz, et plus de 600 magasins, cafés ou restaurants, ont adopté le moderne système d'éclairage, également employé pour le théâtre Argentin et pour celui de Colomb, dont la belle toiture de fer a été récemment achevée. A ces innovations, il convient d'ajouter l'inauguration d'une partie du chemin de fer de Buenos-Ayres à Flores (la station de la place del Parque); malgré l'insuffisance de bras, le 1er janvier 1857, la ligne complète sera livrée à la circulation. N'oublions pas non plus la fondation de l'institut historico-géographique, enrichi déjà de plusieurs monuments précieux; la publication officielle des lois principales et des décrets sur le commerce de l'extérieur et de l'intérieur, les finances et la rente, depuis la révolution de septembre 1852 jusqu'à ce jour; enfin la transformation de l'ancienne banque à émission de papier en une véritable banque de dépôts et d'escomptes.

Le but de cette dernière réforme est de faciliter au travail les moyens de conserver et d'augmenter ses économies, de fournir au commerce de nouveaux éléments d'activité, et d'ouvrir, au pays lui-même, la voie la plus sûre pour éteindre sa dette en papier monnaie avec les bénéfices accumulés de l'institution. Plus tard, les opérations pourront s'étendre sur le crédit foncier et présenter ainsi un essai de banque hypothécaire. Quoi qu'il en soit, l'utilité de cet établissement, dirigé par douze négociants, les plus opulents du pays, est attestée par sa rapide prospérité; il compte à peine deux années d'existence, et déjà son capital s'élève à 17 millions de francs, dont 15 millions provenant de dépôts volontaires, opérés en grande partie par les immigrants et sur la garantie d'une simple signature apposée à la page d'un livret. Il ne sera pas sans intérêt de jeter un regard sur la situation de cette banque à la fin de juin de la présente année.

Dépôts ne portant pas intérêts.

Dépôts du gouvernement	115,225 fr.
Dépôts judiciaires	2,160,975
Consignations de particuliers	412,536
Bons du crédit public	81,959
Actions de l'ancienne Banque	1,137,247
	3,907,942

Digitized by Google

Dépôts avec intérêts :

Dépôts de mineurs	358,463 fr.
Dépôts de particuliers à salaire	11,879,150
Compléments de comptes pour les mêmes	249,341
Intérêts capitalisés ou capital de la Banque	1,515,955
	14,002,909
Premier total	3,907,942
Total général	17,910,851

Somme qui égale 207,703 onces d'or. D'après une loi spéciale, les remboursements de capitaux se font avec la même espèce de monnaie que les dépôts, et ceux-ci peuvent être effectués en or, en argent et en pesos de papier[1].

Quelques observations statistiques sur la ville et la province de Buenos-Ayres peuvent trouver ici leur place. Le recensement du 17 octobre 1855 donne à l'ancienne capitale du Rio-de-la-Plata une population de 91,548 âmes, en y comprenant 38,000 immigrants européens, répartis de la manière suivante :

Italiens	10,000
Français	6,000
Espagnols	6,000
Anglais	3,000
Belges, Allemands, Suisses, etc.	13,000
	38,000

D'après les judicieuses remarques de M. Justo Maeso, chef du bureau statistique de Buenos-Ayres, ce chiffre est évidemment inexact : les règles de proportion, déduites du nombre des mariages, des naissances et des décès, ne permettent pas de porter la population buenos-ayrienne au-dessous de 120 mille âmes. Quant à la population de la campagne, fixée en 1824 à 82,000 habitants, elle

[1] A l'époque de leur première émission par l'ancienne Banque nationale, les pesos de papier allaient de pair avec les pesos métalliques ou *pesos fuertes* (égaux chacun à 5 fr. 40 c.). Diverses circonstances ont détruit cette égalité de valeur, à tel point que, de 1840 à 1847, l'once de 20 pesos métalliques était représentée par 440 pesos de papier. Bien qu'elle subisse encore diverses fluctuations, cette valeur, destinée à disparaître dans un prochain avenir, peut être aujourd'hui déterminée par le terme moyen de 300 pesos de papier pour une once d'or. La circulation de ces billets de banque, dont la somme totale s'élève encore à 200,000,000 pesos (900 millions de francs), est garantie par le gouvernement, qui s'est ainsi constitué débiteur envers le public.

Digitized by Google

en compte aujourd'hui plus de 230,000 : la masse totale de la population de la province de Buenos-Ayres dépasse donc 350 mille âmes. Le mouvement de cette masse d'individus établis sur différents points d'une contrée qui, sans y comprendre les Pampas, est plus grande que la France, donne lieu à quelques faits qui ont leur intérêt. Le premier semestre de 1855, le plus complet que nous puissions consulter, fournit, pour les mariages contractés dans la ville de Buenos-Ayres, le chiffre de 447 ainsi divisés :

Mariages de blancs	382	424
Id. d'individus de couleur	42	
Id. de protestants		23
Total		447

Les mêmes chiffres distribués d'après les âges, donnent les résultats suivants :

De 15 à 20 ans	118 individus.
De 20 à 30 ans	266
De 30 à 45 ans	119
De 45 à 60 ans	9
Ages inconnus	382
Total	894
Couples	447

Le fait de ces 382 individus d'âges inconnus s'explique facilement dans un pays désolé si longtemps par la guerre civile, et où les registres de l'état civil ne sont encore tenus que par les paroisses. Le tableau précédent n'en est pas moins instructif. Le nombre considérable de mariages qui ont lieu dans les années de la jeunesse témoigne en faveur du bien-être général d'une population où une foule d'individus trouvent dans le travail des ressources qui leur permettent de s'établir sans qu'il soit besoin, comme ailleurs, d'employer une moitié de la vie à s'en procurer les moyens. Considérés au point de vue de la nationalité, les mêmes mariages peuvent être répartis ainsi qu'il suit :

Américains :

Argentins	156	170
Sud-Américains	14	

Digitized by Google

Report		170	
Européens :			
Français	78	254	277
Italiens	70		
Espagnols	61		
Divers	45		
Protestants		23	
		447	

Ces chiffres attestent la moralité, l'esprit d'ordre, l'aisance de la population de race étrangère : sur 447 mariages, cette population en compte 277, tandis que les Américains, dont le nombre s'élève à plus du double, n'en présentent que 170. C'est un excédant de 76 p. 0/0 du côté des Européens.

Les professions des 447 couples mariés vont nous donner le meilleur moyen de reconnaître celles où les émigrants ont le plus de chances de réussite.

Hommes :		
Sciences	5	
Commerce	97	
Elève du bétail	37	
Agriculture	69	
Arts et métiers	144	
Milice	19	
	171	171
Femmes :		
Classes aisées	126	
Modistes et couturières	89	
Lavandières et repasseuses	47	
Domestiques	44	
Ouvrières	23	
Cuisinières	19	
	348	348
Hommes et femmes sans profession connue		175
		694 individus

Comme on le voit, les arts et l'industrie sont le mieux partagés; viennent ensuite le commerce et l'agriculture; les sciences présentent

Digitized by Google

le plus petit nombre : mais outre que leurs représentants sont partout en minorité, elles ont ici à surmonter l'obstacle le plus sérieux : la parfaite connaissance de la langue du pays; cette connaissance, dont le commerçant et l'ouvrier peuvent se passer, est indispensable au savant pour communiquer ses idées. L'Amérique pourra nous enlever nos laboureurs, nos artistes, nos médecins, nos géomètres, nos capitalistes; elle nous laissera nos instituteurs, nos professeurs, nos écrivains et nos poètes.

Le même premier semestre de 1855 donne, pour les naissances à Buenos-Ayres, le chiffre de 2,068 dont voici la répartition :

	Légitimes.	Naturels.
Enfants blancs	1,319	392
Enfants de couleur	121	158
Totaux partiels ...	1,440	550
Enfants des protestants...	78	0
	2,068	

Ce tableau nous présente 550 enfants naturels pour 1,440 légitimes, non compris ceux des protestants; c'est donc un chiffre de 34 enfants naturels sur 100 enfants légitimes. Cette différence, au point de vue de la moralité, ne fait pas concevoir une opinion très avantageuse de la population buenos-ayrienne. Paris, la seconde des Babylones d'Europe, Londres étant de droit la première, Paris, dans la période de 1801 à 1850, présente un chiffre moyen de 35 enfants naturels pour 100 enfants légitimes, ce qui fait un peu plus du tiers de sa population; mais quand on réfléchit que plusieurs milliers d'enfants naturels naissent, dans cette capitale, de mères qui n'y sont pas domiciliées, qu'ils y sont apportés des départements voisins, on est obligé de convenir que l'ancienne métropole de la Plata, sous ce rapport comme sous tant d'autres, laisse encore beaucoup à désirer. La répartition des naissances par ordre de sexe donne régulièrement 1/10me p. 0/0 en faveur des enfants mâles; c'est donc uniquement aux guerres qui, pendant de longues années, ont moissonné la jeunesse sud-américaine, qu'il faut attribuer l'excédant de population féminine que l'on remarque aujourd'hui dans certaines localités.

Les documents que nous avons sous les yeux portent à 1,120 le nombre des décès pour le semestre sus-mentionné; ce chiffre constate une amélioration de 12 p. 0/0 sur le second semestre de 1854, ce qui prouverait que les conditions hygiéniques de l'été et de l'automne (de janvier à juin) sont meilleures, à Buenos-Ayres, que

Digitized by Google

celles de l'hiver et du printemps (de juillet à décembre); toutefois, pour résoudre pleinement cette question, la statistique américaine réclame des documents et une série d'observations qu'elle ne possède pas encore. En attendant, on peut établir avec certitude qu'il meurt 6 personnes par jour dans cette capitale, dont la population est de 120,000 habitants.

La mortalité serait moindre encore si la science parvenait à triompher du tétanos, appelé dans la contrée : *el mal de los siete dias* (*le mal des sept jours*), parce qu'il emporte bien souvent les enfants dès la première semaine de leur naissance. « Si par malheur, s'écrie M. Justo Maeso, il existait au milieu de nous un monstre qui chaque jour dévorât deux personnes, à quels efforts, à quels travaux ne nous livrerions-nous pas, tous tant que nous sommes, pour arriver à l'anéantir? Par quelles magnifiques récompenses le gouvernement et la société tout entière n'exciteraient-ils pas le courage de celui qui tenterait de nous délivrer de cet épouvantable fléau? Eh bien! il faut le reconnaître, ce monstre existe au sein de notre pays; il dévore annuellement 800 nouveaux-nés, et, malheureusement, personne ne fait rien pour arrêter ses ravages, et aucune récompense n'est promise à celui qui l'exterminerait! Ce monstre se nomme *le mal des sept jours;* d'après le tableau des naissances et des décès, il enlève le cinquième des enfants dès la première semaine de leur venue au monde, et l'on peut également lui attribuer le tiers des autres décès. Quand viendra donc le jour où l'on se préoccupera des moyens de combattre un tel fléau[1]? »

Le principe du tétanos ou spasme royal (*pasmo real*), ainsi que celui de toutes les maladies qui, en provoquant la convulsion et l'engourdissement du système nerveux, déterminent presque toujours la mort, paraît se rattacher à des phénomènes météorologiques particuliers au climat des provinces Argentines. Le vent du nord, plus ou moins chaud (il souffle des régions de l'équateur), amène de notables et brusques changements dans la température; les habitants de ces pays, spécialement les indigènes, éprouvent alors des maux de tête parfois assez violents; les femmes, qui en ressentent les atteintes beaucoup plus que les hommes, ont grand soin, en pareil cas, de s'appliquer sur les tempes des moitiés de fèves crues; ce remède, produisant l'effet d'un caustique, s'oppose à la rélaxation des nerfs, provoquée par l'état de l'atmosphère. Cette influence pernicieuse de l'air est quelquefois si décisive que la viande encore fraîche se gâte subitement, le lait tourne, le levain s'aigrit et le pain sortant du four devient sec comme du liége. On n'entend que plaintes de

[1] Justo Maeso, *Rejistro Estadistico*, nº 5 y 6, p. 19.

Digitized by Google

tous côtés, et cette réponse invariable : *es el viento norte.* Des accidents plus graves signalent aussi le règne de ce météore : les anciennes blessures cicatrisées tendent à se rouvrir, les nouvelles se guérissent plus difficilement ; une entorse, insignifiante ailleurs, fait souvent éprouver une telle faiblesse au membre qui en est affecté, qu'il faut des années pour en être complétement guéri. Le spasme royal se déclare si fréquemment à la suite des coups et des blessures, qu'on y doit voir la cause de la plupart des décès qui ont lieu dans les hôpitaux. Une coupure à un doigt, une légère meurtrissure à une main ou à un pied, une simple égratignure dont un nerf aura souffert suffisent pour provoquer cette terrible affection.

Mais les inconvénients du vent équatorial ne sont que transitoires : le thermomètre descend, l'air alourdi reprend son élasticité accoutumée et se purifie aux souffles rafraichissants qui chassent les nuées et ravivent la nature ; c'est le vent du sud-ouest, le *pampéro*, qui descend des hautes Cordillères, région des neiges et des condors. Malheureusement, dans sa course à travers les plaines et les lacs de la Pampasie, il augmente et acquiert quelquefois une telle force qu'il arrive à Buenos-Ayres avec toute la violence d'un véritable ouragan. C'est alors un spectacle curieux que de le voir surprendre une grande partie de la population se baignant dans le Rio de la Plata. Le fleuve, qui semblait sommeiller entre ses rives, se réveille tumultueusement, et c'est à peine s'il laisse le temps aux baigneurs et aux baigneuses de regagner le rivage, où le souffle du pampéro a déjà mêlé et dispersé leurs vêtements, s'il ne les a emportés au milieu des eaux. Quand la fureur du vent ne se calme pas, on peut s'attendre à l'une de ces tempêtes de terre qui dépassent en sublimes horreurs les plus puissantes créations des peintres et des poètes. Des nuages de poussière, venus du désert, transforment tout à coup le jour le plus brillant en une nuit si opaque, si ténébreuse, qu'il est impossible de se reconnaître; des coups de tonnerre, presque aussi forts que ceux qu'on entend dans le détroit de la Sonde, éclatent et se succèdent, simultanés avec les éclairs, et se confondant aux mugissements du fleuve et de la tourmente. Bientôt, survient la pluie, et ses énormes gouttes, détrempant la poussière qui tourbillonne dans l'air, en font une boue liquide qui tombe avec violence, souillant, dégradant tout ce qu'elle touche. Les champs et les jardins sont endommagés, des parcs entiers de brebis et de menu bétail sont détruits. Azara nous a donné la description d'une de ces tourmentes, où dix-neuf personnes périrent frappées de la foudre. Mais à la fin, la tempête cesse, l'atmosphère reprend sa sérénité; l'homme respire et se laisse aller à cette confiance dans la vie qui semble particulière au climat de Buenos-Ayres ; ranimé par un

Digitized by Google

soleil d'or et des brises parfumées, il se réjouit presque des maux passagers qu'il a soufferts, en songeant qu'il leur est redevable de ne pas connaître les cruelles épidémies qui désolent tant d'autres régions du Nouveau-Monde et de l'Orient.

Mais revenons à notre statistique. Malgré l'influence fâcheuse des vents du nord, les rafales du pampéro et les sévices du mal des sept jours, Buenos-Ayres n'en est pas moins un des pays les plus salubres du monde; en général, la vie s'y prolonge fort avant; la jeunesse y est robuste, active, gaie, et la vieillesse, tardive à se montrer, n'apporte que rarement avec elle les tristes infirmités qui forment ailleurs son plus ordinaire cortége.

Le recensement de 1778 signale 33 citoyens de Buenos-Ayres âgés de 90 à 100 ans, et 17 âgés de 100 à 112 ans.

Les tableaux de mortalité de 1823 et 1824 présentent 58 personnes de 90 à 100 ans; 6 de 100 à 110 ans; 3 de 112 à 116 ans; 1 de 128 ans; 1 de 130 ans. Ces deux dernières appartenaient au sexe féminin.

Les recensements des dernières années sont aussi très favorables à la vieillesse. Nous ne citerons que celui de 1854, qui donne pour la campagne de l'Etat de Buenos-Ayres plus de 450 individus âgés de 90 ans et au-dessus. Le tableau suivant achèvera de prouver les excellentes conditions de la vie humaine sur les bords de la Plata : d'après les documents les plus authentiques, on compte annuellement :

En Russie, 1 décès sur 26 habitants; à Gênes, 1 sur 28; dans le Wurtemberg, 1 sur 31 1/2; en Belgique, 1 sur 35; en France, 1 sur 40; en Danemark, 1 sur 40: en Suisse, 1 sur 41; dans les Etats-Unis, 1 sur 43; dans le Mecklembourg, 1 sur 46 1/2; aux îles Açores, 1 sur 48; à Buenos-Ayres, 1 sur 50; en Norwége, 1 sur 54.

Ainsi, le seul royaume de Norvège excepté, les décès ne sont nulle part aussi rares qu'à Buenos-Ayres, ce qu'il faut attribuer non-seulement à la salubrité de l'air, qui a valu son nom à cette capitale, mais encore à l'abondance des ressources alimentaires. La quantité prodigieuse de bétail qu'on élève dans les provinces du Rio-de-la-Plata permet d'y vendre la viande de boucherie à des prix si peu élevés[1] que les pauvres peuvent en faire leur aliment principal. L'usage de la viande, joint à celui des légumes, est même entré tellement dans les mœurs de ce peuple, que la volaille et le poisson ne paraissent presque jamais sur les tables opulentes. On peut juger

[1] Le bœuf, qui est la viande la plus chère, coûte actuellement à Buenos-Ayres de 15 à 20 cent. le kilogramme. Dans les provinces, elle est encore à meilleur marché, puisqu'elle se vend 3 réaux (1 fr. 05 c. l'arrobe ou les 12 kilos 1/2).

Digitized by Google

d'après ceci de l'immense consommation de viande qui se fait dans les villes du Rio-de-la-Plata, et plus encore dans ses campagnes, dont les habitants vivent au milieu d'innombrables troupeaux et ne peuvent avoir que de rares et difficiles communications avec les ports et les marchés[1].

Les chiffres comparés des naissances et des décès mettent à même de constater, d'une manière certaine, l'accroissement de la population. L'excédant des naissances pour l'année 1854 a été de 2,300; il a été de 948 pour le premier semestre de 1855.

Dans certaines localités, le nombre des femmes dépasse celui des hommes : la province de Buenos-Ayres n'est pas comprise dans cette dérogation aux lois générales, car, outre la supériorité numérique de 10 p. 0/0, acquise à la population mâle par le fait des naissances, une supériorité beaucoup plus marquée résulte de l'immigration qui, sur 1,000 individus, apporte à peine une centaine de femmes. Le recensement de 1854 fixe à plus de 15,000 individus l'excédant de population mâle existant à cette époque dans la campagne de Buenos-Ayres. Cet état de choses, préjudiciable à l'ordre moral, paraît préoccuper sérieusement l'attention des gouvernements provinciaux; ils pensent avec raison que l'immigration par familles agricoles mérite surtout d'être encouragée; effectivement, parmi d'autres précieux avantages, elle a celui de fournir, sur une plus grande échelle, une population régulière et complète. Cependant, cette immigration en famille, à si juste titre favorisée pour les colonies agricoles, il faudrait aussi l'encourager pour toutes les professions utiles, ce qui serait facile en lui procurant le passage aux frais de l'Etat, et en venant en aide pendant quelques mois à son établissement dans le pays. Rien n'empêcherait non plus de faire un appel direct à l'immigration féminine. Environnée des garanties que réclament la morale et les bienséances, elle nous semble tout à fait normale et d'une incontestable opportunité. Quand on pense que, dans nos villes et nos campagnes d'Europe, la femme souffre encore plus que l'homme des difficultés du travail et de l'insuffisance des salaires, que des milliers de pauvres ouvrières s'étiolent ici pour faire face à des labeurs au dessus de leurs forces, on se surprend à regretter que la voie de l'émigration ne s'ouvre pas plus large, plus

[1] Carlos Pellegrini, rédacteur de *la Revista del Plata*, s'est livré à un travail curieux pour déterminer approximativement la quantité de viande que consomment dans une année les individus des principales nations : un Espagnol consomme 5 livres de viande; un Français, 10; un Anglais, 30; un habitant de Londres, 50; un Parisien, 54; un habitant de la ville de Buenos-Ayres, 500; un habitant de la campagne de Buenos-Ayres, 600. J'ai eu lieu de reconnaître plusieurs fois l'exactitude de ces deux derniers chiffres.

Digitized by Google

facile pour les femmes des classes laborieuses et peu fortunées. On alléguera peut-être l'inconvénient d'isoler tant de jeunes filles du toît paternel, protecteur naturel et obligé de leur inexpérience : hélas ! pour un nombre chaque jour plus grand, cet appui est bien la chose du monde la plus illusoire : l'appât d'un salaire plus élevé, l'amour du nouveau, l'usage, la nécessité arrachent tous les ans à leurs familles des milliers de jeunes paysannes et de villageoises qui vont s'abattre sur Paris ou sur les villes principales de la province, pour y remplir l'office de couturières, de repasseuses, de bonnes, de servantes d'auberge, etc. Que deviennent-elles le plus souvent? les tristes victimes de l'immoralité, et, ce qui est pis encore, les instruments du vice. Combien leur condition serait meilleure dans les provinces du Rio-de-la-Plata, où les distances se sont rapprochées, pour ainsi dire, depuis l'invention des navires à vapeur ! Une société, composée des femmes honorables du pays, pourrait, au besoin, les accueillir à leur arrivée, les placer convenablement, et les aider de leurs conseils ; dans peu de temps, les bénéfices assurés d'un travail quelconque, augmentés par le bon marché des principaux objets de consommation, leur fourniraient des moyens suffisants pour s'établir et devenir d'heureuses mères de famille.

L'Amérique du sud est depuis longtemps habituée à recevoir dans ses ports un courant variable de population européenne, appartenant en général aux arts et aux métiers. Une partie de ces étrangers s'y rendent dans l'intention d'y amasser une fortune dont ils reviendront jouir dans la mère-patrie ; les autres s'y établissent définitivement. Depuis que la paix semble vouloir se consolider dans le Rio-de-la-Plata, le nombre de ces derniers s'élève à un chiffre de plus en plus important. Pour ne parler ici que de la seule ville de Buenos-Ayres, les documents statistiques relatifs à l'entrée et à la sortie des étrangers pendant l'année 1854 et le premier semestre de 1855, suffisent pour donner une idée précise du rapide accroissement de la population :

Année 1854. — Etrangers.

	Entrés.	Sortis.	Restés.
1er semestre...	2,912	1,541	1,371
2e semestre....	4,634	2,524	2,480
	7,546	4,065	3,851

Premier semestre de 1855. — Etrangers.

Entrés.	Sortis.	Restés.
2,440	94	4,456

Digitized by Google

On voit que le premier semestre de 1855 dépasse à lui seul de plus de 600 le nombre des individus qui figurent pour l'année entière de 1854. En rapprochant ce chiffre de celui de 996 qui exprime l'excédant des naissances sur les décès, on peut conclure que, pendant le premier semestre de 1855, la population de la ville de Buenos-Ayres s'est accrue de 5,452 habitants, ce qui donne 908 personnes par mois ou 30 personnes par jour. L'Italie, l'Espagne et la France sont les contrées qui ont fourni le plus d'émigrants.

La plupart de ces étrangers, destinés à devenir citoyens des provinces du Rio-de-la-Plata, se distinguent par leur aptitude toute particulière pour différentes industries, et par une infatigable activité. L'immigration italienne, jusqu'ici la plus nombreuse, est celle qui paraît se faire le mieux aux mœurs du pays ; elle fournit des marins, des architectes, des maçons, des portefaix, des cultivateurs, des industriels et des ouvriers de toute espèce ; elle descend à tous les détails, se fond dans la population indigène par de prompts mariages, et n'est pas tourmentée de cette manie de ne s'enrichir que pour retourner dans la mère-patrie. La population française, où figurent beaucoup de Basques et de Béarnais, donne d'excellents journaliers et des cultivateurs précieux ; ce sont des hommes sobres, gagnant les plus forts salaires, amassant leurs économies, et faisant passer en France des sommes souvent considérables. Les Irlandais forment les trois quarts de l'émigration anglaise ; ils sont peu propres aux travaux pénibles ou obligeant à un long apprentissage, aussi la plupart se font-ils bergers sous le nom de *medianeros*, métayers. Cette industrie consiste à se charger de la garde et de l'élève de 1,000 ou 2,000 brebis, dont une moitié appartient au berger-métayer et l'autre à un propriétaire de terres à pâturages, appelées *estances* dans la langue du pays. Les produits sont partagés par égales parts. Deux ou trois ans suffisent à ces *medianeros* pour amasser un capital qui devient la base d'une fortune. Plusieurs centaines d'Irlandais, fermiers ou possesseurs de terres, travaillent pour leur propre compte, et les fonds qu'ils déposent à la banque par le ministère spécial d'un agent qu'ils ont eux-mêmes nommé, dépassent déjà 100,000 fr. L'immigration allemande possède plus d'instruction, ce qui la rend capable de réussir dans les arts et les industries auxquelles elle se livre de préférence. Les salaires de ces différentes classes de travailleurs subissent des alternatives de hausse et de baisse, suivant le cours des affaires commerciales ; on peut toutefois regarder le tableau suivant comme un indicateur assez fidèle des rétributions actuelles du travail à Buenos-Ayres.

Digitized by Google

Journalier laboureur	5 fr. par jour[1].
Serrurier, ceinturier, matelassier, tapissier	4
Manœuvre de maçon, menuisier en gros, cordonnier, ouvrier de saladéros, peintre en bâtiments, chapelier	5
Menuisier de fin, tailleur	6
Charpentier de marine, bottier	8
Ouvrier maçon	12
Couturière, lavandière	4
Modiste	5
Garçon de boutique	50 fr. par mois.
Garçon boulanger	100
Compositeur d'imprimerie, armurier, ferblantier	150
Pressier	200
Correcteur	250
Commis	200
Orfèvre	225
Lithographe	250
Sténographe	275
Instituteur	300
Teneur de livres	360

Comme on le voit, la plupart des professions sont assez avantageusement rétribuées pour qu'il soit possible de réaliser d'importantes économies. Une particularité, digne d'être signalée, contribue encore à la prospérité du travail étranger : c'est qu'un grand nombre d'indigènes lui abandonnent les professions artistiques et agricoles pour se livrer exclusivement à l'élève du bétail, moyen presque sûr de faire, en peu de temps, une fortune quelquefois considérable. Ainsi, grâce à l'immigration étrangère, cette tendance d'une partie de la population indigène à s'isoler dans les régions de l'intérieur où se trouvent les estances, n'a point été préjudiciable à l'état florissant de Buenos-Ayres et des autres villes maritimes de la Plata ; au contraire, le génie de l'industrie a trouvé, dans l'activité de la race européenne, un élément qui lui était nécessaire pour se développer avec plus de rapidité au sein d'un peuple encore nouveau sous plus d'un rapport.

Le nombre des établissements fondés à Buenos-Ayres par le commerce et l'industrie s'accroît d'une façon étonnante, même pour le voyageur qui revoit cette ville à quelques mois d'intervalle ; il devient dès lors difficile de présenter à ce sujet un tableau statistique dont les chiffres, dans plus d'un cas, soient autre chose qu'une estimation des chiffres réels. Aussi nous contenterons-nous de quelques indi-

[1] Avec nourriture.

Digitized by Google

cations sommaires, suffisantes cependant pour édifier le lecteur sur la situation actuelle et générale de l'industrie buenos-ayrienne.

Principaux établissements industriels.

Moulins mus par des chevaux, magasins de farine, boulangerie	140
Magasins pour les ventes en gros	75
Magasins de comestibles, yerba, produits secs	850
Restaurants de tous genres	840
Magasins d'habits confectionnés et de chapeaux	180
Magasins et fabriques de meubles et de pianos	15
Magasins de papiers peints, miroirs, tableaux, etc	20
Arquebusiers	15
Agences et cabinets d'affaires	200
Maisons de banques, échange des monnaies	180
Pharmaciens et droguistes	35
Bottiers et cordonniers	130
Boutiques de coiffeurs, où l'on rase et où l'on saigne	108
Bronzes, dorures, plombs	14
Voitures, coches, tilburys	180
Menuisiers et chaisiers	200
Courtiers et négociants sur les produits du pays	150
Charrettes de commerce, de porteurs d'eau, etc	740
Merciers et passementiers	90
Confiseurs et pâtissiers	70
Etablissements pour la construction des navires	7
Tavernes	96
Magasins et fabriques de liqueurs	15
Dépôts de chaux	7
Avocats	80
Médecins	72
Dentistes	16
Tabagies, cafés, hôtels garnis	160
Baraques pour déposer les produits du pays, tanneries	65
Fruiteries, herbages	25
Marchands de fer	50
Serruriers	90
Fabriques de bougies et de savon	20
Dépôts de bois et de charbon	140
Libraires et relieurs	15
Brasseries	10
Cafés chantants	6
Imprimeries	5
Luthiers	2
Joailliers, orfèvres et horlogers	82
Bonnetiers, ceinturiers, marchands de bas	53

Digitized by Google

Teinturiers, dégraisseurs	25
Lithographes et peintres de portraits	14
Marchands colporteurs	90
Boucheries et charcuteries	160
Magasins de modes	24
Boutiques diverses	200
Colléges	1
Théâtres	2
Sages-femmes	6
Maisons de bains	2
Moulins à vapeur	2
Ecrivains publics ou notaires	14

Buenos-Ayres possède huit saladéros, qui occupent un grand nombre d'ouvriers gagnant un salaire de 5 à 10 fr. par jour. On appelle saladéro, dans les provinces de la Plata, un vaste local où l'on abat les animaux pour en saler la viande, que l'on exporte au Brésil, à Cuba et autres pays à esclaves. C'est la nourriture ordinaire des noirs. Les cuirs et la graisse sont également livrés au commerce. On dépèce quelquefois, dans ces abattoirs, jusqu'à 500 animaux en un seul jour : bœufs, vaches, moutons, chevaux et juments [1]. La consommation de la viande fraîche, qui, en 1822, s'élevait tout au plus à 40,000 têtes de bétail, a été, pour le premier semestre de 1855, de plus de 80,000. En voici la répartition :

Race bovine	74,980
Race ovine	6,595
Porcs	1,030
	82,605

Le nombre des animaux abattus dans les saladéros à la même époque est encore plus considérable :

Race bovine	129,434
Bœufs de rebut, refusés par la boucherie	45,788
	175,222
Race chevaline	50,017
Nombre d'animaux entrés dans les saladéros	225,239

[1] « La principale industrie dans les provinces du Rio-de-la-Plata, la plus importante, la plus lucrative, est sans contredit l'élève du bétail. Cette industrie fera toujours la richesse de cette heureuse contrée. Une estance (propriété à pâturage) donne plus de revenu que la plus riche mine d'or. » (Brougnes, *Extinction du paupérisme agricole.*)

Digitized by Google

Report.....	225,239
Id., d'animaux entrés dans les abattoirs de la boucherie.	82,605
Produit semestriel du bétail et du cheval.....	307,844

Si l'on joint à ce dernier chiffre celui de la consommation de la viande dans la province, consommation deux fois plus considérable au moins que celle de la ville; plus, le chiffre des chevaux vendus pour le service, on arrive à un total de plus de 500,000 têtes d'animaux par semestre et de plus d'un million par an, dans lequel ne sont pas compris plusieurs autres produits, tels que chèvres, lapins, volaille, etc. Une pareille production de bétail et d'animaux utiles pour l'alimentation et pour le commerce, est un fait qui ne se rencontre sur aucun autre point du globe. Aussi doit-on regarder comme parfaitement exacte l'assertion de M. J. Maeso : « L'élève des bêtes à laine, dit-il, est aujourd'hui une des occupations les plus lucratives du pays; on peut assurer que les plus grosses fortunes de la campagne de Buenos-Ayres, spécialement parmi les étrangers, sont dues à cette importante branche de l'industrie pastorale. On estime qu'il existe dans la province environ 5 millions de moutons à laine fine et métis, et 6 millions de moutons créoles et pampasiens. » Buenos-Ayres posséderait dans ce seul article, si fécond en produits d'exportation, les éléments d'un commerce considérable, si son heureuse position sur la rivière de la Plata ne lui assurait d'ailleurs les plus belles destinées commerciales. En effet, depuis le rio des Amazones, sur plus de 700 lieues de côtes, la Plata est la seule voie de communication entre l'Europe et les vastes régions méditerranées situées entre le Brésil et les Cordillères des Andes, ce qui comprend, non-seulement les provinces Argentines, mais encore le Paraguay, la Bolivie et une grande partie du Pérou.

Quels que soient les obstacles créés par la prodigieuse étendue des distances et l'imperfection des chemins, depuis le rétablissement de la paix Buenos-Ayres est devenue le centre d'un immense commerce qui fait affluer jusque sur les bords du Pacifique, les plus rares produits de l'Europe et de l'Orient. C'est sans raison que, dans le temps, divers publicistes ont représenté le commerce de Buenos-Ayres comme destiné à déchoir devant la concurrence de Montévidéo; l'importance commerciale de ce dernier port, pendant quelques années, n'a été due qu'à la fermeture de la Plata par deux grandes puissances de l'Europe. A cette époque, les marchandises étrangères encombrèrent les marchés de Montévidéo pour s'écouler de là dans les provinces Argentines, insurgées contre Rosas, et dans les pays circonvoisins. La levée du blocus a replacé les choses

Digitized by Google

dans leur état primitif, et le commerce de Montévidéo, atteint en outre par l'article 26 de la constitution fédérale, qui établit la libre navigation des fleuves, tend à se renfermer dans d'assez étroites limites. Ce n'est pas que la position de la Banda orientale n'ait de précieux avantages; elle permet d'ouvrir au commerce d'outre-mer d'importants débouchés dans la province brésilienne de Saint-Paul, le Paraguay et Corrientès; mais, grâce au système d'isolement, d'intrigues et d'inintelligentes rivalités auquel la république de l'Uruguay semble vouloir se condamner, grâce surtout au chiffre restreint de ses ressources et de sa population, nous croyons cette tâche au-dessus de ses forces. En attendant que le grand mouvement commercial et civilisateur, qui se propage sur l'autre rive de la Plata, l'entraîne enfin dans son orbite, les chiffres suivants nous paraissent un argument péremptoire en faveur de l'état florissant du marché de Buenos-Ayres.

Exportation.

Il a été exporté du port de Buenos-Ayres, en matière d'or, d'argent et de cuivre; en cuirs de bœufs, de moutons et de chevaux, en viande salée, en cornes, crins et laines, en fourrures d'écureuils et de loutres, en suif, quinquina, coton, farine, froment, et divers autres articles, savoir :

	Pesos fuertes[1].	Francs.
En 1822	5,000,000	27,000,000
En 1825	5,550,000	29,970,000
En 1829	5,200,000	28,080,000
En 1837	5,637,138	30,440,545
En 1842	7,202,200	38,891,880
En 1843	8,344,600	45,060,840
Blocus (de sept. 1845 en juillet 1848).		
Du 1er juillet au 31 décembre 1848	6,218,320	33,578,928
En 1849	2,537,821	13,704,233
En 1850	396,702	2,142,190
En 1851	425,341	2,296,841

Les dissensions civiles survenues en 1852, et spécialement du 1er décembre de cette année à juillet 1853, ont fait négliger l'enregistrement officiel des valeurs que le commerce de Buenos-Ayres a pu retirer encore de l'exportation pendant cette malheureuse période. Il est seulement constaté qu'une grande quantité de marchandises ont alors été exportées par l'Ensenada, San Fernando, le Salado et

[1] Le *peso fuerte*, ou *duro*, ou *piastre*, vaut 5 fr. 40 c. de notre monnaie.

Digitized by Google

autres points du littoral occupés par les insurgés; ce qui n'a pas empêché le commerce de Buenos-Ayres d'effectuer, en 1852, le chargement de 489 navires (102,595 tonneaux), et en 1853, celui de 344 navires (76,490 tonneaux). Le registre statistique de 1854 signale une sortie de 755 navires avec un chargement total de 167,107 tonneaux. Enfin, pour le premier semestre de 1855, le nombre des bâtiments d'outre-mer sortis du port de Buenos-Ayres est de 369, chargés de 88,583 tonneaux. On peut donc conclure, sans crainte d'erreur, que l'exportation de cette année a occupé un effectif de plus de 700 navires d'outre-mer, auxquels il faut joindre plus de mille bâtiments de cabotage desservant le commerce de la côte et celui des rios Parana et Uruguay.

Les principaux débouchés de l'exportation de la Plata peuvent se classer dans l'ordre suivant : le Brésil, 80 navires environ par semestre; l'Angleterre, 40; la France, 25; la Havane, 31; l'Espagne, 12; les Etats-Unis, la Belgique et l'Italie, 15 par contrée; République Orientale, 26; provinces Argentines, 12. Enfin, soit sous le pavillon national, soit sous celui de diverses nations, les produits de Buenos-Ayres sont exportés dans la Baltique, à l'île Maurice, dans le golfe de Bengale, et passent le cap Horn pour se répandre dans les ports du Chili et sur les extrêmes rivages du Pacifique.

Parmi les produits, ceux qui figurent en première ligne sont : les cuirs de bœufs secs et salés : les premiers forment annuellement un total de 1 million 600,000 peaux, les autres de 700,000[1], ou soit 2 millions 300,000 peaux; les cuirs de chevaux secs et salés : les premiers dans une proportion de 30,000 peaux, les autres de 12,000, ou soit 32,000 peaux; la laine : celle de qualité ordinaire fournit 20,000 balles, celle de qualité fine, 3,000 balses ou sacs.

Les crins : 3,000 balles et 2,000 balses. Le suif et la graisse : 18,000 pipes et 20,000 caisses, etc.

En 1823, la laine n'entrait pas encore dans le commerce du Rio-de-la-Plata, et c'est à peine si l'on trouvait le moyen de l'utiliser. Depuis, sir P. Sheridan et sir Harratt introduisirent dans la province de Buenos-Ayres les moutons mérinos et saxons dont la race, mêlée à celle des moutons indigènes, s'est prodigieusement propagée, et donne une laine presque aussi belle que celle d'Ecosse.

L'industrie américaine s'est récemment enrichie d'un autre produit : les monceaux d'ossements d'animaux abattus pour la consommation alimentaire ou dans les saladèros servaient, avant 1849, au chauffage des fours à briques; on s'est avisé de les faire bouillir ou

[1] Il est juste de faire observer que ce terme moyen n'a pas été atteint par les années 1852 et 1853, mais sous le régime de la paix il sera bientôt dépassé.

Digitized by Google

plutôt dissoudre à la vapeur, ce qui permet d'en obtenir une abondante quantité de suif et de graisse qu'on expédie en Europe et sur les bords du Pacifique dans les pipes qui ont servi à l'importation des vins. Cet article est aujourd'hui l'objet de nombreuses demandes, et la livraison qui en a été faite de 1851 à 1854 s'élève à 7,077 tonneaux.

Les documents statistiques signalent une notable amélioration dans le commerce de Buenos-Ayres avec la France. L'émigration de ce dernier pays forme à cette heure une population considérable, composée d'artisans et de commerçants.

Importation.

L'année 1825, époque de paix et de prospérité commerciale dans le Rio-de-la-Plata, nous servira de point de comparaison pour mieux apprécier l'état présent de l'importation sur les marchés de Buenos-Ayres. Les marchandises étrangères transportées dans cette ville pendant l'année que nous venons de citer peuvent être évaluées aux sommes suivantes, déduction faite de toute espèce de droits.

	Pesos fuertes.	Francs.
Angleterre	4,000,000	21,600,000
France	550,000	2,970,000
Nord de l'Europe	425,000	2,295,000
Gibraltar, Espagne et Méditerranée	575,000	3,105,000
Etats-Unis	900,000	4,860,000
Brésil	950,000	5,130,000
Havane et autres pays	425,000	2,295,000
	7,825,000	52,525,000

L'importation est assez exactement représentée par les chiffres suivants :

Angleterre	4,500,000	24,300,000
France	2,500,000	13,500,000
Nord de l'Europe	850,000	4,590,000
Gibraltar, Espagne et Méditerranée	600,000	3,240,000
Etats-Unis	1,000,000	5,400,000
Brésil et autres pays	1,100,000	5,940,000
	10,550,000	56,970,000

Ce dernier tableau indique une augmentation de 35 p. 0/0 en faveur de l'importation actuelle. On peut voir aussi, par ces chiffres,

Digitized by Google

de quelle immense prépondérance est le commerce anglais sur les rives du Rio-de-la-Plata. Il la doit incontestablement à la modicité des prix auxquels il peut livrer la plupart de ses articles, surtout ceux qui sont le plus appropriés aux usages des classes populaires. Le *gaucho* s'est tellement habitué aux produits de fabrication anglaise qu'il lui est désormais impossible de s'en passer, et que, sauf ses bottes de cuir de poulain (*botas de potro*), il lui emprunte tous les effets de sa rustique parure comme tous les ustensiles de son ménage. Si sa femme possède une robe pour s'endimancher, il y a dix probabilités contre une que cette robe provient des manufactures de Manchester. La marmite où il fait cuire son bœuf, l'écuelle de faïence commune dans laquelle il le mange, son couteau, ses éperons, le mors de son cheval, le caban dont il se couvre sortent également des ateliers britanniques. Le Rio-de-la-Plata reçoit de la même provenance des tissus de coton, des produits en laine, en fil et en soie, des articles de ferronnerie et de coutellerie, de la faïence fine et ordinaire, des verres, du charbon, des fers travaillés ou en barres, du fer-blanc laminé, du zinc pour recouvrir les toits des baraques, des pierres taillées, et une grande quantité de bière.

Après l'importation anglaise, celle de France est la plus considérable. Elle représente aujourd'hui une valeur quadruple de celle qu'elle offrait en 1825. D'après les documents les plus récents, cette position déjà si florissante depuis trente ans s'est encore améliorée. L'émigration française forme à cette heure une population artistique et commerçante, qui occupe à elle seule une grande partie des faubourgs de Buenos-Ayres[1]; cette population, qui a conservé ses mœurs et son premier genre de vie, adresse chaque jour au commerce des demandes de produits nationaux. Les vins rouges d'Espagne abondent aujourd'hui à Buenos-Ayres, où ils se vendent, prix moyen, 60 centimes la bouteille, et l'élévation des salaires les rend abordables aux classes ouvrières; néanmoins les émigrants d'origine française préfèrent les vins de la Guienne, du Languedoc et de la Provence, que Bordeaux, Cette et Marseille leur expédient. La consommation de ce produit, encore de peu d'importance en 1849, s'élève maintenant à plus de 1,000 barriques par mois. D'un autre côté, le Havre, celui de nos ports qui trafique le plus avec l'Amérique du Sud, fait arriver sur les rives de la Plata les belles soieries de Lyon, les draps fins et les cachemires de Louviers, de Sedan et d'Elbeuf, les toiles de Cambrai, et les divers produits de mode des fabriques de Paris, tous articles qui trouvent un prompt débit parmi les classes aisées. La seule concurrence que nos marchandises de

[1] Spécialement celui de Barracas.

Digitized by Google

luxe rencontrent sur le marché de Buenos-Ayres est celle des soieries de Zurich, des rubans de Bâle et des mousselines de Saint-Gall.

Anvers, qui est le canal du commerce des Pays-Bas et de toute l'Allemagne avec les deux Amériques, expédie à Buenos-Ayres des produits en fil, en laine et en coton, des articles de ferronnerie, de quincaillerie, de coutellerie, des verres, des fusils et des sabres de Suisse, des bas de coton, des dentelles et des voiles de Flandre, etc. Pour le prix comme pour la fabrication, tous ces produits peuvent rivaliser avec leurs similaires anglais. La Hollande fait de nombreux envois de fromages, de beurre, de genièvre en pipes et en caisses, tandis que la Westphalie fournit une énorme quantité de jambons. Les exportations de la Baltique consistent en fers, agrès et voiles de navire, bois de construction, goudron et résine. Le commerce des villes hanséatiques avec la Plata, spécialement celui de Hambourg et de Brême, est aujourd'hui en pleine activité, et dépasse un million de piastres (5,400,000 fr.) Parmi les objets manufacturés, expédiés par ces deux villes, on remarque un nombre assez considérable de meubles et de pianos, de bijoux fins ou imités, des porcelaines, toutes sortes d'articles de mercerie.

Outre les vins rouges de Catalogne, qui sont la boisson la plus ordinaire de la population buenos-ayrienne, l'Espagne lui envoie encore des huiles en petites jarres ou en barils, des olives et des fruits secs; les serges noires de Malaga, les foulards et les rubans de Grenade, enfin le sel de Cadix dont les saladéros font une énorme consommation [1].

Par la voie des navires sardes, Buenos-Ayres reçoit de la Sicile des vins excellents et de Gênes des vermicelles, des macaronis et des fruits secs. Quant à l'importation des Etats-Unis, bien qu'elle ne soit pas proportionnée à la quantité de matière première et de produits bruts qu'ils retirent du Rio-de-la-Plata, elle ne laisse pas d'égaler presque celle de l'Angleterre et de la France. Les produits les plus ordinaires qu'elle fournit aux marchés de l'Amérique du Sud sont les toiles et les coutils, des meubles et des bois de toute espèce, du savon, des chandelles, des comestibles, des conserves sèches, des salaisons, des tabacs, du riz, du sucre raffiné, de l'amidon, tous les articles de droguerie, un assortiment complet de denrées et jusqu'à des habits confectionnés en caoutchouc.

Voici le tableau comparatif des exportations et des importations de ce pays, relativement au Rio-de-la-Plata, pendant les années 1849 et 1850 :

[1] On en exporte aussi des îles du cap Vert.

Digitized by Google

Exportations.		*Importations.*	
1849.....	767,594 pesos fuertes.	1849..	1,709,827 fr.
1850.....	1,064,642	1850..	2,653,877
	1,832,236		4,363,704
Terme moyen.	916,118		2,181,852

Il y a quelques années, les Etats-Unis étaient encore en possession d'exporter à Buenos-Ayres une provision annuelle de 50,000 barriques de farine, tant l'élève du bétail était préjudiciable au développement de l'agriculture sur le territoire de la province. Depuis, grâce aux mesures énergiques adoptées par son gouvernement, elle s'est affranchie d'une obligation onéreuse. La culture des céréales a pris dans le pays une extension inaccoutumée et donne de belles récoltes, surtout vers le sud, où les gelées sont assez fortes et où la neige se montre quelquefois. Cette contrée, susceptible de devenir le grenier d'une partie du globe, n'a eu besoin que d'un médiocre progrès agricole pour suffire à son alimentation et à celle des étrangers qui viennent chaque jour s'y établir. Elle obtient même un surplus de récolte, qui s'écoule dans le Brésil avec une grande quantité de viande salée, nourriture ordinaire des nègres esclaves. En échange, les navires brésiliens apportent au marché de Buenos-Ayres des sucres, du café, du riz, du tabac, du cacao. Un jour, sans doute, la colonisation du Chaco argentin, de Corrientes et de Santa-Fé enlèvera au Brésil cette branche lucrative de son commerce.

Buenos-Ayres, les provinces Argentines et Montévidéo font avec le Brésil un autre genre de commerce, presque aussi actif que celui de la viande salée. Il a pour objet la fameuse *yerba maté*. Cet arbuste, qu'on pourrait appeler le *thé américain*, est une sorte de houx que l'on coupe tous les trois ans, et dont les branches, l'écorce et les feuilles, concassées et pilées ensemble, après avoir été brûlées, produisent une espèce de thé d'une odeur très aromatique, et que les Sud-Américains préfèrent de beaucoup au thé de la Chine. La manière de préparer le maté comme breuvage est d'une extrême simplicité : on le fait infuser dans une petite calebasse durcie à la fumée ; dès qu'il est prêt, on le hume, sans sucre ou avec du sucre, au moyen d'un petit siphon de métal. Le maté se prend à toutes les heures de la journée ; à la ville comme aux champs ; son usage dans les estances ne peut se comparer qu'à celui du tabac ; les *gauchos*, aussi bien que les plus opulents propriétaires, se procurent la jouissance de cette boisson parfumée ; seulement, dans les

Digitized by Google

maisons riches, le petit siphon est en argent avec des ornements d'or, et présente les formes les plus capricieuses. Le meilleur maté est celui que l'on recueille en abondance dans le Paraguay ; ce pays était autrefois le seul qui pût en approvisionner le Rio-de-la-Plata, mais le dictateur Francia, et son successeur Lopez, s'étant arrogé le monopole de ce commerce, en ont soumis l'exercice à une foule de formalités aussi gênantes que mal entendues ; le Brésil a profité de cette circonstance pour naturaliser ce végétal dans son territoire. L'essai a pleinement réussi. Aujourd'hui la yerba, exportée par milliers de ballots dans toutes les provinces de la Plata, fait entrer des sommes immenses dans le trésor de Rio-Janeiro. Bonpland croit que si la véritable yerba maté était connue en Europe, elle y remplacerait avantageusement le thé. Malheureusement, les Espagnols et les Brésiliens la fabriquent très mal. Celle que l'on prépare actuellement, même au Paraguay, est bien inférieure aux anciennes yerbas.

La province de Buenos-Ayres se compose de trois grands départements (*partidos*) sous la dénomination de Nord, Ouest et Sud, subdivisés chacun en huit ou dix paroisses ou justices de paix. Les recensements opérés jusqu'ici ont été trop défectueux pour donner le chiffre réel de la population. On peut assurer seulement qu'elle dépasse, de nos jours, 250 mille âmes.

Il est un fléau qui a plus d'une fois désolé le sud et l'ouest de la province de Buenos-Ayres ; ce n'est point le pampero : si ce mistral sud-américain secoue avec furie les *ranchos* des pâtres et des laboureurs, en compensation, il neutralise l'influence pernicieuse du vent du nord, épure l'air, et vivifie la végétation. Ce n'est pas non plus la sécheresse : si le pays est dépourvu de forêts et n'offre quelques vallées que dans les environs des sierras de Vulcan, de Tandil et de Tapalquen, c'est-à-dire à plus de cent lieues de la capitale, d'autre part, la vaste prairie naturelle formant la presque totalité du territoire, est entrecoupée d'innombrables lagunes, et traversée par le rio Salado de Buenos-Ayres, destiné à rendre d'éminents services à l'agriculture et au commerce. L'ennemi le plus redoutable de cette terre, c'est l'Indien des Pampas. « Quels progrès merveilleux, dit un auteur que nous avons déjà cité, n'auraient pas faits les établissements situés sur cette frontière si, à l'époque où la province fut envahie par le général Urquiza, Rosas n'eût pas retiré, à quarante lieues dans l'intérieur, pour la placer sur le bord de la mer à la lagune de los Padres, la division qui protégeait contre les Indiens les nouvelles colonies du Sud ! » En 1847, les dernières estances atteignaient au rio Quequen-Grande, dans le département de la Loberia, qui se trouve à plus de cent lieues de Buenos-

Digitized by Google

Ayres. Trois années après, en 1850, les colons avaient couvert de centaines de mille têtes de bétail un territoire de 80 lieues, encore plus avancé vers le sud. Ils occupaient déjà, dans cette direction, les rives de Christiano-Muerto, les Tres-Arroyos, Quequen-Salado, Mostazas, Sauce-Grande, Naposta-Grande, jusqu'à la lagune Guacalonco ou Cabeza-del-Buey, tandis que, sur le flanc gauche de Bahia-Blanca, leurs établissements entouraient les serranies du Volcan et de la Ventana, et se prolongeaient jusqu'à la sierra de Curamalal. Enfin, si l'on veut se faire une juste idée du prodigieux développement de la richesse de la province à cette époque, il suffira de se rappeler que quatre estances isolées existaient sur le territoire compris entre Bahia-Blanca et l'embouchure du rio Colorado, et dans les îles mêmes du fleuve. Deux ou trois villages de 300 à 1,000 habitants, tel que celui de Pillahuinco ou Indio-Rico, servaient de points d'appui et de départ à la population des campagnes, appelée à une prospérité sans égale. Ainsi, outre les embouchures des rios Colorado, Salado, Tuyu et même Quequen-Grande dans le sud, les parages de Bahia-Blanca et de Patagones, présentaient, dans le nord, cinq ports différents qui assuraient les bénéfices des Saladéros et l'exportation des produits d'un vaste département, pouvant passer à juste titre pour une province, puisqu'il est à lui seul plus étendu que certaines provinces de la Confédération argentine. Mais la mesure adoptée par Rosas, faisant perdre trente lieues de frontières et laissant un libre accès aux dévastations incessantes des Indiens, amena la ruine de florissants établissements. Du temps de l'administration de don Lopez, les Indiens Borogas et Ranqueles, gagnant progressivement du terrain, menacèrent de ravager toute la Loberia et mirent Bahia-Blanca dans la position la plus critique. Les événements survenus depuis leur ont permis de réaliser leurs menaces, et de porter la dévastation jusqu'au delà du Quequen-Grande.

Voici comment un orateur, D. Calvo, s'exprimait à ce sujet dans une séance du sénat de Buenos-Ayres : « En 1850, Bahia-Blanca possédait 5,000 habitants et 50,000 têtes de bétail ; une des maisons de commerce établies en cette même ville exportait directement pour Boston, en 13 mois, 48,000 cuirs, dont 10,000 fournis par la seule consommation du district de Pillahuinco. En 1853, d'après les documents officiels que j'ai pu consulter, Bahia-Blanca était réduite à ces chiffres significatifs : 572 Argentins, 54 étrangers et 130 Indiens, total : 756 habitants pour la ville ; quant à la campagne, il n'en restait pas un seul !... La ville ne se composait plus que de 10 maisons en briques et de 160 ranchos de paille, la plupart sans

Digitized by Google

valeur. 1,240 vaches, 1,300 brebis et 800 chevaux paissaient encore... sous les feux de la forteresse ; le personnel agricole était représenté par 7 laboureurs... le pays n'avait plus d'écoles, etc... [1] »

Telle est la triste situation où se trouvait, il y a peu d'années, la partie de la province de Buenos-Ayres située au sud de la capitale. Les sauvages avaient enlevé plus de 400,000 têtes de gros bétail, sans compter un nombre prodigieux de moutons et de chevaux, opulent butin qu'ils étaient allés vendre par delà les Cordillères chiliennes ; ils avaient égorgé ou réduit en captivité des centaines d'habitants, et poussé leurs incursions jusque sur les bords du rio Salado, dont ils prétendaient faire une limite définitive entre la barbarie et la civilisation.

Heureusement, la cessation des troubles civils a permis de réparer une grande partie de ces désastres. Les sauvages ont été repoussés de tous les points qu'ils avaient envahis, et rejetés avec des pertes considérables au delà du rio Colorado ou dans les déserts de la Pampasie. Bahia-Blanca sort de ses ruines. Une colonie agricole militaire assure désormais la sécurité de ses campagnes, et, menaçant elle-même le flanc droit des Indiens, rend impossibles leurs invasions et permet aux troupes de la province une plus active surveillance sur les frontières de l'ouest. Pour accélérer la restauration du pays, une loi, votée le 9 juin 1856, a déclaré francs, pour les navires de toutes les nations, les ports de Bahia-Blanca et de Patagones ; de plus, 2 territoires, chacun de 100 lieues carrées, ont été mis à la disposition de ces deux colonies pour être divisés par lots et cédés *gratuitement* à quiconque veut s'engager à les peupler.

Bahia-Blanca me paraît particulièrement destiné à une rapide prospérité commerciale : outre qu'elle possède un excellent mouillage, que l'établissement de quelques balises doit encore améliorer, elle a l'avantage d'être exempte des fièvres contagieuses qui désolent Rio-Janeiro et les autres ports de l'Amérique centrale ; d'ailleurs, sa seule position géographique en fait comme une station obligée pour les 6 ou 700 navires baleiniers qui parcourent les mers australes, et pour une grande partie des 4,000 bâtiments de commerce qui doublent annuellement le cap Horn. Bahia-Blanca et Patagones ne sont pas les seuls ports que le gouvernement de Buenos-Ayres essaie d'ouvrir aux relations commerciales des deux hémisphères ; pour utiliser le plus possible les 160 lieues de côtes que la province possède sur l'Atlantique, il a ordonné, par un décret du 3 juin 1856, la création d'un nouveau port, qui sera établi à l'embouchure

[1] *Nacional de Buenos-Ayres.*

Digitized by Google

du rio Salado et portera le nom de *Villa-Casteli.* L'exécution de ce projet ne peut manquer d'accroître considérablement la valeur des établissements coloniaux qui avoisinent l'unique fleuve de la contrée, spécialement le charmante petite ville d'Azul, de création toute récente, et où un grand nombre de Basques et de Béarnais font avec les Indiens un commerce des plus actifs. C'est là que ces sauvages, revenus aux idées pacifiques dès qu'ils se sont vus les plus faibles, viennent s'approvisionner de vêtements, de yerba, de tabac et d'eau-de-vie, que dans leur idiome expressif ils appellent *eau de feu;* en échange de ces objets, qui leur sont devenus indispensables, ils apportent de précieuses fourrures et d'excellents cuirs de chevaux.

CH. CHAUBET,

(*La 2e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

UN

INTENDANT DE PROVINCE

SOUS LOUIS XIV

Mémoires de messire Nicolas-Joseph Foucault, conseiller d'Estat ordinaire, chef du conseil de S. A. R. Madame Elisabeth Charlotte de Bavière, palatine du Rhin, duchesse douairière d'Orléans. (Bibliothèque impériale; Manuscrits. Supplément français, n° 150; in-folio.)

I

Les volumes de mémoires écrits par des hommes qui ont joué un rôle considérable dans les affaires de leur temps, se multiplient de jour en jour, à la grande satisfaction des lecteurs nombreux pour qui les coulisses de l'histoire ont d'irrésistibles attraits. Le public aime ces confessions plus ou moins générales des anciens ministres, généraux, diplomates, dont le nom a souvent frappé ses oreilles, qui ont été plus ou moins loués ou blâmés, aimés ou détestés par leurs contemporains, et que d'heureux hasards ou des talents réels ont placés sur le premier plan du grand tableau de la vie. Ces confessions, bien d'autres l'ont déjà remarqué, ressemblent quelquefois à une apologie ; mais, outre qu'elles se complètent et se rectifient d'ordinaire les unes par les autres, si celui qui prend la plume est, par hasard, un grand écrivain, si la flamme du génie

Digitized by Google

anime ses pages, si enfin il s'appelle Jules César, Comines, le cardinal de Retz, le duc de Saint-Simon, son livre, que protége un double intérêt, celui de la forme et celui du récit, est destiné à l'honneur insigne de défier le temps et de traverser les siècles à côté des chefs-d'œuvre littéraires de l'esprit humain.

Après les mémoires des grands capitaines et des politiques célèbres, il en est d'autres encore qu'on s'estimerait tout aussi heureux de posséder, mais que l'on cherche à peu près en vain dans notre pays où, de tout temps, l'attention principale du public s'est portée sur les révolutions de cour et les batailles; ce sont ceux des hommes qui, ayant été chargés de faire exécuter les ordres du pouvoir exécutif, se sont trouvés en contact fréquent, immédiat, avec les populations et ont vu par eux-mêmes leurs besoins et leurs peines. Que ne donnerait-on pas aujourd'hui de quelques feuilles confidentielles des *missi dominici* de Charlemagne et des *commissaires enquesteurs* de ses descendants? Malgré leur forme enjouée et badine, les Mémoires de Fléchier sur les Grands-Jours d'Auvergne ont éclairé d'une lumière imprévue l'état de cette province pendant les premières années du règne de Louis XIV. Si le nom de Vauban devient plus populaire à chaque génération, s'il éclipse déjà les noms les plus illustres de son époque, croit-on que Vauban ne doive cet honneur qu'à ses magnifiques travaux et aux siéges nombreux où son génie a fait triompher l'attaque ou la défense? Non; ce qui fait aujourd'hui sa principale gloire, c'est un livre (*la Dîme royale*) qui a causé sa disgrâce, sa mort peut-être, et dans lequel il a parlé avec effusion de ce peuple des campagnes qu'il aimait sincèrement, et que d'inutiles guerres, aggravées par les formes d'impôts les plus funestes, avaient littéralement ruiné. En même temps que l'illustre maréchal, vivait un homme, un administrateur habile, qui l'a comparé, on le verra plus loin, à un romain de la grande époque, et qui a exercé les fonctions d'intendant pendant trente-deux années consécutives, de 1674 à 1706, dans plusieurs provinces très importantes, à Montauban, à Pau, à Poitiers et à Caen. Cet intendant, fils d'un conseiller d'Etat, Joseph Foucault, ami et créature de Colbert, a laissé des mémoires manuscrits, où le récit manque, par malheur, du charme que je signalais tout à l'heure, mais qui renferment sur les pays qu'il a administrés, notamment sur les conséquences de la révocation de l'édit de Nantes, les renseignements les plus précieux[1]. Ce sont ces

[1] J'ai déjà fait de nombreux emprunts à ces Mémoires dans mon volume sur le *Gouvernement de Louis XIV de* 1683 *à* 1689. De son côté, M. A. Bernier en avait publié divers extraits à la suite de son édition des *Mémoires du marquis de Sourches*. Enfin, M. Chéruel en a récemment donné quelques fragments dans son livre sur l'*Administration monarchique en France*.

Digitized by Google

mémoires que je me propose d'analyser ici. Nulle lecture ne fait mieux voir, il me semble, le mécanisme de l'administration française, tel qu'il existait encore au moment où la révolution éclata. Leur auteur, Nicolas Foucault, fait mieux que de vous en expliquer les rouages, il les montre, non au repos et en quelque sorte sous le cylindre, comme on peut tout au plus se les représenter au moyen d'un exposé didactique très exact, mais fonctionnant, animés et doués de vie. Je ne saurais donner une plus juste idée de l'effet produit, sous ce rapport, par la lecture des *Mémoires de Nicolas Foucault*. Comment se fait-il qu'ils n'aient pas encore été imprimés en entier et qu'ils ne figurent pas, à côté des curieux volumes de la *Correspondance administrative sous Louis XIV*, dans la précieuse collection des *Documents inédits sur l'histoire de France* que publie le gouvernement? En attendant que leur heure soit venue, essayons d'en donner un avant-goût. L'espace de temps qu'ils embrassent est considérable, les matériaux sont abondants et les sujets varient à l'infini. Force nous sera donc de nous borner à les effleurer, souvent même à les indiquer en passant. Ce qui importe dans cette étude, c'est, à l'aide du journal très circonstancié et minutieux d'un témoin oculaire, de faire vivre le lecteur en imagination, pendant quelques heures, au milieu d'un règne à jamais célèbre par ses grandeurs et par ses fautes. Si, chemin faisant, le caractère de l'administrateur se dessine, il n'y aura qu'à s'en applaudir, car l'impression qui en sera restée aidera encore à mieux comprendre le temps où il a vécu.

Les premières pages des *Mémoires de Nicolas Foucault* ont, il faut bien l'avouer, tout l'attrait d'un registre de l'état civil. C'est la même sécheresse avec beaucoup plus de détails. La notoriété de la famille de Foucault était sans doute peu ancienne, car il ne remonte qu'à son bisaïeul, originaire de Poissy, et dont il ne fait pas connaître la profession, d'où l'on peut conclure qu'il avait commencé sa fortune dans le commerce. Son aïeul, Claude Foucault, avait acheté, en 1613, la charge, que nous trouverions aujourd'hui passablement singulière, de *grand maréchal féodal de l'abbaye de Saint-Denis*, et qui échut plus tard à Joseph Foucault, fils du précédent. Par un heureux hasard, sur lequel les mémoires de notre auteur ne s'expliquent pas, Joseph Foucault fut connu de Colbert, qui lui fit d'abord avoir, en 1653, une charge de secrétaire du roi. Cinq ans après, il obtenait un brevet de conseiller d'Etat, grâce à l'influence déjà toute-puissante de son protecteur. Quand la fameuse Chambre de justice de 1661 fut organisée, Joseph Foucault y remplit les fonctions importantes de greffier en chef. Plus tard encore, il tint la plume, sous la présidence de M. de Lamoignon, dans les conférences

Digitized by Google

célèbres où se prépara la révision des codes du royaume. Enfin, nous le voyons, en 1673, investi des fonctions tout à fait intimes de secrétaire du Conseil, qu'il avait d'ailleurs achetées deux cent mille livres, et dont les émoluments s'élevaient, dit son fils, à vingt mille livres par an.

Nicolas Foucault, le fils dont il s'agit, vint au monde, à Paris, le 8 janvier 1643. Il nous apprend consciencieusement qu'il fut baptisé à Saint-Eustache, qu'il eut deux fois la petite vérole, la deuxième à dix-huit mois, fort violente, et qu'il était d'une complexion très délicate. A neuf ans, on le mit au collége de Lisieux, d'où il passa ensuite à celui de Clermont, situé, on le sait, comme le premier, dans Paris même. « J'y fus, dit-il avec une satisfaction visible causée par ses premiers succès, plusieurs fois *Empereur*, et remportai le troisième prix de prose. J'ay esté plusieurs fois *Empereur* et j'ay remporté des prix dans toutes mes classes. J'eus le premier prix de prose en troisième et *fus de la tragédie.* » Ce goût du jeune humaniste pour la tragédie doit être noté; nous le verrons survivre à l'entraînement des affaires et distraire l'administrateur dans la maturité de son âge. Du collége de Clermont, Nicolas Foucault passa à celui des Jésuites, et enfin à celui de Navarre où il fit sa philosophie et soutint en latin une thèse de logique et de morale. Il se proposait aussi de soutenir ce qu'on appelait alors un *acte*, c'est-à-dire une thèse publique, où tous les amis de la famille étaient convoqués, et de le dédier à Colbert; une maladie l'en empêcha. Successivement, il prend ses degrés de *maître-ès-arts*, étudie la théologie, le droit, obtient ses licences à Orléans, se fait recevoir avocat au parlement de Paris où il fut admis au commencement de 1665 par le premier président de Lamoignon, et plaide sa première affaire. L'entrée de Nicolas Foucault dans les rangs de l'administration publique date, à proprement parler, de ce temps. C'était au moment où Louis XIV venait d'établir des commissaires pour travailler à la réformation de la justice. Colbert fit nommer Nicolas Foucault, alors âgé de vingt-deux ans, secrétaire de cette commission, aux appointements de quatre mille livres; « mais, ajoute-t-il avec sa précision ordinaire, mon père les a toujours touchés. » Au mois d'octobre 1666, il obtint des lettres d'admission au conseil d'Etat. A partir de cette époque jusqu'en 1674, il acheta, occupa et revendit diverses charges dont il note exactement le prix. Celle de procureur du roi des requêtes de l'hôtel lui coûta cinquante mille livres. Bientôt après, il devenait procureur général près la même juridiction et recevait du roi, à ce titre, une pension de douze cents livres. A la vérité, les épices de sa charge ne dépassaient guère cette somme. Cependant, à raison des

Digitized by Google

fonctions qu'elle remplissait, la famille de Nicolas Foucault commençait à compter dans la société parisienne. En 1670, sa mère était morte, après avoir exigé que ses obsèques fussent des plus modestes. Or, Joseph Foucault n'avait pas cru devoir dépenser moins de quatre mille deux cent soixante-quinze francs pour cet objet où les vanités sociales jouaient, alors comme aujourd'hui, un très grand rôle. En 1671, Nicolas Foucault vendit, sur le pied de soixante-dix-huit mille livres, la charge de procureur général des requêtes de l'hôtel qu'il avait payée un tiers de moins, et acheta, pour quatre-vingt-dix mille livres, celle d'avocat général du Grand Conseil. En même temps, il était chargé des fonctions de procureur général dans une commission extraordinaire instituée, sur les inspirations de Colbert, pour rechercher les familles qui avaient usurpé un titre de noblesse, afin de s'exonérer du poids des impositions publiques. Ainsi, dans l'espace de quelques années, Nicolas Foucault avait traversé plusieurs positions importantes, grâce au crédit de Colbert, qui, ayant sans doute ses vues sur lui, désirait le former aux affaires par la meilleure de toutes les méthodes, l'expérience. Une dernière fonction, la plus enviée de toutes, parce qu'elle était le marche-pied des plus hautes positions de l'administration active, restait à lui conférer : c'était celle de maître des requêtes de l'hôtel [1]. Louis XIV ayant créé huit de ces charges au mois de janvier 1674, Nicolas Foucault en obtint une, avec dispense d'âge. Elle lui coûta cent cinquante mille livres; mais il en gagna vingt-cinq mille en revendant celle d'avocat général au Grand Conseil. Je me borne à constater ici ces singuliers marchés, tels qu'ils sont mentionnés dans les *Mémoires de Foucault*. A quoi bon insister de nouveau sur les inconvénients de ces sortes de trafics si bien enracinés, il faut en convenir, dans les mœurs de l'ancienne monarchie, que Montesquieu lui-même a cru devoir les défendre contre Voltaire qui les avait attaqués par des raisons de dignité et de justice irrésistibles? Nicolas Foucault raconte lui-même, ainsi qu'il suit, comment il devint maître des requêtes de l'hôtel : « Le 15 février, M. Colbert fit entendre à mon père qu'il se présentoit une occasion favorable d'establissement pour moy, qui estoit de prendre une des huit dites charges de maître des requestes; qu'il me feroit nommer à une intendance des trois qui vacquoient, à mon choix. Mon père m'envoya chercher au Grand Conseil et me fit cette proposition que j'acceptay. Le soir mesme, mes provisions furent portées à Versailles pour estre

[1] Ces fonctionnaires, dont la mission principale était d'être envoyés dans les provinces pour y faire exécuter les ordres du roi dans les circonstances extraordinaires, avaient aussi, avant la révolution, un caractère judiciaire indépendant et siégeaient en outre au parlement, dans des cas déterminés.

Digitized by Google

scellées.... Deux jours après, M. Colbert me présenta au roy. Je lui dis que je venois l'assurer de mes respects et de ma fidélité à son service. Il me répondit qu'il estoit bien aise que je prisse une des nouvelles charges, estant persuadé que je le servirois bien dans tous les employs qu'il me confieroit, et, qu'en tous rencontres, il me donneroit des marques de son affection; que M. Colbert me diroit les avantages qu'il avoit joints à ces charges. »

Ainsi pris par la main et mené, d'emploi en emploi, à celui qui, après la position de ministre, donnait, sous l'ancienne monarchie, le plus d'autorité effective, le jeune intendant de Montauban (il avait trente et un ans à l'époque de sa nomination), s'empressa de faire ses visites au chancelier, au premier président, aux présidents à mortier, à messieurs des requêtes du Grand Conseil, et se mit en route pour le chef-lieu de sa province. Il y arriva le 20 mai 1674. Nous allons l'y suivre, le voir à l'œuvre, et constater, par ses écrits mêmes, les difficultés sans nombre qu'il eut à surmonter dans sa longue carrière administrative, le bien qu'il fit ou voulut faire, le mal qu'il ne put empêcher, et auquel il se trouva trop souvent obligé de contribuer.

II

Cet emploi d'intendant que Nicolas Foucault allait remplir dans la généralité de Montauban était, en effet, de nature à satisfaire l'ambition d'un esprit studieux, éclairé, désireux, comme il l'était, de s'attirer les bonnes grâces du souverain par les moyens les plus propres à lui faire atteindre ce but, et en même temps les plus nobles, c'est-à-dire en consacrant toute son activité à la bonne gestion des affaires de la province. Il n'y avait pas encore longtemps, à cette époque, que l'autorité des intendants de provinces était acceptée par les parlements; leurs attributions elles-mêmes n'étaient pas complétement définies, et, par intervalles, un arrêt du conseil devenait nécessaire pour faire jurisprudence et fixer nettement les droits, souvent excessifs, de ces représentants du pouvoir central. L'origine de leur institution était des plus anciennes. Les commentateurs de notre vieux droit administratif les rattachent aux *missi dominici* de Charlemagne auxquels avaient succédé les *commissaires enquesteurs*, puis les maîtres des requêtes de l'hôtel que les rois de France envoyaient tous les ans faire leurs *chevauchées* dans toutes les parties du territoire, *pour servir et entendre*, comme disait un arrêt du conseil du 23 mai 1555, *à la justice et aux finances*, avec ordre de rapporter

Digitized by Google

au chancelier les procès-verbaux de leur mission. Une ordonnance de 1629 enjoignait aux maîtres des requêtes de visiter les provinces et de recevoir les plaintes qu'on aurait à leur faire, tant sur l'administration de la justice ordinaire « qu'en raison des levées et impositions, oppression des faibles par la violence, crédit et autorité des plus grands. » On reconnaît là les principes d'autorité, de justice, et la main même du cardinal de Richelieu. L'ordonnance ajoutait que, pour faciliter la répression des abus constatés, les sentences rendues par les maîtres des requêtes en mission seraient exécutoires, malgré les oppositions dont elles pourraient être l'objet devant les cours du ressort. Déjà, au surplus, les provinces les plus importantes du royaume avaient un maître des requêtes sédentaire. Dès 1627 et 1628, on en trouve un à Lyon et à Bordeaux. Les idées de justice distributive et d'équité, si longtemps comprimées par le régime féodal, ayant grandi peu à peu, les Commissions ambulatoires, les Grands-Jours, ne suffisaient plus aux intérêts sociaux de jour en jour plus compliqués et plus désireux d'une protection immédiate contre les abus de la force et des influences locales. Comme toutes les réformes, celle-ci rencontra dans ces influences mêmes, des obstacles redoutables. Il y eut là des conflits d'attribution sérieux, persistants. Les nouveaux fonctionnaires avaient reçu la qualification significative d'*intendants de justice, police et finances*. En 1628, celui de Guyenne eut l'ordre de poursuivre quelques habitants de La Rochelle pour crimes de lèse-majesté, de piraterie, de rébellion et d'intelligence avec les Anglais. Par deux arrêts successifs, le parlement de Bordeaux évoqua l'affaire et traduisit à sa barre l'intendant et le procureur du roi qui l'avait assisté. Ceux-ci n'ayant tenu compte de cet arrêt, le parlement de Bordeaux en rendit un troisième portant que *certaine ordonnance du sieur Servien* (c'était le nom de l'intendant) *serait lacérée et brûlée par l'exécuteur de la haute justice, et lui pris au corps, ses biens saisis et annotés, et qu'où il ne pourrait être appréhendé, il serait assigné au poteau.* Que pouvaient ces levées de boucliers contre la volonté de Richelieu? Les arrêts du parlement de Bordeaux furent cassés, et les magistrats qui les avaient signés eurent à comparaître devant le roi pour lui rendre compte de leur conduite. Vaincus, mais non soumis, les parlements attendirent des temps meilleurs. Quand la Fronde éclata, celui de Paris décida que les intendants de justice seraient révoqués sans délai, et le gouvernement fut forcé de ratifier cet arrêt. L'ordre une fois rétabli dans le royaume, l'institution des intendants fut relevée, fortifiée, étendue. De 1660 à 1789, leur nombre varia de trente à trente-trois. Quant à leurs attributions, Louis XIV et Colbert les agrandirent jusqu'à l'excès. Les intendants devaient con-

Digitized by Google

naître « de toutes contraventions aux ordonnances royales et de *toutes injustices et oppressions* que les sujets du roi pourraient souffrir des officiers et ministres de la justice par corruption, négligence, ignorance ou autrement. » Ils avaient ordre de signaler au gouvernement les procédures oiseuses et les concussions des officiers de magistrature. De leur côté, les procureurs généraux étaient tenus de leur rendre compte de tous les abus commis dans la province et des mesures qu'ils avaient prises pour y remédier. En 1665, l'intendant de Picardie et d'Artois jugea par délégation une affaire de péculat; l'arrêt ayant emporté peine de mort, l'exécution du condamné s'en suivit. Les intendants pouvaient encore rendre la justice dans les siéges présidiaux ou royaux de leur province, et les présider même s'ils le trouvaient à propos. Ils prévenaient et réprimaient tout ce qui portait atteinte à l'ordre, veillaient aux approvisionnements et subsistances. Suivant, au besoin, les armées, ils passaient la revue des troupes pour s'assurer si elles étaient bien armées et équipées, et jugeaient en dernier ressort les gens de guerre. Ils avaient dans leurs attributions les routes, l'agriculture, les mines; mais c'est surtout en matière d'impôts et de finances que leur intervention pouvait devenir redoutable. Si cette intervention avait peu d'inconvénients dans les pays d'Etat, grâce aux garanties que les citoyens trouvaient dans leur organisation administrative, il n'en était pas de même dans les pays d'Election. Là, en effet, les règlements donnaient aux intendants le droit de taxer d'office les taillables non imposés par omission, et d'augmenter arbitrairement les impositions de ceux qu'ils croyaient avoir été traités trop favorablement : faculté excessive, funeste, qui les rendait maîtres de la fortune des citoyens ! D'autre part, quand, les mauvais jours du règne de Louis XIV étant arrivés, la capitation, les dixièmes et les vingtièmes eurent été successivement établis dans le royaume, les intendants ne furent pas seulement chargés de dresser les rôles des nouveaux impôts, ils eurent encore le droit de statuer, sauf appel au conseil d'Etat, sur les réclamations occasionnées par les taxes qu'ils avaient eux-mêmes fixées soit directement, soit par leurs délégués. Ainsi, investis d'une autorité considérable, tenant dans leurs mains tous les fils de l'administration publique, ils étaient comme les vice-rois de leur province. En même temps, le pouvoir central et les divers ministres avec lesquels ils correspondaient, notamment le contrôleur général et le chancelier, les tenaient dans une dépendance excessive, et de fréquents changements les avertissaient de leur instabilité. Naturellement, ils ne pouvaient administrer, sans intermédiaires, un territoire qui, pour beaucoup de provinces, égalait en étendue trois départements actuels. Pour obvier à cette insuffisance, le gouvernement les avait autorisés à se choisir un subdé-

Digitized by Google

légué dans les villes les plus importantes de leur généralité; mais ce subdélégué, bien que revêtu d'un caractère officiel, puisqu'il jugeait en première instance certaines affaires contentieuses de sa circonscription, n'était pas l'agent direct du souverain. Simple mandataire de l'intendant, il n'existait que par lui, ne relevait que de lui. Une fois, en 1704, le gouvernement avait décidé que les charges de subdélégués constitueraient des offices dépendant de la couronne; mais ce projet ne fut pas mis à exécution. Par quel motif? je ne sais. Peut-être Louis XIV craignit-il d'énerver la responsabilité des intendants, en les rendant eux-mêmes responsables d'agents qu'ils n'auraient pas nommés [1].

La généralité de Montauban, dont Nicolas Foucault venait d'être nommé intendant, se composait des provinces de Rouergue et de Quercy. Un membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. de Boze, qui prononça en 1721 l'éloge de Nicolas Foucault, décédé membre honoraire de l'Académie, fit au sujet de cette nomination la remarque suivante, qui a son importance : « Les commissaires des Grands-Jours n'ayant pu pousser jusques-là leurs recherches, il sembloit que ce fût un pays encore ouvert à la tyrannie des grands, à l'indépendance des peuples et aux malversations des juges [2]. » Les premiers temps de l'intendance de Foucault ne justifièrent pas cette appréciation. Prévoyant sans doute que le châtiment serait exemplaire, les grands, le peuple et les magistrats prévaricateurs se tenaient sur leurs gardes; mais bientôt les mauvais instincts, un moment domptés, reprirent le dessus. En 1675, Nicolas Foucault fut commis par le roi pour faire le procès d'un faux monnayeur. Dans la même année, il jugea, au présidial de Montauban, trois individus qui avaient assassiné deux archers du domaine. Deux des assassins furent condamnés à mort par contumace; le troisième fut pendu et aurait été traîné à la voirie, s'il n'eût été sexagénaire. Deux dragons du régiment de Tessé avaient tué un consul; Foucault les condamna à mort, ainsi qu'un habitant de Beaumont qui avait voulu violer la femme de son frère. Peu à peu, la progression des crimes va croissant et l'intendant suffit à peine à leur répression. On lit ce qui suit dans son journal : « Les trouppes ont fait beaucoup de désordres dans leurs quartiers, cette année, à Cahors, à Villefranche, à Auch,

[1] *Les Intendants et Commissaires départis*, par M. R. Dareste; extrait d'un travail sur les *Origines du contentieux administratif en France* (*Revue du droit français et étranger*, année 1855).—*Encyclopédie méthodique* : FINANCES; article *Intendants*. — *Dictionnaire des mœurs et institutions de la France*, par M. Chéruel; article *Intendants*.

[2] *Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, avec les Mémoires tirés de ses registres*, in-4°, t. V, p. 395.

Digitized by Google

et j'ay esté obligé de punir plusieurs officiers, et de faire pendre des cavaliers, dragons et soldats.... J'ay fait aussi des exemples sur des gentilshommes qui exerçoient des violences sur les peuples, et enfin sur des notaires et faussaires. » L'affaire suivante donnera une idée de la diversité des attributions confiées aux intendants. Le marquis de La Valette prétendait qu'un de ses oncles, M. de Fontrailles, était tombé en démence et que ses domestiques profitaient de cette circonstance pour le dépouiller. Un arrêt du conseil commit Nicolas Foucault pour faire une enquête. Il interrogea M. de Fontrailles au sujet de la religion et sur l'administration de ses biens, le trouva sain d'esprit, et, d'accord avec les médecins, conclut au rejet des prétentions de la famille. Sur son avis, un arrêt du conseil cassa divers arrêts précédents, qui avaient dépossédé M. de Fontrailles de tous ses biens.

Les Mémoires de Nicolas Foucault ne sont pas, je l'ai dit plus haut, exclusivement administratifs, et l'homme privé s'y montre fréquemment : il n'y a pas, dans la famille, une naissance, une mort, une prise de voile, un mariage, qu'on n'y trouve inscrits. On peut savoir au juste le nom des sœurs de Foucault qui se firent religieuses et des abbayes dont elles furent dotées. Leur père avait eu huit enfants, dont plusieurs moururent jeunes. Peu de temps après avoir perdu sa femme, il épousa, en 1676, mademoiselle Bossuet, sœur du grand Bossuet, alors évêque de Condom. Ni les frères de mademoiselle Bossuet, ni les enfants de Joseph Foucault (c'est son fils lui-même qui nous l'apprend et qui entre à ce sujet dans maints détails) n'auraient voulu ce mariage. Il se fit pourtant ; mais les regrets ne tardèrent pas. Bientôt, une séparation s'ensuivit et il fallut que l'autorité de Colbert intervînt pour imposer un arrangement. Quant à l'intendant de Montauban, il avait dû épouser d'abord la fille d'un président à mortier du parlement de Toulouse. Mais celui-ci, qui avait blâmé avec trop de chaleur la vérification de divers édits et qu'on accusait de cabaler contre son premier président, avait été exilé, et il mettait pour condition au mariage de sa fille, qu'on le rappellerait à Toulouse. Ayant trouvé trop de résistance sur ce point, Nicolas Foucault s'était tourné d'un autre côté et avait épousé, à Paris, au mois de novembre 1675, la fille d'un maître des requêtes, parent des Fouquet. Le passage suivant de son journal qui constate ce fait, prouve en même temps que l'intendant de Montauban n'entendait pas transiger avec ses devoirs : « M. Fouquet, évesque d'Adge, ayant esté relégué à Villefranche de Rouergue, y composoit des gazettes qu'il faisoit distribuer par ses émissaires dans la province, et les envoyoit par tout le royaume. Comme il estoit parent de ma femme, je l'ay fait advertir et adverti moy-mesme de cesser ce commerce, de quoy il n'a tenu compte. J'ay

Digitized by Google

escrit à M. de Châteauneuf, (un des secrétaires d'Etat), pour le prier d'obtenir du roy qu'il fût retiré de Villefranche, et il a esté envoyé à Tournus, en Bourgogne. »

De nombreux procès contre des bohémiens, des notaires, des consuls, des gentilshommes, remplissent les pages du journal de Foucault pendant plusieurs années. Comment et à quoi bon les mentionner tous? Que ceux qui croient la société actuelle plus corrompue et plus violente que celle des siècles antérieurs, interrogent l'histoire à ses sources, et ils se convaincront que le XVIIe siècle lui-même, ce siècle que nous jugeons à travers le prisme de ses chefs-d'œuvre artistiques et littéraires, n'offre rien à envier au temps présent, sous le rapport de la bonne foi, de la moralité, du respect des personnes et des choses. Je ne parle pas de son organisation administrative. Sans doute cette organisation était un progrès; mais que l'on compare la multiplicité des attributions dévolues aux intendants, l'arbitraire qui en était inséparable, le défaut général de garanties qui en résultait, au mécanisme tout à la fois simple et savant de l'administration française, et que l'on juge. Les extraits suivants des mémoires de l'intendant de Montauban, pendant les deux derniers mois de l'année 1676, paraîtront, je crois, significatifs. Je copie textuellement :

« Au mois de novembre, j'ay condamné aux galères cinq bohêmes, au présidial de Montauban.....

» Le 27 novembre j'ay jugé, au présidial de Villefranche de Rouergue, le procès criminel des sieurs d'Albignac, de Cantobre et leurs complices, pour meurtres, assassinats, violences publiques, exactions et oppressions commis dans la ville de Nant, dont ils ont été déclarés atteints et convaincus. C'est madame d'Alligre, dont M. de Seignelay avoit épousé la fille, qui m'avoit fait renvoyer la connoissance de cette affaire. Il y avoit un notaire complice, pour avoir passé de faux actes, qui avoit cent six ans. Il advoua qu'il n'avoit jamais passé un acte véritable. On l'amena dans une bière; je ne voulus pas le faire pendre. Le chevalier d'Arve a esté condamné à estre rompu vif; trois autres à avoir la teste tranchée; plusieurs de leurs complices pendus, leurs maisons démolies. L'exécution eut lieu quelques jours après.....

» Au mois de décembre j'ay jugé quatre notaires, fameux faussaires qui tenoient, à Casteljaloux, bureau ouvert de faussetés. Il y avoit preuve de plus de sept cents qui ont rempli de procès toutes les juridictions de Gascogne et mesme le parlement de Thoulouse. Le seigneur de Casteljaloux les protégeoit : ils avoient fait un faux codicille en sa faveur, qui a donné lieu à un grand procès à Thoulouse. J'ay aussi instruit son procès pour d'autres faussetés et pour exactions dans sa terre.....

Digitized by Google

» Au mois de décembre j'ay jugé, avec les officiers du présidial de Villefranche, le procès instruit au sieur Bastide, consul de Montauban, pour malversations commises dans la fonction de cette charge. Il a esté banni pour trois ans... »

Quelques années après, en 1679, l'intendant Foucault avait arrêté un gentilhomme de l'Armagnac, le chevalier de Brives, qui épouvantait le pays par ses violences et qui avait même volé l'argent du Trésor sur un grand chemin. « Il marchoit toujours, dit Foucault, accompagné de coupe-jarrets, et, malgré mes ordres, les vice-sénéchaux n'avoient encore pu l'arrester ; sçachant qu'ils estoient enfermés dans le château du sieur de Saint-Léonard, l'un de leurs complices, je m'y suis transporté moy-mesme, et après qu'ils ont fait mine de vouloir se défendre et soutenir un siége, ils se sont rendus, et je les ay fait conduire en prison. M. Colbert, sollicité par M. l'archevêque de Thoulouse, parent de Saint-Léonard, a assoupi cette affaire, *et il a esté le seul du Conseil qui n'a pas approuvé que je me sois transporté moy-mesme devant le chasteau.* »

Foucault n'ose pas blâmer la fâcheuse condescendance de Colbert dans cette affaire, mais sa réserve même est expressive. Quelque temps après (novembre 1679), il faisait arrêter le vicomte de Raillac, accusé d'avoir commis un assassinat dans la ville d'Agen et enlevé la femme d'un de ses parents. Traduit devant le parlement de Bordeaux, le vicomte de Raillac fut condamné à mort, et il subit sa peine au mois de janvier 1680.

L'affaire célèbre connue sous le nom de *la Régale* préoccupa, sur ces entrefaites, l'intendant de Montauban. On sait l'objet du débat. Le roi de France possédait, de temps immémorial, le droit, inhérent à la couronne, de percevoir le revenu des évêchés vacants et des bénéfices qui en dépendaient, jusqu'à ce que les nouveaux titulaires eussent prêté serment de fidélité. Ce droit était reconnu par tout le royaume, excepté dans le Midi. Un édit royal l'ayant étendu à la France entière, deux évêques, ceux d'Aleth et de Pamiers, refusèrent de s'y soumettre, et furent soutenus par le pape Innocent XI. L'évêché de Pamiers se trouvait dans la généralité de Montauban. Louis XIV, ayant pourvu aux bénéfices vacants, l'évêque de Pamiers excommunia les bénéficiaires. C'était un conflit des plus graves ; il aboutit à la fameuse déclaration de 1682, éternel honneur de Colbert qui l'inspira, et de Bossuet qui la fit adopter. Nicolas Foucault suivit, ses mémoires en font foi, toute cette question avec un soin extrême : « M. l'évesque de Pamiers, dit-il, à la date de février 1680, a rendu une ordonnance d'excommunication contre les pourvus en régale dans son diocèse, et ensuite une autre par laquelle il ordonne des jeûnes, des processions et des prières pour apaiser la colère de

Digitized by Google

Dieu. Il y a du venin dans les motifs de cette ordonnance que j'ay envoyée à M. de Chasteauneuf. J'ay escrit à M. l'archevêque de Thoulouse pour lever cette excommunication. » A quelque temps de là, l'évêque de Pamiers mourut; mais les passions qu'il avait soulevées lui survécurent. Un vicaire général, nommé par le chapitre, s'étant empressé de renouveler les excommunications précédemment fulminées par l'évêque, l'intendant de Montauban vit bien que la lutte allait recommencer. « J'ay escrit, dit-il, à M. de Chasteauneuf, que le remède le plus efficace estoit de donner promptement à cette église un évêque dont la pureté de doctrine et l'autorité légitime put rétablir le repos dans les consciences, et faire rentrer chacun dans le devoir. Le sieur Daubaréde (le nouveau vicaire général) et ceux de sa cabale ont mis en pratique toutes sortes d'illusions pour abuser le peuple par des miracles supposés, ayant presché qu'il ne falloit point prier pour l'âme du deffunt, mais l'invoquer comme un saint. Et en effet, la populace se jeta sur le corps et le dépouilla de ses vêtements qui furent deschirés et emportés comme des reliques, ayant mesme jeté des pierres aux régalistes. J'ay escrit aux officiers des lieux de réprimer ces emportements et d'en empescher les suittes. J'ay aussi escrit à M. l'archevesque qu'il estoit bien à propos d'envoyer à Pamiers avec caractère et pouvoir pour contenir ces esprits révoltés. J'ay encore mandé que je me rendrois à Pamiers si ces désordres continuoient, pour y apporter les remèdes convenables. »

L'affaire de la Régale finit par se calmer ; mais il fallut près d'un an de soins à l'intendant de Montauban pour ramener à la raison des esprits égarés. En même temps, d'ailleurs, il faisait exécuter dans sa province des travaux utiles. Par ses soins, la rivière du Lot devint navigable et les bords du Tarn furent plantés d'arbres. La sécurité publique exigeait la création d'un vice-sénéchal à Montauban ; elle fut accordée à ses instances. Comme dans toutes les autres provinces du royaume, la plupart des communes de la généralité de Montauban étaient obérées sans rapport avec leurs facultés. En arrivant au pouvoir, Colbert s'était vivement préoccupé de cette situation, et il avait résolu de la faire cesser à tout prix. Docile aux instructions qui lui furent données, Foucault débrouilla le chaos des dettes communales de sa province, et il nous apprend lui-même que ce travail l'occupa plusieurs années. Le rêve incessant et légitime des provinces, sous l'ancienne monarchie, était d'échapper aux impositions arbitraires. Grâce à des registres constatant la valeur et le revenu des propriétés immobilières, les pays d'Etat avaient obtenu gain de cause sur ce point important. Dans les pays d'Election, je l'ai dit plus haut, tous les citoyens étaient à la discrétion de l'intendant, de ses commis et subdélégués. Frappé de cet état de choses

Digitized by Google

qui suscitait partout les plaintes les plus vives, les plus fondées, Colbert aurait voulu y remédier en établissant la *taille réelle*, c'est-à-dire le cadastre, dans tout le royaume. L'extrait suivant du journal de Foucault contient à ce sujet une indication positive : « Au mois de juin 1680, M. d'Aguesseau, intendant de Languedoc, et M. de Ris, intendant de Bordeaux, sont venus, par ordre du roy, à Montauban, pour conférer avec moy sur le règlement que M. Colbert a proposé au roy de faire pour les tailles réelles, Montauban estant le centre des trois départements; nostre conférence n'a duré que quinze jours. » L'année suivante, de nouvelles conférences eurent lieu pour le même objet à Montpellier où s'étaient rendus les intendants de Provence, de Dauphiné, de Languedoc, de Montauban et de Bordeaux. Elles ne durèrent pas moins de deux mois. L'intendant de Bordeaux fut chargé de porter à Colbert le règlement qui avait été arrêté. « Il n'a point eu d'exécution, » dit Nicolas Foucault. Cette grande et utile mesure, qui aurait pu prévenir la révolution, resta à l'état de projet. Elle aurait exigé la présence au pouvoir, au moins pendant plusieurs années, du ministre ferme et hardi qui l'avait conçue. La mort prématurée de Colbert, les embarras inextricables qui précédèrent et suivirent la révocation de l'Edit de Nantes, forcèrent le gouvernement à y renoncer.

On voit poindre en quelque sorte l'origine de ces embarras terribles dans deux lignes perdues parmi les souvenirs de Nicolas Foucault. « Au mois d'octobre 1680, dit-il, M. Colbert m'a envoyé un arrest qui exclut les religionnaires de tout employ de recette des deniers du roy. » Cette époque est sans doute celle où le crédit, pendant si longtemps prépondérant de Colbert, fut définitivement éclipsé par l'influence désormais toute-puissante du chancelier Le Tellier et de son fils Louvois. J'ai expliqué ailleurs, avec quelque détail[1], d'après les pièces officielles, comment s'engagea cette malheureuse et funeste affaire où toutes les prévisions du gouvernement furent trompées et dans laquelle, il faut bien le dire, l'impitoyable Louvois donna, sous un gouvernement régulier, un avant-goût des plus tristes scènes de la terreur. Je n'en parlerai ici que pour indiquer le rôle qu'y joua Foucault. La généralité de Montauban comptant une quantité considérable de protestants, il se trouva, dès le début, aux prises avec les plus grandes difficultés. Une note du 23 juillet 1681 le montre d'abord très disposé à la rigueur, et y poussant Louvois qui, sur cette pente, n'avait pas besoin d'être excité. Je transcris littéralement cette note fâcheuse à tous égards : « Le 23 juillet 1681, j'ay proposé à M. de

[1] *Le Gouvernement de Louis XIV, de* 1683 *à* 1689, chap, VI, p. 89 et suiv.

Digitized by Google

Louvois de faire venir de Roussillon deux compagnies de cavalerie dans le Haut-Rouergue et dans le Haut-Quercy, pour seconder les missionnaires ecclésiastiques. » Triste zèle, s'il en fut jamais ! L'élan une fois donné, on sait jusqu'où les choses furent poussées. Il semble toutefois que Nicolas Foucault ne fut pas longtemps à se repentir du mauvais conseil qu'il avait donné. En effet, quinze jours après, il écrivit au P. La Chaise que les religionnaires de Montauban demandaient une sorte de conférence pour sauver leur honneur ; que les plus accrédités du parti lui avaient dit que c'était la seule voie pour obtenir des conversions ; que les pensions et les grâces, de même que les privations d'emplois et les moyens de rigueur seraient inutiles. Nicolas Foucault ajoute : « Ayant fait depuis la même proposition à M. le chancelier Le Tellier, dans un voyage que je fis à Paris, il la rejeta absolument, disant qu'une pareille assemblée aurait le même succès que le colloque de Poissy ; que le pape trouveroit mauvais qu'on fît une pareille conférence sans sa participation ; *et il me défendit d'en parler au roy.* Sa timidité naturelle, dans une entreprise qu'il jugeoit périlleuse, est peut-être cause que l'ouvrage des conversions, qui auroit pu réussir par les conférences, soutenues d'autres moyens doux, a coûté la ruine d'un si grand nombre de religionnaires et la perte du commerce et des arts. »

Nous verrons, hélas ! les années suivantes sans cesse et cruellement attristées par cette poursuite des conversions, qui devient, à partir de cette époque et pour longtemps, la préoccupation principale du gouvernement et de la plupart des intendants. Tout en entretenant, à ce sujet, une correspondance active avec le chancelier Le Tellier, Louvois et M. de Châteauneuf, Nicolas Foucault ne négligeait pas cependant ses relations avec Colbert, son appui principal à la cour. Dans sa passion pour tout ce qui pouvait concourir à la grandeur de la France, celui-ci avait chargé les ambassadeurs à l'étranger, les premiers présidents, les intendants de provinces, de lui adresser, pour la grande bibliothèque où il se proposait de réunir les matériaux les plus propres au développement des connaissances historiques dans toutes leurs branches, les manuscrits qu'ils trouveraient, notamment dans les couvents et les abbayes où ils s'étaient accumulés depuis des siècles. Nicolas Foucault eut la bonne fortune de rencontrer, dans une abbaye de Moissac, douze cents manuscrits qu'il s'empressa d'envoyer à Colbert. Un autre bonheur, dans le nombre, fit qu'il y eut, c'est l'académicien de Boze qui nous l'apprend, un ouvrage fameux : *De Mortibus persecutorum*, attribué à Lactance, et qu'on ne connaissait que par une citation de saint Jérôme. Colbert avait en outre invité l'intendant de Montauban à chercher, dans la province, une personne capable d'en écrire

Digitized by Google

l'histoire. Mais Foucault eut le regret de lui annoncer que ses recherches avaient été infructueuses. Quant à lui, porté toute sa vie vers les distractions élevées et utiles, il fondait, dans l'université de Cahors, des chaires de droit français et de droit public, heureux d'exciter et de fortifier, par son influence et par son exemple, le goût des graves études. C'était une noble manière d'arracher son esprit au souvenir des arrêts rigoureux que ses fonctions l'obligeaient incessamment à prononcer contre les réformés, les bohêmes, les mauvais notaires, les gentilshommes turbulents et corrompus. La mort imprévue de Colbert vint, sur ces entrefaites, surprendre l'intendant de Montauban et l'arrêter au début de sa carrière. Il lui avait écrit plusieurs fois encore pendant le mois d'août 1683. Tout à coup, il apprit sa fin. J'avais espéré trouver, dans les *Mémoires de Foucault*, quelques détails sur cette mort qui coupa le règne de Louis XIV en deux époques bien distinctes, l'une brillante et prospère, l'autre sombre et malheureuse, mort funeste et qui donna lieu, comme on sait, à tant de commentaires; mais les confidences de Foucault n'ont jamais rien d'expansif. « M. Colbert, dit-il à ce sujet, est mort le 7 septembre. Mon père et moi lui avions l'obligation de nos établissements. Il a donné du relief à notre famille par les charges et emplois qu'il nous a procurés. C'est le plus grand ministre, pour les finances et la police du royaume, qui ait jamais été. » L'éloge est laconique eu égard aux services reçus ; pourtant, si le cœur y reste muet, la justice, on le voit, ne perd pas ses droits. Nicolas Foucault éprouva bientôt le contre-coup de la mort de Colbert. Environ trois mois après, le gouvernement voulut changer l'intendant du Béarn contre lequel des réclamations unanimes s'étaient élevées. Il était l'ami des Le Tellier ; ils lui firent donner la place de Foucault qu'on envoya, sans façon, à l'intendance de Pau, la moins importante du royaume. Formé, sans doute, par son père à l'art de plier à propos et d'attendre les retours de fortune, Nicolas Foucault écrivit au roi qu'il le servirait avec le même zèle à Pau qu'à Montauban ; mais il pria Colbert de Croissy, ministre des affaires étrangères et frère de l'ancien contrôleur général, de lui faire obtenir l'ambassade de Constantinople, alors vacante. Le roi lui ayant fait répondre qu'il avait plus besoin de lui à Pau que dans le Levant, il dut se résigner. Un voyage fait, peu après, à Paris, lui permit de tendre de nouveau ses fils, et il se flatta, dès lors, d'une prompte réparation. L'intendance du Béarn présentait d'ailleurs, à cette époque, des difficultés contre lesquelles l'intendant précédent s'était brisé, et qu'un administrateur habile pouvait seul aplanir. On a vu, au commencement de ce siècle, les magnifiques codes auxquels Napoléon Ier a donné son nom, rencontrer une opposition dont la France fut alors toute surprise, et qui

Digitized by Google

s'explique encore moins à distance. Les codes de Louis XIV éprouvèrent les mêmes entraves dans le Béarn. Le contemporain de Nicolas Foucault, qui a prononcé son éloge à l'Académie des Inscriptions, constata lui-même ce fait, près de quarante ans après. « Le parlement de Pau, dit-il, attaché à d'anciens usages, refusoit absolument d'enregistrer les ordonnances de 1667 et de 1670. Les lettres de jussion, les menaces, l'interdiction même, rien n'avoit pu l'y obliger. M. Foucault l'entreprit et en vint à bout. Il se rendit assidu à ses séances. Ne perdant aucune occasion d'examiner avec les magistrats toutes les difficultés qui se présentèrent, et les points de la nouvelle ordonnance qui y avoient rapport, il leur en fit tellement sentir les avantages et la nécessité qu'ils se déterminèrent d'eux-mêmes à l'enregistrer. » Nicolas Foucault écrivit au chancelier dans le mois de juillet 1684 qu'il avait enfin décidé le parlement et les justiciables à accepter l'ordonnance de 1667 ; mais qu'ils demandaient de concert la révision de quelques articles. Il conseillait, en même temps, d'adhérer à cette demande, par le motif que les intérêts du parlement et ceux du peuple étant différents et même opposés, il pourrait, en assistant aux conférences qui se tiendraient à ce sujet, concilier les esprits et les amener à comprendre leurs véritables intérêts.

C'était un résultat auquel la cour attachait beaucoup de prix. A partir de cette époque, l'influence de Foucault dans le pays alla toujours en augmentant, et il devint en quelque sorte le maître du parlement. Le fait suivant, pris au hasard, en fournit la preuve. Un fils de famille avait été condamné à être rompu pour vol de nuit, avec effraction, d'une somme de trois mille cinq cents livres. La famille suborna un capucin et obtint, en outre, des jurats de la ville qu'ils s'éloigneraient, au lieu de tout faire préparer pour l'exécution, comme c'était leur devoir. Prévenu à neuf heures du soir, Nicolas Foucault se rend au palais et trouve les magistrats disposés à renvoyer le condamné en prison, après avoir reçu sa rétractation. C'eût été une violation flagrante de la loi. L'intendant s'y opposa, envoya quérir les jurats et les somma de tenir toutes choses prêtes pour que l'exécution eût lieu à dix heures du soir. Cela fait, les choses se passèrent comme il l'avait réglé. Une affaire d'un autre ordre lui fournit l'occasion de prouver l'ascendant qu'il avait pris dans le pays. Le procureur général du parlement, M. de Cazaux, vivait publiquement avec la fille d'un avocat. On se figure le scandale qui en résultait. L'évêque, qui aimait peu, dit-on, M. de Cazaux, le menaçait des excommunications canoniques de l'Eglise contre les adultères publics. Un jour que le parlement était assemblé, l'évêque, après avoir pris les instructions de l'intendant, somma le procureur général de

Digitized by Google

changer absolument de conduite. Mais ici, tellement l'anecdote est étrange et peu en rapport avec nos mœurs, laissons la parole à Foucault : « M. de Cazaux, dit-il, ayant entendu patiemment et paisiblement M. de Lescar, se leva en pied, et après l'avoir remercié des égards qu'il avoit eus pour luy et de ses prudens et charitables advis, il lui promit de renvoyer cette fille à son père, pourvu qu'il s'engageât, par serment, devant la compagnie, à ne la point prendre pour luy. Cette réponse excita l'indignation des graves magistrats et la risée de la jeunesse. Ainsi finit cette scène à Pau ; mais elle fit du bruit à la cour, car l'ayant mandée à M. le chancelier, il en fit rire le roy. Mais, en même temps, il y eut ordre expédié portant que M. de Cazaux viendroit rendre compte au roy de ses actions. » Nicolas Foucault ajoute que cet ordre produisit une vive impression sur les magistrats du parlement de Pau, qui vécurent depuis beaucoup plus honnêtement.

Les Mémoires de Foucault contiennent, vers cette époque, le récit détaillé d'une petite expédition militaire à laquelle il assista, en sa qualité d'intendant du Béarn, sous les ordres du maréchal de Bellefonds, qui commandait la province. Louis XIV avait donné l'ordre à ce dernier de se rendre à Roncevaux pour se montrer aux Espagnols. Suivi de plus de deux cents gentilshommes de la province, Foucault rejoignit le maréchal, qui se mit en marche à la tête d'environ deux mille hommes. L'expédition ne courut d'autre danger que de s'enterrer elle-même sous la neige des montagnes avoisinant Roncevaux et ne tira pas même un coup de fusil. Les religieux ne se souciaient pas de sa visite, et Foucault eut beaucoup de peine à leur faire entendre, en latin, qu'ils venaient par ordre du roi leur offrir aide et protection, ajoutant qu'on ne leur demandait autre chose qu'un dîner. Un peu rassuré, le prieur leur fit servir des volailles étiques qu'on venait de tuer. Le lendemain matin, ils entendirent la messe dans l'abbaye de Roncevaux où on leur montra les armes de Roland et la chaîne qui a donné lieu aux armoiries de Navarre. Au départ, tous les soldats étaient chargés de jambons et de barriquauts de vin que leurs hôtes des villages voisins leur avaient donnés, « car, dit Foucault, c'est le pays des jambons, et je ne reçus aucunes plaintes d'exactions des soldats. » Cette promenade avait pour objet de pressentir les dispositions du pays à l'égard de la France. De retour à Pau, Nicolas Foucault manda à Louvois qu'elles étaient excellentes et que les habitants de la Navarre espagnole seraient heureux de rentrer sous l'obéissance du roi, successeur de Charlemagne, qu'ils considéraient comme leur fondateur. Mais bientôt les Espagnols, dont l'attention avait été appelée sur ce point, se mirent sur leurs gardes, et si le gouvernement français avait eu l'intention d'agrandir ses frontières de

Digitized by Google

ce côté, distrait par d'autres affaires, il dut s'y consacrer en entier.

III

Nicolas Foucault resta dans le Béarn jusqu'au mois d'août 1685. Le roi l'avait alors nommé à l'intendance du Languedoc, la plus considérable du royaume; mais le chancelier Le Tellier intervint encore et fit donner ce poste à M. de Basville, intendant du Poitou, que Nicolas Foucault alla remplacer. Malgré les réformes qu'il avait introduites dans le pays, non sans avoir eu bien des luttes à soutenir contre des passions et des préjugés invétérés, les Etats du Béarn, dit M. de Boze, firent frapper une médaille en son honneur. Nicolas Foucault arriva dans le Poitou au plus fort des difficultés que soulevait l'exécution de l'arrêt de révocation de l'édit de Nantes. Si de nos jours, tant de fois troublés, les administrateurs trouvent parfois leurs fonctions pénibles, qu'ils songent aux obligations de leurs prédécesseurs de la fin du XVIIe siècle ayant à faire exécuter des prescriptions barbares, qui révoltaient justement la conscience et compromettaient profondément les intérêts de plus d'un million de citoyens disséminés, en grande partie, dans les provinces du midi et de l'ouest. On croit généralement que l'édit de révocation avait aggravé la situation des protestants. Et pourtant les pièces officielles établissent formellement le contraire. Tandis qu'auparavant les intendants avaient plein pouvoir pour forcer les conversions, le dernier article de l'édit portait « qu'en attendant qu'il plût à Dieu d'éclairer, comme les autres, ceux de la religion prétendue réformée, ils pourroient demeurer dans le royaume, y continuer leur commerce et jouir de leurs biens, sans trouble ni empêchement, à la seule condition de ne pas s'assembler sous prétexte de religion. » Ces dispositions inattendues ayant ranimé les espérances des religionnaires, les intendants des provinces méridionales se trouvèrent dans le plus grand embarras. « La dernière clause de l'édit de révocation de celuy de Nantes, écrivit tout d'abord Foucault à son père, nous fait un grand désordre icy et arreste les conversions. » De son côté, Joseph Foucault répondit à son fils que cet édit était un véritable contre-temps, qu'il produirait bien des relaps qui se cantonneraient dans leurs maisons et serviraient de ministres à leurs familles; que, plus on l'examinait, plus on le trouvait contraire aux intentions du roi qui étaient d'empêcher qu'il n'y eût des relaps. « La suite, ajoutait Joseph Foucault, le leur fera voir,

Digitized by Google

si l'on n'y remédie. » L'intendant du Languedoc et le maréchal de Noailles, qui commandait dans la province, firent des observations dans le même sens. « Il est certain, écrivit ce dernier à Louvois, que la dernière clause de l'édit qui défend d'inquiéter les gens de la religion prétendue réformée va faire un grand désordre en arrestant les conversions ou en obligeant le roy de manquer à la parole qu'il vient de donner par l'édit le plus solennel qu'il pût faire. » Ce scrupule n'arrêta pas Louvois qui prit sur lui de transmettre aux intendants et aux commandants de provinces des ordres très rigoureux en opposition avec l'édit de révocation; mais celui-ci n'en subsistait pas moins. Les *Mémoires de Foucault* abondent en détails douloureux sur les mesures de rigueur qui lui furent ordonnées à cette occasion. Après avoir constaté que, dans le Béarn, il avait fait convertir, en six mois, plus de quinze mille âmes, Foucault ajoute : « Il y en a beaucoup qui, à l'approche des gens de guerre, ont abjuré sans les avoir vus. La distribution d'argent en a aussy beaucoup attiré à l'Eglise. Le Béarnais a l'esprit léger, et l'on peut dire qu'avec la même facilité que la reine Jeanne les avoit pervertis, ils sont revenus à la religion de leurs pères. » Quelques années auparavant, Foucault avait cru possible d'amener les protestants à se convertir, au moyen de quelques conférences et par la douceur. Entraîné, malgré lui, dans un système contraire, par la résistance toujours croissante qu'il rencontrait dans le Poitou, il écrivit à son père, à la fin du mois de décembre 1687, une longue lettre qui devait être montrée à l'archevêque de Paris, et dans laquelle il exposait qu'on se trompait à la cour, si l'on croyait les conversions suffisamment affermies, et qu'il n'y avait qu'à laisser faire l'Eglise pour entretenir les bonnes dispositions que le pouvoir séculier avait obtenues; que l'ordre envoyé dans les provinces de se reposer sur le zèle des curés et des missionnaires, quelque secret qu'il eût été tenu, y avait produit un très mauvais effet; que les protestants en avaient conclu que le roi avait des raisons puissantes pour se relâcher de la sorte; que, par suite, le plus grand nombre d'entre eux avait cessé d'aller à la messe et que la licence en était venue à ce point qu'il semblait qu'on dût leur tenir compte de ne plus pratiquer en public la religion qu'ils avaient dans le cœur. Nicolas Foucault exprimait donc l'avis qu'il était urgent de renouveler les instructions antérieures à la révocation de l'édit, et de défendre, de la manière la plus formelle, aux protestants, de quitter le royaume, sous peine de voir leurs biens confisqués au profit du roi.

La communication de ce mémoire aurait pu avoir des conséquences fort graves et de plus d'un genre. Celui à qui il était adressé partageait, sur le fond de la question, les idées de son fils; mais vivant de-

Digitized by Google

puis longtemps dans la sphère de la cour, connaissant les préoccupations personnelles, les jalousies et les intrigues croisées des hommes qui étaient au pouvoir, il lui parut dangereux d'intervenir, sans nécessité, dans ces divisions intérieures. Il se garda donc bien de remettre à l'archevêque de Paris le mémoire de son fils, et, le 7 janvier 1688, il lui écrivit, en le lui renvoyant, la lettre suivante, qui est des plus curieuses au point de vue historique, à raison des révélations qu'elle contient sur les dispositions réciproques des ministres à l'époque dont il s'agit : « J'ai lu et relu plus d'une fois avec attention le mémoire cy-joint, disait Joseph Foucault; il est fort bon entre deux amis, mais très dangereux à estre communiqué au ministère et à tout ce qui en approche. Ils ne cherchent qu'à faire leur cour aux dépens de qui que ce soit, et sacrifient, sans scrupule, tout ce qui peut, par sa ruine, leur attirer quelque mérite ; en un mot, c'est faire le procès au ministère que de le rendre suspect de flatter le prince et de luy faire entendre les choses autrement qu'elles ne sont. On ne pardonne point de telles offenses, et la seule deffiance en est mortelle. M. nostre archevesque parle trop pour en faire son confident ; l'espreuve seroit trop forte que de luy recommander de n'en rien dire ; ce seroit le vrai moyen de le faire parler. Contentez-vous de donner vos advis pour la forme et par le canal ordinaire, quand on vous les demandera ; ne vous advancez de rien, et vous ne serez garant de rien ou exposé à nuire, mais exécutez promptement et ponctuellement. Réservez-leur l'honneur de toutes choses ; ils en sont passionnément jaloux. Malgré toutes les précautions que vous pourrez prendre, vous aurez assez de peine à vous conserver avec des esprits d'un si difficile gouvernement. Je vous renvoie vostre mémoire dont je n'ai rien voulu garder. Voyez quelques endroits à côté desquels j'ai fait des traits et ne le laissez voir à personne[1]. »

Cependant Nicolas Foucault éprouvait, tant par suite des embarras que lui occasionnaient les affaires de religion, qu'à cause des relations fréquentes qu'il avait avec Louvois qui les dirigeait, des contrariétés telles qu'il désirait vivement un autre poste. Par malheur pour lui, Colbert n'était plus là, et ni son frère ni ses enfants n'avaient hérité de son crédit. Il ambitionnait le poste d'ambassadeur à Constantinople, mais il ne put jamais l'obtenir, par l'opposition constante qu'y mit le roi. A plusieurs reprises, son père l'avait engagé à traiter

[1] *Mémoires de Foucault*, à la suite de la page 57. C'est la pièce originale. — On voit dans plusieurs endroits des *Mémoires de Nicolas Foucault* que Joseph Foucault avait aussi écrit les siens. Il n'en existe aucune trace à la Bibliothèque impériale, et c'est vraiment dommage, car ces mémoires auraient répandu un jour très curieux sur une des parties les plus intéressantes du règne de Louis XIV.

Digitized by Google

d'une présidence, soit à Paris, soit en province, et l'on voit dans son journal qu'en 1686, M. de Montespan lui avait offert de lui prêter vingt mille écus pour acheter la charge de premier président à Toulouse. Aucune de ces propositions n'ayant eu de suite, il prit le parti de patienter. Dans une occasion où les ennuis que lui suscitait le secrétaire d'Etat de la guerre avaient dépassé la mesure, l'intendant du Poitou se laissa aller à un mouvement de dépit inaccoutumé. « M. de Louvois, dit-il, dont la mort de M. Colbert n'avoit pu esteindre la hayne qu'il lui avoit portée dans sa vie, ne laissoit eschapper aucune occasion d'en faire ressentir les effets aux personnes attachées à luy. Il m'a souvent donné des marques de cette rancune. C'estoit, d'ailleurs, un homme qui se prévenoit aisément et très souvent mal à propos, en bien et en mal. » Nicolas Foucault eut heureusement, pour se distraire des ennuis de sa carrière administrative, un consolateur toujours présent. On n'a pas oublié avec quelle satisfaction il avait enregistré ses succès aux colléges de Clermont, de Lisieux, de Navarre. Le goût des études classiques sur lequel s'était ensuite greffé celui des médailles, le suivit partout. Habile à tirer parti des éléments qu'il avait sous la main, il fonda des chaires, des prix de tragédie, des académies, recueillit et envoya à Paris de nombreux manuscrits, fit faire des fouilles intéressantes. Il était en correspondance avec le P. La Chaise. Passionné également pour les monnaies et médailles, celui-ci se chargeait de signaler au roi les programmes des fêtes données par l'intendant du Poitou. L'un de ces programmes, évidemment rédigé par Foucault et relatif à une cérémonie qui eut lieu à Poitiers, en 1687, à l'occasion de l'érection d'une statue à Louis XIV, contient un très grand nombre d'inscriptions et de devises tant latines que françaises, témoignant d'un goût d'érudit très formé et très pur. L'année suivante, le jour de saint Louis, Nicolas Foucault présida à la représentation, dans le collége de Poitiers, d'une tragédie de *Démétrius*, dont je le soupçonne fort d'avoir fourni le plan qu'on trouve imprimé, au milieu de ses mémoires manuscrits, ainsi que celui d'un *Ballet où l'on représente les dieux qui se disputent la gloire d'avoir le plus contribué à donner au roy le glorieux surnom de Grand.* Ce divertissement mythologique, tout à fait dans le goût du temps, se terminait par un ballet général où l'on voyait, dit le programme, « tous les monarques qui avoient autrefois porté le nom de Grand, féliciter Louis XIV et reconnoistre qu'aucun d'eux n'avoit mérité comme lui ce glorieux titre. » On a besoin, en lisant ces allégories d'un autre âge, de se souvenir qu'aucun prince n'a jamais surpassé Louis XIV, sous le rapport du sentiment national, et que c'est lui qui, au plus fort de ses revers, adressa au maréchal de Villars ces nobles paroles qu'on ne saurait trop admirer : « *Je suis autant*

Digitized by Google

Français que roi; ce qui ternit la gloire de la nation m'est plus sensible que tout autre intérêt[1]. » Est-il nécessaire d'ajouter qu'aucune distraction ne détournait sérieusement l'intendant du Poitou de ses fonctions? On le voit, dans son journal, sans cesse aux prises avec les difficultés toujours nouvelles que soulevait la question protestante, essayant, toutes les fois qu'il le pouvait, de faire prévaloir le parti de la douceur, mais toujours repoussé vers les voies rigoureuses par l'énergie que déployaient les réformés, et, en même temps, réprimandé par Louvois, pour cause de mollesse. Une fois entre autres, ayant condamné à mort un ministre protestant surpris dans une assemblée, il en prévint Louvois. « Cependant, dit Foucault, il a trouvé que j'avois esté trop indulgent, et que je devois condamner à mort les quatre que j'ai jugés. Je n'ai pas cru que ce fût par ordre du roy qu'il m'ait taxé de douceur, et je suis persuadé que c'est de son propre fonds qu'il a tiré ce reproche. » Dans l'opinion de Foucault, le meilleur moyen de calmer les esprits eût été de supprimer, à la frontière, les lettres que les ministres protestants qui résidaient à l'étranger adressaient à leurs coreligionnaires de France. « Mais, dit-il encore, M. de Louvois étoit beaucoup moins touché de l'intérêt de la religion que du profit immense que lui rapportait le port des lettres étrangères; et le prétexte dont il se servoit étoit de dire qu'il falloit bien se garder de violer le dépôt des lettres.» On peut juger, par ces accusations, de la haine qu'avaient dû se porter de leur vivant Louvois et Colbert, puisque les créatures de ce dernier détestaient Louvois à ce point. En même temps que les protestants étaient en butte à toutes ces violences, un grand nombre de crimes privés et d'assassinats désolaient le Poitou. Dans le but d'y mettre un terme, Louis XIV avait envoyé, vers la fin de 1688, quelques membres du conseil d'Etat et du parlement de Paris tenir les Grands Jours à Poitiers pour *la réformation de la justice et la punition des crimes que les juges locaux avaient laissés impunis.* Nicolas Foucault siégea plusieurs fois dans ce tribunal extraordinaire où des gentilshommes et des paysans furent condamnés à mort. Malgré ces attributions diverses et multipliées, il donnait encore ses soins à l'administration proprement dite, se préoccupait de l'assiette des impôts, faisait distribuer du blé aux pauvres de la province et réclamait au contrôleur général les fonds nécessaires pour ouvrir, pendant l'hiver, des ateliers publics, afin d'assurer du travail aux plus nécessiteux. Parfois, des questions de l'ordre le plus grave surgissaient à l'improviste. On en jugera par ce qui suit. En

[1] *Le maréchal de Villars,* par M. Sainte-Beuve; *Moniteur* du 17 novembre 1856.

Digitized by Google

1688, le sieur de Razès, lieutenant général de la province, dit, dans un discours public, que le roi était le chef visible de l'Eglise gallicane et que le pape n'avait hérité de la succession de saint Pierre que son seul titre de Sainteté. Scandalisé de ces hardiesses, Nicolas Foucault s'empressa d'en informer le chancelier et Louvois qui l'autorisèrent immédiatement à réprimander le sieur de Razès, afin de prévenir de pareils écarts.

IV

Quatre années s'étaient passées depuis que l'intendant Foucault avait été appelé dans le Poitou, années terribles pendant lesquelles l'insomnie s'était bien souvent, sans doute, logée à son chevet. Ne fallait-il pas, chaque jour, exécuter les ordres les plus durs, déporter les uns, s'opposer au départ des autres, accabler les récalcitrants de logements militaires, prononcer des condamnations capitales, et, tout en croyant avoir fait la part la plus large aux exigences du devoir, s'entendre dire qu'on n'avait pas fait encore assez? En 1688, Chamillart, qui venait d'être nommé intendant de Rouen, prévint Foucault, avec qui il était fort lié, qu'il avait à la cour des ennemis, des envieux, qui ambitionnaient sa place. Foucault jugea d'où partaient les coups et chercha à les parer. « Ayant reçu, dit-il, plusieurs dégoûts de la part de M. de Louvois, qui estoit ennemi déclaré de tous les amis de M. de Colbert et de ceux qui estoient attachés à sa famille, je priai M. de Seignelay de me tirer de Poitiers, et il a obtenu du roy de m'envoyer à Caen. » C'était au commencement de 1689. Complimenté en latin, à son départ et à son arrivée, par les professeurs des universités de Poitiers et de Caen, Nicolas Foucault leur fit, dans la même langue, deux allocutions qu'il a aussi conservées, et qui sont de la bonne école. Les mêmes préoccupations qui l'avaient assailli en Poitou le suivirent, d'ailleurs, dans sa nouvelle intendance, où le nombre des religionnaires était également considérable. Là, comme à Poitiers, il se chargea plusieurs fois de faire lui-même des exhortations publiques, et de venir en aide aux missionnaires que le gouvernement envoyait de Paris; mais ses harangues, où régnait un ton d'autorité et de commandement qui s'élevait parfois jusqu'à l'éloquence, n'avaient rien de persuasif. En définitive, il fallait toujours en revenir aux logements militaires, aux couvents, c'est-à-dire à la violence. Un autre soin non moins grave le préoccupait aussi dans sa nouvelle intendance; c'était la défense des côtes de la province où l'on craignait que, par suite de la reprise des hostilités, les Anglais et les

Digitized by Google

Hollandais n'eussent le projet de tenter une descente, dans l'espoir d'y trouver leurs coreligionnaires prêts à les bien recevoir. A cette occasion, Vauban fut chargé d'inspecter les côtes de Normandie. Chose digne de remarque et bien rare de la part d'un contemporain! Nicolas Foucault, qui reçut à Caen l'illustre maréchal, en a parlé comme l'a fait depuis la postérité. Ce passage de ses mémoires, qui témoigne tout à la fois de la droiture et de l'excellence de son jugement, mérite d'être reproduit. « Le 15 avril 1689, dit-il, M. de Vauban est venu, par ordre du roy, en Basse-Normandie pour visiter les ouvrages des costes. Je luy ay fait voir le chasteau de Caen et le tour des murailles de la ville qu'il a trouvées en mauvais estat. *C'estoit un véritable romain.* C'est le premier homme que nous ayons eu pour les fortifications et l'architecture militaire. Il a fait un livre pour l'establissement d'une dixme royale. Elle a été establie quelques années après sa mort, mais sans diminution des autres impositions, contre l'esprit de l'auteur. »

Cependant la situation intérieure du royaume devenait de plus en plus critique. Louis XIV était entré dans cette série de mauvais jours qui devaient durer vingt-cinq ans. D'une part, la France était en guerre avec l'Europe, et il lui fallait, pour maintenir ses armées sur un pied convenable, dépouiller les églises de leurs ornements d'or ou d'argent, et recourir aux impôts les plus onéreux, et aux créations d'emplois les plus ridicules, ce qui n'empêchait pas qu'il ne se présentât une foule d'acquéreurs, moins sots d'ailleurs que ne le prétendait le contrôleur général Pontchartain, puisque ces emplois leur donnaient en même temps honneurs et profit. D'un autre côté, plusieurs récoltes manquèrent coup sur coup. Dans ces conjonctures, les fonctions d'intendant exigeaient beaucoup d'activité, de vigueur, et une sage mesure, surtout dans les provinces où toutes ces difficultés se compliquaient de celles qu'entraînait à sa suite la révocation de l'édit de Nantes. Foucault, on le voit par ses mémoires, possédait ces qualités essentielles. Ce qui lui manque, c'est le cœur, la mansuétude dans l'exercice de ses fonctions parfois si pénibles, des entrailles enfin. J'ai cherché dans ses mémoires un mot de pitié pour les malheureux si nombreux avec lesquels il s'est forcément trouvé en contact, et, à mon grand regret, je n'y ai rien trouvé dans cet ordre de sentiments. La pitié, il est vrai, s'il faut en juger par madame de Sévigné, n'était pas la vertu du siècle. Seuls de leur temps, La Bruyère, Fénelon, Vauban et un de ses disciples, qui fut disgracié comme lui, Boisguilbert, ont osé parler des misères du peuple. Mais si Nicolas Foucault ne nous apparaît, même dans ses confidences intimes, que comme l'instrument passif et docile des volontés de la cour, il faut reconnaître qu'il a, dans l'occasion, un vif

Digitized by Google

sentiment de la justice. On l'a vu supporter impatiemment, même de la part de Colbert, une décision qui étouffait une affaire dans laquelle se trouvait gravement compromis un gentilhomme protégé par l'archevêque de Toulouse. Malgré la surveillance des intendants, l'établissement des rôles de la capitation était une opération très épineuse, et qui, l'appréciation des fortunes étant nécessairement arbitraire, donnait lieu à beaucoup de réclamations. Nicolas Foucault choisissait aussi bien que possible les répartiteurs, mais il constatait avec regret que *la faveur et la haine* présidaient à la fixation des taxes. Le fait suivant annonce en outre une louable fermeté. Un colonel de régiment, excédant ses attributions, s'était permis d'envoyer des troupes dans plusieurs villages de la généralité de Caen, sous prétexte que les hommes qu'ils avaient fournis pour la milice n'étaient pas assez forts. Foucault n'hésita pas à lui retenir son traitement et prévint immédiatement de cet excès de pouvoir le contrôleur général et le ministre de la guerre. On sait le triste rôle que joua, dans le funeste épisode de la Hogue, le roi Jacques II, alors réfugié en France. Nicolas Foucault l'avait reçu, deux ans auparavant, à son arrivée d'Angleterre, et l'avait trouvé aussi insensible au mauvais état de ses affaires, dont il parlait en riant, que si elles ne l'eussent pas regardé. Le désastre de La Hogue (juin 1692) fut précédé d'un conseil de guerre, dont Jacques II fit partie et auquel Nicolas Foucault assista en sa qualité d'intendant de la province. Il avait été décidé qu'on attendrait la flotte anglaise en faisant bonne contenance, mais le vaisseau d'un neveu du maréchal de Bellefonds, M. de Sepville, ayant échoué par une fausse manœuvre, le maréchal, pour couvrir cette faute, et, dit-on encore, dans la crainte que son gendre, M. d'Anfreville, qui commandait un autre vaisseau, ne fût tué en se défendant, donna l'ordre de les faire échouer tous. Le reste est connu. La France perdit en quelques heures la plus belle partie de sa flotte, sans qu'un coup de canon eût été tiré et qu'aucun effort eût été tenté pour éloigner les brûlots anglais. « Tout cela, dit Nicolas Foucault dans une lettre au contrôleur général Pontchartrain, qui l'avait sommé de s'expliquer à cœur ouvert, se passa à la vue du roy d'Angleterre et de M. le maréchal de Bellefonds, qui y assistèrent comme à un feu d'artifice pour une conqueste du roy. Il n'y a personne qui n'ait vu leur indolence avec indignation, car pourquoi avoir perdu trois jours sans les employer à faire jeter les canons à la mer et à en sortir les agrès et ustensiles pour soulager les vaisseaux et les empescher de crever en échouant. » La nouvelle de ce malheur consterna la France. Les catholiques des provinces voisines, principalement ceux de Caen, croyant les religionnaires français d'accord avec l'ennemi, annoncèrent même des projets

Digitized by Google

de vengeance et de représailles. Prévenu de la fermentation qui régnait dans cette ville où les protestants ne formaient pas la vingtième partie de la population, redoutant peut-être une nouvelle Saint-Barthélemy, Foucault revint à Caen en toute hâte pour calmer les esprits. Le passage suivant de ses mémoires lui sera compté, je l'espère, par ceux qui ont dû parfois, et avec raison, le trouver bien sévère à l'égard des victimes de la politique intérieure de Louvois. « J'ay recommandé au commandant du chasteau de Caen, aux eschevins et officiers de justice, de contenir les catholiques *et de faire punir sévèrement, et sur-le-champ, les auteurs du désordre, s'il en arrive.* J'ay même envoyé chercher quelques-uns des principaux religionnaires, que j'ay rassurés en leur répondant de la protection du roy pourvu qu'ils se conduisissent en bons et fidèles serviteurs de Sa Majesté. » On aime à sentir enfin palpiter le cœur de l'homme, du chrétien, sous la cuirasse de l'administrateur. Mais n'est-il pas triste de voir le gouvernement même de Louis XIV, qui avait déjà tant cédé aux passions populaires, si hostiles aux protestants, près d'être entraîné par elles sur la pente fatale où celui du faible Charles IX avait glissé plus de cent ans auparavant? Quelles auraient été les conséquences du désastre de La Hogue si Louvois eût encore été vivant et au pouvoir? Heureusement, l'impulsion n'était plus la même depuis sa mort, et, cette fois, au lieu d'obéir aux détestables instincts de la multitude, Louis XIV, débarrassé de son mauvais génie, eut la satisfaction de voir bientôt calmée sur tous les points, grâce à la fermeté prudente des intendants mieux dirigés, l'effervescence que la destruction de la flotte française avait d'abord causée dans les esprits.

Je reviens aux Mémoires de Foucault. Le journal de cette longue existence, vouée pendant plus de trente ans aux affaires publiques dans un temps aussi rempli d'événements, fournirait encore matière à d'autres détails, mais les détails nous mèneraient trop loin. Ce qui précède suffira pour donner une idée de l'homme et des difficultés de l'époque où il vécut. Quand la guerre, les protestants, la capitation, les levées incessantes des milices, les contrebandiers, les faux sauniers et les bohémiens lui en laissaient le temps, Nicolas Foucault faisait construire des routes, ornait les promenades des villes, décidait les communes, mais non sans peine, à lui permettre de faire dessécher les marais, dont l'influence funeste décimait les habitants de père en fils. Souvent au milieu de ces soins, qui étaient, avec la passion pour les médailles, sa distraction principale (ajouterai-je, d'après lui, qu'un jour, à Pontorson, il perdit quatre mille livres au lansquenet, ce qui dénote un goût marqué pour le jeu?), il apprenait que Saint-Malo, Granville, le Havre, Dieppe, étaient menacés; alors, il se portait en

Digitized by Google

toute hâte sur les points de son intendance qui pouvaient avoir besoin de protection. Trente années ainsi passées sur la brèche lui donnaient certes droit au repos. N'ayant pu obtenir l'ambassade de Constantinople, objet particulier de ses vœux, il ambitionnait une position active au conseil d'Etat; mais le conseil d'Etat se renouvelait et restait fermé pour lui. Il avait compté, pour y entrer, sur M. de Chamillart, son ami, que madame de Maintenon avait eu le tort de faire et de maintenir ministre de la guerre. Après bien des demandes inutiles, il s'aperçut qu'il s'était trompé, et consigna comme suit, dans son journal, le mécontentement que cette déception lui avait occasionné : « M. Chamillart m'avoit dit que si, dans la suite, il avoit du crédit, je m'en apercevrois. Il est cependant devenu contrôleur général, secrétaire d'Estat, premier ministre ayant tout pouvoir sur le roy, et n'a rien fait pour moy. Il a seulement eu depuis l'intention de me faire intendant des finances à la place de M. de Caumartin, dont il n'estoit pas content. Le roy lui dit qu'il n'avoit qu'à l'obliger de se deffaire de sa charge; mais, au lieu de le faire sur-le-champ, il en parla à madame de Maintenon qui ne luy conseilla pas de s'attirer toute la famille de M. de Caumartin, et surtout M. de Pontchartrain, lors chancelier, son parent et son protecteur. M. Chamillart se tira à l'advis de madame de Maintenon et je demeuray intendant de Caen. »

Quand, pour ses débuts dans la carrière administrative, Colbert lui avait fait donner l'une des plus belles intendances du royaume, Nicolas Foucault était loin de supposer qu'au bout de trente-deux ans il serait encore intendant, après avoir sollicité diverses places toujours refusées à ses instances. Voyant qu'il s'usait contre des obstacles sans cesse renaissants, il proposa de se retirer pourvu que le comte de Magny, son fils, le remplaçât à l'intendance de Caen. Sa demande ayant été agréée, il installa son fils, lui servit de guide pendant quelques mois et revint à Paris. Il avait obtenu, dans sa jeunesse, alors que tout lui souriait et que le vent de la faveur enflait ses voiles, le grade de conseiller d'Etat à titre extraordinaire. Il retrouva donc sa place au conseil, mais on peut croire que ses prédilections n'étaient plus là. J'ai mentionné son goût pour les lettres, auquel s'était joint, plus tard, celui des médailles, dont il possédait une riche collection formée à grands frais et qu'il finit par vendre environ vingt mille livres. Il nous apprend lui-même, qu'en 1701, « le roy l'avoit choisi pour remplir une place de membre honoraire dans l'Académie des Inscriptions. » Celui de ses confrères qui prononça l'éloge dont j'ai déjà parlé, constate que Nicolas Foucault présida souvent la savante compagnie et qu'il en était très aimé. De vifs chagrins de famille attristèrent ses dernières années.

Digitized by Google

Ce fils, qui lui avait succédé à Caen, s'était fait renvoyer au bout de quelques mois. Compromis plus tard, après beaucoup d'aventures, dans la conspiration de Cellamare, il fut obligé de s'exiler et passa en Espagne. Quant à Nicolas Foucault, il avait été choisi, vers 1710, par la célèbre princesse palatine, duchesse d'Orléans, pour la direction de ses affaires, et il est probable que l'expérience qu'il avait acquise dans l'administration de celles de l'Etat lui rendit cette tâche facile. Son ancien ami et confrère de Boze, qui hérita de ses mémoires, le représente comme ayant recherché, jusqu'à la fin de sa vie, la société de ses contemporains qui, de leur côté, appréciaient son esprit plein de charme et de ressources. Le spirituel vieillard leur manqua le 17 février 1720. Le duc de Saint-Simon a constaté cette mort dans une phrase un peu banale, de laquelle il résulte qu'il avait à peine connu Foucault. « C'était, dit-il, un honnête homme, savant en antiquités et en médailles, dont il avait un beau cabinet. Ce goût, commun avec le P. de La Chaise, lui en acquit la connaissance, puis l'amitié, qui l'avança et le protégea toujours. » On a vu, par ce qui précède, que l'amitié du P. de La Chaise avança peu Nicolas Foucault ; mais peut-être lui avait-elle été utile pour faire nommer à sa place le marquis de Magny, qui profita si mal de cette faveur.

On connaît maintenant, par ses écrits et par ses actes, l'administrateur dont j'ai essayé d'esquisser la vie. Ai-je besoin de répéter que tout, dans cette vie, ne doit pas être loué? Vauban, par exemple, ce *véritable romain* dont Foucault fait si justement l'éloge, aurait certainement montré un autre caractère dans les déplorables affaires que suscita la question religieuse. Au risque de déplaire à Louvois et même à Louis XIV, il aurait écouté davantage le cri de son cœur et suivi beaucoup moins à la lettre les instructions ministérielles. Dépourvue, sans contredit, de ce cachet d'héroïsme, la figure de Foucault, telle qu'elle se présente à nos yeux, d'après les mémoires dont j'ai tracé une rapide analyse, n'en a pas moins un relief qui intéresse. Sous les réserves que j'ai indiquées, on aime à surprendre sur le fait cette administration provinciale d'un temps déjà loin de nous, non-seulement par les années, mais encore par les révolutions. Les Mémoires de Foucault ont, sous ce rapport, un mérite tout particulier. Ils font voir, et en quelque sorte toucher du doigt des détails qui, peu importants en apparence, à l'époque où les faits s'accomplissent, acquièrent une valeur réelle pour les générations suivantes. Pourquoi l'intendant de Montauban et de Caen a-t-il eu si peu d'imitateurs? La France, que ses enfants dénigrent à l'envi avec une ingratitude chevaleresque et mettent si volontiers au-dessous des autres peuples, a compté, depuis Louis XIV, bien des administrateurs de provinces actifs, dévoués, honnêtes, curieux du

Digitized by Google

bien à faire et le réalisant avec bonheur. D'autres existent sans doute en ce moment ou viendront encore, possédant les mêmes qualités. Quel intérêt n'auraient pas des mémoires du genre de ceux de Foucault, embrassant les diverses parties du territoire, surtout si ceux qui recueilleraient les souvenirs de leur administration faisaient une large part à la condition sociale des classes ouvrières et agricoles, s'ils notaient avec soin les difficultés relatives de la vie matérielle, le prix des journées, le niveau des mœurs, les améliorations réalisées, celles que comporte l'avenir, etc.? De pareils travaux n'obtiendraient pas sans doute, au moment de leur publication, le succès bruyant réservé parfois au roman du jour; mais, quand celui-ci serait depuis longtemps oublié, on les consulterait avec le soin auquel ont droit toutes les œuvres utiles et sérieuses, et c'est surtout avec eux, en définitive, qu'on écrirait les pages de notre histoire qui ont, de jour en jour, le plus d'attrait pour le public.

PIERRE CLÉMENT.

Digitized by Google

LE ROMAN

D'UNE FILLE LAIDE

Champgaroult, 25 septembre 1856.

Il y a douze jours, mon cher ami, je vous serrai la main au pied de ce perron de la rue Saint-Lazare que descend et monte sans cesse un double flot de voyageurs. Le lendemain, j'étais installé ici, au château de Champgaroult, sur la côte de Normandie. Au moment de nous séparer, vous avez insisté, à plusieurs reprises, pour que je vous écrive longuement à tort et à travers, pour que je cause avec vous du fond de cette retraite momentanée. Obligé par votre profession à ne pas vous éloigner de Paris, retenu auprès des malades qui réclament constamment vos soins, vous prétendez qu'il vous arrivera ainsi, dans ma lettre, comme une bouffée de l'air salubre des grèves et des senteurs des champs. Je veux tenir aujourd'hui la promesse que je vous ai faite et vous parler de tout ce qui m'environne, afin de vous transporter, comme je souhaiterais que cela fût possible en réalité, auprès de moi.

Il ne faudrait pas vous figurer, d'abord, que ce château de Champgaroult, où je viens quelquefois passer un mois d'automne, soit un antique donjon avec pont-levis, créneaux et tourelles. Nullement; il n'a rien de semblable : c'est tout simplement la plus grande maison qu'il y ait peut-être à deux lieues à la ronde; et d'ailleurs, on cher-

Digitized by Google

cherait vainement dans ses archives aucun titre de seigneurie. L'élévation du bâtiment lui donne, bien qu'il soit situé en plaine, une certaine apparence de supériorité et de domination sur la contrée environnante. Voilà tout ce qui peut justifier cette sorte d'anoblissement qui lui est décerné par la voix publique. Il se fait remarquer encore par un mode de construction que j'ai rencontré rarement dans la province : les angles, les pilastres, les encadrements des portes et des croisées sont en pierres de taille formant une large dentelure, tandis que le plein des murs est en briques rouges. Je regrette de n'avoir pas à vous dépeindre un édifice plus imposant, moins dépourvu de date et de caractère. La vérité, c'est qu'il est tout à fait improbable qu'on s'avise jamais, en aucun temps qui puisse advenir, de recommander cet édifice à la Commission des monuments historiques.

Le château tient au bourg de Champgaroult; il se trouve par conséquent, comme ce bourg, à la distance d'une lieue ou une lieue et demie de la côte. Il a un vaste jardin magnifiquement planté, de belles prairies, un bois assez profond. C'est donc, à défaut d'écusson et de ruines féodales, un fort estimable domaine, une très honorable habitation. Mais particulièrement, à cause du voisinage de la mer, à cause de la rusticité du pays bien clos à tous les bruits du monde, c'est, pour un Parisien qui a quelques semaines à donner aux loisirs champêtres, le meilleur et le plus agréable refuge.

Le château de Champgaroult appartient à la famille Darfay qui est unie à la mienne par des liens de parenté sinon très étroits, du moins très affectueux. M. Darfay le père, chef de cette famille, est un propriétaire riche, mais dont la fortune est menacée, quand il mourra, d'un terrible morcellement : il n'a pas moins de neuf enfants, six garçons et trois filles, qui s'échelonnent entre douze et trente ans. En attendant qu'elle se divise, moment que l'excellent homme paraît disposé à retarder le plus possible, toute cette tribu prospère ; il en est presque toujours ainsi de ces familles nombreuses à qui la sagesse des nations assure, par un proverbe, les bénédictions du ciel. Les fils se poussent vigoureusement chacun dans sa carrière, et relient entre eux la magistrature au clergé et l'armée à l'administration. Vous vous souvenez peut-être, mon ami, de vous être rencontré chez moi avec plusieurs de ces jeunes gens. Deux sont déjà mariés, et ont jeté les bases d'une troisième génération qui permettra certainement à M. Darfay, sur la fin de ses jours, de se comparer aux patriarches.

La seconde fille, Gabrielle, a également, il y a trois mois à peine, ceint la couronne de fleurs d'oranger. La troisième fille, Pascaline, est encore une enfant d'une douzaine d'années ; c'est le dernier mot,

Digitized by Google

il est du moins permis de l'espérer, de M. et de Mme Darfay. Dans tout ce nombre, il n'y a jusqu'à présent que la fille aînée, Julie, qui paraisse, décidément, avoir eu une méchante fée pour marraine.

Ma cousine Julie n'a pas moins de vingt-six, peut-être vingt-sept ans; elle a le tort de ne pas être belle : grave infirmité, n'est-ce pas, docteur? et qui malheureusement se présente chez ma chère cousine avec une gravité exceptionnelle. Julie est une petite femme très brune, d'une constitution maigre et osseuse et d'un tempérament nerveux. Je pourrais vous faire son portrait, mais je craindrais qu'il ne répondît pas suffisamment aux exigences de votre goût. J'aime mieux, à l'exemple d'un peintre athénien, jeter sur ses traits chagrinés un voile favorable, et ne vous parler que des excellentes qualités de son cœur. Je ne connais pas une meilleure enfant que ma cousine Julie ; et ce mot exprime bien le côté un peu faible et débonnaire de sa nature; elle n'a point de finesse, point de subtilité d'esprit, mais beaucoup de sincérité et de naïveté. Elle a l'imagination crédule, assez vive, je crois, mais qui ne se manifeste que fort timidement. Elle est surtout extrêmement affectueuse et douée d'une grande sensibilité. Son humeur est douce, triste au fond, s'éclairant facilement, toutefois, d'une joie ingénue.

Vous avez rencontré quelquefois de ces jeunes filles à qui la première des femmes, Eve, ornée d'une beauté parfaite, comme dit Milton, n'a point légué ses attraits accomplis. Vous les avez vues presque toutes entourées d'une heureuse illusion qui les flatte et les console. Ma cousine Julie, au contraire, a le sentiment et le sentiment très vif de sa disgrâce ; elle est presque désabusée et découragée ; c'est le comble du malheur. Aussi, bien loin d'être savante dans l'art de la toilette et de la parure, elle se néglige ; on dirait souvent qu'elle s'habille avec le parti pris de faire ressortir tous ses désavantages. Elle n'a pas même la vulgaire prudence des étoffes sombres : je l'aperçois dans ce moment qui traverse la cour, vêtue d'une robe fond blanc qui exagère encore les tons bistrés de son teint. Les autres savent de rien faire quelque chose ; de peu de chose elle fait rien. Je l'ai prêchée quelquefois ; Julie écoute docilement, mais demeure dans l'impénitence.

Si elle est exempte, et trop exempte de coquetterie, elle ne laisse pas, cependant, d'être romanesque. Elle montre un goût très vif aux histoires et aux théories sentimentales; dans nos conversations, je n'ai qu'à *gauchir* de ce côté-là si je veux être sûr d'obtenir une attention presque religieuse. Elle a lu peu de romans, mais elle les a lus avec une bonne foi extrême. Je la soupçonne de faire tout bas de beaux rêves, sous cette humble restriction :— Si j'avais été belle ! Je crois bien qu'elle bâtit de riants châteaux dans ce pays enchanté

Digitized by Google

d'amour qui paraît, hélas! ne devoir être jamais pour elle que le pays d'Utopie. Elle a de la résignation plutôt que du renoncement.

Je vous entretiens de ma cousine Julie avec une particulière insistance, parce qu'elle est ici ma grande et spéciale amie ; elle m'offre ce petit coin d'intimité sans lequel on demeure dépaysé partout, même dans la maison la plus hospitalière. Les autres membres de la famille sont d'excellents parents avec qui mes relations sont, sans doute, très cordiales. Mais je cause avec Julie; nous aimons à deviser ensemble avec abandon, avec une confiance qui s'est formée spontanément entre nous, et qui ne saurait avoir ni arrière-pensée ni ombrage. C'est elle, certainement, qui a le plus de joie de mon arrivée, qui m'embrasse de meilleur cœur. Je suis son hôte, à elle : elle se charge exclusivement de tout ce qui me concerne, s'attribue la surintendance de ma chambre, veille à l'entretien de mon linge, et furète dans toutes mes affaires, sous prétexte d'y mettre de l'ordre. Vous ne vous étonnerez donc pas qu'elle ait une place principale dans le tableau que j'essaie de vous tracer.

Je suis accoutumé à trouver beaucoup de monde au château de Champgaroult. Cette fois, par une exception qu'à dire vrai je ne regrette pas, la maison est presque déserte, le cercle est plus rétréci que je ne l'ai jamais vu; nous sommes six en tout, qu'il serait permis de classer deux à deux : Julie et moi ; M. Darfay le père et Mme Darfay la mère ; Gabrielle et son nouvel époux, qui sont venus faire un court séjour sous le toit paternel.

Ma cousine Gabrielle est une autre femme que ma cousine Julie; à celle-là, c'est plaisir d'avoir à faire son portrait. Elle a vingt et un ans, elle est grande, bien faite, la figure à la fois correcte et expressive. Ses yeux sont bien fendus, ombragés de longs cils noirs, pétillants d'une douce flamme. De fins et épais cheveux blonds enroulent deux ou trois fois autour de sa tête leurs tresses soyeuses. Dans toute sa personne éclate la splendeur de la vie, brillent la force et la grâce de la jeunesse. Cela suffit à vous expliquer pourquoi Gabrielle, qui a cinq bonnes années de moins que sa sœur, lui a été préférée. Gabrielle a toujours éclipsé totalement la pauvre Julie ; et Julie, qui l'admire avec plus d'enthousiasme que personne, a, du reste, toujours été la première à s'effacer devant cette aînée par droit de beauté. Il en a été du mariage comme il en est de toutes choses depuis leur première jeunesse : tout hommage, toute attention, tout regard ont constamment passé à côté de Julie pour arriver droit à Gabrielle. Le sens observateur, qui est chez les femmes si précoce et si subtil, a donné à Julie l'incessante et brutale démonstration de son infériorité ou plutôt de sa nullité.

Quelle différence dans la destinée des deux sœurs, et quel don

Digitized by Google

divin et heureux que ce don de la beauté ! La jeune fille qui a reçu ce radieux privilége est comme une reine sans cesse environnée d'une cour et d'une fête joyeuses. Tous ceux qu'elle rencontre lui sont des serviteurs empressés ; chacun, s'inclinant, voudrait étendre son manteau, le plus richement brodé, au-devant de ses pas. Autour de la *charmeresse*, les regards s'animent, l'esprit se pare, le plaisir s'éveille ; le toit où elle parait s'égaie et rit, comme dit Chénier. Tout lui est permis, facile et bienvenu ; c'est l'enfant gâté de ce monde. Et, au contraire, que d'amertumes dans l'irréparable indigence ! Existence paralysée, privée d'honneur, deshéritée de joie, condamnée aux sentiers rebutants et arides ! Il semble qu'il fasse éternellement froid autour d'elle : celle-ci m'apparaît comme sur un glaçon, d'où elle contemple celle-là dans son printemps fleuri et parfumé.

Il vous est arrivé souvent, mon ami, lorsque vous avez été au théâtre, de voir, à côté d'un rôle acclamé, applaudi, qu'interrompent les bravos, qui fait pleuvoir les bouquets, de voir un pauvre rôle gauche et malencontreux placé là comme en repoussoir. Aussitôt que la favorite paraît, elle est saluée avec transports ; puis, il se fait un silence qui semble suspendre la respiration dans toutes les poitrines ; les regards sont avides et ardents ; la salle entière, enveloppée d'un courant électrique, vibre à toutes les émotions. Quand l'autre vient à son tour occuper la scène, les regards se détournent, les bruits s'élèvent ; on se mouche de concert, on tousse, on crache, on s'en va. L'indifférence et le dédain éclatent cruellement. Et si ce personnage, voulant aussi faire de l'effet, s'avisait de hausser la voix et aspirait à un simulacre de passion, le parterre, surpris de cette prétention maladroite, se mettrait à rire. Eh bien ! dans la comédie de ce monde, ces rôles ingrats et sacrifiés, ces rôles qui accaparent toutes les couronnes, se nomment Julie et Gabrielle.

Gabrielle n'a jamais été aussi séduisante qu'elle l'est en ce moment : son charmant visage est comme illuminé par la joie profonde et pure des amours heureux. Son mari, M. Delacour, est un beau jeune homme de trente ans qui paraît être, sous tous les rapports, digne de sa femme; il est, lui aussi, rayonnant de passion et de tendre orgueil. Tous deux ne vivent plus, ne marchent plus parmi nous.

C'est égal : c'est une adorable et touchante chose qu'un jeune et joli couple bien enamouré ! Je ne sache rien qui vous fasse venir aux lèvres un meilleur sourire, qui vous épanouisse plus doucement l'esprit, qui vous réchauffe plus doucement le cœur ; je me félicite donc d'avoir, pour achever de divertir toutes moroses sollicitudes, rencontré ce gracieux tableau au château de Champgaroult.

Maintenant, mon ami, je veux vous dire la manière dont j'emploie

Digitized by Google

mon temps. J'ai ici cette pleine liberté, cette entière possession de moi-même, de mes heures, de mes actions que l'on obtient si rarement chez autrui, et sans laquelle la plus fastueuse hospitalité serait sans saveur pour moi. Courant les champs à ma fantaisie, rentrant aussi tard qu'il me convient, je suis justifié dans toutes mes habitudes un peu capricieuses et qui pourraient être impunément excentriques. Mes plaisirs sont simples, mais variés. Tantôt je gagne la plage prochaine et je me fais bercer comme un Dieu marin dans l'écume des flots. Je m'éloigne du bord qui bientôt disparaît derrière le rideau tremblant des vagues : on se trouve alors comme perdu dans l'immensité solitaire. Je me laisse envahir doucement par une sensation d'effroi qui est pleine d'attrait irritant. Puis une lame puissante à laquelle on s'abandonne, vous soulève et vous montre, à peu de distance, le rivage qui vous invite à la sécurité. Tantôt je me rends au principal cabaret du bourg ; là je joue de longues parties de domino avec les fermiers normands. Vous devinez si je suis battu, et si je paie souvent l'écot ! Les bonnes gens se réjouissent *à gueule bée*, comme dit Rabelais, de battre la capitale dans ma personne indigne. Je les soupçonne même, dans leur ardeur, de tricher un peu. Ou bien, armé d'un fusil, je m'en vais en chasse. Mais, comme je suis petit chasseur devant Dieu et devant les hommes, je m'arrête au premier site qui m'engage, sur la lisière d'un bois, sur la pente d'un côteau. Et quand j'ai trouvé un endroit écarté, un gazon avenant, un arbre dont le feuillage un peu rare me tamise les rayons du soleil, je m'étends là et j'y reste. Je savoure avec délices et réflexion cette paresse absolue, si chère à ceux qui ne peuvent se dérober que rarement aux agitations et aux fièvres de la ville. J'aspire à large haleine cet air vif tout saturé d'émanations marines. On dirait qu'une main divine, comme dans les épopées antiques, verse sur moi et en moi un inexprimable bien-être ; je sens quelque chose de sain, de fort, de bienfaisant et de réparateur, qui se glisse dans mes veines, me ravive et me renouvelle. Le corps, à qui Paris est un hôte dur et avare, prend sa revanche ; il fait provision de santé et de vigueur, à la joie de l'esprit. L'âme elle-même se nourrit de calme et de solitude. Elle retrouve dans ce milieu agreste, dans ces paisibles spectacles de la vie des champs, là, dans ces plaines bigarrées et fécondes, là-bas, dans les sillons mouvants de l'Océan sans bornes, dans toute cette puissante nature, certaines idées simples, grandes, qu'altèrent le monde et la vie factice, certaines impressions salubres dans lesquelles elle aime à se retremper.

Je passe ainsi des heures entières à regarder dans le ciel profond, à écouter, l'oreille collée au sol, le sourd et monotone murmure qui vient de la grève ; à analyser dans ses tableaux divers le vaste ho-

Digitized by Google

rizon, à me répandre dans toutes ces choses. J'aime aussi à me reporter par la pensée vers Paris, vers le petit salon bien connu où vous vous entretenez peut-être de moi, vers le divan enfumé tout rempli de nos vieux camarades, vers les fêtes prochaines de l'hiver. Pendant que je revois en esprit cette autre existence dont je me trouve un moment à l'écart, mes regards suivent nonchalamment une charrue attelée de bœufs qui chemine lentement dans ses étroites limites, ou un vol de mouettes qui part, en glapissant, pour les espaces de l'ouest, au-devant des navires qui reviennent des pays lointains.

C'est ainsi que se passent mes journées au château de Champgaroult : elles sont, je vous assure, bien remplies par ces nombreuses occupations. J'ai hâte de retrouver toutes les sensations, tous les souvenirs que m'a laissés mon dernier séjour, de repasser par les mêmes sentiers sauvages, de me rafraîchir aux mêmes sources limpides, de faire acte de présence sous quelque haute cheminée de ferme. J'ai hâte, enfin, de reprendre possession de ce domaine de repos et d'abri passagers. Je ne dédaigne pas, cependant, une bonne matinée passée dans ma chambre à lire, non pas mes livres familiers, mais quelque vieil almanach, quelque bouquin poudreux dont j'ai fait la découverte; ces pages noircies me paraissent merveilleuses; on dirait qu'une lumière dorée se joue entre les lignes et éclaire derrière les mots je ne sais quelles perspectives profondes. Je sais même prendre le loisir d'écrire à un ami, comme j'achève de vous en donner une preuve accablante. Ceci, mon cher docteur, est pour vous apprendre à être moins léger dans vos regrets, et moins imprudent dans les moments d'adieu.

Champgaroult, 20 septembre 1856.

J'ai à vous raconter un singulier événement; écoutez-moi d'abord avec complaisance, vous aurez ensuite à me donner vos conseils.

Nous étions hier soir, à la chute du jour, Julie et moi, Gabrielle et son mari, assis sur la terrasse. Le soleil, qui venait à peine de disparaître, incendiait encore les nuages du couchant; les premières ombres, glissant sur le paysage, en fondaient toutes les couleurs dans une teinte harmonieuse et douce; pas un souffle d'air n'agitait les feuilles. Le ciel répandait avec la rosée un calme profond, une paix infinie. C'est le plus délicieux moment de la journée. La tête renversée sur le dos de ma chaise, je cédais à mon penchant contemplatif, pendant que de mon cigare de lentes bouffées s'élevaient en spirales comme d'un encensoir.

Gabrielle et son mari se levèrent, enlacèrent leurs bras, et, serrés

Digitized by Google

l'un à l'autre, gagnèrent lentement les sentiers ombreux. Je les suivis des yeux jusqu'à ce qu'ils eussent disparu, observant leur marche pleine de nombre et de rhythme, si je puis m'exprimer ainsi, dont le mol accord semble résulter d'une impulsion unique et d'une volonté commune. Puis, me levant à mon tour, je proposai à Julie de nous en aller humer la fraîcheur sur la lisière du bois. Je songeais en ce moment que le spectacle de ce couple amoureux était fait pour attrister ma chère cousine, et, si bonne, si généreuse, si oublieuse d'elle-même qu'elle soit, devait certainement éveiller en elle sinon quelques mouvements d'envie, du moins quelques réflexions amères. Mais, en l'examinant pendant qu'elle secouait sa robe, je fus surpris d'apercevoir sur sa physionomie une expression toute contraire à celle que je m'attendais à y trouver : ses lèvres souriaient, et ses petits yeux me parurent plus lumineux et plus ouverts. Je remarquai aussi, ce que déjà une fois ou deux j'avais cru entrevoir, sans que mon attention s'y fût arrêtée, qu'elle avait dû passer à sa toilette plus de temps qu'elle n'avait coutume. Sa coiffure indiquait de patients efforts pour dompter ses cheveux récalcitrants. Sa robe prenait bien la taille en dessinant un corsage d'une douteuse opulence, mais correct ; au lieu de tomber à plat, selon son usage, le jupon bombait par derrière assez ambitieusement.

— Dieu nous sauve, cousine ! m'écriai-je en levant les mains au ciel, je vous soupçonne de porter un brin de crinoline.

— Tout le monde en met, répondit-elle en rougissant ; pourquoi donc ne ferais-je pas comme tout le monde ?

— Vraiment, il y en a ?

— Oh ! bien peu, presque rien, une petite tournure.

— Une tournure ! Vous, Julie, porter une tournure ! Julie, il se passe ici quelque chose de grave que vous me cachez.

J'aspirai de mon cigare une bouffée de longue haleine, puis, m'arrêtant, j'abaissai sur ma compagne un regard perçant, et repris :

— Julie, Julie, auriez-vous donc un amoureux ?

— Moi ! quelle supposition vous faites là !

— Ma cousine, vous passez du rouge au pourpre : mes soupçons se changent en certitude.

— Voyons, mon cousin, qui voudrait, qui pourrait jamais s'amouracher de ce que vous appelez vous-même une petite moricaude, un petit pruneau lavé ? Vous l'avez dit.

Mais, tout en parlant ainsi, Julie avait de plus en plus dans les yeux et sur les lèvres un sourire coi et mystérieux qui démentait ses paroles. Je ne doutai pas que je n'eusse touché juste. Comprenant qu'il fallait faire un effort pour atteindre à ce merveilleux secret, je repris d'un ton plus pathétique :

Digitized by Google

— Cousine, je m'étais imaginé jusqu'à présent que vous aviez confiance en moi, et que nous étions ensemble à cœur ouvert ; me suis-je donc trompé?

— Non, mon cousin, j'ai bien confiance en vous et je sais que vous avez de l'amitié pour moi ; mais vous êtes trop moqueur.

— Ah! ah! vous voyez donc que c'est vrai et que vous en avez un! Quant à me moquer de lui ou de vous, ma chère Julie, vous m'accusez à tort : je ne plaisante jamais les choses respectables ; et rien n'est plus respectable qu'un amoureux. Allons, racontez-moi toute cette belle histoire. Quel est celui qui vous fait la cour? M'est-il connu? Est-ce un des jeunes gens qui fréquentent le château? Est-ce un étranger?

— Je n'en sais rien moi-même, répondit Julie.

— Comment! vous ne savez pas?

— Ecoutez, mon cousin, mais ne vous moquez pas de moi, je vous en prie.

— Je le jure.

— Vous n'ignorez pas que les héliotropes sont mes fleurs favorites?

— Qui l'ignore! votre chambre, la maison, le jardin en sont remplis. C'est un goût que vous affichez.

— C'est vrai ; ces petites fleurs bleues, aux formes délicates, sans faste ni éclat, et qui ont un si suave parfum, me disent je ne sais combien de douces et bonnes choses. C'est une manie fort innocente, n'est-ce pas? que je ne cherche nullement à dissimuler et qui est, en effet, connue ici de tout le monde.

— Bien, mais continuez.

— Attendez. Maintenant regardez là-bas la maison.

Je me retournai, et regardai la façade du château sur laquelle les dernières clartés du couchant jetaient encore un reflet rougeâtre.

— Je vois, dis-je; mais où voulez-vous en venir par tous ces détours?

— Vous voyez, n'est-ce pas? la fenêtre de ma chambre, au premier étage, sur le pignon.

— Parfaitement; je vois même aussi la fenêtre de ma chambre à moi, la première de ce côté sur la façade, dont les vitres étincellent, quoique le soleil soit couché depuis une demi-heure.

— Ne vous occupez pas de la vôtre; il n'est question que de la mienne.

— Mais je n'y aperçois rien d'extraordinaire.

— Il n'y a, en effet, rien d'extraordinaire, rien du tout. Vous pouvez remarquer seulement qu'elle a un petit balcon. Eh! bien, depuis sept jours, je trouve, chaque matin, en me levant, sur ce

Digitized by Google

balcon un bouquet d'héliotropes qu'on y a placé pendant la nuit. Voilà ce qui se passe.

— Tiens! mais c'est galant, en effet.

— N'est-ce pas que c'est gentil, et que celui qui a eu cette idée-là a de la délicatesse dans les sentiments et de la poésie dans le cœur?

— Vous dites que cela dure depuis sept jours ou plutôt depuis sept nuits?

— Depuis lundi dernier. La première chose que je fais en m'éveillant, c'est de courir à ma fenêtre et de l'ouvrir : le bouquet ne manque jamais d'être à sa place, je le prends encore tout humide de rosée; vous ne sauriez croire comme il sent bon!

— Et pendant toute une semaine, vous n'avez pas su découvrir l'aimable auteur de cette surprise matinale?

— Non.

— C'est bien étonnant. Vous l'avez cependant épié?

— Certainement, mais en vain : on dirait qu'il devine tout ce que je pense, qu'il est averti comme par intuition de tout ce que je fais. Je suis une fois demeurée une grande partie de la nuit contre ma fenêtre, derrière le rideau, sans lumière, sans fermer les yeux, attentive au moindre bruit, guettant le plus léger mouvement extérieur. Je n'ai rien vu, rien entendu; et, le matin, le bouquet était pourtant sur le balcon.

— Et cependant, dis-je, ce ne doit pas être commode de grimper là-haut. Comment peut-il s'y prendre, si ce n'est pas un singe? Dites donc, Julie, c'est peut-être un singe?

— Voulez-vous bien vous taire, méchant! fit Julie d'un air affecté. J'étais bien sûre que vous alliez vous moquer de moi; vous voulez dire, n'est-ce pas? qu'il n'y a qu'un singe capable de s'affectionner pour une petite laideron comme moi; je reconnais là vos compliments ordinaires, je vous remercie, mon cousin.

— Non, Julie, non, je ne veux pas dire toutes ces impertinences. Je cherche seulement à m'expliquer ce qui vous arrive; car, en vérité, votre balcon est haut et je ne découvre aucun chemin facile pour y atteindre.

— Il a probablement, lui, quelque moyen. Ce qui est hors de doute, en effet, c'est que ce ne saurait être qu'un homme jeune, alerte, adroit, robuste.

— Mon Dieu! je ne m'y oppose pas, j'y consens de tout mon cœur. Du reste, nous ne pouvons tarder beaucoup à être tirés d'incertitude, car ce galant nocturne ne va pas, espérons-le, garder indéfiniment l'incognito. Voyons maintenant, soupçonnez-vous le coupable, l'innocent, si vous préférez? N'avez-vous personne en perspective? N'avez-vous pas saisi, dans la conduite de celui-ci ou

Digitized by Google

de celui-là, des indices révélateurs? Les jeunes filles ont pour ces sortes de choses le regard si clairvoyant, l'ouïe si fine : vous avez bien saisi un coup d'œil, intercepté un soupir?

— Absolument rien; il paraîtrait que je ne suis pas comme les autres jeunes filles, c'est probablement faute d'habitude. J'ai essayé, cependant, quelques conjectures; mais je ne me suis arrêtée à aucune. Je croirais volontiers, à vrai dire, que ce n'est pas dans le cercle de nos connaissances ordinaires, parmi nos relations habituelles, qu'il faudrait chercher.

— Allons, c'est un roman, laissons-le suivre son cours; mais, aussitôt que ce mystérieux personnage se sera fait connaître, part à deux, n'est-ce pas, ma chère Julie?

Tout en causant ainsi, nous nous rapprochions du château. Au moment d'y arriver, nous rejoignîmes Gabrielle et son mari qui s'en revenaient de leur côté, les yeux baignés d'une moite lueur, la main dans la main.

— Ne trouvez-vous pas, me dit Julie, que ma sœur est plus jolie de jour en jour?

— L'amour produit cet effet-là, répondis-je; il est comme la lampe qui rayonne derrière l'albâtre; ce baume de beauté dont il est question dans les contes du vieux temps, ce n'était pas autre chose.

— Alors, j'en aurais grand besoin, dit Julie.

— Et je vous vois toute disposée à en faire usage; modérons-nous, cousine, modérons-nous.

— Regardez comme Gabrielle a l'air contente et heureuse!

— Je vous entends bien, mon enfant; vous voulez dire que vous serez contente aussi et heureuse à votre tour. Dieu vous y aide, cousine! Mais ne laissez pas vos espérances courir trop vite et prenez-moi pour votre confident.

Julie me pressa la main et me quitta pour aller parler à sa sœur. Je les laissai rentrer tous trois, et me dirigeai vers le bourg, assez intrigué par ce que venait de me dire ma bonne Julie. Je demeurai très tard au village; puis j'errai encore dans la campagne endormie. La nuit était admirable; le ciel était parsemé d'étoiles sans nombre; il faisait moins sombre que dans certains jours d'hiver. Aucun bruit humain, aucune trace de veille; j'ai toujours pensé que le sommeil, qui saisit et enchaîne l'homme pendant ces heures solennelles, n'a d'autre but que de l'empêcher de troubler, comme un enfant turbulent et criard, l'hymne magnifique, la sublime prière de la création.

Je rentrai au château vers minuit et demi. Ressortant par la porte du jardin, j'allai sous la fenêtre de ma cousine, et tâchai de découvrir si le bouquet était déjà à sa place. Mais je ne pus rien aperce-

Digitized by Google

voir. Rentrant de nouveau, je me dirigeai, dans l'obscurité du vestibule, vers le coin où je sais trouver ma bougie et des allumettes. En ce moment il me sembla entendre quelque bruit en haut, une porte qui s'ouvrait et se fermait doucement, un pas léger. Je m'arrêtai et me tins immobile. Le pas descendit l'escalier; les jupes frôlaient les marches; j'aperçus une forme blanche qui s'avança vers la porte du jardin et sortit. Je me glissai derrière elle, je reconnus Julie Darfay. — Irait-elle vraiment, me dis-je, se mettre à l'affût de son amoureux! Je vais la surveiller de mon côté; nous allons jouer un jeu bizarre.

Julie traversait la terrasse : elle était vêtue d'un simple peignoir; la tête nue, coiffée seulement des torsades de ses cheveux noués. Elle s'arrêta tout à coup, et revint comme indécise. J'étais sur le seuil, je me crus découvert, et j'allais lui adresser la parole; mais j'en fus empêché par la singulière expression de son visage, que la lune brillante éclairait très distinctement. Un sentiment intense plissait sa physionomie; ses yeux dilatés regardaient fixement comme ceux d'une personne profondément distraite. Elle n'était qu'à quelques pas de moi; elle dit assez haut : — Allons nous promener tous deux!

J'ouvrais la bouche pour répondre à cette interpellation si directe, quand Julie, se tournant du côté opposé au mien, fit une révérence, puis acheva tout à fait de me tourner le dos. Elle répéta d'un ton plus bas, mais plus vibrant; — Allons-nous-en! Et elle reprit lentement sa marche vers les bosquets.

Je la suivis. Vous avez deviné, mon cher ami, de quel bizarre phénomène je me trouvais témoin.

Il est tout un ordre de faits qui brisent les limites bornées que nous nous efforçons en vain d'assigner au réel et au possible, faits que l'on ne conteste pas en général, mais que l'on évite, dont on se détourne; sagement peut-être, car ils ébranlent cet échafaudage de jugements et d'idées dont s'est laborieusement étayé l'esprit humain; et quand l'échafaudage s'écroule, l'esprit lui-même chancelle.

Ce que je voyais n'est qu'au premier degré de cet escalier obscur, n'est qu'à la marge de ces mystérieuses régions; cela est encore au nombre des choses que la raison croit comprendre et que la science prétend expliquer. Philosophe et physiologiste, vous savez à quoi vous en tenir à ce sujet, mon cher ami. Quant à moi, qui ne suis ni l'un ni l'autre, j'avoue que ces sortes de spectacles jettent le désarroi dans ma pensée, et que, dans ce moment, le précepte de l'oracle antique : « Connais-toi toi-même, » me paraît une amère dérision.

Je continue mon récit. En suivant Julie, j'étais en proie à un

Digitized by Google

insurmontable malaise. Je ne possède pas le sang-froid médical, et, dans de telles circonstances, soit par légitime anxiété, soit par contagion, mes nerfs s'irritent et grincent. J'étais troublé, d'ailleurs, par ce quiproquo que je ne démêlai pas immédiatement. Julie, évidemment, ne se croyait pas seule ; elle savait quelqu'un près d'elle, à qui elle faisait des signes de tête, souriait, parlait tout bas ; je doutai, au premier moment, si elle n'avait pas le vague sentiment de ma présence, et je ne sais pourquoi cette idée précipitait les battements de mon cœur. Bientôt je fus assuré qu'il n'en était rien, que je n'existais pas pour elle et que son compagnon était un être invisible. Je résolus, malgré l'indiscrétion, de me mettre en tiers dans ce tête-à-tête.

Julie marcha d'abord lentement, d'un air recueilli ; puis, tout à coup, poussant un profond soupir, elle dit : — Quel bonheur ! nous voilà seuls !

Nous étions arrivés à une longue avenue plantée de catalpas. Ces beaux arbres, aux rameaux divergents et espacés, laissaient filtrer, à travers leurs larges feuilles, la blanche lumière du ciel qui mêlait aux ombres noires ses éclats d'argent.

Julie commença alors avec son interlocuteur imaginaire un entretien régulier. Elle parlait, puis se taisait comme pour écouter la réponse qui lui était faite, et répondait à son tour. Ce dialogue, dont on n'entendait qu'une partie, était quelque chose d'étrange et d'émouvant. La voix de Julie était tantôt traînante, tantôt rapide ; par moments, je distinguais parfaitement ses paroles bien accentuées ; puis, je ne saisissais plus que quelques mots, tant elle parlait bas et vite. Dans tout cela, il y avait un seul sentiment, une pensée unique, qui jaillissait en expressions touchantes, avec une abondance, avec une poésie dont j'aurais cru Julie tout à fait incapable.

« Vous m'avez aimée, disait-elle, parce que vous avez vu ce qui était au fond de mon cœur. Je repoussais l'espérance, et, malgré moi, elle revenait toujours ; elle ne me trompait donc pas : j'aurai aussi ma part d'héritage sur la terre des vivants !.....

» La beauté, oh ! c'est une grande chose ! Je sais bien que je n'en ai pas..... — Non ! non ! je n'en ai pas, je le sais bien. Il faudra que je compense cela à force de dévouement et de tendresse, et j'y parviendrai, j'en suis sûre ; car nous autres, à qui la nature a été marâtre, nous aimons mieux, plus absolument et exclusivement, parce que nous goûtons bien mieux aussi le bonheur d'être aimées.....

» C'est bien ! c'est cela ! Vous racheterez ces folies de votre jeunesse, vous réparerez ces erreurs du passé ; vous vous distinguerez, vous vous ferez un nom, une réputation, pour moi, pour me faire honneur. Oh ! que je serai fière de vous avoir inspiré cette ardeur

Digitized by Google

généreuse, ces nobles et vaillantes pensées, et de songer que je suis pour quelque chose dans votre courage et dans vos succès ! »

Et mille autres choses pleines d'abandon, de caresse et de passion frémissante.

Julie me semblait grandie ; il y avait à la fois dans son attitude une langueur et une fierté qui donnaient presque de l'élégance à sa chétive personne. La dureté ordinaire de sa physionomie s'était fondue, pour ainsi dire, aux flammes de cet incendie intérieur. Certainement, Julie n'avait jamais été aussi belle que dans ce moment; j'avais exprimé ce soir, dans notre entretien, une pensée banale que je ne m'attendais pas à voir apparaître aussi tôt comme une vérité saisissante.

Ces symptômes étaient d'autant plus graves et plus inquiétants. Toute cette fougue, toute cette véhémence, me donnait le frisson. J'étais, par instants, sur le point de la saisir dans mes bras et de l'éveiller ; mais je n'osais pas.

La file des catalpas longe des plates-bandes de fleurs. Julie, déviant de l'avenue, cueillait çà et là une fleur, tout en marchant et en causant, comme il lui arrive souvent dans ses promenades du jour. Peu à peu cette occupation parut détourner ses pensées et l'attacher davantage ; elle parlait moins, se bornant à une réflexion, à une exclamation par intervalle : — Comme c'est singulier, fit-elle en souriant, que vous ayez le même goût que moi pour les héliotropes ! Voyez que j'en ai de beaux !

Puis, elle se mit à picorer de nouveau le long des plates-bandes avec l'agilité d'un oiseau ; elle allait d'un buisson à un autre buisson, cueillant ses fleurs favorites ; je remarquai qu'elle mêlait à celles-ci quelques autres fleurs, non par méprise, à ce qu'il me semblait, mais sciemment ; elle composait un bouquet ; toutefois, elle faisait cela avec une singulière précision, avec une irréflexion remarquable, sans jamais hésiter dans son choix.

Il me parut que, peu à peu, elle perdait de vue son compagnon, et devenait toute activité physique. Le feu qui animait ses traits s'éteignit ; aucune parole ne sortit plus de ses lèvres. Puis, tout à coup, elle s'enfuit en courant avec une légèreté sans pareille. Je n'avais pu la suivre, malgré mon empressement ; j'arrivai pour la voir sortir de l'écurie avec une échelle légère ; elle la porta, elle l'appuya contre sa fenêtre, y grimpa comme un écureuil, plaça son bouquet sur le balcon, envoya à sa chambre du bout des doigts deux ou trois baisers précipités, redescendit, rapporta l'échelle en son lieu ; tout cela avec une prestesse, une rapidité, une sûreté de mouvements qu'on ne saurait se figurer, sans tâtonnement, sans bruit,

Digitized by Google

ayant exécuté en un tour de main ce qui, dans l'état de veille, eût été certainement pour elle une laborieuse entreprise.

Cela fait, toujours courant, elle rentre à la maison, monte l'escalier, et, avant que j'eusse allumé ma bougie, elle était dans sa chambre. Je gagnai la mienne, très vivement impressionné par ce que je venais de voir. J'ai donc le secret de ma chère cousine, et j'en suis fort embarassé. Comment faire? Dois-je avertir sa mère ou sa sœur? Ceci conduira à la consultation du médecin. Je connais le médecin de la famille : il ne me revient pas. Il est peu de vos confrères, mon ami, qui sachent comme vous éclairer et vivifier leur science par une haute et chrétienne philosophie ; la plupart, pleins d'une foi exclusive au stéthoscope, au bistouri, aux formules du *Codex*, ne paraissent même pas soupçonner qu'il y ait dans l'homme, non-seulement de la chair et des organes, mais une intelligence et des passions. Ceux-là, par leur dédain de l'élément spirituel et des causes morales, sont, à mon avis, tout à fait inhabiles à traiter des affections du genre de celle que j'ai sous les yeux. J'écarte donc résolument notre praticien. Il est, d'ailleurs, un danger que je voudrais autant que possible éviter et conjurer, c'est de mettre une personne, puis deux, puis toute la maison, puis tout le village dans la confidence, et d'exposer ainsi Julie à un ridicule ineffaçable.

Vaut-il mieux m'adresser à Julie elle-même, et lui révéler l'étrange mystification dont elle est à la fois l'auteur et la victime? Ce serait peut-être, en effet, un moyen de la guérir. Mais quel dépit, quel mépris d'elle-même va succéder à cette heure d'illusion! Ces pauvres chimères, qui s'envolaient si joyeusement tout à l'heure, avec tant de confiance, comme d'une longue et noire prison, les fouetter tout à coup par cette sanglante ironie! est-ce que cela pourrait s'appeler une guérison? N'est-ce pas encore cette confusion perpétuelle entre guérir et tuer? J'aurais grand'peine, je l'avoue, à me prêter à cette exécution.

Il est certain que mon amitié pour Julie a grandi depuis hier. Le côté grotesque de l'aventure ne m'a aucunement touché ; je n'ai éprouvé, à aucun moment de cette scène tragi-comique, la plus légère velléité de sourire. Je ne me suis senti que pitié et presque admiration pour ces vigoureuses explosions d'un besoin de tendresse que la volonté ne gouverne plus, pour ces effusions d'une âme exubérante, pareille à un vase trop plein qui, au moindre choc, déborde à flots. Ces sentiments sincères, énergiques, si stériles, si extravagants, si mal placés qu'ils puissent être, ne prêtent nullement à la raillerie et vous entraînent dans leur propre émotion. Cela tient toujours à ce qu'il y a de supérieur en nous, aux nobles et fécondes puissances

Digitized by Google

de l'âme. Après tout, parmi les jeunes gens que nous connaissons, mon ami, combien seraient dignes d'un amour comme celui-là? combien feraient mince et plate figure devant l'ardent et virginal enthousiasme de ce cœur! Ne vaut-il pas autant qu'il ait pour objet un fantôme? Et, d'ailleurs, n'est-ce pas ce qui se voit tous les jours parmi les gens bien éveillés? Combien de fois la passion candide et généreuse embrasse-t-elle autre chose qu'une illusion, un mensonge? Que celui qui a revu passer, comme des images décolorées, les idolâtries de sa jeunesse, hausse les épaules et jette à ma pauvre dormeuse la première moquerie!

Je ne veux intervenir qu'avec la plus affectueuse prudence; je temporiserai; je saisirai, à moins que les circonstances ne précipitent malgré moi la catastrophe, un moment favorable pour exprimer sur les paupières de cette Titania le suc de la plante qui dissipe les illusions et rompt les sortiléges. Il est bien entendu qu'en prenant ce parti, je me dévoue par cela même à surveiller les équipées nocturnes de ma petite cousine, à la protéger contre les accidents qui pourraient en résulter; je me constitue, en un mot, son gardien responsable. Maintenant, mon cher docteur, vous comprenez ce que j'attends de vous. Vous me répondrez courrier par courrier, en me donnant votre opinion et vos conseils.

Comme je sortais à une heure assez tardive de ma chambre, après vous avoir écrit tout ce qui précède, Julie se montra à sa porte; elle avait à la main son bouquet de la nuit : — Regardez, me dit-elle avec une fierté joyeuse, hier j'ai eu la pensée qu'*il* ferait bien de mêler quelques autres petites fleurs aux héliotropes : aussitôt *il* a deviné mon désir!

Champgaroult, 4 octobre 1856.

Votre principale recommandation, dont je reconnais toute l'importance, m'a tout d'abord un peu embarrassé; pour obtenir le départ de M. et Mme Delacour, il fallait révéler tout ce qui se passe; et je vous ai dit que je considère cette divulgation, même dans le cercle le plus étroit, comme une déplorable extrémité. Heureusement, je n'aurai pas besoin d'y recourir. J'ai interrogé Julie qui m'a appris que sa sœur et son beau-frère se proposaient de retourner dans leur propre manoir à la fin de cette semaine, c'est-à-dire dans quatre ou cinq jours. Puisqu'ils s'en vont d'eux-mêmes, je juge inutile de m'en mêler et d'éviter un si court retard par une si grave indiscrétion.

Le soir du jour où je vous écrivis, décidé à entrer franchement dans mon rôle de surveillance et d'observation, je n'ai pas attendu

Digitized by Google

que Julie sortît de sa chambre ; j'y suis entré moi-même, ma bougie à la main, vers minuit et demi. Je croyais la trouver encore couchée, mais j'eus à peine franchi le seuil que je l'aperçus assise à une petite table sur laquelle est son pupitre, et qui écrivait sans lumière. Je m'approchai ; elle ne donna aucun signe d'attention ; je la regardai écrire : ses doigts couraient sur le papier avec une grande agilité ; elle accomplissait exactement et minutieusement tous les détails de cet acte compliqué ; elle trempait la plume dans l'encrier lorsqu'il en était besoin, elle reprenait la ligne juste au point où elle l'avait quittée, elle accentuait, elle ponçtuait ; rien n'était omis. Je la contemplais avec une curiosité étonnée et me tenais tout près d'elle ; elle fit un mouvement d'impatience, tourna la tête de mon côté, en clignant les paupières. Je crus qu'elle s'éveillait et m'apercevait ; je reculai d'un pas. Aussitôt, elle se remit à l'œuvre. Je compris que la lumière que j'avais à la main avait affecté ses yeux, inquiété sa vue ; je plaçai la bougie derrière moi. Elle continua d'écrire pendant un temps assez long, huit ou dix minutes peut-être, avec une verve qui n'hésitait pas, qui ne se reprenait pas d'un seul mot. Quand elle eut fini, elle prit de la poudre dans le sablier, la jeta sur l'écriture fraîche, donna une chiquenaude au papier, le plia avec soin ; puis, elle se leva de sa chaise qu'elle plaça contre la muraille, monta dessus, et, atteignant de la sorte à un tableau qui, un peu incliné, ressort du mur, elle glissa le papier derrière le cadre. Alors, descendant de sa chaise, elle resserra les cordons de son peignoir, et dit tout haut : — Dépêchons-nous, il est temps : voilà une heure et cinq minutes.

Je regardai la pendule, il était, en effet, juste une heure et cinq minutes.

J'avoue, mon cher docteur, que ce dernier trait, si insignifiant qu'il puisse paraître, mit le comble à mon étonnement et acheva de bouleverser mes idées. Comment, me disais-je, ses yeux lisent-ils l'heure à ce cadran et ne m'aperçoivent-ils pas ? La vue est-elle donc subdivisée, éveillée pour certaines choses, engourdie pour toutes les autres ? A-t-elle une notion particulière et instinctive du temps, indépendante du regard ? mais avec cette précision ! Et puis, si elle a une conscience, une connaissance si parfaite de l'heure et de l'instant, pourquoi Julie, une fille bien élevée et d'une modestie provinciale, s'avise-t-elle d'aller à je ne sais quel rendez-vous amoureux, à une heure et cinq minutes du matin ! Comment des perceptions si nettes et d'autres si confuses, la vérité et l'erreur si étroitement enlacées, un rêve qui a avec la réalité de si prodigieux contacts et ne s'en trouble pas !

Questions insolubles, problèmes qui se soulèvent à chacun de ses

Digitized by Google

pas, et auxquels je n'ai garde de m'arrêter; réflexions effarées que je vous livre bien humblement à vous, mon ami, qui êtes physiologiste et philosophe.

Laissant ma bougie éteinte sur le palier, je descendis à la suite de Julie; je sortais de la maison qu'elle disparaissait déjà sous les ombrages. Quand j'y arrivai, je la vis qui déjà picorait ses fleurs. Elle avait sans doute dépensé à écrire la plus grande partie de ses forces, car elle ne m'offrit cette nuit-là aucune répétition de la scène dramatique à laquelle j'avais assisté la veille. Elle acheva silencieusement, mécaniquement, de cueillir son bouquet; elle le monta à son balcon avec la même dextérité, avec plus de promptitude encore, et elle regagna sa chambre, toujours suivie par moi : ainsi attaché aux pas de cette forme fugitive qui glissait légèrement à la clarté des étoiles, je devais avoir l'air de Pierre Schlémihl cherchant à rattraper son ombre. Je fus arrêté de nouveau par cette sotte bougie qui me constitue vis-à-vis de ma pupille une infériorité flagrante; quand je rentrai dans la chambre de Julie, elle était recouchée; elle paraissait emprisonnée, ensevelie à triple verrou sous les plombs du sommeil. Je regardai la pendule, notre expédition n'avait pas duré plus de cinq ou six minutes. J'allai, sans scrupule, prendre derrière le tableau la feuille de papier qu'elle y avait cachée; j'en trouvai deux autres pliées de même, œuvres sans doute des nuits précédentes, que j'emportai également.

Revenu chez moi, je me mis à examiner et à lire les élucubrations de ma fantastique cousine. Julie m'a écrit souvent, mais, bien entendu, en état de veille. Je remarquai d'abord, avec surprise, que dans ces pages de l'autre monde, son écriture est tellement différente que je parierais qu'elle-même ne la reconnaîtrait pas. L'écriture ordinaire de Julie est une *anglaise* à main posée, peu régulière, peu uniforme; les lignes mal espacées, tortueuses, montent, comme on dit, de la cave au grenier ou descendent du grenier à la cave; c'est l'écriture d'une personne qui a, deux ou trois fois par an, une lettre à répondre et qui s'en acquitte péniblement. L'écriture de ces pages que j'ai sous les yeux offre peut-être bien un fond de ressemblance, mais elle est droite, ferme, cursive : on dirait l'écriture d'un expéditionnaire qui écrit douze heures par jour. Julie, d'habitude, biffe et rature beaucoup; tout ceci est jeté d'un seul trait, sans rature ni surcharge.

Dans le style, la différence n'est pas moins marquée : il est bien autrement facile, vif, imagé, nombreux. Çà et là, il est vrai, une phrase commencée est tout à coup suspendue, une autre idée survient sans transition. Mais, dans le développement de chaque pensée, il y a une puissance, une richesse à laquelle Julie éveillée ne saurait

Digitized by Google

certainement atteindre. Bien plus, je trouve qu'il y a dans ce style une éloquence presque ambitieuse, souvent de l'emphase ; que la phrase tourne volontiers à la période et que l'image vise à la poésie : toutes choses dont Julie éveillée est, j'en puis répondre, aussi innocente qu'un agneau. Certaines expressions, certaines pensées doivent être des réminiscences de ses lectures, expressions qu'elle s'est appliquées autrefois, pensées qui ont répondu alors à ses sentiments intimes, mais que je lui défierais bien de retrouver à présent dans les ténèbres de sa mémoire ; elles se représentent ici avec une spontanéité, un à-propos qui permet à peine de les distinguer de ses inspirations personnelles. Décidément, Julie endormie a bien plus d'esprit que Julie éveillée.

Ces trois feuilles de papier, presque entièrement remplies, disent à peu près la même chose. Dans toutes trois, il y a absence de destination précise, confusion de personnes. Deux portent en vedette ces mots : — Mon cher ami ; elles débutent comme des lettres d'amour où la tendresse s'exprime d'une façon un peu romanesque, je dirais volontiers un peu romantique. Dans la suite, viennent des réflexions que Julie s'adresse vraisemblablement à elle-même. Enfin, certains passages ne peuvent se comprendre que comme une réponse de l'amoureux : Julie a écrit là ce qu'elle désire qu'on lui écrive ; elle se donne la réplique, elle joue les deux rôles, comme dans l'épisode des bouquets. Elle raconte ses impressions et elle s'oublie dans l'épanchement de son cœur, comme si elle seule devait écouter ses paroles. Dans la vie réelle, entre deux âmes, si intimement unies qu'elles soient, il subsiste toujours un voile plus ou moins transparent : en passant de l'une à l'autre, les pensées se colorent, se transforment, souvent se déguisent. Julie, au contraire, paraît se transporter dans un monde idéal où le voile est tombé, où les dissimulations les plus prudentes, les réticences les plus légitimes n'ont plus cours, ou plutôt et pour mieux dire, je crois que dans cette union imaginaire il reste certaine conscience de l'unité ; les deux personnes ne peuvent pas bien nettement se séparer, et il n'y a guère de ligne de démarcation entre la pensée et l'aveu.

Elle passe en revue toute son existance : d'abord sa première jeunesse souriant à des images fugitives, puis les années mornes et stériles, parfois de douloureuses révoltes et de délirantes manies. Je transcris quelques lignes, qui vous prouveront ce que je disais tout à l'heure de l'ingénuité extrême de ces effustions : « Je m'étais promis que je serais bonne, douce, modeste et charitable ; mais, en rentrant en moi-même, je trouvais parfois que cela aussi m'abandonnait. Je devenais méchante et jalouse ; tous les mauvais levains fermentaient en moi. Je sentais, comme des tressaillements de haine,

Digitized by Google

des besoins de colère : je sentais mon cœur s'endurcir aux souffrances des autres et en éprouver une jouissance cruelle et vindicative. D'aigres paroles s'élançaient de mes lèvres avant que je pusse les retenir. Alors, voyant que j'achevais de me rendre détestable aux autres et à moi-même, j'allais me cacher dans un coin et je pleurais....

» Pendant un certain temps, j'eus une préoccupation unique, une idée fixe, c'est que j'enlaidissais de jour en jour. A chaque fois que je me regardais dans le miroir, il me semblait découvrir de nouveaux ravages. Je croyais entendre qu'on chuchotait à mi-voix, qu'on étouffait des rires ironiques. Je lisais la compassion et la répulsion dans tous les yeux. Cela me rendait folle de honte et de douleur. Il m'est arrivé en ce moment-là de me sauver tout à coup dans ma chambre ; et là, je me jetais sur mon lit en me couvrant le visage de mes deux bras ; j'avais peine à étouffer mes cris ! Lorsque j'avais ressaisi quelque empire sur moi-même, je n'en continuais pas moins à rester sous cette obsession. Je formais des projets insensés ; je voulais m'enfuir, aller mourir en des lieux déserts ou me perdre dans les populaces ignorées des grandes villes. »

Que dites-vous de ces confidences, mon ami? Elles pourraient bien, il me semble, s'adresser à un confesseur ; mais à un amoureux !

Après s'être montrée, ensuite, définitivement engourdie dans un triste abattement, nonchalamment assise dans l'ombre de la mort, elle fait entendre un cri de résurrection. Il s'est répandu soudain autour d'elle une lumière riante ; elle a été, comme par un coup de baguette magique, transportée du milieu de l'hiver au milieu de l'été. Tout le monde est devenu pour elle si bon, si affectueux, « qu'elle ne voyait personne qu'elle n'eût voulu sauter à son cou pour l'embrasser. » Elle exprime ces sensations nouvelles, toute cette plénitude de cœur, toute cette fête des espérances réveillées et bondissantes, avec ravissement et étourderie.

Dans les premières feuilles, Julie est toute confiance et toute joie. Un premier sentiment d'inquiétude et de doute se fait jour dans celle qu'elle vient d'écrire, et dont l'encre est à peine séchée. Elle termine par ces mots : « Comme je tremble que vous ne veniez pas ! Il me semble que je ne vais plus vous voir, que nous allons être séparés, arrachés l'un à l'autre par une catastrophe... Il me semble qu'il existe entre nous une barrière mystérieuse que ni l'un ni l'autre ne pouvons franchir. Je suis à votre bras et il demeure entre nous une distance inexplicable. N'est-ce pas un funeste pressentiment ?....

« Quelles injustes et impardonnables défiances ! Pourquoi souffrez-

Digitized by Google

vous que ces lâches craintes importunent votre esprit, que ces ombres sinistres envahissent notre bonheur? »

Ces derniers mots sont certainement renvoyés par une sorte d'écho, écho étrange qui rapporte, non les paroles qu'on lui jette, mais celles qu'on voudrait entendre. N'admirez-vous pas, mon cher ami, cette prodigieuse puissance de l'imagination souveraine et sans contrôle, cette incarnation si complète d'un désir, ce sentiment qui a pris corps et revêtu une vie si réelle et si distincte, cette intensité et cette persistance d'une évocation intime, cette fiction qui se déroule avec une telle vérité et une telle bonne foi à travers une suite d'impressions mobiles, un échange d'émotions variées? Vous avez vu maintes fois des amants qui prétendaient ne faire plus qu'un; c'est même la définition de l'amour idéal : deux êtres, une seule âme. Mais aviez-vous jamais entendu parler d'une âme qui, au contraire, se fait deux? Je vous ai promis une pastorale; avouez que j'en rencontre une bien extraordinaire et inattendue.

Champgaroult, 12 octobre 1856.

Nous sommes enfin débarrassés de ces jeunes époux qui ont jeté, à leur insu, dans l'existence de leur sœur un reflet si fantastique de leur lune de miel. J'ai pu constater, toutes ces nuits dernières, que Julie, ainsi que vous en aviez jugé tout d'abord, contrefaisait ordinairement pendant son sommeil ce qui, ce jour-là, l'avait plus particulièrement frappée dans la conduite de Gabrielle et de son mari. Elle représentait à son profit les gracieux accidents de leur amour. Il n'y avait guère de leurs badinages et de leurs caresses qui n'eussent leur contre-coup dans la comédie nocturne.

Hier, veille de leur départ, il y a eu au château une réunion, une soirée où l'on a dansé au piano. Cette nuit, lorsqu'elle fut descendue au jardin, Julie retourna avec un rôle nouveau à cette fête qui venait de finir. Nous avons encore de belles nuits, mais le brouillard d'octobre est venu, non pas le brouillard lourd et humide des jours pluvieux, mais une blanche vapeur qui étend sous le ciel son rideau transparent. Au sein de cette vapeur, tout semble plus immobile et plus dormant, le silence est redoublé; elle nous dérobe entièrement le château; elle ôte aux choses qu'elle laisse apercevoir leurs formes précises et familières; elle efface les traces connues. Le sentier fuit et se perd sous la brume; les arbres s'y dessinent vaguement; les buissons n'en sortent qu'à demi. On se croirait aussi bien au milieu de la fameuse forêt de Brocéliande de féerique mémoire, qu'à cent pas du seuil domestique.

Dans ce cadre indécis, Julie, figurant sans doute dans un qua-

Digitized by Google

drille imaginaire, traçait gravement des zig-zags qui paraissaient inexplicables ; elle marchait avec une mesure parfaite, comme si elle fût guidée par une musique dont les accords ne me parvenaient pas. Il me semblait même qu'il y avait quelque chose de trop exact, d'automatique dans ses mouvements : ainsi devait danser la fausse Olympia au bal du docteur Spalanzani.

Ce tableau avait de singuliers prestiges. Je n'ai jamais ressenti à un tel point que je l'éprouvais en ce moment, ce malaise dont je vous ai parlé, ce trouble dans lequel, à la tristesse que m'inspire naturellement ce spectacle, se mêle une sorte d'effroi superstitieux. Je cédais moi-même à certaine attraction visionnaire ; mes idées, perdant leur discipline, se laissaient gagner au vertige, comme ces objets flottants qu'un gouffre amène et attire peu à peu dans son tournoiement. L'hallucination n'était pas loin : n'y avait-il pas là des êtres que je ne pouvais apercevoir et que Julie apercevait? des sons que je ne pouvais entendre et que Julie entendait? Je me le demandais anxieusement ; je me surprenais cherchant des yeux, tendant l'oreille ; je n'étais pas bien sûr de ne pas entrevoir des formes plus blanches passer dans la blanche vapeur, de ne pas distinguer des harmonies lointaines. J'étais obligé de me roidir ; et je me disais, en me secouant, que si je devais demeurer longtemps au milieu de ces fantômes, ils finiraient par m'entraîner à quelque sabbat ténébreux.

O grave docteur, ne vous scandalisez pas ; je vous avouerai, afin de pallier cette faiblesse d'esprit, que le sommeil me faisait, ce soir-là, de durs reproches de tenir si mal les promesses que je lui avais faites en venant à Champgaroult. Or, comme vous le savez parfaitement, les facultés réfléchies de notre intelligence : le jugement, la raison, ces sages matrones, sont les premières à s'assoupir, pendant que cette *folle du logis*, qui ne se repose jamais, prend ses ébats avec d'autant plus de turbulence que ses gardiennes sévères ont fermé les yeux. Notre âme, comme une assemblée qui se sépare, semble déserter peu à peu ce monde : les autorités, les gens d'âge et d'expérience, s'en vont d'abord. Les autres en profitent pour divaguer et battre la campagne, jusqu'à ce que la salle se vide, toute voix se taise, toute lumière s'éteigne ; et bonsoir.

Champgaroult, 21 octobre 1856.

J'ai eu, hier, une longue et sérieuse conversation avec Julie. Elle songeait à prévenir ses parents, je l'en ai dissuadée. Pendant que nous regardions tous deux, accoudés à l'appui d'une fenêtre, le paysage qui commence à s'attrister, je lui développai ma théorie, je

Digitized by Google

tâchai de diriger son imagination et de la préparer à l'inévitable mécompte. — L'auteur de ces galanteries anonymes, lui disais-je, n'est pas, j'en suis convaincu, un des jeunes gens de ce pays; ils n'ont pas une tournure d'esprit si originale. Ce doit être quelque touriste, quelque voyageur plus ou moins artiste ou poète; j'en ai aperçu rôdant le long des falaises, je sais qu'il en est plusieurs établis chez les pêcheurs de la côte. J'ignore où il vous aura rencontrée: peut-être a-t-il assisté à l'une des fêtes que vous avez données, soit récemment, soit à l'époque du mariage de Gabrielle. Vous lui avez plu. Mais il est évident que rien ne serait plus simple et plus facile à lui que de venir vous rendre visite au grand jour. S'il ne le fait pas, c'est que de puissantes raisons le retiennent. Liens antérieurs, position fausse ou dépendante, fatalité quelconque, qui peut dire l'obstacle qui l'arrête? Comment deviner qui il est ou ce qu'il est? Peut-être a-t-il un nom compromis, un passé criminel, et s'estime-t-il indigne de vous? Les hypothèses peuvent se varier à l'infini. Quelle que soit la tyrannie qui l'opprime, quel que soit l'esclavage qui l'enchaîne, il s'est interdit de se montrer à vous et aux vôtres; il a voulu que vous ne connussiez de lui que ce discret et poétique hommage, puisque la destinée n'a pas permis qu'il laissât dans votre vie une trace plus profonde.

Julie m'écoutait avec recueillement. Après un moment de silence, elle dit : — Vous croyez donc que ces bouquets passeront comme ils sont venus?

— C'est mon avis : l'invisible amoureux aura repris son vol vers d'autres climats. A quoi bon mettre la maison en alerte pour une fantaisie qui n'a rien d'offensant; croyez-moi, que tout cela demeure entre nous, c'est le parti le plus sage.

Julie me quitta avec un petit sourire en deuil. Je ne doute pas que son esprit crédule et romanesque ne se précipite dans la voie que je viens de lui ouvrir et n'en suive complaisamment les tours et les détours.

La nuit venue, je pénétrai chez ma cousine à l'heure accoutumée. J'y étais depuis quelques instants, lorsqu'elle se leva brusquement, sauta à bas de son lit, et vint droit vers ma bougie, les mains tendues et ouvertes comme pour la saisir. Je cachai la lumière. Elle s'arrêta court, resta un moment immobile, la tête basse, comme si elle réfléchissait profondément. Puis, se détournant tout à coup, elle court à la porte, l'ouvre et descend l'escalier plus rapidement qu'elle ne l'a jamais fait. Lorsqu'elle est dans le jardin, elle montre une grande agitation; elle va, elle vient en murmurant : — Non, il ne viendra pas!

Puis elle se met à discourir avec une volubilité, une véhémence

Digitized by Google

extrême, répétant par intervalle : — Il ne vient pas! il ne viendra plus!

Je m'applaudissais, à part moi, de voir manquer le rendez-vous; il me semblait que cela devait clore naturellement cette idylle des heures noires. Mais je fus obligé de reconnaître que j'avais trop compté sur la logique. A mon grand désappointement, Julie recommença tout de même à cueillir ces fleurs ensorcelées d'où est venu tout le mal. Je me dis que cette extravagante cérémonie dégénérait tout à fait en habitude machinale, et qu'il fallait, à toute force, y mettre un terme. J'avisai un moyen dont je résolus de courir le risque : j'allai retirer l'échelle de l'écurie et la cacher dans un autre endroit.

Lorsque Julie, accourant avec son bouquet, ne trouva pas l'échelle à sa place ordinaire, elle parut déconcertée; ses fleurs s'échappèrent de ses mains et de grosses larmes coulèrent le long de ses joues. Puis, sans songer aucunement à chercher l'échelle, sans ramasser son bouquet, de l'air confus d'un écolier pris en faute, lentement et silencieusement, elle s'achemina vers sa chambre; on aurait cru voir marcher la statue de la consternation.

Je ne me rendis pas bien compte de ce qui pouvait se passer en elle, mais je compris aussitôt que j'avais porté un coup décisif, que la chimère était vaincue. J'en éprouvai certainement une vive satisfaction, non sans mélange, toutefois, comme celle que vous devez ressentir, mon cher docteur, lorsque vous avez retranché un membre malade par une habile opération. Il y avait au fond de cette satisfaction une petite pointe de remords, comme si j'eusse aussi tué quelque chose de vivant et causé une grande douleur.

Champgarault, 25 octobre 1856.

J'ai hâte de vous informer des suites de mon coup d'Etat. Pendant les deux premiers jours, Julie a eu un air lugubre, elle ne m'a point parlé. La nuit, pendant le temps que j'ai passé chez elle, elle est restée imperturbablement endormie. Rentré chez moi, je laissai ma porte entr'ouverte afin de continuer ma surveillance, et je suis du moins assuré qu'elle n'est pas sortie de sa chambre. Je pensais bien, cependant, que la puissante surexcitation à laquelle elle est en proie ne pouvait s'être calmée aussi subitement, et je jugeais qu'il n'était pas temps encore de renoncer à mes fonctions tutélaires. La nuit suivante, je retournai à mon poste. J'avais coiffé ma lumière d'un abat-jour, afin qu'elle ne produisît pas l'effet provocateur que j'ai plusieurs fois constaté. Je m'assis dans un coin de la chambre, et je me mis à lire. J'étais là depuis une demi-heure environ, lors-

Digitized by Google

qu'en détournant les yeux de mon livre j'aperçus Julie debout; je ne l'avais pas entendu se lever. Elle avait dans les traits et dans le maintien une gravité religieuse; respectueusement, et la tête baissée comme lorsqu'on s'avance vers l'autel, elle traversa la chambre et entra dans le cabinet de toilette qui y est attenant. Elle en sortit aussitôt, avec la même solennité sombre, portant de ses deux mains un morceau de bois. Elle vint le placer contre le mur, à côté de son lit. Puis elle dit : — Mon cercueil est prêt.

Elle s'étendit alors sur le tapis, la tête appuyée sur le morceau de bois, les deux mains appliquées l'une contre l'autre comme les statues tumulaires du moyen âge, la figure pâle, les traits rigides, les membres inférieurs non fléchis. Aussi immobile qu'un cadavre placé dans le cercueil, elle paraissait à peine respirer. Elle resta quelque temps ainsi; puis, ses lèvres se desserrèrent et d'une voix basse, mal articulée, elle commença une longue prière plaintive dont je ne pouvais saisir que peu de mots. Le sens était qu'elle rendait grâces à Dieu de l'avoir rappelée à lui, de l'avoir retirée de la terre : qu'y aurait-elle fait plus longtemps, fardeau inutile, insupportable à elle-même et aux autres? Elle bénissait Dieu de lui avoir enfin donné le repos. Cette sorte d'oraison me parut, dans tout ce que je pus entendre, pleine d'élan et de simplicité touchante : elle avait quelque chose d'une psalmodie funèbre, mais d'une psalmodie funèbre de l'autre côté du tombeau; l'âme s'y épanchait longuement, familièrement, avec de doux reproches, comme d'un enfant à sa mère qui a trop tardé à exaucer ses vœux; les souffrances de l'exil y vibraient plus encore que la joie du retour. Lorsqu'elle se tut, Julie retomba de nouveau dans cette apparence de mort, si parfaite qu'elle m'épouvantait; elle y resta l'espace de cinq minutes environ, puis elle se releva brusquement, et dit tout haut : — Ils ne viennent donc pas me chercher, ce n'est pas encore aujourd'hui!

Elle prit alors le morceau de bois, le rapporta dans le cabinet, et revint silencieusement se coucher.

Aujourd'hui, Julie a encore un air d'abattement, mais d'abattement qui s'adoucit déjà, à ce qu'il me semble, d'une teinte de résignation. Elle m'a pris le bras et m'a dit : — Vous aviez raison, mon cousin, les bouquets ont disparu.

— Ah! et depuis combien de temps?

— Depuis trois jours.

— Alors, c'est qu'il est parti, comme je l'avais prévu.

— Vous croyez qu'il ne reviendra pas?

— C'est peu probable, mon enfant; toutefois, il ne faut jurer de rien.

Et je détournai la conversation. Ainsi se terminent donc les amours

Digitized by Google

de Julie, amours d'une trame légère et d'une courte durée, mais gracieux comme les fleurs qui leur ont servi d'unique expression, et qui ne lui laisseront qu'un souvenir doux et pur. Vous conviendrez, mon cher ami, que les amours dont on peut dire cela sont rares et qu'on doit les appeler véritablement des amours heureux.

Champgaroult, 6 novembre 1866.

Vous me félicitez d'être venu à bout de ce difficile exorcisme; je reçois vos félicitations avec une convenable modestie. L'exorcisme (ce mot est juste : il y avait véritablement à chasser un esprit des ténèbres) est bien et définitivement accompli. Depuis ma dernière lettre, la scène funèbre que je vous y a décrite, s'est plusieurs fois renouvelée, mais de plus en plus rare, se modifiant un peu à chaque fois, perdant de ses éléments et de sa durée. Tout me présage qu'elle cessera bientôt complétement. Dans la vie ordinaire, Julie reprend visiblement ses forces, sa santé, son égalité d'humeur. L'équilibre moral, un moment ébranlé, paraît se rétablir. Je remarque, avec plaisir plutôt qu'avec peine, qu'elle ne retombe pas dans cette insouciance de toilette que je lui reprochais jadis, qu'elle conserve de cette aventure une petite pointe de coquetterie permise, dont plus que personne elle a besoin. Peut-être, au fond de sa pensée, se cache-t-il quelque secret espoir, quelque attente inavouée? Je n'y aperçois pas, qu'en pensez-vous? de grave inconvénient.

Ce roman est donc dénoué. Il a été double ou plutôt il a eu une double face. Le songe m'a semblé avoir toute la puissance, toutes les émotions, les joies, les angoisses, les mécomptes d'une véritable passion ; il m'a rappelé cette pensée de Pascal : — « Si nous rêvions toutes les nuits la même chose, elle nous affecterait peut-être autant que les objets que nous voyons tous les jours. Un artisan qui rêverait toutes les nuits qu'il est roi, serait presque aussi heureux qu'un roi qui rêverait toutes les nuits qu'il est artisan. Les rêves ne font-ils pas les mêmes maux, les mêmes bonheurs que la réalité? La vie est un songe un peu moins inconstant. »

Le roman du sommeil n'a eu dans l'existence du jour qu'un écho affaibli, il n'y a projeté qu'un timide et pâle reflet. Cependant, je suis convaincu que cette innocente erreur tiendra désormais dans la vie de Julie une place importante. Ce sera comme la porte dérobée par où prendra son essor l'essaim des douces rêveries. L'imagination, ce grand et principal artisan de félicité, y trouvera son aliment, son point d'appui. Elle se chargera d'embellir, de colorer, d'enguirlander ce mensonge. Elle entraînera Julie à la suite de ce fantôme amoureux, à travers l'imbroglio changeant des conjectures : riantes

Digitized by Google

aux heures de gaieté, sombres aux heures de tristesse, toujours ouvertes aux caprices de son esprit, toujours secourables aux besoins de son cœur. Il en sera de ce souvenir comme il en est, pour un aveugle, de la pauvre chaumine, du vulgaire paysage qu'il se rappelle avoir vu dans son enfance, avant que ses yeux se fussent fermés, avant que son regard se fût éteint : quelle décoration mobile et merveilleuse doit dessiner, dans ce cadre qui reste pour lui toute la nature visible, la mémoire dont l'imagination guide la main !

Et quant à l'avenir, pourquoi nous forger des craintes qui sans doute seraient vaines? Il est, ainsi, dans toutes les destinées, des heures d'insurrection ; après quoi elles retombent assouplies sous le joug. La vie s'achemine chaque jour plus docilement et plus machinalement dans le sentier frayé : elle s'emprisonne dans la régularité des habitudes, elle s'absorbe dans les occupations routinières et les mille soucis qui renaissent chaque matin. Le cœur, selon qu'il est plus droit et plus haut, sait se créer un devoir et un dévouement plus dignes. Aux âmes les plus délicatement et les plus richement douées la piété, la charité viennent en aide et ouvrent comme un refuge sacré. S'il est vrai que, sous cette loi rigoureuse, certains caractères se rapetissent et s'enveniment, d'autres, au contraire, se relèvent et s'épurent; et Julie est certainement de ce nombre. Depuis quelque temps, elle me paraît fort changée et changée en mieux ; peut-être serait-il plus juste de dire que je l'avais mal jugée jusqu'ici et que je commence à la mieux voir et à la mieux connaître. Une plus sérieuse intimité s'est formée entre nous, et chaque jour j'y trouve un plus vif plaisir ; chaque jour je découvre un esprit plus droit, j'admire une âme plus charmante. Sa conversation est pleine de simplicité et d'ignorance, et cependant jamais personne n'a donné à ma propre pensée plus d'élan et plus d'essor. Mais surtout, par une douce et saine contagion, elle me rend vraiment meilleur. Sa voix attendrie et pénétrante me communique ce sentiment d'affectueuse et universelle indulgence que nous ressentons après les grandes épreuves et les profondes douleurs. Autrefois j'étais vis-à-vis d'elle un peu superbe, je croyais faire preuve de quelque condescendance en lui accordant mon amitié ; j'étais un sot : c'est à moi que cette amitié profite, c'est moi qui en reçois de bienfaisantes leçons. J'insiste ainsi, mon cher docteur, parce que je crains de ne pas vous avoir suffisamment intéressé à ma chère cousine. Pourquoi êtes-vous si laconique, si peu expansif à son sujet? On croirait que vous n'avez vu en elle qu'une petite niaise atteinte d'une sorte d'hypocondrie amoureuse. Peut-être vous impatientez-vous que je me croie obligé de vous tenir au courant de tous ces détails. Mais non, mon cher ami, je suis injuste envers vous; vous n'avez, je le sais, ni cette brutalité ni cet

Digitized by Google

orgueil ; vous reconnaissez comme moi que rien n'est plus digne de sympathie et de respect que ces chastes faiblesses, que ces secrètes agonies d'une âme pure et aimante. Si vos lettres sont trop brèves, c'est uniquement, sans doute, parce que je suis au contraire trop prolixe et trop abondant, et que vous sentez le besoin d'établir une compensation. Je m'arrête, dans la crainte que votre réponse n'ait plus qu'une seule ligne.

Champgaroult, 14 novembre 1856.

Il n'est rien survenu de nouveau depuis ma dernière lettre ; Julie n'a éprouvé aucune rechute ; je n'ai d'autre sujet de vous écrire que de vous annoncer mon prochain retour. Le séjour de Champgaroult a perdu presque toutes ses délices ; le froid est venu, toute la féerie est tombée, les feuilles mortes jonchent le gazon séché ; de ces bois, de ces massifs verdoyants, il ne reste que les baguettes noires et nues. Dans ce moment où je vous parle, le soleil se montre encore à travers une épaisse brume, mais quel soleil ! découronné, chauve de ses rayons, il a je ne sais quel air renfrogné et menaçant ; il semble bien, comme on dit, nous en préparer *de grises*.

Une seule chose demeure non diminuée, c'est l'Océan. Toutefois, il ne nous offre plus le spectacle d'une immensité sereine, mais un spectacle d'agitations et de colères ; il ne berce plus de longs et calmes murmures, il gronde et mugit ; les vagues qui se déroulaient et « baisaient le rivage, » s'y brisent avec fracas et ébranlent la falaise. Le Dieu qui s'y dévoile n'est plus le Dieu d'imposante majesté et de souveraine grandeur, mais le Dieu des fureurs et des vengeances sacrées ; et je ne sais si cela tient à certaine mollesse, à certaine lâcheté intime, je trouve que ce spectacle ne m'est pas salutaire et me trouble.

Du reste, et c'est sans doute l'influence de cette maussade et lugubre saison, toute cette allégresse que je vous exprimais naguère, s'est complétement dissipée, évanouie, et je suis au contraire sous une impression d'invincible tristesse. Je cherche à me distraire en faisant chaque jour de longues excursions dans la campagne désolée ; comme vous pouvez aisément le croire, la bise piquante qui me force à hâter le pas ou la pluie fine qui me fouette le visage ne me laissent plus maintenant aucune envie de m'étendre au penchant du côteau. Il me semble même que si je pouvais d'un signe faire renaître toutes les splendeurs de l'été, que si les arbres revêtaient tout à coup leur parure, si le gazon redevenait vert et touffu, si le soleil, montant dans le ciel purifié, nous versait sa plus éblouissante lumière, il me semble que je resterais insensible à toutes les séduc-

Digitized by Google

tions ; je passerais mon chemin, poussé par d'inquiètes réflexions et de mélancoliques retours sur moi-même. Je songe à tout ce que j'ai fait dans les circonstances récentes; j'examine comment je suis intervenu dans tout ce qui vient de se passer, et quelle a été ma conduite envers Julie. Et, est-ce encore la faute de ce maudit hiver? je vous avoue que je ne suis plus du tout enchanté de moi-même. Ma conscience me reproche et m'accuse d'avoir eu toute cette affaire agi très légèrement, d'avoir traité fort cavalièrement une jeune fille qui avait droit à plus de réserve et de loyauté. Je me suis fait un jouet de cette âme candide, j'ai surpris ses sentiments les plus délicats, j'ai leurré ses plus saintes émotions; j'ai franchi insoucieusement le seuil de sa chambre virginale, et je n'ai pas eu plus de respect pour les secrets de son cœur. Voilà donc quelles ont été les inspirations d'une affection que je crois cependant sincère! Ah! si Julie, la chère enfant, avait à soulager et à secourir quelqu'une de ces détresses morales, combien serait-elle ingénieuse et prudente, tendre et discrète! Nous avons beau être fiers de notre intelligence, il est une science qui ne s'apprend pas, il est une médecine dans laquelle nous serons toujours maladroits et grossiers, en comparaison d'une petite fille qui a reçu de Dieu ce don ineffable : le génie de la bonté!

Je promène hâtivement ces idées assez peu riantes le long des haies effeuillées, sur les bruyères flétries. Et quand je me retrouve près de Julie, quand je la vois me sourire avec tant de confiance, se montrer si reconnaissante pour si peu d'amitié, ces pensées deviennent de véritables remords. Non, en vérité, je n'ai point la tête haute ni le cœur content. Je me sens un poids sur la poitrine, comme d'une dette d'honneur dont je ne m'acquitterais pas, comme d'un engagement contracté et que je désavouerais.

Il y a un moyen d'échapper à ces reproches, à ces remords, ou du moins à la vue de tout ce qui les entretient et les avive, c'est la ressource des braves, c'est de fuir, c'est de revenir à Paris; et il faudra bien m'y déterminer prochainement. Ainsi, à bientôt, mon cher ami.

Champgaroult, 28 novembre 1856.

Vous m'attendez et vous ne voyez rien venir, et vous trouvez que mes courses vagabondes m'entraînent bien loin, et que mes langoureuses méditations pourraient me conduire plus loin encore. J'entends, mon ami, votre raillerie sournoise, et je vais au-devant de vos insinuations, sans respect humain.

Vous ne vous trompez pas, vous dites vrai : plus mon séjour se prolonge, plus je demeure auprès de Julie, plus aussi j'ai honte de

Digitized by Google

moi et me sens coupable, plus je suis tourmenté et persécuté du désir, du besoin d'une réparation ; et cela, en effet, parce que ma chère cousine me paraît de jour en jour plus digne d'affection et de respect : l'outrage grandit en proportion de l'estime que j'ai pour elle. C'est que je puis l'apprécier maintenant : cette modeste existence, cette vie de désintéressement absolu et de perpétuel sacrifice a été éclairée pour moi d'une lumière nouvelle ; j'en aperçois, j'en comprends la secrète grandeur, depuis que je sais quelle sensibilité passionnée se cache sous ces humbles vertus. Au moment de la vie où, vous et moi, nous sommes parvenus, mon ami, quand les fraîches et brillantes années se sont envolées et que le chemin devient plus sévère et plus rude, nous ne voyons plus tout à fait la femme avec les mêmes yeux que dans la jeunesse : ce n'est plus seulement l'amante qui nous charme et nous touche, la femme des ivresses fugitives, mais l'épouse, la mère, la femme des nobles et saints devoirs ; nous sommes sensibles à des grâces plus austères ; nous nous éprenons aussi des doux attraits qui n'ont rien à redouter des ravages du temps.

D'ailleurs, autant qu'il m'en souvient, la première fois que je vous ai parlé de Julie, j'ai été injuste, je l'ai calomniée : elle n'est pas aussi complétement dépourvue de charme extérieur qu'il m'a plu alors de vous le dire. Quant à moi, je ne la trouve plus laide. Il est maintes fois arrivé, n'est-ce pas, que pendant longtemps vous avez lu quelque page d'un livre et l'avez trouvée insignifiante, puis qu'un jour, sous une impression particulière, vous y avez découvert un sens profond : ces lignes, jusque-là ternes et décolorées, se sont animées, illuminées tout à coup. Il en est ainsi d'un visage que pénètre une passion ardente : lettre morte jusque-là, il devient une page du Livre de vie. Eh bien, mon ami, depuis le soir où j'ai vu Julie transfigurée par le rayonnement du feu intérieur, non, je ne trouve plus que Julie soit laide. Sa physionomie a pour moi un sens que je n'avais pas aperçu, une expression qui m'a été révélée, que je distingue maintenant et qui me parle. Je me rétracte donc formellement.

Combien souvent, pendant ces dernières semaines, j'ai songé à ces étranges escapades que nous faisions ensemble sous la nuit étoilée ! J'entends encore ses brûlantes paroles et le son de sa voix ! Croiriez-vous, mon cher docteur, qu'à présent je regrette ces moments-là ? Croiriez-vous que je m'y reporte sans cesse dans mes longues rêveries ? Mais je m'y reporte, vous le dirai-je? pour y jouer un autre personnage : je prends le rôle du fantôme, je me substitue à l'amoureux invisible, et j'arrange un meilleur dénouement.

Certes, celui-là ne serait-il pas heureux, que Julie aimerait comme elle sait aimer, à qui il serait donné d'étancher cette soif d'exquise

Digitized by Google

et décente tendresse ? Ne devrait-il pas bénir Dieu, celui pour qui se rallumerait cette vive flamme que moi seul ai vu briller pendant un instant ?

Cela m'amène enfin à une confidence qu'il était nécessaire de préparer. Je vais vous raconter quelque chose que vous trouverez probablement plus insensé que tout ce que je vous ai raconté jusqu'ici. Voici ce qui est résulté de tant de graves et mûres réflexions, voici ce que je viens de faire.

Vers minuit, je suis sorti de ma chambre à pas furtifs, je suis descendu au jardin. J'ai gagné, par un temps très noir, ce même parterre de fleurs où j'ai naguère accompagné si souvent ma cousine. Les plates-bandes sont maintenant dégarnies ; les héliotropes ont séché aux premiers frimas ; mais les chrysanthèmes s'épanouissent encore sur leurs tiges vivaces. J'ai cueilli un bouquet de ces seules fleurs qu'aient épargnées les rigueurs de la saison ; et, profitant de l'échelle que je sais propre à cet usage, j'ai accompli l'escalade, non sans une émotion tremblante ; j'ai porté mon bouquet sur le balcon de Julie.

Mes pauvres chrysanthèmes auront-ils autant de vertu que les héliotropes? C'est à ces fleurs de l'hiver que j'ai confié mes plus chères espérances. Avec quelle anxiété, avec quel serrement de cœur j'épierai demain son regard ! Combien je me réjouirai si j'y vois luire quelque timide étincelle ! Certainement, elle me devinera ! Je ne vous avoue pas, mon ami, tout le trouble que je ressens ; non, non, quoique vous en disiez, vous ne soupçonnez pas le chemin que j'ai parcouru. Cette heure est dans ma vie un moment décisif ; puisse-t-elle m'apporter le bonheur que j'envie et ne pas me laisser un éternel regret ! Il me serait maintenant bien douloureux de me séparer de Julie, de renoncer à elle. Ne souhaitez donc pas que je vous revienne, par un prompt et subit retour; car, mon cher docteur, je ne vous reviendrais pas heureux.

LOUIS MOLAND.

Digitized by Google

HISTORIENS ET CHRONIQUEURS

DE

LA GUERRE D'ORIENT

Chroniques de la Guerre d'Orient, par M. DE BAZANCOURT, 2 vol. in-8°. Paris, Amyot, édit. — *Précis historique des Opérations militaires en Orient*, par M. DUCASSE, 1 vol. — *Scene della Vita militare en Crimea*, par le chevalier Ar. CALANI, 1 gros vol. in-8° orné de gravures. Naples. 1855.

I

Il faut avoir fait soi-même partie d'une armée en campagne pour savoir à quel point la vérité militaire est difficile à tirer de son puits. Elle se cache, elle se déguise, elle vous échappe de mille façons quand vous êtes obligé de la chercher dans le témoignage des autres, et elle ne vous fuit jamais mieux que lorsque vous croyez la créer vous-même, en quelque sorte, et la tirer du témoignage de vos sens. En effet, chacun des acteurs de ces grands drames ne voit guère et n'apprend que son propre rôle; il peut d'autant moins observer ce que font les autres qu'il a lui-même dans ce qui s'exécute une part plus lourde et plus directe; l'action s'étend le plus souvent sur de grands espaces, elle s'éparpille, elle se divise loin de vous, et, même dans les journées de bataille où il semblerait que tout l'intérêt, comme toutes les forces, sont concentrés sur un même point, on est bien loin d'assister au spectacle réel de l'action; il se produit

Digitized by Google

un effet analogue à celui qui dans la nature fait de chacun des spectateurs placés dans un même paysage le centre d'un panorama différent ; chacun est un centre à son tour, rapporte tout à cet unique point de vue, et, comme cependant l'esprit a besoin de généraliser et de saisir un ensemble, chacun se construit, à son propre usage, une petite bataille particulière dont il est le centre et qui gravite autour de lui. Chaque arme a la sienne, chaque régiment aussi, et quand le soir on court pour recueillir les récits de la journée au camp d'un bataillon, puis d'un autre, puis de l'artillerie, puis de l'état-major, on croirait entendre raconter autant d'affaires différentes, et le pauvre chercheur de nouvelles rentre à sa tente un peu moins fixé qu'auparavant sur l'ensemble de l'action. Ce n'est pas que la bonne foi manque dans ces appréciations diverses et dans ces récits variés, ni que l'un veuille imposer sa version aux autres ; on s'aperçoit bien, au contraire, qu'au fond, chacun sent l'insuffisance et le manque de lien de ses notions personnelles. On s'interroge, on s'informe, on discute, on ajoute à ce qu'on sait ce que l'on entend dire, on tâtonne, on veut choisir ; mais le plus souvent on se heurte dans cet effort à des difficultés de temps et de lieu, à des impossibilités matérielles, à des hérésies stratégiques qui vous découragent et vous déroutent ; l'incohérence vous domine, l'esprit se fatigue et se rebute, et l'on finit, de guerre lasse, par adopter, propager et défendre un récit de caporal, quelque vérité locale qui devient l'erreur commune et prend le dessus dans l'armée en attendant que la lumière vienne rendre à chaque fait sa valeur véritable.

Qui de nous n'a senti, pendant la dernière guerre, ce poids de l'ignorance des faits extérieurs qui le gênait et qui l'impatientait ? Nous en étions réduits à cette triste nécessité d'attendre les journaux de France et d'Angleterre pour savoir ce que nous avions fait, et Dieu sait si les pauvres journaux étaient violemment discutés dans l'isolement des tentes ou des tranchées, contestés, maudits, accusés d'inventer, et plus souvent encore d'oublier. La gent combattante est un peu susceptible, il en faut convenir, elle n'aime pas qu'on l'oublie ; réunie, elle comprend la gloire dans son sens extérieur et large, elle ne marchande pas ses peines, on l'a vu, elle veut bien souffrir, combattre, tomber sans plainte et sans récompense ; mais chacun individuellement aime assez qu'on le sache, et qu'une voix lointaine, qu'il prend pour celle de la patrie au milieu des bourdonnements de la publicité, constate le fait et lui dise qu'il a fait son devoir. C'est la vanité de l'abnégation, et chacun s'y abandonne d'autant plus facilement qu'il se persuade volontiers faire œuvre pie et travailler pour tous en revendiquant sa part de vérité ; aussi il fallait entendre l'honnête indignation des oubliés dans ces hasards de la

Digitized by Google

renommée ! Un numéro de batterie mis à la place d'un autre, un régiment non engagé cité au lieu de celui qui avait souffert, un nom obscur placé en lumière par l'accident d'une correspondance ou d'un souvenir de camaraderie, excitaient autant de tempêtes que s'il se fût agi, dans ce morceau de papier éphémère, de la dispensation réelle du pouvoir et de la gloire entre les intéressés.

Un livre qui eût pu apporter un peu d'accord dans les prétentions, en résumant bien les faits, en coordonnant dans leurs détails cette série d'incidents, de travaux, de combats qui forment aujourd'hui les chapitres nécessaires de l'épopée criméenne, eût été accueilli dans l'armée avec une véritable reconnaissance : c'était là, pour employer une phrase qui n'a point perdu sa valeur par l'abus qu'en ont fait les prospectus, un besoin qui se faisait généralement sentir, et, dès le milieu du siége, on éprouvait une sorte d'étonnement que l'œuvre n'eût pas été tentée. Depuis lors, elle l'a été, et à plusieurs reprises, mais l'armée attend encore l'historien qui rassemblera les faits pour les apprécier et les discuter, le chroniqueur qui les racontera simplement dans leur ordre et dans leur sincérité, le poète ou le narrateur qui peindra le soldat lui-même, son attitude morale dans cette guerre, sa physionomie pittoresque, sa légèreté gauloise en face des travaux et des privations, sa gravité sereine dans l'accomplissement du devoir. Les livres qui ont paru jusqu'à présent sont des ébauches ou plutôt des fragments de ce grand tableau ; ils seront les éléments de l'histoire future ; mais aucun d'eux n'est dans son genre une peinture complète.

Pour commencer par celui qui, le premier, a paru en France, je voudrais dire d'abord beaucoup de bien d'un tout petit livre de M. de Bazancourt, intitulé : *Cinq mois au camp devant Sébastopol.* Celui-là n'a pas la prétention d'être de l'histoire, et sa simplicité lui laissait, au moment où il a paru, une aisance d'allure qui, s'unissant à l'actualité et à de réelles qualités de style, lui valut alors son véritable succès et le plaça bien au-dessus des œuvres analogues tentées par des plumes moins expérimentées.

Mais depuis cette époque, et il y a longtemps déjà, M. de Bazancourt a fait un ouvrage plus complet, en deux volumes, que son importance même ne permet pas de louer aussi facilement et sans réserves. Chargé par deux ministres de recueillir les documents relatifs à cette guerre, aidé dans ses recherches, avec un véritable zèle, par des officiers qui s'intéressaient à son œuvre ou à sa personne, maître, par conséquent, d'une foule de documents qui n'avaient point alors été mis à la disposition du public, M. de Bazancourt avait en outre l'avantage d'avoir passé quelques mois au camp en visiteur, et dans une situation très favorable pour observer la phy-

Digitized by Google

sionomie des lieux et des hommes. C'étaient de très bonnes conditions, ajoutées à celles de la priorité de publication, et M. de Bazancourt n'a point abusé de ces avantages de situation pour rien négliger de ceux qu'on y pouvait joindre par le travail. Il nous a donné, au total, un livre utile, dont quatre éditions successives et une bonne traduction, très répandue en Angleterre, ont déjà constaté la valeur. On y rencontre, dans un style qui n'est peut-être pas toujours assez simple, mais qui est toujours facile et qui souvent s'élève à la hauteur des sujets qu'il traite, une foule de détails, de traits, d'impressions qui portent ce cachet de souvenir et de personnalité qu'on aime tant à retrouver chez les vieux chroniqueurs, que l'auteur appelle ses maîtres. Mais est-il un chroniqueur lui-même ou un historien? C'est une question qui paraît l'avoir préoccupé sans que la réponse se soit, il nous semble, bien nettement formulée dans son esprit.

« On n'écrit pas, dit-il, l'histoire d'une guerre qui se fait, l'histoire vivante; on l'écoute, on l'interroge. Il faut que les années écoulées soient venues apporter elles-mêmes leurs enseignements, fermer les tombes et aient jugé par avance. Mais ce qui peut s'écrire, c'est le récit des événements, c'est la chronique *exacte* d'une campagne, d'une expédition, recueillie aux sources authentiques, en dehors de toute appréciation et de tout jugement. » Et plus loin : « Ces chroniqueurs, que l'on nomme Villehardouin, Joinville, Commines, Froissard, etc., n'écrivaient-ils pas des épopées vivantes? *Soldats et écrivains* tout à la fois, leur style est plein d'images, de mouvement, de chaleur vitale; c'est la route tracée par ces grands chroniqueurs que l'auteur de ce livre, tout obscur qu'il est, cherche à suivre. »

Cela est vrai, on n'écrit pas l'histoire grave et définitive, l'histoire qui juge et qui classe, alors que dure encore le tumulte des faits et que s'accomplissent les événements, et M. de Bazancourt, en dépit des qualités d'écrivain et du sens droit que nous lui reconnaissons, n'a pas, on le voit, la prétention d'être, dans l'acception magistrale de ce mot, un historien : qu'il nous permette de lui dire qu'il ne saurait être non plus un chroniqueur à la façon de Joinville ou de Commines, « *soldats et écrivains tout à la fois.* » Ceux-là faisaient la guerre de leur personne, ils éprouvaient eux-mêmes leurs impressions d'hommes et de soldats, et nous les contaient en effet sans prétendre à généraliser ou à conclure, comme des faits tout personnels, leur propre histoire et rien de plus. C'étaient des documents qu'ils préparaient, documents précieux par leurs défauts mêmes, par les préjugés, par les préventions, par la limitation du point de vue, par la personnalité surtout, qui nous attache

Digitized by Google

et nous captive, parce qu'elle s'adresse à nos sentiments encore plus qu'à notre esprit : aussi ne leur demande-t-on ni justice distributive entre les personnages de leurs récits, ni lien dans l'action, ni conclusion d'aucune espèce. Faire jaillir de ces documents la vérité historique dans son étendue et dans son unité était la tâche d'une autre époque, celle qu'ont accomplie, d'après ces grands narrateurs, les Guizot, les Augustin Thierry, les Barante.

La tâche de M. de Bazancourt était plus complexe : il était un chroniqueur officiel, espèce nouvelle, que nos aïeux ne connaissaient point et qui a le malheur d'avoir à compter avec les exigences multiples d'une époque de diffusion et de publicité, avec les mille voix de la presse, avec les mille importances personnelles qui se regimbent contre l'obscurité et réclament contre l'oubli. Il est placé au milieu d'une trop vive lumière pour qu'il lui soit permis, comme aux anciens, de n'éclairer qu'un coin du tableau, de prendre parti et de se passionner ; un désir d'équité le domine et gêne les effets du chroniqueur, en même temps que ses souvenirs personnels des localités et des hommes rétrécissent un peu le point de vue de l'historien. C'est là une sorte de contradiction de position qui domine tout le livre, et c'est ce qui a fait formuler dans l'armée, lorsqu'il a paru, tant d'accusations de camaraderie et de partialité. C'est l'apothéose du *Clocheton*, disait quasi-sérieusement un officier qui venait de recevoir en Crimée un des premiers exemplaires. Et cette boutade, d'un goût contestable, répondait assez bien au sentiment général, un peu hostile au souvenir du petit monument où l'auteur a souvent trouvé l'hospitalité militaire.

On sait que le Clocheton était le *dépôt de tranchée* : une originale petite coupole verte, qui subsistait sur les débris d'une villa fraîchement bâtie dans un parc naissant, avait donné à l'édifice une des choses dont on manquait le plus dans la péninsule héracléotique, un nom. On ne se figure pas à quel point l'absence de noms est gênante à la guerre, et quelle importance prennent les lieux qui en ont un bien clair et bien incontestable. Celui-là avait fait fortune, et, du point matériel, il était passé à la réunion d'officiers, qui, sous l'abri protecteur de ses murailles, dirigeaient les mouvements du dépôt de tranchée, expédiaient les corvées, recevaient les rapports, constataient le passage des blessés qu'on dirigeait sur l'ambulance, présidaient aux distributions d'outils, de gabions, d'eau-de-vie, service multiple et important, fait pendant toute la durée du siége avec une activité intelligente, et dont aucun militaire sérieux ne saurait contester la valeur ; mais le *troupier* ne comprend guère que les choses contingentes : il voyait

Digitized by Google

toujours dans son passage au Clocheton le commencement de toutes ses fatigues, et il se surprenait à le maudire de tout son cœur. Quand, vers le soir, les corvées éparses sortaient de leurs camps, sous la pluie ou dans la neige, pour s'acheminer vers le dépôt, quand, lentement agglomérées dans les vignes détruites qui l'entouraient, mouillées, fatiguées d'avance, piétinant dans cette boue noire, en attendant la boue sanglante des tranchées, elles n'avaient pour se distraire qu'à regarder la pluie qui glissait sur le toit de zinc, et au dedans, entre des murs de pierre, un feu joyeux qui pétillait, on conviendra qu'un peu de grognerie jalouse était bien naturelle entre ces pauvres moustaches gelées, et on leur pardonnait sans peine un juron contre l'innocent édifice et un autre contre ceux qu'il abritait. Il eût été utile de combattre ces préventions (toutes soldatesques d'ailleurs) en faisant comprendre le rôle considérable attribué aux officiers du Clocheton et quelle place ils occupaient à côté de ceux qui faisaient plus directement la guerre; mais les citer à tout propos et donner à chacun, dans le récit du siége, l'importance qu'il pouvait avoir au milieu de ses amis, lorsqu'à déjeuner il racontait l'attaque ou la sortie dont il avait reçu le rapport, c'est là une petite erreur de camaraderie qui a rendu le livre impopulaire et excité chez de braves gens oubliés bien des plaintes, et bien des sourires chez les indulgents.

Certains noms, pris dans des armes différentes, mais presque tous dans la 4e division, reviennent avec une persistance dont les initiés les plus bienveillants pénètrent facilement les causes. Il n'y a point à s'étonner de cette tendance d'un écrivain à ramener sous sa plume les noms de ses amis, et c'est le droit du chroniqueur quand il écrit la chronique personnelle, mais chez l'historien, c'est une faute grave; c'est celle que commettrait un peintre qui donnerait à des objets du second plan la même lumière qu'à ceux du premier.

Cette prédilection pour certaines sources de renseignements rend, en quelque sorte, incomplet et parfois même décousu le tableau que l'auteur nous présente de la marche du siége. On voudrait pouvoir mieux suivre le génie dans le tracé de ses cheminements, et se rendre un compte plus exact du pourquoi des diverses attaques, des divers travaux et des établissements de batteries. Convient-il bien, en outre, de représenter notre artillerie comme *surprise* aux premiers moments, et la journée du 17 comme un événement inattendu, qui nous révèle tout à coup « les défenses cachées, inconnues, que des terres amoncelées ou la configuration du terrain lui-même avaient su dérober à nos regards, le secret de cet arsenal immense, inépuisable, etc.?» Pourquoi le secret? En guerre il n'est pas permis d'ignorer

Digitized by Google

à ce point les choses; la présence de quelques milliers de canons dans un arsenal maritime n'était certainement pas un secret moins facile à deviner que la longue portée des pièces de gros calibre empruntées aux vaisseaux. Cette artillerie exceptionnelle pouvait rendre l'attaque plus difficile, embarrasser nos artilleurs, qui n'avaient avec eux que peu de mortiers et les petits canons de 16 et de 24, dont on avait fait usage jusqu'alors dans les siéges; mais elle ne pouvait pas être pour eux un secret, une cause de surprise. On avait si bien compris cette insuffisance de nos moyens matériels et de l'effectif de notre artillerie pour un grand siége, que dès les premiers jours, trente pièces de la marine, avec un corps de mille marins empruntés à la flotte, furent débarqués et fournirent contre le Bastion central et contre la Quarantaine les trois plus formidables batteries (1, 2, 6). Plus tard, on étendit encore ces emprunts de matériel et de personnel, et les gros calibres maritimes qui armaient Sébastopol reçurent partout la réplique de canons semblables et semblablement armés. L'auteur parle peu de ces batteries, qu'il eût été juste, pourtant, de ne pas appeler toujours l'*artillerie;* il ne fait pas ressortir le caractère particulier que l'emploi des gros calibres et du tir rapide usités sur la flotte prêtèrent au siége de Sébastopol; il ne nous fait pas comprendre la révolution que l'intervention de la marine à terre a introduite dans l'art de l'attaque et de la défense, et il n'a pas l'air de se douter qu'une ère nouvelle vient de s'ouvrir, qui bouleverse les idées des vieux artilleurs, en inaugurant ce principe acquis à l'avenir qu'une armée de débarquement porte avec soi, dans une expédition lointaine, le meilleur des parcs de siége, dans l'artillerie même de la flotte qui l'a transportée. A Sébastopol, les deux marines ne pouvant se rencontrer sur leur véritable champ de bataille, qui n'était pas acceptable pour les Russes, s'étaient, en quelque sorte, donné rendez-vous à terre, comme les grands empires qui se heurtaient s'étaient donné rendez-vous en Crimée; c'est un des traits qui différencient ce siége d'avec tous les autres, et nous aurions aimé à le voir plus nettement accusé.

Malgré ces critiques, nous devons convenir que l'auteur a dû se donner beaucoup de peine pour réunir les détails que contient son livre; il faut lui tenir grand compte du discernement qu'il a généralement apporté dans le choix des documents qu'il a reproduits et de la réserve de ses appréciations. Il a aussi ce bon esprit de rendre justice au courage, à la persévérance et à l'habileté de l'ennemi; mais il ne comprend pas toujours très bien les motifs de ses résolutions, et ainsi, pour ne citer qu'une seule de ces appréciations, il s'étonne que le prince Gortschakoff ait incendié la ville en se retirant, et s'écrie : « Quelle est donc la pensée des Russes, qui ne veu-

Digitized by Google

lent laisser après eux que des traces de hideuse destruction? Pourquoi ce peuple puissant demande-t-il ses inspirations dernières aux époques les plus reculées de la barbarie ? » La pensée des Russes est bien simple, elle est dans ces lignes du général russe, citées un peu plus loin : « Ce n'est pas Sébastopol que nous avons laissé, mais des ruines enflammées que nous avons incendiées nous-mêmes, ayant gardé l'honneur de la défense de telle sorte, que nos arrières-neveux pourront en transmettre le souvenir avec orgueil à la postérité la plus reculée. » Oui certes, le peuple russe pourra toujours être fier de cette opiniâtre défense, mais le général qui a su faire évacuer, à travers une rade sillonnée par les projectiles de nos batteries, exposée à ceux de la flotte, en présence d'un ennemi déjà maître de ses murailles, et en quelques heures de nuit, une armée de plus de quarante mille hommes, peut se glorifier d'avoir accompli un chef-d'œuvre d'ordre et de résolution, que tout esprit militaire admire, sans lui faire un crime d'avoir employé, lorsqu'il l'a fallu, le seul moyen qui pût en rendre l'exécution possible. L'armée française a su si bien imposer aux Russes l'admiration et l'estime, que son historien ne peut jamais hésiter à leur décerner les éloges qu'ils méritent, et nous aimons à ne voir, dans la phrase que nous citons, qu'une inadvertance de la part d'un auteur dont les soins se sont, partout ailleurs, appliqués à éviter les banalités hostiles et les tirades de mauvais goût.

Le même désir de justice et de courtoisie se manifeste à l'égard de nos alliés chrétiens, dont les qualités spéciales sont mises en lumière avec un empressement courtois, toutes les fois qu'elles ont occasion de se déployer. L'héroïque erreur que les Anglais ont appelée la *bataille* de Balaclava, est parfaitement racontée, et si les mouvements et les lieux étaient partout décrits de cette façon, on n'oserait plus regretter qu'aucune carte ni plan n'aient été joints au récit, car il contient en lui-même un tableau saisissant de cette dramatique journée. On assiste au combat, on y suit les troupes engagées, on passe par les angoisses d'hésitation terrible et de résolution fatale qui agitèrent les deux chefs anglais, et, devant la grandeur de ce courage et de ce désastre on aime à trouver cette appréciation pleine de réserve et de convenance : « Lord Lucan, n'acceptant peut-être *pas dans toute son étendue la responsabilité de l'important commandement dont il était revêtu*, se crut impérieusement obligé d'obéir, et envoya dire à lord Cardigan d'attaquer ; » et plus loin : « Lord Cardigan inclina la tête en signe d'obéissance, sans prononcer une parole, et alla se placer à la tête de sa brigade. Il jeta un regard de profonde tristesse sur ces beaux régiments, qu'une mort inévitable allait bientôt décimer et lança son cheval au

Digitized by Google

galop en s'écriant : *en avant le dernier des Cardigan !* Cela est simple et sublime.... et absurde. Mais la raison de cette déraison, comme dirait Cervantes, l'auteur, s'il ne voulait pas la dire, ne pouvait-il pas la laisser deviner? La raison, à ce qu'ont pensé bien des Anglais eux-mêmes, c'était le souvenir du rôle effacé de la cavalerie à l'Alma, qui pesait sur ces consciences militaires ; c'était la crainte exagérée, mais naturelle, en présence d'une armée presque rivale que « la femme de César ne pût être soupçonnée. » C'est là un des caractères et l'une des milles causes de faiblesse des armées combinées, et par conséquent l'un des caractères de cette guerre. Je vois avec peine aussi l'oubli où sont laissés nos alliés Turcs, qui méritaient pourtant qu'on leur tînt compte du courage, de la patience et de la résignation modeste avec lesquels ils ont supporté le rôle ingrat que leur assignaient les circonstances. Ceux-là aussi étaient loin des regards, mais il reste de leur présence au premier corps un témoignage durable ; deux grands enclos qui renferment cinq cents tombes, à la place où campait le premier bataillon employé aux corvées du siége. C'étaient aussi des Turcs, au nombre de trois cents, qui, au commencement de cette même journée de Balaclava, dont il vient d'être parlé, défendaient la première redoute, où les Russes trouvèrent cent soixante-dix morts, position insoutenable dans l'ensemble de la défense, et où ces Turcs s'étaient laissé placer par lord Raglan. Leur belle résistance ne méritait-elle pas autre chose que cette simple phrase : « La première attaque de l'ennemi se porta sur la redoute près du village de Kamara. Après une faible résistance, il s'en empara. » On aimerait à voir mettre en saillie l'impossibilité de la défense et rendre plus de justice à ces soldats dévoués, qui auraient plus d'un titre à nos éloges « si leurs confrères savaient peindre. »

Ces oublis, ces négligences rendent incomplet, sur bien des points, le tableau d'une si longue campagne ; c'était là un défaut presque inévitable, et le temps seul nous en donnera le monument parfait dans toutes ses parties, auquel a droit cette guerre exceptionnelle. En attendant on lit avec intérêt le travail consciencieux de M. de Bazancourt, et il forme jusqu'à présent l'ouvrage le plus considérable qui ait été publié en France, en vue de relier entre eux les faits principaux de cette guerre et de mettre de l'ordre dans les souvenirs qu'on en a rapportés.

Digitized by Google

II

La forme adoptée par M. Ducasse et son titre : « *Précis historique des opérations militaires en Orient*, » pouvaient faire espérer une réunion de documents précis qui suppléerait, au moins comme exactitude, à ce qu'il peut y avoir d'incomplet au point de vue historique dans l'ouvrage dont il vient d'être parlé. Beaucoup de militaires ont vu avec un vif plaisir l'apparition d'un livre accompagné de cartes, de plans, de tableaux d'effectif et d'état-major, de tout ce qui constitue enfin l'aspect réglementaire et régulier que nous sommes habitués à trouver dans un recueil de documents officiels. Les renseignements russes y sont même prodigués avec abondance, et l'on voudrait avoir confiance dans l'exactitude de toutes ces citations qu'on n'a pas les moyens de vérifier. Mais comment y ajouter foi quand on trouve, pour commencer, l'effectif des armées débarquées le 14 septembre ?

Dans M. de Bazancourt, d'après les documents officiels :

Armée française. —	Infanterie. . .	24,800	27,800
	Artillerie.. . .	2,200	
	Génie.	800	
Armée anglaise. —	Infanterie. . .	23,600	27,600
	Artillerie . . .	2,000	
	Cavalerie. . .	1,200	
	Génie.	800	
Turcs..			6,000
	Total.		61,200

Dans M. Ducasse, d'après les documents non moins officiels :

Armée française.	30,000
Armée anglaise..	22,000
Turcs..	7,000
Total.	59,000

On conviendra que ce n'est pas tout à fait la même chose, et que ces premières divergences ébranlent et sont faites pour ébranler tout d'abord la confiance. Mais c'est surtout lorsqu'on arrive aux descrip-

Digitized by Google

tions locales, aux mouvements effectués sur ce terrain, si bien gravé dans la mémoire de ceux qui ont passé à l'armée toute la durée du siége, qu'il est impossible de concilier le récit avec le souvenir des faits et avec la connaissance que l'on a des lieux. On lit par exemple ceci, page 152 : « On s'aperçut que la batterie n° 1 était enfilée par le bastion de la Quarantaine, sur laquelle elle devait tirer (se figure-t-on une batterie enfilée par le point sur lequel elle doit tirer ?) et on la prolongea sur la gauche jusqu'au bord de la mer. » Or, ladite batterie était à peu près à deux mille mètres de la mer, et l'on conviendra qu'un pareil prolongement aurait quelque chose de fabuleux. Plus loin (p. 206), on rencontre une énumération des batteries et de leurs objectifs qui paraît avoir été puisée au hasard, dans quelques notes mal digérées, et qui fourmille de ces impossibilités locales dont nous parlions tout à l'heure. Ainsi, on lit : « Batterie n° 4. Contre la batterie de la tour, le *bastion du mât* et les batteries élevées *contre* ces deux ouvrages » (contre des batteries françaises par conséquent), tandis que cette batterie, dont le tir plongeant a toujours eu une grande importance, tirait exclusivement contre le bastion central. — La batterie 16 tirait également sur le bastion central, et n'était pas, comme le prétend l'auteur, « *destinée à faire brèche* à la face droite du bastion du mât, » où il n'y avait pas de brèche à faire, vu qu'il n'y avait point là de muraille. — La batterie 17 avait le même but que la précédente, et non pas « le ravin et les vaisseaux du port » dont elle était à une lieue. — La batterie 19 tirait toujours sur ce même bastion central, que l'auteur est décidé à épargner, et non pas sur le bastion du Mât ; la batterie 21 ne pouvait tirer sur « la *parallèle* entre les forts Saint-Paul et Saint-Nicolas, » attendu qu'entre ces forts, qui s'appellent Paul et Nicolas, il n'y a que la *mer* et point de parallèle. — J'en passe et des meilleures.

Ces erreurs se reproduisent dans le récit des actions principales, dont il est difficile de suivre le développement chez M. Ducasse. La bataille d'Inkermann, entre autres, serait inintelligible sans la note beaucoup plus claire qui en accompagne le récit. On sent partout, et on le regrette, que la configuration des lieux n'est pas présente à l'esprit de l'écrivain. Des faits importants sont aussi passés sous silence ; ainsi, lorsqu'on cherche à se rendre compte de l'état des rapports entre les armées alliées au moment où le changement de général en chef fit entrer le siége dans une phase nouvelle, on est tout surpris de voir que le premier envoi de la division d'Autemarre et le rappel de l'expédition de Kertch ne sont pas même mentionnés. Personne n'ignore cependant combien ce contre-ordre déplut dans l'armée anglaise, et quelle influence il eut sur les relations des deux états-majors. On sait que le général Canrobert trancha ces difficultés

Digitized by Google

d'une noble manière en faisant le sacrifice de sa personnalité. Quand des faits de cette importance sont passés sous silence, quand on rencontre à chaque page des erreurs matérielles, sur les points que l'on connaît, il est bien difficile d'accorder une grande confiance aux documents qui ont pour objet les faits que l'on ignore. C'est là un défaut grave et d'autant plus regrettable qu'on trouve, dans le livre de M. Ducasse, en abondance et même un peu trop répétés, des détails sur le personnel, le matériel et l'administration, qu'il serait extrêmement précieux de pouvoir consulter et conserver.

Les appréciations militaires sont rares, et l'on s'en passerait volontiers dans un livre de faits; mais l'auteur n'est pas heureux dans celles qu'il hasarde. Ainsi, il revient deux ou trois fois sur cette vieille erreur que les Russes auraient pu s'opposer au débarquement. « Nous ne le répétons, dit-il, il est impossible de comprendre que le général russe ait *consenti* à laisser les armées alliées s'établir ainsi dans le principe, sans chercher à y mettre obstacle, etc., etc. » Et plus loin, après le récit de la bataille de l'Alma : « Alors, sans doute, le général russe commença *à comprendre* qu'il eût mieux fait de moins compter sur les positions réputées inexpugnables, et qu'il eût agi avec plus de prudence si, moins confiant, il eût essayé de s'opposer au débarquement des alliés sur la plage d'Eupatoria. » On a quelque peine à discuter sérieusement cette opinion, et, en la retrouvant émise dans un livre français, on se sent tenté de regretter que le maréchal Saint-Arnaud, s'inspirant des stratagèmes antiques, n'ait pas imité Thémistocle à la veille de Salamine, et fait donner sous main ce bon conseil au prince Mentschikoff. Supposons un instant que le général moscovite, ne comprenant pas non plus qu'on pût *consentir* à laisser les alliés débarquer, eût eu la candeur de suivre cet avis, voyons ce qui serait arrivé. Eupatoria est située en plaine près d'un lac de six lieues de long qui laisse entre la mer et lui une langue de sable beaucoup moins large qu'une demi-portée de canon; voilà donc un vaste espace parfaitement interdit aux Russes par les projectiles de la flotte, et sur lequel nous pouvions débarquer tout à notre aise sans exposer un seul de nos soldats. Cela fait, l'ennemi eût-il tenté de nous enfermer dans cet étroit domaine, et de nous interdire l'accès de la ville? Il eût fallu pour cela l'occuper, la barricader, y improviser une enceinte; mais la partie d'Eupatoria la plus éloignée de la mer est encore située beaucoup en dedans de la portée des plus petits canons; le moindre détachement de la flotte eût rasé la ville en un quart d'heure, tandis que les vapeurs longeant la côte eussent forcé l'ennemi à se tenir partout à deux mille mètres du rivage. Il eût donc fallu que les Russes livrassent une bataille dans ces conditions, c'est-à-dire sans « les avan-

Digitized by Google

tages de position de l'Alma, » et contre une armée reposée qui arrivait, comme disaient les soldats en débarquant, *le ventre plein et les souliers cirés*, contre une armée qui sentait derrière elle une ligne de feux irrésistibles prête à la protéger dès qu'elle voudrait rentrer dans un certain rayon. Continuons notre hypothèse : l'armée russe battue (notez qu'elle aurait eu, en moins qu'à l'Alma, les deux régiments qui sont arrivés de Kertch dans la nuit du 18), la voilà obligée de se retirer à travers un pays dénué de ressources, où l'eau ne se trouve que dans des puits et manque absolument pour la cavalerie, et cela pour marcher soit vers Pérécop, et alors la presqu'île était évacuée, soit vers Simphéropol, en contournant le lac d'Eupatoria, opération qui eût duré deux jours, ou même trois, après lesquels elle eût retrouvé sur sa route notre armée qui n'aurait eu à faire que le quart du chemin, appuyée à la mer, toute reposée, et qui eût achevé de la détruire ou de l'emmener. Mais cette bataille aurait-elle été livrée? Il n'est rien de moins probable, car nous pouvions débarquer le 14 à la Katcha, puisque l'armée derrière nous était à huit grands jours de marche ; faire nos préparatifs pour le siége de la citadelle du nord et nos dispositions de défense contre l'agression possible d'une armée de secours, ou marcher contre elle au bon moment jusqu'à l'Alma, et livrer la bataille dans des conditions inverses de celles que nous y avons trouvées. Enfin, et j'ai gardé pour la dernière la combinaison la plus simple, nous pouvions débarquer (toujours le 14), dans les baies de Kasatch, Kamiesch, Peschana, Streletzka, occuper le plateau non défendu de Kersonnèse, et le 16, pour ne rien brusquer, entrer par terre à Sébastopol, qui n'avait ni garnison ni murailles continues, tandis que, par la passe qui n'était pas alors comblée, la flotte bombardait une partie de la ville et faisait entrer dans la rade, et de là dans le port du sud, deux ou trois vaisseaux à vapeur, de manière à ce qu'il en restât au moins *un* à flot pour occuper ce fond de port et prendre la ville à revers, pendant que les colonnes auraient pénétré dans tout l'espace compris entre le bastion central et les casernes. On voit combien la guerre était facile à conduire, sur le papier, si le prince Mentschikoff avait bien voulu se conformer à l'avis que M. Ducasse lui donne après coup, et se tenir le 13 avec son armée sur « la plage d'Eupatoria. » En occupant au contraire les positions de l'Alma, il nous interdisait tout débarquement entre son armée et la ville, car il était à une distance de la Katcha qui lui permettait de s'y porter pendant le temps nécessaire à notre complet débarquement, et la conformation de la côte, assez élevée au-dessus de la mer, lui permettait de manœuvrer et de combattre à peu de distance du rivage, sans être exposé au feu direct de nos vaisseaux. Il nous forçait donc à faire ce que nous

Digitized by Google

avons fait, et jusque-là il avait tiré de sa position tout le parti possible. Mais si l'on veut une opinion militaire en échange de celle de M. Ducasse ou à son occasion, nous dirons, nous aussi, que la bataille de l'Alma fut une faute de la part des Russes. Nous comprenions tout autrement le rôle de leur armée, en tenant compte des effectifs et des valeurs relatives. L'important pour eux était de gagner du temps, car on savait parfaitement le chiffre des réserves que nous pouvions attendre de Varna, et les leurs, situées il est vrai à quinze jours de marche, étaient beaucoup plus considérables et entraînaient elles-mêmes des réserves derrière elles. Il fallait donc aussitôt après le débarquement (et je ne prétends pas qu'on n'eût pas pu le *gêner* par quelques charges de bonne cavalerie et avec de l'artillerie à cheval prudemment engagée), il fallait faire filer sur Sébastopol les douze plus mauvais bataillons d'infanterie, exécuter la grande résolution qui fut prise ensuite de barrer la passe et de débarquer les marins, de manière à constituer immédiatement pour cette ville une garnison qui la mît à l'abri d'un coup de main; et alors, avec les vingt bataillons qui seraient restés, toute l'artillerie, toute la cavalerie et tous les moyens de transport qu'on aurait massés à une journée de marche de la mer vers Batchi-Saraï, on aurait eu une petite armée très bonne, très mobile, très capable d'inquiéter le flanc d'une armée en marche contre une place, et surtout d'empêcher le mouvement tournant qui nous a portés au sud de la ville; on eût pu, par conséquent, nous forcer à nous arrêter sur la Katcha et à y constituer une sorte de place improvisée pour servir de base à nos opérations, rendre sans objet pour un temps l'occupation de Kamiesch et celle de Balaclava, attendre des renforts, et si l'on n'eût pas empêché le résultat final de la guerre d'être le même, on eût du moins changé tout à fait la nature de la campagne et privé les drapeaux alliés de ce baptême du début qui n'a point été sans influence sur la valeur relative des armées pendant le reste de la guerre.

Mais nous voici bien loin du *précis historique;* nous voulions dire seulement qu'il est regrettable d'y retrouver érigée en manière de principe cette vieille erreur qu'une *armée inférieure peut empêcher de débarquer, dans un pays d'une certaine étendue, une force supérieure maîtresse de la mer.* Il y a un peu plus de trois mille ans que l'histoire prend la peine de la réfuter, en commençant par la guerre de Troie et en continant sa réfutation de siècle en siècle, nous montrant la réussite de toutes les expéditions tentées dans des conditions analogues, la Sicile envahie par les Grecs, l'Afrique par les Romains, l'Angleterre par tous les peuples qui ont voulu y débarquer avant qu'elle n'eût bâti les *murs de bois* qui font sa force actuelle, la France par les Normands, Alger par les Français, tout cela sans

Digitized by Google

le secours de la vapeur! A chaque fois, il s'est produit sans doute dans certaines intelligences cet étonnement traditionnel, en voyant réussir une entreprise de guerre qui pourtant, de sa nature, constitue en faveur de l'assaillant une énorme supériorité. Il ne faut donc pas trop en vouloir à M. Ducasse, s'il a répété, après tant d'autres, ce que de *timides avis* disaient au maréchal avant la réussite de ses plans et ce que beaucoup d'esprits, peu faits pour profiter des leçons de l'expérience, ont répété depuis. Un livre comme le sien pourrait se passer de ces appréciations, et par sa forme même devenir un utile recueil, si l'auteur voulait bien, dans une autre édition, apporter au choix de ses documents une sévérité plus scrupuleuse. Le ministère de la guerre doit posséder tous les éléments d'un pareil ouvrage, et il serait désirable qu'ils fussent connus avant même qu'on ait achevé de publier l'*Historique du siége*, que prépare, sous la direction très éclairée d'un illustre général, le comité d'artillerie et du génie.

III

De l'histoire nous passons au roman, mais au roman que la vérité inspire.

M. Calani s'est placé franchement en dehors de toute prétention historique, par son titre et par la forme même de son ouvrage. Il a voulu rendre populaires en Italie les actes et la physionomie de notre armée pendant la dernière guerre, et il a dépeint, avec une précision et une exactitude remarquables, les scènes successives telles qu'elles pouvaient se dérouler pendant la campagne aux yeux d'un observateur. Nulle part je n'ai vu les faits choisis par le narrateur mieux racontés, ni surtout d'une façon plus caractéristique. Les événements sont vrais, les lieux parfaitement peints, les personnages vivent et agissent comme on vivait et comme on agissait aux camps. Et cependant M. Calani n'est point allé en Crimée, il n'est pas Français et son livre est écrit dans une langue étrangère. Comment se fait-il donc qu'on y sente à tout instant l'homme et la vie, le spectateur et presque l'acteur? C'est que dans l'écrivain se révèle un militaire, ou, pour mieux préciser, le fantassin, ce véritable acteur de nos grandes luttes, l'humble *pioupiou* que l'artilleur dédaigne, que le marin bouscule, que le cavalier éclabousse, qui gagne les batailles pourtant et qui forme la foule de ces glorieux inconnus dont les noms ignorés ont fait si grand le nom de la France! Et celui qui ne t'a pas connu dans tes glorieuses misères, pauvre *troupier d'un sou*, — comme tu

Digitized by Google

te nommes toi-même dans ton humble et douce ironie, — celui qui n'a pas partagé ta vie industrieuse, tes grands travaux, tes petites joies ; celui qui ne t'a pas souvent rencontré dans la boue après une nuit de travail ou de combat, seul, assis sur ton sac, protégeant de la main contre la pluie qui te pénètre la batterie de ton fusil, sale, plié en deux, l'œil éteint par la fatigue, et qui ne t'a pas aimé ainsi ; celui qui, alors, ne t'a pas quelquefois tendu, non pas une main secourable, mais une main sympathique pour serrer la tienne ; celui-là ne saura jamais écrire ton histoire et les beaux livres qu'il pourra faire ne seront point la peinture d'une armée française en campagne.

Mais M. Calani est un de ces Italiens trop rares, qui font des hommes pour l'Italie en cherchant un pays adoptif où se fasse leur apprentissage ; il a été officier de notre armée d'Afrique, il a vécu, souffert, combattu parmi nous et payé sa dette en écrivant, pour son pays, ces pages contemporaines de notre histoire militaire. Son livre « *Scene della vita militare en Crimea* » est écrit en italien et pensé en français. Il a paru deux mois seulement après la prise de Sébastopol, à Naples, où les rigueurs anti-occidentales de la censure ont contribué sans doute à lui faire adopter une forme qui exclut mieux que toute autre la tentation d'émettre aucune opinion politique, et où il a dû aussi se condamner à un silence absolu sur l'armée piémontaise. Lacune très regrettable car il eût pu, mieux que personne, faire connaître dans son caractère et dans sa physionomie propre cette vaillante petite armée si intelligente, si compacte, si sérieusement commandée et si bien sœur de la nôtre, qu'amis et ennemis ont pu, plus d'une fois, s'y tromper.

C'est donc un roman qu'a écrit M. Calani, un roman par lettres, la plus ingrate de toutes les formes, et dans lequel il a dû, de plus, sacrifier un peu la trame à la nécessité d'y resserrer tout entière la guerre de Crimée. Tel qu'il est cependant, il mérite encore comme roman une certaine attention et une courte analyse.

Voici le roman : *The Story is a simple one, a very old one too.*

Le commandant Emile de C... est un vaillant soldat qui n'a pas trente ans et compte déjà dix années passées en Afrique. Il vient à Paris par hasard et voit au théâtre une belle Russe qui, comme toutes les Russes, est princesse, s'appelle Olga et a pour père un vieux général. Elle est veuve, et l'auteur nous fait de sa personne une très gracieuse esquisse ; jeune, et pourtant déjà à l'âge où la femme est armée de toutes les séductions acquises, elle joint à la beauté slave ce que nous avons la vanité d'appeler la grâce parisienne. C'est plus qu'il n'en faut pour le cœur naïf du pauvre Africain, et quand on le présente à la princesse, il balbutie comme un écolier ; elle le regarde, et il ne sait où mettre ses yeux ; elle lui parle,

Digitized by Google

et sa voix le fait trembler; leurs mains se touchent, et il demande pardon, tant il lui semble trahir autour de lui ce trop plein d'amour dont il a conscience. Bref la raison n'a plus rien à voir dans cette affaire, son cœur est enchaîné pour jamais. De son côté, la princesse a beau être, si je comprends bien la pensée de l'auteur, une de ces pauvres abusées qui font de leur propre cœur un spectacle pour leur esprit, elle ne peut s'empêcher d'être émue de cet amour un peu fruste, elle s'étonne de sentir vibrer une corde nouvelle dans ce clavier qu'elle croyait connaître, elle est femme, au fond, et la contagion de la vérité la gagne en dépit qu'elle en ait. Elle aime, elle le dit, et l'on parle mariage; mais nous sommes au moment où les affaires s'embrouillent, la diplomatie a terminé ses circonvallations, la guerre va commencer les siennes, et le général, qui d'ailleurs trouve Emile charmant, car dans cette famille c'est à qui fera le contraire de ce que lui dicte son cœur, déclare qu'une Russe ne peut pas se faire Française en un pareil moment; on le supplie, il résiste à moitié; au moins, dit-il, faudrait-il qu'Emile ne suivît pas son régiment : voilà la question posée entre l'amour et le devoir, et il se présente deux ou trois façons simples de la résoudre; mais la belle Russe ne peut pas se priver du plaisir de faire deux malheureux d'un coup au moyen d'un beau sentiment, elle ne répond pas et, comme d'ailleurs elle ne sait rien refuser qu'à elle-même et à celui qu'elle aime, elle fait ses paquets pour Simphéropol, où l'accompagnent son père et le major X, nullité boutonnée dans laquelle se laisse entrevoir le candidat convenable de l'avenir.

On devine dans quelle disposition Emile quitte la France et quelle teinte en doivent recevoir ses récits du camp; car c'est du milieu de toutes les péripéties du siége qu'il raconte à son ami tout ce que nous venons d'exposer brièvement. En même temps, il entre dans de grands détails militaires sur les actes de chaque jour, comme un homme qui n'a pas seulement le goût de la guerre, mais qui y cherche une occupation d'esprit, une distraction aux souffrances de cœur, et que son indifférence même aux misères du présent et sa facilité à faire l'abandon d'une vie blessée préservent des enthousiasmes et des découragements. C'est là une façon très heureuse de créer une situation épistolaire qui ne soit pas fausse et qui fasse naître, en faveur du héros, un intérêt dont profite la narration; c'est en même temps l'occasion d'esquisser un état particulier de l'âme, qui, pour être rare en France et pour appartenir au roman, n'en est pas moins, lorsqu'il se produit, la manifestation de l'un des plus saillants caractères de race que la guerre fournisse l'occasion d'observer. Chaque peuple a sa forme propre dans le découragement ou dans le désespoir : les Anglais, chez qui ce phénomène est

Digitized by Google

plus fréquent, ont fait un mot, *brokenhearted*, et un autre, *spleen*, pour caractériser l'état passif d'abandon de soi-même et de dégoût du monde, qui précède le suicide chez les natures douées d'une médiocre vitalité; chez nous, la chose n'existe guère et le mot n'existe pas; mais l'Emile de M. Calani a ce que j'appellerais le *spleen actif*, sentiment dégagé de faiblesse et élargi par le dévouement aux autres et par le déploiement simple de toutes les vertus de sacrifice. C'est un caractère qu'on peut rencontrer dans une armée française, et qui peut-être ne se trouve plus que là, depuis qu'une foi ardente ne refoule plus dans les cloîtres et dans l'amour divin les blessés de l'amour terrestre. Qui de nous, je parle de ceux qui aiment à regarder au-dessous des surfaces, n'a pas rencontré, parmi les compagnons d'un jour dont la guerre le rapprochait, quelqu'une de ces natures souffrantes, meurtries à quelque choc du cœur ou à quelque grande déception, cherchant dans la lutte, dans la peine physique, dans cette sorte de paternité que donne le commandement, dans la sainte obéissance et dans la familiarité de la mort, ce qui peut rester de grandeur intime et de contentement de conscience au fond d'une âme humaine d'où l'amour s'est retiré!

J'aurais aimé que l'auteur profitât de ce caractère pour étudier un peu plus les sentiments divers qu'inspiraient les prisonniers; l'homme malheureux par une Russe devait sentir plus vivement qu'un autre ces alternatives de haine et de compassion que nous éprouvions tous dans nos rapports avec les ennemis, alternatives qui se manifestaient d'une façon très diverse dans les diverses parties de l'armée alliée, et, qu'à ce titre, il eût été intéressant de décrire. Mais peut-être qu'alors le roman et l'étude morale eussent tenu une trop grande place dans les scènes militaires, et il nous semble, à la manière dont M. Calani traite cette partie sentimentale que le romancier fait ses réserves et ne s'arrêtera pas là. Pour le moment tous les caractères sont au service du récit: l'ami Armand, franc soldat tout rond, un sergent original, un flegmatique Irlandais, interviennent pour donner à la narration la variété et cette sorte d'ubiquité que le lecteur lui demande. Emile lui-même a ses phases de calme relatif ou de désespoir, car la princesse a bien pu s'arracher à l'amour présent, mais elle a des tendresses rétrospectives, et au fond elle ne se soucie pas trop que sa victime guérisse. Elle trouve donc moyen de lui envoyer, par un prisonnier qu'elle fait échapper, une lettre, une lettre d'amour, on est si loin que cela ne coûte pas grand'chose! puis elle suspend sa correspondance jusqu'au 7 septembre, juste la veille de l'assaut. Emile apprend alors que, pressée par sa famille, la princesse se décide à rester prin-

Digitized by Google

cesse, en épousant le major X.... Le courage moral du pauvre soldat, usé par ses réactions mêmes, ne résiste pas à ce coup; il cède à la tentation de la mort qu'il avait toujours dédaignée, et vient serrer la main d'Armand, qui lui épargne à ce sujet les banalités d'usage, car on va donner l'assaut. Emile avec son régiment s'empare une première fois du petit Redan; il en est chassé, il y revient; nos troupes occupent Malakoff avec une ténacité de bon augure, les autres points sont attaqués, et la conquête est assurée. Notre héros s'appartient donc, il a fait tout son devoir! Devançant sa troupe de vingt pas, il devient le point de mire d'un bataillon et tombe au moment où il n'est plus utile à son régiment ni au récit de M. Catali. Le roman meurt avec lui, on ne parle plus de la belle princesse, et l'on ne sait pas même si elle ne versa pas quelques larmes, comme ces enfants qui, après s'être donné bien de la peine pour détruire un joujou, pleurent parce qu'il est cassé.

Quel que soit le degré de compassion que témoigne cette fantasque Moscovite, elle est la seule, d'entre les sujets du czar, dont le livre laisse quelque mal à penser, et si l'on y trouve partout un sentiment très vif de la gloire française, on n'y reconnaît pas à un moindre degré le caractère d'équité, et presque de bienveillance, envers l'ennemi : le livre eût été moins français sans cela.

Les actions principales sont bien suivies dans leurs détails, jamais on n'y remarque de ces invraisemblances de mise en scène, de ces impossibilités de lieux qui choquent le souvenir et altèrent l'intérêt. Ce livre a de plus un mérite singulier : on y retrouve, parfaitement rendue, l'impression générale, erronée ou juste, que chaque affaire importante laissait après elle dans l'armée. Enfin, si cet intéressant ouvrage ne saurait, en aucune façon, être considéré comme une histoire de la campagne, on peut dire que c'est celui qui est le plus près d'être une histoire intime de l'armée. On lit le roman avec plaisir, on relira avec fruit les passages où sont retracés les opérations et les incidents militaires. Il serait désirable que les *Scènes de la vie militaire en Crimée* fussent traduites en francais, et indubitablement elles obtiendraient chez nous un succès plus grand encore qu'en Italie.

XAVIER ROBERT.

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR LES CAUSES

DU RENCHÉRISSEMENT DES DENRÉES

Le passé est le miroir du présent.
(Jean Bodin.)

Cette grave question est à l'ordre du jour : tout le monde s'en préoccupe, parce que tout le monde y est intéressé ; les économistes ont déjà dit leur mot là-dessus, avant de se mettre d'accord entre eux, mais, de leurs avis partagés, il n'est sorti aucune lumière sur les causes de ce renchérissement extraordinaire de toutes les denrées, renchérissement qui a commencé à se produire depuis vingt-cinq ou trente ans, et qui n'a pas cessé un seul jour de prendre des proportions plus menaçantes.

Aujourd'hui le mal (et c'est presque une calamité publique, puisque les classes pauvres et les classes moyennes souffrent également), le mal ne semble pas avoir atteint sa dernière limite, et il faut avouer qu'on n'a pas encore trouvé les moyens de l'arrêter dans sa marche mystérieuse.

La presse a constaté cet état de choses, en l'attribuant à l'insuffisance des récoltes, au manque de bras dans l'agriculture, à l'obstination routinière des cultivateurs, à l'accroissement de la population, à l'affluence des étrangers dans les villes, à l'augmentation de la richesse publique, à la guerre, à tout enfin. Il ne faut qu'une bonne

Digitized by Google

récolte, disait-on, pour refaire l'équilibre : la bonne récolte est là, et le prix du pain n'a pas l'air de vouloir diminuer. Il ne faut que la paix disait-on aussi : la paix est venue, la paix la plus glorieuse et la plus bienfaisante, et nous sommes plus loin que jamais de la vie à bon marché, cette utopie socialiste qui ne tardera pas à être reléguée pour toujours dans le pays des chimères.

Eh bien ! à quoi bon le dissimuler ? cet *enchérissement de toutes choses*, comme on disait au XVIe siècle, où le même fait se manifesta par des causes presque analogues, n'est pas une situation anormale et transitoire ; c'est, au contraire, la conséquence nécessaire d'un progrès social, du développement des fortunes particulières et de l'augmentation générale du bien-être individuel. Ici, comme dans toutes les crises physiques qui nous font passer par la maladie pour arriver à un état de santé meilleur, il y a un intervalle de trouble, d'anxiété et de souffrance ; mais bientôt le trouble s'apaise, l'anxiété se calme et la souffrance disparaît, car l'équilibre s'est rétabli dans les habitudes du corps, et la santé recommence à fleurir avec un nouvel éclat.

Telle est la situation actuelle de la société française qui doit acheter, au prix d'un malaise momentané, une amélioration progressive de bien-être et de richesse.

Etudions ce qui se passe aujourd'hui, dans les événements accomplis au XVIe siècle, et voyons si la crise de cherté qui eut lieu à cette époque n'est pas absolument la même que celle qui s'est effectuée sous nos yeux, et qui n'est point encore parvenue à son issue naturelle.

Au XVIe siècle comme à présent, les causes de cette excessive cherté furent recherchées par les magistrats qui avaient mission de veiller sur les intérêts de la chose publique ; mais, en dépit de leurs lumières, et malgré leurs travaux consciencieux, ils ne montrèrent pas plus de clairvoyance et de prévision que les hommes éminents qui, de nos jours, se sont occupés de cette grande question d'économie politique. Cependant il se rencontra un philosophe, un savant illustre, qui, seul entre tous, vit clair dans ces ténèbres et prophétisa la fin prochaine d'un désordre économique et financier qui devait, aussi bien que celui qui règne maintenant, amener une longue période de prospérité matérielle au profit du pays et de tous ses habitants. Ce prophète que la science et la raison avaient illuminé, le fameux Jean Bodin, ne donnait pas encore, il est vrai, dans les rêves de la démonomanie.

En l'année 1578, la cherté de toutes les denrées et notamment des subsistances s'était accrue si démesurément par toute la France comme à Paris, qu'il y eut une clameur universelle de détresse, qu

Digitized by Google

arriva enfin aux oreilles du roi. Les premières plaintes, dont cette cherté inexplicable avait été l'objet, s'étaient fait entendre aux Etats de Blois, en 1576 ; mais on y avait à peine pris garde, au milieu des débats animés qui se ravivaient entre les catholiques et les protestants, et qui furent suivis d'une troisième guerre civile, laquelle enfanta la Ligue. Néanmoins, après une prise d'armes que signala seulement le siége de quelques villes du Berri défendues par les huguenots, la paix fut signée encore une fois, et, pendant la courte durée de cette paix qui n'était qu'une trêve militante, on avait eu le temps de s'apercevoir de la perturbation profonde et désastreuse qui existait dans les ressorts de la vie sociale. Commerce, crédit, finances, tout semblait bouleversé ; des besoins nouveaux avaient créé de nouvelles dépenses ; dans le tiers-état comme dans la noblesse, les ressources de chacun restaient au-dessous de sa position personnelle ; le luxe devenait tous les jours plus impérieux et plus indomptable ; dans le peuple, la misère était au comble.

On chercha quelle pouvait être la cause de cet enchérissement qui avait doublé le prix des denrées les plus communes, et l'on crut l'avoir trouvée dans le *rehaussement* des monnaies d'or et d'argent, qui n'avaient pas un cours stable et régulier. L'agio commençait à modifier sans cesse la valeur du numéraire, livré au bon plaisir des banquiers italiens ou lombards, qui s'étaient emparés entièrement du marché français et qui trouvaient autant de protecteurs que d'associés à la cour de Catherine de Médicis. Ces Italiens avaient le génie de la spéculation, et ils mettaient la main dans toutes les bourses, pour l'en retirer pleine. On ne pouvait se passer d'eux, car il n'y avait que chez eux qu'on trouvait de l'argent comptant. Cet argent était composé, il est vrai, de monnaies appartenant à tous les pays et à toutes les époques, n'ayant jamais le poids et la valeur du titre, toujours rognées et souvent fausses. Tous les paiements se faisaient exclusivement par sols et par livres, valeurs de convention qui n'étaient représentées que d'une manière variable ou approximative par des monnaies de toutes sortes, dans lesquelles le sol et la livre n'avaient jamais la même valeur exacte et légale. En un mot, il y avait des monnaies *fortes* ou *solides* et des monnaies *légères*, dont le cours haussait ou diminuait au gré des changeurs et des banquiers.

Cette mobilité du cours des espèces monnayées fit supposer, aux hommes les plus compétents, aux membres de la Chambre des Comptes, que la cherté dont se plaignait le peuple n'avait pas d'autres causes que le trafic perpétuel du numéraire et les incertitudes du compte par sols et par livres. En effet, les marchands, en prévision de la perte qu'ils pouvaient éprouver dans le paiement de leurs marchandises, augmentaient de 30 à 40 p. 0/0 le prix

Digitized by Google

de vente; puis, après avoir reçu ce paiement qui se trouvait toujours égal, sinon supérieur à la valeur réelle de l'objet vendu, ils se gardaient bien de déduire, sur la somme payée, l'augmentation capricieuse qu'ils avaient imposée au prix courant de la marchandise; au contraire, ils s'efforçaient de faire retourner dans la circulation les espèces qu'ils avaient reçues, en leur conservant, quel que fût le décri de ces espèces, la valeur fictive de leur titre nominal. Il résultait de là un préjudice énorme pour les acheteurs, qui ne pouvaient ou ne savaient pas accorder le compte par sols et par livres avec les variations du cours des monnaies.

On décida donc que le mal provenait uniquement des monnaies, et on imagina une réforme qui, pour être utile et même indispensable, ne remédiait nullement à la cherté des denrées et aux souffrances des *petites gens*. Il fut arrêté, entre les meilleurs esprits, que le compte par écus devait remplacer absolument le compte par sols et par livres, et que toutes les monnaies anciennes, rognées ou non, françaises ou étrangères, qui ne feraient qu'erreur ou confusion dans le compte par écus, devaient être retirées de la circulation et *décriées*. Telle fut la conclusion des Remontrances présentées au roi pendant son séjour à Poitiers.

C'est ainsi que, en ces derniers temps, les écrivains les plus versés dans la science économique, cherchant à s'expliquer les raisons du défaut d'équilibre qui existe aujourd'hui entre la valeur du numéraire et celle de la marchandise, ont cru reconnaître la cause de ce désordre dans la production immodérée de l'or, qui ne serait plus, disent-ils, en corrélation de valeur monétaire avec l'argent. De là, tout un système qui a pour base le changement des étalons d'or et d'argent dans les monnaies et qui serait couronné par la démonétisation définitive de l'or; système étrange et puéril que la Belgique s'est un peu trop pressée d'adopter et qui s'écroule de fond en comble devant ce fait incontestable, à savoir que, depuis l'exploitation forcenée des mines de la Californie et de l'Australie, la valeur intrinsèque de l'or n'a pas diminué d'un centime, malgré l'immense quantité de ce métal que l'Europe a fait entrer dans le mouvement monétaire. En inventant les plus merveilleuses théories sur le rôle que l'or doit jouer dans la fortune publique, on a toujours oublié ce vieux principe, qui se corrobore de tant de preuves historiques et matérielles : là où les valeurs métalliques sont plus abondantes, les denrées, sans être plus rares, deviennent plus chères.

Revenons au XVIe siècle. Henri III, ayant pris connaissance des mémoires dans lesquels on le suppliait d'établir le compte par écus, en supprimant celui par sols et par livres, pour remédier au *surhaus-*

Digitized by Google

sement des monnaies et faire cesser l'enchérissement de toutes choses, ordonna de traiter à fond la question dans des assemblées municipales. Ces assemblées, où siégeaient les notables du commerce, de la bourgeoisie et de la magistrature, se tinrent d'abord dans les différents quartiers de Paris, sous la présidence des échevins et du prévôt des marchands. Chaque corps de métier fut invité à fournir des notes et à donner son avis. On discuta longuement, sans rien conclure; mais on nomma, dans chaque quartier, des commissaires ou députés qui devaient, munis des instructions et des pouvoirs de leurs commettants, se réunir en cour suprême et arrêter des conclusions qui seraient portées en dernier ressort devant le Conseil du roi. C'était, en quelque sorte, une application locale du système politique des Etats-généraux.

Ce fut dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés que ces Etats-généraux de l'économie politique s'ouvrirent au mois d'août 1578. MM. du Menil et du Faur, avocats du roi, avaient été chargés par Henri III de diriger la discussion, et, sans doute, de l'amener au point où l'on voulait en venir. François Garrault, sieur des Gorges, général en la Cour des Monnaies, et le sieur de Malestroit, maître des Comptes, étaient, en outre, autorisés à soutenir ce paradoxe incroyable : « que les monnoies n'ont pas changé de valleur depuis plus de trois siècles. »

Ces deux derniers orateurs eurent toutefois le talent de transformer le débat et de faire mettre de côté l'objet essentiel de la réunion, lequel était de trouver un remède efficace et prompt à la cherté des denrées. On ne parla presque pas de cette cherté, mais en revanche on parla des monnaies. François Garrault et le sieur de Malestroit eurent les honneurs de la séance. Garrault employa sa dialectique à démontrer aux assistants que « de l'augmentation et surhaussement du prix des monnoies vient la vilité et bon marché de toutes choses, et que de la réduction et rabais d'icelles provient l'enchérissement. » Il passa en revue les diverses espèces d'or et d'argent qui avaient été frappées en France depuis le règne de Louis XI, et il ne put nier que le marc d'or, qui valait 118 livres 10 sols, et le marc d'argent, qui valait 10 livres, en novembre 1475, avaient atteint, au mois de mai 1575, une valeur de 222 livres, l'un, et de 19 livres, l'autre. Mais il prétendit que l'alliage ajouté au métal, pour tailler un plus grand nombre de pièces dans le marc d'or et dans le marc d'argent, exigeait cette augmentation de la valeur du numéraire, en sorte que la monnaie représentant 222 livres en 1575 ne contenait pas *tant d'or fin* que celle qui avait représenté 118 livres en 1475. Il disait peut-être vrai, car si les procédés d'affinage et de monnoyage

Digitized by Google

allaient toujours se perfectionnant, on ne se piquait pas d'être fort scrupuleux sur le titre et le poids du métal qu'on manipulait dans les hôtels des monnaies du roi.

François Garrault voulait en arriver à dire que l'ordonnance du roi qui fixait à 3 livres ou 60 sols la valeur légale de l'écu *sol d'or*, sans tenir compte de la valeur progressive que l'agio lui avait donnée, était le point de départ de l'enchérissement des denrées; car, avant cette ordonnance, l'écu d'or avait cours pour 4 livres ou 80 sols, valeur factice qui s'était établie *coutumièrement* dans toutes les transactions, et qui persistait par le seul fait de l'enchérissement proportionnel de tous les objets de négoce. Cet argument posé, Garrault n'hésitait pas à constater, par quelques exemples curieux, quel avait été cet enchérissement dans l'espace d'une seule année. En septembre 1577, on avait un muid de vin pour 7 écus et demi valant 30 livres; en août 1578, le même muid coûtait 10 écus; le septier de blé, qui avait coûté 2 fr. et demi valant 100 sols, en coûtait 5; le septier d'avoine, qui se payait l'année précédente 2 testons et 10 sols valant alors 60 sous, coûtait 4 testons et 2 sols; un quartier de mouton, qui avait valu un demi-franc, ne se vendait pas moins d'un franc. « On avoit, dit Garrault, une pinte de vin et un sol de reste d'un quart de franc, pour lequel on n'a aujourd'hui qu'une pinte et 2 sols. On avait semblablement pour un quart de franc et 2 sols deux pains de 6 sols, et à présent on n'en a qu'un. On vendoit lors la paire de souliers 25 sols, que l'on payoit en un teston, et il faut à présent un teston et 10 sols 6 deniers. Lesquels exemples, continue Garrault, démontrent l'enchérissement qui advient de la diminution et réduction du prix des monnoies. Et les hommes sont tellement adonnés et enclinés à l'avarice, que, sans mettre aucune fin aux richesses, cherchent tous moyens de faire profit, quelque compte et réduction qu'on puisse faire. »

La mission secrète de François Garrault était évidemment de justifier les ordonnances royales, qui avaient successivement décrié les monnaies fausses ou altérées, et réglé le cours légal des monnaies de bon aloi, en réduisant la valeur exagérée que leur donnait la spéculation. Il restait à compléter ces mesures de sage administration par l'établissement définitif et universel du compte par écus au lieu du compte par sols et par livres.

Le sieur de Malestroit alla plus loin dans ses *paradoxes*; il ne se contenta pas, comme l'avait fait François Garrault, de glisser rapidement sur cette thèse insoutenable que la valeur réelle de l'or et de l'argent n'avait pas varié depuis trois siècles; il essaya de prouver que, depuis ce temps-là, rien n'était enchéri en France. Son principal argument, à l'appui de cette monstrueuse assertion,

Digitized by Google

consistait à démontrer que le taux du numéraire s'était toujours réglé sur le taux des denrées, et que, celles-ci augmentant de prix, la monnaie avait également haussé de valeur, en suivant la même marche progressive et proportionnelle.

Voici comment il établissait ses absurdes calculs : en 1328, sous Philippe le Bel, l'écu d'or aux fleurs de lis sans nombre, meilleur en poids et aloi que l'écu *soleil* ou l'écu *sol* de Henri III, ne valait que 20 sols tournois, tandis qu'il avait depuis valu trois et quatre fois davantage ; en 1350, sous le roi Jean, le franc à pied et à cheval d'or fin valait aussi 20 sols tournois, et, sous le règne de Henri III, ce même franc à pied et à cheval représentait 60 sols ; en conséquence, une marchandise, qui valait un écu d'or sous Philippe le Bel et un franc d'or sous le roi Jean, n'était pas plus chère en 1578, lorsqu'on la payait un écu soleil, valant 60 sols, car cet écu soleil valait moins que l'écu fleurdelisé et le franc d'or, qui ne valaient pourtant que 20 sols tournois à l'époque où ils avaient été mis en circulation. D'après ce raisonnement erroné, ce n'étaient donc pas les denrées qui enchérissaient, c'étaient les monnaies qui subissaient d'abord une hausse apparente, et qui, en changeant de valeur nominale, n'en conservaient pas moins le même poids et le même aloi. Il y avait toujours de la sorte une parfaite harmonie entre la marchandise et sa valeur représentative.

Les paradoxes du sieur de Malestroit invoquaient ensuite des exemples, groupés de manière à faire illusion aux gens crédules. Ainsi, l'aune de velours, qui se payait alors 10 livres, n'avait coûté que 40 sols du temps de saint Louis ; mais ces 40 sols équivalaient exactement aux 10 livres, car, depuis le règne de saint Louis, le sol avait fictivement quintuplé de valeur, par cela seul qu'on taillait 320 deniers dans un marc d'argent fin, qui n'en aurait fourni que 64 au marc en l'année 1227. Le sieur de Malestroit trouvait la même proportion relative entre l'argent et la denrée. Les détails qu'il donnait sur l'enchérissement de certains objets dans l'espace de trois siècles, ne sont peut-être pas tous scrupuleusement exacts, mais, néanmoins, ils sont curieux, et ils devaient produire une vive impression sur l'esprit des économistes du XVIe siècle. « L'aulne de drap, qui se vend maintenant 100 sols, dit-il, ne revient qu'à 20 sols du temps passé. Le muid de vin n'est point maintenant plus cher, à 12 livres 10 sols, qu'il l'estoit lors à 50 sols. Si le chapon couste maintenant 10 sols, ce ne sont que 2 sols du temps passé ! La pinte de vin, qui couste maintenant à la taverne 3 blancs, n'est point plus chère que quand elle estoit lors à un liard. La paire de souliers n'est point maintenant plus chère à 15 sols que lors à 3 sols. Si la journée d'un homme et d'un cheval couste à l'hôtellerie, en année commune,

Digitized by Google

25 sols, ce n'est point plus cher que 5 sols qu'elle pouvoit couster lors. La journée d'un manœuvre, ou gagne-denier, qui couste maintenant 5 sols, n'est point plus chère qu'elle estoit lors à 12 deniers. Le gentilhomme, qui a maintenant 500 livres de rente, n'est point plus riche que celui qui lors n'en avoit que 100. »

La puissance des chiffres n'avait jamais rencontré une plus belle occasion de se manifester : on ne se demanda même pas s'ils étaient sincères et authentiques, on les laissa protester contre le fait matériel et lui donner un démenti éclatant. Il eût fallu, pour les contredire et pour les expliquer, une enquête longue et difficile dans les archives de la Chambre des Comptes et de la Cour des Monnaies. On ne supposa même pas que le sieur de Malestroit fût capable de se tromper ou de tromper sciemment son prochain. Et chacun de prendre pour parole d'évangile cette conclusion énorme du paradoxe soutenu avec tant d'adresse et d'érudition par l'orateur de la Couronne : « L'enchérissement que l'on cuide estre maintenant sur toute chose, ce n'est qu'une opinion vaine ou image de compte, sans effet ni substance quelconque. »

Tout le monde fut convaincu que cet enchérissement, qu'on avait considéré comme un fléau inexplicable, n'existait pas en réalité, et que ce n'était, comme l'avait démontré le sieur de Malestroit, qu'une illusion résultant d'un changement de titre et de compte dans les monnaies. L'assemblée entière applaudit à l'ingénieuse découverte du sire de Malestroit, et personne n'eut l'idée de lui répondre, en prouvant, par des mercuriales authentiques, que depuis trois siècles le prix des denrées avait suivi la progression du prix de l'argent, et que la valeur des espèces déterminait constamment la valeur de la marchandise. L'unique remède, qu'on jugea convenable et opportun, consistait dans l'établissement légal du compte par écus, au lieu du compte par sols et par livres, ce que réglementa sur-le-champ une ordonnance du roi, qui sanctionnait et corroborait toutes les ordonnances antérieures relatives au décri des monnaies fausses, rognées, altérées ou légères.

Cependant, parmi les commissaires que le paradoxe du sire de Malestroit avait abusés un moment, il n'en était aucun qui, au sortir de l'assemblée de Saint-Germain-des-Prés, ne dût se convaincre par lui-même de l'inanité des calculs erronés auxquels il s'était laissé séduire. L'enchérissement de toutes choses n'était que trop réel, et la fortune de chaque particulier, loin de s'accroître proportionnellement, se trouvait diminuée de plus de moitié depuis seulement cinquante ans ; car celui qui avait un revenu de 1,200 livres en 1525, possédait bien encore le même revenu en 1578, mais il ne vivait plus dans la même aisance, et ses 1,200 livres en représentaient à

Digitized by Google

peine 600, si l'on avait égard à la diminution de la valeur de compte et à l'augmentation du prix des espèces. L'enchérissement n'était donc pas un fait exceptionnel et passager; c'était un fait normal et durable, quoique l'année 1578 eût été, comme l'avouait le sire de Malestroit, « la plus étrange et irrégulière qui ait, par adventure, jamais été vue en France, si que les blés et vins ont été quasi tous perdus, voire les bois des vignes et les noyers gelés. »

On comprend que, dans cet état de choses, l'établissement du compte par écus, malgré certains avantages réels, n'ait pas eu les résultats qu'on en espérait. Il y eut seulement plus de justice et de loyauté dans l'exécution des contrats, et cette multitude de monnaies anciennes, la plupart altérées, qui jetaient le désordre dans les affaires commerciales, céda la place aux monnaies nouvelles ayant cours régulier au taux légal. Pendant quelques années encore, avant que les ordonnances fussent bien connues dans les provinces, il y eut sans doute des négociations préjudiciables à des ignorants ou à des imprudents, qui recevaient des monnaies étrangères décriées et qui éprouvaient de la sorte une perte considérable, en s'obstinant à compter toujours par sols et par livres; mais ce n'étaient là que des exceptions qui ne pouvaient influer en rien sur l'enchérissement des denrées, quoique François Garrault eût attribué en partie cet enchérissement, du moins pour l'année courante, à des causes de cette nature : « Par semblables moyens, dit-il, les Espagnols, Portugais et Flamands, avec peu d'or et d'argent, ont acheté et transporté une grande partie de nos blés, vins et toiles, et en telle quantité qu'il est à craindre une famine et nécessité de toute chose à l'avenir. » Le commerce d'exportation, si déloyal et si fâcheux qu'il pût être pour les producteurs en certaines circonstances, n'était pas pourtant responsable de cet enchérissement, qui ne s'attachait pas seulement à quelques produits de l'agriculture et de l'industrie, mais qui subordonnait toutes les denrées à la même augmentation de prix proportionnelle et progressive.

Les paradoxes de François Garrault et du sieur de Malestroit n'en imposaient déjà plus à personne, quand Jean Bodin reprit la question de l'enchérissement et l'examina sous un nouveau jour.

Jean Bodin était un des esprits les plus hardis de son temps. Sa haute intelligence, son vaste savoir, son éloquence et ses talents littéraires l'avaient désigné d'abord aux bonnes grâces de Henri III, qui eût fait de lui un conseiller intime, si l'auteur du livre de la *République* ne s'était déclaré ouvertement, aux Etats de Blois, contre le principe de l'autocratie royale. Bodin soutint avec énergie les intérêts du tiers-état, et il perdit l'amitié, la confiance et la faveur du roi. Mais le duc d'Alençon s'empressa d'attirer dans son parti cet im-

Digitized by Google

portant auxiliaire, en le nommant secrétaire de ses commandements et maître des requêtes de sa maison. On peut donc supposer que Jean Bodin ne traita la question de l'enchérissement que pour obéir à l'ordre de son maître, qui avait à cœur de témoigner par là qu'il se préoccupait aussi d'une question si intéressante pour le peuple, et qu'il avait des conseillers plus sagaces et mieux informés que ceux du roi son frère.

Jean Bodin composa donc un savant mémoire pour répondre au paradoxe du sieur de Malestroit sur les causes de l'enchérissement. Il ne daigna pas réfuter en détail les erreurs grossières de ce paradoxe, et après avoir renvoyé son adversaire aux mémoriaux de la Chambre des Comptes pour y apprendre la valeur relative et correspondante des monnaies et des denrées depuis trois siècles, il aborda la question en lutte avec ce coup d'œil sûr et pénétrant qui le dirigeait toujours dans l'examen des plus grands problèmes de la politique. « Je trouve, dit-il, de ce ton d'autorité que la science donne à ses apôtres, je trouve que la cherté que nous voyons vient quasi pour quatre ou cinq causes. La principale et presque la seule (que personne jusques ici n'a touchée) est l'abondance d'or et d'argent qui est aujourd'hui en ce royaume, plus grande qu'elle n'a esté il y a quatre cents ans. La seconde occasion de cherté vient en partie des monopoles. La troisième est la disette qui est causée tant par la traite (commerce extérieur) que par le dégât (profusion). La quatrième est le plaisir des rois et grands seigneurs, qui hausse le prix des choses qu'ils aiment. La cinquième est pour le prix des monnoies, ravalé de son ancienne estimation. »

Eh bien! sur ces cinq causes auxquelles Bodin attribue l'enchérissement des denrées, il en est trois qui sont encore aujourd'hui celles qu'il faut donner à la cherté exorbitante de tous les produits agricoles et industriels; ici, comme ailleurs, les mêmes effets accusent les mêmes causes. Quant à la quatrième cause qui existait du temps de Bodin, elle existe toujours, si l'on reconnaît qu'elle s'est un peu transformée, et si l'on fait intervenir, au lieu du *plaisir des rois et des grands seigneurs*, le plaisir des riches qui veulent jouir à tout prix et qui se font concurrence entre eux. La cinquième cause est également modifiée, mais nous en retrouverons le principe dans cette frénésie de spéculation, qui a créé tant de valeurs mobiles et variables dans le domaine de la Bourse et de la Banque, et qui pèse sans cesse sur le cours du numéraire.

Jean Bodin développe ensuite avec une logique lumineuse chacune des cinq causes qui avaient fait naître cet enchérissement excessif que nous voyons se reproduire de nos jours par des raisons presque analogues. Il pose d'abord cet argument fondamental, qu'il appuie sur

Digitized by Google

des exemples pris dans l'histoire ancienne et moderne : « La principale cause qui enchérit toutes ces choses, en quelque lieu que ce soit, est l'abondance de ce qui donne estimation et prix aux choses. » Ainsi, dans les premiers temps de la découverte de l'Amérique et de l'occupation espagnole, les cognées et les couteaux en acier se vendaient plus cher, aux *terres neuves*, que les perles et les pierres précieuses, « car il n'y avoit couteaux que de bois et de pierre, dit Bodin, et force perles. C'est donc l'abondance qui cause le mépris. » Après la conquête du Pérou par Pizarre, le prix des denrées s'était élevé si haut dans ce pays qui fournissait tant d'or et tant d'argent au vieux monde, que des chausses de drap coûtaient 300 ducats; une cape, 1,000 ducats; un bon cheval, 4 ou 5,000! Il y avait au Pérou une telle quantité de valeurs métalliques, que l'or et l'argent ne représentaient plus d'une manière fixe et normale la valeur des objets nécessaires à la vie : « l'abondance avait causé le *mépris*, » suivant l'axiome de Bodin.

Le même fait se produisait en France sur une moins grande échelle et avec des circonstances différentes. L'or et l'argent, circulant dans le royaume à cette époque, étaient peut-être dix fois plus abondants que trois siècles auparavant; la valeur de ces métaux en nature ou monnayés était donc dix fois moindre, par la raison même de leur abondance. Bodin nous donne les raisons de cet accroissement décuple de l'or ou de l'argent. L'Amérique n'avait pas seule contribué à l'augmentation de la fortune publique, quoique, depuis la découverte de ce riche continent, on pût évaluer à deux cents millions d'or et à six cents millions d'argent les exportations métalliques que l'Espagne en avait tirées et qu'elle n'avait fait que répandre par toute l'Europe. L'affluence des métaux précieux en France provenait surtout du commerce extérieur et de la Banque de Lyon. En effet, cette Banque, établie par François Ier, avait amené une foule de spéculateurs, de changeurs et d'agioteurs italiens ou juifs, et, avec eux, une énorme quantité de lingots et de numéraire qui n'étaient pas sortis depuis de la France, où ils prospéraient plus que partout ailleurs. Quant au commerce extérieur avec le Levant, il n'existait pas, à vrai dire, avant les traités d'alliance de François Ier avec le Grand-Turc, d'autant plus que les Français ne s'occupaient pas encore de négoce, lorsque l'agriculture faisait leur principale affaire. Mais, la population s'étant accrue considérablement, sous la dynastie des Valois, les besoins s'étaient multipliés aussi, et il avait fallu chercher de nouveaux débouchés à l'activité industrielle de la nation, qui devint commerçante sans cesser d'être agricole. Le commerce avec l'Orient prit bientôt des proportions égales à celles qu'il avait déjà avec l'Espagne, l'Angleterre, l'Ecosse et les peuples du nord. L'or

Digitized by Google

et l'argent affluèrent de tous côtés en échange des produits naturels de la France. L'Italie et l'Espagne surtout envoyaient des masses énormes de lingots et de monnaies : « Or, est-il, dit Bodin, que l'Espagne, qui ne tient vie que de la France, estant contrainte par force inévitable de prendre ici les blés, les toilles, les draps, le pastel, le rodon, le papier, les livres, voire la menuiserie et tous ouvrages de main, nous va chercher au bout du monde l'or et l'argent et les épiceries. » Dans ce temps-là, c'était la France qui approvisionnait l'Europe de blés et de bestiaux : « Le François, dit Bodin, ayant un pays des plus fertiles du monde, s'adonnoit à labourer la terre et nourrir son bestail, qui est la plus grande ménagerie de France. » On comprend donc que, malgré la guerre civile sans cesse renaissante, le numéraire, affluant de toutes parts pour se déverser sur le marché français, ait diminué de valeur, à mesure que celle des denrées tendait à s'élever, par suite de l'abondance de l'or et de l'argent.

La seconde cause que Bodin assigne à l'enchérissement, existe toujours maintenant, quoiqu'elle ait changé d'aspect et de nom. Au XVIe siècle, c'était le *monopole*, c'est-à-dire la coalition des vendeurs contre les acheteurs, la conspiration occulte des *confrairies* de marchands et des associations commerciales. Chaque corps de métier formait alors une institution hiérarchique, qui, ayant son centre d'action et sa force collective, pouvait exercer à volonté une sorte de tyrannie sur le prix des denrées : ce prix était fixé d'une manière uniforme et rigoureuse par les gardes ou syndics de la Communauté. De nos jours, les Corporations ont été supprimées en principe, mais elles se perpétuent de fait et elles aspirent à un rétablissement légal et régulier. Il y a ordinairement une entente cordiale et tacite entre tous les membres d'un corps d'état, pour hausser ou abaisser le taux de leurs marchandises. Le prix du pain et celui des loyers sont, d'ordinaire, dans les villes, la règle de cette baisse ou de cette hausse générale, qui s'opère de proche en proche presque simultanément, comme en vertu d'un complot de tous les intéressés. Mais aujourd'hui, en dehors de la cherté accidentelle qui résulte de l'accord des intérêts commerciaux, il faut signaler le monopole, dans la véritable acception du mot, l'accaparement d'une espèce de denrée sur tous les marchés, et la hausse forcée des mercuriales de vente par la concentration de la marchandise dans une seule main. Voilà quel est le monopole qui trouble sans cesse le cours des céréales et des autres produits agricoles : la spéculation s'attaque successivement aux objets de première nécessité et les soumet à des variations de prix inexplicables, en rompant à chaque instant l'équilibre qui doit exister entre la production et la consommation.

Digitized by Google

La troisième cause de l'enchérissement, selon Bodin, est la *disette*, qui provient de deux faits différents : « l'un, dit-il, est pour la traite trop grande qui se fait hors le royaume, ou pour l'empeschement d'y apporter les choses nécessaires ; l'autre, pour le dégât qu'on en fait. » Cette phrase assez obscure renferme les trois principales circonstances économiques qui entraînent la *disette* ou l'insuffisance d'une denrée et qui, par conséquent, en font hausser le prix d'estimation. La marchandise devient insuffisante et renchérit naturellement, quand on en fait une consommation démesurée (*dégât*) ; ou bien, quand l'exportation la fait sortir, en trop grande quantité, du pays qui la produit ; ou bien, enfin, quand son importation, dans le pays qui ne la produit pas, est empêchée par quelque circonstance imprévue. Ainsi le commerce, mal dirigé, peut tout à coup faire naître la disette et la cherté, là où étaient l'abondance et le bon marché. « Nos pères nous ont appris un ancien proverbe, dit Bodin, que la France ne fut jamais affamée, c'est-à-dire qu'elle à richement de quoi nourrir son peuple, quelque mauvaise année qui survienne, sinon que l'étranger ne vide nos granges. » Mais, dès le temps de Bodin, l'exportation du blé récolté en France entretenait l'enchérissement de cette denrée, qui était alors deux fois plus abondante qu'elle ne l'est aujourd'hui, la culture des céréales ayant cédé la place à d'autres cultures plus avantageuses aux propriétaires ou locataires du sol, sinon au pays. « L'Espagnol emporte grande quantité de blé, dit Bodin : d'autre part, le pays de Languedoc et de Provence en fournit presque la Toscane et la Barbarie ; cela cause l'abondance d'argent et la cherté du blé. »

Les quatrième et cinquième causes de l'enchérissement ne sont, en réalité, que des accessoires de la troisième, puisqu'elles tiennent au *dégât* ou à la consommation outrée de la marchandise. « La quatrième cause, dit Bodin, provient du plaisir des princes, qui donnent le prix aux choses. » Nous avons proposé de remplacer, dans cet argument, les *princes* par les *riches*, et nous trouvons, en effet, que les riches font enchérir les objets qu'ils préfèrent et qu'ils veulent posséder à tout prix. Ainsi, les pierreries ne furent jamais plus chères que quand elles étaient fort à la mode, et que tout le monde en portait à la cour ; mais leur prix tomba tout à coup, dès que le roi Henri II eut témoigné qu'il n'en faisait aucun cas. « Le dégât qu'on fait des choses qu'on devroit ménager, » dit Bodin, n'est donc pas la moindre cause de l'enchérissement. Le dégât, c'est le luxe, c'est la prodigalité dans le luxe. Sous le règne de Henri III, la soie, étant une des marchandises qu'on prodiguait le plus follement, avait haussé de prix d'une manière excessive, quoique l'Italie en fournît abondamment la France, qui avait aussi

Digitized by Google

des manufactures considérables de soieries à Lyon et dans plusieurs villes du Midi. En dépit des édits somptuaires, qui n'étaient jamais exécutés, bien que le roi ou le parlement prissent soin de les renouveler de temps à autre, on ne portait que des habits de soie. « On ne se contente pas d'en accoustrer les bélitres et laquais ; ains aussi en la découpe de telle sorte qu'elle ne peut durer ni servir qu'à un maistre. Autant nous en prend-il, ajoute Bodin, pour la draperie et principalement pour les chausses, où l'on emploie le triple de ce qu'il en faut, avec tant de balafres et déchiquetures, que les pauvres gens ne s'en peuvent servir, après que Monsieur en est dégousté ; il y a bien plus, c'est qu'on en use trois paires pour une, et pour donner grâce aux chausses, il faut une aulne d'étoffe plus qu'auparavant à faire un casaquin. » Le drap, comme la soie, avait doublé de prix, depuis que la mode des vêtements amples et déchiquetés exigeait deux fois plus d'étoffe que les accoutrements étroits et tout unis à l'ancienne mode. La *vertugade*, empruntée à l'Espagne, pour les robes des dames, avait pris en France de tels développements, que « les portes, dit Bodin, sont trop estroites pour y passer. »

Les objets de toilette et de mode participaient à l'enchérissement de toutes choses, suivant ce principe d'économie politique, dont Bodin constate ici l'application : « Du dégât vient la disette ; de la disette vient en partie la cherté. » Il remarque avec raison que, par la mode qui court, la façon des habits est souvent plus chère que l'étoffe, tant l'art du tailleur s'est ingénié à les « enrichir de broderies, pourfilures, passements, franges, tortils, cannetilles, recamures, chenettes, bords, piqûres, arrière-points et autres pratiques qu'on invente de jour à autre. » La coquetterie des femmes se riait des édits royaux qui défendaient de porter des draps d'or et d'argent, car « il se trouva des dames qui portoient des robes faites à Milan, du prix de 500 écus la façon, sans or ni pierreries. » Bodin fait ici un tableau curieux du luxe, qui s'était introduit dans les habitudes de la vie privée, et qui avait marqué ses progrès par ceux de la cherté générale : « Et de telles braveries, dit le philosophe, on vient aux meubles de la maison, aux lits de drap d'or, ou broderies exquises, aux buffets d'or et d'argent, et, afin que tout s'entresuive, il faut bastir ou se loger magnifiquement, et que les meubles soient sortables à la maison, et la manière de vivre convenable aux vestements : tellement qu'il faut garnir la table de plusieurs mets, car le François, pour la nature de sa région, qui est plus froide que l'Espagne et l'Italie, ne peut vivre de curedents, comme l'Italien. De là vient la superfluité excessive de toutes sortes de viande et la friandise, inconnue à nos pères, qui a tellement vaincu

Digitized by Google

ce royaume, qu'il n'y a pas les valets de boutique qui ne veuillent dîner à la table de More (cuisinier fameux) à un écu, et les maistres à deux écus par teste, qui est l'une des pestes de Paris les plus pernicieuses. Toutefois, ce ne sont pas encore les plus grands excès, vu qu'il se trouva, en revoyant le procès des financiers, que l'un d'entre eux envoyoit de Paris jusqu'en Flandres douze boîtes de chemises blanches à un teston pour pièce, et jamais ne donnoit moins d'un teston pour les épingles; aussi, Dieu s'en vengea, car le bourreau, après l'avoir estranglé, lui despouilla jusques à sa chemise. » Bodin, grand admirateur de l'austérité des mœurs dans les républiques grecques, donne carrière à son indignation contre les « larronneaux qui gastent la simplicité du peuple et enchérissent toutes choses de propos. Et le pis que j'y vois, ajoute-t-il, c'est aux despens du prince et du peuple. Je dis donc que de tels dégats et superfluités vient en partie la cherté de vivres que nous voyons. »

Bodin, qui avait approfondi la question et qui en avait envisagé tous les aspects, ne manque pas de consigner dans son travail une observation très intéressante, qu'on peut considérer comme la clef du problème qu'il se proposait de résoudre. Selon lui, la propriété immobilière avait augmenté de valeur, à proportion du prix des denrées, et l'enchérissement progressif des choses nécessaires avait amené presque en même temps l'augmentation des salaires et des contrats; par conséquent, les rentiers seuls avaient souffert de la cherté qui diminuait leurs moyens d'existence, sans leur laisser l'espérance de voir s'accroître leurs revenus. En effet, si, soixante ans auparavant, les fruits de la terre, le bétail et la volaille coûtaient dix, douze et même vingt fois moins qu'en cette calamiteuse année 1578, le revenu des terres et fermages était alors dix, douze ou vingt fois moindre : les propriétaires et les fermiers n'avaient donc pas à se plaindre de l'enchérissement des denrées, attendu que leur situation réciproque était toujours la même. « La terre qui valoit 1,000 écus de ferme il y a soixante ans, dit Bodin, n'estoit vendue que 25 et au plus cher 30,000 écus. Si donc la ferme a crû à 5 ou 6,000 écus, la terre se vendra 150,000 écus, qui lors ne valoit que 30,000. » Aussi, les Coutumes locales, qui avaient fixé le prix d'estimation de toutes les valeurs sous le règne de Louis XII, n'étaient plus même exécutoires en justice, car tout le monde reconnaissait que le prix d'estimation avait totalement changé pour les denrées comme les salaires et les fermages. Les juges eux-mêmes auraient cru sanctionner une iniquité, s'ils eussent donné force de loi aux tarifs imposés par les Coutumes, et ils s'en rapportaient à l'usage qui avait modifié plus ou moins la tradition coutumière : ainsi, la corvée des bœufs, qui ne se payait qu'un sol en l'année 1520, était estimée 20 sols, *au meilleur*

Digitized by Google

marché, en 1578; le vigneron, le manœuvre, le soldat, ne se contentaient plus de 5 sols: après avoir porté à ce taux le prix de leur journée, qui n'était que de 6 deniers autrefois, ils demandaient 8 ou 10 sols, « remontrant qu'ils ne peuvent autrement vivre. » Il est clair que, si les denrées avaient enchéri, les salaires étaient plus élevés, la propriété foncière en terres ou en maisons produisait et valait davantage. Cependant les anciens contrats, dans lesquels la redevance se trouvait stipulée payable en espèces, devaient subir une perte de 50 p. 0/0, à cause de l'enchérissement de toutes choses : c'était là une circonstance désastreuse pour une foule de gens qui n'avaient que des rentes fixes sur des immeubles ou sur des fermes, en vertu de vieux titres et de droits seigneuriaux que les variations du cours des monnaies atteignaient plus ou moins, en amoindrissant toujours le revenu, quoique la valeur nominale du cens n'eût pas varié. La classe nombreuse des censiers ou des rentiers éprouvait donc une gêne intolérable, au moment où l'équilibre tendait à s'établir par degrés entre le prix de l'argent et celui de la marchandise.

Jean Bodin, après avoir signalé la cause du mal, ne pouvait se dispenser d'en indiquer le remède; mais, semblable à un médecin habile et prudent qui, tout en se rendant compte de l'état de son malade, reste encore indécis sur le meilleur traitement à employer pour le guérir, il cherche les moyens de diminuer la cherté, sans rien faire pour en combattre le principe, qu'il avait reconnu lui-même et qui n'était autre que l'abondance de l'or et de l'argent. Que pouvait-on, en effet, conseiller et entreprendre contre cet accroissement de la richesse métallique du royaume? Bodin n'avait-il pas laissé entendre que le temps seul devait remédier à cette crise momentanée de la fortune publique. Il ne veut pas, néanmoins, paraître manquer d'expédients, et voici ceux qu'il met en avant l'un après l'autre, comme des palliatifs, que l'économie politique du XIXe siècle ne saurait repousser ni dédaigner complétement.

Il ne nie pas les résultats salutaires qu'on pourrait attendre des ordonnances royales *touchant les excès des vivres et des vestements ;* mais il faudrait, avant toute chose, que ces ordonnances fussent exécutées ; il approuve aussi les édits qui ont été, à diverses époques, publiés contre les monopoleurs, mais, par malheur, ces édits n'ont pas eu plus de force et d'autorité que les lois somptuaires.

Quant à interdire absolument la *traite* ou le commerce d'exportation avec les pays étrangers, comme l'avaient proposé les économistes inintelligents, ce serait, à son avis, un acte barbare, inhumain et ridicule, car la civilisation du monde et le bien-être des peuples semblent attachés à ces transactions internationales, qui sont utiles et fécondes, lorsqu'elles se trouvent réglées par de bonnes lois et

Digitized by Google

soumises à certaines mesures restrictives. Ne devrait-on pas, par exemple, proscrire tout à fait différentes marchandises qui ont un usage dangereux et corrupteur? « Je serois bien d'avis, si mes avis avoient lieu, dit l'austère auteur de *la République*, qu'il fût défendu de trafiquer avec l'Italien pour des atours, des parfums, du plomb, du parchemin, des fausses pierres, des poisons. » Bodin ne parle pas d'abolir la *traite*, mais il demande seulement qu'on la gouverne plus sagement qu'on ne fait. Il conseille de dégrever l'impôt qui pèse sur les marchandises vendues et consommées à l'intérieur, pour faire supporter au commerce *forain* ou extérieur une partie des charges de l'État. Ce serait une manière d'empêcher l'abus des importations et de les rendre avantageuses à la France, qu'elles appauvrissent de denrées, en augmentant sa richesse monétaire. Il n'est pas de meilleur impôt que celui qui est prélevé en dehors du royaume sur l'échange. Quant à la prohibition complète, en matière de commerce, elle ne pourrait être que funeste au royaume qui ne laisserait plus écouler ses produits à l'extérieur ; car ordinairement le prix des marchandises qu'il est défendu d'exporter, s'élève en pays étranger, tandis qu'il diminue à proportion dans le pays même qui les produit et qui ne les consomme pas pour son propre usage.

Bodin, outre ces mesures générales, qui contribueraient, selon lui, à rétablir le niveau financier et commercial, propose deux remèdes qu'il juge infaillibles contre l'enchérissement du blé et de la viande. Il voudrait que chaque ville eût un grenier public, qui serait toujours rempli et dont on renouvellerait tous les ans les approvisionnements. C'était là ce qui se pratiquait au XVe siècle pendant les guerres civiles des Bourguignons et des Armagnacs : les grandes villes du royaume se préservèrent ainsi de la famine qui désolait les campagnes. L'institution des greniers publics, suivant Bodin, assurerait la subsistance du peuple et combattrait le fléau de la disette, en même temps qu'elle obvierait aux inconvénients de la cherté qui résulte du monopole autant que des récoltes insuffisantes : « Outre ce qu'on auroit provision pour les mauvaises années, on retrancherait aussi les monopoles des marchands qui serrent tout le blé et souvent l'achètent en herbe pour y asseoir le prix à leur plaisir. » La cherté de la viande, provenant des mêmes causes, ne pourrait être conjurée par les mêmes précautions. Aussi, Bodin ne songe pas à créer des étables et des bergeries publiques, pour l'élève des bestiaux, de manière à pouvoir, au besoin, fournir aux boucheries la viande nécessaire à la consommation. Il demande seulement que l'usage du poisson de mer ou d'eau douce redevienne général en France comme il l'était autrefois : « Il seroit tout cer-

Digitized by Google

tain, dit-il, que le pauvre peuple aurait bien meilleur compte du bœuf, du porc, du mouton et des salures, et les volailles seroient à prix plus raisonnable. » Bodin, en rappelant ce qui a existé en France depuis la plus haute antiquité jusqu'au XVe siècle, s'appuie sur des documents authentiques qui prouvent que le poisson de mer et de rivière composait alors en grande partie l'alimentation de toutes les classes de la société; on n'a pas idée des masses énormes de poissons frais ou salés qui se débitaient aux halles de Paris, où le commerce maritime les faisait venir de tous les points de l'Europe. Mais, dès les premières années du XVIe siècle, ce commerce était déjà singulièrement déchu, et la viande avait remplacé le poisson dans la nourriture habituelle de la plupart des habitants de la France. Pourquoi le poisson n'était-il plus le principal aliment de la population pauvre? On le regardait comme malsain et on l'accusait d'engendrer de graves maladies qui devenaient héréditaires dans les familles. Comment et à quelle époque cette opinion dominante avait-elle fait abandonner l'usage d'une subsistance naguère si estimée et toujours si abondante? Bodin ne nous l'apprend pas : « Nous avons, dit-il, cent millions de fontaines, de ruisseaux, de rivières, de lacs, d'estangs, de viviers pleins de poissons, et toutefois on n'en mange qu'à regret et lorsque l'usage de la chair est défendu; tellement qu'il y en a plusieurs qui aimeroient mieux manger du lard jaune le jour de Pâques, que d'un esturgeon : qui est cause que le poisson demeure et la chair enchérit. »

Bodin s'efforce donc de réhabiliter l'usage du poisson comme aliment, au point de vue de la santé publique, et il insiste pour que cette nourriture aussi saine que peu coûteuse vienne, ainsi qu'autrefois, suppléer à l'insuffisance de la chair de boucherie. « Et n'est pas vraisemblable, dit-il avec la candeur d'un bon chrétien, que Dieu eust créé quatre cents sortes de poisson, qui ne couste rien à nourrir et quasi tout propre à l'usage humain, s'il estoit malsain, vu mesme qu'il n'y a pas quarante sortes de bestes terrestres et de volaille qui puissent servir de nourriture. » Il conseille aux princes et aux riches de remettre le poisson en honneur et de le faire reparaître sur leurs tables, pour donner l'exemple au peuple et le corriger de ses préjugés à l'égard d'un aliment aussi sain et aussi nourrissant que la viande, pourvu qu'on ne le mange pas simultanément avec elle. « Si donc le poisson avoit le crédit qu'il a eu le temps passé, il y auroit une infinité de chasse-marées et peupleroit-on les estangs et les viviers plus soigneusement qu'on ne fait : on mangeroit la marée depuis septembre jusques en mars, lorsqu'elle est la meilleure, sans attendre le carême, que le poisson commence à frayer et perdre son meilleur goust. Cela feroit que le menu peuple,

Digitized by Google

les paysans et artisans auroient bon marché de la chair, et par conséquent la volaille seroit aussi à meilleur compte.

» Voilà, ajoute-t-il, le paradoxe qui me semble considérable en matière de vivre, pour remédier à la cherté.»

Enfin, Bodin aborde avec une rare sagacité la question délicate des monnaies, et il démontre, par des motifs habilement déduits, que l'égalité des monnaies est la première condition d'un bon système monétaire. « Car, dit-il, si la monnoie qui doit régler le prix de toutes choses est muable et incertaine, il n'y a personne qui puisse faire estat au vray de ce qu'il a ; les contrats seront incertains, les charges, taxes, gages, pensions et vacations incertaines...; brief, tout l'état des finances et de plusieurs affaires publiques et particulières seront en suspens. » Nous n'avons plus à suivre le savant publiciste dans les développements où il se jette au sujet de la réforme radicale qu'il propose pour donner à la monnaie de France une juste proportion entre les trois métaux d'or, d'argent et de cuivre. Il examine successivement tous les dangers que présente l'organisation financière, qui défend l'exportation des espèces hors du royaume et qui pourtant ne l'empêche pas ; qui ferme les yeux sur la fonte du numéraire dans les boutiques de changeurs et d'orfévres ; qui change arbitrairement le cours légal de la monnaie du pays; qui n'arrête pas la circulation des monnaies étrangères et qui ne maintient pas sur l'ancien pied le prix correspondant de l'or et de l'argent. Il pose en principe que, quelle que soit l'augmentation de la quantité d'or et d'argent circulant dans le monde, ces deux métaux ne peuvent souffrir une *variété notable de prix*, « que du commun consentement de tous les peuples, car mesme, du temps d'Auguste, la proportion d'or et d'argent était égale aux Indes-Orientales et semblable à celle d'Occident. » Nous voyons avec surprise qu'en 1578, au milieu de ce grand désordre économique des monnaies et des denrées, la valeur de l'or était seulement douze fois supérieure à celle de l'argent : « Il faudra par nécessité, disait Bodin, que le prix de l'or croisse, attendu que les minières de septentrion rapportent beaucoup d'argent et point d'or, et celles des terres neuves rapportent beaucoup plus d'argent que d'or. » L'exploitation actuelle des mines de l'Amérique présente un résultat tout à fait contraire à celui que Bodin constatait vers la fin du XVIe siècle.

La réforme générale des monnaies, que Bodin avait imaginée, lui semblait l'unique moyen d'établir la proportion naturelle et convenable entre les trois métaux, forgés sur le même pied d'égalité relative pour le titre, le poids et la valeur correspondants : « Et, par ce moyen, dit-il en terminant, les revenus et facultés d'un chacun seront

Digitized by Google

assurés ; l'estimation des choses mieux réglée ; le changement incertain des monnoies osté ; la trafique plus aisée ; le prince et les magistrats obéis ; les financiers et trompeurs écornés ; les faux monnayeurs bannis, et le pauvre peuple infiniment soulagé. » Telle est la conclusion de ce Mémoire, rempli d'observations lumineuses, d'arguments solides et de projets ingénieux. Il produisit une vive impression au milieu même des événements politiques qui accompagnaient la naissance de la Ligue ; on le rechercha, on le lut avidement ; cinq ou six éditions tirées à grand nombre suffirent à peine pour satisfaire la curiosité des lecteurs. Mais le gouvernement de Henri III ne prit aucune des mesures de réforme et d'amélioration que Bodin avait conseillées. On laissa faire au temps pour le rétablissement de l'équilibre économique, qui devenait tous les jours moins prochain et plus désirable : on ne distingua plus bientôt les excellentes et salutaires admonitions de Jean Bodin, des monstrueux paradoxes de François Garrault et du sieur de Malestroit.

Dix ans plus tard, en 1588, la cherté avait fait de nouveaux progrès, et les causes de cette cherté étaient encore les mêmes. Bodin, qui avait eu le malheur de se jeter dans les folles aberrations de la démonomanie, et qui dénonçait au roi l'existence de cinq cent mille sorciers en France, n'essaya pas de reprendre la discussion économique là où il l'avait laissée en 1578, sur le fait si grave et si étrange de l'enchérissement de toutes choses ; il n'ajouta rien à son ancien Mémoire qui fut alors réimprimé plusieurs fois. Mais un anonyme, qui pourrait bien être Michel de Montaigne, s'était inspiré des idées de Bodin, pour traiter au même point de vue une question générale que chaque jour ramenait plus sérieuse et plus pressante. Cet anonyme attribua seulement à l'excès du luxe la cherté qui faisait encore des progrès rapides et qui mettait le comble aux embarras de la situation politique. Le *Discours sur l'extrême cherté* fut présenté à Catherine de Médicis par *un sien fidèle serviteur*, et publié à Bordeaux en 1586. Dans ce Discours, où l'on reconnaît le philosophe plutôt que l'économiste, et dont la forme brillante s'est dégagée du style obscur et entortillé de Bodin, on remarque surtout ce tableau chaud et coloré de la table des riches. « On ne se contente plus, à un dîner ordinaire, de trois services consistant en bouilli, rôti et fruits : il faut d'une viande en avoir cinq ou six façons de hachis, des pâtisseries, salmigondis et autres excès ; et quoique les vivres soient plus chers qu'ils ne furent jamais, rien n'arrête : il faut de la profusion, il faut de la délicatesse, il faut des ragoûts sophistiqués pour aiguiser l'appétit et irriter la nature. Chacun veut aujourd'hui aller dîner chez Le More, chez Samson, chez Innocent, chez Havart, ministres de volupté

Digitized by Google

et de profession, et qui dans un royaume bien policé seraient bannis et chassés comme corrupteurs des mœurs. » Ce Discours, dans lequel nous retrouvons quelque chose de la verve gasconne de l'auteur des *Essais*, ne concluait pourtant pas d'une manière décisive, en indiquant un remède prompt et sûr, qu'on pût appliquer au mal. C'est que le remède ne devait venir que du temps, qui aplanit tôt ou tard des difficultés qu'on avait crues d'abord insurmontables, et qui change insensiblement le terrain de la vie sociale. Quelques années après que cet état de malaise et de crise fut arrivé à son paroxisme, l'équilibre se rétablit tout à coup entre la valeur de l'argent et celle des denrées, dès que le prix des salaires se trouva enfin au niveau du prix des objets de première nécessité.

Nous sommes aujourd'hui au même point où en étaient nos ancêtres à la fin du XVIe siècle, lorsque l'enchérissement avait atteint ses dernières limites et que l'équilibre entre l'argent et la marchandise tendait à renaître. Il ne faut donc plus espérer maintenant une baisse de prix sur tout ce qui a doublé de valeur depuis vingt ou trente ans; cette baisse de prix, au lieu d'être d'heureux augure, serait un symptôme funeste, car elle prouverait que la richesse publique est en décroissance; mais il faut compter que les salaires vont hausser d'un moment à l'autre, et qu'ils s'élèveront successivement dans la proportion du taux des denrées. On ne s'apercevra plus de la cherté, quand le revenu de chacun aura reçu l'augmentation qui lui est promise. Déjà les propriétaires fonciers retirent de leurs terres et de leurs maisons un produit deux fois plus considérable que celui dont ils se contentaient naguère; ce ne sont pas eux qui souffrent d'une hausse qu'ils ont faite les premiers, puisque le prix des fermages et des loyers règle naturellement le prix des denrées. Voici venir le jour où les ouvriers, dont la main-d'œuvre s'afferme et se loue comme un champ ou comme une maison, obtiendront à leur tour une rémunération analogue au prix courant des subsistances, et nous entendons ici par *ouvriers* tous les hommes qui vivent de leur travail manuel ou intellectuel. Cet accroissement légitime du salaire ne tardera pas à se poser en principe de droit, par la seule force des choses, et nous voyons avec plaisir que le gouvernement impérial, qui réclame toujours l'initiative des réformes sages et utiles, s'est prononcé déjà dans le sens de ce principe, en augmentant les traitements de ses employés dans quelques-unes des grandes administrations de l'Etat.

Pour résumer cette importante question économique, il est impossible de ne pas reconnaître que la valeur de l'argent a diminué et diminuera peut-être encore par suite de l'abondance exagérée des mé-

Digitized by Google

taux précieux, et aussi en raison de l'extension prodigieuse des opérations financières et des entreprises commerciales. La valeur des denrées, malgré la hausse excessive qu'elle a subie depuis peu d'années, n'a pas changé en définitive, si on la compare à la baisse relative du numéraire. Dès que les salaires s'élèveront proportionnellement au cours des denrées, l'équilibre sera tout à fait rétabli, comme il l'a été sous le règne de Henri IV, après une perturbation et des embarras qui avaient duré plus de trois quarts de siècle. Deux ou trois générations ont souffert alors de cette révolution monétaire, que nous avons vue renaître et que nous verrons se terminer prochainement par une nouvelle impulsion donnée au crédit public et à la prospérité générale.

PAUL LACROIX.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

DE L'ATHENÆUM FRANÇAIS.

Recueil des Ordonnances de la principauté de Liége, Ier vol. (du 28 novembre au 3 mars 1744), par M. L. Polain. (Publication du gouvernement belge.)

Parvenus à la seconde moitié du XIXe siècle, nous pouvons dès maintenant affirmer qu'un de nos titres de gloire les plus incontestables sera l'impulsion puissante donnée aux grands travaux d'érudition, et, par suite, le renouvellement complet des études historiques. La critique véritable n'a éclairé l'histoire que du jour où, sur les pas de Vico et de Herder, mais avec plus de respect pour les faits et l'autorité des traditions, elle lui a donné son vrai sens, son explication morale et philosophique. Il serait pourtant injusté de méconnaître, sous ce rapport, notre dette vis-à-vis des âges précédents. Est-il besoin, en effet, de rappeler les services rendus aux lettres par les bénédictins, leurs belles éditions des *Pères de l'Eglise*, l'*Histoire littéraire de la France*, la collection des *Historiens des Gaules*, le *Gallia Christiana*, le *Traité de diplomatique?* Les Mabillon, les Martène, les Montfaucon, les Rivet, les Clément ont de nos jours leurs continuateurs : dom Pitra est un de ces néo-bénédictins qui soutiennent dignement l'honneur de l'ordre auquel ils appartiennent ; *le Spicilége de Solesmes* et de précieuses découvertes complètent l'*Amplissime Collection* de Martène et Durand ; M. B. Hauréau ajoute de nouveaux volumes au *Gallia Christiana;* enfin, sous la direction du savant doyen de notre Faculté de Paris, un vrai bénédictin laïque, s'achève ou du moins se poursuit l'*Histoire littéraire de la France.* Il en est de ces œuvres laborieuses comme des vastes églises du moyen âge auxquelles chaque siècle apportait son tribut, chaque artiste ajoutait un ornement ; l'unité ne se retrouve guère que dans la pensée religieuse qui a fondé l'édifice, car la diversité des parties accuse la lenteur nécessaire du travail et le concours successif de plusieurs siècles.

Malgré les railleries de l'abbé Prévost, en dépit de Voltaire annonçant d'avance qu'on ne lirait pas les ennuyeux in-folios des bénédictins, la critique ne saurait être sérieuse qu'alliée à l'érudition. Aussi, une noble émulation a-t-elle de nos jours poussé toutes les nations européennes à fouiller leurs bibliothèques, leurs vieilles archives, à dévoiler les arcanes de leurs

Digitized by Google

chancelleries pour mettre au jour les pièces diplomatiques, et tous ces documents qui sont les véritables matériaux de l'histoire. Grands seigneurs, princes et gouvernements, renonçant à entretenir, comme autrefois, des *historiographes*, panégyristes gagés, ont prêté à l'art et à la science un appui généreux et désintéressé. Tandis que l'Allemagne, toujours curieuse et infatigable, recueille patiemment les *Monumenta Boïca*, les *Fontes Rerum Austriacarum*, et enfin les différentes *rédactions de la loi allemande*, un Français, M. Huillard-Bréholles, a devancé la marche un peu lente de M. Pertz en publiant, sous les auspices de M. le duc de Luynes, l'*Histoire diplomatique de l'empereur Frédéric II*. C'est toujours le rôle de la France de doubler ainsi les étapes, et de courir aux résultats. En Angleterre, le gouvernement, les sociétés savantes, les particuliers se sont mis en frais pour éditer une foule de documents qui jettent un nouveau jour sur l'histoire nationale. Si l'Allemagne prodigue son temps, nos voisins d'outre-Manche n'hésitent jamais à prodiguer leur argent, et, pour un tel emploi, nous ne leur devons que reconnaissance. En dehors de la nouvelle édition de Rymer, les collections étrangères, et particulièrement la célèbre bibliothèque du Vatican, ont fourni de nouvelles pièces historiques du plus grand prix, comme l'atteste le recueil manuscrit intitulé *Monumenta Britannica*, transcrit aux archives vaticanes. Le même zèle savant s'est manifesté en Italie : Florence nous a donné l'*Archivio Storico*, avec les *Statuts communaux de la Toscane;* Turin, ses *Monumenta patriæ;* Parme, ses *Monumenta historica*, publiés par Pezzana et Ronchini. On le voit, le mouvement est général, et ces quelques citations prouvent que nos éloges, sur les tendances et les travaux de notre siècle, ne sont pas l'effet d'une vaine présomption.

Dans ce concours d'émulation, dans cette ardeur de recherches savantes, une place honorable est due à la Belgique. Les Pays-Bas, par leur situation géographique, par les nombreuses péripéties de leur histoire, mis en contact avec presque toute l'Europe, ont plus à faire qu'aucune nation pour retrouver tous les matériaux de leurs annales. Champ de bataille ouvert à tous les partis, à toutes les représailles, depuis César jusqu'au commencement de notre siècle, proie ardemment disputée jusqu'au jour où elle conquit son indépendance nationale, l'histoire de cette contrée est partout presque autant que chez elle, en France, en Espagne, en Allemagne. Nous n'entreprendrons pas d'énumérer les savants travaux qu'a produits la Belgique, travaux en tête desquels se place l'immense collection des *Acta sanctorum*, aujourd'hui continuée par les Bollandistes modernes avec une si infatigable persévérance. Dans un ordre de faits plus local, l'*Histoire de la Flandre*, de M. Kervyn de Lettenhove, est une des plus vastes publications historiques qui aient paru en Belgique depuis trente ans. Un long séjour en Espagne a permis à M. Gachard, archiviste général du royaume, de recueillir l'importante *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*. Un mot nous dispensera de tout éloge à son égard : plus de deux mille lettres ont été transcrites par ce savant dans un premier voyage, et les correspondants ne sont autres que le duc d'Albe, le cardinal Granvelle, Marguerite d'Autriche, Guillaume le Taciturne. Ces noms in-

Digitized by Google

diquent assez quelles lacunes de telles recherches ont pu combler dans l'histoire.

Mais il fallait coordonner tous ces travaux, leur donner l'unité et cet ordre sans lequel la richesse n'est qu'une abondance stérile. Une volonté auguste et toute-puissante pouvait seule y réussir. Le roi des Belges a prescrit, par une ordonnance, la formation d'un comité spécial pour recueillir toutes les pièces relatives à l'histoire de chacune des provinces belges. Nous avons sous les yeux le premier volume des *Ordonnances de la principauté de Liége* qui ne contient guère moins de 900 pages, et dont nous louerions la magnifique exécution typographique, si ce n'était le moindre mérite dans une œuvre de cette importance. Liége appartient en quelque sorte à M. Polain; le recueil de ses ordonnances revenait par droit de cité et d'érudition au savant archiviste. Déjà il en avait retracé l'histoire dans un beau et dramatique récit, publié il y a plusieurs années[1]. Dans ces pages, Liége est pour ainsi dire un être vivant, une créature animée dont nous suivons les progrès depuis la naissance jusqu'à la maturité de l'âge. Quel intérêt continu dans cette histoire, à dater de l'époque où quelques moines, défrichant cette contrée sauvage, fondèrent le *gau des bois*, jusqu'à cette journée fatale où le dévouement de six cents Franchimontois faillit sauver la ville et l'arracher des mains du Téméraire et de son complice Louis XI. Je ne sais quel singulier attrait vous attache aux annales de cette république épiscopale d'ouvriers. Serait-ce une expiation et un remords de notre grande trahison du XVe siècle? Est-ce l'effet d'une sorte de parenté, et comme la voix du sang pour « cette petite France d'outre-Meuse? » communauté sinon de race, au moins de caractère et de tempérament.

Imaginons à Paris, au lieu d'un pouvoir royal qui ramènera tout à soi et qui tend de suite à l'unité française, un épiscopat politique donnant la crosse quelquefois à des saints, plus souvent à des guerriers hardis et batailleurs, Paris n'aurait pas eu d'autre histoire que la cité de Liége. A quoi tient-il que le prévôt Etienne Marcel, au XIVe siècle, ne jouât jusqu'au bout le rôle de l'élu Henri de Dinant, l'un des héros du livre de M. Polain? Quelle vie, quel mouvement dans cette cité qui s'était fait un isolement politique, et, pressée entre les marches d'Allemagne, entourée d'un cercle de princes ennemis, résista à tous par la force du patriotisme, par l'amour passionné de la liberté! Pourquoi faut-il que les factions y aient si souvent tourné leurs armes les unes contre les autres, nous donnant le spectacle des plus tristes excès, des plus sanglantes réactions!

Sur les pas de M. Polain, je parcours volontiers ces vieilles rues de l'ancienne ville de Liége qu'il a presque vues, et je reconstruis les ruines entassées par les guerres civiles ou étrangères. Voici le fameux chapitre de Saint-Lambert, ce conclave qui fait les évêques quand l'Allemagne ou Rome ne les lui impose pas; je vois sortir de la vieille cathédrale l'étendard, ce palladium, gage sacré de la victoire près duquel se rangent les milices des communes. Autour de leurs bannières se pressent les corps de métiers, vi-

[1] *Histoire de l'ancien pays de Liége*, par M. L. Polain. 2 vol. in-3°. Liége, 1844.

Digitized by Google

gueroms, forgerons, tanneurs, bouchers, soulevés par les maîtres de la cité; puis, quand la mêlée commence, on voit tomber les nobles chevaliers désarçonnés par ces intrépides artisans; les lourdes épées et les haches d'armes sont vaincues par les coutelas, les couperets, les maillets et les bâtons ferrés! Parfois cependant la victoire est du côté des nobles, et l'évêque, si souvent tourné contre son peuple, dicte alors de dures conditions : trop heureux s'il ne lui supprime pas le *perron* et sa colonne de bronze surmontée de la pomme de pin, ce tribunal de la justice, ce siége de la liberté, l'autel de son culte! Je serais presque tenté de reprocher à M. Polain une sorte d'entraînement pour la cause un peu étroite, un peu exclusive de la commune, si cette passion n'était comme la muse de son épopée dramatique, si, au milieu de ces luttes et de ces excès, où il faut bien malgré soi prendre son parti, l'historien n'était en somme du côté où se trouvent le plus souvent le droit et la sincérité.

Après des troubles violents pendant lesquels la bourgeoisie et les métiers crurent ressaisir une partie de leurs priviléges abolis dès 1649, le prince-évêque Maximilien-Henri, aidé des Bavarois, avait reconquis toute son autorité. En vain, Liége, toujours crédule à notre égard, avait compté sur la France; celle-ci lui envoya.... le conseil de se soumettre. Mais du moins cette fois elle devait ne pas prêter main-forte à l'ennemi. Le retour de Maximilien, comme la plupart des retours appuyés de l'étranger, fut une lourde oppression, une réaction violente, témoin le règlement du 9 octobre 1684 qui ouvre le volume des ordonnances. Cet édit, célèbre dans les annales liégeoises, cassait les trente-deux métiers de la ville pour les remplacer par seize chambres, chacune composée de trente-six personnes dont le prince se réservait la nomination. Ce fut là une importante révolution dans l'histoire de la cité; les métiers qui jusque-là avaient été une institution politique et municipale n'existèrent plus qu'à titre de corporations d'arts et professions diverses, uniquement chargées de la police des uns et des autres. Les compagnies militaires, instrument du pouvoir des communes, furent remplacées par des gardes bourgeoises dont les chefs étaient également à la nomination de l'évêque. La réforme fut radicale : à une démocratie presque absolue, succédait une sorte d'aristocratie bourgeoise à laquelle on ne pouvait être affilié sans l'agrément du chef de l'Etat ou de son conseil privé. Ce nouveau régime politique, fondé en 1684, allait durer plus d'un siècle. La révolution était désormais complète. Les bourgeois de Liége, de tout temps exempts de taille, et taxés à leur gré, selon un privilége reconnu au XIIIe siècle, même par Henri de Gueldre, furent dépouillés de tout contrôle sur la question des deniers publics. Tout est « sous l'appel au conseil privé du prince, » les comptes rendus se font devant « les délégués du prince. » Or, il importe, pour comprendre les ressorts de ce gouvernement, de remarquer, à côté de l'abaissement du pouvoir communal, l'influence toujours croissante du chapitre cathédral de Saint-Lambert. Ainsi quand Jean-Louis d'Elderen, chanoine et doyen de l'église cathédrale, fut élu capitulairement évêque de Liége, le 17 août 1688, le chapitre lui imposa le serment de cinquante-sept articles au lieu de trente-deux, et, plus tard, son successeur en jurera jusqu'à soixante-treize.

Digitized by Google

Sur ces questions, nous n'avons point à prendre parti ; constatons seulement, à Liége comme partout, les excès qu'entraînent les révolutions, quand un pouvoir légalement supérieur à tous, fort de l'assentiment national, ne tient pas un juste équilibre entre les diverses forces de la nation. Sans doute cette toute-puissance des corps de métiers qui anima l'esprit public, et qui donna un intérêt si dramatique à l'histoire de Liége pendant plusieurs siècles, fut la source des désordres les plus sanglants. Quand le pouvoir est aux mains de tous, l'anarchie est partout; mais, d'autre part, pour être juste, constatons l'esprit étroit et jaloux qui anime un trop grand nombre de ces ordonnances. Ce n'est plus le pouvoir réglant sagement la liberté dans l'intérêt de tous, c'est une faction armée de la victoire qui se venge et ne recule devant aucun acte de précaution intéressée, c'est trop souvent la loi d'un vainqueur mal assuré de l'avenir. Nous n'apprendrons rien à personne en signalant l'esprit catholique qui n'a cessé de prévaloir dans cette contrée, et l'influence heureuse à tant d'égards qu'il y a exercée. Toutefois, ce recueil accuse encore ici l'excès regrettable d'un zèle tout-puissant. Trop vouloir pour le bien, c'est risquer de n'y pas atteindre. Ainsi, une ordonnance de 1698 défend aux médecins de continuer leurs visites au lit du malade, si, dès le troisième jour, il ne s'est confessé. Elle fut plus tard modifiée, il est vrai, mais nous en pourrions citer d'autres qui n'échapperaient pas au reproche. On sent qu'aucun contre-poids sérieux ne put contre-balancer dans ces édits l'omnipotence d'un chapitre qui conseille avec autorité ce que signe avec complaisance un prince-évêque.

Nous n'avons pas besoin d'insister plus longtemps pour faire comprendre l'utilité de ce vaste recueil qui renferme environ six cents ordonnances et embrasse une période de soixante ans (1684-1744). Là se trouvent rangés et suivis de tables complètes tous les matériaux de l'histoire liégeoise : actes politiques, justice, administration, finances, religion, économie politique, agriculture, histoire des arts et métiers, curieux détails de mœurs, rien ne manque à ce beau monument national. M. Polain, dans une excellente préface dont nous avons résumé en courant les principaux traits, esquisse l'histoire politique de Liége de 1684 à 1794 et fait apprécier l'importance et la difficulté du grand travail qui lui avait été confié par la commission et par le ministre de la justice. « Nous ne savons, dit-il, en terminant, s'il nous sera donné de surmonter toutes les difficultés de cette entreprise et de justifier la confiance qu'on a placée en nous; le zèle, en tout cas, ne nous fera pas défaut, heureux et fier d'avoir été jugé digne d'unir nos efforts à ceux de tant d'hommes distingués pour élever à la gloire du pays un monument qui l'honore : le précieux recueil de ses institutions et de ses lois. »

Nous savons que d'honorables suffrages ont, à l'envi, récompensé le savant de ses efforts; nous savons que les encouragements les plus flatteurs et la persévérance ne lui feront pas défaut pour achever son œuvre; pour nous, en présence de cet important travail, nous ne pouvons nous empêcher de féliciter hautement un pays dont le gouvernement inspire, encourage de pareilles œuvres, et qui possède des hommes aussi capables de les

Digitized by Google

bien exécuter. Du reste, avant de recueillir avec un zèle si patient et si éclairé les *Ordonnances de la province de Liége*, M. Polain avait déjà, comme érudit et comme littérateur, acquis des titres véritablement sérieux pour tous ceux qu'intéressent les questions d'histoire et d'archéologie. Membre correspondant de notre Académie des inscriptions et belles-lettres, il s'est toujours tenu au courant de nos travaux et de nos recherches, et il semble s'être imposé la tâche de les annoncer à ses concitoyens, de leur donner droit de cité dans le monde savant et lettré de la Belgique. « De nos jours, a dit un de nos historiens, alors dans tout l'éclat de sa renommée, M. Polain et d'autres ont prouvé que cet heureux et facile esprit de Liége n'en était pas moins propre aux grands travaux d'érudition. » Nous aimons à rappeler ici un pareil témoignage rendu, il y a plus de douze ans, à l'auteur du recueil des *Ordonnances de la province de Liége*, et qui, depuis ce temps, a conquis de nouveaux droits à un éloge bien mérité. En effet, c'est là le caractère du savant archiviste d'allier à une érudition toute *allemande* pour la solidité, ce tact exquis, cette grâce légère, que, de ce côté du Rhin, nous appelons modestement l'*esprit français*. ALPHONSE DANTIER.

Etudes sur Colbert, ou Exposition du système d'économie politique suivi en France, de 1661 à 1683, par M. Félix JOUBLEAU, 2 vol. in-8°. Paris, Guillaumin. 1856.

Il y a déjà dix ans qu'en tête d'un ouvrage dont nous n'avons point à faire ici l'éloge, et consacré, comme celui-ci, au grand ministre de Louis XIV, M. Clément s'exprimait en ces termes : « Il existe de nombreux et excellents travaux sur Colbert. Forbonnais, de Montyon, Lemontey, et plus récemment MM. Villenave, Blanqui, de Villeneuve-Bargemont, d'Audiffret, de Serviez, semblaient avoir épuisé ce sujet. » Or, depuis lors, nous avons vu paraître la *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, dont le troisième volume, relatif aux finances, au commerce et à l'industrie, et précédé d'une judicieuse introduction par Depping, est naturellement tout rempli de Colbert et de ses œuvres. Enfin le même ministère forme la partie la plus importante d'un livre que recommandent et le nom de son auteur et la distinction honorable dont il vient d'être l'objet, nous voulons parler de l'*Histoire de l'Administration monarchique en France*, par M. Chéruel.

Néanmoins, l'Académie des sciences morales et politiques n'a pas cru que ces publications, si recommandables à divers titres, eussent épuisé l'intérêt qui s'attache au nom et aux actes de Colbert. Elle a pensé sans doute qu'il appartenait surtout à la science dont les organes s'étaient partagés sur l'appréciation de ces actes, de dire le dernier mot sur l'homme et son système. En 1855, la section d'économie politique ouvrit un concours sur cette question : *Exposer l'ensemble des mesures économiques ordonnées par Colbert, et leurs conséquences depuis son administration jusqu'à nos jours*. C'est pour répondre à cet appel que M. Félix Joubleau composa un Mémoire couronné par l'Académie dans sa séance du 5 janvier 1856. Ce

Digitized by Google

Mémoire est devenu un livre dont nous avons transcrit le titre en tête du présent article.

Nous avons tenu à rappeler l'origine de ce livre, parce qu'elle explique et ses qualités et ses défauts, ou du moins ce qui peut paraître tel à une certaine classe de lecteurs, probablement la plus nombreuse. Commençons par les défauts, et motivons notre critique, en marquant bien dans quelles limites nous entendons la renfermer. M. Félix Joubleau n'est ni un littérateur, ni un historien ; c'est un économiste très préoccupé de chiffres et de statistique, physiocrate, un peu malthusien peut-être. Cette tournure particulière et exclusive de son esprit, sans nuire d'une manière sensible à l'impartialité de ses appréciations, en donnant même à ses déductions une solidité et une rigueur inaccoutumées, fait cependant de son livre un ouvrage pénible à lire. Autres sont les conditions d'un mémoire académique soumis à des juges spéciaux, autres celles d'une publication destinée à la généralité des lecteurs. En vain l'auteur dirait-il que son ouvrage s'annonce franchement comme une œuvre scientifique, faite pour être lue par les gens du métier. C'est la gloire de l'esprit français que d'avoir su populariser la science en la rendant accessible à tous. L'économie politique n'est point affranchie de cette obligation et aurait tort de vouloir s'y soustraire. Adam Smith et Hume, chez les Anglais, ont été d'excellents littérateurs. On peut en dire autant de Turgot chez nous, et si les physiocrates, « cette noble et généreuse secte, » comme les appelle M. Joubleau, ont jeté sur la science économique une défaveur dont elle se ressent encore, c'est qu'ils ont eu quelquefois le tort, sous la plume des Quesnay et des Baudeau, de prêcher des idées utiles dans un jargon pédantesque et barbare.

Loin de nous la pensée d'appliquer ces qualifications rigoureuses au livre de M. Joubleau. Son style est généralement correct, mais ses pages sont encombrées de chiffres, d'états financiers, de tableaux statistiques qui interrompent à chaque instant le récit ou du moins l'exposition. Il aurait dû, suivant nous, dans le texte proprement dit, donner plus de place aux considérations historiques, philosophiques et morales, se tenir en un mot dans les hauteurs de son sujet, sauf à renvoyer les détails et les démonstrations aux pièces justificatives. Son livre est un monument dont on n'a pas retiré l'échafaudage. Il n'avait pas à refaire la biographie de Colbert : soit ; mais pourquoi se priver des ressources que lui offrait, pour tempérer un peu la sécheresse de la matière, le tableau même des opérations de ce grand ministre ? Pourquoi, par exemple, rejeter dans les conclusions générales un si maigre exposé de ce qu'il a fait pour les lettres, les sciences et les arts [1] ? Cette préoccupation constante des détails économiques ne se trahit-elle pas d'une manière presque naïve dans une phrase de M. Joubleau (t. I, p. 227), lorsque « pour sauver, dit-il, la monotonie des détails dans lesquels il vient d'entrer, il ne trouve rien de mieux que d'exposer les principes qui présidaient au recouvrement des deniers des tailles et la pratique de la perception ? »

[1] Voir t. II, p. 243.

Digitized by Google

D'ailleurs, on court le risque de rapetisser les grands événements de l'histoire en s'habituant ainsi à les envisager au point de vue des intérêts matériels. Pour M. Joubleau, par exemple, la Fronde, avec ses mobiles si divers : intérêts de la cour, prétentions du Parlement, ambition des princes, intrigues des grandes dames, etc., semble n'avoir d'autre cause que l'article 6 de l'ordonnance du 22 octobre 1648, qui suspendait le remboursement des rentes; et cette brillante campagne de 1672, si féconde en glorieux épisodes, où Louis XIV, Turenne et Condé d'une part, les frères de Witt et Ruyter de l'autre, firent admirer la vigueur de l'attaque et l'héroïsme de la résistance, est réduite aux proportions mesquines d'une guerre de tarifs [1].

Envahissement du texte par le document administratif, voilà pour la forme ; au fond, tendance à matérialiser l'histoire, tels sont les deux écueils que nous avons dû signaler dans la manière de M. Joubleau ; mais ces réserves faites, il reste à louer hautement ses recherches patientes, son scrupule à ne marcher qu'appuyé sur les pièces officielles, la sûreté de ses vues et la fermeté de ses jugements économiques. Il a introduit dans l'examen des finances et de l'administration de Louis XIV toute la rigueur d'un budget moderne. A l'exemple d'un de ses prédécesseurs, M. Clément, il commence l'histoire du ministère de Colbert par un coup d'œil rétrospectif sur les actes du dernier surintendant des finances, Fouquet, que les chiffres accusent, mais pour qui les vers de La Fontaine et la prose de madame de Sévigné plaideront éternellement les circonstances atténuantes auprès de la postérité. Examinant successivement les trois grandes créations de Colbert : les finances, le commerce et la marine, M. Joubleau montre bien comment ses fautes furent de son temps, tandis que ses qualités lui appartiennent en propre. Ainsi, parlant de la balance et de la restriction, ces deux travers économiques d'un grand esprit et d'un grand siècle, il dit avec raison qu'il ne serait pas plus juste de reprocher à Colbert d'avoir méconnu les idées saines en cette matière, que de lui faire un crime de n'avoir pas établi au XVIIe siècle des lignes de chemins de fer; et il établit que, ces faux points de départ étant donnés, non-seulement Colbert ne leur a pas laissé produire toutes les conséquences mauvaises qu'on était en droit d'en attendre, mais encore qu'il s'en est souvent écarté dans l'application par un retour aux vrais principes. Plus d'une fois, il a osé heurter de front les préjugés de son temps, notamment en essayant d'abaisser les douanes intérieures, en permettant le commerce aux nobles, etc.

On a reproché à Colbert, en ce qui touche l'industrie, d'avoir maintenu le privilége, et, par une conséquence nécessaire, exagéré la réglementation. Citons un passage où M. Joubleau apprécie ce grief avec un bonheur de pensée et d'expression qui fera mieux sentir ce que nous regrettons de ne pas trouver plus souvent dans son livre : « En industrie, comme en toutes choses, c'est toujours de la tradition que Colbert procède.... Or, la constitution de l'industrie remontait au moyen âge; par conséquent, elle

[1] T. I, p. 48, et t. II, p. 122.

Digitized by Google

se modelait, comme toutes les choses de ces temps, sur la constitution politique, c'est-à-dire qu'elle avait son type dans la féodalité. Religion, autorité, épreuves, voilà les principes que vous rencontrerez partout, en industrie comme en chevalerie ; dans le donjon comme dans l'atelier ; dans la commune comme dans le château. Les bannières des métiers portent les mêmes images de saints que les fanons des gentilshommes, et se rangent sous la même protection ; il faut le consentement de l'autorité pour lever boutique comme pour chausser l'éperon, et les épreuves successives du page, du varlet, de l'homme d'armes, ne sont ni moins longues ni moins rudes que celles de l'apprenti et du compagnon. Si l'on demande à l'un ses prouesses, on exige de l'autre son chef-d'œuvre : on ne fait pas un industriel plus légèrement qu'un chevalier. »

D'ailleurs, à côté de cet excès de réglementation, de ces prohibitions rigoureuses, de ces erreurs que l'auteur des *Etudes sur Colbert* explique sans les approuver, quel zèle à encourager les manufactures nationales, quelle grandeur dans ces établissements fondés ou perfectionnés par le ministre de Louis XIV, qui élevaient l'industrie à la hauteur de l'art, et qui, naguère encore, au bout de plus de deux siècles, après tous les progrès que la science et l'émulation de nos voisins a su réaliser, maintenaient la France au premier rang dans le concours ouvert chez elle aux produits de toutes les nations !

Cette prédilection de Colbert pour le commerce et pour l'industrie, au préjudice des autres sources de la richesse publique, et notamment de celle que les physiocrates ont proclamé la source unique, nous voulons parler de l'agriculture, est une des erreurs qu'on lui a le plus vivement reprochées, et en même temps une de celles qui tenaient le plus intimement à la constitution politique et sociale du pays. M. Depping a réduit ce reproche à sa juste valeur : « Colbert, dit-il avec beaucoup de raison, exerça sans doute une influence plus directe sur le commerce que sur l'agriculture ; mais il faut considérer que la classe bourgeoise, qui se livrait au commerce et à l'industrie, était sous la dépendance immédiate du gouvernement, au lieu que la classe agricole dépendait des seigneurs des terres. Tout ce que le gouvernement pouvait faire, c'était d'empêcher qu'elle ne fût opprimée et de favoriser les cultures. Les temps n'étaient pas venus où la nécessité d'améliorer l'ordre social de fond en comble fût évidente pour tout le monde [1]. » Qu'on se rappelle comment les plus fermes et les plus aimables esprits du siècle de Louis XIV ont parlé des paysans, la légèreté presque cruelle de madame de Sévigné, la peinture de La Bruyère où il entre presque autant de dégoût que de pitié, et, loin de s'étonner que cette classe deshéritée n'ait pas attiré une plus grande part de l'attention de Colbert, on se demandera, avec l'auteur que nous venons de citer, quel autre homme d'Etat de cette époque a poussé la sollicitude pour le bien-être général jusqu'à s'informer, auprès des intendants des provinces [2],

[1] Introduction au IIIe volume de la *Correspondance administrative sous Louis XIV*, p. LVIII.

[2] Voir dans le même volume la lettre de Colbert à Voisin de La Noiraye, du 21 novembre 1670.

Digitized by Google

si les paysans étaient bien vêtus, bien logés, et s'ils se réjouissaient aux jours de fêtes et aux noces?

Après avoir signalé, dans la restauration de notre marine, la troisième des grandes entreprises de Colbert, et la plus incontestée des gloires de ce ministre, M. Joubleau résume dans des conclusions générales les diverses branches de cette vaste administration, qu'il vient d'analyser jusque dans ses moindres détails. Sa tâche pouvait paraître terminée ; mais, pour répondre à une partie du programme académique qui avait été le point de départ de son travail, et pour montrer ce que chacun des services organisés par Colbert était devenu sous l'influence du système auquel son nom est resté attaché, il termine son livre par une histoire succincte des finances, du commerce et de la marine en France, depuis la mort de Colbert jusqu'à la chute de Louis-Philippe. C'est un excellent résumé qui renferme, sur cette partie de notre histoire, trop négligée par les historiens proprement dits, les notions les plus utiles et les plus substantielles. On y remarquera l'analyse du système de Law, le portrait, un peu flatté peut-être, de l'école physiocratique, une curieuse comparaison du ministère de Turgot avec celui de Colbert, car l'auteur se plaît à ramener l'attention sur cette grande figure ; enfin un rapprochement non moins piquant entre les budgets de Louis XIV et ceux de Napoléon, dont il compare, sous ce rapport, l'exactitude et les habitudes laborieuses; on aime à voir en présence l'homme de granit et l'homme de marbre, *homo marmoreus*, ainsi que Guy Patin appelait Colbert.

« Afin de compléter, dit M. Joubleau, ce parallèle aussi glorieux pour l'un que pour l'autre, nous dirons qu'il y a identité absolue entre le système des finances et le mode de travail des deux plus illustres chefs de notre pays, Louis XIV et Napoléon Ier. Les détails mêmes des registres des finances ne diffèrent pas de l'un à l'autre, et nous pouvons rendre à notre comptabilité, de tout point semblable à celle de l'Empire, ce témoignage que Colbert rendait à celle de Louis XIV : « Sa Majesté est parvenue, en » cinq ou six mois de temps, à rendre ses registres sy clairs et sy seurs, » qu'elle s'est mise, par ce seul moyen, à couvert de tous vols et de toute » dissipation, non-seulement pendant son règne, mais mesme pendant tout » le temps que ces mesmes ordres seront observez. »

» La conséquence de cet ordre, de cette application, fut la même pour Napoléon Ier que pour Louis XIV. Comme Louis XIV, pendant l'administration de Colbert, Napoléon Ier marchait rapidement à l'extinction de la dette, et même, en 1812, après dix ans de guerres continuelles contre toute l'Europe, Napoléon Ier offrait à l'admiration du monde un budget où les recettes balançaient les dépenses. Ce n'est pas dans les succès éclatants des glorieuses campagnes de l'Empereur qu'il faut chercher la cause de cette situation si prospère des finances impériales, mais dans l'ordre avec lequel elles étaient administrées, et la prospérité qu'avait développée le régime de restauration monarchique qui ne commença à se reconnaître lui-même et à s'essayer à la vie, qu'à l'ombre du sceptre de ce grand prince, grâce à sa fermeté et à sa gloire.

« Un autre trait de ressemblance entre Napoléon Ier et Louis XIV, qui se

Digitized by Google

tire lui aussi de la conformité de leurs finances, ce sont les nombreux sacrifices faits par l'un et l'autre pour l'embellissement de la France, et tant de travaux exécutés partout pour la défense du territoire, la facilité du commerce ou la diffusion du bien-être. » E.-J.-B. RATHERY.

Die Republik Costa Rica in Central Amerika, Reisestudien und Skizzen aus den Jahren 1853 *und* 1854. (La République de Costa Rica, dans l'Amérique Centrale, etc.) Von Dr Moritz WAGNER und Dr Carl SHERZER, 1 vol. 1856. Leipsick, Arnold; Paris, Klincksieck.

Le docteur Moritz Wagner est depuis longtemps en possession, de l'autre côté du Rhin, de la réputation de voyageur intrépide autant que de savant distingué. Tout le monde connaît ses beaux travaux sur le Caucase et sur la Turquie, ainsi que son exploration plus récente du Kurdistan et de la Perse. Après s'être acquitté de sa dette envers l'Orient, le docteur Wagner a pensé, avec raison, que le Nouveau-Monde, quelque sillonné qu'il ait été déjà, offrait encore un vaste champ aux investigations de l'ethnographe et du naturaliste. En conséquence, en 1852, l'infatigable Allemand s'embarquait pour l'Amérique avec son ami, le docteur Carl Sherzer, économiste bien connu, dans le but d'explorer en commun toute l'étendue de l'immense continent américain. Les années 1852 et 1853 ont été consacrées plus spécialement, par les deux voyageurs, à l'Amérique du nord, et trois volumes, contenant la partie descriptive de leurs pérégrinations, ont été publiés par eux l'année dernière à Leipsick. Tandis que cette première publication obtenait en Allemagne un éclatant succès, MM. Wagner et Sherzer continuaient leurs courses errantes à travers les solitudes et les forêts vierges de l'Amérique centrale, examinant la constitution géologique du sol et ses productions diverses, visitant successivement les différents Etats qui se sont formés du démembrement de l'empire espagnol, et étudiant partout les mœurs en même temps que le pays. L'état d'infériorité relative des régions occupées par les descendants des Cortez et des Pizarre, comparées à la merveilleuse prospérité de l'Union américaine, devait naturellement appeler l'attention d'observateurs aussi sagaces. L'élément actif et l'esprit d'entreprise manquent absolument aux populations d'origine espagnole. Avec une race plus énergique, l'Amérique centrale pourrait arriver à un développement de richesse immense. Aussi, en présence de la grande émigration allemande qui, chaque année, s'abat sur le Nouveau-Monde, nos auteurs ont pensé qu'au lieu de prendre la route du *Far-West*, leurs compatriotes trouveraient plus de profit à s'établir dans certains Etats de l'Amérique du centre, et particulièrement dans celui de Costa-Rica. C'est au moins ce qu'ils ont essayé de démontrer dans le nouveau livre qu'ils viennent de publier sur cette petite république. Ce livre est le digne pendant de ses trois aînés[1]. Il est écrit avec le même esprit de bonne foi et d'impartialité; la critique n'y revêt point les formes acrimonieuses habituelles aux voyageurs anglais et américains; le senti-

[1] *Reisen in Amerika in Den Jahren* 1852 *und* 1853.

Digitized by Google

ment qui y prévaut bien plutôt en général est un sentiment de bienveillance et de sympathie.

Partis de la Nouvelle-Orléans, MM. Wagner et Sherzer, après une traversée rapide, prirent terre à San-Juan del Norte, ou Grey-Town. Cette route, étant la plus courte d'Europe en Californie, est celle que suivent le plus grand nombre des émigrants chercheurs d'or. Aussi le passage des voyageurs et l'entreprenante industrie des spéculateurs américains qui s'y sont établis est la grande ressource de cette ville, — ce qui néanmoins ne l'empêche pas d'être, jusqu'à cette heure, en dépit de sa position géographique et de l'excellence de sa rade, une des plus misérables cités de l'Amérique. Les révolutions politiques, dont le Nicaragua a été le théâtre ne semblent pas avoir profité beaucoup à la population indigène aux points de vue matériel et moral. MM. Wagner et Sherzer, que Grey-Town en somme ne captiva pas beaucoup, y restèrent le moins possible, et, après s'être procuré, non sans peine et au prix de 60 dollars, un canot qui devait en trois jours leur faire remonter le Sarapiqui jusqu'à la Muelle, ils s'embarquèrent sur le rio San-Juan. N'était l'écrasante chaleur du jour, cette manière de voyager n'aurait eu rien de désagréable. Le rio San-Juan est un beau fleuve, parsemé d'îles à végétation luxuriante, et qui conserve, jusqu'à son confluent avec le Sarapiqui, une largeur moyenne de huit cents mètres. Il est, du reste, sillonné par les bateaux à vapeur, qu'on peut prendre jusqu'à l'embouchure du Sarapiqui; mais il n'y a pas de service de steamers sur cette dernière rivière.

Le soir de la première journée, les deux docteurs et l'équipage de la barque, — un créole espagnol, un jeune Indien et un nègre, — s'arrêtèrent sur une rive sablonneuse et prirent leurs dispositions pour passer la nuit le plus commodément possible. Toutefois, les deux Allemands n'étaient pas tranquilles; ils avaient ces vagues terreurs des alligators, des panthères, et des sauvages qui assaillent tout Européen à son premier bivouac dans une forêt des tropiques. Mais ce ne fut que l'affaire de la première nuit : « Quinze jours plus tard, dit M. Wagner, le narrateur de l'expédition, quand nous eûmes apprécié la tranquillité dont on jouit dans l'Etat de Costa-Rica et le caractère inoffensif des indigènes, nous nous accoutumâmes à dormir tranquillement au bivouac, au milieu de gens qui nous étaient complétement inconnus, et nous rîmes de bon cœur de la figure comique que nous faisions quand, armés jusqu'aux dents, nous montions la garde sur les bords du rio San-Juan. » Les seuls ennemis à craindre, ajoute-t-il plus loin, les seuls auxquels il faille bon gré malgré payer tribut, ce sont les moustiques.

A l'embouchure du Sarapiqui, quelques auberges se sont établies à l'usage des passagers des bateaux à vapeur. Ce nom d'*auberge* toutefois est bien pompeux pour de misérables huttes couvertes en feuilles de palmier. Le troisième jour de leur navigation, comme l'avait annoncé le propriétaire de la barque, nos voyageurs arrivèrent à la Muelle. C'est là qu'ils rencontrèrent le premier poste militaire de la république de Costa-Rica. Une demi douzaine de pauvres diables, commandés pour le moment par un caporal, en formaient toute la garnison. Ces guerriers, dont tout l'uniforme

Digitized by Google

se composait d'une chemise d'une propreté plus que douteuse, étaient assis sur la grève, plongés en apparence dans une profonde torpeur. « La discipline et l'ordre paraissaient être, dans ce poste, en raison directe du costume. Le caporal aux jambes nues n'avait pas assez d'autorité sur ses soldats pour en envoyer un à la station de mulets la plus proche. — Car, comme il n'y a à la Muelle ni fourrage ni pâturage, il n'y a pas non plus de bêtes de somme. Les trois petites huttes, couvertes de feuilles de palmier, avec leurs murs rustiques de pieux, sont situées au centre d'une clairière d'environ cinq cents mètres de diamètre, et où, à part quelques papayers et quelques pisangs, il n'y a pas la moindre trace de culture. Le sol est couvert d'un épais tapis de mauvaises herbes... De prime-abord, nous fûmes traités avec assez de froideur et de dédain. Nos bateliers furent obligés de mettre eux-mêmes notre bagage à terre. Peu à peu, cependant, nous fîmes connaissance, et les soldats partagèrent de bonne grâce avec nous leurs maigres provisions, les nôtres étant complètement épuisées. C'étaient des papayes et des bananes, auxquelles nous n'osâmes toucher par peur de la fièvre, et du café, de cet excellent café du pays, que nous bûmes avec délices. Un des soldats avait une fièvre violente, et tous les autres, — la garnison entière se composait d'une demi-douzaine d'hommes, — paraissaient épuisés par le jeûne. L'un d'eux partit à la chasse dans la forêt, et revint le même soir avec un dindon sauvage qu'il avait tué et qu'il refusa de nous vendre, bien que nous lui en eussions offert une piastre. En raison de la difficulté de tirer dans les épais fourrés de la forêt vierge, la viande fraîche était une rareté à la Muelle. Le commandant demandait une piastre pour chacun de ses chétifs poulets, et encore paraissait-il nous faire une faveur en nous les cédant à ce prix. Comme il n'y avait pas moyen de se procurer des mulets, et que pas un des malheureux soldats ne voulut, à quelque prix que ce fut, nous en aller chercher à San-Miguel, nous n'eûmes d'autre alternative que de nous résigner et d'attendre que le hasard amenât dans ces parages quelque voyageur dont les mulets pourraient nous servir à continuer notre route à travers les forêts jusqu'à San-José, la capitale. »

Par bonheur, au bout d'une semaine d'attente, deux Français, se rendant de San-José à San-Miguel, amenèrent avec eux une mule étique que le docteur Sherzer enfourcha pour aller, avec un guide, à la recherche d'autres moyens de transport. M. Wagner, pendant l'absence de son ami, employa son temps à chasser et à herboriser, vivant, du reste, en fort bons termes avec la garnison affamée. Au bout de quelques jours, l'officier du poste, qui était allé à San-Juan-del-Norte, revint avec des provisions et quatre passagers californiens d'assez mauvaise mine, dont l'un, grand Yankee de six pieds, avait, — le docteur Wagner l'apprit plus tard, — tué sa femme peu de temps auparavant. Ce fut cependant en compagnie de ces quatre gaillards que le docteur se mit en route pour San-José.

Les voies macadamisées sont aussi inconnues que les railways dans cette partie des Cordillières, et cheminer à travers les fondrières et les mille obstacles d'une forêt vierge est une entreprise qui rappelle les travaux d'Hercule. On jugera des difficultés de la route quand on saura que, dans le cours de la première journée de ce voyage, la petite caravane ne fit

Digitized by Google

guère plus de deux lieues. D'auberge, on le comprend, il n'en existe pas, et l'on doit s'estimer fort heureux quand on rencontre pour la nuit quelque hutte solitaire. Ces huttes sont généralement inhabitées. Cependant, après avoir dépassé San-Miguel les voyageurs trouvèrent à Vara-Blanca une cabane de cette espèce dans laquelle demeurait un pauvre vieillard malade, dont les seuls moyens d'existence consistaient à vendre de mauvaises fèves aux voyageurs et du maïs aux muletiers pour leurs bêtes, car on ne trouve point de pâturages dans les alentours.

« L'invalide nous demanda de lui donner quelque remède contre une toux chronique dont il ne pouvait se débarrasser. Il avait l'air d'un brave homme; il nous donna le peu qu'il avait sans vouloir accepter d'argent, et il nous raconta divers épisodes de sa vie de forêt misérable et solitaire, dont la présence soudaine d'un jaguar, un heureux coup de fusil aux benaos, aux amadillos, aux poules sauvages, ou l'arrivée d'un voyageur sous son toit, rompaient seuls de temps à autre la triste uniformité. Il possédait une espèce de vieux fusil qui ratait toujours une douzaine de fois avant de se décider à partir. Or, comme il ne faut guère espérer des jaguars assez de complaisance pour attendre tranquillement le bon plaisir du vieux mousquet, la vie du pauvre solitaire semble être perpétuellement en danger. Heureusement pour lui que ces terribles carnassiers professent un certain respect pour les hommes, et qu'ils ne sont jamais à court de proie dans le voisinage. C'est là probablement ce qui l'a sauvé jusqu'à présent. Le vieux bonhomme me raconta que, quelques semaines avant notre arrivée, un énorme jaguar lui avait rendu visite. Toutefois, l'animal n'eut pas plus tôt examiné l'intérieur de la pauvre cabane et aperçu le vieux propriétaire, avec son catarrhe chronique, qu'il ne trouva là rien digne de son appétit. En conséquence, il rebroussa chemin et s'éloigna d'un pas majestueux, non toutefois sans avoir envoyé au vieillard terrifié un terrible grognement en forme d'adieu. « Mais pourquoi, lui demandâmes-nous, » n'avez-vous pas tiré sur l'intrus? — J'ai essayé, répondit-il, mais le chien » de mon fusil s'est abattu six fois sans que le coup partît! »

A Dezenzano, on est sorti des gorges et la route devient praticable, puis on peut au moins trouver là un abri et du pain. De ce point élevé, la vue est splendide; on aperçoit le Pacifique et les chaînes de montagnes qui entourent la baie de Nicoya. Bientôt le paysage s'élargit, la culture commence et la civilisation se montre. A mesure qu'on approche d'Heredia, on oublie les fatigues, on ne songe plus aux dangers qu'on a laissés en arrière; on n'a plus autour de soi que prairies, champs de maïs, plantations de café et de cannes à sucre.

« Heredia est le chef-lieu d'un département qui comprend en outre le village de Barba et un grand nombre d'*haciendas*. Molenos en estime la population à dix-sept mille deux cent quatre-vingt-dix habitants. Comme dans toutes les villes de l'Amérique centrale, presque toutes les maisons, à cause des tremblements de terre, n'ont qu'un étage et sont couvertes d'une lourde toiture de tuiles de bois pour les garantir des pluies torrentielles de ces latitudes. La population tout entière, comme c'est ici la coutume le dimanche, se promenait dans les rues, et la curiosité, ce trait proéminent du caractère néo-

Digitized by Google

espagnol, se révélait dans chacun des actes de cette foule. Les maisons inoccupées étaient entourés d'une masse compacte de curieux marchant les pieds nus. Le costume des hommes consistait, chez la plupart, en un petit chapeau de paille rond, une chemise blanche ou de couleur fraîchement lavée à cause du dimanche, une ceinture éclatante et un pantalon de coutil de différente nuance, selon le goût des propriétaires, rien de plus. L'aristocratie seule portait des souliers et une sorte de couverture de laine drapée comme un manteau par-dessus la chemise. En chrétiens zélés, nous visitâmes l'église, édifice qui possède deux lourdes tours quadrangulaires dans le style byzantin. On disait la grand'messe Les prêtres en chapes brillantes entouraient l'autel ; les violons et les basses chantaient et soupiraient, la cloche tintait, l'encens fumait, la dévote assistance, composée en grande partie de femmes, était agenouillée et se signait à chaque coup de la cloche. Le plat du quêteur faisait sa ronde, tout rempli de réaux et de quartos, pieuse offrande des fidèles à la « sainte mère Eglise. »

Après les fatigues de la première partie du voyage, la route d'Heredia à San-José ne devait plus être comptée pour rien. Nos voyageurs eurent bientôt franchi la distance qui les séparait encore de la capitale :

« San-José est bâti sur une colline dont le pied est arrosé par le rio Torres et le rio Maria Aquilar. Ces deux rivières fournissent la population d'eau potable pendant la sécheresse, et se réunissent au rio Grande de Costa Rica, qui, après une course vagabonde à travers les ravins et les forêts vierges, se jette dans l'Océan Pacifique. Les rues de la ville montent et descendent le flanc de la colline ; elles sont assez régulières et se coupent à angles droits. Le pavage, qui consiste en cailloux de rivière, laisse beaucoup à désirer. Les maisons surmontées d'un étage sont rares, mais la plupart sont ornées de verandas ayant vue sur la rue ou sur la cour. Les matériaux ordinaires de construction sont des blocs d'argile sèche mêlée de brindilles, reliés entre eux par des barres en croix fixées à la charpente qui supporte la toiture. Cette dernière elle-même se compose de bardeaux massifs destinés à garantir de la pluie. Les toitures de tuiles légères, de zinc ou de fer-blanc, qui vaudraient infiniment mieux dans un pays si exposé aux tremblements de terre, paraissent être complétement inconnues ici. Beaucoup de maisons n'ont pas de fenêtres, et l'on n'y a de jour qu'en laissant la porte ouverte. Les pièces principales sont carrelées, les parquets de bois sont une exception. Il n'y a pas de maison qui ne soit pourvue d'une cour, laquelle est souvent plantée de fleurs, de maïs, de pisangs ou encombrée de buissons touffus et d'arbres. L'arrangement intérieur de la maison est, même chez les plus riches, extrêmement simple. Le mobilier se compose ordinairement d'une table, d'une vieille commode, d'un long banc de bois ou d'une douzaine de chaises rangées le long des murs et de l'inévitable hamac d'étoffe rayée qui tient lieu du couteux sofa et que le propriétaire, adepte fervent du *dolce far niente*, apprécie bien plus qu'un divan ou une chaise longue. Les glaces sont rares ; un crucifix, quelques tableaux de sainteté et quelques gravures accrochées aux murailles blanchies, complètent le luxe de la pièce de réception. Les gens riches ont naturellement un peu plus de comfort : chez eux, les murs des appartements sont généralement

Digitized by Google

tendus de papiers de couleur d'un goût fort peu irréprochable. Ils ont aussi des chaises rembourrées et parfois même un canapé, outre le hamac. Mais, même dans les maisons des personnages les plus haut placés, chez le président de la République par exemple, ou chez son frère le général, qui possède des mines d'or très productives sur l'Aaguaçato et de riches plantations de café, il n'y a rien de ce comfort que les Anglais et les Américains semblent seuls comprendre. Le docteur Castro, le dernier président de la République, a le salon le mieux meublé de San-José, mais cela ne veut pas dire beaucoup. »

Les monuments ne sont pas communs à San-José; les églises y sont petites et fort simples, et les édifices publics, — ministères, théâtre, université, — ne se distinguent pas des maisons particulières. Toutefois, un palais pour le gouvernement était en construction lors du séjour de M. Wagner. La population de la capitale de Costa-Rica est de quinze ou seize mille habitants, et celle du département de San-José de trente et un mille sept cent cinquante. Le marché du samedi attire dans la ville une grande partie de la population rurale, excellente occasion dont M. Wagner a profité pour étudier les différents types du pays. A en juger par le marché de San-José, l'industrie de Costa-Rica est considérablement arriérée. A part les produits du sol, presque tous les articles qui y figurent sont d'importation étrangère américaine ou européenne, et se vendent à des prix très élevés. Un chapeau de soie coûte de 6 à 8 piastres (31 à 43 fr.), un habit, 35 piastres, un pantalon 10 piastres. M. Wagner raconte qu'un tailleur français arrivé à San-José six ans avant lui, avec vingt francs dans sa poche, était aujourd'hui propriétaire d'une plantation de café d'un revenu annuel de 20,000 fr. — Disons à ce propos que, sur les questions de commerce et d'industrie, le livre dont nous rendons compte ici est plein d'excellents renseignements pour les Européens qui voudraient aller s'établir à Costa-Rica. C'est un véritable *guide* que les colons et les commerçants consulteront avec fruit.

Le commerce est la grande affaire à Costa-Rica; tout le monde s'y livre, depuis le Président de la République, qui exporte son café en Europe, jusqu'au journalier, dont la femme vend du fil et des cigares. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à rencontrer dans ce pays cette brûlante activité qu'on remarque partout chez les Américains du nord. Les citoyens de Costa-Rica, quoique plus travailleurs, plus industrieux et valant incontestablement mieux que les créoles du Mexique, de Guatemala, de Honduras et du Nicaragua, sont loin, extrêmement loin de posséder l'incomparable énergie de cette puissante race anglo-saxonne des Etats-Unis, à laquelle s'applique si bien ce nom de *go a head people*, qu'elle s'est elle-même donné. L'indolence est le défaut caractéristique des Espagnols du Nouveau-Monde, un défaut dont ils ne semblent pas devoir se corriger de longtemps. Voici à ce sujet une petite remarque qui ne laisse pas que faire naître des réflexions quand on la rapproche des expéditions de flibustiers dont l'Amérique est le théâtre depuis quelque temps :

« Une bande de quelques centaines d'aventuriers, dit M. Wagner, unissant la discipline voulue au courage et à la détermination, pourrait s'em-

Digitized by Google

parer de cette République avec la plus grande facilité. La position géographique particulière du pays et la condition physique de ses frontières, permettraient facilement à une bande d'hommes résolus de pénétrer au centre de l'Etat plus vite que ne le pourrait faire une armée nombreuse. Le colonel Kinney aurait été probablement plus heureux dans une entreprise contre Costa-Rica que dans sa tentative d'établissement armé sur la côte brûlante et marécageuse du Nicaragua, où le climat est si désastreux pour les hommes du Nord. »

Les jugements portés par le docteur Wagner sur Costa-Rica, ne reposent pas seulement sur un simple séjour dans la capitale; le voyageur allemand a exploré tout le territoire de la République, et il a pu, en conséquence, se former des notions très exactes sur le pays et les ressources qu'il présente. Costa-Rica possède un sol d'une richesse extrême, qui donne presque partout deux récoltes par an sans engrais. Le climat est en général très salubre. Grâce à l'élévation du pays, la chaleur est beaucoup plus tempérée qu'elle ne l'est d'ordinaire sous les zônes tropicales. La situation politique de Costa-Rica est des plus calmes; la sécurité des personnes et des propriétés y est parfaite. Que manque-t-il donc à Costa-Rica pour devenir un Etat véritablement riche et florissant? D'abord, ce qui manque à beaucoup de colonies, des bras et des capitaux, — (avec un territoire aussi grand que celui de la Bavière, et qui pourrait nourrir huit millions d'hommes, la République entière n'a pas plus de 150,000 habitants) ; — mais ce qui lui manque surtout, c'est une race forte et laborieuse, qui sache tirer parti des ressources de toute nature que son sol offre en prime au travail persévérant, c'est, en un mot, si l'on nous permet l'expression, une invasion pacifique des races colonisantes de la vieille Europe. Telle est au moins l'opinion hautement exprimée dans le livre dont on vient de lire l'analyse.

OCTAVE SACHOT.

Henri Esmond; Mémoires d'un officier de Marlborough, par W. THACKERAY, traduit par L. de WAILLY, 1 vol. in-12. Paris, chez Hachette. 1856.

A aucune époque, certainement, nous n'avons compté plus de traducteurs qu'en ce temps-ci, et il semble que nous ayons acquis tout à coup le don des langues. Chaque jour voit paraître une nouvelle traduction, et d'Allemagne, de Russie, de Suède, d'Angleterre, de plus loin, de partout, il nous arrive des œuvres jusqu'alors inconnues. Ce mouvement, auquel nous applaudissons sans réserve, est d'ailleurs critiqué à outrance par d'honnêtes entêtés, qui veulent y voir des signes alarmants, un symptôme de décadence. Après les traductions, les imitations, disent-ils. Jusqu'ici, nous avions vécu de notre substance; si nous éprouvons le besoin d'emprunter, c'est que nous ne nous suffisons plus. — Qui vous parle d'emprunter ? leur répondrons-nous ; notre pays n'est pas tombé si bas qu'il rêve plagiat. Il a encore assez de cœur, Dieu merci, assez d'imagination pour ne se traîner à la suite d'aucun peuple. Tout au plus fait-il comme Molière, et prend-il son bien où il le trouve. L'empressement subit dont vous vous

Digitized by Google

plaignez n'est qu'une réparation, et nous devons, ce semble, savoir le meilleur gré aux hommes laborieux qui nous fournissent, par leurs travaux, de nouveaux sujets de réflexion et d'études.

Il y a vingt ans, en effet, et, pour ne parler que de l'Angleterre, c'est à peine si nous connaissions Shakspeare en son entier. Après Swift, Sterne, Goldsmith, Fielding, et quelques fragments en prose et en vers, nous citions encore W. Scott et Byron, puis c'était tout. Les récits historiques du premier, *Manfred* et *don Juan*, étaient, pour la plupart d'entre nous, la dernière expression des lettres anglaises. Depuis *Waverley*, cependant, l'Angleterre a eu sa révolution littéraire comme nous avons eu la nôtre. Le roman, se jugeant en âge d'avoir son franc-parler, a envahi, pour leur prêter un relief inattendu, une force de pénétration plus grande, toutes les questions psychologiques, politiques et sociales. Radical avec ceux-ci, tory avec tel autre, intolérant, sceptique ou religieux, il sert de véhicule à tous les systèmes et vient en aide à toutes les propagandes. Une sorte d'émulation violente s'est emparée de la critique ; elle ne raille plus, ne discute plus : elle dénonce. L'âme humaine, mise à la question par des juges inexorables, est sommée de tout dire : ses vices, ses faiblesses les plus secrètes, ses ridicules les plus cachés. C'est, enfin, entre les romanciers, comme un steeple-chase dont la vérité serait le but.

Pour juger, du reste, de l'autorité que le roman s'est acquise, il suffit de nommer MM. Bulwer, Disraëli, Thackeray, Warren ; et, le plus grand de tous, le plus vrai, le plus moral, le plus humain, celui qui justifie toutes les sympathies et toutes les admirations par l'alliance rare de l'expérience et de la bonté : Dickens, le seul homme que les Anglais puissent placer en regard de notre Balzac, pour le nombre et la variété des types.

Tous les écrivains que nous venons de citer ont justifié la réputation dont ils jouissent par l'audace de leurs révélations, par leur style ou la vivacité de leur imagination ; tous possèdent quelqu'une des qualités de Dickens, mais sans qu'aucun d'entre eux puisse jamais prétendre l'égaler. M. Thackeray serait le seul, à notre avis, qui se rapprocherait d'une manière sensible du maître commun. Il tient de lui l'esprit d'analyse, et il possède cette chaleur d'âme qui fait les œuvres vivantes.

A première vue, le nouvel ouvrage de M. Thackeray a un aspect confus, touffu, pourrions-nous dire, qui nuit à l'impression. Il y a là tant de faits, de détails, tant d'acteurs en scène, qu'un moment de réflexion est nécessaire pour les bien posséder et pour apprécier l'ensemble. D'heure en heure, c'est un nouveau venu qui entre en scène ; c'est Swift, Mohun, Marlborough, la reine Anne ; c'est le jésuite Holt, cet infatigable émissaire de la conjuration jacobite ; puis, c'est l'action qui passe de Castlewood en Hollande, de Blenheim à Londres, de l'imprimerie Leach dans le salon de Webb ; et l'on court de l'un à l'autre ; on traverse ces différents milieux sans savoir précisément où s'arrêter ni auquel entendre. Mais cet éblouissement dure peu, et l'on se demande bientôt après ce que l'on doit admirer le plus de l'art ingénieux, qui relie entre elles tant de physionomies, pour les rattacher au héros, de l'habileté d'agencement qui donne une apparence d'unité à cette série d'incidents disparates, ou de la rare faculté

Digitized by Google

d'intuition qui restitue à des figures historiques leur accent, leurs idées et leurs travers, et qui les distribue dans une telle proportion que, sans nuire à l'intérêt des créations personnelles, elles conservent la liberté qui leur convient et l'importance qui leur est due. Cet équilibre, si difficile à maintenir, et qui est un des écueils des compositions mi-parti historiques, M. Thackeray l'a obtenu sans effort apparent, et Rachel, Esmond, Béatrix et Frank vivent pour nous au même titre que sir John et le Prétendant, et les dominent sans les amoindrir.

La forme autobiographique adoptée par M. Thackeray et le sous-titre de *Mémoires* qu'il a donné à son livre, justifient, d'ailleurs, les lenteurs et la profusion des types que l'on serait tenté de lui reprocher. Le colonel Esmond ne raconte pas sa vie seulement, il raconte l'esprit, les mœurs de son temps; puis n'oublions pas qu'il écrit sur le tard, et que la vieillesse aime à se souvenir. Nous ne voudrions pas établir de comparaison entre un ouvrage qui n'est, au demeurant, qu'une fantaisie d'artiste, et un livre qui restera comme le modèle du genre; mais personne ne reproche à Saint-Simon ses digressions, ni ses portraits. Sans compter ceux des personnages qui ne font qu'apparaître, et que cependant on n'oubliera pas, Henri Esmond en offre d'excellents. Quoi de mieux vu, suivant nous, de plus vivant que cette physionomie de Swift peinte en trois traits : « Je présume que vous êtes l'éditeur du *Postillon*, monsieur, dit le docteur d'une voix sifflante, qui avait l'accent irlandais; et il regardait le colonel de dessous ses deux sourcils touffus, avec une paire d'yeux bleus très clairs. Son teint était jaune sale, sa personne assez grasse, son menton double. Il portait une mauvaise soutane, et, par dessus sa perruque noire, un mauvais chapeau. Il tira de sa poche une grande montre en or, qu'il interrogea d'un air farouche. » — « Je ne suis qu'un des rédacteurs, lui répond Esmond... » Et le dialogue qui suit achève de nous peindre l'auteur de Gulliver. — Mais ce n'est là qu'une touche en passant; et pour donner une juste idée du talent de M. Thackeray nous trouverions facilement dix exemples supérieurs à celui-là, que nous n'avons choisi que parce qu'il était le plus bref de tous. Si, quittant ensuite les personnages historiques, nous abordons les créations qui appartiennent en propre à l'auteur, nous retrouvons la finesse d'observation, la délicatesse de nuances, la vivacité, la grâce qui lui ont acquis sa renommée. — Esmond est, à n'en pas douter, l'homme de ses mémoires, l'homme aux yeux noirs, poli, un peu froid, railleur, mais avec une grande âme et cachant, sous les dehors les plus calmes, tous les dévouements et toutes les tendresses. — Après lui, ou plutôt à ses côtés, se place lady Castlewood, une des plus nobles figures du roman moderne; ce cœur adorable, toujours agité et toujours maître de lui; cette femme passionnée et toujours chaste, qui demeure belle, qui demeure jeune jusqu'à la fin, à travers les orages de sa vie, ce n'est pas pour nous la mère de Frank, la « chère maîtresse » d'Esmond, comme il l'appelle; c'est la vertu. — Sortie d'elle, mais lui ressemblant, comme le péché ressemble au devoir, paraît l'étrange fille qui a nom Béatrix; fiancée tour à tour au marquis de Blandford, au duc d'Hamilton, à vingt autres, et, finalement, femme de l'évêque Tusher; l'âme du livre; la plus folle des filles

Digitized by Google

d'honneur, pétrie d'ambition, de vanité, ne comptant la honte pour rien, pourvu qu'elle règne, faite de contrastes et toujours vraie. — Puis, son frère, Frank, la descendance légitime des cavaliers du prince Rupert, généreux, brave, grand buveur, cousu de gaîté, de dettes, et sans cervelle. — Enfin, cette longue, maigre, prétentieuse douairière, qui parle, en français de Matassin, de ses amants d'il y a soixante ans, qui garde ses diamants la nuit, de peur que son mari ne les lui emprunte, plaquée de rouge, de blanc, de ridicules, et profilée d'un crayon si vrai, accommodée si lestement, qu'on y retrouve, avec la main de M. Thackeray, la manière du caricaturiste du *Punch*.

M. Thackeray appartient évidemment, par le tour de son *humour*, à l'école satirique. Il voit vivement et frappe juste. Les personnages qu'il met en scène ne sont pas des créations de fantaisie; il ne les a pas inventés, il les a connus; il a surpris leurs gestes, noté leur démarche, il les entend penser. Ils ne sont pas vrais par accès et à la surface seulement, ils le sont par le fond et dans leur entier. Ils ont de vraies larmes, de vrais emportements, une gaieté, des douleurs sincères, et ils demeurent conséquents jusque dans leurs contradictions. On dit parfois d'un trait bien rendu : « C'est la nature prise sur le fait; » cette expression peut s'appliquer pleinement aux productions de M. Thackeray, et caractérise, mieux qu'aucune autre, le genre et la portée de son talent. C'est, en effet, la nature observée par un philosophe, auquel rien n'échappe; mais aussi par un homme de cœur qui sait, lorsqu'il les rencontre, prêter à l'abnégation, aux dévouements, à la morale, un tel éclat, une telle puissance d'attraction, que la conclusion de ses livres, bien loin d'être accablante, nous apporte toujours quelque encouragement.

C'est par ce côté surtout, nous le répétons, que l'auteur d'*Henri Esmond* se rapproche de Dickens : par l'élévation des sentiments, par le tour consolant qu'il sait donner à ses leçons les plus sévères. Moraliste sans emphase, sceptique sans parti pris de dénigrement, il place le bien en regard du mal, moins par artifice et par esprit d'antithèse que par conviction. Il ne se réjouit pas comme tant d'autres, de nous trouver mauvais, et son rire, qui jaillit tout armé de l'expérience, n'a rien de méprisant.

Henri Esmond n'est pas seulement une étude intéressante, c'est un bon livre, que nous sommes heureux de devoir à M. Léon de Wailly.

DUMESNIL.

The works of the late Edgar Allan POE, with a memoir by Rufus Wilmot Griswold. New-York. Redfield, 4 vol.

Nous avons déjà eu l'occasion de caractériser, à plusieurs reprises, la manière d'Edgar Poë. Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur ce sujet, à propos de la totalité de ses œuvres; nous voulons seulement présenter à nos lecteurs l'analyse de la plus longue nouvelle qu'il ait jamais écrite, en ajoutant à ce travail quelques réflexions destinées à faire apprécier la marche de l'esprit humain dans les conceptions nées de la seule fantaisie. Ces

Digitized by Google

dernières ne sont point indépendantes des lois qui régissent notre intelligence ; en les considérant isolément, on pourrait penser le contraire, mais, lorsqu'on étudie à un point de vue d'ensemble les créations des romanciers les plus excentriques, on voit qu'ils n'ont point la liberté de délirer comme ils veulent : en psychologie aussi bien qu'en astronomie, les perturbations apparentes ne sont qu'un effet des lois générales.

Les *Aventures de Gordon Pym*, bien qu'elles forment un roman très médiocre, peuvent fournir une confirmation de cet axiôme. L'auteur américain était très jeune encore lorsqu'il écrivit ce livre, mais il se sentait déjà tourmenté par son imagination, et rêvait les incidents étranges qui viennent accidenter la vie de son héros. Il suppose qu'un jeune homme de Nantuket est dévoré par le désir de voir le monde. Au lieu de suivre ses études de collége, Pym s'amuse à bavarder avec le fils du capitaine Barnard, qui lui remplit la tête d'idées romanesques. Exalté par le tableau que son ami lui fait des solitudes de l'Océan, il se décide à abandonner sa famille et à s'embarquer clandestinement sur le *Grampus*, navire destiné à la pêche de la baleine. Comme il est indispensable que le capitaine Barnard, qui commande le bâtiment, ne soit pas instruit de la présence de Pym à son bord, Auguste Barnard a pris les mesures nécessaires pour ménager une retraite à son ami.

« Auguste me laissa peu de temps pour examiner toute chose comme je l'aurais désiré : il me représenta qu'il était nécessaire de me cacher au plus vite, et, me montrant le chemin, me fit entrer dans sa propre cabine, située à tribord du bâtiment. Dès que nous fûmes à l'intérieur, il ferma la porte et la verrouilla. Comme je le regardais avec étonnement, il souleva un coin du tapis, et me fit voir qu'une portion du plancher avait été sciée puis ajustée de nouveau ; elle formait ainsi une trappe qu'il souleva, après quoi, ayant allumé une lanterne sourde, il descendit dans la cale en me priant de le suivre.

» La lumière de la lanterne nous éclairait trop faiblement pour que je pusse me reconnaître au milieu de tout le matériel qui encombrait la cale. Par degrés, cependant, je m'accoutumai à l'obscurité, et je pus suivre Auguste en le tenant par le pan de son habit. Nous dûmes circuler par mille étroits passages, qui nous obligeaient non seulement à nous effacer, mais à ramper. Enfin nous arrivâmes devant une espèce de coffre de fer, semblable à ceux qui servent à emballer la poterie fine. Il avait environ quatre pieds de haut et six de long, mais sa largeur était peu considérable. Deux grandes barriques vides étaient placées au dessus, et des paillassons, régulièrement empilés, remplissaient l'espace compris entre celles-ci et le plancher de l'entrepont. Tout à l'entour, aussi près que possible du coffre, s'étendait, du fond de la cale jusqu'au plafond, un monstrueux chaos de marchandises de toute nature, un mélange inouï de paquets, de paniers, de barils, de tonneaux, entassés les uns sur les autres, de telle sorte qu'il était miraculeux que nous eussions pu nous frayer un passage jusqu'à la caisse. Je sus plus tard qu'Auguste avait disposé ce désordre à dessein, afin de rendre ma retraite complétement inaccessible.

Digitized by Google

» Après m'avoir montré qu'un des côtés de la caisse pouvait être soulevé à volonté, le fils du capitaine Barnard me fit voir l'intérieur de mon réduit. Ma future demeure contenait un matelas emprunté à l'un des carrés de l'entrepont; des livres, des plumes, de l'encre et du papier; trois couvertures, une cruche d'eau, une caisse de biscuits de mer, trois ou quatre saucisses de Bologne, un énorme jambon, un gigot et une demi douzaine de bouteilles de liqueurs et de cordiaux.

» Je pris immédiatement possession de ma petite chambre avec la plus entière satisfaction. Au moment de me quitter, Auguste leva la bougie jusqu'au plafond et me fit voir qu'une corde adhérait à celui-ci; en la suivant avec la main, je pouvais me rendre de ma cachette, à travers mille détours, jusqu'à la trappe qui s'ouvrait sous la chambre de mon ami.

» Ainsi, en cas de besoin, j'étais sûr de trouver tout seul mon chemin. Auguste, n'ayant plus rien à me dire, me laissa la lanterne avec une quantité suffisante de bougies et d'allumettes, et se retira en me promettant de me rendre visite dès qu'il pourrait le faire sans éveiller les soupçons. »

Cependant l'homme propose et Dieu dispose. Gordon Pym, qui redoutait d'être découvert par le capitaine Barnard, a bien d'autres calamités à supporter. Son ami ne revient plus le voir; lui-même s'égare en sortant de sa cachette, les aliments lui manquent, d'affreux cauchemars l'assaillent, et, après des angoisses sans nombre, il apprend d'Auguste qu'une révolte a éclaté dans le bâtiment. Tout le monde a été massacré, excepté cinq ou six matelots, auxquels Pym finit par se joindre, et qui errent sans guide sur l'immensité des mers. Ici le maigre récit de Poë prend un peu d'intérêt. Les tempêtes et la famine désolent tour à tour l'équipage, qui en est réduit au cannibalisme pour sauver sa vie. Après mille péripéties, le bâtiment arrive enfin sur une terre inconnue, que Poë se plait à longuement décrire. Les habitants parlent une langue qui a échappé, jusqu'à présent, aux investigations des philologues; entièrement étrangers à la civilisation, ils sont aussi singuliers que leur pays, où l'eau a une cohésion semblable à celle du miel. Emmené au milieu d'eux, Pym et deux de ses compagnons s'en vont en exploration et découvrent une grotte dont les excavations offrent une étrange analogie avec plusieurs caractères de l'alphabet copte. Forcés de fuir, ils parviennent à échapper à leurs ennemis, et, grâce à la rapidité de leur course, se trouvent bientôt seuls sur les vagues désertes de l'Océan antarctique, au delà du quatre-vingt-quatrième degré de latitude, et sans autres provisions que trois tortues. A leur grand étonnement, en mettant le cap sur des îles qu'ils apercevaient au sud sud-est, ils sentent fraîchir une brise, la mer devient très douce, le jour pur, et ils n'aperçoivent plus une parcelle de glace. Des phénomènes étranges viennent pourtant les inquiéter. La température de l'Océan augmente par degrés, et les vagues prennent la consistance et la couleur du lait. Un captif sauvage, que les voyageurs avaient emmené avec eux leur donne quelques renseignements sur les régions qu'ils viennent de parcourir, mais frappé de terreur en voyant la mer devenir brûlante et une pluie de cendre tomber de l'horizon, il se couche au fond du bateau, dans un silence obstiné. Bientôt il meurt.

Digitized by Google

Cependant la pluie de cendre augmente, l'obscurité devient épouvantable, et la frêle embarcation est entraînée vers une cataracte qui semble marquer la place du pôle. A ce moment, s'élève à l'horizon, au milieu d'une pâle vapeur semblable à une aurore boréale, une sorte de géant dont le visage est blanc comme la neige.

Ici s'arrête le récit de Poë, qui rappelle les fabuleuses relations de Philostrate sur l'Inde et les histoires merveilleuses qui remplissent l'*Odyssée*. Quelque faible que soit le roman de l'auteur américain, on le lit avec un certain intérêt, parce qu'il représente cet invincible penchant qui entraîne l'âme de l'homme vers l'inconnu. Mais quelle différence entre les créations de l'ancienne poésie et celles du romancier moderne! De ces trois termes, Dieu, l'âme et le monde, il écarte le premier comme inutile et insignifiant. Or, l'âme n'ayant de grandeur et de force qu'à la condition de vivre en Dieu, le domaine psycologique que peut parcourir Poë se trouve excessivement réduit. Il ne lui reste donc que le monde extérieur, et il l'examine en tous sens, tantôt plongeant dans l'abîme du Maëlstrom, tantôt planant dans les profondeurs lointaines de l'éther. Il rencontre ainsi sous sa plume de beaux paysages, des marines grandioses, mais toute sa puissance se réduit à l'effet que peut produire la poésie descriptive, excepté lorsqu'il applique à l'imagination les procédés de la géométrie. Alors il met sous les yeux de ses lecteurs des raisonnements, fort habiles sans doute, mais qu'on laisse bientôt de côté, comme un théorême qui aurait pour but de ne rien démontrer.

C'est surtout en lisant les œuvres de Poë qu'on peut se convaincre combien cette puérile théorie de l'art pour l'art a fait baisser le niveau de l'intelligence humaine. En effet, si nous comparons les *Voyages de Gulliver* ou les *Aventures de Pym* à l'*Odyssée*, qui leur sert de type, que trouvons-nous? Dans les premiers, une satire politique mêlée d'imagination grotesque, dans les secondes, un dévergondage de la pensée sans aucune base scientifique. L'*Odyssée*, au contraire, au milieu des contes de bonne femme qu'elle renferme, se distingue par son but moral; ce qu'elle célèbre, c'est la sainteté du mariage, c'est la vengeance de l'époux outragé, et ses récits légendaires se rapportent à la théodicée des Grecs. La description du pays de Lilliput plaît un moment sans faire réfléchir; celle du royaume d'Aïdès, tout aussi imaginaire, élève aussitôt la pensée parce qu'elle présente, sous une forme mythique, une image des vérités religieuses. Si donc que l'esprit moderne, entrant de plus en plus dans la voie de la fantaisie, a produit, depuis deux siècles, des livres innombrables dans lesquels l'écrivain ne se propose d'autre but que de joûter avec lui-même et de faire briller sa dextérité, il faut reconnaître l'affaiblissement passager des forces du cerveau. Un premier essai de rénovation a été tenté par la création du roman historique : celui-ci, pouvant s'écarter de la peinture des faits pour entrer dans le monde des idées, permet à l'écrivain de se révéler sous l'aspect complexe qui caractérise les productions de la poésie épique. Malheureusement, il s'est trop borné, jusqu'à présent, à reproduire le côté extérieur des civilisations. Plus tard, il saisira le moyen âge dans son ensemble et trouvera la possibilité d'intéresser avec la théologie et la politique, comme

Digitized by Google

le font les poèmes épiques. Il est bien temps que cette renaissance s'accomplisse. En déclarant que la philosophie n'avait rien à faire dans les œuvres d'art, on a livré celles-ci à des écrivains médiocres, qui ont peu à peu inspiré le dégoût des fortes productions de la Grèce; en flétrissant la théocratie d'accusations mensongères, on a exposé toute la jeune génération à mal juger le gouvernement unitaire des grands papes. Alors le roman est descendu à n'être plus qu'une peinture de la vie réelle; mais la métaphysique de l'âme, frappée elle-même d'une injuste condamnation, a disparu de l'art, et on n'a plus entendu par *peinture de la vie réelle* qu'un hideux tableau de mœurs, où figurent exclusivement des types méprisables. Pour de telles peintures, il n'est plus besoin de génie ou de talent; le premier venu, trempant sa plume dans la fange corrosive des grandes villes, flétrit l'humanité en la représentant sous des couleurs odieuses, ou bien, pour échapper à des scènes aussi repoussantes, il cherche, comme Poë, l'inconnu dans le connu, et torture son imagination pour lui faire produire de monstrueuses conceptions. Ne désespérons cependant pas de la littérature; si quelques romanciers, saisis d'aveuglement, la semblent conduire à sa perte, d'autres écrivains, dans l'Amérique même, représentent, comme le fait l'ingénieux Hawthorne, une excellente tendance morale qui l'emportera bientôt sur la licence de leurs prédécesseurs. Les historiens et les érudits préparent, d'ailleurs, une ère nouvelle par leurs consciencieux travaux. La poésie épique ne renaîtra jamais, il est vrai; elle est morte avec les dieux de l'Olympe. Mais le roman historique, qui la remplace, pourra s'élever très haut. Certes, de Clovis à Napoléon, notre histoire nationale offre de magnifiques sujets à l'imagination d'un poète. La civilisation héroïque de nos ancêtres les Celtes, la profondeur des forêts sacrées où les druides récitaient leurs poèmes religieux, la barbarie des envahisseurs, l'influence bienfaisante exercée par le christianisme sur les farouches Germains, les luttes terribles des chrétiens et des Sarrazins, la noble figure de Charlemagne, le travail de la féodalité, l'affranchissement des communes, la sombre grandeur de la papauté, enfin, les affreuses guerres du XVIe siècle, voilà le sujet d'une dizaine d'œuvres destinées à représenter le rôle historique de la France, comme l'*Iliade* et l'*Odyssée* représentent celui de la Grèce, comme la *Jérusalem délivrée* représente le rôle des races latines contre celles de l'Orient. A côté de tels sujets qui nous exaltent parce qu'ils appartiennent à la tradition de l'Europe, à celle de notre pays, qu'importent les récits fantastiques des romanciers? Ce que l'homme doit chercher sur la terre, avant tout, ce n'est pas de perdre un temps précieux en lectures inutiles, c'est de faire de ses distractions mêmes une cause de perfectionnement moral. Or, s'il veut atteindre ce but, il doit produire des créations qui développent, sous une forme attrayante, l'histoire du passé; il se rappellera toujours ainsi qu'il a été placé sur la terre pour y accomplir les ordres d'une volonté suprême, et qu'il ne peut se conformer à cette loi, toujours contrariée par ses passions, s'il n'accepte la tradition historique de l'humanité comme son guide infaillible. Se refuser à l'évidence de cette vérité, quand on a reçu une intelligence supérieure, c'est dépenser misé-

Digitized by Google

rablement ses forces; et pour avoir agi de la sorte, Poë, avec un esprit puissant et une instruction étendue, s'est éteint à trente-neuf ans, sur le seuil d'un cabaret. THALÈS-BERNARD.

Petites ignorances de la conversation, par Charles ROZAN. Paris, Lacroix-Comon, in-12. 1856.

L'auteur des *Petites ignorances* prétend-il insinuer que le Français, né le premier causeur du monde, qui parle de tout et bien, comme chacun sait, ne sait pas toujours aussi bien ce qu'il dit? Ce serait prendre une liberté grande; nous ne devons pas dissimuler toutefois que M. Ch. Rozan la prend et, de plus, la justifie par une ample liste des *petites ignorances* qu'il a prises sur le fait dans la conversation familière, dans les journaux et jusque dans les livres qu'on imprime. Pour notre part, il n'en est pas beaucoup sur le nombre dont, en conscience, nous aurions pu dire à l'auteur : passez au voisin. En effet, notre vocabulaire usuel est riche en locutions de tous genres, en comparaisons, en métaphores, en proverbes, dont le sens ne nous est pas toujours clairement connu, et dont la plupart du temps nous serions fort embarrassé d'indiquer l'origine; il foisonne surtout en allusions historiques, littéraires et anecdotiques sur lesquelles il ne faudrait pas trop nous presser. Sur quelques-unes sans doute, chacun en sait plus ou moins, selon son métier; ainsi nous aurions pu dire, sans être aidé, où l'on trouve les *Bergers du Lignon* et les *Moutons de Panurge;* ce que c'est que *Guelfes et Gibelins*, sans parler des *oies du Capitole* et du *Cercle de Popilius;* mais, avant le commode petit livre de M. Rozan, on nous aurait pris sans vert (voir les *Petites ignorances*), et nous aurions donné notre langue aux chiens si, comme M. Jourdain à Nicole, on nous était venu dire : Mais vous, savez-vous ce que vous dites, quand vous parlez d'un air de connaissance de la cour du *roi Pétaud*, et de son cousin le *roi d'Yvetot*, de *maître Olibrius*, de *Fesse-Mathieu* et du *chien de Jean de Nivelle?*

Nous confessons donc de bonne grâce que nous sommes obligés à l'auteur des *Petites ignorances* de ce qu'il ne nous a laissé à peu près rien ignorer de ce qu'il est à propos et possible de savoir sur l'origine et le véritable sens de ces expressions et d'une foule d'autres, aussi singulières et tout aussi usitées. Dans les explications qu'il donne, M. Rozan touche nécessairement à l'histoire, à l'anecdote, à la littérature, et souvent aussi à la philologie; mais en ce dernier cas, sans se laisser aller à ces dissertations conjecturales à perte de vue, qui sont aujourd'hui une de nos manies littéraires, il propose avec modestie ses explications quand il n'en trouve pas de plus satisfaisantes, mais sans trop appuyer ni allonger, estimant avec raison que c'est en dire assez sur un problème d'étymologie que de montrer que c'est un problème indéterminé, non résolu sinon insoluble. Nous sommes entièrement de son avis là-dessus; aussi ne chicanerons-nous point sur le bien fondé de deux ou trois de ses conjectures personnelles qui prêtent à la discussion. Outre le mérite essentiel de cet utile et amusant ouvrage, ce qu'il faut encore y louer et ce qui en explique le juste

Digitized by Google

succès, c'est la manière heureuse dont les explications sont entremêlées de citations piquantes, de mots célèbres, d'anecdotes historiques et littéraires; c'est encore la précision d'un style facile, enjoué à propos, et toujours agréable. A. SAYOUS.

Notice sur le manuscrit intitulé Cartulaire de la ville de Provins, par Félix BOURQUELOT. Paris, Didot, in-8° de 82 pages.

Cette notice ne doit pas être recommandée seulement au point de vue de l'histoire locale, car, en suivant l'origine et les développements de la commune de Provins, son auteur nous donne du même coup un tableau intéressant de la vie intérieure de nos cités du XIIIe et du XIVe siècles. On ne pouvait tirer un meilleur parti des précieux documents qu'il avait en main. En groupant avec méthode les déductions que lui avait fournies une longue et patiente analyse, en sachant mettre en relief le point le plus obscur, en faisant valoir la plus petite corrélation, M. Bourquelot s'est montré de nouveau critique judicieux et expert en diplomatique. Rien qu'avec l'aide de chartes, de comptes, de procès-verbaux et d'actes de tabellionnage, il a pu reconstituer successivement 1° l'histoire et les institutions de la commune provinoise, depuis son organisation par Thibaut le Chansonnier, comte de Champagne, jusqu'à la suppression complète de sa mairie et de ses échevinages en 1344; 2° le personnel de cette administration communale, depuis le maire jusqu'aux portiers et *valets de portes;* 3° son organisation militaire, tant sous le rapport de la sûreté publique que sous celui de sa part prise aux guerres nationales; 4° ses recettes et ses dépenses; chapitre important, et où les dons qu'on était à chaque instant obligé de faire aux grands personnages tiennent une place ruineuse. Une seule visite de Philippe le Bel coûte à la ville de Provins près de cinq mille livres, somme assez forte pour l'an 1307; 5° la topographie; des renseignements curieux sur ses rues, ses places et ses principaux monuments; pour ce chapitre, comme pour les précédents, le dépouillement des comptes municipaux a été d'un grand secours; 6° quelques notions sur son industrie, sur ses règlements de métiers, ceux de la draperie surtout, sur ses foires, qui jouissaient autrefois d'une grande renommée, etc., etc.

Bref, nous ne saurions trop insister, en quelques lignes, sur la valeur du travail qu'a entrepris M. Bourquelot. De documents peu intelligibles et d'apparence fort sèche, il a su extraire des renseignements dont l'authenticité double le prix, et qui ont aussi leur valeur pittoresque. Le moyen âge est tout entier, on ne le dira jamais assez, dans ces chartes dont les ingrats dehors répugnent à tant de compilateurs historiques. L. L.

Recherches sur l'origine et les premiers temps de Nancy, par Henri LEPAGE. Nancy, A. Lepage, in-8° de 94 pages. *Tiré à trente exemplaires.*

Nous tenons M. Henri Lepage pour l'un des archéologues les plus militants que possède la Lorraine. Il y a deux ans qu'il se trouvait engagé dans un débat fort âpre sur la nationalité de Jeanne d'Arc. Aujourd'hui, il

Digitized by Google

a résolu d'éclaircir un point qui n'intéresse pas moins son esprit de recherche et ses instincts patriotiques. Nous voulons parler des origines de Nancy. A quelle époque faut-il faire remonter la fondation de cette ville? Quel était son emplacement? Quels furent enfin ses premiers ducs? Telles sont les questions auxquelles l'auteur a voulu répondre. Une critique judicieuse des monuments les plus authentiques l'a fait arriver aux conclusions suivantes :

Nancy n'a pas été un *vicus* gallo-romain, et c'est par une erreur géographique qu'on a voulu en faire la localité désignée sur la table Théodotienne sous le nom d'*Andesina*. Dès le Xe siècle, peut-être même dès le VIIe, il y avait, sous la dénomination de *Bodonis villa*, soit seulement quelques habitations, soit un village, sur la partie du territoire qu'occupe actuellement Nancy. La maison de Nancy remonte à Odelric, frère de Gérard d'Alsace; celui-ci s'appelle Odelric de Nancy dès 1069.

A part quelques lignes entachées de phraséologie, M. Lepage a mis au service de ce mémoire tout le tact et l'impartialité d'une saine critique.

L. L.

Du lieu de naissance de Godefroy de Bouillon, à propos du projet de lui élever un monument dans la ville de Boulogne-sur-Mer, par l'abbé E. Barbe. Paris, Lecoffre, in-8o de 126 pages.

A propos de la naissance de Charlemagne, nous avons vu dernièrement un Liégeois, M. Polain, immoler généreusement son orgueil national à sa conscience d'érudit. M. l'abbé Barbe vient aujourd'hui demander à la Belgique le sacrifice d'une autre tradition non moins glorieuse; celle qui fait naître dans un petit village brabançon le chef de la première croisade.

Godefroy de Bouillon n'est pas né à Baizy près Genappe, comme l'ont cru trop complaisamment MM. Michaud et Michelet, et d'autres encore, sur la foi d'écrivains belges qui ne peuvent, comme l'auteur, s'appuyer sur des témoignages écrits aussi anciens et aussi positifs : Parmi ceux-ci, nous citerons une *Vie de sainte Ide*, mère de Godefroy, faite par un auteur boulonnais, religieux au monastère du Wast vers le commencement du XIIe siècle. Elle a pris place, à la date du 13 avril, dans la collection des Bollandistes.

L'abbé Barbe apporte beaucoup de chaleur au développement de sa thèse. Son patriotisme l'a même entraîné jusqu'à y glisser une toute petite apostrophe au camp récemment installé à Wimereux. A part cette digression, sur laquelle nous ne le chicanerons pas, son travail est bien digéré et soigneusement fait; aussi croyons-nous qu'après lecture, la ville de Boulogne-sur-Mer pourra souscrire sans remords au projet d'élever un monument à Godefroy de Bouillon.

L. L.

Obras de D. Antonio de Vinageras, t. I, in-8o. Paris, Ve Baudry.

Il est des livres qu'on lit parce qu'ils plaisent ou instruisent, il en est d'autres qu'on relit pour en mieux saisir la pensée et le but. Celui dont

Digitized by Google

nous parlons est du nombre de ces derniers, non pas qu'il ne s'y trouve des pages tout d'abord très faciles à comprendre et dont le charme pénètre sans efforts, mais quel est celui qui, tirant tout le jour, n'atteint pas quelquefois le but? a dit Cicéron; or, s'il faut, dans une œuvre destinée à plaire, que l'idée soit dégagée de toute obscurité, n'est-ce pas dans une œuvre toute poétique?

Le recueil de M. Vinageras nous paraît mériter quelquefois le reproche d'obscurité. A côté de pensées vraies, justes et profondes, fort nettement et fort heureusement exprimées, on en trouve qui se perdent dans les nuages à force de vouloir s'élever, et tout le monde n'a pas les yeux de l'aigle ni les ailes de l'alouette pour les aller chercher aussi loin. M. Vinageras a beaucoup des qualités qui font le poète; il a cet enthousiasme qui se nourrit d'illusions, apanage charmant de la jeunesse, mais qui disparaît avec elle; il a l'essor qui élève au-dessus des vulgarités de la prose, l'imagination qui sait décrire ou peindre, mais il est plutôt philosophe que poète dans la véritable acception du mot. C'est, il est vrai, un amant passionné des grands spectacles de la nature et des phénomènes qu'elle étale aux yeux de l'observateur, mais ce n'est pas dans les profondeurs du cœur humain qu'il va chercher ou qu'il trouve ses inspirations. Il ne sait pas en faire vibrer les cordes les plus sensibles; il frappe l'imagination, mais n'émeut pas. C'est un raisonneur qui voudrait pénétrer la cause des choses et en deviner les effets. C'est, quoi qu'il fasse, un véritable fils de notre siècle, si décrié parce qu'il ne veut rien accepter sans contrôle et qu'il veut savoir où il va; malgré sa prédilection trop partiale pour *la jeune, la grande, la forte Amérique*, il est, par l'éducation et les idées, enfant de cette *vieille Europe si décrépite*. M. Vinageras a l'esprit très cultivé, très orné; de la mémoire, sans doute; mais il manque un peu d'originalité, peut-être parce qu'il a trop étudié Lamartine et Hugo. Il ne les suit pas, à coup sûr, mais parfois il semble ne pas s'en éloigner assez; s'il procédait de l'un de ces deux poètes, ce serait plutôt du dernier. Son vers a du rhythme et du nombre, il est imagé, trop imagé; harmonieux, mais d'une sonorité exagérée qui fait fracas; cette redondance du mot nuit évidemment à sa pensée et la rend emphatique. M. Vinageras veut voir trop vite et peut-être embrasse trop de choses pour ne pas dépasser parfois son but, mais il a les bons instincts et les nobles aspirations qui tourmentent notre jeunesse studieuse et inquiète.

Le début de M. Vinageras est de bon augure, il promet; qu'il continue, et sa belle patrie[1] sera fière de le nommer un jour aux premiers rangs. Nous regrettons que le cadre restreint de cette notice ne nous permette pas de donner à nos lecteurs quelqu'une des pièces de ce recueil, dont plusieurs sont vraiment remarquables par l'inspiration qui les a dictées, le mouvement lyrique qui y règne et l'enthousiasme qui les fait vivre, tels sont : la Virgen de la Gloria, les Nations et l'Immortalité, l'Europe et l'Amérique, le Niagara et la Colonne Vendôme.

J. DE PEREZ.

[1] M. Vinageras est Cubanais.

Digitized by Google

Bibliothèque nationale. Les hommes de la République et de l'Empire. — *Les Guerres de la Vendée*, par Claude DESPREZ. Paris, E. Dumaine. 1856. — *L'Armée de Sambre-et-Meuse*, par le même. Paris. E. Dumaine. 1856.

M. Desprez est un ancien élève de l'Ecole normale. Je ne sais quelle mouche a piqué les élèves de cette école, mais ils ont eu, dans ces derniers temps, des destinées assez diverses. Il y en a deux en ce moment au *Figaro*, qui n'a pas été précisément fondé pour être une succursale de la Sorbonne et du *Journal des Savants*. M. Desprez a choisi une spécialité tout aussi peu classique. L'heure des vacances n'a pas plus tôt sonné qu'on le voit arpenter l'Italie et les bords du Rhin, non pour y chercher, comme l'eussent fait ses confrères du temps jadis, des vestiges de voies romaines et d'inscriptions latines, mais pour étudier sur les lieux mêmes qui ont été le théâtre de nos succès ou de nos revers, les manœuvres fameuses exécutées par nos soldats. Je soupçonne bien d'où lui est venue cette manie. Il y a huit ans, à l'Ecole normale, nous portions l'épée avec la cocarde et le pantalon galonné; nous faisions tête droite, tête gauche, haussez la baguette, baissez la baguette, il fallait voir! on revient toujours à son uniforme de vingt ans. C'est pourquoi, un soir, sa tâche laborieuse accomplie, M. Desprez, s'étant demandé ce qu'il ferait de ses loisirs, n'a pu se répondre qu'une chose : « je me ferai tacticien. » Et voilà comment son existence se trouve vouée à mettre en petits livres les grandes guerres de la République et de l'Empire. M. Thiers est admirable pour la stratégie; mais il est un peu long et il coûte cher. Aussi doit-on féliciter sincèrement M. Desprez de l'œuvre qu'il a entreprise avec tant de zèle et qui a pour objet de familiariser avec les gloires militaires de la France nouvelle, le peuple des villes et des campagnes, qui n'a que peu d'argent et encore moins de temps. Les deux récits qu'il vient de publier sont conçus de façon à tenir l'intérêt du lecteur en éveil; ils sont écrits avec une remarquable simplicité de termes qui les met à la portée de toutes les intelligences. A chaque volume est jointe une carte du théâtre de la guerre, très complète et surtout très nettement composée; ce qui n'est pas dans une carte un mérite commun. M. Desprez a donc atteint son principal but, qui est d'instruire et d'attacher le peuple, de nourrir en lui les sentiments virils, d'y développer, au lieu d'un patriotisme d'instinct, l'amour éclairé de la France et l'admiration réfléchie des grandes actions accomplies par la génération de 89. Dès lors, les reproches qu'on pourra lui adresser n'ont plus qu'une importance secondaire. Il arrive quelquefois qu'il raconte trop par le menu les marches et les contre-marches de ses corps de troupes, de sorte qu'à moins d'avoir constamment la carte sous les yeux et d'appliquer aux moindres détails une attention qu'ils ne méritent pas, on est tenté de le trouver décousu. Ailleurs son enthousiasme l'emporte, il ne paraît plus assez pacifique; on craint qu'en voulant être chaleureux, il ne sorte de l'histoire pour tomber hors de propos dans l'éloquence. Ce sont là les écueils qu'il aura à éviter en composant les prochains volumes de la *Bibliothèque nationale;* ceux qu'il annonce comme devant bientôt paraître sont faits pour obtenir un succès

Digitized by Google

populaire; car ils comprendront la biographie de Kléber, de Hoche et de Marceau. J.-J. Weiss.

Samuel Johnson. Etude sur sa vie et ses principaux ouvrages, Thèse de Doctorat, par H. Reynald. Paris, A. Durand. In-8°, 1856.

Une étude sur Samuel Johnson offrait une occasion naturelle de passer en revue toute la littérature anglaise. Johnson a été en rapport journalier avec la plupart des écrivains illustres qui ont vécu de son temps; il a raconté la vie des principaux poètes qui l'ont précédé; il a, le premier, donné une édition à peu près exacte de Shakespeare; on peut dire qu'il l'a découvert et qu'il a forcé les Anglais à l'admirer. Sa vie s'est écoulée entre deux révolutions littéraires, dont l'une l'a eu pour défenseur, dont l'autre a trouvé en lui un ennemi, ou tout au moins un juge défiant. M. Reynald, après avoir tracé avec une sympathie communicative le tableau des luttes que Johnson eut à livrer contre la misère durant la première partie de sa vie, profite de la longue dictature qu'il exerça sur les lettres pour esquisser à grands traits et juger rapidement l'histoire de la poésie anglaise. De l'esprit, beaucoup de lectures, des analyses claires et agréables, un choix heureux de citations, telles sont les qualités qui distinguent l'ouvrage de M. Reynald. L'auteur a suivi la méthode dont la *Revue Contemporaine* constatait déjà, il y a quelques mois, les heureux fruits en examinant le livre de M. Hettner, sur la littérature anglaise au XVIIIe siècle. Il n'a point emprisonné Johnson dans son île; il a considéré les principes de sa critique comme un événement venu à son heure dans la série des événements qui composent l'histoire générale de la littérature européenne. Amené ainsi à comparer le rôle de la France et celui de l'Angleterre, dans cette histoire, il l'a fait avec sagesse et avec mesure. Peut-être n'a-t-il pas assez approfondi ce parallèle; l'Espagne, l'Italie et surtout l'Allemagne, rapprochées de l'Angleterre et de la France, lui eussent fourni matière à des observations neuves et intéressantes, qu'il a entrevues et qui finalement lui ont échappé. Il aura craint de perdre de vue Johnson dans ce voyage à travers l'Europe. J'ajoute que M. Reynald s'extasie quelquefois un peu plus que cela ne semble nécessaire sur les qualités de son auteur; mais ce défaut date du temps où Lucrèce commentait Epicure, si ce n'est de plus haut; nous le partageons presque tous; nous le lèguerons à nos arrière-neveux; pour avoir la patience d'étudier complétement un homme, il faut le trop aimer ou le trop haïr. J.-J. Weiss.

La Famille, leçons de philosophie morale, par Paul Janet, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Strasbourg. Paris, Ladrange et Cotillon. 1855. In-12.

Ce livre est un recueil de leçons faites par l'auteur. Il embrasse tous les aspects de la famille; il s'occupe tour à tour de tous ses membres: — du mari, considéré comme chef; de la femme, considérée comme maîtresse de maison; du père et de la mère, de l'enfant en lui-même, puis

Digitized by Google

comme fils ou comme fille, car la différence des sexes entraîne aussi des différences secondaires d'éducation, de rapports et de devoirs; — des relations de fraternité et de parenté; de la vie de famille en général, etc. Les considérations purement spéculatives s'y mêlent aux théories pratiques, comme les prémisses à leurs conséquences naturelles et nécessaires.

La Famille est un ouvrage de philosophie domestique, pour ainsi dire, qui ne se présente point sous les formes abstraites et arides de l'école, et ne parle point le langage exclusif de la science. M. Janet a voulu en faire un livre populaire, vraiment et universellement utile, accessible à tous, parlant dans la langue de tout le monde, des intérêts, des droits, surtout des devoirs de tout le monde. C'est ainsi, après tout, que Socrate, Cicéron, Platon même, entendaient la philosophie, et l'on serait mal fondé à vouloir accuser de dérogation cette métaphysique, mise à la portée des intelligences ordinaires, cette philosophie humaine et pratique.

Dans ces dernières années, la famille avait déjà inspiré quelques écrits remarquables à divers titres, entre autres les ouvrages de M. Dargaud et de l'Allemand Riehl. M. Janet n'a donc pas la prétention d'être le premier dans un sujet d'ailleurs inépuisable, comme il n'a pas celle d'innover, en une matière où un trop grand désir d'innovation serait dangereux et se trouverait souvent en désaccord avec la vérité. Il est certaines questions essentielles où les esprits les plus originaux doivent se résigner sagement au lieu commun, parce que le lieu commun vaut encore mieux que l'erreur, celle-là surtout qui, sans se borner à des paradoxes de théorie, entraînerait de désastreuses conséquences pratiques. C'est ici le cas ou jamais d'appliquer le mot : *Non nova, sed novè.* La chose ne change jamais, mais on peut changer l'aspect. L'auteur s'est donc efforcé avant tout de traiter son sujet avec la gravité, l'élévation de vues, la dignité de cœur et d'esprit, la justesse et la netteté qu'il réclame, demeurant, pour le fond, fidèle aux idées qui forment la base de la famille, institution essentiellement traditionnelle, mais toutefois profitant des progrès légitimes accomplis par notre époque et passés désormais dans nos mœurs, en dépit des regrets impuissants et des protestations inintelligentes. Il a voulu, sans esprit de système, sans étalage de combinaisons abstraites, concilier dans sa théorie les deux grands principes de l'autorité et de la liberté, se tempérant et se complétant l'une l'autre. Du reste, c'est un homme de bonne foi qui va sans parti pris de partialité et d'exclusion; il a cet éclectisme qui est certainement le meilleur chemin que puisse suivre, dans les questions de ce genre, un esprit instruit et prudent, et il ne craint pas de s'inspirer tour à tour de madame de Rémusat, avec qui il a de fréquents points de contact, de madame Necker de Saussure, de Silvio Pellico, de Toppfer et de Jean-Jacques Rousseau.

Le livre de *la Famille* est écrit avec clarté, avec correction, avec une simplicité grave et ferme. C'est un excellent résumé sur la matière, mais c'est un résumé. En voulant embrasser en entier cette question complexe dans un seul volume de taille ordinaire, on se condamnait forcément à glisser sur des points que le lecteur eût d'autant plus désiré voir approfondir, qu'il sent l'auteur capable de le faire. Néanmoins cette brièveté, qui

Digitized by Google

contraint M. Paul Janet à se renfermer quelquefois dans des généralités un peu vagues, n'est jamais superficielle, et au lieu d'accuser l'indigence, elle accuse la maturité d'un esprit qui s'est nourri et pénétré de son sujet, de manière à condenser en quelques lignes la quintessence de plusieurs chapitres. Ces pages sont substantielles et fortes, toujours saines et toujours élevées ; on y sent passer un souffle d'honnêteté et de conviction, l'âme de l'auteur y respire autant que son intelligence.

VICTOR FOURNEL.

Edmond Reille, par Théodore VIBERT, avocat à la Cour impériale de Paris. Paris, Dentu, 1856. 2 vol. in-12.

Ce roman est présenté au public sous la forme d'une correspondance léguée à l'auteur par un franciscain de Rome, qui avait conçu une haute estime pour lui, à force de le voir se promener, au clair de la lune, mélancolique et silencieux, dans les ruines du Colysée. Ce franciscain était le héros même du livre, qui avait cherché dans l'ombre du couvent le calme et la paix, après les tourments d'un amour malheureux et d'une affection brisée par la mort. Voici un fragment de la dernière lettre, dans laquelle il annonce sa résolution à une amie : « Adieu, madame, je pars, je quitte pour jamais ce sol saturé de mes larmes, où gît tout ce que j'ai aimé... Vous souvenez-vous, madame, de ces vastes solitudes créées dans les montagnes boisées des Alpes par le feu du ciel ? Partout l'incendie a semé la mort... Ce n'est plus qu'un sinistre désert d'où la cendre brûlante s'élève parfois en noirs tourbillons, et va jeter au loin l'effroi et la terreur au sein du paisible habitant des campagnes. Seul, un sombre sapin a résisté à la fureur des cieux. Seul, il reste debout, triste, morne et calciné. » L'auteur développe son image, puis il démontre, dans le même style, que ce sapin, c'est lui, et il conclut : « Ah ! quand donc plaira-t-il au céleste bûcheron d'abattre de sa cognée divine ce qui reste de moi, et d'étendre dans la tombe où reposent ceux que j'ai aimés, ce tronc sans vie qui porte au front l'empreinte de la colère du Seigneur. » Allons, puisqu'Edmond Reille fait de si belles phrases, c'est qu'il n'est pas tout à fait aussi malade qu'il le croit.

On voit que M. Vibert se garde bien de dire simplement les choses, comme tout le monde. Ce passage n'est pas une exception, tout le livre est de ce haut style, qui rappelle dans ses défauts, avec quelque chose de plus tendu, le genre solennel de *Corinne* et *d'Ata'à*. M. Vibert veut-il dire que le Colysée surtout l'attirait, lors de son séjour à Rome, il écrit : « Le Colysée, entre tous, de son aimant sinistre et mystérieux, attirait mes pas silencieux, » alors surtout « qu'un faible rayon de la lune argentait le cadavre de l'immense édifice. » Le soleil est pour lui, même dans une simple lettre, « l'astre qui nous éclaire, » et un ami écrit à son ami qu'il va bientôt « le presser sur son sein. » N'est-ce pas un peu trop de lyrisme ? Et, à propos de lyrisme, M. Vibert n'a sans doute pas remarqué la multitude vraiment inouïe de *ah !* et surtout de *oh !* qu'il a semés dans son livre. Il est des pages qui en renferment jusqu'à dix, et à plusieurs reprises (I, p. 27-28, 157-158, etc. etc.), j'en ai compté jusqu'à quatre en huit lignes.

Digitized by Google

Cette phraséologie sonore, à larges plis, abondante en périphrases, en expressions poétiques, en lieux communs du style noble et brillant, aurait pu assurer un certain succès à ce livre, il y a quelque trente ans, à côté des romans de M. d'Arlincourt. Mais, du reste, comment M. Vibert ne s'est-il pas aperçu qu'au lieu d'écrire des lettres, il écrivait des pages de rhétorique, dont presqu'aucune n'est dans le ton convenable, et qu'au lieu de faire agir ses personnages, il les faisait trop souvent parler. Ils discutent avec complaisance, ils dissertent copieusement, ils s'écoutent, ils déclament *ore rotundo*, comme des *membres du barreau* qui plaident pardevant la cour assemblée.

Nous croyons que M. Vibert est un excellent avocat, mais on peut être très bon avocat et très médiocre écrivain. Les qualités des deux genres, sans être opposées, sont néanmoins différentes.

L'emphase ne messied pas quelquefois dans une plaidoirie, et il est des circonstances où il en faut même quelque peu pour réveiller l'auditoire; mais elle est toujours déplacée dans un livre. Si bien en garde que l'on soit, il est rare qu'on ne contracte pas au barreau l'habitude des grands moyens de rhétorique et d'un certain fracas de style dont il est difficile ensuite de se défaire dans les ouvrages d'imagination. Marchangy et bien d'autres nous en avaient déjà donné des preuves ; M. Vibert a suivi leur exemple.

VICTOR FOURNEL.

A Dictionary Sanskrit and English extended and improved from the second edition of the dictionary of professor H.-H. WILSON, with his sanction and concurrence, etc. — By THEODOR GOLDSTUCKER, professor of the Sanskrit language and literature in University College, London. Gr. 4°, 1856; Berlin, Asher and C°; London, David Nutt; Paris, B. Duprat. — Première livraison, 80 pages. — Les autres paraîtront de deux mois en deux mois.

Il n'y a pas bien longtemps nous annoncions dans l'*Athenæum français* le grand dictionnaire sanscrit-allemand, publié par MM. Böhtlingk et Roth, sous les auspices de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Aujourd'hui, c'est le dictionnaire sanscrit-anglais, de M. H.-H. Wilson, qui reparaît dans une troisième édition augmentée de manière à répondre aux nouveaux besoins des études indiennes. Quand même, en effet, la rareté, et par suite, le prix extrêmement élevé de la deuxième édition, n'eussent pas fait voir qu'il était temps d'en imprimer une nouvelle, les progrès que les études sanscrites ont faits depuis 1832, date de la deuxième édition, auraient suffi pour rendre la réimpression de ce livre absolument nécessaire. Les travaux dont les Védas et la religion bouddhique ont été l'objet depuis dix ans, ont conduit à élucider toute une nomenclature nouvelle de la langue sanscrite. Les archaïsmes du langage védique et un grand nombre d'expressions particulières aux livres bouddiques ont dû prendre place dans les dictionnaires. Il s'agissait donc, en travaillant à de nouveaux vocabulaires, d'y faire entrer, outre les mots et les acceptions omis dans les précédents, la langue antique des hymnes du Véda et celle relativement moderne des livres bouddhiques.

Digitized by Google

C'est pour remplir ces lacunes qu'ont été entrepris le travail de MM. Böhtlingk et Roth à Saint-Pétersbourg, et celui de M. Goldstücker à Berlin.

Le but de cette *Revue* n'étant pas de s'occuper de discussions philologiques, nous n'établirons pas de comparaison entre les deux nouveaux dictionnaires. Nous nous bornerons à faire remarquer que celui de Saint-Pétersbourg, expliqué en allemand et rempli d'un grand nombre de citations qui ne sont pas traduites, paraîtra en France, peut-être même aux plus érudits, un instrument de travail un peu lourd. Quant à celui de M. Wilson, dont M. Goldstücker donne aujourd'hui une troisième édition, nous le croyons appelé, sinon à rendre de plus grands services, du moins à être plus généralement utile dans ce pays-ci. Expliqué en anglais, moins étendu que le précédent, parce qu'il renferme à peine quelques rares citations, il aura de plus l'avantage d'être achevé dans l'espace de deux ans, tandis que celui de Saint-Pétersbourg ne le sera probablement pas avant huit ou dix ans. Quoi qu'il en soit, nous ne donnons la préférence ni à l'un ni à l'autre de ces dictionnaires, qui seront utiles, chacun par des qualités différentes. Ils ont pour nous le mérite immense de préparer la voie à une publication du même genre en France. Et ici, nous ne pouvons nous empêcher de le dire avec regret, pendant que l'Angleterre possède huit ou neuf grammaires sanscrites, plusieurs dictionnaires et des chrestomathies accompagnées de vocabulaires; pendant que l'Allemagne fait faire de grands progrès à la littérature sanscrite en publiant, de son côté, des grammaires, des dictionnaires, etc., nous n'avons à offrir au monde savant qu'une seule grammaire sanscrite, trop volumineuse et trop peu élémentaire pour attirer les commençants. Quant aux dictionnaires et aux chrestomathies accompagnées de glossaires, il n'en a jamais été question.

P.-E. F.

Annales algériennes, nouvelle édition revue et corrigée jusqu'à la chute d'Abd-el-Kader, avec un appendice contenant le résumé de l'histoire de l'Algérie de 1848 à 1854 et divers mémoires et documents, par E. Pelissier de Reynaud, 3 vol. in-8o. Paris, Dumaine; Alger, Bastide.

J'ai lu, à peu d'exceptions près, tous les ouvrages qui ont paru sur l'Algérie, et je puis dire qu'en mettant à part ceux qui traitaient de questions particulières ou de la description spéciale d'une région, on ne trouve nulle part l'histoire exacte, véridique surtout, de l'établissement des Français en Afrique depuis 1830; des événements qui, par la prise d'Alger *la victorieuse*, bouleversèrent la société musulmane dans les Etats de la régence. Le *Moniteur* de la colonie est, ce que sont tous les recueils officiels, une collection aride de faits, qui ne laissent rien à l'appréciation. Les journaux, les brochures, les pamphlets des premières périodes de la domination, peuvent encore moins fixer l'opinion. Comment trouver un juste milieu entre M. Desjobert, cet adversaire acharné de la conservation de l'Algérie française, et ceux qui, au bout de dix ans de conquête, auraient voulu voir le pays couvert d'établissements agricoles aussi nom-

Digitized by Google

breux et poussant probablement par le même procédé que les palmiers nains qui couvrent la plaine?

La première édition de l'ouvrage que je signale parut en 1836, sous la forme de revue, et continua jusqu'en 1839. L'auteur était militaire, c'est-à-dire tout à la fois acteur et spectateur; directeur des affaires arabes, il put connaître de près les nationalités que la France travaillait à soumettre; membre de la commission scientifique, il dut étudier certains faits qui ne se rapportaient pas directement à son métier. Depuis, il n'a pas perdu de vue l'Algérie, car il remplissait, dernièrement encore, les fonctions consulaires à Tripoli. M. Pelissier de Reynaud a donc vu, j'ajouterai, il a bien vu, ce qui est beaucoup plus rare. Les nouvelles *Annales algériennes* sont réellement une réédition. L'auteur a retranché tous les actes officiels, dépourvus d'attrait pour le lecteur; d'ailleurs, les discussions que soulevèrent la plupart d'entre eux seraient dénuées d'intérêt aujourd'hui. Je dirai seulement que cet ouvrage a été largement mis à contribution par plusieurs *fabricants* de publications illustrées ou pittoresques, qui en ont reproduit des pages entières. Ce qui fait le mérite du livre de M. Pelissier, c'est son impartialité, son style militaire sans phraséologie. En voici, comme exemple, le récit du départ de celui qui, quels que fussent ses antécédents, dota la France d'une belle possession et délivra l'Europe maritime du jong des pirates : « M. de Bourmont se détermina, après quelques tergiversations, à se rendre à Mahon; il demanda qu'un bâtiment de l'Etat l'y conduisît, mais il fut durement refusé. Il se rendit alors sur le port avec quelques personnes de sa suite, et là, il chercha longtemps un navire marchand qui voulût le recevoir; il ne put trouver qu'un petit brick autrichien, sur lequel il s'embarqua le lendemain avec deux de ses fils: l'aîné était allé porter en France les drapeaux pris sur l'ennemi, le quatrième avait péri dans la campagne. Ainsi, ce fut en proscrit que M. de Bourmont quitta Alger. De tous ceux qui l'avaient adulé au temps de sa puissance, nul ne lui donna le salut d'adieu; cependant, au moment de son départ, une batterie de la marine lui jeta, comme une aumône, une salve de quelques coups de canon.... » L'esprit de justice qui a guidé M. Pelissier, l'a-t-il aussi bien renseigné au sujet du général Mustapha-ben-Ismaël, tué chez les Flita après l'expédition de Taguin? Le vieux chef est trop sévèrement jugé, si l'on s'en rapporte aux détails que donne, sur ce curieux personnage, le général Walsin-Estherasy dans son beau livre, *le Maghzen de la province d'Oran*. Voici ce qu'en dit l'auteur des *Annales* : « ...Mustapha-ben-Ismaël seul manqua, telle fut la fin de cet homme, qu'une basse jalousie contre Abd-el-Kader avait jeté dans nos rangs. Il était d'une bravoure éclatante, mais d'un caractère dur et rapace. Il passa les dernières années de sa vie dans les regrets du passé, cherchant, du reste, à s'assurer, par tous les expédients de l'avarice et de la cupidité, un avenir qui lui échappait. Il avait près de quatre-vingts ans quand il fut tué. Sa tête fut portée à Abd-el Kader. » Ne sont-ce pas les défauts de sa race plutôt que ceux particuliers à l'héroïque guerrier, qui pendant dix ans fut toujours à cheval pour le service de la France?... »

C'est avec vérité que l'auteur apprécie les actes civils du gouvernement

Digitized by Google

d'alors. L'indécision qui paraissait régner en France sur la conquête et ses résultats, les changements fréquents d'autorité, entraînèrent des modifications journalières dans l'exercice du pouvoir, surtout pendant les dix premières années. L'expérience manquait : on avait chassé le système turc sans rien réédifier qui fût réellement applicable aux populations soumises ou à soumettre. On s'occupait de minuties souvent ridicules, pour laisser les grandes questions à l'écart. « Un misérable carrosse ayant paru aux portes d'Alger, il (l'intendant civil) fit sur-le-champ paraître un tarif des droits à percevoir sur les voitures, ce qui suspendit tout aussitôt cette industrie, qui ne se releva que deux ans près. »

Lorsqu'on prend une carte de l'Afrique septentrionale, que l'on considère attentivement l'immense région qui s'étend au nord de Lella Maghnia dans la province d'Oran, à la Calle dans la province de Constantine, au sud jusqu'à Tuggurth et Metlili ; qu'on lit ce qu'il a fallu de combats, de périls, de fatigues pour s'emparer des buissons, des rochers qui composent ce vaste territoire, les difficultés sans nombre qu'on a surmontées pour ouvrir un réseau de routes, on peut, sans exagération, dire que l'armée a accompli une tâche gigantesque. C'est dans ces rudes travaux des camps d'Afrique qu'elle se formait aux guerres européennes. Que d'officiers, que de soldats sont morts obscurément, mais non sans gloire, dans cette lutte incessante de vingt années ! Pour bien l'apprécier, il faut connaître l'Algérie, avoir suivi les sentiers contournés de la plaine, franchi les torrents, escaladé les pics de la Kabylie, traversé les hauts plateaux du Tell, pendant des mois de pluies diluviennes et continues, couru les chotts[1], les déserts rocailleux du Sah'ra, sous un soleil de feu, avec un quart d'eau par jour. Celui-là seul qui l'a fait peut avoir une idée de ce que l'armée a exécuté en Afrique, de ce que sont ces colonnes expéditionnaires, poursuivant un ennemi toujours invisible, qui, lorsqu'il se présente, entraîne le soldat à l'attaque, se laisse battre, puis, se glissant de buissons en buissons, revient le harceler dans de pénibles retraites, sans jour ou nuit lui laisser un moment de repos. C'est vingt années de cette guerre qui sont racontées dans les *Annales algériennes*. La puissance naissante d'El-Hadj-Abd-el-Kader-ben-Maheddin, les conséquences funestes du traité de la Tafna, les luttes de nos généraux avec l'Emir, sa reddition enfin, occupent une large place de ces intéressants volumes, que de nombreux détails géographiques éclaircissent suffisamment.

Chaque jour, en élevant des fermes, en construisant des villages, on exhume des inscriptions qui rappellent les noms des chefs et les numéros des légions qui, sous les Romains, nos prédécesseurs, occupèrent le pays. Il n'en sera peut-être pas ainsi pour les générations à venir, car à quelques exceptions près, bien peu de choses rappellent aux conscrits d'Afrique les faits d'armes de leurs devanciers.

Parfois seulement, cheminant au milieu des broussailles, nous rendant au pays Kabyle, un ancien, rompant tout à coup le silence, racontait qu'ici

[1] Vastes marais salins desséchés qui couvrent le sud de l'Algérie, plus particulièrement dans la province d'Oran.

Digitized by Google

tel escadron avait été écharpé; là, telle compagnie avait enlevé un mamelon; ce souvenir nous faisait tressaillir : à l'aspect du tertre désert, chacun inclinait pieusement la tête, pensant au foyer absent; puis l'insouciance militaire revenait au son du clairon. Est-ce qu'un jour quelques pierres ne seront pas élevées pour indiquer çà et là au laboureur paisible les noms de ceux qui succombèrent pour conquérir le sol?

Cette nouvelle édition des *Annales* est augmentée de plusieurs chapitres, parmi lesquels on peut citer un précis succinct des événements qui se sont passés en Algérie depuis la reddition de l'Emir. Si on en excepte aujourd'hui la confédération démocratique des tribus Kabyles du Djurjura qui, réfugiées dans des montagnes presque inaccessibles, peuvent quelque temps encore se soustraire à l'autorité française, l'Algérie est dans une paix profonde; selon l'expression du maréchal Bugeaud, la charrue remplace le sabre. Il peut y avoir dans des localités reculées, des fanatiques, des agitateurs, mais l'autorité française ou indigène veille et châtie. Les routes se multiplient. On parle de chemins de fer; il y a un billard à el Aghouat!... et ce qui vaut beaucoup mieux, de belles plantations de coton, de tabac; les indigènes s'occupent de leurs chevaux et des céréales. La poudre ne parle plus que dans les fantasias. Au sud des trois provinces s'étendent les vastes territoires des K'ssours et des Oasis; leurs habitants, forcés de s'approvisionner des céréales du Tell, ont dû accepter la domination française [1]. Chaque année, des colonnes légères parcourent ces régions jusqu'alors inexplorées. Mais revenons aux *Annales :* l'appendice contient un résumé de l'histoire administrative de l'Algérie dans ces dernières années, une étude sur la propriété foncière, un mémoire sur les mœurs et les institutions sociales des populations indigènes qui prouve la longue pratique qu'a l'auteur des hommes et des choses de ce pays. On trouve dans le chapitre suivant : de l'Islamisme considéré principalement dans le nord de l'Afrique, et de son action sur les mœurs des peuples qui le professent, un bon aperçu de choses, malheureusement trop souvent jugées à la hâte par ces prétendus Africains qui ont fait le trajet d'Alger à Blidah, savouré le café maure du Hakem, et fumé dans une pipe turque. L'opinion de ces derniers n'a malheureusement que trop prévalu, car, aux yeux du vulgaire, exhiber un passeport de Marseille à Alger était un brevet de touriste consciencieux. Ceux qui connaissaient vraiment le pays, battaient la montagne, faisaient résonner la poudre, causaient peu, écrivaient encore moins. Aussi doit-on savoir gré au bien petit nombre d'écrivains militaires qui, en dehors de leur métier, ont retracé ce qu'ils avaient vu.

Le baron HENRI AUCAPITAINE.

Discours sur la vie et les écrits du duc de Saint-Simon, par M. Amédée LEFÈVRE-PONTALIS. In-16, Firmin Didot. 1856.

Peu d'institutions ont trouvé grâce devant l'intolérance aristocratique

[1] Du temps de la domination turque, les tribus Sa'h'ariennes payaient annuellement près de cent mille francs de redevances pour avoir le commerce libre avec Médéah et le Sahel.

Digitized by Google

du duc de Saint-Simon. L'Académie française, où siégeaient, en dépit de lui, moins de ducs et pairs que de bons écrivains, n'a pas été, plus que les parlements ou les conseils du roi, à l'abri de ses récriminations et de ses sarcasmes. Aussi, en mettant au concours la vie et les écrits de Saint-Simon, l'illustre compagnie a-t-elle montré un bon goût tout à fait dépourvu de rancune. Nous devons la féliciter du choix du sujet, comme aussi remercier le lauréat, M. Lefèvre-Pontalis, de l'excellente notice qu'il nous a donnée sur la vie et les écrits du noble duc.

Il nous a toujours semblé très difficile d'écrire un discours de forme académique. Le moindre des dangers qu'on peut craindre, c'est d'ennuyer; le plus fréquent, c'est d'être incomplet. M. Lefèvre-Pontalis a fort heureusement évité ce double écueil. La tâche ne laissait pourtant pas que d'être délicate. Renfermer dans un cadre étroit un aussi vaste sujet, peindre le grand seigneur avec ses travers, apprécier l'écrivain avec finesse, suivre l'un et l'autre sous ce double aspect de la vie du monde et de la vie politique pendant toute la durée du règne de Louis XIV et toute la durée de la régence, toucher d'une main discrète à l'histoire, et mettre en lumière, sans tomber dans les lieux communs et les formules des éloges académiques, les traits distinctifs de cette physionomie si originale, c'était là une œuvre difficile.

La notice de M. Lefèvre-Pontalis a le mérite d'être intelligemment conçue. Nous lui savons gré d'avoir laissé de côté les comparaisons académiques avec les anciens, d'avoir été droit à l'homme, plus soucieux encore de tracer sa physionomie et son caractère que de peser le mérite de ses écrits.

C'est qu'en effet, si l'on peut dire d'une manière générale que les écrits ne sont rien sans la connaissance intime de l'écrivain, jamais vérité ne fut plus apparente que lorsqu'il s'agit de mémoires, et en particulier des œuvres de Saint-Simon. Au rebours de bien des prétentions littéraires, le titre qui le touche le moins, c'est celui d'historien. S'il écrit, c'est qu'il cède au penchant impérieux de combattre ce qu'il déteste, et de faire triompher les idées qui lui sont chères. « S'il n'avait eu ni haine ni amour, il n'aurait rien laissé à la postérité. » S'il emploie cette ardeur de style, ce sarcasme frondeur qui s'attaque à tout ce qui est consacré par l'opinion publique, c'est qu'il est en opposition avec tout un système politique; — s'il a vaincu enfin, malgré tant de talent et de peine dépensés au service de questions qui nous semblent aujourd'hui bien mesquines, c'est qu'il est le dernier défenseur d'une aristocratie moins jalouse de l'indépendance de son rang que de la jouissance des biens qui lui sont assurés par les faveurs de la cour.

M. Lefèvre a parfaitement résumé cette lutte entre Saint-Simon et son temps, entre un orgueil intraitable et une servilité forcée; car ce n'est pas un des côtés les moins curieux de ce caractère entier que le besoin de vivre à la cour qu'il fronde, et d'être vu du roi, qui n'a qu'à le bannir de sa présence pour le ramener à ses genoux; mais comme il se venge de cette soumission sur les courtisans! Sachant plier une fois pour se tenir debout plus longtemps, esprit opiniâtre, capable d'aimer cependant autant

Digitized by Google

que de haïr, et conservant toute sa vie, non sans quelque grandeur, le courage d'une opinion que les plus intéressés de ses égaux abandonnent lâchement.

Comme Fénelon, Saint-Simon fut un esprit *chimérique;* voulant cette conciliation impossible de la liberté avec le retour aux traditions de l'aristocratie, et cherchant, comme l'illustre prélat, à jeter dans l'esprit du duc de Bourgogne ses idées de réforme politique; puis, après la mort du Dauphin, se tournant avec une ardeur nouvelle vers le duc d'Orléans, dont il soutient avec dévouement les droits à la régence; mais appelé aux affaires avec un régime nouveau, il montra l'impuissance de ses idées, et rentra dans la retraite. Ne nous en plaignons pas : c'est à cette époque qu'il commença à mettre en ordre ses souvenirs et les nombreux matériaux qu'il avait amassés depuis son séjour à l'armée, et les notes écrites en marge du Journal de Dangeau, écrivant moins toutefois avec l'intention de faire un livre que d'occuper ses loisirs. « Je ne fus jamais un sujet académique, dit-il; je n'ai pu me défaire d'écrire rapidement; pour rendre mon style correct, il faudrait refaire tout l'ouvrage... Pour bien corriger ce qu'on a écrit, il faut savoir bien écrire, on verra aisément que je n'ai pas dû m'en piquer. »

Nous voudrions pouvoir nous étendre plus longuement sur le rôle qu'a joué Saint-Simon dans son temps et sur le mérite de ses écrits; mais nous aimons mieux recommander la lecture de la notice que nous avons sous les yeux; elle se distingue par le style et par une impartialité éclairée.

ED. DE B.

Exposition de la Doctrine catholique sur les matières de controverse, par BOSSUET, nouvelle édition augmentée des variantes dites de l'*édition des amis,* des premières éditions données au public, et d'une préface nouvelle par ALEX. DE SAINT-ALBIN, 1 vol. in-18. Paris, Ambroise Bray.

Il y a un livre de Bossuet dont il a dit lui-même qu'il en avait *pesé toutes les syllabes.* Ceux qui ont étudié Bossuet, son génie et son caractère, savent bien cependant que ses devoirs d'évêque, tant de travaux entrepris, tant d'affaires où il était mêlé, — car rien d'important ne se pouvait traiter sans lui, — tant d'obligations de toute sorte, ne lui laissaient guère le temps de prendre de ses livres ce soin jaloux. Ce n'était point un artiste vingt fois sur le métier remettant son ouvrage, comme le voulait Boileau et comme le faisait Racine : c'était un apôtre comme Saint-Paul. Pour lui, il ne s'agissait point de plaire et de charmer, mais de convaincre et d'entraîner. En exposant la doctrine de l'Eglise catholique sur les matières de controverse, il fut amené cependant, par son sujet même, à *peser toutes les syllabes.* Les controversites protestants, embarrassés de réfuter une exposition si claire, si précise, et qui faisait disparaître tant de difficultés, imaginèrent de distinguer entre la doctrine de l'Eglise catholique et la doctrine de Bossuet. Mais la traduction publiée à Rome et les deux brefs adressés par le pape Innocent XI à Bossuet, leur ôtant cette ressource, comme ils ne pouvaient plus ni rejeter tout à fait un livre dont ils avaient dit qu'il

Digitized by Google

levait de grandes difficultés, ni distinguer entre la doctrine de Bossuet et celle de l'Eglise, ils essayèrent de la distinguer entre Bossuet et Bossuet, entre les copies qui avaient circulé et l'édition donnée au public et approuvée par le saint siége. Ils supposèrent une édition supprimée, quand il ne s'agissait que de dix ou douze exemplaires adressés par Bossuet à quelques évêques pour avoir leur avis. Sans en signaler aucune, ils dénoncèrent de nombreuses contradictions entre ces exemplaires d'essai et le livre où il ne leur était plus possible de méconnaître la doctrine de l'Eglise catholique.

Une telle accusation aurait dû être appuyée de quelque preuve, et les preuves étaient faciles à recueillir et à produire si l'accusation avait eu un fondement véritable. Mais ce qu'aucun controversiste protestant n'a fait, un catholique le fait aujourd'hui, en relevant avec un soin scrupuleux et sans en omettre aucune, toutes ces variantes assurément fort importantes par leur nombre, souvent par leur étendue, rendues encore plus importantes par le témoignage de Bossuet, qu'il a *pesé toutes les syllabes*. En publiant ces précieuses variantes, le nouvel éditeur annonce que les controversistes protestants n'y signaleront pas une seule variation de doctrine. C'est un défi. Sera-t-il relevé?

Quoi qu'il arrive, c'est là, pour les esprits curieux des choses littéraires, une publication d'une haute importance, malgré l'exiguité du volume. Ici, Bossuet se corrige lui-même, et nous pouvons assister au travail de sa pensée. L'éditeur n'a pas eu sous les yeux seulement un exemplaire d'essai, mais des corrections manuscrites de Bossuet, quelques-unes rejetées par lui presque aussitôt, barrées et surchargées, d'autres demeurées intactes, mais qui cependant ne sont point entrées dans le texte définitif du livre, d'autres enfin qu'on retrouve dans toutes les éditions de l'*Exposition de la Doctrine*. A un certain endroit, le mot était inachevé, l'écriture surchargée, enfin l'éditeur ne pouvait pas lire ce qu'avait écrit Bossuet : il a reproduit par un fac-simile ce qu'il ne pouvait pas lire, ne voulant rien soustraire au public de ce travail d'un si grand intérêt.

La beauté de l'édition mérite d'être louée. C'est ainsi qu'il convient de reproduire les œuvres de nos grands écrivains. C'est ainsi qu'il convenait surtout de reproduire l'œuvre où Bossuet a mis, avec tout son cœur et tout son génie, toute sa patience, toute cette longue et minutieuse recherche qu'on ne retrouve dans aucun autre de ses écrits. Un écrivain de profession peut corriger, on ne le fait plus guère, toutes les pages qu'il publie, avec ce soin jaloux : un apôtre ne le peut pas. Mais ici c'est la nature même du sujet qui a contraint l'apôtre à travailler comme l'artiste amoureux de son art, et à produire ainsi un livre unique. C. L.

Souvenirs de l'Amérique espagnole, par Max Radiguet. Paris, Lévy, 1856. In-12.

Cet ouvrage comprend divers épisodes d'un voyage accompli, de 1841 à 1845, dans le Chili, le Pérou et le Brésil, sur la frégate *la Reine-Blanche*. L'auteur, alors secrétaire de l'amiral Dupetit-Thouars, se trouvait à même de bien voir et de bien observer, et il a su mettre le temps à profit. Mais, en général, il est resté sur les côtes et ne s'est guère enfoncé dans l'intérieur. Indépendamment de deux chapitres, l'un, consacré à Valparaiso et à la société chilienne, l'autre, à la ville et à la campagne de Rio-

Digitized by Google

Janeiro, c'est surtout le Pérou, et en particulier Lima, que M. Radiguet a eu l'occasion d'étudier et sur lesquels il nous donne des détails intéressants et circonstanciés : la société péruvienne, la vie, les mœurs et les femmes de Lima, puis les théâtres, les fêtes populaires, les habitudes religieuses et politiques, l'occupent tour à tour. La page suivante, où il décrit l'intérieur d'un omnibus péruvien, donnera une idée de sa manière : « Tout le monde fumait au moment où nous étions montés en voiture. Aveuglés, étouffés, étourdis tout d'abord, nous nous empressâmes d'abaisser la glace placée derrière nous. Cette précaution prise, le nuage s'entr'ouvrit et nous vîmes apparaître nos compagnons de voyage. Quelques-uns d'entre eux fixèrent surtout notre attention : deux officiers péruviens d'abord ; le plus âgé, sombre, terreux, austère comme un moine de Zurbaran, disparaissait jusqu'à la moustache dans son manteau ; l'autre, pimpant, frisé, avenant et blond comme Van-Dyck, portait une casquette rose galonnée d'or ; un *poncho* blanc à longues franges garantissait contre la poussière son frac bleu de ciel, dont on n'apercevait que les manches brodées en soutache ; un pantalon amaranthe à bandes d'or et des bottes grises complétaient son costume. Un troisième personnage était entièrement vêtu de noir, une croix écarlate lui couvrait la poitrine, deux croix semblables ornaient son manteau à la hauteur des épaules ; son chapeau, à larges bords, couvrait non-seulement ses genoux, mais encore ceux de ses voisins. C'était un *hermano de la buena muerte*, confrérie religieuse, dont la principale attribution consiste à ensevelir les cadavres. Depuis le moment du départ, il bavardait sans trève avec ses voisins, tout en accumulant, dans je ne sais quelles mystérieuses cavités de son arrière-bouche, une fumée qu'il soufflait ensuite par les narines en jets interminables. Ses doigts ne le cédaient point en activité à sa langue ; c'était plaisir de voir avec quelle dextérité pratique il roulait des cigarettes pour les offrir à une voisine dont il s'était fait le complaisant pourvoyeur. Celle-ci, jeune *cholita*, avait aussi la tête découverte, et son chapeau de paille de Guayaquil, tout radieux sous des rubans cerises, luttait d'ampleur et contrastait avec le feutre sombre du révérend frère.... Son crêpe de Chine, diapré comme un parterre, son jupon de galante couleur rose, l'or de ses pendants d'oreilles, le vif éclat de ses rubans et de ses fleurs, tout cela, couronné par l'ovale orangé d'une jeune tête ornée d'une tresse noire aux chatoiements de saphirs, aurait charmé le regard et réjoui le cœur, sans le voisinage du moine, dont le bavardage effréné venait sans cesse fatiguer nos oreilles. »

La littérature, encore au berceau dans ces régions du Nouveau-Monde, n'est pas non plus oubliée. Le Chili offre déjà quelques noms remarquables : la señora Mercedès Marin, qui a de la grâce et de la naïveté avec de l'emphase et de l'inexpérience ; M. Irizare, imitateur de nos poètes contemporains ; M. San-Fuentes, qui s'inspire de Byron ; M. Andrès Bello, le plus original et peut-être le seul original de tous. — Au Pérou, la littérature, qui se personnifie surtout dans l'humoriste M. Pardo, présente en général un caractère de finesse satirique, de gaieté leste, naturelle et mordante, unie quelquefois à la hardiesse et à la vigueur ; elle procède surtout des modèles espagnols, tandis que la littérature du Brésil dérive naturellement

Digitized by Google

de la source portugaise. MM. Magalhaens, Texeira de Souza, Gonzalves Dias, Silveira Souza, Norberto, Gonzalès Texeira et surtout Araujo-Porto-Alegre, tels sont les plus célèbres écrivains que l'on puisse citer dans ce dernier pays : les deux premiers relèvent de l'inspiration française, les autres offrent à un plus haut degré le caractère brésilien, lequel, du reste, est loin d'avoir les mérites d'originalité, de force et d'imagination qu'on pourrait attendre d'un peuple nouveau et d'une riche nature.

Ce livre est un des plus intéressants récits de voyage que nous ayons lus. Il ne ressemble en rien à ces espèces de guides ou de manuels, arides et sans vie, se bornant à une sèche description des monuments, au cubage des pierres, au numérotage des maisons et des arbres, qu'on nous a trop longtemps donnés pour des relations de voyage. Ce que M. Radiguet observe avant tout, ce sont les hommes et les mœurs, et je crois qu'on ne peut guère nous présenter une esquisse plus vive et plus brillante de la vie liménienne, de la physionomie des salons et des rues, des danses, des combats de taureaux et de coqs, de tous les divertissements populaires du Pérou. L'auteur nous décrit l'aspect de la Plaza-Mayor et de la ville de Lima un jour de fête : « Au milieu de la place s'élève une fontaine de bronze, surmontée d'une Renommée dont le pied sort d'un panache liquide qui se brise en tombant sur des plateaux d'inégale grandeur, et vient remplir une large vasque. La cathédrale, gracieux monument de la Renaissance, est flanquée de deux tours enrichies, comme le reste de la façade, de colonnettes, de niches, de statues et de balcons. Tout l'édifice est badigeonné de couleurs où dominent le rose, le vert, le jaune et le bleu. Le palais national est aussi revêtu d'une couche d'ocre jaune d'aspect assez maussade ; les piliers des *portales* sont couverts d'une couche de rouge de brique ; quant à l'étage qui les surplombe, vigoureusement nuancé de tons brûlés et violâtres, il est occupé, dans sa plus grande partie, par des balcons de bois peints en vert-bouteille et en rouge-brun. Qu'on imagine maintenant ce tohu-bohu de couleurs heurtées, criardes et fausses, éclairé par une ardente lumière ; que l'on jette dans ce vaste cadre ainsi bariolé une foule éblouissante, et on aura une faible idée du spectacle qu'offre la Plaza-Mayor de Lima un jour de fête et de soleil. L'animation prit un caractère plus violent à la sortie des offices : dès que la cathédrale eut commencé à vomir, par toutes ses portes, des flots de peuple, mille clameurs s'élevèrent.... Ainsi vu à la surface, entouré de prestigieux accessoires, ce peuple nous paraissait bien le plus fortuné du monde. Les hommes, cigare ou cigarette en bouche, se complaisaient dans la calme volupté du fumeur. Il y avait chez toutes ces femmes qui s'agitaient, caquetaient, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, faisaient la roue au grand soleil, tant de jeunesse, de grâce et d'élégance ; leur regard avait tant de feu, leurs accents tant de charme, leur désinvolture tant de surprenante légèreté ; elles paraissaient vivre avec un tel mépris des choses positives, avec une si complète ignorance des misères de ce monde, qu'il émanait d'elles comme un rayonnement de bonheur, dont nous nous sentions pénétrés. » Nous abrégeons ; il faudrait beaucoup trop citer. V. F.

Digitized by Google

MÉLANGES

CHANSONS POPULAIRES

SUR LA GUERRE DU BIEN PUBLIC

ET

SUR LA BATAILLE DE MONTLHÉRY

1467

Les chansons que nous allons citer sont extraites d'un manuscrit qui faisait partie de la bibliothèque de feu Bottin. Ce manuscrit contient trente-six pièces environ du même genre, comprises dans un espace de soixante-dix années (1407 à 1470) ; ces pièces sont principalement relatives aux guerres qui éclatèrent en France, en Bourgogne, dans le pays de Liége et en Flandre. Les rois Charles VII et Louis XI, les ducs de Bourgogne, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire, en sont les personnages principaux. Autour d'eux viennent se grouper plusieurs capitaines et chevaliers français qui ont joué un rôle dans ces événements. Sur les trente-six pièces comprises dans le recueil, je compte quinze chansons historiques populaires.

Depuis le décret rendu le 13 septembre 1852 par l'empereur Napoléon III, la chanson populaire en France a été l'objet de recherches incessantes et de nombreux travaux. Un des trois comités institués près le ministère de l'instruction publique, a recueilli et centralisé toutes les recherches. Il en résultera, on doit l'espérer, la publication d'un recueil, aussi complet que possible, de ces chants si curieux, dont les textes, après avoir passé par la mémoire de plusieurs générations, s'altèrent sensiblement chaque jour, ou même disparaissent entièrement. Dans les études entreprises à ce sujet, on s'est appliqué à définir quels étaient les signes principaux qui pouvaient faire reconnaître qu'une chanson avait été populaire. Le rapporteur de la commission, chargé de tracer les règles à suivre sur ce point, les a résumés en quelques lignes. Il dit en terminant : « La rime est remplacée souvent par la simple assonnance, c'est-à-dire par la pré-

Digitized by Google

sence de la même voyelle dans les syllabes finales des deux vers[1]. » Je crois pouvoir ajouter que les chants populaires riment toujours par *assonnances*, et que c'est principalement à ce signe très distinctif qu'il est facile de s'assurer si une chanson du XIVe ou du XVe siècle, historique ou narrative, a été populaire. « J'appelle assonnance, dit M. Raynouard, la correspondance imparfaite et approximative du son final du dernier mot du vers avec le même son du vers qui précède ou qui suit, comme on a appelé rime la correspondance parfaite du son identique final de deux vers formant le distique[2]. » Pour mieux faire comprendre cette définition, je citerai ces vers bien connus :

Si le Roi m'avoit donné
Paris sa grand'ville
Et qu'il m'eût fallu quitter
L'amour de m'amie,
J'aurais dit au Roi Henri :
Reprenez votre Paris,
J'aime mieux m'amie,
O gai !
J'aime mieux m'amie.

Un grand nombre de chansons populaires sont des œuvres de soldats. Consacrées au récit d'un fait d'armes de quelque importance, comme la bataille de Montlhéry, ces chansons mettent en relief certaines circonstances qui ont le plus frappé leurs auteurs; la mémoire des guerriers morts en combattant y est toujours exaltée, ceux qui ont déserté le champ d'honneur, au contraire, ou commis quelque félonie, y sont flétris avec raison. Juges passionnés et sévères, ces hommes ont parfois raillé le dévouement à des causes malheureuses et perdues; mais, le plus souvent, ils ont été justes; l'histoire, qui doit enregistrer avec soin leur opinion, ne peut rien faire de mieux que de la ratifier. L'usage de ces chansons historiques et populaires est fort ancien dans nos armées; on peut en constater des exemples à toutes les époques, et je ne doute pas qu'aujourd'hui encore il ne soit resté très en vigueur.

La guerre du Bien public et la bataille de Montlhéry, qui en fut un des plus sanglants épisodes, ont eu assez de retentissement pour devenir les sujets de chansons populaires. Les six pièces suivantes, relatives à ces événements remarquables, sont d'autant plus curieuses, qu'elles ont été composées par des témoins oculaires. En les comparant avec les récits des principaux chroniqueurs, on en reconnaît, non-seulement la véracité, mais encore l'importance.

Les deux premières chansons sont consacrées à la guerre du bien public. On y reproche à Louis XI sa tyrannie, on y exalte le comte de Charolais, comme le héros chargé de l'en punir. Le quatrième couplet de la seconde chanson commence par l'énumération des villes dont le comte de

[1] Instructions, etc. (*Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France.* Année 1853, p. 250.)
[2] *Journal des Savants.* Juillet 1833.

Digitized by Google

Charolais s'est emparé à son entrée en Picardie. Jacques Duclerc, livre V, chapitre XXVIII de ses Mémoires, donne quelques détails qui s'accordent parfaitement avec cette énumération. Au deuxième couplet de la première chanson, il est question de *ceux qui ont à régir la couronne*. Ces paroles ont rapport à un des faits les plus curieux de la guerre du Bien public, fait qui, jusqu'à présent, n'a été signalé par aucun des historiens de Louis XI, c'est que les seigneurs confédérés avaient pris la détermination de détrôner le roi, de mettre la couronne en tutelle et de nommer un régent. Ce fait est confirmé par le couplet suivant d'une chanson satirique qui se trouve dans le même recueil que les pièces sur la bataille de Montlhéry :

Le quart souhaite autant d'argent
Que vault la belle couronne dorée
De ce nouveau Roi ou Régent
Mis subz en France cette année[1].

La première des quatre chansons relatives à la bataille de Montlhéry n'est pas favorable à Louis XI. On y reconnaît cependant que le combat fut terrible, chaudement soutenu, et même, au cinquième couplet, on avoue que les Bourguignons ne doivent pas trop s'enorgueillir, car plusieurs d'entre eux ont pris la fuite; mais au septième couplet il est dit que le roi, qui s'est vanté d'avoir gagné la bataille, n'en a pas moins perdu sept couleuvrines. Le chansonnier ne ferait-il pas ici allusion à ce qui eut lieu peu de jours après la bataille de Montlhéry, quand le roi, de retour à Paris, vint souper à l'hôtel de son lieutenant-général, Charles de Melun, en compagnie de plusieurs seigneurs, demoiselles et bourgeoises; il leur fit un récit tellement pathétique des dangers qu'il avait courus, que tous ceux qui l'entendirent pleurèrent bien longtemps[2].

Ni Philippe de Commynes, ni Jacques Duclerc n'ont fait mention de ces coulevrines perdues par Louis XI. Mais, au cinquième couplet de la chanson n° 5, on parle des soldats du Dauphiné qui s'étaient emparés de l'artillerie des Bourguignons, et qui furent contraints de l'abandonner. Olivier de la Marche dit que, le lendemain de la bataille, au point du jour, il fut envoyé

[1] Dans un interrogatoire du seigneur de Crevecœur, fait prisonnier à la bataille de Montlhéry, on trouve la réponse suivante : « Plusieurs et souventes fois, il a ouy dire à plusieurs du conseil du dit seigneur de Charolles, en devisant avec les chevalliers, escuyers et autres de l'hostel du dit seigneur, que le dit seigneur de Charolles, et autres avec lesquelz il estoit allié, estoit deliberez, eulx assemblez, faire un regent, ensemble un connestable, au dit royaulme, et donner ordre, provision et police au gouvernement et régime du dit royaulme, à la conservation du bien publicq et descharge du pauvre peuple d'iceluy (et que ilz entendoient faire regent Monseigneur de Berry, mais du connestable ne sçait le nom), semblablement ou fait de la justice, pourveoir aux tailles, impotz, aydes et autres menues souffranges mis et imposez sur le povre peuple et commun au royaulme.... » (N° 90 des pièces relatives à la guerre du Bien public, publiées par M. Jules Quicherat, t. II, p. 194 et suiv. des *Documents historiques inédits tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque royale, etc.* Paris, 1843. In-4°.— M. Michelet, dans son *Histoire de France*, t. VI, a connu cette pièce et en a cité quelques mots.

[2] *Chronique scandaleuse, etc.*, t. II, p. 29 de l'édition de Commynes, de Lenglet-Dufresnoy. 1747, In-4°.

Digitized by Google

avec le seigneur de Morneil, grand maître de l'artillerie, pour reprendre certaines pièces d'artillerie, au pied du château de Montlhéry [1].

Au huitième couplet de la chanson n° 4, l'on reproche au roi d'avoir laissé pendant la nuit le champ de bataille, et d'avoir *montré les talons*. Mais le prince que je chante, ajoute l'auteur, et tous ses bons champions y restèrent pendant trois jours. A la marge du manuscrit, en regard de ce vers : *Et tous ses bons champions*, on lit : MOY GIN. Est-ce le nom de l'auteur, ou le nom d'un de ceux qui prirent part à cette journée mémorable?

On trouve à la bibliothèque de La Haye, parmi les manuscrits provenant du savant Gerard, un volume in-folio qui contient des copies faites par Gerard lui-même de chansons anciennes et d'autres poésies historiques. Entre ces chansons figure celle-ci; Gerard dit l'avoir copiée sur le manuscrit original de Jehan, sire de Hainin et de Louvignies, auteur d'une chronique qui s'étend de l'année 1465 à l'année 1466, et donne beaucoup de détails sur la bataille de Montlhéry, sur la prise de Dinant, et la guerre contre les Liégeois. M. A. Jubinal a imprimé en double (page 106 et page 245 de ses *Lettres à M. le comte de Salvandy sur quelques-uns des manuscrits de la Bibliothèque royale de La Haye. Paris*, 1846, *in*-8°) le texte recueilli par le sire de Louvignies, et signé du nom de *Jaquet Dogez*; n'est-ce pas l'auteur de la chanson? Ce texte est d'autant plus curieux qu'il présente avec celui de mon manuscrit des différences assez notables; nous avons là deux rédactions du même chant populaire. Aussi me saura-t-on gré de joindre au texte que je publie les variantes de celui que Gerard nous a conservé.

La chanson n° 4 est une des plus curieuses : écrite dans le style populaire, elle rime par assonnances et renferme plusieurs traits d'une poésie mâle et fière. On y exalte les chevaliers bourguignons ou français qui se sont distingués dans la bataille, ceux entre autres qui ont payé de leur vie l'honneur d'être cités. Du côté des Bourguignons, ce sont le seigneur de Ravestain, le comte de Saint-Paul, le sire de Hautbourdin, le bâtard de Bourgogne et enfin Philippe de Lalain qui fut tué. Du côté des Français, ce sont le seigneur de Hames, Pierre de Brezé, sénéchal de Normandie, que le chansonnier nomme *Blassy*, et le capitaine Floquet, fils du bailli d'Evreux, tous trois morts en combattant. Philippe de Commynes, Jacques Duclerc, Olivier de la Marche et deux témoins oculaires, auteurs de relations de la bataille [2], ont parlé de ces hardis champions. Notre chanson ajoute sur quelques-uns d'eux des traits dignes de remarque : au septième couplet, par exemple, il nous apprend que le bâtard de Bourgogne avait les fièvres, qu'il n'en cherchait pas moins le plus épais des rangs ennemis, disant que de se battre le guérirait de son mal. Le huitième couplet est consacré au capitaine Floquet, *le bon vassal*, qui, couvert de sa cotte aux armes du roi de France, fut tué, ainsi que son cheval.

Les deux dernières chansons, tont à fait dans le même style que la précédente, m'ont paru d'une facture encore plus grossière. Elles sont très

[1] *Mémoires d'Olivier de la Marche*, ch. XXXV.
[2] *Mémoires de Commynes, etc.*, éd. de Langlet-Dufresnoy, t. II, p. 484-486.

Digitized by Google

favorables à Louis XI, et composées évidemment par quelqu'un de l'armée royale. J'y ai remarqué plusieurs faits qui ne sont pas dans les chroniqueurs et qui complètent le récit de la bataille.

Au troisième couplet de la chanson n° 5, le nombre des troupes françaises est porté de vingt à trente mille, celui des Bourguignons seulement à quatorze mille. Bien que l'exactitude de ces chiffres me paraisse très douteuse, il n'est pas moins curieux de les signaler ici. Dans le quatrième couplet, on cite deux capitaines français, Salezart et Malortye [1], qui partagèrent avec Floquet et le sénéchal de Normandie l'honneur de cette journée. On y parle aussi du courage des Dauphinois qui, dès le commencement de la bataille, s'étaient emparés de l'artillerie des Bourguignons. Au sujet de cette chanson qui commence par ces mots : *Je me levai hier au matin*, je dois encore faire une remarque; c'est qu'elle est composée sur le même thème, presque avec les mêmes paroles qu'une des chansons relatives à la bataille de Brumpton, qui se trouve aussi dans mon manuscrit; les noms propres et quelques mots seulement ont été changés.

Dans les troisième et quatrième couplets de la dernière chanson, je trouve un fait grave, que je n'ai lu dans aucun des mémoires contemporains, c'est que le comte Charolais aurait défendu, sous peine de la hart, de faire des prisonniers, et que le roi de France, ayant eu connaissance de cet ordre cruel, se serait écrié, en levant la visière de son casque : « A moi saint Denis! à moi Notre-Dame de Senlis, venez à mon aide contre tous mes ennemis. » La chanson se termine par un juste reproche adressé au comte du Maine, qui le premier s'est enfui; par un souvenir aux capitaines Salezart et Malortye, ainsi qu'aux soldats de l'Ecosse et du Dauphiné, qui s'étaient bravement comportés.

N° 1. — BALLADE.

O Roy Loys qui de Franche se nomme
Voeus tu gaster tout le pays de France?
Tu qui le dois garder et sa couronne,
Et tu le metz en tel obéissance
Qu'il n'est nulz homs qui puist avoir puissance
De maintenir honnestement sa vye,
Tant y as mis gabelle et tricquerye;
Mais une fois t'en maudiras le cas,
Car tu verras revenir Picardie
Se tu ne metz ton hault volloir en bas!

[1] « Jean de Salazar, natif du pays d'Espagne, chevalier conseiller chambellan du roy, capitaine de cent lances de son ordonnance et seigneur de Montagne, Saint-Just, Marcilly, Laz, Lonzac et d'Issodun, trespassa à Troyes le 12e jour de novembre, l'an de grâce 1479. » (Commynes, etc., notes, t. I, p. 59.) — Quant à Malortye, on lit dans la relation de Guillaume de Torcy, que j'ai citée plus haut : « Et au regard des gens du roy, sont prisonniers M. du Maine, Malhortie, blechié à la tête et en la fache et prisonnier, etc. (T. II, p. 487 du Commynes, édition in-4° de Lenglet-Dufresnoy.) — Robert de Malortye, chevalier normand, conseiller et chambellan du roy, comte de Conches et de Breteuil, seigneur de Quirieux et de la Tour du Pin.... » (Pièces du cabinet généalogique de la Bibliothèque impériale, citées par M. J. Quicherat, p. 209 du t. VII des *Documents historiques inédits, tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque royale, etc.* Paris, 1843. In-4°.)

Digitized by Google

Car ceulx qui ont à regir la couronne
Te porront bien r'oster de ta puissance,
Se chascun d'eulx y vient en sa personne,
Par trop sera à ta malle mesquance[1]:
Car Charollois a moult belle vaillance,
Et s'est garnis des gens de Picardye
Sur qui tu as eu moult grant envye
On en voit bien l'experience et le cas,
Pour tant sera mis soubz ta seignourie,
Se tu ne metz ton hault volloir en bas.

As tu sentu la force et la puissance
De ce seigneur qui Charolloix se nomme?
Qui s'est bouté ens ès pays de Franche
Pour accomplir le bien de la couronne,
Pour ce qu'il scet par aulcune personne
Qu'elle n'avoit jour de bien, ne nuittie[2],
Trop le tenoit fermement en tes las;
Dont une fois comperras la folye,
Se tu ne metz ton hault volloir en bas,

T'as eu aulcums des biens de Picardie
Mais une fois tu les demasqueras,
Et sy aras à tousjours villonnye
Se tu ne metz ton hault volloir en bas.

No 2. — CANSON.

Iheesus voeulle conduire
Le conte de Charolloix,
Et son fait sy bien duire,
Au gré du Roy des roys,
Que son renom puist bruire
En Flandre et en Artois,
Et ses armes reluire
Par dessus tous Franchois.

Pour le bien de la couronne,
Il se met en dangier;
Aveuc luy grant somme
De gens sans tarjer,
Monstrant qu'il est preudomme,
Ne prent riens sans paier :
Car d'esperance bonne
Y va pour paix logier.

Il s'est boutté en France,
En bonne intention :
Aians sur tous fianche,
Comme princhc de nom.

[1] *Malle mesquance*, meschéance, mauvaise chance, dommage.
[2] *Nuittie*, pour nuitée, nuit.

Digitized by Google

Dont Dieu par sa puissance
Luy sera champion,
Donnant escu et lanche
Encontre Gannelon.

Bray, Mondidier et Roye,
Le castel de Beaulieu
A conquis en sa voie,
A l'ayde de Dieu.
Puis a prise sa voie
Pour aller vers Paris,
Ihesus le renvoïe,
Car grant fais a empris.

Il est passé la Saine;
Il est en tous vuys (*sic*);
Il est vray capitaine,
Vaillant hons et hardis.
C'est ung droit Charlemaine,
Tant est discrept et duyt.
Ihesus Christ le ramaine
Sain et saulf au païs!

C'est le piller et masse
Du monde, sans doubter,
Son renom luyt et passe
Comme le soleil cler.
C'est d'honneur l'outrepasse,
C'est ung seigneur sans per;
Ihesus Christ par sa grasse
Le nous voeulle garder.

En luy maint courtoisie
Et toute humilité,
Convoitise et envye
Sont de luy déboutté.
Pourtant je vous supplie
Ayons de luy pitté,
Prions jour et nuittie
Pour sa grande bonté.

Galans de Picardie,
De Flandres et d'Artois,
Soiés frans, je vous prie,
Et vous de Boullenois,
Aventurés vos vye
Pour che bon Charollois;
Ne vous y faindés mye,
Rembarés ches Franchois.

Digitized by Google

No 3.

Chantons et se nous esbatons
De la nouvelle oye :
C'est du conte de Charolloix
Qui rentre en Picardye.

Il fault pour batillier
Avoir des gentilz hons.
Charolois fait cryer
Pour donner horions,
Il a Picars et Bourguignons
Dieu scet quel compaignie;
Nous lui desoremais donrrons
A nom chiere hardye !

En son avenement
Trois rivieres passa.
Par son grant hardement
Paris avironna :
Au mont le hery s'en ala
Lui et sa compaignie;
Ses ennemys attendy la
A battaille rengie.

Nostre sire le Roy
Qui pas ne fut tardieu,
Mist ses gens en arroy
Pour combattre en ce lieu
Il a juré la Pasque Dieu
Qu'il y fera turie;
Mais ceux de la croix Saint Andrieu
Ne lui falirent mye.

Ravestain, de plain vol,
Se prist au batillier,
Le conte de Saint Pol
Maint en a despichie,
Lui et son cheval esraigie
La bataille a perchié;
Habourdin le scieut piet à piet,
Criant chevalerie!

Hames fut mys à mort,
Celui que tant je plain
Jhesus misericors
Lui soit ce jour derain !
Messire Philippe de Lalaing
Bien vault que on le larmye,
Car quattre en tua de sa main,
De s'averse partie.

Le bastard Bourguignon,
Ce jour les fievres avoit :
Il demandoit la place
Où la battaille estoit;

Digitized by Google

En faisant armes il garissoit
De sa grief maladie,
Le plus grant maistre demandoit
Pour lui tolir la vye.

Monseigneur de Blassy
Que on dist grant senescal,
Et Flocquet le gentil
Qui estoit bon vassal
Y morut en estal roial,
Sa cotelle armoye,
Y morut lui et son cheval
Et des Franchois aye.

Le Roy est bon veneur
Et s'a des bons chienès,
Berry a chien d'onneur
Et s'a l'omme tout prest (*sic*) :
Charolloix a tous ses
Bracques à la beste cachie,
Bretaigne et Calabre en aprez
Et Bourbon les castie.

Bien XXIIIc lanches
Le Roy y amenoit,
Tout des milleurs de France
Eslis à son volloir;
Mais les archers de Boullonois
Et ceulx de Picardie,
Les rebouterent ens ès bois
Plus de lieue et demie.

No 4. — AULTRE CANCHON TOUCHANT LE MONT LE HERY.

Entendés fleur de noblesse,
Les haulx victorieux fais,
Florissant en hardiesse
C'um princhе en tous biens parfais
Perpetra, portant les fais
De la bataille mortelle,
Où plusieurs furent deffais :
En guerre est la fachon telle.

Par ung mardi la battaille
Se fist ainsi qu'à midy
Frappant d'estocq et de taille,
D'emprès le mont le hery;
Là où forche contraindy
Le très puissant Roy de Franche
D'estre rudement servy
De trait, d'espée et de lanche[1].

[1] De dars, d'espée et de lance.
(Me. Gerart.)

Digitized by Google

C'estoit bruyt espoentable
Du fourdre de ces canons :
Car tant maint homme notable
Yssu de noble maison,
Et tant maint bon campion
Y morurent en destresse.
Le Dieu que nous aourons
Leur doinst en glore léesse.

Quant ce vint droit à l'aproche[1],
Le conte de Charoloix
S'y porta bien sans reproche
En criant à haulte voix :
Bourguignons à ces Franchois[2] !
Les archiers se prirent à traire,
Et tous à piet à celle foix
Adfin de mieulx leur devoir faire.

Et adfin que on n'anoblisse
Les Bourguignons pas trop fort,
Il n'est sy feré qui ne glisse[3] ;
Car pour doubte de la mort
Il est vray, fust droit ou tort,
Que aucuns en celle journée
Fuirent contre droit ressort,
Et laisserent l'assamblée[4].

Mais le preu et vaillant conte,
Et les nobles de sa court,
Leur bon coraige sans conte
Maintinrent le Roy sy court
Qu'il ne les tint point pour lourt :
Car néant plus comme pointure
Depuis le mortel behourt
Ne se vyt à l'aventure.

Mais pour parler de l'istoire,
A droit, autenticquement,
Le Roy pour acquerir gloire
Dist qu'il gaigna vaillamment

1 Et quant che vint as aproches.
(Ms. Gerart.)

2 Avant, Bourgogne ! au François.
Les Archiés prirte (*sic*) à trere
Et tout a piet à cheste fois
A fin de mieux devoir ferre.
(Ms. Gerart.)

3 Mes afin qu'on n'abelisse
Les Bourghegnons pas trop fort ;
Si ferret n'est qui ne gliche.
(Ms. Gerart.)

4 Fuirte (*sic*) contre droit resort
Et lesserte l'assanblée.
(Ms. Gerart.)

Digitized by Google

La battaille, mais vrayement,
Veu ses fais et ses signes,
On perchut bien clerement
Qu'il y laissa sept serpentines[1].

Car en telle proppre nuittie
Le Roy monstra les tallons[2],
Priant Dieu qu'il le conduye ;
Mais le princhc dont chantons
Et tous ses bons champions[3] ¶
Tindrent camp en ordonnanche,
Monstrant leur oppinion
Trois jours sans oultrecuidance[4].

Ainsy donc, sans cremir honte,
Des chretiens tout le plus grant
S'en fuyoit lors devant ung conte,
Et tous les siens ensievans.
Et adfin d'estre tout devant
L'un ruoit jus sa sallade,
Et son harnas de Mellant
Aveq lanche, espée et guisarme[5].

Finablement, hommes d'armes,
Prendés y vostre miroir[6],
Armoyant les nobles armes
Du conte qui fist devoir,

[1] On set bien certainement
Qu'il lassa ses serpentines.
(Ms. Gerart.)

[2] Aynchois, la propre nuitie
En peur monstre les talons.
(Ms. Gerart.)

[3] En face ce vers, on lit à la marge « moy gin. »

[4] Mès le conte dont chantons
Et ses vaillans canpions
Tieurte (*sic*) camp et ordenanse,
Tenant leur oppinions,
Trois jours sans outrecuidanse.
(Ms. Gerart.)

[5] Mes qui plus est, sans cremir honte,
Le un des cretiens le plus grant
S'embraina devant ung conte,
Et tou les siens ensieuvant.
Et afin d'estre devant
Le un ruoit jus sa sallade
Ou son harnas de Melan
Lanche, dars, coutiau de prade.
(Ms. Gerart.)

[6] Prendre devès chi miroir.
(Ms. Gerart.)

Digitized by Google

Et qui sauva tout, pour voir,
Che jour, la gentil armée.
Jhesus qui sur tous a pooir
Voeulle garder l'assemblée!

No 5. — CANCHON.

Je my levay hier au matin
Que jour il n'estoit mye,
S'en m'en entray en no gardin
Pour coeullier l'ancollye :
Je vis les Bourguignons venir
En noble compaignie,
Ils me ont prins et enmene
En une tour jolye .

« Dy moy, gallant, à qui tu es,
Je te sauvray la vye!
« Je suy à ce bon roy Franchois,
Mais je ne l'ose dire,
Ce bon conte de Charolloix,
C'est d'une aultre partie.
Les Bourguignons sont vaillans gens
Je vous le certeffie.

Bien y pert au Mont le Hery,
Long temps il n'y a mye;
Les Franchois y estoient venus
De XX à XXX mille.
Les Bourguignons n'estoient point
Nient plus hault de XIIII ;
Pourtant s'yl n'estoient c'um pau[1]
Ne s'y faindirent mye,

Et sy estoit chi Salezart
Et aussy Malortye,
Et sy fut ce gentil Flocquet
Qui y perdy la vye;
Et ce vaillant senescal
C'on dist de Normendye :
Et sy furent les Doffinois
A belle compaignie,

Du premier caup de l'aborder
Gaignerent l'artillerye;
Mais ilz ne furent point trop sos
Ilz ne s'y tinrent mye,
Il leur convint tantost fuyr
Pour garantir leur vye.

[1] *S'il n'estoient c'um pau*, s'ils n'estoient que peu.

Digitized by Google

N° 6. — CANCHON.

Mont le Hery, forte plache,
Nous te devons bien hayr,
Maint homme y ont perdu la vye,
A toy venir secourir,
Par toy sont maintes femmes
Vefves et maint orphenin petits.

Les Franchois s'y arriverent
Ung mardi devant mydi,
Sy ont trouvé les Bourguignons
Qui le siege y avoient mys,
Bien pourveuz d'artillerye
Et d'autres bastons aussy.

Le conte de Charollois,
Quant les Franchois a choisi,
Il a fait sonner sa trompette
Et s'a fait crier ung cry :
Que tout homme qui ont prisonnier
Que on les fasce tous morir,
Sur la paine de la hart
Que on n'en prende homme à mercy.

Le très puissant Roy de Franche
Très bien entendi le cry,
Il leva sus sa sallade
S'a reclaimé saint Denys,
Saint Denys et Nostre Dame,
Nostre Dame de Senlys,
Vous nous soiés en ayeue[1]
Encontre nos anemys,
Encontre celle gent d'armes
Qui gastent la fleur de lys.

Ce fut le conte du Maine
Qui le premier s'en fuy,
Bien le nombre de huit lanches
Emmena aveucques luy.
Sallezart ne Malortie
Ceux la n'ont point fait ainsy,
Aussy n'ont les Escochois,
Ne les Doffinois aussy.

Cur ilz rompirent la battaille
Aux champs du Mont le Hery :
Entre vous, seigneurs de Franche
Tenés guerre, je vous pry,
Je vous jure ma couronne
Qu'aveuc vous je voeul morir.

[1] *Soiés en ayeue*, soyez en aide.

LE ROUX DE LINCY.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

Le théâtre impérial de l'Opéra-Comique vient encore une fois de mettre en pratique un procédé, qui pourrait faire l'objet d'un traité sous ce titre : *De la conservation des vieilles comédies et vieilles farces par la musique*. Ce qui ne vaut presque plus la peine d'être dit tout simplement en vers ou en prose, on le rajeunit, on le ranime en y infusant une certaine dose de petits airs, de petits duos et trios, de petits morceaux d'ensemble, et en voilà pour des années. C'est une espèce d'embaumement, qui rend à la momie dramatique la flamme de la vie, la fleur de la santé. Le *Sourd* de Desforges avait d'abord subi l'épreuve et s'en était trouvé fort bien. Le bonhomme reprit même tellement ses forces et se sentit si gaillard, qu'il ne tarda pas à émigrer du boulevard Italien au boulevard du Temple, où le théâtre Lyrique s'empressa de l'accueillir, plus frais et dispos que jamais! Maintenant voici le tour de *Maître Pathelin*, plus vieux que le *Sourd* de plusieurs siècles, et que la Comédie-Française gardait religieusement dans ses catacombes littéraires. Qui donc aurait pu se douter que *Maître Pathelin* s'avisât d'en sortir, et pourquoi? pour devenir un avocat chantant, lui qui, jusqu'alors, s'en était tenu à l'éloquence et à la danse! Qui se serait douté que la musique eût le pouvoir de galvaniser ce squelette si peu musical, de le remettre à la mode et de lui faire rapporter beaucoup d'argent, à lui, le plus gueux des avocats de l'ancienne France?

Tel est pourtant le phénomène qu'on a vu récemment s'accomplir, grâce à l'adresse des deux auteurs, qui avaient déjà essayé leur procédé sur le *Sourd ou l'Auberge pleine*. Pour cette opération, ils s'étaient adjoint le compositeur qui apportait alors le plus de verve et d'esprit, de fécondité fine et habile aux arrangements de tout genre, Adolphe Adam. Pour *Maître Pathelin*, MM. de Leuven et Ferdinand Langlé se sont associé M. Bazin, qui s'est fort heureusement inspiré de la tradition laissée par l'auteur du *Châlet*, de *Giselle* et de tant d'œuvres charmantes. Il a compris que si *Maître Pathelin* chantait, ce n'était après tout qu'en désespoir de cause, et que le plus sûr moyen de lui faire perdre la sienne, en le tuant une seconde fois, c'était de l'obliger à chanter comme tout le monde chante, sans égard pour sa profession, pour son âge et pour la couleur, non du drap qu'il dérobe à son voisin, mais de l'époque où un avocat en robe pouvait se permettre *coram populo* une pareille inconvenance.

Dans *les tromperies, finesses et subtilités de Maître Pierre Pathelin, avocat à Paris*, l'abbé Brueys et Palaprat, son collaborateur, avaient taillé l'étoffe de trois bons actes; mais en 1706, il y a de cela cent cinquante ans sonnés, on avait du loisir et de la patience : on ménageait l'intrigue et l'action plus que les paroles. La tactique moderne n'avait pas enseigné l'ar

Digitized by Google

de presser les événements de telle sorte que cinq actes d'autrefois en fournissent à peine deux ou trois d'aujourd'hui, et que trois n'en donnent plus qu'un. C'est la mesure adoptée par les arrangeurs modernes. Brueys et Palaprat seraient bien étonnés de voir comment on a refait leur besogne, mais, en conscience, ils auraient tort de se plaindre, car si l'on ne s'est pas gêné pour profiter de leur travail, pour reproduire leurs meilleurs traits, leurs meilleurs mots, on en a semé par ci par là quelques-uns qu'ils pourraient bien prendre à leur compte.

M. Bazin a écrit sur ce canevas tout juste ce qu'il fallait de musique, ni trop, ni trop peu : il a saisi le ton, le caractère, l'allure des personnages, et il a recouvert le tout d'un vernis à tromper les connaisseurs. Son ouverture donne l'échantillon de la partition entière : elle la définit et la résume. On entend d'abord une marche du style *rococo* le plus simple, où la charge n'apparaît pas. Ce sera plus tard le morceau d'installation du tribunal de village, présidé par monsieur le bailli. Maître Pathelin chante des couplets, dont le refrain se reprend en trio : *Saute*, *Saute*, *l'avocat*, et ces couplets ont tant de franchise et d'entrain qu'ils répandent la gaieté dans toute la salle. Ceux du berger Aignelet sont encore meilleurs, et les larmes hypocrites, les sanglots menteurs du bourreau des moutons provoquent un rire unanime. Le duo du drapier et de son fils, le trio de maître Pathelin, de sa femme et du drapier, le petit duo, dans lequel le berger paie son avocat en bêlant, comme devant le juge, méritent d'être remarqués et cités.

La comédie française a-t-elle jamais eu d'acteur plus capable de bien jouer le rôle de Pathelin que M. Couderc? a-t-elle jamais eu de meilleur Aignelet que M. Berthelier, qui, parti du théâtre des Bouffes-Parisiens, se montrait pour la première fois dans le rôle du berger, à l'Opéra-Comique? M. Lemaire ne fait pas moins valoir le rôle du bailli, auquel il prête une emphase et un accent des plus comiques. Et, comme si tous les bonheurs s'étaient donné rendez-vous pour le succès de cette résurrection bouffonne, la mise en scène y ajoute un irrésistible attrait. La séance du tribunal champêtre est un chef-d'œuvre qu'il ne faut pas gâter par la description. Cela fait penser à quelque tableau de l'école flamande ou hollandaise.

De *Maître Pathelin* à la *Reine Topaze*, il y a beaucoup plus loin que de l'Opéra-Comique au Théâtre-Lyrique : l'infini sépare les deux ouvrages et les deux genres. Le Théâtre-Lyrique avait besoin de remplacer son éternelle *Fanchonnette;* madame Carvalho ne pouvait toujours répéter les mêmes chansons et revêtir les mêmes costumes : on a donc inventé pour elle la *Reine Topaze*, dont MM. Lockroy et Léon Battu ont écrit le libretto, et M. Victor Massé, la musique. L'histoire de la *Reine Topaze* est une de celles qu'il n'est plus guères permis de raconter. On a tant vu de bohémiennes, qui en définitive se trouvaient issues de nobles parents, tant de jeunes filles à l'air humble et modeste qui, dans leur lutte avec de grandes dames et de grandes coquettes, remportaient la victoire due à leur sincérité et à leur amour, tant d'anges gardiens, qui, méconnus et dédaignés d'abord, enlevaient, au dénoûment, le prix de leurs généreux services! La

Digitized by Google

Reine Topaze a été fondue dans ce moule devenu banal : elle a au cœur une passion profonde pour Rafaël, jeune et brillant capitaine d'aventure; elle lui déclare en face qu'elle l'aime, et lui en déduit les raisons, mais Rafaël, qui en ce moment suit le char d'une beauté fameuse et se croit obligé d'honneur à y rester attaché, ne répond que longtemps après à la bohémienne, en lui déclarant à son tour qu'il l'aime et en lui expliquant le pourquoi. Entre la demande et la réponse, il ne se passe pas moins de deux actes, et pendant ce temps, la tendre bohémienne se voit réduite à employer les plus bizarres stratagèmes pour arriver à son but. Par exemple, elle imagine de s'introduire avec toute sa bande, c'est-à-dire tous ses sujets, dans le palais d'un noble Vénitien, le seigneur Annibal, et de simuler avec lui un mariage de Bohême, sanctifié par la présence de Cupidon lui-même, et le bris d'un vase de terre, selon le rite usité chez le peuple soumis à ses lois. Le stratagème réussit, et un mariage sérieux avec Rafaël, le capitaine d'aventure, succède bientôt au mariage fantastique avec le seigneur Annibal, le Richelieu vénitien, qui finalement épouse la grande coquette.

L'analyse s'égarerait inutilement dans le dédale d'une fable, qui ne tire son intérêt que des détails et son charme que de l'exécution. La *Reine Topaze* n'est évidemment qu'un prétexte à musique, à décors, à mise en scène, et, à cet égard, le Théâtre-Lyrique n'a rien épargné : il a fait grandement les choses ; il a prodigué l'or, les pierreries, le brocart et la moire, il a reconstruit Venise et ses palais avec plus de splendeur et d'exactitude que ses devanciers. En un mot, il a traité magnifiquement la *Reine Topaze*, comme sa légitime souveraine, comme la fée toute-puissante qui lui dispense la fortune, comme l'arbitre suprême qui règle ses destins.

La partition de M. Victor Massé, l'auteur de *Galathée* et des *Noces de Jeannette*, est au niveau de la réputation que lui ont value ces deux ouvrages, mais que n'avaient pas également soutenue deux ouvrages plus récents, d'une dimension plus grande, la *Fiancée du Diable* et les *Saisons*. On se demandait si le compositeur n'était pas destiné de préférence au cadre étroit d'un acte, et si son talent ne diminuait pas à mesure qu'il cherchait à occuper plus d'espace. La *Reine Topaze* lève ce doute : il est désormais certain que M. Victor Massé ne présume pas trop de lui-même en abordant l'opéra en trois actes. Avec la grâce et l'esprit dont ses petites partitions étaient remplies, et qui ne manquent pas non plus dans la *Reine Topaze*, il a su trouver des idées mélodiques et des combinaisons instrumentales qui marquent un progrès. Le premier acte abonde en morceaux d'une veine heureuse et facile, d'un travail ingénieux, tels que l'introduction, le sextuor à l'unisson chanté par Annibal et ses compagnons : *Nous sommes six seigneurs, qui pour la même dame;* les couplets de Rafaël : *Je suis capitaine d'aventure;* les autres couplets du même personnage : *Beau cavalier ne crains plus le piége*, dont l'accompagnement imite si bien le galop du cheval, et surtout la chanson de l'abeille, inspiration ravissante, qui se marie à un chœur de buveurs et à une complainte d'aveugles. Il faut dire que, dans toute la pièce, la reine Topaze a pour agents, pour affidés toujours prêts à exécuter ses ordres, deux ficffés

Digitized by Google

coquins qui ne la quittent pas plus que son ombre ; à son entrée, ils jouent le rôle d'aveugles, quoique très clairvoyants, et elle feint de leur servir de guide, mais on est bientôt édifié sur leurs qualités véritables, d'après la manière dont ils exploitent les poches de leur prochain. C'est ainsi qu'ils enlèvent à Rafaël un médaillon renfermant un portrait de femme : la reine Topaze n'a eu qu'un mot à leur dire, et, en un instant, le tour est fait. Au troisième acte, ces deux mêmes personnages chantent avec Annibal un trio bouffe excellent, qui, pour la conception, la facture et l'effet, se place en tête des morceaux les plus saillants et les plus justement estimés du genre. Si rien n'était plus fastidieux que de dresser un catalogue, j'aurais à citer encore une quantité d'airs, de duos, de chœurs, formant le bagage du premier et du troisième acte, dont le principal défaut consiste en un excès de richesse musicale. Au second acte, on chante un peu moins peut-être, mais il y a le *Carnaval de Venise*, et le *Carnaval de Venise* me ramène par la ligne la plus droite à Mme Carvalho.

N'est-ce pas une singulière destinée que celle de cette artiste, aujourd'hui reconnue pour la première de nos cantatrices françaises? Madame Miolan-Carvalho a toujours eu du talent, mais dans les derniers temps de son séjour à l'Opéra-Comique, elle semblait s'étioler comme une plante étouffée par le voisinage et l'ombrage d'autres plantes rivales. On la voyait se pencher, se flétrir : on n'avait plus foi en elle, et tout à coup, transportée au Théâtre-Lyrique, elle reverdit et s'élance à des hauteurs imprévues. Est-il donc dans la condition du Théâtre-Lyrique de communiquer une sève nouvelle aux cantatrices et de les poser en virtuoses sans égales? Mme Cabel, qui, elle aussi, avait passé par l'Opéra-Comique où elle est revenue, n'a-t-elle pas trôné deux ans sur cette même scène où Mme Carvalho règne depuis dix mois? Et quelle est l'origine, quel est le fondement de leur empire à toutes les deux? La vocalise, merveilleuse puissance, dont une autre cantatrice à jamais célèbre, Mme Damoreau, posséda longtemps le secret. Mme Damoreau, c'était la perfection de l'élégance et du goût : ses plus grandes témérités étaient toujours réglées avec sagesse. Depuis, on a poussé plus loin l'audace aventureuse. Un artiste, un homme extraordinaire est venu, et avec lui les rêves des mille et une nuits sont entrés dans le domaine de la musique. L'influence de Paganini et de son magique archet s'est exercée jusque sur la voix humaine, qui n'a pas voulu s'avouer vaincue, et voilà comment la fantaisie sur cet air napolitain, qu'on appelle le *Carnaval de Venise* parce qu'il fut d'abord placé dans le ballet de ce nom, est devenue un morceau de chant; voilà comment Mme Carvalho en est arrivée à jouer avec sa voix ce que Paganini chantait sur quatre cordes!

En fait de difficultés et de périls, je ne crois pas que personne en ose affronter plus que madame Carvalho : sans terreur comme sans effort, toujours calme, impassible, on jurerait que tous ces prodiges ne lui coûtent absolument rien. Après *Fanchonnette*, *la Reine Topaze*, mais après *la Reine Topaze* que sera-ce donc? que fera l'héroïque et infatigable artiste? Je lui demande en grâce de ne pas essayer encore d'aller en avant. Qu'elle s'arrête et se modère; qu'elle se continue sans chercher à se surpasser,

Digitized by Google

sous peine de s'user trop vite. Ah! que je plains les malheureuses victimes que le *Carnaval de Venise*, son dernier triomphe, va multiplier dans le monde et au théâtre! que de gosiers et de poitrines s'épuiseront à tenter une imitation impossible!

La Reine Topaze est tant soit peu cousine germaine de *Fanchonnette :* la bohémienne de Venise et la chanteuse de Paris se touchent en plusieurs points; ce qui les distingue, c'est que la bohémienne finit par être aimée, tandis que la chanteuse se sacrifie jusqu'au bout. Quel est celui des deux rôles que madame Carvalho joue et chante le mieux? je ne saurais le dire. Quant à M. Montjauze, il remplit celui de Rafaël, le capitaine d'aventure, avec autant de bonne grâce qu'il remplissait celui de Listenai, le colonel. M. Meillet n'a jamais été mieux placé que dans le rôle du seigneur Annibal. Deux débutants, M. Balanqué, basse-taille, ancien élève du Conservatoire, et M. Froment, ténor, donnent une physionomie parfaite aux deux satellites de la reine Topaze, Fracatriba et Frutellino. Les rôles de coryphées sont tenus par des artistes. Le directeur du Théâtre-Lyrique avait commencé par être heureux : il a tenu à prouver qu'il était habile, et pour cela, il n'a pas regardé à la dépense, moyen à peu près sûr d'engager le public à payer les frais de la démonstration.

Au second concert de la société des jeunes artistes du Conservatoire, le programme était riche en noms illustres : Grétry, Haydn, Mozart, Beethoven et Rossini en faisaient les honneurs. A travers toutes ces gloires de l'opéra et de la symphonie, un musicien, qui a réussi dans plusieurs genres, M. Bénédict, se présentait modestement, au début de la séance, et en quelque sorte au lever du rideau, avec une ouverture inédite pour la *Tempête* de Shakspeare. C'est un sujet bien vaste et bien varié que celui de la *Tempête*, ce poème étrange dans lequel le ciel et la terre, l'esprit divin et la matière brute se livrent un terrible combat! M. Bénédict a eu le tort de vouloir tracer musicalement le programme complet de cette lutte. De là vient que son ouverture est une galerie, et non un tableau. L'unité manque à son œuvre : on s'intéresse aux détails, parce qu'ils sont traités avec talent, mais on demeure froid devant l'ensemble. Pour qu'une ouverture soit bonne, il faut que l'effet n'y dépende pas du titre! Ici, le titre est indispensable, car si l'auditeur ne savait de quoi il s'agit dans la pièce, de quels éléments elle se compose, s'il ne connaissait Prospero et Miranda, Caliban et Ariel, il ne pourrait deviner le sens de l'ouverture, et n'y prendrait aucun plaisir. Tout au contraire, écoutez les sublimes préfaces de *Freïschutz*, d'*Oberon*, de *Guillaume Tell*, et voyez s'il est besoin de songer à autre chose pour les comprendre, pour en jouir!

L'Académie des beaux-arts avait dernièrement un correspondant à nommer en remplacement de Mercadante, le célèbre composieur, qui passait au grade de membre associé étranger. Parmi les candidats, il se trouvait des spécialités diverses, mais comme il était juste et naturel qu'un musicien succédât à un musicien, le choix de l'Académie s'est arrêté sur M. Georges Kastner, que recommandaient à la fois ses compositions et ses savants ouvrages sur l'art musical.

WILHELM.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 décembre.

I

L'année qui expire demain marquera dans l'histoire de notre pays, et nous ne voulons pas la laisser finir sans rappeler, en quelques mots, les grands souvenirs qui s'y rattachent.

Le 30 mars 1856 est une date déjà célèbre dans le monde entier ; c'est pour la France une date particulièrement glorieuse.

Le traité de Paris a eu des résultats pratiques dont l'opinion peut déjà apprécier la portée. Il a mis fin aux appréhensions que la question d'Orient, devenue la principale préoccupation de l'Europe, faisait peser depuis si longtemps sur les cabinets. Quelles inquiétudes a causées en effet, surtout depuis la paix d'Andrinople, cette question, que les hommes d'Etat voyaient s'aggraver chaque jour sans concevoir aucun moyen de la résoudre ! Pour les uns, il n'y avait qu'un moyen d'y mettre un terme, c'était de supprimer l'Empire Ottoman lui-même en le partageant, et ils ne voyaient point que, de quelque manière que se fît ce partage, il ne pouvait que fortifier encore la Russie en Orient ; car cette puissance ne serait pas entrée dans une combinaison qui ne lui eût pas assuré la possession de Constantinople, et dès lors la suprématie politique était irrévocablement acquise au gouvernement russe, qui, grâce à l'opinion qu'il avait donnée de sa force, dominait déjà tous les cabinets. Selon d'autres, qui prévoyaient ce danger, mais dont l'esprit n'était pas libre de toutes chimères, on devait, en conservant les délimitations territoriales, rendre Constantinople aux Grecs et organiser sur les débris de la puissance ottomane ce que l'on appelait les nationalités. Mais il fallait bien du temps pour que les chrétiens de la Turquie fussent en mesure de former des Etats assez solidement établis pour exister par eux-mêmes ; et en attendant, la Russie, développant ses moyens d'agression dans la mer Noire, pouvait toujours, à un moment donné, fondre sur Constantinople et déjouer par un coup de main ces beaux projets.

La neutralisation de la mer Noire, en détournant ce danger, permet aujourd'hui d'attendre avec sécurité l'accomplissement des destins de l'Empire Ottoman, d'assister sans préoccupation aux efforts qu'il fait pour se régénérer, et de travailler à mettre les peuples chrétiens, ses sujets, en

Digitized by Google

mesure de lui succéder s'il ne sait pas s'arracher à sa léthargie pour vivre de la vie laborieuse et utile des nations modernes.

Enfin, envisagé d'un point de vue plus général, le traité de Paris est une imposante garantie pour l'équilibre des puissances. Deux grands dangers pesaient depuis nombre d'années sur tous les gouvernements : la Russie et la révolution ; et tout le monde sait combien la révolution, dont la haine de la Russie était l'un des dogmes, a cependant aidé cette puissance à étendre son influence. C'est ainsi qu'elle avait pu acquérir sur tous les cabinets une prépondérance qui lui préparait les voies à la domination universelle, si, en relevant à la fois la monarchie et la France, l'empereur Napoléon n'avait affranchi les royautés du continent de la crainte de la démagogie et opposé un obstacle à de nouveaux accroissements de l'empire russe tant au nord qu'au midi. Personne ne peut douter que, si les projets de l'empereur Nicolas avaient réussi en Orient, l'équilibre général n'eût été rompu ; et qui peut apprécier quelles eussent été les conséquences d'un pareil événement pour tous les Etats ? Que de flots de sang n'a-t-il pas fallu verser au XVIe et au XVIIe siècle pour affranchir l'Europe de la suprématie de la maison d'Autriche ? Une politique prévoyante et ferme a prévenu d'aussi grands périls, et ce juste contre-poids de forces entre les puissances, qui est pour l'indépendance de tout le monde une sauvegarde nécessaire, se trouve, par la Paix de Paris, mis à l'abri des dangers imminents que la position agressive de la Russie dans la mer Noire lui faisait courir.

Un si grand résultat a non-seulement illustré la politique de la France, il lui a rendu la liberté de ses mouvements en faisant sentir à toutes les puissances le juste prix de son amitié. Ce sera l'éternel honneur du souverain qui nous gouverne, d'avoir, dès le début d'un règne qui commence, accompli une œuvre aussi importante. Le pays attendait depuis quarante ans cette noble revanche, plein du sentiment de sa force, mais impatiemment attristé de la faiblesse et de l'impuissance de gouvernements qui, se défiant au contraire de son énergie et de ses ressources, n'avaient pas su relever son drapeau. Nous avons donc appris de nouveau, en dépit des prophètes de malheur, que nous ne sommes point un peuple en décadence. Nous nous sommes assurés que notre armée, bien loin d'avoir dégénéré, a acquis des aptitudes et des vertus nouvelles ; que notre diplomatie, retrempée dans les vraies traditions nationales, est à la hauteur de toutes les conjonctures que le jeu des événements peut amener. Même en présence des grands souvenirs et des grands exemples que Louis XIV et Napoléon Ier nous ont légués, la politique qui donne pour résultat le traité du 30 mars a aussi son éclat, et l'année 1856 peut soutenir la comparaison avec les plus brillantes époques de notre histoire.

L'exécution de l'acte qui consacre ces grands résultats a rencontré des difficultés que l'on connaît suffisamment aujourd'hui par les discussions dont elles ont été l'objet dans la presse, et par plusieurs des communications officielles auxquelles elle ont donné lieu. Nous avons constamment été d'avis que ces difficultés étaient très secondaires et qu'elles ne pourraient compromettre en rien l'œuvre de la paix. Dès qu'il a été décidé que

Digitized by Google

la conférence se réunirait pour les résoudre, nous avons dit qu'elles étaient, par le fait même, résolues, et que, quelle que fût la solution, elle serait décisive et replacerait toutes choses en leur état normal. Enfin, plus récemment encore, en voyant l'esprit de conciliation qui avait succédé aux précédents débats, nous avons cru pouvoir affirmer que la conférence, s'inspirant des sentiments qui ont amené le traité de paix, s'attacherait certainement elle-même à trouver la combinaison la plus propre à faire disparaître toute trace de dissentiment, en tenant compte des divers intérêts en jeu. Nous avons sujet de supposer, d'après ce qui transpire des dispositions concertées entre les grandes puissances, que c'est ainsi, en effet, qu'elles ont compris leur tâche.

Déjà nous le faisions remarquer il y a un mois et demi, il était notoire que, quel que fût le tracé définitif de la frontière aux environs de Bolgrad, il dévierait de toute manière de la ligne de démarcation déterminée par le Congrès. En effet, la position d'aucune des deux localités du nom de Bolgrad ne répond exactement à celle du Bolgrad désigné sur la carte qui a servi aux plénipotentiaires. Bolgrad-Tabak est plus au nord, et Bolgrad, le chef-lieu des colonies bulgares, plus au midi. Les puissances seraient donc parties de cette considération, pour reconnaître l'utilité d'un nouveau tracé qui couperait court à toute objection, et qui, en écartant la crainte d'un empiétement de la Russie sur les eaux tributaires du Danube, préviendrait toute contestation ultérieure entre les deux pays limitrophes. Comme ce tracé imposerait un sacrifice à la Russie, ou se serait entendu pour procéder à l'égard de cette puissance par voie de compensation. Mais cette compensation serait prise vers le Haut-Yalpouk, sur un point qui n'affaiblirait en rien la frontière moldave. D'autre part, d'ailleurs, la question du delta du Danube et celle de l'île des Serpents, seraient résolues dans un sens favorable à la Porte. Nous n'avons pas caché l'importance que nous attachions à ce que les embouchures du Danube fussent placées sous la souveraineté directe du sultan, au lieu d'être annexées à la Moldavie. Laisser ces positions entre les mains d'une province dont la situation restera précaire, surtout si elle n'est pas réunie à la Valachie, c'était aller manifestement contre l'esprit du traité; mais la lettre est précise, elle attribue à la Moldavie tout le territoire retrocédé par la Russie, la portion qui faisait partie naguère des Principautés, comme celle qui appartenait en toute propriété à la Porte. C'est assurément un résultat important que d'avoir fait entrer à ce sujet une distinction dans le projet d'arrangement par transaction qui va être soumis à la Conférence, et de fixer le sort des embouchures du Danube, en les attribuant en même temps que l'île des Serpents à la Turquie.

Les discussions que ces divers points ont fait naître ne pouvaient assurément se terminer d'une manière plus heureuse, et nous devons rendre hommage à la sagesse qui a présidé à une combinaison habilement conçue, pour mettre d'accord tous les intérêts et pour faire disparaître jusqu'aux traces des derniers dissentiments.

Nous touchons donc enfin au terme des difficultés soulevées par l'exécution du traité de Paris, et nous sommes heureux que l'année qui a vu la conclusion de ce traité ne se soit pas terminée sans que les dissentiments

Digitized by Google

auxquels a donné lieu l'accomplissement de quelques-unes de ses clauses aient fait place à un accord que la Conférence n'aura qu'à rendre définitif. En conséquence de cet accord, rien ne s'opposera plus à l'évacuation des territoires et des eaux de l'Empire Ottoman, et nous avons droit d'espérer que, dans le plus bref délai possible, la flotte anglaise va quitter le Bosphore et l'armée autrichienne les Principautés.

Nous savons bien que, d'après le dire d'une partie de la presse européenne, l'Autriche aurait l'intention de se maintenir en Valachie jusqu'au réglement de la question des Principautés; la réponse à de pareilles assertions se trouve dans les actes du Congrès. Comment les organes sérieux de l'opinion peuvent-ils l'oublier? L'évacuation de la Turquie par les armées alliées, spectatrices de la lutte ou belligérantes, est déterminée par des protocoles où nous lisons, entre autres déclarations, celle par laquelle le premier plénipotentiaire autrichien promet solennellement que les troupes autrichiennes sortiront des Principautés, avant même que les autres parties contractantes aient pu faire rentrer les leurs sur les territoires respectifs. D'ailleurs, un délai légal de six mois, à courir de l'échange des ratifications de la paix, était fixé pour achever de part et d'autre l'évacuation. Admettons que les retards apportés à la délimitation des frontières en Bessarabie aient pu expliquer ceux que l'Autriche a mis à remplir ses propres engagements; du moment où le différend est aplani, les obligations mutuelles reprennent toute leur force. Nous croyons pouvoir affirmer que c'est ainsi que le gouvernement français envisage la question, et, si nous sommes bien informés, il aurait reçu à ce sujet du cabinet de Vienne les assurances les plus positives.

La réorganisation des Principautés, bien loin d'être un motif pour prolonger l'occupation de leur territoire, fournit un argument de plus pour en hâter l'évacuation. Il a été convenu, en effet, et très sagement, que le travail de la commission instituée pour recueillir les vœux des populations ne pourrait commencer qu'après que les deux provinces seraient redevenues libres de toute pression. Pour que la commission, dont les membres sont à Constantinople depuis la fin de l'été dernier, puisse se transporter à Bucharest, il faut que les troupes autrichiennes aient repassé la frontière. Comment, en effet, eût-on pu consentir à ce que les institutions que l'on veut donner aux Principautés fussent élaborées sous l'influence de l'occupation? C'eût été accorder au cabinet de Vienne une part d'action à laquelle il n'a pas droit. En outre, l'impopularité de l'Autriche, si grande dans ces provinces où sa présence n'a pas contribué à la faire aimer, eût rejailli sur le travail des commissaires. Le Congrès, dont le désir a été de donner à la Moldo-Valachie une constitution durable, eût été exposé à ne faire qu'une œuvre précaire et frappée à l'avance d'un irremédiable discrédit. Les puissances n'ont donc pas voulu, elles n'ont pas pu vouloir que l'occupation continuât pendant l'enquête européenne qui doit s'ouvrir dans les Principautés; leur intention formelle a été, au contraire, que le pays pût émettre ses vœux sans contrainte, que personne surtout n'eût le droit de dire qu'ils n'avaient pas été librement exprimés. Il n'y a sur tous ces points aucun doute, et, nous le répétons, les journaux qui attribuent au

Digitized by Google

gouvernement autrichien la pensée de maintenir l'occupation jusqu'à ce que la question de l'union ait été tranchée, ont totalement oublié les stipulations de la paix, ainsi que les termes des protocoles qui en sont le commentaire.

Nous adresserons le même reproche à ceux qui ont pensé que la réorganisation des Principautés devait faire l'objet des délibérations de la Conférence assemblée pour résoudre les difficultés soulevées par l'exécution du traité de Paris. Nous pouvons les renvoyer au texte même des articles relatifs à la Moldo-Valachie, qui ont tracé la marche à suivre. D'abord une commission sera instituée pour s'enquérir des vœux des deux provinces; en second lieu, des divans seront convoqués pour exprimer ces vœux. Ensuite, prenant en considération l'opinion émise par les deux divans, la commission transmettra à Paris le résultat de son propre travail, et c'est alors seulement que le Congrès aura à s'occuper de la constitution définitive des Principautés pour en fixer les bases. Jusque-là, il n'en saurait être question dans la Conférence. Les plénipotentiaires actuellement assemblés n'ont eu d'autre mission que de s'entendre sur les points qui ont soulevé des objections dans la délimitation des frontières, sur la destination à donner au delta du Danube et à l'île des Serpents. Par là sans doute ils aplanissent les voies à la commission qui attend à Constantinople le moment de commencer ses travaux; en enlevant tout prétexte à l'occupation, en hâtant la retraite de l'armée autrichienne, ils contribuent à accélérer la réorganisation des Principautés; mais la Conférence n'a pas pour le présent mission de s'en saisir. Il ne saurait en être question dans son sein.

Pendant que les choses tendaient à se simplifier en Orient, elles se compliquaient dans l'affaire de Neufchâtel. Nous venons, un peu tard, aujourd'hui, pour parler de l'article du *Moniteur* qui a si nettement exposé les faits et défini les positions respectives. Il a produit en Europe comme en Suisse la plus profonde impression. Il a fourni une nouvelle preuve du respect que le gouvernement français professe pour les droits acquis, et de l'esprit d'équité qu'il s'honore de porter dans ses rapports avec toutes les puissances; et après les témoignages d'intérêt que le cabinet de Paris avait donnés à la Suisse, en présence des engagements moraux qu'il se déclarait prêt à contracter pour prix de la concession qu'il lui demandait, personne ne saurait trouver qu'il ait été trop sévère pour le conseil fédéral en se déclarant dégagé envers lui par son refus.

La Suisse a manifestement contre elle, dans la question de Neufchâtel, le droit formel des traités. Les arrangements, qui ont fait de ce pays une principauté relevant d'un souverain et un canton faisant partie intégrante d'une république, peuvent manquer de logique et soulever les plus sérieuses objections : toutefois, ces arrangements existent, ils ont été consacrés par l'Europe, reconnus par la Suisse; ils ont régi la condition de Neufchâtel jusqu'en 1848, et les révolutions qui renversent les gouvernements ne sauraient suffire par elles-mêmes pour modifier en quoi que ce soit les traités. Les changements introduits par la population de Neufchâtel dans ses institutions, la sanction fédérale qu'ils ont obtenue, n'ont rien changé à la position internationale de ce territoire; et, jusqu'à ce que le

Digitized by Google

nouvel état de choses ait l'adhésion des puissances dont l'ancien était l'œuvre, le roi de Prusse est virtuellement prince de Neuchâtel comme par le passé. La France, l'Angleterre, la Russie et l'Autriche l'ont reconnu en 1852 dans un protocole postérieur de quatre ans à la révolution qui a pu dépouiller le roi Frédéric-Guillaume de l'exercice de son pouvoir, mais non du droit de l'exercer. Par conséquent, il est indispensable, pour que cette situation se régularise, d'obtenir la renonciation du roi de Prusse. Eh bien, c'est à atteindre ce but que le gouvernement français promettait de consacrer ses efforts. Cette promesse équivalait évidemment à l'assurance d'une coopération entière et active, dont le résultat devait nécessairement être, dans un temps très rapproché, la solution du différend au profit et selon les vœux de la Suisse. Voilà les avantages certains que le conseil fédéral a repoussés. Il était difficile d'avoir une occasion plus belle et de la méconnaître plus imprudemment.

Voici en effet la fâcheuse situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la Suisse. Quelle que soit la forme sous laquelle elle fera la concession de l'élargissement des prisonniers, il faudra toujours qu'elle la fasse pour que des négociations puissent s'ouvrir sur le fond du différend. On a parlé d'une démarche collective suggérée par les ministres d'Angleterre et des Etats-Unis à Berne à leurs collègues des autres puissances; on eût demandé en corps ce que le gouvernement français avait demandé individuellement, et l'on eût promis ce qu'il avait déjà offert. Cette proposition qui avait un tort de forme en ce qu'elle appelait à intervenir dans cette affaire des gouvernements qui n'y ont aucun droit, n'étant signataires ni des traités de Vienne, ni du protocole de Londres, a échoué complétement; mais que les puissances qui ont coopéré à ces actes s'entendent pour faire de nouvelles ouvertures à la Suisse, les demandes qu'elles pourront lui adresser, les engagements qu'elles pourront prendre envers elle ne seront toujours que les demandes et les engagements qu'impliquait la démarche antérieure du gouvernement français.

Le conseil fédéral semblait craindre, vis-à-vis des partis qui pesaient sur ses résolutions, de paraître céder à une pression étrangère. Cependant, n'y eût-il pas eu, en fait et devant l'opinion, beaucoup plus de spontanéité dans la mise en liberté des prisonniers neufchatelois, quand elle était conseillée dans une forme amicale et bienveillante au nom personnel de l'Empereur Napoléon, que quand elle sera réclamée collectivement par les puissances signataires du protocole de Londres, en présence des armements de la Prusse?

Nous n'hésiterons pas à dire qu'au point où en sont venues les choses, il importe avant tout que la Suisse ne mette pas de plus longs délais à une mesure qui reste toujours la condition préalable de tout arrangement, et qui pourrait bien n'être plus la seule, le jour où les armements de la Prusse auraient pris quelque développement. Il n'est pas probable en effet que si le gouvernement prussien est obligé de donner suite aux préparatifs militaires qu'il vient de commencer, il se contente de la concession à laquelle il limite aujourd'hui ses prétentions. Nous espérons donc que le gouvernement helvétique ne perdra pas de temps pour revenir

Digitized by Google

à des idées plus pratiques pour remédier autant que possible à l'imprudence qu'il a commise en repoussant l'occasion de faire dignement un sacrifice nécessaire, avec la certitude morale d'en obtenir largement le prix.

Nous nous refusons à croire, d'ailleurs, que la guerre puisse sortir de ce conflit; nous ne supposons pas que la Suisse veuille s'exposer aux dangers d'une lutte dans laquelle elle serait seule aux prises avec la Prusse, et où toutes les chances seraient pour cette puissance. Nous ne prétendons pas dire que les Suisses ne soient de bons soldats, et nous ignorons ce que vaut exactement l'armée prussienne qui n'a eu aucune occasion sérieuse de se montrer depuis quarante ans. Il ne serait facile à cette armée, ni de pénétrer jusqu'à Neufchâtel, ni d'arriver jusqu'à Berne et à Zurich. Bien que la nature ne présente au nord de la Suisse que de très faibles obstacles, cette portion de la confédération peut être défendue. Mais il est à présumer que la Prusse ne chercherait pas à se porter immédiatement sur aucune des positions centrales de la Suisse; les Prussiens auraient d'autres moyens de réduire ce pays et suivraient vraisemblablement une autre marche. Au lieu d'aller se heurter directement à l'enthousiasme que la guerre pourrait éveiller dans les premiers moments au sein de la confédération helvétique, et contre l'armée que cet enthousiasme aurait rassemblée, ils s'empareraient de Schaffouse qui ne peut pas opposer de résistance, et ils attendraient que les passions se fussent calmées, que les intérêts en souffrance dans un pays si laborieux eussent affaibli le moral des troupes suisses, et que le trésor, épuisé par des sacrifices hors de proportion avec ses ressources, rendît impossible le maintien de ces armements. Alors l'armée prussienne qui aurait toujours Schaffouse comme gage, pourrait, selon toute apparence, opérer avec avantage un mouvement stratégique qui la porterait au centre de la Suisse. Ce serait donc, de la part du conseil fédéral, encourir une grave responsabilité vis-à-vis du pays, que de l'exposer à de pareils dangers, et nous ne supposons pas qu'il puisse sérieusement s'arrêter à la pensée de faire la guerre avec de pareilles éventualités contre lui quand la voie des arrangements n'est point encore fermée. Le ministre de Suisse à Paris, le colonel Barmann, est parti pour Berne après avoir eu un entretien avec l'Empereur. Il emporte sans doute de sages avis qui seront cette fois mûrement pesés. Si regrettables que soient les fautes commises, nous aimons donc encore à croire que la situation n'est pas désespérée, et que le conseil fédéral, profitant des enseignements qu'il peut, dès à présent, tirer de cette situation, s'efforcera, par de salutaires résolutions, d'y mettre promptement un terme.

A côté de ces grandes affaires, la lutte intérieure des partis dans les pays soumis au régime parlementaire offre bien peu d'intérêt. Nous devons néanmoins signaler les dernières discussions des Etats-Généraux de Hollande. La seconde chambre a terminé la discussion du budget. Elle avait encore à voter un crédit de six mois pour le département de l'intérieur par suite du rejet de ce budget. M. de Zuylen a profité de cette occasion pour demander au gouvernement par quels moyens il pensait pouvoir rétablir la situation normale. Au lieu de répondre sommairement à cette

Digitized by Google

question, le ministre de la justice est entré de nouveau dans de longs développements sur la future loi de l'enseignement, et le débat eût recommencé s'il avait convenu à la Chambre de suivre l'exemple du ministre. Celui-ci a ensuite donné lecture de l'arrêté royal, du 11 de ce mois, portant que le roi n'acceptait pas la démission du ministre de l'intérieur, S. M. voulant ainsi mettre M. Simons à même de préparer sur l'enseignement la loi qui devait concilier toutes les opinions. M. Van der Brugghen a promis que cette loi serait présentée avant trois mois; puis il est entré dans des détails sur la situation du ministère vis-à-vis de la Chambre. « Le gouvernement, a-t-il dit, n'a pas cru devoir recourir à une mesure extrême; le rejet du budget de l'intérieur par un nombre égal de voix ne lui a point paru être suffisant. D'ailleurs, si on a voulu attribuer une signification de méfiance aux trente-deux voix qui ont voté contre le ministère, on pourrait dire également que les trente-deux voix qui ont voté pour ont exprimé un vote de confiance. Enfin, a-t-il ajouté, si la loi sur l'enseignement ne réunit point la majorité, soyez certains que les ministres de la justice et de l'intérieur se retireront. » Le langage de M. Van der Brugghen n'a pas produit sur l'auditoire l'effet qu'il en attendait. A l'instant même, M. Shimmelpenninck, grand chambellan du roi, et, après lui, M. Groën, au nom de son parti, ont successivement déclaré qu'en votant le budget, ils n'avaient nullement entendu émettre un vote de confiance, et que le ministère s'était fait une grande illusion en mettant au nombre de ses partisans les trente-deux voix dont il avait parlé.

C'est sous cette impression défavorable où l'on a vu le cabinet abandonné par les membres influents qui avaient contribué à lui donner la majorité, que la Chambre s'est ajournée au 17 février prochain. A cette époque, un des premiers devoirs du ministère sera de présenter la loi sur l'enseignement. Elle sera probablement rejetée, car, fût-elle meilleure que la loi Van Reenen, la majorité de la Chambre ne voudrait pas en laisser l'exécution à un cabinet dans lequel elle a prouvé qu'elle n'avait pas confiance. Pourquoi alors, dit-on, n'avoir pas franchement provoqué un vote de méfiance pour le forcer à la retraite? La Chambre en a jugé autrement; elle n'a rien voulu précipiter, afin de ne rien compromettre. Pour bien apprécier la situation, il faut se rappeler que le roi, obsédé par les sollicitations du parti ultra-protestant, n'a consenti à la formation d'un ministère ayant cette couleur que parce que le nouveau cabinet se faisait fort de produire une loi sur l'enseignement qui satisfît tout le monde. Le roi paraît avoir tenu à ce que l'épreuve fût faite complétement; il a voulu que le temps nécessaire fût laissé au cabinet pour que celui-ci ne pût dire qu'on l'avait jugé avant de l'avoir entendu.

Grâce à la marche compliquée de la Diète suédoise, les Etats-Généraux, ouverts depuis deux mois, n'ont abordé que depuis quinze jours les discussions sérieuses. Ce n'est pas que les deux mois qui se sont écoulés depuis leur réunion n'aient été laborieusement remplis; mais, d'une part, les comités permanents se sont vu saisis, dès le début, d'un grand nombre de propositions royales que leur importance n'a pas encore permis de rapporter; et d'autre part treize cents motions particulières ont dû subir un

Digitized by Google

débat sommaire dans les ordres respectifs avant d'être renvoyés à l'examen des comités.

Ce n'est donc que le 13 de ce mois que les quatre chambres ont pu commencer de discuter à fond. La constitution suédoise, ne se bornant pas aux principes fondamentaux, mais formant tout un code minutieusement détaillé de droit public, il est inévitable que la marche du temps y provoque d'incessantes modifications. Aussi il ne se passe guère de Diète sans que la couronne ou les Etats proposent des changements à la constitution. Ces propositions, pour être adoptées, doivent réunir à la Diète suivante le consentement des quatre ordres. Depuis que la question d'une réforme de la représentation nationale se trouve indéfiniment ajournée, le besoin de changer certains détails de la loi fondamentale se fait encore plus vivement sentir. En effet, le comité de constitution vient de faire son rapport sur quinze propositions de cette nature, toutes pendantes depuis la dernière Diète.

Le plus important de ces projets émanait du gouvernement. Il tendait à faire décider que la loi de la presse cesserait d'être loi organique, pour devenir loi ordinaire, afin que, désormais, une seule Diète, à la majorité de trois ordres, fût en mesure de la corriger. Maintenant d'ailleurs en principe, dans la constitution, la liberté de la presse, l'impossibilité de la censure, le jugement par jury des délits de presse, le gouvernement n'entendait réserver à la loi ordinaire que les détails d'exécution, afin de pouvoir remédier plus facilement aux inconvénients de la législation actuelle. Par malheur, ce projet avait été présenté à la dernière Diète par des ministres impopulaires. Aussi fut-il accueilli avec répugnance par l'opinion publique, et sa chute était devenue d'autant plus certaine, depuis qu'un nouveau ministre de la justice, M. Günther, appartenant au parti libéral, avait remplacé le comte Sparre. Effectivement, la proposition royale a été rejetée à l'unanimité par les bourgeois et les paysans, et sans vote, mais après une ardente discussion par le clergé et la noblesse. Dans ce dernier ordre, la vieux comte Ankarsvard, l'ancien chef des libéraux, avait quitté sa retraite pour venir le combattre. Justifié mais non défendu par deux membres survivants du dernier cabinet, le projet est tombé pour ne plus se relever.

Une autre proposition tendant à autoriser le gouvernement à employer des non-luthériens, soit comme médecins, soit comme professeurs dans les écoles d'arts et métiers ou de beaux-arts, a été rejetée par la noblesse et le clergé. « A une Diète antérieure, j'aurais voté, a dit un aide-de-camp du roi, en faveur du projet; mais puisque nous devons nous attendre à une proposition royale sur la liberté religieuse, la situation n'est plus la même. Des jésuites s'introduiraient chez nous comme professeurs ou comme médecins, et en imposeraient à la classe peu éclairée. »

On peut apprécier par ce langage les difficultés que rencontre la réforme de la législation religieuse; et tout en regrettant vivement que le projet préparé par le gouvernement réponde si peu aux espérances que le discours du roi, à l'ouverture des Etats, avait données aux amis de la liberté de conscience, on ne saurait s'en étonner, quand on voit des hommes, qui

Digitized by Google

occupent de hautes positions dans l'Etat, si éloignés de toute pensée de tolérance.

L'attention se concentre volontiers sur les affaires de l'ancien monde; il n'y a guère dans le nouveau que les Etats-Unis du Nord à qui l'opinion s'intéresse. Cependant, il serait bon aussi de se rendre compte de la politique des républiques hispano-américaines avec lesquelles nous avons des rapports de commerce. Cette étude, malheureusement, présente un spectacle affligeant. L'état de dissolution où sont tombées les nations de race espagnole s'aggrave de jour en jour, et ce qu'il y a de remarquable, depuis quelque temps, c'est que leurs rapports internationaux se ressentent de cette anarchie croissante. Les gouvernements éphémères, que des révolutions endémiques établissent et renversent périodiquement, au lieu de prendre, dans les causes auxquelles ils doivent leur existence et dans l'anarchie au milieu de laquelle ils se débattent, un juste sentiment de leur faiblesse, semblent n'y puiser, au contraire, que plus d'orgueil vis-à-vis des étrangers et plus de hardiesse à répondre à leurs réclamations par des dénis de justice.

Les informations qui nous parviennent de presque tous les points de l'ancienne Amérique espagnole s'accordent en cela surtout depuis quelque temps. Au Mexique, au Pérou, en Bolivie, à l'Equateur, au Paraguay, à Montevideo, il semble que l'on compte sur la lassitude que doit causer à nos agents l'insuccès de leurs démarches projetées.

Voici, par exemple, ce qui se passe au Pérou. Depuis plus d'une année, les Français porteurs de titres de la dette péruvienne de 4 1/2 0/0 dont les intérêts leur étaient servis par la maison Montané, de Paris, ont cessé d'être payés par suite des ordres envoyés à la maison Montané par le gouvernement péruvien. Les Anglais porteurs de titres analogues en ont également vu suspendre le paiement. Les démarches des agents des deux pays pour décider le gouvernement péruvien à revenir sur cette mesure sont restées complétement infructueuses. Il paraît certain cependant que les ressources financières ne manquent pas à ce gouvernement pour faire face à ses obligations. C'est donc uniquement au mauvais vouloir personnel du président provisoire actuel qu'il faut attribuer une mesure préjudiciable à la fois aux intérêts de nos nationaux et à ceux de l'Angleterre. En outre, la France aurait contre le gouvernement péruvien une douzaine environ de réclamations particulières d'une valeur totale d'environ 80 mille piastres que ce gouvernement s'obstinerait à décliner également.

Au Paraguay, les sujets de plaintes ne sont pas moins sérieux. Dans le courant de l'année dernière, un certain nombre de colons, engagés en France pour le compte du gouvernement paraguayen, allèrent s'établir sur la rive droite du Paraguay pour y fonder une colonie sous le nom de la *Nouvelle Bordeaux*. Le chiffre de ces émigrants s'éleva successivement à près de 400. L'administration locale voulut au bout de peu de temps leur imposer des conditions injustifiables. Elle prétendit les empêcher de s'immatriculer, de faire dresser en chancellerie les actes dont ils avaient besoin, de se marier devant le consul, etc. Plusieurs voulurent alors abandonner le Paraguay. L'un d'eux se noya en essayant de fuir; d'autres, dix-sept

Digitized by Google

hommes, trois femmes et un enfant furent mis aux fers, condamnés à être rayés de la liste des colons et envoyés dans l'intérieur. Les peines les plus sévères furent décrétées contre quiconque tenterait encore de s'enfuir. Ces mesures n'ayant pu cependant empêcher d'autres tentatives d'évasion, dans l'une, deux colons furent tués par des soldats paraguayens, cinq repris et mis en jugement, et un huitième soumis à une véritable torture dont le but était de lui arracher des déclarations défavorables à ses compatriotes. Ces procédés, l'épuisement par nos colons de toutes leurs ressources en présence de mauvaises récoltes, l'interdiction qu'opposait le gouvernement du Paraguay à ce qu'ils se déplaçassent pour venir chercher du travail à l'Assomption, amenèrent finalement la désorganisation complète de la colonie, et le résultat fut de mettre à la charge de notre consul, dont aucune réclamation n'avait été écoutée, quatre cents émigrants qui se trouvèrent, grâce aux menées des agents subalternes du gouvernement, dans l'impossibilité absolue d'obtenir du travail et de pourvoir à leur subsistance. Le gouvernement du Paraguay a, en outre, réclamé d'eux le remboursement de tous les frais qu'il prétend avoir eu à supporter pour leur installation. Il a dû cependant en dernier lieu, et en présence de l'impossibilité absolue où étaient nos colons de satisfaire à ces exigences, les exonérer de ce paiement, et tous ont aujourd'hui quitté cette terre inhospitalière pour se rendre dans la Plata.

Des intérêts français sont également en souffrance dans ce dernier pays. Depuis longtemps le gouvernement français poursuit, tant auprès du gouvernement de Buenos-Ayres qu'auprès de celui de la confédération Argentine, un grand nombre de réclamations en faveur d'individus qui ont été victimes de l'immense désordre dont ces contrées ont été si souvent le théâtre, et des actes de pillage, des réquisitions illégales, des mauvais traitements, des injustices de toute espèce que les troupes et les autorités de tous les partis se sont impunément permis à leur égard. Malheureusement, la scission des Etats de la Plata en deux républiques n'est pas favorable aux démarches de nos agents.

Sur l'autre rive de la Plata, dans la Banda orientale, la situation est pire encore. On se rappelle que la France a avancé au gouvernement de Montevideo, à titre de prêt, en vertu de la convention du 12 juin 1848, pendant les années 1848, 49, 50 et 51 une somme de 1,272,000 piastres, destinée à l'entretien de l'armée montevidéenne. Sur cette somme, le gouvernement oriental a remboursé, dans le courant de 1852, moins de 200,000 fr. Depuis lors, tout remboursement a cessé. Nos nationaux ayant fait, ainsi que les sujets anglais, de nombreuses réclamations à Montevideo, il a été convenu, vers la fin de 1854, entre la France et l'Angleterre, que leurs agents respectifs dans l'Uraguay seraient autorisés à se concerter pour la formation d'une commission mixte qui examinerait ces réclamations et réglerait le mode de paiement. Cette démarche a été faite, et des conférences préliminaires ont eu lieu; mais le gouvernement de l'Uruguay a toujours trouvé des prétextes pour s'opposer à la nomination de cette commission. Enfin, le gouvernement montevidéen étant débiteur envers une maison française d'une somme importante, et une transaction étant intervenue à

Digitized by Google

ce sujet pour l'acquittement de cette créance, par paiements mensuels sur les revenus de la douane, l'exécution de ce règlement vient néanmoins d'être arbitrairement suspendue.

Au Mexique, nous avons pareillement des griefs à faire valoir. L'Angleterre et l'Espagne ont déjà été amenées pour leur part à rompre avec ce pays.

La conduite du gouvernement de l'Equateur avait contraint le gouvernement français à faire une démonstration en 1853 à Guyaquil. La présence seule de nos bâtiments suffit pour obtenir les satisfactions que nous exigions. Cette leçon semble cependant avoir peu profité au gouvernement équatorien, et son attitude vis-à-vis des agents étrangers laisse encore beaucoup à désirer.

Les rapports diplomatiques de la France avec la Bolivie ont dû être suspendus par suite du refus opiniâtre du gouvernement bolivien de faire sanctionner le traité conclu par son ministre à Paris, le général Santa-Cruz, muni de pleins pouvoirs en bonne forme.

Si, dans le Venezuela et la Nouvelle-Grenade, il y a moins lieu d'accuser le mauvais vouloir des gouvernements à notre égard, les tendances des populations sont cependant loin d'offrir de bien grandes garanties de sécurité pour nos nationaux. De toutes ces républiques, le Chili, qui seul donne l'exemple de l'ordre et du travail au dedans, est aussi le seul qui entretienne des rapports pleinement satisfaisants avec les gouvernements de l'Europe.

Un ensemble de faits aussi graves ne saurait manquer de fixer la sollicitude de la France et de l'Angleterre. Leurs intérêts sont solidaires, et les plus sérieuses considérations doivent les déterminer à s'entendre pour tenir simultanément à ces gouvernements un langage énergique, et au besoin pour leur apprendre à respecter les lois de la justice et de l'humanité dont ils semblent avoir perdu le sentiment, au milieu de leurs perpétuelles guerres civiles.

II

A peine M. Ponsard avait-il pris sa place à l'Académie française qu'un nouveau vide se faisait dans les rangs et dans la fraction politique de la docte compagnie. M. le comte de Salvandy, ancien ministre de l'instruction publique sous le gouvernement de juillet, est mort le 15 décembre, à sa terre de Graveron, en Normandie. Il était entré à l'Académie en 1835, après M. Scribe et avant M. Guizot, et il avait succédé à M. de Parceval-Grandmaison, poète estimé du temps de la Restauration. M. de Salvandy avait commencé sa carrière littéraire et politique par des brochures et des articles de journaux. Les hommes politiques disaient qu'il avait eu tort de quitter la littérature, et les littérateurs prétendaient qu'il eût bien fait de rester toujours dans la politique. La question est trop délicate pour que nous tentions de la trancher. Les œuvres littéraires de M. de Salvandy ne sont pas de celles qui font la gloire d'une époque, mais son caractère fut

Digitized by Google

toujours de ceux qui l'honorent. Il travaillait péniblement, retouchait et refondait sans cesse ce qu'il avait écrit, et souvent les pages qui sortaient de la presse ne reproduisaient pas une seule ligne du premier manuscrit ; lui et Balzac furent, de leur vivant, le désespoir des imprimeurs. En outre des improvisations laborieuses de ses premiers débuts, on doit citer parmi les ouvrages de M. de Salvandy *la Révolution* de 1830, *Alonzo*, un roman qui n'est plus lisible aujourd'hui, une *Histoire de Jean Sobieski*, récemment réimprimée, et qu'on me permettra de regarder comme son meilleur livre. Il faudrait citer encore quelques pages réellement brillantes insérées dans cette Revue.

Dans sa vie parlementaire, M. de Salvandy, chez qui l'emphase gâtait un peu les bonnnes intentions et l'épanchement d'une éloquence naturelle, eut quelques heureux mouvements. Il en eut un surtout le jour où il flétrit d'un accent indigné les honteuses saturnales du sac de l'Archevêché et de Saint-Germain-l'Auxerrois ; triste époque où un homme de cœur se trouvait presque seul pour défendre les lois les plus saintes outragées, et où la représentation indûment alors appelée nationale, préludait par des violences de paroles aux violences de la rue et au triomphe de l'insurrection, cette compagne fidèle du régime parlementaire en France. Deux fois ministre de l'instruction publique, M. de Salvandy se fit aimer des gens de lettres, et parvint, en les honorant, à les contraindre à s'honorer eux-mêmes. Un moment il eut la gloire de relever les écrivains à leurs propres yeux et à ceux du vulgaire, trop enclin à l'ingratitude envers ceux à qui il doit la vie intellectuelle ; il réunissait souvent autour de lui les jeunes gens qui annonçaient du talent ; il les encourageait, les stimulait et préparait ainsi pour les lettres une génération qui aurait pu jeter quelqu'éclat sur le règne de Louis-Philippe, si la plupart des successeurs de M. de Salvandy, trop passionnés peut-être d'érudition et de rhétorique, eussent continué l'œuvre commencée et n'eussent au contraire fait tendre leurs efforts à étouffer ce germe d'une véritable « littérature d'Etat, » pour me servir d'un mot excellent, qui a eu tous les bonheurs depuis quelque temps, même celui de déplaire aux hommes qui ont le plus exploité l'idée qu'il exprime. M. de Salvandy non plus n'aimait pas le monopole littéraire, et il nous souvient encore des dures paroles dont il qualifiait naguère devant nous certain despotisme que subissent, avec une docilité heureusement ici sans exemple, des écrivains qui font sonner bien haut leur fierté et leur indépendance. Le spectacle d'une pareille contradiction me rappelle toujours cet enfant de bonne maison qui, voyant les laquais de son père galonnés de la tête aux pieds, n'avait d'autre désir que d'être vêtu comme eux, et répondait fièrement à ceux qui l'interrogeaient sur sa vocation : « Moi, je veux être domestique ! » Il y a des natures qui préfèrent la livrée à l'uniforme. M. de Salvandy n'avait point de sympathie pour ces gens-là, et c'est un hommage à lui rendre qu'il fit tout ce qu'il put pour arracher les gens de lettres à l'exploitation mercantile et au servilisme des coteries, en vue de les rattacher à l'Etat. S'il faut le louer de l'avoir tenté, il ne faut pas le blâmer d'y avoir peu réussi. Il eût fallu un pouvoir fort et indépendant lui-même pour l'aider à atteindre un but si élevé.

Digitized by Google

Qui succédera à M. de Salvandy? La question s'est déjà posée, et quelques-uns y ont prématurément répondu. Il en est même qui ont été jusqu'à tirer de leur cerveau des candidatures imaginaires, pour se donner ensuite le plaisir peu malin de les briser. Ces manœuvres de partis sont connues et elles ne trompent guère que ceux qui veulent être trompés; cependant c'est un devoir de les dévoiler toutes les fois qu'elles se produisent. On a mis quelque part en avant le nom de M. Troplong, l'illustre président de la Cour de cassation et du Sénat. Ce serait un grand honneur que se ferait l'Académie en appelant dans son sein l'un des plus grands et des plus savants magistrats dont la France puisse se glorifier; il manque précisément à l'Académie cet élément parlementaire (en prenant le mot dans sa meilleure acception); mais il lui manque aussi la véritable indépendance, et ses choix ne sont pas libres. Soumise aux volontés d'un parti politique, elle éloigne systématiquement tout ce qui, n'étant point exclusivement littéraire, se rattache au parti opposé. Une majorité active, passionnée, presque factieuse, comme on aime à l'être en France parmi les beaux esprits, jusqu'au jour où la faction périt elle-même dans la catastrophe qu'elle a préparée, une petite majorité, dis-je, dicte ses lois et fait sentir le poids de sa tyrannie à la Compagnie tout entière. On comprend qu'en face de cette hostilité aveugle, il ne puisse convenir à la dignité d'un grand magistrat, d'un homme qui préside le premier des trois grands corps de l'Etat, de s'offrir à des suffrages dépourvus de sincérité. Il fut un temps, dont cette fraction de l'Académie vante aujourd'hui les libertés, où le premier magistrat de France et le premier pasteur du diocèse de Paris, étaient de droit académiciens. Cette règle, que l'on pourrait rétablir en se maintenant dans les traditions de l'Académie, était un hommage rendu à la fois à la religion et à la justice. On ne saurait donc s'étonner que l'esprit révolutionnaire l'ait effacé du nouveau code qui régit encore la Compagnie. Celle-ci aurait pu du moins lui trouver un équivalent dans un esprit de sagesse et de conservation qui malheureusement ne s'unit pas toujours aux autres qualités, même chez les hommes le mieux doués. Au lieu de raviver dans son sein le germe révolutionnaire qu'une main ferme étouffait ailleurs, il eût été beau à l'Académie de faire oublier la part que quelques-uns de ses membres ont prise naguère à nos malheurs publics. Les leçons de M. Villemain à la Sorbonne ont eu assez de retentissement pour qu'on n'en ait pas perdu le souvenir, et quelques-uns, plus heureux que nous puisqu'ils ont pu les entendre, se rappellent ces compromis éloquents passés avec l'esprit de révolte qui agitait alors la société et qui devait aboutir bientôt à la révolution de 1830. C'était faire payer cher au pays son goût pour l'éloquence. Depuis, les doctrines professées par M. Villemain ont porté des fruits auxquels il ne s'attendait pas; ses élèves avaient grandi; ils se trouvèrent un jour assez forts pour tirer les conclusions logiques des prémisses qu'on leur avait posées, et assez riches pour payer en leçons pratiques les préceptes théoriques qu'ils avaient reçus. S'il faut savoir gré à M. Villemain d'avoir oublié les théories du professeur le jour où il fut ministre, il faut le plaindre de s'en être trop bien souvenu depuis qu'il ne l'est plus.

Sur un autre théâtre dont l'Académie française, si l'on en excepte

Digitized by Google

M. Scribe, n'enrichit plus guère le répertoire, au Théâtre-Français, nous avons vu récemment les débuts d'une jeune fille que l'on avait donnée, avant qu'elle ne parût sur la scène, comme devant ramasser le sceptre que Mlle Rachel a volontairement laissé échapper. Mlle Stella Colas est une petite jeune fille de médiocre physionomie et de modeste apparence, qui a débuté sans succès dans *Zaïre* et n'a guère réussi dans *Mademoiselle de Belle-Isle*. Son organe voilé manque de timbre; son geste est dépourvu de distinction, parfois même de mesure, et si elle a par moments une certaine énergie qui décèle un vif désir de bien faire, cette énergie est trop évidemment factice pour toucher le spectateur. Nous ne voudrions pas décourager cette jeune actrice, car nous croyons qu'elle pourra un jour tenir utilement sa place à la Comédie-Française, mais ce serait entretenir en elle de dangereuses illusions que de donner à ses premiers débuts d'élève une importance qu'ils n'ont pas.

On se rappelle cette gageure singulière que fit M. Alexandre Dumas d'écrire une comédie en une nuit. J'ignore si ce tour de force fut réalisé, mais la nouvelle comédie, qu'il vient de faire représenter au théâtre du Gymnase, passe généralement pour le phénix éclos pendant cette nuit de veille. S'il est vrai que, dans une œuvre d'art, « le temps ne fasse rien à l'affaire, » il faut avouer que le *Verrou de la Reine* est un des ouvrages les moins dignes de cette plume aimable et féconde, à laquelle des générations qui vivent encore doivent quelques-uns de leurs plus charmants loisirs. Ne soyons pas ingrats: M. Alexandre Dumas père est un de ces talents exceptionnels à qui il faut pardonner de s'égarer quelquefois en faveur des longues et bonnes promenades qu'ils nous ont fait faire au pays de l'imagination. Contrairement à ce que l'on écrit trop souvent, toutes ses œuvres ne périront pas, et il y a telles pages de lui qui vivront plus longtemps que ces beaux discours, que ces livres qui travestissent l'histoire en pamphlet, et qui greffent leur superficielle rhétorique sur les lieux communs de la critique ou de la philosophie. S'il a, comme tout le monde, sacrifié au goût si faux qui dominait dans les lettres sous le gouvernement de juillet, plus d'une fois aussi, se débarrassant des entraves de la mode, il osait être lui-même, et il savait alors trouver le chemin du cœur. Le temps dépouillera l'œuvre de M. Alexandre Dumas des excès qu'il doit à son époque, et il restera encore de cet écrivain, qui n'a voulu écrire que pour son temps, un monument capable d'effacer sous son ombre les édicules que tant de rhéteurs élèvent aujourd'hui en vue de l'avenir.

Ne semblerait-il pas que la comédie moderne et la morale soient devenues incompatibles? M. Léon Faucher, avant de quitter le ministère, avait institué des prix de vertu pour les ouvrages dramatiques qui feraient la leçon aux spectateurs, et leur enseigneraient l'art de vivre honnêtement et d'aimer la famille. L'an dernier, il fut impossible à la commission instituée pour décerner ces prix de découvrir l'oiseau rare que l'honorable ministre avait eu en vue. Cette année, même recherche inutile, même désappointement. On a bien trouvé des œuvres d'un vrai mérite, mais d'une vraie morale, point. L'éminent académicien, chargé de rédiger le rapport de la commission, nous a tracé un excellent tableau de cette situation singulière, et,

Digitized by Google

à défaut de prix, il a distribué de grands éloges. Sa plume a rencontré le *Demi-Monde*, de M. Alexandre Dumas fils, ce qui nous vaut aujourd'hui une charmante page de fine analyse et de bonne critique que nous voulons citer. C'est M. Sainte-Beuve qui parle :

« Parmi les pièces représentées sur un autre théâtre que le Théâtre-Français, la Commission, même après un premier choix, avait à en examiner plusieurs de mérite inégal et de genre fort divers; mais elle ne pouvait ne point se préoccuper, avant tout, d'un ouvrage qui lui était désigné par le plus brillant succès, par la jeunesse et la maturité du talent, et qui est, sans contredit, la plus remarquable des pièces représentées pendant l'année.

» Le *Demi-Monde*, de M. Alexandre Dumas fils, était envoyé au concours, et la Commission, dont chaque membre aurait aimé individuellement à n'avoir qu'à louer et à applaudir l'auteur pour la franchise de ses expositions, pour la spirituelle et frappante énergie de ses tableaux, a dû se former un avis au point de vue particulier où elle était placée, et en vue de la fonction dont votre confiance, monsieur le ministre, l'avait investie.

» Le *demi-monde*, poursuit M. Sainte-Beuve, cette chose longtemps douteuse, équivoque, mal définie, et qui a maintenant un nom; cette province aux frontières vagues et dont la géographie est comme fixée pour le moment, est-ce là un sujet qui prête à une leçon morale vivement donnée? Assurément oui. Si, dans quelques pièces précédentes qui roulaient à peu près sur les mêmes personnages, et dont les situations étaient empruntées à un monde au moins très voisin de celui-là, la nature même des scènes et des tableaux nuisait à la leçon qui en pouvait résulter; si l'exemple avait sa contagion à première vue, et son rapide attrait, avant que le dégoût eût opéré, il n'en est pas ainsi de la nouvelle pièce, où l'auteur a su très bien observer et saisir, pour le lui mieux enlever, le faux vernis d'honnêteté dont se couvre précisément ce monde limitrophe qui voudrait bien par moments s'incorporer à l'autre et s'en faire reconnaître. Ici l'attrait des sens ne s'étalait pas, et l'auteur s'attaquait surtout à la corruption du cœur et de l'esprit. Il a été dit, au sein de la commission, beaucoup de choses très fines et très ingénieuses sur les mérites de l'ouvrage en ce sens; ample justice a été rendue à ces quatre premiers actes surtout, qui sont presque en entier excellents, si nets d'allure et de langage, coupés dans le vif, semés de mots piquants ou acérés, et d'une comédie toute prise dans l'observation directe et dans une réalité flagrante. On a insisté sur le peu d'intérêt qui s'attache ici aux caractères vicieux et sur la répulsion qu'ils inspirent, même sous la forme élégante et habile dont ils sont revêtus, et que fait si bien valoir la principale et ingénieuse interprète. A propos du second acte et de cette scène parfaite entre Raymond et Olivier chez Mme de Vernières, il a été remarqué, et par les juges les moins soupçonnés d'être complaisants, qu'il y avait là une leçon en même temps qu'une définition, une leçon donnée sur place, au cœur du camp ennemi, de la façon la plus insultante, la plus neuve et qui se retient le mieux.

« Ce *panier de pêches* a fait fortune dès le premier jour, il a fait le tour de la société. Et le mérite de cette scène n'est pas seulement dans un ou

Digitized by Google

deux jolis traits que l'on en peut détacher, il consiste aussi dans un jet qui recommence et redouble à plusieurs reprises, toujours avec un nouveau bonheur et une fertilité d'images, une verve d'expressions comme il s'en rencontre chez les bons comiques. C'est une de ces scènes enfin qui méritent de rester dans la mémoire et qui justifient cette définition de la bonne comédie, qu'elle est l'*œuvre du démon*, c'est-à-dire du génie de la raillerie et du rire. »

Ces éloges sont mérités et ces observations sont justes; mais M. Sainte-Beuve les a couronnés d'un mot qui tranche la question du prix : « C'est une pièce, a-t-il dit, où l'on ne mènera certes pas sa fille, mais on pourra y conduire son fils. » Il suffisait ensuite de rapprocher de ces paroles les termes si précis du décret : « Une prime de cinq mille francs pourra être accordée chaque année à l'auteur d'un ouvrage en cinq ou en quatre actes, en vers ou en prose, représenté avec succès à Paris, pendant le cours de l'année, sur tout autre théâtre que le Théâtre-Français... et *qui serait de nature à servir à l'enseignement des classes laborieuses par la propagation d'idées saines et le spectacle de bons exemples.* »

Ce rapprochement, s'il démontrait l'impossibilité de donner le prix à la comédie du *Demi-Monde*, jetait en même temps une teinte comique sur l'institution elle-même, et condamnait le décret sans rémission. La conclusion était naturelle : M. Sainte-Beuve l'a déduite avec son autorité habituelle, mais il en a sauvé l'expression par un tour ingénieux et par l'énoncé d'une vérité de l'ordre le plus élevé.

« Quand la société était en péril continuel de verser, a-t-il ajouté, il était tout naturel que l'autorité mît fortement la main du côté opposé. Aujourd'hui que, selon une expression mémorable, la pyramide a été retournée et replacée dans son vrai sens, quand la société est remise sur sa large base et dans son stable équilibre, ne serait-il pas plus simple, dans cet ordre aussi de récompenses dramatiques, de rendre aux choses leur vrai nom, d'encourager ce qui a toujours été la gloire de l'esprit aux grandes époques, ce qui est à la fois la morale et l'art, c'est-à-dire l'Art même dans sa plus haute expression, l'Art élevé, sous ses diverses formes, la tragédie ou le drame en vers, la haute comédie dans toute sa mâle vigueur et sa franchise? »

Nous sommes disposés à croire que ces paroles ont été entendues, et que le programme des prix sera, pour l'avenir, profondément modifié.

ALPHONSE DE CALONNE.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — DUBUISSON et Ce imprimeurs, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LES

DEUX LE SAGE

NOTICES LITTÉRAIRES ET PSYCHOLOGIQUES

SUR UN PÈRE ET SON FILS

Manuscrits de Le Sage, déposés à la Bibliothèque publique de Genève. — *Notice de la vie et des écrits de Georges Le Sage*, par Pierre Prévost. 1806.

Quelques mots de préface. Ce titre un peu bizarre de : *Notices littéraires et psychologiques sur un Père et son Fils*, appartient à Georges Le Sage, savant physicien du dernier siècle, qui, parmi vingt autres résolutions restées en chemin, s'était promis d'écrire, avec une minutieuse et mathématique exactitude, ce que nous appellerions aujourd'hui une étude philosophique sur l'auteur de ses jours et sur lui-même, ces deux variétés de l'espèce pensante étant assez curieuses, à son avis, pour mériter l'observation des esprits philosophes. Une ample et piquante collection de notes et de souvenirs, quelques pages ébauchées, d'autres achevées et n'attendant que leur place : voilà tout ce qui est resté de ce projet d'Essais à la Montaigne. P. Prévost, le premier et illustre biographe de Le Sage, a fait de ces matériaux tout l'usage que lui permettaient d'en faire, il y a cinquante ans, certaines convenances et le respect dû à la mémoire récente de son vieil ami et maître. Ayant eu à notre tour l'occasion de puiser aux mêmes sources, mais obligé à moins de discrétion, après un demi-siècle révolu, nous avons cédé à la tentation,

Digitized by Google

non de refaire la *Notice* de Prévost qui est, à tous égards, un chef-d'œuvre de biographie philosophique, mais d'esquisser à notre tour, d'après les écrits du père et les confidences du fils, ces deux physionomies de savants et de penseurs excentriques.

I. — LE SAGE DE LA COLOMBIÈRE. — SON HISTOIRE. — ESPRIT DE SES PETITS LIVRES.

Bien que Français de naissance ou d'origine, Georges Le Sage et son père n'ont rien de commun avec l'auteur de *Gil Blas*, sinon beaucoup d'esprit et le goût des moralités malicieuses. Ce goût prononcé à l'excès chez le père, qui paraît avoir été le plus satirique des hommes, leur venait en droite ligne de Théodore Agrippa d'Aubigné, leur bisaïeul et trisaïeul, joint à un certain fonds de fierté, de sévérité et surtout d'indépendance dans lequel madame de Maintenon n'aurait pas fait difficulté de se reconnaître.

C'est par sa mère que Georges Le Sage l'ancien remontait à l'auteur du *Baron de Fœneste*. Elle était née, en effet, de ce fils que d'Aubigné eut entre ses deux mariages, et qu'il appelait M. Nathan La Fosse. A la mort de l'ancien compagnon du Béarnais, M. La Fosse ayant trouvé le nom paternel assez glorieux pour le prendre, ce fut une d'Aubigné, en son nom, que François Le Sage, sieur de la Colombière, eut l'honneur d'épouser vers 1670, en s'alliant à la fille du médecin La Fosse. De ce mariage naquit, en 1676, un fils qu'à peine âgé de huit ans ses parents jugèrent à propos d'emmener hors de France. La précaution n'était pas superflue, car, trois ans plus tard, le père étant mort dans sa métairie de la Molière, son corps fut condamné par le bailliage de Moncenis à être déterré et jeté à la voirie, belle sentence que le Parlement de Dijon s'empressa de casser.

Quant au petit cousin de madame de Maintenon, il ne revint en France que longtemps après, en étranger et en voyageur, homme mûr déjà, ayant, ses études faites, passé dix années de sa jeunesse en Angleterre à instruire des gentilshommes campagnards, et devenu pour toujours grand amateur de liberté et d'indépendance personnelle. Ce voyage en France fut une déconvenue pour les espérances du réfugié bourguignon. Il ne trouvait point dans sa patrie ce qu'il était venu y chercher, un établissement, des mœurs et un esprit à son gré. A Paris même (grand désappointement), il ne trouva ni à causer philosophie, ni à deviser sciences, familièrement, les coudes sur la table, *inter pocula*, comme on causait à Londres au *Rain Bow*

Digitized by Google

coffee house. Dans ces brillants cafés de Paris, quoi! pas même une gazette! « Ils sont bien fournis, écrivait-il à son ami Des Maiseaux, de tables de marbre, de lustres de cristal et de glaces de miroir, mais on n'y voit point de gazette. Je crois que j'oublierai le peu que je sais; l'on ne parle que de bagatelles. »

Voyant qu'il n'était pas question pour lui de planter sa tente dans la patrie de son père, il tourna les yeux vers Genève, et s'y établit. Dans la suite, la bourgeoisie fut donnée à son fils; mais pour lui, il ne fut jamais que simple habitant dans la ville qui lui donnait l'hospitalité; un habitant, à la vérité, frondeur au possible et infatigable donneur de conseils politiques qu'on ne lui demandait point, et qu'on recevait fort mal. Théologien et philosophe à sa manière, mathématicien et physicien *ex professo*, il donnait des leçons recherchées et assez bien payées par les jeunes gens de qualité qui venaient d'Angleterre et d'Allemagne apprendre les sciences à Genève, et passer quelques années dans le commerce d'un petit monde poli et relativement très moral. Entre temps, il composait, sur tous sujets, de petits écrits très laconiques, très vifs, mais sans ordre ni méthode, qu'il publiait ensuite à sa manière : « Ayant constamment éprouvé, dit son fils, qu'il était malheureux (c'est-à-dire maladroit) dans les voies diverses qu'il avait tentées pour faire goûter ses vues à telles ou telles personnes, il préféra s'en remettre au pur hasard pour faire tomber enfin ses brochures entre les mains de quelqu'un qui en fît sérieusement usage; c'est-à-dire qu'il en distribuait au loin, à tort et à travers, de petites collections où il avait réuni, sous une même couverture, les pièces les plus hétérogènes, épicées de personnalités à la main. Quand il rendait quelque grand livre prêté, il ne manquait jamais d'y fourrer quelques-unes de ces petites pièces [1]. »

Les écrits de Le Sage ont une physionomie particulière; composés qu'ils sont, la plupart, de sentences détachées, mêlées d'arguments courts, concis et d'ordinaire étranglés; il a bâti notamment dans ce

[1] C'est à cette manière de mettre en avant ses idées sur tout sujet que nous devons une piquante lettre de J.-J. Rousseau, sur la musique. Lors du séjour que fit Rousseau aux Eaux-Vives, c'est-a-dire à la porte de Genève, dans l'été de 1754, Le Sage, qui se piquait de musique et jouait de la flûte, ne manqua pas de lui adresser, à propos du *Devin au Village*, des remarques mal articulées auxquelles Rousseau répondit sur un ton de boutade assez cavalier, par une lettre pleine de sens, où il soutient tout le contraire de sa thèse favorite sur la musique simple. « Le musicien qui, en 1720, disait que la musique la plus simple était la plus belle, tenait là, ce me semble, un étrange propos. J'aimerais autant qu'il eût dit que le meilleur comédien est celui qui fait le moins de gestes et parle le plus posément. Les musiciens ne sont point faits pour raisonner sur leur art : c'est à eux de trouver les choses, au philosophe de les expliquer. » Cette lettre a été donnée, pour la première fois par P. Prévost, dans sa *Notice*. Dans l'édition des *Œuvres de J.-J. Rousseau*, de M. Musset-Pathay, elle porte pour titre : Lettre au père Le Sage. On voit la méprise.

Digitized by Google

goût aphoristique des traités de grammaire, de mathématiques, de logique, de morale et d'économie, les plus la coniques du monde. Tout y a un air de proverbe, et il y a des proverbes qu'il aurait inventés si la sagesse des nations n'avait pris les devants ; encore lui arrive-t-il quelquefois de s'y tromper et de prendre des réminiscences pour des maximes de son fait.

Il est revenu peu d'honneur à Le Sage de cette quantité d'idées aventurées dans de minces in-douze qui ont promptement disparu dans l'océan de la petite littérature contemporaine ; et cependant il s'y montrait écrivain piquant et penseur original [1]. Ce sont de très curieux ouvrages, pour parler seulement des principaux, que sa *Religion d'un Philosophe*, ses *Principes naturels des Hommes*, son *Mécanisme de l'Esprit*, et ses *Aphorismes philosophiques*, petit cours de philosophie rationnelle et naturelle qu'il composa pour une école du Westmoreland fondée par lord Lawdale et destinée à préparer les jeunes gentilshommes à la vie civile par des connaissances pratiques. On chercherait inutilement, dans la plupart de ces traités, quelque unité de composition ou même de la suite et de la conséquence dans les opinions ; en revanche, on y trouverait des idées imprévues, des traits de pensée, un raisonnement original assaisonné d'ironie socratique et d'*humour* anglaise ; précisément, tout ce qui rendait, au dire de son fils, l'entretien de Le Sage des plus piquants : « Pourvu qu'on ne le pressât pas de répondre catégoriquement à quelque raisonnement, il raisonnait de lui-même fort originalement et fort énergiquement. Mais surtout il narrait agréablement et laconiquement des anecdotes intéressantes, et il citait beaucoup de petits passages d'auteurs classiques les plus soupoudrés de sel attique. »

En l'entendant causer, on aurait pu lui croire une érudition acquise à grands frais, mais la vérité est, que quoique fort instruit, il ne laissait pas, au besoin, de faire usage de l'*esprit des autres ;* méthode vieille comme les livres, ainsi que le montre agréablement une note du fils sur les « emprunts ou plagiats innocents » de son père : « J'ai reconnu, dans Locke, des choses que mon père y avait sans doute prises, mais il n'était point plagiaire, ne se proposant point de se donner pour l'auteur de ces pensées ; il les débitait seulement aomme étant conformes à sa façon de penser, sans s'embarrasser *in petto* de quelle part elles lui étaient venues, blâmable seulement de ne pas avertir ses lecteurs de ce qu'il y avait de vraiment neuf dans ses écrits. Il avait lu et relu, avec discernement, le *Charlatanisme*

[1] Nous ne parlerons pas de ses écrits sur la physique, sinon pour remarquer que, l'un des premiers, Le Sage fit connaître en France la physique de Newton.

Digitized by Google

des Savants, de Menken, et quelques autres petits recueils serrés de ce genre, de sorte qu'il en avait retenu les faits les plus intéressants. Cela rendait sa conversation pleine d'anecdotes critiques, piquantes, sans qu'il ait eu besoin, pour cela, d'étudier beaucoup de grands livres. »

Le Sage, quoi qu'il en soit, avait des idées à lui et il en avait sur tout; mais la théologie, la politique et la philosophie étaient ses thèmes favoris. A la révérence près pour les dogmes, sa théologie se ressentait fort du commerce des libres penseurs d'Angleterre, parmi lesquels Le Sage avait vécu une bonne partie de sa jeunesse. On se fera une suffisante idée de la liberté avec laquelle il traite des matières religieuses d'après sa manière de juger des religions par leurs effets pratiques : « L'on doit toujours, disait-il, juger l'excellence d'une religion par l'influence qu'elle a sur la société civile. » D'ailleurs, raisonneur à bâtons rompus, et vite essoufflé, tout en boutades et en ironies, Le Sage, selon le cas, s'accommodait tantôt de la religion, tantôt du sensualisme le plus crû, quelquefois du scepticisme le plus cynique et de la morale toute pure de l'intérêt.

Sa philosophie, comme sa politique, se réduit à la science du droit naturel, laquelle science se composait, à son avis, d'un certain nombre d'observations et de maximes pratiques, car en toutes matières il avait en horreur la théorie, et, particulièrement, la méditation qui n'allait pas plus loin, chez ce penseur de courte haleine, qu'à trouver une explication prochaine aux choses qui le frappaient. Ainsi, pour lui, « la philosophie n'est pas tant la connaissance de la nature des choses, qu'une connaissance expérimentale des effets qui se produisent tant en dedans de nous-mêmes que dans les choses qui se font hors de nous. » Son philosophe est tout bonnement un « sage qui a des idées justes de tout, pour éviter les fausses démarches dans lesquelles les hommes sont tous les jours entraînés à cause de leur ignorance. Il tâche d'acquérir une idée vraie des choses naturelles pour se garder de la superstition. Une connaissance exacte du cœur de l'homme, de l'usage du monde et de ses propres intérêts, le rassurent contre les maux qui viennent de la part des hommes et de la fortune. — Pendant que les prêtres de toutes les religions, et quelques-uns de la véritable, ont presque toujours pris à tâche de déguiser ou de détruire l'idée qu'on doit avoir de Dieu, on a cette obligation aux philosophes de l'avoir conservée en partie dans sa pureté. »

En politique, Le Sage, grand amateur de liberté, ne goûtait ni la démocratie ni l'aristocratie, et, en sa qualité d'homme positif, mettait avant tout la liberté civile sur le droit de laquelle il avait, pour son temps, les idées les plus hardies : « Les lois contre le luxe, écrivait-il résolument en 1747, nuisent à l'industrie; les lois contre la

Digitized by Google

contrebande et contre l'usure nuisent au commerce, contre l'erreur à la vérité, contre le libertinage à la vertu. Ce n'est point par des lois particulières, précédées de longues délibérations, que l'on fait fleurir le commerce, les sciences et les arts, mais en laissant à chacun la liberté d'exercer son industrie et en punissant la mauvaise foi. » Citerons-nous encore quelques-uns de ses aphorismes politiques : « L'on appelle souvent libéral un prince qui donne à un homme qu'il connaît, le bien d'un homme qu'il ne connaît pas. — Il serait à souhaiter que les peuples fussent persuadés qu'il ne leur est jamais permis de résister à leur prince et que les princes crassent que cela est parfois permis. »

Les saillies de cette raison originale ne seraient pas toutes à relever ; il en est qui n'étaient que naïves qui paraîtraient suspectes, ou pour le moins téméraires. Mais ces écarts d'un esprit vagabond et quelque peu sophistique, n'empêchaient pas Le Sage d'être parfait honnête homme, simple dans ses mœurs, irréprochable dans sa vie, n'ayant d'autres vices que des travers, mais, malheureusement pour lui, les travers qu'on pardonne le moins dans une petite ville, et de tous, les plus propres à jeter ses vertus dans l'ombre. Son fils le retrouvait dans ce portrait tracé par un ancien : « *Erat homo ingeniosus, acutus, acer et qui plurimum haberet et salis et fellis, nec candoris minus.* » Au fiel près, Le Sage était tout cela, ingénieux, vif, mordant ; il avait beaucoup d'esprit et pas moins de naïveté. Malheureusement, il était satirique à l'excès, ne faisant quartier à rien et à personne, sauf à la morale, à la religion et au vénérable Abauzit, son compatriote, le seul caractère peut-être qui trouvât grâce auprès de cet intrépide railleur. C'était sa marotte de ravaler, en style de Montaigne ou de Rabelais, tout ce qu'on louait trop devant lui, et il n'était jamais plus satisfait que lorsqu'il avait pu déconcerter un beau parleur par quelque ironie. Ces habitudes n'étaient pas trop d'un vrai philosophe tel qu'il se piquait de l'être ; elles en éloignaient les amis, la considération, et mettaient peu de bonheur dans son existence ; mais la conséquence et la suite dans les idées n'étaient pas son fait, et il continuait à philosopher aussi intrépidement que si sa sagesse eût découvert le grand secret de la vie heureuse.

II. — MARIAGE DE LE SAGE DE LA COLOMBIÈRE. — MADAME LE SAGE ET SON FILS. — AVANTAGES DE L'ÉDUCATION A REBOURS.

Ayant ainsi philosophé jusque vers le milieu de sa carrière, et fait bonne provision de maximes contre les accidents de la vie, Le Sage

Digitized by Google

de la Colombière, conformément à une de ses thèses, que c'est une fausse philosophie qui fait d'un homme un hibou, prit femme vers l'âge de quarante-six ans. Celle qu'il choisit, Française par son père, Allemande par sa mère, avait quarante ans, de l'esprit, quelque bien, et par-dessus le tout, un caractère à démonter la patience d'un autre Socrate. A une humeur acariâtre, la bonne dame joignait un goût extrême pour la domination, n'admettant pas du tout, comme Le Sage y avait compté, que « *du côté de la barbe est la toute-puissance.* » Après un an de mariage et d'expériences conjugales soigneusement constatées, le mari notait dans son journal : « Le 31 janvier 1723, ma femme m'a pris dans ma poche, L. 13. »

De ce mariage du philosophe naquirent un fils et une fille, le fils avec un naturel diamétralement opposé à celui de ses parents : c'était Georges Le Sage, le futur correspondant de l'Académie des sciences, une des têtes les plus inventives et un des esprits les plus singuliers de son siècle. Jamais éducation ne travailla à rebours comme celle que reçut Le Sage dans la maison de ses parents, chacun armé de son marteau, prétendant façonner à sa guise le pauvre métal étendu sur leur enclume ; le père résolu à lui forger une cervelle aussi ennemie que la sienne de tout ordre et de toute méthode ; la mère plus décidée encore à lui faire sentir toujours, en tout et partout, le poids de sa volonté. Ainsi s'écoulèrent l'enfance et la première jeunesse de Georges Le Sage, soumises à l'action despotique et sans merci des deux volontés distinctes et également obstinées de son père et de sa mère : elles ne pouvaient être fort heureuses et ne le furent pas. Le Sage en gardait la mémoire encore présente même dans sa vieillesse ; et bien qu'alors il consignât ses souvenirs dans ses papiers, à titre de simples observations psychologiques utiles à conserver, on sent que les procédés de sa mère ont laissé de l'amertume au fond de son cœur ; il parle d'elle froidement et en termes entièrement dépouillés de tendresse. Comme elle n'avait jamais eu d'affection pour lui, qu'elle ne sut et ne voulut être que son tyran, il se croyait permis, en toute sûreté de conscience, de disséquer psychologiquement le caractère maternel pour l'instruction et le châtiment des mauvaises mères. Grâce à ces révélations, nous savons que le goût exclusif de madame Le Sage pour la domination lui inspirait, aux dépens de son fils, mille sortes de volontés et de défenses auxquelles il était dangereux de ne pas obéir avec une immédiate et ponctuelle exactitude : ses maximes éducatives se réduisaient à exiger sur tous les points une obéissance parfaite. Elle était fermement persuadée que des enfants n'avaient rien de mieux à faire que de tenir leur langue captive. « Jamais ma mère n'était plus contente que quand elle avait réussi à empêcher ses enfants, pen-

Digitized by Google

dant plusieurs heures de suite, de remuer la langue ni les membres; parce que le plaisir d'un empire absolu s'unissait alors à celui de mettre ses maximes en pratique. »

Une telle contrainte finit par devenir pour Le Sage une souffrance véritable, à mesure que s'éveillaient en lui la curiosité scientifique et la passion des études. C'est ce qu'on peut conclure de ce petit *memorandum* de la victime : « Que je n'avais pas dans la maison un seul coin où je pusse méditer à l'abri des conversations de la famille et du rouet de la servante. Qu'en conséquence, je restais au lit, où l'on me laissait assez longtemps tranquille. Et, soit dit en passant, j'appris ensuite, non sans quelque orgueil, qu'un très grand philosophe, nommé Panetius, en avait agi de même... Je n'ose presque pas ajouter dans quels lieux, autres que le lit, je me réfugiais ordinairement pour réfléchir sur la physique à ma manière ou pour prier Dieu. Ordinairement, dis-je, car ma mère me permettait très rarement la promenade. » Ajoutons qu'elle jetait par la fenêtre toutes les machines, tous les mélanges que le physicien en herbe avait ébauchés pour faire quelque expérience.

Ainsi, Georges Le Sage grandissait sans que le joug maternel parût s'alléger. Seulement, le tyran s'était vu obligé peu à peu de compter avec la sagacité croissante de son souffre-douleur qui, aigri à son tour et oubliant sa défiance, ne ménageait pas l'amour-propre maternel. Madame Le Sage se mit alors à déployer de grandes ressources de sophismes et de subtilités pour déguiser son but et appuyer ses coups d'autorité. Le silence de l'ennemi ne lui suffisait pas. « Non contente d'avoir réprimé toute manifestation extérieure d'improbation, elle aurait bien voulu aussi en effacer jusqu'aux moindres traces intérieures. Et, pour cet effet, elle tâchait de lire sur ma physionomie (avec des regards qui étaient effectivement très pénétrants) le sentiment que couvrait mon silence... » Quand elle n'avait pas réussi et qu'elle se voyait pénétrée, c'étaient alors des scènes incroyables. « Elle entrait tout à fait en fureur quand, malgré sa volubilité, je venais à bout d'intercaler quelque phrase propre à découvrir quelqu'un de ses sophismes aux yeux de sa famille. Et, quoique je n'employasse en le faisant aucune expression despectueuse, cependant le dépit de se voir ainsi dévoilée l'entraîna deux ou trois fois hors des gonds à un tel point, qu'elle me lança son couteau pointu au travers de la table [1]. »

[1] A cela près, Le Sage affirme que la Xantippe de son père n'était point méchante; que, sans parler de l'ordre et de l'économie, ses qualités particulières, elle n'était pas insensible aux maux d'autrui : « au contraire, elle donnait très volontiers des remèdes de son choix aux pauvres gens de son voisinage, sous la condition cependant qu'ils exécuteraient bien ponctuellement ses ordonnances. »

Digitized by Google

Le moment vint enfin où cette humeur et cette injustice s'adoucirent. Le Sage n'a pas manqué de le déclarer expressément en son style humoristique dans la terrible note que voici : « Vers le mois de mai 1762, l'humeur de ma mère commença à s'adoucir ; elle n'exigea plus qu'on se conformât aveuglément à ses idées, et elle rendit plus de justice à ce que je pouvais avoir de bon. Elle éprouva cette révolution à l'âge de quatre-vingts ans. »

Le Sage en avait alors près de quarante, et avait recueilli depuis longtemps les fruits de l'éducation maternelle, savoir une antipathie invincible pour les gens impérieux et les dominations absolues ; et Le Sage ajoute, en faisant son compte de sang-froid : « Si ma mère m'a rendu maladroit, faible, incapable de parler, timide, en revanche elle m'a rendu circonspect et méditatif. »

Il devait à l'éducation paternelle d'autres avantages et d'autres défauts qui, également indirects, n'eurent pas moins d'influence sur sa vie d'homme et sa carrière de savant. Son père tyrannisa son intelligence absolument comme sa mère avait tyrannisé sa volonté ; mais, du moins, il ne perdit jamais ni l'affection ni le respect de son fils. « Je tiens à grand honneur de ressembler à mon père pour le caractère, » a écrit Le Sage, toujours attentif à constater les vertus et les qualités paternelles ; et il peut en être cru, car il a aussi compté impitoyablement toutes les menues faiblesses et les erreurs du vieux philosophe, avec la même précision, la même minutie dont il n'avait pas fait grâce à sa mère.

Le Sage de la Colombière voulut être le premier maître de son fils, et le fut longtemps, même pendant qu'il lui faisait suivre les classes du collége. Comme il savait beaucoup, il lui apprit beaucoup. Mais, ayant érigé en système, selon l'observation de P. Prévost, l'incohérence de ses propres idées et la faible portée de sa faculté d'attention, il s'appliqua, le plus sincèrement du monde, à lui donner l'éducation la moins philosophique qu'il soit possible d'imaginer. Partant de son idée favorite, que la meilleure des méthodes est de n'en pas avoir, et qu'on ne sait jamais mieux que ce qu'on a appris par occasion, il mettait son élève à des études et à des lectures des genres les plus opposés sans lui donner la moindre notion sur le but de l'auteur et le sujet du livre. Il se refusait opiniâtrement à satisfaire son besoin de méthode et de raisonnement, prenant même un plaisir malicieux à brouiller d'un mot les cases où l'élève s'efforçait laborieusement, de son côté, de classer avec ordre tout ce qu'on entassait pêle-mêle dans sa tête. Ce singulier désordre où se complaisait l'intelligence paternelle, et qu'on voulait introduire dans la sienne pour son plus grand bien, Georges Le Sage en trouvait l'image dans le cabinet de son père, plaisant lieu d'étude qu'il a peint

Digitized by Google

de main de maître dans cette description pleine de sang-froid comique :

« C'était un étroit galetas, d'un abord incommode, situé au cinquième étage d'une maison, dont les greniers mêmes occupaient le quatrième. De ses deux fenêtres, l'une était absolument immobile ; de sorte qu'elle n'avait jamais pu être nettoyée en dehors, et elle n'avait jamais non plus été nettoyée en dedans, par égard pour les toiles d'araignées qui en garnissaient les coins, ainsi que pour deux longues pipes et une épée de voyage, qui étaient appuyées contre elle depuis un temps immémorial. L'autre fenêtre avait, au lieu de vitre, un châssis de papier, sur lequel tombaient les rayons, qui avaient traversé un petit trou fortuit du volet (quand ce volet était fermé et que le soleil était derrière la maison), de façon qu'ils y peignaient assez bien les objets extérieurs voisins, savoir, des chats qui se promenaient sur un toit, phénomène qui m'a fourni de très bonne heure les premières lueurs de l'optique, en m'excitant fortement à faire plusieurs questions là-dessus.

» Contre la première fenêtre, était appuyée une simple planche de sapin qui servait de table à mon père, soit pour écrire, soit pour donner des leçons à son fils ou à d'autres écoliers sans conséquence ; le tout sans feu, même au plus fort de l'hiver, et quoique nous fussions fort sujets aux engelures ; pendant que le tiroir renfermait les papiers manuscrits, et qu'une petite armoire de sapin contenait plusieurs exemplaires des propres ouvrages imprimés de mon père.

» A côté de la seconde fenêtre était une grande table de noyer, dessus et dessous laquelle reposaient une sphère détraquée et de vieux livres dépareillés... Vis-à-vis de cette seconde fenêtre était un fauteuil pelé, sur lequel mon père jouait de la flûte ou faisait la méridienne ; et vis-à-vis de la première étaient des étagères qui constituaient sa bibliothèque. A commencer par le bas, ces livres consistaient d'abord en bouquins in-folio qui venaient de mon bisaïeul ; ensuite en plusieurs éditions du *Nouveau Testament* et en auteurs classiques de mauvaises éditions, et enfin en paquets ficelés de thèses et autres menues brochures. Hors de rang étaient placés de plat ses deux auteurs favoris, savoir : un Horace relié en bois et un Rabelais dont les taches décelaient le lieu où mon grand-oncle l'avait relégué. On n'y voyait presque aucun livre composé dans ce siècle ni même dans le précédent, et aucun ouvrage de physique ni de philosophie quelconque : les seuls livres de mathématiques étaient un Euclide sans solutions ni démonstrations, les cours de Schott et de Stevin, enfin une partie de ceux de Lamy et de Pardies.

» Le fond de ce cabinet était garni de quelques clous crochus, à l'un desquels pendait un vieil astrolabe recouvert d'un bassin à barbe ;

Digitized by Google

tandis qu'à un autre était pendu un violon dont l'archet manquait de crin, et que recouvrait un crible rouillé; qu'un troisième crochet soutenait un fourniment militaire surmonté d'une scie; et qu'un quatrième portait un lave-mains à robinet rompu, avec une ardoise.

» Les ornements de ce séjour étaient trois tableaux à l'huile, qui représentaient un Christ crucifié, une Madeleine pénitente et une Vénus couchée. Si je me suis étendu sur cette description (d'ailleurs parfaitement exacte), ç'a moins été pour amuser un moment mes lecteurs, que pour leur donner une idée de la simplicité et de l'irrégularité qu'apportait mon père dans tout ce qu'il faisait, conformément à celles qui régnaient dans tout ce qu'il disait. »

» *Addition au tableau du cabinet ou galetas de mon père.* Il était suivi d'un arrière-cabinet plein de linge sale et d'autres objets désagréables, dont l'un cependant me plaisait assez. C'était un tonneau à demi plein de noix, que je faisais rouler quelquefois pour imiter le tonnerre; jusqu'à ce qu'enfin le sort funeste de Salmonée (Æneid. VI. 585-594) m'en dégoûta. »

On devine bien à la couleur de cette comique peinture que, loin d'être gagné par l'exemple aux préventions de son père contre toute espèce de méthode et de symétrie, Le Sage n'en sentit que plus vivement l'importance de l'ordre et de la liaison dans les idées[1], et on verra, en effet, que son intelligence se jeta de ce côté avec excès. Il n'y avait pas à raisonner contre les entêtements du professeur, il imposait silence aux objections et aux questions de son fils, lequel voulait toujours, disait-il, savoir non-seulement le pourquoi et le comment de toutes choses, mais encore le pourquoi du pourquoi et le comment du comment. Cette curiosité mettait tous les jours en déroute les principes du vieux philosophe, qui ne se privait pas pour cela d'une inconséquence : « Tant qu'il n'eut que des supérieurs et des égaux, mon père déclama vivement contre ceux qui abusent de leur autorité, et en faveur du droit d'examen. Mais il changea beaucoup de langage dès qu'il se vit le maître de gouverner à sa guise quelqu'un qui n'osait pas lui résister, et après avoir plaisanté les trois quarts de sa vie, sur les supérieurs qui emploient la voie commode de l'autorité pour imposer silence à leurs inférieurs, il finit par trouver cette voie si *commode*, qu'il y avait toujours et uniquement recours. » C'est ainsi qu'il fit violence à toutes les inclinations de son fils, en lui interdisant la carrière des mathématiques[2] et en le contraignant à étudier la médecine; et c'est avec

[1] P. Prévost, *Notice.*

[2] Mon père me menaça de me tordre le cou, s'il pouvait supposer que j'embras-

Digitized by Google

la même déraison et la même foi obstinée à certaines maximes économiques et politiques, qu'il renversa à la fin l'édifice de ses propres prétentions et de ses projets pour son fils. En effet, après des études trop succinctes, brusquement terminées, et compromises déjà par le temps considérable que le pauvre étudiant, soit à Bâle, soit à Paris, se vit obligé de donner à des leçons en ville, pour suppléer à la maigre pension que lui faisait son père, tout n'était pas dit[1]. Il fallait que le jeune médecin pût exercer à Genève l'art qu'il venait d'apprendre malgré lui; or, en sa qualité de simple natif, il ne pouvait obtenir cette autorisation qu'à titre de faveur; ce à quoi ne voulait point entendre son père. Le rétif étranger ordonna à son fils de passer outre, et fit si bien, par ses bravades, que le magistrat se vit obligé d'interdire au médecin débutant l'exercice de sa profession. Le coup fut terrible pour l'opiniâtre vieillard, contraint à la fin de s'avouer qu'il avait fait fausse route. Il se tut et laissa dès lors son fils prendre son chemin par où il l'entendrait. A partir de ce moment, il ne reparaît plus dans les souvenirs de son fils que sous l'aspect d'une espèce de bonhomme routinier, « répétant machinalement les mêmes actions et les mêmes paroles, dans toutes les occasions semblables ou qui en avaient l'apparence; » c'est à cette décadence manifeste du philosophe que se rapporte, il faut le croire, l'observation suivante, curieusement intitulée :

« *Respect que portait mon père à ses habitudes; quoique, pour l'ordinaire, il les eût contractées sans dessein formel.*

» Il ne manquait jamais d'aller au sermon tous les dimanches, à la même heure, dans la même église et à la même place; et cela, quel que fût le prédicateur et quelque temps qu'il fît. Il allait au café deux fois la semaine, toujours dans le même lieu et à la même heure. Il portait toujours deux tabatières avec soi, et il ne faisait usage de celle dont le tabac ne perdait rien à être gardé, que quand il s'était assis sur un certain banc au bord du Rhône. Après quoi, il se retirait aussi content que s'il se fût acquitté d'un devoir essentiel. La première fois qu'il prenait ou suspendait quelque chose à une certaine place, c'était presque sans réflexion. Mais ensuite, il se conformait toujours scrupuleusement à la même détermination, lors même qu'il survenait quelque motif d'en changer. Remarquer que c'était par paresse d'esprit ou idolâtrie de sa commodité. »

serais un jour la même profession que lui. Il n'aurait pas pu seulement se résoudre à tordre le cou d'un poulet. (*Notes manuscrites de Le Sage.*)

[1] Les études de médecine que fit Le Sage, d'abord à Bâle, puis à Paris, ne coûtèrent à la bourse de son père qu'une petite somme incroyablement modeste.

Digitized by Google

Ce qu'il restait du penseur et de l'homme d'esprit chez ces débris d'un philosophe, s'éteignit ainsi peu à peu. Le Sage de la Colombière mourut en 1759 à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Revenons à son fils Georges Le Sage, que nous ne quitterons plus.

III. — GEORGES LE SAGE. — SES MÉMOIRES AUX ACADÉMIES. — SES RELATIONS. — PROJETS DE TRAVAUX. — OUVRAGES ÉBAUCHÉS. — LES CORPUSCULES ULTRAMONDAINS ET LES CAUSES FINALES.

Au lieu de se tenir pour libéré par l'abdication de son père, et loin de saisir une si belle occasion de jeter aux orties son bonnet de médecin, Georges Le Sage fit des efforts d'héroïsme filial pour se procurer la somme nécessaire à l'acquisition de cette bourgeoisie sans laquelle on lui refusait le droit de guérir et de formuler dans le territoire de la République. Il bâtissait son espoir et sa bourgeoisie sur le succès de certains mémoires envoyés à Paris aux concours de l'Académie des sciences; la savante compagnie ne pouvait que décerner le prix, pensait-il, à ses vues neuves sur les forces mortes et l'origine de la pesanteur; mais il comptait sans M. le secrétaire perpétuel de l'Académie qui était alors de Fouchy. Bien des années après, Le Sage questionnant d'Alembert sur le sort des malencontreux mémoires, d'Alembert tombant des nues répondit : *De Fouchy est un négligent; peut-être qu'il en aura fait des papillotes.* »

Nécessité fut, au bout du compte, d'en finir par où Georges Le Sage aurait commencé si on l'en avait laissé le maître. Il se mit à donner, avec une supériorité bientôt reconnue, des leçons de mathématiques et de physique qui lui conquirent dans Genève la considération et la position sociale à laquelle Le Sage de la Colombière avait en vain aspiré, grâce à ses habitudes d'ironie et de médisance. Une révolution aidant, cette bourgeoisie, refusée aux requêtes raisonneuses et menaçantes du père, fut accordée au mérite du fils. Des essais publiés dans les journaux savants de France, de Hollande et d'Angleterre, des mémoires qui révélaient une intelligence de mathématicien d'un ordre supérieur, lui valurent l'honneur d'être nommé correspondant de l'Académie des sciences et membre de la Société royale de Londres. Un commerce de lettres nourri, avec plusieurs des hommes illustres de la science, tels que Lambert, Euler, Montucla, Stanhope, d'Alembert, contribua surtout à le faire connaître du monde scientifique comme un profond géomètre. Les

Digitized by Google

étrangers de distinction qui passaient à Genève, les malades de Tronchin notamment, se montraient empressés de le voir et de lier commerce avec lui. Par exemple, pour ne parler que de ses relations les plus mondaines et les plus familières, il vit beaucoup madame d'Epinay, d'Alembert, mais particulièrement la duchesse d'Enville et le duc de La Rochefoucauld.

Georges Le Sage, qui n'a pas publié un livre, en a mis une foule sur le chantier qui y sont restés toujours, et bien d'autres encore roulaient en projet dans sa tête inventive. On trouve dans ses papiers la liste plus d'une fois refaite, et des *grands ouvrages* et des *ouvrages plus petits*, qu'il se proposait d'écrire, et qui, assurément, auraient été des plus curieux Nous regrettons surtout, pour notre part, les *Pensées d'un métaphysicien; Ægri somnia; Crayons philosophiques; Economie du terrain; Réflexions sur la singularité; L'image réalisée; Le but rempli, ou nouvelle théorie du Beau; Pensées secondes, etc.*

Mais les deux entreprises qui occupèrent la plus grande part de sa vie de philosophe et de physicien, et sur lesquelles il comptait pour assurer à son nom une place honorable parmi ceux des esprits créateurs, c'était, en physique, sa théorie des *Corpuscules ultramondains*, que devait précéder une grande histoire des causes de la pesanteur ; c'était, en philosophie, sa *Théologie des causes finales*. Du premier de ces vastes projets, il n'a été publié qu'une esquisse, sous le titre de *Lucrèce Newtonien* [1]. Le reste attend encore un éditeur qui ne se présentera point, parce que les éditeurs attendraient éternellement des lecteurs curieux des idées d'un savant à peu près oublié, sur les causes d'un fait dont l'existence constatée paraît suffire à la science. Newton, à défaut d'une meilleure hypothèse, et sans trop tenir à la sienne, avait admis que les corps s'attirent en vertu d'une propriété inhérente à la matière ; qu'il vînt à être démontré que la pesanteur a une autre origine, cela pouvait ne rien changer aux lois de Kœpler ni à l'essence de ses principes. Fatio, que Voltaire appelle un grand géomètre, lui avait proposé de remplacer l'hypothèse de l'attraction par celle de l'impulsion, et Newton avait signé sa note sans dire non, mais sans dire oui [2]. Le Sage, de son côté, bien longtemps avant d'avoir eu connaissance des papiers de son compatriote, et

[1] *Lucrèce Newtonien*, envoyé par Le Sage à l'Académie de Berlin, a été reproduit par P. Prévost, dans sa notice sur Le Sage. C'est ce mémoire qui met le bon commandeur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* dans une colère tout à fait divertissante. (Voir le IXe entretien des *Soirées de Saint Pétersbourg*.)

[2] « On sait que Newton fit lui-même des efforts pour expliquer la gravité par un mécanisme, et sa signature jointe à celles de Halley, de Cheyne et de Huyghens, se trouve apposée en forme de *visa* à un papier de Fatio, qui contenait l'exposition de son hypothèse. » (*Notice.*)

Digitized by Google

jeune écolier encore, avait trouvé, dans le poème de Lucrèce, des vers qui lui suggérèrent la première idée de son système des corpuscules ultramondains. Ce n'était qu'un trait de lumière dans les ténèbres où le laissait son père sur les causes générales. Mais la lumière grandissait peu à peu, et Le Sage, au plus fort de ses études en l'art d'Esculape, dans son grenier de Paris, un beau soir, écrit tout à coup à son père : « Εὕρηκα ; jamais je n'ai eu tant de satisfaction que dans ce moment, où je viens d'expliquer rigoureusement, par les simples lois du mouvement rectiligne, celles de la gravitation universelle, qui décroît dans la même proportion que les carrés des distances augmentent, etc. » Son père lui répondit plaisamment : « Ce que tu me dis me fait penser qu'il te faudra quitter ton cachet d'Esculape et faire graver Phaéton sur le char du soleil, entre les signes du zodiaque, avec ces paroles : *Invito patre inter astra versor.* »

Le Sage ne se laissa point démonter, et surtout ne lâcha point son idée qui est pour le moins ingénieuse. Supposez dans le vide newtonien, une multitude innombrable de corpuscules courant en ligne droite, avec une rapidité infinie, il ne sera pas plus difficile d'attribuer à ces atomes des mouvements perpendiculaires à la surface d'une boule, et par conséquent dirigés de toutes parts vers son centre, à peu près, selon une comparaison de Le Sage, comme s'il grêlait à la fois dans tous les pays du monde. Ces petits corps gravifiques viennent d'au delà du monde; c'est par cette raison que Le Sage les appelle *ultramondains;* ils poussent vers le centre de la terre tout ce qu'ils rencontrent, en sorte que deux corps plongés dans ce fluide gravifique, dans cet océan de corpuscules lancés à toute vitesse, se faisant bouclier l'un à l'autre contre leurs assauts mutuels, sont ainsi poussés l'un vers l'autre, à proportion des affluences corpusculaires qui les atteignent. Ainsi, à l'attraction, Le Sage substitue partout l'impulsion. Ce cheval, attelé à une charrette, nous disons tous avec Newton qu'il attire la charrette après lui ; Le Sage dit qu'il la pousse devant lui. En deux mots, Le Sage admet le vide newtonien, et, à l'hypothèse de l'attraction, substitue celle de l'impulsion rectiligne; il est, pour parler sa langue, « un vacuiste impulsionnaire. »

Telle est en gros la donnée principale du mécanisme par lequel Le Sage était parvenu à s'expliquer tous les phénomènes avec assez de rigueur et de solidité scientifiques pour que, à aucun égard, son système ne doive être relégué dans la classe des rêves et des chimères dont la science a le droit de ne pas s'occuper [1].

[1] Il appliqua surtout, avec cet amour de la vérité qui est son caractère, l'art qu'il avait beaucoup cultivé, dit-il, d'épuiser le dénombrement des possibilités, et dont son *Lucrece Newtonien* offre un exemple curieux.

Digitized by Google

Toutefois la science s'est peu occupée de cette hypothèse, peut-être parce que ce n'était qu'une hypothèse, peut-être aussi parce que les frais d'attention et d'examen laborieux que demandait l'étude du nouveau système ne lui paraissaient pas devoir être suffisamment payés par les résultats. Le Sage sentait bien que là était surtout l'obstacle à la fortune scientifique de sa théorie; il était certain d'avance que pour se faire écouter il devait songer à présenter les éléments de la démonstration de son hypothèse avec tout l'intérêt et la clarté imaginables, d'une manière à la fois complexe et succincte, en sauvant à ses juges la moitié du travail, et au public l'ordinaire et rebutant appareil des démonstrations mathématiques. Il s'appliqua si bien à cette tâche compliquée, reprenant éternellement en sous-œuvre ce formidable travail, qu'il est mort sans avoir publié autre chose de son *Méchanisme ultramondain*, ni de sa grande histoire de la pesanteur, que l'esquisse dont nous avons parlé plus haut, qui est à la vérité dans ses quelques pages un chef-d'œuvre pour la brièveté substantielle, l'enchaînement et l'intérêt des déductions, et où, comme dans tout ce qu'on a de lui, il se montre écrivain de la bonne marque, original, serré, profond, plein de ressources, habile surtout à tourner vers son lecteur le côté des idées qui fait réfléchir.

L'histoire de sa théorie des *causes finales* est celle des *corpuscules ultramondains*. Le plan, des matériaux, des esquisses, quelques chapitres exécutés, voilà tout ce qu'il a mené à terme de cette autre grande affaire de sa vie et d'une œuvre qui, à en juger par les fragments publiés, aurait placé l'auteur au premier rang des adversaires du scepticisme philosophique et religieux.

Puisque le *Chevalier* des soirées de Saint-Pétersbourg s'amuse à faire de Le Sage, sans le nommer, une espèce d'empoisonneur philosophe, et de sa *Téléologie* une métaphysique pestilentielle, voyons ce qu'il en est réellement de l'esprit des *Causes finales* et de la philosophie religieuse de leur auteur.

Le Sage était né avec un cœur ouvert aux sentiments religieux, et disposé surtout à une foi entière dans le dogme de la Providence. Il raconte qu'à l'âge de neuf ans, étant écolier de cinquième, il avait commencé à se faire une religion, et à composer des prières très ferventes, qu'il trouvait fort efficaces contre le fouet. Dans l'enseignement religieux qu'il reçut alors, il prenait tout à la lettre, ce qui ne l'empêchait pas de tenter sur ces matières de petites vérifications à son usage, très innocentes de son fait, mais non pas sans danger. Ayant compris, par exemple, que le Créateur s'imposait à lui-même la loi du Sabbat aussi bien qu'il l'imposait à ses créatures, il s'avisa de surveiller l'accroissement de quelques plantes, pour voir si le

Digitized by Google

dimanche cet accroissement était suspendu, et si, en effet, celui qui fait croître cessait ce jour-là tout travail. L'expérience ne fut pas satisfaisante, et sans doute à la suite d'essais et de réflexions de ce genre, le doute finit par trouver prise sur cette raison jeune, active, exigeante. Mais il n'était pas de ceux qui s'arrêtent paresseusement à moitié chemin des raisonnements, et son journal, qui nous apprend qu'en 1742 il prit la perruque et commença à donner des leçons d'humanité, constate que l'année suivante « il n'eut plus aucun doute sur la religion [1]. »

Un tel esprit ne pouvait sortir du scepticisme que par la voie qu'il se frayerait à lui-même, et sa *Téléologie* n'est évidemment pas autre chose que le sentier qu'il sut trouver par ses méditations, et dont il voulait faire une grande route à l'usage des hommes de réflexion. Comme rien n'était perdu pour cette intelligence d'une habileté si précoce à tout lier, c'est l'*Antiquité dévoilée* de Montfaucon qui lui avait mis d'avance entre les mains le fil destiné à conduire ses pas hors du labyrinthe. Frappé de l'insuffisance des conjectures du savant archéologue sur l'usage de certains instruments de l'antiquité, il avait vivement regretté qu'il n'y eût pas quelques règles pour juger du but d'un ouvrier par l'inspection de son ouvrage, et ce sont les règles du grand Ouvrier que dans la suite il se donna pour tâche de reconnaître. Il prit de Wolff ce mot de *Téléologie*, pour le donner à sa théorie *des fins*, laquelle devait embrasser les ouvrages de l'art et ceux de la nature, et qui, « après avoir fourni des règles de synthèse pour la composition d'un ouvrage sur des vues données et avec des moyens donnés, proposerait des règles d'analyse pour découvrir les vues d'un agent par l'inspection de ses ouvrages. » Le Sage, qui se tenait pour dépourvu d'imagination, avait écarté de son plan tous les tableaux de la nature; d'ailleurs, il entendait jouer serré avec le jugement de son lecteur, et, sans chercher à mettre sa sensibilité du côté de sa raison, aller au fond et à l'essence des choses. La physique et les mathématiques devaient aussi lui fournir leurs lumières pour découvrir les vues du Créateur.

Ces vues, ou plutôt la vue de ces vues, la grande fin de Dieu en créant l'univers, n'avait pu être, démontrait Le Sage, d'augmenter sa gloire et de contempler son œuvre, ainsi qu'on le lui avait enseigné, et comme son père l'avait écrit dans ses *Aphorismes de philosophie*. « Dire que le Tout-Puissant se plaît à contempler dans ces

[1] Sur la religion naturelle, car, en 1743, il s'était proposé contre la religion révélée une difficulté tirée des miracles, dont il ne trouva la solution que sept ans après, vers 1750.

Digitized by Google

œuvres cette harmonie qui résulte d'une gradation continuelle, depuis la plante la plus imparfaite jusqu'au zoophyte, et depuis celui-ci jusqu'à l'homme; attribuer, dis-je, ce plaisir à l'Eternel, c'est dire en d'autres termes qu'il aime à combiner ensemble différentes pièces de rapports, pour en considérer les résultats à peu près comme pourrait faire un enfant[1]. » Non, cette dernière fin de Dieu que Le Sage lisait dans toutes les œuvres de sa création, ce n'est pas sa gloire, c'est le bonheur de ses créatures; et de là il faisait dériver le principe de sa morale, c'est-à-dire la bienveillance universelle.

De ce beau plan, si l'auteur n'a exécuté que quelques parties, ce n'est pas au temps ni à une mort prématurée qu'il faut s'en prendre; Le Sage a vécu autant que Voltaire. Son amie, la duchesse d'Enville, qui le connaissait bien, écrivait au philosophe, à propos de quelques cahiers de sa *Téléologie*, qu'il lui avait permis d'emporter avec elle dans ses terres. « J'ai relu mon cahier à Liancourt. Quel dommage que tant de génie soit perdu! car vous ne ferez jamais un ouvrage de ces idées éparses: Quand on vous connaît comme moi, on a bien de la peine à croire qu'il sorte jamais un volume de vos mains. » C'était aussi l'opinion de son ami Charles Bonnet et de tous ceux qui le voyaient étendre, sans fin et en tous sens, le cadre de ses travaux, poser partout des pierres d'attente, accumuler un chaos de matériaux de tous genres, dans lequel il eût fallu, pour se reconnaître, la mémoire qui lui manquait et une attention moins facile à distraire que la sienne. *Inopem me copia fecit*, disait-il. Les esprits de cette nature ne devraient travailler que d'original; ils semblent créés pour trouver, non pour savoir.

Le génie de Le Sage a été le martyre de sa conscience, qui l'obligeait à reprendre éternellement en sous-œuvre l'édifice commencé pour y faire entrer tout ce qui s'était présenté à lui, dans l'intervalle, d'aperçus nouveaux sur des notions nouvelles. Le travail de la composition lui était rendu plus difficile qu'à un autre; par le même genre d'exigence, il aurait voulu que tout se liât sous sa plume aussi nécessairement, aussi étroitement que dans son esprit, et il avait, au contraire, une peine excessive à lier ses pensées, de manière, disait-il, à en faire des assemblages supportables. Il se comparait pittoresquement à un peintre qui voudrait travailler de nuit sans aucune autre clarté que la lueur inattendue, instantanée des éclairs. Enfin, il est juste de lui en tenir compte, les années de sa maturité et de sa vieillesse ne furent pas toutes clémentes pour lui ni propices au travail; une ophthalmie opiniâtre le rendit pendant

[1] *Fragments de Téléologie.*

Digitized by Google

longtemps aveugle, et il fut tourmenté de surcroît par de longues insomnies qu'il ne pouvait combattre, et auxquelles succédait une difficulté de penser et de travailler des plus pénibles.

Il n'est pas surprenant que ses travaux aient souffert de pareilles incommodités. Ce qui n'en souffrit point, c'est une étude, bien plus intéressante pour nous, indignes, que toutes ses hypothèses scientifiques, c'est l'étude de lui-même.

Pénétré de cette opinion sensée, et devançant en cela l'école écossaise, que l'étude psychologique et morale de l'homme est aussi une science de faits qui ne saurait offrir de solidité tant qu'on ne serait pas parvenu à la fonder sur une grande masse d'observations consciencieuses, Le Sage s'était imposé de bonne heure la tâche de recueillir assidûment tous les faits intellectuels qui se présenteraient à son étude. A cette fin, et croyant en cela bien mériter de la science, il avait imaginé de rassembler ses souvenirs et ses observations sur le caractère de son père et de sa mère, et il notait sans relâche, tels qu'ils se passaient dans son esprit, tous les mouvements de cœur qu'il surprenait en lui et les moindres traits de son caractère. Dépourvu de mémoire, il se hâtait de confier ses réflexions et remarques du moment sur le revers de cartes à jouer, qu'il classait ensuite dans une infinité de petits sacs de papier soigneusement et curieusement pourvus d'étiquettes explicatives. C'est dans ce dépôt curieux, où nous avons déjà tant puisé, qu'il nous reste à chercher l'homme et le philosophe pratique.

IV. — CONNAIS-TOI TOI-MÊME. — INVENTAIRE MORAL DE LE SAGE. — QUALITÉS ET DÉFAUTS QU'IL SE RECONNAIT.

« Je suis, a écrit Le Sage sur le revers d'un roi de carreau, un philosophe excentrique, ou, comme s'exprimait Bacon, *monadique*, c'est-à-dire seul de ma sorte, un spéculatif d'un autre siècle et presque d'un autre monde. » Ah ! philosophe, va-t-on dire, ne cherchez pas si loin ; nous connaissons vos pareils. N'est-ce pas notre compatriote, J.-J. Rousseau, qui s'écriait à peu près comme vous : « Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus ; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent. » Non, répondrons-nous, ce n'est pas le même langage ; celui de Le Sage est beaucoup plus modeste, et il y a d'ailleurs cette grande différence entre les deux philosophes, que Rousseau se laissait tromper follement par sa vanité, quand il se persuadait que ses défauts, comme ses vertus, n'étaient pas ceux de la commune humanité, tandis que Le Sage, qui

Digitized by Google

se comparait avec les savants ses devanciers, avait quelque droit de reconnaître en lui un chercheur et un penseur d'une espèce particulière. En vérité, nous ne voyons pas dans l'histoire des philosophes beaucoup de *spéculatifs*, pour parler comme lui, qui aient mis autant du fond de leur vie et de leur caractère dans leurs spéculations les plus abstraites, ni autant de raisonnement et de méthode mathématique dans leurs actes, leurs sentiments et leurs pensées, je ne dis pas de philosophes, mais d'hommes. Cette aptitude à rattacher les effets à leurs causes les plus générales, qui est chez lui comme un instinct; qui, à treize ans, lui fait chercher la cause de la pesanteur, et, à quatorze, une théorie des causes finales, il l'appliquait, avec la même ardeur, à se créer des principes de conduite, à trouver ce qui doit être le but final et déterminé de sa vie. Il emploie dans cette poursuite les méthodes qu'il s'est créées pour rechercher la vérité physique; raisonneur géomètre, mais raisonneur original, et tirant tout de son fond, il avance vers la solution du problème d'exclusion en exclusion, d'hypothèse en hypothèse; et, comme il a beaucoup d'esprit, et du plus piquant quelquefois, rien n'est curieux comme l'exposé de ses savants calculs. Ecoutons-le raconter par quelle série d'opérations morales il est arrivé du généreux désir de n'avoir pas de défauts à cette conclusion que le meilleur moyen pour cela est d'aimer son prochain comme soi-même. C'est le commencement d'une note restée en chemin et intitulée : « Coup d'œil sur les sources des défauts que je me connais, et conjectures sur ceux que je ne me connais pas. »

« Voltaire commence un joli petit roman dont j'ai oublié le titre[1] à peu près par ces mots : « *** fit un jour le projet de devenir un » homme accompli, ce qui est fort aisé, comme chacun sait. » Moi je formai très jeune le projet (un peu moins fou) d'avoir le moins de défauts qu'il me serait possible. L'exécution d'un tel projet, quoique certainement possible, vu la clause dont il est accompagné, est cependant beaucoup moins facile qu'il ne paraît au premier coup d'œil, parce qu'elle exige qu'on porte une attention perpétuelle sur ses penchants et sur les ressources qu'on possède pour les modérer; enfin qu'on ne se relâche jamais un seul instant dans les efforts qu'on fait pour en venir à bout. » Ici Le Sage remarque, en manière de parenthèse, que tout homme qui tâche sincèrement de se perfectionner, étant nécessairement exposé à s'occuper beaucoup de lui-même, il n'est pas juste de le blâmer d'une préoccupation qui n'est autre chose que la pratique du grand précepte : *Connais-toi.* Nous ne dissimulerons point que Le Sage crut bientôt s'apercevoir qu'il ne viendrait pas

[1] *Memnon ou la Sagesse humaine.*

Digitized by Google

à bout de détruire entièrement ce qu'il y avait de trop dans ses penchants, et qu'il fallait absolument capituler avec ses passions; mais il reconnut aussi qu'il ne fallait pas viser uniquement à un minimum de défauts, qu'il fallait aussi tendre à un « maximum de bonnes qualités, ou plutôt tendre à ce que l'excédant des effets de celles-ci sur les effets de ceux-là fût le plus grand possible. »

« Cette pensée, continue-t-il, de juger des défauts et des bonnes qualités par leurs effets, était bien un pas vers la détermination du problème que je m'étais proposé. Mais il y manquait encore un second pas, beaucoup plus difficile à obtenir; savoir : un moyen d'évaluer ces effets, afin de pouvoir les balancer les uns par les autres. Et cette évaluation exigeait que j'eusse quelque mesure commune, dans un but unique et nettement déterminé de toutes mes actions. Or je ne tardai pas beaucoup à découvrir ce but unique; savoir : la plus grande somme de bonheur de tous les êtres sur lesquels je pouvais avoir quelque influence, en m'y conformant moi-même sans prédilection, conformément au grand précepte de l'Evangile : *Aime ton prochain comme toi-même.* — J'en étais là, raconte Le Sage en marge de cette histoire commencée, quand je fus interrompu par quelque cause que j'ai oubliée. Et deux insomnies firent durer cette interruption deux fois vingt-quatre heures, ce qui me fit entièrement perdre de vue ce que je devais ajouter immédiatement. »

Le plus remarquable, à notre avis, ce n'est pas que Le Sage se soit posé ce problème en philosophe, ni qu'il l'ait résolu par le grand principe de la morale chrétienne, c'est que, la solution trouvée, il ne l'ait pas mise en portefeuille, sans y songer autrement. Il n'a pas congédié la logique en sortant de son cabinet, ce qui est arrivé à d'autres ingénieux penseurs, ceci soit dit sans manquer de respect à la philosophie. Autant qu'il est possible en ce monde de débrouiller l'écheveau compliqué de ses propres sentiments et de savoir au juste ce que l'on désire pour soi, par delà les appétits présents et quotidiens, Le Sage avait bien le droit de croire sincère, de sa part, son vœu de bienveillance, car il n'a pas aimé pour lui seul ce qu'il aimait passionnément et par-dessus tout, la vérité et la justice. En ce qui lui tenait le plus au cœur et qui a été l'ambition de sa vie, sa théorie de la pesanteur, loin de chercher à laisser dans l'ombre et l'oubli les tentatives et les succès de ses devanciers en cette poursuite, il n'a rien épargné pour sauver de la destruction et faire connaître les travaux de Fatio, celui de tous qui avait eu avant lui les idées les plus analogues à son hypothèse[1]. Il ne demandait pas la fortune à ses dé-

[1] N'ayant pu trouver un libraire qui se chargeât des papiers de Fatio, qu'il avait

Digitized by Google

couvertes, assez content si elles servaient au genre humain, qui, à son sentiment, n'avait pas de plus considérable intérêt que de connaître en tout la vérité. Ayant, vers 1750, conçu un projet de télégraphe électrique, et ruminant un jour sur les avantages de son invention, il écrivit au roi de Prusse la lettre suivante :

« Sire,

« Ma petite fortune est non-seulement suffisante à tous mes besoins personnels, mais elle suffit même à tous mes goûts, excepté un seul : celui de fournir aux besoins et aux goûts des autres hommes, et ce désir-là, tous les monarques du monde réunis ne pourraient pas me mettre en état de le satisfaire pleinement. Ce n'est donc point au patron qui peut donner beaucoup que je prends la liberté d'adresser la découverte suivante ; mais au patron qui peut en faire beaucoup d'usage et qui peut juger par lui-même de sa solidité et de son utilité, sans avoir besoin de la communiquer à son conseil.

« G. LE SAGE. »

Cette petite fortune dont il parle ici, qui était bien modeste, en effet, et que des pertes ébréchèrent à plus d'une reprise, Le Sage y puisait sans regarder pour ses amis en détresse, pour tous les malheureux et les besoins qu'il rencontrait. Quant à lui, il n'aimait pas à recevoir. « Rien ne me coûte tant, disait-il, que ce qu'on me donne. » En revanche, il nota avec soin, de peur de les oublier, les offres que ses amis furent dans le cas de lui faire lorsqu'il se trouva à peu près ruiné. Tout cela se passait dans le for intérieur de notre homme, simplement, et comme si ce n'eût été que le jeu naturel de son mécanisme moral.

Il connaissait bien toutes les pièces de ce mécanisme et les regardait fonctionner en connaisseur ou plutôt en ouvrier moins amoureux de son œuvre qu'occupé incessamment d'en surveiller les frottements et de perfectionner la machine. Autant par esprit de justice que par respect jaloux pour la vérité, il tenait curieusement registre de ses qualités comme de ses défauts, sans se vouloir ni beaucoup de bien des unes ni beaucoup de mal des autres, et faisant son compte sans se surfaire, mais aussi sans se rien retrancher. Si dans sa société on le chicanait là-dessus, en lui reprochant de faire la part des autres avec moins d'indulgence que la sienne, il démontrait, balance en main, que le poids était de son côté,

fait venir d'Angleterre, il les déposa à la bibliothèque de Genève, où ils reposent à côté des siens.

Digitized by Google

et il enregistrait sa défense dans des notes comme celle-ci : « Sur cette observation de mademoiselle Catherine Pictet, *que je n'estime que moi*, je suis fâché qu'on l'ait observé ; mais le fait est presque généralement réel. 1° Je suis complétement juste et vrai, même à mon dam certain et considérable, au lieu que presque aucune personne de ma connaissance ne l'est, pour peu qu'elle ait lieu de croire qu'il lui en coûte quelque chose. 2° J'aime tout mon prochain au moins autant que moi-même, c'est-à-dire que je sacrifie à tout le monde une portion de mon bonheur au moins aussi grande que celle qu'il retirerait de ce sacrifice ; au lieu que presque toutes les personnes que je connais sont plus ou moins égoïstes. » Ceci n'est pas de l'humilité chrétienne, il faut en convenir, mais c'est au moins de la sincérité, et vraisemblablement la vérité. D'autre part, d'ailleurs, et tout aussi franchement, abordant la colonne de ses défauts, il se reconnaissait défiant, soupçonneux, croyant aisément le mal, prompt à blâmer et à se plaindre, médisant, enfin tout un *Confiteor*. Nous ne serons pas plus indulgents que lui, et nous signalerons comme le trait le moins agréable de cette physionomie assurément originale et respectable, la disposition soupçonneuse qui le rendit quelquefois injuste et passionné. C'était toujours à l'occasion de ses vues scientifiques. Dans le premier plaisir de ses découvertes et de ses conceptions nouvelles, Le Sage se laissait volontiers aller à les communiquer à ses amis, à ses élèves, à ses correspondants. Comme le personnage de Térence, il ne savait rien cacher : *Plenus rimarum hac et illac perfluo*. Et c'est ainsi, tout naturellement, que plusieurs de ses idées, prenant leur vol, purent aller se placer dans l'esprit et de là dans des livres plus alertes que les siens. Il s'étonnait ensuite de les rencontrer, et quelquefois longtemps après, dans les ouvrages qui venaient à paraître ; il en concevait une vive irritation et allait très loin dans ses suppositions rancunières. Le plagiat était à ses yeux une des plus criantes injustices qui se pussent commettre, et sa susceptibilité à cet égard, fondée sur un sentiment profond de justice, l'empêchait de s'enquérir avec calme de la réalité du crime, et de s'assurer, avant tout, s'il y avait emprunt simple ou rencontre de vues. Ses notes contiennent en ce genre l'expression de soupçon et de pensées dont l'amertume étonne, celle-ci, par exemple : « Quand un homme simple, qui a des vues originales, mais beaucoup de peine à les mettre au jour, est entouré de gens rusés, avides de gloire, *per fas et nefas*, et qui ont beaucoup de facilité à se produire, comment doit-il se conduire, pour prévenir leurs pilleries et leurs fausses insinuations ? » Et cette autre maxime, qui renferme un conseil aussi triste qu'utile : « Règle de prudence, qui était dans les ouvrages de mon père, déjà depuis l'an 1700, et qui, par conséquent, aurait dû m'être bien connue,

Digitized by Google

mais à laquelle je n'ai sans doute fait aucune attention, puisque j'en ai entièrement négligé l'observation : c'est que l'on cesse d'avoir du respect pour un homme qu'on connaît à fond (lorsqu'il n'a pas les moyens de se faire craindre); ce qui doit apprendre à un homme sage de ne se faire jamais tout connaître, parce que rien ne rompt tant les mesures de nos ennemis que lorsqu'ils ne connaissent pas l'état de nos affaires. »

Ajoutons, pour être juste, que soupçonneux envers lui-même, il était disposé à soupconner que ses meilleurs sentiments n'avaient pas des sources très pures. « Fort indice, écrit-il un jour, de ce que j'aurais avancé sur les sources peu honorables de ce qu'il peut y avoir de bon chez moi, c'est que j'ai commencé par regarder la justice comme la première des vertus, sans doute parce que j'avais été la victime de la partialité de ma mère, qui, pour sa commodité, avait décidé que le cadet de deux enfants devait toujours céder à l'aîné. » Après ce qu'on a vu de la tyrannie domestique dont il avait été la victime, on conviendra qu'ici notre philosophe se traite à la rigueur, et que sans s'en douter il pousse l'humilité jusqu'à l'inquiétude des saints. Serait-ce encore une confession du même genre que cette note curieuse : « Jusqu'à l'âge de soixante-six ans et un quart passés, je me suis indigné contre les égoïstes et les ingrats. »

V. — LE SAGE DANS LA SOCIÉTÉ DES FEMMES. — SES AMOURETTES. — PROJETS DE MARIAGE. — VIEILLESSE DU PHILOSOPHE.

Croira-t-on que ce philosophe géomètre, si fort occupé de méditer sur les causes générales des phénomènes, de lutter avec Newton, de poser et de résoudre une foule de propositions et de problèmes de physique, de mathématique et de morale, et enfin de s'interroger lui-même, en fait de société, n'aimait et ne recherchait que la société des femmes? « La fréquente société libre du beau-sexe me convenait extrêmement, soit pour me délasser, soit pour me dérider le front. » Et comme les hommes se plaignaient, il répondait aux cartes, ses confidentes : « On ne peut pas être à tout. Je n'ai pas le loisir de jouir de la conversation des hommes, parce que celle des femmes m'amuse davantage et que les livres me paraissent plus instructifs. » Ce n'est pas que Le Sage ne trouvât autour de lui à qui parler et de qui apprendre; en effet, il était lié avec les hommes distingués que possédait alors Genève, et entretenait avec quelques-uns d'entre eux un commerce assidu de science. Mais il est vrai que, sauf ces rap-

Digitized by Google

ports exprès, et en dehors des conférences dont il choisissait le moment, tout entretien sérieux, même sur ses sujets de prédilection, était une affaire laborieuse. Sa mémoire ingrate, son application à chercher et sa lenteur à trouver le mot le plus juste et la phrase la plus concise pour exprimer sa pensée, surtout la difficulté extrême pour lui de se mettre au pas de la conversation, le rendaient à peu près incapable de causer sans préparation sur des objets sérieux.

Dans les cercles féminins ou dans le tête-à-tête familier, la causerie ne lui coûtait pas tant de frais; c'était déjà un motif de préférence; mais il y en avait d'autres. « J'offre un exemple marqué, note quelque part Le Sage, comment un cœur tendre et brûlant peut se rencontrer dans la même personne avec une imagination de glace [1]. » Il ne faudrait pas là-dessus se représenter Le Sage comme un amoureux de roman. Sa personne n'était pas taillée sur le patron des héros d'aventures galantes et des séducteurs de son temps; et il paraît que sa physionomie, quoique empreinte de bonté, ne laissait rien deviner de ses autres mérites [2]. Tel du moins il paraissait dans sa vieillesse. Dans sa jeunesse, s'il faut l'en croire, il était de plus timide et gauche à s'exprimer. Sans doute, le sentiment faisant de ses miracles, donnait à ses traits le charme que la nature leur avait refusé. Toujours est-il certain que Le Sage eut de bonne heure le cœur très occupé. C'est à Bâle, au temps de ses pénibles débuts dans les études de la médecine, qu'il découvrit en lui cette faculté d'attachement. Ce fut sa première découverte, et il en a consacré le souvenir dans quelques lignes qui ne sont pas d'un écrivain si dépourvu d'imagination. « Pardonnez, lecteur sérieux, la courte effusion que je vais faire de mes plus agréables souvenirs ! Je me transporte quelquefois en idée dans ce paisible séjour, le premier où j'ai goûté quelque liberté et où j'ai osé me livrer à ma sensibilité. Il me semble que j'y retrouverais, dans toute leur fraîcheur et gentillesse, les jeunes nymphes avec lesquelles je goûtais tant de plaisirs innocents; et il me faut quelques moments de réflexion pour comprendre qu'un demi-siècle d'intervalle doit avoir apporté quelque changement dans leur humeur folâtre et leur ingénuité. Mais surtout je crois y serrer encore à la dérobée la petite main de la tendre E-g. »

I hyllida amo ante alias, nam me discedere flevit.

Ne dirait-on pas une charmante page du *Voyage autour de ma*

[1] Il ajoutait : « Il y a des gens qui, au rebours de ce que je suis, ont tout à la fois l'imagination prompte et forte, mais le cœur fort dur. De grands poètes et de grands peintres ont été dans ce cas. »

[2] P. Prévost, *Notice sur G. Le Sage.*

Digitized by Google

chambre? Et quel dommage que Le Sage ne nous ait pas raconté les amours de sa jeunesse ! Le chapitre aurait été un peu long, car ni Phyllis ni ses compagnes ne furent ses dernières amours, et il aurait pu dire comme un autre poète :

> Et d'autres que je sais, et beaucoup que j'oublie,
> Que de fois, pour toujours, je me crus tout à vous !

A vrai dire, pareille illusion le trompa si souvent, qu'en qualité d'observateur impartial, Le Sage dut s'avouer que l'éternité n'était pas l'attribut nécessaire de ses attachements. Il fit, en revanche, une découverte plus curieuse en découvrant que ses attachements n'étaient pas positivement de la pure essence de l'amour, comme aussi, d'autre part, ils étaient à cent lieues de la pure amitié, tenant toutefois assez l'un de l'autre pour qu'il y eût lieu de composer de ces mots aimables d'*amour* et d'*amitié* un nom assorti à ce sentiment complexe. Il appela, en conséquence, cette tendresse de cœur à lui particulière du nom d'*amouritié*, mot assez mal sonnant qui n'a pas fait plus brillante fortune que la chose.

On demandera peut-être comment il se fait qu'un philosophe aussi curieux n'ait pas eu la curiosité de savoir ce que le mariage ferait de l'*amouritié*. Le mariage ! le mariage a été, après les *corpuscules ultramondains*, la matière favorite de ses ruminements philosophiques. Il y pensa neuf ans, pour son compte, selon le précepte du poète, *nonum prematur in annum*, se donnant alternativement toutes les raisons imaginables pour prendre femme, ou s'en donner garde, et nous n'avons pas besoin d'ajouter que ces raisons n'ont rien de commun avec celles de Panurge et de Sganarelle en pareille perplexité.

En principe, et sans parler de l'attrait qu'avaient pour lui les femmes aimables, il était partisan du mariage. Il l'était comme citoyen, et il avait imaginé, dans ce sens, toute une législation fort curieuse dont l'effet aurait été de mettre sur les bras des célibataires aisés, tous les orphelins sans fortune. Considérant à ce propos les charges qui attendent le père de famille, et dont la perspective refroidit tant d'hommes pour le mariage, il transcrit avec approbation l'éloquente invective de J.-J. Rousseau : « Quoi, disent-ils, des célibataires prêchent le nœud conjugal ! etc. [1] » Mais il y a bien des considérations propres à faire reculer un philosophe soigneux de son bonheur devant les liens de l'hyménée. C'est Balzac qui disait « que quiconque a une femme et des enfants a baillé des gages à la fortune. » « Il faut convenir, réfléchit Le Sage en transcrivant la pensée

[1] Lettre à l'archevêque de Beaumont.

Digitized by Google

à son usage, que c'est donner prise aux coups du sort par un plus grand nombre de parties sensibles ; or, un philosophe ne doit point augmenter de propos délibéré la multitude des chances qui rendent son bonheur dépendant des événements imprévus. Vient ensuite le chapitre délicat des cas particuliers ! Ainsi, à épouser une femme riche on risque de se donner un maître, et, d'autre part, il ne faudrait pas trop compter sur la reconnaissance d'une personne qu'on aurait tirée d'une situation étroite ; car ordinairement cette reconnaissance s'exhale au bout d'un an. Et puis, il y a beaucoup de femmes dont la société est fort agréable et fort douce, non-seulement pour ceux qui leur font des visites ou qui les rencontrent dans des assemblées, mais encore pour ceux qui vivaient avec elles dans le voisinage le plus étroit, ou même en pension, et serait fort désagréable pour celui qui les épouserait ; » ce sont les demoiselles, et Le Sage croit en connaître plusieurs, qui ont le faible d'avoir beaucoup de considération et d'égards pour les hommes qui leur sont supérieurs en richesse ou en relief. « Le mariage égalisant les rangs, les fortunes et les prétentions, elles retourneraient bientôt au caractère que la plupart des femmes ont vis-à-vis de leurs égaux, qui est de ne pas entrer dans leurs raisons et de ne pas supporter leurs singularités. Du nombre de ces complaisantes hors de l'hymen seraient vraisemblablement mesdemoiselles Manon G..., madame D..., Sara D..., Elisa F..., et Margot B... Madame*** et mademoiselle ***, au contraire, pourraient faire à coup sûr d'excellentes femmes, mais leur rare mérite est-il un mérite à mon usage, et sauront-elles fixer mon cœur ? Grande question. Il y a une bonne pensée du doyen Swift : « Selon le doyen, la raison pour laquelle on voit si peu de mariages heureux (et d'hommes constants, remarque Le Sage), c'est que les jeunes filles emploient tout leur temps à faire des filets, et qu'elles ne pensent point à faire des cages. Je sais bien qu'après le mariage, « il faut fermer les yeux sur les qualités de son épouse, un, si elles sont bonnes, tous deux, si elles sont mauvaises. » Mais cette prudente maxime de mon invention, serais-je assez sage pour l'appliquer à l'usage de mon repos ? j'en doute. Allons, le sort en est jeté. Après tout, le philosophe dans son cabinet n'a rien à envier au philosophe en ménage. Le latin a raison : *Meliùs nil cœlibe vita !*

Oui ! mais dans une nuit d'insomnie, quand les appréhensions viennent assaillir le plus insouciant, on entrevoit la solitude des dernières années et l'on écrit tristement : « A entendre cet homme d'étude dédaigner les agréments de la société sous prétexte que ses méditations, ses compositions suffisent pour remplir agréablement son loisir, et à le voir persister opiniâtrement à se priver des douceurs qui suivent le titre d'époux et de père, vous croiriez qu'il ne

Digitized by Google

peut arriver aucun accident à ses facultés intellectuelles, à sa vue, ni à sa main. Hélas! le simple déplacement d'une fibre peut le mettre dans le cas de n'avoir plus d'autres ressources contre l'ennui que celles dont il croit si fermement pouvoir se passer, et ce sera trop tard pour en revenir avec succès à ces ressources. »

Dans ces moments-là, les idées de mariage revenaient sur l'eau, Le Sage prenait son parti, fixait son choix sur quelqu'une des aimables personnes qu'il aimait de présent en toute *amouritié*, et faisait sa demande. Les unes disaient oui, d'autres répondaient non. Celles-ci étaient les mieux avisées, car les autres en étaient pour leur bonne volonté, comme on va le voir par quelques extraits du journal très sommaire des diverses campagnes matrimoniales de Le Sage, auprès de quelques-unes des nombreuses dames de ses pensées ; car il en avait beaucoup, si l'on en croit la duchesse d'Enville, qui ne manquait jamais, dans ses lettres à Le Sage, de lui demander où il en était de ses amours avec ses trente-six maîtresses.

« Le 5 avril 1757, à dix heures et demie du matin, j'ai achevé de m'expliquer avec mademoiselle S. Rev... » Quelque temps auparavant, il avait eu, de la fenêtre de son cabinet, une conversation suivie avec mademoiselle Ch. C. « Le 8 au soir, on me propose une demoiselle de 30,000 écus. » Refusé! une belle personne, qui n'est pas mademoiselle S. Rev.... et dont nous parlerons tout à l'heure, ayant dans les entrefaites jeté totalement dans l'ombre les 30,000 écus!.... L'année 1759 est très occupée. « Le 20 février je me proposai pour époux à madame la veuve P...., et le 21 elle me refusa. 8 mars (quinze jours plus tard), je demandai en mariage mademoiselle Manon S... je l'obtins, et le lendemain je me dégageai. — 10 Juin, amouritié nouvelle et déclaration très neuve : J'ai déclaré à mademoiselle Jenny R.... que je ne voulais point me marier et que je cesserais un jour de l'aimer. » — A six mois de là, ses feux se rallument pour madame la veuve P... Mais *l'aréopage de la dame prononce*, contre l'obstiné demandeur, *un arrêt d'ostracisme*. « Le même jour, je pensai à épouser mademoiselle Jacqueline R...., et lès deux jours suivants je changeai d'avis [1]. »

[1] Et vos promesses? disait-on à cet épouseur perplexe. Sur quoi notre philosophe signifiait à ses relations la déclaration suivante :

Déclaration sur la solidité de mes promesses.

« Je n'aurai aucun égard à celles qu'on pourrait m'assurer que j'ai faites de vive voix. Tant pis pour ceux qui, depuis que cette déclaration est connue de mes liaisons, n'ont pas pris la précaution de me les leur faire donner par écrit. Pour que je m'y regarde comme obligé, il faut que je les aie écrites tout au long de ma main, signées et datées; le tout vingt-quatre heures au moins après que la chose a été réduite à ne plus demander de ma part qu'un simple consentement. »

Digitized by Google

On ne saurait, il faut en convenir, pousser plus loin le sang-froid de l'observateur et l'exactitude de l'historien. Quand nous ne le saurions pas, nous soupçonnerions au ton humoristique de ces notes, que des amours si changeantes et des perplexités si comiques n'étaient pas un mystère pour la société de Le Sage, qui aimait à mettre l'entretien sur ce sujet et à exposer ses théories matrimoniales. Il philosophait là-dessus comme sur tous sujets, pourvu qu'il n'y eût là que des femmes, avec un agrément qui faisait oublier ou disparaître l'insignifiance de sa figure. Un jour, il approchait alors de la quarantaine, il reçut la visite de trois jeunes personnes aussi jolies que spirituelles, et toutes trois occupant de front le premier rang dans la procession aimable de ses amouritiés passées et présentes. La conversation fut piquante, et Le Sage, amené malicieusement à s'ouvrir sur le chapitre de son caractère, parla si bien que d'une commune voix, Sophie, Suzette et Jaqueline, noms de ces trois amoureuses d'esprit, lui firent promettre « de leur léguer les traits de son portrait, faisant serment de les mettre fidèlement en œuvre » pour les plaisirs et l'instruction de la postérité. L'une d'elles était bien femme à tenir la gageure : c'était la belle mademoiselle Curchod, destinée, comme on voit, à plaire aux sages. Vers le temps que Gibbon écrivait sur son journal : « J'ai vu mademoiselle Curchod, *omnia vincit amor et nos cedamus amori*, » Le Sage notait sans phrases sur le sien chaque apparition de mademoiselle Suzette C. à Genève. A la suite de quelque thèse soutenue contre la belle raisonneuse, il écrit : « Le 26 octobre (1762), je présentai un défi à mademoiselle Suzette Curchod ; le 30 elle m'avoua invincible. » Mais ce fut bientôt à son tour de s'avouer vaincu, et il découvrit alors tout à propos, que « dans le choix d'une compagne avec laquelle on se propose de passer beaucoup de temps loin du monde, il faudrait s'attacher surtout à une *raisonneuse*, qui cependant ne fût point ergoteuse ou vétilleuse. » En conséquence, il proposa à la belle orpheline de partager son sort et sa modeste fortune, en quoi il n'était pas très sûr de n'avoir pas été un peu vite et un peu loin pour la sûreté de son bonheur. Il en dit quelque chose, car, « le 27 décembre, mademoiselle Suzette *** avoua d'elle-même que je ferais une grande folie de l'épouser, à moins que je ne fusse très-riche. Elle m'assura que ce n'était pas de ce jour-là qu'elle le pensait. Elle me pria de remarquer que depuis quelque temps elle me conseillait d'épouser son amie, mademoiselle Sophie R., et elle continua à me le conseiller. » Il paraît que le conseil piqua au jeu l'irrésolu soupirant ; il écrivit, et l'on répondit à ses lettres « qu'on ne croyait la chose praticable que dans six ans, et même sans engagement de part ni d'autre. A quoi je souscrivis. »

Digitized by Google

La fin du roman approchait : elle est dans ces lignes succinctes du journal de Le Sage. « J'ai vu madame de Vermenoux pour la première fois. Départ de mademoiselle Curchod pour Paris avec madame de Vermenoux.—1er décembre 1764 : mademoiselle Suzette Curchod épouse M. Jacques Necker, banquier à Paris.

Dans la nouvelle existence que lui fit son mariage, madame Necker ne fut point ingrate au souvenir du *bon M. Le Sage* ; à aucune époque elle ne cessa de lui écrire, réclamant toujours ses anciens droits. « Je suppose, lui disait-elle, et j'aime à supposer que l'histoire de mes pensées vous intéresse encore. » Il faut regretter, pour l'estime que mérite madame Necker, qu'on n'ait pas admis dans ses œuvres quelques fragments de ses lettres à Le Sage. On y reconnaît avec plaisir la trace, non équivoque, de sa sincère et reconnaissante affection pour son vieil ami. M. Sainte-Beuve, s'il avait connu ces lettres, eût aimé à comparer ce fidèle attachement de madame Necker pour le plus simple, mais non pas le moins spirituel des hommes, avec ses deux grandes amitiés pour l'illustre Buffon et le solennel Thomas. C'est à Le Sage qu'elle écrivait en 1786. « Vous m'êtes toujours présent, et je n'oublierai de ma vie les marques d'amitié et d'intérêt que j'ai reçues de vous ; je joins à ce précieux sentiment de la reconnaissance le regret d'une conversation si variée, si analogue à mes goûts, que celle de nos grands hommes n'a pu m'en dédommager entièrement. Vous savez mêler vos pensées avec celles d'autrui, et faire en sorte que l'ignorance de vos interlocuteurs ne vous soit pas inutile ; mais la plupart des beaux esprits marchent seuls dans la conversation comme à la gloire, et c'est ainsi qu'ils diffèrent de vous et des anciens [1]. » Est-ce de madame Necker qu'on aurait attendu une telle remarque, et si fortement exprimée ?

A la veille des Etats généraux, et quand son mari tient sur lui attachés tous les yeux et l'espoir de la France, à ce moment d'ivresse, elle se sent pressée d'écrire à son ami d'autrefois ; et, quatre ans après, ramenée dans sa patrie par les événements qui avaient dissipé son ivresse et rendu son âme aux plus graves méditations, de Coppe elle écrit à Le Sage pour le presser de publier, sans autres embellissements, ses *Causes finales*, qu'elle vient de relire. « Lorsqu'on est comme moi sur les confins de la vie, toutes les idées viennent aboutir insensiblement à une seule grande idée, et tous les sentiments à un seul sentiment. L'on voudrait ajouter à sa conviction de l'existence d'un Dieu toutes ses convictions et toutes ses pensées. L'on voudrait que l'édifice du bonheur fût tout en colonnes, et, sous ce point de vue encore, votre ouvrage

[1] *Notice sur Le Sage.*

Digitized by Google

est pour moi d'un prix inestimable. Je lisais ce manuscrit il y a trente ans, et je le relirais encore avec délices. Le temps n'est pas trop cruel, quand il nous laisse la faculté d'admirer, même en nous ôtant celle d'être admiré. Ce temps ne vous a rien ôté à mes yeux : je crois même qu'il vous a donné quelque chose de plus, puisqu'il m'a expliqué à votre avantage ces petits tics dont vous me parlez, et que le défaut d'expérience me faisait regarder comme des contrastes, et souvent même comme des disparates : mais ils n'étaient en effet que le résultat véritablement harmonieux d'un esprit original et d'un caractère si rare, qu'il est original aussi en bonté, en simplicité, en droiture et en exactitude. »

Lorsque madame Necker écrivait à Le Sage dans ces termes de respect et d'affection, qui peuvent donner à nos lecteurs une idée du véritable caractère si honorable pour tous deux, de relations dont nous n'avions entrevu que le côté un peu bizarre, la saison des *amouritiés* était passée pour notre philosophe. La raison et la vérité qu'il avait pris l'habitude de regarder en face lui avaient dicté un sacrifice plus difficile que tous ceux que lui avaient fait subir, et les insomnies et la perte momentanée de sa vue, et les brèches de sa modique fortune. C'était un peu tard peut-être, mais enfin, à soixante-sept ans accomplis, il renonça à cultiver et à fréquenter les femmes plus jeunes que lui de vingt-cinq ans et davantage : « *Vixi puellis nuper idoneus.* Je suis devenu trop infirme, trop pesant, trop distrait pour pouvoir plaire le moins du monde aux personnes vives et légères, quelquefois même frivoles et mondaines, comme le sont à présent presque toutes celles qui ont moins de quarante-deux ans, et pouvoir m'astreindre le moins du monde à leur genre de vie, à leurs goûts et à leurs heures ; enfin, pour espérer qu'elles voudront bien se prêter ordinairement à mes convenances sur ces points-là. Il faut donc y renoncer de bonne grâce, c'est-à-dire me déshabituer tout doucement de les cultiver sans me laisser enlacer par les protestations que la politesse leur dictera sur l'agrément de mon commerce et leur disposition à me complaire. »

Son parti pris sur ce point capital, Le Sage se réduisit de plus en plus à son intérieur, où il vivait dans la plus grande simplicité, prenant d'ordinaire son frugal repas devant le feu de sa cuisine, se plaisant dans la solitude, mais non par égoïsme, car il était toujours prêt à rendre tous les services pour lesquels on s'adressait à lui, et à mettre à profit pour les autres les grandes relations qu'il avait en France et en Angleterre.

L'âge cependant avançait, les années s'accumulaient, rendant chaque jour plus problématique le moment éternellement entrevu et différé où il mettrait la dernière main à ces grands travaux, la

Digitized by Google

joie, l'espoir et le tourment de sa vie. Le vieux philosophe mourut en 1803, à l'âge de quatre-vingts ans, avant d'avoir touché au port, victime singulière des vertus de son caractère et des qualités de son esprit. Il laissait derrière lui, sinon des titres suffisants à la place que ses rares facultés auraient pu lui assurer parmi les grands physiciens de son siècle, du moins le souvenir d'une des plus curieuses existences de savant et de philosophe, comme aussi des traces profondes, intéressantes à un haut degré de son intelligence inventive et de sa pensée originale; enfin, dans l'histoire de sa vie intime, un témoignage remarquable de ce que peut aussi pour l'éducation du cœur l'exercice sincère des forces de la raison. Non, Georges Le Sage ne comptait pas en vain sur la justice de la postérité, quand voyant le doute et l'indifférence commencer pour ses travaux, et ses plus jeunes contemporains prendre peu à peu son excentricité pour son caractère, il écrivait avec le poète romain sur une de ces cartes que nous laisserons encore une fois parler à sa place : « *Absolvar cinis.* »

ANDRÉ SAYOUS.

Digitized by Google

BUENOS-AYRES

ET

LES PROVINCES ARGENTINES

DEUXIÈME PARTIE[1].

II

Il y avait huit mois que j'étais à Buenos-Ayres, quand l'occasion se présenta pour moi de faire un voyage dans la province de Corrientes. Un capitaine de navire, natif de ce dernier pays, et avec lequel j'avais autrefois lié connaissance à Marseille, désira me faire visiter une estance assez belle qu'il possédait dans les environs des lacs Ibéra. Comme je voyais dans cette promenade un moyen agréable de satisfaire ma curiosité et de me former une opinion sur la confédération Argentine, j'acceptai la proposition du marin.

Nous partîmes dans le courant d'octobre, saison où, l'inondation s'étant retirée depuis longtemps, les îles des fleuves et les rives des arroyos[2] se couvrent de myriades de fleurs éblouissantes et parfumées. Cette époque de l'année, dans la sud-Amérique, est comme l'ouverture d'un printemps et d'un été de dix mois, car dans le nord du Rio-de-la-Plata ces deux saisons brillantes ont un règne simul-

[1] Voir la dernière livraison (31 décembre 1856).
[2] Grands ruisseaux, ordinairement bordés de forêts.

Digitized by Google

tané. L'immense largeur du bassin de la Plata, le fleuve roulant ses flots avec la majesté d'un Océan, la transparence de l'air, l'éclat de la lumière, réfléchie par la nappe dont nous remontions le courant, tout m'avait prédisposé à la poésie.

— Avec ses fleuves rivaux des mers, ses colossales montagnes, ses forêts solennelles, sa végétation prodigieuse, il faut à cette terre de grands poètes, dis-je au capitaine qui venait de s'asseoir, avec quelques voyageurs, à l'arrière du paquebot.

A cette parole imprévue, cet homme, qui avait passé de longues années en Europe et qui possédait une instruction assez variée, parut méditer un moment, puis il me répondit :

— Votre réflexion est juste. La poésie ancienne avait placé la demeure et le conseil de ses dieux sur des montagnes qui ne seraient ici que de chétives collines; elle a donné des formes imposantes, des épithètes superbes à des fleuves qui ne valent pas nos plus maigres arroyos; de l'étroite et aride terre de l'Attique, elle a fait sortir des chefs-d'œuvre qui ont rempli le monde. Quelles sublimes inspirations le génie humain n'est-il pas en droit d'espérer au sein des plus magnifiques régions du globe? Oui, de merveilleuses choses, dignes d'être chantées par la plus noble poésie, s'accompliront un jour dans ce pays, dont l'origine est elle-même une merveille. Déjà des âmes d'élite ont fait vibrer l'idiome le plus sonore, le plus majestueux, le plus lyrique des temps modernes; les Marmol, les Gutierrez, les Magariños, les Echeverria, les Indarte et d'autres encore, ont fait entendre des chants où se reflète la splendeur de la nature méridionale, des chants mâles et brillants, que l'Europe écouterait et nous envierait peut-être si son attention n'était pas absorbée par l'industrie et le matérialisme.

— Je vois que vous avez une foi vive dans l'avenir de votre patrie, dis-je à celui qui venait de s'exprimer avec le langage de l'enthousiasme.

— Tout me confirme dans mon opinion, reprit le capitaine en jetant un regard complaisant sur la rive gauche du fleuve, où se déroulaient, à perte de vue, de florissantes cultures, parsemées de beaux villages et d'élégantes quintas [1]. Ce n'est pas sans un but providentiel que l'Océan, dont les vagues brisaient jadis sur les premières assises des Cordillères, s'est retiré dans ses abîmes, abandonnant au soleil et à l'homme, un sol fertilisé par les débris de milliers de générations animales et végétales. Ce n'est point pour demeurer désertes ou pour être éternellement foulées par quelques sauvages que les pampas sont revêtues d'une si fraîche verdure, que

[1] Villas ou maisons de campagne environnées de jardins.

Digitized by Google

tant de plaines du sol le plus riche sont traversées par tant de fleuves navigables; ce n'est point pour être à jamais inutiles à la race humaine que tant de forêts, remplies d'essences précieuses, ombragent le sol du Chaco, et que des gisements métalliques, plus nombreux et plus abondants que ceux du vieux Pérou, existent dans les provinces andines. L'heure viendra où la scène, préparée par le travail des siècles, recevra des acteurs dignes d'elle, ou plutôt, cette heure est déjà venue : depuis 1852, la confédération Argentine s'est mise à l'œuvre; les fleuves sont explorés par la vapeur, des chemins de fer s'établissent, des colonies défrichent et peuplent le sol, les arts de l'Europe et de l'Amérique du nord viennent compléter la victoire de la civilisation sur la vie sauvage.

La plupart des passagers, qui avaient entendu ces dernières paroles du capitaine, manifestèrent leur assentiment. Je pris à mon tour la parole, et, m'adressant au même personnage :

— On ne peut nier, lui dis-je, que la phase où viennent d'entrer les provinces-unies de la Plata ne promette d'importantes améliorations et ne manifeste d'heureuses tendances vers une organisation définitive et régulière; mais, s'il m'est permis d'en faire ici l'observation, tous les esprits, surtout en Europe, ne sont pas convaincus de la durée du régime de paix récemment établi dans ces contrées. Beaucoup prétendent, à tort sans doute, que la race hispano-américaine, essentiellement guerroyante, est prédestinée à de perpétuelles discordes. Telle est l'opinion que j'ai entendu plus d'une fois exprimer, et il faut avouer que trente années de guerre civile paraissent lui donner complétement raison.

— Je vous remercie, répondit le capitaine, d'avoir si franchement abordé la question. C'est bien ainsi qu'on nous juge en Europe. Mais les hommes qui, à la distance de plusieurs milliers de lieues, sans connaître nos mœurs réelles, notre histoire, le sujet même de nos guerres, portent sur nous de pareils jugements, sont-ils bien fondés à les formuler? Je ne le crois pas. Si, pour étudier les annales d'un peuple contemporain, ils se donnaient la centième partie de la peine que prennent leurs savants pour interroger l'histoire des nations ensevelies dans les catacombes de l'antiquité, le dédain qu'ils affectent à notre égard se changerait peut-être en admiration. Ceci vous semble un paradoxe, continua le capitaine en s'adressant plus spécialement aux étrangers européens qui faisaient cercle autour de nous : J'essayerai de vous prouver que c'est là une vérité.

Et le capitaine nous fit alors un long exposé dont nous ne reproduirons ici que les traits principaux. Métropole d'une vice-royauté puissante, qui portait son nom, Buenos-Ayres exerçait depuis deux siècles la suprématie dans le Rio-de-la-Plata, lorsqu'elle provoqua la

Digitized by Google

révolution de 1810 et donna le signal de l'insurrection contre la domination espagnole. Après une lutte longue et sanglante, où elle fut soutenue par les autres provinces, la cause qu'elle défendait finit par triompher. Mais Buenos-Ayres ne se contenta point d'absorber les honneurs de la victoire; elle voulut encore en monopoliser les profits. Sous le régime de la liberté, les intérêts de son ambition la portèrent à effacer les droits les moins contestables de l'autorité provinciale, et à lui retirer des immunités et des franchises reconnues même par le gouvernement royal; elle imposait sa volonté jalouse, et, au besoin, elle fomentait des divisions parmi les colonies pour arriver insensiblement à ses fins.

Grâce à ce système de centralisation et d'exclusivisme, les provinces ne s'étaient affranchies du joug des rois d'Espagne que pour devenir les humbles vassales de Buenos-Ayres. En vain la nature avait-elle doté les provinces de cinquante ports fluviaux, préférables à celui de Buenos-Ayres; par le fait, cette ville se trouvait le seul marché qui fût réellement accessible au commerce. Ses bureaux de douane encaissaient les revenus de toute la République. Pour se créer des ressources, les provinces n'avaient d'autres moyens que de mettre sans cesse de nouveaux droits sur les marchandises étrangères qui parvenaient jusqu'à elles : situation déplorable, d'où résultaient toute espèce d'obstacles au développement commercial, et qui réduisait de nombreuses populations à la misère.

Si du moins l'orgueilleuse reine de la Plata eût, par une voie quelconque, restitué à ses sœurs une partie des sommes qu'elle prélevait à leur préjudice, le mal aurait offert quelque compensation : malheureusement il n'en était rien : fallait-il créer un pont, une école, ou élever un simple mur dans quelque province, jamais Buenos-Ayres n'aurait eu l'idée de contribuer aux frais.

Même exclusivisme dans la constitution politique : pour être gouverneur, ministre, président, la première condition était d'être natif de Buenos-Ayres. Même système égoïste dans les relations avec l'extérieur : Buenos-Ayres se croyait le droit de conclure toutes sortes de traités avec les puissances étrangères, sans l'intervention des provinces. Il ne restait donc à ces dernières que deux alternatives : ou de se sacrifier au triomphe d'une cité privilégiée, ou de revendiquer par la voie des armes la jouissance du droit commun Or, peut-on faire un crime à des peuples de ce qu'ils ont voulu vivre de leur propre vie, de ce que le sentiment de leur dignité compromise ne leur a pas permis de s'effacer de la carte du monde? Gardons-nous donc de prendre le change sur les causes qui ont amené les sanglantes discordes des colonies de la Plata. C'est pour échapper à une absorption définitive que treize provinces ont levé l'étendard de l'insur-

Digitized by Google

rection ; c'est la volonté de sauver la confédération Argentine qui a conduit sur les champs de bataille les Lavalle, les Ribera, les Madariga; c'est elle qui a soutenu les populations d'Entre-Rios et de Corrientes dans cette lutte terrible, héroïque, où leurs bataillons, tant de fois décimés, se reformaient toujours pour voler à de nouveaux combats. En y mêlant le despotisme militaire, Rosas a compliqué la question, mais il ne l'a pas résolue; le caractère essentiel de la guerre n'a pas été changé : Fédéralisme et Unitarisme ont été constamment en présence. Enfin, le général Urquiza vint dénouer cette situation et rendre aux provinces leurs droits méconnus.

— Il est fâcheux, dit un passager européen, qui paraissait partager le sentiment du capitaine, il est fâcheux que Buenos-Ayres, délivrée du joug de Rosas par les efforts réunis des vrais fédéralistes et de Montévidéo, se soit séparée de la nouvelle confédération.

— Ses longues habitudes de domination ne pouvaient être sitôt oubliées, répondit le marin. La révolution du 2 septembre, qui a produit l'isolement de Buenos-Ayres, n'est qu'une réaction de l'ancien esprit de suzeraineté.

— C'est à son influence qu'il faut s'en prendre, reprit l'étranger, si les traités de décembre 1854 et de janvier 1855 n'ont été que des compromis pour éviter l'explosion d'une nouvelle guerre civile, et n'ont pas amené la rentrée de Buenos-Ayres dans le faisceau fédéral... Espérons toutefois qu'un événement si attendu et si désirable ne tardera point à se réaliser.

— Je ne puis m'associer que bien faiblement au vœu que vous formez, reprit le capitaine ; j'en ai la conviction, ce serait un malheur que Buenos-Ayres rentrât dans la confédération Argentine avant que les bases et les conditions de cette union définitive n'aient été bien posées et bien comprises de part et d'autre. La libre navigation des fleuves a été décrétée d'abord sous les auspices du général Urquiza, par l'*acuerdo* de San Nicolas de los Arroyos (31 mai 1852), reconnue plus tard et réglementée par le gouvernement même de Buenos-Ayres (18 octobre 1852), consacrée enfin par l'article 26 de la nouvelle constitution argentine (9 juillet 1853); cette mesure qui a changé la face des choses, et qu'on peut appeler une loi de salut pour les provinces confédérées, est donc un fait accepté de tous et sur lequel il n'y a plus à revenir ; mais quelque avantageuse que soit la reconnaissance si explicite d'un droit longtemps dénié, il n'en est pas moins indispensable d'aviser aux moyens d'en assurer l'exercice ; sans cela, on n'aura fait que renouveler le travail des Danaïdes. Or, le seul moyen que le ciel ait mis à la disposition des provinces unies du Rio-de-la-Plata pour utiliser convenablement la navigation de ses fleuves, c'est le commerce direct. Tout l'avenir de la nation argentine

Digitized by Google

est dans ces deux mots. Sans le commerce direct, le régime colonial, l'exclusivisme, la centralisation, l'esprit de localité, toutes choses identiques et qui sont les fléaux de ces contrées, vont renaître, se réorganiser et réparer leur défaite de Monte-Caseros. Sans le commerce direct, les revenus des provinces de l'intérieur n'éprouveront qu'une amélioration à peine sensible. Sans le commerce direct, les marchandises importées sur nos marchés, n'arrivant qu'après avoir subi des frais considérables de déchargement, dépôt et rechargement, ne pourront être vendues qu'à des prix élevés, inabordables pour la masse de la population et qui ne permettent pas de soutenir la concurrence avec les ports de Buenos-Ayres et de Montévidéo. Sans le commerce direct, nos mines de fer, de cuivre, de sel et de mercure ne seront pas exploitées ; la navigation à vapeur ne s'établira point sur nos fleuves secondaires, les chemins de fer ne sillonneront point nos pampas et nos salines, nos villes resteront à jamais isolées du mouvement qui emporte le monde vers la civilisation ; faute d'écoulement pour leurs produits, nos colonies agricoles périront, laissant nos terres incultes et désertes. Sans le commerce direct, les capitaux étrangers, qui ne se déplacent qu'en vue d'avantages certains, ne viendront pas à nous ; l'immigration spontanée, qui est la meilleure, et l'immigration ouvrière et artistique nous feront pareillement défaut ; nous les verrons, dédaignant un pays sans activité, s'agglomérer à nos portes et doubler les forces d'une concurrence qui, depuis tant d'années, écrase nos marchés. En un mot, le commerce direct est la base la plus solide de la confédération actuelle du Rio-de-la-Plata : c'est le palladium de notre nationalité, le gage d'une émancipation définitive et qui nous mettra en possession des innombrables trésors dont la nature a gratifié notre territoire.

Le capitaine avait à peine cessé de parler, qu'un autre passager, probablement citoyen de Buenos-Ayres, prit ainsi la parole :

— Il est parfaitement vrai que le commerce direct promet une rapide fortune aux populations argentines, soit qu'il leur arrive par la voie des fleuves ou qu'il provienne d'outre-mer ; mais je ne vois pas pourquoi l'établissement d'un tel commerce conduit à une sorte de rupture commerciale avec Buenos-Ayres et Montévidéo ; je ne vois pas l'opportunité de la fameuse loi sur les *droits différentiels*, loi qui a rencontré tant de désapprobateurs, et qui a failli révolutionner la province de Santa-Fé ; de pareilles mesures semblent avoir pour objet de rendre définitive une séparation qui ne devait être que provisoire ; elles tendent à constituer deux nations, s'enfermant chacune dans son camp, jusqu'au jour où retentira le signal d'une guerre sanglante. Dans l'opinion de plusieurs, tout en sauvegardant le commerce direct, il fallait ménager davantage les intérêts généraux et

Digitized by Google

préparer le moment où Buenos-Ayres, rentrée dans le giron de la république Argentine, y entraînera probablement la Banda-Oriental et le Paraguay, pour constituer enfin les Etats-Unis de l'Amérique du sud.

Les paroles du passager avaient fortement préoccupé le capitaine : il avait senti ce qu'elles avaient de vrai ou du moins de plausible, et il s'apprêtait à y répondre, quand le sifflement aigu de la machine à vapeur annonça que nous touchions à un des ports du Parana : c'était le Rosario...

Le capitaine corrientin ne s'y arrêta que peu de jours, mais ce temps me suffit pour apprécier les progrès étonnants d'une ville dont la fondation est toute récente. Il y a trois ans à peine que le Rosario était encore une des plus modestes bourgades de la province de Santa-Fé, n'ayant qu'une population de 4,000 âmes. C'est aujourd'hui une ville opulente, peuplée de 15,000 habitants, et qui, avant dix années, en comptera 30 ou 40,000. Elle s'élève sur la rive droite du Parana, au point où ce fleuve se rapproche le plus des provinces de l'ouest, et forme un coude en se retournant subitement vers le sud : position admirable qui fait de cette ville comme une gare où se rendent les principaux chemins des hautes provinces, ce qui permet à son commerce de desservir une population de plus de 400,000 âmes, et de faire passer jusque dans la Bolivie les produits des provinces du littoral et ceux de l'étranger. Son port est d'ailleurs excellent et très commode; il reçoit non-seulement les goëlettes et autres embarcations dont on se sert sur les grands fleuves, mais encore les navires d'outre-mer du port de 200 tonneaux. Bien qu'on soit obligé de faire venir la chaux, les briques ou les pierres de Parana et de Cordoba, on y construit chaque jour les plus élégantes maisons. La ville, bâtie sur une hauteur, à plus de 50 mètres au-dessus du niveau du fleuve, présente un aspect charmant et se trouve à l'abri des inondations. L'immigration française et italienne y est très nombreuse et très active. Près de trente maisons de consignation, la plupart européennes, y ont établi des comptoirs.

D'après les chiffres transmis par un honorable membre de la Chambre des représentants, il a été exporté du Rosario, pendant l'année 1855, pour une valeur de 2,898,719 piastres fortes, soit 5,594,876 fr.; le transport de ces marchandises a été effectué par 241 navires, portant un total de 7,826 tonneaux; elles consistent en produits de tout genre, provenant de l'élève du bétail, et en métaux précieux. Pendant la même année, l'importation au même port s'est élevée à une valeur de 4,280,349 piastres, représentant 7,120,396 fr. Les marchandises importées forment un poids de 16,297 tonneaux. Ces magnifiques résultats, antérieurs à l'éta-

Digitized by Google

blissement du commerce direct, ne sont-ils pas le meilleur argument qu'on puisse opposer aux partisans de cette mesure ? Plusieurs le prétendent. Quoi qu'il en soit, deux grandes entreprises industrielles, en train de se fonder, feront prendre, dans quelques années, au commerce du Rosario, un essor auquel il serait aujourd'hui difficile d'assigner des limites. La première est la création d'un chemin de fer du Rosario à Cordoba. Comme j'ai eu sous les yeux le tracé, qui en a été fait en 1855, par sir Allan Campbell, ingénieur anglais, aux ordres du gouvernement fédéral, je puis donner à ce sujet quelques détails intéressants.

Les Espagnols qui s'occupèrent autrefois de coloniser l'Amérique étaient dans l'habitude d'établir leurs colonies très avant dans l'intérieur des terres, soit pour des motifs de sécurité, soit pour mieux profiter de la fertilité de certaines régions. Il est résulté de ce système que, plus tard, des populations nombreuses se sont trouvées séparées les unes des autres par d'interminables déserts, des fleuves ou des montagnes gigantesques, qui ne leur permettaient d'avoir entre elles que de lointaines et difficiles relations. Telle est encore aujourd'hui la position des provinces de Cordoba, Santiago, Tucuman, Salta, Jujuy, Rioja, Catamarca, San-Juan, San-Luis et Mendoza, formant une population de 800,000 habitants. Cordoba, la moins inaccessible de toutes ces provinces, est encore à 100 lieues du marché d'où elle tire ses approvisionnements ; Mendoza, San-Juan et Salta sont éloignées de 200 à 300 lieues des ports nationaux, et de 120 à 200 lieues des marchés de la Bolivie, du Pérou et du Chili, sans compter l'obstacle que présente une chaîne de montagnes s'élevant à plus de 15,000 pieds au-dessus des plaines ondulées de Santa-Fé.

Pendant un intervalle de plusieurs siècles, le commerce des villes andines avec Buenos-Ayres s'est fait à dos de mules ou au moyen de charrettes attelées de bœufs et portant chacune un poids de 200 arrobes (2,500 kilos). Un convoi chargé de marchandises et partant de Buenos-Ayres faisait souvent un trajet de 800 lieues avant d'arriver à sa destination ; quand l'expédition s'adressait aux plus lointaines provinces, elle mettait ordinairement une année entière à effectuer le voyage : c'est plus de temps qu'il n'en faut à un navire à voiles pour aller à la Chine et revenir dans le Rio-de-la-Plata, en faisant le tour du monde.

L'établissement du marché du Rosario, situé à 80 lieues de Buenos-Ayres, a sensiblement diminué les distances, mais la multiplication des réseaux de fer, reliant toutes les capitales des provinces avec les ports du Parana, pourra seule faire jouir ces vastes contrées de tous les avantages du commerce, de l'agriculture et de la civili-

Digitized by Google

sation. Le chemin de fer du Rosario à Cordoba sera l'artère principale du nouveau système de locomotion. Il remplacera la célèbre route des Incas, et, comme elle, il étendra un jour ses ramifications par toute l'Amérique du Sud. L'importance de la province de Cordoba, peuplée de 150,000 habitants, et dont la capitale, qui en a 25,000, est le centre du commerce et des arts dans cette partie de la Confédération, indiquait suffisamment que cette ligne méritait les honneurs de la priorité. Partant de la ville du Rosario, dont elle traversera les belles campagnes, la voie ferrée franchira le Carcarañal ou rio Desmuchado sur un pont de 180 pieds de longueur, s'allongera dans la riante vallée de Cañada-de-Gomez, remplie de troupeaux, et suivra le rio Tercero jusqu'à la petite ville de Villa-Nueva, où débouchent les routes de Mendoza et de San-Luis. Prenant ensuite, à travers les pampas, la direction de l'arroyo de las Tortugas et du rio Segundo, elle passera ces deux torrents pour se diriger vers le rio Primero qui baigne les murs de Cordoba. Ce parcours présente une longueur de 247 milles anglais, ou 78 lieues argentines[1]. On eût pu se rapprocher davantage de la ligne droite et diminuer encore la distance de 10 ou 12 milles, mais on avait l'inconvénient de passer en des lieux où l'on ne trouve que des eaux imprégnées de sel, impropres par conséquent au service des locomotives.

La seconde entreprise que je tiens à signaler ici est celle qui a pour objet l'établissement d'un service de bateaux à vapeur sur le rio Salado et le rio Dulce. Ces deux fleuves, dont l'un peut servir de voie de communication entre les provinces de Salta et de Santa-Fé, l'autre entre celles de Santiago-del-Estero et de Cordoba, sont déjà navigables dans la saison des crues ; ils le seront pendant toute l'année, au moyen de quelques travaux d'art qui les empêcheront de perdre une partie de leurs eaux dans les lagunes, et de changer la direction de leurs cours. M. Rams, opulent citoyen de Buenos-Ayres et fondateur de divers établissements d'une grande utilité, est le concessionnaire principal de cette entreprise, qui, plus tard, s'étendra sans doute jusqu'au rio Bermejo, dont la navigabilité vient d'être pleinement constatée.

Cependant le vapeur du capitaine corrientin avait de nouveau fait entendre son sifflement, et, à ce signal, nous nous étions mis à remonter cet immense cours d'eau qui porte le nom de Parana, expression guaranie qui signifie *comme une mer*. Effectivement,

[1] La lieue argentine est de 6,000 vares ou 40 cuadras, chacune de 150 vares. La vare égale 86 centimètres : la lieue argentine a donc 5 kilomètres 220 mètres ; la lieue de poste française n'en a que 3,894 ; les 78 lieues argentines font donc environ 140 lieues françaises.

Digitized by Google

l'étranger qui navigue pour la première fois sur ce fleuve ne peut distinguer s'il est sur une rivière ou sur la nappe d'eau verdâtre de quelque courant océanien. Le Parana est semé de milliers d'îles de toutes grandeurs s'élevant sur son bassin comme des corbeilles de fleurs merveilleuses ou des volières d'oiseaux de mille couleurs. Ces îles qui, dans la saison des basses eaux, forcent le fleuve à se diviser en une foule de bras, nourrissent alors de nombreux troupeaux de bœufs et de chevaux et sont le rendez-vous des yatarés ou caïmans américains, des jaguars et des loutres aux fourrures recherchées. Quelques-unes sont couvertes de pêchers qu'on y a transportés d'Europe. Comme nous nous étions rapprochés de la rive gauche, nous aperçûmes, sur un plateau tout revêtu de verdure, le joli village de Diamante, dans la province d'Entre-Rios. Là, le Parana perd sa lisière de saules et de bambous, et voit s'élever ces hautes barranques dont la chaîne se prolonge, presque sans interruption, jusqu'à Bella-Vista.

Nous ne restâmes que peu de jours à Parana, capitale de l'Entre-Rios et de toute la confédération Argentine. C'est, comme le Rosario, une ville improvisée, et qui, néanmoins, compte déjà 15,000 habitants. Ses alentours sont riants et pittoresques. Les regards du voyageur s'y arrêtent avec plaisir sur de belles villas, construites en briques rouges et couronnées de terrasses (*azoteas*), parure qui leur donne une physionomie orientale. La ville est remplie d'élégants édifices de récente construction, parmi lesquels on remarque une église, un théâtre, une douane et surtout le palais du Congrès national. Malheureusement, Parana, bâtie sur le sommet d'une colline, se trouve à une demi-lieue de son port, ce qui, au point de vue commercial, est un notable inconvénient. L'immigration européenne abonde dans cette capitale et dans ses environs; elle occupe spécialement Gualeguay, Gualeguaychu et la Concepcion de l'Uruguay, où se trouve un très beau collége, nouvellement fondé.

Continuant de côtoyer la rive gauche du fleuve, sur un bras qui a souvent plus d'une lieue de large, nous dépassâmes successivement le confluent du rio Guayquiraro, limite septentrionale de l'Entre-Rios, et celui du rio Corrientes, qui donne son nom à la province qu'il arrose, contrée pleine de courants d'eau, affluant les uns dans le Parana, les autres dans l'Uruguay, ces deux grandes barrières de la Mésopotamie Argentine.

Après nous être arrêtés assez longtemps à Goya, le port le plus important de la province de Corrientes, celui de la capitale excepté, nous poursuivîmes notre route, stationnant d'abord à Bella-Vista, petite ville fameuse par ses oranges et près de laquelle des colons nord-américains ont établi des plantations considérables de coton-

Digitized by Google

niers; ensuite à Empedrado, où l'on trouve des cultures de cannes à sucre, de tabac et de maïs. Enfin, nous abordâmes heureusement à Corrientes, terme de notre voyage sur le Parana.

Cette ville, située à 260 lieues de Buenos-Ayres et à 80 de l'Assomption, est actuellement peuplée de 15,000 habitants. Elle s'étend le long du fleuve, dans une position très favorable, qui la met à portée des rios Parana, Paraguay et Bermejo. Ses rues, tirées au cordeau, sont ornées de jolies maisons en briques avec terrasses et jardins d'orangers; on y trouve aussi beaucoup de *ranchos*[1] blanchis à la chaux, et dont l'intérieur est quelquefois richement meublé. La ville possède un Cabildo ou Salle des représentants, des saladéros, des tanneries, trois distilleries d'eau-de-vie de canne à sucre; un bon port, fréquenté par plus de mille navires de cabotage. Tout annonce que Corrientes sera un jour le centre du plus riche commerce. La grande fertilité d'un sol qui se passe d'engrais, la fréquence des arrosages, et la chaleur, quelquefois très forte, permettent à la province de Corrientes la culture de presque tous les produits des tropiques. La canne à sucre, le cotonnier, l'indigotier, le tabac, le maïs, la patate, l'oranger, le grenadier, la vigne, tous les arbres fruitiers d'Europe, y viennent parfaitement. Néanmoins l'élève du bétail, dont l'ensemble s'élève à 6 millions de têtes, est encore en ce moment l'industrie principale du pays. Excepté les environs de la capitale et de quelques autres villes, où l'agriculture a fait des progrès, les estances couvrent littéralement toute la partie de la province qui n'est pas occupée par les eaux ou par les forêts. La configuration de ce territoire, de 6 mille lieues carrées, et où sont disséminés environ 90 mille habitants, mérite de fixer l'attention du naturaliste. A l'est et au nord, où se trouvaient les fameuses Missions des jésuites et où sont établis aujourd'hui les colons français de M. Brougnes, le sol, plus élevé, affecte une forme onduleuse et se déploie comme une large nappe de prairies. Il est coupé de distance en distance par des masses de bois et par des rivières qui vont se jeter

[1] Les *ranchos* sont de grandes cabanes qui ressemblent à celles de nos bûcherons. Une charpente composée de pièces de bois très légères attachées les unes aux autres avec des lanières de cuir; une toiture formée de roseaux que l'on recouvre d'une herbe longue, fine et compacte, nommée *paja*, et dont certaines espèces remplacent notre chanvre avec avantage; enfin des murs composés de branches entrelacées et d'une terre argileuse délayée dans de la fiente de bœuf; telles sont les parties indispensables d'un rancho. Ces espèces de huttes n'ont ordinairement qu'une seule ouverture servant de porte et de fenêtre. Quand on veut fermer l'entrée d'un rancho, on se sert d'une peau de bœuf, des lanières de cuir faisant l'office de pentures, de gonds et de loquets. Par suite de la forte inclinaison que l'on donne au toit, l'étranger est exposé à y donner de la tête; mais cette forme de construction est nécessaire pour résister aux terribles secousses du pampéro Telle est, dans l'immense bassin du rio de la Plata, depuis les Andes jusques à la Patagonie, l'unique habitation du peuple des campagnes.

Digitized by Google

dans l'Uruguay. A l'ouest, du côté du Parana, sont des terres basses et submersibles, du milieu desquelles surgissent deux plateaux, l'un entre la ville de Corrientes et l'Empedrado ; il est tout couvert de bois et de ruisseaux ; l'autre entre Bella-Vista et Santa-Lucia ; ce dernier présente une plaine de 15 lieues de longueur, sans arbres, mais hérissée de hautes herbes. Tout le reste de la côte du Parana est exposé aux inondations, et forme un vaste enfoncement, où coulent les rios Corrientes, Bateles, Santa-Lucia, Ambrosio, San-Lorenzo. Les ramifications de ce bassin se réunissent vers le nord, et donnent naissance à deux plaines basses de 200 lieues carrées chacune : c'est ce qu'on nomme les lagunes Ibera et Macdiza. On a reconnu que c'était un amas de plusieurs centaines de lacs, entremêlés de véritables îles de forêts, où jamais l'homme n'a pénétré. Entre ces bas-fonds apparaissent les belles plaines de Yaguareté-Cora, San-Miguel, Mburucuya et Cacati. Vers le sud, dans l'intérieur, est une large et verte esplanade, arrosée de nombreux cours d'eau et où des troupeaux innombrables trouvent une perpétuelle pâture.

C'est sur les confins de cette Arcadie, au sud de Yaguareté-Cora, que se trouvait située l'estance du capitaine corrientin. Après plusieurs journées d'une promenade à cheval à travers des prairies naturelles et des plaines de joncs ou esteros, nous eûmes à franchir une région de forêts et de lagunes assez voisine de Yaguareté-Cora. Le capitaine avait choisi cette route pour me donner une idée de ces belles solitudes de l'Amérique méridionale, où la poésie et la nature ont un commun sanctuaire. J'eus bientôt lieu de le remercier d'avoir eu cette heureuse idée : un spectacle si ravissant, si indescriptible, vint s'offrir à ma vue que j'oubliai en un instant les peines qu'il nous en avait coûté pour pénétrer, après mille détours et malgré les fourrés épineux, jusqu'à ce mystérieux berceau des ombres, des eaux, et des fleurs. A chaque pas, nous arrêtions nos chevaux pour contempler les gracieux labyrinthes de verdure formés par les arbres au milieu même des lacs qui réfléchissaient leur feuillage. Ici le lapacho levait sa tête arrondie, parsemée de houpes d'or, assez semblables aux cassies de Provence ; plus loin, des massifs de mimoses, d'esperillos, de quebrachos, des forêts de bambous, aux formes élancées, s'élevaient entre les lagunes, comme des promontoires fantastiques. De loin en loin, le palmier à feuilles glauques, si abondant sur les bords du Corrientes, balançait majestueusement son panache au dessus de la cîme des bois, tandis que le palmier du Pindo, fuyant le soleil, cachait ses feuilles d'émeraude sous les vastes algorrobos. Le çeibo, paré de ses roses de carmin, des solanées aux fleurs odorantes, le naugapiri aux baies écarlates, l'iba-paru aux

Digitized by Google

gousses de jais, se trouvent là, comme autant de bijoux que la fée des solitudes aurait disposés pour sa parure. Là aussi je rencontrai pour la première fois la belle nymphéacée qu'on nomme dans le pays maïs aquatique (*maïs del agua*)[1]; ses feuilles, larges d'un mètre et demi au moins, sont relevées tout le long des bords, et s'étendent sur les eaux comme des nacelles flottantes. Cette plante se couvre de fleurs tantôt blanches, tantôt violettes ou roses, dont la chute laisse apercevoir un fruit qui atteint la grosseur d'un petit melon, et renferme une assez grande quantité de graines farineuses, pareilles à celles du maïs terrestre. Mais ce qui me surprit le plus, ce fut une espèce de liane parasite qui a plus d'un rapport avec le gui des Gaulois. Elle naît sur les rameaux des grands arbres et ne vit que de la rosée de la nuit. Pour augmenter le plaisir que j'éprouvai à l'aspect de cette fleur céleste que la terre semble indigne de porter et de nourrir, le capitaine se mit à me réciter des vers que le poète uruguay Magariños a consacrés à ce phénomène végétal. Ils sont charmants et l'on ne sera peut-être pas fâché d'en trouver ici la traduction :

« . . . . . De distance en distance, apparaissent, séparées ou réunies, les fleurs safranées des macachines sylvestres, la pudique marguerite, le trèfle aromatique, l'écarlate jacinthe, le bleuâtre romarin et la fleur de l'air, qui ne se nourrit que des larmes de la nuit, et balance, suspendue aux rameaux des arbres, sa tige fragile, brillante image du désir. »

C'est l'âme toute remplie des impressions d'un si agréable voyage, que nous arrivâmes à l'estance du capitaine. Un grand bâtiment à deux étages, sans y comprendre la terrasse, en occupait le centre et s'appuyait sur un ruisseau, dont les rives ombragées de beaux arbres, offraient un abri salutaire contre les rayons du soleil d'été. Un puits entouré d'une margelle en pierres taillées, des hangars et diverses dépendances s'étendaient à proximité du bâtiment et lui donnaient assez de ressemblance avec ces fermes provençales, dont le propriétaire dirige lui-même l'exploitation.

Le capataz, ou majordome de l'estance, était venu à notre rencontre, le capitaine crut devoir me recommander à lui comme un hôte qu'il était bien aise d'accueillir avec la plus cordiale hospitalité. Cette recommandation parut faire un plaisir extrême à cet homme, qui pourtant ne m'avait jamais vu. C'est que, dans les campagnes du Rio-de-la-Plata, l'arrivée d'un hôte, loin d'être onéreuse, est regardée comme une bonne fortune et donne occasion à des fêtes qui sont tout à fait dans le caractère des peuples américains. L'estance où je recevais un accueil si bienveillant passe pour une des

[1] C'est la fleur que nous appellons *Regina Victoria*.

Digitized by Google

meilleures de la province, bien qu'elle n'ait qu'une médiocre étendue, c'est-à-dire une quinzaine de lieues carrées. En Europe, un tel héritage constituerait sans doute un vaste domaine, une véritable principauté; il n'en est pas ainsi dans la confédération Argentine, où les propriétés à pâturages varient d'une lieue à cinquante lieues carrées, et où le nombre d'animaux que chacune d'elles renferme s'élève de 1,000 à 100,000. Nicolas Anchorena, dans la province de Buenos-Ayres, est propriétaire d'une vingtaine d'estances, comprenant plus de deux cents lieues carrées de terrain et environ 300,000 têtes de bétail. Le général Urquiza, dans l'Entre-Rios, n'en possède pas moins 200,000 têtes. Telle était enfin la multiplication du bétail dans la province de Corrientes, en 1840, que les voyageurs, qui traversaient la campagne étaient obligés de faire marcher des gens devant eux pour leur ouvrir un passage à travers les troupeaux [1].

— Vous le voyez, me dit le capitaine, quand j'eus parcouru sa propriété et qu'il m'eut expliqué les détails de l'industrie pastorale : nous refaisons ici la vie des patriarches, ces premiers chefs des nations. Comme eux, nous sommes riches en troupeaux, en laitage, en serviteurs; il ne nous manque à peu près que leurs nombreuses familles et leurs longues vies. Ici, le bétail supplée à toutes choses, et la fortune arrive au propriétaire sans qu'il ait presque la peine de s'en mêler. Tous les soins d'une estance roulent sur les gauchos. Ce sont eux qui, la nuit comme le jour, surveillent le bétail. Ils tuent quotidiennement les animaux destinés à leur nourriture, qui est la même que celle de l'estancier, rassemblent le bétail dans les parcs, le conduisent aux saladéros ou vont le vendre aux marchés. Au reste, continua le capitaine, le gaucho, qu'on a souvent dépeint sous des couleurs si défavorables, est doué de plusieurs qualités précieuses; s'il est souvent d'une ignorance extrême, s'il a peu de dispositions pour la vie agricole, d'un autre côté, il est franc et généreux; il s'attache à sa pénible profession, il aime son modeste rancho et ne le quitte que pour aller, une ou deux fois l'année, dans le village voisin acheter pour sa femme, sa famille et lui-même, divers effets d'importation anglaise. Il ne confectionne lui-même que ses bottes de poulain (*botas de potro*). Cet homme si simple a contracté toutefois un défaut réel : il est grand joueur; si bien qu'il lui arrive de hasarder, en un seul coup, jusqu'à une once d'or (81 fr. 50 c.). Il a une meilleure habitude, celle de ne se séparer jamais de son cheval. Aller à pied lui semble une anomalie, presque une indignité. C'est à cheval qu'il exécute la manœuvre appelée *rodeo*, laquelle consiste à ras-

[1] Brougnes.

Digitized by Google

sembler sur un même point le bétail dispersé dans une estance; c'est à cheval qu'il chasse et prend au lacet des oies, des perroquets ou des perdrix, quelquefois des taureaux ou des jaguars[1]; c'est à cheval qu'il se rend chez le barbier de la contrée, chez le notaire ou le médecin; enfin, ne fallût-il que transporter une seille remplie au puits de l'estance, le gaucho ne conçoit pas la possibilité de le faire sans un cheval. Inutile d'ajouter, après cela, que le gaucho est excellent cavalier.

Il y avait près d'une semaine que j'habitais la pastorale demeure du capitaine corrientin, lorsqu'un soir je fus agréablement surpris de voir arriver, en cavalcade, une troupe nombreuse d'hommes et de femmes, endimanchés comme pour une noce : les gens de la maison, prévenus sans doute de cette visite, les reçurent aux lueurs des torches flambantes, et tous ensemble entonnèrent le plus gai et le plus bruyant boléro que j'aie entendu de ma vie. Je demandai au capataz le sujet de cette réjouissance inopinée.

— C'est la *yerra*, me répondit-il : nous appelons de ce nom une fête qui revient tous les automnes, et pendant laquelle il est d'usage de marquer le bétail de l'estance. Tout ce monde que vous venez de voir arriver, sont nos voisins, qui accourent pour nous aider et en même temps pour prendre part aux fêtes qui l'accompagnent. Bientôt commença la première cérémonie, qui consistait à livrer aux flammes un énorme monceau d'ossements desséchés, débris des animaux abattus dans le courant de l'année, pour les besoins de l'habitation. D'abondantes libations de maté et d'*agua ardiente* suivirent cette opération. On se mit ensuite au travail. Mais, comme la nuit était avancée, on le suspendit au bout d'une heure, et tous allèrent se coucher, les uns dans les appartements disponibles de la maison, les autres dans les ranchos.

La *yerra* dura toute une semaine, pendant laquelle les repas, les jeux et les chants firent d'agréables et fréquentes diversions à la besogne. Ces fêtes, que la cherté des vivres rendraient certainement rui-

[1] Le gaucho possède deux armes qui, à la chasse ou à la guerre, lui sont d'une extrême utilité, le *lazo* et les *bolas*. Le lazo ou lacet est une longue et forte lanière de cuir de bœuf ayant un de ses bouts fixé à un anneau de fer qui est lui-même attaché à la selle du cheval. L'habileté du chasseur consiste à lancer l'autre bout de la courroie à un animal quelconque. Il n'est pas rare de le voir enlacer ainsi et entraîner avec lui un taureau, une autruche, un soldat tout armé. Les bolas consistent en un assemblage de courroies disposées comme un Y; une boule de fer, de pierre ou de bois termine chacune des extrémités de cet engin. Le chasseur en tient une dans la main, élevée au-dessus de sa tête, et fait tourner les autres avec rapidité, épiant le moment favorable de lancer le tout dans les jambes d'un cheval ou d'un animal sauvage, quelquefois à plus de soixante pas de distance C'est un moyen excellent pour prendre une proie vivante. On sait qu'en 1829 les gauchos firent ainsi prisonnier le général Paz et son cheval.

Digitized by Google

neuses parmi nous, n'occasionnent pas en Amérique une excessive dépense. Ce que j'y trouvai de plus remarquable, ce fut la danse. Les pastourelles corrientines déploient dans leurs mouvements une grâce originale, dont la simplicité me parut bien préférable aux efforts désordonnés de nos danses populaires. Magariños s'est très heureusement inspiré de ce sujet :

Un frais gazon d'herbes parfumées s'étend comme un tapis dans l'enceinte spacieuse où les belles ouvrent le bal, pareilles à des cygnes ridant les ondes.

La troupe dansante ne brille pas de l'éclat étincelant des parures et des pierreries; on n'entend point résonner les caressantes mélodies du piano.

Mais, à leur place, la sonore guitare soupire amoureusement, douce comme une voix que la joie fait pleurer.

On le voit, c'est la sonore guitare, *la guitarra vibradora*, qui anime ces danses naïves et sentimentales. Le *pallador* ou *cantor* fait résonner l'harmonieux instrument. Ce personnage est un curieux type qui réunit les attributions du chanteur espagnol et celles du conteur oriental. Le *gaucho cantor*, appelé aussi *pallador*, est la personnification d'une vie aventureuse, mélange de civilisation et de barbarie, de joies rustiques et de périls; c'est un diminutif du rapsode de l'antiquité, du barde et du trouvère du moyen âge, vivant, comme ce dernier, au milieu de la féodalité des campagnes, entre le monde qui s'en va et le monde qui approche. Le pallador s'achemine de village en village, de cabane en cabane, chantant ses héros de la Pampa poursuivis par les agents de la justice humaine, les douleurs de la veuve pleurant ses enfants ravis par les sauvages, la catastrophe de Facundo-Quiroga, la défaite et la mort du valeureux Rauch, et les curieuses aventures de Santo-Perez. Ce conteur ingénu accomplit sur les chroniques, les mœurs, l'histoire et la géographie de son pays, un travail qui présente une parfaite analogie avec celui des trouvères du moyen âge, et ses vers fourniraient un jour d'utiles matériaux à l'historien si, auprès de lui, n'existait une société plus civilisée, capable de conserver elle-même ses traditions.

Deux littératures sont en présence dans le Rio-de-la-Plata : l'une, sans antécédents, étrangère aux idées qui se développent au-dessus d'elle et tout à fait originale et populaire, renouvelle les naïves ébauches des littératures primitives; l'autre, dédaigneuse de ce qu'elle croit indigne de ses préoccupations, essaie de s'approprier les dernières perfections de l'art européen. C'est le XIIe et le XIXe siècle vivant côte à côte, le premier dans les campagnes, l'autre dans les villes.

Le *cantor* n'a pas de résidence fixe; il loge où la nuit le surprend;

Digitized by Google

dans une aldée, une chaumière, à la belle étoile ; sa fortune à lui, ce sont ses vers et sa voix. Partout où le bal populaire enlace ses couples joyeux, partout où l'on vide une bouteille de vin, il a sa place choisie au festin. Le gaucho ne boit pas s'il n'est électrisé par les chansons et la musique ; aussi, dans chaque *pulperia* (cabaret de campagne), il existe une guitare pour mettre entre les mains du chanteur nomade, auquel un groupe de chevaux, piaffant devant une porte, annonce de loin les lieux où l'on réclame son gai ministère.

Au reste, les héros du désert ne sont pas le seul sujet des chants du pallador ; il aime aussi à célébrer ses aventures et ses prouesses personnelles. Malheureusement, son titre de barde ne le dispense pas d'avoir quelquefois certains démêlés avec la police. Il est tenu, lui aussi, de rendre compte des coups de dague ou de stylet qu'il lui arrive de distribuer quelquefois, mais toujours bien entendu dans l'intérêt de sa défense, ainsi que des accidents fâcheux (c'est la métonymie dont il se sert pour désigner les meurtres) qui en sont résultés. Hâtons-nous de dire que, le plus souvent, il n'est question que du simple vol d'un cheval ou de l'enlèvement d'une belle vachère.

En 1840, un pallador se trouvait au milieu d'une troupe nombreuse de gauchos, sur les barranques du Parana ; il était assis à terre, les jambes croisées comme un Turc ; le récit animé de ses aventures tenait en suspens tout son naïf auditoire. Déjà il avait raconté l'enlèvement de sa Dulcinée, les fatigues qu'il eut à supporter pour effectuer cette prouesse, les événements intéressants qui la suivirent ; il en était au point de la narration où il retraçait sa lutte avec la partie adverse et les bons coups de poignard auxquels il avait dû son salut, lorsque le bruit et les cris des soldats l'avertirent que, cette fois, il était cerné et pris. En effet, la troupe s'était formée en fer à cheval ; il ne restait d'issue que du côté du Parana, coulant majestueusement au pied de la butte, à environ 25 mètres plus bas. A l'approche de l'ennemi, le pallador, sans s'émouvoir, monte gravement sur son cheval, et, après avoir jeté un regard scrutateur sur le demi-cercle des cavaliers qui s'avancent au pas et les carabines en arrêt, il dirige son cheval au bord de la butte, et, lui mettant son manteau sur les yeux, lui enfonce les éperons dans les flancs. Quelques instants après, on voyait sortir des profondes eaux du fleuve un cheval qu'on avait débarrassé du frein pour qu'il nageât plus librement. Le pallador se tenait suspendu à la queue de l'animal et tournait un tranquille visage vers les soldats stupéfaits. Arion, abordant au cap Tenare sur la croupe d'un dauphin, avait une attitude plus poétique, sans doute, mais non pas plus impassible que notre chan-

Digitized by Google

teur. Il ne faisait, après tout, que mettre en action la scène qu'il venait de raconter sur les barranques du Parana, et quelques coups de feu ne l'empêchèrent pas d'aborder sain et sauf dans un îlot couvert des belles fleurs du çeibo et des acacias roses.

Quand le pallador s'abandonne à son inspiration, sa poésie est lourde, monotone, irrégulière, plus descriptive que sentimentale; néanmoins, les images empruntées à la vie champêtre, à l'usage du cheval, aux scènes du désert, lui donnent une forme pittoresque ou pompeuse, souvent pleine de charme. Fait-il le récit des accidents bizarres dont son existence est semée, ou bien retrace-t-il la vie orageuse de quelque fameux contrebandier, il y a chez lui une grande ressemblance avec l'improvisateur napolitain; son style désordonné ne s'élève un moment sur les ailes de la poésie que pour tomber de nouveau dans un récitatif prosaïque, qui n'appartient même plus à la versification. Quand il s'en tient à son répertoire de poésies populaires, le pallador fait entendre des quintilles, des dixains, des octaves, et diverses espèces de vers octosyllabes; et, parmi ces compositions, il s'en trouve plusieurs qui sont ravissantes d'inspiration et de sentiment.

Cependant le temps était venu de regagner Buenos-Ayres, où des affaires de commerce rappelaient le capitaine corrientin; d'ailleurs, nous étions au commencement de novembre, et les chaleurs, sous l'influence du vent tropical, se faisaient vivement sentir. Nous partîmes donc de cette hospitalière et paisible estance, qui a coûté à son possesseur une somme de 9,000 piastres (40,000 fr.), et qui, après six années, lui avait donné, en bétail, un produit net de 140,000 fr.[1] Nous reprîmes le chemin de Corrientes, et bientôt, profitant d'un navire qui se rendait à Santa-Fé, nous nous abandonnâmes au courant du Parana. Rien n'impressionne l'imagination comme l'aspect des grands fleuves, et plus qu'aucun autre fleuve du Nouveau-Monde, le Parana réunit les éléments capables de faire naître l'enthousiasme dans les âmes les moins accessibles au sentiment poétique. C'est surtout dans les 160 lieues de son cours, comprises entre la ville de Corrientes et celle de Santa-Fé, que ses bords sont véritablement ravissants; la végétation des tropiques s'y produit avec un luxe qui laisse bien loin les plus belles créations du pinceau. Des arbres de toutes les formes, parés de feuillages de toutes les couleurs, depuis le jaune doré de la topaze jusqu'au vert foncé de l'émeraude, entrelacent leurs rameaux chargés de fruits bizarres, d'animaux innom-

[1] « L'élève du bétail offre dans la Plata un vaste et riche champ d'exploitation aux capitalistes européens. Là où la terre ne coûte que 5,000 fr. la lieue carrée, et chaque vache 10 à 15 fr., avec un faible capital, on peut former de petites estances et se créer une fortune en peu d'années. » (Brougnes.)

Digitized by Google

brables, de singes hurleurs au duvet velouté, de perroquets, d'aras et de colibris au plumage étincelant. Souvent, pour embellir encore ce gracieux tableau, le palmier canderay dont la tige atteint facilement à 150 pieds de hauteur, étend sur les portiques de verdure ses larges éventails dentelés, semblables de loin aux ailes déployées de l'aigle de mer. Quand on se trouve sur le Parana, en face de la ville de Corrientes, le fleuve n'ayant en cet endroit qu'une largeur de trois kilomètres environ, on peut le voir couler à pleins bords comme entre deux forêts qu'il aurait séparées; mais bientôt les deux rives s'éloignent l'une de l'autre; et leurs rideaux de palmiers, de cèdres et de bambous se fondent dans le lointain; alors le navire qui tient le milieu du canal ne verrait plus que le ciel, l'écume des ondes et le soleil, s'il ne rencontrait de grandes îles ombragées d'orangers sauvages, parées de fleurs inconnues, les unes s'élançant du sein du fleuve, les autres descendant de la cime pyramidale des saules avec les lianes qui les bercent sur les eaux.

On sait que le Parana sort des montagnes du Brésil où il est formé par la jonction du Rio-Grande et du Paranabiba; il traverse dans la direction du sud-ouest la province brésilienne de Saint-Paul; tourne au sud pour baigner les 100 lieues de frontières orientales du Paraguay; atteint aux Missions corrientines où il n'est plus qu'à 18 lieues du rio Uruguay; mais quand tout semble annoncer qu'il va devenir le tributaire de ce dernier fleuve, il se rejette subitement vers les Andes, faisant un contour de 100 lieues pour recevoir les eaux du rio Paraguay, grossies de celles des rios Pilcomayo et Bermejo. Le Parana, prenant alors la majesté d'une mer, se dirige vers le sud, jusqu'à la ville de Santa-Fé; arrivé là, il reprend sa première direction du sud-ouest, reçoit le Salado, le Tercero, etc., et va, 130 lieues plus loin, former par neuf bras différents, et concurremment avec l'Uruguay, le vaste Rio-de-la-Plata. Le parcours du Parana est de près de 600 lieues. Les crues de ce fleuve, pendant lesquelles il submerge et couvre de limon une partie des plaines qu'il traverse, commencent en décembre et se terminent régulièrement à la fin d'avril. Les navires calant 7 pieds et demi (2 mètres 25 cent.) peuvent le parcourir en toute saison jusqu'à la ville de Candelaria, dans la province de Corrientes, c'est-à-dire, jusqu'à 370 lieues au-dessus de son embouchure; les passes de Martin Garcia et de San-Juan présentent seules quelques difficultés durant les basses eaux. Dans la partie supérieure de son cours, entre l'Etat du Paraguay et le Brésil, ce fleuve est entrecoupé de récifs et de cataractes qui rendent la navigation impossible, si ce n'est pour de légères embarcations d'une seule pièce de bois que les indigènes transportent sur leurs épaules au delà des passages périlleux. Parmi

Digitized by Google

ces cataractes, il en est une, celle de Guaira, qui mérite d'être visitée. Elle est située à peu près sous le tropique, et, bien qu'à cette latitude le fleuve soit encore à 500 lieues de son embouchure, il est déjà supérieur aux plus grands fleuves d'Europe, et coule dans un lit profond, large de plus de 6,000 mètres. Tout à coup cet immense volume d'eau se resserre entre deux montagnes, s'engouffre dans un canal qui n'a pas plus de 90 mètres de largeur, bondit avec fureur et se précipite d'une hauteur d'environ 20 mètres, avec un bruit égal à celui de cent coups de tonnerre qui retentiraient à la fois. On dirait que le Parana, enorgueilli de la masse gigantesque de ses eaux, veut se creuser un abîme assez profond pour pénétrer jusqu'au centre de la terre. Les tourbillons de vapeur et de poussière humide, produits par les eaux qui se brisent sur la pointe des roches, s'élèvent en colonnes vers le soleil, et c'est un spectacle admirable de les voir former des faisceaux d'arcs-en-ciel que le souffle puissant de la cataracte balance au-dessus du gouffre. Tout autour la terre tremble. Aucun oiseau, pas même les aigles du désert, ne s'approchent de ce lieu redoutable. Seul, le vorace yaguaré s'y montre quelquefois, sortant des eaux du fleuve. Ce n'est malheureusement qu'au prix de peines infinies et qu'en s'exposant à plus d'un péril que les curieux parviennent à visiter cette magnifique chute d'eau. Comme le territoire du Paraguay est fermé aux étrangers, les voyageurs ont d'abord 30 lieues de navigation à faire sur le rio Gatemy, par des régions couvertes d'épaisses forêts et infestées par les sauvages. Ils n'ont souvent d'autre moyen de continuer leur route que de transporter eux-mêmes leurs canots au-dessous des bancs de rochers qui s'opposent à leur passage. Arrivés enfin au bord du Parana, il reste une distance de 3 lieues à franchir, par eau, ou sur la rive du Brésil, pour arriver à la cataracte, qui s'annonce de loin par un mugissement épouvantable. L'émotion que l'on éprouve alors dédommage amplement des fatigues que l'on a bravées. La cascade est accessible sur plusieurs points; on peut même s'en approcher d'assez près, sous une pluie fine et pénétrante. Le rio Paraguay, qu'on pourrait appeler le Meschacebé de l'Amérique du Sud, comme le rio Bermejo en est le Missouri, sort d'un système de lacs désignés sous le nom des *Sept Lagunes*, et situés dans les serranies qui s'élèvent à l'ouest du Brésil, comme une ramification des Cordillères du Pérou. Ainsi, tandis que le versant septentrional de ces grandes arêtes du globe alimente les cours d'eau qui forment le Maragnon et le rio des Amazones, leurs vallées méridionales donnent naissance à un fleuve non moins fameux, ce qui a fait dire à un voyageur français, M. de Castelnau, qu'il avait vu jaillir de la même source les eaux de la rivière des Amazones et celles du Rio-de-la-

Digitized by Google

Plata. Sorti du bassin des *Sept Lagunes*, le Paraguay ne tarde pas à tourner au sud; il traverse les riches provinces brésiliennes de Matto-Groso et de Cuayaba, où son cours se grossit de plusieurs rivières navigables, dont la principale est le Jauru. Il arrive ensuite à une région de marais, appelée *Lagunes de Jarayes*, plaine immense qui, dans la saison des pluies périodiques, est inondée par les rivières descendant des montagnes circonvoisines. Il présente alors le phénomène d'une mer véritable, de 100 lieues de long sur 30 lieues de large, roulant ses vagues à plus de 500 pieds au-dessus du niveau de l'Océan. Après la saison pluvieuse, cet immense amas d'eau s'écoule dans le rio Paraguay, qui, encore à 400 lieues de la mer, est déjà navigable pour les navires de 40 à 50 tonneaux. Accru successivement par les eaux du Táguari, du Mondego, du Latiriquiqui et d'un nombre infini de rivières, ce fleuve arrive à l'Assomption, reçoit les larges nappes du Pilcomayo et du Bermejo, et se joint au Parana, 10 lieues en amont de Corrientes. Il a été constaté que le Paraguay, dont les eaux sont généralement profondes et le cours sinueux, coule toujours sur un lit de sable ou de limon, contrairement au Parana et à l'Uruguay, dont le lit supérieur est hérissé de rochers. Les grands navires le remontent facilement jusqu'à la ville de Coïmbre, dans le Brésil, à plus de 300 lieues de son confluent.

Notre navigation sur le Parana se poursuivait d'une manière aussi agréable qu'intéressante. Comme nous suivions le bras le plus occidental du fleuve, nous n'avions plus en perspective les barranques sablonneuses d'Entre-Rios et de Corrientes, mais les opulentes forêts du Chaco s'avançant sur la côte et y formant une haie qui nous semblait impénétrable. Des milliers d'hirondelles et une nuée d'oiseaux aquatiques, parmi lesquels nous remarquions des cygnes d'une éblouissante blancheur, promenaient leur vol autour du navire, tandis qu'en le voyant venir, les loutres craintives, les caïmans et les carpinchos se cachaient sous les touffes de nénuphars qui bordaient les îles à fleur d'eau.

En peu de jours, nous arrivâmes à Santa-Fé qu'on pourrait très bien appeler la ville des jardins. Ses maisons, bâties pour la plupart en briques rouges et recouvertes en tuiles, s'élèvent au milieu de charmants bosquets, et tranchent, d'une façon pittoresque, avec la verdure des citronniers et des jasmins qui les environnent. Cette disposition donne, à une ville de 10,000 âmes, les proportions d'une grande cité et l'aspect d'un vaste parc. Assise sur un bras du Parana, et près d'un grand lac que traversent les eaux du Sadillo-Grande, avant de se jeter dans ce fleuve, Santa-Fé, bien déchue aujourd'hui, est encore un des grands centres d'activité de la confédération Argentine. Cette ville, distante de 120 lieues de Buenos-Ayres, son

Digitized by Google

ancienne métropole, entretenait autrefois des relations commerciales beaucoup plus importantes avec les provinces de Cordoba et de Tucuman ; elle recevait les vins et les fruits secs de Mendoza et de San-Juan pour les faire passer dans le Paraguay qui, en échange, lui expédiait sa fameuse yerba-maté, et se servait de son intermédiaire pour la répandre dans le Chili et le haut Pérou[1]. Ses campagnes étaient couvertes de troupeaux de bœufs, de moutons et de chevaux ; enfin, tout le terrain compris entre le Parana, le Saladero, et le 29e degré de latitude, était cultivé par les Indiens des Réductions, convertis par les jésuites. La situation de la province semblait ne pouvoir être plus florissante. Mais, dès l'époque des premières guerres, les forts circonvoisins ayant été abandonnés, les néophytes qu'on avait voulu initier à la vie agricole se révoltèrent pour retourner à la vie sauvage. Bientôt ils commirent d'épouvantables ravages dans les campagnes de Santa-Fé dont ils anéantirent le commerce. Pendant les dernières guerres civiles, les Tobas, les Mocovies, les Abispones, les Mataguayos, etc., ont désolé toute la frontière qui touche aux terres du Chaco. Depuis 1852, la sécurité s'est rétablie et la situation s'est améliorée. Réduits à quelques peuplades timides et inoffensives, errant dans les solitudes, les sauvages ont reculé peu à peu du Chaco. La sécurité des frontières est partout assurée, et la province a pu faire un appel sérieux à l'immigration européenne ; elle peut lui offrir un sol privilégié, une terre où prospèrent les plus riches produits.

Tout ce que l'on sait des terres du Chaco, c'est qu'elles forment dans leur ensemble une région d'environ 37,000 lieues carrées, comprise d'une part entre la Bolivie et le Brésil, et de l'autre entre le Paraguay et le territoire de la confédération Argentine. La partie intérieure de cette immense contrée est encore à peu près inconnue. Elle est arrosée par quatre fleuves principaux : le Salado, le Bermejo, le Pilcomayo et le Latiriquiqui. Bien qu'on ait pu explorer ces cours d'eau, leur hydrographie est encore à faire. Le Pilcomayo, destiné probablement à devenir la limite septentrionale du Chaco argentin, présente un cours de plus de 400 lieues, allant des Andes boliviennes au rio Paraguay, dans la direction générale du sud-ouest. Ce fleuve, qui décrit une foule de sinuosités et forme à son confluent une île de 9 lieues de large, ne pourra devenir navigable qu'au moyen de travaux considérables et dispendieux ; c'est du moins ce qui résulte de la dernière exploration dont il a été l'objet, et qui a eu lieu en 1845, sous les ordres du commodore Thompson, des Etats-Unis. Heureusement, il n'en est pas ainsi du rio Ber-

[1] La valeur de cette exportation atteignait une valeur de 3 millions de francs.

Digitized by Google

mejo (fleuve vermeil), qui tire son nom de la couleur rougeâtre de ses eaux, dans le temps des inondations. Sorti des sierras méridionales de la Bolivie, il se dirige vers le sud-est, où après avoir reçu le Rio-Grande de Jujuy, et traversé les immenses plaines du Chaco argentin, il termine dans le rio Paraguay, à peu de distance des villes de l'Assomption et de Corrientes, un cours d'environ 400 lieues. La navigabilité du rio Bermejo est aujourd'hui pleinement constatée; affirmée déjà par Cornejo, à la fin du dernier siècle, et par Soria au commencement du siècle présent, elle vient d'être récemment vérifiée par le capitaine nord-américain Holkman. Cet explorateur, parti d'Oran, dans la province de Jujuy, aux premiers jours de mars 1855, est arrivé heureusement à Corrientes dans le courant de juillet de la même année. Il a été reconnu que la profondeur moyenne de ce fleuve, dans la partie supérieure de son cours, était encore de 2 mètres 58 centimètres. Ainsi, le temps approche où par la voie du Bermejo, du Paraguay, du Parana et de la Plata, c'est-à-dire par un canal de 5 à 600 lieues ouvert à la navigation à vapeur, toute la Bolivie, ainsi que les fertiles provinces de Jujuy, Salta, Tucuman, pourront communiquer directement avec les marchés du Rosario, de Buenos-Ayres et de Montévidéo, et prendre part au commerce de l'Amérique du Sud avec l'Europe et les Etats-Unis [1].

On peut se représenter le Chaco sous la forme d'une plaine interminable, sans ondulations, recouverte d'une épaisse couche d'humus, laquelle repose sur une autre couche d'un terrain argileux et d'une nature analogue à celui de Santa-Fé. Il est probable que, plus bas, se trouve le lit de sables verdâtres qui se montrent à découvert dans les barranques du Parana, et que, plus profondément encore, existent les strates de gneiss et les roches micacées, visibles dans la Banda orientale. Comme tous les terrains d'alluvion, le sol du Chaco est d'une fertilité prodigieuse, surexcitée encore par le débordement périodique des fleuves. Les champs y sont couverts d'une végétation luxuriante, et le long des rivières s'élèvent des arbres d'autant plus grands que l'on se rapproche davantage du tropique.

Des masses de palmiers embellissent les bords du Bermejo et du

[1] Le transport des produits de Salta et de Tucuman au marché du Rosario, se fait aujourd'hui par des convois de charrettes attelées de bœufs. Un convoi se compose d'une quarantaine de charrettes portant chacune un poids égal à 37 quintaux et demi, soit un tonneau et demi. Le coût d'une charrette de Salta au Rosario est de 750 fr.; en sorte qu'un convoi de 43 charrettes revient à 32,250 fr. Or, un seul navire de 64 tonneaux porterait la même quantité de marchandises à 8 fr. le quintal, ce qui ferait, pour les frais de transport, un total d'environ 13,000 fr. Ainsi, tout en faisant bénéficier le consommateur d'une baisse considérable sur le prix des marchandises, le producteur et le commerçant réaliseraient de plus grands profits.

Digitized by Google

Pilcomayo, tandis que sur les rives du Salado abondent les quebrachos, les algarrobos, les talos, les ombues, toute la végétation de Corrientes et d'Entre-Rios. Les fleuves qui traversent cette région ont cela de commun qu'en s'épanchant des hauts plateaux des Andes, ils sont torrentiels et roulent dans un large lit, mais une fois arrivés dans la plaine, ils arrêtent l'impétuosité de leur cours et serpentent avec lenteur entre des rives argileuses que leurs eaux ne cessent de ronger. Les inondations du Salado et du Pilcomayo, celles surtout du Bermejo, au-dessous de la Esquina, embrassent une telle étendue de pays, qu'il est souvent très difficile de reconnaître le véritable cours du fleuve. La nature plane du sol, dans l'intérieur du Chaco, empêche la formation d'aucune rivière considérable, et les innombrables lagunes formées par les pluies de l'été disparaissent à l'approche de l'hiver, qui est ordinairement la sèche saison. Il existe pourtant quelques lacs véritables, tels que ceux de Blanco, du Cristal, des Vipères, du Calcales, de Cangayo, etc., tous de médiocre étendue. Les quelques arroyos qui aboutissent au Parana se remplissent quand le fleuve monte, et inondent la campagne à une distance de plusieurs lieues ; mais comme cette inondation s'opère lentement, et par le regorgement des eaux, loin d'endommager le sol, elle l'enrichit d'une épaisse couche de limon.

Par un phénomène assez rare, les plaines du Chaco possèdent, sur une étendue de plus de 20 lieues, des gisements de fer où ce métal se présente par grandes masses, disposées à fleur de terre, si bien que les premiers voyageurs les ont prises pour des aérolithes. Ce fer, où se trouve une forte proportion de platine, a servi, en 1813, à faire des canons de fusils à Buenos-Ayres, et a été mentionné par Angelis dans sa *Coleccion de Documentos* relatifs au Rio-de-la-Plata. C'est à peu près tout ce qu'on peut dire aujourd'hui sur cette contrée, berceau futur d'innombrables générations humaines, et que, dans son style poétique, Arenales appelle « le bijou le plus précieux de ceux qui formaient la brillante couronne de l'Amérique espagnole. »

Faisons maintenant une rapide excursion sur le versant oriental des Cordillères.

Les provinces de Salta et de Jujuy, situées en grande partie dans les hautes régions des Andes, trouveront un jour dans leurs sierras, encore si imparfaitement explorées, des trésors égaux peut-être à ceux que l'Espagne a retirés des mines du Pérou. Les gisements d'or, d'argent, de cuivre et les sables aurifères, propres au lavage, abondent à San-Antonio, aux quartiers d'Aca, des Cerrillos, d'Atacama, de Santa-Catalina, du Rosario, enfin de tout le Despoblado, serranie la plus aride et la plus élevée de toute la province de Ju-

Digitized by Google

juy. Les ravines de Rinconada offrent des pépites d'une grosseur quelquefois extraordinaire, surtout si on explore les terrains après une forte pluie. La grande saline de Casabinda constitue une autre richesse de la contrée : elle forme une lagune de 7 lieues de large sur 11 de long, alimentée par divers ruisseaux dont les eaux sont tellement imprégnées de sel qu'elles se cristallisent de manière à ne faire qu'une roche immense où l'on taille des blocs d'une ou de deux arrobes (de 25 ou de 50 livres). On exporte en blocs à dos d'ânes ou de lamas pour la Bolivie. Cette saline est inépuisable : dans la saison des pluies, l'eau qui remplit les vides produits par l'extraction des blocs ne tarde pas à se changer en un sel aussi limpide que le cristal de roche. Enfin, le long du Rio-Grande de Jujuy, il s'écoule du sein de la terre une matière goudronneuse que la marine pourrait utiliser, et, au nord-est de la même province, la montagne de l'Alumbre est réellement recouverte d'une couche d'alun qui la fait resplendir au soleil comme une montagne de marbre blanc.

La province de Tucuman, si remarquable par ses gracieuses vallées émaillées de tant de fleurs et ombragée de tant de bosquets, ne l'est pas moins par les métaux que la nature a mis en réserve dans les flancs de ses montagnes. Les sierras d'Aconquija, dont les sommets couverts de neiges perpétuelles dépassent une hauteur de 5,000 mètres, renferment une mine d'or aussi riche que celle de Potosi, sans parler d'une foule d'autres gisements du même métal, d'argent, de cuivre, de plomb, de marbre, de pierre calcaire, de terre alcaline, d'antimoine et d'argile à faïence. Toutes ces matières, si recherchées en d'autres pays, restent là complétement abandonnées ou à peine effleurées par quelques rares travailleurs, dépourvus des instruments nécessaires pour une exploitation sérieuse. Ce serait au reste une grave erreur de s'imaginer que le manque de bras et de moyens est la seule cause qui, depuis la disparition ou l'affranchissement de la race nègre, fait négliger le travail des mines dans les hautes provinces des Andes. Le caractère et les mœurs de leurs habitants sont pour beaucoup dans cet état de choses. Gaucho ou bourgeois, le tucumanien se sent heureux et satisfait au milieu de son bétail qui fournit à sa nourriture, auprès de sa femme qui lui file et lui tisse des habits de laine ou de coton, et les housses (*pellones*) aux couleurs éclatantes dont il pare son cheval. Il ignore ou dédaigne toutes ces commodités dont la civilisation a fait ailleurs des besoins.

Libre comme l'air qu'il respire, cet homme trouve son bonheur à lancer son cheval dans l'espace immense, à franchir avec lui les torrents et les arroyos, à poursuivre à la chasse le lama et la vigogne, ou à mêler, insoucieux, l'odeur de sa pipe au parfum des orangers

Digitized by Google

et des fleurs d'amandiers. Bon, hospitalier, chevaleresque, il a cependant le tort de regarder le travail comme un déshonneur. Au reste la terre est si féconde, si prodigue autour de lui, que le moindre coin cultivé lui paie un énorme tribut de fruits et de fleurs de toute espèce. Rien ne le sollicite à délaisser son existence facile pour s'enfoncer péniblement dans les entrailles de la terre et aller, au risque de sa vie, y chercher des trésors qui lui seraient inutiles. Ces mœurs, qui ont leur côté juste et philosophique, ne sont pas chez les habitants de ces montagnes un indice d'apathie morale ou politique, car ils sont généralement très susceptibles, et portent gravé dans leur cœur le sentiment de l'indépendance. Ce sont les Tucumaniens qui, en 1812, ont gagné, près de leur capitale, la bataille qui mit fin à la domination espagnole dans le Rio-de-la-Plata. Ils ont aussi été des premiers à lever l'étendard de l'insurrection contre la dictature de Rosas.

On reconnaît, dans le caractère des habitants indigènes des provinces Andines, quelque chose de l'orgueil et du faste castillan, associé à la simplicité américaine, ce qui produit parfois des effets d'une originalité frappante. On peut dire qu'en général, les gens y sont francs et bons, sensibles aux bienfaits, mais aussi très disposés à se venger des offenses. Nulle part dans le monde, si ce n'est peut-être au cap de Bonne-Espérance, l'hospitalité n'est pratiquée d'une manière plus large et plus loyale. D'après plusieurs voyageurs dignes de foi, dans les provinces de Tucuman et de Salta, que leur isolement semblerait condamner à des mœurs plus grossières, on trouve, chez les personnes de toutes les conditions, et surtout chez les femmes des classes aisées, une politesse et une affabilité qui surprennent et qui séduisent l'étranger. Au sein des bosquets odorants qui embellissent leurs délicieuses quintas, sous des treillis de grenadilles, on rencontre, vivante et réelle, cette beauté naïve et douce, qu'on ne retrouve guère ailleurs que dans les légendes des romanciers. Si certaines localités donnent le spectacle de l'ignorance et du fanatisme [1], il règne presque partout une tolérance aimable.

[1] L'ignorance et les préjugés superstitieux sont surtout le partage d'une classe d'Indiens convertis au christianisme, mais peu capables de comprendre l'élévation de sa doctrine, qu'ils mêlent souvent aux grossières superstitions de leur ancienne croyance. Voici un fait tout récent, bien fait pour donner la mesure de leur stupidité. Quelques-uns des Indiens dont il est question, appartenant à une paroisse de la province de Salta, s'imaginèrent que leur *robe noire* (leur curé) était possédé d'un *boliche;* c'est le nom d'une sorte d'esprit follet qu'ils supposent occupé à tourmenter les hommes. Comme ces Indiens portaient une tendre affection à leur pasteur, ils furent désolés de la découverte qu'ils venaient de faire, et résolurent d'appliquer au mal un efficace remède. Dans cette intention, ils se saisirent du curé et l'enfermèrent dans un coffre de cuir de bœuf; après quoi, s'armant chacun d'un bâton, ils se mirent à frapper dessus à grands coups et en poussant des cris

Digitized by Google

ou plutôt une charité véritablement chrétienne, qui tend constamment à effacer les diversités d'opinions et de croyances. Une grande pensée paraît aujourd'hui préoccuper ce pays : c'est la fusion de toutes les races humaines, de tous les fils de la civilisation, invités à former un grand peuple dans une nouvelle terre promise, située cette fois entre les Cordillères et l'Océan.

Comme celle de Buenos-Ayres, la jeunesse des autres capitales est animée d'un ardent désir de s'instruire et de se mettre en état de servir dignement son pays. Tout ce qui vient de l'Europe, inventions, systèmes, modes, sciences et arts, est pour elle un objet de respect ou même de vénération. Tel livre de nos écrivains contemporains est plus feuilleté dans les provinces argentines que dans les salons littéraires de Paris, et les œuvres de nos bons auteurs anciens et modernes figurent, dans toutes les bibliothèques publiques à côté des œuvres indigènes de José Marmol, Echeverria, Palemon Huergo, Bermejo, Sarmientro, Mitre, doña Juana Menso et d'une foule d'autres écrivains, qui constituent déjà une pléiade littéraire aux rives de la Plata.

Quelle que soit l'importance des richesses minérales des provinces sur lesquelles nous venons de jeter un rapide coup d'œil, celles de la Rioja, placée au centre des Andes argentines, sont peut-être encore plus abondantes. La partie supérieure de cette région est traversée, sur une longueur de 50 lieues, par la chaîne de Famatina, dont la cime principale, le mont Nevado, élève son front de granit à plus de 3,000 mètres au-dessus de l'Océan. Les flancs de ces montagnes sont tellement riches en dépôts métalliques qu'on en trouve des indices pour ainsi dire à chaque pas. Plusieurs gisements d'or, trente-deux d'argent, trois de cuivre, dix de plomb, viennent d'être mis en exploitation ; mais la mine la plus fameuse de ces contrées est la mine d'or de Famatina, qui est exploitée par quelques milliers d'ouvriers, et présente un gisement aurifère d'une étendue approximative de 1,500 mètres[1]. La Rioja se trouve à 114 lieues de Cordoba, à 150 de Mendoza, à 300 de Buenos-Ayres, à 130 de Copiapo, dans le Chili, en franchissant les Cordillères par le pas de Guandacol. Ce prodigieux éloignement des centres de population et la température rigoureuse des hautes serranies des Andes empêcheront pendant longtemps encore l'exploitation de ces mines sur une grande échelle.

On peut appliquer à la province de San-Juan tout ce qui vient

effroyables. Après quatre heures de cet exercice, jugeant que l'exorcisme avait produit son effet, ils ouvrirent le coffre, et le prêtre en sortit.... complétement fou.

[1] Se calcula el espesor del mineral de Famatina à 1,500 metros. *Cuadro de la G. Arg.*

Digitized by Google

d'être dit de celle de la Rioja. Ses montagnes, également escarpées, également froides, regorgent aussi de produits minéraux. Plusieurs gisements paraissent être d'une extrême richesse, néanmoins la mine de Jachal, voisine de la ville de San-Juan, est la seule qui soit exploitée. Elle produit un revenu annuel de 400,000 francs.

Comme les contrées qui l'avoisinent, la province de Mendoza est riche en minéraux précieux. Outre les mines d'argent et de cuivre d'Upsalata, exploitées depuis longtemps par des ouvriers chiliens, il existe une mine d'or dans la même vallée. On a découvert au sud de Mendoza, sur le versant sud-ouest des Andes, le bitume liquide, le charbon de terre, l'ardoise et le marbre. La pierre calcaire, le plâtre et la terre à faïence et à brique sont partout très communs dans le pays. Chaque jour, ces montagnes, explorées avec plus de soin, laissent entrevoir de nouveaux trésors, qui invitent la main de l'homme à les utiliser. Pendant l'année qui vient de s'écouler (1856), une découverte des plus importantes a eu lieu dans la sierra de Pallen : c'est celle d'une magnifique mine de cuivre natif, en lingots, contenant plus de 300 veines, d'une étendue de 9 à 10 lieues, et dont l'exploitation sera facile et productive.

On le voit, la nature a épuisé ses faveurs sur cette partie de l'Amérique du sud. Non contente de la couvrir de splendides forêts, de lianes fleuries, de fruits excellents, de lui donner un sol fécond, où se renouvelle le prodige opéré par le Nil, non contente d'étendre sur la verte nappe de ses fleuves et de ses pampas un ciel d'azur et de soleil, elle a rempli des plus précieuses matières les vastes flancs de ses montagnes, qui, dans les âges primitifs, ont vu sans doute bondir sur leurs cimes les vagues de deux océans près de se confondre. Nous croyons, nous aussi, apercevoir dans ce luxe de priviléges le signe de sa prospérité future. Puisse-t-elle accomplir les destinées promises, et ses efforts pour s'organiser au sein de l'ordre et de la paix ne pas aboutir à de nouvelles déceptions!

CH. CHAUBET.

Digitized by Google

SAINT-SIMON

ET CHAVIGNY

Assertions erronées de Saint-Simon sur les relations de son père avec Chavigny. Rôle de Chavigny pendant la Fronde (1649). — *Manifeste de Chavigny contre Mazarin. — Intrigues du duc de Saint-Simon en faveur de Chavigny. — Arrestation des princes ; fuite de Saint-Simon et de Chavigny.*

La vogue est en ce moment à Saint-Simon : on en multiplie les éditions sous tous les formats sans lasser la curiosité du public. L'Académie française a provoqué une étude critique sur ses Mémoires, et cet appel a fait naître un grand nombre de dissertations qui attestent une connaissance approfondie de l'auteur. Saint-Simon mérite cette vogue : aucun écrivain ne nous a mieux initiés aux mœurs de la fin du XVIIe siècle, n'a lu avec plus de sagacité dans le cœur du courtisan, n'a peint avec plus de vigueur les grandes scènes du palais de Louis XIV. Il a déchiré le voile brillant et léger dont Voltaire avait tout enveloppé dans sa rapide esquisse. D'ailleurs, que de charmes dans son style ! Il a tous les tons, tantôt gracieux et vif pour peindre la duchesse de Bourgogne et *sa marche de déesse sur les nuées*, tantôt d'une énergique vérité, lorsqu'il montre, à la mort de Monseigneur, les courtisans *tirant des soupirs de leurs talons*, quelquefois descendant jusqu'au ton familier et presque trivial. La langue de Saint-Simon est forte et pittoresque ; il est, au jugement d'un grand critique, l'incorrect, mais unique rival de Tacite et de Bos-

Digitized by Google

suet. Que dire de ces portraits où il a su faire revivre la plupart des contemporains? Celui de Fénelon est dans toutes les mémoires : la physionomie noble et spirituelle du prélat, les charmes de son esprit, le côté chimérique de ses idées, tout y est admirablement saisi et exprimé.

Les défauts de Saint-Simon sont aussi saillants que ses mérites : malveillance portée jusqu'à la haine contre certaines familles ou certains corps de l'État, esprit de parti et de caste dégénérant en système et quelquefois en prétentions puériles, idées politiques incohérentes et qui n'aboutissent qu'à des institutions impossibles ou surannées. Toutes ces généralités sont maintenant épuisées et deviennent banales. J'ai hâte d'en sortir pour arriver à une étude particulière et entrer dans le vif de la question. C'est en discutant la valeur du témoignage de Saint-Simon sur des faits précis qu'on pourra se faire une idée de sa véracité historique et de la confiance qu'on doit lui accorder. Déjà des études remarquables ont relevé des erreurs échappées à sa plume : madame de Maintenon et Villars ont trouvé des défenseurs. Bien d'autres auront leur tour. En ce moment je me propose d'examiner, pièces en main, les assertions de Saint-Simon sur les relations de son père avec un ancien ministre de Louis XIII, le comte de Chavigny.

Ce favori de Richelieu est un des hommes politiques que Saint-Simon a le plus maltraités. Il l'accuse d'avoir trahi tous les partis[1] ; il le représente comme un ennemi acharné de son père, qu'il aurait fait exiler en 1637[2] et auquel il aurait volé la charge de grand écuyer en 1643[3]. Ainsi dépouillé par la *scélératesse* de Chavigny (je me sers du mot de l'historien), le père de Saint-Simon le trouva *trop vil* pour le provoquer, et ne voulut se venger que par le mépris. Je n'ai nullement l'intention de me faire le champion de Chavigny; il paraîtra dans cette étude ce qu'il fut réellement, un ambitieux affectant la modération et le désintéressement philosophique, incapable d'arriver au premier rang et trop orgueilleux pour se contenter du second, perdant en misérables intrigues d'heureuses et brillantes qualités. Quant à ses relations avec le duc de Saint-Simon, elles furent tout autres qu'on ne devrait le supposer d'après le témoignage de l'historien. Bien loin d'avoir rompu avec Chavigny, le duc de Saint-Simon cherchait, en s'appuyant sur le grand Condé, à faire une petite révolution de cour qui aurait renversé Mazarin et élevé Chavigny au premier rang. Exposer cette intrigue qu'ont

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, édit. Hachette, t. I, p. 64.
[2] *Ibid.*, p. 65.
[3] *Ibid.*, p. 67-69.

Digitized by Google

ignorée tous les historiens de la Fronde, montrer le rôle de Chavigny à la fin de l'année 1649 et les efforts qu'il fit pour porter les derniers coups à Mazarin, relever l'erreur de Saint-Simon en prouvant, d'après des documents authentiques [1], que son père était, à cette époque, intimement lié avec Chavigny et prenait une part considérable à ses cabales, tel est le but de cette étude historique. C'est un chapitre inédit de l'histoire de la Fronde, en même temps qu'une réfutation de Saint-Simon.

I

Léon Le Bouthilier, comte de Chavigny, avait manié les affaires les plus délicates sous le ministère de Richelieu. La faveur que lui témoignait ce cardinal était si marquée qu'elle avait éveillé la malignité des courtisans ; on y avait vu l'affection d'un père. Du reste, on accordait à Chavigny de la sagacité politique et même l'intelligence des grandes affaires; on croyait généralement que cet élève de Richelieu était destiné à lui succéder. Il fut un des quatre ministres que Louis XIII imposa par son testament à Anne d'Autriche. On sait quel fut le sort de cet acte. La reine le fit casser par le parlement aussitôt après la mort du roi (mai 1643); mais elle conserva Chavigny dans son conseil, malgré son antipathie profonde pour les créatures de Richelieu. Chavigny n'avait alors que trente-cinq ans. Relégué au second rang par l'ascendant de Mazarin, il s'effaça prudemment, laissa les *Importants* se perdre par de chimériques projets et de folles entreprises, et attendit une occasion favorable pour démasquer son ambition. Il crut le moment arrivé en 1648 : le parlement était menaçant ; la bourgeoisie murmurait contre les impôts ; le clergé était agité par le coadjuteur, et les grands aspiraient à une révolution dans l'espérance de ressaisir le pouvoir que leur avait enlevé Richelieu. En présence de ces dangers, Chavigny, affectant un zèle ardent pour l'autorité royale, poussa aux mesures extrêmes. Ce fut lui surtout qui conseilla l'arrestation de Broussel et de quelques autres membres du parlement [2]. Ce coup d'Etat provo-

[1] Ces documents sont conservés aux archives des affaires étrangères, dans les papiers du cardinal Mazarin.

[2] Mazarin l'en accuse formellement dans ses *Carnets*, t. X, p. 14. J'aurai plus d'une fois occasion de citer dans le cours de cet article les carnets conservés dans les Mss. de la Bibliothèque impériale (F. Baluze). Ces quinze petits volumes, écrits entièrement de la main de Mazarin, s'étendent de 1642 à 1651. Le cardinal y notait chaque jour ses pensées et même ses conversations. Les carnets fournissent de précieux renseignements, surtout pour l'histoire de la Fronde.

Digitized by Google

qua une émeute, et la cour, passant de la colère à la peur, recula devant le parlement et rendit les prisonniers. Quant à Chavigny, dont la politique perfide n'avait pas échappé à Mazarin, il fut arrêté dans le château de Vincennes, dont il était gouverneur (septembre 1648), puis transféré au Havre et enfin exilé dans une de ses terres loin de Paris.

Ce fut là qu'un autre ambitieux, également mécontent de la cour et impatient de son exil en Guyenne, vint l'arracher à la modération philosophique dont Chavigny s'efforçait de masquer ses regrets. Le duc de Saint-Simon, ancien favori de Louis XIII et son premier écuyer, avait été relégué dès 1637 dans son gouvernement de Blaye; il avait vainement tenté de reprendre quelque influence après la mort de Richelieu et s'était vu contraint de vivre loin de la cour, sans se résigner jamais à la disgrâce qui l'avait frappé. Il attendait du temps et des circonstances une occasion de se venger de Mazarin et de reparaître avec éclat sur le théâtre de ses anciens succès. Attaché à la maison de Condé et sûr de l'appui de son chef, il se décida à quitter Blaye et à se rendre à la cour, lorsque la paix de Ruel (mars 1649) eut donné une nouvelle importance au prince vainqueur de la Fronde. Il espérait devenir son conseiller intime et s'en servir pour renverser Mazarin. Chavigny lui devait être un utile auxiliaire pour arriver à ses fins. Avant de partir, le duc de Saint-Simon lui écrivit une lettre (31 mars) dans laquelle se trouve le passage suivant : « Je n'ajouterai aucune chose aux bien fidèles assurances que je vous donnai, étant chez vous, de tous mes services. Je vous les répète de tout mon cœur, vous suppliant d'avoir pour agréable que j'en dise autant à madame votre femme avec tous les respects que je lui ai voués [1]. » Ce n'est pas là, il faut le reconnaître, le ton d'un ennemi, et la suite prouvera que le duc de Saint-Simon servit réellement Chavigny avec le zèle le plus dévoué.

Suivant l'usage du temps, Saint-Simon fit lentement le voyage de Blaye à Paris. N'ayant pu visiter Chavigny, comme il en avait d'abord formé le projet, il ne cessait de lui réitérer les assurances de son dévouement. « Vous honorant au point que je le fais, lui écrivait-il le 22 juin, je ne veux perdre aucune sorte d'occasion de vous rendre mes services, et croyez, s'il vous plaît, qu'il y a en moi pour vous une passion bien fidèle, étant fort attaché à tous vos intérêts. » Il parle à Chavigny, dans la suite de cette lettre, de son influence auprès du prince de Condé, et promet d'en user en sa

[1] Cette lettre est autographe, comme toutes les lettres de Saint-Simon que je citerai dans cet article.

Digitized by Google

faveur. « J'ai tout accès auprès de M. le Prince[1], lui écrit-il, et je suis en possession de lui parler fort librement de tout. Le temps où nous sommes me fera prendre encore plus de liberté, et s'il y a quelque chose à lui dire qui vous regarde ou autrement, préférez-moi à tout autre. Je vous promets grand secret; je brûle les billets, si vous n'aimez mieux que je les renvoie. Si vous avez agréable de m'envoyer un chiffre pour parler du monde sans nommer, cela me sembleroit bien. En un mot, *je vous conjure d'ordonner franchement sur le fondement que, si j'avois l'honneur d'être votre propre frère, je ne pourrois pas être à vous plus passionnément que j'y suis.* »

Arrivé à la cour qui résidait alors à Compiègne (août 1649), le duc de Saint-Simon y trouva une ample matière pour exercer l'activité de son génie : le prince de Condé, qui venait de réduire Paris à la paix, se plaignait de l'ingratitude de la reine et du cardinal. Mazarin, las de la hauteur et des prétentions du prince, se rapprochait de la maison de Vendôme, cherchait à gagner le duc de Beaufort, un des membres les plus influents de cette famille, comblait de faveurs les duchesses de Montbazon et de Chevreuse, et négociait le mariage d'une de ses nièces[2], Laura Mancini, avec le duc de Mercœur, frère aîné de Beaufort. Saint-Simon ne tarda pas à être au courant de ces intrigues, et il en rendait compte à Chavigny dans une lettre du 14 août 1649 :

« J'ai différé à vous écrire de ce monde ici, à cause que les choses m'y paroissent assez incertaines et obscures pour embarrasser un gazetier qui veut être fidèle et assuré. La résolution est prise, il y a déjà quelques jours, de ramener le roi à Paris[3]. Ce n'a pas été sans peine que l'on y a fait consentir les plus intéressés, M. le Prince ayant employé toute sa force pour le persuader. C'est mercredi ou jeudi sans faute le jour du départ par le chemin de Senlis. L'on travaille encore pour faire venir M. de Beaufort; mesdames de Montbazon et de Chevreuse y font les derniers efforts. Je tiens qu'ils ne seront pas inutiles et qu'il se laissera vaincre à la fin par les dames. La première a obtenu l'abbaye de Vendôme pour son fils, du prix de six mille écus de rente. L'autre a été très bien reçue et caressée de toute la cour, jusqu'au point que l'on croit dessein d'alliance de la fille avec le sieur Mancini; mais l'âge est fort disproportionné, et la fille y témoigne grande aversion. Madame la Princesse[4] est arrivée de-

[1] Les contemporains désignent toujours ainsi Louis de Bourbon, prince de Condé, que la postérité connaît sous le nom du Grand Condé.

[2] Voir, sur les nièces de Mazarin, l'ouvrage ingénieux et savant de M. Amédée Renée. Des études approfondies sur l'époque y sont déguisées sous une forme agréable et rapide qui a rendu la science agréable aux gens du monde. Ces études ont été publiées par la *Revue* en 1854 et 1855.

[3] La cour rentra, en effet, à Paris le 18 août 1649.

[4] Claire-Clémence de Maillé-Brezé, femme du prince de Condé.

Digitized by Google

puis deux jours, fort caressée en toutes manières. Le roi et la reine furent au-devant d'elles. La famille de Condé se réunit fort et par le mouvement du chef. »

Ce fut sur cette famille et sur son chef que Saint-Simon fonda toute ses espérances pour la ruine de Mazarin et l'avénement de Chavigny. Il y travailla avec une ardeur qui ne se démentit pas jusqu'à la catastrophe. En moins d'un mois, il avait fait de grands progrès, si l'on en croit la lettre suivante qu'il adressait à Chavigny à la date du 6 septembre[1] : « Vous êtes à souhait dans la famille de M. le Prince, et si ses désirs étoient suivis, *vous seriez, où vous méritez, dans la place où je vous souhaite toujours.* Cela peut importuner un philosophe[2]; mais je n'ai pu m'en retenir. La plus grande nouvelle est le mariage de M. de Mercœur, conclu et arrêté avec la nièce aînée de M. le cardinal. Ce n'est pas une bagatelle, et vous l'avez toujours jugé chose importante ; aussi est-elle ressentie par M. le Prince ; il en est très piqué, ayant fait entendre, il y a quelque temps, nettement son aversion à cette affaire. Le cardinal (Mazarin) est découvert pour le moindre des hommes avec ses mauvaises qualités manifestes à un chacun, et il est méprisé au dernier degré. Les plus sages sont persuadés de sa perte par diverses raisons. Cela va au moins ou au plus de temps. Les tireurs d'horoscopes sont fort de cet avis[3]. »

Chavigny, provoqué par les instances du duc de Saint-Simon, sortit enfin de cette indifférence où il affectait de s'enfermer. Il écrivit un manifeste, où il résume avec assez d'habileté et de vigueur les principales accusations contre la politique intérieure et extérieure du cardinal. Destiné à être communiqué à des hommes graves, ce document n'a nullement le ton grossier des pamphlets connus sous le nom de *mazarinades ;* c'est une véritable accusation politique. Comme il fallait gagner une partie des hommes sincèrement religieux qui, sans rien entendre au gouvernement des Etats, n'avaient cessé de combattre Richelieu et Mazarin, Chavigny enveloppa son attaque de formules dévotes. Il montre partout la main de la Providence châtiant la France, et représente Mazarin comme un fléau de Dieu. Quoique ce manifeste soit étendu et qu'on puisse y relever des

[1] Dans cette lettre, tous les noms sont indiqués par des chiffres; mais comme le chiffre est traduit, je me suis borné à donner la traduction.

[2] J'ai déjà parlé de la modération philosophique qu'affectait Chavigny; on en trouvera de nouvelles preuves dans le manifeste cité plus loin.

[3] Si l'on se rappelle que toutes ces lettres furent saisies à la mort de Chavigny, en 1652, et livrées à Mazarin, on jugera de l'aversion qu'en conçut le cardinal contre le duc de Saint-Simon. C'est probablement ce qui explique les accusations de perfidie que son fils a dirigées contre Chavigny. Il lui imputait à trahison d'avoir laissé exister des pièces qui pouvaient compromettre son père.

Digitized by Google

erreurs nombreuses, il m'a paru assez important pour être publié. C'est, en effet, la plus sérieuse attaque qu'un contemporain ait dirigée contre le cardinal. La politique extérieure, que l'élève de Richelieu connaissait à fond, y est surtout traitée avec beaucoup de soin.

II

« Les maux qui sont à présent dans la France et la ruine épouvantable dans laquelle ils la vont plonger, selon toutes les apparences, ne me permettent pas de me taire, et je me sens obligé de rompre le silence que j'avois résolu de garder toute ma vie, parce qu'il me semble qu'il seroit criminel, et que je trahirois ma patrie, si je ne l'avertissois du misérable état auquel elle est et si je ne lui découvrois tout ce que je connois de la grandeur de son mal.

» Après que la reine eut violé le serment solennel qu'elle avoit fait sur les saints Evangiles, en présence du parlement, des princes du sang et de tous les grands du royaume, d'observer exactement la volonté du défunt roi son mari portée par sa déclaration, et que le parlement même eut autorisé une si manifeste infidélité, que l'interprétation de quelques hypocrites ne peut jamais excuser devant Dieu ni devant les hommes qui ont tant soit peu d'honneur et d'intelligence, il (Dieu) ne fit pas éclater la colère qu'un éclat si étrange lui devoit avoir fait naître. Il réserva la punition qu'il en devoit faire dans le temps, et elle n'interrompit point le cours de sa miséricorde, dont la France ressentoit les effets depuis longues années. Il se servit de M. le Prince, encore jeune et sans expérience, pour nous faire gagner la bataille de Rocroy, dont on le doit nommer véritablement le Dieu, parce que, s'il n'eût aveuglé les Espagnols, ils ne la pouvoient pas vraisemblablement perdre ; il nous fit prendre Thionville presque en même temps, et, jusques en 1648, il nous a donné quantité d'autres avantages, sous la conduite de M. le Prince et de M. le duc d'Orléans, dont la cause apparemment doit être référée à la piété du roi Louis XIII, à qui Dieu continuoit ses récompenses, ou à quelque autre qu'il ne nous est pas permis de pénétrer.

» Mais, dans le cours des prospérités dont il paraissoit nous être si libéral pendant les quatre premières années de la régence, il n'a pas laissé de préparer les voies pour exercer sa justice, et comme elles étoient peut-être le prix de la vertu du défunt roi, elles ont été le sujet de l'abîme dans lequel est tombée la reine et dont il sera très difficile qu'elle se puisse relever, si Dieu ne l'en tire par sa pure

Digitized by Google

miséricorde, comme il l'y a plongée par un effet visible de sa justice. Je n'ai nulle envie ni nulle haine contre ceux qui sont appelés au gouvernement de l'Etat. Je les honore, comme j'y suis obligé ; mais ils ne doivent pas trouver étrange, si je parle d'eux avec liberté et si je préfère l'utilité publique au respect que je leur voudrois rendre en mon particulier.

» Le cardinal Mazarin ayant, dès les premiers jours de la régence, gagné la principale confiance de la reine par sa conduite artificieuse et par l'entremise de Montaigu, Anglois, à qui le maniement des affaires du duc de Buckingham avait conservé beaucoup de crédit auprès de cette princesse, il eût été difficile que les défauts qui sont dans son corps et dans son esprit n'eussent bientôt produit dans celui de la reine une aversion contre lui, si les heureux succès qui arrivoient de temps en temps ne lui eussent persuadé que son ministère étoit très avantageux à l'Etat et ne lui eussent fait supporter une partie de ses imperfections et prendre les autres pour des bonnes qualités. C'est par cette voie que cet homme s'est maintenu, et Dieu a permis que la reine l'ait conservé pour être détruite par son propre ouvrage et pour reconnoître enfin que les quatre premières années de la régence, si heureuses et si florissantes, n'ont pas été tant le prix de sa dévotion apparente que des moyens dont Dieu se vouloit servir pour la châtier.

» Il étoit difficile que le cardinal Mazarin occupât un poste aussi considérable que celui du gouvernement de l'Etat, sans être parfaitement connu au dedans et au dehors, et si les plus grands hommes ne peuvent cacher, dans cette élévation, leurs moindres défauts, les siens devoient paroître sans doute, puisque son aveuglement ne lui a jamais permis de se mettre en peine de les couvrir. Ce n'est donc pas une chose extraordinaire que chacun l'ait connu pour un esprit inconstant et variable, timide, ambitieux, envieux, plein de soupçons et de défiances, sans ordre et sans règle jusque dans sa maison, voulant faire le métier de tout le monde, ne s'appliquant dans le sien qu'aux choses qu'il ne devroit pas faire, sans secret, sans aucune fermeté ni fidélité pour ses amis, sans foi et sans parole, avare, pipeur dans le jeu, fripon jusque dans les moindres choses et très désagréable dans la conversation ; mais il ne seroit pas croyable qu'avec toutes ces mauvaises qualités il se fût maintenu auprès de la reine et eût si longtemps gardé le timon des affaires, si ce n'étoit par un secret jugement de Dieu.

» N'est-ce pas une chose étrange que la reine n'en ait pas été détrompée d'abord, lorsqu'au commencement de la régence il fit donner, sans nécessité, le gouvernement de Languedoc et de la citadelle de Montpellier à M. le duc d'Orléans, et ceux de Champagne

Digitized by Google

et de Stenay à M. le Prince. Il y eut assez de personnes bien intentionnées [1] qui le lui déconseillèrent et qui lui ouvrirent des moyens pour éluder les prétentions de ces deux princes, sans qu'ils eussent sujet de se plaindre; mais il leur répondit que M. l'évêque de Beauvais [2] s'étoit engagé de parole envers eux, comme si le chassant honteusement de la cour, ainsi qu'il fit, il lui eût dû porter ce respect de tenir les choses qu'il avoit promises; mais son ignorance [3] lui fit faire ce faux pas, et il crut qu'il avoit besoin de gagner ces deux princes pour se maintenir et que la reine seule n'étoit pas assez forte.

» Il a tenu une conduite, avec l'abbé de La Rivière, si peu raisonnable que lui seul au monde étoit assez foible pour ne savoir pas comment il falloit traiter un homme qui avoit la naissance et l'âme également basses. Premièrement, il ne lui devoit jamais faire l'honneur de souffrir d'entremetteurs entre eux, et les derniers qu'il devoit choisir étoient le maréchal d'Estrée et Senneterre, qui sont par la voie publique déclarés gens intéressés, sans foi et sans honneur. C'est par la persuasion de ces bons négociateurs qu'il l'a comblé d'argent et de biens d'église et qu'il l'a fait chancelier de l'Ordre, profanant une dignité qui n'avoit été possédée que par des personnes de condition, et ce sont eux qui, par un artifice ordinaire aux gens de cour, en blâmant son ambition déréglée, se sont servis des occasions pour lui faire obtenir la renonciation au cardinalat. Après la promotion de La Rivière à la charge de chancelier de l'Ordre, il n'y avoit que cette dignité qui fût au-dessus de lui. Le cardinal, par sa maxime ordinaire de promettre toutes choses pour gagner temps [4], la lui faisoit espérer sans dessein toutefois de la lui procurer; mais il arriva que le roi eut la petite vérole [5], et que sa maladie fut jugée très périlleuse. La peur saisit le cardinal; il crut que, le roi venant à mourir, il avoit besoin de M. le duc d'Orléans pour se maintenir dans son ministère. Il flatte honteusement La Rivière, qui ne manque pas de lui promettre toutes choses pour son maître, et se sert si bien de cette conjoncture qu'il tire de lui la nomination au cardinalat. Qui est l'enfant qui n'eût connu que La Rivière ne hasardoit aucune chose en s'engageant à lui, parce que, si le roi réchappoit, il obligeoit le cardinal à bon marché: s'il venoit à mourir, il pouvoit donner telle interprétation qu'il eût voulu à ses paroles?

[1] Il est évident qu'il s'agit ici de Chavigny, qui faisait partie à cette époque du conseil d'en haut où siégeaient quelques princes et ministres.

[2] Augustin Potier, qui avait eu un grand crédit pendant une partie de l'année 1643, et qui le perdit par son incapacité.

[3] Mazarin céda bien plutôt à la crainte et au désir de gagner les deux princes.

[4] On connaît la maxime de Mazarin : *Le temps et moi.*

[5] Octobre 1649.

Digitized by Google

» Si le cardinal eût été habile, il pouvoit se servir fort utilement de La Rivière; il devoit connoître sa timidité naturelle; que c'étoit un homme à tenir bas, et que ne le laissant pas élever, il feroit, pour se conserver dans la posture où il était auprès de son maître, tout ce qu'il a fait pour obtenir les plus grands honneurs.

» L'élection du pape ne fait pas plus d'honneur à son ministère, quoiqu'il y eût apparence qu'il devoit être parfaitement instruit dans les affaires de Rome. Il savoit que le cardinal Pamphile étoit ennemi de la France et partial d'Espagne; que son exclusion avoit été résolue dès le temps du défunt roi. Il savoit de plus la haine particulière qu'il avoit contre lui, parce qu'il le croyoit l'un des principaux auteurs de l'assassinat d'un de ses neveux. Néanmoins, il le laissa faire pape [1] pour n'avoir pas su donner les ordres qu'il falloit pour l'exclure, et pour avoir employé dans l'ambassade de Rome le marquis de Saint-Chaumont, contre l'avis de ses principaux amis. Si je voulois dire particulièrement toutes les fautes qu'il fit en cette occasion, cela m'emporteroit au delà des bornes que je me suis prescrites, mon dessein n'étant pas de censurer par le menu la conduite du cardinal, mais de remarquer en général les principaux manquements dans lesquels il est tombé. Je ne puis pourtant m'empêcher de dire que, lorsque la nouvelle de la création du pape arriva à Fontainebleau, il parut si défait et si interdit que les moins clairvoyants jugeoient aisément que sa conscience lui reprochoit le déservice qu'il avait rendu au roi et son crime envers Sa Sainteté. Les démonstrations qu'il fit d'abord pour ne la pas reconnoître et les soumissions qu'il lui fit faire ensuite pour faire son frère cardinal sont également foibles et ridicules.

» Y a-t-il jamais eu rien au monde de si mal concerté et de si mal entrepris que le siége d'Orbitelle [2]? Peut-on lui faire assez de reproches des sommes immenses qui ont été consommées et des personnes considérables qui ont péri dans ce malheureux dessein?

» L'appréhension qu'il témoigna avoir de l'arrivée du cardinal de Valencey en France est une marque de la dernière foiblesse, et la conduite qu'il tint avec lui fait voir jusques à quel point il manque de jugement. Il lui fit dire que la reine désapprouvoit son voyage; qu'elle vouloit qu'il s'en retournât à Rome. Il employa diverses personnes pour lui persuader d'obéir aux ordres de Sa Majesté. Mais le cardinal de Valencey étant demeuré ferme, le cardinal lui donna un rendez-vous à Villeroy, où il conféra avec lui, et lui fit toutes les belles promesses dont il a accoutumé d'éblouir tous ceux qu'il ap-

[1] Pamphilio prit le nom d'Innocent X.
[2] Ville de Toscane, assiégée par les Français en 1646.

Digitized by Google

préhende. Y a-t-il rien de plus ridicule, après qu'un homme a refusé d'obéir aux commandements du roi, de le voir visité par un premier ministre? Et n'est-ce pas infâmement profaner l'autorité de son maître?

» Je ne veux pas ici examiner s'il a voulu faire la paix ou non [1]; la discussion en seroit trop longue. Je dirai seulement que, s'il n'a jamais eu dessein de la faire, il a été très malhabile de ne pas connoître qu'elle seule pouvoit affermir son établissement dans l'Etat et le rendre nécessaire et considérable à tous ceux à qui il étoit obligé de faire la cour pendant la guerre. S'il avoit résolu de la faire, faut-il pas avouer que c'est le plus présomptueux et le plus incapable de tous les hommes par les voies dont il s'est servi?

» Le sieur d'Avaux avoit été destiné dès le temps du défunt roi pour cette négociation, et il avoit si bien réussi dans toutes les précédentes dont il avoit été chargé qu'il n'osa pas lui ôter celle-ci d'entre les mains. Mais craignant qu'il n'augmentât la gloire qu'il avoit déjà acquise dans ses emplois par celle que lui donneroit la conclusion d'un traité si important, et sa jalousie et sa foiblesse lui persuadant que cela iroit à la diminution de celle qu'il y vouloit prendre, il fit incontinent nommer le sieur Servien pour lui être adjoint en cette ambassade. Ce n'est pas qu'il ne le connût pour un esprit assez incompatible et naturellement infidèle; qu'il ne sût qu'étant procureur général dans le parlement de Dauphiné, ses débauches avoient contraint le duc de Lesdiguières de lui donner des coups de bâton, et que lui-même n'eût contribué à le faire chasser de la cour au temps du défunt roi; mais il lui falloit un semblable sujet pour être un exécuteur aveugle de ses ordres, et il avoit besoin d'un oncle du sieur Lyonne [2] pour mettre en usage toute la mauvaise politique que son petit sens lui suggéroit.

» Le sieur Servien n'avoit garde de manquer à se brouiller d'abord avec le sieur d'Avaux. Il savoit trop bien que c'étoit le premier pas qu'il devoit faire pour plaire au cardinal et que c'étoit le véritable moyen pour être son confident dans cette négociation; et cette division a fait assez d'éclat pour n'être ignorée de personne et les suites en ont été assez funestes pour être à jamais conservées dans la mémoire des François qui ne sont que trop éclaircis qu'elle a été le principal obstacle à la conclusion de la paix générale qui étoit en nos mains.

» Le cardinal favorisoit secrètement le sieur Servien, quoiqu'il

[1] Il s'agit de la paix que l'on négociait à Munster et à Osnabrück, avec les deux branches de la maison d'Autriche (espagnole et allemande).

[2] Il n'est pas nécessaire de relever la fausseté de ces assertions. De Lyonne est assez connu pour un des plus habiles ministres qu'ait eus la France.

Digitized by Google

affectât souvent de paroître juge équitable entre lui et le sieur d'Avaux. Il faisoit tenir des conseils en sa présence pour juger leurs différends, et le sieur Lyonne, qui recevoit toutes les dépêches de Munster, ajustoit si bien toutes les écritures, que le sieur d'Avaux y avoit toujours du désavantage. Le but du cardinal étoit de le faire revenir parce qu'il ne vouloit pas qu'il eût part au traité de la paix. Mais son irrésolution naturelle, le respect qu'il portoit au président de Mesmes[1] et le peu d'apparence qu'il y avoit de donner un si rude et si infâme châtiment à un homme à qui on ne pouvoit reprocher d'autre faute que de n'être pas d'accord avec le sieur Servien, qui vouloit en toutes manières être brouillé avec lui, lui faisoit toujours différer l'exécution de ce dessein.

» Cependant personne ne peut ignorer que, pendant le séjour que le sieur d'Avaux a fait à Munster, le cardinal n'ait pu faire la paix également glorieuse et avantageuse à cet Etat; qu'il ne se soit vanté plusieurs fois publiquement qu'il en étoit le maître; qu'il ne l'ait promise, tantôt dans un mois, tantôt dans six semaines, et qu'il n'ait dit qu'il vouloit que la reine lui fît couper le cou, s'il ne la lui faisoit avoir quand elle voudroit. Ce discours seul est capable de le faire passer pour le plus vain et le moins judicieux de tous les hommes, car il ne lui pouvoit produire aucun avantage en faisant la paix, et ne la faisant pas, il le mettoit infailliblement dans le décri où nous l'avons vu depuis, et le chargeoit d'un crime dont il ne peut éviter la punition que pour un temps, et qui lui est sans doute réservée quand il cessera d'être l'instrument de la justice de Dieu contre ceux qu'il veut châtier.

» On ne peut excuser la faute qui a été faite d'avoir reçu Messieurs des Etats[2] pour médiateurs de notre traité entre nous et les Espagnols. On avoit par le passé toujours crié contre les conférences qu'ils avoient avec eux en Flandre, parce qu'on savoit que la province de Hollande, qui a la principale autorité entre eux, n'avoit que trop de raisons de souhaiter la cessation de la guerre et qu'elle est gouvernée par des sujets dont la plus grande partie a plus d'inclination pour l'Espagne que pour la France, et il étoit aisé à juger que rien ne pouvoit tant éloigner les mauvais effets qui ont suivi cette médiation que d'empêcher que les députés des Etats n'eussent aucune communication avec ceux d'Espagne et de la leur faire passer pour une rupture manifeste de nos traités. Aussi le cardinal l'a-t-il toujours blâmée, quoy qu'il n'y ait rien de plus certain qu'il en est l'auteur; et il l'a rejetée sur les plénipoten-

[1] Claude de Mesmes, comte d'Avaux, était frère du président de Mesmes.
[2] On désignait sous ce nom les membres des états généraux des Provinces-Unies.

Digitized by Google

tiaires qui ont dit à plusieurs personnes qu'ils se pouvoient fort bien justifier par les ordres précis qu'ils avoient reçus de lui. Ce qui n'est pas malaisé à croire à qui connoît la présomption et la portée de l'esprit du cardinal, qui s'imaginoit par ce moyen pouvoir tromper les Espagnols et Messieurs des Etats, et que ce lui étoit un grand avantage d'avoir des alliés pour médiateurs; mais en cette occasion, comme en toute autre, il a plus fait de fondement sur une misérable routine de tricherie qu'il s'est acquise dans les emplois qu'il a eus en Italie, qu'il ne s'est arrêté à bien examiner les résolutions qu'il devoit prendre et les succès qu'elles pouvoient avoir.

» On ne peut non plus soutenir la déclaration qu'il fit faire de la part du roi contre les sieurs Paw et Knyt, qui étoient les plus considérables des députés de Messieurs des Etats. Il ne falloit jamais engager le nom de Sa Majesté contre des particuliers qu'on n'étoit pas assuré de détruire, et la prudence vouloit que nous ne fissions pas éclater un mécontentement que nous nous étions attiré par notre pure faute. Cependant ce fut le succès de cette belle négociation que le sieur Servien fit à La Haye, dans laquelle il se rendit méprisable et ridicule, et fit perdre à la France tout le crédit qu'elle avoit auprès de Messieurs des Etats, et on ne le sauroit jamais excuser de la pitoyable conduite qu'il a tenue, si l'on ne demeure d'accord qu'il n'a travaillé que sur les mémoires du cardinal, et qu'il a ponctuellement exécuté ses ordres. Car, après avoir accusé les sieurs Paw et Knyt dans l'assemblée des Etats, et demandé qu'ils ne fussent plus employés dans la négociation de la paix, elle leur demeura, malgré ses instances et ses beaux raisonnements, entre les mains, et le succès en a été tel que tout le monde sait. Ce n'étoit pas assez d'avoir fait la faute de recevoir Messieurs des Etats pour nos médiateurs; il falloit, pour accomplir ce chef-d'œuvre, outrager les principaux d'entre eux et les déclarer nos ennemis.

» Si on rapportoit par le menu toutes les bassesses que le sieur Servien a faites à La Haye pour la conclusion du traité de garantie et l'infamie qu'il a fait souffrir à la France dans le séjour qu'il y a fait, il n'en faudroit pas davantage pour déclarer le ministre et son émissaire pour les plus lâches et les plus impertinentes gens de la terre. Cependant le cardinal voulut qu'il dérobât cette négociation au sieur d'Avaux, et par une méprise ordinaire qu'il n'évite jamais dans les affaires les plus importantes, il s'imagina qu'elle était très considérable et que le succès n'en pouvoit être qu'avantageux. Toutefois il étoit aisé à juger que ceux qui violèrent un traité fait avec Louis XIII et du temps du cardinal de Richelieu, ne seroient pas plus religieux dans l'observation de celui qui se concluoit pendant cette régence sous le ministère d'un étranger et par l'entremise du

Digitized by Google

sieur Servien. N'eût-il pas été plus séant à la grandeur du roi de ne pas rechercher des gens qui lui avoient manqué, et de ne les pas aller trouver jusque chez eux pour leur faire croire que nous ne pouvions avoir de sûreté dans nos affaires que par leur assistance? Je sais bien que les Espagnols n'ont pas été si scrupuleux, et qu'ils ont rendu des déférences à Messieurs des Etats qu'on n'eût pas pu s'imaginer et entièrement éloignées de leur manière d'agir; mais ils en ont remporté l'avantage qu'ils s'en étoient promis, et en les traitant avec plus d'honneur et de respect qu'ils n'avoient accoutumé, ils les ont séparés d'avec nous et leur ont fait commettre un manquement qui donne une grande atteinte à leur réputation, au lieu que les bassesses du sieur Servien ont eu une autre fin que celle que le cardinal s'étoit proposée et que pour tout avantage solide, elles ne nous ont procuré que le mépris de Messieurs des Etats, et une honte à la face de toute l'Europe qui ne s'effacera jamais que lorsque nos affaires seront gouvernées par de meilleures têtes.

» Pendant que toutes ces choses se passoient, nous avons toujours été en puissance d'établir la paix générale très avantageusement pour nous; mais ou le cardinal ne la vouloit point, ou, s'il la désiroit, il s'imaginoit en être tellement le maître, qu'elle ne lui pourroit jamais échaper toutes les fois qu'il la voudroit faire. Sur ce fondement, il en éloigna la conclusion pour donner moyen au comte d'Harcourt de prendre Lérida, et, le siége ayant été levé, il embarqua M. le Prince en Catalogne, pour attaquer de nouveau cette place. Ce fut lors que, dans les conversations secrètes qu'il eut avec la reine, il l'obligea de donner les derniers éloges à son adresse, en lui faisant connoître qu'il avoit fait tomber M. le Prince dans le piége; que, s'il prenoit Lérida, le roi en tireroit beaucoup d'avantage, cette place, qui donne l'entrée libre dans l'Aragon, lui devant infailliblement demeurer entre les mains comme tout le reste des autres que l'article des conquêtes lui donnoit; s'il la manquoit, il y perdroit ou sa réputation ou, plus apparemment, la vie, qu'une telle disgrâce lui feroit mépriser par désespoir; ce qui ne seroit pas moins utile à l'Etat, non-seulement que la possession de Lérida, mais que la paix présente même, quelque avantageuse qu'elle pût être, parce que les Espagnols perdant par la mort de ce prince toutes leurs espérances de voir des brouilleries dans l'Etat, ils ne pourroient s'empêcher de nous l'offrir ensuite en telles conditions que nous voudrions [1].

[1] Il est inutile de relever toutes les erreurs accumulées dans ce passage. La partialité de l'auteur s'y trahit avec maladresse; mais il espérait par ces mensonges exciter le prince de Condé, qui avait été sensible à la défaite de Lérida.

Digitized by Google

» Enfin, après avoir tourmenté le sieur d'Avaux en diverses rencontres, et l'avoir accusé faussement d'avoir empêché la conclusion de la paix, il lui fut donné commandement de quitter Munster et de revenir en France. A son arrivée, il lui fait défendre de voir la reine et lui envoie l'ordre de se retirer à la campagne; il le déclare pour son ennemi mortel; il dit à tout le monde qu'il avoit beaucoup moins de sujet de se plaindre de M. de Beaufort, qui n'avoit voulu attenter qu'à sa vie, que de lui qui lui avoit voulu ruiner l'honneur, et il le décrie partout autant qu'il peut pour un ministre corrompu, qui avoit pris de l'argent de la reine de Suède sans le su et le consentement du défunt roi, pour un homme vain et peu solide et de qui les dépêches étoient toujours pleines de fausses relations pour faire admirer sa conduite jusque dans les moindres choses. Tout le monde eût jugé qu'il n'y pouvoit jamais avoir de réconciliation entre eux. Néanmoins, incontinent après cette déclaration, les barricades arrivèrent, où, croyant avoir besoin du président de Mesmes et qu'il seroit malaisé qu'il le pût obliger à servir selon son intention, pendant que son frère recevroit un aussi injuste traitement que celui qu'il lui faisoit souffrir, passant d'une extrémité à l'autre sans milieu, il lui dit qu'il désiroit passionnément l'amitié de M. d'Avaux, et qu'il faudroit qu'il fût bien difficile s'il ne la lui accordoit, *parce qu'il le vouloit rechercher comme une maîtresse*. Ce sont les mêmes termes dont il usa, que le président de Mesmes rapporta à ses amis avec beaucoup de mépris et d'indignation et qui ne pouvoient sortir de la bouche que d'un premier ministre qui avoit passé sa jeunesse dans Rome, et se souvenoit encore de son premier métier.

» Le duc de Longueville, voyant avec combien peu de sincérité on marchoit dans le traité de la paix; qu'il n'y avoit plus d'apparence qu'elle se dût faire, et, se repentant peut-être d'avoir lâchement adhéré aux sentiments du cardinal Mazarin en diverses occasions par la considération de ses intérêts particuliers, qui ont toujours été les premiers maîtres de sa conduite, obtint la permission de revenir en France.

» Le sieur Servien étant ainsi demeuré seul à Munster, ayant fait éloigner de tous les emplois d'Allemagne des personnes très intelligentes à qui ils avoient été confiés du temps du défunt roi, et ayant mis dans celui de Munster un nommé La Cour[1], son confident, diffamé par son ivrognerie et ses débauches, et très ignorant dans les affaires du monde, il demeure le maître de toute la nége-

[1] Henri Groulard, sieur de La Cour, était au contraire un homme habile et estimé. Il ne méritait, pas plus que de Lyonne, les attaques passionnées que Chavigny a dirigées contre lui.

Digitized by Google

ciation; mais, aussitôt, Penaranda, estimant qu'il n'y avoit nulle proportion entre eux, se retire et mit en tête[1], à un procureur général du parlement de Grenoble, le procureur général de celui de Dole, qui, sans se faire nommer M. le comte Brun, étoit de meilleure naissance et plus intelligent que lui. Il est vrai qu'il (Servien) se vante d'y avoir achevé le traité avec l'empire; mais premièrement, il faut qu'il avoue qu'il a suivi les Suédois, que nous ne pouvions plus empêcher de faire le leur, et que leur considération a été le plus puissant motif qui nous a fait accorder ce que nous avons obtenu, outre que les suites feront voir s'il est avantageux d'avoir laissé établir la paix dans l'empire et être demeuré en guerre avec l'Espagne, qui sera toujours assistée indirectement, quelque précaution qui ait été prise au contraire, de toute la puissance de l'empereur contre nous qui serons contraints de soutenir seuls leurs efforts sans aucun secours de nos alliés. La politique du cardinal Mazarin nous ayant fait perdre les Hollandois et laissé imprudemment conclure le traité des Suédois qui, sans manquer à ce qu'ils nous doivent, nous laisseront démêler nos affaires avec les Espagnols, pour jouir paisiblement de ce qu'ils ont conquis dans l'Allemagne.

» La fortune nous avoit présenté la plus belle occasion du monde pour chasser les Espagnols du royaume de Naples; jamais il n'y eut une si furieuse ni si générale émotion que celle qui s'y étoit élevée, et les Espagnols y étoient dans une extrême foiblesse. Tous les peuples de ce royaume demandent du secours au roi pour achever de se délivrer de leur tyrannie, et pour se soumettre ensuite sous son obéissance. Le marquis de Fontenay[2] avoit très adroitement conduit les choses en ce rencontre pour le service de Sa Majesté, et il sembloit qu'il fût raisonnable de lui en laisser la direction. Cependant, parce qu'il s'étoit brouillé avec l'abbé de Saint-Nicolas[3], qui avoit été envoyé à Rome pour y faire les affaires de la France après que le sieur de Saint-Chaumont en fut retiré, le sieur Lyonne, qui l'avoit proposé, voulut qu'elle lui passât par les mains à l'exclusion de l'ambassadeur. Le marquis de Fontenay ne crut pas pouvoir souffrir un traitement si injuste, et devoir perdre une si belle occasion et si avantageuse à l'Etat, par la jalousie et l'extravagance d'un petit commis; il savoit que les Napolitains ne prendroient pas tant

[1] C'est-à-dire pour tenir tête.
[2] Fontenay-Mareuil, ambassadeur de France à Rome. Il a laissé des Mémoires qui font partie de toutes les collections de Mémoires relatifs à l'histoire de France.
[3] Henri Arnauld, abbé de Saint-Nicolas.

Digitized by Google

de créance à un simple envoyé qu'à un ambassadeur, et que la tête de l'abbé de Saint-Nicolas n'étoit pas assez forte pour un emploi de telle conséquence. Il fait des remontrances sur les dépêches que Lyonne lui faisoit et reçoit des réponses pleines d'outrages, qui lui donnoient des ordres précis de faire aller cet abbé à Naples. Dans ces contestations, l'armée navale du roi s'avance vers Civita-Vecchia. Personne ne se trouve en état de lui prescrire la conduite qu'elle devoit tenir, et ainsi son voyage à Naples fut non-seulement inutile, mais n'y fit que donner des marques ou de la foiblesse du roi ou de la mauvaise volonté de la reine.

» Le cardinal Mazarin, au lieu de songer à réparer la faute qui avoit été faite et de s'appliquer sérieusement à rétablir dans Naples le crédit que le roi y avoit perdu par les fausses mesures qu'il avoit prises ou par ignorance ou par dessein, en portant dans ce royaume le plus grand nombre de forces qu'il pourroit, s'amuse à faire un traité avec le duc de Modène et forme cette illustre entreprise de Crémone sur les mémoires du cardinal Grimaldi, dans un temps où la France, étant épuisée par les profusions et le mauvais gouvernement de la régence, n'étoit pas assez puissante pour fournir à celle de Naples toute seule, et ainsi il les manqua toutes deux, nous fit perdre la réputation en Italie et donna moyen aux Espagnols de rajuster leurs affaires dans Naples. Ce qu'ils eussent eu de la peine à faire, si le cardinal Mazarin n'y eût contribué par sa fausse politique. »

III

Au moment où fut lancé ce manifeste, on devait croire Mazarin perdu. Condé et Beaufort se rapprochaient ; le coadjuteur et la vieille Fronde s'unissaient au vainqueur de Rocroy pour renverser cet Italien, dont on dévoilait hautement les turpitudes, et dont un homme d'Etat comme Chavigny signalait les fautes. Livré à la raillerie du peuple par les mazarinades chaque jour plus violentes, au mépris des hommes sérieux par un ancien ministre, à la haine de tous par le cri public, Mazarin pouvait-il échapper à la ruine? C'est ici qu'il faut admirer la prodigieuse habileté de ce joueur intrépide, qui ne désespéra jamais des parties les plus compromises. Son premier soin fut de rompre l'union de Condé et des frondeurs. Pour cela, il subit toutes les humiliations que Condé lui voulut infliger. Il signa une déclaration par laquelle il s'engageait à prendre l'avis de ce prince

Digitized by Google

dans toutes les affaires importantes[1]. Il écrivit sur ses carnets[2] les pensées suivantes, qui devaient probablement être développées dans une conversation avec Condé ou avec un de ses amis : « Je tiens pour mes meilleurs amis ceux qui le sont de M. le Prince. Je me séparerai des miens s'ils lui déplaisent, et je ne songe qu'à le servir en tout et partout avec une résignation sans exemple, le tout pour l'assurer qu'il n'a serviteur plus cordial, ferme et sûr que moi, et afin qu'ayant tout à souhait il agisse pour relever l'autorité du roi. Ce qui est fort faisable, s'il s'y veut employer et y travailler de la bonne sorte conjointement avec moi. »

Tout ce que le prince de Condé avait réclamé lui fut accordé immédiatement : M. de Longueville eut le Pont-de-l'Arche, et le prince de Conti la promesse d'un chapeau de cardinal. Mazarin annonça la résolution d'enfermer ses nièces dans un couvent[3], afin que le prince de Condé n'eût plus à se plaindre des projets de mariage de Laura Mancini avec le duc de Mercœur. Enfin, le cardinal, après toutes ces concessions, alla souper avec le prince de Condé au palais du duc d'Orléans, et là il eut à supporter les railleries insultantes des *petits maîtres* qui formaient le cortége ordinaire du prince[4]. Aussi les courtisans, qui avaient compté sur Condé pour renverser Mazarin, ne prenaient-ils pas cette réconciliation au sérieux : Saint-Simon écrivait le lendemain (17 septembre 1649) à Chavigny :

« L'accomodement s'est fait hier et déclaré aujourd'hui par l'entremise de M. le duc d'Orléans ; le Pont-de-l'Arche est accordé. M. le Prince en a remercié ce matin la reine, et lui a fait de nouvelles protestations de service et d'obéissance, assurant Sa Majesté qu'il n'auroit pas été moins ferme et moins fidèle dans son devoir, quand bien même il n'auroit pas reçu cette grâce de sa bonté. Monsieur[5] ensuite a commandé à M. le Prince de lui donner à souper, et il a fait entendre qu'il y mèneroit M. le cardinal, et, à l'heure que je tiens la plume, ils sont à table avec peu d'allégresse. C'est une réconciliation en apparence, dont beaucoup de gens sont présentement en peine ; mais je vous puis assurer qu'elle n'est point cordiale du côté du faubourg[6]. Mazarin[7] est entamé, et sa ruine est résolue

[1] L'original autographe de cette déclaration se trouve aux Archives de l'Empire, sect. K.
[2] Carnet XIII, p. 77.
[3] *Ibid.*, p. 76.
[4] Voir les *Mémoires de Pierre Lenet*.
[5] Gaston d'Orléans, lieutenant-général du royaume.
[6] C'est-à-dire du prince de Condé, qui avait son hôtel au faubourg Saint-Germain.
[7] Dans cette partie de la lettre, les noms sont indiqués par des chiffres.

Digitized by Google

d'une façon qu'il faudra des miracles pour sa conservation. Ce sera doucement, sans employer aucun moyen violent. Faites votre compte là-dessus ; vous êtes fort sur le tapis et très fort dans le cœur de toute la maison de M. le Prince ; je n'oublierai aucune chose pour vous rendre toutes sortes de services. Vous devez écrire à M. le Prince sur cette occasion une lettre pleine d'affection et d'espérance que ses soins et sa conduite remettront l'Etat dans le bonheur. J'offre de rendre votre lettre, et, si vous voulez dire davantage dans la mienne, je la puis faire voir. Ma passion pour votre service est sans réserve ; ordonnez franchement. Le raccommodement fera quelques dupes. »

La dupe, dans cette affaire, ce fut Saint-Simon, tout habile qu'il se piquait d'être. Mazarin, en s'humiliant devant Condé et en achetant si cher son pardon, n'avait qu'un but : semer des défiances entre les deux Frondes, prouver aux Vendôme, au coadjuteur, à madame de Chevreuse, qu'ils ne pouvaient compter sur Condé ; isoler peu à peu le prince, et frapper ensuite cet ennemi désarmé. Il marcha à son but par les voies souterraines qu'il préférait, mais il y marcha sûrement et résolument : le grand Condé lui fournissait d'ailleurs des armes par ses imprudences. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque le prince, âgé de vingt-neuf ans, était dans toute l'ivresse de la fortune. Vainqueur à Rocroy, à Fribourg, à Nordlingen, à Lens, il venait encore de triompher des frondeurs et de ramener le roi dans Paris. Bien loin de faire oublier sa gloire, il affectait pour ses adversaires le plus orgueilleux mépris. Les *petits-maîtres*, les Bouteville, les La Moussaye, les Jarzé, imitaient son insolence, et traitaient avec dédain les hommes de robe et de plume qui avaient soutenu la première Fronde. Les parlementaires s'en irritèrent. La vieille haine des maisons de Vendôme et de Condé se réveilla. Madame de Longueville, réconciliée avec son frère, avait toujours pour ennemie madame de Chevreuse, comme au temps de la cabale des Importants.

Mazarin sut habilement profiter de ces divisions et des fautes du prince de Condé. Il se rapprocha peu à peu de la maison de Vendôme, comme l'attestent ses carnets. On y lit, à la date du 4 octobre 1649 [1] : « M. de Vendôme, après m'avoir parlé de ses affaires ce matin, m'a dit que jamais les choses n'avoient été en meilleure disposition pour retirer M. de Beaufort et le donner à la reine entièrement ; que le président de Bellièvre et le coadjuteur y étoient tout à fait résolus en haine de madame de Montbazon, qui vouloit mettre tout en confusion pour ses intérêts particuliers. » A partir de ce mo-

[1] Carnet XIII, p. 41.

Digitized by Google

ment, les liaisons de Mazarin et de la vieille Fronde devinrent chaque jour plus étroites. L'abbé Ondedei, un de ses intimes confidents, eut des entrevues avec le marquis de La Boulaye. Madame de Chevreuse et Beaufort lui-même promirent leur concours au cardinal. Beaufort montrait autant de zèle pour son nouvel allié qu'il en avait déployé antérieurement pour la Fronde. « La moindre chose qu'il promet dans cette liaison d'amitié, écrivait Mazarin [1], c'est de calmer le royaume et de mettre aux pieds de la reine les parlements et les peuples, et de faire avoir autant d'amour pour moi qu'on a de haine. »

Cependant, au milieu des succès de sa politique tortueuse, Mazarin redoutait toujours Chavigny. Il suivait avec inquiétude les menées de ce rival dangereux qui s'était rendu en Brie, et de là avait de fréquentes entrevues avec les frondeurs, tels que Fontrailles et le président Viole. « On m'assure, écrit Mazarin sur ses carnets [2], que M. de Chavigny a été deux heures à Paris et qu'il a vu M. le Prince. » Et un peu plus loin : « Chavigny reçoit le monde avec grande parade et a vu M. le Prince [3]. » Mazarin appréhendait que ce conseiller, plus habile que les petits-maîtres, n'arrêtât Condé sur la pente fatale où il se laissait entraîner, ne renouât les relations des deux Frondes, et, comme écrivait le ministre [4], « ne fît mille choses préjudiciables au service du roi et au mien. » Malheureusement pour le prince de Condé, il cédait à des conseils moins prudents et séparait de plus en plus sa cause de celle des frondeurs. Saint-Simon, écho du parti des *petits-maîtres*, affectait aussi de dédaigner la vieille Fronde. Il écrivait à Chavigny le 27 novembre : « On vous conseille de fréquenter le moins que vous le pourrez le pape des frondeurs [5] et les autres de cette nature. »

En même temps que Condé rompait avec Beaufort et avec le coadjuteur, il poussait aux dernières extrémités Anne d'Autriche et son ministre par de nouvelles insolences. Il se rendit coupable de l'insulte la plus grave à l'égard d'une reine ; il prétendit lui imposer un amant et choisit pour ce rôle Jarzé, un des *petits-maîtres*. Cet outrage porta le désespoir dans l'âme d'Anne d'Autriche. « Je sais, écrit Mazarin [6], que la reine ne dort plus, qu'elle soupire la nuit et pleure même, et que tout procède du mépris dans lequel elle croit être, et que tant s'en faut qu'elle attende changement, qu'au con-

[1] Carnet XIII, p. 16-17.
[2] *Ibid.*, p. 18.
[3] *Ibid.*, p. 43.
[4] *Ibid.*, p. 93.
[5] Il s'agit probablement de Paul de Gondi, qui devint bientôt cardinal de Retz.
[6] Carnet XIII, p. 79.

Digitized by Google

traire elle est persuadée que cela empirera. » Il fallut en venir à un éclat avec ce jeune fat. Mazarin a consigné sur ses carnets[1] les conseils qu'il donna en cette circonstance à Anne d'Autriche : « La reine pourroit dire devant beaucoup de princesses et d'autres personnes : « J'aurai grand tort à présent de me plaindre plus de rien, ayant un » galant si bien fait que Jarzé. Je crains seulement de le perdre un de » ces jours, que je ne pourrai empêcher qu'on ne le mène aux *petites* » *maisons*, et je n'aurai pas l'avantage que l'on dise qu'il est devenu » fou pour l'amour de moi, parce qu'on sait qu'il y a longtemps qu'il » est affligé de cette maladie.» Après quoi, la première fois que Jarzé entrera dans le lieu que la reine sera, s'il a l'effronterie après ce que dessus de s'y présenter, elle lui pourroit dire en riant : « Eh bien ! » monsieur de Jarzé, me trouvez-vous à votre gré ? Je ne pensai » jamais avoir une si bonne fortune. Il faut que cela vous vienne » de race, car le bonhomme Lavardin[2] étoit aussi galant de la reine-» mère[3], avec la même joie de toute la cour qu'elle témoigne à » présent de votre amour. »

Les récits contemporains, et principalement celui de madame de Motteville[4] qui fut témoin de la scène, prouvent qu'Anne d'Autriche exécuta fidèlement les recommandations du cardinal. Jarzé fut honteusement chassé en présence de toute la cour; mais le parti qui le soutenait ne se tint pas pour battu. Condé voulut forcer la reine de le recevoir et le défendit avec l'arrogance qu'il portait dans toutes ses actions. Exaspérés par cette conduite insolente du prince, la reine et Mazarin prirent les dernières mesures avec les chefs de la Fronde : Mazarin gagna Retz par la promesse du cardinalat, Vendôme et Beaufort par celle de l'amirauté. Madame de Chevreuse lui répondit du faible Gaston d'Orléans.

Si l'on en croit les carnets de Mazarin[5], il était temps que le ministre en finît avec le prince de Condé. Les gentilshommes dévoués à la maison de Condé se réunissaient en foule à Paris, et tout annonçait une révolte formidable. Mazarin la prévint : le 18 janvier 1650, le prince de Condé, son frère le prince de Conti, et son beau-frère le duc de Longueville, furent arrêtés au Louvre et transférés immédiatement à Vincennes[6]. Ce coup d'Etat dispersa le parti des

[1] Carnet XIII, p. 95.
[2] Le maréchal de Lavardin, né en 1751, mort en 1614, était aïeul maternel de Jarzé.
[3] Marie de Médicis.
[4] Voir les *Mémoires de madame de Motteville*, collect. Petitot, 2e série, t. XXXVIII, p. 405-406.
[5] Carnet XIV.
[6] Le récit détaillé de cette arrestation se trouve dans tous les mémoires de cette époque.

Digitized by Google

princes : les plus dévoués, et entre autres les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, coururent aux armes. Chavigny, gardant toujours son rôle de philosophe, se retira dans ses terres et attendit que la délivrance des princes (1651) lui fournît une occasion de renouer ses intrigues. Quant au duc de Saint-Simon, il avait reconnu de quel côté était la force; il se hâta de regagner Blaye et écrivit à Mazarin pour lui offrir son épée. Le ministre ne fut pas dupe de ces démonstrations tardives, et l'on voit assez, par la lettre qu'il répondit (26 février) au duc de Saint-Simon, que la fuite précipitée du gouverneur de Blaye faisait peser sur lui de justes soupçons. « Vous pouviez changer la forme de ce départ, lui écrivait-il, et particulièrement dans la conjoncture présente, où il a donné matière au peuple de faire diverses spéculations et de craindre de mauvaises suites de la sortie de la cour d'une personne de votre qualité, sans avoir pris congé de Leurs Majestés. » Cependant le cardinal déclarait qu'il avait transmis à la reine les assurances de fidélité et dévouement que lui donnait le duc de Saint-Simon et qu'elle les avait reçues avec une entière confiance.

Ainsi se termina cet épisode des troubles de la Fronde. On peut apprécier maintenant la véracité de Saint-Simon sur les relations de son père et de Chavigny. Il résulte des documents les plus précis et les plus authentiques que Saint-Simon a sur ce point altéré la vérité : il a présenté comme un ennemi acharné de son père l'homme avec lequel le gouverneur de Blaye entretint le commerce le plus amical, dont il voulut faire le personnage principal de l'Etat, et pour lequel il protestait qu'il avait un dévouement tout fraternel [1]. Quant à son père, Saint-Simon en fait un modèle de fidélité et de désintéressement [2]. Or, pendant les six derniers mois de l'année 1649, l'ancien favori de Louis XIII ne cessa d'intriguer auprès du prince de Condé et de le pousser à des prétentions intolérables qui furent suivies d'une chute éclatante. Après la catastrophe, le gouverneur de Blaye, qui ne se piquait de fidélité qu'à la fortune, délaissa ses anciens amis et se fit serviteur dévoué de Mazarin. On peut donc affirmer sans crainte que l'historien a dénaturé les faits. Faut-il cependant le condamner sans circonstances atténuantes? Il est possible qu'il ait été lui-même trompé par son père. Il avait en lui une confiance aveugle, et il est probable que, dans le récit des événements auxquels il avait été mêlé, le vieux courtisan aura dissimulé adroitement les faits peu honorables pour ne laisser ressortir que les actes qui le présentaient à l'admiration de son fils comme un modèle de

[1] Voir plus haut la lettre de Saint-Simon, en date du 22 juin 1649.
[2] *Mémoires*, t. I, p. 73, 74 et 75, édit. Hachette.

Digitized by Google

loyauté et de courage. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, il reste constant que les assertions de Saint-Simon sont erronées, et que l'on ne doit consulter qu'avec une sage réserve un historien qui donne pour des faits incontestables les récits inventés par la haine ou par la vanité de son père.

A ceux qui trouveraient ce jugement sévère, je citerai les paroles de Saint-Simon lui-même. La règle qu'il s'est prescrite, dit-il [1], est « de rien exposer dans ses Mémoires qui n'ait passé par ses mains ou sous ses yeux, ou qui ne soit tiré des sources les plus certaines.» Il ne pouvait avoir aucune connaissance personnelle des événements qu'on vient de rappeler et qui sont antérieurs à sa naissance. Quant aux sources où il a puisé, ont-elles le caractère de certitude et d'authenticité dont il fait, avec raison, une condition essentielle pour l'historien ? Je laisse au lecteur le soin de répondre.

A. CHÉRUEL.

[1] T. XVI, p. 375 de l'édit. de 1829.

Digitized by Google

LES CONFESSIONS

DE

VAUVENARGUES

Une vie brisée, des écrits imparfaits, une réputation indécise qui semble dérobée à la maladie et à la mort : voilà ce que rappelle le nom de Vauvenargues. Vous l'avez lu et vous l'avez oublié. Cet écrivain délicat, un peu obscur, subtil sans le vouloir, a fourni au courant des idées modernes des vérités généreuses et exquises. Dans ces pages inachevées respire la pureté de la jeunesse, et circule une lumière charmante : vous diriez un rayon printanier, et cette chaleur du premier soleil qui fait éclore les fleurs et ne mûrira point les moissons. Il ne fut point de ceux qui laissent une trace éclatante et profonde, comme Pascal.

D'illustres écrivains, adoptant comme un honneur pour eux-mêmes le souvenir tendre et noble de Vauvenargues, l'ont vanté, l'ont pleuré. Ils ont si bien peint la triste destinée du jeune philosophe qui, à trente-deux ans, cesse de vivre, la résignation du malade, la sérénité du mourant, qu'ils ont touché tout le monde et répandu l'image d'un Vauvenargues aimable et aimé, frêle, timide, un peu plus candide peut-être qu'il ne le fut réellement : et nous, aujourd'hui, plus attendris que frappés, involontairement nous lui faisons de son malheur une partie de son mérite. Dans les témoignages mêmes que lui ont rendus ses amis, il y a des nuances sin-

Digitized by Google

gulières. Marmontel rapporte qu'on donnait à Vauvenargues, entre camarades, le surnom de *père*, ce qui peut faire sourire. Voltaire mêle aux lettres pleines d'éloges qu'il lui adresse des mots que la différence d'âge justifie à peine. Aimable créature ! s'écrie-t-il. La manière dont il présente l'extrême sensibilité de son ami, trahit plus d'affection pour l'homme que d'estime pour le penseur. Evidemment Voltaire s'était d'abord mépris sur l'ingénuité de cet agréable correspondant qui, sous les formes les plus modestes, gardait des opinions très entières. Un jour, dans une discussion engagée sur les écrivains du XVIIe siècle, Voltaire, corrigeant les appréciations de son jeune ami, réduisit étourdiment à un heureux *instinct* le génie de La Fontaine. Vauvenargues pria Voltaire de définir cette expression. Il s'excusait d'ailleurs de sa question et de son ignorance, disant : « Il n'appartient pas un homme né en Provence de connaître la juste signification des mots, et vous aurez la bonté de me pardonner les préventions que je puis avoir là-dessus. » Voltaire se sentit battu et se tira d'une légèreté par une autre : il éleva l'instinct jusqu'au génie, puis la discussion l'embarrassant il rompit les chiens.

Si le prince de l'esprit s'est laissé tromper à la réserve de Vauvenargues, je ne suis point surpris que de nos jours on l'ait abordé comme un valétudinaire inoffensif ou comme un des saints du martyrologe littéraire. C'est avec une admiration paternelle que Suard a écrit sa notice sur le moraliste : pourtant, à force de le lire et de le commenter jusqu'au bout, il a deviné, sous la délicatesse de Vauvenargues, quelque chose de plus viril, un souffle puissant, une énergie secrète, et il en a dit un mot dans une note : « J'ai cru m'apercevoir en lisant avec attention ces dialogues de Vauvenargues qu'il y avait dans son âme des *semences* d'ambition. » Pourquoi, lorsque la vérité se présente, l'accueillir de cette manière circonspecte? L'ambition, c'est Vauvenargues lui-même, c'est l'âme de sa vie, l'essence de ses écrits. Il s'en est accusé et excusé dans ses *Dialogues*, qui n'ont d'historique que le titre et qui sont des confessions posthumes : Suard regrette de n'y pas trouver « les beaux tableaux et les beaux développements » que semblaient fournir les sujets. Jamais l'auteur n'a songé à pareille chose ; son sujet véritable, c'est lui et sa vie. Lisez par exemple le dialogue de Renaud et de Jaffier, et rappelez-vous la situation de Vauvenargues, d'un gentilhomme français, qui a résolu, sans fortune et sans appui, de tout sacrifier à l'avenir et à la gloire ; dans ce duel contre le sort, il succombe ; sa chute est un triomphe pour la sagesse vulgaire dont il a méprisé les conseils ; mais lui, tombé, meurtri, garde toujours, tandis qu'on l'admoneste encore, cette foi en la gloire sur laquelle il ne se rendra jamais.

« — Eh bien, mon cher Renaud, dit Jaffier, es-tu désabusé de

Digitized by Google

l'ambition de la fortune? — Mon ami, j'ai péri en homme de courage dans une entreprise qui éternisera mon nom et l'injustice de mes destinées. — Mais tu avais pris un mauvais chemin pour faire ta fortune : mille gens sont parvenus, sans péril et sans peine, plus haut que toi. J'ai connu un homme sans nom, qui avait amassé des richesses immenses par le débit d'un nouvel opiat pour les dents. — J'ai connu, comme toi, des hommes que le hasard ou une servile industrie ont avancés ; mais je n'étais pas né pour m'élever par ces moyens ; je n'ai jamais porté envie à ces misérables. — Et pourquoi avais-tu de l'ambition, si tu méprisais l'injustice de la fortune? — Parce que j'avais l'âme haute et que j'aimais à lutter contre mon mauvais destin : le combat me plaisait sans la victoire. — Il est vrai que la fortune t'avait fait naître hors de ta place. — Et la nature, mon cher Jaffier, m'y appelait et se révoltait.— Ne pouvais-tu vivre tranquillement sans autorité et sans gloire? — J'aimais mieux la mort qu'une vie oisive ; je savais bien vivre sans gloire, mais non sans activité et sans intrigue. — Avoue cependant que tu te conduisais avec imprudence. Tu portais trop haut tes projets. Ignorais-tu qu'un gentilhomme français comme toi, qui avait peu de bien, qui n'était recommandable ni par son nom, ni par ses alliances, ni par sa fortune, devait renoncer à ses grands desseins? — Ami, ce fut cette pensée qui me fit quitter ma patrie, après avoir tenté tout ce qui dépendait de moi pour m'y élever. J'errai en divers pays ; je vins à Venise, et tu sais le reste. »

Le reste, c'était la mort loin de sa famille, la mort avant d'avoir obtenu le succès par lequel les hommes nous jugent. Vauvenargues y songeait souvent : un de ses dialogues est écrit sous l'influence de cette préoccupation. Il a franchi la limite fatale, il se transporte déjà par une funèbre illusion dans le séjour des âmes délivrées, et s'imagine y rencontrer d'abord un Romain qui lui demande compte de sa vie et de son ambition. *Brutus* : « — Quel moyen aviez-vous choisi pour vous élever?... — *Le jeune homme* : Je croyais pouvoir espérer de m'avancer par mon esprit et mon courage ; je me sentais l'âme élevée... — Vous distinguiez-vous à la guerre? — Je me présentais froidement à tous les dangers et je remplissais mes devoirs ; mais j'avais peu de goût pour les détails de mon métier. Je croyais que j'aurais bien fait dans les grands emplois, mais je négligeais de me faire une réputation dans les petits. — Et vous flattiez-vous qu'on devinerait ce talent que vous aviez pour les grandes choses, si vous ne l'annonciez dans les petites? — Je ne m'en flattais que trop, ombre illustre ; car je n'avais nulle expérience de la vie, et on ne m'avait point instruit du monde. Je n'avais pas été élevé pour la fortune.—Aviez-vous du moins cultivé votre esprit pour l'éloquence?

Digitized by Google

— Je le cultivais autant que les occupations de la guerre le pouvaient permettre ; j'aimais les lettres et la poésie... — Vous auriez fait votre fortune dans un meilleur temps, car vous avez l'âme romaine. »

Il aimait les lettres : elles ont sauvé sa mémoire, elles ont donné à son nom l'honneur qu'il avait demandé vainement au métier des armes et à la carrière diplomatique. Quoiqu'il ait manqué sa vie et son œuvre, parce que le malheur l'a prévenu, néanmoins il a conquis une place originale, soit dans l'histoire générale des lettres, où il marque comme un philosophe isolé qui a tiré toute sa doctrine de son âme, soit dans l'histoire particulière de son temps, où l'on admire avec surprise, après la régence et sous Louis XV, un penseur si élevé, si calme, qui regarde grandir un siècle nouveau dont il ne sera pas, et lui parle avec énergie de la nécessité d'être digne et du charme de la vraie gloire.

De toutes les infortunes de Vauvenargues, la plus triste fut celle qui brisa sa pensée et n'en laissa venir jusqu'à nous que de brillants éclats. Fatale destinée pour un écrivain sérieux que cette interruption qui lui défend ou d'achever ses pages ou de les brûler ! Voilà un jeune capitaine dont la terre vient de recouvrir la dépouille : dans sa chambre muette il laisse des papiers, des essais informes, des notes, des esquisses, une correspondance, tout un portefeuille qu'on videra sans ordre devant le public distrait. Ici des pages d'une magnificence sévère contre les mœurs du XVIIIe siècle, mais qui ne me semblent pas terminées ; là des conseils intimes adressés *à un jeune ami*, lequel était lui-même ; puis les portraits de quelques camarades d'armée, d'une touche vive et profonde... Quelle diversité ! quelle inégalité extraordinaire ! Un jour, pendant ses premières années de garnison, il avait voulu s'exercer au raisonnement et il écrivit cette froide dissertation philosophique : ne la jugez pas trop sévèrement. Un autre jour, il s'essaya à donner à la prose le nombre des vers et cadença patiemment cette prière : ne vous étonnez point qu'elle soit d'une harmonie toute extérieure. Eh bien ! tout cela sera publié en des temps divers, sans ordre et sans dates, les compositions complètes et les notes éparses, les méditations sérieuses et les simples crayons, les variantes et les retouches. En vain l'auteur lui-même vous rappelle que sa main s'est glacée trop tôt, qu'il laisse sans exécution un plan assez vaste et que son œuvre renferme encore malgré lui des traits exagérés, des pensées équivoques ou trop évidentes. Il n'importe ! la critique se saisit du livre et ne tarde pas à y découvrir ces défauts. En regard d'une maxime trop naïve, elle écrit dédaigneusement : 2 *et* 2 *font* 4 [1] ! De qui est cette note ? On l'attribue

[1] Voir, pour cette note écrite en marge d'un exemplaire conservé à Aix, la bro-

Digitized by Google

à Voltaire lui-même qui aurait, sur la demande de l'auteur, marqué ainsi les corrections à faire. Je ne sais point ce qu'il en est, et je ne m'y arrête pas. Je me préoccupe davantage, et ce sera le but du présent travail, de chercher quels furent le plan et le lien de ces débris, de connaître le développement de la pensée de Vauvenargues, de lui redemander à lui-même son dessein ou son rêve. Mais, avant d'être un philosophe, ce fut un officier; le détail de sa vie ne saurait être insignifiant. Peut-être paraîtra-t-il ici se rapprocher, par ses peccadilles de jeunesse, de la foule des hommes; il n'en sera que plus vrai, et en dehors de la vérité tout est puéril.

I

Par sa naissance, Vauvenargues appartenait à une époque et à une génération peu heureuses : il était de cette petite noblesse qui fut trop pauvre pour remplir les grandes charges et trop fière pour n'y pas viser. Une fortune médiocre, une santé faible, une éducation presque nulle le préparaient moins que personne aux honneurs qu'il contemplait de loin, enfermé dans ce petit château de Vauvenargues où il passa son enfance. Il ne s'annonçait pas, ses qualités d'esprit étant de celles qui ne frappent jamais le vulgaire; rebelle aux études, il réfléchissait paresseusement. Lui-même a défini cette nonchalance en traçant ainsi le portrait d'*un ami :* « Sa paresse n'avait rien de faible ni de lent; on y aurait remarqué plutôt quelque chose de vif et de fier. Au reste il avait un instinct secret et admirable pour juger sainement des choses et saisir le vrai dans l'instant. On aurait dit que dans toutes ses vues il ne passait jamais par les degrés et les conséquences qui amusent le reste des hommes, mais que la vérité, sans cette gradation, se faisait sentir tout entière et d'une manière immédiate à son cœur et à son esprit; de sorte que la justesse de ce sentiment, dans laquelle il s'arrêtait, le faisait quelquefois paraître trop froid pour le raisonnement, où il ne trouvait pas toujours l'évidence de son instinct. » On n'a jamais mieux désigné l'intuition. Ainsi Vauvenargues n'apprendra rien. La sagesse ne sera chez lui que le fruit de l'épreuve : à dix-huit ans, il rêve le plaisir et pense à la gloire; et comme « il n'est point de gloire

chure récente de M. Mouhan : *Quelques mots sur un exemplaire de la première édition des Œuvres de Vauvenargues, avec notes manuscrites en marge.* Aix, 1856. — L'édition Brière est la dernière et la meilleure que l'on possède; mais elle est très mal distribuée. On annonce que la *Bibliothèque Elzévirienne* va s'enrichir d'un Vauvenargues qui serait préparé, dit-on, par un homme de talent et de goût.

Digitized by Google

achevée sans celle des armes, » il a résolu d'entrer, à la première occasion, dans les armées du roi. Précisément la guerre, longtemps attendue, se prépare alors ; les jeunes nobles, pour qui la paix est ruineuse, et les vieux capitaines, qui s'ennuient, murmurent contre le ministre pacifique qui porte dans l'administration ses habitudes prudentes de précepteur et de prêtre; ces plaintes, et les projets enthousiastes qu'on propose chaque jour dans le Conseil, obligent Fleury d'envoyer des soldats en Italie et en Allemagne. Vauvenargues prend du service dans le régiment du roi et passe les Alpes à la suite du maréchal de Villars, guerrier octogénaire dont cette campagne voit les derniers combats et les derniers jours (1734). La guerre ne dura pas : aux sanglantes victoires de Parme et de Guastalla succédèrent des négociations qui laissèrent nos troupes livrées à l'inaction, à l'indiscipline et à la maladie. Le jeune sous-lieutenant rentra en France pour y mener, de 1735 à 1741, la vie de garnison.

Déjà connu et estimé de ses frères d'armes, il vivait parmi eux doucement et simplement, mais non pas heureusement. Sous l'aménité de son caractère, il cachait avec soin des préoccupations constantes et même ces susceptibilités qui sont naturelles aux âmes délicates. Il en convient quelque part et s'en accuse : « Je ne suis point aimable, j'ai peine à me croire aimé, cela fait quelquefois des ombres dans mon esprit. » Dès cette époque, il n'aimait point la camaraderie bruyante et rédigeait pour son usage particulier une maxime restée manuscrite : « Plus on est de fous, moins on rit. » Un ami, nommé Meironnet, avait remarqué les silences de Vauvenargues et en cherchait vainement le secret. Celui-ci s'impatiente de la curiosité affectueuse de Meironnet : « C'est un homme d'un grand sens, écrit-il ; mais dès que je demeure un moment sans parler, il me demande si je suis malade. » Il l'était déjà ; la faiblesse de ses yeux le forçait à de fréquentes consultations à Paris et à Londres ; mais il n'en convenait pas tout haut et ne voulait être regardé ni comme un valétudinaire, ni comme un sage, ni surtout comme un gentilhomme pauvre ; car se sentir, se laisser voir attaché par la fortune à une condition inférieure, c'était sa plus vive souffrance : « Dieu m'a donné, pour mon malheur, une vanité sans bornes et une hauteur ridicule par rapport à la fortune. » Ces aveux, il ne les faisait pas à son père qui refusait de les entendre ; il les réservait à un intime ami, Jules Fauris de Saint-Vincens, conseiller au parlement de Provence, à qui il adressait des lettres confidentielles et donnait des missions épineuses. Le jeune magistrat, plus délié et plus industrieux que lui, jouait le rôle de médiateur entre l'officier absent et sa famille, et par surcroît celui de négociateur,

Digitized by Google

quand il fallait absolument contracter un emprunt ; or il le fallait absolument chaque année. Hélas ! la question d'*argant* (je copie l'orthographe de notre ambitieux), revient toujours sur le tapis. Le conseiller doit trouver tout de suite deux mille francs ; il répond pour Vauvenargues, il réussit, la crise passe... mais l'année passe également, et la crise se renouvelle. On déterre alors à Sisteron un « archidiache » à qui on demande cent écus, et qui envoie cent pistoles. Que faire de cent pistoles ? La dernière a délogé si vite que Vauvenargues est encore aux abois. Bientôt, quelqu'un dans la famille devine tout : les mères ont leur logique secrète qui leur fait lire en toutes lettres ces crimes de jeunesse sur le front des coupables. On l'appelle au pays natal, mais, s'il aime sa mère, il n'a pas l'amour du clocher : « Il y a dans mes sentiments, écrit-il à son complice, une secrète injustice pour notre bonne patrie, et je sais quelqu'un dans le monde qui la pousse plus loin que moi, quoiqu'il en ait moins de raisons. Nous nous fortifions l'un l'autre dans ces sentiments qui ne sont nullement romains. Nous n'aurions jamais eu de place dans les tragédies de Corneille. » Pure plaisanterie, car il ajoute un correctif à cette phrase irrévérencieuse : « Le temps nous ramènera, il a fait bien d'autres miracles. » En effet, le temps marcha, et, en 1746, Vauvenargues, indigné de voir Paris en fête, tandis que les frontières étaient menacées par l'éventualité d'une invasion du duc de Savoie, demanda une place dans les rangs de la noblesse provençale, qui était en armes. Mais en 1739, il se permettait de fréquentes *bouffées philosophiques* contre la solitude en l'honneur de la vie en société, laquelle ne pouvait évidemment être qu'à Paris. Ce fut bien pis lorsque, l'année suivante, en novembre 1740, il se vit comme enfermé dans Vauvenargues par l'économie inébranlable de son père, qui du reste était charmé de le voir et annonça l'intention de quitter Aix, où il habitait, pour se fixer dans son château. « Il l'a dit depuis quelques jours, écrit alors Vauvenargues. Cette résolution m'effraie, mon cher Saint-Vincens, et m'en a fait prendre une autre. J'ai envie de m'en aller à Paris et de me dérober incessamment à ce séjour solitaire... J'ai déjà parlé à ma mère de ma résolution, mais je ne veux pas que mon père en soit instruit... » Il supplie son ami, sa providence : « Vous connaissez mieux les routes et les souterrains que moi. » Il faut trouver encore de l'argent ; de toute façon, il suivra son caprice ; pour partir, il n'est rien qu'il ne hasarde.

Mais cette fois les choses traînent en longueur, les négociations n'aboutissent pas. On est au 20 novembre, et le jeune militaire ne voit rien venir. Le dépit lui donne cette fièvre de colère qui est l'avant-coureur des mauvaises pensées et des coups de tête. Il propose

Digitized by Google

mille moyens, des expédients même inacceptables et qu'il eût repoussés, si on les lui avait offerts : « Ce qu'il y a de plus avisé pour l'emprunt qui me regarde, c'est de battre à plusieurs portes, de savoir qui a de l'argent et de sonder tout le monde, pauvres, riches, domestiques, vieux prêtres, gens du métier, tout est bon, tout peut produire, et si l'on ne trouve pas dans une seule bourse tout l'argent dont j'ai besoin, on pourrait le prendre à plusieurs, et cela reviendrait au même. » A force de chercher d'honnêtes prêteurs, il en trouve un. Mais quelles garanties lui offrir ?... *Eureka!* « Il est encore venu dans mon esprit qu'il a des filles et que je pourrais m'engager à en épouser une dans deux ans avec une dot raisonnable, s'il voulait me prêter l'argent, et que je ne le rendis point aux termes que je prends. » Quelle surprise, en suivant ce grave et doux Vauvenargues, de le trouver à une heure de sa vie dans la position exactement de Figaro ! L'agile barbier ne s'y prend pas d'autre façon quand il emprunte à demoiselle de Verte-Allure et lui donne hypothèque sur sa propre personne. On m'accusera d'indiscrétion ; mais pourquoi cacher ce qui est un trait de l'époque ? La chose n'était pas rare parmi des gentilshommes qui, n'ayant que la cape et l'épée, sans cesse traqués par le besoin, se laissaient entraîner dans des impasses terribles d'où ils ne sortaient guère sans malheur. Mais d'ordinaire les passions, les plaisirs, le jeu les y avaient conduits.

Vauvenargues avait d'autres mobiles. La passion contrariée de la gloire, l'amour fou de l'indépendance, la situation désespérée d'un soldat qu'on tient prisonnier au fond de la province l'ont jeté dans ces étranges pensées. D'ailleurs il ne les accepte pas, il hésite, il recule ; il ajoute à ce qu'il vient d'écrire : « Mais comme il est impossible à un fils de famille de prendre des engagements de cette force, c'est une proposition à se faire berner et très digne de risée. »

Par bonheur, au moment le plus critique de cette aventure, les souverains de l'Europe se querellèrent si à propos, qu'ils tirèrent d'embarras ce captif intraitable. Une seconde guerre de succession éclate. Le roi de Prusse et l'électeur de Bavière sollicitant notre alliance contre Marie-Thérèse, Fleury, qui s'y était refusé, dut céder encore une fois aux rumeurs d'une cour belliqueuse ; il laissa le champ libre à la bruyante ambition des frères de Belle-Isle, mais se réserva de réduire autant que possible notre coopération, ce qui nous fit jouer un rôle secondaire et nous valut de sanglants désastres. Vauvenargues s'élança avec le régiment du roi en Allemagne et se mêla à ces armées qui se répandirent, comme des courants épars, sur le théâtre trop vaste de la guerre, sans direction déterminée, sans destination certaine. Nous combattions naïvement pour

Digitized by Google

donner la Silésie au roi de Prusse et l'empire à l'électeur de Bavière. On marcha devant soi, sans souci de la retraite ni de la saison. A la première halte, on se trouva en Bohême ; il était trop tard pour reculer. Quel parti prendre? Se jeter sur Prague? On la prit (25 novembre 1741) et l'on se crut sauvé. C'est dans ces conjonctures que l'on vit Marie-Thérèse réveiller l'ardeur nationale et assiéger à son tour l'armée d'invasion, l'Angleterre se décider contre nous, puis le roi de Prusse se retirer de la partie, satisfait de posséder enfin la Silésie. Ajoutez que les opérations générales de la guerre étaient sans cesse interrompues par les négociations, par les ordres et les contre-ordres de la cour, par l'absence ou la mésintelligence des généraux. Les Français, enfermés dans Prague, ne se découragèrent pas, notre officier moins que personne; au contraire, il prit une résolution héroïque : en écrivant à son père la position misérable de l'armée, il lui révéla particulièrement celle de son fils : il avoua toutes ses dettes. Cette confession générale, inspirée par le dénuement aussi bien que par la rassurante distance de Prague à Aix, n'enrichissait pas Vauvenargues : il découvrit heureusement un chirurgien de son pays qui lui prêta quelque argent. Ainsi prit-il courage. D'ailleurs il avait un ami, le jeune de Seytres; quoique celui-ci eût à peine dix-huit ans, sa figure ouverte, sa grâce, sa conversation délicate, la communauté enfin des dangers ou des espérances les unissait. Tout à coup de Seytres est frappé par la maladie comme par un coup de foudre, il succombe, et Vauvenargues, avant d'avoir eu le temps d'échanger une parole avec son ami, voit « la mort triompher de la jeunesse. » Ce rude coup l'atteignit profondément; longtemps après il en consignait l'éloquent souvenir dans des pages demeurées célèbres.

Sur le moment néanmoins, à Prague, la nécessité de la défense laissait peu de loisir à la douleur. On se préparait à une vigoureuse résistance; des sorties intrépides avaient approvisionné la petite armée, et, bien que l'hiver s'annonçât avec une rigueur extraordinaire, on ne le craignait pas. Chacun attendait tranquillement l'ennemi, lorsqu'un matin la nouvelle se répandit qu'un ordre arrivé de la cour enjoignait aux Français de partir immédiatement. On était au mois de décembre 1742 ; partir, pour beaucoup de ces braves soldats, c'était mourir ; on se mit en route. De Prague à Æigra, avant de gagner les défilés, il faut franchir dix lieues de plaines glacées, pour s'engager ensuite, si l'on sort de cette première épreuve, dans les bois, les neiges et les ravins. Les ponts sont coupés, l'ennemi est partout; cependant on avance, on traverse de nuit les plaines à marche forcée; on parvient, sans vivres, sans vêtements, avec quelques chevaux inutiles, dans des

Digitized by Google

gorges impraticables ; la faim, le désordre, la fatigue, la maladie s'abattent sur les fugitifs, et « la mort suit en silence. » De loin en loin, derrière ce débris d'armée qui va toujours en avant, des feux allumés sur la glace éclairent les derniers moments de ceux que la force abandonne. Les corps de quatre mille Français jonchent la route. C'est là ce que le maréchal de Belle-Isle et ses familiers appelèrent avec orgueil la seconde Retraite des Dix mille.

Vauvenargues eut les deux jambes gelées ; je ne sais comment il échappa à la mort et dans quel hôpital il fut laissé. Je le retrouve, six mois plus tard, à Dettingen, où le maréchal de Noailles, chargé de couvrir nos frontières, arrêta l'armée anglaise ; il avait atteint les ennemis sur les bords du Mein, leur coupait les vivres et les cernait. Une bataille était imminente. Les dispositions que prit le maréchal devaient nous assurer la victoire ; les régiments anglais se trouvaient poussés dans un défilé étroit sous le feu de notre artillerie. Mais le duc de Grammont ne leur laissa pas le temps d'y arriver, et, par une charge étourdie, il se mit lui-même dans la terrible position que nos adversaires devaient occuper malgré eux. Tout fut perdu ; ni la valeur surhumaine de la noblesse, ni l'opiniâtreté de notre cavalerie, qui dix fois se fraya un passage au travers des colonnes ennemies, ni la belle conduite de la maison du roi, ne nous rendirent la victoire. Ils sauvèrent l'honneur de l'armée, mais laissèrent le champ de bataille couvert d'officiers illustres.

« Je ne vous ferai pas aujourd'hui le détail de cette malheureuse affaire, écrit Vauvenargues à son ami Fauris de Saint-Vincens. Il vaudrait mieux vous parler de la bataille de Platée. Tout ce qu'on peut dire là-dessus, c'est qu'on n'a jamais rien vu de pareil. M. de Montijo, ambassadeur d'Espagne auprès de l'empereur, disait à quelques officiers du régiment : Messieurs, voilà une grande action ! On disait dans toute l'Europe : Les Français ne veulent pas se battre ! Vraiment, vous leur avez fait voir le contraire. Il faudra qu'on dise à présent : *Ils se battent comme des fous ! Ils se battent comme des fous !* M. de Montijo avait raison, ce qu'il dit est vrai à la lettre. »

Ces funestes campagnes laissèrent à Vauvenargues la décourageante certitude qu'il n'obtiendrait jamais par la carrière des armes le rang qu'il avait espéré. Après neuf ans de service, il était capitaine ; mais sans fortune, sans force, sans avancement désormais, il devait renoncer à ses rêves. Déjà sa résolution était prise avant le combat de Dettingen ; il demanda à entrer dans la diplomatie, sans titre officiel, sans émoluments, à l'essai ; on le distinguerait rapidement, pensait-il. Il s'adressa à son colonel, M. de Biron, plus tard au ministre Amelot. Ses démarches ne réussirent pas ; quelques

Digitized by Google

réponses vagues ou impertinentes irritèrent Vauvenargues au lieu de l'abattre. Un an après la retraite de Prague, comme il était à Arras, il conçut un dessein plus hardi ; il écrivit directement au roi :

« Sire,

» Pénétré de servir depuis neuf ans sans espérance dans les emplois subalternes de la guerre avec une faible santé, je me mets aux pieds de Votre Majesté et la supplie très humblement de me faire passer du service des armées, où j'ai le malheur d'être inutile, à celui des affaires étrangères, où mon application peut me rendre plus propre. Je n'oserais dire à Votre Majesté ce qui m'inspire la hardiesse de lui demander cette grâce, mais peut-être est-il difficile qu'une confiance si extraordinaire se trouve dans un homme tel que moi sans quelque mérite qui la justifie. Il n'est pas besoin de rappeler à Votre Majesté quels hommes ont été employés dans tous les temps ou dans les affaires les plus difficiles avec le plus de bonheur. Votre Majesté sait que ce sont ceux-là même qu'il semblait que la fortune en eût le plus éloignés. Et qui doit, en effet, servir Votre Majesté avec plus de zèle qu'un gentilhomme qui, n'étant pas né à la cour, n'a rien à espérer que de son maître et de ses services?.. Je crois sentir, sire, en moi-même, que je suis appelé à cet honneur par quelque chose de plus invincible et de plus noble que l'ambition, etc.... »

La démarche inusitée du capitaine prêtait au ridicule, s'il échouait ; mais il répondait froidement à ses amis : « Je ne me reproche rien ; il y a des ridicules qui ne nuisent point et qui même réussissent quelquefois. » Et il attendait. Un mois se passa sans nouvelles. De nouveau il prit la plume et envoya à M. de Biron sa démission. Puis à M. Amelot il adressa une lettre pleine de franchise, où il lui disait entre autres vérités : « Me permettrez-vous de vous dire que c'est cette impossibilité morale où se trouve un gentilhomme qui n'a que du zèle, de parvenir jusqu'à son maître, qui fait le découragement que l'on remarque dans la noblesse des provinces et qui éteint toute émulation. J'ai passé, monseigneur, toute ma jeunesse loin des distractions du monde, pour tâcher de me rendre capable des emplois où j'ai cru que mon caractère m'appelait... »

Cela se passait en 1744.

Au moment où cette lettre partait d'Arras, Vauvenargues en était à sa dernière pistole ; quelques jours plus tard, il priait son ami Saint-Vincens de retrouver à Aix le chirurgien qui, à Prague, lui avait promis deux mille francs : « Je suis perdu sans ressources, s'il me manque. » Dans le même temps, sa famille le rappelait en Provence. Pour le ramener, elle le prenait par la famine. En vain écrivait-il qu'il avait des projets sérieux, qu'on lui accordât au moins

Digitized by Google

un an de délai. « Mes parents, s'écriait-il avec amertume, m'éloigneront pour toute ma vie de la Provence, en me faisant une nécessité d'y retourner. » En effet, ses affaires prenaient alors un meilleur train ; Voltaire, un peu diplomate à cette époque et très connu dans les chancelleries, sollicitait vivement pour Vauvenargues ; enfin le ministre promet le premier emploi vacant. Ce succès remplit notre démissionnaire d'une joie extrême qui lui donne de la bonne volonté : il part pour Aix. Là, tout entier à ses espérances, il travaille, il cherche dans l'étude de l'histoire et celle du droit une forte préparation aux fonctions qui l'attendent. C'est au milieu de cet empressement qu'il est frappé et comme paralysé par un nouveau malheur. Au moment d'entrer dans une carrière qui exige une certaine représentation, il est défiguré par la petite vérole et affaibli pour toujours : suprême disgrâce, pour un homme surtout dont la fierté était si grande et qui jusque-là possédait, à défaut d'une forte constitution, une grande noblesse extérieure.

De tels revers irritent sans fruit et aigrissent à jamais les âmes vaniteuses ; ils épurent au contraire les natures élevées. Vauvenargues fit preuve d'une singulière vigueur morale. Du même coup il renonça à ses espérances et à ses impatiences. Le capitaine, le diplomate n'étaient plus, ce fut le tour du sage. Après avoir écrit au ministre pour le remercier de sa promesse, il s'arrangea à Paris une modeste retraite, petite rue du Paon, s'y entoura de quelques bons livres et de quelques amis d'élite, puis regarda venir la mort : elle prenait peu à peu possession de son corps qu'elle dissolvait lentement. Il sentait ses membres s'affaiblir, un voile descendre sur ses yeux, et pourtant il consacrait paisiblement tous les intervalles de repos à ses livres, à ses méditations, à ses amis. En face de lui demeurait Bauvin, poète tragique, dont on a oublié les œuvres, mais dont on se rappelle l'amitié pour le pauvre malade. Voltaire, plus âgé, Marmontel, plus jeune que Vauvenargues, venaient s'asseoir autour de lui, et chaque fois la sérénité de son visage les remplissait d'émotion. Plus tard, Voltaire se sentait encore gagné par l'attendrissement au souvenir de ce spectacle, et, quand le terrible moqueur parlait de lui, *la plus belle âme!* s'écriait-il. C'est ainsi qu'Horace désignait Virgile. Marmontel, le didactique Marmontel, trouve des mots charmants quand il raconte les entretiens de la rue du Paon : « Jamais l'or, la politique n'ont eu sur les esprits autant d'empire que lui en donnaient la bonté de son naturel et la douceur de son éloquence... En le lisant, je crois l'entendre encore... Il avait toujours raison, et personne n'en était humilié... Il tenait nos âmes dans ses mains... Témoin de l'égalité de son âme, on n'osait être malheureux avec lui. » Il va même jusqu'à regretter que Voltaire

Digitized by Google

n'ait pas recueilli les entretiens de Vauvenargues comme Platon et Xénophon recueillirent ceux de Socrate.

Cette vie dura deux ans, partagée entre la maladie inexorable et des intermittences que Vauvenargues employait avec une sorte de courage opiniâtre; puis, après une de ces fausses convalescences qui sont comme une dernière illusion de la vie, il se mit au lit, et attendit pendant deux mois l'heure, à la fois si prématurée et si tardive, où il cessa de souffrir.

Il ne mourut pas tout entier; quelque chose de sa pensée devait lui survivre; il laissait l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, donnée, comme un legs, dans la dernière année de son existence; il laissait des maximes frappées au bon coin, qui dureront autant que notre langue. Elles sont le fruit d'une réflexion patiente et sérieuse. Car il faudrait se garder de croire que Vauvenargues, parce que sa jeunesse fut agitée, n'ait pensé en philosophe que plus tard, forcément et sous l'oppression du destin. Il est vrai que le sceau du malheur est empreint sur la sagesse de Vauvenargues, mais de bonne heure, c'est-à-dire depuis son retour d'Italie, la méditation et l'étude avaient préparé l'officier à devenir un écrivain d'élite et un moraliste original. Dans les camps et dans les salons, dans les causeries ou dans la solitude, il avait promené un regard pénétrant sur tout ce qui l'entourait.

Le développement de son esprit et de son caractère, qu'il faut connaître pour comprendre ses œuvres, doit être ici l'objet de notre attention.

Il est de règle, ou à peu près, que les jeunes gens de la nature de Vauvenargues adressent leurs premiers hommages à la poésie; il fit des vers, il en fit de trop légers, dont il accusa plus tard sa jeunesse; « l'âge, dit-il, follement amoureux de la liberté. » Il en composa aussi dans « le genre terrible, » en rimes redoublées. C'était médiocre, comme il l'avouait de bonne grâce, en adressant un jour à Voltaire quelques débris de ces premières compositions; mais il tenait à honneur de rappeler qu'il avait cultivé la poésie et qu'il l'avait quittée à regret parce qu'il trouvait la muse décidément rebelle. Se tournant ensuite vers un genre opposé, il s'essaya à la prose serrée du raisonnement philosophique. En 1737, la question orageuse que soulevaient incessamment les jansénistes, celle de la Liberté et de la Grâce, lui servit de thème. Dans ce morceau de dialectique, on reconnaîtrait toujours, quand même la date ne le dirait pas, une œuvre de jeunesse, tant on est frappé de la faiblesse de l'argumentation, de la confusion des choses et des termes, de l'étrangeté de certain exemple qu'il choisit, enfin de l'assurance avec laquelle, en immolant d'un seul coup la liberté de l'homme à la sagesse divine,

Digitized by Google

il présente son affirmation. « Je n'ai sur cela qu'un langage; vous ne m'en verrez point changer. » Mais ces exercices et le genre de style nu, sec, froid, qu'il croyait accommodé au sujet, ne le séduisirent pas longtemps. Il étudia l'éloquence, appelant ainsi l'exposition noble et oratoire de toutes les pensées qui lui traversaient le cerveau. A l'orateur il faut un auditoire, il en improvisa un dans la personne de ses correspondants; ses lettres lui servaient provisoirement de tribune. Il sentait bien quelque scrupule d'abuser ainsi des yeux de ses amis : « J'aurais pu vous dire tout cela dans quatre lignes et peut-être plus clairement, mais j'aime quelquefois à joindre de grands mots et à me perdre dans une période : cela me parait plaisant. Je ne lis jamais de poète, ni d'ouvrage d'éloquence qui ne laissent quelques traces dans mon cerveau. Elles se rouvrent dans les occasions et je les couds à ma pensée, sans le savoir ni le soupçonner; mais lorsqu'elles ont passé sur le papier, que ma tête est dégagée et que tout est sous mes yeux, je ris de l'effet singulier que fait cette bigarrure, et malheur à qui ça tombe! »

Ce qui est plus sérieux et plus important, c'est qu'il prend déjà l'habitude de jeter sur le papier ce que j'appelais tout à l'heure ses confessions, pensées personnelles et déjà originales, intimes entretiens avec lui-même, qui ont un grand charme de vérité; car on y surprend les alternatives d'une conscience scrupuleuse, les secrets mouvements d'un esprit généreux, mais inquiet, qui, s'interrogeant, tour à tour se décourage et se rassure. Il s'affermit contre l'opinion; il se console de n'être pas prophète dans son pays : « On a toujours dit que personne n'a créance parmi les siens. Pourquoi? Parce que les plus grands hommes ont eu leur progrès comme nous. » Parfois il se gronde lui-même de ses défaillances avec une ironie singulière : « Mon charmant ami, je vous plains! » Ces examens de conscience sont dissimulés sous des titres divers, par exemple : *Conseils à un jeune homme.* L'annotateur de l'exemplaire d'Aix, qui n'entend pas malice aux choses (décidément ce n'est pas Voltaire), écrit en marge : « *Mon très cher ami, mon enfant!* Pourquoi cet air de lettres familières? Cela est bon à un patriarche! » Où est donc en effet cette délicatesse de tact que l'on admirait chez Vauvenargues? C'est qu'ici il ne craignait de blesser personne et pouvait à son aise se malmener lui-même. Tout au plus mêle-t-il de temps en temps, dans la même question morale, ses amis et lui. Ainsi ce jeune officier dont il parle quelque part, qui a fait la campagne de Bohême, c'est de Seytres, dit-on, et je le veux bien, mais c'est aussi Vauvenargues qui, épris de la gloire, trouve dans les dangers un sujet de contentement divin :

« Quand vous êtes de garde au bord d'un fleuve où la pluie éteint

Digitized by Google

tous les feux pendant la nuit et pénètre dans vos habits, vous dites : Heureux qui peut dormir sous une cabane écartée, loin du bruit des eaux ! Le jour vient ; les ombres s'effacent et les gardes sont relevées ; vous rentrez dans le camp ; la fatigue et le bruit vous plongent dans un doux sommeil, et vous vous levez plus serein pour prendre un repas délicieux. Au contraire un jeune homme né pour la vertu, que la tendresse d'une mère retient dans les murailles d'une ville forte, pendant que ses camarades dorment sous la toile et bravent les hasards, celui-ci qui ne risque rien, qui ne fait rien, à qui rien ne manque, ne jouit ni de l'abondance, ni du calme de ce séjour : au sein du repos il est inquiet et agité ; il cherche les lieux solitaires ; les fêtes, les jeux, les spectacles ne l'attirent point ; la pensée de ce qui se passe en Moravie occupe ses jours, et pendant la nuit il rêve des combats et des batailles qu'on donne sans lui. » Vauvenargues écrivit sans doute ce morceau le lendemain de quelque corvée militaire un peu rude ; partout il trouvait l'occasion de faire quelques confidences au papier. Revenu de la Moravie, il se consultera sur des détails moins héroïques, mais aussi importants : comment faut-il vivre avec les hommes ? Comment parvenir à concilier avec la noblesse des manières la familiarité, avec la libéralité l'économie ? Doit-il envier le renom d'homme aimable ? Qu'est-ce que les femmes appellent un homme aimable ? « C'est un homme que personne n'aime, qui lui-même n'aime que soi et son plaisir, et en fait profession avec impudence. » Vous ne lui ressemblerez pas. Parfois aussi, sur quelques points plus secrets, on saisit les traces fugitives du combat que se livrèrent dans cette âme la tendresse et la misanthropie, l'amour et le sentiment d'une jeunesse flétrie dans sa fleur. Que veulent dire ces lignes perdues dans un dialogue : « Il n'y a que la jeunesse qui soit aimable, c'est une vérité affreuse, il est horrible d'avoir encore un cœur sensible à l'amitié et d'être privé des grâces qui l'inspirent. » Quel fut l'original du portrait d'*Aceste* ? Les commentateurs demandent s'il ne faut pas écrire *Alceste* ; dites-nous plutôt quel fut le véritable nom de l'homme timide, inquiet, que Vauvenargues appelle le *misanthrope amoureux* ? « Aceste se détourne à la rencontre de ceux qu'il voit venir au-devant de lui ; il fuit les plaisirs qui le cherchent, il cache ses larmes. Une seule personne qui ne l'aime pas cause toute sa rêverie et sa profonde tristesse... Aceste se trouve à une bataille et, couvert de blessures et de gloire, il rêve qu'il expire dans les bras de sa maîtresse ; car l'imagination d'un jeune homme agite dans son sommeil de ces chimères que nos romanciers ne composent qu'après bien des veilles. Aceste est timide avec sa maîtresse ; il oublie quelquefois en la voyant ce qu'il s'est préparé à lui dire : plus souvent il lui parle sans préparation avec cette impétuosité et cette force que

Digitized by Google

sait inspirer la plus vive et la plus éloquente des passions. Sa grâce et sa sincérité l'emportent enfin sur les vœux d'un rival moins tendre que lui... Alors il n'est plus ni timide, ni inquiet, ni vain, ni jaloux ; il n'a plus d'ennemis, il ne hait personne, il ne porte envie à personne ; on ne peut dépeindre sa joie, ses transports, ses discours sans suite, son silence et sa distraction : tous ceux qui dépendent de lui se ressentent de son bonheur ; ses gens, qui ont manqué à ses ordres, ne le trouvent à leur retour ni sévère, ni impatient ; il leur dit qu'ils ont bien fait de se divertir, qu'il ne veut troubler la joie de personne. Le premier misérable qu'il rencontre est comblé, sans l'avoir prévu, des marques de sa compassion. Si tous les hommes, dit Aceste, voulaient s'entr'aider, il n'y aurait point de malheureux ; mais l'affreuse et inexorable dureté des riches retient tout pour elle, et la seule avarice fait toutes les misères de la terre. »

Ne nous semble-t-il pas reconnaître, dans Aceste, le même homme que Vauvenargues a peint ailleurs sous le nom de *Clazomène* ou la *vertu malheureuse*. Le morceau est connu, les traits en étaient si nettement accusés que personne n'a pu s'y méprendre. Ce Clazomène qui a eu de la hauteur dans la pauvreté, qui n'a pu fléchir la dureté du sort, qui n'a vu enfin l'espérance lui sourire que pour la perdre aussitôt et mourir insolvable, cette fière victime de la destinée qui cependant n'aurait pas voulu changer sa misère pour la prospérité des hommes faibles, évidemment c'était lui-même : cette fois le cri fut si déchirant que tout le monde l'a entendu. Je ne connais pas d'adieu plus navrant et plus vrai.

Combien de fois cependant Clazomène avant d'écrire cette espèce d'abdication suprême, avait-il abordé, dans ses méditations et ses causeries, les questions de la vie active et de la politique ! Il ne résistait pas au plaisir qu'il trouvait dans cette sphère d'idées ; il s'abandonnait au rêve d'une politique généreuse qui, par l'audace de ses entreprises et l'étendue de son regard, fonderait la grandeur d'un peuple. Quand ces pensées venaient enchanter son imagination, l'action lui paraissait la seule chose digne de lui, et il se figurait être un homme d'État. Comme pour s'initier, il étudiait les caractères des gens en place et s'efforçait de les peindre, mais toujours d'après un certain idéal qui ennoblissait leur personnage. Si Théophile était pénétrant et impénétrable, c'est que cet homme hardi, simple et fort, était plus habile par la profondeur de sa pensée et l'animation franche de sa conversation, que les fourbes par leur froide dissimulation. Si Turnus, le chef de parti, savait séduire et subjuguer, il devait cette puissance à l'accord d'une âme droite et d'un esprit flexible. En un mot, Vauvenargues justifiait, en le purifiant, l'empire de l'habileté et voulait que la vraie force résidât toujours dans

Digitized by Google

l'alliance de l'honnêteté et de la prudence. Ainsi donnait-il raison à Platon qui fait de la justice une réalité indestructible contre Denys qui n'y croit pas. Je ne sais si les ambitieux prendront pour guide Vauvenargues, qui applique la morale à la politique; il est à craindre qu'ils n'aiment mieux lire Bacon, qui appliqua la politique à la morale. Notre capitaine leur propose la gloire achetée par le mérite : Bacon, avec moins de générosité et plus d'observation positive, leur explique les conditions du succès, qu'il n'attribue point au seul mérite, mais à l'art de le faire valoir, à l'adresse, à la dextérité, au ménagement de l'opinion, à la combinaison supérieure des talents véritables et des apparences bien soutenues.

Se croire homme d'Etat, fut l'illusion de Vauvenargues. Quoiqu'il ait étudié le droit public et tiré de cette étude un certain nombre d'axiomes, quoiqu'il ait eu sous les yeux le spectacle d'une guerre européenne, il n'a montré qu'une intelligence médiocre de ce jeu des intérêts et des ambitions qui se découvrait à ses yeux. En lui, la pensée du philosophe, l'imagination du poète furent seules frappées des événements, d'une manière assez élevée sans doute, mais aussi trop lointaine et trop vague.

Comment juge-t-il l'électeur de Bavière, qu'il voit disputer la couronne impériale, avec l'appui de deux grands Etats, la conquérir, puis tomber presque aussitôt et sortir presque en même temps de la vie et du trône ? Il n'en tire aucune leçon politique, et se plaît seulement à peindre l'arrivée dans l'autre monde de cet empereur d'un jour pour qui tant de soldats sont morts et qui va les étonner de sa présence. Un sentiment semblable dicte ses paroles sur Stanislas Leczinski, dont il admire en Lorraine la royale pauvreté. Quand il comparait le cardinal de Fleury à Richelieu et à Mazarin, cette hyperbole un peu forte n'était pas d'un flatteur, car le ministre avait cessé de vivre, mais Vauvenargues agrandissait toutes choses, et à propos de la fin du cardinal, il écrivait cette phrase majestueusement incompréhensible : « Maintenant ce puissant génie veille dans le sein de la mort sur les destinées de l'Etat, et ses mânes, pleins des désordres et des troubles de l'univers, se conseillent dans le silence et l'obscurité du tombeau. »

Vauvenargues n'était donc pas, quoi qu'on en dise, un homme d'Etat : c'était, dans la noble simplicité d'un mot qu'on a profané depuis, mais qu'alors on n'employait pas légèrement, un homme de lettres. Quelquefois, il espéra réunir en lui la double qualité d'écrivain et de diplomate qu'il admirait chez Richelieu, chez d'Ossat, chez William Temple. Mais il sentait entre le monde de l'action et celui de la pensée une distance qui l'inquiétait; il passait, non sans trouble, de l'un à l'autre. L'indice et la trace de ces alternatives, nous

Digitized by Google

les trouvons encore dans ses écrits. Tantôt on croirait qu'il renonce à l'ambition folle, quand il trace d'une plume découragée le portrait de Cléon, tantôt il confesse avec dépit que l'orateur (c'est-à-dire dans son langage l'homme de lettres), n'est rien auprès de l'homme politique : « Cléon vivement occupé de sa fortune avant de se connaître et plein de projets chimériques dès l'enfance, se repaissait de songes dans l'âge mûr. Son naturel ardent et mélancolique ne lui permettait pas de se distraire de cette sérieuse folie. Il comprenait à peine que les autres hommes pussent être touchés par d'autres biens. Il ne se promenait point, il ne chassait point, il ne faisait nulle attention au changement de saisons; le printemps n'avait à ses yeux aucune grâce; s'il allait quelquefois à la campagne, c'était pendant la plus grande rigueur de l'hiver, afin d'être seul et de méditer plus profondément quelque chimère. Il était triste, inquiet, rêveur, extrême dans ses espérances et dans ses craintes. Si quelque lueur de fortune le flattait de loin, alors il devenait plus solitaire, plus distrait et plus taciturne... Les soucis ou les espérances le tenaient toujours aliéné... Ses amis ne pénétraient point le profond secret de son cœur; et la médiocrité de sa fortune l'ayant obligé de cacher l'étendue de son ambition, ce sérieux inquiet et austère passait pour sagesse, tant les hommes sont peu capables de se concevoir les uns les autres! »

Notre Cléon devient *orateur :* mais ce n'est pas sans une arrière-pensée; il regrette ses chimères et envie les grands ministres. Il conseille aux jeunes gens qui admirent son talent de préférer cent fois la vie active : « O mes amis! pendant que des hommes médiocres exécutent de grandes choses ou par un instinct particulier ou par la faveur des occasions, voulez-vous vous réduire à les écrire? Il appartient à un artisan d'être enivré de régner au barreau, ou sur nos théâtres, ou dans les écoles des philosophes; mais vous qui aspirez à la gloire, pouvez-vous la mettre à ce prix?... Mes amis, ce n'est point par des paroles qu'on peut s'élever sur les ruines de l'orgueil des grands et forcer l'hommage du monde, c'est par la vertu et l'audace, c'est par le sacrifice de la santé et des plaisirs, c'est par le mépris du danger. » Ainsi parle un esprit chagrin que la réputation des lettres ne peut satisfaire. Il parut quelquefois s'affermir lui-même contre les déplaisirs de son état, » ajoute Vauvenargues, qui oublie ici son sujet, se trouble, s'arrête à dépeindre ces déplaisirs et finit par donner à son orateur les mêmes traits qu'au malheureux Clazomène.

Ces deux tendances si vives, si opposées, expliquent les deux déterminations principales de Vauvenargues : il s'était adressé au roi de France un jour d'ambition; puis il avait écrit au roi de l'opinion,

Digitized by Google

à Voltaire, un jour où la tentation littéraire était la plus forte. Sa liaison, avec Voltaire, décida du reste de sa vie; en entrant dans l'armée des écrivains, il est vrai qu'il fit ses réserves. Nous le verrons, il n'entendait pas s'abandonner au courant des idées contemporaines, ni figurer dans les salons dont il fallait devenir à la fois l'idole et l'amuseur, ni cultiver l'art, comme tant d'autres, en se contentant d'adorer l'image de la vertu. Il ne signa même pas l'*Introduction*, moitié par orgueil, moitié par timidité. Mais enfin, il prit rang parmi les philosophes, heureux de se mêler aux gens d'esprit et de braver avec eux la sottise titrée ou la richesse impertinente. A tout prendre, la carrière des lettres jouissait d'un éclat dont elle était digne; rien de plus grand peut-être, se disait-il, que de se présenter au jugement des hommes sous la seule protection de son génie; rien de plus beau qu'une vie toujours occupée de grandes pensées et dominée par les passions les plus aimables. Enfin, entre l'amour de la vraie gloire et l'amour des sciences et des lettres, l'alliance était naturelle : leur principe, en effet, est le même, car c'est le désir d'être plus parfait. Entraîné par ces réflexions, Vauvenargues avait tenté une œuvre originale: nous allons l'étudier.

II

Je n'ai pas craint de montrer dans la vie de Vauvenargues les alternatives de résolution et de doute : elles se retrouvent dans sa doctrine dont elles sont même un caractère. C'est ici, c'est dans sa manière de chercher sincèrement la vérité que se trahit véritablement la *candeur* de Vauvenargues. Il nous offre le curieux spectacle d'un homme presque ignorant qui, prenant conseil de son âme, dit ce qu'il voit sans craindre les inconséquences, sans prétendre à l'infaillibilité. Tout d'abord on surprend chez lui une inégalité manifeste entre la pensée et le sentiment : la pensée de ce philosophe qui refuse d'agiter les grands problèmes de l'origine et de la destinée de l'homme, est incomplète, bornée comme la sphère moyenne dans laquelle elle s'agite; le sentiment au contraire est ferme, l'instinct hardi et sûr, il s'impose à nous presque impérieusement, et par là Vauvenargues regagne en profondeur et en délicatesse ce qu'il perd en étendue.

Voici un autre contraste : il donne la main aux philosophes du XVIIIe siècle, et vous sentez en même temps dans ses œuvres un souffle spiritualiste qui l'élève au-dessus d'eux. Ces espèces de disso-

Digitized by Google

nances ne sont pas rares en matière philosophique ; ce qui l'est, c'est d'allier à la puissance de la raison l'éloquente pénétration de l'âme. Vous avez écouté des logiciens excellents qui exposent et prouvent à merveille la vérité philosophique dans son ensemble, mais ne convainquent personne. Leur métaphysique est irréprochable, leur dialectique irrésistible, personne n'argumente plus subtilement ; ils ne disent rien qui ne soit fondé ou soutenable : mais les peuples ne les entendent pas ; chacun sent que ces hommes disserts prennent la logique pour la philosophie, chacun leur accorde la gloire de réfuter péremptoirement toutes les erreurs ; mais quand ils entreprennent d'affirmer quelquefois, on s'éloigne, car ils n'ont pas l'accent de la conviction ; dans leur bouche l'affirmation garde je ne sais quelle ironie qui est comme un démenti donné aux grands principes de morale et d'affection qu'ils proclament : en un mot, la vérité ainsi établie conserve un caractère négatif qui la dépouille de tous ses attraits.

Au contraire, un plus humble penseur, un pauvre mystique, qui argumente médiocrement, un simple moraliste, qui ne se préoccupe pas assez des rigoureuses conséquences de ses maximes, posséderont souvent ce caractère supérieur qui touche ou maîtrise les esprits. Vauvenargues est de ceux-là : il trouve en lui-même les accents, les traits, la secrète lumière, qui donnent à la vérité et au devoir tant de noblesse. Le ton de Vauvenargues est une partie de sa doctrine et de sa force ; là est le charme qui rend sa parole persuasive. Admirateur de Fénelon, il trahit comme lui une sorte de tendresse pour la vertu. Et que l'on n'attribue pas l'effet de cette éloquence à l'illusion littéraire. Non, ce n'est pas de l'art, du talent, c'est du fond même de la nature humaine que viennent cette onction, cette bonté, ce libre essor, cette inspiration mystérieuse, ce langage enfin que tous les hommes peuvent comprendre. Il a cherché l'évidence au plus intime de notre cœur. Ce qu'éprouve et pense la jeunesse encore pure et franche, est exprimé chez Vauvenargues avec l'autorité de la réflexion. Aussi faut-il avouer qu'un temps auquel l'ingénuité paraît de la fadeur, dédaignera l'écrivain qui mérite ce témoignage, à mon sens très enviable.

Ne cherchons pas à classer Vauvenargues ; tandis que nous saisirions des points de rapport entre ses doctrines et celles de ses devanciers ou de ses contemporains, il nous échapperait, emporté par ses tendances particulières vers une autre région. Le rapprocherez-vous de ceux qui ont préconisé la morale du sentiment? Il refuse d'admettre le témoignage, souvent troublé, de la conscience humaine. Direz-vous qu'il sépare la religion de la morale, comme son siècle? oui, mais il est très sévère pour les esprits forts ; qu'il absout ou admire,

Digitized by Google

comme Mandeville, certaines passions que nous appelons vices et qui pourtant alimentent, soutiennent, développent la vie sociale? le système de Mandeville est un pamphlet violent, un sarcasme frondeur à l'adresse de la morale qu'il s'agit de détruire. Vauvenargues cherche au contraire à l'établir sur des fondements plus solides en la mettant d'accord avec la nature humaine. On pourrait encore le comparer à Franklin, qui plus tard a fait appel, comme lui, à l'instinct pratique : Vauvenargues veut que la philosophie nous parle de ce qui est utile, simplement, directement, avec clarté ; la clarté, dit-il, est la bonne foi des philosophes; occupons-nous des hommes sur qui roulent toutes nos affaires et tous nos plaisirs. Mais les disciples du diplomate américain sacrifient le développement moral au calcul du bonheur. Vauvenargues ne réclame de nous l'instinct pratique que pour nous convier à la méditation profonde de nos intérêts moraux et à la connaissance délicate de notre être.

Loin de s'associer à aucun système, Vauvenargues combat ceux qu'il connaît, et les trouvant remplis d'inconséquences, déclare ne vouloir relever que de lui-même : « Blessé des contradictions trop manifestes de nos opinions, j'ai cherché, au travers de tant d'erreurs, les sentiers délaissés du vrai, et j'ai dit : que veux-je savoir? » Il choisit donc entre le XVIIe et le XVIIIe siècle un *sentier* à lui. Interrogeant ces deux époques, lisant Fénelon, causant avec Voltaire, il crée pour lui-même une doctrine originale dont on ne peut malheureusement prendre qu'une idée incomplète dans l'*Introduction :* n'oublions pas néanmoins que cet ouvrage fut publié en 1746. De tous les écrits philosophiques qui parurent pendant les dix années suivantes, et qui illustrèrent Condillac, Diderot, Buffon, Jean-Jacques Rousseau, Duclos, d'Alembert, l'*Introduction* est le premier en date.

Il importe donc de marquer en quoi il tenait au XVIIe ou au XVIIIe siècle, en quoi il s'en séparait. Son admiration pour Fénelon est un trait essentiel de sa pensée : la philosophie chrétienne fait l'éducation de Vauvenargues ; elle ne s'empare pas de lui, mais elle le développe et, à son insu, elle l'inspire.

Ici, je le sais, on ouvre une discussion, on rapporte des anecdotes que Voltaire a signées, que Laharpe a réfutées, et qui tendent à faire de notre moraliste un parfait contempteur du christianisme. La *Prière* qu'on retrouve dans ses œuvres et le morceau intitulé *Méditation sur la Foi* sont-ils des aveux ou simplement les effets d'une gageure qu'il aurait faite de parler éloquemment de la religion?

Dans la correspondance inédite de Vauvenargues, on pense encore trouver des témoignages ou des armes pour et contre son chris-

Digitized by Google

tianisme. — A mon sens, Vauvenargues n'a été, à l'égard du dogme chrétien, ni un partisan décidé, ni un ennemi systématique. Il remarquait que « Newton, Pascal, Bossuet, c'est-à-dire les hommes de la terre les plus éclairés dans le plus philosophe de tous les siècles, ont cru en Jésus-Christ, » et il ajoutait à ces grands noms ceux des hommes de guerre, de Turenne et de Condé; si bien que l'annotateur de l'exemplaire d'Aix écrit en marge, d'une main brutale : *Capucin!* L'auteur de cette note pouvait reprocher à Vauvenargues de croire à l'immortalité de l'âme, à l'imperfection de l'homme, à l'insuffisance de nos facultés, et à la nécessité bienfaisante d'une Providence. En mille endroits, celui-ci laisse deviner qu'il a l'âme religieuse; souvent même il parle en chrétien, notamment à propos du duel, lorsqu'il met la grandeur du pardon au-dessus du point d'honneur. Comme la religion lui paraissait d'accord avec toutes les grandes choses qui nous élèvent au-dessus de nos misères, il s'en préoccupe plus d'une fois. J'ai dit comment, dans un écrit de sa jeunesse, il avait sacrifié la liberté humaine à la toute-puissance de l'être incréé. L'excellence de l'homme, disait-il alors, est dans sa dépendance. Mais précisément cette part qu'il prit aux discussions sur le dogme lui en montra les difficultés sans nombre; il se proposa des doutes dont quelques-uns sont épars dans ses œuvres et jetés sous ces noms : illusions de l'impie, raisonnement de l'insensé; enfin, craignant de décider trop vite et sans approfondir, il se plaça, comme il l'avoue lui-même, entre les enthousiastes de l'incrédulité et ceux de la superstition.

Mais cette neutralité, qu'il gardait sur le terrain du dogme, lui devint bientôt impossible, quand il rencontra encore sur le terrain de la morale la philosophie chrétienne. Il s'efforça vainement de ne point prendre parti, écrivant qu'il désavouait formellement « tout ce qu'on pourrait trouver dans ses réflexions de contraire à la piété,» et ailleurs, « que le bonheur d'être né chrétien et catholique ne peut être comparé à aucun autre bien. » Malgré ses désaveux, dès qu'il voulut exposer son idée de prédilection, à savoir : la nécessité d'agir et d'oser librement, il crut rencontrer une opposition formelle dans les écrivains chrétiens qui, en proscrivant tout autre amour que l'amour de Dieu, en présentant à l'homme l'éternel et décourageant spectacle de la faiblesse, l'énervent. Alors il éprouvait une humeur et une impatience qu'il laissa échapper quelque part : « Trouver notre bonheur dans notre sujétion, c'est un effet purement surnaturel et qui n'appartient qu'à la religion; mais il est des erreurs que la prudence ne veut pas qu'on approfondisse. » Ah! si l'homme est imparfait et faible, agissons plus hardiment encore, ne redoutons plus de commettre des fautes en nous élançant vers

Digitized by Google

la gloire, puisque la condition de tous est de se tromper. Vauvenargues se sépare ici de Fénelon et de Pascal. A Fénelon, il reproche de nous proposer un joug trop dur, une vertu impraticable, une sorte de vertu draconienne : « Recommander à l'homme la charité et la sévérité, c'est une contradiction. » A Pascal il dit : « Le mépris de notre nature est une erreur de notre raison. » Vous désarmez l'homme. La connaissance de son imperfection ne doit que le pousser à se rendre plus parfait, et, pour cela, à agir. Vous condamnez l'action comme l'agitation maladive d'un être qui essaie de se dérober au présent : c'est au contraire le présent qui se dérobe à nous. Tout marche; tout se meut dans le monde, et quand l'universel mouvement nous emporte, vouloir résister et nous empêcher d'agir, est un acte plus laborieux que le mouvement même. Nous vous demandons le chemin de la sagesse, vous répondez que tout est folie, et que la puissante intelligence de l'homme est dérangée dans ses méditations par la mouche qui bourdonne. Vous avouez pourtant que cette intelligence est puissante !

Ainsi, Vauvenargues sépare, dans l'héritage du XVIIe siècle, l'esprit d'humilité et de renoncement de l'esprit de charité, et, chose singulière ! ce qu'il conserve de la doctrine de Fénelon est précisément ce qui le rattache aux idées du XVIIIe siècle. En effet, quand le XVIIIe siècle exalta si éloquemment l'*humanité*, il ne faisait, à son insu, que transformer l'idée de charité en proposant à l'homme de la marquer par un mot d'un caractère personnel : on sécularisait le dogme chrétien, par une métamorphose qui en faisait un devoir social et un droit positif ; pour cette application nouvelle des antiques enseignements religieux, on créa des termes nouveaux, comme le mot *bienfaisance* ; c'est ainsi que, sous l'hostilité bruyante du christianisme et de la philosophie, se cachait une transaction, dans laquelle se mêlèrent des idées très diverses. Les écrits de Vauvenargues reflètent ce double mouvement de schisme et de fusion. Il admire en Voltaire un homme « né grand et sociable, » dont l'esprit supérieur, embrassant les siècles, les nations, toute l'économie du genre humain, nous rappelle à tous nos obligations mutuelles, en même temps que nos folies. Les idées de liberté viennent aussi tenter sa réflexion : « La servitude, dit-il, abaisse les hommes jusqu'à s'en faire aimer. » Il aborde la question de l'inégalité des conditions ; si, à la vérité, le niveau sous lequel il fait passer tous les hommes n'est pas celui de l'égalité, mais celui de la mort, du moins, en reprenant cette thèse peu nouvelle, agite-t-il avec une singulière éloquence des ferments d'avenir, comme dans cette apostrophe aux riches de la terre : « Que nous sont ces hommes que je vois couchés dans nos places et sur les degrés de nos temples ; ces spectres vivants

Digitized by Google

que la faim, la douleur et les maladies précipitent vers le tombeau? Des hommes plongés dans les superfluités et les délices voient périr tranquillement d'autres hommes que la calamité et la misère emportent à la fleur de leur âge! » Et ailleurs : « Quelle profusion! quelle audace! quel faste insensé! Cependant, le pauvre, affamé, nu, malade, accablé d'injures, repose à la porte des temples où veille le Dieu des vengeance. Cet homme, qui a une âme comme vous, qui a un même Dieu avec vous, même culte, même patrie, et, sans doute, plus de vertu, il languit à vos yeux, couvert d'opprobres... »

De tels sentiments exprimés plus d'une fois devant Voltaire ont nécessairement agi sur lui, et ensuite, par lui, sur les contemporains. Mais Vauvenargues, qui s'allie ainsi au plus noble mouvement du XVIIe siècle, s'en sépare tout à fait par un autre côté. Autant il redoutait le dogmatisme excessif du siècle précédent, autant il rejette, pour des raisons semblables, l'esprit de Bayle. L'incertitude raisonnée, sous quelque forme qu'elle se présente, lui est odieuse, en ce qu'elle détruit à son tour la grande loi de l'action. Qu'il s'attaque à Montaigne ou à Bayle (mémoire féconde et décousue, dit-il), ou aux beaux esprits sceptiques qui, dans les salons, soutiennent cavalièrement qu'il n'y a ni vertu, ni vice et qu'on ne peut accorder à l'humanité que le choix des erreurs, partout il poursuit une seule et même tendance qu'il désigne du nom général de pyrrhonisme. Vous croyez vous élever au-dessus des sectes et des partis en rapportant les contradictions multipliées des philosophes ; cette neutralité apparente des esprits froids, qui au fond est de l'impuissance, non-seulement nous rend incapables de toute passion altière, mais encore, en enseignant aux peuples, par un téméraire abus du raisonnement et du langage, l'indifférence et l'indécision en toutes choses, elle anéantit le mérite, elle justifie la bassesse et l'indolence ; c'est enfin une corruption qui entraîne la ruine des plus grands empires. « Chaque siècle a son caractère. Le génie du nôtre est peut-être trop philosophique, enté sur un goût trop frivole et dans un terrain très léger. » Vauvenargues ne craint pas d'être plus explicite encore : cet âge, en effet, qui s'ouvre plein de jeunesse et d'orgueil, charmé de lui-même, fier de la civilisation, du progrès des sciences et surtout de l'éclatante dextérité de l'esprit français, cet âge, où le poète tragique Voltaire est en même temps le conteur et le polémiste à la mode, où le poète lyrique J.-B. Rousseau écrit des épigrammes gauloises, où Montesquieu débute par les *Lettres persanes*, étonne Vauvenargues et l'irrite : « La maladie de nos jours, s'écrie-t-il, est de vouloir badiner de tout. » Le spectacle de la frivolité universelle le décide à parler toujours affirmati-

Digitized by Google

vement, sérieusement ; « je ne puis, déclare-t-il, ni estimer, ni aimer, ni haïr, ni craindre ceux qui n'ont que de l'esprit. » Plus loin : « Nous nous écartons peut-être plus de la vérité par le savoir que l'on n'a jamais fait par l'ignorance. » Il commence donc, avant J.-J. Rousseau, le procès de la civilisation, comparant les peuples barbares et les peuples policés, réclamant les droits de l'âme et du cœur, élevant sans cesse l'idéal de l'éloquence et de la poésie qu'il voudrait soustraire au badinage, car il les conçoit grandes, avec la simplicité et presque la nudité majestueuse des statues grecques. Quant au goût des sciences et à la suprématie que déjà on revendiquait pour elles, Vauvenargues combat encore cette inclination générale : comme Bossuet, il établit cette vérité, aujourd'hui si méprisée, que les connaissances physiques sont moins certaines que les connaissances morales, car, « dans les premières, toutes nos démonstrations ne tendent qu'à nous faire connaître les choses avec la même évidence que nous les connaissons par sentiment : connaître par sentiment est donc le plus haut degré de connaissance. » Dans le même esprit, il disait que celui qui a un grand sens sait beaucoup, que la multiplicité des connaissances trouble le jugement et ébranle la certitude, que l'éducation qui nous remplit la tête de faits ne vaut jamais celle qui développe l'intelligence du cœur, et qu'enfin les sciences, le progrès du bien-être ne rendent l'homme ni plus robuste, ni plus heureux. Et promenant un regard sévère sur son temps, il le dénonce résolument : « Je dis que les vices bas qui témoignent le plus de faiblesse et méritent le plus de mépris, n'ont jamais été si osés, si multipliés, si puissants... On ne peut parler ouvertement de ces opprobres ; on ne peut les découvrir tous. Que ce silence même les fasse connaître !... »

La justice veut que l'on casse cet arrêt si dur ou que du moins on fasse la part du XVIIe siècle et de son régime social dans cet état de choses qui en fut la conséquence. Mais le sentiment qui anime Vauvenargues est digne d'un homme qui, supérieur à l'esprit de parti ou à l'entraînement des réactions, applaudit à ce qui lui semble vrai et utile dans l'un et dans l'autre siècle, repousse ce qui lui paraît faux et dangereux.

Dans ce poste intermédiaire qu'il s'est choisi, on a deviné déjà qu'il ne se bornera pas au rôle de critique. Entre les chrétiens qui ont mis l'homme en disgrâce et les sceptiques qui le laissent, au sein des opinions contradictoires, entièrement libre de choisir le vice le plus utile, il y a une place à prendre. A ne regarder même que les moralistes proprement dits, ne peut-on, en dehors des lieux communs qu'ils transcrivent ou des boutades misanthropiques qu'ils proposent comme des doctrines sérieuses, ne peut-on offrir aux

Digitized by Google

hommes une morale plus vivante qui serait la plus agréable et la plus utile des sciences? Vauvenargues écarte d'abord La Rochefoucauld qui n'est que le calomniateur de la nature humaine. Il admire dans La Bruyère la force des peintures et la perfection de style; mais cet artiste merveilleux, cet observateur délié des ridicules est un peintre plutôt qu'un philosophe : il le compare à Molière, comme jadis Horace rapprochait la satire latine de la comédie grecque. A son gré, La Bruyère, qui excelle dans le détail, qui croit ne pouvoir peindre les hommes assez petits, manque de profondeur et de pathétique. Or, l'ambition de Vauvenargues, c'est d'échauffer les cœurs; il faut, dit-il, autant de feu que de justesse pour faire un vrai philosophe. Ainsi dans la morale, où La Rochefoucauld a mis une idée méprisante et La Bruyère un esprit infini, Vauvenargues mettra toute son âme. Sa devise est : *penser d'abord pour soi-même.* « Si nous avons écrit quelque chose pour notre instruction ou pour le soulagement de notre cœur, il y a grande apparence que nos réflexions seront encore utiles à beaucoup d'autres, car personne n'est seul dans son espèce, et jamais nous ne sommes ni si vrais, ni si vifs, ni si pathétiques que lorsque nous traitons les choses par nous-mêmes.» Il est vrai que cette manière de faire sa confession avant de présenter celle d'autrui, exige de la franchise, du courage, et que peut-être le lecteur surprendra plus d'une inconséquence dans le livre téméraire; maintes fois le moraliste paraîtra au-dessous de sa morale. « Eh bien! il faut permettre aux hommes d'être un peu inconséquents, afin qu'ils puissent retourner à la raison, quand ils l'ont quittée, et à la vertu, lorsqu'ils l'ont trahie. On écrit tout le bien qu'on pense, et on fait tout celui qu'on peut. »

Autant cet aveu est naturel et charmant, autant le rêve de Vauvenargues est élevé. Opposer aux théories absolues une sagesse pratique, noble, humaine, combattre les sceptiques en expliquant la diversité des opinions par celle des caractères et des esprits étudiés de près, faire connaître l'homme à l'homme, lui montrer non pas seulement ses ridicules, mais les belles vertus dont il est capable, lui apprendre à ne pas désespérer de lui-même, puiser cette connaissance et cette force dans la nature même, proposer à la vertu de vrais et aimables motifs, exalter tout ce qui fait la vigueur de l'âme et encourage à l'action, c'est-à-dire le sentiment, l'enthousiasme, la bonté; puis, en prenant la plume, se refuser la vaine satisfaction d'écrire des pensées piquantes et nouvelles, chercher, au lieu de l'éclat de la métaphore, au lieu des surprises du tour, la vérité, la justesse, la grandeur; dire des choses assez solides pour soutenir la simplicité; composer avec la sobriété de Théophraste, parler avec la vivacité touchante de Fénelon, —

Digitized by Google

c'était le projet d'une œuvre exquise, dont l'exécution eût exigé autant de délicatesse que le plan témoignait d'originalité.

De cet édifice magnifique, on n'a pu voir que les fondements posés. Il faut considérer comme une simple base l'*Introduction* à la connaissance de l'esprit humain, ouvrage relativement nu et froid qui fut l'annonce et la promesse de quelque chose de plus brillant. Vauvenargues, en traçant ces prolégomènes, était souvent tenté par mille vues qu'il écartait et réservait au développement ultérieur de sa doctrine. Avant tout, il lui importait de distinguer les qualités de l'esprit humain, naturelles ou acquises, d'en distribuer les facultés, d'en marquer la mesure ou les degrés, d'en expliquer la force et le jeu, d'en tracer le mode d'action, en un mot, de parcourir toutes les espèces d'esprit, de les soumettre comme autant de composés à une analyse attentive, en observant quel effet produit sur chacun la permanence de la nature qui reparaît toujours, l'éducation qui réprime, la situation qui modifie, la coutume qui entraîne. Cette manière de procéder était toute scientifique. En l'employant, l'écrivain changeait volontairement les allures de son génie; son livre qui, en beaucoup d'endroits, est d'une sécheresse singulière, se termine par une série de définitions.

Ce genre de travail fatiguait donc Vauvenargues : il s'en détournait et jetait sur le papier, par anticipation, des esquisses, des ébauches, des portraits qu'il devait achever plus tard et assembler. Aujourd'hui encore, malgré le désordre qui, dans l'atelier abandonné du maître, a confondu les dessins et les toiles, accordez-leur quelque attention, vous reconnaîtrez bientôt la pensée dominante; vous verrez que l'artiste, à son insu peut-être, par une vue plus instinctive que réfléchie, a partagé la famille humaine en deux mondes distincts. Dans le premier, vous apercevez une foule étrange où se touchent le scélérat qui, de parti pris, n'a ni foi, ni loi, et le naïf qui est travaillé de scrupules; le vaniteux qui réclame un empire extérieur et ridicule, et l'amateur qui donne sa vie à des fantaisies frivoles : ce sont les âmes vulgaires ou faibles, race innombrable comme les sables de la mer, chez laquelle la petitesse est la source inépuisable des travers et des vices. Dans la région opposée, se placent, comme une tribu d'élite, les nobles âmes qui sont justes, les grands esprits qui sont indulgents. Un rapide passage de l'*Introduction* explique la nature et la condition originelle de ces deux sortes d'hommes. Tous nos sentiments et toutes nos passions ont leur principe dans le sentiment plus ou moins vif de notre perfection et de notre imperfection. A des signes certains, on démêle l'espèce chez laquelle le sentiment de l'être est plus fort que celui de l'imperfection. Ce sont les enjoués, les plaisants, les hommes satis-

Digitized by Google

faits d'eux-mêmes, les jeunes gens qui recherchent les plaisirs convenus, qui, se faisant les copistes de la mode, ne parlent que pour parler, ne lisent que pour avoir lu, courent trois spectacles par jour, veulent figurer dans des soupers fastidieux, mais dont on parlera, sont heureux de lier un commerce stérile avec des amis de hasard, en un mot, tous les caractères frivoles, tous les sensuels, tous ceux qui préfèrent les petits talents, les petites choses, les petites joies fréquentes à l'action, à l'amour de la gloire, aux jouissances rares et durables. Quand, au contraire, le sentiment de l'imperfection est plus vif chez les hommes que celui de l'être, ils le trahissent par une inquiétude secrète, par une ardeur, une timidité, un besoin d'action qui les pousse à la vertu ou à la gloire. Ce sont les mélancoliques : « Ils ne se sauvent pour la plupart de la vanité que par l'ambition et par l'orgueil. » De ces deux natures, laquelle est préférable? Le moraliste n'hésite pas; mais, malgré sa préférence pour la seconde, il convient que pour former une grande âme, il faudrait unir l'une et l'autre, posséder un mélange de ces deux sentiments, de la satisfaction et du doute de soi, du courage et de la faiblesse, de la tristesse et de la présomption.

Cette théorie, dont le principe seul est exprimé dans l'*Introduction*, règne sur toutes les observations de l'écrivain, relie secrètetement les maximes, les lettres, les traits, les réflexions, les jugements littéraires qu'il a laissés, aussi bien que les caractères proprement dits. Ceux-ci empruntent de la doctrine de l'auteur un aspect tout particulier. A l'inverse de La Bruyère, qui choisit et assortit les traits caractéristiques pour en former par le relief et la couleur un type complet, Vauvenargues peint la réalité telle qu'elle se présente, c'est-à-dire plus complexe, plus terne et plus vraie. Il y relève, avec un intérêt passionné, tout ce qui est l'expression de la générosité, ou, au contraire, l'indice des âmes mesquines. Si le crayon voulait présenter aux yeux, d'après La Bruyère, les personnages qu'il a peints à l'esprit, tout serait indiqué d'avance : allures, costumes, visage et jusqu'au moindre geste; si on entreprenait la même traduction pour la petite galerie de Vauvenargues, il faudrait se réduire à marquer avec une délicatesse très réservée les traits qui révèlent l'âme plutôt que l'esprit. Il a sacrifié le pittoresque à un goût suprême d'équité qui lui donne la physionomie d'un juge. Il ne refuse pas à *Ernest le Présomptueux* l'esprit qui le fait écouter; il ne lui retire pas l'applaudissement de sa petite coterie; il ne lui arrache même point son masque d'outrecuidance; mais il ne pénètre que plus vivement dans les replis de cette âme vaine : « Ernest, dit-il, est né avec de l'esprit; il sert de preuve qu'il y a des vérités qu'on ne connaît que par le cœur... Il est très persuadé

Digitized by Google

que les grands hommes sont ceux qui ont su le plus habilement tromper les autres... Si on lui nomme M. de Turenne ou le maréchal de Vauban, si sincèrement vertueux malgré la mode, il n'estime pas de tels personnages, qui n'ont été grands que par instinct, et les traite de petits génies avec quelques femmes de ses amies, qui ont de l'esprit comme des anges. En un mot, il est convaincu qu'on ne fait de véritablement grandes choses que par réflexion, et rapporte tout à l'esprit, comme tous ceux qui manquent par le cœur, et qui, croyant ne dépendre que de la raison, sont éternellement les dupes de l'opinion et du plus petit amour-propre. » Voilà de quel ton simple et fort il indique combien la vulgarité de l'âme rapproche l'homme intelligent des esprits les moins estimables. Le même critérium lui sert partout : lorsqu'il observe même les caractères d'esprit, indépendamment des qualités de l'âme, lorsqu'il cherche à établir la hiérarchie des talents, depuis ceux que la nature a seulement ébauchés jusqu'aux génies complets, il se préoccupe toujours de l'élévation intérieure, trait dominant auquel il reconnaît la force véritable ; malheur à qui n'est pas marqué de ce signe rédempteur! par exemple à ce personnage si décisif, si riche et si bavard, qui domine un salon, à cet enthousiaste qui prend l'extravagance pour l'inspiration, à Caritès, le pédant, le peseur de syllabes, puis au bel esprit qui méprise toutes choses, et ne méprise pas de dire des pointes! Ils seront condamnés et proscrits comme étrangers à tout sentiment de la vérité divine. — Mais à qui donc appartient ce sentiment? à qui cette qualité si rare, si modeste et si exquise, qu'on appelle simplement la justesse? On s'accorde à la refuser aux imaginations vives, aux poètes, aux artistes, qui sont tellement épris de l'image des choses qu'elle leur dérobe les choses mêmes. On s'accorde à l'attribuer aux esprits calmes, aux esprits réguliers, aux esprits conséquents : opinion fausse et précipitée, suivant Vauvenargues, car les uns et les autres ne sont pas nécessairement des esprits étendus ; ils risquent d'être faux sur les choses de sentiment dont on doit juger par le cœur. Donc, sans la générosité des vues et la hauteur de la pensée, l'intelligence manque de justesse. L'originalité même dépendra de cette hauteur de vues qu'il définit avec une prédilection marquée, et que nous appellerions aujourd'hui l'esprit de rapport ou de généralisation : « J'aime un écrivain qui embrasse tous les temps et tous les pays, et rapporte beaucoup d'effets à peu de causes, qui compare les préjugés et les mœurs des différents siècles, qui, par des exemples tirés de la musique et de la peinture, me fait connaître les beautés de l'éloquence et l'étroite liaison des arts. »

Je n'insiste pas sur les deux points de la doctrine de Vauvenar-

Digitized by Google

gues qui viennent d'être indiqués, sur cette distribution des âmes et cette répartition des esprits qu'il avait entreprises; on en saisit aisément l'esprit et la portée, et, si j'ai réussi à marquer la pensée générale et le plan de l'auteur, à donner la clef de tous les fragments qui nous restent de lui, on devine en même temps quel parti admirable aurait tiré de ces premières idées un écrivain si ingénieusement profond, quel code intellectuel et moral il aurait légué à ses semblables. Le dernier mot de son œuvre, nous le connaissons déjà, c'est l'ambition légitime proposée comme un devoir à tous les hommes, relative il est vrai et proportionnée aux forces de chacun, mais universellement obligatoire, fondée sur les plus nobles tendances de l'âme humaine, et correspondant enfin à la devise de Bossuet : *Sursum corda!*

Cette conclusion veut être bien comprise; Vauvenargues ne s'y est pas épargné; ici plus que jamais, il a pris soin de distinguer l'ambition vulgaire de celle qui nous grandit véritablement. Il pourra bien absoudre Catilina et Cromwell, jamais Thersite; ce dernier nom, il l'applique à un camarade d'armée qu'il a vu à l'œuvre, intrigant de bas étage, qui supplée aux talents par une servilité empressée, qui a des cartes militaires dans toutes ses poches, qui, pour gagner le prince Eugène, l'aide à changer de bottes. Je vous recommande aussi le portrait de Pison, plus brave, mais également flagorneur; puis les peintures, les traits, les sentences qui abondent chez Vauvenargues contre les petites finesses et les habiletés mesquines; il oppose à ces diplomates du détail les âmes vraies, trop décisives peut-être et trop aventureuses, qui prétendent franchement à la gloire, au risque de blesser tous les pygmées de ce monde. Quand ceux-là réussissent, autant leur succès est juste, autant leur récompense doit être durable et perpétuée : Vauvenargues saisit cette occasion d'exposer la légitimité des titres de noblesse, qui sont la consécration héréditaire des actes magnanimes : « Ceux qui regrettent que la considération des grands emplois et des services passent au sang des hommes illustres accordent davantage aux hommes riches. » Cette pensée même l'entraîne plus loin et trop loin, il semble immobiliser la gloire, et, en refusant la place au mérite nouveau, aller contre son principe. Mais ce n'est qu'une contradiction passagère, qui disparaît lorsqu'il exhorte « quiconque se sent pressé et à l'étroit dans sa condition, » à s'avancer hardiment vers des régions supérieures où il trouvera « des chemins pleins de lumière ! »

Les feux de l'aurore ne sont pas si doux que les premiers rayons de la gloire, dit Vauvenargues, et il semble que dans sa pensée la gloire, comme l'aurore, puisse briller pour tous. On se récriera, il

Digitized by Google

le sait; on le combattra, il entend les voix chrétiennes qui conseillent l'abnégation, les sages clairvoyants qui vantent la retraite, et la tradition de tous les moralistes qui recommandent l'*aurea mediocritas*; il devine (on le croirait) la venue de Franklin, qui va enseigner aux bonnes gens, comme l'essence de la sagesse, l'économie et la science de l'addition avec la preuve. Eh bien! c'est Vauvenargues, un valétudinaire, un homme au bord de la tombe, un ambitieux qui a résigné toutes ses espérances (nous dirions aujourd'hui une victime de la société et du sort, un Chatterton), c'est lui, dis-je, qui va s'élever contre quiconque inscrit sur la porte de la vie le mot du Dante: *Lasciate ogni speranza*, ou cet autre vers :

Quittez le long espoir et les vastes pensées.

On conseille la retraite! mais, en nous cachant au monde, qu'elle nous fait craindre et éviter, elle nous cache à nous-mêmes, car elle nourrit nos illusions; l'étude même est peu utile sans le commerce du monde qui nous apprend à agir et à penser naturellement, sans la *familiarité*, qui rend l'esprit souple délié, modeste, maniable, sans l'expérience enfin, qui, déconcertant notre vanité, nous habitue à souffrir, nous apprend à nous servir des hommes et à nous défendre d'eux.

On propose l'économie. Moi-même, répond Vauvenargues, étant fort jeune, je me reprochais, comme une vanité onéreuse et inutile, la secrète complaisance que j'avais à donner; depuis j'ai reconnu qu'il fallait s'abandonner à ses inclinations libérales, et laisser de côté les vues courtes de l'économie. Donnons, et donnons à propos. « Faisons généreusement, et sans compter, tout le bien qui tente nos cœurs. »

On propose la médiocrité; c'est le lieu commun de la morale; or elle nous amoindrit. Il est très vrai que la fortune n'est pas souveraine et qu'elle ne donne point de la grandeur aux âmes basses; mais il ne l'est pas que les hommes soient meilleurs dans la pauvreté que dans la richesse. Méfiez-vous des milieux modestes et obscurs. Ah! si l'on savait alors s'élever, se sentir, résister à la multitude!... Mais qui peut soutenir son esprit et son cœur au-dessus de sa condition?... Cherchez donc, si vous pouvez, la grandeur : la fortune, qui n'est rien par elle-même, vous dispense du moins de fléchir devant ses idoles, de vous déguiser, de quitter votre caractère et de vous absorber dans des riens.

On admire le calme, c'est-à-dire que, sous prétexte de mépriser les vanités de ce monde, on accepte ou l'on cherche l'inaction. L'inaction est chère aux esprits timides, qui prennent la tranquillité pour

Digitized by Google

une vertu. Est-ce la force véritable? Les âmes égales sont médiocres. Est-ce la vie? Vivre paisible comme l'impuissance, c'est mourir vivant. Est-ce même le vrai repos? « Plus vous serez dans votre lit, moins vous dormirez. » L'inaction est chère encore aux heureux du vice, qui demandent à la mollesse le secret du bonheur. Faux calcul : quand le plaisir a éteint leur mémoire, desséché leur esprit, ridé leur jeunesse, avancé leur mort, ont-ils trouvé le repos? Non ; ce repos est le fruit précieux du travail. « Notre âme ne se possède véritablement que lorsqu'elle s'exerce tout entière. » Privés de cette jouissance de nous-mêmes, nous éprouvons un dégoût qui est à l'esprit ce que la maladie est au corps. Aimons donc ce qui fait fleurir les hommes et les empires, c'est-à-dire *l'action*, et ne la confondons pas avec cette vertu timide qu'on appelle l'activité réglée; repoussons ces tempéraments à l'aide desquels se glisse en nous le goût de la frivolité. « La frivolité anéantit les hommes qui s'y attachent. Il n'y a point de vice peut-être qu'on ne doive lui préférer, car encore vaut-il mieux être vicieux que de ne pas être. Le rien est au-dessous de tout; le rien est le plus grand des vices. » Vauvenargues, résolu jusqu'à l'excès volontaire, refuse toute concession aux « modérateurs » de l'humanité. Il attaque même personnellement ceux qui affichent le mépris de la gloire. Qui sont-ils? Des hommes qui remplissent le vide des grandes passions par le grand nombre des petites, des gens qui, en se raillant des ambitieux, se piquent pourtant de bien danser. Quelles sont les vertus et les inclinations de ceux qui méprisent la gloire? L'ont-ils méritée?.... Puis il passe en revue toutes les objections de ses adversaires. On dit que la gloire se donne souvent au crime hardi; détour indigne, pour nous éviter la peine de la conquérir par le mérite et la vertu. On dit que nos fautes, ou celles d'autrui, nous arrêteront en chemin. Osez néanmoins; cette crainte de faire des fautes décèle une âme faible qui redoute de laisser voir ses défauts. Laisserez-vous les intrigants gagner par leur effronterie ce que votre courage pourrait réclamer? On répète que les hasards, la vieillesse, la mort dégoûtent l'homme de la vanité de la gloire. Reniez alors la fortune, méprisez la beauté. D'ailleurs la mort est-elle plus douce au sein de l'obscurité? Meurt-on plus tranquille, quand on meurt tout entier, au lieu de se survivre par la gloire? Ecartez donc cette pensée énervante. Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre comme si on ne devait jamais mourir. On nous rappelle enfin que la vertu est le seul vrai bien : en effet, et la gloire en est la récompense; et l'amour de la gloire est la force qui nous soutient dans la vertu. « Sans elle, qui portera l'esprit à ces nobles efforts où la vertu, supérieure à soi-même, franchit les limites mortelles de son court essor, et, d'une

Digitized by Google

aile forte et légère, échappe à ses liens. » Cessons donc de nous méfier de la gloire comme d'une chimère ; c'est une noble réalité. Si elle trompe notre espoir, eh bien! elle nous aura fait du moins cultiver des talents et développer des sentiments dont la noblesse réparera cette erreur.

Voilà la conclusion de toutes les pensées de Vauvenargues. Ce capitaine qui n'a pas pu être un homme d'action, meurt en montrant du doigt l'action et la gloire à tous ceux qui, plus heureux que lui, ont pour s'y livrer la force, la jeunesse, la santé et la fortune. Ce moraliste, à la fois disciple de Pascal et de Fénelon, et ami de Voltaire, s'arrête entre deux siècles, comme un médiateur sans le savoir, qui chercherait par instinct à unir tous les hommes dans une pensée commune de grandeur et de générosité. Peu influent dans l'histoire des idées, Vauvenargues ouvre la carrière au sentiment, à l'inspiration, qui feront la fortune des écrits de J.-J. Rousseau et plus tard d'une partie de la littérature du XIXe siècle. J'admire en lui l'homme et l'écrivain : l'homme, parce que sa vie s'épure, au lieu de s'avilir, dans le malheur ; l'écrivain, parce qu'il est plein de ce que M. Sainte-Beuve appelle si bien « les traits d'une imagination jeune, nette et sobre, comme on se les figure chez Xénophon et chez Périclès. »

Pour ceux qui se plaisent aux délicatesses des jugements littéraires, il ne sera pas inutile de consulter les pages que Vauvenargues a laissées sur les poètes et les prosateurs du XVIIe et du XVIIIe siècles ; il y trace l'idéal de l'écrivain. Sans entrer ici dans l'examen de cette partie de l'œuvre, j'en tirerai seulement une observation : l'appréciation de Vauvenargues sur *Fontenelle* est tour à tour un éloge et une critique. Pourquoi ? Malgré son admiration pour Fontenelle, Vauvenargues sentit bien et indiqua qu'il lui manquait quelque chose de précieux, l'amour de la vérité ; — ce que d'ailleurs l'auteur des *Mondes* regardait comme une erreur convenue, comme une pure chimère ; témoin ce passage explicite : « Le vrai, dit-il, a quelquefois besoin d'emprunter la figure du faux pour être agréablement reçu dans l'esprit humain ; mais le faux y entre bien sous sa propre figure, car c'est le lieu de sa naissance et sa demeure ordinaire, et le vrai y est étranger. » Sur ce principe, Fontenelle, avec un mépris poli de l'humanité tout entière, entreprend de suppléer à la vérité par mille qualités secondaires, par la profondeur ingénieuse, par l'élégance, par la facilité, par la grâce et par ce ton lestement glacial qui ne manque jamais son effet. A sa profession de foi, j'oppose celle-ci : « Qu'on sache que la vérité est une, qu'elle est immuable, qu'elle est éternelle. Belle de sa propre beauté, riche de son fonds, invincible, elle peut se montrer toujours la même, sans perdre sa force ou sa grâce, parce qu'elle ne peut vieillir ni s'affaiblir

Digitized by Google

et que, n'ayant pas pris son être dans les fantômes de notre imagination, elle rejette ses faux ornements. Que ceux qui prostituent leur voix au mensonge s'efforcent de couvrir la faiblesse de leurs inventions par les illusions agréables de la nouveauté ; qu'ils se répandent inutilement en vains discours, puisqu'ils n'ont pour but que de plaire et d'amuser les oreilles curieuses. » Ainsi parle Vauvenargues.

Or il y a ici un fait littéraire remarquable. Fontenelle, le centenaire, eut le temps de réparer ses premiers échecs, de se développer, de s'appuyer sur des relations puissantes, et d'apprendre à mesurer habilement la dose d'ironie et de science qui pouvait flatter ou troubler, piquer ou séduire ses contemporains : eh bien ! il appartient tout entier au mouvement d'idées qu'il a servi et recule à l'horizon littéraire d'année en année ; son nom si populaire se fane peu à peu. Vauvenargues a été, dès sa jeunesse, comme surveillé par la mort ; son premier écrit à peine publié, il meurt. Le succès ne l'a pas récompensé à temps. Pourtant sa place est belle dans la mémoire des hommes, son nom a gardé je ne sais quelle fraîcheur de gloire. D'où vient ce phénomène ? N'est-ce pas que Vauvenargues, en s'attachant à la vérité qui n'intéresse pas seulement l'histoire d'un siècle, mais la pensée de tous les autres, reste plus grand que Fontenelle ?

EMILE CHASLES.

Digitized by Google

POÈTES

ET

ROMANCIERS CONTEMPORAINS

DE L'ANGLETERRE

WILLIAM MAKEPEACE THACKERAY

I. — M. THACKERAY ET LES ESSAYISTS.

M. Thackeray est traduit, critiqué, jugé d'une façon diverse en France : est-il bien connu? Nous ne le croyons pas. Auteur original, plein de fantaisie, d'*humour* et de vivacité, distingué surtout, disent les uns; moraliste uniforme et monotone, disent les autres, tout au plus bon pour les Anglais. Il reste donc à faire connaître une physionomie que les peintres ont vue de deux ou trois manières très différentes. Nous en voulons donner une esquisse exacte, quelque chose comme une photographie, éviter tous les paradoxes, écrire, s'il est possible, un chapitre d'histoire littéraire vraiment consciencieux. Nous prions d'abord ceux qui nous lisent d'effacer, pour ainsi dire, de leur esprit toutes les traces du roman français d'il y a vingt ans. Un lecteur de Stendhal et de Balzac est mal préparé à lire les romans de l'Angleterre : c'est un homme qui commence par avaler du piment pour s'asseoir ensuite à une table chargée de viandes saines

Digitized by Google

mais sans épices. Ce lecteur-là vous dira : « Les romans anglais sont moraux, édifiants, vertueux ; mais combien nous sommes plus amusants et plus artistes ! » Faites-vous Anglais pour un instant ; lisez Thackeray sans souvenirs ni préoccupations ; c'est l'unique moyen de comprendre et de goûter un humoriste vraiment honnête homme, un moraliste vraiment spirituel.

Steele et Addison, deux ancêtres littéraires de M. Thackeray, résument ainsi l'objet du plus célèbre des écrits périodiques de la Grande-Bretagne : « On a dit de Socrate qu'il fit descendre la philosophie du ciel, pour qu'elle habitât parmi les hommes ; j'aurai l'ambition de faire dire de moi, que j'ai fait sortir la philosophie des cabinets et des bibliothèques, des écoles et des colléges, pour habiter dans les clubs et les assemblées, à la table où on prend le thé, et dans les cafés. » L'auteur de *Vanity fair*, il est permis de l'assurer, a une ambition toute semblable, et l'on peut dire qu'elle est en partie satisfaite ; car, nous voulons l'avouer, nous suivons humblement l'opinion commune, et nous prenons au sérieux un écrivain qui a des milliers de lecteurs. C'est un philosophe autant qu'un romancier ; mais sa philosophie ne s'enferme pas dans les bornes étroites d'une école, et ne s'adresse pas à un petit nombre d'adeptes. Elle n'est pas spéculative et ne se contente pas de vivre dans une atmosphère calme et constante comme celle d'Oxford et de Cambridge ; elle cherche le grand jour et l'air extérieur. Elle vit avec la société présente, la suit partout où elle se montre, avec ses habitudes nouvelles, ses passions, ses besoins. Elle la cherche dans les maisons neuves de Belgrave-Square, ou de Eaton-Square, où elle accumule avec ordre et sans la profusion de l'ancien luxe, les superfluités commodes, les confortables richesses du luxe nouveau ; elle la cherche aussi dans les maisons de Soho-Square, anciennes résidences de la noblesse, tombées au pouvoir des médecins, des négociants ou des avocats, qui ne sont pas moins riches peut-être, mais dont les femmes, n'étant pas admises dans la société aristocratique, ne peuvent deviner quelle est la mystérieuse proportion qu'il faut établir entre les tapis, les bois des îles, le chêne sculpté et les porcelaines de Chine, pour rencontrer le véritable point du bon goût. Elle n'est pas moins curieuse de s'insinuer dans les anciens quartiers abandonnés par ces émigrés de la richesse, d'y parcourir les maisons garnies et les pensions bourgeoises, d'étudier les mœurs de cette population barbue d'artistes et de lettrés, dont les moustaches annoncent qu'ils ignorent le secret de la distinction britannique et les lois tyranniques du beau monde. De là elle ne craint pas de pénétrer dans le vieux quartier de Temple-Bar, dans les rues étroites et dans les allées obscures, témoignage durable d'un

Digitized by Google

temps où la propreté n'était pas encore devenue une vertu anglaise, de grimper dans ces hautes maisons où sont superposés, suivant l'échelle des fortunes, l'avoué qui reçoit là ses clients, comme ses devanciers, mais qui, contrairement à eux, s'échappe de là, tous les jours, pour aller chercher dans une demeure plus riante, de l'air, du luxe, de l'aisance ou du plaisir, le commis qui n'est plus pensionnaire comme autrefois, mais qui achète par des privations cette indépendance, l'homme de lettres à tant la ligne qui est descendu du grenier dans un logement garni, le pauvre artiste qui vivait sous une baraque à la foire, et qui, dans cette ascension générale de la société, a succédé dans le grenier à l'homme de lettres. Imaginez le philosophe visitant tous ces palais, toutes ces maisons, toutes ces auberges, et vous vous ferez une idée de l'entreprise tentée par l'écrivain original dont nous proposons l'étude. Il recommence ce qui a été fait, il y a plus d'un siècle, par les moralistes du *Spectateur*. Ce n'est pas une imitation sans portée, et il ne s'agit pas de repasser par les mêmes traces où ils ont laissé leur empreinte. Le monde de Steele et d'Addison n'existe plus; un monde nouveau occupe sa place, et il faut aujourd'hui le soumettre à la même méthode d'observation. Cent vingt ans de vie sociale et politique ont fait croître une moisson nouvelle d'études morales. Il s'agit de les recueillir pour l'enseignement des générations présentes.

Comme les anciens *essayists*, le romancier d'aujourd'hui, sans être pour cela un pédagogue naïf, a un but moral, et veut amender ses contemporains par la peinture de leurs travers et de leurs vices. Dans le même passage que nous venons de citer, le *Spectateur* ne permet pas de douter de son intention : il amuse l'Angleterre de son temps, mais c'est pour la corriger. « Je m'efforcerai de vivifier la moralité avec de l'esprit, et de tempérer l'esprit par la moralité, afin que les lecteurs, par ces deux moyens, trouvent leur compte dans la spéculation que j'ai entreprise. Pour que leur vertu et leur sagesse ne se réduisent pas à des velléités courtes, à des caprices passagers de la pensée, j'ai résolu de leur en rafraîchir de jour en jour la mémoire, jusqu'à ce que je les aie retirés de cet excès de vices et de folies où le siècle est tombé. » Corriger le vice avec de l'esprit! mot expressif et que nous donnerions à méditer à ceux qui sortent de la lecture de Thackeray; œuvre malaisée où les moyens sont à peine proportionnés au but : quand le cœur est gâté, il tire à lui l'homme tout entier, avec son esprit et son intelligence. Cependant, c'est la loi des générations tout ensemble corrompues et spirituelles, de n'offrir de prise qu'au talent; la moralité toute nue leur déplaît; elle offre peu de saveur à leur goût blasé. Le *Spectateur* a raison : il faut alors que l'esprit assaisonne et vivifie la moralité. C'est une grande

Digitized by Google

ressource encore; il ne faut pas désespérer des générations qui ont de l'esprit, et qui l'aiment; et l'on a tort de se défier de l'esprit. L'esprit donne la nourriture, mais la moralité est le levain qui en fait le pain des âmes. Il s'agit ici d'un des petits-fils de Steele et d'Addison, et, sans exiger de lui les hautes qualités et la perfection de ses illustres devanciers, il importe de savoir comment il a labouré le champ qui est resté en jachères depuis leur mort, mais où l'on retrouve la forme de leurs sillons.

M. Thackeray et ceux des romanciers anglais contemporains qui veulent mériter le nom de moralistes, ont aussi leur tâche sérieuse à remplir, et il y a des maladies morales qu'ils doivent se proposer de guérir. Ces maladies ne sont pas les mêmes que celles qui travaillaient la nation du temps de Steele, elles ne sont pas non plus si apparentes, et les plaies qui sont cachées peut-être sous cet air de bonne santé, n'attristent pas les yeux d'abord : le mal ne va pas la tête levée comme après les règnes diversement licencieux de Charles II, de Jacques II et de Guillaume III. Mais il y a de la corruption sous les bienséances superficielles de notre siècle. Par exemple, ce beau titre de *gentleman*, autrefois l'ambition noble et légitime de tout véritable Anglais, n'a-t-il pas cessé d'être le nom de la vertu et de la probité? A qui, dans notre siècle, la nation anglaise a-t-elle donné le surnom du premier gentleman de l'Europe? à un homme qui, après une jeunesse scandaleuse, a épousé une femme qu'il abandonnait presque aussitôt, a exploité ses imprudences pour la perdre, a fait éclat de son opprobre conjugal, et a pu être soupçonné d'avoir empoisonné celle dont les lois n'avaient pu le débarrasser; à un homme d'Etat qui a passé la moitié de sa vie à brûler tout ce qu'il avait adoré dans la première moitié; à un prince qui choisissait ses amités parmi ce qu'il y avait de plus corrompu ; à un roi qui éloignait de lui son épouse sans motifs, qui l'accusait deux fois d'adultère, qui la privait du titre de reine et de la couronne. Pourquoi cet homme était-il le premier gentilhomme de l'Europe? Etait-ce parce qu'il avait un merveilleux talent pour couper un habit, ou parce qu'il avait inventé le punch au marasquin, ou bien parce qu'il avait imaginé une boucle à souliers qui avait tout à fait bonne grâce, ou encore parce qu'il a bâti un pavillon chinois qui est fort laid? Etait-ce parce qu'il menait un carrosse à quatre chevaux presque aussi bien que le cocher de Brighton, ou qu'il faisait des armes avec élégance, et qu'il jouait bien du violon? Etait-ce, encore une fois, parce que son sourire fascinateur faisait des victimes de tous ceux qui lui étaient présentés, et qu'il s'en emparait, comme le boa constrictor fait sa proie d'un pauvre lapin? Etait-ce, enfin, parce que le duc de Wellington et Blücher gagnèrent pour lui la bataille

Digitized by Google

de Waterloo et qu'il laissa mourir sans pitié, sur le rocher de Sainte-Hélène, le Prométhée des temps modernes? Il ne nous étonnerait pas que tout cela ait contribué à lui faire donner un nom qui avait autrefois un plus beau sens. George IV était vicieux, menteur, cruel; mais George IV avait de l'esprit, de l'élégance, de l'habileté; il avait le succès. Le premier gentilhomme de l'Europe est mort en 1830. Cette date marque pour l'Angleterre la fin d'une période ou beaucoup de corruption peut se cacher sous une enveloppe gracieuse et polie; elle marque aussi le commencement d'une autre période où le voile se déchire, où les esprits cherchent et demandent le vrai, où les plumes mâles et vigoureuses ont le devoir de le dire. Voilà l'œuvre sérieuse et salutaire où s'emploieront les héritiers éloignés des vieux *essayists*. Elle réclame du courage, du talent, de la conscience; un philosophe peut se proposer un but moins honorable et moins utile.

M. Thackeray, parmi les romanciers, est un de ceux qui méritent le mieux le nom de philosophe. Il étudie les hommes, et plonge dans le mystère presque impénétrable du cœur :

Tous les cœurs sont cachés; tout homme est un abîme.

Il sent merveilleusement que la littérature n'est rien, si elle n'est pas la manifestation de ce qui est dans l'âme humaine; il sent que la mine d'où elle tire ses richesses est une mine inépuisable, qu'il faut toujours creuser, parce que c'est un monde qui n'a pas de fond. Son talent ne vit pas à la surface, et n'observe pas la nature morale à fleur de peau; il sait que tout homme enferme en lui un monde enseveli, plus compliqué, plus ténébreux, beaucoup plus curieux et plus intéressant qu'Herculanum ou Pompeï. Il sait aussi que le besoin de l'homme, quand il vit de la vie intellectuelle, est de pénétrer de plus en plus, avec passion, avec acharnement dans les replis des âmes, et qu'il ne se fatiguera jamais de cette recherche qui est la loi de son existence, jusqu'au grand jour où tous les replis, où tous les secrets, où toutes les pensées éclateront aux yeux de tous, et iront se perdre au sein de la vérité infinie.

William Makepeace Thackeray, d'une famille saxonne du Yorkshire, petit-fils d'un clergyman, né à Calcutta, en 1811, d'un fonctionnaire civil de la Compagnie de l'Inde, a subi les vicissitudes diverses de la fortune. Il voyagea de bonne heure. Héritier d'un honorable patrimoine, il quitta Cambridge sans y avoir pris ses degrés, suivit le penchant qui l'entraînait vers la peinture, et alla se mêler à la jeunesse chevelue et barbue qui se partageait à Rome

Digitized by Google

entre Raphaël et Michel-Ange, qui dînait pour ses trois *paoli* à l'auberge du *Lepre*, et prenait le café et le *mezzo caldo* au Café-Grec. Je crois que les femmes célestes et les enfants divins de Raphaël devaient attacher ses regards beaucoup plus que les Titans de Michel-Ange ; mais je soupçonne qu'il réussissait mieux dans ses esquisses que dans ses tableaux, qu'il s'entendait plutôt à créer des personnages qu'à composer une toile. Des accidents imprévus le jetèrent dans le monde des journaux et de la littérature : on dit qu'il a travaillé sous l'aiguillon de la gêne et de la pauvreté. Ses efforts soutenus, mais obscurs et sans succès, encouragés seulement par un suffrage précieux, celui de John Sterling, un philosophe, ne durèrent pas moins de douze ans. Il amassa, durant ce long intervalle, son trésor d'observations, ce capital de faits indispensables, dont ses romans d'aujourd'hui sont, pour ainsi dire, les intérêts. En effet, il est aisé de montrer que du jour où M. Thackeray acquit sa réputation, et fonda, en quelque sorte, son crédit comme moraliste, il possédait déjà toutes les idées qu'il s'est contenté de développer depuis. Un artiste entraîne les esprits à la suite de son imagination ; il invente à mesure qu'il produit. S'il est bien doué, il compte sur l'avenir, et peut se passer d'un fonds amassé d'avance. Un philosophe doit être déjà riche quand il se produit au grand jour, riche d'expérience et d'observations. Dans le voyage qu'il entreprend, il ne peut se confier à sa bonne étoile, et partir comme le musicien qui gagne avec son instrument de quoi voyager. Il faut qu'il ait dans sa bourse de quoi fournir toute la carrière. La nature n'avait pas fait de M. Thackeray un artiste, mais un philosophe ; il a passé douze ans à garnir son portefeuille, et c'est alors seulement que le succès a commencé pour lui.

II. — LE JOURNAL LE PUNCH ET LES SNOBS.

Le livre des *Snobs*, qui a rendu le nom de M. Thackeray populaire, a paru par chapitres dans le *Punch*. Il ne faut pas croire que le livre doive sa célébrité au journal ; le contraire serait plutôt la vérité. M. Thackeray ne fut pas parmi les premiers rédacteurs du *Punch*, et sa collaboration dans cette feuille badine et satirique commença par des séries d'articles amusants, mais d'une portée médiocre. Les *Snobs* furent une bonne fortune pour le joyeux recueil qui les avait admis, et, sous leur protection, *Monsieur Punch*, le bossu jovial, eut ses entrées dans les salons, se répandit dans les boutiques, voyagea par les chemins de fer, et se fit connaître

Digitized by Google

jusqu'aux dernières limites du Royaume-Uni. *Monsieur Punch* mit en feu les clubs; au lieu de dormir abandonné sur quelque table, il fut passé de main en main, demandé, arraché. On le maudit, on l'envoya au diable, mais on l'entoura, on l'écouta; on rit surtout de ses malices et de son franc parler. Chacun voulait l'avoir pour soi et contre ses ennemis, peut-être aussi contre ses amis et connaissances. Toutes les semaines on attendait son tour avec inquiétude : « Est-ce à moi d'y passer aujourd'hui ? Est-ce que je relève aussi de sa justice ? Suis-je un *snob* ou non ? Cet officier, ce négociant, cet employé, ce sont des *snobs*, je l'accorde. *Punch* le leur a bien montré, et j'en suis bien aise. Quelle mine ils faisaient en lisant le numéro de la semaine dernière ! Bravo ! *Punch;* n'en oubliez aucun. Tenez, je vous en indiquerai au besoin; n'oubliez pas au moins celui-ci, ni celui-là : autant de *snobs*. Moi, c'est différent; j'ai beau me considérer, je ne ressemble en rien à tous ces gens. » Vous vous trompez, vous aurez votre tour la semaine prochaine. Vous êtes gardé pour la bonne bouche, et votre *snobbism* est d'un goût plus raffiné. Le redoutable *Punch* frappa à toutes les portes : il ne respecta ni la Cour, ni l'Eglise. Les négociants de la Cité apprirent avec délices que la richesse de ce baronnet ou de cette comtesse n'était qu'une comédie, que ces belles dames étaient réduites à la portion congrue, que ces laquais poudrés mouraient de faim. *Punch* les vengeait de ce député, qui n'accordait qu'un doigt à leur poignée de main passionnée; de cette lady, qui ne daignait pas inviter leur femme. Les boutiquiers, qui dévorent dans leur journal les nouvelles aristocratiques, le *Court-circular*, et consignent dans leur mémoire les *fashionable intelligences*, avec la même religion que le marquis de Dangeau inscrivait les jours où le roi prenait médecine, étaient frappés d'une lumière nouvelle et se disaient tout ébahis : « Quoi donc ! y a-t-il donc des *snobs* dans le salon même de Sa Majesté, notre gracieuse souveraine ? Nous croyions jusqu'ici que la présentation à la cour était un certificat de vertu et de distinction; il nous semblait que les gens sortis de cette auguste entrevue avaient reçu la marque de l'honnête homme, et portaient le cachet de l'estime publique. Nous nous sommes trompés; ils sont des *snobs* comme nous. » *Monsieur Punch* allait à l'église; il aimait et respectait l'église nationale, et cependant il dévoilait le *snobbism* caché sous le surplis; il arrêtait le clergyman à la cravate blanche, et prouvait que le *snobbism* l'avait plissée, l'avait empesée. *Monsieur Punch* ne respectait même pas l'armée; et, quoique les officiers soient ses plus fidèles habitués, il ne craignait pas de les poursuivre au club, au café, au Parc, de singer plaisamment leurs jurements, leurs vanteries, leurs défis bachiques, de railler surtout la morgue

Digitized by Google

de ces aristocrates à la poitrine rembourrée. Médecin sagace et infatigable d'une maladie morale, *Monsieur Punch* suivait avec obstination les traces du *snobbism*, mal endémique, mal vraiment anglais, dont toute la nation était travaillée, et qu'elle emportait même avec elle à l'étranger, comme ces montagnards qui changent de climat, qui vont respirer l'air de la plaine, et boire les eaux des larges fleuves, mais qui gardent leur goître héréditaire. Aussi les lettres pleuvaient-elles à l'adresse de *Monsieur Punch;* on s'examinait, on se tâtait le col, pour savoir si l'on était goîtreux; on écrivait au terrible médecin pour savoir si l'on avait la maladie générale, si l'on devait être compté parmi les cas de *snobbism.*

Qu'est-ce donc qu'un *snob?* Il ne faut pas perdre de vue que ce mot, néologisme populaire, était en usage avant le livre où il a été défini avec tant de succès. Les hommes au langage un peu rude le jetaient volontiers comme une injure à la face de ceux qu'ils méprisaient; les femmes, en petit comité, commençaient même à se permettre ce petit mot, qui avait une grâce inattendue sur une petite bouche. En quel sens prenait-on ce terme, né à Londres, où il en naît ainsi tous les jours, et qui se répandait dans tout l'empire, depuis vingt ans? C'était un mot sans synonyme. Vous l'auriez arrêté au passage; vous auriez sommé le *Londoner* de s'expliquer; il vous eût répondu, comme le marquis de Molière: « Que voulez-vous que je vous dise? C'est un *snob. Tarte à la crème*, Monsieur; voilà tout. » Avec un peu de patience pourtant, et de l'esprit d'observation, vous seriez parvenu à deviner que ce mot mystérieux désignait quelque chose comme le faux *gentleman.* Depuis que les rangs se mêlent et tendent à se confondre chez nos voisins, la distinction du vrai *gentleman* est plus difficile à faire. La différence des habits, des allures, des manières ne vous avertit plus. Tout le monde y est trompé, et l'irritation, vraiment britannique, qui en résulte, a, je n'en doute pas, donné naissance à ce mot vengeur. Mensonge, charlatanisme, présomption, bassesse, prétentions ridicules, tout cela est compris dans cette petite syllabe expressive de *snob.*

M. Thackeray n'a pas découvert les *snobs*, mais il les a mis à leur véritable place; il a montré quels étaient ceux qui méritaient réellement ce nom; il n'a pas créé le mot: il l'a expliqué philosophiquement. Le philosophe et le vulgaire ne se servent pas de la même manière du terme de *snob*, parce qu'ils ne font pas le même usage de celui de *gentleman.* Suivant le philosophe, le *gentleman* est un homme d'un cœur honnête, d'une noble nature, un homme généreux, brave, sage, non-seulement doué de toutes ces qualités, mais sachant les

Digitized by Google

pratiquer avec grâce. C'est un fils dévoué, un fidèle mari, un père vertueux. Sa vie est décente, ses dettes régulièrement payées, ses goûts élégants et relevés, ses ambitions généreuses et honorables. Suivant le monde, le gentleman se compose plus d'apparences que de réalités. Il ne faut pas qu'il passe pour un malhonnête homme, mais il est de bon air de se jouer de ses créanciers. S'il est élégant, peu importe qu'il ait des goûts puérils ou subalternes ; peu importe qu'il boive et qu'il jure comme un jockey, pourvu qu'il parie beaucoup de guinées. Qu'il patronne un théâtre et obtienne dans les journaux le titre de protecteur des arts, et l'on fermera les yeux, s'il étend cette protection jusqu'aux actrices. Sauvez les apparences, et vous pourrez être l'héritier impatient et révolté de l'auteur de vos jours, l'ennemi naturel de votre père, à qui vous ferez de magnifiques funérailles, et consacrerez une notice nécrologique dans les journaux *fashionables*. Sauvez les apparences, et vous serez un tyran domestique, vous abreuverez votre femme de vos cruels dédains et de vos froides insultes : vous aurez sur elle tous les droits du sultan sur sa *validé*. Ou le joug de l'opinion la maintiendra dans le devoir, malgré vos secrets déportements ; ou, si elle succombe, les femmes seront les premières à la sacrifier ; ses amies, ses parentes, le monde féminin, des *drawing-rooms*, où les sultanes se retirent, tandis que leurs seigneurs et maîtres boivent les vins de France ; tous ces cœurs de femmes, vertueux, soumis et impitoyables, vous aideront à coudre la pauvre Fatime dans un sac, et à la jeter dans le Bosphore. Sauvez les apparences, et votre chapelain célébrera vos vertus paternelles, et il sera pourvu d'un gros bénéfice ; avec le temps il pourra devenir évêque. Vos enfants seront élevés par des domestiques, et apprendront, par leurs soins, à marcher un jour sur les traces honorables de leur père. Ils prendront dans la maison paternelle les premières leçons de cette précieuse hypocrisie, qui passe pour un des piliers de l'Etat. Oxford ou Cambridge les recevra plus d'à moitié formés, et la complaisance des maîtres, l'indulgence des règlements, les flatteries des camarades (combien de flatteurs il y a dans ce monde du collége, où cependant se distribuent tant de coups de poing !), les chuchottements admiratifs de la foule, l'article de journal qui annonce le voyage et l'état de santé du jeune principicule, le monde, enfin, le monde entier conspirant pour rendre votre fils digne de vous, le prépare sans vous, et à votre insu, à vous imiter. Vos scandales ne font pas de bruit ; vous avez des amis pour les étouffer ; vos désordres sont décents ; vos appartements sont chastes ; la *chasteté* est à la mode dans les ameublements. Vous avez bonne grâce dans tout ce que vous faites ;

Digitized by Google

il y a de la grâce jusque dans vos blasphèmes. Vous êtes dur, égoïste, cruel avec distinction ; vous savez vous battre en duel : vous êtes donc un parfait *gentleman*.

« Non, vous n'êtes qu'un *snob*, reprend le philosophe, et le plus orgueilleux, le plus personnel, le plus infatué de tous ! » Ce qui fait votre orgueil n'est que petitesse, misère, fausses apparences ; apparence de générosité, apparence d'honnêteté, apparence de bravoure, apparence de vertus domestiques. Vous ne faites gloire que de choses vaines ; vous n'estimez que l'opinion. Ce n'est pas d'être que vous vous souciez, mais de paraître : et voilà pourquoi vous êtes un *snob*. Vous appelez de ce nom ceux qui veulent indûment se faire passer pour aussi riches, aussi nobles, aussi considérés, aussi distingués que vous. *Snob*, dites-vous, quand madame Muggins, devenue lady de Mogins force l'entrée d'un bal aristocratique. *Snob*, dites-vous encore, quand un amphitryon des moyennes classes affecte avec ses convives une splendeur qui ne lui appartient pas. Il traite le plus souvent des gens qui ne sont ni plus riches ni plus titrés que lui : cependant il a une vaisselle de location et substitue des hommes de peine déguisés à sa modeste femme de chambre ; il fait venir du pâtissier des entrées à la française. L'amphitryon sourit, fait des inclinaisons de tête, cause à droite et à gauche, et jusqu'au bout de la table ; mais il est en proie à de secrètes terreurs : les vins qu'il a montés de son cellier seront-ils suffisants ? Une malencontreuse bouteille ne peut-elle pas détruire ses calculs ? le domestique, par quelque bévue, ne pourrait-il pas dévoiler ce qu'il est réellement, le mari de la fruitière ? La maîtresse de maison sourit aussi d'un bout du dîner à l'autre, mais elle sourit à travers ses angoisses : son cœur est dans sa cuisine, et elle tremble qu'un désastre n'y éclate. Si, par hasard, le soufflé devait tomber, ou si le glacier n'envoyait pas à temps, elle en mourrait de douleur, elle songerait presque à un suicide, cette femme souriante et gracieuse ! Homme riche et fastueux, vous appelez ces gens-là des *snobs*, et vous avez raison : madame Muggins mérite d'être évincée d'une société où elle pénètre à force de bassesses. L'amphitryon vaniteux a bien gagné le châtiment qui lui est réservé. Je serai très heureux que le vin de monsieur trompe ses prévisions et que son échanson de famille improvisé trahisse son métier de batteur de tapis ; je verrai avec plaisir que le soufflé de madame soit tristement aplati et que ses glaces arrivent trop tard. Les ridicules de ces gens doivent être punis, et ils sont plus funestes qu'on ne pense : la femme qui force l'entrée d'un bal y apporte la froideur et l'ennui, et donne un fâcheux exemple aux femmes qui ne songeaient pas à aller au bal. Que dirai-je d'assez sévère pour l'amphitryon ? N'est-ce pas une mauvaise action de détruire les traditions

Digitized by Google

de la bonne et vieille hospitalité? Si tout le monde veut donner des dîners à la française, avoir un échanson, de la vaisselle plate, que devient le dîner patriarcal, le bonheur de partager son souper avec un ami, le repas de famille, *at home*, véritable banquet de l'amitié, que nos pères aimaient tant, et dont ils étaient dignes, parce que leurs amitiés étaient plus sûres? un dîner de parade, qui est malsain, comme tout ce qui est le produit de la vanité. Vous qui donnez des bals à la société aristocratique, vous dont la table est tous les jours chargée de ce luxe, vous méprisez ceux qui veulent se hisser à la hauteur de votre opulence : mais ceux que vous méprisez ne font que se modeler sur vous; ils estiment et admirent ce que vous admirez et estimez. Ils croient se grandir, en atteignant à tout ce qui fait que vous vous croyez grand. Vos erreurs et vos préjugés sont les mêmes; vous êtes le *snob* d'en haut et ils sont ceux d'en bas.

Il est clair que la société anglaise, de notre temps, est particulièrement travaillée du mal que M. Thackeray a si bien décrit. Sans doute on trouve partout des femmes qui se font inviter de vive force, et des maîtresses de maison qui veulent vous faire croire qu'elles ne dînent jamais sans un monsieur en cravate blanche pour les servir, et sans un oiseau de paradis sur leur tête. Mais ces exemples sont choisis entre mille, parmi les cas du *snobbism* anglais, et ils se rattachent étroitement aux préjugés d'une société aristocratique. Le *snobbism* n'est pas seulement de la vanité; il y entre aussi beaucoup d'orgueil, et c'est pour cela sans doute qu'il est une maladie britannique. Tous les écrivains sincères et qui pensent, sont contraints de l'avouer : l'orgueil est le péché national chez nos voisins. L'ambition, l'envie, l'avarice n'y sont pas inconnus, mais elles y sont comme des formes de l'orgueil. Le mot de *pride* est au fond de toutes les confessions que les anteurs contemporains se chargent de faire pour leurs concitoyens; et l'on sait qu'ils s'en acquittent avec une rare sincérité. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que c'est presque toujours par orgueil qu'un Anglais est ambitieux, envieux ou avide. Cet orgueil, dont les hautes classes ressentaient seules autrefois les aiguillons, est descendu de classe en classe; il a passé du palais dans la maison bourgeoise et dans la chaumière. Un poète contemporain se demande avec tristesse : « O Angleterre, toi qui t'appelais la joyeuse Angleterre, où est ta joie? Contre l'orgueil plébéien et contre l'orgueil de haute naissance; contre l'orgueil du savoir, non moins vain ni moins faible; contre cette activité fébrile qui se propose un but digne de mépris ou d'indifférence; contre l'orgueil de l'intelligence, qui élève sa tête arrogante au-dessus des hommes doux et sages, et qui triomphe dans les cruautés violentes de la plume; contre l'orgueil de ces âmes mercenaires vouées à Mammon, quel sera notre refuge,

Digitized by Google

et quand le remède nous sera-t-il accordé[1] ? » Le poète a trouvé ces vers en présence d'un paysage italien, sous un ciel bleu qui invite au repos. Il a vu les Italiens, le peuple le moins orgueilleux de l'Europe, et celui qui a le moins de liberté politique ; et il regrette cette mollesse italienne que les Anglais ne connaissent pas. Mais si l'Anglais est orgueilleux, son vice du moins est plus viril ; c'est le vice des hommes d'action.

Nous avons voulu expliquer la maladie à la fois nationale et nouvelle que M. Thackeray a constaté dans la société anglaise : le succès éclatant de ses articles successifs sur les *snobs*, est la meilleure preuve qu'il ne s'est pas trompé. Les nations aiment en général qu'on leur dise la vérité ; mais cela est surtout vrai, peut-être, du peuple anglais d'aujourd'hui. Comme s'il était fatigué de toutes les fictions et conventions qui étaient en faveur jusque-là, il encourage tous les écrivains qui font en sorte qu'il se connaisse. Il entend volontiers le mal comme le bien, le faible comme le fort. On pourrait en citer bien des preuves, et de toutes récentes. Aussi le livre des *Snobs*, plein de vérités et de malice, arriva-t-il bien à propos : il venait fustiger toutes sortes de faussetés vaniteuses, et de menteuses politesses. Le *snobbism* lui-même n'était-il pas un grand mensonge, le mensonge de tous ? Le succès de ces articles du *Punch* ne peut être comparé qu'à celui de Steele et d'Addison dans le *Tattler* et dans le *Spectateur*. On a vu que c'était aussi un succès de moraliste, et que M. Thackeray faisait pénétrer de même la philosophie dans les sociétés et dans les cercles ; mais on voit encore qu'il la faisait pénétrer dans des asiles plus secrets, dans l'intérieur des maisons, et au sein du foyer domestique. La plume de Steele et d'Addison dessine plutôt des physionomies prises dans la vie sociale, et le roman de leur temps représente des mœurs plus extérieures. Chaque siècle a son œuvre particulière, et la littérature commence par ce qui frappe d'abord les yeux : les romanciers d'il y a cent ans, Smollett et Fielding, servirent la cause de la morale en étudiant l'homme dans la société ; ceux d'aujourd'hui le suivent aussi, et de préférence, dans la vie privée. Telle est, en effet, l'œuvre qui est à faire, et les romans qui ne nous apprennent rien là-dessus, ne sont qu'une vaine pâture pour les désœuvrés. Où trouver aujourd'hui une source aussi abondante que la vie privée ? N'est-ce pas notre vie à tous ? Combien y a-t-il de gens qui ont une vie publique ? Ceux-là ne forment qu'une exception, et plus la littérature devient populaire, plus la vie privée y acquiert d'importance. Pour le moraliste, elle contient une mine inépuisable d'études morales ; pour l'homme de l'art, elle

[1] M. Henry Taylor, auteur de *Philip van Artevelde* et de *Eve of the Conquest*.

Digitized by Google

est riche en peintures nouvelles. Elle a ses grands tableaux, ses épopées et ses tragédies ; mais combien de tableaux de genre, combien d'intérieurs, d'incidents imprévus, de situations dramatiques ! Elle est merveilleusement faite pour l'esprit curieux de notre temps : quel aliment pour ce désir insatiable d'analyser et de connaître, pour cet amour passionné des réalités ! Elle nous attache même par les côtés faibles et mesquins de notre nature ; il nous semble qu'on nous parle de nos connaissances, qu'on médit spirituellement de celui-ci ou de celui-là. Quand on lit M. Thackeray et les romanciers de la vie privée, on pense à ses concitoyens, à ses voisins, qui sait ? à ses amis peut-être. Tout n'est pas or dans cette veine nouvelle : nous sommes un siècle qui aime les commérages, et je ne voudrais pas jurer qu'il n'y en a pas un peu dans les romans que nous lisons.

Un dernier trait doit être ajouté à cette comparaison entre les ouvrages de M. Thackeray et ceux des *essayists* ou des romanciers du siècle dernier. L'esprit de ses livres est démocratique. Avec des habitudes philosophiques et un talent plein de distinction, qui lui permettaient à peine d'espérer la popularité, M. Thackeray a embrassé la cause populaire, et, bien qu'il ait adouci l'amertume du pinceau qui a dessiné lord Steyne dans *Vanity Fair*, sa tendance reste la même, et l'on n'a pas le droit de dire que ses opinions aient varié. Ses devanciers, du *Tattler* et du *Spectateur*, étaient tout simplement parlementaires. Attachés à la Constitution, c'est-à-dire à la révolution de 1688, ils lui ont rendu un service signalé, en éclairant les classes moyennes. Corriger la corruption, dont les courtisans des derniers Stuarts avaient donné l'exemple, réprimer le théâtre qui en perpétuait le souvenir, ménager un compromis entre le dérèglement aimable des royalistes et le puritanisme inculte des républicains, dégager les lettres et les arts de toute solidarité avec le libertinage, apprendre aux fils des Têtes-rondes à lire autre chose que leur bible de sectaires, faire parvenir cet enseignement moral et social jusqu'au bout de l'empire partout où il avait un recteur de paroisse, un *squire*, et un médecin, pour causer ensemble ; se servir, dans ce dessein, d'un merveilleux instrument, nouvellement créé, le journal ; en un mot, répandre, dans toutes les classes qui faisaient la force de la société d'alors, des idées et des goûts qui n'étaient connus jusque-là que d'un petit nombre de privilégiés, telle fut la mission de ces feuilles quotidiennes, qu'on lit peu aujourd'hui et qu'on trouve un peu pâles, comme il arrive toujours à des journaux de l'an passé.

Quand on arrive des *essayists* du siècle dernier à M. Thackeray et aux romanciers de notre temps, c'est comme si l'on passait d'une

Digitized by Google

collection de vieux journaux aux journaux neufs et fraîchement sortis de la presse. Cela ne veut pas dire que ceux-ci vaillent tout à fait les précédents ; mais ils ont pour eux l'à-propos et l'utilité pratique. Il y a beaucoup d'esprit et de talent dans les premiers, mais il faut le goût et le zèle d'un esprit studieux pour l'y découvrir. Ils ont quelque chose de terne, et l'on veut aujourd'hui plus de vivacité. Il y a un peu de caricature et de vulgarité dans les seconds ; mais c'est le passeport nécessaire auprès de la foule qui ne connaît pas la délicatesse. Les uns et les autres subissent la loi de leur temps. Autrefois, il fallait de l'atticisme, et l'on était compris à demi-mot ; aujourd'hui, il faut de la verve et de l'entrain plutôt que du goût. Un simple coup d'œil sur le temps présent fait connaître la différence du lecteur contemporain et de celui d'il y a cent ans. Ce ne sont plus les gens lettrés seulement qui lisent les feuilles littéraires, c'est tout le monde. Elles se répandent par milliers ; leurs habitués ne lisent souvent pas autre chose, et ils manquent d'éducation littéraire. Ces masses de lecteurs ont des passions politiques ; la politique aujourd'hui est la préoccupation des classes populaires ; lors même qu'elles ne savent rien, elles savent pourtant les affaires du jour. Beaucoup d'ouvriers sont plus entendus en ces matières que les bourgeois, et entre un propriétaire et un tailleur, c'est le tailleur qui ferait la leçon au propriétaire. Ce public nombreux, qui se confond avec le peuple même, offre donc une prise à l'écrivain par la politique, et celui-ci ne manque pas de s'en emparer. Voilà donc le romancier obligé de choisir entre les réformistes et les conservateurs. Son choix n'est pas douteux.

Au reste, les opinions démocratiques du romancier ne sont pas seulement une question de succès. Il faut une littérature à cette société qui se transforme : par les réformes politiques et commerciales, elle a donné à la multitude une part, non pas dans l'administration sans doute, mais dans le gouvernement du pays. Est-il une œuvre plus intelligente, plus salutaire même que celle d'initier aux besoins de l'esprit ceux qui ont pénétré dans la place, non par leur capacité, mais par leur nombre? Quelle sera cette littérature ? Il est certain qu'elle ne se bornera pas à une poésie de purs lettrés, jouissance intellectuelle et raffinée pour un petit nombre ; il faut espérer qu'elle ne sera pas non plus une imitation servile des réalités vulgaires. C'est encore un compromis qui est ici nécessaire. Sous la forme du roman, forme la plus populaire de toutes, popularisée encore par le tirage hebdomadaire des *magazines*, un écrivain qui comprend les besoins de son pays et de son siècle, s'efforcera de conserver la tradition en plaisant aux générations nouvelles, et d'être démocrate avec son temps, en ayant les yeux sur les parlementaires,

Digitized by Google

ses devanciers. On est à la fois plus exigeant et moins sévère sous la reine Victoria que sous la reine Anne; et il n'est pas possible d'être entièrement *addisonien* dans le *Punch*. Mais on pardonnera à M. Thackeray quelques charges et quelques longueurs, parce qu'il a donné un but sérieux à ses romans. Les *Snobs* et un assez grand nombre de légères esquisses parurent sous le pseudonyme de *Titmarsh*. Désormais, la réputation de l'auteur est acquise : il l'a fondée avec de petits ouvrages, dont l'un accuse la main d'un maître. *Titmarsh* peut maintenant disparaître; il est temps d'arriver aux grandes toiles qu'il a signées *Thackeray*.

III. — LES ROMANS DE M. THACKERAY.

On trouve, dans les *Miscellanies* de M. Thackeray, un petit roman, *Rebecca et Rowena*, qui s'annonce comme une parodie de ceux de M. Alexandre Dumas. Ce n'était pas une maladresse d'introduire son roman sous le couvert d'une satire contre les romans des autres. M. Dumas, qui n'est pas précisément un philosophe, devait prêter à rire à un écrivain qui l'était beaucoup; et quand on songe à la longueur de ses ouvrages (nous admirions alors la longueur des romans, comme nous admirons aujourd'hui celle des rues), comme M. Dumas n'était pas moins lu en Angleterre qu'en France, on ne peut s'empêcher de plaindre ceux qui étaient chargés de le traduire en anglais, et de reconnaître qu'il était permis de les venger un peu. Mais ce n'était là, nous le croyons, que l'intention apparente. *Rebecca et Rowena*, chose singulière! n'était ni plus ni moins qu'une suite au roman d'*Ivanhoe*. Suite ironique, il est vrai, comme en général tout ce qui est sorti de la plume de M. Thackeray, continuation fort différente de l'ouvrage continué, et remplie d'allusions à la société de notre temps. M. Thackeray n'est pas de la race de ces continuateurs naïfs, comme ce savant du XVe siècle, qui fit un treizième livre à l'*Enéide*. Il continuait *Ivanhoe*, parce qu'il lui semblait que le chevalier déshérité a des combats beaucoup plus périlleux à soutenir après son mariage qu'auparavant, que Rebecca, la belle juive, devient alors bien plus redoutable, et que lady Rowena, la douce et blonde jeune fille, une fois mariée à son chevalier, aura des luttes autrement graves à soutenir. En un mot, il savait que le soleil se lève et se couche pour ceux qui sont mariés, comme pour ceux qui ne le sont pas; qu'un héros de roman, renonçant au célibat vers la trentaine (c'est la mesure convenable), qu'une héroïne, mariée à vingt ou vingt-cinq ans, ont encore bien des choses à voir,

Digitized by Google

bien des choses à faire et peut-être à souffrir, que la fortune leur garde encore des aventures, des plaisirs et des peines, et qu'il y a pour eux des douleurs et des joies dans cette vie, même après la cérémonie nuptiale. Il était persuadé que le dénouement des contes de fées, se terminant par cette formule, qu'*ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants*, n'est pas toujours la vérité. D'ailleurs, il n'est pas juste qu'on prête toujours l'oreille à l'ardent célibataire, et qu'on n'accorde aucun intérêt à l'homme marié, sage et rangé; que la jeune fille rougissante soit toujours sur le premier plan, et que la matrone soit repoussée de la scène. Ne compte-t-on plus pour rien dans la vie, parce qu'on est marié, et cesse-t-on d'être intéressant parce qu'on a trente ans passés, et qu'on est entouré d'une famille de jolis enfants? M. Balzac a bien découvert la femme de quarante ans! Il est temps de mêler aux romans de la jeunesse les romans de l'âge moyen. Faites donc savoir à vos jeunes gens que les gens mûrs ont du bon, qu'ils ont le droit d'intéresser à leur tour, qu'une dame continue d'avoir un cœur, quoiqu'elle ait acquis peut-être un peu d'embonpoint, et un monsieur d'être sensible, quoiqu'il soit obligé de porter un toupet. M. Thackeray complétait donc le roman d'*Ivanhoe*, parce que, dans la vie, tout n'est pas fini avec le mariage, quelquefois même tout commence, et que suivant lui, le roman doit être comme la vie.

Cette continuation qui s'appelle *Rebecca et Rowena*, donne une assez juste idée du roman tel que M. Thackeray le conçoit. Le mariage est une des péripéties, la plus grande de toutes; ce n'est pas le but ni la fin de ses romans. Si la vie était une longue avenue qui se terminât au mariage, il suivrait le procédé commun et prendrait congé de ses héros, avec les amis qui ont assisté à la bénédiction nuptiale. Mais comme le mariage est la grande affaire, comme il est le centre de la vie humaine, M. Thackeray en fait le centre de ses romans; il n'en fait pas la conclusion. La plupart des romanciers mettent tout l'homme avant le mariage; un bon nombre le mettent après : l'auteur de *Vanity Fair* le prend comme il est, et met chaque chose à sa place. Nous les connaissons, les romanciers qui commencent le livre par le mariage; c'est un parti pris chez eux, parce qu'il leur faut le triomphe de la passion sur la loi morale; il leur faut les situations scabreuses. L'amour leur paraît fade, s'il n'a pas les grâces d'un péché capital. M. Tackeray pense autrement; il n'a point de parti pris; il ne donne au mariage ni des beautés romanesques, ni des laideurs déclamatoires. Il n'est ni son ennemi, ni son maladroit ami.

Pour imiter fidèlement la vie, il ne suffit pas de respecter l'ordre des événements qui la composent; il faut encore peindre les hommes

Digitized by Google

tels qu'ils sont, et faire passer la réalité avant l'art, ici comme plus haut. L'art demande des caractères bons ou mauvais, sérieux ou frivoles, généreux ou méprisables; il les varie, les groupe, les oppose es uns aux autres. Mais si la réalité les présente presque tous faibles, mesquins, sans noblesse ni générosité, qu'arrivera-t-il? Le romancier déterminé à prendre la réalité pour règle, acceptera la nature humaine comme il la voit, et créera des personnages uniformément mauvais, plutôt que de les créer noblement et vertueusement imaginaires. De là vient le goût singulier de M. Thackeray pour des héros sans vertu ou sans âme, vains, égoïstes ou malhonnêtes. L'égoïsme surtout est le trait de famille de tous ces personnages. Quels que soient leurs pensées et leurs sentiments, bons ou mauvais, il y a dans ces sentiments une partie, un coin, tantôt petit, tantôt grand, qui est rempli de leur personne. C'est le dernier retranchement, tantôt visible, tantôt caché, où l'âme de chacun se fait un asile solitaire et personnel. Les hommes, suivant M. Thackeray, sont des êtres isolés, secrets les uns pour les autres, et par conséquent essentiellement égoïstes. Le plaisir et la douleur de l'un ne sont jamais le plaisir et la douleur de l'autre. Votre femme et vous, avez posé votre tête sur le même oreiller durant quarante ans. Vous vous croyez de bonne foi confondus dans la même existence, cependant votre femme pleure-t-elle quand vous avez la goutte? et vous, restez-vous éveillé, quand elle a mal aux dents? Votre fille ingénue, tout innocence et toute candeur, dévouée à sa maman et à son piano, à quoi pense-elle? au jeune lieutenant avec qui elle a dansé hier au soir. Le bon garçon, plein de franchise et d'honnêteté qui vient chez son père passer son jour de congé, à quoi songe-t-il? à l'argent que vous allez lui donner, et à la dette qu'il a contractée avec le marchand de tartelettes. La vieille grand'mère qui rêve au coin du feu, et qui est appelée dans un autre monde, dans quelques mois peut-être, elle a aussi des soins et des pensées qui la regardent personnellement : elle se reporte à cinquante ans en arrière, à cette soirée où elle fit tant d'effet dans un cotillon, et au capitaine avec qui elle le dansait, avant que votre père ne se fût présenté pour mari. Ou bien, si elle pense au présent, elle se demande quelle pauvre petite créature sans mérite est votre femme, et pourquoi vous en êtes si singulièrement infatué. Et vous-même, lecteur, sage peut-être et philosophe, est-ce que vous dites tout à votre femme? Chaque tête est un petit monde à part, séparé des autres par un détroit plus ou moins large, un petit coin de terre isolé, qui ne se confond jamais avec les autres, une île dans un océan, mais rapprochée de quelques îles qui lui servent de compagnes.

Quand on voit ainsi le genre humain, on est nécessairement de

Digitized by Google

l'école de La Rochefoucauld, et l'on voit l'amour-propre caché au fond de toutes les pensées humaines. La Rochefoucauld romancier n'aurait créé que des personnages analogues à ceux de M. Thackeray : des variétés nombreuses et très diverses de l'égoïsme. L'égoïsme avide, ambitieux et hypocrite qui satisfait ses passions grossières et abandonne sa victime quand elle n'a plus de plaisir à lui demander; qui épouse une jeune fille à cause de sa naissance et des relations aristocratiques attachées à cette union, sans faire état de l'indifférence que cette seconde victime lui témoigne, et de l'amour qui occupe déjà toute la place dans son cœur; qui dédaigne ses parents quand il les croit pauvres et leur donne la main quand il voit leur portefeuille bien rempli; cet égoïsme-là, c'est sir Barnes dans *les Newcome*, menteur, lâche, avare, séducteur de jeunes filles, mari froid, cruel et despote, cœur sans pitié, qui n'aime que l'argent, les honneurs du monde et les jouissances du luxe. L'égoïsme habile et audacieux qui fait son chemin dans le monde en flattant, qui caresse, amuse et séduit, tant qu'il a besoin de ceux qu'il circonvient, mais qui oublie, méprise ou trahit dès qu'on lui devient inutile ou importun; qui étonne le monde par ses succès et fait porter sur le compte d'une heureuse et riche nature ce qui n'est dû en grande partie qu'à un souci constant de ses intérêts, à un mépris hardi de toute loi morale, à un détachement merveilleux de toute affection; égoïsme sans cœur aussi celui-là qui ne connaît que le succès et la vanité, qui ment à ses amis, qui renonce ses parents, qui n'a même pas d'entrailles pour ses enfants et ne les embrasse qu'en public; cet égoïsme monstrueux dans le fond et brillant à la surface, c'est Rebecca Sharp, dans *la Foire aux Vanités*. L'égoïsme d'une coquetterie moins odieuse, sans ambition ni avarice, mais sacrifiant les sentiments naturels, l'amour même à la vanité; un égoïsme frivole qui gâte le cœur, mais peu à peu, qui n'est pas rebutant, parce qu'il ressemble au penchant naturel de la jeunesse et de la grâce, mais qui est cependant corrupteur, parce qu'il ne peut se passer de la richesse, du luxe, des vanités du rang et des triomphes de l'amour-propre, qui pourrait vivre dans l'aisance avec un simple artiste, avec un ami d'enfance, et qui épouse un lord à cause de son château, de sa couronne, de ses équipages et de ses millions; cet égoïsme auquel nous sourions, parce qu'il se présente sous les traits d'une blonde et rose jeune fille; cet égoïsme fort répandu et qui le serait bien davantage s'il y avait un plus grand nombre de lords, c'est la jeune Ethel, dans *les Newcome*. Un autre égoïsme auquel on fait bon accueil, celui du jeune homme pour lequel toute une maison se sacrifie, l'égoïsme du fils de la famille, qui ne s'aperçoit pas qu'il dépense en quelques mois, pour sa vanité, tout le revenu qui doit faire vivre sa mère durant

Digitized by Google

une année, cet égoïsme si commun qui ne voit pas qu'on est à ses pieds ou qui s'en plaint comme d'un esclavage, égoïsme encore aimable, parce qu'il est capable de bons mouvements; égoïsme naïf qui s'avoue lui-même et qui s'excuse par l'exemple des autres; égoïsme corrupteur aussi, puisqu'il empêche de croire à l'amour, au désintéressement, et relègue ces illusions dans les dernières années de l'adolescence, entre le collége et l'entrée dans le monde; égoïsme sceptique, le plus général peut-être et le plus répandu dans notre génération, molle pour le bien comme pour le mal : cet égoïsme-là, où l'amour-propre seul nous empêche de nous reconnaître presque tous, c'est Arthur Pendennis, dans le roman qui porte son nom.

Voilà donc les deux caractères les plus généraux des romans de M. Thackeray. Dans la composition, peu ou point de concessions à l'art; des récits calqués sur la réalité journalière, évitant tout effort pour grouper les faits, pour concentrer l'action; présentant quelque chose même de ce décousu apparent qui est dans la vie, et ne suivant d'autre ordre que celui qui existe dans les choses humaines, l'ordre logique. Dans les caractères, pas davantage de sacrifices aux habitudes de l'art; des caractères régulièrement méchants ou d'une très médiocre vertu; des êtres personnels et mesquins; tout au plus un ou deux personnages dévoués, généreux, héroïques, et encore, il y a au fond de leur vertu quelque chose de singulier comme une manie; et quand le ver de l'égoïsme n'est pas caché au cœur de leur bonté, c'est comme par hasard qu'ils sont entièrement honnêtes; ils n'en ont pas conscience, et le mérite ne leur en appartient pas tout à fait. Ce sont des gens qui comprennent mal le monde et l'espèce humaine; on dirait qu'ils sont vertueux par erreur, que leur générosité est une inconséquence et leur héroïsme une maladie. Tels sont, par exemple, le colonel Newcome, dans le dernier roman de l'auteur, et le major Dobbin dans *la Foire aux Vanités*. On a prononcé le nom de *cynique* à propos de M. Thackeray. Ce mot demande quelque explication. Si l'on entend par cynique le philosophe qui s'affranchit de l'opinion commune et des sottises ou des injustices de convention, le mot ne nous étonne pas; nous voyons que l'auteur s'en émeut médiocrement et qu'il est même allé au-devant. Qnand on dit la vérité d'un ton résolu à une foule de gens qui ne veulent pas l'entendre, ce n'est pas merveille qu'on paraisse un aboyeur, puisque c'est là l'origine du nom qu'Athènes, cette autre foire aux vanités, donnait à Diogène. A cet égard, M. Thackeray peut prendre son parti de paraître un cynique, puisque, dans le livre des *Snobs*, il a réellement allumé la lanterne, au milieu de Londres, en plein midi, pour chercher le vrai *gentleman*, qu'il a tant de peine à trouver. Nous l'invitons à tenir toujours sa lanterne

Digitized by Google

allumée, car, s'il n'a pas trouvé son *gentleman*, il a découvert beaucoup de choses qu'on ne voyait pas, quoiqu'elles fussent au grand jour. Mais à côté du Diogène observateur et philosophe, disciple de Socrate, est le Diogène au manteau troué, blessant la pudeur publique par des injures, par des indécenses, par des scandales. C'est le Diogène du tonneau, de l'impudence et de la nudité. M. Thackeray n'a rien de commun avec celui-ci; il cherche la vérité en toutes choses, mais il sait qu'on la peut dire, qu'on la doit dire, sans choquer les bienséances légitimes. Nous savons un romancier plus puissant, plus artiste que M. Thackeray, mais beaucoup moins scrupuleux, qui réunissait en lui les deux Diogènes. Quel maître pour l'expression de la réalité! mais quel goût pour les fanges sociales! J'ose à peine l'indiquer, tant nous sommes devenus fanatiques de sa gloire; depuis qu'il est mort, son éloge n'est-il pas mis au concours sous les auspices des Mécènes de notre temps? Nous ne songeons pas du reste à établir une comparaison entre deux esprits très différents, et, je le crois, disproportionnés.

Vanity Fair est le premier en date des grands romans de M. Thackeray: comme tous les autres, il est en germe dans le livre des *Snobs*. Ce n'est pas seulement l'idée, mais le nom même se trouve au trente-neuvième chapitre de cette satire: « L'homme est un drame de surprises et de passion, de mystères et de bassesses, de beauté et de vérité. Chaque cœur est une baraque de la foire aux vanités. » En ouvrant son livre l'auteur, appelle les curieux et commence son *exhibition*. Les charlatans, les baladins, la foule, les filous, les gens dupés ou volés, voilà la galerie qui passe devant nos yeux. Cette foire, c'est le monde, c'est la société. L'idée n'est pas nouvelle, et M. Thackeray, quoiqu'il n'ait pas pris ses grades, a certainement rencontré à Cambridge tel philosophe grec qui comparait la vie humaine à une foire. Mais nous n'avons garde de nous arrêter sur un rapprochement qui serait évidemment la preuve d'un horrible pédantisme, et d'ailleurs, une idée vraie est toujours neuve, quand elle s'applique à des faits nouveaux. *Vanity Fair* a été analysé, de manière à nous ôter toute envie d'y revenir, par une plume qui nous donnait des tableaux, et qui ne nous donne, depuis quelque temps, que des croquis. Ne voulant pas reprendre ce qui a été fait de la main d'un maître, nous nous contenterons de recueillir le trait principal de l'ouvrage, l'égoïsme dans les femmes, et de l'étudier dans le personnage de Rebecca Sharp.

Rebecca, la petite, la séduisante Becky, est une de ces femmes qui ne connaissent ni foi, ni espérance, ni charité, qui ne savent au monde qu'une vertu théologale, le Succès. La destinée humaine lui paraît être de réussir dans le monde, c'est toute sa loi morale.

Digitized by Google

Elle débute dans le monde comme institutrice; elle est seule, sans père ni mère, que lui reste-t-il? « Moi! » peut-elle répondre ; « Moi seule, et c'est assez. » Institutrice des misses Crawley, elle devient l'habile et indispensable secrétaire du baronnet, leur père. Son imagination fait des prodiges pour trouver des moyens d'être utile au chef de la maison. Elle copie ses lettres, en altérant avec adresse l'orthographe du bonhomme pour l'habiller à la mode du jour. Le château, la ferme, le parc, le jardin, les étables, rien ne lui échappe; elle est d'une compagnie si agréable que le baronnet ne veut pas faire sa promenade du matin sans elle. Qui sait mieux lui indiquer les arbres à émonder, les plates-bandes à bêcher, les moissons à couper, les chevaux à choisir, pour les atteler au tombereau ou à la charrue? Un an ne s'est pas écoulé, qu'elle est reine à Queen's Crawley. D'ailleurs, on ne reconnaîtrait pas la pensionnaire sournoise ou maussade : sa situation nouvelle lui communique des vertus imprévues, la prudence, la modestie, la crainte d'offenser les autorités de la cuisine et de l'écurie. Ce changement de caractère ne prouve-t-il pas une grande sagesse, un désir sincère de se corriger?

Les mères se chargent de chercher un mari pour leurs filles. De respectables parents enlèvent leurs tapis, mettent leur maison sens dessus dessous, et dépensent un cinquième de leur revenu annuel en bougies, en soupers et en champagne frappé. Ce n'est pas par le pur amour de l'humanité, ni par le désir inaltérable de voir les jeunes gens heureux et dansants. Becky n'a ni mère ni tante, pour s'occuper en sa faveur de ces matières délicates; elle n'a personne, personne au monde, pour se charger du souci de la marier. Il est donc naturel qu'elle s'en charge elle-même, et la modestie n'est facile qu'à celles qui peuvent confier à une maman leur part dans la chasse aux maris. On fait débuter les jeunes filles dans un salon, on les mène aux eaux, on les laisse danser, quelquefois même on les fait danser jusqu'à cinq heures du matin, durant toute une mortelle saison; on leur fait labourer des sonates sur le piano, apprendre quatre romances d'un maître à la mode, à une guinée le cachet; on leur fait pincer de la harpe, si elles ont de jolis bras et que leurs coudes ne soient pas pointus. Becky n'est pas admise dans les salons, ne va pas aux eaux, ne danse pas des nuits entières, n'a pas de leçons de musique à une guinée le cachet, ne peut pas montrer ses bras et ses coudes sur les cordes vibrantes de la harpe. Elle est tout simplement institutrice, et ne sort pas de la maison Crawley; il faut donc qu'elle tende ses filets dans la maison Crawley. Au bout de quelques mois elle a mis à ses pieds le père et le fils; elle choisit le fils, cela est naturel, et devient la femme de M. Rawdon Crawley, capitaine dans les *Horse Guards*. A force d'écouter ses histoires d'écurie et de

Digitized by Google

cantine, de rire à toutes ses saillies, de prendre un grand intérêt à l'histoire d'un tel dont le cabriolet a versé, de tel autre surpris dans une maison de jeu, et d'un troisième qui va courir dans un steeple-chase; à force de se montrer joyeuse quand il rentre, et de bonne humeur quand il sort; à force de jouer, de chanter pour lui, de préparer son grog, de veiller à son dîner, de chauffer ses pantoufles, et de l'enchaîner corps et âme dans les liens du confortable, Becky fait de son mari son esclave, mieux que cela, son instrument, un animal bien dressé, un oiseau de proie dont elle se sert pour prendre le gibier, et qui se laisse bander les yeux à volonté.

Voilà donc Rebecca mariée, tenant le gouvernail du ménage par le droit de l'intelligence, et le dirigeant vers la satisfaction de son amour-propre et de son ambition. Le capitaine Rawdon Crawley sait jouer au billard et gagner l'argent de ses camarades. C'est une ressource que madame Rawdon Crawley ne dédaigne pas: elle fait rentrer l'argent qui est dû en temps opportun, et, la veille d'une bataille, quand les autres songent à payer leur dette, elle s'occupe de régler ses créances; quand tout le monde fait son testament, elle présente ses billets. L'impitoyable guerre fait des veuves; on ne sait pas qui survit; il est bon de réaliser d'avance.

En sa qualité de femme habile, Becky n'est dupe ni de ses devoirs de femme ni de ses devoirs de mère. M. Rawdon Crawley a si peu d'esprit et Becky en a tant! Faut-il que ces dons de la nature soient perdus? Avec le capitaine Osborne, elle est savante, elle est poète, elle a des imaginatons fantasques; elle a des tête-à-tête au clair de lune, sur le bord de la mer; elle trouve que la fumée de cigare est délicieuse en plein air; elle se rappelle qu'il y a deux cent trente-six mille huit cent quarante-sept milles anglais de la terre à la lune; elle voit la côte de France à vingt lieues; elle dit des folies et veut apprendre à nager. Avec lord Steyne, ce sont d'autres talents qu'elle déploie: à la fois respectueuse et sémillante, elle sait, dans sa verve obséquieuse, amuser un vieillard blasé, qui ne peut se passer d'elle quoiqu'il la méprise. Sa Grâce est moins aisée à divertir; un lord qui porte perruque, et qui n'a pas plus conservé d'illusions que de cheveux, ne rit pas des espiégleries qui font le bonheur d'un capitaine de cuirassiers. Il lui faut l'assaisonnement de la médisance, de l'ironie, de la méchanceté. Becky, esprit satirique et hardi, sait amuser ce vieux Lovelace en se jouant de tout le monde et de toutes choses: emploi pénible mais nécessaire de sa jeunesse et de sa gaieté. C'est lord Steyne qui donne les bijoux, qui paie les billets, qui fait obtenir la présentation à la cour. Ce personnage aristocratique, odieux et poli, élégant et méprisable, a beaucoup contribué à donner à M. Thackeray le renom d'un fougueux

Digitized by Google

radical, qui ne prenait jamais la plume que pour déchirer la noblesse, renverser l'idole de la pairie, et lacérer ce vénérable et innocent annuaire qu'on appelle le *peerage*.

Malheureusement pour Becky, son mari s'avise d'avoir de l'honneur. Il ne veut pas qu'on le trompe et surtout qu'on le laisse arrêter pour dettes, afin de laisser le champ libre à Sa Seigneurie lord Steyne. Tandis qu'on le croit bien et dûment enfermé chez l'usurier Moss, il frappe à la porte de sa pauvre femme inconsolable, pleurant sans doute sur l'infortune de son époux et sur sa triste solitude. Il la trouve en tête à tête avec lord Steyne. Il n'y a pas d'habileté qui puisse réparer un tel scandale ; enfin le jour du châtiment est venu pour vous, ingénieuse Becky! plus de ruses, plus de mensonges; ils sont désormais inutiles. Voilà un homme violent et vulgaire, que vous regardiez comme une brute obéissante que vous mettiez immédiatement au-dessus de votre chien ou de votre cheval, et qui triomphe de tout votre esprit, parce qu'il a un peu d'honneur. Allez, continuez la vie errante qui convient à une femme sans cœur ; tâchez de rebâtir l'édifice d'une réputation perdue ; suivez votre étoile vagabonde, le besoin du succès ; passez tour à tour des sociétés honnêtes aux compagnies équivoques ; soyez dévote à Boulogne-sur-Mer et à Chaillot, folle aventurière à Paris et à Baden-Baden ; jusqu'à ce que votre lutte avec la fortune vous fatigue toutes les deux, et que vous reveniez vous contenter d'un succès modeste dans quelque canton qui n'a jamais entendu parler de vous, et vous consacrer aux écoles d'adultes et aux œuvres de charité.

Rebecca Sharp est la courtisane anglaise de la haute société. Substituez à cette image décente, quoique fortement dessinée, une physionomie analogue dans certains romans français d'il y a vingt ans. Les courtisanes ne manquent pas dans Stendhal et Balzac, pour ne parler que des morts; prenez au hasard. Elles sont si nombreuses, qu'elles nous rendent peut-être difficiles sur cet article. A la place de Rebecca vous aurez une fille éhontée, mais pleine d'imagination; créature lascive et femme de génie. La volupté ardente débordera dans cette peinture; les couleurs seront vives, chaudes et heurtées. L'auteur sera comme ces amants dont le nom n'est pas honnête, qui caressent amoureusement une idole flétrie et se mettent à genoux devant elle pour la malmener ensuite, quand ils en ont tiré leur plaisir, et la fouler aux pieds. On connaît aujourd'hui la valeur artistique et morale de ces portraits de *filles de marbre;* mais ils ont eu la vogue. De quel côté doivent se porter les préférences? où est l'art véritable? dans la courtisane échevelée, réalité deshonnête et palpitante, qui parle à la chair, ou dans la courtisane artificieuse qui ne se livre pas ainsi, mais qui calcule et marche à son but

Digitized by Google

avec persistance et sous le voile du mensonge? Pour nous, la Rebecca de M. Thackeray, figure vivante sans déclamation, leçon utile qui va bien à son adresse, sans offenser la morale publique, a mérité les suffrages qu'elle a recueillis. La tradition du bon sens et du bon goût est quelque chose; eh bien! nous demandons si Aristophane et Lucien ont jamais songé à faire la courtisane poétique. Les courtisanes romaines de l'odieux Arétin lui-même, et les Vénitiennes de Ferrante Palavicino le sont-elles davantage? Non, la poésie de la prostitution est un paradoxe insensé, qui a fait son temps et qui révolte les gens de goût, je ne veux pas ajouter les honnêtes gens. Ceux qui en douteraient encore peuvent faire leur choix : d'un côté ils trouvent la raison et le talent dans leur véritable rôle; de l'autre, l'esthétique du vice et l'art poétique du plaisir.

Etes-vous un lecteur de Thackeray? Vous connaissez alors le major Pendennis; il s'est fait une place dans votre imagination et dans vos souvenirs; c'est une figure vivante pour vous, et toujours présente à votre mémoire. Le moyen d'oublier ce modèle des vieux garçons, des militaires en retraite, qu'on voit tous les matins sortir à dix heures, le visage fleuri, portant les bottes les mieux cirées de Londres, et un linge si blanc qu'il eût fait envie au beau Brummel. Aucun ami, aucun parent n'a le droit de l'approcher avant l'heure où il fait son apparition comme un astre brillant; nul au monde ne sait, si ce n'est son domestique silencieux, qu'il porte un toupet et de fausses dents, Il se rend dans un club de Pall-Mall, dont il est l'un des administrateurs; il déjeune toujours dans un même coin dont personne n'a jamais pu l'évincer. Si le major Pendennis est dévoué à quelque chose qui ne soit pas lui-même, c'est à l'aristocratie : il professe le culte des grands personnages, c'est-à-dire des gens très nobles et surtout très riches. Mais il a son saint particulier qu'il se propose pour modèle. Comme le ciel lui a fait la double grâce de le faire officier et de lui donner un nez aquilin, il imite avec une superstitieuse exactitude un certain grand capitaine de notre temps, le premier Duc assurément de la chrétienté, son pantalon blanc, son habit bleu, sa cravate blanche attachée par derrière avec une boucle brillante. Avec quelle tendre vénération il prend le doigt que lui a tendu ce grand général, quand il le rencontre dans Saint-James's street. Comme il répète avec complaisance les remarquables paroles que le héros a bien voulu lui adresser! « Comment cela va-t-il, Pendennis? Un beau temps. ». Comme il est soigneux, le reste de la journée, de copier le grand homme et de parler en phrases laconiques! Au reste, tout ce qui est opulent a droit aux respects du major Pendennis. « Je n'ai pas d'orgueil, dit-il; certainement j'aime qu'on ait de la naissance, mais, ma foi, j'aime assez une

Digitized by Google

brasserie qui rapporte à un homme quatorze mille livres sterling par an. Hé! hé! voilà un homme suivant moi! » Ne parlez au major Pendennis que des gens qui ont voiture. Il admire ceux qui vont toujours en voiture; il vénère un homme qui n'a jamais marché de sa vie. Quel parfait gentleman que ce sir Hugh Trumpington! Jamais on ne l'a vu à pied, jamais, jamais! Quand il va voir sa mère, à deux portes de chez lui, une vieille douairière qui, par parenthèse, reçoit la meilleure compagnie de Londres, il n'y va qu'à cheval ou en voiture : il monte son cheval au numéro 23 et en descend au numéro 25. Sir Hugh joue aux cartes toute la journée au club de Bays, excepté les dimanches ; car c'est un homme remarquablement religieux; il joue de trois heures et demie à sept heures et demie. — « Singulière manière et bien pieuse d'employer son temps? » direz-vous. — « Ce n'est pas la question, monsieur; un homme qui a cette fortune peut employer son temps comme il le veut. » Et que devient le *brougham* de sir Hugh, tandis qu'il joue? Il devient celui du major Pendennis : durant quatre heures de l'après-midi, il lui appartient aussi bien que s'il le louait chez Tilbury, pour trente livres sterling par mois. Voilà le profit de connaître des gens riches. On dîne pour rien, monsieur; on a équipage pour rien, monsieur. On a pour rien les plaisirs du *sport*. D'autres gens ont des chiens et des gardes-chasse pour vous. Un vieux soldat apprend de bonne heure à se créer du *comfortable*. Le major ne craint pas d'avouer qu'il est pauvre, trop pauvre même pour s'attacher à des gens pauvres. Aussi va-t-il passer la saison de la chasse chez lord Steyne, premièrement pour tirer des faisans, secondement pour voir son nom dans le *Morning-Post* parmi les heureux invités du lord, troisièmement pour être invité par ceux qui liront le *Morning-Post*.

Le major Pendennis n'est pas un héros d'abnégation ; cependant il est capable de renoncer à un mois tout entier de la saison de Londres, un mois de plaisirs, de triomphes et d'invitations, mais c'est pour empêcher son neveu de se mésallier. N'est-il pas indispensable de préserver le sang des Pendennis de toute souillure! Son dévouement peut aller jusqu'à goûter de la bière, quoiqu'il la déteste, mais c'est pour faire plaisir à M. Foker, qui s'est enrichi dans une brasserie. Que ne ferait-on pas pour un homme qui a vingt mille livres sterling de revenu et qui a d'ailleurs épousé la fille d'un lord? Mais le major est un trop parfait homme du monde pour faire un sacrifice inutile. Quand il va faire des dîners fins avec les jeunes gens, il se souvient qu'il est un vieux soldat, et il laisse payer les jeunes gens avec d'autant moins de scrupule qu'il a payé son écot en petites histoires et en bons conseils. Quand son neveu est dangereusement malade, il ne

Digitized by Google

monte pas de sa personne à son quatrième étage : bien des maladies sont contagieuses. Ce pourrait bien être la rougeole ! Le major ne l'a jamais eue, et ces sortes de maladies à son âge sont fort dangereuses. D'ailleurs, il se fait un dilemme qui triomphe victorieusement de ses remords : ou son neveu succombera, et lui ne saurait empêcher ce pauvre et bien cher neveu de mourir ; ou il guérira, et il vaut mieux le laisser tranquille, profondément tranquille. Il n'y va pas lui-même ; mais il fait mieux, il lui envoie un excellent médecin.

Un *gentleman* tel que le major est trop distingué pour que nous ne soyons pas curieux de connaître ses principes de morale, et il est bon que nous fassions notre profit des leçons qu'il donne à son neveu. C'est, en quelque sorte, l'enseignement donné à la génération présente par celle qui finit.

« Mon cher enfant, les belles flammes, les traits de l'amour, les passions et tout le reste conviennent à un jeune garçon... Mais un homme du monde laisse là ces folies. Vous pouvez encore réussir... Vous êtes l'héritier d'une petite fortune, que tout le monde s'imagine *diablement* plus considérable. Vous avez un nom, de l'esprit, de bonnes manières, une bonne mine, et pardieu ! je ne vois pas pourquoi vous ne pourriez pas épouser une femme ayant de l'argent, entrer au Parlement, vous distinguer et.... et au fait, tout ce qui s'en suit. Souvenez-vous-en : il est aussi facile d'épouser une femme riche qu'une femme pauvre ; et il est *diablement* plus agréable de s'asseoir devant un bon dîner que devant un mauvais morceau de mouton dans un hôtel garni. Faites-vous donc à cette idée-là : une femme avec une bonne dot est une profession *diablement* plus facile que celle d'avocat, permettez-moi de vous le dire. Cherchez donc vous-même, et *moi*, je vais me mettre à l'affût pour vous. Je mourrai content, mon enfant, si je peux vous voir avec un bon parti, une vraie lady, avec une bonne voiture, une bonne paire de chevaux, vivant en société et voyant vos amis, comme il sied à un *gentleman*. Voudriez-vous végéter, comme votre bonne chère maman à Fairoaks ? Cordieu, monsieur ! vivre sans argent et sans la meilleure société ne vaut pas la peine. »

Voilà la philosophie du major Pendennis. En est-il une meilleure pour réussir dans le monde ? Une bonne dot, une bonne voiture, de bons chevaux, une bonne société et de bons dîners, voilà les principes ; le reste en découle naturellement. Tout ce qui n'est pas contraire à l'acquisition de ces choses est permis ; tout ce qui est un moyen habile pour y parvenir est recommandé. Morale et religion, tout est subordonné aux maximes fort simples et très peu paradoxales de cette philosophie. Par exemple, il importe moins à Londres qu'à la campagne d'aller à l'église ; les femmes y vont, et l'absence des

Digitized by Google

hommes n'y est pas remarquée. Mais quand un homme comme il faut est sur ses terres, il doit donner l'exemple aux bonnes gens, et même le major chanterait l'office s'il pouvait faire seulement une note. Mais le précepte le plus rigoureux de la morale est de plaire aux gens qui ont une place dans le *peerage* et beaucoup de livres sterling.

« Dieu vous bénisse ! mon cher enfant, dit-il un soir à son neveu, tandis qu'il allume son bougeoir, après un dîner d'où ils sont revenus de compagnie ; vous avez fait une petite allusion à la bataille d'Azincourt, où se distingua l'un des aïeux de lady Agnès. Très bien ! très bien ! Il est vrai que lady Agnès ne l'a pas bien comprise, mais c'était parfaitement bien pour un commençant. Seulement vous n'auriez pas dû rougir ainsi, pour vous le dire en passant. Je vous en prie, mon cher Arthur, souvenez-vous-en toute votre vie ; avec un bon début, il est aussi facile de voir une bonne société qu'une mauvaise. Au nom du ciel ! soyez très scrupuleux sur les connaissances que vous faites..... Bonsoir ; Dieu vous bénisse ! mon enfant. »

Faites ici la même épreuve que sur le personnage de Rebecca Sharp. Imaginez un vieux garçon, tel que l'auraient dessiné certains romanciers, certains maréchaux littéraires, comme ils s'appelaient eux-mêmes. Le major Pendennis eût été moins bavard, peut-être ; il eût craint le radotage : un crayon plus rapide eût improvisé, enlevé sa physionomie. Il y aurait plus de métier et moins d'étude, plus de *chic* et moins de fidélité. Ce serait un major Pendennis plus dur et plus violent dans son égoïsme ; il ne ferait pas des petitesses, mais des crimes. Il serait plus vil dans les antichambres, plus hypocrite dans les églises, plus goinfre dans les dîners, plus libertin en tête à tête. Il aurait pour lui-même plus d'amour passionné, et pour les autres plus de mépris ou de haine. Il présenterait plus de saillies et serait plus surprenant. Il serait moins vrai. La part du mal serait plus grande dans sa personne ; M. Thackeray a bien fait de ne pas l'exagérer ; il est resté dans la vérité. L'espèce humaine est faible dans le mal comme dans le bien.

Arthur Pendennis est une autre forme de l'égoïsme masculin : égoïsme moins parfait, puisqu'il n'est pas vieux garçon ; aimable, parce qu'il ne va pas jusqu'à la sécheresse, capable d'aimer ou plutôt de se laisser aimer. Combien il y a d'Arthur Pendennis dans le monde ! Etres personnels, qui ont de la bonté, mais sans la chaleur du cœur, qui croient aimer, parce qu'ils ont besoin d'être flattés et caressés. Arthur sent bien qu'il est égoïste, mais il s'en console, disant que tout le monde l'est comme lui ; il s'accommode de la personnalité des autres, quand elle ne dépasse point la mesure. Le dévoue-

Digitized by Google

ment le gêne ; il ne le comprend pas ; comme il lui en coûte de le payer de retour, il l'appelle une tyrannie, une persécution. Comme sa mère, comme Laura, son amie d'enfance et sa sœur d'adoption, l'aiment d'un amour jaloux, sa mère et Laura le persécutent ; il n'est pas libre ; sa dignité est offensée, on le traite en enfant. Alors sa colère éclate ; son égoïsme, modéré ordinairement et facile à vivre, devient cruel. Il fait des scènes violentes dans sa famille ; il oublie que sa mère est malade ; il la met à deux doigts du tombeau. Quand l'amour de soi ne vient pas de la sécheresse de l'âme, il n'est pas irremédiable : l'expérience de la vie corrige Pendennis ; elle n'ôte pas l'égoïsme, pour y substituer le dévouement ; mais elle le rend plus humble, en lui montrant sa faiblesse et sa laideur. Le caractère d'Arthur Pendennis s'étale avec complaisance dans un entretien avec Blanche Amory ; c'est la déclaration d'amour, je devrais dire simplement l'explication d'un homme sans illusions à une jeune fille non moins personnelle, quoiqu'elle ne l'avoue pas, et encore plus légère que lui. Nous en recueillons quelques traits. Blanche reproche à Pendennis d'être jaloux d'une jeune ouvrière, Fanny Bolton, qui a commencé par aimer follement Pendennis, et qui a fini par épouser le vulgaire et grossier étudiant, Huxter le pharmacien.

« Jaloux ou non (et remarquez-le, Blanche, je ne dis pas non), j'aurais voulu que Fanny eût fait une meilleure fin. Je n'aime pas les histoires qui se terminent de cette grossière façon ; quand on arrive à la conclusion d'une belle passion de jeune fille, je n'aime pas à trouver une figure comme celle de Huxter, à la dernière page du roman. La vie ne serait-elle donc qu'une transaction, ma belle dame, et au bout de la bataille de l'amour n'y a-t-il qu'une ignoble capitulation ? La recherche de cet amour que ma pauvre petite Psyché poursuivait dans les ténèbres, de l'Amour, le dieu de de son âme, le dieu aux joues rosées, aux ailes brillantes, devait-elle aboutir à la personne de ce Huxter qui sent le tabac et le pot de bière ? Je voudrais, quoique la vie soit autrement faite, que les amoureux fussent comme Jenny et Jessamy, ou comme lord un tel et lady Clémentine, dans les contes et dans les romans *fashionables*, devenant par l'effet du mariage, et grâce à la bénédiction du recteur, parfaitement beaux, parfaitement bons et parfaitement heureux jusqu'à la fin de leurs jours.

» — Et vous, n'avez-vous pas l'intention d'être bon et heureux, monsieur le misanthrope ? Etes-vous donc bien mécontent de votre lot, et votre mariage sera-t-il aussi une transaction ? — Blanche faisait cette question avec une moue charmante. — Votre Psyché est-elle encore une odieuse et vulgaire créature ? Satirique méchant que vous êtes, je ne puis vous souffrir ! Vous prenez les cœurs des jeunes filles, vous en faites un jouet, et vous les rejetez ensuite avec mépris. Vous demandez notre amour, et vous le foulez aux pieds. Vous... vous me faites pleurer, Arthur, je vous le dis ! Non, je

Digitized by Google

ne veux pas... je ne veux pas que vous me consoliez de cette façon. Fanny avait bien raison de renoncer à un homme sans cœur comme vous.

» — Je vous le répète, je ne dis pas non, dit Pendennis, en la regardant tristement, et n'essayant plus du procédé de consolation, qui avait arraché à la jeune personne ce doux « non, je ne veux pas! » Je ne pense pas avoir beaucoup de ce que les gens appellent du cœur; mais je ne fais pas profession d'en avoir. Je fis mon essai, quand j'avais dix-huit ans; j'allumai ma lampe et me mis à la recherche de l'Amour. Que trouvai-je? une saltimbanque vulgaire. Je me trompai, comme tout le monde, presque tout le monde; seulement, il est plus heureux de se tromper avant le mariage qu'après.

» — Merci du choix, monsieur! dit la sylphide, en faisant une révérence.

» — Vous le voyez, ma petite Blanche, dit Pendennis lui prenant la main, et avec une bonne humeur un peu sarcastique, je ne m'abaisse pas du moins à la flatterie.

» — C'est tout le contraire.

» — Et je ne vous dis pas de mensonges ridicules, comme font les hommes vulgaires. Pourquoi vous et moi voudrions-nous, avec notre expérience, singer le roman et contrefaire la passion? Je ne crois pas que miss Blanche Amory soit sans pareille parmi les beautés, ni la plus grande entre les poètes (Blanche faisait des vers), ni la plus admirable musicienne; pas plus que je ne crois que vous êtes la plus grande femme du monde entier, comme la géante dont nous vîmes la peinture hier, quand nous traversions la foire, à cheval. Mais si je ne vous érige pas en héroïne, je ne vous donne pas non plus votre humble serviteur pour un héros. Je trouve que vous êtes... eh bien! oui, là... je trouve que vous êtes très suffisamment jolie.

» — Merci! dit Blanche avec une autre révérence.

» — Je trouve que vous chantez d'une manière charmante. Je suis certain que vous avez de l'esprit. J'espère et je crois que vous avez bon caractère, et que vous serez facile à vivre.

» — Et pourvu que je vous apporte une certaine somme d'argent et un siége au Parlement, vous voulez bien condescendre à me jeter votre royal mouchoir. »

Voilà une scène d'amour entre un sceptique et une coquette. Pendennis est un sceptique; mais entendons-nous, il est sceptique comme il est égoïste, avec bonté, avec un degré même de générosité; sceptique par faiblesse, mais vrai et sincère. Il est d'un temps où les hommes sont faibles, quoiqu'ils supportent assez qu'on leur dise la vérité. Il a des parents très proches et beaucoup de collatéraux dans la génération qui nous entoure : nous avons presque tous quelques traits qui nous sont communs avec lui. Pendennis n'a pas foi dans le monde et la société présente; mais il s'y range avec un assentiment ironique, et les soutient sans les approuver. Il ne croit à tout ce qui existe qu'à condition de le mépriser un peu. Quand on lui dit que des institutions qu'il croit vermoulues sont destinées

Digitized by Google

à vivre toujours, sans altération ni perfectionnement, comme il y a toujours quelques bonnes âmes à le répéter, il rit de pitié et laisse dire. Ses goûts et ses habitudes l'empêchent d'être un démagogue; son amour de la vérité, sa haine de l'hypocrisie, ne lui permettent pas d'être un charlatan de réforme. Il y a certains mensonges qu'il serait incapable de prononcer : il mourrait plutôt que de le faire; mais ces mensonges n'excitent pas son indignation, et il n'a pas le courage de protester contre ceux qui les emploient et qui en vivent : il se contente d'en rire et de les mépriser. Sa protestation contre toutes les faussetés se borne à une plaisanterie de bon ton, à un sarcasme poli.

Soyons justes d'ailleurs : combien d'excuses le temps lui-même se charge d'apporter à Pendennis! Quand tout change et que tout est mobile, sur quel terrain voudrait-t-on qu'il s'établît avec sûreté? Il passe de l'un à l'autre et n'a confiance dans aucun. Il tâche d'être bon, quoiqu'il ne soit pas assez sévère aux méchants; il tâche d'être vrai, quoiqu'il n'ait pas la force de démasquer les menteurs : c'est le courage et non l'honnêteté qui lui manque. La leçon même des événements semble lui apprendre à douter. Les orateurs les plus radicaux deviennent les hommes en place les plus silencieux; les conservateurs et les tories, tombés du ministère, sont à leur tour de bouillants libéraux. Rien ne ressemble moins à un whig dans l'opposition, qu'un whig au pouvoir. Où est donc la vérité? Pendennis a beau consulter sa conscience, il lui semble que la vérité est de part et d'autre. Elle est parmi les conservateurs, elle est parmi les radicaux, elle est même sur le banc des ministres. Elle est dans l'homme qui célèbre l'office en vertu d'un acte parlementaire, qui porte une simarre de soie et touche cinq mille livres sterling par an; elle est aussi dans celui qui, poussé par la logique impitoyable de ses convictions, renonce à tout, amis, réputation, liens les plus chers, respect d'un clergé aussi nombreux qu'une armée, influence considérable, pour passer, transfuge de la vérité, dans un camp ennemi, où il servira dans les rangs obscurs des soldats. Bon par nature et tolérant par tempérament, si Pendennis avait vécu dans les premiers siècles de notre ère, il n'aurait pas été parmi les persécuteurs; mais, je le crains, il eût adoré Jupiter. Le scepticisme ancien consistait à s'abstenir; le sien consiste à user des choses de ce monde, mais il les prend comme elles sont. De même qu'il choisit une femme, non pour être fou d'amour, ni pour se jeter à ses pieds, non pour l'adorer comme un ange, ni pour s'imaginer qu'elle en est un, mais pour être bon et poli envers elle, afin qu'en échange elle le soit avec lui; de même il n'attend pas du monde autre chose que ce qu'il lui semble pouvoir donner, ne croit pas que la société soit très parfaite, et n'es-

Digitized by Google

père pas qu'elle puisse devenir beaucoup meilleure. Les sceptiques de sa trempe ne croient ni aux attachements romanesques ni aux bonnes constitutions des Etats ; ils font des mariages de raison et acceptent des places du gouvernement.

Il y a une science de création moderne, fort en faveur aujourd'hui, et qui s'appelle l'anthropologie ou la science des races humaines. Ne croyez pas qu'elle se renferme dans les limites des facultés et du muséum d'histoire naturelle ; on peut dire qu'elle se répand sur toute la littérature contemporaine. Depuis le professeur qui étudie les races blanche, noire, jaune et cuivrée, jusqu'au romancier qui parcourt les maisons de force et les bagnes, tout le monde fait de l'anthropologie. Peine ou vertu, bassesse ou grandeur, tout a droit de nous intéresser dans l'homme ; on répète à satiété le beau mot de Térence, *homo sum*, etc..., et l'on vous décrit avec autant de plaisir la société des voleurs que celle des honnêtes gens. Et pourquoi pas les voleurs? Ne vous récriez pas ; on vous répondrait par l'histoire du bon larron. C'est ce qu'on appelle des études humaines, des observations morales, la peinture de la vie. Arthur Pendennis fait aussi de l'anthropologie ; lui aussi fait ses études au Wauxhall, dans les cafés chantants, dans les tavernes équivoques. Il est de son siècle par cette curiosité, comme par son scepticisme. Les deux choses se tiennent : de quoi s'agit-il en effet, si ce n'est de tout voir, de tout comprendre, comme on le dit si souvent aujourd'hui ? Pendennis est un de ces dandies qui commencent par la bonne société et qui finissent par la mauvaise (qui n'en connaît pas quelques-uns) ? Il aime à penser qu'il a vu toute espèce d'hommes ; ce qui fait qu'il trouve du plaisir même dans les clubs des porteurs de charbons et dans les salles d'escrime des boxeurs. Il se mêle aux honnêtes citoyens qui prennent leurs ébats dans les faubourgs ou sur la Tamise. Il serait ravi de prendre sa part dans les récréations des filous célèbres, et de boire un pot d'ale dans une compagnie de brigands, s'il trouvait quelque bonne occasion de faire connaissance avec cette classe de la société. Pendennis est populaire dans les tavernes, et il s'y plaît. Les gens de sa classe et de sa condition l'ennuient. Que voulez-vous? Dans la bonne société, tout le monde se ressemble ; on porte le même vêtement ; on mange, on boit et on dit les mêmes choses. Un jeune dandy, dans son club, a la même conversation et le même air qu'un autre dandy ; une miss dans un bal ressemble exactement à une autre miss. La mauvaise société a du caractère : Pendennis a le besoin de parler avec cet homme qui est le plus fort athlète de l'Angleterre, avec cet autre qui est le plus grand buveur de bière. Il faut qu'il cause avec ce chapelier, parce que c'est un farouche républicain. Il aime à se rendre ce témoi-

Digitized by Google

gnage, qu'il n'est pas aristocrate ; mais je ne voudrais pas assurer qu'il n'est pas secrètement flatté de la déférence qu'il trouve plus aisément dans le chapelier, dans le boxeur et dans le buveur de bière.

Transportons Pendennis le neveu dans une de ces longues histoires que l'on dévorait naguère. Le voilà aussitôt changé : tout ce qui était caprice devient passion et folie ; tout ce qui était pente naturelle devient torrent. La soirée du Vauxhall se termine par un dénoûment beaucoup plus complet, et Fanny Bolton est très-poétiquement et très-lâchement séduite. Les doutes philosophiques de Pendennis se changent en bel et bon panthéisme, où l'esprit et la matière s'aperçoivent, on ne sait comment, qu'ils s'entendent à merveille, et se donnent le baiser Lamourette devant les badauds qui crient au génie. Sa tolérance, légèrement indifférente, devient un amalgame de philosophie, de religion, d'électricité, de magnétisme animal, dont l'auteur a peut-être la puérilité d'être la première dupe. Son scepticisme politique se tourne en théories naïvement socialistes, et en philippiques très-populaires et très-faciles contre les hommes d'État qui tâchent d'avoir du sens commun. Ornez tout cela de tableaux de mœurs débraillées, d'images bien crues, de contrastes bien criards, et vous aurez un Arthur Pendennis suivant les lois du réalisme. Nous aimons mieux le vrai que cette espèce de réel, et nous nous en tenons à l'Arthur Pendennis de M. Thackeray.

Les deux Pendennis, oncle et neveu, forment tout le roman. Le drame qui se noue et se dénoue dans le dernier volume, suivant l'habitude de l'auteur, est faible et vulgaire. A cet égard, la composition de *Vanity Fair* est supérieure : mais il est presque naïf de s'attacher à la composition des romans d'un auteur, qui n'y attache d'importance que pour la faire aussi simple ou aussi commune que possible. M. Thackeray a peu de foi dans le drame ; son ironie philosophique ne s'accorde pas avec le ton de la passion. Aussi le roman de *Henry Esmond* n'est-il qu'une épreuve douteuse dans un genre qui ne paraît pas fait pour M. Thackeray. C'est un drame, où l'amour et la générosité se livrent un combat que le talent trop railleur de M. Thackeray ne pouvait réussir à rendre entièrement vraisemblable. On n'écrit pas des romans pathétiques avec la plume de La Rochefoucauld ; croire à l'égoïsme universel, c'est être incrédule en amour. Le jour où M. Thackeray voudra faire la palinodie de sa philosophie moqueuse, il fera bien, si je ne me trompe, de ne pas sortir du temps présent et du cercle de la réalité ; un tel changement, s'il est sincère, ne saurait manquer d'être piquant. Mais n'a-t-il point passé l'âge d'une palinodie de ce genre ; et comment, après la maturité, retrouver l'âge des illusions ? *Henry Esmond* s'est soutenu, il est vrai, par la peinture

Digitized by Google

des mœurs et de la vie du temps de la reine Anne : c'est un livre qui est né des mêmes études que celui des *Humoristes anglais*. Mais ne peut-on pas dire qu'il a reculé son drame d'un siècle, parce qu'il ne l'eût pas tenu pour vraisemblable dans le temps où il vit? et du défaut de confiance ne peut-on pas conclure l'absence de la foi? M. Thackeray croit faiblement aux tragédies de l'amour. Il le dit lui-même dans les *Newcome*. Il pense que les jeunes gens ont des amours contrariés, qu'ils ont leurs journées de souffrances, de chagrin et de pleurs, leurs nuits d'insomnie et ainsi de suite; mais il croit que les cœurs qui ne vivent que de cette passion, ne se trouvent que dans le roman sentimental, et que les héros qui meurent d'amour, *broken hearts*, sont des articles fort rares. Quand son héros est dans le paroxysme de la passion, il l'ajourne durant quelque temps ; il patiente tant que l'amoureux fatigue ses amis de ses gémissements et de ses fureurs. Mais il revient à lui quand il ne l'entend plus se plaindre incessamment; il aime à le voir dîner avec appétit; il le surprend prêtant l'oreille au récit des dernières courses de chevaux ; il le trouve enfin pariant et criant à tue-tête à Newmarket. Il ménage de même son héroïne durant sa peine amoureuse, mais il rentre chez elle sur les pas de sa marchande de modes, assiste à la grave délibération sur les couleurs bleue ou rose, revient avec elle à ses livres, à son piano, écarte certaines romances qu'on chantait toujours naguères et qu'on ne chante plus maintenant, accepte avec elle pour valseur un capitaine auquel on ne faisait pas attention jusque-là, engage entre elle et lui un dialogue animé où le capitaine montre un esprit qu'on ne lui supposait pas. M. Thackeray ne connaît au monde que des Arianes qui se consolent.

Henry Esmond se distingue encore entre les romans de l'auteur par la manière dont il a été publié. Œuvre d'étude, travaillée comme un objet d'art, ce roman a paru en volumes. Il n'a pas subi la loi des journaux hebdomadaires, et l'ensemble y a gagné; mais l'auteur n'y est pas sur son terrain, et il ne se sent pas soutenu par une foule de lecteurs pour lesquels chacun de ses chapitres était un petit événement. La publicité de huit en huit jours est nécessaire à certains romanciers pour des causes diverses ; elle l'est à M. Thackeray, parce que ses récits ne sont qu'une série de peintures actuelles. Il raconte comme s'il moralisait, et ses chapitres sont comme des numéros du *Spectateur*.

Digitized by Google

IV. — LE DERNIER ROMAN DE M. THACKERAY. — THE NEWCOMES.

On reproche à M. Thackeray de ne pas se mettre en frais d'imagination; toujours des égoïstes, dit-on; toujours des gens cupides, avares, ambitieux, hypocrites. Ceux qui lui font ce reproche ne se rendent pas assez de compte de la nature de son talent. Quand on a étudié à loisir le monde et la société avant de prendre la plume, on a d'avance toute les idées que l'on développe ensuite: il ne s'agit plus de faire des découvertes, mais de porter successivement le flambeau sur les points divers, et de descendre dans les détails. Après avoir lu *Vanity Fair* et *Pendennis*, il ne faut pas chercher un monde nouveau dans *les Newcome;* mais il faut voir sous quel aspect nouveau le même monde est présenté. Après les peintures de types curieux, tels que Rebecca Sharp ou Pendennis oncle et neveu, M. Thackeray s'est proposé de dessiner des groupes dont les personnages ne se détachent pas isolément. Il a voulu représenter une famille.

Nosse volenti
Sufficit una domus.

Une famille! Quelle carrière pour le romancier, quand il ne veut se jeter ni dans le lieu commun de l'optimisme, qui ne pénètre pas au fond des choses et aboutit à des moralités naïvement édifiantes, ni dans le lieu commun contraire, qui n'enfante que des satires superficielles ou des déclamations d'une philosophie équivoque! Quel drame vivant s'agite sans cesse dans les quatre murs d'une maison, où les personnages s'appellent d'une part l'Amour, le Dévouement, la Justice; de l'autre l'Egoïsme, l'Ambition, l'Avarice! La lutte du bien et du mal entre des êtres nés du même sang, voilà le roman de la famille. Entrez dans cette maison blanche et coquette, régulièrement alignée. Il semble que l'ordre intérieur doit répondre à la régularité apparente de la construction. Et, en effet, si vous visitez les chambres qui s'ouvrent devant vous, tout annonce le bon accord de ses habitants, la propreté, l'aisance, une vie calme et heureuse. Mais êtes-vous bien sûr d'avoir tout vu! N'y a-t-il pas quelque réduit secret où l'on cache ce qui ne doit jamais paraître aux yeux des étrangers, et ce mystère que vous ignorez n'est-il pas peut-être une contradiction fatale à tout cet accord, à tout cet ordre, à tout ce bonheur dont on fait parade? N'est-ce pas là que se livrent

Digitized by Google

des combats inconnus, qui déchirent sourdement la famille? Qui sait? Ce secret n'existe pas seulement pour les étrangers ; il est peut-être plus profond encore. Il y a tel cabinet obscur dont tous les familiers de la maison n'ont pas la clef, et ce n'est pas seulement dans *Barbebleue* qu'un mari ou qu'une femme a son mystère, dans lequel il n'est permis à nul autre d'entrer. Serait-il vrai que nous avons tous quelque pli secret du cœur qui ne s'ouvre jamais, même aux yeux de ceux que nous aimons le plus chèrement, et que toute maison, suivant l'idée d'un vieux conteur, a son squelette caché dans quelque renfoncement mystérieux? Dans la famille Newcome, chacun a son mystère ou son souci personnel, et par conséquent son squelette; chez les uns, c'est un vice ou un calcul ; chez les autres, une passion ou un de ces chagrins qu'on garde pour soi. Le squelette de l'odieux Barnes Newcome c'est la haine qui existe entre lui, homme ambitieux qui s'est marié pour être le gendre d'un lord, et sa femme, créature frivole qui s'est laissé marier pour avoir de la fortune. Le squelette du brave et honnête colonel Newcome, c'est la jalousie avec laquelle il aime son fils ; il souffre parce que son fils n'a pas les mêmes goûts que lui; il choisit une femme à son fils, comme s'il s'agissait de lui-même, et il voudrait que ce fils eût les mêmes yeux que lui pour Rosey Mackenzie.

La famille Newcome se compose de trois maisons, à la tête desquelles sont trois frères de deux lits différents. Thomas Newcome est un colonel au service de la Compagnie des Indes, homme simple et généreux qui rappelle le major Dobbin, dans *la Foire aux Vanités*. Il amasse pour son fils Clive, et, portant durant dix ans dans les soirées le même habit bleu, il met son fils en état d'épouser la nièce d'un nabab. On pourrait s'étonner que la paie d'un officier, tout ménager qu'il soit de ses habits, puisse former un capital digne d'émouvoir la nièce d'un nabab. Mais tout dégénère aujourd'hui, même les nababs; ils sont bien loin de ce qu'ils étaient au siècle dernier. On reconnaît à son exactitude dans les peintures de la société indo-anglaise, que M. Thackeray est né à Calcutta. Le colonel est un homme de la vieille roche; il donne des dîners anglais, des dîners de club à ses amis, boit franchement et copieusement, et porte des toasts bruyants que son frère le député accueille en buvant une ou deux gouttes dans son verre, et en frappant légèrement la table de ses deux doigts, comme il convient à un homme du monde. Hobson Newcome est un banquier qui professe des doctrines religieuses et n'a pas de préjugés aristocratiques. Il aime la campagne, l'agriculture, les belles récoltes, et ne sort jamais de Londres; il est ami du progrès et a une femme supérieure; il protége les lettres et les arts, une fois par semaine, avec des glaces et des tasses de thé. Son salon

Digitized by Google

est le théâtre d'un bon nombre de célébrités douteuses. Sa femme est à la fois humble et intelligente : elle remercie tous les jours le ciel des dons de l'esprit dont il a bien voulu l'orner. Sir Brian Newcome, associé de son frère dans la banque, est membre du Parlement, possède un château, des domaines, et descend d'un barbier du roi Edouard le Confesseur. On est étonné que sa généalogie ne lui soit pas commune avec ses frères, et l'on se demande comment il a un ancêtre que ses frères ne connaissent point. Mais en revanche ses frères ont des parents pauvres et inconnus qu'il ne reconnaît pas, et le baronnet pense peut-être que cela fait une compensation. L'histoire de ces trois Newcome et de leurs enfants, tel est le sujet du livre : il embrasse, comme on le voit, la peinture de toutes les nuances dans cette classe de la société qui s'étend depuis la petite bourgeoisie jusqu'aux confins de l'aristocratie. Etudier les sentiments de famille aux différents degrés de cette échelle, c'est le principal intérêt du roman ; chercher comment l'amour et l'affection sont en raison inverse de la quantité d'argent, régler les comptes d'amitié qui existent entre ces frères, député, banquier et colonel, et faire la balance de la tendresse fraternelle où les uns donnent beaucoup plus que les autres ne rendent, voilà un tableau de mœurs vivement saisi au milieu de la société actuelle.

Nous ne ferons pas l'analyse du livre des *Newcome ;* nous désirons écarter le détail et dégager l'idée principale qui est celle des mariages. Est-il vrai qu'en Angleterre les mariages ne ressemblent plus aujourd'hui à ce qu'ils étaient autrefois ? Est-il vrai que cette institution sacrée, qui est la source même des familles, tende à se corrompre sous l'influence de la vanité, des besoins du luxe et de l'amour de l'or ? Telle est la question posée dans le roman nouveau. Si le mariage est devenu un pacte de l'ambition, de la frivolité ou de l'avarice, nous tenons la clef du cabinet mystérieux dont nous parlions tout à l'heure, nous avons pénétré le secret de tant de familles heureuses et calmes en apparence, mais frappées au cœur d'une affreuse blessure. C'est le squelette de l'égoïsme ou de la corruption caché sous les grâces de la jeunesse et de l'amour.

Une jeune fille qui a la hardiesse (chose rare) de dire ce qu'elle pense, avoue que le but proposé à ses désirs, quand elle fait son entrée dans le monde, est d'épouser un homme riche : cela ne veut-il pas dire qu'elle a été douée du don divin de la beauté pour acheter à ce prix la fortune et un titre ? Qu'elle est mise sur la terre pour essayer d'obtenir un riche époux, aussi bien que pour sauver son âme ? Un homme attend plus tard pour songer à un but ambitieux et mercenaire, et cependant c'est ce que nous recommandons tout d'abord à une jeune fille, c'est-à-dire à ce que la nature a fait de

Digitized by Google

plus délicat et de plus généreux. Une demoiselle qui fait son début dans le monde y entre avec cette doctrine qu'elle est destinée à un mari pourvu de bonnes rentes ; on lui fait un catéchisme par lequel elle apprend à ne croire que dans les héritiers, le droit d'aînesse, une maison de ville et une maison de campagne. Ses beaux yeux sont dressés à ne se poser que sur les jeunes princes et les jeunes ducs. Il y a à peine un an, elle était en pension ; elle est déjà aussi habile que les plus anciennes sur ce marché des mariages, aussi économe de ses sourires, aussi bonne ménagère de ses regards, aussi adroite à provoquer les acheteurs, à faire monter les enchères. Un bal devient une exposition de tableaux : toutes ces jolies peintures, disposées en galerie, se disputent les bonnes places et le jour favorable pour être mieux vues, beaucoup sans doute pour être mieux payées. Il faudrait au moins mettre une carte à celles qui sont déjà l'acquisition de M. tel ou tel. Je supplie le lecteur de se souvenir que nous sommes en Angleterre.

Choisissons entre plusieurs une petite scène intime sur ces mariages d'argent, qu'on appelle de convenance. Ethel Newcome, promise à son cousin lord Kew qu'elle n'aime pas, est tentée un instant de se révolter contre le catéchisme matrimonial qu'on lui a fait apprendre par cœur. Sa grand'mère maternelle, lady Kew, une de ces femmes dominantes qui commandent quand on est docile et qui fléchissent pour mieux triompher quand on résiste, appelle à son secours une douceur que sa petite-fille ne lui connaissait pas, et la persuade en la flattant. Ethel aimerait mieux son cousin Clive, un peintre, que son cousin Kew, un lord ; mais elle ne l'aime pas assez pour renoncer à la fortune et aux titres. Afin de prouver qu'elle n'est pas amoureuse de Clive, elle a, dans un moment de dépit, jeté au feu des dessins qu'il avait faits pour elle.

« — Faire sa fortune, dit Ethel, c'est le mot d'ordre. Depuis le commencement du monde, il n'y eut jamais de peuple aussi effrontément sordide que le nôtre. Nous l'avouons, nous en sommes fiers. Nous troquons le rang contre l'argent, et l'argent contre le rang, tous les jours. Pourquoi mariâtes-vous ma mère à mon père? était-ce pour son esprit? Il eût été un ange, que vous l'auriez méprisé : vous le savez bien. Votre fille a été achetée avec l'argent de mon père, aussi vrai que le domaine de Newcome l'a été. Ne viendra-t-il pas un jour où ce culte de Mammon cessera parmi nous?

» — Ni vous ni moi ne verrons ce jour, dit la vieille dame avec un air de bonté. » Elle songeait peut-être à un temps bien reculé, bien avant qu'elle ne fût vieille.

« — On nous vend ; on nous vend aussi bien que des femmes turques. Toute la différence, c'est que nos maîtres ne peuvent avoir qu'une esclave

Digitized by Google

circassienne à la fois. Non, il n'y a pas de liberté pour nous; je porte mon carton vert comme les tableaux, et j'attends l'acquéreur qui m'a achetée... Cette pauvre fille que mon frère doit épouser, que ne s'est-elle révoltée, que n'a-t-elle pris la fuite? Je le ferais moi, si j'aimais assez un homme, si je l'aimais mieux que le monde, que la fortune, le rang, les belles maisons et les titres (et je sens que je préfère ces choses); je renoncerais à tout pour le suivre. Mais que puis-je devenir avec mon nom et mes parents? J'appartiens au monde comme le reste de ma famille. C'est vous qui nous avez élevés; c'est vous qui êtes responsable pour nous. Pourquoi n'y a-t-il pas des couvents ou nous puissions nous réfugier? Vous me ménagez un bon parti; vous me pourvoyez d'un mari, une bonne âme, point trop sage, mais très bon garçon. Vous faites de moi ce que vous appelez une femme heureuse, et j'aimerais mieux travailler à la terre comme ces paysannes.

» — Non, vous ne le feriez pas, Ethel. Ce sont là les beaux discours d'une jeune pensionnaire. La pluie ruinerait votre santé; vous seriez harassée au bout d'une heure, et vous reviendriez prendre votre goûter. Vous appartenez à votre condition, ma chère, et vous ne valez pas mieux que le reste du monde; vous êtes une jeune fille fort jolie, vous le savez parfaitement bien, et pas de très bon caractère. Il est heureux que lord Kew en ait un meilleur. Calmez votre humeur, au moins avant le mariage; un tel lot ne se présente pas tous les jours pour une belle personne. Vous l'avez renvoyé tout effarouché de votre cruauté; et, s'il ne joue pas en ce moment à la roulette ou au billard, je parie qu'il réfléchit, et qu'il se dit que vous êtes un petit démon, et qu'il ferait mieux de ne pas pousser plus loin. Avant mon mariage, votre pauvre grand-père ne savait même pas que j'eusse un caractère; je ne parle pas de la suite; mais les épreuves sont faites pour nous tous, et il supporta la sienne comme un ange.

» — Mais pourquoi désirez-vous si fort ce mariage, grand'maman? Mon cousin n'est pas très amoureux; du moins je ne peux me l'imaginer, ajouta-t-elle en rougissant. Je suis obligée d'avouer que lord Kew n'est pas le moins du monde empressé, et je pense que si vous lui disiez d'attendre cinq ans, il le ferait très volontiers. Pourquoi donc tant d'inquiétude?

» — Pourquoi? ma chère, parce que les jeunes personnes qui veulent aller travailler aux champs devraient faire leurs foins tant que le soleil brille; parce qu'il est grand temps que lord Kew se range; parce que je suis sûre qu'il fera le meilleur mari, et Ethel la plus jolie comtesse d'Angleterre.

» Et la vieille dame, qui prodiguait peu les marques d'affection, regardait sa petite-fille très tendrement. De sa grand'mère, Ethel porta ses regards dans la glace, qui probablement répétait sur sa face brillante la vérité que la grand'maman venait de prononcer. Lui chercherons-nous querelle parce qu'elle reconnaît cette charmante vérité et qu'elle se résigne à un triomphe dont elle est sûre? Faisons la part de la vanité, de la jeunesse, du désir de régner et d'être admirée. Pendant ce temps-là, les dessins de M. Clive ont craqué dans le foyer, à ses pieds, et la dernière étincelle qui s'en échappe brille et meurt sans attirer son attention. »

Digitized by Google

Il y a deux mariages dans le roman des *Newcome*, tous deux malheureux, mais d'une manière différente. On marie lady Clara à Barnes Newcome; c'est un marché entre la finance et l'aristocratie, Une maison de banque dans la Cité, une belle fortune, une maison dans Belgrave-square, un beau domaine à Newcome, des chevaux, des voitures : voilà l'apport du jenne homme. Peu d'argent, mais un nom, du sang patricien et l'entrée dans tous les salons aristocratiques, voilà celui de la jeune fille. Mais les deux futurs apportent autre chose dont on ne parle pas; le prétendu, un cœur sec, une jeunesse déshonorée par un libertinage égoïste et cruel; la fiancée, un amour insensé pour un mauvais sujet qui ne pouvait être son époux. Quelle peut être la conséquence d'une telle union? Une indifférence commode qui s'arrange pour vivre le plus aisément dans une chaîne pesante, ou bien un enfer, une vie misérable, toute composée de récriminations désespérées, de larmes secrètes, de blasphèmes éclatants, de scènes de colère et de violence, dont les domestiques mercenaires sont les témoins et qui donnent la comédie, comédie bien triste, à la malignité du monde. Et après? La curiosité publique serait bien déconvenue si quelque peu d'adultère ne venait pas donner un dénouement à la comédie. Alors une bonne procédure remplit le nombre voulu de colonnes dans les journaux, surtout les journaux du dimanche, pour charmer les loisirs des bons chrétiens. Les témoins sont examinés par des membres savants de la Chambre haute, qui ont le privilége envié d'entrer dans ces sortes de matières. Des magistrats prononcent d'éloquentes harangues pour venger l'honneur des maris anglais; ils font une peinture saisissante d'un intérieur de famille où respiraient l'innocence, le bonheur et la vertu, quand tout à coup un serpent, un démon, entre dans ce paradis terrestre : Eve a succombé; on vote des dommages-intérêts pour Adam. L'honneur de Barnes Newcome est coté à vingt mille livres sterling, pas un shelling de moins. Le serpent tentateur paie la somme, en tire un récépissé et passe sur le continent avec sa complice, qui n'est pas moins malheureuse avec lui qu'avec son mari.

Le second mariage est celui de Clive Newcome avec Rosey Mackenzie. Un père qui s'est fait un idole de son fils, qui a servi trente ans dans les Indes pour lui procurer une vie facile et presque opulente, veut lui choisir lui-même une femme, et pour mieux assurer son bonheur, ne réussit qu'à le rendre malheureux. Sur quelle femme s'arrête son choix? Rosey est une jeune fille douce et obéissante, qui serait aussi embarrassée d'avoir une opinion que d'acheter elle-même ses chapeaux et ses mouchoirs. Il faut que sa mère lui prépare sa manière de penser, comme elle lui choisit ses souliers et

Digitized by Google

ses gants. C'est madame Mackenzie qui décide combien Rosey doit mettre de morceaux de sucre dans sa tasse de thé ; si elle doit prendre ou non de la conserve de framboises à son déjeûner. Rosey serait de même fort en peine, si sa mère ne lui dictait pas ses jugements sur quoi que ce soit; c'est sa mère seule qui sait ce qu'il lui faut pour les besoins de l'esprit comme pour ceux du corps. Quant à elle, elle aime tout également : Aime-t-elle la musique? Oh! oui. Aime-t-elle Bellini et Donizetti ? Oh ! oui. Et la danse? Oh ! oui. Se plaît-elle à la campagne? Oh ! la campagne est un bien joli séjour. Et à Londres. Oh ! Londres est bien agréable, certainement. Mais sa mère n'est pas là, et elle n'est pas capable de dire si elle aime mieux Londres ou la campagne. Voilà pourtant la femme que le colonel Newcome donne à son fils : on fait de ces choix, et avec les meilleures intentions, quand on choisit pour les autres. Clive Newcome se laisse faire, et, deux mois après, son ménage lui pèse ; il s'ennuie même avec son père qu'il chérissait jusque-là. Son père est l'auteur de son ennui !

Ménages tristes et ennuyés, ménages déshonorés et criminels, voilà ce que produisent les mariages contre lesquels M. Thackeray a filé ingénieusement les quatre volumes des *Newcome*. Quoi donc ? un si long sermon contre les mariages de convenance? Détrompez-vous ; ce n'est pas la pensée de l'auteur ; il est trop spirituel, quoi qu'on dise, pour débiter des lieux communs, et trop Anglais pour choisir un texte qui ne l'est pas. Le mariage qu'il condamne est le mariage par l'intermédiaire de la famille, le mariage d'obéissance, non pas celui de convenance. Mettre en contraste le mariage de convenance et celui d'inclination est un sujet favori de nos romans ; c'est, je le crains bien, une idée française. Opposer le mariage spontané, indépendant, au mariage par entremise et soumis à une tutelle, voilà l'idée anglaise ; c'est aussi l'idée de M. Thackeray. Elle n'est ni vaine, ni commune : elle est pratique, elle accuse un trait du caractère national, comme tous les romans de ce pays, qui est séparé du nôtre par un bras de mer étroit sans doute, mais bien profond. Il ne s'agit pas ici d'exclure du mariage les conseils de la prudence et les convenances de l'intérêt, mais la tutelle, les délégations, les intermédiaires, en un mot ce que nos voisins appellent le *come-between*. L'Anglais lève les épaules quand nous craignons pour nos filles le danger d'avoir à disposer d'elles-mêmes; il rit de bon cœur quand un homme de cinq pieds six pouces, et qui a toute sa barbe, s'en remet à sa mère ou à sa tante pour le marier. C'est une race où les individus sont accoutumés à se gouverner par eux-mêmes, et le *self-government* est aussi bien écrit dans la promesse de deux amoureux que dans la constitution du pays.

Digitized by Google

Cette explication ne sert pas seulement à rétablir la valeur et le sens de la thèse de M. Thackeray, mais encore à réfuter un injuste reproche qu'il nous adresse. Il croit que ces mariages, qu'il condamne, sont d'imitation française, et peu s'en faut que se mal marier ne soit se marier à la française. Comme nous n'avons pas lu M. Thackeray légèrement, nous pouvons en même temps faire droit à sa pensée et repousser son injustice. Nous voulons bien supposer que les mariages faits par les parents deviennent plus fréquents en Angleterre et qu'ils n'ont pas de suites heureuses ; nous l'accordons à M. Thackeray, et nous admettons que cette idée lui ait mis la plume à la main pour écrire les *Newcome*. Mais, si les jeunes Anglais et les jeunes Anglaises, qui se sont laissé marier par leur famille, n'ont pas été heureux et n'ont pas eu beaucoup d'enfants, comme disait le vieux conteur, c'est sans doute qu'ils avaient été inspirés de sentiments qui n'étaient pas tous généreux. Ils se sont soumis parce qu'ils voulaient de l'argent, des honneurs ou un titre ; s'ils ont sacrifié leur volonté, ce n'est pas sur l'autel de la piété filiale ; ils ont obéi, parce que leur famille traitait pour eux, et qu'un marché se fait toujours mieux entre gens d'expérience. Le *self-government* traditionnel a cédé la place à l'ambition ou à l'avarice. Nous ne voulons pas chanter ici un épithalame en l'honneur de tous nos concitoyens, ni représenter notre heureux pays comme une vaste bergerie remplie d'amants fidèles et d'époux vertueux. Mais nous sommes persuadé que deux choses ont jeté un singulier discrédit sur nos mariages, et sans nous en alarmer autrement qu'il ne convient, nous tenons à le constater. On nous juge par nos romans et nos pièces de théâtre ; et, sans vouloir les déprécier comme témoins fidèles de nos mœurs, il suffit de dire que nous les appelons du nom de littérature légère. On nous juge encore.... oserai-je le dire ? on nous juge par certaines notes engageantes et persuasives qui paraissent à la quatrième page des journaux, par les annonces de la maison Foy et Ce. Nous voyons d'ici le lecteur faire un sourire d'incrédulité. C'est impossible, nous le voulons bien, mais c'est pourtant vrai. Lisez plutôt les *Newcome* de M. Thackeray. Nous engageons l'auteur à ne pas prendre trop au sérieux ces annonces trop célèbres ; et, sans vouloir nous porter caution pour tous les ménages de nos compatriotes, nous lui rappelons seulement que nos fils ni nos filles n'ont jamais connu le *self-government*, qu'on ne peut, par conséquent, conclure qu'ils soient de mauvais époux, parce qu'ils ne se sont pas toujours mariés eux-mêmes, et que les mauvais mariages ne sont pas nécessairement des mariages français.

Résumons notre pensée sur Thackeray : nous l'avons analysé,

Digitized by Google

exposé, plutôt, que discuté. Le lecteur peut le juger, car c'est lui qu'il a entendu plutôt que nous ; c'est de lui-même, en quelque sorte, que nous avons tiré les propres paroles avec lesquelles nous l'avons fait connaître. C'est un moraliste, et c'est pour cela qu'il nous plaît : le roman doit divertir le public, mais le public honnête et sensé. M. Thackeray raconte peu ; il fait parler ses personnages, et par là il se rapproche du drame. Son action manque de rapidité, mais ses personnages sont vivants. La preuve en est qu'ils sont connus, populaires, et que l'auteur a pu se permettre de les reprendre dans plusieurs romans successifs. Sa morale touche à la misanthropie ; mais c'est de la misanthropie à la manière d'Alceste, elle sent l'honnête homme. Elle est plus saine que l'indulgence de Philinte. Un romancier honnête, mais qui n'intéresse pas, ne réussit pas en France ; nous mettons la question d'art au-dessus de toute autre : Voltaire dit plus d'une fois, dans ses lettres, qu'il aime mieux le bon goût que les bonnes mœurs. Mais l'esprit de M. Thackeray respecte à la fois les bonnes mœurs et enchante les gens de bon goût, et, nous tenons à le dire, c'est un moraliste amusant. Seulement, pour terminer comme nous avons commencé, il ne faut pas le lire en quittant certains romans français, dont la mode est passée, et dont la gloire posthume n'est qu'un caprice de lecteurs sans emploi. Le roman, chez nous, après ses excès, s'est arrêté ; au lieu de s'amender, il a gardé le silence :

Turpiter obticuit, sublato jure nocendi.

Durant son silence, le roman étranger occupe le théâtre, parce qu'il est plus honnête. Que fera le roman français ? Prendra-t-il son parti de cette réaction salutaire et inévitable, et disputera-t-il aux étrangers le terrain du bon sens, de la morale et de la vérité ? Ou bien, persévérant dans l'impénitence, reviendra-t-il aux débauches du passé ? Voilà la question que nous posons, à propos d'un romancier éminent de l'Angleterre : je me trompe, elle est toute posée par la logique des faits et par les suffrages du public.

L. Etienne.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

DE L'ATHENÆUM FRANÇAIS.

Nouveau Voyage au pays des Nègres, par Anne RAFFENEL, 2 vol. in-8°. Paris, N. Chaix. 1856.

L'Afrique est, en fait de géographie et de voyages, l'*actualité* du jour. Cette portion du vieux monde, qui est presque un continent à elle seule, éveille depuis soixante ans bien des curiosités obstinées jusqu'à l'héroïsme. Sans parler des efforts que tout le monde connaît, depuis Hornemann jusqu'à Caillié et aux d'Abadie, nous pouvons constater qu'à l'heure actuelle la terre classique des monstres et des merveilles — *portentosa terra* — est abordée par tous ses côtés à la fois. Anderson, Livingston et Magyar nous ouvrent les régions du Congo et ses grandes vallées, qui s'étendent au nord de la Cafrerie. Les missions protestantes de Zanguebar nous révèlent l'existence des volcans et de la mer intérieure de l'Uniamesi. L'avant-garde de l'expédition égyptienne est en ce moment sur le Nil, dont les sources ne seront plus un mystère dans quelques mois d'ici ; et pendant que M. Vogel continue à reconnaître les grands empires du Soudan, sur les traces de l'heureux Barth, son compatriote, un steamer anglais a remonté le Quorra et le Tchadda de manière à relier ses découvertes à celles des deux savants prussiens que nous venons de nommer.

Le voyage dont nous voulons entretenir aujourd'hui nos lecteurs est un peu plus ancien que ceux de Barth, d'Hecquard et de Livingston ; mais depuis quelques mois seulement la relation en a pu être publiée. Cet ouvrage arrive à son heure. L'attention des savants et même des simples curieux, déjà dirigée il y a dix ans vers le Sénégal, par les travaux du gouverneur Bouët, a été fixée par ceux de son successeur, M. Faidherbe, et par plusieurs voyages provoqués ou encouragés par le gouvernement colonial. Dès 1843, un explorateur audacieux et instruit, M. Anne Raffenel, s'était fait connaître par un voyage sur le haut Sénégal. Du poste de Bakel, il s'était dirigé à travers le Bondou vers les hautes terres du sud-ouest, inexplorées avant lui, et avait relié les établissements anglais de la Gambie, à nos postes du Sénégal et de la Falémé, par un itinéraire rempli de notions exactes et précieuses.

Le résultat de ce premier voyage engagea le ministère de la marine à confier à M. Raffenel, en 1846, une mission de la plus haute importance.

Digitized by Google

En dépit d'une foule d'explorations partielles ou totales poussées depuis 1816 dans la direction des plateaux qui séparent le Sénégal du Dhioliba, la géographie de la Sénégambie était, il y a dix ans, un ensemble de notions hypothétiques. Le fleuve principal était assez bien connu jusques aux cataractes du Félou : au delà, on ne possédait que deux ou trois itinéraires décousus qui menaient à Ségo, mais n'apprenaient rien, ni sur la structure physique du pays, ni sur son état politique. Cependant les événements qui se passaient au sein de deux de ces Etats, le Kasson et le Kaarta, étaient de nature à avoir un contre-coup dans le voisinage immédiat de nos établissements. Un voyage de découvertes, dirigé par le Kaarta vers Ségo, l'Etat le plus important du haut Dhioliba, devenait une entreprise d'utilité à la fois scientifique et pratique. En conséquence, M. Raffenel fut chargé de se rendre, en remontant le Sénégal, au comptoir de Bakel, d'où il devait, par quelque moyen que ce fût, dépasser la vallée du *fleuve noir* (Ba-fin) et descendre dans celle qui mène à Djenné et à Tombouctou.

Cette entreprise (à part la question terrible des maladies du pays) était loin d'être facile à exécuter. Dans les Etats voisins de notre colonie et dans son rayon d'action, jusqu'à Galam ou Sénou-Debou, on pouvait passer en comblant de présents ces petits princes d'une cupidité encore augmentée par leurs relations commerciales avec nos traitants. Mais au-delà du Félou, au nord-est des mines du Bambouk, le nom français n'était plus une protection et ne pouvait exciter que des défiances. S'enfoncer dans ces contrées, c'était aller au-devant de l'inconnu : la Falémé avait été remontée jusqu'à Ssasadig, le Sénégal jusqu'à la cataracte seulement ; le beau réseau des rivières navigables qui viennent y aboutir n'était guère que soupçonné, comme nos meilleures cartes le prouvent assez : et quant à un itinéraire suivi entre nos postes et Ségo, il n'y avait rien de plus récent que Mungo-Park. On sait, en effet, que le voyage de Caillié s'est effectué plus au sud, et presque aux sources des deux fleuves qu'il s'agissait cette fois de relier entre eux.

Deux routes se présentaient : celle du sud, par le Dialonkadou, inconnue, occupée par une foule de principicules auxquels il eut fallu acheter fort cher un droit de passage ; celle du nord, par le Kaarta, qui confine au Ségo. Dans cette direction, on avait l'avantage de savoir, du moins, par qui l'on devait être rançonné. Quant à passer plus au nord, c'était simplement impossible, sous peine de tomber parmi les pillards arabes de la tribu Ouled Mbarek ou d'avoir affaire au sombre fanatisme des Peulhs du Massina. A tout événement, M. Raffenel préféra le Kaarta.

Il partit donc de Bakel avec une escorte assez respectable, composée de noirs de Saint-Louis, et ayant pour secrétaire un jeune mulâtre intelligent, Léopold Panet, à qui la géographie a dû depuis un voyage du plus haut intérêt dans l'ouest du Sahara. Une vingtaine d'ânes suivaient la caravane, chargés des bagages et des présents qui devaient ouvrir au voyageur français la route du Dhioliba. Un incident puéril, mais significatif, signala le début de l'expédition : M. Raffenel reçut dans le Galam la visite d'une belle et imposante personne, la princesse Penda, souveraine du pays, et dont il voulut s'assurer la bienveillance par quelques cadeaux d'un certain

Digitized by Google

prix. La Junon noire trouva l'offre mesquine et sortit après force injures, mais en gardant, bien entendu, ce qu'elle avait reçu.

Ce fut là, en petit, l'histoire de tout le voyage. M. Raffenel passa le Sénégal au-dessus de la cataracte, et entra dans le Kaarta, vaste pays de montagnes où la guerre était en permanence. Les Maures faisaient des razzias au nord; les Soninkés au nord et au sud, résistaient bravement aux Bambaras qui les avaient expulsés du centre de Kaarta ; à l'est et au sud il fallait compter avec les Peulhs et les chefs de Ségo. La tribu dominante était celle des Kourbaris, venue de l'est, et dont M. Raffenel nous fait un fort triste portrait. Ce sont des barbares fastueux, oisifs, plus redoutés que redoutables, et dont toute la vie se partage entre des orgies grossières et des plaisirs plus grossiers encore.

Ils résistent énergiquement à l'Islam, qui les forcerait à la tempérance, à la déférence envers les marabouts et à l'abstention de toute guerre contre des peuples *croyants*. Or, la guerre est la principale source de leurs revenus : je veux dire la guerre de razzias, sans grands dangers, mais non sans profits. Comme les Peulhs, ils forment une sorte d'aristocratie militaire, et leurs vassaux sont la masse prolétaire qui se livre à l'agriculture ou aux industries limitées du Soudan et dont la condition est le servage le plus misérable.

C'est à ces sauvages défiants et brutaux que notre voyageur eut affaire : aussi son récit n'est-il qu'un long martyrologe, une série d'avanies qu'un lecteur indifférent trouvera peut-être monotones, mais que nous nous garderons bien de juger aussi froidement. Ce fut au prix d'exactions quotidiennes qu'il parvint à remonter la vallée du Tarakolé (rivière d'or), à visiter les villes royales de Nioro, Elimané, Foutobi, et à gagner Kaindara, sur les limites orientales du Kaarta. Une journée encore, et il atteignait le territoire de la petite république bambara de Ghiangouté : ce fut le moment que les Kourbaris choisirent pour lui enjoindre de rétrograder sur Elimané.

Echouer ainsi, à dix journées de Ségo, à quelques heures d'un pays où il devait espérer un accueil plus généreux, et cela pour traverser de nouveau la contrée la plus inhospitalière de la Sénégambie! on comprend assez le désespoir de M. Raffenel : mais la résistance était impossible; avec sa troupe décimée et démoralisée, il ne pouvait songer à s'ouvrir un passage, et il dut retourner sur ses pas en suivant le chemin par lequel il avait déjà passé. Ce fut ainsi qu'il regagna le Galam, Bakel, et enfin Saint-Louis.

Le but principal de son voyage, — se rendre à Ségo et nouer des relations entre cet Etat et la France, — était manqué pour cette fois. Mais la science géographique avait conquis un territoire égal en surface à un tiers de la France (car les notions que nous devons à Mungo-Park sur le Kaarta sont aujourd'hui presque insignifiantes). En histoire naturelle, en géographie physique et météorologique, en ethnographie, notre compatriote a obtenu des résultats capables de compenser un échec auquel on pouvait un peu s'attendre, et qui n'est dans tous les cas que temporaire.

C'est au point de vue de l'étude des races que le voyage de M. Raffenel

Digitized by Google

marquera au nombre des livres en quelque sorte classiques sur l'Afrique intérieure. Trois grandes races, qu'on pourrait appeler la *blanche*, la *rouge* et la *noire*, se partagent le bassin du Sénégal et du Dhioliba son majestueux voisin. Les blancs, qui sont les Berbères mêlés d'éléments arabes, sont connus dans la colonie sous le nom de Maures, et habitent les plaines basses qui s'étendent depuis le fleuve jusqu'à l'oasis d'Adrar. Caillié est celui qui nous en parle avec le plus de détails ; dans une sorte d'excursion préparatoire, il avait visité la tribu des Braknas et pénétré dans le nord-est jusqu'à une chaîne de montagnes qu'il nomme Ziré. Une autre tribu, celle des Trarzas ou Teghaza, est plus connue par les grandes forêts de gommiers qu'elle possède, et surtout par la guerre qu'elle soutient contre nous par suite de ses razzias répétées sur le pays de Ouâlo.

La seconde race est celle des Peulhs, Souls, Foulahs, Fellatahs, population intermédiaire entre les blancs et les noirs, et qu'une étude superficielle a longtemps fait classer parmi ces derniers. Les Peulhs (ce nom, dans leur langue, signifie *rouges*) ont pour caractères physiologiques généraux une taille haute et élancée, un visage ovale et allongé, le nez droit et un peu long, le teint fortement cuivré des Malais; leur démarche assurée, la dignité de leur maintien, et surtout la finesse de leurs extrémités les rapprocheraient assez des Arabes éthiopiens, dont ils aiment à se dire congénères, comme nous le voyons plus bas. Il est à peu près prouvé, depuis la publication d'un savant mémoire de M. Gustave d'Eichthal, qu'ils appartiennent, comme les Hovas de Madagascar, à une émigration malaise-océanique. Longtemps pasteurs et asservis ou du moins méprisés par les noirs comme une race inférieure, ils se relevèrent sous leur roi-prophète Danfodio et leur sultan Belo, et l'islamisme qu'ils embrassèrent avec une ferveur passionnée leur servit de levier pour bouleverser le Soudan. Ces anciens parias possèdent, à l'heure qu'il est, entre le lac Tchad et la mer occidentale, les vastes empires de Sakatou, d'Adamaoua, de Gando, d'Hamdallahi, de Timbo, sans compter les Etats inférieurs de Bondou, du Fouta, et d'autres moins connus. Ils touchent à nos établissements par le Fouta, voisin du Ouâlo, par le Bondou, où nous avons Saint-Pierre de Senou-Debou, et même par leur nouvelle conquête sur la Casamance, le pays mandingue de Pakao, dont les chefs ont essayé d'étendre leur domination sur les noirs que protége le fort français de Sedhiou.

M. Raffenel n'a vu les Peulhs qu'au Fouta et au Bondou, et n'en parle guère que pour raconter leurs traditions ethniques et les légendes par lesquelles ils expliquent leurs origines. Ces légendes ont un grand caractère poétique, et elles rappellent singulièrement le génie sémitique (ce qui n'implique pas nécessairement l'extraction araméenne ou arabe), et tiennent peut-être à l'influence religieuse des marabouts. On peut lire dans les derniers chapitres de son livre ces légendes d'un peuple pasteur, sans dates et sans certitude historique, mais précieuses par les souvenirs qu'elles rappellent et résument. La plus ancienne parle d'un Arabe nommé Houba, qui serait venu de l'Orient au Fouta-Toro, et aurait, en mariant ses compagnons aux femmes indigènes, créé la race rouge des Peulhs. Dans ces

Digitized by Google

traditions, le Fouta est toujours la mère-patrie des Peulhs comme peuple et comme civilisation.

Si notre voyageur est sobre de détails sur ces deux premières races, en revanche, il en est une dont il ne sera plus permis de parler sans avoir lu son livre. Cette race est celle des Bambaras ou Mandingues.

L'excellent article *Bambara*, publié par M. d'Avezac dans *l'Encyclopédie nouvelle*, résume tout ce que l'on savait jusqu'ici sur ce peuple, et témoigne de l'indigence de nos données en ce qui concerne la population la plus nombreuse et la plus importante de l'Afrique occidentale. Ce que l'on connaît encore le mieux, c'est sa langue : sa distribution géographique, dans l'intérieur, est sujette à discussion; son nom ne l'est guère moins. Sans entrer dans cette partie du débat, constatons avec M. Raffenel que le nom national n'est pas Bambara, mais Bamana (au pluriel Bamanaos). Celui de Mandingue est un mot abusif, qui vient des Anglais de la Gambie, et doit s'écrire Mali-nké, *hommes de Mali*. Mali est-il un nom d'homme, de chef de race? Est-ce, comme le veut notre auteur, le Malli ou Melli des anciens voyageurs, de Cadamosto, de Léon l'Africain? Mais quand connaîtra-t-on bien le bassin supérieur du Dhioliba pour savoir ce qu'il faut penser de cet empire de Melli, qu'on dit exister encore aujourd'hui entre le royaume de Kong et la ligne parcourue par Caillié en sortant du pays de Ouassoulo?

Les Malinkés sont le seul élément sérieux de résistance que les Peulhs aient rencontré dans leur marche incessante vers l'Occident. Encore leur force numérique est-elle neutralisée par leur fractionnement excessif et par leur situation topographique. Les points extrêmes de leur territoire sont, à l'est, les limites inconnues du royaume de Ségo; au couchant, les environs de Sierra Leone. Mais les *rouges*, en jetant leurs avant-postes sur le Sénégal jusqu'à Dagana et sur la Casamance jusqu'au Songrogou, les ont coupés en deux, et au lieu d'une masse compacte, les Malinkés ne présentent plus que deux massifs sans consistance, dont le premier (celui du nord-est) comprend les grands Etats du Ségo, du Kaarta, les républiques du Bambok, et le second, les innombrables royaumes de la Casamance et de la Gambie.

M. Raffenel développe et appuie de preuves sérieuses l'hypothèse d'un grand mouvement des races soudaniennes de l'Orient à l'Occident, mouvement analogue à celui qui déracina en quelque sorte et culbuta les unes sur les autres, au IVe siècle de notre ère, les masses hétérogènes du monde barbare. Dans cette hypothèse, les Peulhs, venus du Darfour où habitent encore quelques-unes de leurs tribus, se seront rejetés sur les Malinkés, qui auront à leur tour déplacé les Soninkés (que nous appelons Sarracolets, et qui habitent le Galam). Les Soninkés auront poussé les Ouolofs sur plusieurs peuples inférieurs, qui ont reculé jusqu'à la mer, et c'est ce qui expliquerait le grand nombre de races et de langues diverses qui se pressent sur tout le littoral sénégambien, depuis le cap Vert jusqu'au Rio-Grande.

Encore une fois, toutes ces légendes sont aussi confuses que celles

Digitized by Google

d'Odin et d'Hu le Terrible, dans les annales de la vieille Europe; mais il en est une qui remonte à un siècle à peine.

Un roi de Ségo avait résolu de signaler son règne par une action qui dépassât toutes les choses mémorables dont les chants des *griots* (bardes nègres) exaltaient le souvenir. Voulant entourer Ségo d'un rempart qui la rendît imprenable, et fidèle à la superstition barbare des Soudaniens qui veulent que ces constructions soient cimentées de sang humain, il fit, sous les yeux de son peuple assemblé pour une fête, égorger deux cents captifs qui furent précipités tout palpitants dans les larges tranchées destinées à recevoir les fondations. Une révolte terrible éclata contre le Néron bambara : il fut mis en pièces, et sa tribu, celle des Kourbaris, chassée du royaume et remplacée au pouvoir par la tribu inférieure des Diaras. Les Kourbaris, retirés au Kaarta où ils ont à lutter contre tous leurs voisins, comme nous l'avons dit, ont dû renoncer à se venger de leurs anciens esclaves, qui viennent fréquemment les chercher derrière leurs montagnes et leur font une guerre sans merci.

Un peuple fort intéressant à connaître et qui nous apparaît pour la première fois dans le livre de M. Raffenel, ce sont les Aramas du Masina. Grâce à un individu de cette race, rencontré par lui au Kaarta, notre voyageur a pu nous transmettre les traditions particulières de cette grande tribu, qui paraît venir du sud du Maroc, et être d'origine arabe ou berbère. Les Aramas, après avoir rejeté les nègres Dirimans (premiers habitants de la rive gauche du Dhioliba) sur la rive droite où Caillé les trouva établis, subirent à leur tour la domination des Peulhs dont ils sont aujourd'hui les vassaux. Ils ont oublié leur langue primitive pour adopter un idiome dont M. Raffenel nous a donné un glossaire : c'est aux ethnologues à déterminer quel rapport peut exister entre cet idiome et celui des Sonray de Tombouctou.

Nous n'avons que des éloges à donner à la partie purement narrative de ce livre. L'effet dramatique n'y est jamais cherché, au rebours de tant de récits de voyage, et cependant l'intérêt se soutient toujours, grâce à un accent de vérité auquel le lecteur ne se trompe guère.

Mais si nous passons au second volume, qui contient une suite d'études générales sur le commerce du Sénégal et sur la politique du gouvernement colonial à l'égard des petits Etats voisins du fleuve, nous aurons à faire plus d'une restriction. Trompé, maltraité et pillé par les tyranneaux nègres de l'intérieur, M. Raffenel subit trop constamment l'impression de ses souvenirs personnels, et nous semble s'exagérer l'effet de la diplomatie coloniale en face de ces sauvages rusés et avides.

Que des ménagements exagérés aient abouti à un redoublement d'insolence de la part des Peulhs, et surtout des tribus arabes-berbères de la rive droite, les Braknas et les Trarzas, nous le croyons volontiers, et les faits l'ont souvent prouvé. Mais que M. Raffenel, dans l'ardeur de sa préoccupation guerroyante, appelle l'administration coloniale à une sorte de croisade contre l'islamisme, c'est-à-dire contre le culte qui est celui de toutes les populations voisines ou dépendantes de nos établissements, voilà ce que nous ne comprenons plus.

Digitized by Google

Le christianisme peut agir sur les populations noires, même en Afrique; le fait est aujourd'hui hors de doute, grâce surtout aux missions anglaises de la Cafrerie, de la Guinée et du Zanguebar, et à la mission française du fleuve Orange. Mais c'est à condition d'opérer sur des noirs fétichistes, car une fois que l'islam s'est implanté quelque part, il est à peu près impossible de le faire reculer : on en fait au Soudan l'expérience complète. M. Faidherbe, dans un travail assez récent, constatait lui-même, avec un vif regret, la ferveur musulmane des noirs de Saint-Louis qui haïssent et méprisent cordialement les Arabes, leurs aînés pourtant comme croyants.

L'Islam n'est pas une forme religieuse définitive : mais on ne peut nier l'immense service qu'il a rendu à la civilisation intérieure du Soudan. Les voyageurs qui ont pu étudier successivement les noirs musulmans et les noirs *buveurs* (idolâtres) rendent justice à la supériorité morale des premiers. Ce qui nuit beaucoup à l'islamisme dans le Sénégal, c'est d'avoir pour apôtres les Peuhls, race supérieure sans doute, mais tyrannique et destructrice : aussi pour les Mandingues de la Gambie et de la Casamance, le fétichisme a l'avantage de représenter la nationalité, et c'est à peu près toute sa force.

Ce fétichisme, du reste, n'est pas exclusif d'un certain spiritualisme primitif, et que nous appellerions *édénien*, si cette expression était aussi régulière qu'elle est intelligible. M. Raffenel nous en donne une idée, en décrivant un sacrifice offert par son hôte, le vieux Niany, sorte de scheik ou plutôt de staroste, comme on dirait en Russie, médecin à l'occasion, et dont les aspirations pieuses se partageaient assez étrangement entre Dieu et quelques fétiches. Maintenant, jusqu'à quel point les idées élevées de divinité suprême et immatérielle, de vie future, de culte des morts, peuvent-elles se cacher sous le fétichisme très grossier et parfois sanguinaire des peuples du Soudan? C'est ce que ne recherchent pas assez les missionnaires des diverses communions chrétiennes en Afrique, hommes aussi véridiques que courageux, mais trop préoccupés de l'idée qu'ils n'ont, en face d'eux, que des superstitions atroces ou ridicules.

Disons, en finissant, que si M. Raffenel retournait aujourd'hui au Sénégal, il ne reconnaîtrait plus le système colonial qu'il critique avec une amertume peut-être exagérée, mais en tout cas très convaincue. Après avoir reconnu l'inutilité des ménagements, le gouvernement de Saint-Louis s'est décidé à se faire respecter. Le Oualo annexé à notre territoire, les Peulhs du Fouta contenus et même utilisés en spahis contre les Maures, les Trarzas éloignés du fleuve et rejetés au delà du lac Cayor : voilà les résultats qui marqueront l'administration vigoureuse de M. le gouverneur Faidherbe; et ce ne sont pas les seuls, j'en appelle au souvenir des amis de la géographie qui ont pu lire les rapports de M. Faidherbe sur ses expéditions de la rive droite du Sénégal. G. Lejean.

Souvenirs de la guerre d'Espagne dite de l'Indépendance, 1809-1813, in-12, de 325 pages, avec carte, par A.-L. Fée. Paris, Levrault.

Parmi les différentes manières d'écrire l'histoire, il en est une à la fois

Digitized by Google

plus facile, plus attachante et plus féconde en enseignements que toute autre. Nous voulons parler des récits laissés par ceux qui ont joué un rôle dans certains événements dont la suite et la portée nous sont déjà connues. Qu'elles nous arrivent du soldat ou de l'officier, de l'homme de science ou du diplomate, de pareilles confidences doivent être sans prix pour quiconque veut se rendre un compte exact du passé. Si les principes généraux de l'histoire forment et élèvent le jugement, les mémoires individuels le rectifient à leur tour en réduisant chaque chose à sa juste valeur.

On a beaucoup écrit de mémoires sous la Révolution et sous l'Empire. La grandeur et l'imprévu des faits qui se précipitaient alors, le nombre des intérêts mis en jeu, et quelquefois, il faut bien l'avouer, le secret plaisir de confier au papier ce qu'on n'osait répéter tout haut, contribuèrent beaucoup à ce mouvement littéraire. La plupart de ces documents ont été livrés à la publicité, et le nombre de ceux qui sont demeurés manuscrits est encore assez grand pour qu'on encourage vivement leur apparition. On peut, à notre avis du moins, tirer quelque chose même des plus médiocres.

A Dieu ne plaise que l'auteur aille chercher quelque méchante allusion dans cette dernière phrase : M. Fée aura désormais le droit d'ajouter à son renom de médecin et de botaniste celui de conteur agréable. Son livre est intéressant à plus d'un titre. Nous y avons trouvé maintes belles descriptions, maints détails finement observés, et c'est à peine si nous reprocherons à son style une tendance fatale au prétérit (*nous nous embarquames*, *nous arrivâmes*, *nous vîmes*, *etc.*) qui fait quelquefois traîner son récit.

Quelques mots d'introduction nous montrent dès le début ce que doit toujours être l'auteur : modeste, indulgent, sentant vivement le beau et aimant encore plus le bien, sachant à l'occasion condamner sans faiblesse comme sans amertume, faisant toujours bon marché de ces mesquins sentiments d'individualité qui tiennent une si grande place dans certaines œuvres du même genre. « Près d'un demi-siècle s'est écoulé, dit-il, depuis que je parcourais l'Espagne dans une position modeste, mais cependant favorable à l'observation. Les principaux personnages qui se trouvaient alors à la tête des affaires ont disparu, et ce n'est pas pour attaquer leur mémoire que j'écris. L'âge m'a rendu l'indulgence facile, et si quelques faits s'élèvent contre ces hommes, ce ne sera qu'à titre d'historien que je les raconterai, laissant presque toujours au lecteur le soin de distribuer le blâme ou la louange : c'est surtout ma vie que je raconte. »

Passant ensuite au caractère même de la campagne qu'il nous va retracer M. Fée ajoute :

« Cette guerre ne ressemblait à aucune autre. C'était une longue occupation ayant ses jours calmes et ses jours critiques. Le contact de l'armée avec le pays ne dura pas moins de cinq longues années, et l'Espagne tout entière y était soumise. Que devait-il en résulter? Il est facile de le deviner. Nous modifions tout ce qui nous approche, sans nous modifier beaucoup nous-mêmes ; aussi restâmes-nous ce que nous étions, tandis que les Espagnols se francisèrent...

Digitized by Google

» Il y a dans nos manières et dans nos habitudes un je ne sais quoi de séduisant auquel il est difficile de résister; sans doute on proteste, mais on cède en protestant. — C'est que la civilisation nous a laissé quelque chose de notre nature primitive. Rarement nos actions sont le résultat d'un calcul; nous sommes en quelque sorte transparents; les moins clairvoyants nous devinent, et si nous égarons les autres, ce qui malheureusement n'est pas rare, c'est en général de bonne foi et en nous égarant nous-mêmes. Le premier moment passé, même à la guerre, nous laisse pacifiques, serviables et communicatifs. Il faut, pour qu'on nous haïsse, nous voir de loin; de près, l'opinion se modifie et nous devient favorable. Quoique nous agissions en hommes quand il est nécessaire de le faire, il y a de l'enfant dans notre caractère, et c'est ce qui explique pourquoi l'on nous pardonne si volontiers nos travers. Ajoutons que la haine n'est pour nous qu'un sentiment passager, qui s'éteint et s'efface bientôt, pour faire place à la plus complète bienveillance. »

Après cette définition charmante et digne en tout point de l'esprit français, l'auteur entre ainsi en matière :

« La conscription allait m'atteindre; je demandai et obtins, après quelques examens qui n'étaient guère exigés que conme une formalité, une commission de pharmacien militaire (telle était alors la pénurie dans laquelle on se trouvait pour recruter des officiers de santé, qu'on se dispensait d'exiger d'eux des examens. Il suffisait de répondre par écrit à des questions élémentaires, et l'on était reçu). Je fus désigné pour l'Espagne, et ma petite vanité de jeune homme fut agréablement flattée du droit que je venais d'acquérir de porter l'épée.

» .... On nommait partout alors l'Espagne le tombeau des Français, et la solennité des adieux qui me furent faits me donna la preuve que mon retour était au moins regardé comme douteux. »

Mais la tristesse n'est pas longtemps la compagne d'un voyageur de dix-neuf ans, et les distractions de la route font bientôt oublier au nôtre l'impression fâcheuse des adieux. Arrivé à Bayonne, il reçoit l'ordre d'accompagner un grand convoi partant pour Madrid.

« Je quittai Bayonne le 29 novembre 1809, et fus coucher le même jour à Saint-Jean-de-Luz. Je voyageais à cheval; ma monture avait un grand âge et une petite taille. En faveur des services qu'elle m'a rendus, je veux bien ne pas donner son signalement. Quoique j'eusse à peine vingt ans, je m'enorgueillissais déjà de mes moustaches naissantes, ce qui, aidé d'un grand sabre, qui pourtant fut toujours l'ami de tout le monde, me donnait un air martial et imposant. Jamais, à cette époque, personne ne se préoccupait de l'armement des officiers de santé, ni de leur équipement. Mon sabre était un sabre de parade, et mes pistolets n'auraient pu envoyer une balle à dix pas. Un chapeau, défendu de la pluie par une toile cirée, était maintenu sur mon chef par une bride nouée sous le menton. Une vaste capote de gros drap m'aidait, avec un gros frac d'uniforme, à supporter le froid des montagnes et la bise de décembre. Des sacoches, placées à côté de mes fontes de pistolets, contenaient des provisions et quelques

Digitized by Google

livres. Voilà en peu de mots quel était mon accoutrement et en quoi consistaient mes ressources.

» Je marchais avec un convoi considérable en argent et en munitions de guerre, escorté par des bataillons improvisés, composés de soldats de toutes armes, séparés de leurs régiments par la maladie ou les événements de la guerre. On leur donnait le nom de *bataillon de marche*, et la discipline n'était pas facile à y maintenir. Les officiers qui les commandaient étaient presque tous des jeunes gens récemment sortis des écoles, qui commençaient leur rude métier. Plusieurs officiers de santé, des employés d'administration, des commissaires des guerres, des négociants, des femmes de tout âge et de toute condition, qui allaient rejoindre leurs maris, grossissaient cette caravane, dont le coup d'œil était fort étrange. Au départ et pendant quelques heures, chacun gardait les rangs assignés, mais ensuite on se montrait fort peu soucieux des ordres donnés, et l'esprit d'indépendance l'emportait même sur le soin de sa propre conservation. Des mulets, chargés de blé ou de légumes secs, s'avançaient pêle mêle au milieu des parcs de bestiaux, au risque d'être écrasés par de lourds caissons de munitions de guerre et d'équipements militaires. Le cheval réglait son allure sur le pas du piéton, et la calèche suivait lentement, et au grand déplaisir du maître, la pesante voiture du roulier. Des conscrits chargés de leurs armes, consultant leurs forces, marchaient comme ils pouvaient, tantôt en tête et tantôt en queue du convoi. On voyait autour de soi tous les uniformes de l'armée, de même qu'on entendait parler presque toutes les langues de l'Europe. »

Harcelé le long de la route par des guérillas, séjournant tantôt dans des villages ruinés, tantôt dans des villes que la misère du pays et les insurrections avaient toutes fait convertir en places de guerre, le convoi continue lentement sa route au milieu d'un pays désolé : « Terrain couvert de rochers, hautes sommités au-dessus desquelles planaient les oiseaux de proie, assurés d'une abondante curée, que cette chasse d'hommes renouvelait sans cesse ; arbres verts clairsemés, sables arides, champs de mince rapport, hameaux abandonnés dont les maisons au toit de chaume s'affaissaient sur elles-mêmes ; ciel gris, raffales de pluie, prisonniers cruellement traités, cadavres sans sépulture sur les bords des chemins : voilà, dit l'auteur, ce qui frappa mes yeux pendant mon passage à travers les plaines monotones de la vieille Castille. »

Après avoir fait à Madrid un séjour assez prolongé, M. Fée reçoit l'ordre de rejoindre dans la Manche le corps d'armée du maréchal Victor. Ce n'est pas sans désenchantement qu'il traverse ces pays poétisés par Cervantes, ils lui paraissent tristes et froids. Le Tage, si adulé par les écrivains espagnols, n'a pour lui qu'un cours étroit, des eaux limoneuses, des bords arides. En revanche, son admiration pour l'Andalousie, où il pénètre avec nos troupes par les défilés de la Sierra Morena, n'en est-elle que plus vive. L'opposition est d'ailleurs saisissante. « Rien de plus extraordinaire que le contraste qui s'offrait à ma vue. D'un côté, des monts chargés de neige et un ciel nébuleux ; de l'autre, des sommets couverts d'arbustes verdoyants et un ciel éclatant de lumière, l'hiver et le printemps, la mort et la vie... »

Digitized by Google

Cordoue, Séville, Xérès grandissent encore son enthousiasme pour ce riche et beau pays. Reçue dans toutes ces villes avec les témoignages d'une soumission apparente, l'armée française arrive sans grande résistance à Cadix, dont le blocus devait durer longtemps encore, trop longtemps pour nos soldats, que décimèrent l'ennui et les maladies d'un climat de feu. De retour à Séville, avant que le siége ne soit levé, l'auteur assiste aux scènes affreuses d'une famine qui pesait également sur les vainqueurs et sur les vaincus.

Bientôt la prise de Badajoz et la défaite des Arapiles viennent se joindre à la disette et décider une retraite générale. On brûle dans une grande fête donnée aux habitants de Séville toute la poudre qu'on ne peut emporter. Puis on bat en retraite, marchant à petites journées, mangeant peu ou point, inondé par les pluies d'automne, passant le plus souvent la nuit sur des ruines.

Tout ce qui tient à cette vie du bivouac est très détaillé et très complet chez M. Fée. Certains de ses récits vous reportent involontairement aux immortelles *Misères de la guerre* de Callot. C'est, par exemple, un petit village où tout, en son gîte, semble promettre une nuit paisible, quand, au moment du souper, un grand bruit se fait entendre; « nous prêtons l'oreille; il redouble de violence : la maison paraissait s'écrouler.... Plusieurs centaines de soldats appartenant à une division qui arrivait, montés sur le toit de toutes les maisons, enlevaient les charpentes et les solives. Il n'eût pas été prudent de chercher à les troubler dans cette œuvre de destruction. Aussi nous fîmes en hâte sortir nos chevaux et notre bagage, non sans recevoir sur le dos des tuiles et des moellons, et nous nous résignâmes à coucher au bivouac. Toutes les maisons du village furent traitées de même, quel que fût le rang des officiers qui les occupassent et quelques efforts qu'ils fissent pour l'empêcher. Les habitants désespérés quittèrent la place et s'enfuirent dans les champs, laissant tout ce qu'ils possédaient enseveli sous les décombres. Bientôt le village, Garci Hernandez, je crois, ne fut plus qu'un amas de ruines.

» Donné sans commentaire, fait observer M. Fée, ce fait peut sembler barbare, et il l'est en effet. Cependant il existe des circonstances atténuantes à faire valoir. Une division d'infanterie fait une marche nocturne par une pluie glaciale; elle arrive pour bivouaquer sur un plateau où ne se trouvent que des arbres verts chargés de pluie. Il faut se chauffer, faire cuire de la viande, se sécher. Un village est là; les soldats le parcourent: les premiers venus emportent tout le bois qu'ils peuvent se procurer, mais il en faut beaucoup. Alors les fenêtres, les portes, les meubles sont enlevés; cela ne peut suffire encore, comment faire? Démolir les maisons pour prendre les solives et la charpente et les porter au bivouac. Un village est détruit; cent familles sont sans asile. La mort et ce qui est pire que la mort, une longue misère : voilà la guerre. »

A une autre étape, un heureux concours de circonstances fait tomber entre les mains de nos héros un cochon égaré, deux sacs de farine et d'autres provisions, — bonheur inespéré après de longs jours d'abstinence.

Digitized by Google

Chacun se met à l'œuvre, et M. Fée abdique momentanément la pharmaceutique pour la boulangerie. « Nu jusqu'à la ceinture, le fin bonnet de coton sur la tête, je poussais le fameux *han* d'obligation avec une vigueur sans pareille.... Convenablement pétrie, la pâte leva très bien, et j'eus, pour mon début, un pain excellent, savoureux, léger et bien cuit. »

Un épisode émouvant termine ces scènes de bombance. C'est encore à l'auteur que nous laisserons le soin de la conter : « Le troisième jour, le départ nous fut annoncé. Pendant que nous faisions nos préparatifs, nous vîmes paraître une famille espagnole, père, mère et enfants, cinq à six personnes grandes ou petites. Ils nous apprirent qu'ils étaient les maîtres du logis, et nous prièrent de vouloir bien les recevoir, assurant qu'ils ne tiendraient que peu de place et qu'ils ne seraient point incommodes. Nous leur accordâmes cette faveur avec grande magnanimité ; ils étaient transis et s'approchèrent timidement du foyer.... Quand ils virent sur la huche des tas de pain et des lambeaux de chair accrochés à la muraille, ils se mirent à rire comme des insensés, et le désir, qui se peignait sur leur figure, se fit si bien comprendre, que nous leur donnâmes aussitôt à manger ; ils dévorèrent. En partant, nous leur laissâmes des vivres pour plusieurs jours : heureux d'avoir connu l'abondance, plus heureux encore d'être parvenus, avec notre superflu, à soulager une grande misère. »

Si les soldats *fricotaient* volontiers, il existait à l'armée d'Espagne des convoitises plus grandes, d'autant moins dignes d'excuse qu'elles se produisaient chez des personnages que leur position élevée obligeait au bon exemple. « Les contributions de guerre et le passage continuel des troupes, dit M. Fée en parlant de Tolède, la ruinèrent lentement et sans secousses. Elle fut, après notre occupation, bien moins riche en tableaux, et chacun sait dans quelles mains ils passèrent. On se disait tout bas, au quartier-général, que, pour sauver les prisonniers les plus illustres d'une captivité indéfinie, on avait payé de grosses sommes pour leur rachat, et que souvent tableaux et rançons s'en étaient allés de compagnie grossir deux sortes de trésors fort différents et tous deux considérables. »

Et ce n'est malheureusement pas le seul passage où l'auteur trouve à placer de pareilles allusions.

Par des citations multipliées, nous avons surtout essayé de rendre le cachet particulier de ces mémoires. C'est le récit véridique d'une des plus terribles campagnes que la France ait jamais entreprises, mais cependant l'impression qu'il vous laisse n'est pas aussi navrante qu'on pourrait le croire. Mille épisodes, dont quelques-uns ont leur côté plaisant, viennent à chaque instant porter ailleurs votre attention ; ils font saisir avec un merveilleux ensemble le côté forcément insoucieux de la vie du soldat qui mange, boit et plaisante après comme avant la bataille. C'est un véritable cours pratique d'histoire.

LORÉDAN LARCHEY.

Digitized by Google

Lettres inédites de la marquise de Créquy à Senac de Meilhan, 1782-1789, mises en ordre et annotées par M. Edouard FOURNIER, précédées d'une *Introduction* par M. SAINTE-BEUVE, de l'Académie française, in-12. Paris, chez Potier, libraire, quai Voltaire. 1856. — *Notice sur la marquise de Créquy*, par M. PERCHERON, brochure in-18, tirée à 25 exemplaires. Paris, 1855. — *Notions claires et précises sur l'ancienne Noblesse de France, ou Réfutation des prétendus Mémoires de la marquise de Créquy, etc., etc.*, par le comte de SOYECOURT, in-8°. Paris, 1855, chez Bréauté, libraire, passage Choiseul.

Pour comprendre tout l'intérêt qui se rattache aux trois ouvrages, sujets de cet article, il est nécessaire de se reporter à vingt-cinq années en arrière, en 1834, alors que la monarchie de juillet avait pris quelque consistance. Malgré des émeutes sanglantes, malgré la violence de l'opposition à la tribune et dans la presse, les républicains et les légitimistes commençaient à craindre que le trône de Louis-Philippe ne fût plus difficile à renverser qu'ils ne l'avaient espéré. Un des hommes de ce dernier parti imagina, comme une nouvelle machine de guerre, de mettre à profit l'engouement du public pour les mémoires historiques. Il avait été témoin du succès inouï qu'avait eu, en 1828, la publication des *Mémoires* complets et authentiques du duc de Saint-Simon, et de celui qu'obtenaient, en cette même année 1834, les *historiettes* si curieuses de Tallemant des Réaux. Il imagina de reproduire, sous le nom de la marquise de Créquy, une série d'anecdotes empruntées à toutes les sources; il eut soin de recueillir contre les princes de la maison d'Orléans, contre toutes les grandes familles dont quelques membres s'étaient rattachés à la monarchie nouvelle, les anecdotes vraies ou fausses qui pouvaient leur être nuisibles; il en composa un ouvrage qui n'est pas, on doit l'avouer, sans talent, ni sans esprit. Il osa plus : dans le but de lutter avec la grande vogue obtenue par les *Mémoires de Saint-Simon*, il essaya de les réfuter et d'en nier l'authenticité; entreprise difficile et même impossible, mais qui ne manquait pas d'habileté.

Il est nécessaire de faire connaître le personnage qui se rendit coupable de cette supercherie; il se nommait Cousin, comte de Courchamps; il était déjà vieux quand il publia ces prétendus mémoires puisque, sous la Terreur, il avait été détenu à l'Abbaye. Dans un procès qui lui fut intenté, en 1841, pour avoir publié, sous son nom, un ouvrage imprimé déjà, et composé évidemment par un autre, M. Berryer, son avocat, disait en parlant de lui : « M. le comte de Courchamps est un homme très avancé en âge et qui est très infirme. Il a fait d'immenses recherches, et, comme il a beaucoup d'esprit, qu'il se distingue autant par le caractère original et pittoresque que par la variété de son style, il a composé des ouvrages qui ont eu un certain succès. Celui qui, sans contredit, en a eu le plus, et qui le méritait, est l'ouvrage en sept volumes qu'il a publié sous le titre de : *Mémoires de la marquise de Créquy*. Personne, assurément, n'a cru que ce fussent réellement les mémoires de la marquise de Créquy. Mais on savait que M. de Courchamps, qui a autant vécu dans le siècle passé que dans celui-ci, qui avait été lié avec la marquise, qui avait même été emprisonné avec

Digitized by Google

elle, avait pu apprendre, soit d'elle, soit des personnes qui l'entouraient, une foule de détails intéressants qu'il savait encore rendre plus piquants par ce style vif qui lui est habituel, etc. [1]. » Ajouterai-je à ce passage d'un brillant plaidoyer, certains détails qui m'ont été donnés sur le caractère et la moralité de M. de Courchamps. Je le ferai d'autant moins que je n'ai à cet égard aucune certitude, et que la personne mise en cause a cessé de vivre peu de temps après le vilain procès dont je viens de parler. Ce qu'il m'importe de bien établir, c'est que les mémoires attribués à madame de Créquy n'ont pas été composés par elle.

Du reste, si un grand nombre de lecteurs ont accepté comme authentique l'œuvre de M. de Courchamps, ce n'est pas faute d'avoir été prévenus par des hommes compétents ou intéressés à démasquer cette imposture. La publication des faux mémoires n'était pas terminée que Beuchot, dans le *Journal officiel de la Librairie*, signalait cette supercherie littéraire. Plusieurs journaux, même en Angleterre (voir le *Quarterly Review* du mois de juin 1834), s'empressaient aussi de la démasquer. On publiait également quelques brochures telles que : 1° *Voltaire étrangement défiguré par l'auteur des Souvenirs de madame de Créquy* (par M. de Cayrol); Compiègne, 1836, in-8°; — 2° *L'Ombre de la marquise de Créquy aux Lecteurs des Souvenirs*, publiés sous le nom de cette dame, suivi d'une notice historique sur madame de Créquy et sa famille, et orné d'un fac-simile de son écriture ; Paris, 1836, in-8°. Mais ces protestations énergiques n'empêchaient pas l'œuvre apocryphe de faire son chemin dans le monde. Publiée de 1834 à 1835, en sept volumes in-8°, elle était réimprimée pour l'éditeur Delloye, en dix volumes in-18, de 1840 à 1841. Le public, amusé par le récit de ces anecdotes souvent graveleuses, toujours remplies de fiel, se souciait médiocrement d'en vérifier l'exactitude. Bien plus, certains enthousiastes savaient mauvais gré à des hommes graves de venir troubler leurs plaisirs.

En 1855, cette question intéressante fut reprise par les auteurs des deux opuscules dont le titre est inscrit en tête de cet article. Le premier n'est autre que le fils de l'homme d'affaires de la véritable marquise de Créquy. C'est au nom de cette dame, qui n'a pas laissé d'héritiers directs, et dont son père a été l'exécuteur testamentaire, que M. Percheron s'exprime, et qu'il démontre l'ignorance, la mauvaise foi de l'auteur des mémoires apocryphes. Personne mieux que lui n'était en position de relever les bévues du faussaire, et il s'est acquitté de sa tâche avec une grande fermeté.

Une des bévues les plus fortes, signalées par M. Percheron, est celle qui se trouve au tome Ier, page 19 des prétendus *Mémoires* : « J'épousai M. de Créquy avec lequel j'ai passé *trente ans* dans un bonheur sans pareil. » Or, la vérité est que, le 6 mars 1737, mademoiselle de Froullay fut mariée à Louis-Marie, marquis de Créquy-Hémont, et que, le 24 février 1741, elle devint veuve après avoir été mariée *trois ans, onze*

[1] Procès de *la Presse* et du *National*, au mois de novembre 1841, plaidoyer de Me Berryer, cité p. 190, t. I, des *Supercheries littéraires dévoilées, etc.*, in-8°. Paris, 1845.

Digitized by Google

mois et dix-huit jours. Quant à la conversation que l'auteur des *Mémoires* fait tenir à mademoiselle de Froullay, présentée à Louis XIV, il suffit, pour en apprécier la valeur, de savoir que cette demoiselle était née le 19 octobre 1714, et de se rappeler que Louis XIV mourut le 5 septembre 1715. Comment veut-on que le grand roi ait conversé avec un enfant au maillot? Je pourrais multiplier ces exemples de mensonges et d'erreurs témérairement avancés par l'auteur des prétendus mémoires relatifs à la personne de Mme de Créquy; mais les deux citations précédentes peuvent faire juger des autres. Prenant pour guide les documents authentiques que son père lui a laissés, M. Percheron continue à suivre la véritable marquise de Créquy dans toutes les circonstances de sa vie, et presque toujours il relève un mensonge de l'auteur des prétendus *Mémoires.* La noble et respectable femme qu'il nous fait connaître ne ressemble guère à cette marquise de convention, bavarde, assez méchante et remplie de préjugés. Quant au talent d'écrire, bien que Courchamps ne manquât pas de certaines qualités à cet égard, il est souvent très loin d'égaler la véritable marquise. Par exemple, on lit dans les *Mémoires* un portrait assez insignifiant de madame du Châtelet, la maîtresse de Voltaire. M. Percheron cite le suivant, qui est bien supérieur, et qui est l'œuvre très authentique de la véritable marquise : « Née sans talents, sans mémoire, sans goût, sans imagination, elle s'est fait géomètre pour paraître au-dessus des autres femmes, ne doutant pas que la singularité ne donne la supériorité; le trop d'ardeur pour la représentation lui a cependant un peu nui; certain ouvrage, donné au public sous son nom, et revendiqué par un cuistre, a laissé quelques soupçons. L'on en est venu à dire qu'elle étudiait la géométrie pour parvenir à entendre son livre. Elle a voulu être célèbre ; pour être célèbre, il faut être célébrée, c'est à quoi elle est parvenue en devenant la maîtresse déclarée de M. de Voltaire. » Jusque-là, dit M. Percheron, la critique, quoique assez mordante, n'attaque que la savante, la femme morale ; voyons comment l'on traite la femme physique : « Représentez-vous une femme grande et sèche, sans... hanche, la poitrine étroite, de gros bras, de grosses jambes, des pieds énormes, une très petite tête, le visage aigu, le nez pointu, de petits yeux vordelets, le teint noir, rouge, échauffé, la bouche plate, les dents clair-semés et fort gâtées ; voilà la figure de la *Belle Emilie*, figure dont elle est si contente qu'elle n'épargne rien pour la faire valoir : frisures, pompons, pierreries, verreries, tout est à profusion; mais comme elle veut être belle en dépit de la nature, et magnifique en dépit de la fortune, elle est souvent obligée de se passer de bas, de chemises, de mouchoirs et autres bagatelles, etc. »

C'est au nom de l'ancienne noblesse de France, dont plusieurs membres sont indignement maltraités dans les prétendus *Mémoires de la marquise de Créquy*, que M. le comte de Soyecourt a pris la parole. Son livre, plein d'animation, est écrit avec une vigueur très remarquable. Il prouve à son maladroit adversaire que les connaissances en blason qu'il affiche à toutes les pages sont très défectueuses, et que les généalogies qu'il dresse ont grand besoin d'être revues. Cette réfutation était d'autant plus nécessaire que, tout en voulant satisfaire les rancunes politiques du parti au-

Digitized by Google

quel il appartenait, Courchamps a beaucoup nui à la noblesse dont il se complaît à raconter les vices, les ridicules et les manies. M. de Soyecourt, prenant pour guide l'excellent ouvrage commencé par le P. Anselme, continué par du Fourny, si connu sous le titre d'*Histoire des grands Officiers de la Couronne* (3 vol. in-f°), s'applique à donner, sur l'origine des grandes familles françaises, des notions exactes et précises. Il réfute les fables et les calomnies avancées par Courchamps, en se servant des mêmes preuves que l'auteur des prétendus *Mémoires* avaient singulièrement altérées. Plusieurs familles très honorables et très illustres, celles des La Fayette, des Caraman, des Béarn, des Périgord, et d'autres encore, doivent à cet égard des remercîments à l'auteur de cet ouvrage, livre de bonne foi, écrit par un homme dont la noblesse de sentiment est égale à la franchise; si je voulais entrer dans les détails, je serais entraîné beaucoup trop loin ; je me contenterai de recommander la lecture de ce volume comme des plus attachantes.

La publication que viennent de faire MM. Sainte-Beuve et Fournier des lettres adressées par la marquise de Créquy à Senac de Meilhan, est le dernier coup porté aux défenseurs des mémoires attribués à cette grande dame, si toutefois il en restait encore quelques-uns. La véritable marquise de Créquy, dont le salon s'ouvrait chaque jour à une société des plus polies, sur la fin du XVIIIe siècle jusque sous le Directoire, se révèle à nous avec ses affections, ses préférences et ses antipathies. L'auteur si délicat des *Causeries du Lundi* a placé en tête de ce volume une notice sur la marquise et sur l'ami dont elle avait fait choix dans ses vieux jours. On connaît toute la finesse de pensée et de style que M. Sainte-Beuve sait mettre dans ses études sur les illustres en tout genre des temps qui nous ont précédés. Il excelle à découvrir sur leur caractère et leur esprit des aperçus tout nouveaux. Il se complaît dans un examen des qualités bonnes ou mauvaises. Dans son étude sur la marquise de Créquy, le critique a été des mieux inspirés, jamais il n'avait fait preuve d'autant de tact dans ses jugements, d'autant d'élégance dans son style. Il commence par réfuter victorieusement l'auteur des prétendus *Mémoires*, en citant quelques-uns des anachronismes grossiers, si bien établis par M. Percheron, et en observant que la marquise de Créquy, morte en 1803, n'a pu se servir des mots suivants : *mystique*, *érotique*, *germanique*, *romantique* et *pittoresque*, qui n'ont été employés que depuis cette époque. Il passe ensuite à la notice proprement dite sur madame de Créquy, qu'il fait précéder de peu de lignes que je crois devoir citer : « Madame de Créquy est de ces personnes qui ne nous apparaissent que vieilles, et qu'on ne saurait se figurer autrement : c'est sous cette forme qu'elle a toute sa valeur, tout son esprit et son originalité. Elle nous dit elle-même en parlant de sa santé : « Je n'ai jamais » connu ce bien-là ni celui de la jeunesse. » Toute la première partie de sa vie est simple, uniforme et dans la ligne stricte du dévouement et du devoir. On y chercherait en vain ce qu'il est trop ordinaire de rencontrer dans la jeunesse des femmes du XVIIIe siècle, le roman ou pis que le roman : c'est à une personne tout à fait calme et vertueuse qu'on a affaire ici (p. XXVII). »

Digitized by Google

Telle est la personne dont M. Sainte-Beuve va nous faire connaître la vie et dont les actes sont en parfait rapport avec ce préambule. C'est bien la femme dont Senac de Meilhan a dit : « La jeunesse d'Arsène n'a point été troublée par les passions ; c'est dans le temps des erreurs et de la dissipation qu'elle a cultivé son esprit et exercé son courage, par les privations, et sa patience par les contrariétés. L'amour n'a jamais seulement effleuré son âme, l'unité suffit à sa sensibilité. » Senac de Meilhan, cet ami des dernières années de la marquise, à qui ses lettres étaient adressées, devait trouver place dans la notice. M. Sainte-Beuve fait connaître avec détails l'homme, aussi bien que les ouvrages qu'il a laissés. Il donne une analyse complète d'un roman qu'on pourrait appeler historique, dans lequel Senac retrace plusieurs scènes curieuses des premiers temps de la révolution de 89. Dans la dernière partie de sa notice, M. Sainte-Beuve examine certains passages des lettres de madame de Créquy et en fait ressortir le bon sens et l'esprit. A propos du salon de cette dame et de ceux qui s'y réunissaient, il parle de la société polie en France, et principalement de celle qui a fini avec le XVIIIe siècle. Les regrets exprimés par madame de Créquy, sur la dispersion de cette société qu'elle croyait morte à jamais, font faire à M. Sainte-Beuve une remarque aussi fine que judicieuse qu'il a trop bien formulée pour que je ne la répète pas ici : « Il faut prendre garde de faire à notre tour comme madame de Créquy, et de prétendre fermer après soi le monde. Combien de fois n'a-t-on pas dit que la bonne compagnie s'en va, qu'elle est morte! C'est une doléance qui se renouvelle à chaque génération. Rien n'est moins vrai. Partout où il y aura une femme spirituelle, douée de charmes; à côté de l'aïeule souriante, et qui n'invoque pas à tout propos son expérience, une mère avec d'aimables filles qui paraîtront presque ses sœurs; un cercle de jeunes femmes amies, honnêtement enjouées, instruites, attirant autour d'elles leurs frères, les amis de leurs frères, partout où il y aura de l'instruction et de la culture, des mœurs sans maussaderie avec le désir de plaire; partout où tout cela se rencontre, la bonne compagnie à l'instant recommence. Seulement, comme la société n'est plus étagée ainsi qu'elle l'était, cette bonne compagnie qui ne sera pas en vue dans quelque hôtel du faubourg Saint-Germain ou du faubourg Saint-Honoré, et qui n'aura point son cadre historique, ne sera pas remarquée, ne sera pas citée et célèbre. »

Les lettres de Senac de Meilhan à la marquise de Créquy sont peu nombreuses et généralement assez courtes; elles n'en sont pas moins très curieuses et d'une lecture attachante. Le style en est concis, naturel, peu châtié, mais rempli de traits vifs, piquants, qui sentent la grande dame, mais indulgente et pleine de raison. Il y a quelques-uns de ses traits qui nous frappent, parce que nous avons connu et vu mourir ceux qu'ils atteignent, et dans des conditions bien différentes de celles où ces traits nous les montrent. Par exemple, le vieux marquis de Fortia-d'Urban, mort, il y a quelques années membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, après avoir publié plusieurs ouvrages, aussi volumineux que graves, tels que deux éditions in-4° et in-8° de l'*Art de vérifier les dates*, etc., est fort maltraité et en bien peu de mots. De même, il est assez difficile

Digitized by Google

de reconnaître le généreux Monthyon, fondateur de ces prix de vertu distribués chaque année par l'Académie française, dans ce passage d'une lettre du 7 décembre 1787 : « Je vois on ne peut moins Monthyon; il est plus courtisan que je ne l'ai jamais vu, et toujours à l'affût des petites nouvelles sur lesquelles il disserte. Cela n'est point de ma compétence; je l'ennuie. » Et dans une autre lettre de l'année suivante : « J'ai eu peur longtemps que M. de Monthyon ne tombât en apoplexie; ceci est pire. Savez-vous qu'il a la place de Villedeuil au conseil royal? Il en est comblé, il adore ces glorioles, qui laissent le cœur aussi vide qu'elles le trouvent. » Il est curieux d'étudier dans cette correspondance, au milieu des nouvelles littéraires, qui occupaient principalement la marquise, l'effet que produisaient sur elle les premiers coups portés par la révolution sociale et politique qui marchait à grands pas. L'esprit de la douairière s'arrête tout à coup; elle semble glacée d'effroi. Une tristesse invincible s'empare de cette femme, qui verra finir brusquement le monde où elle a vécu. Le volume est terminé par quelques lettres adressées à des personnes différentes. J'en ai surtout remarqué deux, qui contiennent une analyse et des critiques du roman d'éducation de madame de Genlis, connu sous le nom de *Veillées du château*.

Les lettres à Senac de Meilhan, qui proviennent des papiers de famille de MM. Lecouteux de Canteleu, avaient besoin d'être classées, et souvent d'être éclaircies par des notes biographiques et littéraires. M. Edouard Fournier, chargé de ce soin, s'en est acquitté avec toute l'habileté qu'on lui connaît. Grâce à ses recherches, la lecture de ce petit volume, qui manque cependant d'une table alphabétique des matières, est devenue aussi facile qu'amusante. LE ROUX DE LINCY.

Histoire de la Révolution dans les Deux-Siciles, depuis 1793, par le baron D'HERVEY-SAINT-DENYS, in-8°. Paris, Amyot.

Ce livre n'est pas, à proprement parler, une histoire, mais une sorte de résumé ou de mémoire apologétique de la conduite des Bourbons de Naples, pendant les crises révolutionnaires qu'ils ont traversées depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. Cette défense est une tâche ingrate et difficile, surtout pour un écrivain français.

Les deux tiers du volume sont consacrés aux événements de 1799. L'auteur produit quelques documents diplomatiques curieux sur la politique de la cour de Naples, vers l'époque de la première invasion française. Si ces documents prouvent la duplicité du Directoire, que personne ne songe à défendre, ils attestent aussi la perfidie, l'imprudence et la faiblesse du gouvernement napolitain. M. d'Hervey fait d'inutiles efforts pour atténuer l'accablante vérité qui ressort, non pas des préjugés révolutionnaires, mais de l'examen impartial des faits et des témoignages officiels. Nous admettons volontiers avec lui que le parti révolutionnaire ne constituait à Naples qu'une minorité infime, à laquelle l'intervention étrangère pouvait seule donner quelque consistance et quelque chance de succès; mais

Digitized by Google

cette circonstance ne rend que plus inexcusable la conduite d'un prince qui trahit sa propre cause par une fuite inutile, livrant sa capitale et la plus grande partie de son royaume au double fléau de la guerre civile et de l'occupation étrangère.

Après avoir manqué d'énergie dans le danger, le roi et la reine de Naples manquèrent de justice et de générosité dans la victoire. M. d'Hervey s'étend longuement sur le déplorable épisode des capitulations violées; il s'efforce, mais en vain selon nous, d'en rejeter la responsabilité sur le seul Nelson. Nous comprenons à merveille qu'il ne soit demeuré aucun témoignage officiel des honteux moyens qu'on employa pour pervertir le jugement et fausser la conscience de cet homme célèbre; nous comprenons mieux encore que la trop fameuse lady Hamilton ait gardé le silence sur ce point plus que délicat; mais, de bonne foi, nous ne saurions admettre ce silence comme une justification. La version même de M. d'Hervey justifie en réalité l'accusation qu'il prétend détruire. Il ne peut dissimuler la scandaleuse faiblesse de Nelson pour Emma Liona; il n'ose nier l'intimité de cette femme avec la reine. Il croit avoir démontré l'innocence de celle-ci par le rapprochement de la double date du 23 juillet, jour où la capitulation fut définitivement signée, et du 24, jour où Nelson parut et s'empressa de manifester sa désapprobation. Il est bien évident, en effet, que, dans l'espace de vingt-quatre heures, on n'avait pas eu le temps d'apprendre à Palerme ce qui venait de se passer à Naples, ni, à plus forte raison, d'expédier un contre-ordre; mais là n'est pas la question. Les pourparlers avaient commencé *dès le 14 juillet* entre les républicains et le cardinal Ruffo. Celui-ci, en rendant compte à sa cour de la prise de Naples, avait dû parler de la reddition des forts comme d'un fait *inévitable et prochain*, puisqu'on négociait dans ce moment même, et que, dès le 17, les bases de la capitulation étaient arrêtées. Nelson était déjà parti quand ces grandes nouvelles arrivèrent à Palerme; mais Hamilton et sa femme y étaient encore, et *rejoignirent Nelson dans la traversée.*

Ainsi s'établit et se maintient, en dépit de toutes les apologies, l'odieuse solidarité de cet attentat entre la cour de Naples et l'amiral anglais. Qu'on ne vienne plus nous parler ensuite de la *douleur*, de la *surprise* du roi quand il arrive à son tour dans la rade de Naples, ni de sa répugnance prétendue à reprendre ses ennemis de la main de Nelson, car nous demanderions, à notre tour, où est la trace d'un dissentiment entre les coupables? Croira-t-on que le moindre dissentiment ait pu se produire, quand un des premiers décrets signés par le roi, à bord même du vaisseau anglais, organise la junte d'Etat qui doit juger les prisonniers retenus et livrés par Nelson? De l'aveu de M. d'Hervey, cette junte prononça neuf cent quatre-vingt-dix-huit condamnations, dont quatre-vingt-dix-neuf *à mort*, contre des hommes bien coupables sans doute, mais protégés par un serment solennel et inviolable. Quelques semaines après, Nelson lui-même, épouvanté des conséquences du crime dont il s'était fait le complice, s'écriait: « *Mais on ne peut cependant pas couper la tête à tout un royaume.* »

Digitized by Google

Ce sont là des faits irrévocablement acquis à l'histoire, et peut-être eût-il mieux valu, dans l'intérêt des Bourbons de Naples, s'abstenir d'évoquer de tels souvenirs.

Le résumé de la révolution de 1820 ne nous apprend rien de nouveau. Nous avons déjà dit, dans cette *Revue* même (livraison du 15 décembre 1855), qu'on ne pouvait faire un crime à des princes captifs et ôtages d'une révolution, d'avoir momentanément pactisé avec elle, mais qu'on peut équitablement leur reprocher d'avoir tour à tour manqué de droiture et de magnanimité. Un sentiment de haute convenance nous interdit toutes réflexions sur les événements de 1848, mais nous doutons fort que l'appréciation qu'en fait M. d'Hervey soit le dernier mot de l'histoire sur ce point important.

Nous avons remarqué, avec quelque étonnement, le silence absolu que garde l'auteur sur la seconde expulsion des Bourbons de Naples, dans les premières années de ce siècle. Napoléon n'avait aucun parti pris contre cette dynastie; il ne la détrôna que lorsqu'elle eut mis sa patience à de trop rudes épreuves. Le roi Ferdinand comptait à cette époque sur les puissances coalisées, et *principalement sur la Russie*, pour se garantir du juste courroux de la France. Ces souvenirs sont fâcheux, sans doute, mais on ne peut les retrancher de l'histoire ; on ne peut juger avec connaissance de cause les passions révolutionnaires, sans tenir compte de *tous* les antécédents du pouvoir qu'elles battent en brèche. En résumé, les Bourbons de Naples n'ont pas eu, depuis soixante ans, de plus grands ennemis que les vices de leur gouvernement et les imprudences de leur diplomatie, et ce n'est pas en s'efforçant d'atténuer, devant l'opinion publique, les fautes de leur passé, qu'ils réussiront à conjurer les périls de l'avenir.

B. Ernouf.

Rubens et l'Ecole d'Anvers, par Alfred Michiels, 1 vol. in-8°. Paris.

« L'histoire de l'Ecole d'Anvers n'a jamais été exposée dans son ensemble : on n'a même fait aucune tentative à cet égard ; je dirai mieux, il n'existe aucun travail préparatoire sur les élèves, imitateurs et graveurs de Rubens. Les œuvres de cette nombreuse pléiade pittoresque se trouvent cependant partout, ornent toutes les galeries publiques et toutes les collections privées. Son influence dure encore : chaque jour, les artistes de notre époque demandent des conseils aux morts illustres qui furent ses héros, et leurs toiles magnifiques sont un enseignement perpétuel. »

Cette assertion de M. Michiels est d'une incontestable vérité, car on ne doit pas compter, parmi les ouvrages sérieux, les publications incomplètes dont tout le monde a reconnu l'insuffisance et les erreurs. La tâche n'était pas facile, il faut en convenir ; des obstacles moins grands ont plus d'une fois arrêté des plumes intrépides. Ce n'est pas seulement l'histoire d'un individu qu'il faut écrire ; il faut encore suivre les phases qui accompagnent les sociétés nouvelles, parcourir la chaîne des événements qui développent les idées, les systèmes, produisent les écoles, enfantent

Digitized by Google

les révolutions, et, ramenant le regard jusqu'aux moindres détails, trouver les habitudes, les mœurs intimes d'une contrée, d'une ville, d'une maison, d'un homme. Ces matériaux enfin réunis, grâce aux efforts d'une infatigable énergie, ne sont que la base de l'édifice qui doit s'élever. Le public est de tous les goûts, de tous les caractères, de toutes les opinions; il aime à rire, à s'instruire, à réfléchir : le livre, qui ne s'adresse qu'à l'une de ces facultés est condamné par les autres à mourir dans l'oubli. M. Michiels, après avoir vaincu ces premières difficultés, n'a pas oublié ces dernières exigences. Déjà, dans ses *Etudes sur l'Allemagne*, dans son *Histoire de la Peinture Flamande et Hollandaise*, et dans celle de l'*Architecture et de la Peinture en Europe du Ve au XVIe siècle*, il nous avait appris comment, sur une page d'érudition, on peut laisser tomber des images pleines de fraîcheur et de poésie.

Rubens et l'Ecole d'Anvers, qui vient de paraître, réclamait autant d'activité que les œuvres précédentes. Et d'abord, combien de recherches, pour découvrir, sous la poussière de quatre cents ans, les statuts de la confrérie de Saint-Luc, ce berceau de l'art néerlandais. Dès 1420, elle comble d'éloges le tableau que lui présente Jean van Eyck, le fondateur de l'école belge. Soumise à l'influence des peintres qu'elle entoure de sa protection, la Ghilde, se dépouillant plus tard de son caractère primitif, adopte le style de la Renaissance. M. Michels rapporte ainsi cette transformation : « Ce sentiment pieux, tranquille, doux et rêveur, qui est spécial au XVe siècle et au début du XVIe, don gracieux attestant la jeunesse de la peinture et l'heureuse influence des idées chrétiennes, les écoles savantes le détruisirent peu à peu; c'était une première fleur, elle tomba quand le printemps fit place à l'été, quand l'art moderne entra dans son âge mûr. Mais si brillantes qu'aient pu être les qualités obtenues depuis, on regrette souvent la fraîcheur morale, la noble ingénuité de l'époque antérieure, comme dans la femme accomplie, on regrette le charme virginal, la tendresse confiante et naïve, la beauté suave et intacte de la jeune fille : c'est l'attrait du matin opposé à l'éclat du jour..... »

En glissant sur les événements qui précédèrent la naissance de Rubens, sur l'héroïque dévouement de sa mère qui sauva la vie à son époux infidèle, nous voyons le jeune Pierre Paul, au milieu des splendeurs de la cour, obéir à son cœur qui lui parlait de gloire et d'immortalité ! Tobie Verhaegt, puis Adam van Noort, Otho Venius enfin, lui montrent la carrière; il vole en Italie, et là, devant le *Jugement dernier*, ce monument colossal d'un immense génie, « il oubliait les heures, perdu dans sa joie. Les derniers rayons du soleil frappaient la haute coupole; les bruits allaient s'éteignant, les fidèles abandonnaient le temple aux esprits nocturnes, et les formidables acteurs de la vision apocalyptique avaient l'air de s'animer dans l'ombre croissante. Le gardien faisait retentir ses clefs, impatient de fermer l'église ; l'homme du Nord s'éloignait à regret, emportant au fond de sa pensée tout un peuple de géants. »

Alors commence la série des triomphes de Rubens ; les joies de la famille, les affaires d'Etat, les bienfaits que répandait son âme généreuse se mêlent aux intrigues que nouaient autour de lui la haine et l'envie : pen-

Digitized by Google

dant que les seigneurs, les princes et les rois lui prodiguent la fortune et les honneurs, — comme une terre fécondée par le soleil, son atelier voit éclore Van-Dyck, Jordaens, Snyders, les trois Teniers, Diepenbeck, Van Thulden, Quellyn le vieux, Jean Van-Hoeck, etc..., enfin cette fameuse pléiade dont il était le père et l'ami autant que le maître. Quel magnifique spectacle présentait alors la Belgique! — planète radieuse au milieu de ses brillants satellites, Pierre-Paul avait atteint l'apogée de sa gloire! — Van-Dyck, le mieux organisé peut-être de ses élèves, déroule sur la toile toutes les richesses de sa pensée; son imagination de poète s'exalte à la sublime simplicité de Raphaël, à la couleur magique des Véronèse, des Titien... « Une noblesse idéale transfigure ses personnages; on dirait qu'ils forment une race à part et n'ont de l'humanité que ses vertus et ses talents. Quels traits pleins de finesse, de distinction! quel air pensif et réservé sans hauteur ni dédain! quelles poses faciles et chevaleresques! Ne semble-t-il pas que ces héros, ces princes, ces mignons du sort n'aient jamais connu, ne connaîtront jamais les disgrâces de la vie, les humiliations de l'expérience! »

Jordaens entraîne la foule enthousiaste de sa verve comique, de son puissant coloris; et M. Michiels, en signalant les différences qui le séparent de Rubens, nous révèle des détails aussi curieux que nouveaux sur cet esprit bizarre rempli d éléments incompatibles : mêlant les sentiments d'une âme tendre, aux hardiesses de Shakespeare à la satire de Rabelais. — Snyders, le spirituel observateur des animaux, provoque une discussion intéressante qui détruit pièce à pièce l'échafaudage d'erreurs entassées par des historiens peu fidèles ou mal renseignés. — « Les personnages de Teniers sont aussi réels que la scène où il les place. Beaucoup d'amateurs, de critiques, s'étonnent de les voir si courts et si trapus, ils se demandent pourquoi l'artiste leur a donné ces lourdes proportions, quelle race humaine lui a fourni de pareils types. Soyez sûrs qu'il n'a pas été les chercher bien loin, car il tenait au sol de sa patrie comme les vieux chênes de la forêt de Soignes. Trois années de séjour consécutif dans le Brabant m'ont permis de retrouver ses modèles. Les bonshommes de Teniers sont en effet des paysans brabançons : il peignait tout simplement les villageois qui peuplaient la campagne autour de son château. »

Resserré par d'étroites limites, nous ne pouvons jeter les yeux sur toutes les descriptions, qui rendent la lecture du livre de M. Michiels si agréable et si variée. — L'Ecole d'Anvers touche à la seconde ou à la troisième génération; Théodore Boeyermans commande cette cohorte dont les compilateurs paraissent n'avoir pas connu l'existence. — Depuis longtemps Rubens est descendu dans la tombe; mais il garde encore le même empire sur d'innombrables talents, qui naissent et grandissent aux rayons de son génie : l'impulsion qu'il a donnée a fait vibrer toutes les cordes de l'intelligence. Sa gloire impérissable est le plus beau monument de l'histoire des Pays-Bas.

Quelles que soient les qualités de l'ouvrage qu'à peine nous avons effleuré, nous ne commettrons pas la puérile banalité d'en faire l'éloge. Le public attendait cette étude approfondie d'une époque trop longtemps né-

Digitized by Google

gligée; l'accueil qu'elle a reçu nous prouve que le nombre est grand de ceux qui aiment les publications originales et consciencieuses sur l'histoire des Beaux-Arts. FRÉDÉRIC BORGELLA.

Mélodies pastorales, Feuilles de poésies, par M. Thalès BERNARD. Paris, Tarride.

Le vent est aux journaux. Chacun veut avoir sa Presse ou sa Gazette; les uns en font, les autres en achètent, et tout le monde finit par en avoir. M. Thalès Bernard a voulu faire comme tout le monde. Nous avons sous les yeux le premier numéro d'une feuille de poésies que d'autres suivront bientôt.

M. Thalès Bernard rend un culte pieux à la muse des beaux vers : la nature même de ses ouvrages indique une âme noble et un esprit désintéressé. C'est assez pour que nos sympathies lui soient acquises. Les lecteurs de cette Revue n'ont pas oublié sans doute les premières poésies de M. Thalès Bernard, qui, sous le nom d'*Adoration*, nous révélaient avec une grâce touchante le sentiment délicat des beautés de la femme. La même inspiration semble animer encore les *Mélodies pastorales* et les attendrir. Le poète a beau varier l'accord en ses sujets divers, la note dominante est toujours la note amoureuse, et il pourrait dire comme le vieillard de Théos : J'ai voulu chanter les Atrides, et les élèves d'Achille, et les travaux d'Hercule, et les erreurs d'Ulysse.... Ma lyre répond amour.

Les trente-quatre pièces du recueil sont dédiées à une chère inconnue, en quelques lignes attristées de regrets.

Voir tomber à tes pieds les funèbres guirlandes
Que jadis je tressai pour mes rêves chéris,
Je n'y mets point de nom. — Celui que tu demandes
A ma lèvre jamais ne sera plus surpris.
Dans le jardin d'amour où les âmes heureuses
Cueillent les fruits dorés que juillet vient mûrir.
En soupirant, j'ai vu les sombres scabieuses
S'entr'ouvrir à mes pieds.... et les roses mourir.

Cette première ombre de mélancolie se projette sur tout l'ouvrage; que le poète chante ensuite le retour du printemps ou la splendeur de l'automne, dans un coin du tableau on reverra toujours la fleur violette du veuvage. Pour beaucoup peut-être ce sera le prétexte à quelque reproche de monotonie : on trouvera que la muse se plaint trop.... Qu'importe si elle se plaint bien !

Deux ou trois pièces cependant sont d'une plus vive allure et d'un rhythme accentué plus fortement; telles seraient, par exemple, les pièces intitulées : en Camargue.

Je conduis mes grands bœufs dans la plaine sans ombre....

L'Embuscade.

Nous étions là, sur la colline,
Quand brilla l'éclair des fusils,

Digitized by Google

Ou enfin : la Montagne.

J'aime la montagne au flanc sombre,
La montagne au sommet hardi.

M. Thalès Bernard nous a également donné quelques imitations très heureuses de chants souabes, hongrois et livoniens. Le souffle qui passe sur les Karpathes et les Montagnes-Blanches frémit encore et soupire dans ces vers mélancoliques comme les côteaux de la Moldavie ou les landes fauves et désertes de la Transylvanie.

Une toute petite pièce intitulée Annchen, — un nom que l'on rencontre beaucoup dans toute la Bohême, — donnera, je pense, une assez juste idée du ton généralde ce recueil. La citer, c'est faire mieux connaître M. Thalès Bernard. Le lecteur lui-même le jugera,

Tu dormiras bientôt, chère âme, sur la *terre*,
Et lorsque appésantis tes yeux se voileront,
Ah! je ne serai point à ton lit *mortuaire*
Pour pleurer à genoux et pour baiser ton front....

Mon cœur ne viendra pas s'incliner sur ta bière,
Le sol qui retentit, je ne l'entendrai pas,
Et je ne saurai pas où repose ta pierre,
Et je n'y prierai point en te parlant tout bas!

Je ne pourrai jamais de mes lèvres pieuses
Effleurer le cercueil où dort ton sein charmant,
Ni, suppliant pour toi les âmes bienheureuses,
Les voir dans ton linceul te bercer doucement;

Car tu seras bien loin dans la terre inconnue
Où l'on ne ressent plus ni frisson ni remords,
Et si mes yeux en pleurs te cherchent sous la nue,
Hélas! ils te perdront dans la foule des morts!

Je ne donne pas ces quatre strophes comme des vers sans défaut. La rime en est un peu négligée, et l'expression même n'a pas toujours cette exactitude rigoureuse des maîtres du style, mais le sentiment en est profond et vrai, et ici, comme partout, quel que soit le jugement porté sur la forme de M. Thalès Bernard, il faut bien reconnaître et saluer en lui l'âme d'un poète.

LOUIS ENAULT.

Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine, 1854-1855, 1 vol. in-8°. Constantine, 1856, Abadie, libraire; Paris, A. Leleux.

Tout en restant fidèle à sa devise : « Recueillir, comparer et décrire, » la Société archéologique de la province de Constantine, encouragée du reste par les suffrages qui ont entouré sa première publication, a pensé que, pour mériter davantage l'attention des savants, et rendre le plus de services possible, elle devait se lancer à la recherche de faits nouveaux et entreprendre l'étude des monuments inédits. Ce volume, le deuxième

Digitized by Google

de la collection, témoigne de l'activité et du zèle déployés par la plupart des membres de la Société; il consacre surtout les souvenirs de l'occupation romaine en Afrique; c'est une pierre nouvelle apportée au monument de l'histoire locale. Parmi les articles remarquables que contient ce recueil, le curieux « Essai sur la littérraute arabe au Soudan, » de M. Aug. Cherbonneau, se recommande particulièrement au lecteur. L'auteur a pensé, avec raison, que le rôle de l'archéologie en Afrique ne devait pas se borner exclusivement à l'investigation des antiquités romaines ou des antiquités numides, et que l'examen des effets produits par l'invasion islamique sur l'esprit des nations reléguées au delà des sables et défendues par la zone torride, entrait sans efforts dans le domaine de cette science. C'était, du reste, une révélation aussi singulière qu'inattendue que celle d'un monument littéraire au cœur de l'Afrique, à Tombouctou, et prouver la participation des races noires à la vie intellectuelle avait en soi quelque chose de suffisamment entraînant pour justifier une pareille entreprise. Toutefois, M. Cherbonneau a soin de le déclarer, il n'a pas eu la prétention de reconstituer l'histoire de la littérature arabe chez les nègres; il n'a voulu, sur la foi d'un docteur indigène, qui avait beaucoup lu et beaucoup voyagé, « qu'esquisser les progrès du Koran parmi des populations languissantes dans l'inertie de la simple nature, séparées du reste de l'univers, en un mot, aussi ignorantes qu'ignorées; constater l'influence exercée sur elles par l'islamisme, énumérer les *Medarsa* (écoles) où l'on enseignait en même temps la langue de Mahomet, sa doctrine et son code à des hommes avilis par le fétichisme; enfin, expliquer la succession des faits par la nomenclature des hommes et de leurs écrits. Méthode défectueuse sans doute, ajoute le savant professeur, mais conforme au modèle que j'ai sous les yeux, le *Tekmilet eddibadje*, d'Ahmed-Baba, le Tombouctien. » L'espace nous manque pour suivre M. Cherbonneau dans les détails de la tâche qu'il s'est imposée, disons seulement qu'il s'est acquitté de cette tâche avec bonheur et que l'ordre et la clarté apportés dans le classement des matières ne sont pas les moindres mérites de cette intéressante étude.

Nous devons encore mentionner une « Exploration archéologique du Chettâba, du même auteur, plusieurs communications recommandables de MM. Becker et Meurs, et différents travaux d'épigraphie, de MM. Léon Renier, Ch. Tissot et J. Marchand. »

L'*Annuaire de la Société archéologique de Constantine* est accompagné de planches nombreuses, dont quelques-unes représentent divers objets d'antiquité romaine de la belle collection de M. Costa. OCTAVE SACHOT.

The Paragreens on a visit to the Paris Universal Exhibition (La famille Paragreen à l'Exposition universelle de Paris), par l'auteur de *Lorenzo Benoni* et du *Docteur Antonio*, 1 vol. in-12. Paris, A. et W. Galignani et Ce.

M. J. Ruffini n'a plus besoin aujourd'hui que nous l'*introduisions* à nos lecteurs; l'introduction est faite depuis longtemps. Les deux charmants volumes dont il a doté la littérature anglaise sont encore dans la mé-

Digitized by Google

moire de tous. L'auteur de *Lorenzo Benoni* et du *Docteur Antonio* n'a pas, cette fois, choisi pour texte les malheurs de la patrie italienne. Aux larmes que le dernier de ces romans[1] a su nous arracher, M. Ruffini a voulu faire succéder le franc rire, et il ne pouvait mieux y réussir qu'en nous racontant, comme il l'a fait dans le livre que nous annonçons, les mille et une tribulations d'une naïve famille anglaise visitant pour la première fois Paris et son exposition universelle. Excellents types de boutiquiers enrichis que tous ces Paragreen, père, mère, fils et filles, portraits pris sur nature, si vrais, qu'en les examinant, on croit avoir déjà rencontré les originaux quelque part. M. Ruffini, qui écrit l'anglais comme sa langue maternelle, et qui a pratiqué la France autant que l'Angleterre, était mieux préparé qu'aucun autre à nous montrer, sous leur jour respectif, les caractères si différents des deux peuples, à les mettre en présence dans la routine des choses ordinaires de la vie, à faire ressortir enfin, d'une manière saisissante, les traits distinctifs de chacun. On dirait que M. Ruffini a fait une étude spéciale, à notre usage, des travers d'esprit de nos bons voisins et alliés d'outre-Manche. Mais s'il aime à fronder certains préjugés inhérents, fatalement pour ainsi dire, à la race anglaise, notre Italien le fait en homme bien élevé, et avec tant de courtoisie, que personne ne songe à lui chercher noise du rôle qu'il s'attribue. M. Ruffini, d'ailleurs, n'attaque jamais de parti pris, et, quand il frappe, on peut être sûr que la compensation n'est jamais bien loin, chaque chose ici bas ayant, dit-on, son bon côté. Au milieu des *Christmas books* sans nombre, qui, à cette époque de l'année, paraissent en Angleterre, *la Famille Paragreen* devra nécessairement se faire distinguer. Traduite en français, cette amusante petite étude de mœurs aurait chez nous un succès assuré.

OCTAVE SACHOT.

Histoire des Echelles du Levant : l'Orient, Marseille et la Méditerranée, par M. Ed. SALVADOR, 1 vol. in-8°, 2e édit. Paris, 1856, Amyot.

Quel a été dans le passé le rôle de la France dans les contrées aujourd'hui soumises à la domination musulmane? Quelles causes, quels instruments y ont établi et maintenu notre prépondérance politique et commerciale? Quelles phases successives ont traversé nos relations de toute nature, soit avec l'empire Grec, soit avec l'empire Ottoman? Quels rivaux, quels ennemis menacent de supplanter et de détrôner notre pavillon sur le littoral de la Méditerranée? Ces diverses questions, M. Salvador s'est proposé d'y répondre dans son *Histoire des Echelles du Levant*, dont la seconde édition vient de paraître chez Amyot. Si, comme le dit l'auteur, ce livre, publié pour la première fois en juin 1854, c'est-à-dire trois mois après la déclaration de guerre faite à la Russie par les puissances occidentales, n'a pas été écrit en vue des circonstances du moment, il n'en est pas moins vrai que ces circonstances ont puissamment contribué au succès de

[1] Une traduction française du *Docteur Antonio* est sous presse chez l'éditeur Blanchard

Digitized by Google

l'ouvrage. Tout ce qui touche à l'Orient a pour la France un intérêt profond. En juin 1854, la nation était attentive aux commencements de cette lutte gigantesque qui a jeté sur nos armes un si vif éclat. Nos flottes unies à celles de l'Angleterre sillonnaient la Méditerranée, le Bosphore, le Pont-Euxin, si riches en souvenirs historiques. Des noms, autrefois fameux, résonnaient de nouveau à nos oreilles et rappelaient à l'esprit une foule d'événements mémorables accomplis à des époques plus ou moins lointaines. Chacun des peuples engagés dans la guerre y portait ses préoccupations particulières. Quant à la France, elle suivait avec d'autant plus d'anxiété les mouvements de ses escadres et de ses armées qu'il y allait pour elle du maintien ou plutôt du rétablissement de son antique suprématie dans le Levant. Le livre de M. Ed. Salvador avait donc alors, indépendamment de ses mérites littéraires, un intérêt d'actualité qui n'a pas nui, comme nous le disions, à son succès. La critique l'a favorablement accueilli il y a deux ans, et, depuis, le public a ratifié ce jugement auquel, pour notre part, nous souscrivons avec plaisir. Que M. Salvador nous permette seulement de lui adresser une observation qui nous est suggérée par la lecture des première lignes de sa nouvelle préface. « Je reprends, dit-il dans cette seconde édition, le vrai titre de mon travail, celui d'*Histoire des Echelles du Levant*, consacré par la tradition et la langue du commerce. Si ce titre n'y a pas figuré d'abord, c'est qu'il ne m'était pas bien démontré que, dans notre France, si peu maritime, le mot *échelle* qui vient du turc *iskélé* et signifie une espèce de jetée sur pilotis faite pour débarquer les marchandises, fût compris par tout le monde. » M. Salvador n'a-t-il pas là un peu trop douté du savoir de ses lecteurs? Le mot Echelle n'est pas précisément pour eux un mot hébreu. L'histoire, la diplomatie, le commerce l'ont suffisamment popularisé parmi nous et l'ont mis à la portée de ceux-là mêmes qui ignorent la langue maritime de la Méditerranée. D'ailleurs, il était facile à M. Salvador de leur en expliquer le sens dans sa première édition, ainsi qu'il le fait dans sa seconde. Mais a-t-il été bien inspiré en changeant le titre primitif de son livre : *l'Orient, Marseille et la Méditerranée?* Ce qu'il nous donne comme l'*Histoire des Echelles* n'est que l'histoire de la ville de Marseille dans ses rapports avec l'Orient et la Méditerranée. Les échelles n'occupent dans son livre qu'une place insignifiante, et le lecteur qui s'attendrait à y trouver des notions précises, étendues sur l'origine, le développement, les ressources des différents ports de l'empire Turc où les Européens ont établi des comptoirs, tels que Constantinople, Salonique, Smyrne, Chypre, Alexandrie, etc., celui-là courrait risque d'être singulièrement désappointé. Le nouveau titre choisi par M. Salvador ne nous paraît donc pas parfaitement approprié au sujet qu'il traite. Nous aurions préféré voir subsister l'ancien, mais, sauf cette critique, qui a, du reste, peu d'importance, nous n'avons qu'à applaudir aux autres modifications introduites par l'auteur dans cette seconde édition. Dans une nouvelle préface, après avoir rappelé par quelle suite de travaux il s'est préparé à la composition de son *Histoire des Echelles du Levant*, travaux estimables dont la presse contemporaine n'a point perdu le souvenir, il formule ses idées sur l'une des questions les plus controversées du

Digitized by Google

jour, la question de la liberté commerciale. Il se déclare partisan, dans une certaine mesure et dans de certaines conditions, de cette liberté; il ne la conçoit qu'entre peuples arrivés en agriculture, en industrie, en commerce, à un égal degré de maturité, et, comme tous les esprits raisonnables, il veut qu'elle s'établisse progressivement et sans soubresauts. Il repousse la théorie de la division du travail et de la spécialité des aptitudes appliquée aux peuples, et arrive à cette conclusion judicieuse que « la vraie liberté commerciale consiste à disposer les choses de manière à ce que les nations produisent tout ce qu'il est en elles de produire, à ce qu'elles ne laissent aucune de leurs forces vives se perdre, s'absorber en elles-mêmes sans utilité et sans emploi et à transformer en actes tout ce qu'elles ont en puissance. »

Dans un chapitre inédit sur les résultats de la guerre de Crimée, M. Salvador expose à grands traits les conséquences politiques et commerciales qu'aura pour l'Orient, pour l'Europe et, en particulier, pour la France le traité du 30 mars. Le hatti-i-humaioun du 18 février qui a fait entrer la Turquie dans la voie des réformes; la neutralisation de la mer Noire qui a ouvert au commerce de tous les peuples un accès plus facile, sur les marchés de la Crimée, de Trébizonde, d'Erzeroum, d'Odessa, de Gherson, etc.; la liberté des bouches du Danube, qui assure à la Hongrie, à la Moldo-Valachie, à la Bosnie, à la Servie, à la Bulgarie un magnifique avenir de prospérité, enfin le percement de l'isthme de Suez, qui doit abréger de plus de trois mille lieues la distance qui sépare la Méditerranée des Indes et augmenter dans des proportions considérables le transit des marchandises de l'Inde par le midi de la France, tels sont les principaux résultats de la guerre de Crimée et du fameux traité qui l'a suivie. Ces résultats, M. Salvador les considère comme définitivement acquis à la civilisation.

En terminant, nous devons féliciter M. Chanoine, imprimeur à Lyon, de la belle impression de l'*Histoire des Echelles*. Il est rare de trouver, même à Paris, des éditions aussi remarquables par la netteté et l'élégance. Si toutes les imprimeries de province suivaient l'exemple de la maison que dirige avec tant d'habileté M. Chanoine, elles feraient bientôt à celles de la capitale une concurrence qui profiterait à la fois aux imprimeurs provinciaux et aux écrivains. Les uns ne seraient plus obligés de passer sous les fourches caudines des éditeurs en titre de Paris, et les autres trouveraient plus facilement à approcher du public. C. DE BELLEUSE.

Glossaire du Patois normand, par M. Louis DU BOIS, augmenté des deux tiers, et publié par M. Julien Travers. Caen, typographie de A. Hardel, éditeur, 1 vol. in-8°, tiré à 150 exemplaires. 1856.

Ce fut en 1795 que le savant Louis du Bois, dont M. Travers vient d'éditer le *Glossaire*, et dont il a raconté la vie et les travaux, commença à recueillir et à classer les mots du patois normand. Octogénaire, l'auteur regrettait de n'avoir pas pu mettre la dernière main à son ouvrage, M. Travers a pieusement recueilli le manuscrit de M. du Bois : il lui a trouvé un éditeur, grâces lui soit rendues.

Digitized by Google

Le patois est, on l'a déjà dit depuis longtemps, la langue de nos pères, c'est-à-dire un miroir où viennent se refléter leurs mœurs, leurs habitudes, leur existence de chaque jour. Un glossaire sera consulté quelquefois, s'il ne contient que l'explication des mots; il sera lu, s'il reproduit et fait connaître les usages locaux. La linguistique, la philologie, sont des sciences qui comptent un petit nombre d'adeptes. L'histoire du passé nous intéresse tous. Il est peut-être à regretter que M. du Bois ait négligé ce côté vivant d'un pareil travail. Nous nous hâtons de faire cette critique pour mieux rendre hommage à la patience et à l'exactitude des recherches. L'auteur avait étudié, dans des différentes localités de la Normandie, le sens de chaque mot employé, et il s'est attaché à en donner une définition précise. Encore une pierre apportée au monument que demandait M. Génin, et qui s'appellerait : « l'ancienne langue française. »

M. Travers a complété l'ouvrage, l'a revu, corrigé, considérablement augmenté. Ces mots consacrés ne sont pas de vains mots quand il s'agit du secrétaire de l'académie de Caen. Il a si bien parlé, dans sa préface, du patois de la Normandie, et des conditions que doit remplir un glossaire, que nous regrettons la modestie avec laquelle il a édité l'ouvrage. Il était capable de faire ces études sur « les impressions dues aux lieux qu'on habite, à la nature physique, aux formes politiques, aux croyances religieuses..... » Nous ferons observer cependant au savant éditeur qu'*essoine* signifie *embarras*, et non pas *excuse*. C'est le mot *essoigne* qui a cette accep tion. C'est un terme juridique. Il en est de même du mot *frérage*, qui est traduit par *association étroite*, et s'appliquait à une espèce de partage. Ce vers :

Que de bon cœur mes livres arderois,

signifie, comme dans les *Plaideurs : J'y brûlerai mes livres!* il n'est pas nécessaire de lire *larderois*. Enfin *affoler* signifie *blesser*, et non pas devenir fou, au moins dans le vieux langage. Le premier sens est le seul qui convienne dans les deux vers cités du *Roman de la Rose :*

Il m'a faict, pour mieux m'affoler,
La tierce flesche au corps voler.

La Fontaine, qui connaissait bien notre ancienne langue, s'est servi du mot dans sa véritable acception; Perrette, se plaignant de son mari au diable de Papefiguière, s'écrie :

Ah! le bourreau! le traître! le méchant!
Il m'a perdue, il m'a toute affolée.

Nous pourrions faire d'autres critiques de ce genre; nous aimons mieux faire l'éloge du zèle éclairé et consciencieux de l'éditeur. Il a rendu un véritable service à tous ceux qui s'occupent du passé, et le nombre, Dieu merci! en est grand. De pareils travaux ne sauraient être trop recommandés; espérons que M. Travers aura des imitateurs dans chaque province, et que nous posséderons un jour le glossaire complet des patois nationaux.

CHARLES ALLEAUME.

Digitized by Google

MÉLANGES

LES TRAVAUX DU DÉPOT DE LA GUERRE.

II

Les nombreux travaux relatifs à la grande carte de France dressée par l'état-major et aux autres cartes, dont nous avons entretenu nos lecteurs dans l'un des derniers numéros de cette *Revue*[1], ne sont pas les seuls qui s'exécutent au Dépôt de la guerre.

Une partie du personnel de cette direction est employée aux travaux historiques, statistiques, etc., et à ceux qu'exige le classement des précieuses archives de la guerre.

Examinons rapidement cet autre genre d'études également digne d'intérêt, et remontons d'abord à l'origine de ces archives en nous appuyant sur la remarquable notice publiée sur ce sujet, en 1802, par M. le colonel du génie Pascal Wallongue, notice à laquelle des manuscrits récemment explorés sont venus apporter des modifications importantes.

C'est sous le règne de Louis XIV, si fécond en grands événements et en créations utiles, après la paix de Nimègue, que l'on s'aperçut du chaos qui régnait dans le département de la guerre. Les pièces de ce ministère, quelle que fût leur importance, n'étaient réunies nulle part et, jusqu'à cette époque, chaque ministre avait eu ses bureaux chez lui. Aussi, à sa retraite ou à sa mort, les papiers s'égaraient ou se perdaient la plupart du temps sans qu'on songeât même à les réunir.

Louvois, sous le ministère duquel les combinaisons et les opérations de la guerre se multiplièrent et s'agrandirent, sentit le premier le besoin de régulariser ce vaste laboratoire d'où sortent la pensée, le mouvement et la vie des armées, et où se concentrent leurs titres de gloire. Il porta sur les branches confuses de son administration cet esprit d'ordre et cette ferme activité qui signalent son caractère ; il en classa et en coordonna toutes les parties, et, à une époque où les annales militaires de la France se remplissaient de faits glorieux, le ministre de Louis XIV voulut fonder un établissement qui en conservât le souvenir à la postérité.

[1] Tome XXIX, page 169 (livraison du 15 décembre 1856).

Digitized by Google

Ce fut en 1688 que le Dépôt de la guerre prit naissance à l'hôtel de Louvois. On y réunit tous les papiers alors entre les mains de ce ministre, les nombreuses minutes de ses lettres, et successivement les correspondances originales des généraux, des intendants d'armées et du gouvernement[1]. Le ministre en eut lui-même la direction immédiate et confia aux soins d'un commis, M. de Bellou, l'exécution de la série des volumes dits *Transcrits* ou copies faites sur des manuscrits originaux donnés à la Bibliothèque royale et destinés à combler les lacunes existantes. Cet important travail, continué sous M. de Chamillart, fut repris et terminé sous M. d'Angervilliers. Après la mort de Louvois (1691), le Dépôt, dont il avait jeté les bases, fut à peu près oublié par son fils et successeur le marquis de Barbezieux (1691-1700); mais il reprit de l'importance sous M. de Chamillart qui, pendant son ministère, de 1701 à 1709, fit continuer le travail des *transcrits* et rédiger, en tête des volumes formés sous sa direction, des tables ou sommaires des matières. Relégué dans les greniers du château de Versailles, il se grossissait cependant de temps à autre de pièces qui, sans sérieux intérêt d'actualité, n'en conservaient pas moins à la postérité la trace fidèle du passé. Vers la fin du règne de Louis XIV, cet établissement fut transféré à Paris, à l'hôtel des Invalides. On entreprit alors une nouvelle mise en ordre des volumes déjà reliés et un classement des nombreux documents relatifs aux dernières guerres, travail considérable qui se poursuivait lentement, mais qui promettait de beaux résultats pour l'avenir.

Les ministres Voysin, Villars, Leblanc et de Breteuil (1709-1728) laissèrent peu de traces apparentes d'activité dans l'accomplissement de l'œuvre de Louvois; cependant M. de Lafaye, qu'on voit figurer dès l'année 1723 sous le titre officiel de premier commis du Dépôt de la guerre, trouva dans M. d'Angervilliers (1728-1740) un ministre qui, appréciant enfin l'importance de cet établissement, renouvela l'ordre aux bureaux d'y verser les correspondances de la cour et des généraux, ainsi que celles relatives aux services du génie et de l'artillerie. Aidé de plusieurs commis, notamment de M. Thibault, M. de Lafaye commença les sommaires des matières sous le titre *Avertissements* placés en tête des nombreux volumes qui forment le *deuxième classement* des archives du Dépôt. Les armes du ministre d'Angervilliers, empreintes à l'extérieur de la reliure, sont le cachet authentique du travail de cette époque, de même que celles de Louvois et de Chamillart servent de cachets aux travaux des époques précédentes.

Le principe du premier classement fut religieusement respecté par M. de Lafaye. On forma trois séries distinctes : 1° des *transcrits;* 2° *des lettres originales des maréchaux, généraux et fonctionnaires militaires ;* 3° *des minutes de lettres émanées du roi et du ministre.* Chaque série était d'ail-

[1] A cette époque, le ministre de la guerre et le roi correspondaient avec les gouverneurs des provinces sur toutes choses relatives ou non aux affaires militaires. L'ensemble de ces correspondances, que l'on conserve religieusement, traite donc de sujets divers, quoiqu'inséparablement unis, relatifs à la guerre, à la marine, à l'administration, etc.

Digitized by Google

leurs établie dans l'ordre chronologique par année et par guerres différentes en Allemagne, en Italie, en Espagne, etc.

L'importance reconnue des matériaux du Dépôt fit juger cet établissement digne d'être dirigé par un officier général. Le général comte de Maillebois, fils du maréchal de ce nom, en fut chargé. Il s'appliqua à imprimer plus de méthode et de consistance au travail du classement, qui, malgré tant de soins, n'était encore qu'ébauché; aussi devons-nous à cet officier général la conservation et la mise en ordre d'une partie des collections intéressantes de ce Dépôt.

En 1774, le ministre d'Argenson réunit au dépôt particulier des cartes et plans du ministère de la guerre celui des fortifications; il donna en même temps une organisation plus solide et plus complète aux ingénieurs-géographes formés en corps seulement depuis 1696, sous le titre d'*ingénieurs des camps et armées*. A partir de cette époque, ces ingénieurs durent adresser au Dépôt, d'une manière plus régulière, leurs travaux et leurs études. Cette nouvelle organisation porta ses fruits et amena dans cet établissement un grand nombre de travaux topographiques très remarquables exécutés sur la guerre de sept ans. En raison des événements de cette guerre, les pièces à recueillir étaient devenues chaque jour plus nombreuses; aussi le maréchal de Belle-Isle, ministre depuis février 1758, voulant réunir tous les bureaux jusque-là épars dans des locaux divers, avait fait commencer, dans le cours de la même année, à Versailles, la construction de l'hôtel de la guerre. En 1760, époque de l'achèvement de cet édifice, il nomma le lieutenant-général de Vault, aux fonctions de directeur du Dépôt alors vacantes par la retraite du comte de Maillebois. A la même époque, M. Berthier, qui avait servi en 1745 dans la guerre de Flandre, où il s'était concilié l'estime particulière du maréchal de Saxe, fut nommé chef des ingénieurs-géographes, ayant sous sa direction le dépôt des cartes et plans qui fut détaché de celui des fortifications.

Le Dépôt s'enrichit bientôt de nombreux travaux des ingénieurs-géographes qui donnèrent, sur le cours inférieur du Rhin, la Westphalie, le Hanovre, etc., des cartes et des mémoires comptés à juste titre comme de précieux matériaux et qui furent souvent consultés pendant les premières campagnes de nos armées en 1792, 1793 et 1794.

En 1761, le Dépôt avait été transféré à Versailles au nouvel hôtel de la guerre; les ingénieurs-géographes, ayant à leur tête leur directeur, y avaient été également réunis. Le général de Vault avait ainsi, auprès de lui, toutes les pièces qui renfermaient le secret des événements militaires dont il avait été en partie témoin. Il sentit combien ces documents seraient utiles, si surtout ils étaient présentés avec ordre et avec ensemble. Cette pensée le détermina à rédiger, d'après le texte original succinctement analysé, l'historique des guerres de Louis XIV et de Louis XV, de 1643 à 1763. Arrêté dans son projet par l'absence des documents relatifs aux premières campagnes du grand Condé, cet écrivain consciencieux ne put commencer qu'à la guerre de 1671 et continua, pendant une période de trente ans, son œuvre qui comprend cent vingt-cinq volumes et dont la partie la plus intéressante (guerre de la succession d'Espagne) est encore aujourd'hui en cours de

Digitized by Google

publication dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France, imprimés par ordre du ministre de l'instruction publique. On doit aussi au général de Vault la continuation des *Avertissements* commencés par M. de Lafaye.

En 1790, il eut pour successeur le général Mathieu Dumas, alors aide-maréchal-des-logis des armées. Mais l'orage de la révolution grondait de toutes parts; tous les établissements encore existants croulaient ou étaient menacés. Le Dépôt lui-même n'avait pas été à l'abri des mouvements populaires; car des livres, des liasses de papiers importants, avaient été enlevés à Versailles et donnés par le peuple aux soldats d'accord avec lui, afin de chauffer les bivouacs établis dans la cour de marbre après les journées des 5 et 6 octobre. Ces pertes regrettables et la crainte de les voir augmenter encore motivèrent, à la fin de 1791, la translation du Dépôt de Versailles à Paris. On comprend combien l'ordre qu'on avait cherché à établir dans les classements fut troublé par un transport fait dans d'aussi fâcheuses conditions. Cependant, grâce à ces soins, on parvint à conserver cet établissement. Bientôt la guerre déclarée à l'empereur d'Allemagne et l'embrasement de toute l'Europe donnèrent une nouvelle importance au Dépôt qui, seul au milieu du bouleversement général, avait conservé la trace des travaux militaires et topographiques de la monarchie, une série de manuscrits du plus haut intérêt et des renseignements de toute espèce sur les ressources et la nature des pays occupés par les puissances ou déjà ennemies, ou prêtes à le devenir. On sentit toute l'utilité que pouvait avoir ce Dépôt; on crut devoir lui donner une nouvelle organisation. Elle se trouve dans le règlement arrêté par le roi en 1792, règlement que nous allons transcrire en partie, parce qu'il fait connaître d'une manière assez précise l'importance des collections et des travaux de l'établissement dont il s'agit, et qu'il consacre, en la perfectionnant, l'organisation dont les principaux éléments existaient déjà.

Règlement arrêté par le Roi sur la direction générale du Dépôt de la guerre.

« Du 25 avril 1792

« Le Dépôt général de la guerre, établi en 1688 par M. de Louvois, contient :

» 1° La correspondance des généraux et des ministres pendant nos dernières guerres; les détails les plus circonstanciés sur les mouvements de nos armées; les reconnaissances les plus étendues sur les pays où elles ont agi; le précis historique des campagnes de ce siècle et de la fin du siècle précédent, fondé sur les pièces originales; enfin, partie des décisions importantes du gouvernement relatives aux mouvements militaires.

» 2° Les cartes de la plus grande partie de nos côtes et de nos frontières, qui ont été levées ou par les officiers du génie, ou par les ingénieurs-géographes militaires; les dessins à la main des camps occupés par nos troupes en Allemagne; une collection des principales cartes gravées de toutes les parties de l'Europe, et un très grand nombre de plans et de mémoires composés par les officiers de l'état-major de l'armée.

Digitized by Google

» L'officier de l'armée auquel le roi confiera la direction de cette riche collection, doit en extraire tout ce que le temps et une expérience éclairée ont pu et pourront y rassembler de connaissances pour fournir au ministre, ou sur son ordre par écrit, toutes les pièces qui lui seront nécessaires pour tracer avec sûreté des plans de campagne et pour suivre les principales opérations de l'armée.

» Les mémoires, les plans et tous les objets appartenant au département de la guerre, et mis sous la garde du directeur général du Dépôt, ne pourront être confiés à qui que ce soit sans un ordre par écrit du ministre de la guerre. Ces mémoires, plans, etc., seront classés dans un inventaire raisonné, de manière à pouvoir être promptement communiqués au ministre, ou, par ses ordres, à ceux auxquels ils pourraient être utiles pour le service de l'Etat, le ministre se réservant d'examiner ces objets, soit avec le directeur du Dépôt de la guerre, soit avec toute autre personne qu'il jugera convenable, suivant les rapports qui y donnent lieu.

» Il sera procédé le plus tôt possible à un inventaire de tout ce qui existe dans le Dépôt de la guerre : un double sera déposé dans le cabinet du ministre, et un autre dans les mains du directeur général qui sera responsable de tout ce qui est confié à sa garde.

. . . . . .

» Les fonctions habituelles du directeur du Dépôt de la guerre consisteront :

» 1° A analyser les mémoires militaires ainsi que les plans, cartes et reconnaissances existant au Dépôt de la guerre sur chaque partie des côtes et frontières;

» 2° A indiquer les pièces qu'il conviendra de refaire et de vérifier ; les parties qui restent à exécuter sur les différentes frontières, etc.;

» 3° A calculer, sous les relations militaires, les avantages et les inconvénients de tous les changements de limites à accorder ou à proposer aux puissances étrangères, en les combinant avec le comité des fortifications ou le directeur du dépôt qui en dépend, sous le rapport de la défense des places;

» 4° A développer les vues militaires sur l'ouverture des routes, la direction des canaux, l'emplacement des ponts projetés sur les frontières en faveur du commerce, pour les rendre utiles ou les empêcher de devenir nuisibles aux dispositions de défense dont le pays est susceptible;

» 5° A classer toutes les pièces dans l'ordre le plus propre à l'instruction militaire sous tous les rapports.

» Ces fonctions doivent se concilier avec celles du directeur du Dépôt des fortifications pour fournir au ministre tous les moyens de lui faire connaître les rapports généraux et les circonstances locales des frontières où se rassemblent et où doivent se mouvoir nos armées. Le ministre de la guerre tiendra la main à ce qu'on renvoie au Dépôt de la guerre tous les plans, cartes, lettres et mémoires militaires des ministres, généraux, etc., aussitôt que l'usage ne lui en sera plus utile, et qu'ils y soient placés à demeure, pour y avoir recours suivant le besoin. »

Les présentes dispositions ne changeront en rien celles déjà arrêtées pour

Digitized by Google

le Dépôt des fortifications, ni celles relatives au comité et au bureau central, ainsi qu'il est prescrit par les décisions du roi, en date du 11 décembre 1791.

Fait à Paris, le 25 avril 1792.

Signé LOUIS.

Et plus bas : par le roi, *Signé* S. DE GRAVE.

La dépense annuelle du Dépôt se montait alors à 68,000 fr.; il était privé du concours des ingénieurs-géographes, dont le corps avait été dissous le 17 août 1791, par un décret de l'Assemblée nationale. Dans ces temps de trouble, personne ne s'occupa plus de la partie historique, qui resta dans une déplorable situation. Le directeur et les adjoints durent même cesser leurs fonctions au commencement de 1793.

C'est en 1792 que l'abbé Massieu, nommé bibliothécaire archiviste, avait été chargé de mettre de l'ordre dans ces archives et ces liasses, qui n'en avaient plus aucun. Travailleur trop consciencieux peut-être, il s'attacha plus particulièrement à la conservation des documents anciens. Il en réunit les fragments épars sans en sacrifier aucun, pas même ceux en double ou en triple expédition. Il forma ainsi plusieurs centaines de volumes, et leur fit prendre, autant qu'il était possible, leur ordre chronologique. Ce labeur terminé, il entreprit et acheva le catalogue des deux mille sept cents volumes dont il avait coordonné le classement. Il commença ensuite les tables analytiques des pièces de cinq cents volumes environ de la même collection. Il serait trop long d'énumérer ici en détail tout ce qu'il fit au Dépôt pendant vingt-deux ans. Partout, dans les archives anciennes et modernes ainsi qu'à la bibliothèque de cet établissement, on retrouve les traces de son travail persévérant, qui, sans être à l'abri de toute critique, a du moins rendu un grand service, en sauvant tant de manuscrits d'une perte presque certaine.

Cependant, les opérations militaires devenaient chaque jour plus importantes, et l'on éprouvait le besoin, plus encore que par le passé, d'avoir des documents précis sur les pays où se portait le théâtre de la guerre.

En 1793, Carnot, membre du Comité de salut public, composa un cabinet topographique particulier, dont il tira les éléments du Dépôt de la guerre. Cette institution fut comme une nouvelle vie donnée à ces utiles travaux. Ce fut de ce cabinet qu'on envoya, au bureau topographique attaché à chacune des armées de la république, le *canevas historique* d'après lequel le chef de ce bureau devait rédiger les opérations de chaque campagne. En exécution de ces prescriptions, les officiers Legrand, Théviotte, etc., adressèrent au Dépôt des travaux remarquables, qui font aujourd'hui partie de la subdivision dite *Mémoires historiques militaires*.

La composition du Dépôt fut agrandie vers cette époque en raison de son importance. On y plaça des officiers choisis avec soin ; le nombre des employés fut porté à trente-huit pour le travail de l'intérieur, indépendamment de trente-six ingénieurs-géographes qu'on répartit entre les armées, après la réorganisation de ce corps reconnue nécessaire. Ce dépôt fut établi place Vendôme.

Vers le même temps, le Comité de salut public avait formé une *agence*

Digitized by Google

des cartes, pour recueillir dans les établissements supprimés, ainsi que chez les émigrés, toutes les cartes et tous les plans et mémoires géographiques qui pouvaient s'y trouver, et pour les classer, cataloguer, etc. Cette agence ne tarda pas à être réunie au Dépôt de la guerre, qui lui doit en partie la belle et riche collection qu'il possède en ce genre.

Les ministères ayant été supprimés en l'an II (1793), le Dépôt de la guerre se trouva, un moment, dans les attributions de la Commission des travaux publics, mais, presque aussitôt, un nouvel arrêté réunit le Dépôt de la marine à celui de la guerre. C'est de cette époque que date, au Dépôt, un atelier de gravure topographique.

Les travaux historiques manquaient encore d'éléments nécessaires pour que l'on pût écrire l'histoire des guerres de la révolution. Ils étaient limités au classement préparatoire des correspondances adressées chaque jour au ministre de la guerre de toutes les parties frontières de la France envahie.

Le Directoire exécutif trouva, en frimaire an IV (décembre 1795), le Dépôt dans cette situation. Les ministères furent rétablis. Le Dépôt de la marine fut distrait de celui de la guerre; ce dernier, auquel avaient été réunies les archives administratives, fut placé dans les attributions du ministre dont il devait naturellement dépendre. Le directeur du Dépôt fixa, le 22 floréal (11 mai), sa nouvelle composition. Cet arrêté prononça la réunion au Dépôt du cabinet topographique, établi près du Comité de salut public, et, par suite, près du Directoire; il définit ses attributions, et sépara de son administration la carte de France, pour la donner au ministère de l'intérieur. Il prescrivit aussi diverses réductions qui auraient paralysé en partie le Dépôt si le zèle énergique du nouveau directeur, le général Dupont, nommé le 7 prairial (26 mai), n'eût lutté avec quelque succès contre l'insuffisance des moyens laissés à sa position.

Les papiers du cabinet topographique avaient procuré des matériaux essentiels: on en commença le classement, l'analyse, et l'on établit enfin, sous une forme à peu près régulière, la correspondance avec les états-majors. On eut ainsi, tous les quinze jours, les états de situation et les bulletins historiques de chaque division de l'intérieur et des armées.

Le général Dupont fut remplacé à la fin de l'an V (septembre 1797), par le général de division Ernouf, ancien chef de l'état-major de l'armée de Sambre-et-Meuse. C'est sous sa direction que fut formée, en l'an VI (1798), l'intéressante bibliothèque du Dépôt. Il n'y en avait réellement point eu jusque-là; on profita, pour la constituer, des ouvrages que l'on put obtenir alors du *Dépôt légal* alimenté par l'exemplaire de chaque livre nouveau que fournit son auteur. Ce fut malheureusement une faible ressource, car, depuis de bien longues années, le ministère de la guerre a fait de vains efforts pour obtenir que les livres militaires du *Dépôt légal* lui fussent envoyés; il n'a reçu que quelques brochures parues en Algérie et les comptes rendus de cette colonie publiés par le ministère de la guerre. Il est donc réduit à ses ressources très insuffisantes pour acheter les livres et les papiers

Digitized by Google

précieux qu'il a intérêt à posséder, comme pour se procurer les publications périodiques qui paraissent, soit en France, soit à l'étranger.

Tout ce qui, abstraction faite de la topographie dessinée, peut servir à la connaissance d'un pays, fut distrait de la section historique, et réuni sous le titre de mémoires descriptifs. Là vinrent se classer les reconnaissances, cahiers de topographie, mémoires sur les frontières, sur les côtes, les ouvrages d'art, les projets de guerre, dissertations critiques, etc.

En floréal an VII (mai 1799), le directeur fut encore changé, et le général de brigade Meunier succéda au général Ernouf.

Les ressources que le gouvernement trouvait dans cet établissement pour le service des armées, l'importance qu'acquéraient les matériaux qui devaient servir à l'histoire de nos guerres, si pleines de jours mémorables, attirèrent plus particulièrement l'attention du Directoire exécutif sur le Dépôt. Il jugea convenable de donner une nouvelle extension à son organisation par un arrêté du 13 prairial an VII (1er juin 1799).

L'année suivante, première du Consulat, la direction du Dépôt fut (du 22 mars au 20 avril), confiée au général de division Clarke, qui travailla près du premier consul et créa, pour le service dont il était chargé, un bureau topographique particulier. Le classement très incomplet des matériaux historiques, non compris dans les anciennes archives, fait jusqu'alors par ordre chronologique, ne pouvait être regardé que comme provisoire. Cette collection s'était d'ailleurs considérablement augmentée par les résultats de la guerre, et formait déjà plus de 900 cartons. M. l'abbé Massieux, dont nous avons déjà parlé, établit alors la classification et le catalogue méthodique de la bibliothèque (réunion de 8,000 volumes, sur tout ce qu'il y a de plus intéressant concernant les sciences et les arts, la géographie ancienne et moderne, les voyages, l'art militaire et ses divisions, l'histoire, les monuments, la philosophie, la littérature et la diplomatie). Les collections des cartes gravées ou manuscrites et des mémoires descriptifs réclamaient aussi un classement uniforme. On conserva l'ordre géographique employé jusque là; mais toute carte ou mémoire topographique dut se placer dans les cartons relatifs au pays dont il traitait, pour descendre ensuite dans les subdivisions de ce même pays. Là, on lui faisait suivre l'ordre alphabétique de date et de numéro. Ce travail considérable, poussé d'abord avec activité, mais suspendu pendant de longues années, fut repris postérieurement à la révolution de 1830. Il est aujourd'hui terminé. Tous les matériaux qui le composaient ont servi de base à la belle collection qui forme la subdivision dite *des mémoires de statistique militaire*.

Le général de division Andréossi fut, par arrêté des consuls du 20 thermidor an IX (8 août 1801), nommé directeur en remplacement du général Clarke, appelé comme ministre plénipotentiaire auprès du roi d'Etrurie. Son premier soin fut de donner suite aux mesures préparées par son prédécesseur. Les mémoires descriptifs furent, autant que possible, réunis à la topographie, et des militaires instruits furent désignés pour suivre, au Dépôt, et pour y féconder les diverses branches de ce travail.

Digitized by Google

Dans le but d'enrichir les archives de pièces importantes, un arrêté du 13 nivose an X prescrivit aux juges de paix d'apposer les scellés, à la mort des hauts fonctionnaires militaires, des généraux, etc., sur les papiers qui se trouvent chez eux ; de faire examiner ces papiers et d'envoyer au Dépôt ceux qui seraient reconnus comme appartenant à l'Etat ou comme offrant de l'utilité au point de vue historique et militaire. Malheureusement, les familles, loin de devancer spontanément les dispositions de cet arrêté favorable à leur intérêt bien entendu, cherchent à s'y soustraire. Elles ne comprennent pas qu'en remettant ces papiers au Dépôt, elles conserveraient d'une manière sûre leurs titres d'honneur qui, aujourd'hui, après avoir été gardés religieusement par le fils, oubliés par les petits-fils, disparaissent presque toujours après quelques générations. Si ces pièces officielles étaient confiées aux archives de la guerre, les derniers descendants de pères illustres pourraient, après vingt générations, relire encore dans les originaux le récit des grandes choses accomplies par leurs ancêtres. Ajoutons qu'il peut être délivré des copies certifiées de ces papiers aux intéressés qui en font la demande. L'histoire trouverait aussi dans l'exécution complète de ce décret, en beaucoup de circonstances, les moyens d'assurer le triomphe de la vérité.

Le général Sanson, en succédant au général Andréossy, en 1803, apporta dans ses fonctions le zèle le plus louable; mais l'état de guerre non interrompu ne lui permit pas de mettre à exécution ce qu'il projetait. Fait prisonnier dans la campagne de Russie, ses fonctions échurent *par intérim* au colonel Muriel, qui les remplit jusqu'en 1814, époque à laquelle le général Bacler-d'Albe fut nommé directeur du Dépôt.

Cette direction fut confiée momentanément, en 1815, au marquis de La Rochefoucauld, puis au général d'Ecquevilly, qui la conserva jusqu'en 1817. Supprimée à cette époque, elle fut rattachée à celle de l'artillerie et du génie, au ministère de la guerre. On la rétablit le 15 janvier 1822, en la confiant au général Guilleminot. Cet officier général ayant été nommé major-général de l'armée d'Espagne, et, plus tard, ambassadeur à Constantinople, le général de la Chasse de Vérigny remplit, par intérim, de 1824 à 1830, les fonctions de directeur du Dépôt.

Ce fut pendant la période de la deuxième restauration que les travaux de classement et d'analyse des archives modernes du Dépôt furent les plus considérables et les plus suivis; on réclama le concours d'un certain nombre d'officiers, dont on forma une commission chargée d'aviser à la mise en ordre définitive des papiers de la République. Ces officiers avaient tous assisté à nos premières guerres : celui-ci aux Pyrénées, celui-là en Italie, un troisième en Vendée, un quatrième en Egypte, un cinquième en Allemagne. Chacun d'eux entreprit le travail relatif à la campagne à laquelle il avait pris part, et le résultat de cette combinaison fut on ne peut plus favorable à la bonne exécution du classement. Une unité constante présida, pendant toute cette période, à la marche de l'œuvre. Cette unité ayant cessé d'exister par la suite, le directeur actuel cherche à la faire renaître en encourageant les efforts de ceux qui se consacrent à cette tâche.

La chronologie des armées de la République était une étude difficile et

Digitized by Google

longue. Le chef d'escadron d'état-major Clerget, dont le Dépôt de la guerre a regretté, à plus d'un titre, la mort prématurée, s'est dévoué avec autant de patience que de succès à ce travail qui a servi de modèle pour commencer la chronologie des armées de la période impériale dont on s'occupe en ce moment.

C'est à l'aide de pareils tableaux que pourront se classer, sans confusion, les milliers de pièces qui restent encore enfouies dans des cartons; mais il ne suffit pas d'avoir un bon canevas pour mettre en ordre des archives de guerres qui remontent à la fin du siècle dernier, il faut aussi le secours d'archivistes qui, en vieillissant, ont acquis la connaissance approfondie de notre ancienne histoire militaire et l'habitude pratique de retrouver les papiers qui doivent en former les éléments. A côté d'eux, des jeunes gens doivent se former à l'école des anciens et perpétuer les traditions. Malheureusement, ce personnel de jeunes gens est restreint et le temps a manqué jusqu'ici pour arriver à un classement rapide qui permette de fournir, à l'historien-militaire proprement dit, la série bien coordonnée des matériaux nécessaires à la rédaction sérieuse de nos guerres de la République et de l'Empire.

En 1830, le général de division baron Pelet fut appelé à la tête du Dépôt de la guerre. Sous sa direction, le Dépôt, qui, depuis 1827, comprenait 5 sections, subit quelques changements dans l'organisation de ces sections. Elles furent réparties de la manière suivante :

1re *section.* — Géodésie, carte de France et centralisation.
2e *section.* — Travaux intérieurs, dessin, gravure.
3e *section.* — Historique, archives.
4e *section.* — Statistique et travaux annuels.
5e *section.* — Administration.

En 1845, le Dépôt de la guerre, qui s'administrait séparément jusque-là, rentra dans l'administration centrale. Il perdit alors une de ses sections, la section administrative. L'organisation nouvelle comprenait un personnel de 103 fonctionnaires (officiers en activité, en retraite et employés civils). Elle se conserva jusqu'en 1850, année à partir de laquelle le Dépôt ne forma plus que *deux sections*. Malgré tous les travaux qui s'y poursuivent, il n'emploie plus aujourd'hui que 80 fonctionnaires et ne compte plus d'officiers en retraite, excepté les chefs de deux subdivisions.

Dans le cours des 19 années pendant lesquelles le général baron Pelet dirigea le Dépôt de la guerre, de nombreux et d'importants travaux ont été exécutés. Nous citerons parmi eux :

1° La collection de 64 volumes *in-folio* des lettres, ordres, arrêtés et décrets de Napoléon Ier, général, consul et empereur (1793-1815), dont les éléments étaient épars dans 8 à 900 cartons. Cette collection est d'une grande utilité pour la publication de la correspondance de Napoléon Ier, ordonnée par décret du 7 septembre 1854, et dont l'exécution se poursuit activement ;

2° Le récit des campagnes de 1805, 1806, 1807 et 1809 publié dans le huitième volume du *Mémorial du Dépôt de la guerre*, suivi de nombreuses pièces justificatives puisées dans la précédente collection.

Digitized by Google

En 1850, M. le général Morin fut appelé aux fonctions de directeur du Dépôt. Il fit faire un inventaire général des archives, de tout le matériel et des objets d'art de cet établissement, travail des plus utiles, qui mit au jour bien des richesses éparses ou méconnues. Il fut remplacé en 1852 par M. le colonel d'état-major Blondel, qui occupe, depuis cette époque, ce poste important.

L'organisation actuelle du Dépôt de la guerre composé de deux sections, est ainsi constituée :

La première section comprend les travaux relatifs à la carte de France et aux autres cartes (géodésie, topographie, dessin et gravure); nous en avons parlé dans le précédent article.

La deuxième section embrasse les archives, les subdivisions dites des *Mémoires historiques* et de la *Statistique militaire*. Elle a, en outre, dans ses attributions, la bibliothèque et le dépôt des cartes et plans manuscrits et gravés.

Le directeur actuel s'occupe, depuis plusieurs années, avec une vive sollicitude du service multiple et intéressant de cette deuxième section. Par ses ordres, le catalogue de la bibliothèque a été refait dans son entier, et la publication en paraîtra prochainement. Les catalogues des *Mémoires historiques militaires* et de la *Statistique* sont presque terminés. Le classement des 200 cartons de la correspondance de Crimée se prépare, et, sans oublier l'histoire du passé, le directeur veille également à la mise en ordre des documents divers des périodes de la République, de l'Empire et des époques suivantes.

Les archives historiques commencent à la fin du règne de Louis XIII et se continuent sans interruption, particulièrement depuis 1671 jusqu'à nos jours. Elles ont été divisées en cinq séries, savoir :

1re *série*. — De la fin du règne de Louis XIII à la révolution de 1789;
2e *série*. — Période républicaine et consulaire, de 1791 à 1802;
3e *série*. — Fin du Consulat et période impériale, de 1803 à 1815;
4e *série*. — Deuxième Restauration, de 1815 à 1830;
5e *série*. — De 1830 jusqu'à l'époque actuelle.

Ces archives historiques se composent de :

800,000 pièces environ,
5,000 volumes ou registres.

Les mémoires historiques manuscrits sont au nombre de 1,077, chiffre qui ne reste jamais stationnaire.

Les documents de statistique militaire s'élèvent à 14,022.

La bibliothèque renferme 25,228 volumes.

Quant aux cartes et plans, on en compte 130,406 feuilles différentes.

Ajoutons que le Dépôt de la guerre renferme, en outre, 1,047 planches de cuivre gravées;

610 pierres lithographiques;

1,950 aquarelles, tableaux, objets d'art, etc.

Et un nombre considérable d'instruments de géodésie et de topographie.

Telle est la riche collection dans laquelle on peut puiser comme à une source abondante de lumières et d'instruction pour toutes les opérations

Digitized by Google

de la guerre. Mais quels que soient les soins que l'administration a apportés et apporte chaque jour dans le but de compléter et d'améliorer autant que possible cette grande création de Louvois, il reste beaucoup à faire encore pour arriver à un classement complet de tous ces livres, manuscrits, cartes, etc., bouleversés tant de fois et dont le nombre augmente chaque jour.

Malgré ces observations, malheureusement trop fondées, nous pouvons dire que le Dépôt de la guerre renferme l'ensemble le plus complet d'éléments d'histoire, de topographie et de sciences militaires. C'est un des plus utiles établissements dont la France puisse à bon droit s'enorgueillir; aussi est-il à désirer que les ressources budgétaires permettent de rehausser encore le degré d'importance qu'il a justement acquis.

G. DE CHAMBERET.

DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES EN PRUSSE.

On sait quels sont les immenses priviléges des universités en Prusse et dans la plupart des Etats allemands. Nul ne peut aspirer à des fonctions quelconques, dans l'administration, dans la diplomatie ou dans la magistrature, sans avoir suivi, pendant un certain nombre d'années, les cours de l'université, et sans avoir passé ensuite un examen sévère ; et les jeunes gens même qui veulent embrasser une profession libérale, soit comme littérateurs, soit comme journalistes, négligent rarement de faire leur stage universitaire. Ces établissements étant donc les pépinières de l'administration prussienne, on comprend que le gouvernement de ce royaume ait, de tout temps, empêché l'encombrement des candidats dans les différentes branches des services publics. En effet, les jeunes gens, et leurs familles sont trop souvent disposés à croire qu'une fois les examens passés pour les fonctions de juge, d'administrateur, de professeur et de ministre du culte, le candidat doive aussitôt y parvenir. De là, des déboires, des espérances déçues, des carrières manquées, des existences brisées, des familles ruinées. Pour obvier à ces inconvénients, on a, d'une part, demandé aux jeunes gens plus de travail et d'étude, on a rendu les programmes des examens plus étendus et plus rigoureux, afin d'éloigner les incapacités et de garantir ainsi le véritable mérite contre l'envahissement de la médiocrité ; d'autre part, les ministres, quand ils remarquent une affluence démesurée de candidats pour les emplois de leurs départements respectifs, ne manquent jamais d'avertir le public. L'utilité de ces avertissements, publiés de temps à autre, est prouvée par ce seul fait qu'en Prusse le nombre des candidats aux fonctions publiques pour lesquelles les études universitaires sont de rigueur n'a pas augmenté, depuis quarante ans, en proportion de l'accroissement de la population. Le chiffre de la population s'est accru, depuis 1815 jusqu'en 1855, de 70 pour 100, tandis que le nombre des fonctions en question ne s'est accru, dans la même période, que de 10 pour 100.

Digitized by Google

Un des savants les plus distingués de Prusse, M. le conseiller Schubert, professeur de l'université de Königsberg et connu par ses travaux de statistique et d'économie politique, vient de démontrer que, grâce aux mesures que nous venons d'indiquer, le nombre des élèves des universités, tout en augmentant dans une certaine mesure, reste cependant dans des limites satisfaisantes à la fois au point de vue du développement intellectuel et à celui des grands intérêts publics qui en dépendent[1]. Voici, d'après M. Schubert, le relevé général des étudiants, dans les universités prussiennes, pendant le semestre scolaire de 1855-56 :

	THÉOLOGIE protestante.	THÉOLOGIE catholique.	JURISPRUDENCE.	MÉDECINE.	PHILOSOPHIE.	NOMBRE total.
Berlin.	253	»	652	261	343	1,509
Bonn.	57	196	218	78	206	755
Breslau.	70	216	278	137	153	854
Halle.	394	»	142	55	61	652
Königsberg. . .	83	»	139	79	56	355
Greifswald. . .	23	»	61	73	64	221
Münster.	»	226	»	»	196	422
Totaux. . .	880	638	1,488	683	1,079	4,768

En 1849-50, le nombre total des étudiants a été de 4,441 ; ce chiffre s'est élevé, en 1850-51, à 4,617 ; en 1851-52, à 4,717 ; il est resté ensuite à peu près stationnaire dans les années suivantes, et a subi seulement en 1855-56 un léger accroissement. La moyenne sexennale du nombre des étudiants est de 4,642, ce qui, réparti sur la population totale (d'après le dernier recensement de 1852) donnerait 1 étudiant sur 3,653 âmes. Une expérience de 40 ans a constaté que l'accroissement de la population en Prusse est de 1 pour 100 par an, ce qui ferait présumer pour 1855 un total de 17,443,482 âmes, et par conséquent, avec le chiffre de 4,768 étudiants, 1 étudiant sur 3,658 âmes. Donc, l'augmentation ne serait que très légère.

En examinant de près le nombre d'étudiants des diverses Facultés, on remarque en première ligne, pour ce qui concerne la théologie protestante, l'université de Halle. Cette Faculté renferme, à elle seule, plus de la moitié des étudiants de cette ville, et près de la moitié de tous les étudiants en théologie protestante de la Prusse. Le total de cette catégorie représente

[1] *Zur Geschichte und Statistik der akademischen Studien und gelehrten Berufe in Preussen, seit* 1840 (Histoire et statistique des études académiques en Prusse, depuis 1840). — *Archiv für Landeskunde in der preussischen Monarchie.* 1856, vol. II. Paris, chez Bohné et Schultz.

Digitized by Google

à peu près un cinquième du chiffre des étudiants, et il répond assez exactement aux besoins du culte. M. Schubert évalue le nombre total des emplois ecclésiastiques protestants à 4,600 ou 4,800, et le nombre annuel des emplois vacants à 200; les cours universitaires étant de trois à quatre années, il y aurait, sur le chiffre de 880, de 200 à 220 étudiants par an susceptibles d'être nommés à ces emplois. Il en est de même pour les étudiants en théologie catholique. Leur nombre est, d'après le tableau qui précède, de 638, auquel il faut ajouter 240 élèves des six séminaires diocésains, soit en tout 678; le nombre de cures, vicariats et succursales étant de 4,500, la proportion entre les emplois vacants et les candidats est la même que pour l'église protestante.

Le nombre des étudiants en droit représente presque un tiers du nombre total des étudiants, ce qui s'explique aisément si l'on considère que la connaissance du droit est exigée, non-seulement pour la carrière de jurisconsulte, mais encore pour la plupart des fonctions administratives.

Le nombre des étudiants en médecine, qui est de 683, constitue de 14 à 15 pour 100 du chiffre total des étudiants, chiffre pouvant être considéré comme suffisant pour fournir annuellement le contingent nécessaire de médecins, comme complément des 6,000 praticiens que l'on comptait en Prusse à la fin de 1855. Quant aux étudiants des Facultés de philosophie, composant plus d'un cinquième du chiffre total, ils échappent aux investigations de la statistique, attendu que, leurs études terminées, ils embrassent les carrières les plus diverses.

EDOUARD SIMON.

LA MÉTALLURGIE DE LA BIBLE.

Il vient de paraître en Angleterre un livre assez original sur ce que l'on pourrait appeler la « Métallurgie de la Bible[1]. » Si ce livre n'a pas pour nous toute la valeur scientifique que l'auteur a voulu lui donner, il accuse au moins des recherches laborieuses et patientes. Rapprochant tous les passages des textes sacrés où il est fait mention de métaux, et tirant de ces rapprochements les conclusions qui lui ont semblé les plus favorables à sa thèse, M. Napier s'est proposé de montrer, l'Ancien Testament en main, que les Hébreux étaient plus habiles métallurgistes qu'on ne l'avait supposé jusqu'ici. Une feuille anglaise, qui s'est occupée de cet ouvrage, en a donné une analyse dans laquelle nous trouvons ce qui suit :

« M. Napier nous dit que, suivant Moïse, le cuivre et le fer se trouvaient en Palestine, et que l'arche qui guida l'armée dans le désert avait été faite par des ouvriers en métaux. Ces ouvriers semblent avoir disparu du temps de Saül, et c'est à peine s'il restait un forgeron dans le pays. La construction du temple de Salomon donna à la métallurgie une impulsion nouvelle.

[1] *The Ancient Workers and Artificers in Metal, from References in the Old Testament and other Ancient Writings.* By James NAPIER, F. C. S. London, Simpkin and Co.; Paris, Stassin et Xavier.

Digitized by Google

Toutefois, l'Ecriture ne mentionne que six métaux. Suivant les légendes, cependant, les Israélites auraient connu le mercure, et ce serait ce métal qui est appelé dans les Nombres (xxxi, 22, 23) « l'eau de séparation. » La Genèse parle de « la terre d'Havilah, » où se trouve de l'or, et Job, de son côté, parle de poussière d'or. Job et David font allusion à l'affinage des métaux, et dans Amos on trouve un long passage tout à fait technique sur ce sujet : « De même qu'on jette l'argent, le cuivre, le fer, le plomb, et » l'étain au milieu de la fournaise, et qu'on souffle le feu dessus pour les » fondre, de même je vous prendrai dans ma colère et dans ma fureur, et je » vous laisserai là (à Jérusalem) et je vous fondrai. Oui, je vous prendrai, » et *je souffflerai sur vous, dans le feu* de ma vengeance, et vous y serez » fondus. De même que l'argent est fondu dans la fournaise, je vous fondrai » dans ma vengeance... Ton argent est devenu de l'écume... J'appesantirai » encore ma main sur toi. Je purifierai ton écume et je séparerai tout ton » alliage. » Voilà, dit M. Napier, une description complète de la coupellation de l'argent : On jette le métal avec son alliage dans le fourneau, et, quand il est fondu, on souffle dessus pour le purifier en en brûlant l'écume. Je sais bien, qu'en parlant de ces passages, des commentateurs prétendent que les métaux ne sont jetés dans le fourneau que pour y être fondus, et qu'ils ne voient dans l'action de souffler qu'un moyen d'activer l'ardeur du feu ; mais je crois ces explications erronées et inapplicables à la circonstance ; elles détruisent toute la beauté de la figure. »

De ce que les Egyptiens se servaient de nitrate d'argent pour écrire sur les bandelettes de leurs momies, M. Napier conclut que les Juifs ont dû connaître l'effet des acides pour la dissolution de l'argent et la séparation de l'or. Cependant, comme la Bible parle de l'or d'Ophir et de l'or du Nord, il est probable que les Hébreux ne possédaient pas des procédés d'affinage bien parfaits. L'auteur du livre en question suppose que, bien que les sicles d'argent soient les premiers mentionnés, Abraham avait dû avoir de la monnaie d'or. M. Napier s'étend longuement sur les richesses des Juifs. Il estime à 939,929,687 £ sterling les dépenses de David à l'époque de la fondation du temple, y compris les trésors accumulés et les contributions publiques et volontaires, somme immense qui, si elle était exacte, serait plus considérable que ce que le monde entier a produit de métaux précieux de 1800 à la présente année. Dans toutes ses statistiques, M. Napier est fort à l'aise : il évalue à 657,000 £ sterling les 120 talents d'or africain offerts à Salomon par la reine de Saba. Le présent que présenta Aman à Assuérus était un revenu de 2 ou 3,000 £ sterling.

Les théories de M. Napier sur le veau d'or ne sont pas moins curieuses. La question de savoir comment le veau fut détruit embarrasse les commentateurs. Les uns disent que Moïse garda l'or et ne donna au peuple que de la poussière jaune ; d'autres prétendent qu'il calcina l'idole avec du *natron* du désert. Or comme le *natron* n'est autre que du carbonate de soude, ce qui n'a rien de commun avec un acide, cette explication est absurde. M. Napier croit que Moïse a fondu le veau en lingots, puis qu'il a battu ces lingots en feuilles et les a mêlés avec de l'eau.

Le cuivre occupe aussi une grande place dans le livre de M. Napier, quoi-

Digitized by Google

qu'il ne soit fait mention de ce métal qu'une fois dans la Bible, à propos du retour de Babylone; encore a-t-on des raisons pour supposer qu'il s'agit de quelque alliage, attendu que le même mot est employé à la fois dans le sens de cuivre et de bronze. Toutes les décorations de l'arche et du temple paraissent avoir été de bronze.

La plus ancienne mention qui soit faite de l'étain est dans les Nombres, au moins le mot *bedil* dont se sert Moïse passe-t-il généralement pour signifier étain. Les lexiques, au mot *bedil*, donnent le sens *étain* et *plomb*. Mais précisément parce que le bedil servait à la construction du fil à plomb, il est bien probable que le mot en question n'a pas désigné l'étain pour les Hébreux, qui ne connurent peut-être pas ce métal. Comme il n'y a pas d'étain en Egypte ni en Palestine, il est probable qu'on le tirait d'Europe au moyen des vaisseaux phéniciens. Isaïe parle de l'étain dont les Juifs se seraient servis pour les vases et les ornements. Les découvertes assyriennes prouvent du reste qu'à cette époque l'oxyde d'étain était employé pour vernir les poteries de terre.

Mais c'était pour apprendre à fabriquer le bronze que les Phéniciens visitaient surtout le froid Land's-End. Les anciens métallurgistes du pays avaient des recettes secrètes et qui aujourd'hui sont perdues; ils savaient donner le fil et l'élasticité au métal, et le préserver de la rouille en le couvrant d'une riche patine olivâtre. On a trouvé des instruments divers, haches, poignards, casseroles, etc., de cette substance en Angleterre.

M. Napier a des chiffres pour répondre à tout. Les contributions des Juifs montaient, selon ses calculs, à 45,266 £ 5 sh. Le fameux vase de bronze contenait environ 20,000 gallons d'eau, etc., etc.

Le plomb est mentionné dans Ezéchiel. Les Juifs s'en servaient pour soudure et pour fil à plomb.

Dans son chapitre sur le fer, M. Napier conclut que nous sommes restés en arrière sur les anciens dans les applications que nous faisons de ce métal. Contrairement à toutes les théories et en dépit des difficultés que présente son emploi, le fer est un des premiers métaux que Tubalcaïn ait tordus dans ses puissantes mains; et Moïse parle des Israélites comme délivrés non-seulement de la fabrication des briques, mais aussi de celle du fer.

Quoique amusant, le livre de M. Napier est sec et superficiel, mais l'auteur « a ouvert la voie à des recherches plus savantes; » tel est l'avis des critiques anglais qui se sont occupés de cet ouvrage. Nous ne pourrions que nous ranger à leur opinion, si la *Revue Contemporaine* n'avait, pendant trois années consécutives, publié un très long travail de M. de Saulcy, intitulé : *Recherches sur l'Art judaïque*. Ce travail n'est qu'une analyse raisonnée de tous les textes bibliques qui, de près ou de loin, touchent à un art quel qu'il soit. M. Napier, loin d'avoir ouvert la voie, n'a donc fait que suivre celle qu'un Français avait très largement ouverte avant lui.

O. S.

Digitized by Google

NOUVELLE DÉCOUVERTE

DE MONUMENTS ANTIQUES DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE.

M. E. G. Squier, le célèbre archéologue américain, vient de publier dans un périodique anglais, en la faisant précéder de quelques éclaircissements, la lettre suivante, à lui adressée par don José Antonio Urrutia, curé de Jutiapa, département du même nom, dans l'Etat de Guatemala, Amérique centrale, et contenant, comme on va le voir, de curieux détails sur plusieurs monuments anciens, découverts dans la circonscription de la paroisse de cet ecclésiastique, à peu de distance de la ville de Comapa. C'est la première fois que l'existence de ces monuments est révélée au public. Ils sont situés dans un district qui, à l'époque de la conquête espagnole, formait une espèce d'Etat intermédiaire entre le royaume des Kachiquels et les Nahuatls de Cuscatlan, aujourd'hui San-Salvador. M. Squier remarque qu'en 1853 il a parcouru dans toute son étendue l'Etat de San-Salvador, visitant partout sur son passage les monuments des habitants primitifs du pays, mais que, de toutes les ruines qu'il a examinées, il n'en est pas qui se puissent comparer à celles que décrit le P. Urrutia.

Voici la lettre en question :

Jutiapa (Guatemala).

« Monsieur, ayant, comme beaucoup de personnes de ce pays si riche en monuments d'une civilisation qui n'est plus, le goût des études archéologiques, j'ai consacré dernièrement quelque temps à l'examen des antiquités répandues sur le vaste territoire de la paroisse dont je suis chargé, antiquités que je me propose de vous signaler rapidement en commençant par les belles ruines, inconnues jusqu'ici, de la très vieille ville appelée *Cinaca-Mecallo.*

» A une courte distance, au sud de la ville de Comapa, s'élèvent des montagnes escarpées dont le pied est baigné par la large rivière Paz ou Paza qui sépare le Guatemala de San-Salvador. Sur la plus haute de ces montagnes est un vaste plateau arrosé par une multitude de petits courants dont les eaux, se réunissant dans un lit commun, sautent une muraille de rochers de quinze mètres de hauteur avant de se réunir à celles de la rivière, et forment une des plus belles cataractes de ce département. Au point culminant de ce plateau, on trouve les ruines d'une ancienne cité des habitants primitifs de l'Amérique, ruines qui ont résisté avec succès aux atteintes du temps, et dont les épais remparts semblent défier l'action des éléments. La situation de ces ruines, d'où l'œil peut suivre jusqu'à la mer le cours majestueux de la rivière qui coule à la base des montagnes, et embrasser les nombreux villages qui émaillent au loin la plaine dans l'Etat voisin de San-Salvador, ainsi que le volcan de Chingo et celui d'Izalco, ce Vésuve américain avec son immense plumet de fumée et les lacs de Huija et d'Atescatempa, cette situation, dis-je, ajoute un nouvel intérêt à ces débris, en ce qu'elle indique une profonde appréciation du grand et du beau de la part des fondateurs de l'antique cité.

Digitized by Google

» Le lieu où sont situées ces ruines est, comme je l'ai dit, connu sous le nom de *Cinaca-Mecallo*, mots qui, dans l'idiome né du mélange du *mam* et du mexicain, et que parlent actuellement les habitants de ce district, signifient *corde nouée* (*cordel anudado*). Ce nom lui a peut-être été donné par les premiers habitants en raison du grand nombre de vignes qu'on trouve dans ces montagnes et qui servaient à palissader les huttes et les maisons.

» Les murs de la ville, ou ce qu'il en reste, décrivent un ovale, dans l'enceinte duquel on retrouve encore des routes ou rues, plusieurs passages souterrains et de nombreuses ruines d'édifices. Les matériaux de construction se composent principalement de pierres minces, ou espèce d'ardoises, reliées par un ciment ressemblant, par sa couleur et sa consistance, à du plomb fondu (*plomo dirritido*). Parmi les monuments, il en est trois qui méritent une mention spéciale. Le premier est un temple consacré au soleil ; il est creusé en grande partie dans le roc et s'ouvre sur l'orient. Dans le vestibule, bâti en ardoise, on remarque les figures sculptées du soleil et de la lune, et l'intérieur contient des hiéroglyphes. Ce monument est connu des Indiens sous le nom de *Tee-tunal* (pierre du soleil). Outre les bas-reliefs, les pierres sont couvertes d'hiéroglyphes peints avec une espèce de vernis rouge, que le temps a complétement respecté. Un grand nombre de pierres extraites des fouilles opérées dans toutes les parties de l'édifice sont enduites de ce vernis.

» L'un des passages souterrains trouvés au milieu de ces ruines est devenu célèbre, et est encore à cette heure le sujet d'une foule de contes populaires comme ayant servi de repaire à un bandit fameux, nommé Partideño, qui finit par y être pris par les gens de Comapa. Désirant explorer ce passage et, en dépit des avertissements superstitieux des Indiens de ne pas m'y aventurer, je me munis d'une hachette et d'une torche de résine, et y entrai. Après de grandes difficultés, je parvins à atteindre une espèce de salle, où je trouvai plusieurs blocs de pierre portant sculptées les armes des anciens Indiens, semblables, à tous égards, à toutes celles que j'avais déjà trouvées dans d'autres parties de ces ruines et que j'ai envoyées, en 1853, au président de Guatemala.

» Le second objet, non moins digne d'attention, est une grande table de pierre, couverte d'inscriptions hiéroglyphiques qui, d'après le peu que j'ai pu découvrir de leur signification, ne semblent être que la peinture de l'économie de la vie humaine (*la pintura de la economia de la vida humana*). La première figure est un arbre, symbole de la vie ; la dernière un crâne, emblème de la mort.

» Le troisième objet est un animal sauvage ressemblant à un tigre, sculpté sur une pierre ou roche de grande dimension, et qui, selon moi, a dû être un monument commémoratif de quelque grande victoire. Les raisons de cette supposition sont celles-ci : dans cette ville (Comapa), comme dans presque toutes les villes indiennes, la coutume existe encore de consacrer le souvenir des grands événements par des représentations appelées *bailes*, qui sont dans le fait des danses sur les places publiques le jour ou le soir des grandes solennités. Pour qui comprend la langue des indigènes,

Digitized by Google

il est très intéressant de prendre part à ces *bailes;* on se met ainsi au courant des traditions et des événements les plus anciens de l'histoire des Indiens. Un de ces *bailes* dont j'ai été plusieurs fois témoin, représente une grande bataille. L'assistance, revêtue de peaux d'animaux, dont la tête sert de coiffure, se partage en deux sections rangées l'une vis-à-vis de l'autre. Avant de commencer l'attaque, un des chefs fait à l'autre des propositions de paix qui sont repoussées. Le signal de la bataille est alors donné avec accompagnement de cris sauvages. Après une longue lutte, la victoire se déclare en faveur du chef qui porte une tête de daim pour coiffure. A la fin de la représentation, le chef vaincu quitte le champ de bataille, et l'autre trace sur le sable, avec une perche, la figure de quelque animal : la figure gravée de l'animal dont j'ai parlé plus haut et la distance de la cité en ruines où il se trouve, me font croire que ce monument se rapporte au même événement que le *baile* que j'ai décrit.

» Tels sont, monsieur, les principaux objets que j'ai remarqués dans ces antiques ruines. En dehors des murs, dans une petite plaine à peu de distance, se trouvent de nombreux monticules qui, je n'en doute pas, sont des tombeaux. Les dimensions de ces sépulcres grossiers que n'ombrage aucun cyprès, que ne marque aucune pierre sculptée, n'en révèlent pas moins la position et l'influence du mort qu'ils recouvrent. C'est une coutume encore en vigueur chez les Indiens de jeter une poignée de terre ou une pierre sur la tombe des morts illustres, comme un tribut payé à leur mémoire. Plus ces contributions sont nombreuses, plus le tumulus s'élève et grandit de proportions.

» Je viens de vous donner ici quelques-unes des notes que j'ai prises sur les ruines antiques de ce département, j'espère avoir bientôt le plaisir de vous en envoyer d'autres. En même temps je crois devoir vous dire que j'ai adressé à Guatemala, à M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, des copies de quelques-uns des hiéroglyphes dont je viens de vous entretenir.

» Agréez, etc. JOSÉ-ANTONIO URRUTIA. »

M. Squier appelle l'attention des antiquaires et des historiens sur la valeur des représentations scéniques ou *bailes* des Indiens, comme étant un moyen de pénétrer quelque peu dans les traditions de ce peuple, et de soulever un coin du voile dont son histoire est enveloppée. L'abbé Brasseur de Bourbourg a publié en 1855, dans l'*Athenæum* anglais, d'intéressantes observations sur les *bailes* des Indiens de Rabinal à la Vera-Paz.

O. SACHOT.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1857.

I

La Conférence a terminé ses travaux de la manière la plus heureuse. Comme nous l'avions annoncé, l'entente était rétablie entre les gouvernements avant que les plénipotentiaires eussent à délibérer, et le projet d'arrangement dont nous avions indiqué les bases, a été adopté tel qu'il avait été préparé par la France, de concert avec l'Angleterre et la Russie. Nous applaudissons d'autant plus volontiers à ce résultat, que la transaction qui est intervenue donne réellement satisfaction à tous les intérêts et qu'elle met fin à toutes les contestations.

Nous n'avons point à nous étendre sur cette transaction. La Russie abandonne non-seulement Bolgrad, mais Tabak. La ligne de démarcation qui déviait précédemment du val de Trajan continue de suivre jusqu'à la rivière Yalpouk, cette ancienne limite romaine. Mais il n'était pas juste que le cabinet de Saint-Pétersbourg renonçât gratuitement à toute prétention sur ces deux localités, dont une au moins lui serait revenue dans toutes les hypothèses ; et une compensation lui a été offerte sur le haut Yalpouk.

Ce territoire a, pour le gouvernement russe, une importance réelle sans avoir aucun inconvénient pour la solidité des frontières moldaves. Indépendamment de son étendue, qui est d'environ cent cinquante milles anglais carrés, il renferme un centre de population très avantageusement situé ; Bolgrad séparé du lac Yalpouk par une chaussée, comme la Russie elle-même l'avait admis, était condamné à dépérir, tandis que Komrat est placé dans une position favorable pour devenir le chef-lieu des colonies bulgares, dont plusieurs sont groupées aux alentours. Il y a donc un avantage notable pour la Russie, dans la compensation qui lui a été offerte et qu'elle a consenti à accepter.

La Porte, de son côté, ne peut que se féliciter de cet arrangement. L'important, à ce point de vue, ce n'est pas d'avoir obtenu Bolgrad et Tabak. Un intérêt bien autrement considérable pour elle était engagé dans cette affaire. Ce n'est pas non plus de l'île des Serpents que nous voulons parler, car elle n'est qu'un rocher incapable de nourrir le poste chargé d'y entretenir un phare. Mieux vaut, sans nul doute, que ce rocher soit revenu à la Porte que d'être resté à la Russie ; mais l'inconvénient de le perdre n'est pas grand pour celle-ci, et l'avantage de le reprendre est médiocre pour celle-là. Toutefois, au nombre des territoires en litige, il en était

Digitized by Google

un qui avait une valeur de premier ordre, le Delta du Danube. La possession du Delta donne celle de ses embouchures, et qui est maître de l'un domine les autres. L'article 21 du traité de Paris stipule que le territoire rendu par la Russie serait annexé à la Moldavie; on n'a point distingué entre la portion de ce territoire qui avait autrefois appartenu à la Bessarabie et celle qui relevait directement de la souveraineté du sultan avant la paix d'Andrinople. Il résultait de là qu'en prenant à la lettre le traité du 30 mars, le Delta et les embouchures du Danube allaient nécessairement à la Moldavie, au grand détriment de la Turquie, laquelle se trouvait, en quelque sorte à cet égard, sous la dépendance de la principauté vassale. En rectifiant sur ce point le traité, les puissances ont rendu un véritable service à l'empire Ottoman et donné une nouvelle preuve de l'intérêt qu'elles lui portent.

Le rôle du cabinet de Paris en cette circonstance a été un rôle de conciliation et en même temps d'initiative. Comme nous l'avons dit, la première pensée de cet arrangement lui appartient, et il a exercé ainsi sur le dénoûment de la crise, aussi bien que sur les discussions qui l'ont amené, une influence décisive.

Nous ne saurions donc souscrire aux triomphes que les journaux anglais décernent, à cette occasion, à leur pays. Loin de nous la pensée de nier les dispositions que l'Angleterre a montrées dans les dernières communications diplomatiques dont le nouvel arrangement est sorti; mais enfin ses vues n'ont pas toujours été aussi favorables au rétablissement de l'accord. Primitivement, l'Angleterre n'admettait pas qu'il pût y avoir deux avis sur la question de Bolgrad; elle repoussait à la fois toute ligne de démarcation qui ne passerait pas par le sud de Tabak, et tout appel aux souvenirs des plénipotentiaires pour suppléer à l'imperfection du traité. Sur ces deux points, elle a dû abandonner sa manière de voir. La question a été remise à la Conférence, comme l'avait demandé le gouvernement français, aussitôt qu'il avait été convaincu de l'impossibilité de s'entendre par d'autres voies; et, en outre, le tracé que le cabinet anglais s'était opiniâtré à défendre a fait place à une autre délimitation. L'idée d'une compensation, comme moyen de décider la Russie à abandonner le Bolgrad du sud, avait été d'abord écartée par l'Angleterre, et elle est devenue la base même de l'arrangement agréé par la Conférence. Enfin la compensation accordée par les puissances et agréée par le gouvernement russe, présente pour lui, comme nous l'avons déjà fait remarquer, des avantages que la conservation de Bolgrad était loin d'avoir, et sous ce rapport le résultat est encore très différent de ce que le cabinet de Londres paraissait vouloir au début. Il n'y a, en définitive, qu'un point sur lequel l'Angleterre ait obtenu ce qu'elle avait demandé dès le commencement de la discussion, c'est la destination donnée à l'île des Serpents. Quant à celle que reçoit le Delta du Danube, elle est conforme aux propositions de la France qui, après les seuls délais nécessaires pour apprécier exactement la question, avait pris l'initiative de la solution qui a été adoptée. Ainsi, pour ce qui revient à la Porte comme pour ce qui est accordé à la Russie par l'arrangement sur lequel on est tombé d'accord, ce sont les propositions du

Digitized by Google

gouvernement français qui ont prévalu. Nous n'aurions pas songé à revendiquer pour lui cet avantage, si les appréciations erronées du *Times* et du *Morning Post* ne nous en avaient fait un devoir; et si nous rappelons ces détails, c'est moins pour nous enorgueillir d'une satisfaction secondaire après celles dont notre patriotisme a été comblé depuis trois ans, c'est moins pour le plaisir d'enregistrer un succès de plus de notre politique après tant de grands résultats qui ont couronné ses efforts dans la paix comme dans la guerre, que pour rétablir la stricte vérité des faits et des rôles.

La conséquence nécessaire du rétablissement de l'accord des puissances devait être de provoquer l'évacuation des territoires et des eaux encore occupés soit par les troupes autrichiennes, soit par l'escadre anglaise. L'occupation n'avait pu se prolonger au delà du terme fixé par les actes du Congrès de Paris, que sous le prétexte des retards apportés à la délimitation en Bessarabie et de la contestation relative à l'Ile des Serpents. Du moment où ces deux questions étaient résolues, il ne pouvait s'élever de doutes sur les intentions de l'Angleterre et de l'Autriche; elles ne pouvaient songer un instant à décliner l'obligation qui leur incombait de mettre fin à l'occupation de la Moldo-Valachie et du Bosphore. Quel que fût le désir de l'Autriche en particulier d'exercer une influence sur la réorganisation des Principautés, elle comprenait bien qu'elle eût vainement essayé de se soustraire à cette nécessité. Aussi n'a-t-elle pas plus fait d'objections que l'Angleterre à ce sujet. Toutefois, le même esprit de conciliation et de transaction qui avait inspiré l'arrangement relatif à Bolgrad et au Delta du Danube, a présidé aux dispositions prises d'un commun accord pour l'évacuation. On a consenti à établir une corrélation entre l'exécution de cette mesure et le travail du tracé. On s'est donc demandé dans quel délai ce travail pouvait être achevé, et afin de pourvoir à toutes les éventualités qui pourraient le retarder, on est convenu d'en fixer le terme au 30 mars, date célèbre par la signature du traité de Paris. En vue, d'ailleurs, d'accélérer la remise des territoires, on a décidé qu'elle se ferait à mesure que le tracé sera déterminé, et l'on se contentera de le jalonner d'abord, sauf à continuer ultérieurement les travaux permanents de bornage. On assure que la Russie aurait dès maintenant donné des ordres pour retirer de l'Ile des Serpents le poste qu'elle y avait établi, et les autorités moldaves vont être de leur côté immédiatement invitées à prendre successivement possession des territoires qui leur reviennent.

En même temps l'Autriche se dispose à remettre Soulina aux Turcs. Après que les Russes eurent abandonné le Delta du Danube en 1855, une population d'aventuriers de tous les pays s'établit aux bouches du fleuve dans le but de rançonner le commerce. Cet état de choses portait atteinte aux intérêts de la navigation autrichienne, et le cabinet de Vienne s'attribua la police fluviale, qui n'était plus exercée par personne. Un bâtiment à vapeur fut placé à Soulina et quelques soldats furent débarqués sous l'autorité du commandant de ce bâtiment. Depuis lors, l'Autriche était restée en possession de ce poste, et elle n'avait pas cru pouvoir le quitter avant de savoir si elle devait le remettre à la Moldavie ou à la Porte. La destination donnée par la Conférence au Delta du Danube a tranché la

Digitized by Google

question, et le bâtiment autrichien qui faisait la police de Soulina va, sans retard, laisser la place aux autorités ottomanes. De part et d'autre, on semble donc avoir hâte d'en finir, et tout fait présager qu'au 30 mars prochain il ne restera plus de traces des dernières difficultés.

On sait déjà que les démarches faites par M. le ministre de Suisse à Paris et par l'envoyé extraordinaire du conseil fédéral, M. Kern, ont servi, entre la France et la Suisse, de point de départ pour de nouvelles communications, qui donnent l'espoir, sinon la certitude, d'une solution favorable et prochaine. Si nous sommes bien informés, le gouvernement helvétique serait revenu, spontanément d'ailleurs, à la proposition faite d'abord par l'empereur Napoléon, et, comme nous l'avons dit il y a quinze jours, de tous les partis qui pouvaient se présenter, c'était en effet le plus sage.

Voici à peu près comment M. Barman et M. Kern auraient procédé. Ils auraient fait savoir officiellement à M. le comte Walewski que le conseil fédéral était disposé à demander au Parlement suisse l'annulation de l'instruction commencée contre les prisonniers neufchâtelois. Ils déclaraient toutefois que leur gouvernement attachait une importance particulière à savoir que, l'arrangement auquel la France avait promis de travailler de tous ses efforts, n'impliquerait aucune condition incompatible avec l'indépendance entière de Neufchâtel. Ils annonçaient, d'autre part, qu'en mettant les prévenus en liberté, le conseil fédéral se croirait tenu, dans l'intérêt même de leur sécurité personnelle, de leur interdire le séjour de la Suisse jusqu'à la solution définitive de l'affaire de Neufchâtel. Ils demandaient en outre que, jusqu'à ce que la décision du Parlement fût connue, la Prusse s'abstînt de toute nouvelle démonstration militaire, qu'aucune mesure hostile ne fût prise par le gouvernement prussien après la libération des prisonniers, enfin, que l'ouverture des négociations pour un arrangement définitif pût avoir lieu immédiatement après la proclamation de l'amnistie.

Tout en se bornant à solliciter sur ces divers points des explications, la communication de MM. Barman et Kern décelait une tendance à réclamer des engagements. On nous assure que la réponse du gouvernement français déclinerait tout engagement quant au résultat de ses bons offices auprès de la Prusse, en se renfermant dans des explications d'ailleurs satisfaisantes. Ainsi, par exemple, le cabinet des Tuileries s'oblige à faire tous ses efforts pour amener un arrangement propre à assurer l'entière indépendance de Neufchâtel par la renonciation du roi de Prusse aux droits que les traités lui confèrent sur cette principauté; mais il évite de se prononcer sur les conditions que la Prusse pourrait mettre à sa renonciation. Il apprécie les considérations qui placent le gouvernement helvétique dans la nécessité d'éloigner momentanément les prisonniers du territoire de la Suisse; mais il est persuadé que la Prusse, qui a, jusqu'à présent, ajourné ses armements par esprit de conciliation, ne cherchera à exercer aucune pression sur les délibérations de l'Assemblée fédérale, et il a l'assurance qu'en apprenant la mise en liberté des prisonniers, cette puissance renoncera à toute mesure hostile contre la Suisse.

Telles sont les nuances qu'il y a lieu de remarquer entre les deux com-

Digitized by Google

munications. Le gouvernement français, nous le répétons, s'engage à faire tous ses efforts, mais il n'en garantit point le succès. Cependant les explications renfermées dans sa réponse suffisent évidemment pour déterminer la Suisse à faire la concession qui lui est demandée ; à défaut d'un résultat immédiatement certain, qui, dans notre conviction, est plus que probable, elles lui assurent le concours de la France dans les phases ultérieures par lesquelles la question peut passer.

En effet si le cabinet de Paris ne s'oblige pas à obtenir l'arrangement qui, basé sur la renonciation du roi Frédéric-Guillaume à ses droits de prince de Neufchâtel, fonderait irrévocablement l'indépendance de ce canton, l'engagement de faire tous ses efforts dans ce but a la plus sérieuse portée. Que des difficultés imprévues surviennent dans le cours des négociations, que les légitimes espérances puisées dans l'esprit de conciliation dont le roi de Prusse se montre animé, ne se réalisent point par suite d'obstacles que la diplomatie serait impuissante à vaincre, le gouvernement français serait sans nul doute officiellement dégagé envers la Suisse ; mais l'obligation morale subsisterait. La Prusse, qui aurait refusé de traiter sur la base indiquée, ne serait plus fondée à compter sur le bon vouloir de la France ; et le gouvernement de l'Empereur, le cas échéant, aurait à voir s'il n'entrerait pas dans ses convenances de se déclarer délié du protocole de Londres. L'avantage pour la Suisse est donc certain, même dans l'éventualité la plus défavorable. Il est à présumer, d'ailleurs, que la Prusse ne commettra pas la faute de soulever des difficultés, qui, en paralysant les négociations, pourraient avoir une conséquence aussi fâcheuse pour elle. Tout le monde veut en finir, le roi de Prusse comme la Suisse, car il n'a rien à gagner à maintenir des prétentions qui ne sont pour sa couronne qu'une source d'embarras et d'ennuis sans compensation, et qui ont contre elles la nature des choses, toujours plus forte à la longue que les droits les mieux établis.

II

Un crime épouvantable a jeté Paris dans le deuil et la consternation pendant cette première quinzaine de l'année. Le premier pasteur du diocèse est tombé frappé d'un coup de couteau au milieu des cérémonies du culte, dans une église, et la main qui lui a porté le coup mortel est celle d'un prêtre. Nous ne sommes plus au temps où le fanatisme des sectaires était une menace permanente pour les chefs ecclésiastiques ; il semblait que le fanatisme politique et la passion du pouvoir eussent remplacé chez nous la passion et le fanatisme religieux. Cependant si nous recueillons les indices que nous ont fournis jusqu'ici les paroles attribuées à l'assassin, si nous en rapprochons les antécédents de l'accusé, au premier abord nous serons portés à attribuer son crime à une sorte d'exaltation religieuse, à une effervescence qui prendrait sa source dans une conscience égarée, dans une révolte contre certains dogmes de l'Eglise ; il nous apparaîtrait enfin comme un sectaire, comme un fou furieux ayant déjà rompu avec l'Eglise avant de rompre avec la société. Quelle que soit l'horreur que le crime nous ins-

Digitized by Google

pire, nous devons jusqu'à un certain point respecter la position de celui qui l'a commis et voir en lui un accusé avant de voir un grand coupable. C'est à la justice seulement qu'il appartient de condamner. Mais, dans ces temps où l'esprit d'opposition contre l'Eglise sait prendre ses armes partout, même et surtout chez ses adversaires, il ne nous semble pas sans importance d'essayer de dégager la vérité sur les causes qui ont pu porter Verger à commettre son abominable attentat.

Verger est un homme qui s'est fait toujours remarquer par la fougue et l'irascibilité de son caractère. Jeune encore, il est impatient de la discipline, il élève la voix contre les arrêts de la justice, contre les magistrats civils aussi bien que contre ses supérieurs ecclésiastiques ; il attaque en chaire les dogmes de l'Eglise, moins, à ce qu'il paraît, pour combattre les dogmes eux-mêmes que pour manifester son opposition, pour donner issue au levain de révolte qui fermente dans son cœur. Le souffle de l'insurrection a passé dans son âme et l'a soulevée contre tout ce qui fait obstacle à sa personnalité, à son ambition. Il se repaît de chimères, et le jour où il se voit frappé par les arrêts trop justifiés de la discipline ecclésiastique, le jour où il voit la carrière, qu'il voulait parcourir à grands pas, fermée devant lui, ce jour-là, il se replie sur le lieu commun des ambitions déçues et rêve une égalité ridicule, une sorte de communisme religieux, un socialisme où du moins il n'aurait plus de supérieurs, puisqu'il ne peut lui-même être supérieur aux autres. Remarquons-le bien, ce n'est pas là une maladie isolée chez cet homme; elle est fréquente en ce siècle, et, après avoir couvé durant les dix-huit années du gouvernement de juillet, elle a tout à coup éclaté comme une épidémie après la révolution de 1848. Qu'il se manifeste dans l'ordre civil ou politique, dans l'ordre social ou ecclésiastique, l'esprit de révolte est toujours le même. Né, chez les meneurs, de l'orgueil, de l'infatuation, de l'intérêt personnel, d'une soif de pouvoir et de domination trompée dans son attente, d'une ambition déçue dans ses rêves, il pousse les uns aux barricades, les autres à l'assassinat. S'il réussit, s'il triomphe, il se montre le plus despote des tyrans ; s'il succombe, il devient criminel. Cela est logique : les natures excessives et violentes ne savent point garder la mesure ; la règle leur est trop lourde quand il s'agit pour eux de la porter; elle ne l'est jamais assez quand ils la font subir aux autres.

C'est là, nous le croyons fermement, l'explication la plus juste et la plus vraisemblable que l'on puisse donner d'un crime qui n'avait point de causes directes, qui n'a pu être ni l'effet d'une vengeance personnelle, ni l'œuvre du fanatisme religieux. Quoi qu'il en soit, c'est un douloureux spectacle qui nous a été donné et il se révèle à nous comme le symptôme d'un mal qui n'est pas encore complètement guéri.

La mort de l'archevêque de Paris prive l'Eglise de France d'un prélat éminent, elle prive notre capitale d'un homme de bien, dont la charité ardente s'exerçait sans relâche, dont l'esprit conciliant et simple avait fait chérir parmi le peuple le ministre de la religion. On dit que, le jour où Verger l'a frappé, Mgr Sibour avait envoyé des secours à celui qui devait être le soir même son assassin. Ce fait, s'il est vrai, ajouterait à l'odieux

Digitized by Google

du crime; mais il montrerait en même temps que si la loi de l'Eglise doit parfois frapper le mauvais prêtre, son esprit de charité sait adoucir la rigueur de ses arrêts.

La vacance du siége épiscopal de Paris est un fait considérable, et le choix qui sera fait pour le remplir est un des actes les plus graves qui puissent s'accomplir sous un règne et dans le cours d'un ministère. Nous avons la plus entière confiance dans le choix que fera le gouvernement, et nous sommes persuadés qu'à ce choix présidera l'esprit élevé qui a toujours dicté jusqu'ici ses actes envers la religion.

Si de la capitale nous portons nos regards sur l'Algérie, nous verrons que, là aussi, la sollicitude du gouvernement s'exerce. En ce moment même, elle facilite la transformation d'une colonie en un véritable territoire français. Les pouvoirs du gouverneur général ont été agrandis, de nouvelles subdivisions civiles ont été créées, d'autres mesures, non moins importantes, sont à l'étude. Nous publierons prochainement un travail sur ce sujet, qui touche de si près aux intérêts et à la gloire de la France.

III

Toutes les notions d'ordre et de hiérarchie littéraires sont en ce moment rompues. C'est au vieux boulevard du crime, c'est à l'ancien théâtre de Nicolet, à ce théâtre de la Gaîté où le peuple de Paris a versé tant de larmes, qu'il faut aller demander aujourd'hui une œuvre sérieuse et distinguée, un drame de bonne facture, écrit d'un style excellent. Les larmes y coulent encore, mais elles ne sont point sollicitées par ces phrases déclamatoires dont nos théâtres secondaires semblent avoir gardé le secret depuis qu'on ne joue plus *Hernani;* les émotions sont toujours aussi poignantes, mais elles sont excitées par des scènes que le Théâtre-Français pourrait envier ; elles puisent leur source au fond du cœur humain, d'où le mot juste et fort sait la faire jaillir, et non dans cet ébranlement nerveux qui résulte du choc de paroles vides et sonores. C'est quelque chose d'assez rare maintenant au théâtre que cette vigueur et cette propriété dans l'expression, que cette fermeté dans le style dont le nouveau drame de M. Dennery nous offre un si remarquable exemple, et nous ne saurions trop engager le célèbre dramaturge à persister dans la voie nouvelle qu'il parcourt et à l'extrémité de laquelle la Comédie-Française ouvre ses portes à deux battants.

Nous n'avons point le dessein de faire l'analyse de la *Fausse Adultère*. Un récit étranglé, le seul que nous pourrions faire ici, ne donnerait pas une idée exacte de la pièce et aurait l'inconvénient de dépouiller le sujet de tous les détails, et par suite de la majeure partie de son intérêt. D'ailleurs le drame, en cette circonstance, n'a été que la mise en œuvre de l'histoire ; la *Fausse Adultère* n'est pas tout à fait le fruit d'une féconde imagination. Un livre, dont le succès fut grand et que l'on retrouve dans toutes les bi-

Digitized by Google

bliothèques, les *Causes célèbres*, par M. Mocquard, a fourni à M. Dennery le thème, le canevas, et mieux que cela, des scènes entières de son nouveau drame ; c'est dans ce livre que l'habile écrivain dramatique a trouvé tout construit cet édifice d'intrigue et de persécution dont une pauvre femme est l'innocente victime, qu'il a pris ces caractères si bien accentués, parce qu'ils sont si vrais, de Ferdinand, homme faible, mais que l'amour rend un moment si fort contre le mensonge ; de Léonie, ce noble cœur, cette tendre et courageuse épouse ; de la comtesse, cette rude joûteuse, cette habile ourdisseuse de vilaines trames, qui pense un moment triompher de toutes les vertus et de tous les obstacles, et satisfaire ses odieuses convoitises. L'histoire est là, on peut la lire ; l'écrivain distingué, qui naguère retraçait les péripéties de ces drames de justice, pour les léguer comme un terrible enseignement, a été lui-même un historien fidèle, mais un historien maître de son sujet. Il est resté dans la tradition, qu'il a ornée d'un style vif, rapide et sobre. M. Dennery, en empruntant le sujet, semble avoir aussi emprunté le style, et ce n'est pas le moindre éloge que l'on puisse faire de sa nouvelle pièce ; il est d'ailleurs habitué à tous les autres. — La *Fausse Adultère* est jouée d'une manière très remarquable par madame Naptal-Arnaut et par monsieur Laferrière. Ces deux artistes font parfaitement ressortir toutes les qualités littéraires du drame sans en altérer l'énergie. Il semble, qu'appelés à interpréter une œuvre d'une si sérieuse valeur, ils aient voulu se surpasser et transporter au boulevard la dignité et la grande diction des meilleurs temps de la Comédie-Française.

Au théâtre de l'Odéon, une comédie de mœurs, une comédie satirique, a succédé au drame bouillonnant de *Madame de Montarcy*. La pièce est intitulée la *Réclame*, et son auteur est M. Arnould Frémy. La réclame, prise dans son sens le plus précis, est une annonce masquée, une annonce élogieuse que le marchand fait insérer, moyennant finance, dans les journaux pour attirer le chaland à sa boutique. Dans un sens plus général, la réclame est un éloge que tout homme jaloux de se mettre en lumière se fait faire par ses amis, ou qu'il se fait lui-même pour leur en épargner la peine. L'auteur de la comédie en a donné une définition à peu près complète en cinq actes ; je dis à peu près, car, bien qu'il en ait prodigieusement élargi le cercle, il n'en a pas encore atteint les extrêmes frontières. Le domaine de la réclame est immense, son action prodigieuse, son empire incontesté. Elle règne en souveraine sur le monde civilisé, elle est la loi suprême des sociétés libres, elle est un des abus de leur liberté. Là où il n'y a point de liberté, la réclame est inutile et vaine ; c'est précisément pour influencer la liberté d'autrui et la confisquer à son profit que la réclame a été imaginée. Chacun est libre d'aller le soir au théâtre qui lui plaît, de lire le jour le livre qui lui convient, de porter l'habit qu'il croit lui aller le mieux, grand embarras sans doute pour l'homme indécis obligé de faire un choix. Survient la réclame, qui lui dit : « Entrez chez le tailleur X. — lisez le *Péché de M. Antoine*, — allez à l'Ambigu. » Soudain l'incertitude cesse, la liberté abdique, et l'on se laisse entraîner, pieds et poings liés, par cette despotique courtisane où il lui plaît de vous conduire : on est médiocrement habillé, on bâille à la troisième page, on dort au second

Digitized by Google

acte, mais on se croit libre, et l'on s'imagine avoir fait usage de sa liberté; tant il est vrai que l'homme n'est pas mis ici-bas pour faire tout ce qu'il veut, et qu'il ne veut, le plus souvent, que ce que les autres ont voulu pour lui.

M. Arnould Frémy n'a pas envisagé la réclame à ce point de vue; il s'est borné à en montrer le mécanisme sans se rendre compte du moteur; il s'est contenté d'en faire jouer quelques ressorts dans une intrigue peu liée, de nous faire constater leurs effets sans remonter à la cause qui les produit et dont ces ressorts ne sont que des moyens de transmission, pour parler le langage technique. Aussi sa comédie n'a-t-elle qu'une portée médiocre, et tout le talent de détail qu'il déploie n'aboutit qu'à faire mieux ressortir à nos yeux l'étroitesse du cadre où il fait jouer ses personnages. Ce n'est pas la première fois, du reste, qu'un sujet pareil est mis au théâtre de nos jours; le *Charlatanisme* et la *Camaraderie*, de M. Scribe, s'occupent du même vice et l'attaquent avec une tout autre vigueur. La *Camaraderie* surtout, qui est restée l'une des meilleures pièces de M. Scribe, nous a si bien initiés aux mystères des moyens de parvenir, que les simples procédés de la réclame nous semblent aujourd'hui des jeux d'enfants. Quand la réclame se faisait homme ou femme, quand elle élevait à la pairie, ou bien ouvrait les portes de la chambre des députés; quand elle renversait des ministères et mettait l'Etat à deux doigts de sa perte, c'est alors qu'elle était dangereuse et qu'il fallait la confondre. Mais aujourd'hui, pauvre innocente! elle croit avoir beaucoup fait si elle a enrichi un marchand fripon ou fait vendre à dix mille exemplaires un mauvais livre; encore pourrait-on rabattre beaucoup de ses prétentions, et lui dénier bien souvent le pouvoir dont elle se prétend armée : elle a compromis sa force par l'abus qu'elle en a fait.

ALPHONSE DE CALONNE.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — DUBUISSON et Ce imprimeurs, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

DU

SOMMEIL NATUREL

ET

DE L'ÉTAT DE L'AME PENDANT LES SONGES

Du Sommeil au point de vue physiologique et psychologique, par M. Albert Lemoine, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Bordeaux. — *Du Sommeil*, par M. A. Charma, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Caen.

Dormir est chose plus savante qu'on ne croit. Nous jouissons, il est vrai, des bienfaits du sommeil sans en connaître la nature et les lois; nous goûtons le repos qu'il procure à tout notre être, sans en avoir pénétré les causes secrètes. Mais l'observateur attentif peut découvrir, dans l'étude du sommeil, les faits les plus curieux, et le philosophe doit en tirer d'utiles inductions sur la nature de l'âme, sur les lois qui président à l'exercice de ses facultés, sur les rapports si délicats et si complexes du physique et du moral de l'homme. Ce n'est donc pas sans raison que l'Académie des sciences morales et politiques avait proposé comme sujet d'étude, il y a quelques années, *le Sommeil envisagé au point de vue psychologique*. La psychologie du sommeil est le complément indispensable d'une étude profonde de l'âme humaine. Les mystères de la vie intellectuelle qui restent trop souvent enveloppés pour nous dans l'état de veille, se

Digitized by Google

dépouillent parfois de leurs voiles pendant le sommeil. La lumière jaillit du contraste, comme du choc des opinions contraires jaillit la vérité dans une discussion. Tout n'est pas hasard, bizarrerie, contradiction dans nos songes ; le rêve n'est pas un roman ridicule de tout point, assemblage grotesque de sensations et d'idées qui se produisent sans loi ni raison. La nature conserve ses droits jusque dans les phénomènes les plus étranges en apparence; elle a une marche certaine et constante jusque dans ses écarts. C'est ainsi que l'étude de l'homme, dans l'état de maladie, aide à comprendre le rôle et le jeu des organes dans l'état de santé. Un philosophe éminent, Maine de Biran, a dit avec raison « qu'il n'y a rien de plus instructif pour l'homme éveillé que l'histoire des songes, comme il n'y a rien de plus utile pour l'homme raisonnable que l'histoire de la folie. »

Mais il est assez difficile de faire l'histoire des songes : les matériaux nous font défaut. Il n'est personne sans doute qui n'ait pu observer sur soi-même ce singulier phénomène; mais la plupart du temps on n'apporte à cette étude qu'une médiocre attention, le souvenir des impressions que l'on a éprouvées est bien fugitif, et qui s'aviserait d'écrire le journal de ses rêves? Qui voudrait surtout livrer à la publicité ces documents intimes et quelque peu compromettants, s'il est vrai que le sommeil soit une copie de la veille et le rêve la mise en action de nos plus secrètes pensées, de nos sentiments les plus cachés, un miroir fidèle de notre âme et comme l'image exacte de la vie réelle? Un pareil journal serait une véritable confession ; et tout homme n'a pas le courage de faire une confession publique et de s'accuser, comme saint Augustin, des images impures qui ont souillé ses rêves. Il n'y a que le vrai sage dont le sommeil puisse, aussi bien que la veille, être offert impunément à tous les regards. Un philosophe contemporain a osé affronter cette redoutable épreuve : M. Charma, dans un mémoire sur le sommeil, nous raconte que, pendant l'espace de douze ans, il a rédigé, nuit par nuit et quelquefois heure par heure, les mémoires de son sommeil écrits en quelque sorte sous la dictée du rêve. La plus grande régularité présidait à la rédaction de ces annales nocturnes : chaque rêve était inscrit sur un registre spécial avec sa date et un numéro d'ordre, et cela au moment même où il venait de se produire et où le souvenir fidèle et sûr pouvait en retracer tous les détails. C'est de ce journal que M. Charma a extrait les nombreux exemples qu'il rapporte dans son mémoire et qui servent de point de départ à ses réflexions. Or l'honorable professeur est précisément de l'opinion de ceux qui rendent l'homme responsable de ses songes : il croit que le sommeil ne reproduit que les passions auxquelles la veille est soumise, il croit que le rêve ne crée rien, n'invente rien.

Digitized by Google

« Faites, dit-il, que la veille ait toujours été irréprochable ; auriez-vous quelque chose à reprocher au sommeil? » Heureusement pour M. Charma, dans la longue liste de ses songes, il n'y en a pas un seul qui ne témoigne de sa haute raison, de son grand cœur, de la pureté de toutes ses idées et de tous ses sentiments. Son sommeil n'est jamais troublé par des images sensuelles, par des passions violentes. En vrai philosophe, il se surprend perpétuellement dans ses rêves, appliquant le principe de causalité, cherchant et assignant des causes aux effets qui le frappent. Dans le sommeil comme dans la veille, il ne vit guère par les sens, il vit surtout par l'intelligence et par le cœur. « Un Apicius, dit M. Charma, rêvera le plus ordinairement de table et de festins ; un Voltaire, de littérature et de poésie ; un Régulus, un Vincent de Paul, de dévouement à la patrie et à l'humanité. Ma pratique personnelle ne me laisse aucun doute à cet égard. Assez peu de sensualité proprement dite dans mes rêves ; si je souffre ou jouis par l'un de mes sens, ce sera ordinairement par celui que son irritabilité rend plus accessible aux impressions extérieures, par l'odorat. Les sentiments agréables ou pénibles qui tiennent à l'exercice de la pensée, y sont déjà beaucoup plus fréquents. Mais ce qui prédomine, c'est l'émotion morale ; c'est par le cœur surtout que je me sens vivre, en bien et en mal, la nuit comme le jour. » Heureux les philosophes qui, dans une pareille confession, n'auront d'autre reproche à se faire que d'avoir été trop sensibles aux jouissances de l'odorat !

Pour nous, nous ne croyons pas que le rêve soit la reproduction pure et simple des impressions de la veille, et que l'homme soit réellement responsable de tous ses songes. Il est très vrai qu'en général les scènes qui nous ont frappés pendant la veille doivent se reproduire plus facilement dans nos rêves ; mais il s'en faut de beaucoup que cette loi soit absolue et sans exception. Il arrive fréquemment qu'un état particulier des organes, que l'excitation interne des centres nerveux, produisent en nous des sentiments ou des idées qui n'ont aucun rapport avec les sentiments et les idées de la veille. C'est ici le corps tout seul qu'il faut accuser et l'influence fatale qu'il exerce sur l'âme. Je crois vraiment que Tertullien a raison de dire que les bonnes actions du sommeil sont sans mérite et les mauvaises actions innocentes, et, sauf des cas déterminés où il faut s'en prendre aux habitudes vicieuses de l'imagination, on peut dire que l'homme n'est pas plus responsable de ses actes dans le sommeil que dans la folie. J'en appelle du reste à l'expérience même de M. Charma qui cite, dans son mémoire, plusieurs exemples de rêves dans lesquels il y a des conceptions originales, des combinaisons nouvelles, une véritable création de l'esprit, sans précédent dans l'état de

Digitized by Google

veille. Laissons la parole à M. Charma. « Dans l'une des nuits du mois de mars 1849, j'étais en chaire et j'y traitais je ne sais quelle question. Ce que je sais, c'est que ma pensée était confuse, mon élocution pénible, ma leçon détestable, en un mot. Un de mes auditeurs, qui en souffrait autant que moi, se levait et s'en allait. Sur son dos, qu'en sortant il me présentait avec affectation, se déroulait un tableau où grimaçait ma figure; je ressentais vivement cette mordante ironie dans laquelle je lisais le jugement public. — Voilà une scène que très certainement je n'avais jamais ni observée, ni imaginée à l'état de veille, et qui est bien un fruit propre de mon sommeil. » Nous croyons volontiers à la parole de M. Charma : nous sommes persuadé qu'il n'a jamais été témoin d'une pareille scène, qu'il ne l'a même jamais conçue comme possible. Mais alors, si ce tableau est une pure création du rêve sans aucun rapport avec la réalité, s'il faut en laisser toute la responsabilité au sommeil, pourquoi prétendre que l'homme est coupable lorsque des images criminelles viennent s'offrir à ses yeux dans un songe? Pourquoi affirmer que les rêves sont toujours purs, lorsque la veille est irréprochable? Il y a là une contradiction manifeste. A nos yeux, la vérité est que nos idées et nos sentiments suivent, en général, le même cours pendant le sommeil que pendant la veille; que nos affections dominantes y jouent le plus souvent un rôle important; que nos occupations et nos études sont l'objet principal de nos rêves et en constituent en quelque sorte la matière première : mais il y a aussi une part, et peut-être une plus grande part qu'on ne le croit vulgairement, à faire dans le rêve à la spontanéité de l'imagination, de l'association des idées et de quelques autres facultés intellectuelles, et surtout à l'influence des organes intérieurs qui paraissent exercer pendant le sommeil une action bien plus puissante que pendant la veille sur la direction de nos idées. Cette dernière considération restreint singulièrement la responsabilité morale que l'on fait peser sur l'homme endormi ; toutefois elle ne la détruit pas complétement. Aussi je doute fort que l'exemple de M. Charma soit imité par beaucoup de philosophes. Plus d'une conscience justement inquiète, — on sait que le sage lui-même pèche sept fois par jour, — craindrait de présenter dans le tableau de ses rêves une image trop fidèle de la veille, et reculerait devant l'idée d'offrir à la curiosité publique ces annales du sommeil. D'ailleurs, n'y a-t-il pas quelque danger à se fier trop aveuglément à de pareils documents? L'amour de la gloire, disait Tacite, est la dernière passion du sage. L'amour-propre est une faiblesse qui se trouve encore quelquefois dans le cœur du philosophe. Pouvons-nous être sûrs que le psychologue qui nous donnerait l'histoire de ses rêves, ne ferait pas un peu comme ces

Digitized by Google

auteurs qui écrivent leurs mémoires, ou leur confession, ou l'histoire de leur vie, et qui, sous prétexte d'humilité, font devant nous le fastueux étalage de leurs mérites et de leurs vertus? Cette crainte, trop justifiée par la faiblesse native de l'homme et par les exemples quotidiens qui sont sous nos yeux, nous fait moins regretter l'absence de ces renseignements un peu suspects, et d'en être réduits, pour la psychologie du sommeil comme pour celle de la veille, à l'observation de nous-mêmes et au témoignage désintéressé de notre propre conscience.

Mais la conscience de nous-mêmes subsiste-t-elle donc pendant le sommeil, et pouvons-nous l'interroger utilement sur cet état de notre être qui semble caractérisé précisément par la suspension de tout sentiment et par la perte de notre personnalité? Maine de Biran le nie: selon lui, l'homme ne peut plus avoir le sentiment de soi-même dans le sommeil, parce qu'il n'a plus la pleine possession de ses facultés et que la conscience est inséparable de l'effort volontaire et libre dont la suspension périodique est le signe caractéristique du sommeil. Nous pourrions nous contenter de demander à ce philosophe où il a puisé ses nouvelles considérations sur le sommeil. Si sa conscience était muette sur les phénomènes qui se passaient en lui durant son sommeil, comment a-t-il pu nous parler si savamment des songes, de leurs diverses espèces, de leurs causes et de l'influence que les organes exercent sur leur production? S'il est vrai que nous gardions le souvenir de nos rêves, il est certain que nous en avons eu connaissance pendant notre sommeil. La conscience de nous-mêmes n'est pas abolie, tandis que nous dormons, puisqu'elle revit par la mémoire longtemps après le réveil, et nous retrace quelquefois, avec une fidélité remarquable, les moindres détails de nos rêves. D'ailleurs, est-ce que nous ne sentons pas aussi clairement, aussi certainement, pendant le sommeil que pendant la veille? Est-ce que, dans le rêve, nos sensations ne sont pas aussi vives, plus vives même quelquefois que dans la réalité? « Pour moi, dit M. Charma, je n'ai certainement jamais versé dans ma vie éveillée, sur un malheur réel, des larmes aussi amères que celles qu'il m'est arrivé de donner en songe à un malheur imaginaire; et jamais non plus je n'ai goûté plus vivement qu'en rêve les voluptés de toute nature dont sont capables, pendant notre existence terrestre, cet esprit et cette chair. » La clarté des perceptions dans le sommeil n'est pas moindre que la vivacité des impressions. Un spirituel et charmant écrivain, Charles Nodier, a bien décrit cette admirable lucidité de la conscience pendant les rêves : « La première perception qui se fait jour à travers le vague inexplicable du rêve, est limpide comme le premier rayon du soleil qui dissipe un nuage, et l'intelligence, un mo-

Digitized by Google

ment suspendue entre les deux états qui partagent notre vie, s'illumine rapidement comme l'éclair qui court éblouissant des tempêtes du ciel aux tempêtes de la terre. C'est là qu'Hésiode s'éveille, les lèvres parfumées du miel des muses ; Homère, les yeux dessillés par les nymphes du Mélès ; et Milton, le cœur ravi par le dernier regard d'une beauté qu'il n'a jamais retrouvée. Hélas ! où retrouverait-on les amours et les beautés du sommeil ? » Mais nous sommes dupes d'une illusion ! Assurément. Mais ces sensations n'ont pas pour causes les objets auxquels nous les attribuons ! Je l'accorde. Toujours est-il que nous les éprouvons, et si nous les éprouvons, en effet, nous avons conscience de notre être. C'est, d'ailleurs, un axiome, en philosophie, que la conscience de nous-mêmes ne saurait souffrir aucune interruption. La conscience est ce témoin invisible et présent qui recueille et reproduit aux yeux de l'esprit tous les phénomènes intérieurs, aussi bien les visions mensongères des rêves que les perceptions véridiques de la veille. C'est comme un miroir dans lequel l'âme peut se contempler, et qui réfléchit fidèlement ses manières d'être les plus diverses. Dans la folie même, lorsque l'anarchie règne dans l'intelligence, cette faculté subsiste encore, et quelquefois elle offre la plus désolante lucidité. C'est ainsi que quelques aliénés réfléchissent sur ce qui se passe en eux, expliquent les différents mobiles qui les ont poussés, l'instinct irrésistible auquel ils obéiront : ils comprennent alors qu'ils ont fait un acte blâmable, ils en éprouvent même du regret, ils ont honte d'eux-mêmes et de leur état. C'est la lumière de la conscience qui éclaire encore en eux les ruines de la raison. Dans un état qui est en même temps voisin du rêve et de la folie, dans l'ivresse produite par le hachisch, l'observation intérieure est encore possible. Laissons la parole à M. Moreau (de Tours), qui a observé sur lui-même avec une scrupuleuse attention les effets singuliers du hachisch et qui en a tiré de remarquables inductions sur l'état psychologique de l'aliéné : « Par son mode d'action sur les facultés mentales, le hachisch laisse à celui qui se soumet à son étrange influence le pouvoir d'étudier sur lui-même les désordres moraux qui caractérisent la folie, ou du moins les principales modifications intellectuelles qui sont le point de départ de tous les genres d'aliénation mentale. C'est qu'en frappant, en désorganisant les divers pouvoirs intellectuels, il en est un qu'il n'atteint pas, qu'il laisse subsister au milieu des troubles les plus alarmants : c'est la conscience de soi-même, le sentiment intime de son individualité. Quelque incohérentes que soient vos idées, devenues le jouet des associations les plus bizarres, les plus étranges, quelque profondément modifiées que soient vos affections, vos instincts, égaré que vous êtes par des illusions et des hallucinations de

Digitized by Google

toute espèce au milieu d'un monde fantastique, tel que celui dans lequel vous conduisent parfois vos rêves les plus désordonnés, vous restez maître de vous-même. Placé en dehors de ses atteintes, le *moi* domine et juge les désordres que l'agent perturbateur provoque dans les régions inférieures de l'intelligence. » La conscience ne nous abandonne pas plus dans le sommeil que dans l'extase du hachisch ou dans l'aliénation. Elle peut sans doute devenir plus incertaine et plus confuse, mais elle ne peut nous faire complétement défaut que quand nous cessons de sentir, de penser et d'agir, c'est-à-dire, quand nous cessons de vivre, et le sommeil n'est pas l'anéantissement de l'être.

Les anciens philosophes, les orateurs, les poètes surtout, se plaisent à voir dans le sommeil une image de la mort. Rien n'est moins juste que cette comparaison. Les physiologistes, au contraire, regardent, avec raison, le sommeil comme une forme spéciale de la vie plutôt que comme la cessation ou le ralentissement des fonctions vitales. « C'est par le sommeil que commence notre existence, disait Buffon. Le sommeil, qui paraît un état purement passif, une espèce de mort, est, au contraire, le premier état de l'être vivant et le fondement de la vie. Ce n'est pas un anéantissement, c'est une manière d'être, une façon d'exister tout aussi réelle et plus générale qu'aucune autre. Nous existons de cette façon avant d'exister autrement. Tous les êtres organisés qui n'ont point de sens, existent de cette façon. Aucun n'existe dans un état de mouvement continuel, et l'existence de tous participe plus ou moins à cet état de repos. » Tout se tient en effet dans la nature. Tous les êtres sont soumis à cette loi merveilleuse de la continuité qui rattache l'une à l'autre les espèces les plus différentes, et les ramène par des degrés insensibles à l'unité du plan général. Nul ne saurait marquer sûrement la limite infranchissable qui sépare les derniers individus du règne animal de ceux du règne végétal, le polype ou l'éponge de la plante la mieux organisée. Les monstres eux-mêmes n'échappent pas aux lois générales, dont ils confirment l'existence au milieu des anomalies qu'ils nous présentent. Combien Montaigne avait raison de dire que « ce que nous appelons monstres ne le sont pas à Dieu, qui voit dans son ouvrage l'infinité des formes qu'il y a comprises. » Ce que nous disons des êtres de la nature, peut se dire aussi de leurs fonctions. S'il est vrai que la nature ne va pas par sauts, ainsi que Leibnitz aimait à le répéter, il ne saurait y avoir un abîme entre deux états différents de notre être, entre la veille et le sommeil. Les conditions générales de l'existence ne peuvent être brusquement interrompues : l'activité, qui est l'essence même de l'être, peut être modifiée, mais elle ne saurait être anéantie. Cabanis disait

Digitized by Google

avec raison que le sommeil n'est pas une fonction purement passive, et il ajoutait, en parlant du cerveau, qu'il en est de cet organe comme de tout autre destiné à remplir diverses fonctions : il se repose de la veille par le sommeil et du sommeil par la veille ; mais il n'est jamais dans cet état inerte, imaginé par des hommes qui portent dans l'étude de la vie les idées d'un mécanisme grossier. Le sommeil n'arrête donc pas le développement de notre activité, il lui donne seulement un autre cours. Dans le théâtre de la vie humaine, la scène ne reste pas vide un seul instant : il y a toujours quelque acteur qui joue son rôle. De la veille au sommeil et du sommeil à la veille, le passage est insensible, et la limite qui sépare ces deux états de notre être, ne saurait être rigoureusement tracée. Qu'y a-t-il qui ressemble plus au rêve que la rêverie? La rêverie est le rêve éveillé : elle tient le milieu entre la veille et le sommeil, comme le crépuscule tient le milieu entre le jour et la nuit. Lorsque nous sommes sur le point de nous endormir, notre esprit ne passe pas de l'action au repos absolu. Bien au contraire, mille sensations, mille sentiments, mille pensées différentes se présentent à nous : elles s'enchaînent avec une merveilleuse facilité, elles se succèdent avec une extrême promptitude ; mais nous ne pouvons fixer notre attention sur aucune en particulier. C'est comme un tableau mobile qui passe sous nos yeux et nous représente les scènes les plus diverses. J'ai remarqué le même phénomène au réveil : il y a aussi un moment où l'esprit erre d'objets en objets ; ne pouvant s'arrêter à aucun, il flotte alors entre le sommeil et la veille, et les pensées les plus sérieuses viennent se confondre avec les images bizarres du rêve. Dans cet état, nous ne dormons plus, et nous ne sommes pas encore éveillés ; nous sommes sous l'empire du rêve, et cependant nous le dirigeons en quelque sorte, de manière à pouvoir retenir les tableaux qui nous charment, éloigner les objets dont la vue nous déplaît, prolonger les sensations qui nous affectent agréablement. Mais l'analogie du sommeil et de la veille paraît surtout dans cet état où nous nous trouvons après un songe qui nous a fait éprouver une émotion très vive, une terreur profonde, une douleur qui va jusqu'au désespoir. La violence même de la secousse produite en nous par le rêve, nous éveille à moitié, et alors, dominés par le souvenir de l'impression encore présente, tant elle a été vive, nous avons de la peine à nous convaincre que nous sommes dupes d'une illusion, et nous nous demandons à nous-mêmes si nous rêvons ou si nous sommes éveillés. Pendant ce dialogue intérieur, nous restons dans une terrible anxiété. Cette fusion des deux états de sommeil et de veille, que chacun peut constater en soi-même dans certaines circonstances, et qui est en quelque sorte l'état normal de l'extase produite par le hachisch,

Digitized by Google

confirme ce que nous avons avancé sur la nature du sommeil. Ce n'est pas la suspension de toute activité, c'est une forme différente de l'activité, c'est une fonction spéciale de la vie. « Suivant un ordre naturel et diversement modifié par l'habitude, dit Barthez dans ses *Nouveaux éléments de la science de l'homme*, le sommeil est une fonction du principe vital alternative avec la veille. »

Cette loi a aussi son application dans le règne végétal. On dit vulgairement qu'il y a un sommeil pour les plantes comme pour les animaux; et, en effet, une observation attentive permet de reconnaître dans la plante une sorte de repos qui coïncide aussi avec l'absence de la lumière, et qui est caractérisé par le ralentissement des fonctions organiques, par l'occlusion des feuilles et des fleurs, par l'inclinaison de la tige vers le sol, par une langueur générale très analogue au sommeil. C'est Linnée qui, le premier, fit cette remarque. Il avait semé des graines de lotus : deux fleurs se montrèrent bientôt; mais, le soir même, elles avaient disparu, et Linnée crut qu'on les avait cueillies. Le lendemain, elles brillaient de tout leur éclat; mais elles disparaissaient de nouveau au déclin du jour. Alors le grand naturaliste, observant la plante avec plus d'attention, s'aperçut que le soir les folioles se rapprochaient et cachaient entièrement la fleur. Emerveillé de ce spectacle, il parcourt ses serres une lanterne à la main : tout avait changé d'aspect, et les plantes, comme engourdies par le sommeil, semblaient participer au repos de toute la nature. Toutefois, il faut bien se garder de voir, dans ce sommeil des plantes, une suspension des fonctions organiques. Pendant le jour, et sous l'influence de la lumière, les végétaux décomposent l'air : ils absorbent l'acide carbonique et dégagent l'oxygène qui est nécessaire à la respiration des animaux. Pendant la nuit, ce mouvement n'est pas suspendu ; il se fait seulement en sens inverse : les plantes absorbent l'oxygène de l'air et dégagent l'acide carbonique qui est impropre à la respiration. Ainsi le sommeil de la plante est caractérisé par une autre action que l'action de la veille, mais non par la cessation de toute activité, par un repos absolu. Ce sommeil, si toutefois on peut lui conserver ce nom, est bien une fonction vitale qui alterne avec celles de la veille ; c'est un état nouveau, une nouvelle manière d'être de la plante ; c'est une phase de son existence d'où l'activité n'est pas exclue.

Il en est de l'homme et des animaux comme de la plante. L'activité, qui est le caractère essentiel de la vie, se manifeste dans le sommeil comme dans la veille, et les lois de cette activité sont loin d'être modifiées aussi profondément qu'on le croit vulgairement. Si nous considérons seulement l'homme physique, nous reconnaîtrons qu'il y a un ralentissement général dans l'exercice de ses fonctions,

Digitized by Google

mais ni pour l'ensemble des organes, ni pour un organe en particulier, il n'y a de repos complet. Encore ce ralentissement se manifeste-t-il surtout à l'extérieur, et voyons-nous les mouvements vitaux conserver une énergie d'autant plus grande que l'on pénètre plus profondément dans le corps de l'homme. C'est cette loi que constate l'axiome hippocratique : *Motus in somno intra vergunt*, et que Bichat exprime dans une phrase remarquable : « Nous vivons presque au dedans le double de ce que nous vivons au dehors. » Au reste, nul mieux que Bichat n'a fait connaître la distinction des deux vies qui se développent parallèlement dans le corps de l'homme, et le rôle propre de chacune d'elles. La vie animale, d'où dépendent les fonctions de la sensibilité et du mouvement, est une vie tout extérieure et nous met en communication avec les êtres qui nous entourent : aussi les physiologistes l'appellent-ils avec raison la vie de relation. Elle est sujette, pendant le sommeil, à une intermittence plus ou moins générale. La vie organique, au contraire, d'où dépendent les diverses fonctions de la nutrition, est une vie tout intérieure. Elle ne souffre pas d'intermittences ; elle n'a, suivant Bichat, que des rémittences. Son action est continue. Toutes les fonctions de la vie organique sont étroitement enchaînées : la cause qui suspendrait l'une d'elles suspendrait toutes les autres, et dès lors la machine humaine serait détruite. Aussi, tandis que les organes de la locomotion sont soumis à une complète immobilité, que les organes des sens se reposent dans l'inaction, et que le sommeil semble envahir tout notre être, les organes de la vie intérieure continuent d'agir comme dans la veille, et les fonctions essentielles à la vie s'accomplissent avec une parfaite régularité. Beaucoup de physiologistes prétendent même que l'activité de la vie intérieure est augmentée pendant le sommeil ; ainsi l'inertie des organes qui mettent l'homme en rapport avec le monde extérieur accroîtrait l'activité des viscères intérieurs, suivant un ancien adage : *Somnus labor visceribus*. Cette opinion, adoptée par plusieurs physiologistes, a été combattue par Broussais et par la plupart des modernes. Il y a sans doute quelques faits qui n'ont pas reçu encore une explication satisfaisante et d'où l'on pourrait induire qu'il y a un surcroît d'activité pendant le sommeil ; mais la généralité des faits observés contredit cette supposition. Il est certain que, pendant l'assoupissement des sens, les mouvements du cœur et de la respiration sont moins fréquents, que la chaleur animale baisse, que la digestion est plus lente ainsi que toutes les autres sécrétions, en un mot, qu'il y a sinon une suspension, du moins une sorte de ralentissement dans les fonctions de la vie organique.

Quant aux fonctions de la vie animale, si elles éprouvent une in-

Digitized by Google

termittence pendant le sommeil, elles ne sont pas cependant complétement suspendues, et il ne faudrait pas prendre à la rigueur cette définition du sommeil que donnent beaucoup de physiologistes : le sommeil est la suspension des fonctions de relation. Loin de là, il est rare que les sens extérieurs soient tous ou tout à fait engourdis. Les sensations ne s'émoussent pas toutes à la fois, et malgré les précautions que nous prenons pour rompre tout commerce avec le monde extérieur et pour nous soustraire aux excitations des objets qui nous entourent, la vie de relation continue, quoique d'une manière obscure et incomplète. Cabanis fait observer avec raison que l'odorat s'endort après le goût, l'ouïe après l'odorat, le tact après l'ouïe. Ces sens conservent encore presque toute leur sensibilité, après que la vue, sous l'abri des paupières, est déjà fermée aux impressions du dehors. Non-seulement le sommeil n'envahit pas tous les sens à la fois, mais il n'exerce pas sur tous une égale influence. Le sommeil du tact est le plus léger : la moindre excitation de ce sens suffit quelquefois pour nous réveiller tout à fait. On peut même dire que ce sens veille toujours en quelque sorte ; car il y a jusque dans le sommeil le plus profond divers mouvements déterminés par un tact obscur. C'est ainsi que, tout en dormant, nous éprouvons les sensations de chaleur ou de froid, que nous ressentons la fatigue d'une position incommode ou trop longtemps prolongée. Nous ne croyons pas plus que M. Lemoine à l'hypothèse de M. Charma, qui prétend que nous ne dormons pas quand nous éprouvons ces sensations, et que cet instant de veille, jeté entre deux sommeils, ne laisse pas de traces dans la mémoire. L'explication vulgaire nous paraît beaucoup plus satisfaisante, et nous aimons mieux croire, avec Cabanis et avec tous les physiologistes, que le sens du tact n'est pas complétement endormi. Le sens de l'ouïe est presque aussi facile à exciter que le sens du tact pendant le sommeil : un bruit, même léger, peut nous éveiller, s'il est inconnu et surtout s'il fait présager quelque péril. Il semble que la Providence, dans ce repos général des organes, ait voulu rendre plus léger le sommeil de ceux de nos sens qui peuvent nous faire connaître de plus loin l'approche d'un danger. Une vive préoccupation excite encore la subtilité de l'ouïe : la personne qui garde un malade peut s'endormir, mais elle entend le plus léger bruit. La respiration plus embarrassée du malade, un simple mouvement qu'il fait pour se retourner dans son lit, suffisent pour lui donner l'alarme et l'éveiller. La vue parait plus difficile à éveiller ; il arrive même au dormeur éveillé en sursaut d'être obligé de se frotter les yeux pour rappeler dans ce sens l'activité engourdie. Le goût et l'odorat sont les sens qui se réveillent les derniers.

Digitized by Google

Les organes de la locomotion ne sont pas non plus soumis par le sommeil à une entière immobilité. Leurs fonctions sont trop étroitement liées à celles des organes des sens pour qu'il en puisse être ainsi. Il faut bien que le dormeur puisse changer une position rendue pénible par la continuité, qu'il écarte la couverture qui l'étouffe, qu'il chasse la mouche qui lui chatouille désagréablement le visage. Certains muscles restent contractés tout le temps que dure le sommeil. Il est même des contractions dont l'énergie augmente pendant le sommeil, ainsi que Barthez l'a observé pour les muscles fléchisseurs des bras et des mains. On dort debout quelquefois. On peut dormir à cheval, et, dans cette position, il y a bien des muscles du dos qui sont en action. Il paraît même que l'on peut dormir en marchant; cela arrive fréquemment aux militaires qui ont à faire des marches forcées. Cabanis cite à ce sujet le témoignage de Galien, qui avait éprouvé lui-même ce phénomène singulier. Galien raconte en effet que, dans un voyage de nuit, il s'endormit en marchant, parcourut environ l'espace d'un stade plongé dans le plus profond sommeil, et ne s'éveilla qu'en heurtant contre un caillou. Nous ne voulons pas anticiper sur le plan que nous nous sommes tracé et parler ici du somnambulisme et de quelques autres formes de sommeil qui tiennent de la maladie; mais, même dans le sommeil normal, il y a des personnes qui entendent les questions qu'on leur fait et qui peuvent y répondre. En un mot, la vie de relation, loin d'être totalement suspendue, se continue, d'une manière sourde et latente en quelque sorte, pendant le sommeil; elle subsiste incomplète et irrégulière, mais réelle. Aussi Bichat, dans ses *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, affirme-t-il qu'il n'y a pas de sommeil constant et invariable, qu'à peine dormons-nous deux fois de suite de la même manière, et que les degrés divers du sommeil doivent se marquer par les fonctions diverses que cette intermittence frappe.

Si la vie de relation subsiste à des degrés divers et diversement modifiée durant le sommeil, si la vie organique se maintient dans toute son intégrité, si la vie physique, enfin, n'est pas suspendue, que faut-il penser de la vie intellectuelle et morale, et quel doit être l'état de l'âme pendant que nous dormons? C'est cette question délicate et curieuse que M. Lemoine a approfondie dans son récent livre, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, et qui a pour titre : *Du sommeil au point de vue physiologique et psychologique*. La thèse fondamentale du livre, c'est que l'âme ne dort pas, et que, si le sommeil place l'âme dans des conditions particulières, il n'en a pas moins son point de départ dans le corps. Ainsi le sommeil est le sommeil du corps et non le som-

Digitized by Google

meil de l'âme. Cette vérité n'est pas nouvelle, assurément, et la plupart des philosophes ont admis qu'il n'y a pas de sommeil de l'esprit. Mais il ne suffit pas d'établir la continuité de la pensée pendant le sommeil, il faut encore faire connaître les modifications qui résultent pour l'âme de ce nouvel état du corps; il faut expliquer la nature et les causes du rêve; il faut distinguer, parmi nos facultés intellectuelles, celles qu'il favorise et celles dont il arrête au contraire le développement. M. Lemoine a abordé tous ces problèmes avec ordre, avec méthode, avec clarté. Il ne s'avance qu'avec une extrême prudence, il prépare les solutions avec beaucoup d'art. C'est d'abord l'exposition et l'analyse des faits, puis la discussion des différentes explications auxquelles ils donnent lieu, les probabilités qui font pencher d'un côté plutôt que de l'autre; enfin l'auteur ne se prononce que quand il a épuisé tous ses arguments et qu'il se croit maître de l'esprit du lecteur. Cette méthode a ses avantages, mais elle a aussi contre elle sa lenteur, son uniformité un peu fatigante et une réserve excessive qui semble trahir la timidité. Il nous semble qu'une marche plus rapide et plus directe ferait gagner au livre beaucoup d'intérêt. La vérité veut être regardée de face : il ne faut pas tant de détours pour y arriver. A part ces critiques qui ne portent que sur la forme du livre, nous louons franchement la solidité des idées de M. Lemoine, la sûreté de ses connaissances en physiologie, la finesse de ses analyses psychologiques. Ces qualités diverses, heureusement réunies, lui ont valu l'approbation des médecins et des philosophes, et ont mis son livre au rang des plus solides traités où soit agitée la question des rapports du physique et du moral de l'homme. Parmi les meilleurs documents que M. Lemoine a dû consulter, il faut mentionner un mémoire lu par M. Lélut à l'Académie des sciences morales et politiques, en 1852, l'année même où la question du sommeil était mise au concours, et dans lequel se trouvait comme esquissée à l'avance la solution des principaux problèmes soulevés par le programme de l'Académie. Nous avons eu déjà l'occasion, dans cette *Revue*, de rendre hommage aux connaissances philosophiques du docteur Lélut, bien que nous n'adoptions pas toutes ses idées. Ici encore nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer tout le parti que, dans la question du sommeil, il a su tirer de la méditation des systèmes philosophiques. Pour établir que l'âme ne dort pas dans cet état que l'on nomme le sommeil, et que jamais l'exercice de la pensée ne peut être complétement suspendu, M. Lélut invoque l'autorité de Descartes. D'après ce philosophe, l'essence de l'âme est de penser, et c'est par la pensée que son existence nous est révélée en quelque sorte. L'âme ne peut, dans ce système, cesser de penser sans ces-

Digitized by Google

ser d'être, et le sommeil sans rêve serait la mort même de l'âme. Leibnitz apporte un concours encore plus utile à M. Lélut : sa doctrine, qui considère les êtres comme des forces essentiellement actives, le conduisait nécessairement à ne pas admettre un absolu repos pour l'âme, dans laquelle il y a toujours tendance à l'action. Mais il y a dans la philosophie de Leibnitz un autre point de vue qui offre une conformité parfaite avec les idées de M. Lélut. En vertu de l'union intime de l'âme et du corps, il existe en nous une foule de perceptions qui échappent à la conscience, et qui n'en jouent pas moins un rôle important dans l'âme humaine. Ce sont ces perceptions inaperçues en quelque sorte qui constituent la vie des espèces inférieures, destituées complétement et pour toujours de la conscience et de la raison. C'est la vie de l'embryon ; c'est la vie de l'homme engourdi par le sommeil, l'évanouissement ou la léthargie ; c'est même la vie de l'homme éveillé et assailli par une foule de perceptions sourdes et comme insensibles, auxquelles il n'arrête pas son attention et qui n'en laissent pas moins quelquefois des traces dans son esprit : telles sont les perceptions innombrables dont la réunion forme le bruit de la mer ou le frémissement d'une foule agitée, ou les harmonieux accords d'une symphonie. Cette opinion est confirmée par les plus simples notions de physiologie. Si les fonctions vitales s'accomplissent pendant le sommeil aussi bien que pendant la veille, elles donnent nécessairement lieu aux sensations, aux perceptions, aux idées auxquelles elles sont liées par les rapports naturels d'une étroite et intime solidarité. En d'autres termes, il n'y a pas de repos absolu pour l'esprit non plus que pour le corps, en vertu de l'union de ces deux natures, et M. Lélut dit avec raison que l'on peut arriver, par une voie tout opposée à celle qu'avait prise Descartes, à reconnaître avec lui que la pensée ne saurait être un seul instant complétement suspendue. Il cite encore les opinions de Maine de Biran et de Jouffroy, qui admettent également la permanence du rêve durant le sommeil, et il conclut avec une entière assurance que l'âme pense toujours et que les rêves constituent l'état de l'âme pendant le sommeil.

Telle est aussi la conclusion de M. Lemoine, mais il y arrive à la suite d'une discussion étendue et approfondie, et il marque surtout avec beaucoup de finesse les nuances des divers systèmes par lesquels on a tenté d'expliquer la permanence de la pensée pendant le sommeil. Maine de Biran s'attache exclusivement à signaler l'influence qu'exercent continuellement sur l'âme les mouvements organiques, de sorte qu'il réduit l'âme pendant le sommeil à un état de passivité absolue. Jouffroy, au contraire, met en évidence l'activité propre de l'âme et son indépendance à l'égard des organes, au point

Digitized by Google

d'assimiler complétement l'état de l'âme pendant le sommeil à l'état où elle se trouve pendant la veille. M. Lemoine critique avec une parfaite justesse ce qu'il y a de trop absolu dans ces deux opinions, dont l'une accorde trop à l'influence des organes et l'autre trop à l'influence de l'âme. Ces deux points de vue, également exclusifs, pouvaient être heureusement conciliés par un système plus large et plus vrai, qui établît dans une juste mesure l'influence réciproque de l'âme sur le corps, et du corps sur l'âme pendant le sommeil. M. Lélut a-t-il enfin trouvé cette mesure? A-t-il placé dans l'âme ou dans le corps le siége du sommeil? Il l'a placé à la fois dans l'une et dans l'autre, et par là il semble se rapprocher davantage de la vérité. Tandis que le corps est, en partie du moins, engourdi par le sommeil, l'âme elle-même se repose. Elle ne dort pas sans doute; son activité n'est pas suspendue, mais elle est ralentie. Le repos du corps n'a même d'autre raison d'être que le repos de l'âme : pour M. Lélut, *le sommeil est avant tout le repos de la pensée.* M. Lemoine ne partage pas cette opinion, et, en ce point, il se sépare du savant docteur dont il a suivi dans tout le reste les précieuses indications : il soutient que le sommeil est avant tout le repos du corps, et que si l'âme se repose en quelque façon dans cet état, c'est pour favoriser le sommeil des organes. Laissons la parole à M. Lemoine : « L'étude des phénomènes psychologiques du sommeil, la considération de la nature spirituelle de notre âme immortelle, nous font penser que l'âme n'a pas absolument besoin de ce repos, si nécessaire au corps, que le relâchement de toutes ses puissances pendant le sommeil est un tribut qu'elle paye aux organes, volontiers le plus souvent, parce qu'elle trouve une véritable jouissance dans le bien-être des membres assoupis, dans l'oubli des peines de la vie, dans la suspension d'une responsabilité qui pèse à sa faiblesse, d'une obligation d'effort et de travail continuel, dont elle serait toujours capable, mais dont sa mollesse aime à se délivrer sous tous les prétextes. L'esprit se repose pendant le sommeil par la distraction plutôt que par le ralentissement de son activité. Encore est-ce pour favoriser le sommeil des organes, en ne les excitant pas violemment, en bornant l'exercice de sa puissance aux plus intimes, aux plus éveillés d'entre eux, qu'elle détend ainsi son énergie, plutôt que par un besoin personnel et pour son propre repos. C'est ainsi du moins que nous croyons qu'il faut juger l'état de l'âme pendant le sommeil, et interpréter les lois que la Providence a imposées à son union avec le corps. » Ces raisons nous paraissent plus ingénieuses que solides, et nous ne pouvons admettre avec M. Lemoine que l'âme échappe, par sa nature spirituelle et immortelle, à la fatigue qui est la condition de tous les êtres créés. Sans doute, il y a quelque exagération à dire avec M. Lélut que le

Digitized by Google

repos des organes a pour fin le repos de l'âme et de la pensée, mais nous ne croyons pas non plus que le repos de l'âme ait pour unique fin le repos du corps. L'âme n'est pas aussi désintéressée dans le sommeil qu'on veut bien la représenter. Elle ne se meut pas, nous dit-on, elle ne perd rien, elle ne meurt pas : elle ne peut donc se fatiguer à la manière du corps. Je l'accorde, mais ne peut-elle pas aussi se fatiguer à sa façon? Est-ce que la pensée n'a pas ses défaillances? Est-ce qu'une trop longue tension de l'intelligence ne produit pas la fatigue de l'âme comme la tension continue des organes produit la fatigue du corps ? Est-ce que le poète, le savant, l'écrivain, l'artiste, ne sentent pas leurs forces s'épuiser, et une sorte de lassitude intellectuelle arrêter l'essor de leur génie? Est-ce que l'esprit ne sommeille pas quelquefois, lors même que le corps est dispos? La rêverie est-elle la paresse de l'âme ou la paresse du corps? La suspension ou l'affaiblissement de la conscience et de la puissance volontaire ne sont-ils pas pour l'âme une sorte de sommeil qui lui est propre et qui est, dans de certaines limites, indépendant du sommeil des organes? Maine de Biran s'est trompé assurément lorsqu'il a défini le sommeil, « la suspension momentanée de la volonté ou de la puissance d'effort; » et qu'il a prétendu expliquer, par ce seul principe, toutes les circonstances du sommeil et jusqu'aux phénomènes organiques qui s'y rattachent. Mais si Maine de Biran a eu le tort de généraliser une observation vraie, et d'élever, sur cette base, un système faux parce qu'il est exclusif, nous n'en devons pas moins reconnaître la justesse de cette observation. Qui n'a remarqué les singuliers phénomènes qui se produisent dans l'âme, lorsque le sommeil commence à l'envahir? Nous étions, il n'y a qu'un moment, plongés dans une méditation profonde, et notre esprit, absorbé par une pensée unique, concentrait toutes ses forces sur le même point : mais voici que notre attention trop longtemps fixée se fatigue ; l'objet qui était présent au regard de l'intelligence s'évanouit peu à peu; des images confuses, des souvenirs vagues, des êtres fantastiques viennent distraire notre pensée et se disputent la scène intérieure de l'âme; la volonté impuissante ne s'attache à aucun d'eux, et demeure témoin impassible et indifférent de ce drame où elle seule ne joue pas son rôle; encore quelques instants et le sommeil aura envahi tout notre être. Mais ici le sommeil des organes n'a-t-il pas été précédé par le sommeil de l'âme, et la fatigue de la volonté, impuissante à fixer plus longtemps l'attention, n'a-t-elle pas été la cause déterminante du sommeil? Une lecture froide et ennuyeuse, une conversation monotone et sans attrait, un bruit uniforme, nous invitent au sommeil lors même que le corps n'a pas besoin de repos. Au contraire, un livre intéressant, une conversation spirituelle et

Digitized by Google

piquante, la variété des occupations nous tiennent éveillés, tandis que le corps est brisé de fatigue. Tant il est vrai que le sommeil n'est pas moins le repos de l'esprit que le repos du corps, et que les deux substances qui constituent notre être participent également aux bienfaits de ce repos que réclame notre nature imparfaite et bornée! Ainsi nous sommes également éloignés de l'opinion de M. Lélut et de l'opinion de M. Lemoine sur cette question. Nous ne croyons ni avec le premier, que le sommeil du corps ait pour unique raison d'être le repos de l'âme et de la pensée; ni avec le second, que le sommeil ne soit autre chose que le repos des organes. Il nous semble que M. Lélut, pour un médecin, accorde une trop grande importance à l'âme, et néglige trop les considérations organiques dans la question du sommeil. « Qu'est-ce que le sommeil? se demande-t-il. C'est le repos de l'homme. Or, qu'est-ce que l'homme? Une intelligence, une pensée, servie sans doute par des organes, mais avant tout une pensée. Le sommeil est donc le repos de la pensée. » N'est-ce pas une façon un peu cavalière de traiter les organes dans un sujet où la physiologie joue un si grand rôle, et si le corps n'est qu'une guenille, ne convient-il pas, même au philosophe, de répéter avec le bonhomme Chrysale :

Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère.

D'un autre côté M. Lemoine, pour un philosophe, fait trop bon marché de l'âme et des causes psychologiques du sommeil. M. Charma disait, dans son mémoire sur le sommeil, que, psychologue avant tout, il inclinait à croire que c'est de l'âme que le sommeil part et rayonne. M. Lemoine a pris le contre-pied de cette théorie : il soutient que le sommeil a son point de départ dans le corps, et il ajoute qu'il y est renfermé tout entier. Le sommeil, dit-il en plus d'un passage de son livre, n'est pas le sommeil de l'âme, c'est le sommeil du corps; ce n'est pas un besoin de l'esprit, mais des organes. L'âme subit les conséquences de cette torpeur dans laquelle les organes sont plongés, elle jouit *par occasion* du sommeil du corps, mais ce sommeil n'est pas le sien. Nous voyons là une autre exagération. Il nous est difficile de croire que l'âme ne soit pas assujettie à la loi du repos qui est imposée à tous les êtres créés et qui s'étend sur toute la nature. Quoi! notre pensée serait indéfectible comme la pensée même de Dieu! Elle ne connaîtrait ni l'effort, ni la fatigue; elle n'aurait pas, elle aussi, ses éclipses, ses périodes d'intermittence, et, sinon une suspension, du moins un ralentissement de son activité! Une pareille opinion, quand elle ne serait pas combattue par les faits, devrait être repoussée par la seule considération de notre faiblesse et de notre imperfection. C'est en vain que M. Lemoine cherche à nous

Digitized by Google

donner le change par le spirituel commentaire d'une pensée de Montaigne : « La pensée sommeille, nous dit-il, quand notre esprit se repose sur *ces deux doulx oreillers*, comme les appelle Montaigne, *de l'ignorance et de l'incuriosité*. Voilà le sommeil de la pensée, comme les maladies de l'âme ne sont ni la paralysie, ni la fièvre, mais l'erreur et l'injustice. » Nous ne nous laisserons pas égarer par une image poétique, par une ingénieuse comparaison, et nous persisterons à croire qu'il y a un sommeil pour l'âme comme pour le corps.

Mais, hâtons-nous de le dire, ce sommeil n'est pas l'engourdissement de l'âme tout entière, et, de même que les fonctions organiques ne sont pas toutes suspendues dans le corps tandis que nous dormons, la plupart de nos facultés veillent encore dans l'âme. Quelques-unes sont tout à fait engourdies, d'autres éprouvent seulement une sorte de ralentissement dans leur activité, le plus grand nombre se développant dans d'autres conditions que celles de la veille, semblent obéir à d'autres lois, tandis que leur nature reste la même.

Parmi les facultés qui sont engourdies durant le sommeil, il faut placer en première ligne, avec Maine de Biran, l'activité volontaire. C'est en vain que quelques philosophes, M. Charma, par exemple, prétendent trouver dans le sommeil des traces manifestes de la volonté, du libre arbitre, de la responsabilité morale : la volonté elle-même lui échappe ; il n'en saisit que l'ombre, ou du moins l'image vaine et trompeuse. Aussi, après avoir allégué de nombreux exemples empruntés à l'histoire de ses rêves, est-il obligé de se contredire lui-même et d'avancer que le sommeil est caractérisé par l'évanouissement de la volonté libre dans l'âme. « Tant que le sommeil est à peine du sommeil et qu'il touche en quelque sorte à la veille, la liberté endormie se maintient à peu près à la hauteur où naguère, éveillée, elle se reconnaissait. Le sommeil va-t-il croissant et s'appesantissant de plus en plus sur nos paupières et sur notre pensée ? de plus en plus aussi la liberté tombe sur elle-même et s'affaisse. *Plus nous dormons, moins nous sommes libres*, et on peut le dire des peuples comme des individus, au figuré comme au propre, s'endormir, c'est tendre la tête au joug ! » A la bonne heure, mais pourquoi ne pas avouer tout de suite que la volonté libre s'évanouit pendant le sommeil ? M. Lemoine nous paraît tomber dans de semblables contradictions, quand il parle de l'activité volontaire. Il est flottant, irrésolu ; il pose et discute le problème plutôt qu'il ne le résout. Tantôt il avoue que la volonté libre est exclue du sommeil, tantôt il s'en prend à Maine de Biran, qui attribue le sommeil à la suspension de la volonté. Enfin il renvoie à la

Digitized by Google

suprême justice de Dieu l'appréciation de notre responsabilité, soit dans l'état de veille, soit dans le sommeil, et il se contente de dire que la vie de l'homme est un incompréhensible mystère. A notre avis, les arguments de Maine de Biran sont irréfutables : il nous paraît impossible de mieux démontrer l'absence de la volonté pendant le sommeil que par l'analyse de cet état de passivité où se trouve l'âme, impuissante à diriger l'exercice de sa pensée, et contrainte à subir, comme un témoin étranger, les phénomènes produits par le jeu naturel de l'association des idées ou par l'influence de l'organisme. « Il nous arrive, dit Maine de Biran, de croire lire ou entendre en rêvant des choses sublimes, que notre imagination produit actuellement et qui nous frappent comme la composition ou l'ouvrage d'autrui ; ce ne sont donc pas les mêmes facultés qui s'exercent dans l'état de sommeil et dans celui de veille, ou, du moins, ce n'est pas le même principe d'action, la même puissance d'effort qui les met en jeu. C'est dans ces inspirations spontanées et subites, dans cet heureux instinct d'une tête bien faite ou bien disposée, que Socrate croyait entendre la voix de son démon familier ; c'est là aussi ce qui souvent fait attribuer les songes à l'influence immédiate de certains esprits sur notre âme. » Ce dédoublement de la personnalité, cette passivité du moi, réduit à échanger le rôle d'acteur contre celui de spectateur ou de témoin, prouvent manifestement l'absence de la volonté. Mais que, dans une circonstance donnée, la volonté reparaisse et fasse un puissant effort, aussitôt le sommeil fuit. Maine de Biran en donne deux exemples bien remarquables. Dans le cauchemar, le dormeur rêve qu'il est accablé par un poids insupportable, qu'il est poursuivi et terrassé par quelque fantôme terrible ; en vain il cherche à s'y soustraire et à fuir, son corps reste immobile et comme cloué à la même place ; tous les organes du mouvement sont comme paralysés et refusent d'obéir. Mais un puissant effort est produit, la volonté a repris ses droits, et dès lors, le rêve s'évanouit, le sommeil a cessé, l'individu s'éveille en sursaut. Un effort purement intellectuel peut produire le même résultat ; ainsi, comme il arrive quelquefois, mais assez rarement, si l'on s'occupe en rêvant de quelque sujet qui demande une certaine contention d'esprit, aussitôt que l'effort volontaire se déploie, le réveil s'en suit à l'instant. Tant il est vrai que l'état de sommeil est incompatible avec l'exercice régulier de la volonté ! Qui ne sait encore combien notre sommeil est troublé par une vive préoccupation, par un projet arrêté pour le lendemain, par la ferme résolution de nous lever à une heure fixée, par la volonté d'entendre certains bruits, les plaintes d'une personne malade, par exemple ? Si le sommeil est, comme nous l'avons dit, un repos non-seulement pour

Digitized by Google

le corps, mais aussi pour l'âme, ce repos ne doit-il pas être avant tout la suspension momentanée de l'effort volontaire, dont la tension caractérise l'état de veille à son plus haut degré ?

Avec la volonté, l'attention fait nécessairement défaut pendant le sommeil, puisque l'attention n'est autre chose que l'application de la volonté aux diverses opérations de l'intelligence. Ainsi, je ne puis pas faire un choix entre les différents objets qui se présentent à ma pensée pendant le sommeil, je ne puis m'attacher à l'un plutôt qu'à l'autre, je ne puis chasser la pensée qui m'obsède et me fatigue, retenir l'image qui me charme. Les créations du rêve ne sont pas une preuve que l'esprit soit attentif pendant le sommeil. Maine de Biran fait observer avec raison que les inventions les plus extraordinaires, les pensées les plus sublimes, les solutions des problèmes les plus difficiles, peuvent se présenter à l'esprit dans un sommeil qui n'est cependant pas complet, puisqu'il en reste quelques traces, mais toujours avec cette spontanéité d'intuition qui exclut ou prévient toute recherche et qui se concilie avec l'absence de la volonté et la suspension de tout effort. Il cite plusieurs exemples de ces bonnes fortunes réservées aux hommes studieux, méditatifs, et dont toutes les veilles sont consacrées au travail de la pensée, à l'exercice des plus hautes facultés de l'esprit. Il rappelle notamment les observations que Cabanis a consignées dans son ouvrage. M. Lemoine a repris ces faits et les a expliqués avec une remarquable lucidité. « L'objet auquel notre esprit a volontairement accordé son attention dans la veille, a fini par s'en emparer à son tour et le retient captif pendant le sommeil. C'est ainsi qu'après avoir cherché péniblement une phrase ou un chant parmi nos souvenirs, l'esprit continue à suivre l'impulsion que la volonté lui a donnée; la réminiscence obsède alors l'esprit éveillé qui a maintenant autant de peine à la chasser qu'il en avait naguère à la susciter; comme un corps mobile, qu'il est d'autant plus difficile d'arrêter dans sa course qu'on a fait plus d'efforts pour le mettre en branle : une fois lancé dans l'espace, le premier moteur n'en est plus le maître, *vires acquirit eundo*. L'attention est toute volontaire. Où la volonté n'a plus de force, l'attention est impossible; mais les effets de la volonté durent encore après l'action de leur cause, surtout lorsque la nature, l'habitude et les circonstances augmentent la vitesse acquise au lieu de la diminuer et d'en arrêter l'élan. »

Une conséquence importante de cette défaillance de l'attention pendant le sommeil est la facilité avec laquelle nous oublions nos rêves. On sait que l'attention est une condition et une loi de l'exercice de la mémoire. Les faits qui ont fixé notre attention laissent une empreinte durable dans notre esprit et nous sont facilement repré-

Digitized by Google

sentés par la mémoire. Au contraire, les objets qui nous ont trouvés indifférents, ne laissent d'eux-mêmes qu'une image vague et imparfaite qui fuit bientôt de l'esprit et que la mémoire ne peut recueillir. Aussi, dans le sommeil profond, alors que tout effort de volonté et d'attention est devenu impossible, divers phénomènes peuvent se produire et ne laisser aucune trace dans la mémoire. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il y ait des sommeils sans rêves : seulement le rêve doit nécessairement échapper tout à fait à la mémoire quand le sommeil a été aussi complet qu'il est possible et que l'attention a fait défaut avec la volonté. Dans le sommeil incomplet, l'attention n'est jamais tout à fait absente et permet à l'esprit de conserver quelque souvenir des songes. Il est à remarquer que ce sont surtout les songes du matin qui sont conservés dans la mémoire : alors, en effet, la volonté absente commence à reprendre son empire ; le jour qui paraît, le bruit qui se fait autour de nous, les sensations qui deviennent de plus en plus distinctes, la torpeur des organes qui commence à se dissiper, tout contribue à éveiller l'attention qui peut se fixer sur les objets du rêve et en graver le souvenir dans la mémoire.

Nous avons à signaler une autre conséquence de la défaillance de la volonté et de l'attention durant le sommeil, c'est que nous perdons alors d'une manière plus ou moins complète le sentiment de notre personnalité. Sans doute la conscience n'est pas abolie, puisque nous éprouvons des sensations, puisque nous jouissons ou nous souffrons, puisque nous percevons, quoique d'une manière imparfaite, quelques objets, que nous entendons certains bruits, que nous distinguons la lumière ; mais cette conscience n'est pas assez continue, assez claire, assez précise pour que le sentiment de notre identité personnelle ne s'évanouisse pas, tandis que nous dormons. Et comment en serait-il autrement? La pleine conscience de nous-mêmes est attachée à la pleine possession de nous-mêmes, et là où la puissance volontaire a abdiqué, la personnalité doit s'effacer. Nous nous étonnons que M. Lélut et, à son exemple, M. Lemoine se soient attachés à défendre la thèse contraire. Parce que Maine de Biran a dépassé la mesure en soutenant que le sommeil n'est autre chose que la suspension de la volonté et, partant, de la conscience, il ne faut pas prendre en toutes choses le contre-pied de son opinion. L'identité personnelle résulte pour nous de la permanence de la conscience : par conséquent, si cette conscience, sans être tout à fait anéantie par le sommeil, est obscurcie, interrompue et comme intermittente ; si à un rêve succède un autre rêve sans que nous gardions le souvenir du premier ; si, comme il arrive souvent, nous revêtons plusieurs personnages différents, tour à tour artisan, poète, orateur, philosophe, roi ou empe-

Digitized by Google

reur, comment prétendre que le sentiment de notre personnalité subsiste jusque dans le sommeil? Un des phénomènes les plus curieux du rêve, c'est la suppression du temps et de l'espace pour le dormeur. Tous les observateurs ont remarqué la facilité avec laquelle nous franchissons en songe les plus grandes distances, et sans croire avec Joseph de Maistre que nous n'avons jamais l'idée de temps dans nos songes, nous pouvons dire avec le docteur anglais Macnish que le temps y est en quelque sorte annihilé. Voici un remarquable exemple que M. Charma rapporte de cette singulière propriété du sommeil. « Casimir Bonjour racontait à ses amis qu'un soir, à la première représentation de l'une de ses pièces, accablé de fatigue, il s'était assoupi dans la coulisse au moment même où le rideau se levait : pendant son sommeil il avait vu passer sous ses yeux ses cinq actes entiers avec tout l'accompagnement des impressions diverses qu'éprouvait et manifestait le parterre à chaque scène. Arrivé à la fin du drame, il s'entendait nommer avec bonheur au milieu des plus vifs applaudissements. Tout à coup il s'éveille; éveillé, il écoute, il regarde; il n'en pouvait croire ni ses yeux ni ses oreilles; on en était encore aux premiers vers de la première scène; il n'y avait pas deux minutes qu'il s'était endormi. » Tous les livres sont remplis de semblables observations. Macnish, dans sa *Philosophie du sommeil*, cite le terrible rêve qu'eut dans sa prison Lavalette, condamné à mort et attendant l'heure fatale du supplice. En moins de deux ou trois minutes, c'est-à-dire dans le temps nécessaire pour relever la sentinelle et fermer la porte de sa prison, Lavalette put voir, il le raconte lui-même dans ses *Mémoires*, tous les détails d'une scène horrible qui lui avait paru durer cinq heures. Quelquefois, c'est le phénomène contraire qui se produit : au lieu de s'accumuler nombreux et pressés dans un court espace de temps, les événements se prolongent dans nos rêves, de manière que nous croyons vivre dans une seule nuit l'espace de plusieurs jours, quelquefois même de plusieurs années. Aussi sommes-nous tout étonnés de voir, au réveil, que le songe ait si peu duré. Toutes ces illusions sur l'espace et sur la durée se retrouvent aussi dans les rêves produits par le hachisch : M. Moreau (de Tours) en raconte un curieux exemple. « J'étais, dit-il, encore assez peu familiarisé avec les effets du hachisch, lorsqu'un soir, traversant le passage de l'Opéra, je fus frappé de la longueur du temps que je mettais pour arriver jusqu'au bout. J'avais fait quelques pas, au plus, qu'il me semblait qu'il y avait bien deux ou trois heures que j'étais là. Je fixai mon attention sur les personnes, qui étaient nombreuses, comme d'habitude; je remarquai très bien que les unes me dépassaient tandis que j'en laissais d'autres derrière moi.... J'eus beau faire, je ne pouvais me désabuser. J'eus beau

Digitized by Google

hâter le pas, le temps n'en marcha pas plus vite. Il me semblait en outre que le passage était d'une longueur à ne pas finir, et que l'extrémité vers laquelle je me dirigeais s'éloignait à mesure que j'avançais. J'éprouvai plusieurs fois ce genre d'illusion en parcourant les boulevards. Vues à une certaine distance, les personnes et les choses m'apparaissaient comme si je les eusse considérées par le gros bout d'une lunette d'approche. » M. Moreau rappelle encore que M. Th. Gautier, voulant apprécier la durée d'un accès de hachisch, calculait qu'elle avait été d'environ trois cents ans. Il n'avait duré qu'un quart d'heure. C'est cette fausse appréciation de l'espace et du temps dans les songes qui nous permet de transformer notre personne autant de fois que le caprice de l'imagination l'exige, de franchir les siècles et de traverser les mers pour revêtir une autre individualité. Je veux bien, comme le dit M. Lemoine, que nous apportions dans chacun de ces personnages nos goûts, nos sentiments, notre humeur ; toujours est-il que ce sont autant de rôles distincts que nous ne relions pas entre eux, et cependant c'est dans la continuité de l'être, attestée par la conscience et la mémoire, que réside le sentiment de l'identité personnelle. Il y a plus : nous ne remplissons pas seulement dans nos rêves des rôles distincts et successifs ; il nous arrive quelquefois de remplir deux rôles à la fois, et c'est dans ce dédoublement de la personnalité que nous trouvons le plus grave argument contre le sentiment de l'identité. M. Sandras a raconté devant la Société *médico-psychologique* qu'étant en proie à une hallucination, il entendait une petite voix qui partait du chevet de son lit et entrait en conversation régulière avec lui. Cette voix répondait distinctement aux questions qu'il lui adressait mentalement, mais toujours dans le sens de ses désirs et de ses volontés. Toutefois, M. Sandras affirme que la voix prenait un langage et, en quelque sorte, une personnalité distincte de la sienne. Tout le monde sait que dans les rêves nous avons des conversations suivies avec des personnages que nous faisons parler et que nous entendons comme s'ils existaient réellement. Cette dualité s'observe non-seulement pendant le sommeil, mais aussi pendant l'état de veille dans certaines conditions maladives. M. Baillarger en a donné un exemple fort curieux, emprunté au manuscrit d'un monomaniaque (*Union médicale* du 12 janvier 1856). « Il y a, dit le malade, il y a dans ma poitrine, dans la région de l'estomac, comme une langue qui articule tout intérieurement. Ordinairement, quand on veut écrire une lettre, par exemple, la tête cherche, la pensée intellectuelle est occupée, mais chez moi la tête n'y est pour rien, c'est l'estomac qui est en travail, c'est une langue intérieure qui formule. » Ailleurs il dit qu'en lui c'est la matière qui pense, que sa pensée gît à la poi-

Digitized by Google

trine, à l'estomac, et il ajoute cette curieuse observation : « Je suis porté à croire qu'il y a chez moi *une double pensée;* car il s'opère en moi comme un contrôle, il y a comme un autre moi-même qui inspecte toutes mes actions, toutes mes paroles, comme un écho qui redit tout et me représente constamment tout ce que je fais ou tout ce que je dis. » Encore un pas, et le malade croira qu'il y a une autre personne qui lui parle, il sera dans un état de délire ou de folie. M. Baillarger attribue ce phénomène singulier à l'exercice involontaire des facultés ou à ce qu'il appelle l'automatisme. Comment donc s'étonner que dans le sommeil de l'âme, qui est caractérisé par l'absence de la volonté, un pareil état se produise et qu'une dualité tranchée vienne opérer en quelque sorte le dédoublement de la personne? Comment enfin ne pas admettre que le sentiment de l'identité personnelle est incompatible avec le sommeil? Si nous ne pouvions renouer par le raisonnement l'état où nous sommes aujourd'hui à l'état dans lequel nous étions hier, le sommeil qui sépare ces deux états ne serait-il pas un abîme dans lequel notre personnalité irait s'évanouir; ne serions-nous pas exposés à douter de notre identité, et transportés, je suppose, dans un palais magnifique, environnés de gardes prêts à nous obéir, revêtus des insignes de la puissance et du commandement, n'aurions-nous pas la tentation de croire à notre nouvelle dignité et ne risquerions-nous pas de partager l'illusion de Sancho Pança, devenu gouverneur de l'île de Barataria?

Tandis que la puissance volontaire et les facultés qui en dépendent directement sont engourdies par le sommeil, ou du moins que leur activité est considérablement diminuée, toutes les autres facultés se développent suivant leurs lois ordinaires, mais avec les modifications que comportent les conditions nouvelles où elles se trouvent. Parmi celles qui présentent les phénomènes les plus remarquables, il faut placer au premier rang les facultés qui nous mettent en relation avec le monde extérieur, et dont les unes transmettent à l'âme les avertissements du corps, tandis que les autres transmettent au corps les ordres de l'âme. Laissons ici la parole à M. Lemoine, qui explique de la façon la plus claire et la plus juste, au moyen d'une ingénieuse comparaison, les changements qu'apporte, dans l'exercice de cette faculté, l'engourdissement des organes envahis par le sommeil.

« Dans la veille et la santé, le cerveau et le système nerveux sont comme un foyer d'électricité d'où partent en tous les sens des rayons conducteurs du dedans au dehors, du centre aux extrémités, où aboutissent aussi d'autres rayons qui convergent du dehors au dedans, des extrémités au centre, en un mot, comme le double système de va-et-vient d'un télégraphe élec

Digitized by Google

trique. La double machine fonctionne de Paris à toutes les villes frontières, et de celles-ci à la capitale. Il en est vraiment ainsi du cerveau et des cordons nerveux. Les nerfs de la locomotion sont les fils qui rayonnent, ceux de la sensibilité les fils qui convergent ; le cerveau est la batterie et le cadran ; l'âme, libre et intelligente, est l'employé du télégraphe, qui envoie les ordres et reçoit les dépêches. Tout va bien, quand la machine est en bon état, quand les fils conduisent convenablement l'électricité que la batterie dégage. Mais supposons que tous les fils qui rayonnent du centre cessent d'être conducteurs, parce qu'ils sont coupés ou mis en communication avec le sol, Paris ne cesse pas de recevoir les nouvelles de ses provinces ; celles-ci ne reçoivent plus de la capitale aucune dépêche. Supposons au contraire que les rayons divergents soient intacts, et la communication des fils convergents détruite ; Paris commande, les provinces reçoivent ses ordres : c'est au tour de la capitale à demeurer étrangère au reste de la France. Si, dans une partie quelconque de notre corps, les nerfs de la sensibilité pouvaient seuls perdre, pour un temps, leur propriété conductrice par l'effet d'une ligature ou de la paralysie, le premier cas se trouverait réalisé, l'âme commanderait au membre, sans en recevoir aucune impression ; elle souffrirait au contraire de la maladie, sans avoir la puissance de le mouvoir, si, les nerfs de la sensibilité intacts, ceux de la locomotion étaient liés ou engourdis. Telle est à peu près la communication de l'âme et du corps dans la veille et la santé, et dans quelques maladies. Le sommeil modifierait aussi cette machine. Le sommeil varie d'intensité, il engourdit successivement et diversement tel ou tel organe. Les fils conducteurs, convergents ou divergents, tous ou quelques-uns, seraient comme paralysés à une distance quelconque du centre, de sorte que les signes indiqués sur le cadran par la puissance du fluide que conduisent les fils, porteraient à l'âme une nouvelle qu'elle croirait naturellement, n'étant avertie du point de départ par aucun signe conventionnel, partie, comme d'habitude, d'une extrémité, de Dunkerque ou de Brest, et qui viendrait en effet de Saint-Denis ou de Versailles. Quant aux cordons qui rayonnent du centre à la circonférence, l'ordre de la capitale serait transmis seulement à la banlieue, tandis qu'elle le croirait, par une erreur également excusable, transmis aux frontières et exécuté sans retard. Les fils conducteurs peuvent cesser de l'être, mais la batterie ne peut cesser de développer le courant sans que la vie soit atteinte dans son principe. Les nerfs peuvent être engourdis, rompus, paralysés à tout jamais ; la vie persiste toujours dans le cerveau comme dans son foyer, toujours prête à ranimer les organes et à circuler dans toutes les parties du corps avec le mouvement. Toute communication pourrait à la rigueur, et dans l'hypothèse la plus large, être interrompue avec le dehors et les extrémités ; elle ne l'est jamais avec tous les points du dedans, avec les environs du cerveau, tout au moins avec la partie la plus intime du cerveau lui-même, quelle qu'elle puisse être, avec le siége de l'âme. Le sommeil, en engourdissant les extrémités périphériques des nerfs et de la vie de relation, soustrait l'âme plus ou moins complétement aux influences du dehors, la rend étrangère pour un temps à la vie extérieure, mais il ne la délivre pas également de

Digitized by Google

l'influence des organes internes qui continuent de vivre et de fonctionner comme dans la veille; au contraire, en limitant dans un horizon plus étroit ses rapports avec le corps, le sommeil rend ces relations plus intimes et résume, dans les organes de la vie intérieure, toute la puissance partagée pendant la veille entre toutes les parties du corps. C'est avec ces données qu'il faut expliquer la bizarrerie, l'incohérence des rêves, la puérilité de nos idées, la simplicité de notre foi, les extravagances de l'imagination, l'impuissance de notre volonté, tout ce qui caractérise, en un mot, l'état de l'âme pendant le sommeil. »

On pourrait emprunter aux sciences physiques une autre comparaison, plus exacte encore et plus frappante peut-être que la précédente. Le mécanisme de la sensation offre une grande analogie avec celui de la pile galvanique, dont l'action se manifeste seulement aux pôles, tandis que les points intermédiaires transmettent le courant sans en être affectés. Ainsi, lorsqu'un des cordons nerveux est irrité en quelque point de son trajet, nous rapportons la sensation, non au point impressionné, mais à l'extrémité même du nerf. C'est là ce qui produit l'illusion singulière de l'homme qui a été amputé d'une jambe, et qui croit éprouver une sensation douloureuse dans cette jambe qu'il ne possède plus : il suffit, en effet, que les filets nerveux, dont les prolongements animaient autrefois le gros orteil, viennent à être excités par une cause extérieure ou par l'irritation interne, résultat de l'amputation, pour que le malade ressente de la douleur dans le gros orteil absent. Supposons maintenant que l'extrémité de ces filets nerveux, au lieu d'être supprimée par l'amputation, soit engourdie par le sommeil, le phénomène se produira de la même façon, et la sensation produite par une cause intestine sera rapportée à une cause extérieure. De là ces fausses perceptions qui nous assiégent pendant le sommeil et nous font croire à l'existence d'objets purement fantastiques. Ce n'est pas ici l'esprit qui est en défaut ; il obéit aux mêmes lois que pendant la veille, mais il est privé des moyens d'appréciation qu'il possède, lorsque tous ses sens sont éveillés et qu'il peut contrôler le témoignage des uns par celui des autres. Il ne peut donc pas éviter la tromperie de ses sens, il faut qu'il en accepte aveuglément le témoignage. La lumière qui l'éclairait pendant la veille est éteinte : comment distinguerait-il l'illusion de la réalité? comment ne confondrait-il pas les mensonges du rêve avec le témoignage véridique de ses facultés? Il y a plus : l'esprit peut être la dupe de semblables tromperies jusque pendant la veille. C'est le rêve éveillé ; c'est la rêverie dans l'état de santé, c'est l'hallucination dans l'état d'ivresse, de fièvre ou de folie. Il existe une grande analogie entre le rêve et l'hallucination : ces deux phénomènes si différents par leurs conséquences ont cependant la

Digitized by Google

même nature et la même origine. Ils naissent également d'un mouvement intérieur produit dans les profondeurs du cerveau, ou dans les racines des nerfs, ou même dans quelque point de leur parcours; ils offrent également à l'âme une sensation qui n'a pas de cause extérieure, une image qui ne correspond pas à un objet réel. Il résulte de ces observations que nos facultés sensitives et perceptives s'exercent pendant le sommeil absolument comme pendant la veille ; seulement les conditions physiologiques sont changées, et l'état nouveau des organes impose à notre esprit des erreurs auxquelles il ne peut pas se soustraire. Aussi n'hésiterons-nous pas à dire ici avec M. Lemoine qu'au point de vue purement psychologique il n'y a pas une différence essentielle entre rêver et penser.

La faculté par laquelle l'âme imprime certains mouvements aux organes, ou la puissance locomotrice, comme M. Lemoine l'appelle après Jouffroy, après M. Garnier et quelques autres psychologues qui ont admis et démontré par de solides raisons l'existence de cette faculté, n'est pas non plus soumise à d'autres lois durant le sommeil que durant la veille. Malgré l'immobilité à laquelle nos organes sont ordinairement soumis, tandis que nous dormons, cette puissance de l'âme s'exerce, sinon sur les organes eux-mêmes, du moins sur le cerveau et sur les racines des nerfs locomoteurs. C'est ainsi que, dans nos songes, nous sommes complétement dupes de certaines illusions ; nous croyons marcher, courir, produire tel ou tel mouvement que nous ne produisons pas en effet ; l'ordre est donné, l'effort est fait ; l'impulsion primitive est accomplie sur le cerveau et sur les parties les plus rapprochées des nerfs destinés à communiquer l'ordre d'agir, mais les extrémités de ces mêmes nerfs, engourdis par le sommeil, interceptent l'ordre et paralysent l'effort de la puissance motrice ; les organes qui devaient être mis en mouvement restent immobiles. Toutefois, l'âme doit croire que le mouvement s'est accompli suivant les lois ordinaires. L'acte psychologique est aussi réel et aussi complet que s'il était suivi du mouvement organique ; seulement son efficace ne s'étend pas aussi loin pendant le sommeil que pendant la veille ; voilà toute la différence. Il en est des mouvements imprimés par l'âme aux organes comme des sensations que les organes occasionnent dans l'âme. Les sensations ne partent pas de la superficie du corps ; les mouvements n'arrivent pas jusqu'à la superficie du corps. C'est la même loi appliquée inversement. La torpeur des organes s'étend plus ou moins loin, elle est plus ou moins grande ; mais elle soustrait toujours la partie extérieure du corps à la vie ordinaire. La vie s'est retirée au dedans ; la communication de l'âme et du corps a lieu dans un champ plus étroit, mais elle a lieu de la même façon. De là l'illusion qui fait croire à l'âme

Digitized by Google

que ses ordres sont exécutés jusqu'aux confins de son empire, tandis que les provinces voisines ont seules obéi. Privée du témoignage des sens qui lui apprendrait que le mouvement commencé n'a pas été accompli, elle doit avoir confiance dans l'efficacité bien connue de la puissance qu'elle exerce. Sa confiance est d'autant plus grande que les organes, restant immobiles, n'ont pas d'obstacles à vaincre ; dès lors tous les mouvements semblent s'accomplir avec la plus grande facilité ; notre corps, docile instrument de l'âme, se prête à tous ses caprices, à toutes ses fantaisies ; il soulève les fardeaux les plus lourds, il franchit facilement et d'un seul bond les plus grandes distances, il réalise les mouvements les plus désordonnés, les plus étranges, les plus contraires à nos habitudes. Rien ne paraît impossible à l'homme endormi. Le monde réel, dont le sommeil nous a séparés par une barrière infranchissable, se trouve remplacé pour nous par un monde fantastique, au milieu duquel nous exerçons nos facultés sensitives et perceptives d'une part, notre puissance locomotrice de l'autre, absolument comme pendant la veille. Ainsi considéré, le rêve est l'image fidèle de la veille, et si nous avons pu dire un peu plus haut qu'il n'y a pas une différence essentielle entre rêver et penser, au point de vue psychologique, nous dirons avec la même confiance qu'il n'y a pas une plus grande différence entre rêver et agir. M. Lemoine nous paraît avoir établi ce point délicat avec une grande lucidité et par des arguments très solides. La puissance motrice de l'âme a été peu étudiée par les philosophes. C'est déjà un mérite de lui avoir donné une place importante dans l'analyse des facultés dont le développement est plus ou moins modifié par le sommeil. Mais ce qui était plus difficile, c'était de montrer que cette faculté s'exerce même pendant le sommeil, et d'expliquer la nature de l'illusion qui nous fait croire que nous agissons, lors même que nous sommes immobiles. Cette partie du livre de M. Lemoine est assurément celle qui se distingue le plus par l'originalité de la pensée et la finesse de l'analyse.

L'association des idées, la mémoire, l'imagination et la plupart des facultés intellectuelles jouent aussi leur rôle pendant le sommeil, et rien ne semble changé dans leur nature, si ce n'est la matière sur laquelle elles s'exercent et les conditions physiologiques dans lesquelles elles se développent. Presque tous les philosophes qui se sont occupés du sommeil sont d'accord sur ce point, et le livre de M. Lemoine n'est autre chose que la démonstration complète et rigoureuse de cette thèse, dans laquelle il nous a paru quelquefois trop affirmatif. Mais les médecins se sont divisés sur cette question : les uns, comme M. Moreau (de la Sarthe), soutiennent que ce qui constitue le sommeil, c'est surtout la suspension des opérations

Digitized by Google

éminemment actives de l'entendement : l'attention, la comparaison, le jugement, la mémoire ; les autres, au contraire, comme M. Moreau (de Tours), se déclarent ouvertement pour l'opinion contraire. « Quelque idée que l'on se fasse de la nature des songes, dit ce dernier, si nous examinons le rôle que joue l'intelligence dans l'état de rêve, nous voyons qu'elle s'y montre, pour ainsi dire, tout entière ; qu'il n'est pas une seule de ses facultés qui ne puisse entrer en action, absolument comme dans l'état de veille, quoique dans des conditions différentes. » Cette observation est d'une exactitude parfaite. L'association des idées et la mémoire ne suivent pas, durant le sommeil, d'autres lois que celles de la veille, et les phénomènes particuliers qu'elles présentent tiennent moins à la nature et au jeu de ces facultés qu'aux circonstances dans lesquelles elles s'exercent. L'absence de la volonté et l'excitation de l'organe cérébral expliquent le caprice, la bizarrerie, l'incohérence des songes. Pendant la veille, l'attention, fixée sur un certain ordre d'idées, repousse les idées qui ne se rattachent pas à celles-là par des liens naturels. Mais une fois que l'attention cesse de diriger le travail de l'intelligence, l'association des idées, livrée à elle-même, donne lieu aux rapprochements les plus inattendus, aux accouplements les plus monstrueux ; la rêverie, le rêve, le délire, la folie en fournissent de remarquables exemples. La puissance directrice faisant défaut, il ne peut y avoir que désordre et confusion dans les produits de cette singulière faculté, qui n'a d'autre rôle que d'unir les sensations et les idées par toute sorte de liens, tantôt par des liens simples, naturels, raisonnables, tantôt par des liens complexes, étranges, déraisonnables. C'est ainsi que, dans les songes, nous passons avec une singulière facilité d'un sujet à un autre, que nous confondons les choses et les personnes, les temps et les lieux, nous laissant emporter au gré de l'association des idées à travers un monde tout fantastique. Aussi, le docteur Virey a-t-il heureusement défini le songe un drame défectueux, sans unité de temps et de lieux, comparable à ces pièces de théâtre, qu'Horace dit être *velut ægri somnia*. L'incohérence des songes a une autre cause : ce sont les sensations réelles que nous éprouvons pendant le sommeil et ces sensations, en quelque sorte imaginaires, produit de l'excitation du cerveau et des racines intimes des nerfs. Ces sensations diverses se jettent au travers de nos songes et y forment comme des incidents nouveaux : ce sont les épisodes de ce drame dont nous parlions tout à l'heure. Ainsi, la chaîne de l'association est rompue à chaque instant par le mouvement de quelque fibre qui réveille toute une série d'idées nouvelles et donne un autre cours à nos pensées. De nouvelles associations se forment, qui sont elles-mêmes interrompues

Digitized by Google

par quelque autre phénomène organique. Comment ne pas se perdre dans ce labyrinthe où se croisent tant de routes diverses? comment soupçonner que les lois psychologiques de l'association des idées ne sont pas modifiées par le sommeil, et que la bizarrerie de nos rêves n'a d'autre cause que l'état des organes et les conditions nouvelles dans lesquelles se trouvent placées toutes nos facultés?

Les singularités que présente la mémoire pendant le sommeil s'expliquent de la même façon que les caprices de l'association des idées dont la mémoire dépend en grande partie. On s'étonne des défaillances de la mémoire qui souvent ne nous rappelle pas pendant le sommeil les faits les plus récents, les émotions les plus vives, tandis qu'elle ressuscite quelquefois les impressions les plus lointaines et les plus insignifiantes. Il n'y a rien là que de très simple : lorsque tous nos sens sont engourdis par le sommeil et que toute communication avec le monde extérieur est momentanément suspendue, les sensations qui pourraient nous rappeler aux détails de notre existence quotidienne et de nos occupations les plus vulgaires ne se produisant plus régulièrement, le souvenir de ces faits doit souvent nous faire défaut. De là la faiblesse et l'incapacité apparente de la mémoire pendant le sommeil. Mais, en revanche, l'esprit n'étant pas distrait par les préoccupations de la veille, par les sensations multiples qui se disputent son attention, se trouve renfermé dans un cercle d'idées plus restreint et dans lequel la puissance de la mémoire doit s'accroître. Il suffit alors de l'ébranlement d'un simple filet nerveux, mouvement qui passerait inaperçu dans l'état de veille, pour réveiller le souvenir d'un fait éloigné, d'une impression futile, d'une situation sans importance et sans intérêt réel. C'est ainsi que les hasards du rêve font renaître quelquefois dans l'esprit le souvenir qui a trompé longtemps tous ses efforts et toutes ses recherches. M. Charma en cite un curieux exemple qui, je pense, ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs. « En 1815, Caen était occupé par un détachement de Prussiens. M. Deslongchamps avait assisté à une de leurs parades, et un air, remarquablement exécuté par leur musique militaire, l'une des premières du monde, l'avait particulièrement frappé. Après la revue, il essaie de chanter et d'écrire ce qu'il venait d'entendre; et il le pouvait, sa facilité sous ce rapport lui étant bien démontrée. Quel ne fut pas son désappointement, lorsqu'après avoir, d'abord avec cette confiance qui ne doute pas du succès, puis avec la conscience étonnée d'une difficulté imprévue, enfin avec toute l'énergie d'un désir contrarié et qui commence à craindre un échec, fait appel à sa mémoire, il fut obligé de reconnaître son impuissance! L'air bien aimé avait presque entièrement disparu. A plus d'une reprise, le même appel fut renouvelé, mais toujours en vain; le sou-

Digitized by Google

venir allait de plus en plus, selon le cours naturel des choses, décroissant et s'oblitérant ; il fallait bien enfin se résigner à un éternel oubli. Quinze ans après, en 1830, une nuit, dans un rêve, M. Deslongchamps, rendu à sa première jeunesse, se trouvait en classe avec son ami M. Hardouin, redevenu enfant comme lui. Le maître d'école (ce n'était, par parenthèse, rien moins que Napoléon Bonaparte, dont le souvenir s'attache tout naturellement aux grands événements de 1815), le maître d'école s'absente, recommandant à ses élèves, qu'il est obligé de quitter un moment, la sagesse et le silence. A peine avait-il disparu, que l'un des écoliers, Hardouin, tout en faisant pirouetter son encrier suspendu à une lanière, se met à siffler un air. Cet air, vous le devinez, c'était précisément celui que M. Deslongchamps avait si longtemps et si inutilement demandé à sa mémoire éveillée ! Il put alors le chanter et par conséquent le noter. »

L'imagination, étroitement liée dans son action à la mémoire et à l'association des idées, doit avoir aussi ses caprices et ses fantaisies. Toutefois nous croyons avec M. Moreau (de Tours) que l'on a exagéré le rôle de cette faculté pendant le sommeil. Il ne faut pas mettre à sa charge tout ce qui se passe dans nos rêves : ce n'est pas elle qui sent, perçoit, palpe, agit, converse, raisonne ; nous avons vu que tous ces phénomènes doivent être rapportés à nos facultés ordinaires, mises en jeu par les excitations de l'organisme. Mais elle agit pour son propre compte, elle forme des tableaux qui sont le produit spontané de sa puissance, et affranchie des entraves qui, pendant le jour, la retiennent toujours un peu dans les limites du bon sens et de la raison, la folle du logis s'émancipe la nuit. L'esprit, incapable de réfléchir, de comparer, de consulter le témoignage des sens pour se rattacher au monde réel et repousser les mensonges de l'imagination, accepte comme vraies ces créations fantastiques et se trouve ainsi la dupe des chimères qu'il s'est formées lui-même. Ici encore le rêve est une sorte d'hallucination ; car le dormeur croit voir, entendre et toucher les êtres qui sont le produit de son imagination. Mais ces hallucinations doivent être distinguées avec soin de celles dont nous avons parlé plus haut. Celles-là sont le résultat d'une excitation organique dont le siége est soit dans le cerveau, soit dans les organes des sens; elles ont leur point de départ dans le corps : celles-ci ont, au contraire, leur point de départ dans l'âme, dans le travail de l'imagination. Cette distinction importante non-seulement dans l'étude du sommeil, mais aussi dans l'étude de la folie, a été mise en lumière par M. Baillarger dans son mémoire sur les hallucinations, qu'il divise en deux classes, les hallucinations *psychiques*, comme il les appelle, et les hallucinations *psycho-sensorielles;* et malgré les critiques de M. Dechambre, de M. Michéa, de M. Brierre

Digitized by Google

de Boismont, nous croyons qu'elle mérite d'être conservée. Lors même qu'on se refuserait à admettre la participation des organes des sens dans certaines hallucinations, il faut avouer du moins qu'elles doivent leur existence à l'excitation de l'organe cérébral, et cela suffit pour justifier l'existence d'hallucinations organiques et d'hallucinations purement intellectuelles, résultat immédiat de la mémoire, de l'association des idées et de l'imagination.

Ces créations de l'imagination livrée à elle-même et ne suivant d'autres lois que son caprice, ne sont pas toujours des produits informes et bizarres, sans signification, sans valeur. Il y a quelquefois dans le rêve plus de sagesse et de raison qu'on ne s'attendrait à y en trouver, et le sommeil donne lieu quelquefois à des conceptions suivies que la veille ne désavouerait pas. Le poète fait des vers en rêvant : Voltaire raconte que, soupant avec M. Touron, en songe, il lui fit ce quatrain :

Mon cher Touron, que tu m'enchantes
Par la douceur de tes accents!
Que tes vers sont doux et coulants!
Tu les fais comme tu les chantes.

Cabanis cite le témoignage de Franklin et de Condillac, qui achevaient quelquefois en songe le travail qu'ils avaient préparé pendant la veille. Maine de Biran rapporte l'histoire du perruquier de Diderot, homme illettré et qui n'avait de sa vie fait des vers, ni lu les poètes : dans un accès de délire, il débitait de très beaux vers, qui étonnaient singulièrement tous les auditeurs, et surtout ceux qui l'avaient connu avant sa maladie. Tout le monde connaît l'origine de la fameuse *Sonate du Diable* de Tartini : fatigué du travail de la composition, Tartini s'était assoupi, la tête pleine de pensées musicales qui s'y agitaient, s'y croisaient sans s'y coordonner encore. A peine endormi, il voit se lever devant lui un fantôme, qu'à certains indices il a bientôt reconnu : « Donne-moi ton âme, lui dit la vision, et je te donne un chef-d'œuvre. » Le marché conclu, le diable saisit un violon et joue. Ravi des sublimes accords que rend l'archet sous cette main étrange, le compositeur s'éveille; il écrit à la hâte ce qu'il a entendu, ou plutôt ce qu'il a chanté en rêvant, c'est-à-dire le plus beau et le plus étonnant de ses poèmes. Ces exemples sont fort curieux; j'avoue toutefois qu'ils ne me touchent que médiocrement. Je crois peu aux inspirations miraculeuses du sommeil, et M. Charma, auquel j'ai emprunté le dernier de ces exemples, a la bonne foi d'avouer que Lalande, qui tenait cette anecdote de Tartini lui-même et l'a le premier fait connaître, en donne une version toute différente : « Après avoir, dit-il, écouté avec ravissement l'air

Digitized by Google

que le diable venait de jouer, Tartini se réveilla. Il prit aussitôt son violon dans l'espoir de retrouver ce qu'il venait d'entendre ; mais ce fut en vain. La pièce qu'alors il composa est, à la vérité, la meilleure qu'il ait faite, et il crut pouvoir l'appeler la *Sonate du Diable*, comme s'il l'eût en effet écrite sous sa dictée ; mais il la trouvait bien pâle à côté de celle qui l'avait si fortement ému, et que malheureusement il avait oubliée. » On voit par cette anecdote combien l'amour du merveilleux exagère la réalité et transforme les faits les plus simples en événements surnaturels. Mais sans admettre que le sommeil exalte d'une façon extraordinaire le talent du poète et de l'artiste, toujours est-il que l'imagination ne reste pas oisive tandis que nous dormons, et qu'elle se donne libre carrière dans la production des songes. On peut même avouer que, dans certains cas, elle acquiert une puissance qui étonne et semble à un observateur inattentif dépasser la portée naturelle de cette faculté. De là la croyance des anciens à la divination par les songes et toutes les idées superstitieuses qui attachent une signification aux prétendues révélations du sommeil.

Nous pourrions dire du raisonnement ce que nous avons dit des autres facultés : il ne suit pas d'autres lois pendant le sommeil que pendant la veille ; les idées s'enchaînent avec la même rigueur dans le rêve que dans la méditation de l'homme éveillé. Seulement le raisonnement de l'homme qui dort, partant le plus souvent de prémisses fausses, aboutit à des conséquences également fausses. L'esprit, dupe des illusions produites par l'état des organes, raisonne sur ces données comme si elles étaient vraies, et arrive nécessairement à l'erreur tout en suivant la voie la plus directe et la plus sûre. L'incohérence des songes n'est pas l'œuvre du raisonnement : elle a pour cause les sensations mensongères qui naissent de l'excitation du cerveau, les créations arbitraires et capricieuses de l'imagination, l'engourdissement des sens qui nous ravit au spectacle du monde réel et donne toute vraisemblance aux apparences fantastiques de nos rêves, enfin l'absence de la volonté qui n'est plus là pour diriger le travail des autres facultés. Rien n'est plus rigoureux et plus exact que la logique du rêve pour qui sait en observer la conduite et tenir compte des mille incidents divers qui viennent en troubler la marche et en rompre l'unité.

Enfin, les facultés les plus élevées et les plus nobles, la raison, la sensibilité morale, exercent aussi leur action pendant le sommeil. L'homme, même endormi, ne peut pas perdre ces précieux attributs, dans lesquels réside essentiellement sa dignité morale. Il sait, jusque dans le rêve, distinguer le bien du mal, le juste de l'injuste ; il ressent, dans le sommeil aussi bien que dans la veille, un attrait

Digitized by Google

pour la vertu, une répugnance invincible pour le crime; il éprouve les joies d'une conscience pure et honnête, les cruelles atteintes du remords; il lutte contre ses passions, il comprend le mérite du devoir accompli; en un mot, ses facultés morales s'exercent encore dans ce monde imaginaire et bizarre que crée le sommeil. Le libre arbitre lui-même a quelquefois sa place dans ce simulacre de la vie morale. Mais, il faut le reconnaître, la raison est bien plus sujette de la passion pendant le sommeil que pendant la veille, parce que l'âme y est plus dépendante des organes. La nature asservie, humiliée pendant la veille, comme dit très bien M. Charma, s'affranchit et prend sa revanche aux heures du sommeil. Et même on peut dire que les idées morales n'occupent que bien rarement notre esprit dans les rêves. Ce sont les impressions du monde physique qui sont le plus souvent la matière de nos rêves, ce sont les idées sensibles qui se représentent le plus facilement à la mémoire : telle est l'influence qu'exerce alors l'organisme sur l'âme, que cette dernière semble ne plus vivre que pour le corps; elle n'a plus ces ailes qui la transportaient dans la sublime région des idées pures, elle est appesantie par la matière qui l'enveloppe, elle obéit en esclave à ces organes dont elle est née la souveraine, et, sauf quelques cas exceptionnels, elle reste attachée à la terre, cette âme immortelle qui ne devrait jamais regarder que le ciel. En ce sens, nous disons volontiers avec M. Charma que « le sommeil est une dégradation de la veille; dormir, pour l'enfant, c'est descendre à la brute; pour l'homme, c'est redevenir enfant. »

Tel est le sommeil dans l'état naturel, dans l'état de santé de l'âme et du corps. Il nous reste à étudier les diverses formes qu'il présente dans l'état de maladie et les phénomènes remarquables auxquels donnent lieu le somnambulisme, l'extase et le magnétisme animal.

ADRIEN DELONDRE.

Digitized by Google

HÉRAT

ET

LA QUESTION ANGLO-PERSANE

I. — LE KHORAÇAN ET LA VILLE D'HÉRAT CONSIDÉRÉE COMME POSITION MILITAIRE.

Si l'on n'avait à tenir compte que des affinités de race et de religion, des traditions populaires et des enseignements de l'histoire; si l'on devait s'en rapporter uniquement aux droits séculaires, aux convenances géographiques et aux nécessités politiques résultant, pour un pays, du soin légitime de sa conservation, aucune puissance européenne ou asiatique ne pourrait disputer à la Perse la possession d'Hérat.

A quelque point de vue qu'on le considère, le *pays du soleil*, le Khoraçan est une terre persane. Le fond de sa population est persan par l'origine et par la langue, et celles des tribus qui parlent un autre idiome sont des hordes étrangères, dont l'arrivée remonte à une époque relativement moderne. Le sang persan s'étend encore beaucoup plus loin à l'orient et au midi; ainsi le Séistan, prolongement méridional du Khoraçan et dépendance naturelle d'Hérat, est la propriété de cette race illustre. Les Tadjiks [1], qui l'habitent, sont

[1] On les appelle aussi *tajaks*, *tadschek*, *thât*, et ce mot paraît désigner un homme attaché à la glèbe, un serf, un paysan. Dans beaucoup de contrées, les tadjiks sont appelés *parsivans* ou *parsi-zebans*, quand ils sont mêlés à d'autres populations agricoles, mais non persanes.

Digitized by Google

répandus par millions dans l'Afghanistan, le Turkestan et le Beloutchistan, où ils forment la classe agricole et serve, c'est-à-dire la race indigène. La langue de la Perse est parlée même jusqu'aux frontières de la principauté de Kaboul, dans tout le pays des Hazarahs, qui paraissent pourtant appartenir à la souche tartare. Le Khoraçan oriental, aussi bien que le Khoraçan occidental, a donc été dans tous les temps une province persane.

Bien plus, le Khoraçan occupe, parmi les provinces persanes, une place d'honneur. C'est, avec le Séistan, la terre classique de l'histoire et des traditions nationales, la terre poétique et romantique par excellence. Dès l'époque antique des migrations ariennes, Hérat apparaît avec une importance capitale, et le livre sacré, le Zend-Avesta (Vendidad-Sadé), en fait le sixième des Paradis, ou jardins des délices, qui furent donnés à l'homme par le divin Ormouzd. Son nom, originairement, ne différait point de celui de la Perse (Arie, Iran, Hérat). La grande épopée historique des Persans, le *Shah Namé*, ou Livre des Rois, nous représente le Khoraçan et le Séistan comme le berceau des héros libérateurs, dont le plus illustre fut Roustoum, général de Kaï Kobad et adversaire d'Afrasiab.

Le Khoraçan fut de tout temps, en effet, le boulevard de la civilisation contre la barbarie, des populations sédentaires contre les hordes nomades, des peuples saints de l'Iran contre les fils impurs du Touran. Là, se livrèrent les plus grandes batailles qui aient tourné à l'avantage du progrès dans l'humanité. Des plaines immenses de la haute Asie, des pays Transoxiens et d'au delà du Jaxartes, accouraient à flots pressés les barbares menaçant de tout engloutir. Mais le Khoraçan se lève comme un seul homme; ses héros forment une barrière vivante infranchissable; les barbares vaincus reculent dans leurs déserts. Le Khoraçan a sauvé la Perse et les civilisations magnifiques qui se développaient plus loin, à l'occident, dans l'Assyrie et dans la Babylonie, dans la Phénicie et dans l'Egypte. Celles-ci peut-être ont toujours ignoré les bienfaits dont elles étaient redevables aux guerriers de l'orient; mais qu'importe! sentinelle avancée de la civilisation, le Khoraçan remplissait son rôle providentiel. Voilà pourquoi la Perse, dont il était le boulevard, y faisait lutter sans cesse les enfants lumineux d'Ormouzd contre les noirs enfants d'Ahrimane; voilà pourquoi le Khoraçan est une terre sacrée pour les hommes de l'Iran.

Cette province, au point de vue particulier de la Perse, n'a rien perdu de son importance. Elle est encore, comme aux siècles passés, le champ de bataille de l'Iran contre le Touran. Les barbares, en effet, l'environnent de toutes parts. Au nord sont les Gocklans, les Yamouts, les Tuckehs qui s'étendent de l'Elbrouz à la plaine du

Digitized by Google

Kharizm; à l'est, les Taymounis, les Hazarahs, les Eimaks, les Ouzbeks, les Afghans; au sud et à l'est, les Afghans encore et les Béloutchis. Ces hordes rapaces, toujours en quête de butin, rôdent sur toutes les frontières comme des troupes de loups affamés, pillent les caravanes, se précipitent sur les villages, s'emparent des troupeaux et font métier surtout d'enlever les hommes, les femmes et les enfants, qu'elles vendent, en qualité d'esclaves, aux Khiviens, aux Boukhariens et aux autres populations du Turkestan.

La Perse a donc besoin de posséder ce pays tout entier pour se mettre à l'abri des brigandages des tribus turkomanes et afghanes; lui en enlever une partie, c'est lui faire au flanc une blessure inguérissable. Mais si la Perse ne peut se passer du Khoraçan, le Khoraçan peut encore moins se passer de la Perse; il est hors d'état de se protéger lui-même contre les envahisseurs féroces, qu'il voit parfois arriver, sur leurs chevaux rapides, au nombre de quinze mille. La principauté d'Hérat, ou Khoraçan oriental, détachée depuis un siècle de la Perse, n'a pas eu assez de larmes pour pleurer ce malheur. Les Afghans ont décimé sa population, ils l'ont persécutée parce qu'elle est chiite, et l'ont dispersée dans tout le Turkestan, échangeant quatre, cinq ou six hommes contre un cheval. L'établissement des Afghans à Hérat n'est pas seulement préjudiciable aux habitants de la principauté, il l'est encore au Khoraçan persan, sur lequel les chefs afghans de cette ville font exécuter des razzias d'hommes et de bestiaux.

Le Khoraçan doit être cher encore aux Persans, parce que c'est là que leur nationalité s'est relevée aux époques néfastes de leur histoire. Ainsi, quand l'islamisme eut remplacé le mazdéisme, dont le dernier grand sanctuaire fut celui d'Hérat, au moment où la langue arabe allait faire oublier celle de la Perse, Yacoub-ben-Leis, le fils d'un potier, potier lui-même, se leva dans le Séistan et parvint à fonder dans le Khoraçan un Etat dont la durée fut courte, mais qui servit de refuge à la nationalité persane. Les Samanides continuèrent, dans la même province et dans plusieurs autres, la tâche inaugurée par la petite dynastie d'Yacoub-ben-Leis. Un siècle plus tard, lorsque vint à se lever l'étoile glorieuse de Mahmoud le Ghaznévide, ce fut encore le Khoraçan qui fit briller de son plus vif éclat le génie de la race iranienne, et l'on peut dire que le Khoraçan, à cette époque, constitua définitivement la nationalité persane par la double et merveilleuse influence de la poésie et des traditions historiques. Ferdoucy écrivit son *Shah Namé*, l'Iliade de la Perse; d'autres écrivains, fils eux-mêmes de cette province, tels qu'Anséri et Dékili, marchèrent sur ses traces. La Perse désormais eut une littérature, où sont chantées, en style admirable, les

Digitized by Google

prouesses de ses héros. Le Khoraçan devait ajouter d'autres fleurons à cette noble couronne, et la ville même d'Hérat donna le jour à Mirkhond, l'illustre auteur du *Rouzat al Safa* (jardin de la Pureté), cette grande encyclopédie de l'histoire orientale, dont nous avons un abrégé composé par son fils, Khondémir, auquel on doit encore l'ouvrage important appelé l'*Ami des biographies*.

Séparer le Khoraçan de la Perse, c'est donc opérer un véritable et douloureux démembrement. Entre ces deux pays, il y a solidarité de croyances, de mœurs, d'aptitudes et d'intérêts. Il n'est point dans le Khoraçan de commerce possible sans le concours de la Perse, et le commerce persan est à moitié paralysé si le Khoraçan ne lui ouvre pas ses entrepôts. Les Khoraçaniens chiites, entourés de peuplades barbares, professant la foi sunnite, et leur faisant une guerre acharnée qu'elles appellent une guerre sainte, ont les yeux toujours tournés vers la Perse qui seule peut les protéger et les venger, et les Persans, de leur côté, se sentent moralement obligés de défendre leurs compatriotes et coréligionnaires des attaques des Afghans et des Turkomans

Le Khoraçan oriental, violemment séparé de la Perse en 1750, forme un Etat gouverné par des chefs afghans qui, tous, depuis le commencement de ce siècle, ont reconnu la suzeraineté du shah auquel ils ont payé tribut. La principauté d'Hérat se trouve, par conséquent, placée vis-à-vis du roi de Perse dans la même position que l'Egypte vis-à-vis du sultan. Le cabinet britannique nous donne donc un spectacle beaucoup plus instructif que logique, en se montrant en Egypte le défenseur opiniâtre des droits souverains du sultan, et en se déclarant en Asie l'ardent champion d'un vassal révolté contre son légitime souverain. Méhemet-Ali pourtant méritait, à beaucoup d'égards, les sympathies d'une nation civilisée, tandis que les chefs d'Hérat, tyrans avides et cruels, ne représentent, aux portes de la Perse, que la barbarie sous les formes les plus monstrueuses. Ajoutons enfin que le Khoraçan a toujours été persan et que l'Egypte n'a jamais été turque; que le Khoraçan touche à la Perse, et que l'Asie tout entière sépare le Caire de Constantinople.

D'où vient cette contradition dans la politique d'une des plus grandes nations du monde? L'Angleterre est orgueilleuse, même dans ses appréhensions. Les organes les plus considérés de l'opinion publique dans le Royaume-Uni, affectent de ne pas croire à la possibilité d'une invasion russe dans l'Inde; cependant l'Angleterre a sacrifié plus de 400 millions pour maîtriser l'Afghanistan et pour régner dans Hérat! Au moment où nous écrivons, elle allume l'incendie dans toute l'Asie centrale et déclare la guerre à la Perse, coupable d'avoir vengé ses sujets indignement réduits en esclavage, et ses coreligionnaires cruellement persécutés. N'est-on pas fondé à voir dans ces

Digitized by Google

faits une appréhension positive, quoique dissimulée, de l'avenir? On nous opposera des dénégations, on affectera un superbe mépris; il n'en restera pas moins avéré pour nous que l'Angleterre craint pour ses possessions de l'Inde, et cette crainte n'est pas chimérique. Une invasion rencontrerait peut-être moins de difficultés que ne l'avaient supposé d'abord ceux mêmes qui la regardaient comme parfaitement réalisable. Les hommes politiques de l'Angleterre qui connaissent le mieux l'Orient, répètent les paroles de M. Macaulay : « Je ne serais pas étonné un jour, en me réveillant, de trouver que notre empire de l'Inde a disparu sans laisser de traces. » Dans une telle prévision, Hérat est une position de la plus haute importance. La Russie a toujours une armée sur les frontières de la Perse, elle entretient sur la mer Caspienne des navires qui au besoin en débarqueraient une autre à cinq jours de marche de Téhéran; elle peut donc exercer sur le shah une influence presque toujours prépondérante, et le tzar dominant à Hérat en même temps que la Perse, y établirait, avec d'autant plus de facilité, son influence qu'en vertu des traités, il jouit du privilége d'accréditer des agents diplomatiques dans toutes les villes possédant une garnison persane.

C'est un fait désormais bien établi par le témoignage même des Anglais : une marche de douze à quinze jours peut conduire une armée russe d'Astérabad à Hérat; de là elle se porterait à volonté sur Kandahar ou sur Kaboul. D'Hérat à la première de ces villes, elle n'aurait à parcourir que 150 lieues sur une route longuement expérimentée par les Anglais eux-mêmes; une distance égale la séparerait encore de l'Indus, sur lequel on pourrait se diriger par plusieurs routes avec de l'artillerie. Entre Hérat et Kaboul il en existe trois autres, qui seraient encore plus facilement praticables, suivant les rapports faits à l'adjudant général Ferrier par des voyageurs qui les avaient plusieurs fois parcourues. L'une suit la vallée de l'Héri-Roud et traverse le Koh-i-Baba à l'est de Kaboul; elle est la plus directe. Près du village de Deh-Zingni, au confluent des deux affluents supérieurs de l'Héri-Roud, elle se bifurque en trois routes différentes qui se rendent toutes trois à Kaboul; une autre conduit d'Hérat à cette dernière ville en passant par Chekcheran, Derzi, Ser-Mourghab, Ganimet-Hazaret, Khorram et Bamian.

La distance qui sépare Hérat de la mer Caspienne ne présente aucune difficulté. On peut la franchir en suivant plusieurs routes qui traversent des vallées bien arrosées, très fertiles et parfaitement cultivées, ce qui permettrait, pour éviter toute espèce d'encombrement, de faire marcher l'armée sur trois colonnes. La première colonne, en quittant Astérabad, suivrait le cours du Gourgan, traverserait le territoire des Kourdes, celui des Séraks, et, arrivant à l'endroit où

Digitized by Google

l'Héri-Roud se perd dans les sables, remonterait la vallée de cette rivière jusqu'à Hérat. La seconde colonne, se dirigeant plus au sud sur Shah-roud-Bostan, formerait à cet endroit deux divisions dont la première suivrait la route directe par Subzewar, Nishapour, Mesched et Kassan. La troisième, inclinant à droite, passerait par Turshiz, Khaf et Ghorian. Un adjudant général au service de la Perse, M. Ferrier, auquel nous empruntons ces détails [1], fait remarquer toutefois que cette dernière route offre moins d'avantages parce que l'eau y est plus rare.

L'importance d'Hérat ne doit pas cependant nous faire oublier que la Russie peut se diriger vers l'Inde par une autre route sur laquelle les Anglais ne possèdent aucun moyen d'action. Dans une précédente étude sur cette grave question [2], nous avons signalé le cours du Djihoun comme offrant une voie plus sûre en raison de la facilité des transports et de l'abondance de l'eau, des fourrages et des provisions de toute nature. L'officier-général que nous citions tout à l'heure, et qui connaît si bien cette partie de l'Asie, confirme pleinement notre opinion. Les Russes eux-mêmes paraissent attacher une importance toute particulière à cette route qui a pour embarcadère la mer d'Aral. Mais les Russes ne peuvent arriver à cette mer qu'en traversant les steppes arides des Kirghiz au milieu desquelles échoua si malheureusement, en décembre 1839, l'expédition dirigée sur Khiva par le général Pérowsky. Le tzar Nicolas avait dès lors entrepris de créer, dans ces déserts, des routes praticables et des stations nombreuses où une armée expéditionnaire pût trouver, en tous temps, de l'eau, des provisions et des ressources de toute espèce. Il fit donc établir, entre la Caspienne et l'Aral, deux lignes de puits creusés à une assez faible distance l'un de l'autre, et d'espace en espace des villages où l'on plaça quelques centaines ou quelques milliers de Cosaques chargés de cultiver une certaine quantité de terre autour de chaque centre de population. La première de ces lignes de puits et de villages part de l'endroit où la rivière Emba, affluent de la Caspienne, se rapproche le plus de la mer d'Aral. Au point de départ, sur les bords de l'Emba, on a fixé une colonie militaire dont l'importance est, dit-on, considérable. C'est par cette route nouvelle que les Russes se sont rendus à Khiva en 1853. La seconde ligne, plus méridionale, part du cap Mangislak sur la côte orientale de la Caspienne, et se dirige vers l'extrémité sud-ouest de l'Aral. Elle est rejointe, vers le milieu de son parcours,

[1] *Caravan Journeys and Wanderings in Persia, Afghanistan, Turkistan and Beloochistan, etc.* London, 1856.

[2] Tome XXII, pages 695, 696 et 704 (livraison du 30 novembre 1855).

Digitized by Google

par une autre ligne dont le point de départ est également sur la mer Caspienne, mais plus au nord, à l'endroit où s'élève le fort de Novo-Alexandrof ou Dash-Killeh qui domine la baie profonde de Mertvoï. Au nord-est de l'Aral, dans les steppes, se trouve le lac Oulou-Tenghiz (*grande mer*), dans lequel se jette la rivière d'Irghiz, formée de différents bras qui paraissent avoir leur source au pied oriental des monts Mougod-Iars, un des derniers chaînons de l'Oural. Entre ce fleuve et l'Aral, les Russes ont créé une troisième ligne de puits qui, au sud, va rejoindre au fort d'Aralski le cours inférieur du Sir ou Jaxartes, affluent de la mer d'Aral. Ainsi, les Russes ont une flotte sur la Caspienne, une flottille sur l'Aral, et trois routes qui, à travers les steppes, peuvent conduire sur les bords de cette dernière mer des troupes et des convois d'armes et de provisions partant à la fois des régions caucasiennes d'Astrakhan, d'Orenbourg et de la Sibérie.

Les Russes, suivant les circonstances, peuvent donc marcher sur l'Inde par le Khoraçan ou par la vallée de l'Oxus; mais, même dans ce dernier cas, ils auraient encore le plus grand intérêt à être reçus dans Hérat et à y tenir un corps de réserve destiné à opérer, à un moment donné, une diversion favorable sur un point déterminé des frontières de l'Inde, ou à marcher contre les chefs indigènes qui auraient embrassé la cause de l'Angleterre. Aucune autre place, sous ce rapport, n'est comparable à Hérat, puisque de cette ville on peut se porter sur Balkh, Kaboul, Kandahar, Ghazna, Dera-Ismaïl-Khan, Dera-Ghazi-Khan, Shikarpour.

C'est à cette admirable position sur la route principale, qui conduit de l'Asie occidentale sur les bords de l'Indus, qu'Hérat doit surtout sa prospérité. Mais ces causes mêmes, qui ont toujours apporté dans son sein la vie et la richesse ont attiré sur elle les plus affreux désastres. Aucune ville peut-être n'a été aussi souvent et aussi terriblement éprouvée, car tous les conquérants, qui ont fait retentir l'Asie du grand bruit des batailles, ont étendu sur Hérat leur main lourde et puissante. L'un d'eux, Nadir-Shah, a su, dans une phrase énergiquement imagée, exprimer le rôle et l'importance politique de cette cité fameuse. « Le Khoraçan, — disait-il, — est le sabre de la Perse, et celui qui en tient la poignée, c'est-à-dire Hérat, est le maître du monde. » On comprend dès lors l'importance que les Anglais attachent à rendre Hérat indépendant de la Perse, pour en écarter l'influence russe. Les contradictions de la politique s'expliquent par les intérêts des peuples.

Digitized by Google

II. — HÉRAT : SES FAUBOURGS, SES FORTIFICATIONS, SES MONUMENTS, SON COMMERCE, SON TERRITOIRE, SON ARMÉE.

A l'extrémité méridionale de l'Hindou-Koush, à l'ouest de Kaboul, s'élève une chaîne majestueuse dont la hauteur dépasse de 17,000 pieds le niveau de l'Océan. Des flancs de cette montagne, qui couvre de ses ramifications tout le pays des Hazarahs, entre Kaboul et Hérat, s'échappent, à une hauteur de plus de 9,000 pieds, deux petites rivières, le Jingelab et le Tingelab, dont la jonction à Dawlet-Yar forme l'Héri-Roud ou rivière d'Hérat. Ce cours d'eau, se dirigeant de l'est à l'ouest, à travers une vallée fertile et bien peuplée, arrose les districts de Shihirik, d'Obeh et d'Hérat, entre ensuite sur le territoire persan et se partage en deux branches qui, toutes deux, vont se perdre dans les sables, l'une vers la ville de Sharaks et l'autre du côté de Mesched. L'Héri-Roud, grossi par des courants nombreux, est une rivière assez considérable dans la partie supérieure de son cours ; mais il diminue graduellement au-dessous d'Obeh à cause des saignées nombreuses qui dispersent ses eaux dans les cultures variées des populations riveraines. La vallée de l'Héri-Roud est bordée par des montagnes d'une hauteur variable qui s'écartent parfois à une distance de 50 à 60 kilomètres. Les céréales, le fourrage, les fruits délicieux, les vergers fertiles, les riches vignobles, les plantations de mûriers y abondent de toutes parts, et surtout sur les territoires bien cultivés d'Hérat et d'Obeh.

Hérat est située à moins de cinq kilomètres au nord de l'Héri-Roud, dont les eaux lui arrivent au moyen d'un canal profond qui a nécessité la construction d'une foule de petits ponts d'une seule arche, et sur lequel sont établis de nombreux moulins. Les environs de la ville sont véritablement admirables ; la distance qui la sépare de la rivière n'est qu'une longue et pittoresque avenue. Des autres côtés, s'étendent dans toutes les directions des jardins, des vergers, des vignes et des maisons de plaisance formant un paysage digne, suivant Conolly, d'être comparé aux plus beaux sites de l'Italie. Au delà des faubourgs, s'échelonnent au loin dans la campagne une multitude de villages florissants, entourés de champs bien cultivés et arrosés par de petits courants d'eau vive. Tel était, du moins il y a vingt ans, l'aspect de cette contrée privilégiée. Mais la guerre en a fait le théâtre de ses exploits et de ses barbaries. Les Persans, pendant le siége de 1837-1838, détruisirent les magnifiques plantations qui en faisaient le plus bel ornement. Ses jardins

Digitized by Google

disparurent ; les villages abandonnés s'écroulèrent, et en 1845 il s'en fallait de beaucoup encore que tous ces désastres eussent été réparés. Déjà pourtant la campagne avait repris un air de fête et de prospérité ; des plantations nouvelles avaient partout remplacé les anciennes, lorsque les méfaits des conquérants afghans ont amené de nouveau, devant Hérat, les régiments persans.

Le siége de 1838 a causé malheureusement aux Hératiens des pertes qu'ils auront toujours à regretter. On admirait dans les faubourgs un nombre considérable d'édifices civils ou religieux dont beaucoup ont été détruits. L'un des plus durement éprouvés fut le palais de *Bagh-Shah*, situé à deux portées de canon au nord-ouest de la ville, et dont il ne reste que quelques pans de murailles. Une des résidences d'été des princes d'Hérat, le *Takt-Séfer*, qui se trouve à une petite distance au delà de Bagh Shah, fut traitée avec aussi peu de ménagement, et perdit même ses belles plantations de platanes et tout ce qui faisait la beauté de ses jardins, disposés en terrasses sur le penchant de la montagne. Une autre résidence royale, s'élève non loin des précédentes : c'est le *Gazer-Gah* (lieu des combattants), fameux par le tombeau de Khojah-Abdallah-Insah, saint personnage, mort il y a environ cinq cents ans. Ce lieu vénéré eut beaucoup moins à souffrir, grâce à la précaution qu'avait eue Yar-Mohammed, d'y placer une garnison de nomades Taymounis dévoués à sa cause. Le tombeau du saint et la mosquée qui le renferme, dus à la piété de Shah-Rokh-Mirza, sont des édifices remarquables. Il ne reste de la tombe primitive de l'imam qu'une colonne de marbre blanc, dont la hauteur est d'environ quatre mètres, et la circonférence d'un mètre et demi. Le piédestal, le chapiteau et la corniche de cette colonne sont sculptés avec une grande perfection ; aussi les indigènes déclarent-ils, d'un commun accord, qu'elle est descendue du ciel avec tous ses ornements. La cour principale du Gazer-Gah, dans laquelle on pénètre par un fort beau portique, est devenue le cimetière des personnages les plus riches, car les prêtres font payer chèrement le privilège de dormir à l'ombre de la sainte mosquée et la certitude d'entrer un jour au paradis, à la suite de Khojah-Abdallah-Insah. Les quatre côtés de cette cour sont environnés de trente cellules, dont quelques-unes renferment les dépouilles mortelles des anciens souverains d'Hérat, et principalement de ceux de la dynastie des Timourides. On voit dans l'une d'elles le tombeau d'une princesse mongole, formé d'un simple bloc de marbre noir de deux mètres de long, d'un demi-mètre de large et de 63 centimètres de haut. Mais ce marbre est couvert, sur trois de ses côtés, de guirlandes de fleurs si savamment entrelacées, disposées avec un goût si parfait, fouillées avec une délicatesse si exquise et un fini si merveil-

Digitized by Google

leux, qu'on songe nécessairement à cette troupe d'artistes transportés par Tamerlan, de Damas dans l'Asie centrale. Non loin de la mosquée se trouve un petit édifice habité par les princes d'Hérat, lorsqu'ils visitent ces lieux consacrés. Nous ne saurions le passer sous silence, à cause de sa chambre principale, dont les murailles et le plafond sont couverts de délicieuses arabesques, dessinées en or sur un fond d'azur, par un peintre européen, que Shah-Abbas le Grand avait fait venir de l'Italie et dont on voit le nom, Geraldi, tracé dans l'un des angles de la chambre.

En sortant de la ville par la porte de Mesched, et sur un espace de six ou sept kilomètres, au pied de la montagne, on rencontre une grande quantité de ruines de mosquées, de bains, de tombeaux. Tous ces tombeaux sont respectés, et quelques-uns sont même l'objet d'une vénération particulière. On voit au sommet de longues perches auxquelles sont attachés des morceaux d'étoffes de différentes couleurs, indiquant que là repose quelque saint mollah, ou peut-être quelque petit chef, qui, après s'être couvert de crimes et de sang, a été regardé comme saint; les habitants de cette contrée ont un penchant invincible à diviniser les morts. Souvent aussi, ces collines funéraires sont jonchées de cornes de chèvres sauvages, pieux hommage que les Afghans déposent sur les tombeaux, comme nous y déposons des couronnes à l'exemple des Grecs et des Romains. Sur la même route, au sommet d'une colline, s'élève la mosquée de *Musella*, commencée en 1192, par Ghyaz-Eddin, troisième sultan de la dynastie de Gour, et terminée par son fils Mahmoud. Ces deux princes y reposent avec quelques autres membres de leur famille. La mosquée, toutefois, fut presque entièrement rebâtie vers la fin du XVe siècle, par le prince Timouride Shah-Sultan-Hussein, qui la destinait à recevoir les restes du célèbre imam Reza, dont le tombeau a fait de la ville de Mesched la ville sacrée des chiites. Cette mosquée, dont les proportions sont colossales, n'a jamais été complétement achevée, quoiqu'on y ait travaillé pendant vingt-cinq années consécutives. M. Ferrier, néanmoins, la regarde comme « le plus imposant et le plus élégant édifice qu'il ait vu en Asie. » Elle est recouverte d'une mosaïque en briques vernies; sa coupole est d'une prodigieuse dimension; ses arcades, supportées par des piliers en briques, sont immenses, et les sept minarets, dont elle est surmontée sont des chefs-d'œuvre du genre. Auprès de cette mosquée gigantesque on remarque les ruines d'une mosquée plus petite, où l'on montre le tombeau de Shah-Sultan-Hussein, composé d'un bloc de marbre noir, aussi délicatement sculpté que celui de Gazer-Gah.

M. Ferrier, auquel nous avons dû emprunter la plupart de ces détails, a été amené par une étude attentive des localités à penser

Digitized by Google

que la ville, beaucoup plus vaste autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui, couvrait anciennement tout l'espace compris entre la cité moderne et les montagnes sur les pentes desquelles se trouvent Gazer-Gah, Takt-Séfer, Thaleh-Bengui, Musella, et les vastes ruines qui s'étendent des deux côtés de la route de Mesched. L'emplacement de la ville moderne aurait été, dans cette hypothèse très vraisemblable, occupé par l'ancienne citadelle.

Hérat jouit d'un climat tempéré, qui peut être regardé comme un des plus délicieux de l'Asie. La chaleur moyenne en été n'est à l'ombre que de 28° centigrades, et pendant l'hiver le thermomètre descend rarement à 2° au dessous de zéro. « Si la terre d'Ispahan, l'air frais d'Hérat et les eaux du Khowarezm (pays de Khiva) étaient réunis dans une même contrée, les hommes ne mourraient jamais sur ce sol privilégié, » dit un proverbe persan. Toujours enthousiaste et gracieuse, la poésie persane a exprimé plus vivement encore les charmes de la capitale du Khoraçan oriental. « Le monde, — a dit le poète, — est comme une coquille à perles, et Hérat est la perle renfermée dans cette coquille. — Si on te demande quelle est la ville la plus excellente, et si tu veux répondre la vérité, tu diras : c'est Hérat. » Baber, fondateur de l'empire mongol, a déclaré lui-même, dans ses mémoires, que le monde habitable ne possède pas une autre ville comparable à Hérat. Le voyageur Conolly et le journal de la société asiatique de Londres s'accordent pourtant à dire que la chaleur est excessive à Hérat pendant deux mois de l'été, et que le vent du nord-est, qui y règne pendant environ trois mois, souffle quelquefois avec une violence telle qu'il déracine les arbres et renverse les maisons. Abdoul-Kerim, il est vrai, considère ce vent comme le *bienfaiteur* du pays, parce qu'il entraîne les insectes dont le pays regorge, et permet d'établir des moulins dans une foule d'endroits où il n'existe pas de courants d'eau assez considérables pour qu'on les puisse utiliser comme force motrice.

La ville, dont la forme est oblongue, a environ 1,600 mètres de longueur du nord au sud, et 1,400 mètres de largeur de l'est à l'ouest. Un immense rempart de terre, semblable à une colline artificielle, l'entoure de toutes parts et s'élève à une hauteur variant de 14 à 20 mètres. Ce gigantesque épaulement présente une épaisseur de 30 à 33 mètres à sa base ; composé de pure argile, prise sur place, il est devenu par le tassement d'une dureté et d'une solidité extrêmes. Des contreforts, construits en briques séchées au soleil et coupés à pic, le soutiennent du côté de la ville ; à l'extérieur il s'incline en formant un angle de 35 à 45 degrés, jusqu'à un fossé, large et profond, qu'on peut à volonté remplir d'eau. Sur ce talus, se développent circulairement deux tranchées de 7 pieds de profon-

Digitized by Google

deur, séparées par un espace de moins de 10 mètres, et communiquant ensemble et avec la ville au moyen de passages souterrains. L'espace qui s'étend à 100 et même à 200 mètres autour du fossé ayant fourni la terre du rempart, se trouve plus bas que les terrains environnants; il est très humide, et l'on n'y peut creuser sans trouver l'eau à une profondeur de 9 à 12 pieds, de sorte qu'il est difficile d'y pratiquer des mines jusqu'au dessous des remparts. La levée de terre est surmontée d'une muraille en briques crues, haute de 8 à 10 mètres, flanquée de tours rondes, pleines, crénelées pour la fusillade, ainsi que les courtines, et au nombre d'environ 30 sur chaque façade. Les tours des angles, beaucoup plus massives, peuvent seules porter du canon.

Les fortifications d'Hérat, gravement endommagées pendant le siége de 1838, ont été réparées par des ingénieurs anglais, sous la direction du major d'Arcy-Todd, chef de la légation britannique. Les Anglais ne se bornèrent pas à réparer le mal; ils firent combler le fossé d'enceinte pour en creuser un autre plus loin du rempart, afin de donner à l'épaulement une plus grande élévation, et de faciliter la défense du fossé au moyen de caponnières établies de distance en distance. Ils reconstruisirent, en outre, avec plus de relief à l'extérieur, deux grosses tours au moyen desquelles le fossé pouvait être battu d'enfilade, et les tours des portes qui maintenant peuvent servir également à la défense du fossé. Ces travaux, toutefois, n'ont été terminés que sur deux des côtés de la ville; et, « lors même qu'ils auraient été achevés, ils ne suffiraient que pour défendre la place contre des Asiatiques, car elle ne résisterait pas vingt jours à une armée européenne. Ce n'est encore, tout bien considéré, qu'une vaste redoute, ayant les inconvénients des quatre angles morts et un fossé toujours difficile à défendre[1]. »

Au nord, près de la porte Mélik (Dervazé-i-Mélik) se trouvent les deux citadelles dont l'une est appelée Ark-Noou (citadelle neuve) et l'autre Ark-Kohnè (citadelle vieille). Elles sont presque contiguës; l'Ark-Kohnè, bâtie sur une hauteur, domine la citadelle neuve et les remparts de la ville. « La citadelle d'Hérat, — dit un voyageur anglais, — est flanquée de tours larges et massives, bâties en briques, hautes de 60 ou 70 pieds. Elle est environnée d'un fossé profond, large d'environ 12 yards (soit 12 mètres) qu'on franchit au moyen d'un pont-levis. Cette citadelle est si forte qu'elle tiendrait probablement longtemps encore après que la ville aurait succombé. » Dans cette même direction, on voit une grande levée de terre, haute de 12 à 14 mètres et longue de 650, dont les deux extrémités se recourbent

[1] Férrier, *Caravan Journeys, etc.*

Digitized by Google

vers la ville comme les cornes d'un croissant. On l'appelle Thaleh-Bengui, et elle sert aujourd'hui de cimetière. Les Persans, suivant Malcolm, en attribuent la construction à Nadir-Shah, qui l'aurait élevée pour y placer son artillerie; son éloignement des remparts d'une portée de canon rend cette assertion à peu près inadmissible. La tradition afghane qui place en cet endroit un ancien temple guèbre, d'une grandeur extraordinaire, n'est peut-être pas plus vraie; mais elle est du moins confirmée par une légende très pittoresque qu'on peut lire dans la Bibliothèque Orientale de d'Herbelot.

On entre dans Hérat par cinq portes, dont deux sont au nord. A quatre de ces portes aboutissent des rues qui partent d'un édifice central surmonté d'une coupole du haut de laquelle le regard embrasse la ville tout entière. Ces rues, appelées *Char-Souk* (les quatre rues) sont de véritables bazars pourvus de toutes les marchandises de l'Asie et de l'Europe, qui peuvent alimenter le commerce des caravanes. Autrefois, ces rues étaient couvertes de voutes en briques; nous ignorons si elles le sont encore; mais M. Ferrier, le dernier voyageur qui les ait décrites, ne mentionne pas cette particularité et se borne à dire qu'après avoir été détruites par les bombes des Persans, en 1838, les maisons de ces quatre rues avaient été soigneusement rebâties. A côté du petit édifice à coupole dont nous venons de parler se trouve un vaste réservoir dont le dôme passe pour un chef-d'œuvre.

La Musjid-i-Juma, ou mosquée principale, est le seul édifice remarquable qui existe aujourd'hui dans l'intérieur de la ville. Construite sur l'emplacement d'une mosquée plus ancienne, détruite par Gengis-Khan, elle avait autrefois 408 coupoles, 130 fenêtres, 444 piliers et 6 portails, et était ornée à profusion de sculptures, de dorures et de mosaïques[1]. Au centre de la ville se trouve le palais de Char-Bagh, ancienne résidence d'hiver des princes d'Hérat, édifice médiocre qui n'a d'autre agrément qu'un jardin, le seul qui existe dans la ville. C'est là que Yar-Mohammed logea la légation britannique. Le major d'Arcy-Todd le fit réparer avec soin; mais depuis son départ on l'a laissé dans un déplorable abandon.

Les réservoirs qui reçoivent les eaux de l'Heri-Roud ou les eaux pluviales et les canaux qui servent à les distribuer sont à peu près les seules constructions dont l'entretien soit l'objet de quelque sollicitude de la part de l'autorité. Les maisons, presque toutes bâties en terre, ont généralement deux étages. Elles coûtent peu à construire, et chaque famille élève ordinairement celle qui doit lui servir

[1] Price, *Chronological retrospect or Memoirs of the principal events of Mahommedan history, etc.*, III, 644.

Digitized by Google

d'abri. Quelques jours suffisent pour cette opération, qui est si longue et si coûteuse dans nos cités européennes. La propriété, on le conçoit, n'a qu'une bien faible valeur dans une ville ainsi composée : au moindre symptôme de danger, on voit les habitants à demi nomades s'enfuir par milliers, sans souci d'un logis qu'ils pourront toujours rebâtir avec quelques charretées de terre argileuse. Toutes les villes de l'Asie centrale ressemblent du reste à Hérat ; c'est ce qui explique la facilité avec laquelle elles sont détruites par les conquérants, la rapidité avec laquelle elles renaissent de leurs cendres, ou leur disparition complète lorsqu'elles ne sont pas promptement relevées, puisqu'il n'en reste aucuns matériaux capables de résister à l'action dissolvante du soleil ou de la pluie.

Hérat, dit Conolly, est une des villes les plus sales qu'il y ait au monde. Aux rues principales viennent aboutir une multitude de ruelles voutées formant des tunnels étroits et obscurs obstrués d'ordures de toutes sortes. Les égoûts y sont inconnus, et partout on rencontre des eaux croupissantes, des fumiers amoncelés et des carcasses d'animaux en putréfaction. Une telle malpropreté occasionne sans doute des maladies ; mais la grande salubrité du climat neutralise une partie des effets désastreux que cette incurie produirait dans des lieux moins privilégiés.

Lorsque les troupes de Gengis-Khan s'emparèrent d'Hérat, en 1222, elles y passèrent, dit-on, au fil de l'épée, 1,600,000 habitants. Cette ville renfermait alors 404,000 maisons, 12,000 boutiques, 6,000 bains publics, 350 colléges et monastères. Sans prendre à la lettre cette évidente exagération des écrivains orientaux, nous avons de puissantes raisons pour croire qu'à l'époque dont il s'agit Hérat était beaucoup plus grande et plus peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui. D'autres historiens, en effet, affirment que le Caire atteignait à peine le quart de l'étendue de la capitale du Khoraçan oriental[1]. Abdoul-Kerim, en 1739, s'exprimait en ces termes : « Hérat a été certainement une très belle ville ; mais les vexations exercées par le gouvernement l'ont réduite à un tel état, que l'ancien emplacement des maisons est maintenant labouré et ensemencé. » Christie, qui la visita vers 1810, évaluait sa population à 100,000 habitants. Elle ne dépassait pas 45,000 en 1830, suivant Conolly, mais ce chiffre nous paraît trop faible, car sept ans plus tard le nombre des habitants ne pouvait pas être porté à moins de 70,000, malgré la diminution qui avait dû résulter de la tyrannie du gouvernement. Le siége de 1837-1838 eut pour la population les effets les plus désastreux. Une partie des habitants chercha son salut dans la fuite ; d'autres moururent

[1] *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. L, p. 112.

Digitized by Google

de privations; beaucoup périrent les armes à la main, et la famine se prolongeant après le siége, on vit un grand nombre d'hommes se vendre comme esclaves aux Turkomans, pour épargner à leurs femmes et à leurs enfants les horreurs de la faim. Le visir Yar-Mohammed, pour se procurer de l'argent ou des chevaux, faisait lui-même main basse sur ses sujets d'origine persane et en donnait quatre ou cinq pour un cheval ou pour quelques quarters d'orge. Toutes ces causes réunies dépeuplèrent à tel point la ville, que, quelques mois après la levée du siége par les Persans, il n'y restait pas plus de 6 à 7,000 âmes. Yar-Mohammed, en véritable Afghan, continua jusqu'en 1842 à vendre les Parsivans d'Hérat et des environs. La persistance des Anglais à condamner une conduite si monstrueuse de la part d'un visir qui régnait en souverain, avait fini sans doute par lui ouvrir les yeux. Il s'occupa dès lors de repeupler la ville avec des Hazarahs, des Jamshidis et des Taymounis contre lesquels il dirigeait des expéditions fréquentes. Ces citoyens improvisés furent du reste convenablement traités et n'eurent point à regretter la violence dont on avait usé à leur égard. Grâce à ce système, la ville comptait déjà de 20 à 22,000 habitants en 1845, et elle paraît en avoir aujourd'hui de 80 à 90,000.

Si Hérat doit à son admirable situation une haute importance militaire, elle lui doit aussi le privilége d'être l'un des plus grands entrepôts du commerce de l'Asie. Les Orientaux, pour cette raison, l'appellent, dans leur langage imagé, *Bender*, c'est-à-dire *le port*, et cette expression ne manque pas de justesse, car les caravanes, ces flottes du commerce continental, y accourent de toutes les directions pour y vendre, y déposer ou y acheter les denrées de l'Egypte et de la Turquie d'Asie, de la Perse et de la Russie, du Kharizm et de la Boukharie, de l'Afghanistan et du Beloutchistan, de l'Inde, du Kaschmir et du Thibet. Hérat reçoit des contrées situées à l'Orient des châles, de l'indigo, du sucre, des épiceries, des brocards, des écharpes, des indiennes, des mousselines, des peaux, des cuirs, etc.; on y apporte de la Perse, de la Turquie, de la Russie, des pays situés entre la Perse et le Djihoun, et entre ce fleuve et les frontières chinoises, des lingots d'or et d'argent, du thé, du sucre candi, de la porcelaine, du verre, de la soie, de beaux tissus de coton, du drap large, des tissus de laine, des feutres, des tapis, du cuivre; Hérat ajoute elle-même à cette masse de marchandises des produits estimés de son industrie agricole ou manufacturière. Cette dernière est pourtant en déclin : les manufactures de tapis, par exemple, sont loin d'avoir la même importance qu'autrefois; et c'est un malheur pour Hérat, car ses tapis sont au moins aussi estimés que ceux de la Turquie pour leur moelleux, leur éclat et la durée de leurs couleurs.

Digitized by Google

L'industrie des soieries a également perdu de son importance; cependant elle met encore en œuvre presque toutes les soies grèges qui sont récoltées dans les environs, mais qui ne suffisent pas à la consommation locale. On y fabrique aussi des châles, des essences, des armes blanches, et surtout des sabres d'une trempe excellente, qui ont joui longtemps d'une réputation universelle, sous le nom de sabres du Khoraçan. Hérat, en outre, livre au commerce du froment renommé, de l'orge, du riz, du safran, du tabac et de l'assa-fœtida qui croît en très grande abondance dans une foule de localités. Son territoire nourrit des chevaux très beaux et fort estimés, et on y connaît beaucoup de mines de fer, de plomb, d'argent et de cuivre aurifère; mais ces mines ne sont pas exploitées, malgré les beaux projets qu'avait conçus Yar-Mohammed, quelques années avant sa mort. Ajoutons enfin que le commerce des esclaves a pris un grand développement à Hérat, depuis que les Afghans se sont emparés du Khoraçan oriental.

La principauté d'Hérat a environ 750 kilomètres de longueur du nord au sud, sur une largeur très petite et très variable. Ses limites, d'ailleurs, n'ont rien de bien déterminé, et elles s'étendent ou se rétrécissent suivant le succès des guerres qui règnent sans cesse entre les tribus remuantes de cette partie de l'Asie: à l'ouest, elles peuvent être marquées approximativement par une ligne passant à quelques lieues à l'occident de Kussan, de Ghorian, et du lac de Seistan. Les pays limitrophes sont: à l'ouest, la Perse; au sud, le Beloutchistan, à l'est, la principauté de Kandahar, et tout le cours du Khash-Roud, jusqu'aux limites du Seistan, et, au nord des sources de cette rivière, une ligne qui se dirigeant au nord-nord-est, laisse à l'occident, c'est-à-dire dans le territoire d'Hérat, les places de Joar, sur l'Héri-Roud, et de Meimana sur la route d'Hérat à Balkh. La frontière septentrionale se développe à peu près parallèlement à cette route, mais à une distance d'environ 45 à 50 kilomètres au nord. La principauté d'Hérat est arrosée par le Mourghab, l'Héri-Roud, l'Harout-Roud, la rivière de Furrah, le Khash-Roud et le cours inférieur de l'Helmend. Il faut ajouter à ce territoire celui de plusieurs tribus alliées ou plutôt tributaires, telles que les Hazarahs de Kaleh-rouh et les Taymounis de Gour. La population totale de la principauté et des contrées qui en dépendent peut s'élever à 1,500,000 habitants, Persans, Tadjiks, Afghans, Beloutchis, Mongols, Juifs, en petit nombre, et Hindous. Le commerce et les capitaux sont presque entièrement entre les mains de ces derniers. D'après une communication faite en 1845 à M. Ferrier par Nejef-Khan, ministre d'Yar-Mohamed, le nombre des hommes pouvant être enrôlés dans l'armée est de 70,000, ainsi répartis:

Digitized by Google

District de Ghorian, 12,000; de Subzawar, 10,000; de Furrah, 15,000; de Bakoua, 4,000; de Kourak, 2,500; de Obeh, 1,500; province de Seistan, 5,000; Taymounis de Gour, 8,000; Hazarahs de Kaleh-rouh, 12,000.

Mais il y a loin de cette armée possible, à une armée réelle. La force véritable que les princes d'Hérat peuvent mettre en mouvement est représentée par 10,000 fantassins et 8,000 cavaliers. On peut même l'élever à 25,000 hommes. Elle est composée de soldats sans discipline. Il existe cependant, ou du moins il existait il y a peu d'années, huit bataillons d'infanterie régulière, recrutés dans la ville et dans la banlieue; mais l'organisation de ce corps est mauvaise, et les soldats, presque tous mariés, vivent chez eux en famille. On se fera une idée plus juste de la puissance militaire d'Hérat, en la comparant avec celle du Kaboul, qui peut mettre sous les armes 31,000 hommes, dont 21,000 cavaliers, et à celle du Kandahar, qui dispose de 18,000 hommes, dont 12,000 cavaliers. — Les revenus de la principauté peuvent être évalués à environ 4 millions de francs.

III. — HISTOIRE D'HÉRAT ET DE LA PRINCIPAUTÉ.

Le territoire d'Hérat correspond à peu près à l'Arie des historiens d'Alexandre dont cette ville conserve encore le nom, ainsi que la rivière qui coule presque à ses portes. Les traditions antiques, conservées dans le Zend-Avesta, paraissent la désigner sous le nom d'Haroyou. Si cette identification était juste, Hérat serait assurément une des villes les plus anciennes du globe. Les auteurs persans, toutefois, attribuent sa fondation à un prince qui appartient à une époque comparativement moderne. Lohrasp, successeur de Kaï-Kousrou (Cyrus), en jeta, suivant eux, les premiers fondements, et la ville fut agrandie par les deux monarques qui gouvernèrent ensuite la Perse : Gushtasp (Darius Hystaspes) et Bahman ou Ardischir Diraz-Dust (Artaxerxès Longue-Main). On ajoute que la construction d'Hérat ne fut entièrement achevée que par Alexandre le Grand qui chargea un de ses lieutenants, nommé Hari, de l'environner de fortifications redoutables. Les historiens d'Alexandre confirment ce qu'il y a de fondamental dans ce récit, en faisant bâtir, par ce prince, dans la même contrée, une ville qui ne peut différer d'Hérat. La justesse de coup d'œil dont ce conquérant donna tant de preuves dans le choix des localités où il fonda des villes nouvelles, ne nous permet pas, en effet, de supposer qu'il ait pu méconnaître

Digitized by Google

les avantages d'une telle position [1]. Les Hératiens qui, suivant quelques auteurs, se vantent de descendre d'une colonie macédonienne [2], prétendent encore que leur ville n'a subi aucun changement depuis la mort d'Alexandre. Cette singulière assertion prouve du moins qu'ils ne savent pas leur histoire, puisque Hérat a été jusqu'à sept fois détruite de fond en comble.

L'histoire d'Hérat, jusqu'au VIIIe siècle de notre ère, est à peine connue. Cette ville paraît cependant avoir joué un rôle important dans l'histoire ancienne de l'Asie. En effet, des savantes recherches de Lassen et de Prinsep, basées sur les nombreuses médailles grecques retrouvées dans l'Afghanistan, il résulte qu'après la destruction du royaume de Bactriane, Hérat devint la capitale d'un des trois Etats formés par les Grecs dispersés, et étendit sa domination sur l'Arie et sur la Drangiane [3]. Mais cet Etat dut être fort agité, car, depuis l'an 165 jusqu'à l'an 145 avant Jésus-Christ, il aurait été gouverné, suivant Prinsep et Lassen, par six rois dont voici les noms : *Antimachus*, *Archelius*, *Antialcides*, *Lycias*, *Philoxenus*, *Amyntas*.

Sous le règne de Baharam V, le Varanès V des Romains (420-438), Hérat fut saccagée dans une invasion subite des hordes de la Transoxiane. Plus tard, l'année même de son avénement (488), le roi Khobad céda cette ville aux Afghans qui l'avaient aidé à monter sur le trône ; mais son fils Nouchirvan les en chassa au VIIe siècle. Hérat, comme la Perse entière, fit partie de l'empire des Khalifes, et le célèbre Haroun-al-Rechid donna le Khoraçan en apanage à son fils El-Mâmoûn dont Hérat devint la capitale. El-Mâmoûn céda ensuite ses droits sur le Khoraçan à Taher, chef de la dynastie des Tahérides qui régna de 820 à 870. Taher fut renversé par Yakoub-ben-Leïs, fondateur de la race des Soffarides, qui, elle-même, disparut l'an 900, pour faire place aux Samanides. Les nouveaux maîtres du Khoraçan résidèrent tantôt à Boukhara et tantôt à Hérat. Cette dernière ville s'éleva, sous leur administration, au plus haut point de richesse et de prospérité. Elle fut ensuite gouvernée successivement par les premiers princes ghaznévides Ali-Taghy et Sebek-Taghy qui, après avoir administré le Khoraçan au nom de

[1] Arrien et Quinte-Curce ne parlent ni l'un ni l'autre de la ondation d'Alexandrie d'Arie ; mais ce fait n'a été omis ni par Strabon (lib. XI) ni par Pline (lib. VI, cap. XXIV). Il est fort probable, quoi qu'en ait dit Heeren, que l'Alexandria ou Aria métropolis ne différait point d'Artacoana. Les noms mêmes de ces deux villes nous paraissent identiques; car le nom d'Ariens était souvent prononcé *artaiens*.

[2] Droysen, *Geschichte Alexanders des Grossen*, p. 284, 285. Cette prétention est populaire dans d'autres contrées de l'Afghanistan.

[3] Les deux autres Etats grecs, suivant Lassen, comprenaient l'un la Bactriane, dans des limites comparativement très restreintes; l'autre, le Pandjab, la vallée de l'Indus et le Kaboul.

Digitized by Google

l'émir Noé, s'y rendirent tout à fait indépendants. Mahmoud, fils et successeur de Sebek-Taghy, affectionna le séjour d'Hérat dont il avait été gouverneur pendant sa jeunesse, et qu'il avait délivrée, en 997, d'une armée tartare qui en faisait le siége. Ce grand homme combla de ses faveurs la capitale du Khoraçan, qui, après sa mort (1028), fut convoitée par Toghrul-Bey, fondateur de la dynastie des Seldjoucides. Hérat résista longtemps et finit par tomber, en 1037, au pouvoir de Djafer, frère de Toghrul. Les Seldjoucides établirent à Nischapour le siége de leur gouvernement; mais, sous le troisième de ces princes, Malek-Châh, qui régna de 1073 à 1092, Hérat s'agrandit et reçut de nombreux embellissements. Les richesses que le commerce y avait amoncelées tentèrent l'avidité des Turkomans, qui, profitant de la faiblesse de Sindjar, le troisième successeur de Malek-Châh, vinrent l'assiéger, la pillèrent et la renversèrent de fond en comble.

Ghyaz-el-Din, de la dynastie des Gourides, s'empara d'Hérat en 1171 et orna cette ville de monuments magnifiques dont le plus beau était une mosquée, continuée par son frère Chehab-el-Din et terminée par son fils Mahmoud. Cette mosquée, la plus remarquable, dit-on, qui ait jamais été construite, correspond à celle de *Musella*. Mahmoud périt assassiné en 1212, et, l'année suivante, Hérat tomba entre les mains de Allah-el-Dîn Mohammed, prince du Khovarezm. Les Tartares ne jouirent pas longtemps de cette conquête. Les hordes mongoles s'abattirent bientôt sur l'Asie occidentale; Touli-Khan, fils de Gengis-Khan, s'empara du Khoraçan en 1220 et mit le siége devant Hérat qui lui ouvrit ses portes au bout de quelques jours, sur la promesse solennelle qu'il avait faite aux habitants de respecter leurs personnes et leurs biens. Touli-Khan, après y avoir laissé des troupes et un gouverneur, alla rejoindre Gengis-Khan; mais, pendant son absence, le bruit se répandit qu'il avait subi une défaite sanglante près de la ville de Ghazna. Les Hératiens se soulevèrent et massacrèrent la garnison mongole. Gengis-Khan, furieux, envoya pour les réduire 80,000 hommes, qui, après un siége meurtrier de six mois, s'emparèrent de la ville où ils mirent à mort, dit-on, 1,600,000 habitants. Cet événement terrible se passa en 1222, et Hérat demeura inhabitée pendant quinze ans.

Les descendants de Gengis-Khan ne possédèrent Hérat, du moins en fait, que jusqu'à la mort de Fakr-el-Dîn (1312). Cette ville, à partir de cette époque, fut gouvernée par les descendants de Chems el-Dîn, prince de Gour, et le huitième de cette petite dynastie. Ghyaz-el-Dîn, fils du brave Moezz-el-Dîn Hussein, fut obligé, en 1380, de se soumettre à Timour ou Tamerlan qui fit raser les fortifications d'Hérat et exigea une contribution de guerre si lourde que

Digitized by Google

les habitants furent réduits à une misère extrême. Ghyaz-el-Dîn essaya plus tard de se rendre indépendant, mais un fils de Timour, Miran-Châh, fit payer cher aux Hératiens cette tentative de révolte. Un autre fils du conquérant, Châh-Rokh-Mirza, reçut le gouvernement d'Hérat et de toute la province dont il devint le maître absolu après la mort de son père. La belle situation d'Hérat l'avait enchanté ; il ne recula devant aucuns sacrifices pour rebâtir cette ville qui avait été si rudement traitée par Timour, et il employa, pendant un an, sept mille hommes pour reconstruire la citadelle. Châh-Rokh-Mirza gouverna Hérat pendant cinquante ans, et l'éleva au comble de la prospérité. La mort de cet excellent prince fut suivie de guerres intestines, pendant lesquelles Hérat fut presque anéantie par Oulough-Bey. La même année (1449), la famine fit périr la moitié de ses habitants ; la tyrannie de Babour s'appesantit ensuite sur cette cité malheureuse qui venait d'éprouver tour à tour celle de deux ou trois autres princes rivaux. Assiégée et prise par Sultan-Abouséid, elle tomba bientôt entre les mains de Djihan-Châh, prince turkoman de la dynastie du Mouton-Noir, qui resta six mois campé sous ses murs pour la détruire à loisir en l'absence des habitants qui, tous, avaient pris la fuite.

Les petites dynasties, qui s'étaient partagé si longtemps la Perse, s'effacèrent enfin au commencement du XVIe siècle devant Ismaïl, chef de la grande dynastie des Sofis, qui réunit le Khoraçan à ses États en 1509, et fit subir dans les années suivantes de terribles échecs aux Ouzbeks qui cherchaient à s'en rendre maîtres. Ces hordes indisciplinées, mais courageuses, vinrent en 1530, sous le commandement d'Obeid-Khan, mettre le siége devant Hérat qui résista dix-huit mois malgré la plus horrible famine, et fut enfin délivrée par le shah Thamasp, fils d'Ismaïl. Sam-Mirza, prince de la famille royale, s'étant révolté quatre ans après ce siége mémorable, le Khoraçan se trouva violemment agité ; Obeid-Khan, jugeant le moment favorable, reparut devant Hérat et parvint cette fois à s'en emparer. Thamasp accourut encore ; mais le chef ouzbek eut le temps de piller la ville, de la brûler presque entièrement et de se retirer au delà du Djihoun. Les invasions des Ouzbeks étaient continuelles ; hommes, femmes, enfants, bestiaux, ils enlevaient tout ce qui leur tombait sous la main, et leurs déprédations empêchaient les industrieux et laborieux Khoraçaniens de se livrer avec avantage aux travaux agricoles. Les villages étaient pour les hordes envahissantes une proie assurée, et on les vit encore, en 1587, s'emparer d'Hérat au bout d'un siége de neuf mois, pendant que l'armée persane était occupée contre les Turcs. Abbas, qui venait d'établir sa domination sur toute la Perse, se hâta de faire la paix avec le sultan de Constantinople, et il s'a-

Digitized by Google

vança vers le Khoraçan, bien résolu à en finir avec les Ouzbeks. Une maladie le retint près de deux mois à Téhéran, et les Ouzbeks, profitant de ce nouveau délai, s'emparèrent de Mesched dont ils passèrent au fil de l'épée une grande partie des habitants. Des troubles s'élevèrent en même temps dans la Perse, et les Khoraçaniens restèrent exposés au pillage et au massacre. Abbas parvint à rétablir l'ordre et la tranquillité dans les autres provinces, et put enfin marcher contre les Ouzbeks. Il s'avança avec tant de rapidité que les barbares n'eurent pas le temps de fuir, comme ils avaient coutume à l'approche de l'armée persane ; ils furent écrasés près d'Hérat en 1597. Cette victoire éclatante, jointe aux mesures énergiques prises par le shah Abbas, délivra le Khoraçan des invasions continuelles des hordes turkomanes.

L'Afghanistan ne formait point encore une individualité parmi les nations. Il avait appartenu tour à tour aux souverains persans et aux monarques hindous, et, quoiqu'à cette époque il fît partie de l'empire de Delhy, Shah-Abbas put s'emparer de Kandahar sans porter préjudice à l'alliance qui existait entre lui et Djihanguir. Cette conquête n'était pas commandée seulement par l'ambition ; le grand roi avait reculé ses frontières jusqu'à Kandahar et jusqu'à Balkh pour mieux assurer la sécurité de son pays et en particulier des frontières orientales. Les successeurs d'Abbas le Grand surent comme lui mettre le Khoraçan à l'abri des invasions ; Abbas II, vers le milieu du XVIIe siècle, sut même attacher les princes ouzbeks à la Perse par des liens de reconnaissance. Les courses de ces hordes pillardes recommencèrent pourtant sous le règne de Soliman ; mais un ennemi plus terrible apparut bientôt dans le Khoraçan.

Les Afghans Ghiljis de la province de Kandahar manifestèrent l'intention de secouer le joug de la Perse. Sultan Hussein, comprenant combien il importait à la sécurité de ses provinces orientales de conserver cette conquête de Shah-Abbas le Grand, confia le gouvernement de Kandahar au plus habile de ses généraux, Gourgen-Khan, wali ou prince de Géorgie. Cet officier arriva avec une armée de plus de vingt mille hommes, et traita les Afghans avec une dureté si grande qu'il s'aliéna les chefs les plus puissants. L'un d'eux, Mir-Vaïs, ayant attiré Gourgen-Khan à une fête splendide qu'il donnait dans une maison de campagne, le fit massacrer avec tous ses officiers, et parvint à chasser la garnison persane de Kandahar. Il triompha ensuite des armées du shah et se rendit indépendant (1709-1713). Quelque temps après, les Afghans Abdallis, unis aux Ouzbeks, envahirent le Khoraçan, et s'emparèrent d'Hérat où leur chef Ozadallah régna en souverain (1718). Rien dès lors ne parut impossible à l'audace des Afghans. Mahmoud, fils de Mir-Vaïs, se préci-

Digitized by Google

pita sur la Perse, et, après une grande victoire remportée en 1722 dans les environs d'Ispahan, il finit par s'emparer de la ville, força le faible Hussein à le reconnaître pour son successeur et à lui présenter, de sa propre main, l'aigrette de diamants, insigne de la dignité royale. Mahmoud régna peu d'années, et son cousin Ashraff, qui lui succéda, vit son autorité renversée par Thamasp-Kouli-Khan (Nadir-Shah), général du prince légitime Shah-Thamasp. En 1727, Hérat et le Khoraçan étaient déjà rentrés sous la domination de Shah-Thamasp, et en 1730 il ne restait plus un Afghan dans la Perse. Les barbares compagnons de Mahmoud et d'Ashraff avaient fait peser sur le pays la plus horrible tyrannie. « Pendant cette courte période de sept années, le royaume avait perdu près d'un million de ses habitants ; ses plus belles provinces étaient devenues des déserts ; ses plus beaux édifices avaient été rasés [1]. »

Nadir-Shah, sauveur de la Perse, reçut de Thamasp les provinces de Khoraçan, de Mazenderan, de Séistan et de Kerman. Le vaillant capitaine avait une affection profonde pour le Khoraçan, son pays natal. Il s'efforça de le rendre florissant : les Afghans cherchèrent vainement à s'y rétablir ; il les vainquit en 1731 et leur enleva, après un siége opiniâtre, la ville d'Hérat où ils s'étaient retranchés et celle de Furrah, située plus loin vers le sud. Devenu maître de la Perse entière, Nadir-Shah suivit la même ligne politique que Shah-Abbas le Grand. Il voulut subjuguer les Afghans pour mettre la Perse à l'abri de leurs brigandages. Le succès couronna ses efforts et comme l'empereur mogol paraissait protéger les Afghans, Nadir franchit l'Indus, remporta la grande victoire de Karnal, établit jusqu'à Delhy la prépondérance de la Perse, et signa avec l'empereur Mahomet-Shah un traité en vertu duquel l'Indus formait la limite des deux Etats. L'Afghanistan appartenait donc à la Perse.

Nadir revint de l'Inde avec un butin dont la valeur s'élevait, dit-on, à 1,750 millions de francs. Il s'arrêta à Hérat et cette ville posséda, pendant quelque temps, une splendide exposition. Voici comment elle est décrite par un témoin oculaire, Abd'oul-Kerim, favori du roi : « Nadir-Shah était encore à Delhy lorsqu'il ordonna d'employer l'immense quantité de joyaux qu'il possédait, à orner des armes et des armures de différentes espèces, et à construire une vaste tente. On rassembla donc les meilleurs ouvriers qui travaillèrent pendant les quatorze mois de notre marche... En arrivant à Hérat, on exposa dans la salle du divan les objets commandés, tels que harnois de chevaux, fourreaux d'épées, carquois, boucliers, étuis de lance, siéges de différentes formes, et enfin une tente enrichie de

[1] Malcolm, *History of Persia*, ch. XVI.

Digitized by Google

pierres précieuses. On plaça aussi dans la salle du divan le *Takhti-Thaoucy* ou *Trône du paon* [1], apporté de Delhy, le trône de Nadir et ceux de plusieurs autres monarques. On battit le tambour dans Hérat et dans le camp, pour annoncer que tout le monde avait la liberté de venir voir la plus belle et la plus riche exposition qu'il y ait jamais eu dans aucun siècle et dans aucun pays. »

D'Hérat, Nadir dirigea une expédition contre les peuplades du Touran (Transoxiane), afin de les mettre, comme les Afghans, dans l'impossibilité de ravager désormais les frontières de la Perse. La double expédition de cet illustre monarque, comme celle de Shah-Abbas le Grand jette, ce nous semble, une grande lumière sur la question politique qui s'agite aujourd'hui dans l'Asie centrale. La sécurité de la Perse a toujours exigé qu'elle exerçât sa prépondérance sur les tribus pillardes situées à l'Orient, et il ne peut être indifférent, pour les souverains de la Perse, que les Afghans soient établis sur son propre territoire.

Nadir fut assassiné en 1747. Un officier de son armée, Ahmed-Khan, chef de la tribu des Afghans Abdallis, profitant des désordres qui suivirent ce terrible événement, s'avança à marches forcées vers Kandahar, se rendit maître de cette ville et s'en fit proclamer roi. Peu après, il s'empara d'Hérat et conquit tout le Khoraçan qu'il érigea en principauté, en faveur de Shah-Rokh, fils aveugle de Nadir-Shah. Mais cette province se partagea ensuite en petites principautés distinctes, et les Ouzbeks apparurent comme autrefois sur ses frontières, conduits par le célèbre Beggi-Jan. Aga-Mohammed, chef de la dynastie actuellement régnante, était trop grand admirateur de Nadir-Shah pour se résigner à voir le Khoraçan détaché de la Perse. Il entreprit de le réunir à la couronne et de réprimer à son tour les brigandages des nomades. Il étendit, en 1796, son autorité jusque sur la ville de Mesched, et menaça le roi de Bokhara de lui déclarer la guerre, s'il continuait ses razzias sur le Khoraçan. Feth-Ali-Shah, fils d'Aga-Mohammed, continua cette œuvre nationale, et depuis lors le Khoraçan occidental obéit à la Perse et vit renaître une sécurité non pas complète, mais plus grande que celle dont il avait pu jouir depuis la mort de Nadir-Shah. Des tentatives de révolte eurent lieu néanmoins dans cette province à plusieurs époques subséquentes. En

[1] Ce trône était ainsi nommé parce que deux grands paons en pierres précieuses semblaient l'ombrager de leurs ailes. Entre ces paons se trouvait un perroquet de grandeur naturelle et formé d'une seule émeraude. Parmi l'énorme quantité de pierreries dont ce trône d'or massif était couvert, on remarquait un rubis d'une grosseur prodigieuse qui avait appartenu à Tamerlan. Il avait fallu sept ans pour faire ce trône, dans lequel Shah-Djihan s'assit pour la première fois le 23 mars 1635. Les matières précieuses dont il était composé valaient environ 32 millions de francs.

Digitized by Google

1813 par exemple, Feth-Ali-Shah fut obligé de marcher en personne contre les séditieux ; il les réduisit la même année; Hérat lui ouvrit ses portes, et le gouverneur de cette ville eut les yeux crevés. Mahmoud, roi des Afghans, avait fourni aux insurgés tous les secours dont il pouvait disposer.

Il faut maintenant faire un retour vers le passé, pour bien comprendre la situation actuelle de la principauté d'Hérat. Ahmed-Khan, en se faisant proclamer roi des Afghans, prit le titre d'*Ahmed-Shah Dourani-Douran*. Sa tribu cessa elle-même, depuis cette époque, de porter le nom d'*Abdalli* pour prendre celui de *Dourani*, qui fut aussi donné au royaume qu'il avait fondé. Ce chef habile réunit sous son sceptre l'Afghanistan tout entier, une partie du Pandjab, le Sinde et presque tout le Khoraçan, avec Hérat dont il s'empara en 1749. Le Kaschmyr même fut conquis par ses armes toujours victorieuses. Son fils Timour lui succéda en 1773, transporta de Kandahar à Kaboul le siége de son gouvernement et laissa, par faiblesse et par incapacité, se relâcher les liens qui attachaient à l'empire plusieurs des provinces conquises par son père. Lorsqu'il vint à mourir (1793), ses sept fils se disputèrent le pouvoir et agitèrent profondément le pays par leurs luttes et leurs intrigues [1]. Zaman, Mahmoud et Shoudja-oul-Moulk occupèrent et perdirent le trône tour à tour. Mahmoud enfin parvint à saisir le sceptre pour la seconde fois, grâce à la victoire remportée à Nimla sur Shoudjah par Féthi-Khan. Ce général, qui était chef de la famille puissante des Barakzy, fut élevé au rang de vizir de l'empire; l'indolent Mahmoud se déchargea sur lui du fardeau des affaires. Féthi-Khan était digne de sa haute position et de la confiance de son maître. Son premier soin fut de soumettre le Kaschmyr qui s'était détaché de l'empire. Cette conquête fut accomplie en 1811; mais, peu de temps après, le vizir, à la suite d'une trahison, fut vaincu près d'Attock par Rundjit-Sing, roi de Lahore, et cette défaite fit perdre à l'empire dourani la rive orientale de l'Indus. Sur ces entrefaites, un ordre de Mahmoud appela Féthi-Khan dans le Khoraçan.

La ville d'Hérat était gouvernée, depuis l'année 1800, par un des frères de Mahmoud, Hadji-Firouz-el-din, qui s'y était rendu indépendant. Les Persans avaient fait déjà plusieurs tentatives pour reconquérir le Khoraçan oriental ; Hadji-Firouz avait même été battu par le prince Mohammed-Wali-Mirza, qui l'avait assiégé dans sa capitale. En 1816, Feth-Ali-Shah envoya contre Hérat une nouvelle et formidable expédition commandée par un autre de ses fils,

[1] Les sept fils de Timour étaient Humayoun, Firouz, El Din, Mahmoud, Eyoub, Zaman, Abbas, Shoudjah-oul-Moulk.

Digitized by Google

Hassan-Ali-Mirza. Hadji-Firouz avait toujours refusé de reconnaître la suzeraineté de ceux de ses frères qui avaient occupé le trône du Kaboul; mais se sentant incapable de résister cette fois au danger qui le menaçait, il implora l'assistance de Mahmoud. Fethi-Khan accourut avec une armée nombreuse. Mais son premier soin fut de s'emparer de la personne d'Hadji-Firouz et de ses richesses. Il marcha ensuite à la rencontre de l'ennemi, auquel il livra bataille dans un désert stérile, près du petit fort de Kafer-Kalé, à 120 lieues environ au nord-est d'Hérat, sur la route qui conduit de cette ville à Balkh. La victoire resta indécise; ses résultats cependant furent tout à l'avantage des Afghans, car les Persans renoncèrent à leur entreprise. Mahmoud, heureux d'avoir recouvré la principauté d'Hérat, en témoigna toute sa gratitude au vizir, et celui-ci profita de la haute faveur dont il se trouvait investi pour distribuer des gouvernements à ceux de ses frères qui n'en avaient pas encore. Or, ses frères étaient au nombre de dix-huit.

Kamran, fils de Mahmoud, était depuis longtemps jaloux du vizir. Il parvint à faire partager à son père ses sentiments et ses craintes, et profitant d'une occasion favorable, fit arrêter Féthi-Khan à Hérat. C'était en 1818. Le vizir, dirigé immédiatement sur Kaboul, eut les yeux crevés entre cette ville et Kandahar, et, à cette nouvelle, tous ses frères levèrent à la fois l'étendard de la révolte. Mahmoud, faisant alors amener en sa présence le vizir enchaîné, lui ordonna de profiter de son ascendant pour faire rentrer ses frères dans le devoir. Féthi-Khan répondit qu'il n'était qu'un pauvre aveugle, et qu'il n'avait plus à se mêler des affaires de l'Etat. Mahmoud, irrité, le fit hacher, pour ainsi dire, à coups de sabre par ses courtisans, qui coupèrent ensuite la tête de ce ministre, devant lequel ils tremblaient naguère.

Mahmoud, voyant la révolte s'étendre autour de lui, s'enfuit à Hérat, où il continua de régner, tandis que les frères de Féthi-Khan se partageaient l'empire dourani. Dost-Mohammed, le plus célèbre et le plus habile d'entre eux, se trouva bientôt investi de la principauté de Kaboul, tandis que Sir-dil-Khan gouvernait le Kandahar avec le concours de ses frères, Raham-dil-Khan et Mir-dil-Khan-pour-dil-Khan et Kohan-dil-Khan. Après sa mort, le trône fut occupé par Kohan-dil-Khan. Les chefs barakzys nourrissaient contre Mahmoud et Kamran une haine violente, qui n'était pas exempte d'ambition; chacun d'eux désirait étendre sa domination sur Hérat; mais divisés eux-mêmes, une jalousie mutuelle paralysait leurs efforts, et les princes douranis, retirés dans cette ville, ne durent leur salut qu'à ces rivalités, et en particulier lorsqu'ils furent attaqués par Kohan-dil-Khan.

Digitized by Google

Mahmoud et Kamran, placés entre les usurpateurs du trône dourani et la Perse, qui pouvait les renverser, cédèrent aux exigences de Feth-Ali-Khan, dont ils reconnurent formellement la suzeraineté. En qualité de vassaux, ils lui payèrent tribut et ne durent qu'à ce prix de rester en possession de la principauté. Le père et le fils, également vicieux et également jaloux du pouvoir, ne purent vivre en bonne intelligence, et Kamran chassa Mahmoud en 1819. Celui-ci vint l'assiéger, fut battu, se retira chez les Hazarahs, et, en 1821, reparut une seconde fois devant Hérat à la tête d'une armée. Quelques chefs afghans parvinrent à réconcilier ces deux indignes rejetons d'Ahmed-Shah ; Mahmoud conserva tous les honneurs attachés à la royauté, et Kamran eut le maniement des affaires. Mahmoud, avant son départ de Kaboul, avait eu l'imprudence de relâcher son frère, Hadji-Firouz-el-Din, ancien gouverneur d'Hérat. Ce prince, réfugié à Mesched, parvint à rassembler une armée, et, en 1822, il attaqua tout à coup son frère et son neveu ; mais ceux-ci le firent prisonnier après une bataille acharnée qui ne dura pas moins de quatorze heures. Mahmoud et Kamran montrèrent peu d'empressement à payer à la Perse le tribut auquel ils s'étaient engagés, et le shah se vit obligé de diriger contre eux plusieurs expéditions, dont l'une eut lieu en 1823. L'année suivante, Kamran dut quitter Hérat pour aller réprimer une révolte dans le Séistan. Les Hératiens se soulevèrent en son absence et élevèrent au pouvoir son fils, Djihanguir-Mirza, qui fut bientôt renversé par un chef appelé Moustapha. Celui-ci se vit dépossédé à son tour par Mahmoud, lequel dut lui-même céder la place à Hadji-Firouz. Tous ces événements s'accomplirent dans l'espace de huit mois, et Kamran finit par rentrer dans la ville. Après la mort de Mahmoud (1826), il s'abandonna à toute la violence de ses passions, et perdit dans les débauches les plus honteuses ce qui lui restait encore de force et d'énergie. Le gouvernement appartint dès lors au vizir Atta-Khan, qui, étant mort en 1830, eut pour successeur son neveu, Yar-Mohammed-Khan.

Yar-Mohammed était un homme de grande capacité ; mais il égalait en cruauté Mahmoud et Kamran, et son orgueil lui faisait parfois oublier les conseils de la prudence. Il affecta vis-à-vis de la Perse des airs d'indépendance que le shah ne pouvait tolérer, et refusa le paiement du tribut annuel. Le prince royal Abbas-Mirza, à la tête de 30,000 hommes, s'avança contre Hérat en 1832. « Arrivé à Mesched, il invita Yar-Mohammed à se rendre dans cette ville pour prévenir, s'il était possible, par un traité, une guerre regrettable pour les deux partis, et lui envoya un sauf-conduit pour sa sûreté personnelle. Rassuré par ces promesses solennelles, le vizir se rendit au camp persan, mais, au lieu d'un accommodement qu'il espérait, le

Digitized by Google

prince lui donna une prison et lui fit arracher plusieurs dents. On allait les lui planter dans la tête, quand la mort d'Abbas-Mirza, survenue en 1833, peu d'heures avant le moment fixé pour le supplice, amena une confusion au milieu de laquelle Yar-Mohammed parvint à s'échapper. [1] » Si ces faits sont exacts, Abbas-Mirza souillait certainement une bonne cause par une horrible perfidie. Quoi qu'il en soit, pendant qu'Yar-Mohammed était retenu à Mesched, l'armée persane, conduite par Mohammed-Mirza, fils d'Abbas, s'était portée sur Hérat et avait déterminé Kamran à reconnaître de nouveau la suprématie de la Perse, à payer un tribut annuel de 140,000 francs, à battre monnaie à l'effigie du shah, et à raser les fortifications de Ghorian. Yar-Mohammed et Kamran, délivrés de l'armée persane, crurent être affranchis en même temps des engagements qu'ils avaient contractés. La mort successive d'Abbas-Mirza et de Feth-Ali-Khan, les encouragea dans leur résolution, et ils refusèrent au nouveau roi de Perse, Mohammed-Shah, le tribut imposé. S'abandonnant même aux instincts barbares de la race afghane, ils firent enlever sur les frontières des milliers de sujets persans, qui furent vendus comme esclaves aux Khiviens et aux Boukhariens. Mohammed-Shah résolut d'en finir avec ces vassaux rebelles, et de nettoyer l'ancienne capitale du Khoraçan des forbans qui en avaient fait leur repaire. A partir de cette époque, la question d'Hérat devient une question de politique européenne.

IV. — LES INTÉRÊTS RUSSES ET ANGLAIS DANS LE KHORAÇAN.

Depuis le règne de Pierre le Grand, la Russie a fait de constants efforts pour exercer une influence souveraine sur le cabinet de Téhéran et sur tous les Etats de l'Asie centrale; mais les relations politiques de l'Europe occidentale avec la Perse ne datent, pour ainsi dire, que du commencement de ce siècle. Le projet d'une invasion dans l'Inde anglaise, conçu par Napoléon, inaugura les premières relations suivies de la France avec le shah. L'Angleterre commença dès lors à trembler pour ses possessions hindoues, et elle engagea à la cour de Téhéran, d'abord avec la France, puis avec la Russie, une lutte diplomatique ardente et acharnée. Elle parvint, au prix de sacrifices énormes, à éloigner de Téhéran l'ambassadeur français, le général Gardanne, et à faire signer au shah des traités qui avaient

[1] Ferrier, *Revue orientale*, novembre 1852.

Digitized by Google

pour but d'assurer la domination anglaise dans l'Inde. La Perse s'engageait à soutenir la Grande-Bretagne, en Asie, contre tous ses ennemis, et l'Angleterre promettait formellement de ne point intervenir dans les querelles qui pourraient s'élever entre le shah et les Afghans. Mohammed-Shah ne portait donc aucune atteinte aux traités, lorsqu'il entreprit en 1836 de réduire Hérat, doublement coupable envers la Perse. L'envoyé anglais, M. Ellis, le reconnut positivement ; mais, considérant que la prise de cette ville pouvait avoir un jour des résultats fâcheux pour son pays, il écrivit à lord Palmerston, en lui faisant sentir la nécessité de détourner le shah de son expédition. M. Ellis fut autorisé à protester au nom de son gouvernement. Le droit de la Perse était si évident, que Mohammed-Shah ne voulut point renoncer à son entreprise. La Russie, d'ailleurs l'encourageait vivement et lui faisait, dit-on, espérer au besoin son appui. Il continua donc ses préparatifs, et M. Ellis quitta la Perse en août 1836, emmenant avec lui tous les officiers anglais qui avaient pris du service dans l'armée persane. Ce diplomate fut remplacé par M. Mac Neill, médecin de l'ambassade, homme de talent et d'énergie, qui connaissait parfaitement la question. Ce choix, néanmoins, était mauvais, car il froissa les susceptibilités de la cour de Téhéran, où les médecins jouissent d'une mince considération, et celles de l'ambassadeur russe, le général comte de Simonitch, qui se montra peu flatté d'avoir pour collègue un homme qu'il avait vu dans une position fort inférieure.

Au moment de l'arrivée de M. Mac Neill à Téhéran l'armée expéditionnaire était encore campée autour d'Astérabad, où elle eut beaucoup à souffrir de la cherté des vivres et des invasions des Turkomans. On la reconduisit à Téhéran, et le siége d'Hérat fut remis à l'année suivante. M. Mac Neill, *le petit médecin* (*Ekim Koutchouk*), car c'est ainsi qu'on l'appelait à Téhéran, fit des efforts inouïs pour triompher de l'influence russe. Il n'y parvint pas, et l'armée persane partit pour Hérat au mois de juillet 1837. L'ambassadeur anglais ne renonça pas à sa mission ; il intrigua, protesta, supplia, menaça et feignit même de partir pour engager Mohammed-Shah à revenir d'Hérat. Tout fut inutile, et M. Mac Neill, voulant essayer une dernière tentative, partit pour rejoindre le roi devant la ville assiégée. En vain reçut-il l'ordre de s'arrêter en chemin, parce que sa présence pouvait encourager les Hératiens ; il n'écouta rien. Le comte Simonitch, obligé de l'imiter, arriva lui-même au camp. La diplomatie anglaise échoua encore. M. Mac Neill, du moins, put juger par lui-même des ressources des assiégeants et des assiégés ; il partit avec quelque espoir d'échec pour les Persans et laissa au shah un ultimatum dans lequel il demandait différentes réparations et un

Digitized by Google

traité immédiat de commerce. Il eut soin pourtant de ne pas sortir du territoire persan.

La conduite de l'agent britannique avait été véritablement extraordinaire pendant toute la durée des négociations. Il envoya son domestique de Téhéran à Hérat au moment même où le lieutenant Pottinger venait d'y arriver pour diriger la défense; on intercepta des lettres qu'il adressait du camp du shah aux assiégés, et il poussa le mépris du droit des gens jusqu'à écrire au *mouchteid*, souverain pontife résidant à Ispahan et presque égal au roi, pour l'engager à s'opposer à l'expédition d'Hérat. C'était là, comme l'a fort bien dit M. Fontanier, un acte de haute trahison qui pouvait coûter cher à son auteur.

Si le comte Simonitch encourageait Mohammed à s'emparer définitivement d'Hérat, c'était, disait-il, parce que les Afghans détenaient des prisonniers russes aussi bien que des prisonniers persans. Ce fait était exact; mais la Russie avait assurément d'autres raisons pour désirer le succès des Persans. Un capitaine russe, nommé Vicovitch, aide de camp du général Perowski, gouverneur d'Orenbourg, muni de lettres de recommandation, parcourait en même temps l'Afghanistan et faisait renvoyer de Kaboul et de Kandahar l'agent de la Compagnie des Indes, le colonel Alexandre Burnes, homme doué d'une habileté souvent éprouvée et d'une rare intelligence. Perowski préparait à la même époque son expédition contre Khiva, et les généraux commandant les forces du tsar dans le Caucase permettaient à leurs soldats de déserter pour aller former dans l'armée persane des bataillons dirigés par des officiers russes. On avait découvert enfin un traité conclu entre Kohan-dil-Khan, émir de Kandahar et la Perse, sous la garantie de la Russie, dont l'objet était la cession d'Hérat à Kohan-dil-Khan [1]. Ces faits simultanés et beaucoup d'autres prouvaient, ou du moins semblaient prouver qu'il se tramait dans l'ombre de grands projets contre l'empire indo-britannique. Burnes en était persuadé, et il en était de même de lord Auckland et d'un grand nombre d'autres hommes distingués. On avait même saisi dans l'Inde les fils d'une vaste conspiration conduite avec une prudence et une discrétion extraordinaires. Tous ces motifs réunis déterminèrent le gouverneur général à attaquer Mohammed-Shah par le golfe Persique et à organiser contre l'Afghanistan l'expédition désastreuse qui coûta à l'Angleterre tant de sang et tant d'or [2].

[1] *Afghan Blue Book*, 1838-1839.

[2] Les Anglais, redoutant l'influence russe sur Dost-Mohammed et ses frères du Kandahar, rétablirent l'empire Dourani en faveur de Shoudjah-oul-Moulk, l'un des fils de Timour. Ils perdirent dans cette guerre 25 à 30,000 hommes, et y dépen-

Digitized by Google

Le siége d'Hérat commença le 23 novembre 1837, et dura près de dix mois. Les assiégeants n'approchaient des remparts qu'avec une extrême difficulté, parce que l'eau envahissait à chaque instant leurs tranchées. Ils avaient, en outre, à souffrir de la rareté des provisions et montraient peu d'ardeur à soutenir les vues du gouvernement qui, à court d'argent, les privait de la plus grande partie de leur solde, si bien que les hommes des compagnies privilégiées n'obtinrent qu'un toman (12 fr. 50 c.) pour quatorze mois de campagne. Ces privations, pourtant, étaient supportables, et il n'en était pas de même de celles des Afghans qui ne tardèrent pas à éprouver toutes les horreurs de la famine. L'eau potable vint également à manquer dans la ville, parce que les Persans avaient coupé les canaux qui y conduisaient celle de l'Héri-Roud, et il ne restait aux Hératiens que la triste ressource de puits saumâtres et même salés. Ils se défendirent néanmoins avec beaucoup de courage. Les Persans s'emparèrent enfin de positions avancées très importantes et livrèrent à la ville un dernier assaut dont le résultat paraissait certain. Le général russe Barovsky, qui commandait une division de l'armée, avait déjà planté sur la muraille le drapeau persan lorsqu'il tomba mortellement blessé. Pour comble de malheur, Hadji-Khan, au lieu de soutenir Barovsky, en se portant au fort de la bataille, avait attaqué la ville sur un autre point dans l'espoir d'y pénétrer le premier. Cette faute fut prise pour une trahison, et les Persans battirent en retraite. Mohammed-Shah fit tout préparer pour une nouvelle attaque; il avait reçu des troupes fraîches et de l'artillerie; la famine faisait toujours plus de ravages dans la place et les assiégés manquaient de poudre; le succès n'était pas douteux. Le shah apprit tout à coup l'arrivée dans le golfe Persique d'une flotte partie de Bombay et le débarquement des Anglais dans l'île de Karrak. On le menaçait de ravager ses provinces méridionales s'il n'abandonnait sur-le-champ le siége d'Hérat. Il dut obéir à cette injonction, et reprit la route de Téhéran (septembre 1838). Mille hommes! Voilà pourtant toutes les forces que la Compagnie des Indes avait jugé nécessaire d'envoyer contre la Perse! Mais Mohammed-Shah avait des compétiteurs auxquels la Compagnie faisait dans la ville de Bagdad une pension s'élevant à 150,000 fr. pour le père, et à 75,000 fr. pour les enfants. En cas de résistance de la part du shah, on devait mettre l'un des princes retirés à Bagdad à la tête d'une armée dont les Anglais auraient formé le noyau et qu'on aurait avec de l'argent levée sans embarras, car les Anglais pouvaient tout attendre de l'iman de Mascate. Pen-

sèrent près de 400 millions de francs, pour voir, avant la fin de 1841, Shoudjah assassiné et l'Afghanistan retomber entre les mains de ceux qu'ils avaient renversés.

Digitized by Google

dant que cette armée aurait envahi la Perse par le sud, un autre compétiteur y aurait pénétré à l'ouest par Kermanschah. Tel est le secret de l'empressement avec lequel Mohammed-Shah obéit aux injonctions de l'Angleterre. M. Fontanier, alors investi par le gouvernement français d'une mission diplomatique dans l'Asie méridionale, a prouvé la réalité de ce plan machiavélique, conçu probablement par lord Auckland. La *Revue d'Edimbourg*, dans son récent article sur la question d'Hérat, a donc bien raison de dire que « l'histoire présente vraiment peu d'exemples d'une diversion aussi utile faite sur une aussi petite échelle, » et il ne faut pas s'étonner si la pensée de ce remède vient à nos voisins chaque fois qu'ils ont à se plaindre de la Perse.

Le lieutenant (depuis major) Eldred Pottinger, de l'artillerie de Bombay, rendit aux Hératiens les plus grands services pendant toute la durée du siége. Il ne se borna pas à les aider de ses conseils et de son expérience; on le voyait toujours au poste le plus périlleux, et ce fut lui qui, aidé du serdar Lal-Mohammed-Khan, confident et ami d'Yar-Mohammed, chassa de la porte de Mesched, où ils étaient parvenus à s'établir, les bataillons *shahaghi* du sartip Hadji-Khan. M. Pottinger arriva, dit-on, à Hérat, poussé par un esprit aventureux, et sans avoir reçu aucune mission du gouvernement de l'Inde. Il se faisait passer pour un docteur musulman et se trouvait déjà depuis quelques jours dans le seraï, lorsqu'il fut reconnu par un certain Mohammed-Houseïn, médecin asiatique, qui, après avoir fait ses études dans l'Inde, était venu s'établir à Hérat. L'armée persane était en marche, et M. Pottinger, par le conseil de ce médecin, offrit ses service à Yar-Mohammed, qui n'eut garde de les refuser. Sans nier ces assertions, on peut trouver fort extraordinaire le hasard qui conduisait à Hérat un officier d'artillerie anglais, au moment même où cette ville allait être assiégée, et où M. Mac Neill y envoyait de Téhéran son propre domestique. Quoi qu'il en soit la conduite de M. Pottinger fut approuvée par lord Palmerston.

M. Pottinger et les officiers anglais qui vinrent le rejoindre ou qui lui succédèrent à Hérat[1] s'efforcèrent de réparer les désastres occasionnés par la guerre. Ils firent acheter du blé dans les provinces voisines et jusque dans le Turkestan, afin de subvenir aux besoins des habitants décimés par la famine; ils réparèrent les canaux destinés à l'alimentation d'Hérat et à l'irrigation de son territoire immédiat;

[1] Les officiers anglais qui servirent à Hérat sont : le lieutenant Eldred Pottinger, qui partit en août 1839; le lieutenant-colonel Stoddard, le lieutenant (colonel en Perse) Elliot d'Arcy Todd, le capitaine Edward Sanders, le lieutenant James Abbott, le lieutenant Richmond Campbell Shakespear, le chirurgien Login, le lieutenant North, le lieutenant Ed. Conolly, le chirurgien David Ritchie.

Digitized by Google

relevèrent et complétèrent les fortifications, fondèrent des écoles, un hôpital, un dispensaire, un asile pour les infirmes et les aveugles, firent des avances aux agriculteurs et aux commerçants et répandirent en un mot une pluie d'or sur le pays, afin d'y établir à jamais la prépondérance de la Grande-Bretagne et de s'attacher le peuple et les chefs par les liens de la reconnaissance et de l'amitié. Mais les Anglais, toujours raides et impérieux, même dans la pratique de la philanthropie et de la charité, manquent en général de cette souplesse de caractère et de cette tournure aimable de l'esprit que d'autres peuples possèdent à un si haut degré, et qui partout éveillent la sympathie. C'est ce qui explique comment un *méchant capitaine de cosaques*, pour employer l'expression de M. Mac Neill, se faisant Boukharien avec les Boukhariens, et Afghan avec les Afghans, n'avait pour ainsi dire qu'à se montrer pour déjouer les plans longuement médités des agents politiques les plus habiles que possédât la Grande-Bretagne. Avouons-le, pourtant; il est douteux que les Anglais, même avec les qualités qui leur manquent, eussent obtenu à Hérat les résultats qu'ils se proposaient d'atteindre. Le préjugé religieux s'interposait sans cesse entre eux et la population; l'esprit soupçonneux des Afghans leur rendait toujours suspects les étrangers établis au milieu d'eux, et les habitudes de duplicité et de fourberie qui sont devenues pour ce peuple une seconde nature, exigeaient tout autre chose que la naïve franchise des officiers anglais. Les Hératiens enfin, sont avides et rapaces; ils n'estiment et ne tolèrent les Européens que pour l'or qu'ils en peuvent recevoir, et tout en acceptant leurs bienfaits, s'abstiennent rarement de les tromper lorsqu'ils en trouvent l'occasion. L'or chrétien, d'ailleurs, malgré leur ardeur à l'encaisser, leur inspire toujours une certaine défiance[1].

Le capitaine Pottinger et le colonel Stoddart, en soignant les intérêts de la politique anglaise, avaient conçu le projet généreux de faire servir leur influence au triomphe de l'humanité. Abolir l'esclavage et la chasse aux hommes dans la principauté d'Hérat, tel était le noble but qu'ils s'étaient proposé. Leurs efforts pour y parvenir, amenèrent entre eux et Yar-Mohammed la première cause de mésintelligence. Le vizir, ne gardant aucune mesure, les fit insulter publiquement en sa présence, et leur ordonna de quitter la ville. Stoddart obéit et partit pour Boukhara, où il fut mis à mort par ordre

[1] Les Européens passent à Hérat pour des philosophes hermétiques qui doivent toutes leurs richesses à la pierre philosophale. On croit aussi que toutes nos monnaies d'or sont de simples disques de fer frottés avec une certaine préparation et plongés ensuite dans l'eau enchantée de quelque source qui les métamorphose en or.

Digitized by Google

du gouvernement. M. Pottinger, prié par Yar-Mohammed de différer son départ, obtempéra volontiers à cette invitation; mais il se vit encore plus d'une fois injurié, malgré les grands services qu'il avait rendus au pays. Un jour même, Yar-Mohammed envoya chez lui son propre frère avec un message d'une rare impertinence. Pottinger, cette fois, ne put modérer sa colère; il fit jeter à la porte de sa maison le frère du vizir; mais son domestique, arrêté par ordre d'Yar, eut la main coupée comme un criminel[1]. Pottinger, néanmoins, continua, au nom de son gouvernement, de faire de fortes avances au vizir et à ses sujets; mais le chef Afghan ne se piquait pas de reconnaissance, et en mars 1839, il proposait au Shah de Perse et aux princes de Kandahar de s'unir avec eux contre Shah-Shoudja-al-Moulk, que les Anglais se préparaient à replacer sur le trône Dourani. L'arrivée des troupes anglaises à Kandahar rendit cette alliance impossible, et Yar-Mohammed fut le premier à adresser ses félicitations à Shah-Shoudja.

L'Angleterre voulait régulariser et fortifier la position politique qu'elle croyait avoir prise à Hérat. Une mission, placée sous les ordres du major d'Arcy Todd, fut envoyée dans cette ville pour conclure un traité d'alliance avec Kamran, qui en était encore le chef nominal. Le traité fut conclu, sans difficulté, au mois d'août 1839. Il assurait au gouvernement hératien une rente mensuelle égale aux revenus du pays, et promettait de nouvelles avances aux indigènes. A ce prix, Yar-Mohammed aurait tout signé les yeux fermés, car un traité n'était, à ses yeux, qu'un chiffon de papier destiné à être mis en pièces dès qu'on a intérêt à le faire. Les Anglais garantissaient, en outre, l'indépendance de la principauté. Ils n'exigeaient que deux choses en échange : l'engagement, par le gouvernement hératien, de renoncer au commerce des esclaves, et celui de n'entrer en relation avec aucune puissance européenne sans le consentement de l'agent britannique à Hérat.

La mission britannique ne quitta cette ville qu'en février 1841, après y avoir dépensé, en travaux, en pensions, en avances, une somme d'environ 6 millions de francs. Yar demandait sans cesse de nouvelles preuves de l'intérêt qu'on déclarait porter à son pays, et il se passait à peine une semaine sans qu'il arrivât aux oreilles de M. d'Arcy Todd des bruits sinistres le menaçant d'emprisonnement ou de mort. Ces rumeurs, si on avait pu remonter à la source, auraient amené les investigations jusqu'au palais du gouvernement; elles avaient, assurément, pour but de rendre M. d'Arcy Todd plus docile aux exigences d'Yar-Mohammed; mais cet officier n'était pas un homme à

[1] Les Anglais ont assuré à cet homme une petite pension.

Digitized by Google

fléchir sous une pression de cette nature. Tandis qu'il s'efforçait de faire comprendre au vizir les avantages de l'alliance anglaise, celui-ci cherchait à nouer, dans tous les Etats voisins, des intrigues contre l'Angleterre. Il entretenait une correspondance avec le persan Assad ed-Dowlah, à Mesched, dans le but de chasser les infidèles de l'Afghanistan ; il écrivait au roi de Perse *qu'il ne tolérait que par nécessité la présence de la mission anglaise, et qu'il mettait son espérance dans l'Islam*, et adressait à l'ambassadeur russe à Téhéran des lettres par lesquelles il le priait d'envoyer immédiatement un agent russe à Hérat.

Le gouvernement anglais apprit toutes ces perfidies et beaucoup d'autres qui auraient dû lui ouvrir les yeux. Mais il ne voulait, à aucun prix, rompre ses relations avec Hérat. Il fit donc savoir à Yar-Mohammed, qu'au lieu de tirer vengeance de sa conduite, ce qui aurait été facile avec l'armée de l'Inde, il lui pardonnait volontiers, dans la persuasion d'une entente plus cordiale pour l'avenir. Le vizir parut touché de tant de générosité ; il protesta de son entier dévouement et ne chercha plus qu'une occasion pour en fournir une preuve éclatante. Il ne fut pas longtemps à la trouver. La forteresse importante de Ghorian, située à l'ouest d'Hérat, était entre les mains des Persans. Il proposa de la reprendre. Le gouvernement des Indes trouva ce projet avantageux, et, le vizir ayant reçu, pour l'équipement du corps expéditionnaire, 20,000 livres sterling qu'il avait demandées, entra bientôt en campagne. Il devait surprendre Ghorian ; il s'en était vanté du moins ; mais dans sa pensée cette expédition si formidable en apparence devait se borner à une simple promenade militaire ; il eut même, assure-t-on, la précaution d'écrire au gouvernement persan qu'il ne devait s'inquiéter, en aucun façon, de son apparition devant la ville où il commandait. Quoi qu'il en soit, il revint sans avoir ni pris ni attaqué Ghorian. Mais il avait gagné 20,000 livres, et il ne demandait rien de plus. Cet événement se passa en juillet.

Les Anglais commencèrent à comprendre qu'ils étaient les dupes de l'ambitieux vizir. Ils se raidirent, refusèrent de faire de nouvelles avances, et réduisirent à ,500 livres la pension mensuelle qu'ils faisaient au gouvernement hératien. Yar-Mohammed renoua sur-le-champ ses intrigues avec la Perse sans cesser d'adresser de nouvelles demandes d'argent à M. d'Arcy Todd, qu'il cherchait, comme toujours, à influencer par des bruits inquiétants répandus adroitement dans la foule. Le 1er février 1841, le chef de la légation, profitant de l'impression que devait produire à Hérat l'arrivée d'une armée anglaise dans le haut Sind, notifia au vizir qu'il suspendait l'allocation mensuelle jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres de son

Digitized by Google

gouvernement. Yar, présageant pour les Anglais un grand échec dans l'Afghanistan, devint de plus en plus hardi. Mais dissimulant ses secrets desseins, il entreprit de faire encore passer 20,000 livres de la caisse des Anglais dans la sienne. A ce prix, il consentait à recevoir à Hérat une garnison britannique. Mais, cette fois, d'Arcy Todd sut éviter le piége. Le vizir, furieux, le somma de lui compter à l'instant les 20,000 livres ou de quitter Hérat. L'officier anglais choisit ce dernier parti et se retira à Kandahar avec toute la mission. Par esprit de patriotisme, il avait certainement enduré plus de vexations, d'injures et d'avanies de toutes sortes qu'un gouvernement n'a le droit d'en exiger de ses agents les plus fidèles. Cette rupture de négociations irrita pourtant l'autorité supérieure, et d'Arcy Todd fut renvoyé durement à son régiment.

A l'époque où arriva la mission anglaise, Shah-Kamran, déjà tyrannisé par Yar-Mohammed, n'était pas sorti de la citadelle depuis dix-huit mois. Le docteur Login l'ayant engagé à prendre un peu d'exercice pour raffermir sa santé, le prince suivit son conseil. Yar-Mohammed n'osa pas s'y opposer, mais Kamran ne sortait jamais qu'avec le docteur Login, et si on lui demandait pourquoi il refusait de se montrer en public, il répondait que son vizir ne lui avait pas préparé une escorte convenable. Yar ne voyait pas sans dépit les égards dont les Anglais environnaient son maître, qu'il appelait un *vieil ivrogne*, et dont il n'aspirait qu'à se débarrasser. Peut-être même faut-il attribuer à l'irritation secrète que lui causaient ces procédés délicats la conduite qu'il tint plus d'une fois à l'égard des membres de la mission. Peu de temps après le départ de M. d'Arcy Todd, Kamran fut entièrement privé de sa liberté, et, un matin, en 1842, son cadavre, portant encore les marques de la strangulation dont il avait été victime, fut trouvé dans la citadelle, au pied de la tour qui lui avait longtemps servi de résidence. M. Ferrier rapporte, néanmoins, que ce malheureux prince fut étranglé dans la forteresse de Kassan. Shah-Kamran avait été un monstre de tyrannie et de cruauté ; il s'était fait détester d'abord par ses crimes ; il se fit mépriser ensuite par ses vices et par ses débauches. Son tombeau, qu'on voit, ainsi que celui de Shah-Mahmoud, au sud-est de la ville, près de la route de Kandahar, au château de *Rouz-Bagh*, n'en est pas moins devenu, pour la populace stupide, un sanctuaire révéré à l'égal de celui des saints dont la réputation est le mieux établie.

Yar-Mohammed s'était toujours montré soupçonneux et jaloux pendant la vie de Shah-Kamran, et il avait éloigné des emplois tous les hommes qui lui portaient ombrage. Après l'assassinat de son maître, il compléta son œuvre en confiant toutes les fonctions civiles ou militaires à des Afghans dévoués depuis longtemps à ses inté-

Digitized by Google

rêts, et principalement à ceux de sa propre tribu, la tribu kandaharienne d'Ali-Kiouzy. Impitoyable envers ses ennemis, on le vit faire vendre comme esclaves, à des marchands bonkhariens, les princesses mêmes de la famille de Kamran, sans respect pour le sang des rois dourani qui coulait dans leurs veines. Le crime qui l'avait élevé au souverain pouvoir lui faisait sentir la nécessité d'une réhabilitation, car un assassin sent le mépris des autres peser sur lui d'autant plus lourdement qu'il est obligé de se mépriser et de se condamner lui-même. Affectant une grande modestie, il refusa de prendre le titre de shah et se contenta de celui de vizir-sahib. La justice était mal rendue sous ses prédécesseurs ; il consacra six heures chaque jour à écouter les plaintes de ses sujets, à quelque classe de la société qu'ils appartinssent. Les paysans avaient accès auprès de lui aussi bien que les nobles ou les fonctionnaires, ce qui ne l'empêchait pas de faire vendre, comme nous l'avons dit, les Persans établis dans la principauté. Il s'empressait surtout de rendre une prompte et éclatante justice à ceux dont les droits avaient été méconnus ou lésés sous les gouvernements antérieurs. Il fit preuve d'un grand tact politique et d'une habileté administrative des plus remarquables en trouvant le moyen de détruire « cet accord tacite qui existe presque toujours contre le souverain, entre les Afghans remuants et leurs chefs subalternes [1]. » Il savait aussi rejeter avec beaucoup d'adresse sur ses officiers la responsabilité des actes sévères et injustes que lui dictait la vengeance ou la cupidité. Yar, enfin, sut favoriser le commerce et l'agriculture, et il parvint, fait unique dans l'Asie centrale, à assurer sur toute l'étendue du pays la sécurité des voyageurs. Mais son avidité ajoutait encore à sa tyrannie. Il avait augmenté les anciennes taxes, il en avait créé de nouvelles et avait monopolisé tous les revenus du pays. Pour assurer à son fils aîné la possession paisible de la principauté, il lui avait fait épouser la princesse Bobodjan, fille aînée de Dost-Mohammed, roi de Kaboul. Il s'unit, en outre, avec les Hazarahs et les Ouzbeks, et put, grâce à ces alliances, exercer une considérable influence sur les affaires de l'Asie centrale. Ses seuls ennemis furent le roi de Perse et Kohendil-Khan, souverain de Kandahar et ami du Shah qui convoita toute sa vie la possession d'Hérat. Yar-Mohammed fit beaucoup de petites expéditions contre les tribus insoumises des contrées limitrophes. La plus importante fut celle qu'il dirigea, en 1847, contre Kerim-dad-Khan, chef puissant des Hazarahs-Zeidnats. Yar, après l'avoir battu, enleva dans son pays dix mille familles qu'il transporta à Hérat, et força Kerim-Dad à se réfugier en Perse. De grandes préoc-

[1] *Caravan Journeys, etc.*

Digitized by Google

cupations troublèrent la fin du règne du vizir-sahib. Le shah, justement irrité des brigandages des Afghans et de la conduite perfide d'Yar-Mohammed à son égard, avait résolu d'occuper Hérat, et, à la même époque, cinq mille soldats du tsar, sous prétexte de châtier les Goklans et les Yamouts, coupables d'avoir pillé l'établissement russe d'Aschounadeh, remontaient le cours de l'Atrak, et marchaient par conséquent dans la direction d'Hérat. Le colonel Sheil, consul anglais à Téhéran, protesta vivement contre la marche des Russes, et parvint à les arrêter; mais le shah persista dans sa résolution. On comprend toute l'inquiétude que ces préparatifs devaient causer à Yar-Mohammed malgré le succès de sa résistance en 1837-1838. Il mourut sur ces entrefaites au commencement de l'année 1852.

Séïd-Mohammed-Khan, fils et successeur d'Yar-Mohammed, était alors âgé d'environ vingt-huit ans. Le serdar de Kandahar, Kohan-dil-Khan, qui n'avait pas renoncé à ses projets sur Hérat, jugea le moment favorable et fit marcher contre cette ville une armée commandée par ses fils. Dost-Mohammed, qui, jusqu'alors, n'avait montré que du mauvais vouloir à Kohan-dil, son neveu, s'était joint à lui dans cette circonstance et lui avait envoyé son fils Goulam-Haïdar-Khan avec un corps de troupes. Le roi de Perse arrêta les princes afghans et sauva Seïd qui avait, de la manière la plus formelle, reconnu sa complète dépendance en qualité de vassal. Séïd-Mohammed était un homme de manières agréables et d'un extérieur distingué; mais son caractère hautain et présomptueux l'avait rendu depuis longtemps impopulaire. Il était méfiant comme la plupart des hommes faibles et incapables, et sa jalousie se portait principalement sur ses deux jeunes frères. Quoiqu'il eût été investi par son père du commandement de la citadelle et de plusieurs autres charges, il n'avait acquis qu'une faible expérience des affaires. Son père lui avait légué de grandes difficultés. Il parut d'abord comprendre la vraie politique qu'il avait à suivre, en se montrant dévoué à Nasser-ed-Din, roi de Perse, dont la faveur seule pouvait maintenir son autorité. Le premier acte important de son administration fut un de ces abus de pouvoir qui sont fréquents en Orient, mais que l'opinion publique ne pardonnerait point chez nous à la politique. Jugeant nécessaire, à la suite de troubles intérieurs, de se débarrasser d'un certain nombre de nobles, dont il redoutait l'influence, il affecta de les traiter avec une distinction particulière, et les honora ensuite d'une mission auprès du gouvernement persan. Arrivés à leur destination, les envoyés de Séïd furent immédiatement arrêtés et jetés en prison. Complice de Séïd, le gouvernement persan devait les mettre à mort. Plusieurs furent même exé-

Digitized by Google

cutés, et parmi ceux-ci figurait Najou-Khan, le troisième en date des quatre personnages qui avaient joui tour à tour de la confiance intime d'Yar-Mohammed. Les autres auraient partagé probablement le même sort sans l'intervention des Anglais, qui réussirent à les faire relâcher. L'autorité du shah sur Hérat troubla bientôt le chargé d'affaires de la Grande-Bretagne, colonel Sheil, et de vives représentations furent adressées au cabinet persan, qui, poussé à bout, déclara enfin qu'Hérat avait toujours été considéré comme une dépendance du royaume, et que le shah était décidé à soutenir ses droits. Les prétentions bien connues des princes de Kandahar et de Kaboul, inquiétaient visiblement Nasser-ed-Din, et un corps de troupes persanes avait été envoyé à Hérat, pour consolider le pouvoir de Séïd. Le gouvernement anglais fit rappeler au shah que la Grande-Bretagne avait déjà fait sentir à son père le poids de sa colère, et lui fit comprendre que s'il ne se hâtait de céder aux injonctions du colonel Sheil, une nouvelle démonstration serait faite dans le golfe Persique. « Cette menace rendit les hommes d'Etat de Téhéran plus raisonnables, et le *colonel Sheil n'éprouva pas de grandes difficultés à arracher, sous l'influence de la crainte*, un engagegement par lequel le gouvernement du shah reconnaissait l'indépendance d'Hérat et renonçait à occuper militairement le pays[1]. » Ce traité, conclu sous le coup de l'intimidation, se trouvait signé et ratifié le 23 janvier 1853.

Le shah promettait de n'intervenir en aucune façon dans les affaires d'Hérat, de n'y avoir plus de représentants; de ne plus exiger que la monnaie fût frappée en son nom, et qu'on fît pour lui la prière dans les mosquées, ce qui constitue, en Orient, un droit positif de suzeraineté. L'Angleterre exigea en outre l'élargissement sans conditions des nobles Hératiens détenus par le gouvernement persan. Le shah s'engageait, en outre, à ne point diriger de nouvelles troupes sur Hérat, sauf le cas d'invasions étrangères et à faire retirer ses troupes, sans les faire entrer dans la ville, aussitôt que les étrangers auraient évacué le territoire de la principauté. Enfin, il était stipulé que si l'Angleterre intervenait dans les affaires d'Hérat, la Perse reprendrait sa liberté, et que si une puissance étrangère, les Afghans spécialement, s'emparaient d'Hérat ou de ses dépendances, le ministre anglais devrait, à la requête du gouvernement persan, employer les moyens amicaux pour forcer les envahisseurs à se retirer. Pendant qu'on prescrivait à la Perse de cesser toutes relations diplomatiques avec Hérat, le ministre anglais à Téhéran

[1] *Revue d'Edimbourg.*

Digitized by Google

communiquait librement avec le gouvernement d'Hérat, et la Perse a vu depuis, dans ce fait, une violation de la convention du 23 janvier.

Séïd était trop Afghan pour rester longtemps fidèle au shah, son souverain. S'abusant sur sa force, ou comptant sur un appui qui devait lui manquer, il se mit en hostilité avec la Perse, et voulut enlever à cette puissance la ville de Kahinat dans le Khoraçan. Il se ligua ensuite contre le shah avec le Khan de Khiva, et perdit ainsi tout le fruit de sa conduite antérieure. Manquant encore dans la suite, soit de force, soit de prudence, il ne réprima pas les courses que ses sujets afghans faisaient à chaque instant sur le territoire persan, pour enlever les bestiaux et les hommes. La cour de Téhéran profita donc de la première occasion pour le renverser.

Yar-Mohammed, en faisant périr Shah-Kamran, n'avait pu mettre la main sur tous les membres de sa famille. L'un d'entre eux, Mohammed-Youssouf-Shah-Zadeh, petit-fils d'Hadji-Firouz, et neveu de Kamran, s'était réfugié en Perse, où le shah lui avait donné pour résidence un village dont l'impôt avait été affecté à son entretien. Il l'avait même nommé plus tard gouverneur du Khoraçan. Mohammed-Youssouf vivait trop près d'Hérat pour oublier que cette ville avait appartenu pendant un siècle à sa famille. Il s'y ménagea des partisans, parvint à gagner Iça-Khan, général de Seïd, et, avec l'autorisation du gouvernement persan, s'introduisit par ruse dans Hérat en 1855. Le malheureux Seïd surpris, arrêté et emprisonné, fut bientôt mis à mort par le vainqueur.

Mohammed-Youssouf, suivant le docteur Login, chirurgien attaché à la mission anglaise d'Hérat, est l'un des hommes les plus instruits et les plus intelligents de la principauté. Il joint à ces qualités beaucoup de courage et une grande énergie de caractère. Son élévation au khanat n'en était pas moins un brandon de discorde, allumé par le cabinet de Téhéran, sur les frontières de l'Afghanistan. Nous nous expliquons: Mohammed-Youssouf était le représentant de la race royale des Douranis et le propre neveu de Shah-Kamran, qui avait fait si indignement assassiner Fethi-Khan, frère de Dost-Mohammed et oncle des serdars de Kandahar; le nouveau chef d'Hérat, enfin, n'arrivait au pouvoir qu'en renversant Séïd, gendre de Dost-Mohammed. Il était donc de toute évidence que Dost-Mohammed, ce vieillard dont l'âge n'a point calmé l'ambition, et qui venait d'imposer sa tutelle dangereuse à ses neveux de Kandahar, profiterait de cet événement pour attaquer Hérat, dont il a toujours convoité la possession, et se déclarerait obligé de venger sur Mohammed-Youssouf le meurtre de Séïd. Telle fut, en effet, la conduite que tint l'émir de Kaboul, dès qu'il apprit le meurtre de son gendre.

Digitized by Google

Il nous semble difficile d'admettre que ces conséquences, pour ainsi dire nécessaires, aient pu échapper à la perspicacité du cabinet de Téhéran, à l'époque où il favorisait les projets de Mohammed-Youssouf. Si pourtant on voulait lui attribuer dans cette affaire une préméditation politique, il faudrait, sans doute, supposer une entente secrète entre lui et la Russie, car le shah, en préparant une guerre dans l'Asie centrale, devait s'attendre à y rencontrer l'Angleterre, dont l'émir du Kaboul est devenu depuis deux ans le fidèle allié, ou même l'instrument docile, ce qui ne veut pas dire désintéressé. Si cette prévision avait existé dans l'esprit des ministres du shah, Mohammed-Youssouf y était demeuré certainement étranger. A peine installé dans Hérat, il apprit que Dost-Mohammed se préparait à l'attaquer, et il demanda au gouverneur persan un renfort qui lui fut envoyé, car Hérat est toujours en danger lorsque une armée ennemie se trouve maîtresse de Kandahar. Mais bientôt il se souleva contre la Perse avec ces mêmes soldats, et fit passer par les armes ceux qui refusaient de prendre part à la révolte. Mohammed-Youssouf, devenu prisonnier des Persans, déclara, il est vrai, au shah, pour justifier sa conduite, « que les soldats envoyés par Sa Majesté s'étant révoltés, il n'avait pu les ramener dans la voie du devoir, et que, ne disposant plus de sa volonté, il avait été entraîné fatalement dans leur révolte. » Cette explication est des plus invraisemblables, et l'assassin de Séïd, dans le même interrogatoire, dévoila lui-même les véritables motifs de sa révolte. « Il essaya, dit le journal officiel de Téhéran, le *Rouz-Namè*, de faire intervenir dans ces affaires le *nom de certains gouvernements européens*, et voulut, en quelque sorte, rejeter sur eux la responsabilité des actes qui lui sont reprochés. Sa Majesté ne pouvait écouter un pareil langage. » Le journal officiel ne pouvait rien dire de plus. Mais il nous sera permis, à nous qui n'avons pas la même réserve à nous imposer, de supposer que le prince d'Hérat ne cherchait pas à tromper le shah en faisant intervenir l'Angleterre dans cette grave affaire On pourrait donc voir la main du gouvernement anglo-indien dans les mouvements de Mohammed-Youssouf et de Dost-Mohammed, et, si ces faits étaient réels, l'Angleterre elle-même se trouverait avoir porté la première atteinte au traité de 1853, qu'elle reproche si vivement à la Perse d'avoir violé.

Mohammed-Youssouf, après sa révolte, voulut créer à la Perse des embarras intérieurs assez graves pour détourner l'attention du shah. Il adressa des écrits incendiaires aux gouverneurs des provinces persanes limitrophes, s'efforça de soulever les populations, et fit des invasions sur les frontières. Iça-Khan, devenu son ministre, se montrait le plus fanatique ennemi des chiites sur lesquels il faisait peser un

Digitized by Google

intolérable despotisme, et « le gouvernement persan savait positivement que si Hérat n'avait pas été assiégée par ses troupes et si on eût cessé un instant d'y prendre garde, le sartip Iça-Khan aurait immanquablement rendu la ville à l'émir Dost-Mohammed, qui épiait un moment favorable pour s'en rendre maître. Tout cela est confirmé et démontré par des lettres de Dost-Mohammed et de son fils, adressées au sartip Iça-Khan[1]. » La Perse nous semble donc avoir usé de son droit en s'emparant d'Hérat; elle se trouvait dans le cas de légitime défense, elle était menacée du côté de l'Orient, et ne portait, par conséquent, aucune atteinte au traité conclu au mois de janvier 1853. L'Angleterre, comme le reconnaît le *Times*, paraîtrait en conséquence mal fondée lorsqu'elle accuse le cabinet de Téhéran d'avoir violé ce traité. Nous dirons plus. Les attaques de Dost-Mohammed contre la principauté d'Hérat peuvent constituer, aux yeux du gouvernement persan, un acte positif d'agression de la part même de l'Angleterre, puisque ce prince, devenu son intime allié, a pris l'engagement formel *de n'avoir pour amis et pour ennemis que les amis et les ennemis de la Compagnie*, suivant les termes du traité conclu le 30 mars 1855, entre le serdar Goulam-Haïdar-Khan, fils de Dost-Mohammed et M. Lawrence, commissaire britannique à Peshawer. Le shah était donc considéré par l'Angleterre comme son ennemi, puisqu'elle permettait à Dost-Mohammed de l'attaquer dans la principauté d'Hérat, tandis qu'elle pouvait d'un mot l'arrêter, et qu'elle le devait faire conformément à ses engagements avec la Perse. On sait toutefois qu'il ne faut jamais prendre à la lettre les expressions de la diplomatie orientale. Il a été stipulé en outre, entre l'Angleterre et le shah, que ce dernier pourrait se considérer comme dégagé le jour où le gouvernement britannique interviendrait dans les affaires d'Hérat. Or, cette intervention ne lui semblait-elle pas résulter des attaques de Dost-Mohammed? Nous le croyons, et le cabinet de Téhéran a exprimé cette même opinion dans son journal officiel dès le mois de décembre 1855. Le gouvernement persan n'articulait pas légèrement un fait d'une telle gravité, et indépendamment des preuves positives sur lesquelles il a dû se baser, on peut regarder comme une forte présomption en sa faveur l'assurance des chefs afghans de Kaboul et de Kandahar qui, avant que le shah ne se décidât à entrer en campagne, déclaraient hautement, en ravageant la province d'Hérat, qu'ils seraient soutenus par la Compagnie si les Persans osaient mettre le pied dans la principauté. La présence bien constatée d'officiers anglais dans la ville d'Hérat, où ils ont dirigé les tra-

[1] *Gazette officielle de Téhéran*, 25 octobre 1856.

Digitized by Google

vaux de défense, ne doit-elle pas enfin, dans ce procès diplomatique' être regardée comme un fait à la charge de l'Angleterre?

Les événements dont Hérat vient d'être le théâtre nous paraissent avoir été préparés de longue main par la Perse et par l'Angleterre cherchant, la première, à revenir sur ce qu'il y a de désavantageux et d'humiliant dans le traité de 1853, qu'elle avait signé le couteau sur la gorge, et la seconde à atteindre le but secret qu'elle se proposait depuis longtemps, c'est-à-dire de susciter des troubles qui lui permissent sinon de régner à Hérat, du moins de se mettre définitivement, par la prise de possession de l'Afghanistan, à l'abri de tout danger qui pourrait la menacer du côté de Khoraçan. Une simple trahison du gouverneur devait, comme nous l'avons dit, faire tomber entre les mains de Dost-Mohammed, Hérat qui alors aurait pu recevoir une garnison britannique et dont les fortifications, reconstruites d'après les principes de l'art moderne, défieraient toutes les forces du shah et arrêteraient pendant longtemps une armée russe. Ce plan a échoué, et la politique de Saint-Pétersbourg, au moment où nous écrivons, triomphe dans toute l'Asie centrale avec celle de la Perse qu'elle a probablement encouragée.

L'Angleterre a tenu l'année dernière la même conduite qu'en 1837. La légitimité de l'expédition persane ne l'a pas empêchée de protester; mais la question est entrée dans une phase absolument nouvelle; le rôle de protecteur d'Hérat est passé des Anglais aux Persans. Il est évident en effet que, si le cabinet de Téhéran, se laissant influencer par les protestations de la diplomatie britannique, avait suspendu un moment ses préparatifs contre Hérat, cette ville serait devenue infailliblement la proie de l'émir de Kaboul. Nous ne répéterons pas ici comment M. Murray, ministre de la Grande-Bretagne à la cour de Perse, essaya de lutter contre l'influence russe, devenue prépondérante à Téhéran. Sa prétention singulière à devenir, comme l'a dit spirituellement un journaliste, *beau-frère du shah in partibus*, lui fit commettre des actes répréhensibles que la presse anglaise elle-même a condamnés sans réserve. M. Murray, non content de porter une atteinte regrettable aux lois et aux mœurs du pays, voulut faire tourner sa faute au profit de l'Angleterre en forçant le cabinet de Téhéran à créer, contrairement aux traités, une résidence britannique à Schiraz. Le shah résista et M. Murray, quittant la Perse (décembre 1855), se rendit à Bagdad. M. Bourrée, qui représentait la France auprès du shah depuis juillet 1855, fit tous ses efforts pour rétablir la bonne harmonie; mais le cabinet de Londres, suspectant à tort ses intentions, lui fit interdire par le gouvernement français toute intervention entre la Grande-Bretagne et la Perse.

Digitized by Google

L'armée du shah arriva devant Hérat vers le milieu du printemps de l'année dernière. Elle était composée d'environ 25,000 hommes d'infanterie, d'une division de cavalerie destinée à tenir la campagne, et du corps de siége proprement dit. Les Persans commencèrent par s'emparer d'un certain nombre de positions dominantes afin d'empêcher les communications de la place avec l'extérieur; mais ils se bornèrent longtemps à se tenir en observation à proximité de la ville, et n'en firent le siége régulier qu'en apprenant la marche des troupes réunies du Kaboul et du Kandahar. Les travaux marchèrent avec lenteur jusqu'au commencement d'août, époque de l'arrivée du colonel Buhler[1], chargé par le shah d'en prendre la direction sous les ordres du général en chef, Sultan-Murad-Mirza. On opéra depuis lors avec beaucoup de méthode et de rapidité; les batteries de siége furent en mesure d'ouvrir le feu dès les premiers jours de septembre; les lignes d'attaque avaient été poussées jusqu'au pied du fossé dès le commencement d'octobre, et, le 26 du même mois, la ville tombait au pouvoir des Persans après un assaut très mollement soutenu.

Mohammed-Youssouf avait compris, avant ce dénoûment, l'impossibilité d'opposer aux Persans une résistance efficace. Il dut bien se repentir alors de s'être si hautement déclaré le serviteur du gouvernement anglais, d'avoir arboré dans Hérat le pavillon britannique et d'être entré en relation avec Dost et le gouverneur général de l'Inde, tous faits reconnus vrais par la *Revue d'Edimbourg*. Dost-Mohammed, sur lequel il avait toujours compté, n'avait pas les forces nécessaires pour se mesurer avec l'armée persane et la forcer à lever le siége; il ne pouvait même faire pénétrer des renforts dans Hérat. Evidemment, Mohammed-Youssouf s'était fait des illusions sur les forces de l'émir, et il en avait été probablement ainsi du gouvernement de l'Inde anglaise. Le khan d'Hérat essaya donc de prendre la fuite, ou, suivant une autre version, fut chassé de la ville par Iça-Khan. Quoi qu'il en soit, il fut arrêté par l'ennemi et dirigé sur Téhéran, où le shah, à la prière réitérée du sadrazam, ou premier ministre, lui fit grâce de la vie. Iça-Khan, devenu maître d'Hérat, exerça contre les chiites de nouvelles persécutions qui eurent dans toute la Perse un retentissement profond et qui achevèrent de donner à l'entreprise du shah le caractère d'une guerre sainte. Iça-Khan s'efforçait en même temps, de concert avec quelques officiers anglais, de repousser les

[1] M. Buhler, ancien officier dans l'armée française, est entré au service de la Perse au commencement de l'année 1853, c'est-à-dire à une époque où la France n'était pas encore représentée à la cour du shah. Elève distingué de l'école Polytechnique et de l'école de Metz, il en sortit pour entrer en qualité de lieutenant dans un régiment.

Digitized by Google

Persans par des sorties furieuses, afin de donner le temps à la diplomatie anglaise d'agir sur le shah avec autant d'efficacité qu'en 1838, ou de permettre à Dost-Mohammed, soutenu par le gouvernement indo-britannique, de réunir des forces capables de tenir tête à celles de la Perse; mais le découragement de la garnison devint tel, qu'il fallut renoncer à toute espérance, et Iça-Khan, voyant l'ennemi maître du fossé et du rempart et prêt à envahir la ville par deux ou trois brèches pratiquées au niveau du sol, vint à la hâte faire sa soumission, avec les principaux de la ville, et remit la citadelle à Sultan-Mourad-Mirza. L'armée persane, qui tenait la campagne, s'était déjà emparée de toutes les places fortes de la principauté, telles que Ghorian, Furrah, Subzewar, Lach, Djouweïne, etc., etc. Un grand nombre de chefs hazarahs et afghans, dévoués naguère à Dost-Mohammed, ont abandonné son parti; quelques-uns même se sont rendus à Téhéran pour donner au shah une preuve plus convaincante de leur fidélité; les tribus hostiles ont été contenues, et Mourad-Mirza est, dit-on, en marche sur la ville de Kandahar, qui, abandonnée à elle-même, n'opposerait pas au vainqueur d'Hérat une longue résistance.

Si on laissait la Perse poursuivre le cours de ses victoires, il n'est point douteux pour nous que le serdar Sultan-Mourad-Mirza ne triomphât de Dost-Mohammed sur tous les points de l'Afghanistan. Après la prise de Kandahar, il marcherait sur Kaboul, où probablement il entrerait aisément. L'armée persane, malgré ses vices d'organisation, l'emporte de beaucoup sur les hordes indisciplinées de l'Afghanistan. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que l'Afghanistan est peuplé en grande partie de Tadjiks ou Parsivans, attachés à la glèbe, se vantant d'être Persans d'origine, professant la croyance chiite, persécutés souvent pour ce fait, et fort disposés, par conséquent, à embrasser la cause du shah contre celle des princes Afghans. La ville de Kaboul, en outre, sur une population de 60 à 70,000 habitants, composée d'Afghans, d'Hindous, d'Hazarahs, d'Arméniens, de Juifs, compte un grand nombre de Tadjiks et 12 à 15,000 Kazilbachis retranchés dans le quartier fortifié de Chandol. Or, ces Kazilbachis, haïs par les Afghans qu'ils égalent en courage et dépassent en intelligence, sont des Persans pur sang et chiites établis à Kaboul par Nadir-Shah, et qui prêteraient sans doute à leurs coreligionnaires un concours précieux. Il serait donc, suivant toute apparence, facile à Nasser-ed-Din d'étendre jusqu'à l'Indus, comme Nadir, les frontières de son empire, et cette politique éminemment nationale lui donnerait de nouveaux titres à l'affection de son peuple. Mais l'Angleterre ne permettra jamais à la Perse une pareille extension de territoire, et le shah, exerçant contre Dost-Mohammed de justes

Digitized by Google

représailles, ne fait envahir l'Afghanistan que pour mettre de nouvelles victoires dans la balance où la diplomatie pèsera bientôt les droits et les griefs de la Perse, de l'Angleterre et de Dost-Mohammed; car « le gouvernement persan ne perd pas de vue la conservation de son amitié avec le gouvernement anglais, et il est prêt, pour lui faire plaisir, à quitter Hérat, dont les armes persanes viennent de faire la conquête, à la condition que le gouvernement anglais prenne les mesures nécessaires dans le Kandahar, dans l'Afghanistan et à Hérat même, pour rassurer la Perse au sujet de ces pays, et qu'il lui garantisse que ces contrées resteront pour toujours sous le régime de leur propre gouvernement, sans que jamais des étrangers y règnent ni fassent des tentatives pour les posséder, et qu'elles continueront leur existence politique à des conditions dont l'essentielle serait l'obéissance à la volonté de la Perse, clause nécessaire pour mettre hors de danger la province voisine du Khoraçan. »

Telles sont les prétentions du gouvernement persan, d'après la *Gazette de Téhéran* du 7 rebioul-avvel (25 octobre 1856). Celles de l'Angleterre, formulées dans l'ultimatum présenté par lord Stratford Redcliffe à Feroukh-Khan, sont bien autrement exagérées, et la Perse ne s'y pourrait conformer qu'au prix de son honneur et en abdiquant jusqu'au sentiment de sa nationalité. Un pays qui a, comme l'Angleterre, conscience de sa force et de sa mission civilisatrice, ne doit pas tenir beaucoup à épouser la querelle de son agent. Le cabinet de Londres peut-il vouloir sérieusement que le shah s'humilie devant M. Murray et lui ménage une entrée triomphale à Téhéran? Il demande que le gouvernement persan paie une indemnité aux Afghans d'Hérat; ce serait encourager ceux-ci à recommencer leurs incursions et leurs ravages dans le Khoraçan et les provinces limitrophes; il prétend enfin faire céder par la Perse, à l'imam de Mascate, une partie de la côte méridionale, et pour hâter cette entente, il demande l'occupation par des forces anglaises de la ville de Bender-Abassi et d'un autre point important de la côte. Les provinces méridionales de la Perse sont bien loin assurément d'égaler celles du nord sous le rapport de la fertilité du sol et de l'agglomération de la population; mais elles sont baignées par la mer des Indes, ce qui les rend également précieuses. En enlever une partie au shah en faveur de l'imam de Mascate, ce serait investir ce dernier d'une puissance capable de tenir la Perse en échec, sans inspirer aucune inquiétude à la Grande-Bretagne, qui, au moyen de sa flotte, y maintiendrait toujours sa prépondérance. Le gouvernement anglais obtiendrait de cette manière un résultat magnifique. Au moyen de l'imam de Mascate, il exercerait sur le cabinet de Téhéran une pres-

Digitized by Google

sion égale à celle qu'y exerce la Russie, maîtresse des régions caucasiennes et de la mer Caspienne. La cession dont il s'agit assurerait, en outre, la domination de l'Angleterre sur le golfe Persique et aurait aussi pour but, sans doute, de rendre cette nation maîtresse des deux routes qui, à travers le Mekran, pourraient conduire une armée dans les provinces méridionales de l'Inde. Mais si la Grande-Bretagne avait pu réellement concevoir le projet de faire passer le shah sous ces fourches caudines, elle ne tarderait pas à comprendre le danger de si hautes prétentions. Le shah, en effet, ne saurait, sans s'avilir aux yeux de son peuple, céder sur aucun des points, et s'il se sentait hors d'état d'opposer une résistance efficace, il pourrait se jeter dans les bras de la Russie, profondément intéressée, dans de telles circonstances, à prendre fait et cause pour lui contre l'Angleterre. La Grande-Bretagne s'engagerait donc dans une guerre hérissée de difficultés et pleine de périls en attaquant la Perse dans ses foyers, et elle obligerait le tzar à faire débarquer une armée à Astérabad ou à l'embouchure du Gourgan, d'où elle se porterait, par les routes que nous avons indiquées, au secours des Persans. Il est douteux pour nous que les cipayes de la Compagnie puissent résister aux bataillons réguliers de la Perse, pourvus d'une excellente artillerie; mais nous ne les croyons nullement capables de tenir contre les Russes. Une armée purement anglaise elle-même n'aurait pas plus de chance que les cipayes pour triompher des régiments du tzar dans la haute Asie; le soldat anglais ne le cède en valeur à aucun autre, mais la lenteur extrême des mouvements de l'armée anglaise, les vices de son organisation, dont nous avons pu en Crimée constater les effets déplorables, son besoin de confortable poussé à un excès qui entrave ses opérations, même en Europe, et qui les paralyserait dans l'Asie centrale, la constitueraient évidemment en état d'infériorité devant les Russes, hommes sobres, infatigables, habitués à une vie de privations dans des climats analogues et soutenus par cette admirable cavalerie cosaque qui, se pliant à tous les régimes et à tous les climats, a conquis déjà pour le tzar les plages glacées de l'Océan arctique, la Sibérie tout entière et les steppes brûlantes du Kouban et du Kirghiz.

Ces considérations sont graves, et elles n'auront pas échappé à ceux qui président aux destinées de l'Angleterre et de son empire indien. Ces hommes éminents ont fait une étude trop approfondie de tous les éléments de la grande question de l'Asie centrale pour commettre la souveraine imprudence d'engager sur ce terrain une lutte directe contre la Perse et la Russie. On ne court pas aussi légèrement la carrière des aventures, quand on met en parallèle les résultats désastreux qu'un échec pourrait occasionner, et les avantages

Digitized by Google

comparativement insignifiants qu'il serait permis d'attendre de la victoire. Dans le premier cas, en effet, on perdrait l'Inde peut-être, et dans le second, on acquerrait tout au plus la possession d'Hérat, ce qui ne mettrait pas, comme nous l'avons dit, les pays situés à l'orient de l'Indus, à l'abri d'une tentative de la part de la Russie. Il nous paraît donc difficile de croire que l'armée envoyée dans le Kaboul ait mission de marcher sur Hérat, et plus difficile encore de supposer que celle du golfe Persique ait reçu la même destination. L'Angleterre n'en a pas moins entrepris ces expéditions dans un but d'intérêt mûrement déterminé, mais tenu secret par sa politique. Qu'il nous soit permis de hasarder quelques conjectures à ce sujet.

La Russie peut envoyer de la Caspienne ou de l'Aral, sur les bords de l'Indus, une armée, en moins de temps qu'il n'en faut pour recevoir à Bombay les renforts de la métropole. Une pareille situation inquiète à bon droit l'Angleterre, qui en 1839, s'est imposé d'énormes sacrifices pour se faire de l'Afghanistan un boulevard. Cette tentative ne fut point couronnée de succès ; mais le gouvernement indo-britannique a su depuis se rendre maître de toute la vallée inférieure de la rivière de Kaboul. Il a fait, dans ces dernières années, des efforts opiniâtres pour dompter les hordes féroces des Mohmends, dans le pays desquels on a élevé par ses ordres un nombre assez considérable de forts ou de forteresses, de sorte que les Anglais se trouvent maîtres de la route d'Attock à Kaboul, la plus courte de toutes celles qui font communiquer l'Inde avec le Khoraçan, la Perse et la Russie. Ils se sont ouvert en même temps, par la soumission des Mohmends, un libre accès vers la ville de Kaboul, qu'un simple coup de main ferait au besoin tomber en leur pouvoir, et nous ne manquons pas de raisons pour croire qu'ils ambitionnent toujours la possession de cette place, également importante comme position militaire et comme entrepôt commercial. Nous ne serions donc pas surpris d'apprendre bientôt que l'armée indo-britannique a pris garnison dans le Bala-Hissar ou citadelle, sous prétexte de protéger à la fois Dost-Mohammed et l'Hindoustan. A l'autre extrémité de l'Afghanistan, s'élève Kandahar; nous ignorons si les Persans y seront arrivés en temps opportun, mais nous savons que, jusqu'à sa mort arrivée en 1855, Kohan-dil-Khan s'attendait si bien à voir les Anglais s'emparer de sa capitale, qu'il nourrissait dans ses écuries huit cents bêtes de somme, destinées à transporter en Perse, au premier moment, sa famille et ses richesses. On comprend du reste, que la question d'Hérat provoque en 1857, par rapport à l'Afghanistan, les mêmes mesures qu'elle avait nécessitées après le siége de cette ville en 1838.

La politique de l'Angleterre vis-à-vis de la Perse n'est pas plus

Digitized by Google

nouvelle que sa politique à l'égard du Kaboul et du Kandahar. Les hommes d'état de la Grande-Bretagne avaient profité, il y a vingt ans, de la confusion produite par leur querelle avec la Perse, pour s'emparer à l'orient et à l'occident de deux magnifiques positions maritimes, Aden et Karatchi. La prise de cette dernière ville avait précédé de quelques jours seulement la grande démonstration dans le golfe Persique, dont nous avons fait connaître les vrais motifs. La démonstration actuelle nous paraît avoir un but analogue. Les troupes anglaises, eu égard à leur petit nombre, n'ont de valeur que comme noyau d'une armée qu'on se propose de recruter sur les lieux, avec le concours de l'imam de Mascate et au profit de quelques-uns de ces prétendants à la couronne dont le pays regorge, grâce à la fécondité prodigieuse de Feth-Ali-Shah ; mais l'Angleterre cherche à se créer de nouveaux et immenses intérêts dans le golfe Persique. Maîtresse de Malte et des îles Ioniennes, elle peut concentrer dans quelqu'une de ces îles une armée qui, transportée rapidement à travers la Syrie, sur l'Euphrate, au moyen d'un chemin de fer exclusivement anglais, lui permettrait d'opposer à toute invasion de l'Inde une résistance formidable. Elle a donc besoin de posséder quelques fortes positions dans le golfe Persique, destiné à jouer un rôle d'une importance capitale dans ses relations avec l'Inde.

En 1838, les troupes anglaises envoyées dans le golfe Persique avaient établi le centre de leurs opérations dans la petite île de Karrak, située à une assez faible distance au nord-ouest de Bender-Bouchir. Cette île, admirablement placée pour servir de tête de pont au chemin de fer de l'Euphrate, commande à la fois l'embouchure de ce fleuve, la ville de Bender-Bouchir et toute la côte du Farsistan; on y trouve de l'eau en abondance et un excellent mouillage. Karrak enfin, comme le prouve son histoire, n'offre pas moins d'avantages sous le rapport du commerce que comme position militaire, et on pourrait facilement, en en faisant le Gibraltar du golfe Persique, y attirer la grande prospérité commerciale dont jouissait autrefois l'île d'Ormouz, située plus bas, sur la même côte. Les Anglais, après avoir occupé Karrak pendant deux ou trois ans, durent enfin l'évacuer. La guerre actuelle vient de leur fournir l'occasion d'un nouveau débarquement, et, cette fois, si nous en devons croire leurs journaux les mieux renseignés, ils songent à former un établissement durable à Karrak dont ils viennent de s'emparer. Mais, de ce qu'un objet est parfaitement à notre convenance, il ne s'en suit pas, sans doute, que nous ayons le droit de nous l'approprier. Encore faudrait-il rechercher, auparavant, si quelque autre nation n'aurait pas des droits sur cette île. Or, il peut y avoir des doutes à ce sujet.

Digitized by Google

Karrak appartient à la France en vertu d'un traité conclu en 1769 entre le vakil de Perse Kerim-Khan et M. Pyrault, notre consul à Bassora. Ce fait paraissait profondément oublié, et il nous a semblé utile de le rappeler. La France, en effet, a de grands intérêts à protéger et à développer en Orient et dans l'Océan indien. La jonction projetée de la Méditerranée à la mer Rouge, en raccourcissant de plus de neuf mille kilomètres la distance qui sépare Marseille et Alger des côtes méridionales de l'Arabie et de la Perse, ouvrira bientôt peut-être à notre marine marchande et à notre industrie nationale des horizons nouveaux. Il nous importe donc, après les pertes immenses que l'Angleterre nous a fait subir dans la mer des Indes, de conserver précieusement les territoires disséminés que nous y possédons encore, et cette nécessité nous paraît de plus en plus urgente lorsque nous voyons la Grande-Bretagne, déjà maîtresse d'Aden et de Karatchi, commander dans les États de Mascate, dominer sur toute la vallée inférieure de l'Euphrate, régner à Bassora et s'apprêter à jeter à travers la Syrie une voie ferrée qui lui permettra de faire descendre, en quelques jours, dans le golfe Persique, des munitions de toutes sortes et des régiments entiers, tandis qu'il sera interdit à tous les autres peuples de l'Europe de faire passer un seul soldat et un seul canon par le canal de Suez! Soyons donc attentifs et prudents. L'île de Karrak, si en effet elle appartient à la France, lui permet non-seulement de se créer une grande influence et d'étendre son commerce dans le golfe Persique, mais encore d'y exercer une surveillance qui devient de jour en jour plus nécessaire.

L'expédition du golfe Persique ne devait pas avoir seulement pour résultat la prise de Karrak. Elle avait pour mission de prendre également la ville de Bender-Bouchir. De son côté, lord Stratford Redcliffe, dans son ultimatum, demande à la Perse des sacrifices encore plus considérables. C'est la crainte, inspirée par les projets de la Russie, ne l'oublions pas, qui dicte jusque dans la mer des Indes les actes de la politique britannique. Le tzar, comme un fantôme sans cesse et partout renaissant, se dresse devant l'Angleterre, en Chine et au Japon, sur les bords de l'Indus, de l'Héri-Road et du Djihoun. Les produits de l'industrie moscovite envahissent déjà la Chine par le nord et luttent sur ce marché immense avec ceux de la Grande-Bretagne. La Russie vient en outre de s'emparer du cours du fleuve Amour, et cette conquête, en lui permettant de faire sentir le poids de sa volonté au Céleste-Empire, met pour ainsi dire le Japon sous sa main. L'Angleterre, menacée dans ses possessions entre l'Indus et le Gange, se verrait-elle encore inquiétée jusque dans la Chine? C'est une perspective qui paraît la préoccuper, et il ne serait pas impossible que la guerre engagée avec le Céleste-Empire ne dût son origine

Digitized by Google

à cette appréhension. S'il en était véritablement ainsi, nous pourrions nous attendre à voir l'Angleterre occuper dans les mers de la Chine plusieurs points maritimes importants, et, en particulier, l'île de Chusan ou Tchéou, située près des côtes de la Chine, à 75 ou 80 kilomètres de Ning-Po et qui, par sa position à l'embouchure du Tsien-Tchan-Kiang, commande le grand canal impérial par lequel s'opère la majeure partie du commerce intérieur du pays. Ces avantages et beaucoup d'autres n'ont pas manqué de frapper l'attention des hommes politiques de l'Angleterre, et nous lisons ce qui suit dans un des derniers numéros du *Morning Post* : « L'évacuation de Chusan par les Anglais (1846) n'aurait jamais dû avoir lieu, et si une seconde guerre est déclarée entre nous et la Chine, que Chusan soit annexé à la couronne britannique pour n'en plus être détaché ; entre nos mains, ce serait un moyen décisif de châtier la perversité des Chinois et un poste d'une immense valeur pour l'observation des établissements que la Russie s'occupe de former à l'entrée du fleuve Amour. »

La prise de Karrak et celle de Bender-Bouchir ne nous paraissent pas devoir apporter un changement notable dans la situation réciproque de la Perse et de l'Angleterre. Le shah était bien préparé à cet événement, et on savait parfaitement d'avance que Karrak et Bouchir étaient hors d'état de résister aux Anglais ; les troupes persanes, dirigées sur le golfe Persique. n'avaient pas, vraisemblablement, pour mission de mettre ce port à l'abri des attaques de l'ennemi. Un journal anglais, le *Sun*, a reproduit, il est vrai, une dépêche télégraphique annonçant que le shah, après avoir appris la chute de Bouchir, s'était, *disait-on*, hâté d'accepter les propositions du gouvernement anglais ; mais il ne paraît pas possible, vu la distance qui sépare cette ville de Téhéran, que Nasser-ed-Din ait pu recevoir la nouvelle de cet échec assez tôt pour transmettre à Londres, le 24 janvier, l'avis de sa détermination. Les dépêches télégraphiques du 25 gardaient d'ailleurs le silence à ce sujet. Il ne nous paraît pas non plus qu'on doive attacher une grande importance au revirement de Mirza-Hachem, le mari de la dame persane convoitée par M. Murray. Ce n'est point, en effet, dans cette affaire si peu diplomatique, qu'il faut chercher les causes véritables de la guerre déclarée au shah par la Grande-Bretagne.

ALEXANDRE BONNEAU.

Digitized by Google

L'AGRICULTURE

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE.

L'histoire de la Révolution française a été singulièrement circonscrite par les écrivains qui ont voulu en présenter le tableau général. C'est là, du reste, un défaut que les meilleurs historiens n'ont pas toujours su éviter; chacun d'eux accorde une préférence exclusive à ce qui peut flatter les préjugés de son éducation, les tendances du public de son temps : le milieu dans lequel il vit devient pour lui l'univers. Froissart ne jugeait dignes d'attention et de mémoire que les prouesses et les tournois des chevaliers bardés de fer. Sous Louis XIV, l'horizon de certains chroniqueurs ne dépassait pas Versailles. Les historiens de la Révolution ont apprécié à leur tour les événements d'un point de vue absolument contraire, mais également exclusif ; ils n'ont étudié et raconté que les débats des assemblées, la guerre, et les émeutes de Paris. Ce système laisse dans l'ombre tout un ordre de faits matériels et moraux de la plus haute importance, et qui peuvent seuls expliquer, d'une manière satisfaisante, les destinées de la France pendant les dernières années du XVIIIe siècle. Par une inconséquence étrange, les écrivains de l'école révolutionnaire retombent ici dans l'aberration qu'ils reprochent si amèrement à leurs devanciers. S'ils s'étendent avec complaisance sur les misères de l'ancien régime, parce qu'ils espèrent en tirer la

Digitized by Google

justification ou l'excuse des violences de l'insurrection, ils glissent légèrement sur les souffrances contemporaines de la Révolution elle-même, craignant d'être obligés de reconnaître que l'anarchie est un mal pire que l'oppression. Ils s'attachent exclusivement au petit nombre d'hommes que d'énergiques passions, secondées par les circonstances, poussèrent au premier rang dans la mêlée révolutionnaire. Cette manière d'écrire l'histoire fait songer à ces tableaux officiels de batailles, où l'on ne voit figurer que des généraux et point de soldats.

Un grand nombre de faits, trop oubliés aujourd'hui, permettent cependant d'apprécier d'une manière plus équitable et plus complète la situation de la France pendant la période révolutionnaire. Notre but, assurément, n'est pas de faire le procès des réformes nécessaires qui ont été violemment réalisées. Nous voulons seulement démontrer que les améliorations les plus réelles, les plus judicieuses en principe, devinrent souvent plus nuisibles qu'utiles, en se combinant avec l'anarchie, et que le peuple, au nom duquel on avait fait la révolution, et qui en espérait tant de soulagement, en a véritablement plus souffert en dix ans qu'il n'avait souffert en un siècle des abus de l'ancien régime.

I

L'une des innovations les plus importantes qu'ait décrétées l'Assemblée nationale, dès les premiers jours de sa puissance, l'une de celles qui obtinrent au plus haut degré l'assentiment populaire, fut, sans contredit, l'abolition de la dîme, impôt équitable dans son principe, mais dont le mode de perception vicieux et suranné était impatiemment toléré par les populations agricoles. Nous ne voulons pas examiner si l'affaiblissement des croyances religieuses, imprudemment encouragé par la noblesse et la bourgeoisie du XVIIIe siècle, n'était pas pour quelque chose dans cette répugnance à payer l'impôt du culte. Toute considération de foi et de moralité mise à part, on ne saurait nier que *la forme* de cet impôt, qui seule aurait dû être mise en question, méritait d'être sérieusement, radicalement modifiée. Elle n'était plus en rapport ni avec les mœurs, ni avec la situation agricole du pays.

Il serait impossible de donner, en quelques lignes, des notions générales sur un mode de perception régi par des coutumes locales qui variaient à l'infini, non-seulement suivant les provinces et les cantons, mais souvent d'une paroisse à l'autre. Il suffira de nommer

Digitized by Google

quelques-unes de ces variétés fiscales pour rappeler toutes les complications auxquelles leur perception donnait lieu journellement.

La dîme dite *des gros fruits* portait sur les blés ; les dîmes *menues et vertes*, sur les légumes servant à l'aliment du bétail. Le bétail lui-même était assujetti à la dîme *de charnage;* il y avait aussi des dîmes de l'industrie, prélevées sur les bénéfices nets du travail personnel de chaque paroissien, la dîme domestique sur les volailles, la dîme des clos, la dîme *novale* sur les terres incultes défrichées ou les prairies transformées en labour, la dîme *de suite* qui autorisait le décimateur du domicile à venir réclamer sa part des gerbes recueillies sur une autre paroisse, la dîme *surnuméraire* qui forçait le cultivateur à reporter sur un autre champ le reliquat des gerbes en nombre impair, pour que le droit pût s'exercer dans toute sa rigueur ; les dîmes *extraordinaires*, impôt supplémentaire semblable à nos centimes additionnels, mais dont l'emploi demeurait sans contrôle à la discrétion du décimateur, etc. Parmi toutes ces dîmes, les unes dites *sacramentaires*, représentaient plus particulièrement l'indemnité due par la paroisse pour l'administration des sacrements, et, par conséquent, allaient toujours au curé ; les autres appartenaient, suivant les usages locaux, soit aux communautés religieuses, soit même à des laïques qui les tenaient à titre de fief de l'église, du roi ou de seigneurs particuliers, d'où dérivait encore une dernière distinction fondamentale entre les dîmes ecclésiastiques et les dîmes inféodées, les premières soumises à la juridiction ecclésiastique, les autres à celle des juges royaux.

On ne nous imputera pas sans doute l'idée de regretter ou de défendre un semblable ordre de choses. Il y aurait toutefois ici une observation à faire, par rapport aux abus de l'ancien régime. Ces abus n'étaient nulle part le résultat d'un système préconçu d'oppression et de tyrannie contre les classes inférieures. La fusion des intérêts, l'assimilation du langage, le développement graduel du sentiment national avaient seulement fait naître et fortifié le besoin d'une règle uniforme, substituée à ce chaos d'usages locaux, faits pour d'autres hommes et d'autres temps. Les juridictions ecclésiastiques surtout avaient été longtemps un bienfait pour les populations agricoles, qui trouvaient généralement sur les biens de l'Eglise des conditions d'existence plus faciles et plus paisibles. La dîme elle-même n'était autre chose, en principe, qu'une indemnité pour les frais du culte, indemnité dont la légitimité a été formellement sanctionnée par tous les gouvernements sages et réguliers. Le mode de perception, encore usité en 1789, avait été longtemps le seul convenable, le seul possible. Mais au XVIIIe siècle il n'était plus en harmonie ni avec la situation de l'agriculture ni

Digitized by Google

avec les rapports du clergé et du peuple. Etait-ce une raison pour apporter dans sa réforme cet esprit de violence et ces attaques déclamatoires qui attestaient plutôt la véhémence des passions irréligieuses qu'une sollicitude éclairée et sincère pour l'amélioration du sort des populations agricoles? Nous ne le pensons pas.

Le défaut radical de la dîme ecclésiastique, c'était son inflexibilité. En prélevant une fraction invariable du produit *brut*, sans tenir compte de la différence de qualité des terres, on arrivait, en fait, à la plus choquante inégalité dans la répartition du produit *net*. Il en résultait souvent que, sur les terres fertiles, on ne prenait en réalité que le septième ou le huitième du produit net, tandis que, sur les terres de qualité inférieure, celles par conséquent dont la culture exigeait plus de main-d'œuvre et d'avances, on en arrivait à prélever ou plutôt à confisquer le quart, le tiers et jusqu'à la moitié de ce produit net, de sorte que le travail le plus dispendieux et le plus pénible se trouvait grevé d'un impôt d'autant plus lourd. C'est ainsi qu'on a pu dire avec justice de la dîme, qu'en mettant les améliorations à l'amende, elle *brouillait l'enfant avec sa nourrice*. Souvent, les paysans n'osaient ni défricher des landes susceptibles de culture ni transformer en labours, à leur convenance, des bois ou des prairies, effrayés qu'ils étaient, sinon pour eux, du moins pour leurs enfants, par la perspective de la dîme *novale*, qui après un laps de quarante ans, venait peser sur ces cultures nouvelles et les assimiler aux anciennes. Le bénéfice était douteux, l'augmentation d'impôt inévitable; aussi demeuraient-ils invariablement attachés à leur routine, cultivant seulement ce qu'avaient cultivé leurs pères, et n'osant entreprendre des travaux qui pouvaient n'aboutir qu'à un surcroît de misère. Ajoutons, pour compléter ce triste tableau, que, sauf les dîmes sacramentaires qui représentaient directement l'indemnité due pour l'administration des sacrements au curé de chaque paroisse, toutes les autres appartenaient, soit à des abbayes qui souvent n'avaient plus d'autres rapports avec leurs contribuables que la perception même de la dîme, soit à des laïques auxquels elles avaient été inféodées anciennement par le pouvoir ecclésiastique, par l'autorité royale ou même par des seigneurs particuliers. Ici vient se placer une observation sur laquelle nous aurons à revenir plus en détail, à propos des dettes et servitudes d'origine féodale, et qui s'applique bien aux communautés ecclésiastiques. L'accroissement du pouvoir royal leur avait également enlevé la plus grande partie de leur importance sociale, et ne leur avait laissé que des priviléges purement pécuniaires qui, aux yeux des populations rurales, n'avaient plus leur raison d'être. Les grands établissements monastiques ne les gouvernaient plus, ne les protégeaient plus; ils

Digitized by Google

n'avaient plus des sujets, mais seulement des débiteurs. Ces redevances ecclésiastiques étaient donc devenues impopulaires au même titre que les redevances féodales. Le paysan ne connaissait plus le décimateur et l'intendant seigneurial que comme des créanciers de la pire espèce, puisqu'il ne pouvait racheter à aucun prix les dettes de cette nature.

Tout en rappelant les vices d'un semblable état social, il serait injuste de ne pas reconnaître que le bien s'y mêlait au mal dans une assez large proportion. Les grandes communautés se montraient généralement bienveillantes et paternelles pour leurs fermiers, et plusieurs abbés faisaient preuve d'un zèle éclairé pour les intérêts de l'agriculture. De plus, en cette matière comme en beaucoup d'autres, la pratique adoucissait singulièrement les rigueurs de la théorie. En fait, avant 1789, le taux légal de la dîme variait, suivant les localités, de la septième à la trente-deuxième partie du produit brut. Dans plusieurs pays de vignobles, elle avait été convertie en redevance pécuniaire à raison d'un écu par arpent : les huiles et les vins du Dauphiné et de la Provence ne la payaient même plus du tout. Enfin, dans les provinces où elle semblait le plus oppressive, elle n'était presque jamais perçue suivant toute la rigueur légale. Si l'on en croit les calculs approximatifs donnés comme les plus exacts, cet impôt de la dîme ou du *dixième* n'absorbait pas, en réalité, la quarantième partie des récoltes. Pris en masse, il n'équivalait pas à ce qu'on prend aujourd'hui aux contribuables pour former le fonds affecté au salaire des ministres du culte[1]. Cet état de choses était donc, à tout prendre, moins intolérable qu'on ne pense, et néanmoins il était indispensable de le modifier profondément. Parmi ces nombreuses redevances, celles qui n'avaient trait qu'au vasselage ecclésiastique avaient cessé d'être équitables, même en principe, du moment où avait cessé le patronage qui en était la contre-partie. Quant aux dîmes perçues directement par les curés, à titre d'indemnité pour les travaux de leur ministère, le principe en demeurait juste, mais son application prêtait encore à la critique. La position de ces curés présentait de choquantes inégalités; les uns étaient plus que riches, tandis que les autres, et trop souvent les plus respectables et les plus surchargés de travail, languissaient dans un état voisin de la misère, et, ce qui leur était plus pénible encore, dans l'impuissance de faire du bien. Toutes ces anomalies étaient déplo-

[1] D'après les estimations présentées à l'Assemblée constituante par Dedelay, et plus tard au Conseil des Cinq-Cents par Bruslé, les dîmes supprimées représentaient une valeur de soixante-cinq à soixante-douze millions, et par conséquent l'entretien général du clergé coûtait à la nation à peu près trois francs par individu.

Digitized by Google

rables, iniques même dans un grand Etat dont toutes les parties tendaient de plus en plus à se rapprocher. Il était d'une bonne et sage administration de travailler à tout ramener à l'unité, d'assurer à tous les ministres du culte une indemnité convenable, en allégeant et en simplifiant surtout les charges de l'agriculture. Mais on pouvait s'y prendre assurément mieux qu'on ne fit, dans l'intérêt de l'ordre public, de la religion et de l'agriculture elle-même. Si l'abolition des dîmes fut pour l'agriculture un bienfait sérieux, ce n'est pas sous le régime révolutionnaire qu'elle en recueillit le fruit.

Nous n'avons pas à faire l'examen des mesures prises par l'Assemblée nationale relativement au clergé. Nous n'effleurerons pas même en passant la question de la confiscation des biens ecclésiastiques, sur laquelle il y aurait tant à dire. Nous n'examinerons pas si l'Assemblée était véritablement investie du droit qu'elle s'arrogea ; si surtout il n'aurait pas été convenable, dans l'intérêt de la religion et de la société, de faire des distinctions parmi les ordres monastiques, de respecter ces corporations érudites qu'on n'a pu remplacer depuis. Ce qu'on doit surtout regretter, c'est que l'Assemblée constituante n'ait pas profité de son pouvoir dictatorial pour attribuer aux curés une dotation foncière, prise sur la masse des biens ecclésiastiques dont on disposait. Les hommes les plus calmes et les plus éclairés de l'Assemblée tentèrent vainement de faire prévaloir ce système. Ils pensaient que le curé, restant ou devenant propriétaire foncier, pourrait faire plus de bien à ses administrés, et en serait plus respecté. Si l'on pouvait reprocher à quelques curés de l'ancien régime un attachement un peu trop vif aux biens de ce monde, il est certain que le plus grand nombre faisait un usage honorable des dotations foncières et même des dîmes en nature. Nous avons entendu fréquemment, dans les campagnes, des vieillards regretter le temps où ils étaient toujours sûrs de trouver chez le curé des blés de semence, des pailles, des engrais, etc., à meilleur marché que partout ailleurs, et même gratuitement pour les plus pauvres. Aussi, tandis que le peuple déchaîné faisait rage sur tout ce qui lui rappelait l'ancienne oppression, sur les abbayes, les châteaux, les moulins et pressoirs banaux, etc., il respecta généralement les granges *dîmaires* des paroisses. Plusieurs subsistent encore aujourd'hui.

L'Assemblée constituante, imbue des préjugés philosophiques du XVIIIe siècle, ne comprit pas le rôle social et politique de la religion. Elle envisagea, au contraire, la spoliation et l'amoindrissement du clergé comme un expédient financier utile, et comme un bienfait moral pour les populations. Il faut le dire, cette manière de voir était conforme aux entraînements de l'opinion publique, égarée par des sophismes et de mesquines jalousies. Ces réformateurs impru-

Digitized by Google

dents ne tardèrent pas à reconnaître qu'en rabaissant l'autorité religieuse, et en attentant à la propriété du clergé, ils avaient autorisé et préparé le bouleversement de l'ordre social tout entier.

Le système adopté primitivement par l'Assemblée mettait exclusivement à la charge des paroisses l'entretien des curés. Le principe de la dîme en nature, payable, non plus en gerbes, mais en grains, avait été d'abord conservé, mais seulement à titre de contribution volontaire, ou plutôt d'aumône. Tout le clergé de France se trouvait transformé, d'un trait de plume, en ordre mendiant. C'est ainsi que l'Assemblée nationale, tout en préconisant les vertus du clergé des campagnes, le récompensait du concours généreusement imprudent qu'il avait prêté à ses premiers efforts. Vint ensuite, pour couronner l'œuvre, l'obligation du serment constitutionnel, qui violentait la conscience du prêtre, et rendait forcément hostiles à la révolution ceux-là mêmes qu'elle trouvait résignés à tous les autres sacrifices. On sait quelle perturbation morale amena cette mesure, qui raviva la foi par la persécution. Ce fut la principale cause du soulèvement de la Vendée, et si, dans la plus grande partie de la France, le sentiment national et l'intérêt privé dominèrent les révoltes de la conscience, et soutinrent la révolution, le trouble moral n'en fut pas moins profond. La foi et le bons sens étaient d'accord pour repousser les prêtres constitutionnels ou *jureurs*, comme entachés d'apostasie; et la majeure partie des offrandes volontaires allait à ces prêtres courageux et dévoués, qui, bravant les menaces et les persécutions des tyrans révolutionnaires, célébraient les divins mystères dans les bois ou dans de sombres cachettes au sein des villes, conservant au péril de leur vie la tradition catholique. Confesseurs et parfois martyrs, les prêtres insermentés donnèrent pendant la Terreur des preuves d'un genre de courage nouveau dans ce siècle, et qui n'honorent pas moins la France que les luttes glorieuses de ses armées républicaines. Dans ces époques de bouleversement, où tous les sentiments, tous les devoirs semblent en guerre, où tant de passions généreuses sollicitent contradictoirement le cœur humain, la division se met entre les plus vaillants et les meilleurs; chaque cause a ses représentants énergiques et dévoués, et la postérité, enfin impartiale, tout en déplorant ces terribles malentendus, paye un légitime tribut d'admiration à tous les courages, de pitié à tous les malheurs.

Pour en finir avec cette question des dîmes, il nous reste à expliquer comment une réforme juste en elle-même, mais exécutée avec l'emportement révolutionnaire, fut tout d'abord plus nuisible qu'utile aux intérêts mêmes qu'elle semblait le mieux servir. Sous l'impression de ce bouleversement total du vieux monde, décrété avec tant de précipitation, les campagnes eurent leur anarchie comme

Digitized by Google

les cités. Il n'existait plus aucune restriction, aucune précaution légale contre cette ardeur de profits immédiats, contre cette tendance à escompter l'avenir au profit du présent, traits distinctifs du caractère français. On se jeta de toutes parts sur cette terre qu'on sentait libre ; on la travailla avec une activité fiévreuse et déréglée. Déjà, avant 1789, les cultivateurs n'étaient que trop disposés à sacrifier les prairies aux labours, qui leur promettaient une réalisation plus prompte de bénéfices. On les voyait ensemencer plus de terrain qu'ils n'en pouvaient convenablement féconder avec leurs engrais, ce qui inspirait à des agronomes éclairés cette observation, juste encore aujourd'hui, « que la France aurait plus de blé, si elle avait moins de champs. »

On n'a pas remarqué suffisamment peut-être que la dîme, qui ne grevait les herbages que dans une proportion minime, contribuait indirectement, mais avec efficacité, à combattre cette tendance immodérée des cultivateurs à tout transformer en labours ; ils étaient retenus par la perspective de la dîme *novale*. Il faut donc rendre à la dîme cette justice que, si elle empêchait sur bien des points des améliorations utiles, elle empêchait aussi bien des transformations ruineuses. Personne dans l'Assemblée nationale ne songea à faire valoir cette importante considération, quand la suppression des dîmes fut proposée ; personne ne l'eût osé peut-être, dans cette effervescence de réforme à outrance et de popularité facile qui avait gagné les meilleures têtes. On était d'ailleurs sous l'impression de l'horrible disette qui eut tant de part aux soulèvements populaires de 1789 ; il semblait que la France ne pouvait trop défricher, trop ensemencer de terres pour prévenir le retour de pareils malheurs. Aussi, à peine la dîme fut-elle supprimée, qu'on vit les cultivateurs passer la charrue, non pas seulement sur des bois abattus, des parcs dévastés, mais sur d'excellentes prairies. Tel fut le premier, le fatal usage qu'ils firent de la liberté illimitée : ils sacrifièrent sans scrupule et sans mesure l'avenir au présent, l'élève du bétail à l'abondance éphémère des céréales. Ce fut là un grand, un véritable malheur, qui n'a été compris que plus tard. Quand on considère combien la France est aujourd'hui inférieure en moyenne à l'Angleterre pour la production du bétail, si importante à la santé et au bien-être des populations, on ne peut que regretter toutes les imprudences qut ont contribué si longtemps à entretenir cette fâcheuse infériorité.

Digitized by Google

II

Une autre réforme non moins urgente, non moins vivement sollicitée, était celle des règlements fiscaux sur les objets de consommation, et notamment sur les boissons. Depuis longtemps déjà les hommes éclairés sentaient la nécessité de substituer une législation uniforme et régulière à ce chaos de coutumes et de prescriptions contradictoires, qui avaient eu leur raison d'être quand il existait encore des lignes de démarcation tranchées entre certaines provinces, et par suite des intérêts distincts, mais qui devenaient vexatoires et absurdes en présence de l'assimiliaton progressive de toutes les parties du territoire français. Il est certain que le système en vigueur avant 1789 rendait certains produits vinicoles de notre sol inabordables à d'autres provinces et même à l'étranger. Voici, à ce sujet, quelques détails peu connus, et qui ne manquent pas d'intérêt.

Les règlements sur l'entrepôt variaient, non-seulement de province à province, mais de ville à ville. A Rouen, au Havre, à Dieppe, ils n'étaient pas les mêmes. A Nantes, on n'accordait que trois jours d'entrepôt pour les vins qui venaient par terre, huit pour ceux qui arrivaient par eau, tandis qu'à Dieppe on jouissait d'un délai de six semaines. Ces ordonnances, aussi embarrassantes par leur diversité pour le propriétaire que pour le consommateur, mettaient le commerce dans l'impossibilité à peu près absolue d'opérer avec quelque chance de profit. Les vins sortant des provinces de Champagne et de Bourgogne payaient 10 livres par fût, *sans distinction de crus et de qualités*. Le droit était de 12 livres pour ceux qui sortaient des autres provinces, sauf celle de Normandie, où il avait été porté à 24 livres pour grever l'exportation.

Les contributions sur les eaux-de-vie n'étaient pas plus équitablement assises. Il y avait également sur cet article diversité de règlements, répartition inique d'impôts. Le tarif qui régissait cette matière n'avait pas été révisé depuis 1664; il imposait 3 livres seulement à la sortie de certaines provinces et 12 dans d'autres. On percevait généralement le vingtième du prix sur les eaux-de-vie vendues en gros. Dans plusieurs localités il existait encore d'autres redevances fiscales, comme le *quatrième*, le droit de *subvention*, celui d'*augmentation* et quelques autres, fixés par une ordonnance de 1680. L'une des principales causes de cette diversité de règlements était la diversité des mesures qui variaient d'une localité à l'autre, souvent

Digitized by Google

même sans changer de nom, ce qui augmentait encore la confusion. La pipe contenait *quatre-vingts veltes* à Bayonne, et n'y payait que 4 livres 16 sols à la sortie; tandis qu'à Bordeaux la pipe, de cinquante veltes seulement, payait 28 livres 9 sols!

En général, les financiers de l'ancienne monarchie avaient cru pouvoir grever impunément de toutes les manières les eaux-de-vie françaises, pensant que leur supériorité incontestable les ferait toujours rechercher, même à tout prix; mais les faits démentaient cette confiance imprudente. Dans le courant du XVIIIe siècle, les nations étrangères, rebutées par le prix exorbitant de nos produits, cherchaient et trouvaient des moyens de s'en passer. Les Anglais y réussirent les premiers, dès l'an 1703, par leur fameux traité de commerce avec le Portugal, traité qui, en vulgarisant chez eux l'usage des vins de ce pays au préjudice des nôtres, a enlevé depuis un siècle et demi bien des millions à notre commerce. Quant à nos vins de luxe, dont on ne pouvait absolument se priver, on avait imaginé de nombreux expédients pour en augmenter le volume; on les mélangeait avec des eaux-de-vie à bas prix, des raisins de Corinthe, du sureau, etc. On avait même poussé l'industrie jusqu'à imiter le vin de Bordeaux avec du jus de merise ou d'érable, et les vins blancs d'Anjou, plus recherchés alors que de nos jours, avec du sirop de sucre et un peu d'eau-de-vie, sans la profane adjonction d'une seule goutte de vin. Enfin, on substituait à nos eaux-de-vie celles de grains et de sirops, celles d'Espagne et de Portugal, bien inférieures en qualité, mais qui revenaient de huit à douze pour cent moins cher que les nôtres. Cette guerre aux produits français, provoquée par notre mauvaise législation fiscale, retombait finalement sur les producteurs, et, vingt ans avant la Révolution, l'un des écrivains qui ont le mieux traité cette matière et pronostiqué les réformes à venir, pouvait dire avec vérité que, sous l'empire de la législation alors en vigueur, « le vigneron se voyait réduit à redouter une récolte abondante presque autant que la disette. »

Cette situation était intolérable, à ce point que plusieurs économistes avaient exprimé, longtemps avant la Révolution, le vœu d'une suppression complète de tous les droits d'aides, de passage, d'entrée et de sortie. Les esprits sages et pratiques, sans se dissimuler en rien les inconvénients du régime existant, craignaient avec raison de tomber d'un excès dans un autre. Personne ne s'est mieux exprimé sur ce danger que l'auteur de l'ouvrage sur les *Intérêts des Nations de l'Europe*, publié en 1766; et ce n'était pas un petit mérite, à une époque où l'oppression se faisait encore si vivement sentir, de prévoir de si loin les inconvénients du régime opposé. Voici comment il s'exprimait: « L'explication des avantages qui ré-

Digitized by Google

sulteraient de la suppression de tout impôt sur les vins n'exige pas un grand détail. C'est un expédient bien facile pour accroître rapidement la population, l'agriculture, le commerce, en un mot les richesses de l'Etat, *si on peut supposer un Etat sans charges publiques*. Mais, comme il est impossible qu'un Etat subsiste ainsi, supprimer tout impôt sur les vins dans un Etat dont les vins sont une des plus riches productions, ce serait détruire l'édifice même qu'on veut élever. *Il faudrait alors rejeter cette portion des charges de l'Etat, dont on aurait déchargé les vins, sur d'autres denrées, sur d'autres parties de l'agriculture*, de l'industrie et du commerce; d'où il résulterait, dans la répartition des charges publiques, une inégalité ruineuse pour l'Etat, ruineuse pour la culture même de la vigne. En effet, la majeure partie des peuples étant appauvrie par l'inégalité des impositions, la consommation intérieure des vins serait nécessairement restreinte, et le prix de la denrée, avili, en ferait négliger la culture. »

C'était bien là le langage de la raison, mais on ne pense et on n'agit pas avec tant de discernement et de calme en temps de révolution. On ne pouvait attendre de la dictature de l'Assemblée constituante la prudence et la maturité d'examen qu'exigeait une semblable réforme. La situation de cette assemblée, nous ne saurions trop le redire, n'était pas celle d'un pouvoir régulier, modérateur, prenant l'initiative des innovations avec une liberté d'esprit pleine et entière. Les constituants n'étaient, au contraire, dictateurs qu'à la condition de suivre l'impulsion du courant populaire. Organes de toutes les rancunes soulevées par les oppressions passées, ils ne pouvaient aller assez loin pour y satisfaire. Ce fut ainsi, qu'au lieu de soumettre l'ensemble des impôts sur les boissons à une révision consciencieuse et réfléchie, d'en adoucir et d'en régulariser la perception, ils les supprimèrent d'un trait de plume, tarissant ainsi l'une des sources principales du revenu public. Droits de *cru*, droits de circulation, droits d'entrée, tout fut sacrifié à une précipitation insensée, à l'emportement populaire.

Cette mesure mal conçue fut encore plus maladroitement exécutée. Partagée entre la crainte des violences révolutionnaires, et l'inexorable nécessité de pourvoir aux charges publiques, l'Assemblée nationale voulut appliquer en cette matière le système qui cependant lui avait si mal réussi pour les dîmes, pour les gabelles, pour les droits féodaux déclarés rachetables. Donner d'une main, et retenir de l'autre, encourager, au milieu d'une publicité immense, toutes les déclamations de la tribune, de la presse, de la rue, contre des impôts qualifiés tyranniques et odieux, en décréter l'abolition en principe, et prétendre en même temps les maintenir provisoirement pendant quel-

Digitized by Google

ques mois, c'était vraiment vouloir l'impossible. De pareils tempéraments ne pouvaient être qu'un calcul de la part des agitateurs pour entraîner davantage la multitude par un semblant de résistance, et une cruelle mystification pour les hommes d'ordre qui faisaient encore cause commune avec eux. Aussi fut-on bientôt débordé de toutes parts, et le jour même où l'Assemblée prorogeait, pour la seconde fois, le maintien des droits d'octroi, une masse de fraudeurs envahissait, en plein jour, l'une des barrières de Paris aux applaudissements de la foule, habituée, encouragée depuis deux années à seconder toutes les révoltes avec certitude d'impunité, sinon de récompense [1].

Ce n'était plus là une réforme, mais une mutilation insensée de la fortune publique. La suppression des droits sur les boissons, et généralement des impôts de consommation, contribua puissamment à augmenter ce déficit financier, que plus tard d'autres hommes tentèrent de combler par des moyens si extravagants et parfois si effroyables. En ce qui touche plus particulièrement la culture de la vigne, l'événement donna pleinement raison à l'écrivain que nous citions tout à l'heure; cette culture ne tarda pas à souffrir cruellement du régime de la liberté illimitée, succédant brusquement à l'oppression. Qu'arriva-t-il en effet? De toutes parts, on s'était empressé d'escompter les bénéfices qu'on attendait du nouvel ordre de choses. Il n'était pas de côteau si aride, si dépourvu de terre végétale, qu'on n'essayât de défricher pour le planter en vignobles. Beaucoup de travaux de ce genre furent surtout entrepris dans les premiers temps de l'émission du papier monnaie, époque d'activité fiévreuse et factice, qui donna l'essor à de nombreuses spéculations. Mais l'illusion fut de courte durée. Ce genre de culture exige plus de bras, et par conséquent plus d'avances. Capitaux et bras manquèrent à la fois, et la plupart de ces vignobles nouveaux furent abandonnés [2]. Les anciens ne tardèrent pas à souffrir à leur tour du malheur des temps. Sur les terroirs les plus renommés de la Bourgogne et du Bordelais, on remarquait, peu de temps avant le 18 brumaire, que beaucoup de ceps morts n'avaient pas été remplacés, et que la plupart des fermiers et des adjudicataires de biens nationaux avaient taillé leurs vignes *en ruine*, procédé qui épuise les ceps, et ne s'emploie que pour ceux auxquels on ne demande plus qu'une dernière année de récolte. On se lassait visiblement d'une culture qui exigeait des sacrifices, des travaux incessants et pénibles, sans

[1] Voir, à ce sujet, le *Moniteur* de 1790, n° 152.

[2] Nous avons encore retrouvé, il y a peu d'années, des traces de ces défrichements sur les côteaux pierreux ou *savarts* de la Picardie, où l'on eut un moment la présomption de vouloir imiter la Champagne.

Digitized by Google

perspective de rémunération suffisante. Indépendamment des causes générales de souffrance, nos départements vinicoles avaient été particulièrement atteints par l'anéantissement du commerce d'exportation ; aussi étaient-ils, vers la fin de la Révolution, les plus arriérés pour la contribution foncière. Le 3 septembre 1798, le rapporteur Coutard vint déclarer au conseil des Cinq-Cents que dans ces départements l'argent manquait non-seulement pour l'acquittement des impôts, mais pour les frais de culture, et que la détresse en était venue à ce point, *qu'une abondante récolte y serait regardée comme une calamité.* » C'était donc la même situation que sous l'ancien régime, ramenée par une cause absolument opposée. L'anarchie, substituée à l'oppression, en renouvelait toutes les misères.

III

Le rappel des prohibitions relatives à la chasse a été compté aussi, et non sans raison, parmi les grands bienfaits de la Révolution. Ces prohibitions étaient à la fois humiliantes pour l'immense majorité des citoyens non nobles, et nuisibles à l'agriculture, surtout dans les cantons érigés en capitaineries royales, où la défense absolue de chasser multipliait le gibier outre mesure, et donnait lieu parfois à d'odieuses vexations.

On peut dire sans exagération que la condition du peuple des campagnes, par rapport à la chasse, avait empiré graduellement depuis le moyen âge. Jusqu'à la fameuse ordonnance de 1396, on ne trouve que des règlements locaux, relatifs aux forêts du roi et aux garennes seigneuriales. Quelques-uns se réfèrent même à d'anciens usages, conformes au droit naturel [1]. En général, les auteurs de ces règlements avaient voulu surtout assurer l'inviolabilité de certains domaines considérables, et par leur étendue, et par le rang de leurs propriétaires; on n'envisageait pas encore la roture comme un motif d'exclusion du droit de chasse, même sur le propre bien du roturier. C'est l'ordonnance de 1396, bien digne d'un roi en démence, qui entre dans cette voie inique, et érige la première en loi formelle une coutume vexatoire, en défendant aux individus *non nobles* de chasser sans une permission spéciale. Toutefois les bourgeois vivant de leurs héritages ou rentes étaient encore exceptés de cette prohibition, mais les « gens de labour » avaient seulement la permission d'entretenir des chiens pour chasser ou forcer les bêtes nuisibles.

[1] Voir *Encyclopédie*, article *Chasse*.

Digitized by Google

Ils ne pouvaient même disposer de cette espèce de gibier, et devaient la remettre à leur seigneur ou au juge royal, auxquels en revenait le profit exclusif.

Pendant le cours du XVIe et du XVIIe siècle, la législation sur la chasse fut organisée plus complétement, mais toujours avec un redoublement de rigueur, sinon dans les pénalités, du moins dans les principes. Diverses ordonnances, et notamment celle de 1669, encore en vigueur au moment de la Révolution, maintinrent et précisèrent l'incapacité fondamentale de la roture, et y ajoutèrent même des prohibitions partielles à l'égard de la noblesse. Ces règlements témoignent du progrès croissant de l'autorité royale, et il y a, sous ce rapport, une importante distinction à faire parmi leurs dispositions.

D'après le système nettement formulé par l'ordonnance de 1669, le droit de chasse appartient exclusivement en principe *au roi*, qui en délègue l'exercice à qui il lui plaît. Malgré sa forme despotique, ce principe est au fond à peu près identique à celui qui régit aujourd'hui cette matière. Il n'y avait rien que de fort naturel et de fort logique, dans les idées d'un siècle qui personnifiait l'Etat dans le souverain, à attribuer à ce même souverain la plénitude d'un droit tel que celui de chasse, qui ne peut être exercé, sans inconvénient, dans un Etat policé, qu'en se conformant à certains règlements émanés de l'autorité suprême. Le vice de cette législation n'était pas là, mais bien dans le maintien injurieux et arbitraire de l'incapacité roturière, et dans l'extension abusive des priviléges purement personnels du souverain. Non-seulement l'interdiction de chasser était maintenue en principe contre tous les individus non nobles, mais on défendait aux nobles sans fief ni justice de chasser sur leurs propres héritages tenus en roture. Les autres nobles conservaient le droit de chasser *seuls*, mais ne pouvaient accorder ni déléguer ce droit à d'autres. C'était là un des épisodes de la lutte engagée sur tant de points entre le pouvoir central et les restes du pouvoir féodal. Les nobles ne se soumettaient pas sans résistance à ces empiétements de l'autorité royale, et, dans plusieurs provinces, ils ne tinrent aucun compte des prescriptions de l'ordonnance de 1669. Il est juste d'ajouter que cette ordonnance, à côté de ces restrictions humiliantes et tyranniques, avait introduit des adoucissements notables en matière de pénalités. Elle avait supprimé la peine de mort, qui figurait encore dans l'ordonnance de 1601. Enfin, l'un de ses articles formulait une disposition générale, importante au point de vue de l'intérêt social et du respect de la propriété. Il interdisait la chasse d'une manière absolue dans les terres ensemencées depuis la floraison du blé jusqu'à la récolte, et dans les vignes, du 1er mai à la vendange. Malgré ce sage règlement, que les

Digitized by Google

législations subséquentes ont dû reproduire, on ne saurait nier que l'ensemble des lois de l'ancien régime ne constituât un état humiliant et contraire aux instincts légitimes de la nature humaine et aux intérêts de l'agriculture. Sur un grand nombre de points du territoire, le gibier, conservé et multiplié outre mesure, nuisait aux récoltes, de manière à mécontenter vivement les cultivateurs les plus inoffensifs. L'irritation était grande surtout dans les localités voisines des capitaineries royales, où la surveillance était plus rigoureuse et la répression plus sévère. Là, nobles et roturiers étaient également écartés des *plaisirs du roi*, mais la distinction des castes se retrouvait encore dans la disproportion des pénalités. Toutes, néanmoins, plus ou moins atteintes dans l'exercice d'une faculté qu'elles considéraient comme de droit naturel, étaient d'accord pour réclamer une réforme dans cette législation. Il est question de cette réforme dans la plupart des cahiers de 1789; ceux de la noblesse demandent presque tous la suppression des *plaisirs du roi*. Depuis longtemps une modification importante semblait inévitable; l'opinion publique la sollicitait hautement, impunément, dès le règne de Louis XV. Dans l'opéra de *Silvain*, de Marmontel et Grétry, joué en 1770, on mettait en scène deux braconniers armés, l'un d'un fusil, l'autre d'une hache, aux prises avec des gardes-chasse, et quand le seigneur lui-même arrive et interpelle l'un des délinquants :

Tu chassais; de quel droit?

Celui-ci fait cette réponse, qui provoquait alors des applaudissements enthousiastes :

Du droit de la nature,
Qui ne veut pas que nos moissons,
Ces fruits d'une lente culture,
Soient impunément la pâture
Des animaux que nous chassons.

En décrétant l'abolition des capitaineries royales, et de toutes les incapacités injustes et humiliantes qui frappaient soit les roturiers, soit même les nobles, l'Assemblée nationale ne fit donc que constater un progrès déjà accompli en fait par la raison publique, et cette abolition fut d'abord accueillie avec transport dans les campagnes. Mais, en ceci, comme en bien d'autres choses, l'Assemblée constituante dépassa le but, en donnant libre carrière à l'emportement révolutionnaire. Le bien et le mal disparurent à la fois dans cet écroulement général. Malgré l'Assemblée elle-même, entraînée par le torrent dont elle avait rompu les digues, les règlements de police et d'ordre public

Digitized by Google

se trouvèrent anéantis avec les priviléges de caste. L'anarchie, brusquement substituée à la compression, ne tarda pas à faire regretter, sous plus d'un rapport, l'ancien ordre de choses. La chasse ayant été déclarée de droit naturel, suivant la morale administrative de l'auteur de *Silvain*, toute surveillance étant proscrite en fait, comme un vestige odieux de l'ancienne tyrannie, on chassa de toutes parts et en tout temps, non plus seulement dans les bois, mais dans les vignes et dans les récoltes sur pied. Les plus mauvais sujets de chaque paroisse ne furent pas les derniers, comme bien on pense, à se prévaloir du droit de port d'armes, accordé avec une si imprudente confiance à tout le monde, et ce fut là l'une des causes immédiates des affreuses violences qui ensanglantèrent les premières années de la Révolution, de ces dévastations sauvages et impies qui ont anéanti ou mutilé les plus beaux monuments du passé. Alors aussi commença la destruction de ces antiques futaies, abandonnées sans protection à la hache des dévastateurs. « Dans ce temps-là, nous disait encore il y a quelques années un contemporain, on abattait un arbre pour faire une paire de sabots. » Ce fut un désastre immense, irréparable, et dont nous subissons encore aujourd'hui les conséquences : manque de bois de charpente, fréquence des grandes inondations par suite du déboisement, etc.

Quelles digues nouvelles opposait-on à ces flots destructeurs? Quelles ont été les mesures préservatrices prises par les hommes qui, en bouleversant l'ordre ancien sans rien mettre à sa place, assumaient sur leur tête une si grave responsabilité? Les lois qui réorganisent, sous une forme nouvelle, la police rurale, ne furent promulguées que sur la fin de l'année 1791, et par conséquent elles émanent non de la première, mais de la seconde assemblée. C'est seulement dans la dernière de ces lois, celle du 8 décembre, qu'il est question pour la première fois de l'organisation *facultative* des gardes champêtres, tant les législateurs révolutionnaires ont de répugnance pour formuler une répression en quoi que ce soit. Il faut arriver au Comité de salut public pour rencontrer enfin des mesures sérieuses, énergiques, d'ordre ou plutôt de compression, car la loi du 10 vendémiaire an IV laisse de bien loin en arrière les restrictions les plus tyranniques du despotisme féodal et royal. Nous aurons à revenir sur cette étrange loi, dont le but était moins de rétablir la tranquillité dans les campagnes que de dompter leur résistance opiniâtre aux prescriptions révolutionnaires. Nous constatons seulement ici qu'elle ne contient aucune disposition spéciale pour la répression du braconnage. Les forêts, les récoltes sur pied continuèrent à être infestées de ces chasseurs *masqués*, dont parlait déjà la loi de 1791, et ce fut dans cette race vagabonde et malfaisante que se recrutèrent

Digitized by Google

les bandes de chauffeurs, dont les hideux exploits ont laissé tant de souvenirs sinistres parmi les populations rurales.

Pendant les plus mauvais jours de la Révolution, les propriétaires, lésés de toute manière par le braconnage, n'osaient pas même en manifester le moindre mécontentement. Leur situation avait empiré sous tous les rapports depuis l'abolition complète des règlements de l'ancien régime, qui, du moins, protégeaient les récoltes. L'anarchie avait transporté les anciens priviléges de la royauté et de la noblesse à la classe la plus infime de la population, qui les exerçait de la manière la plus déréglée, la plus funeste à l'ordre et à l'intérêt de tous.

Après le 9 thermidor, quand les gens honnêtes et paisibles commencèrent à pouvoir du moins se plaindre impunément, des réclamations s'élevèrent de toutes parts contre les abus de cette liberté illimitée du droit de chasse et de port d'armes. En 1794, une loi interdit la chasse dans les forêts nationales : mais c'était une mesure déplorablement tardive. Aux derniers temps de la Convention et sous le Directoire, les ministres étaient accablés de plaintes contre le braconnage ; ils les transmettaient aux administrations de départements et de districts, chargées de fixer les époques où la chasse devait être interdite. Ces règlements locaux demeuraient pour la plupart inutiles, faute d'une force suffisante pour les faire respecter. Ce n'est pas tout. Tandis que le gibier inoffensif diminuait, grâce au braconnage, les loups se multipliaient d'une manière effrayante. Sous l'ancien régime, la destruction de ces animaux était assurée par une organisation spéciale d'équipages de chasse, à l'entretien desquels un impôt particulier était affecté. Les loups étaient presque toujours signalés et détruits avant qu'on eût aucun malheur à regretter. Dans la dernière moitié du XVIIIe siècle, ils étaient devenus fort rares en France, plus rares peut-être qu'aujourd'hui [1]. Tel était l'état des choses, quand la Révolution vint supprimer brusquement les gardes-chasse, les louvetiers, les meutes ; elle émancipa les loups, en même temps que beaucoup d'hommes qui ne valaient guère mieux, et qui ne firent pas un meilleur usage de la liberté. Bientôt les populations des pays montagneux et boisés payèrent chèrement l'imprudence des réformateurs de Paris. Des communes entières, voyant leurs troupeaux décimés, des femmes même et des enfants dévorés par cette autre espèce de révolutionnaires, se levèrent en masse pour les détruire : une loi spéciale, celle du 19 pluviôse an V, prescrivit même des battues périodiques pour la destruction des loups ; mais ces battues, faites par des gens inex-

[1] Voir *Encyclopédie*, article *Chien*.

Digitized by Google

périmentés et mal dirigés, n'aboutissaient souvent qu'à rejeter ces animaux d'un canton sur un autre. Il faut, pour chasser le loup avec quelque succès, des hommes qui aient l'expérience de ce genre de chasse, et qui soient secondés par des meutes. Il faut surtout prévenir les accidents, découvrir et atteindre l'animal encore jeune, avant qu'il ait la force de nuire. Sous le régime révolutionnaire, les populations agricoles, destituées de toute protection de l'autorité centrale, n'agissaient qu'au jour le jour. On ne songeait à organiser les battues, à repousser l'ennemi, que quand il avait déjà signalé sa présence par des désastres. Ce fut surtout l'époque néfaste de la Terreur qui fut le bon temps des loups, et ces animaux se montrèrent, dans plus d'une circonstance, les reconnaissants auxiliaires des proconsuls impitoyables. Après le 9 thermidor, les loups seuls continuèrent impunément leurs tournées. L'assimilation méritée, que nous reproduisons ici, était alors au fond de la pensée de tous les honnêtes gens, trop longtemps victimes d'une tyrannie exécrable. L'un d'eux, le député Lemarchand, rapporteur d'une commission chargée de proposer quelques mesures législatives pour la destruction des loups, osa comparer ouvertement, en pleine tribune, les bandes de loups qui dévastaient les campagnes aux sociétés populaires dont le patriotisme *dévorant* menaçait de réhabiliter et de reproduire les crimes de la Terreur. Ce parallèle, vivement applaudi par les modérés, blessa au cœur leurs adversaires, et, peu de jours après, on vit le nom de l'imprudent ennemi des loups de toute catégorie figurer sur les listes de proscription du 18 fructidor. Dans les dernières années du Directoire, la situation ne s'améliora guère. Il résulte d'un rapport présenté par le député Daubermesnil, le 24 septembre 1798, que pendant la durée de l'an VI, il avait été détruit en France *cinq mille trois cent cinquante-un loups*. « Et, malgré cette destruction, ajoutait le rapporteur, les ravages se renouvellent, les accidents se succèdent, les plaintes se multiplient! » Ainsi la Révolution demeurait impuissante jusqu'au bout à réprimer le fléau qu'elle avait déchaîné.

Déjà, plus d'une fois, la détresse financière et le spectacle des abus qu'engendrait le droit illicite de chasse et de port d'armes avaient donné l'idée de soumettre ces droits à quelque règlement nouveau, qui serait à la fois une garantie d'ordre public et un expédient financier. Mais les esprits les plus sages étaient toujours retenus par la crainte de déplaire aux exaltés, qui ne pouvaient manquer de voir, dans une semblable mesure, un retour indirect aux priviléges et aux restrictions de l'ancien régime. Ce ne fut qu'en l'an VII qu'une commission de finances osa pour la première fois proposer d'affermer le droit de chasse au profit de la nation. Cette proposition sou-

Digitized by Google

leva une véritable tempête au sein du conseil des Cinq-Cents : on invoqua contre elle *l'immortelle* loi du 4 août ; on repoussa avec indignation l'idée *de vendre pour de l'argent l'exercice d'un droit commun à tous ;* enfin, on déclara que la seule pensée du rétablissement d'un tel privilége faisait *naître mille réflexions pénibles.* Mais il était facile de prévoir que ces absurdes préjugés auraient bientôt fini leur temps. Voici comment s'exprimait à ce sujet un écrivain anglais contemporain, auteur d'un pamphlet où l'on trouve de grandes vérités mêlées à beaucoup de faits erronés ou exagérés. « Malgré tout ce qu'on a pu dire à ce sujet dans le Corps-Législatif français, on peut être sûr qu'il faudra revenir incessamment à cette idée (de réglementer d'une façon quelconque le droit de chasse et d'en tirer profit) ; soit pour se procurer une branche nouvelle de revenu, soit pour rétablir les gardes naturels des forêts, soit pour avoir un prétexte de désarmer certaine classe du peuple, à laquelle la loi du 4 août accorda si imprudemment le droit de port d'armes [1]. » Les faits ont justifié cette prévision : des règlements nouveaux, tout en maintenant virtuellement l'abrogation des anciens priviléges de caste et des pénalités humiliantes, ont fait revivre le principe fondamental de l'ordonnance de 1669, et, avec ce principe, toutes les restrictions anciennes vraiment conformes à l'intérêt général. On peut même dire qu'au point de vue pécuniaire, la rigueur de ces restrictions a plutôt été augmentée que diminuée dans notre législation actuelle, par l'institution et le renchérissement des droits de port d'armes. Nous n'entendons nullement critiquer un régime qui assure d'une façon à peu près satisfaisante la police des campagnes, mais assurément les membres de l'Assemblée constituante ne prévoyaient guère, en abolissant l'ancien monopole de la chasse, que la force des choses devait conduire infailliblement en peu d'années au rétablissement de ce monopole au profit de l'Etat ; monopole si exclusif, si rigoureux, qu'un propriétaire serait forcé d'acheter tous les ans le droit de chasser sur son propre domaine. Ici encore les législateurs de 1789 avaient fait fausse route dès leur début. Les plus modérés subissaient l'influence d'un entraînement généreux, mais irréfléchi ; ils croyaient ne pouvoir trop ôter au pouvoir exécutif, trop ajouter à la liberté individuelle. Ils devinrent ainsi les auxiliaires complaisants des passions populaires qui confondaient dans une haine commune toute prohibition, toute restriction, sans en distinguer l'origine. En un mot, ils ne tinrent compte que des tendances de la nation et non de ses mœurs, et substituèrent d'un trait de plume, à l'ordre fondé sur l'arbitraire, non pas l'ordre légal, mais la liberté illimitée,

[1] F. Divernois, I, 91.

Digitized by Google

c'est-à-dire l'anarchie. Grâce à cette émancipation imprudente d'une masse d'individus auxquels l'exercice d'un pareil droit ne pouvait être concédé sans danger pour les autres, la majorité honnête et paisible des populations rurales vit pendant dix ans ses troupeaux décimés par les loups, ses récoltes foulées impunément par le braconnage. L'action puissante et réparatrice du gouvernement consulaire put seule mettre fin à cette situation, plus déplorable encore que la précédente, et concilier les nécessités imprescriptibles de l'ordre public avec l'application juste et mesurée du grand principe de l'égalité devant la loi.

IV

L'abolition des corvées fut aussi l'un des bienfaits les plus populaires de la Révolution. On sait combien cet impôt, prélevé en nature sur le travail agricole, était odieux aux habitants des campagnes.

La corvée, devenue *royale* de *seigneuriale* qu'elle était auparavant, était une des reprises les plus importantes de la royauté sur les anciennes juridictions féodales. Ce ne fut qu'à partir du règne de Louis XIV, que les délégués du pouvoir central commencèrent à employer régulièrement les paysans, par réquisitions forcées, à la réparation des grandes routes, et ce ne fut qu'en 1737 qu'une circulaire du contrôleur général Orry érigea formellement cet usage en principe. Ce règlement, qui contenait en germe le système moderne de la prestation, avait le grave inconvénient de conserver, au détriment de la classe laborieuse, les anciennes distinctions féodales, et de maintenir ainsi les prérogatives, non-seulement honorifiques, mais pécuniaires, d'une puissance déjà éteinte. Le pouvoir central étendait chaque jour davantage sa surveillance, son action immédiate sur toutes les parties du territoire; cela était assurément conforme à l'intérêt public et aux progrès de la civilisation. Mais, par contre, il devenait équitable et nécessaire que tous les *sujets du roi* contribuassent, suivant leurs facultés, à toutes les charges d'utilité commune; qu'ainsi, tous les habitants d'une circonscription territoriale supportassent, proportionnellement à leurs ressources, l'entretien des voies de communication. Il était donc souverainement déraisonnable et injuste que l'on persistât à exempter les classes élevées de toute participation pécuniaire à un travail qui leur profitait comme aux autres, et qu'on le mît à la charge exclusive de ceux dont le temps et les bras étaient l'unique capital.

De plus, il est malheureusement avéré que la plupart des inten-

Digitized by Google

dants de province manquèrent de discernement et d'humanité dans l'emploi de la corvée. Toujours préoccupés du soin de satisfaire ou de prévenir les vœux du maître, ils ne tinrent pas suffisamment compte des besoins locaux, qu'une administration sage ne doit jamais sacrifier. Sur ce point, les témoignages abondent. La correspondance des intendants de Louis XV atteste une répugnance systématique contre l'emploi des corvées à l'entretien des chemins particuliers des villages, attendu, disent-ils, que cet emploi doit être réservé aux seuls *chemins du roi*. Comme si les voies de communication secondaires, qui facilitent le transport des denrées, n'étaient pas aussi de vrais *chemins du roi*, dignes de toute la sollicitude de ses représentants[1]! On peut donc dire avec justice que, sous ce rapport aussi, la condition des agriculteurs avait empiré depuis la chute des dominateurs féodaux, qui, plus rapprochés de leurs sujets, connaissaient mieux les besoins locaux, et avaient intérêt à en tenir compte. Ce n'est donc pas au moyen âge qu'il faut remonter pour expliquer cette haine qu'inspirait la corvée : haine si violente que son nom même a conservé, de nos jours, une signification odieuse. Jamais les populations rurales n'avaient souffert, autant qu'au XVIIIe siècle, de ces réquisitions forcées qui enlevaient, souvent à l'improviste, les agriculteurs à la terre, non pas seulement pour réparer les grandes routes, mais pour d'autres travaux dont ils ne profitaient nullement. La corvée était appliquée, sans scrupule, au transport des bagages et des vivres militaires, à celui des galériens dans les bagnes. En 1719, on l'employa d'urgence à bâtir des casernes!

Depuis longtemps des hommes éclairés réclamaient en vain contre cet abus. Necker évaluait à 20 millions en argent le capital enlevé annuellement aux paysans par le travail des corvées. Turgot, le plus pacifique et le plus avisé des réformateurs, tenta vainement de la transformer en taxe locale. Pour qu'une telle mesure eût quelque efficacité, il fallait atteindre les classes privilégiées, et une telle innovation ne pouvait procéder que d'un remaniement complet, de cette liquidation générale du passé, que la royauté, mal secondée ou entravée, n'eut pas la force d'accomplir.

L'Assemblée nationale s'empressa d'abolir la corvée, et franchement on ne peut lui en savoir beaucoup de gré. Cette abolition était une des conséquences les plus immédiates de l'impulsion révolution-

[1] On retrouve encore, de nos jours, quelques traces de ce système vicieux. On voit des communes obligées d'employer la plus grande partie de leurs prestations sur une grande route qui leur est, en fait, complétement inutile, sous prétexte que cette route passe sur un coin de leur territoire, et cela au préjudice des chemins qui leur sont vraiment nécessaires pour le transport des bestiaux et des céréales. Des communes ainsi lésées réclament vainement pendant des années avant d'obtenir une répartition plus équitable de leurs taxes locales.

Digitized by Google

naire. Mais, pour qu'une semblable exonération profitât sérieusement à nos campagnes, on n'aurait pas dû oublier que la viabilité des voies de communication est toujours l'un des plus sérieux besoins d'un Etat. On ne pouvait donc raisonnablement supprimer la corvée sans la remplacer par un système de contribution plus équitablement assis. Mais l'allure impétueuse du mouvement révolutionnaire ne comportait pas tant de réserve et de prévoyance. Personne, à cette époque, n'aurait osé braver l'imputation de faire revivre, même sous une forme mitigée, la tyrannie de l'ancien régime. Il était beaucoup plus sûr et plus facile de ne rien faire ; tout fut donc livré au libre caprice du peuple des campagnes, qui, naturellement, imita l'incurie des gouvernements révolutionnaires, et vécut comme eux au jour le jour. On peut dire, il est vrai, pour sa justification, que la guerre étrangère et civile et les réquisitions forcées suffirent et au delà, pendant plusieurs années, pour absorber toutes ses ressources, et que les corvées révolutionnaires firent plus d'une fois regretter au paysan celles de l'ancien régime. Il résulta de tout cela une telle dégradation, ou plutôt une telle destruction des ponts et des grandes routes, que, dans les dernières années de la Révolution, plusieurs communications importantes étaient devenues à peu près impraticables. On voit, dans les *Mémoires de Louvet*, que, pendant l'été de 1793, on rencontrait, sur la route de Bordeaux à Paris, des fondrières dont les piétons mêmes avaient quelque peine à se tirer. Vers la même époque, le commandant en chef de l'armée du Nord, Jourdan, et son chef d'état-major Ernouf, étaient accusés, devant le Comité de salut public, d'avoir laissé échapper l'armée autrichienne après la levée du siége de Lille, et n'étaient sauvés de l'échafaud que par l'énergique et loyale intervention de Duquesnoy, qui affirma que le déplorable état des chemins avait été l'unique cause de la lenteur de nos mouvements et du salut de l'ennemi.

Sept années s'écoulèrent dans cet état d'abandon, d'insouciance complète des gouvernants et des gouvernés. Enfin, le mal étant arrivé à son comble, le Directoire jugea à propos de s'en occuper, mais avec toute la réserve, tous les tâtonnements que lui imposait son origine révolutionnaire. On peut juger, par son rapport du 16 décembre 1797, de la gravité de la situation, et de l'insuffisance des moyens proposés pour y remédier. Il s'efforce de démontrer, dans le style emphatique du temps, l'intérêt pressant qu'ont tous les Français à réparer *d'eux-mêmes* les chemins publics. « Depuis plusieurs années, dit-il, rien n'a été fait en ce genre, rien n'a été payé.... La plupart des routes sont, en beaucoup de points, dégradées et impraticables. Les voyageurs, les courriers et les diligences éprouvent les plus grandes peines à passer en plusieurs endroits. La

Digitized by Google

stagnation du commerce en est la suite malheureuse. Ce mal n'était dans le principe que l'effet d'une négligence aisée à corriger si l'on s'y était pris à temps, mais, dans un si grand besoin, il faut un grand effort.... Le Directoire propose en conséquence à tous les citoyens de souscrire, *à leur volonté*, en nature ou en argent, pour concourir à ce grand but, selon leurs facultés et leur amour pour la patrie. C'est avec confiance qu'il provoque ce mouvement d'esprit public, naturel chez un peuple libre. L'esprit public doit opérer dans la république française des prodiges supérieurs à tous ceux de l'antiquité. *Rome libre* étonna le monde par la magnificence de ses aqueducs et de ses chemins. La France, aussi vaillante et *mieux constituée* que la république romaine, doit l'emporter aussi sur Rome par le soin qu'elle saura prendre de ses ouvrages publics. Détruire les chemins d'un empire étendu, c'est couper les veines d'Hercule, et c'est presque en cet état qu'on a réduit la France; mais *l'Hercule français va déployer ses bras nerveux*, etc. »

Le Directoire en fut pour ses frais d'éloquence, car, dans toute l'étendue de la république, deux communes seulement, Colonges et Verneuil, répondirent à son appel. La première se vanta d'avoir réparé *cinq lieues de route en trois jours*, sans qu'il en eût coûté un centime au gouvernement, mais ce prodigieux effort ne trouva pas d'imitateurs. Indigné de voir l'esprit public aussi dégradé que les routes, le Directoire voulut employer la force. Les membres de la garde nationale sédentaire de Paris reçurent l'ordre de travailler aux chemins de leurs arrondissements respectifs, sous peine de poursuites correctionnelles contre les récalcitrants. Cette mesure brutale et maladroite produisit un tel émoi, que le Directoire, craignant un mouvement dans les faubourgs, s'empressa de désavouer son œuvre en écrivant à la police « qu'il n'avait pas vu sans étonnement transformer en loi pénale l'invitation *civique* qu'il avait faite au peuple. » Cette rétractation produisit un si bon effet, que, peu de jours après, les douze municipalités de Paris, ayant à leur tête l'administration centrale du département, allèrent en corps travailler à la grande route d'Orléans. On peut lire, dans le *Moniteur* du 16 mars 1798, les détails de cette burlesque cérémonie. Elle dut égayer singulièrement les nombreux spectateurs qui regardaient fonctionner cet autre atelier national.

Pour obtenir un résultat sérieux, il fallait autre chose que des parades grotesques, ou des appels impuissants à la bonne volonté d'un peuple à bout de confiance et de ressources. Le Directoire lui-même le sentait si bien, que, tandis qu'il s'efforçait de stimuler l'esprit public par des manifestes emphatiques, il proposait aux conseils législatifs l'établissement de barrières pour la perception d'un droit

Digitized by Google

de passe, dont le produit devait être affecté à la réparation des chemins. Ce droit de passe fut décrété à l'unanimité après le 18 fructidor, mais seulement *en principe;* quand, un peu plus tard, le pouvoir exécutif en vint à organiser le principe, une violente opposition s'éleva au sein du conseil des Cinq-Cents. « Quoi ! s'écriait Julien Souhait, dans la séance du 3 novembre 1797, parce que Georges et quelques autres, parce que les aristocrates anglais et belges ont voulu des barrières, leur volonté prédominerait dans cette enceinte, et deviendrait, *malgré lui*, la loi du peuple français! » En dépit de ces déclamations d'un patriotisme incorrect, les circonstances étaient si manifestement urgentes que la loi passa. Les barrières furent établies, mais ce mode de perception, imité en effet de nos voisins d'outre-mer, ne produisit pas les résultats qu'on en espérait, et demeura aussi impopulaire que la corvée elle-même. Une circulaire du dernier ministre de l'intérieur sous le Directoire (François de Neufchâteau) constate que l'établissement des barrières avait donné aux ennemis du bien public l'occasion de faire entendre leurs *murmures*, que le peuple se récriait hautement contre ce mode de perception, et que les cultivateurs, sur lesquels retombait en réalité presque tout le fardeau du nouvel impôt, loin d'en ressentir la satisfaction convenable, l'éludaient le plus qu'ils pouvaient, en faisant de grands détours par des chemins vicinaux, ou à travers champs, ce qui était généralement plus expéditif, vu l'état déplorable des autres chemins.

Est-il nécessaire de répéter ici qu'il y avait dans cette situation un vice radical, qui rendait tous les remèdes impuissants, pires même que le mal qu'on voulait détruire? Le seul expédient sérieux en pareille matière ne pouvait être que le rétablissement de charges locales plus équitablement réparties que les anciennes, mais qui pourtant devaient leur ressembler assez pour froisser toutes les susceptibilités révolutionnaires. On peut donc dire, sans exagération, que, pendant toute la durée de la Révolution, nos campagnes, avec leurs grandes routes effondrées de toutes parts, leurs chemins vicinaux à peu près anéantis, présentaient un aspect général de désolation et d'abandon qui rappelait les plus mauvais jours de notre histoire. Là encore, le gouvernement consulaire eut tout à réparer ou plutôt tout à refaire, et il fallut la vigueur et l'habileté de la nouvelle administration pour remettre de l'ordre dans ce chaos, pour faire prévaloir la seule transaction possible entre les justes répugnances des populations rurales pour les anciens abus de pouvoir, et les besoins permanents de la viabilité d'un pays tel que la France.

Baron Ernouf.

Digitized by Google

L'ALGÉRIE EN 1856

Dans sa livraison du 15 décembre dernier, la *Revue Contemporaine* vient de publier un travail ayant pour titre : *De la Colonisation et de l'Administration en Algérie.* L'auteur, M. Mercier-Lacombe, préfet du Var, rend compte d'une brochure de M. Bonnal, sur la question algérienne, brochure dans laquelle M. Bonnal, à son tour, expose les idées de M. Mercier-Lacombe, sur la matière; en sorte que les deux publications, à vrai dire, forment une espèce d'ensemble solidaire, et qu'examiner l'une des productions, c'est en même temps examiner l'autre. Il y a entre elles, sinon parenté, du moins alliance.

Rien, jusqu'à présent, n'a moins manqué à l'Algérie que les avis imprimés et les publications de toute nature. — L'article de M. Mercier-Lacombe se distingue de ceux qui l'ont précédé par l'autorité spéciale qu'il emprunte aux antécédents algériens de l'auteur. M. Mercier-Lacombe a longtemps habité notre jeune colonie. Il l'a pratiquée, il l'aime et il avoue hautement et avec raison, l'affection qu'il lui a vouée. « Une chose nous frappe, dit-il, c'est le goût que les esprits d'élite ont conservé pour l'Algérie... — Il ne faut pas s'étonner, au reste, qu'un pays qui séduit l'imagination en même temps qu'il donne à réfléchir à l'esprit, ait provoqué tant de publications de la part de ceux qui l'ont vu ou... entrevu.

» Malheureusement, parmi ces publications, si l'on en excepte un petit nombre, on chercherait vainement une idée largement applicable et même une appréciation exacte de ce qui s'est fait. »

Digitized by Google

L'honorable préfet qui a écrit les lignes qu'on vient de lire a été longtemps mêlé au mouvement des choses algériennes. Il ne s'est pas contenté d'entrevoir, il a vu l'Algérie, pendant des mois, pendant des années. A ces différents titres, et ses propres paroles à la main, on est en droit, le jour où il annonce et fait annoncer sa pensée, de lui demander plus qu'à tout autre *cette idée largement applicable, cette appréciation exacte du passé*, double lacune qu'il signale et qu'il se donne apparemment mission de remplir.

Le travail de M. Mercier-Lacombe se divise en deux parties; la première, consacrée à l'examen rapide des divers systèmes de colonisation essayés ou proposés en Algérie, — y compris celui de l'auteur lui-même; — la seconde, relative à l'organisation administrative du pays.

Avant de suivre l'écrivain sur ce double terrain, où nous nous trouverons quelquefois d'accord à notre grande joie, mais plus souvent en dissentiment avec lui, nous avons ressenti quelque hésitation, quelques doutes sur notre compétence personnelle. Une seconde lecture de l'article de M. Mercier-Lacombe nous a presque rassuré. Il attache une importance sérieuse à la pratique du pays; il ne croit pas qu'un passage rapide sur le sol nouveau et encore peu connu de l'Algérie suffise pour donner qualité dans la matière; il craint sagement les opinions précipitées, les convictions faites trop vite; il exige avant tout, nous répétons volontiers cette expression, qu'on *voie* les choses au lieu de les *entrevoir*. Associé, pour notre part, à la question algérienne dès les débuts de l'occupation française, ayant traversé ses mauvais jours, subi ses heures d'épreuves, nous avons largement, à défaut d'autres titres, celui d'une expérience longue, parfois douloureuse. Nous avons vu naître, nous avons vu grandir notre colonie trans-méditerranéenne, et en la quittant, à peu près en même temps que M. Mercier-Lacombe, nous avons continué, dans de modestes limites, à la servir comme nous avons continué à l'aimer. On pardonne aux vieux soldats à chevrons de parler guerre et batailles, pourvu qu'ils n'en parlent pas trop longtemps. Nous tâcherons d'être bref.

L'auteur de l'article examine d'abord, comme nous l'avons dit, les différents essais coloniaux, et les divise en quatre catégories qu'il caractérise successivement et auxquelles il attache même des dénominations personnelles, savoir :

1° Colonisation militaire (système du maréchal Bugeaud);

2° Colonisation par les capitalistes (système du général Lamoricière);

3° Colonisation civile pratique (système du comte E. Guyot);

4° Enfin, colonisation générale, et, sous ce dernier titre, l'auteur,

Digitized by Google

après avoir résumé les trois premiers systèmes, exprime ses propres idées, tantôt directement, tantôt par l'organe de M. Bonnal.

Tout a été dit sur les essais de colonisation militaire de M. le maréchal Bugeaud. Avortée sur certains points, plus heureuse sur certains autres, la tentative de l'illustre maréchal a eu les conséquences logiques qu'elle devait avoir. Comme M. Mercier-Lacombe le fait justement remarquer, il ne s'agissait point, dans la pensée du fondateur, de colonies militaires proprement dites comme celles de l'Autriche en Croatie. Si cette idée a pu traverser une tête où il y avait abondance, peut-être même quelquefois excès d'idées et débordement d'intelligence, sa haute raison l'avait, sous ce rapport, parfaitement préservé de tout entraînement. Il avait pris l'élément de peuplement qu'il avait trouvé sous sa main, dans sa forme la plus compacte et la plus disciplinée, et il l'avait employé, en quelque sorte, pour ouvrir la voie. Ses colons armés étaient des espèces de pionniers destinés à faire place à d'autres, et c'est ce qui est arrivé. La colonisation du maréchal Bugeaud s'est naturellement fondue dans le mouvement général de la colonisation civile, résultat mathématiquement inévitable et facile à prévoir.

La colonisation par les capitalistes, tel était, d'après l'auteur, le but d'un projet présenté par M. de Lamoricière, commandant la province d'Oran, et qui reçut un commencement d'exécution par la mise en adjudication de vastes espaces de terrains dans la plaine du Sig et aux environs de Mostaganem. La tentative paraît n'avoir pas été heureuse dans ses débuts. M. Bonnal est fort hostile à ce système, et se déclare exclusivement partisan de la création, en Algérie, de centres de petites propriétés. Sans être aussi absolu que son collaborateur, en lui reprochant même de l'être à ce point, il est visible que M. Mercier-Lacombe n'est pas sympathique à l'établissement de grands concessionnaires, qu'il a peu de foi dans toute combinaison de ce genre, et qu'il penche plus volontiers vers l'idée du morcellement, de l'implantation de la petite et de la moyenne propriété, du peuplement par les bras, comme on l'a énergiquement appelé. Nous nous bornerons, pour le moment, à constater que si, dans la pensée du maréchal Bugeaud, la colonisation militaire n'était pas exclusive, loin de là, de la colonisation civile, la colonisation capitaliste du général de Lamoricière n'avait pas non plus la portée absolue qu'on semble vouloir lui attribuer. C'était un des mille moyens, une des mille voies, proposées ou ouvertes, pour arriver à ce grand but final : la mise en rapport et le peuplement du pays. Ces voies, ces moyens, variaient naturellement, selon les possibilités, selon les temps, selon l'opportunité de l'heure ou de la circonstance. Mais nul que nous sachions, pas plus M. le maréchal Bugeaud que

Digitized by Google

M. le général de Lamoricière, n'a eu la prétention de renfermer dans les termes exclusifs d'une formule la solution du problème colonial; personne n'a donné à un détail, si grand fût-il, la valeur d'un ensemble, et, en inscrivant ici le mot de système au-dessous de telle ou telle idée d'application, il doit être bien entendu que nous obéissons simplement, pour la clarté, à la classification établie par l'auteur de l'article qui nous occupe.

La colonisation civile ou pratique, pour nous servir de l'expression de M. Mercier-Lacombe, se résume dans le système appliqué, de 1841 à 1847, par M. le comte E. Guyot, directeur de l'intérieur en Algérie. Il consistait dans la création de zones successives et concentriques autour des localités les plus importantes, au point d'intersection des principales routes, sur les parties du sol, enfin, où les nouveaux villages paraissaient placés dans les conditions les plus favorables à leur prompt développement. Les colons recevaient une quantité de terre, d'une contenance habituelle de cinq à dix hectares, des secours en semences, quelquefois des matériaux pour leurs maisons d'habitation. L'Etat se chargeait des dépenses d'utilité publique : église, école, lavoir, etc. Il va sans dire qu'avant d'être admis comme concessionnaire, l'émigrant était tenu de justifier de quelques ressources personnelles. Cette idée, du reste, est celle qui, dans ce moment même, préside à la colonisation de Corrientes, dans la république argentine, avec succès, à ce qu'on nous dit. — En Algérie, elle avait cette bonne fortune d'être représentée par un homme à la fois d'intelligence et de ferme vouloir. Mais ici encore, constatons que le système appliqué n'était pas exclusif : que s'il s'adressait, de préférence peut-être, à la petite propriété, il ne repoussait pas les autres modes de possession, les grandes concessions ayant besoin des petites, et réciproquement.

Cet examen hâtif des trois premières catégories établies par M. Mercier-Lacombe nous conduit à la quatrième, dans laquelle il expose ses idées propres sous le titre de *Colonisation générale.*

Elles se résument de la sorte : point de système. « *Systématiser, c'est rétrécir.* — L'Etat ne doit pas coloniser directement, mais créer les conditions nécessaires à la colonisation. » — La colonisation est surtout une affaire de travaux publics. — Les indigènes doivent être resserrés. — Il faut vendre les terres, au lieu de les concéder plus ou moins gratuitement.

Voilà, en ce qui concerne la colonisation, la solution de M. Mercier-Lacombe; voilà, sinon son système,—il déclare n'en pas avoir, voilà ses idées et ses principes.

M. Mercier-Lacombe, et nous l'approuvons en ceci pleinement, ne veut pas qu'on livre l'Algérie à tel ou tel système donné. Nous lui

Digitized by Google

ferons remarquer que ce n'est là la prétention de personne; ni du maréchal Bugeaud, avec sa colonisation militaire, ni du général Lamoricière, avec sa colonisation capitaliste, ni du comte E. Guyot, avec sa colonisation par la petite propriété, ni de M. le maréchal Vaillant surtout, qui a ouvert largement la porte à tous les essais et encouragé toutes les tentatives, pour peu qu'elles se soient produites avec quelque apparence de réussite, avec quelques chances de succès.

L'Etat, ajoute-t-il, ne doit pas coloniser directement. Nul doute encore en ceci. C'est là une vérité qui n'a pas besoin de démonstration et qui a dès longtemps acquis pour tout esprit sérieux la valeur d'un axiome économique. — L'Etat n'a point, en effet, pour mission de se substituer au jeu libre et normal des intérêts. On ne fait pas la colonisation, elle se fait. L'Amérique du Nord nous offre à cet égard un magnifique spécimen de ce que peuvent les efforts individuels, et si les créations de chemins de fer et le perfectionnement des moyens de transports ont largement aidé aux résultats obtenus, il est juste d'ajouter que sur beaucoup de points l'implantation européenne dans les Etats de l'Union a devancé même la venue de ces puissants auxiliaires, et qu'elle en a profité sans les attendre. De 1820 à 1855, c'est-à-dire dans l'espace de trente-cinq ans à peine, le nombre des émigrants aux Etats-Unis s'est élevé au chiffre prodigieux de près de 5 millions d'âmes; et, chose heureuse, et en quelque sorte providentielle pour l'avenir de la fédération américaine, les Irlandais et les Allemands figurent dans ce chiffre pour plus de 3 millions. L'émigration d'origine gréco-latine ou d'Europe méridionale ne compte guère qu'environ 274,000 individus. Le surplus vient du nord, des races qui ont produit l'agglomération anglo-saxonne. Le mouvement colonial s'installe à la fois d'une façon puissante et en même temps homogène et conforme à ses débuts. Ce sont là des faits magnifiques, produits en dehors de l'action gouvernementale, par la force en quelque sorte exclusive des intérêts individuels. En les admirant, il convient toutefois de constater que si nous pouvons y puiser des enseignements salutaires, il serait imprudent de leur demander une trop grande analogie avec notre œuvre en Afrique. Ni les lieux, ni les circonstances, ni les choses, ni les hommes ne sont les mêmes. Les pays diffèrent, ajoutons que les buts diffèrent également. Ce que nous voulons faire en Algérie n'est pas, à proprement parler, une colonie dans la stricte acceptation du mot. Nous n'y voulons point fonder, pour un avenir d'émancipation plus ou moins prochain, les *Etats-Unis d'Afrique*. L'assimilation à la métropole, la création d'une France nouvelle sur les côtes Barbaresques, *le prolongement* de la patrie centrale sur ces points nou-

Digitized by Google

veaux, pour emprunter une heureuse et récente expression de M. le maréchal Vaillant, tel doit être, selon nous, le but et le couronnement de l'œuvre coloniale en Afrique. Mais entre ce but final et les moyens successifs d'y parvenir, il y a ce dont rien ne peut se passer : le temps ; peu de choses s'improvisent, les choses de durée moins que tout autres. La *furia francese*, cette puissante faculté d'enthousiasme qui monte si aisément au cœur de notre race gauloise et qui la rend si merveilleusement apte aux entreprises qu'il s'agit d'enlever d'assaut, n'est peut-être pas précisément la qualité spéciale des colonisateurs et des fondateurs de sociétés nouvelles. Une certaine dose de patience est de mise, surtout quand il s'agit d'un pays aussi contrasté que l'Algérie, où les questions se compliquent de mille nécessités particulières, de la présence antérieure d'une population indigène sur le sol, des difficultés inhérentes à l'émigration même. Ici, il serait puéril en quelque sorte de demander directement aux intérêts individuels l'œuvre grandiose qu'ils accomplissent, à peu près sans aide, en Amérique. L'intervention du gouvernement, sans se déplacer, sans se substituer aux intérêts mêmes, en restant sur son terrain logique, en laissant faire, mais en aidant à faire, doit être sous ce rapport plus forte et plus large qu'ailleurs. Nous ne blâmons donc point M. Mercier-Lacombe de réclamer des voies de communication et des travaux publics. Nous lui demanderons seulement pourquoi cette réclamation semble accuser l'absence jusqu'à présent des améliorations qu'il sollicite. Si tout n'est pas fait sous ce rapport, notre contradicteur conviendra que rien n'a moins été négligé dans le passé administratif de l'Algérie. L'armée, dans ses intervalles de repos, n'a-t-elle pas noblement utilisé ses loisirs, en ouvrant de tous côtés des voies nouvelles? L'administration des ponts et chaussées, qui a hérité de ces voies, ne les a-t-elle pas perfectionnées, développées, agrandies? Depuis vingt-six ans que nous occupons l'Algérie, depuis quinze ans que nous l'occupons d'une manière incontestée, de nombreuses routes ont été créées, de grandes améliorations publiques ont été réalisées : l'œuvre colossale du port d'Alger a été presque mise à fin. Que M. Mercier-Lacombe, qui administre si sagement, nous le savons, le département du Var, veuille bien regarder autour de lui, qu'il compare la viabilité actuelle, dans sa circonscription administrative, à la situation des mêmes routes, il y a trente ans, il y a quinze ans, il y a dix ans; qu'il se demande combien de temps, combien d'efforts ont exigé les améliorations obtenues sous ce rapport, en pleine France, sur le sol natal, là où ne manquait aucun levier, aucune puissance. Certes, nous sommes le premier à dire bien haut qu'on peut demander à une civilisation plus avancée, comme la nôtre, de faire vite et mieux. A quoi, sans

Digitized by Google

cela, serviraient le progrès des temps et la marche des choses? Mais en tout temps et en toute civilisation, il faut être juste, et c'est s'exposer à ne pas l'être que de laisser, même involontairement, supposer que les travaux publics ont fait lacune en Afrique. M. Mercier ne peut raisonnablement ni le croire ni le dire. Mais, d'après lui, la part faite dans le budget aux travaux des routes n'a pas été assez large. A-t-il parfaitement conscience de l'exactitude de son assertion? S'est-il bien rendu compte de ce qui s'est fait sous ce rapport, — depuis 1850 surtout, et dans les limites du possible, bien entendu? N'est-il pas tombé, involontairement sans doute, dans un certain parti pris d'appréciation peu équitable? C'est ce que les bornes de ce travail ne nous permettent pas d'examiner avec le développement nécessaire. Certes, plus on multipliera en Algérie les voies de communication, plus on y facilitera les moyens de transport, et plus on aura agi dans un sage but d'avenir colonial. Mais les budgets ne s'accommodent pas toujours des impatiences les plus légitimes; les crédits ont leurs inflexibles nécessités. Quant aux chemins de fer spécialement, pas plus en ceci que dans le reste, le ministère de la guerre ne s'est montré exclusif. Mais il faut s'entendre. Notre contradicteur admet que, même dans la métropole, le gouvernement a sagement procédé en renonçant à ouvrir directement les voies ferrées, et en laissant ce soin à l'association des intérêts privés. Un principe semblable a dû prévaloir en Algérie. Que les intérêts se groupent. Qu'en dehors de l'action gouvernementale et avec l'aide de sa sympathie, des compagnies se présentent, et très certainement, la sanction du pouvoir ne leur fera pas défaut. Mais qu'on ne l'oublie point : rien de plus facile que de s'écrier à l'aspect des merveilles américaines : « Faites comme les États-Unis, » qui *possèdent à eux seuls presque autant de chemins de fer que* » *le vieux monde tout entier.* — Sillonnez aussi de voies de fer notre » Algérie. » On perd de vue en parlant ainsi deux faits d'une importance capitale : le premier, c'est que les résultats produits en Amérique, l'ont été par les intérêts seuls, par l'individualité coloniale; — le second, c'est qu'en Algérie, au contraire, on demande des résultats identiques, soit à l'action directe du gouvernement, en matière générale de travaux, soit à son concours et à sa caution de garantie, en matière de chemins de fer. Il n'est nul besoin d'insister sur ces différences essentielles entre les deux œuvres et leur mode d'exécution. Il faut les distinguer profondément, et ne point parler tantôt la langue d'Amérique, tantôt celle d'Algérie, s'exposant à les confondre toutes deux et à ne conclure ni dans l'une, ni dans l'autre. La colonisation, nous dit-on, est surtout une affaire de routes. Le général Daumas, commissaire du gouvernement, dans la discussion

Digitized by Google

du budget de la guerre au Corps-Législatif, avait dit déjà : *Pas de colonisation possible sans routes*, et il avait raison. Il insistait sur la nécessité de crédits plus étendus. Le ministère de la guerre ne négligeait donc pas, sous ce rapport, l'avenir de la colonie. Il sollicitait selon les besoins, mais là se bornaient les possibilités de son action. Ceci posé, est-il exact d'insinuer qu'on ait peu fait pour la viabilité en Algérie. Quelle est donc la situation actuelle? En deux mots, la voici : Il y a à cette heure environ *six mille kilomètres* de routes exécutées en Algérie, et nous ne comprenons dans ce chiffre ni les chemins vicinaux, ni les chemins dits de colonisation, qui sont destinés à relier entre eux les nouveaux centres de populations. De 1846 à 1856, c'est-à-dire dans l'espace de dix ans, la dépense faite à ce titre seul par l'État, s'est élevée à 23 millions. Qu'importe, objecte-t-on, si ce chiffre n'est pas au niveau des besoins! Il importe beaucoup, répondons-nous, si l'on considère qu'après avoir déclaré qu'on attendait tout des intérêts privés, on finit, en réalité, par demander à peu près tout à l'État lui-même. Désirer le bien, si étendu qu'il puisse être, est une opération facile de l'esprit à laquelle nous rendons toute justice. Mais sa réalisation est soumise à une loi primordiale : celle de la possibilité, à laquelle n'échappent, ni gouvernements, ni hommes, ni choses. L'aspiration de M. Mercier Lacombe vers un immense déploiement de travaux en Algérie est louable en soi ; elle est partagée. Mais, nous le répétons, pour satisfaire, à ce point de vue, aux besoins coloniaux, le ministère de la guerre n'a qu'à s'inspirer de lui-même et de ses précédents : il n'a qu'à persévérer résolument dans la marche qu'il a constamment suivie.

Une des grandes difficultés de la colonisation, — après la formation de l'élément d'émigration lui-même en sol français, qui n'est pas une des moindres, — consiste surtout en ceci, que l'Algérie n'a pas toujours des terrains à donner aux émigrants. La place n'est pas nette comme dans le Nord-Est américain : elle est, en partie, occupée par la race indigène, dont il faut tenir compte, quoi qu'on en ait. En supposant que, sollicité ou de lui-même, le *courant* allemand qui alimente à cette heure le *Far-West* américain se dirige un jour vers notre Algérie, il arrivera, il doit arriver qu'on ne sera pas sur les lieux en mesure de le recevoir. C'est dans cette prévision que M. Mercier-Lacombe, — c'est là sa seconde idée, — demande qu'on resserre les Arabes qui occupent le sol, de manière à ce qu'il soit possible d'y installer les nouveaux arrivants. Cette idée encore est loin d'avoir une date récente, et nous ne la lui reprochons pas. On n'a pas le droit de demander à une idée d'être neuve, mais d'être vraie. Celle-ci appartient un peu à tout le monde, comme la plupart

Digitized by Google

des pensées justes. On avait déjà, en 1839, indiqué cette mesure, qu'on appela alors du nom de *cantonnement*. On avait pensé qu'en faisant largement leur part aux habitudes indigènes, aux nécessités spéciales d'un peuple pasteur, accoutumé à user librement de grands espaces et très clair-semé sur le sol, il était parfaitement possible de limiter sa possession, en la consolidant par des titres inaliénables de propriété, et de faire ainsi place au soleil pour les vieux maîtres de la terre algérienne et pour les nouveaux implantés. Cette combinaison semblait équitable à la fois et politique : — convertir le possesseur arabe en propriétaire, et le rapprocher ainsi sans secousse, sans violence, de notre civilisation ; — donner, d'autre part, satisfaction prompte, immédiate, aux émigrants demandeurs de terre, tel était le double but qu'on jugeait facile et profitable à atteindre. Notre opinion, favorable alors à cette opinion, n'a pas varié depuis. Nous adhérons à l'idée de 1839, remise en lumière en 1856 ; mais hâtons-nous de répéter que cette idée, dont M. Mercier-Lacombe s'empare comme d'une révélation, n'est neuve, ni dans sa conception, ni dans ses modes d'application au pays. Nous nous croyons parfaitement en mesure d'affirmer que le ministère de la guerre s'en est préoccupé bien avant notre contradicteur lui-même, qu'il en a préparé et concerté les moyens d'exécution, que des instructions ont été données, des explications échangées, peut-être, et que M. Mercier-Lacombe, en se croyant sur une terre découverte, a mis le pied sur un sol où tout le monde l'a quelque peu précédé. C'est là une déconvenue assez commune du reste ; n'est pas Christophe-Colomb qui veut, surtout aux époques qui ressemblent à celles où nous vivons.

La vente des terres est le troisième moyen indiqué par l'auteur de l'article. Comme il est depuis quelque temps pratiqué par le gouvernement, nous ne nous en occuperons pas ici. L'expérience, qui domine toutes les théories, ne tardera pas à nous apprendre ce qu'il faut en penser.

Au total, l'auteur de l'article, en ce qui concerne la colonisation, — à défaut de système dont il ne veut pas, — se borne à formuler trois vœux : extension des travaux publics, vente des terres, cantonnement des Arabes, — mesures, dont deux sont déjà pratiquées et dont la troisième est à l'essai.

Nous avons donc le regret de ne pas trouver dans la première partie de son travail *cette idée largement applicable*, qui, selon lui, a manqué constamment à l'Algérie, et qui, dans cette hypothèse, continue, comme on voit, à lui manquer.

Passons à la seconde partie, qui traite de l'organisation administrative du pays.

Digitized by Google

II

La constitution et la forme de l'administration ont partout une grande importance, mais cela peut se dire surtout de l'Algérie : terre neuve, que la civilisation a prise hier sur la barbarie, et où elle s'est donné la mission, sinon d'implanter directement une société coloniale, de créer tout au moins, dans une large proportion, les conditions et les moyens de développement de cette implantation. En matière semblable, rien n'est indifférent ; tout est grave, tout peut conclure. Une bonne organisation administrative et surtout financière de l'Algérie est certainement l'un des premiers besoins, l'une des conditions les plus évidemment essentielles de l'œuvre à accomplir. Si cela est incontestable, il ne l'est pas moins que les difficultés d'une telle organisation aient dû souvent aboutir à des tâtonnements, à des essais. Il est curieux de remarquer que la plupart des idées émises aujourd'hui sur ce point, avec un certain appareil de nouveauté, se sont produites dans les premières périodes de l'occupation du pays, et, jusqu'à un certain point même, ont reçu toutes un commencement d'application. L'armée s'était à peine emparée glorieusement du littoral que, sous l'inspiration de M. Casimir Périer (ordonnance du 1er décembre 1831), le pouvoir civil indépendant est constitué à côté du général en chef, en dehors de son contrôle. — Système à peine ébauché, provoquant des collisions, et presque aussitôt mis à néant par l'ordonnance du 12 mai 1832, qui lui substitue l'autorité militaire dirigeante dans toute la plénitude de son action. En 1834, nouveau système : c'est toujours un militaire qui est placé à la tête de l'administration ; mais ce militaire est un gouverneur général, un administrateur proprement dit, et rien, dans le texte, qui règle les attributions de ce grand et premier fonctionnaire, ne s'oppose même à ce que le chef de l'Etat désigne pour ce poste élevé un administrateur civil. La pensée de l'ordonnance est si nette, qu'on nomme, comme conséquence forcée de l'investissement exclusivement administratif des fonctions de gouverneur, un officier général chargé de commander les troupes. Des modifications successives ont lieu en 1836, en 1838, mais sans altérer le fond des choses. Un pas marqué se fait en 1847 : les éparpillements de pouvoirs cessent. A Alger comme dans les provinces, il se produit un travail unitaire ; les attributions se centralisent, l'action se concentre ; d'excellentes mesures, selon nous, se réalisent ou se préparent. 1848 arrive, et, sous le souffle des événements métropoli-

Digitized by Google

tains, l'organisation de 1847 emportée fait place à une quasi-assimilation avec la France. Les événements marchent, et cette dernière transformation, plutôt écrite que réalisée, tombe en désuétude. Alors surgissent de nouveaux projets. L'unité, établie au ministère et déjà quelque peu ébranlée par le rattachement à leurs départements respectifs des trois services des finances, de la justice et de l'instruction publique, est attaquée de divers côtés. Certains réclament pour l'Algérie une existence à part, un budget spécial, et comme corollaire, l'institution sur place d'un pouvoir indépendant.

Certains autres se bornent à désirer qu'en constituant fortement en Algérie le pouvoir du gouverneur général, on détruise l'unité centralisante du ministre de la guerre, et que les affaires algériennes, comme celles de la métropole même, soient réparties à Paris entre les divers départements ministériels.

M. le gouverneur général Charon, consulté et en sa qualité officielle et à raison de l'autorité de son opinion personnelle, émet un projet d'organisation qui, en acceptant les faits accomplis, tels que le rattachement des trois services indiqués plus haut à leurs départements respectifs, renforce l'action locale, rétablit en partie les avantages attendus de l'organisation de 1847, et autorise le gouverneur à correspondre directement avec les ministres de la justice, des finances et de l'instruction publique pour ce qui a trait aux services détachés. Ce travail, remarquable à beaucoup de titres, l'est surtout à nos yeux parce qu'il est empreint d'une véritable sagesse, qu'il tient compte de la situation dans toutes ses nuances, et qu'il ne donne rien aux espérances prématurées et aux convictions de hasard. Mais qu'on ne s'y trompe point : il y avait là tout simplement acceptation d'un fait accompli (le rattachement des trois services) et ce fait existant, retour à une sorte d'unité, par le droit de correspondance entre les mains du gouverneur général. Le général Charon n'eût pas conclu, loin de là, à la division dans les différents ministères, s'il eût traité la question de fond.

Remarquons ici, en passant, et pour n'y pas revenir, que ce détachement des trois services mentionnés plus haut rencontra, dans la force même des choses, des obstacles tels qu'il fallut procéder partiellement et scinder la mesure. Ainsi, la justice musulmane, les écoles indigènes, restèrent dans les attributions du ministère de la guerre, parce que là seulement elles pouvaient utilement s'exercer.

L'un des esprits les plus élevés et les plus laborieux de nos assemblées législatives, M. le comte Daru, formule un projet qui règle dans tous ses détails la question d'organisation, institue un ministère de la guerre et de l'Algérie, un comité consultatif, etc. Il assure le sort des employés et pourvoit à leur avenir. Ce travail mérite

Digitized by Google

d'être consulté avec soin, et fournira toujours, quoi qu'il arrive, d'utiles matériaux et d'excellentes leçons. Il n'est pas exact de dire qu'en demandant un ministère de l'*Algérie* annexé au ministère de la guerre, ou, pour parler plus juste, en appliquant simplement cette double dénomination, l'honorable auteur du projet ait voulu jeter les assises d'une administration nouvelle, et que cette combinaison ne fût après tout que la préparation déguisée d'un *ministère spécial*. M. Daru croyait à la nécessité de l'unité, et, y croyant, la respectait. Il caractérisait simplement la situation, laissant toute chance à l'avenir, dont il faut quelquefois savoir attendre le mot.

M. le général Randon, ministre de la guerre, exprime à son tour une opinion à laquelle prête une grande autorité la réputation administrative de l'honorable officier général. Dans un travail, resté à l'état de projet, M. le comte Randon centralise le gouvernement de l'Algérie dans les mains du ministre de la guerre; il fait rentrer sous cette action directe les deux services partiellement détachés de l'instruction publique et de la justice, et ne laisse en dehors que ceux des douanes, de la trésorerie, des postes et de l'inspection des finances. Il institue dans l'administration centrale de la guerre une direction générale et un comité consultatif. Ce document et l'exposé de motifs sur lesquels il s'appuie, sont très précieux à consulter, comme tout ce qui émane de l'habile administrateur qui les a conçus.

C'est au milieu de ce conflit d'idées, avec le concours de toutes et avec les emprunts faits à ce que chacune avait d'applicable, que s'est établie l'organisation administrative qui fonctionne encore aujourd'hui. Que des hésitations aient eu lieu, qu'il y ait eu doute sur ce qu'il convenait de faire, d'instituer, qui pourrait s'en étonner?... M. Mercier-Lacombe le comprend lui-même, mais il ajoute que les circonstances sont meilleures, et que le moment est venu d'une organisation complète et *rationnelle dans toutes ses parties*. « Attendre plus longtemps, dit-il, serait prolonger un état de langueur qui n'est pas la mort, mais qui n'est pas la vie, qui paralyse l'expansion des forces vives de ce beau pays, et qui finirait par faire douter de la puissance colonisatrice de la France. »

Ces paroles ont de la portée; elles sont sévères et veulent qu'on les examine.

Si l'Algérie, — sans mourir, ce qu'à Dieu ne plaise! — en était réduite, faute d'impulsion, faute de pouvoirs bien organisés, à cette léthargie qu'on nous signale, il y aurait lieu d'aviser au plus vite, et le *caveant consules* de M. Mercier-Lacombe serait un vrai service civique rendu aux deux pays.

Mais ni dans les documents statistiques, ni dans les rapports pu-

Digitized by Google

blics ou privés, nous ne trouvons heureusement aucune trace d'un si déplorable affaissement.

Sous le rapport agricole, la colonisation marche. Le progrès est irrécusable et continu. L'aide de la direction des affaires d'Algérie, si bien placée (notre contradicteur le reconnaît lui-même) entre les mains du général Daumas, n'a manqué à aucune entreprise, et la colonisation, si heureusement entamée, de Sétif entre autres, en fait foi. La compagnie Genevoise, établie sur ce point, devait construire dix villages en dix ans ; elle a devancé ses *échéances;* en moins de trois ans, elle a bâti cinq villages. Cet essai colonial est en réelle voie de prospérité. Le tabac, la cochenille, la soie, la garance, se produisent dans les meilleures conditions. Les encouragements donnés, d'une manière plus spéciale, à la culture du coton, ont eu d'excellents résultats. Cette culture, qui occupait à peine 40 hectares sur le sol algérien, en occupe aujourd'hui plus de 4,000. Des primes ont été accordées pour faciliter les relations avec l'intérieur de l'Afrique, pour y découvrir et en faire découler les sources du commerce indigène. L'extension donnée aux pépinières gouvernementales, les encouragements féconds qu'a reçus la culture du tabac, l'utile organisation du corps d'inspection coloniale et des médecins attachés aux centres agricoles, les primes fondées pour la culture du coton, les achats de récoltes par l'Etat, sont autant de mesures qui ont porté des fruits. L'Algérie coloniale s'est affirmée magnifiquement elle-même dans la belle exposition ouverte à ses produits. Pour qui veut voir avec impartialité, avec justesse, l'Algérie agricole de 1856 est en large voie d'expansion, et l'état présent des choses est sans analogie possible avec celui de 1850, époque, si nous ne nous trompons pas, du départ de M. Mercier-Lacombe, et vers laquelle l'entraîne un peu trop peut-être la vivacité, bien naturelle au reste, de ses souvenirs. C'est une erreur commune, et dont nous nous sommes quelquefois accusé nous-même, de reprendre involontairement les choses au point où nous les avons laissées. Nous oublions qu'elles se passent plus ou moins des hommes, et qu'elles continuent à marcher quand nous nous sommes arrêtés nous-mêmes.

Sous le rapport commercial, en est-il autrement? Est-ce de ce côté que la léthargie se déclare ?

En 1844, le chiffre des importations générales en Algérie était de	83,000,000 fr.
En 1848, de.	86,000,000
En 1850, de.	92,000,000

Quant aux exportations, c'est à partir seulement de l'ordonnance

Digitized by Google

du 16 décembre 1843 qu'elles ont commencé à prendre un certain développement. La première de ces ordonnances admettait en franchise les produits du sol et de l'industrie de France, et les produits étrangers nationalisés par le paiement des droits, les grains, farines, etc.; elle établissait, en même temps, des aggravations de droits pour certains produits étrangers et des prohibitions pour certains autres; la seconde ordonnance réglait les importations de l'Algérie en France: les droits étaient diminués pour quelques-uns des produits algériens importés dans la métropole, les autres continuant, d'ailleurs, à être considérés comme produits étrangers. Sous ce régime, si incomplet qu'il fût d'ailleurs, les exportations prirent néanmoins de l'extension; de 7,780,000 fr., chiffre de 1843, elles s'élevèrent, en 1849, à celui de 13,700,000 fr. La situation était étrange, anormale. En France, le produit algérien, importé, rencontrait la concurrence des produits similaires étrangers admis librement; au dehors, il était considéré comme produit français et frappé, à ce titre devenu onéreux, de larges droits de douane. Partout, lutte inégale, impossibilité de vente, tarifications écrasantes. Le mal était grand, le remède réclamé à grands cris. Il y avait urgence à doter l'Algérie d'un système douanier plus approprié à ses nécessités spéciales. Celui qui écrit ces lignes a eu l'honneur de siéger dans la Commission qui fut chargée de préparer les éléments de la nouvelle législation douanière, et il n'a pas oublié l'appui et les encouragements dévoués que le ministère de la guerre, uni d'intentions et de vues avec le ministère du commerce, ne cessa de donner à l'étude de ces hautes questions. C'est ainsi qu'intervint la loi douanière du 11 janvier 1851, qui ne tarda pas à produire les résultats les plus heureux pour l'Algérie. C'est dans les exportations surtout que ces résultats éclatent. En 1850, le chiffre-total des exportations était de 10 millions à peine; en 1855, il s'élevait à 49 millions environ, dont 37 millions à destination de France, 6 millions à destination de l'armée d'Orient et 6 millions à celle de l'étranger. Antérieurement à cette bienfaisante législation de 1851, l'Algérie était forcée de demander annuellement, à l'étranger, plus de 10 millions de blés et de farines pour ses besoins intérieurs. Aujourd'hui, l'importation dont il s'agit a cessé. Non-seulement l'Algérie se suffit, mais son excédant déborde: elle se nourrit, comme l'a très bien dit l'honorable général Daumas, et elle exporte.

En présence de pareils faits, on peut hardiment affirmer que, pas plus sous le rapport commercial que sous le rapport agricole, l'Algérie ne paraît menacée d'une fin prochaine.

Rentrons donc, avec sécurité, dans l'examen que nous avons un moment interrompu.

Digitized by Google

En matière d'organisation, M. Mercier-Lacombe débute par l'exclusion.

Il annonce, d'abord, ce qu'il ne veut pas.

Il ne veut, ni le ministère spécial, — parce qu'il consacrerait en quelque sorte une situation anormale et serait contraire au but final : l'assimilation de l'Algérie à la métropole ;

Ni l'unité au ministère de la guerre ; ni la direction générale qui serait un ministère spécial déguisé ; ni le comité consultatif, *conseil d'Etat au petit pied*, qui enlève au vrai Conseil d'Etat la connaissance des affaires algériennes ; ni le ministère de la guerre et de l'Algérie réunis dans la même main.

Il n'est pas question, que nous sachions du moins, de la création d'un ministère spécial ; il ne s'agit pas davantage, pour le moment, d'un ministère de la guerre et de l'Algérie. Ces combinaisons paraissent écartées à cette heure : nous n'avons donc pas à nous en occuper.

Le terrain ainsi rétréci, il ne reste plus que ceci : à Paris, l'organisation actuelle, unitaire, au ministère de la guerre, et fonctionnant par l'intermédiaire d'une direction spéciale et avec le concours d'un comité consultatif.

A Alger, le gouvernement général et les institutions en exercice.

M. Mercier-Lacombe repousse les deux organisations, et voici ses motifs : En Algérie, le gouverneur général n'est aujourd'hui qu'un général en chef ; il faut qu'il devienne un grand préfet. A Paris, la centralisation des « affaires entre les mains d'un seul service, aurait pour résultat d'accroître, d'une manière exagérée, l'importance déjà trop grande des bureaux, de reporter à l'examen d'employés secondaires des questions pour l'étude desquelles l'expérience d'hommes spéciaux d'une capacité éprouvée est souvent indispensable. » C'est à Alger, selon lui, qu'il faut établir l'autorité, à Alger, « point central autour duquel l'Algérie forme l'éventail. »

Ici, l'auteur du travail, entraîné par la logique, semble près de conclure à l'établissement en Algérie d'un pouvoir indépendant. Son excellent jugement l'arrête : il se sent glisser dans l'impossible, et, ne pouvant nier la nécessité d'une action métropolitaine, il conclut à l'unité d'une forte administration en Algérie et à la répartition, à Paris, des divers services entre les ministères respectifs, le *gouverneur général* servant d'intermédiaire à tous.

Examinons les attaques, avant de discuter les propositions.

Serait-il vrai, d'abord, en ce qui concerne l'organisation algérienne, que le gouverneur général ne fût, comme on l'affirme, qu'une façon de général en chef !... S'il en était ainsi, tous les textes successifs, depuis l'ordonnance de 1834 qui instituait le gouvernement

Digitized by Google

général, jusqu'aux plus récentes législations, auraient été lettres mortes. Pour qu'une aussi étrange assertion fût exacte, il faudrait nier le passé tout entier de la colonie, et faire table rase de tous nos souvenirs. Le général en chef, en tant que dénomination et limitation de pouvoir entre les mains du premier personnage de l'Algérie, a cessé d'exister dès 1834 : ce titre et ces attributions se sont fondus dans les attributions agrandies et précisées du grand et suprême fonctionnaire qu'on appelle le gouverneur général; certes, ces attributions ont varié, subi des altérations. En ceci comme en toutes choses, il y a eu quelquefois des modifications, des nuances plus ou moins marquées, renforcées plus ou moins, selon les temps, selon les circonstances. Outre la mobilité un peu trop inhérente peut-être à notre tempérament national, il a fallu tenir compte de cette autre mobilité, fruit logique de la situation même, dans un pays neuf, où les idées viennent un peu à coups d'expérience, et où la législation est forcée de s'assouplir et de se modifier progressivement pour suivre la marche des faits. Mais, en aucun temps, à partir de 1834, le gouverneur de l'Algérie n'a été réduit aux termes où l'on semble aujourd'hui parquer en quelque sorte son action. M. Mercier-Lacombe ne le proclame-t-il pas lui-même, quand il parle de la colonisation militaire du maréchal Bugeaud, des systèmes qu'il a admis, de ceux auxquels il s'est montré réfractaire... Demandez des transformations, si elles vous semblent opportunes, rien de mieux, mais appuyez-vous sur des constatations exactes de ce qui est, et ne niez pas l'évidence. Le reproche tombe, d'ailleurs, plus à faux que jamais au moment où des textes tout récents, en appliquant à l'Algérie les grandes mesures de décentralisation adoptées pour la France, viennent à la fois d'élargir les attributions préfectorales dans les départements algériens et la concentration gouvernementale sur place. Nous avons donc peine à comprendre la portée de l'objection si brièvement émise par notre honorable contradicteur, avec d'autant plus de raison que la préparation des décrets qui édictent les nouvelles mesures, avait précédé la publication de l'article auquel nous répondons, et dont les attaques se trouvaient ainsi, tout à la fois, sans objet comme sans portée. Le rapport de M. le maréchal Vaillant à l'Empereur est en effet daté du 20 novembre 1856.

Quant à l'unité de direction qu'il désire briser entre les mains du ministre de la guerre, la question s'élargit. Elle ne touche pas seulement le ministère de la guerre, dépositaire aujourd'hui de l'action centrale du gouvernement sur l'Algérie, et qui peut, qui doit même, à notre avis, cesser de l'être un jour, quand le moment de l'assimilation possible à la métropole sera venu. Pour M. Mercier-Lacombe, cette heure a déjà sonné, puisqu'il propose, dès à présent, le ratta-

Digitized by Google

chement des services locaux aux différents départements ministériels. Nous pensons absolument le contraire. Il n'y a entre nous que cette divergence d'appréciation, mais elle est profonde. Toute œuvre de création a ses conditions qui lui sont propres. Napoléon Ier en disant : *on gouverne de loin, on administre de près*, a dit une grande et belle parole, qu'il faut méditer et surtout comprendre; mais, appliquée à un terrain neuf, comme celui de notre Algérie, on peut dire que, soit qu'il s'agisse de gouverner, soit d'administrer, l'*unité* de direction est également nécessaire des deux parts. Eparpiller le pouvoir en cas pareil, c'est l'affaiblir : l'affaiblir, c'est nuire à la production, et la production, c'est la loi primordiale des pays qui commencent à vivre. On applique le principe, il est vrai, à Alger; on *unifie* l'administration sur place, on fait sonner bien haut la nécessité de cette *unification* en Afrique, et, chose étrange, c'est une idée complétement différente qu'on sollicite à Paris. Système exceptionnel et unitaire de l'autre côté de l'eau, système entièrement métropolitain de celui-ci ; administration concentrée, gouvernement divisé, c'est dans ces termes qu'on pose en définitive la question, et la poser ainsi, c'est la résoudre. Notre but, quant à nous, est l'assimilation, mais nous sommes déterminé à en attendre l'heure. Pas plus que d'autres, nous ne voulons l'exception permanente : nous n'en avons ni le goût, ni la foi, et nous appelons de tous nos vœux l'époque où, successivement abolie à Alger et à Paris, l'exception pourra faire place au droit commun, et où l'Algérie, forte et constituée, rentrera comme la Corse dans la grande famille métropolitaine. Ce jour viendra, il n'est pas venu. Il faut le préparer, mais savoir l'attendre. Dans la période intermédiaire, l'unité est la nécessité de la situation, et, puisque de tous les ministères, celui de la guerre est le plus directement intéressé à la question, puisqu'il a, en outre, cet avantage, sur tous les autres, de l'avoir étudiée, de l'avoir expérimentée, d'avoir donné à l'Algérie *cette force acquise* en vertu de laquelle notre colonie marche, vit, progresse, ne nous hâtons pas de déraciner les jalons, et de jeter aux chances du hasard et des essais les résultats déjà obtenus et qui en promettent de plus étendus encore. Mais, si l'unité est nécessaire à Paris comme en Algérie, s'il convient qu'elle reste entre les mains du ministère de la guerre, c'est évidemment à condition qu'elle ne soit pas un but, mais un moyen, qu'elle tende constamment à l'assimilation, qu'elle la porte dans ses flancs pour ainsi dire. La direction spéciale, le comité consultatif, sont deux rouages créés dans cet intérêt, et nul ne peut dire qu'ils ne se soient point constamment placés à ce point de vue. Le comité consultatif, dit-on, est un conseil d'Etat au petit pied, qui gêne le conseil d'Etat véritable et lui enlève (c'est écrit) la connaissance des affaires algé-

Digitized by Google

riennes. Erreur profonde et que nous avons peine à nous expliquer, quand elle émane d'un esprit sagace et accoutumé à lire et à pénétrer les textes. Le comité n'enlève et ne peut enlever au conseil d'Etat aucune des affaires ressortissant à sa juridiction; il constitue simplement auprès du ministre une sorte de conseil privé, et, composé comme il l'est de grandes spécialités empruntées aux principaux corps de l'Etat, il est dans sa nature, dans sa compétence, et qu'on nous permette de dire aussi dans ses habitudes, d'aider l'action gouvernementale sans l'entraver, et de la seconder par des avis, sans la gêner par des décisions. C'est dans cette voie qu'il nous a été donné de le voir constamment marcher sous la direction si élevée et si prudente à la fois de son honorable président, le général Charon.

Que propose-t-on, maintenant, pour remplacer ce qui existe? Que veut-on substituer à ces rouages qui fonctionnent, qui produisent?... Nous l'avons déjà dit; un système de rattachement aux divers services, système impraticable aujourd'hui, et qui, si l'on avait la faiblesse de le concéder à des impatiences irréfléchies, porterait un coup fatal à cette jeune France qui naît à peine sur l'autre bord de la Méditerranée. Au lieu d'une impulsion, neuf impulsions, ou plutôt absence d'impulsion gouvernementale quelconque; des tiraillements incessants se traduisant pour les intéressés en lenteurs infinies; la paperasserie dont on se plaint tant, élevée à sa plus haute puissance, et multipliée en quelque sorte autant de fois qu'il y aurait de services différents; le ministère de la guerre (qu'on ne s'y trompe point) conservant, par la force des choses, plus forte que celle des textes, une autorité morale, mais une autorité sans compétence et sans décision, — tels seraient, à bref délai, les résultats de la combinaison. Ceux qui la réclament aujourd'hui avec une impatience si prématurée, seraient les premiers à en demander à grands cris l'abolition, et l'on aurait, une fois de plus, abouti à remuer sans profit un sol déjà éprouvé par tant d'essais, et travaillé par tant d'utopies. L'expérience, au reste, a déjà prononcé en partie. Les résultats du rattachement des trois services (finances, justice, instruction publique) ne paraissent pas de nature à encourager de nouvelles tentatives du même genre. Le *statu quo* nous semble donc, de tout point, préférable. Cependant, nous verrions, pour notre compte, avec satisfaction, qu'en conservant, en complétant même aujourd'hui son unité gouvernementale, le ministère de la guerre, dans la plupart des cas, consultât les départements ministériels compétents, dans l'espèce. De ce va-et-vient obligé résulteraient d'utiles enseignements pour l'un et les autres, et des garanties progressives pour l'avenir.

Digitized by Google

III

Nous nous résumons en peu de mots.

L'Algérie vit, l'Algérie progresse. Sa situation n'accuse ni léthargie, ni affaissement. L'agriculture se développe, le commerce prospère. Le gouvernement à Paris, l'administration à Alger, secondent ce mouvement d'expansion. La législation s'y associe. Dans un remarquable rapport présenté en 1855 à l'Empereur, M. le maréchal Vaillant constatait ces progrès ; ils n'ont fait que s'accroître sous son habile impulsion.

Est-ce le moment de renverser ce qui existe, de briser les rouages, de recommencer l'organisation administrative du pays, de tout secouer pour tout compromettre ?...

L'Algérie, en vingt-six ans, a compté presqu'autant d'organisations que d'années d'existence. Mieux eût valu peut-être pour elle la persistance, la continuité dans une voie mauvaise ou moyenne, que ces soubresauts incessants, que cette habitude de planter des jalons pour les jeter aux vents, et d'organiser, dans des moments d'enthousiasme, pour désorganiser presqu'aussitôt après, dans des accès de réaction. Toute idée doit avoir le loisir de produire, tout système de conclure. Ce qui a le plus manqué à l'Algérie, c'est la persistance. Ce qui lui a le moins manqué, c'est la mobilité. Ne l'ébranlez donc pas à toute heure.

En définitive, les organisations administratives ont une immense importance, dans les pays neufs surtout. Nous l'avons dit, nous le répétons. Les hommes principalement ont une valeur spéciale sur ces terrains exceptionnels, où l'institution tâtonnant encore, l'homme est presque à la hauteur de l'institution même, car il la prépare, il l'accomplit. Il la précède et la supplée quelquefois.

Mais, tout en reconnaissant l'influence d'une bonne organisation administrative, d'une part, en constatant, d'autre part, que celle qui fonctionne nous paraît suffisamment constituée pour faire le bien, nous disons ceci : comme toute œuvre coloniale, l'œuvre de l'Algérie sera faite et doit être faite par les intérêts privés, la meilleure organisation, pour nous, sera toujours celle qui leur donnera le plus largement satisfaction, qui leur facilitera le mieux une bonne assiette sur le sol, qui créera les milieux le plus favorables à leur développement ; — toutes mesures qui touchent au fond même des choses et qui se peuvent réaliser sans secousses, par de bons textes au siége du gouvernement, par de sages applications et d'heureuses initiatives au siége de l'administration locale.

Digitized by Google

Les positions plus ou moins dorées, le couronnement de l'édifice, la façade de l'œuvre, nous intéressent médiocrement ou d'une façon secondaire. C'est à l'Algérie elle-même, c'est au cœur et à la vitalité de l'entreprise que nous allons.

Il nous est arrivé, dans ces derniers temps, d'étudier sérieusement la colonisation de l'Amérique du Nord, et nous avons souvent éprouvé, dans nos investigations, une sorte de tristesse dont nous avions peine à nous défendre. En comparant avec notre essai colonial sur le littoral d'Afrique les prodiges réalisés dans le nord américain, on recule avec une espèce d'admiration épouvantée devant la disproportion énorme qui éclate dans les résultats. Néanmoins, cette impression passe, ce premier effet s'atténue. — Et quand, après avoir tenu compte du défaut absolu d'analogie entre les deux contrées, on tourne les yeux vers l'Algérie ; quand on voit, malgré les obstacles, malgré les complications, les incidents, et quelquefois malgré nous-mêmes, tout ce qui s'est opéré sur cette terre nouvelle : le pays conquis, la sécurité faite, les Arabes assouplis et inclinant à nous, une partie des terres fertilisées, les villes rebâties ou surgissant du sol comme celle qui a succédé à l'antique Russicada, le présent prospère, l'avenir ouvert, le peuplement, se faisant goutte à goutte, peut-être, mais avec une persistante et irrésistible continuité, on se prend à penser et à dire qu'après tout la France est un peu prompte à se calomnier dans ses œuvres. On croit aux destinées de ce beau pays, qui aura la prospérité pour but final comme il a eu la gloire pour point de départ, et l'on n'envie plus rien à nos rivaux d'Amérique, rien si ce n'est peut-être un peu de ce sang anglo-saxon, calme et fort, qui donne la foi dans l'avenir et le bienheureux privilége de la fermeté dans la patience.

LOUIS DUSSERT.

Digitized by Google

LES

NIÈCES DE MAZARIN

ET SON DERNIER PETIT-NEVEU

LE DUC DE NIVERNAIS

Les Nièces de Mazarin, études de mœurs et de caractères au XVIIe siècle, par Amédée RENÉE, deuxième édition, revue et augmentée de documents inédits. Paris, Firmin Didot. 1856.

Depuis l'enlèvement d'Hélène ou celui des Sabines, il ne s'est jamais vu tant et de si beaux enlèvements de femmes qu'aujourd'hui; il est vrai que ce sont des enlèvements tout littéraires. Chacun (et, ne vous en déplaise, ce sont les plus illustres entre les écrivains de notre temps) a mis son honneur à *s'embarquer* avec quelqu'une ou avec quelques-unes. Comment ne pas nommer en tête celui qui, par son talent, par sa verve, par la curiosité infinie de ses recherches, et par je ne sais quelle flamme qu'il a l'art de communiquer à ce qui en d'autres mains ne serait resté que des papiers, a forcé le public, je ne parle plus du public érudit et lettré, mais le public des salons et qui décide des modes, à s'occuper de ces belles du temps jadis et à en disserter d'après lui? M. Cousin a donc enlevé et conquis en plein soleil Mme de Longueville, et il ne s'est pas tenu à ce coup de maître, il a poussé plus loin sans se croire le moins du monde infidèle; il

Digitized by Google

en a affiché bien d'autres, et, en dernier lieu, on a revu, grâce à lui, par les chemins, galopant par monts et par vaux, cette autre brouillonne adorable en son temps, Mme de Chevreuse. M. Villemain, dans un livre ingénieux et animé, non pas animé du seul intérêt littéraire, a esquissé en couleurs brillantes et flatteuses, et sous le rayon d'une jeunesse dont nous n'avons pas vu la fin, une grande dame moderne qui s'est aussi piquée de politique, la belle duchesse de Dino. Ici ce n'est pas un enlèvement, comme bien l'on pense, ce n'est qu'une atteinte, ce n'est qu'une page, mais quelle page! l'éloquent écrivain ne l'eût peut-être pas écrite si accentuée et si vive avant toutes ces levées galantes de boucliers. Par une sorte d'émulation bien permise aux plus graves, et que n'eût point censurée Platon, M. Guizot, dans un intervalle de ses mâles et fermes histoires, s'est dit qu'il y avait lieu d'intéresser sans tant d'aventures et de beaux crimes : il a retracé et buriné à la manière hollandaise la figure de lady Russell, ce modèle des grandes veuves, de celles qui restent fidèles à un noble sang généreusement versé et à une vieille cause. C'était une revanche indirecte sur le succès désordonné de toutes ces belles Longueville. Le bon Walkenaer avait eu pour Mme de Sévigné une passion jaseuse, empressée et devenue proverbiale ; mais on ne possède pas Mme de Sévigné, on ne la conquiert pas ; elle n'a jamais été entièrement qu'à sa fille, et depuis ce temps-là elle appartient à tous et à personne. Mme de Maintenon était moins recherchée et entourée : M. le duc de Noailles a cru qu'il était du devoir de sa maison et de son nom, de réparer l'injustice dont elle était l'objet, de redresser l'opinion sur son compte, et de lui rétablir aux yeux de tous sa situation véritable. Mais, dans cette œuvre légitime de restauration un peu lente, il a rencontré des auxiliaires et, plus que cela, des émules et des rivaux. Un homme de mérite, occupé de l'histoire comme d'une science, habitant dans le voisinage de Saint-Cyr, et à la source des meilleurs mémoires, M. Théophile Lavallée, a eu l'occasion d'étudier Mme de Maintenon, et il s'est fait bientôt son éditeur le plus exact, son commentateur essentiel et précis, et l'historien de son œuvre ; il est un des passionnés, et un passionné positif, de Mme de Maintenon. M. Saint-Marc Girardin, lui aussi, à qui d'ordinaire ce mot de passion semble faire peur, ou qui du moins aime à se jouer en en parlant, a compris que c'était là ou jamais le cas de se déclarer, que c'était une passion par *raison*, tout pour le bon motif et pour l'ordre, pour l'étroite morale et la juste discipline : dans une suite de charmants articles il a pris rang à son tour parmi ceux qui *occupent* en propre un de ces beaux noms de femmes d'autrefois, qui s'en emparent et portent désormais couleurs et bannière de chevaliers. — Et vous donc qui parlez, me dira quelqu'un, où avez-

Digitized by Google

planté votre drapeau ? — Hélas ! j'avouerai mon faible. J'ai sans doute courtisé plus d'une de ces femmes illustres ; je m'en suis souvent approché, et de quelques-unes de celles-là mêmes que j'ai nommées et de beaucoup d'autres ; mais je ne leur ai fait en quelque sorte qu'un *doigt de cour*, je ne me suis point attaché à une seule, et me voilà puni de mon inconstance : j'ai été traité en *passe-volant ;* pas une ne m'est restée.

Quant à M. Amédée Renée, il s'est arrangé si bien qu'il en a pris sept d'un seul coup de filet et qu'il les saura garder. Sérieusement, c'a été une idée heureuse et bien conçue, d'embrasser un groupe naturel, un groupe de famille, qui offre à la fois des traits frappants de ressemblance et une agréable variété. En général, lorsqu'on peut étudier les proches parents d'un grand personnage ou d'un homme distingué, soit ses père et mère et aïeux, soit ses frères et sœurs, soit ses enfants, on est plus à même de le bien connaître, car on connaît la souche et la race ; on peut mieux juger de ce qu'il a dû au fonds commun, à la trame commune, et de ce qu'il y a ajouté ou de ce qu'il en a développé. Les facultés et qualités qu'il réunit, et dont quelques-unes peuvent se masquer l'une l'autre étant serrées comme en faisceau, se dédoublent quelquefois, se divisent chez de proches parents moins complets, et se laissent mieux mesurer isolément. Sans sortir du point de vue littéraire, j'ai pu faire cette remarque ; par exemple, lorsqu'on étudie Boileau et qu'on le compare avec ses frères, dont l'aîné et très aîné Gilles était déjà un satirique, et dont Jacques, celui qui ne précédait Nicolas que d'un an, poussait l'humeur railleuse jusqu'à la charge et au grotesque : Nicolas, venu après ses deux frères, qui semblent deux ébauches de lui-même, l'une inachevée, l'autre exagérée, où s'essayait par avance la nature, en est plus nettement défini. Mme de Sévigné elle-même ne semble-t-elle pas se dédoubler dans ses enfants, donnant sa ferme raison à l'une, à Mme de Grignan, sa grâce d'imagination et toute *la folle du logis* à l'autre, à l'étourdi chevalier ? Politiquement, quand on en vient à étudier de grands personnages, des hommes d'action, les traits généraux de famille ressortent encore mieux et se vérifient plus aisément. On n'a bien connu Mirabeau que lorsqu'on a vu la souche d'où il sortait, cette race originale et robuste, déjà éloquente, de père, d'oncle et d'aïeux. Si ample qu'il fût, le grand tribun de 89 n'a eu qu'à mettre en dehors ce que les siens avaient au dedans et à tailler en pleine étoffe. Napoléon, pour la composition de son caractère, pour la combinaison des éléments primitifs qui y entraient et auxquels le génie donna le sens et l'âme, est certainement mieux connu, lorsque autour de lui, et avant de le suivre en toute sa carrière, on a parcouru et épuisé le cercle de ses

Digitized by Google

frères et sœurs. Dans le cas présent, quoique le groupe dont il s'agit ne soit point direct par rapport à Mazarin, et qu'il s'éloigne même d'un degré en descendant, il n'est pas inutile pourtant pour mieux définir et circonscrire la nature originelle de ce cardinal-ministre et pour achever de le faire comprendre. Ces enfants de ses sœurs montrent bien de quelle race fortement constituée et prédestinée à l'action il était issu; la plupart des nièces nous représentent bien cette race en tout ce qu'elle avait de non altéré et de *genuine*, comme disent les Anglais, la force sacrée du sang, comme diraient les Grecs, la noblesse naturelle avec de terribles instincts d'aventure. Ces nouvelles venues, qu'il se hasarde à introduire en Cour de France à deux ou trois reprises, et que tant de malicieux brocards attendaient d'abord, ne lui firent pas de déshonneur, bien qu'elles lui aient causé parfois de l'embarras. L'oncle n'a pas beaucoup à dire pour leur faire prendre leur volée; elles vont d'elles-mêmes, elles s'élèvent, elles s'adressent aux trônes et aux couronnes, et en rabattent le moins possible; elles chassent de race. Bon sang ne peut mentir. Elles ont presque toutes, beauté, force, hardiesse et adresse, — des scrupules médiocrement, quoiqu'il y ait eu dans le nombre (ne l'oublions pas) deux vertueuses et une sainte. En les faisant venir en France, l'oncle n'avait pas si mal spéculé pour la grandeur de sa maison et pour l'agrément de la société française. Il a ragaillardi cette belle société, qui n'en avait pas déjà un si grand besoin, par cette petite invasion romano-sicilienne; avec ces Olympe, ces Marie et ces Hortense, il y a semé d'éclatantes variétés de grandes existences, et l'a sillonnée de fredaines imprévues et bizarres. Il y eut, certes, une vraie chrétienne parmi elles, une admirable pénitente qui sembla vouloir payer pour toutes, la princesse de Conti; mais en revanche et à ses côtés, dans cette quantité de cousins et de cousines, que de païens et de païennes! Elles n'ont qu'un mot, ces terribles nièces, un premier cri pour déplorer la mort de leur cher oncle, et ce cri du cœur est toute une oraison funèbre : *Il est crevé!* Leurs brillants esprits, quand elles se seront développées, se porteront à aimer, à favoriser par goût les plus naturels et les moins réglés des génies d'alors; elles en seront les inspiratrices déclarées et les patronnes : la duchesse de Mazarin ne saurait se séparer de son philosophe Saint-Évremond, ni la duchesse de Bouillon de son conteur La Fontaine. Ce sont chez le duc de Nevers des soupers délicieux et libres avec Chaulieu et La Fare, avec le grand prieur de Vendôme, tous libertins de mœurs et d'esprit qui côtoient le grand siècle sans en être, et n'attendent que la Régence. La France est trop petite pour l'activité de ces nièces de Mazarin, et quelques-unes vont porter dans des contrées et des cours voisines leurs éclats et

Digitized by Google

leurs erreurs, sans jamais déchoir pourtant de ce grand état où elles sont comme nées et où elles se sont naturalisées en quasi-souveraines. Je ne recommencerai pas ce qui a été si bien dit. M. Amédée Renée (est-il besoin de le rappeler aux lecteurs de cette Revue ?) a défilé le plus joliment du monde ce chapelet de belles, de violentes et de légères, où il y a un ou deux grains à oraison. M. Renée dans sa jeunesse a eu ses *Heures de poésie*[1], il a eu son hymne *à la Beauté idéale*, il s'est mêlé en fidèle au cortége d'André Chénier ; il a connu intimement, il a aimé et apprécié Maurice de Guérin, ce poète du *Centaure*, qui promettait à l'art un génie original. Je ne sais quel goût de distinction native se sent toujours chez ceux qui, jeunes, ont eu de ces religions secrètes ; même quand l'heure de l'érudition est venue, on se dit en les lisant, et on devine à un certain air, que la *poésie a passé par là*.

M. Renée a donc su rendre, par un agréable enchaînement de citations, d'extraits et d'observations rapides, l'existence et le caractère de la comtesse de Soissons, de la duchesse de Mazarin, de la duchesse de Bouillon ; il nous a introduits dans cette compagnie choisie de l'hôtel de Nevers, dans ce mystérieux ménage « qui joignait les grâces de Mortemart[2] et l'imagination de Mancini. » Comme les *Nièces de Mazarin* ne se referont pas et qu'elles ont trouvé maître, je me permettrai seulement, en qualité de critique, de demander à M. Renée, pour une prochaine édition, de mieux marquer le contraste de l'une des figures, celle de la princesse de Conti, l'aînée des Martinozzi, avec ses brillantes sœurs et cousines qui aimaient tant le plaisir, le jeu, la folle et spirituelle orgie. Ce n'était pas seulement une *candide* princesse que cette vertueuse Conti, et sa vie, bien que revêtue d'une teinte sévère, n'a rien de voilé ; on peut l'étudier à fond aux sources de Port-Royal, dans le *Nécrologe* et le *Supplément au Nécrologe* ; elle y a sa place comme bienfaitrice et amie. Elle était née avec toutes les qualités qui peuvent recommander une personne de son sexe dans le monde ; elle avait le don de beauté, et avec cela « sérieuse, douce, tranquille dès l'enfance, et toutefois très sensible ; ferme, hardie, et néanmoins mesurée et pleine de tous les égards nécessaires pour s'établir une réputation hors d'atteinte. » Mais cette modestie, cette régularité extérieure ne faisaient d'elle qu'une *honnête païenne*, comme elle l'a dit depuis. Elle n'était consumée que du désir d'être heureuse et glorieuse ici-bas, et d'arriver à une haute alliance. Son ambition, si grande qu'elle fût, semblait devoir être satisfaite et au delà, lorsqu'à dix-sept ans

[1] *Heures de Poésie*, par Amédée Renée ; Paris, chez Delloye, 1841.
[2] La duchesse de Nevers était une Thianges.

Digitized by Google

elle se vit mariée à Armand de Bourbon, prince de Conti, qui devint sincèrement amoureux d'elle. Et cependant, au milieu des grandeurs et des magnificences qui l'environnaient, il lui manquait encore quelque chose; son cœur se sentait au dedans un vide qui n'était pas comblé.

Elle couvait un profond orage intérieur, et à cet âge de dix-huit ans, sous un extérieur calme, elle agitait les pensées les plus contradictoires. Assez confusément instruite des vérités et de l'esprit du Christianisme, elle en avait entrevu assez pour désirer de s'en débarrasser absolument, afin de n'en être point gênée. Elle fit des efforts pour éteindre d'abord les faibles restes de sa foi languissante, espérant par là calmer son inquiétude ; « mais Dieu ne permit pas qu'elle y réussît. » Elle ne trouva le soulagement d'une telle tristesse qu'en affectant le doute et une indifférence qu'elle n'avait pas. Des infirmités secrètes l'avertissaient tout bas que l'heure de l'Eternité n'était peut-être pas aussi éloignée que le lui disait la jeunesse. Son époux converti ne perdait aucune occasion de lui répéter « tout ce que la charité peut faire dire sur la plus grande de toutes les affaires à la personne du monde à qui elle importe le plus et que l'on aime le mieux. Elle recevait avec beaucoup de douceur ce qu'il lui disait ; mais toutes ces instances ne faisaient au fond que l'importuner et l'aigrir contre la piété, qu'elle regardait comme son ennemie et sa grande rivale dans le cœur du prince. » C'est dans ces dispositions d'une lutte intérieure déjà ancienne, qu'un jour elle se trouva tout d'un coup, et sans savoir comment, tournée à Dieu, persuadée des vérités de la foi et brûlant du désir de s'élever à la source suprême. Son cœur fut changé, et il ne le fut pas à demi ; c'est en ceci qu'elle se montra un grand cœur. Elle avait dix-neuf ans. A partir de ce moment, elle marcha, sans se plus détourner jamais, dans les routes de la piété pratique et de la charité. Elle prit un directeur qui avait été donné au prince son mari par l'évêque d'Aleth, Pavillon ; elle se rattacha par toute sa conduite à l'esprit austère de Messieurs de Port-Royal. Ce fut elle qui contribua le plus à décider le retour à la religion de sa belle-sœur, la duchesse de Longueville. Naturellement fière, assez disposée à l'avarice, elle dompta ses inclinations, soigna les pauvres, les malades, fit des aumônes considérables avec discernement et intelligence, n'oubliant pas la justice jusque dans la charité. Demeurée veuve à vingt-neuf ans, elle redoubla de soin et de vigilance à bien gouverner sa maison, à élever chrétiennement ses fils, à qui elle avait donné pour précepteur Lancelot. Très respectée de Louis XIV, elle n'abandonna jamais devant lui ceux qu'on présentait comme trop austères. Un dimanche de l'Avent, en 1670, comme Bourdaloue avait prêché sur la *sévérité de la pénitence* en y faisant une allu-

Digitized by Google

sion très sensible aux doctrines supposées excessives de Port-Royal, de M. Arnauld et de ses amis, la princesse, qui assistait au sermon, exprima assez hautement sa plainte pour que le célèbre jésuite se crût obligé de lui venir donner satisfaction : elle l'écouta, mais ne lui cacha point qu'elle était peu édifiée de cette partie de son discours. Telle elle vécut et elle mourut. Ses fils, ces brillants et dissolus Conti, qui devaient répondre si étrangement à son vœu et aux espérances de leur éducation première, lui firent élever un monument dans l'église Saint-André-des-Arcs avec cette épitaphe où il n'y avait que la vérité :

« A la gloire de Dieu, et à l'éternelle mémoire d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti, qui, détrompée du monde dès l'âge de dix-neuf ans, vendit toutes ses pierreries pour nourrir, durant la famine de 1662, les pauvres de Berri, de Champagne et de Picardie; pratiqua toutes les austérités que sa santé put souffrir; demeura veuve à l'âge de vingt-neuf ans, consacra le reste de sa vie à élever en princes chrétiens les princes ses enfants, et à maintenir les lois temporelles et ecclésiastiques dans ses terres; se réduisit à une dépense très modeste, restitua tous les biens dont l'acquisition lui était suspecte jusqu'à la somme de huit cent mille livres; distribua toute son épargne aux pauvres dans ses terres et dans toutes les parties du monde, et passa soudainement à l'Eternité, après seize ans de persévérance, le 4 février 1672, âgée de trente-cinq ans. »

Voilà certes une nièce de Mazarin qui, dans son cadre noir, ne ressemble à pas une de ses fameuses cousines, et qui ne saurait en être trop distinguée. Qu'on veuille penser à tout ce qu'il y avait de réfléchi et de profond, d'éclairé au sens chrétien, dans cette piété qui sentait le besoin d'expier et de payer pour les autres, — pour son époux, le prince de Conti, fauteur de guerres civiles et artisan de désastres dans tant de villages et de chaumières, — pour son oncle le cardinal, acquéreur avide et si peu scrupuleux de richesses innombrables. De quelque côté qu'on l'envisage, on se trouve là en présence d'une inspiration des plus rares, d'un admirable esprit de sacrifice, et qui imprime un souverain respect.

Cela dit, et ne pouvant rien ajouter d'ailleurs à tout ce que rassemble de vif et de varié le volume de M. Renée, je n'ai trouvé qu'une manière de m'acquitter envers l'auteur : c'est de me rejeter sur un coin qu'il n'a pas dû développer, sur le dernier des petits-neveux de Mazarin, l'ambassadeur et académicien duc de Nivernais, en qui s'était adouci, sans trop s'affaiblir, le sang des Mancini.

Un seul mot encore auparavant. Le grand père du duc de Nivernois était le propre neveu de Mazarin, ce duc de Nevers, trop connu

Digitized by Google

par sa querelle avec Racine et Boileau ; il s'est ainsi fait, de gaieté de cœur, une méchante affaire auprès de la postérité et qui pèse encore sur son nom. Il valait mieux que cela ; M. Renée a rassemblé bien des témoignages de son esprit et de sa grâce, et à ce propos je rappellerai, un peu à sa décharge, que cette grande querelle à l'occasion de *Phèdre* fut provoquée peut-être, et certainement aggravée, par le procédé de Racine lors de la première représentation. Il n'est pas du tout exact de dire, je le crois, que la duchesse de Bouillon ait d'emblée loué la salle pour faire tomber la pièce. Voici du moins la version très authentique de Mlle Des Houlières, répondant là-dessus à une question que lui adressait Brossette. Celui-ci était, comme on sait, un grand curieux. Dans un voyage qu'il fit de Lyon à Paris en 1711, il fut conduit, le 4 juin, chez Mlle Des Houlières par un officier du duc d'Orléans, M. de Chatigny ; il interrogea ingénument la respectable demoiselle sur les relations qu'avait eues sa mère avec Boileau, sur les causes de leur inimitié, devenue publique et notoire, si bien que le satirique avait logé *la Des Houlières*, comme il l'appelait tout crûment, dans sa *Satire des Femmes*. Brossette, en rentrant chez lui, mit par écrit la conversation qu'il venait d'avoir. Je donnerai ici tout ce passage tiré de ses manuscrits, et dont je ne vois pas qu'ont ait fait jusqu'ici d'usage :

« J'ai demandé à Mlle Des Houlières, nous dit Brossette, quelle était la cause de cette petite animosité qui était entre madame sa mère et M. Despréaux.

» M. Racine en était la cause, m'a-t-elle dit ; car pour M. Despréaux, il n'y était pas intéressé personnellement. Dans le temps que M. Racine faisait des tragédies, Pradon en faisait aussi. Quoique M. Racine fût bien au-dessus de Pradon, il ne laissait pas de le regarder comme une espèce de concurrent, surtout quand il sut que Pradon composait en même temps que lui la tragédie de *Phèdre* par émulation, et qu'il avait doublé celle de M. Racine sur le récit que Pradon en avait ouï faire. D'ailleurs Pradon avait fait une Critique des Poésies de M. Despréaux. Voyez par combien de titres Pradon avait mérité l'animosité de ces messieurs.

» Pradon venait souvent chez ma mère, pour laquelle il avait beaucoup de considération, et au goût de qui il avait assez de confiance pour la venir consulter sur les ouvrages qu'il faisait.

» La *Phèdre* de M. Racine et celle de M. Pradon furent prêtes à être jouées en même temps. Celle de M. Racine fut promise et annoncée pour le premier jour de l'année 1677 ; celle de Pradon fut jouée quelques jours après à l'hôtel de Guénegaud.

» Ma mère voulut voir la première représentation de la *Phèdre* de Racine : elle envoya retenir une loge, quelques jours d'avance, à l'hôtel de Bourgogne ; mais Champmeslé (le mari de la célèbre actrice), qui avait soin des loges, fit toujours dire aux gens qui venaient de la part de Mme Des Hou-

Digitized by Google

lières, qu'il n'y avait pas de places et que toutes les loges étaient retenues. Ma mère sentit l'affectation de ce refus et en fut piquée : « J'irai pourtant, » en dépit d'eux, dit-elle, et je verrai la première représentation. » Quand l'heure de la comédie fut venue, elle se mit en négligé avec une de ses amies qui prit des billets. Elle se cacha tout de son mieux sous une grande coiffe de taffetas, et, au lieu d'entrer par la porte du théâtre, comme elle avait accoutumé de faire, elle entra par la porte des loges et s'alla placer au fond des secondes loges, car toutes les autres étaient remplies.

» Elle vit la pièce, qui fut jouée en perfection. Elle revint souper chez elle au logis avec cinq ou six personnes, du nombre desquelles était Pradon. On ne parla d'autre chose pendant tout le souper : chacun dit son sentiment sur la tragédie, et on se trouva plus disposé à la critique qu'à la louange. Ce fut pendant ce même souper que ma mère fit ce fameux sonnet :

Dans un fauteuil doré, Phèdre tremblante et blême
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien, etc.

» Ce sonnet fut retenu et même écrit par quelques-uns des convives qui en donnèrent des copies dès le lendemain matin. Ce même matin sur les onze heures, l'abbé Tallemant (que l'on appelait le père Tallemant pour le distinguer d'un autre abbé Tallemant son neveu, tous deux de l'Académie française), l'abbé Tallemant vint donc sur les onze heures du matin, et d'un air fort empressé apporta à ma mère une copie de ce sonnet qu'il avait copié lui-même pour elle. Ma mère prit ce sonnet comme une chose nouvelle, et fut la première à le montrer comme le tenant de l'abbé Tallemant.

» Le même jour ce sonnet se répandit dans tout Paris, et passa dans les mains de M. Despréaux et de M. Racine. Toute la peine fut de découvrir qui en était l'auteur.

» Après une infinité de conjectures que ces messieurs hasardèrent, leur soupçon s'arrêta principalement sur M. le duc de Nevers, qu'ils avaient vu à la représentation ; car pour Pradon, franchement ils ne lui firent pas l'honneur de le croire capable d'une critique si maligne et si ingénieuse.

» Ils s'arrêtèrent donc à M. le duc de Nevers ; et dès le même jour ou le lendemain, M. Racine et M. Despréaux, avec le chevalier de Nantouillet, tournèrent ce sonnet contre M. de Nevers sur les mêmes rimes.

» Cette réplique fit un bruit terrible à la Cour, et chacun prit parti pour ou contre. La cabale de Mme de Bouillon et du duc de Nevers, laquelle favorisait Pradon contre M. Racine, fit de grandes clameurs : « Quoi ? disaient-» ils : le premier sonnet, *de qui qu'il puisse être*, n'attaque que la pièce de » Racine ; et Racine, dans le sonnet doublé, s'en prend au duc de Nevers » lui-même, qui n'y a aucune part. »

» Le duc de Nevers était plus curieux que les autres de savoir qui était l'auteur du sonnet qu'on lui attribuait. Pradon, qui l'avait vu faire, eut pourtant assez de force et de discrétion pour ne pas nommer Mme Des Houlières ; et l'on a été dix ou douze ans sans savoir que ce fût elle qui l'avait composé. Pradon lui même, que l'on en soupçonnait aussi, n'était peut-être

Digitized by Google

pas fâché d'un soupçon qui lui faisait honneur. Quoi qu'il en soit, il ne dit point ce qu'il savait là-dessus.

» M. Racine, ayant eu occasion de s'expliquer avec M. de Nevers, lui désavoua d'avoir fait la réplique, comme ce duc jurait qu'il n'avait aucune part au premier sonnet; et M. Racine, voulant entièrement se disculper, sans décharger Pradon, dit au duc « qu'apparemment celui qui avait fait le pre-» mier sonnet, avait aussi fait le second. » Mais cette défaite ne fit point revenir le duc de Nevers. »

Le récit qu'on vient de lire et qui ne laisse rien à désirer, ce me semble, pour la précision et l'exactitude, nous permet aujourd'hui de faire à chacun sa part. Les torts du duc de Nevers, qui furent très réels et impardonnables en raison de certaines menaces, eurent une espèce d'excuse pourtant et de motif par le tort premier de Racine, qui imputa à ce duc un sonnet qu'il n'avait point fait, et qui s'en vengea par un autre sonnet personnellement injurieux au duc et à sa sœur Hortense. On entrevoit de plus la vérité sur la première représentation de *Phèdre*. Racine, sentant qu'il avait des ennemis, ne fit pas autrement que de grands auteurs ne l'ont fait de nos jours : il prit bonne partie de la salle pour la première représentation, faisant refuser des places aux *suspects* envers qui il osait se le permettre. Mme Des Houlières elle-même n'entra que par contrebande. Qu'on se mette à la place d'une femme auteur, à qui on refuse une place à pareil jour! Son irritation, à elle aussi, a son excuse. Quant à la duchesse de Bouillon, ce fut sans doute pour prendre sa revanche du sonnet qu'elle loua la salle aux représentations suivantes. On sait le reste; la guerre était déclarée.

J'arrive maintenant à mon personnage, qui est digne de quelque chose de mieux qu'un bref éloge et un vague souvenir.

LE DUC DE NIVERNAIS.

Le duc de Nivernais a déjà eu deux biographes à qui j'emprunterai beaucoup : l'un, François de Neufchâteau, qui lut l'Eloge de cet ancien confrère à une séance publique de l'Institut, le 26 août 1807, et l'autre, M. Dupin, qui prononça son Eloge aussi, dans une séance de l'Académie du 21 janvier 1840. Ce double hommage était bien dû au duc de Nivernais, qui, membre de l'Académie française depuis 1743, avait fait partie durant cinquante ans de l'illustre compagnie, en était devenu le doyen, l'avait présidée plus souvent

Digitized by Google

qu'aucun autre dans des occasions brillantes, en avait vu la ruine, et était mort avant l'entière réparation.

Petit-fils de ce duc de Nevers dont j'ai parlé, et qui, au milieu de toutes sortes de rimes à l'aventure, a fait un bien joli vers, daté de Rome :

Sans un peu de Coulange, on mourrait en ces lieux,

il était fils d'un autre duc de Nevers, qui fut longtemps sans avoir le droit de s'appeler de ce nom ; car, dans leur insouciance épicurienne, ces distraits et excentriques seigneurs avaient omis, en temps utile, de faire enregistrer leur titre au Parlement ; ils n'aimaient ni la guerre ni la Cour, et ne suivaient que leur caprice, la paresse et le plaisir. Le duc de Nivernais hérita de leur goutte, de leur esprit, mais non de leur insouciance ; il répara les négligences de sa maison et se naturalisa sur tous les points. Ils étaient restés plus Italiens que Français ; il fut, lui, un Français des plus accomplis, ayant bien le cachet de son temps. Ce dernier rejeton de la maison Mancini naquit à Paris, le 16 décembre 1716 ; très délicat, très frêle de constitution, il sut, malgré des excès de jeunesse qui l'exténuèrent encore, mener son fil très délié jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans, et mourut sur la fin du Directoire.

Il se voua d'abord à la carrière des armes ; il débuta en Italie, en 1734, sous Villars. Il fit les campagnes de Bohême, en 1742, et de Bavière, en 1743 ; mais déjà sa santé ruinée par les fièvres ne lui permettait plus d'encourir de nouvelles fatigues, et il dût renoncer pour toujours au service militaire. Il fit, en 1744, des adieux en vers au régiment dont il était colonel. Pendant son absence, et tandis qu'il était encore sous les drapeaux, l'Académie française l'avait nommé à l'âge de vingt-sept ans pour remplacer le grand orateur Massillon. Il fut reçu le 4 février 1743, le même jour que Marivaux.

Qu'avait fait à cet âge M. de Nivernais pour être choisi par l'Académie française avec cette sorte de concert et d'acclamation ? Il était beau-frère de M. de Maurepas, alors ministre ; il avait épousé une Pontchartrain ; il faisait pour elle de jolis vers de mari et d'amateur, et la célébrait dans des Élégies, sous le nom de *Délie*. Il était assez piquant, au XVIIIe siècle, d'être l'amant de sa femme ; Nivernais le fut, du moins en vers, et quelque temps ; car, peu d'années après, on le trouve dans la société sur le pied bien établi d'*ami* de Mme de Rochefort, qu'il épousa même plus tard, après la mort de sa *Délie*. Ajoutons que la comtesse de Rochefort, née Brancas, avait été pendant quarante ans l'amie la plus intime de la duchesse de Nivernais.

J'en reviens aux titres académiques du jeune duc. Il n'avait rien

Digitized by Google

publié alors, mais on savait (et l'archevêque de Sens, qui le recevait, le lui dit) qu'il avait composé certaines *Réflexions sur Horace*, où il le comparait avec Despréaux et Jean-Baptiste Rousseau. On savait aussi qu'il cultivait l'Élégie de société; l'archevêque, qui l'avait entendu réciter quelques-uns de ses vers, fit encore à sa modestie la *trahison* d'indiquer ce nouveau titre littéraire. Il ajoutait, d'ailleurs, dans un sentiment très judicieux :

« L'Académie, en vous adoptant si jeune, non-seulement s'assure une plus longue jouissance de vos talents, mais elle donne en votre personne un exemple propre à réveiller dans notre jeune noblesse le goût des belles-lettres, qui semble s'y éteindre peu à peu ; c'est ce qui nous fait craindre pour l'avenir un temps où la noblesse ne se distinguera plus du commun des hommes que par une férocité martiale.... »

Le duc de Nivernais était, en effet, plus propre que personne à servir d'exemple ; à une époque où l'on se piquait avant tout d'être, non pas féroce, mais ce qu'on appelait un homme *aimable* et même un petit-maître, et en l'étant lui-même, il n'avait rien négligé de ce qui orne intérieurement l'esprit, il se préparait à devenir insensiblement raisonnable; il savait toutes les langues vivantes, il lisait les auteurs étrangers et en tirait des imitations faciles; il ne songeait qu'à embellir, à égayer honorablement une grande et magnifique existence, et, sans le savoir, il ménageait à son âme des consolations imprévues pour son extrême vieillesse, dans la plus violente crise sociale qui ait assailli les hommes civilisés. L'honneur du duc de Nivernais, son originalité mémorable sera dans cette fin, dans la manière unique et douce dont il supporta la ruine, la prison et le complet dépouillement. Cet homme, qu'on ne croyait qu'aimable, et auquel on imputait volontiers un vernis de frivolité, se trouva, quand il ne fut plus que le *citoyen Mancini*, un modèle aisé de courage, de philosophie tranquille et sereine, et sans jamais rien perdre de son aménité.

Je ne prétends pas le surfaire ; je ne le ferai pas plus accompli de tout point qu'il ne l'était. Je n'ai pas oublié que Mme Geoffrin, dans son bon sens bourgeois aiguisé de malice, disait de lui : « Il est *manqué* de partout, *guerrier manqué*, *ambassadeur manqué*, *homme d'affaires manqué*, *et auteur manqué*. » — « Non, reprenait Horace Walpole qui cite le mot, il n'est pas *homme de naissance* manqué. » — « Non, dirai-je à mon tour plus fermement encore après cette épreuve où on le verra en 93, il n'est pas un *homme comme il faut* manqué, puisqu'il sut rester tel, si convenable, si décent, si souriant, et prêt à devenir laborieux dans la mesure de ses

Digitized by Google

forces, à demander à sa plume une ressource honnête, à l'heure de l'adversité extrême. »

Nivernais, en son beau moment et avant que le siècle tournât décidément au sérieux, avait ses admirateurs et son école mondaine. Bernis, à ses débuts, ne se proposait pas d'autre idéal, et lorsqu'il fit ses premiers pas dans la carrière de la poésie comme dans celle de l'ambition, c'est auprès du duc de Nivernais, et dans son cercle élégant et poli, qu'il mettait du prix à recueillir des suffrages. Lord Chesterfield écrivait, en janvier 1750, à son fils, qu'il voulait former au parfait bon ton, et dont l'étoffe était si rebelle :

« Lorsque vous voyez qu'un homme est universellement reconnu pour agréable, bien élevé, aimable, en un mot, pour un *parfait gentilhomme*, tel, par exemple, que le duc de Nivernais, examinez-le, suivez-le avec soin, remarquez de quel air il s'adresse à ses supérieurs, sur quel ton il est avec ses égaux et comment il traite ses inférieurs. Voyez le tour de sa conversation dans les diverses occasions, soit aux visites du matin, soit à table, ou enfin aux amusements du soir. Imitez-le sans le contrefaire, et soyez son ombre sans être son singe. Vous trouverez qu'il a grand soin de ne rien dire et de ne rien faire qui puisse être imputé à mépris ou à négligence, ni qui puisse le moins du monde atteindre la vanité ou l'amour-propre des autres : loin de là, vous apercevrez qu'il rend les gens contents de lui, faisant en sorte que chacun soit content de soi-même; il a du respect, des égards, de l'estime et de l'attention, précisément là où chacune de ces choses est de mise ; il les sème avec soin, et il en recueille des fruits à foison. »

Le duc de Nivernais, s'il suivit et donna la mode en son temps, échappa du moins à l'un des plus grands travers d'alors : il évita la méchanceté, je veux dire la prétention à être méchant, le persifflage, ce vice dans lequel donnèrent Stainville et Maurepas ; lui, il fut bienveillant toujours, sincèrement bienveillant, et eut l'art de maintenir son amabilité sans malice et sans fadeur. Ceux mêmes qui rompirent avec lui, ce chevalier d'Eon, par exemple, qui fut ingrat (ou ingrate) à son égard, ne trouvaient rien à lui reprocher « qu'une *coquetterie d'esprit* qui voulait plaire à tout le monde. »

Les ambassades du duc de Nivernais sont la partie principale de sa carrière publique ; obligé de renoncer au militaire, il se tourna de cet autre côté. Il ne s'y lança pas en simple amateur, il s'y appliqua. On a quelques études qu'il fit sur les anciens négociateurs, Loménie, Jeannin. Dans les quatre *Dialogues des Morts* qu'il a écrits, il en est un entre *Périclès* et *Mazarin*, où il leur fait dire des choses très à remarquer sur celui-ci, très neuves alors, et qui prouveraient beaucoup de sagacité historique si l'esprit de famille n'avait en ceci aidé à l'impartialité. Il y a même plus ou moins que de l'im-

Digitized by Google

partialité, car si l'auteur voit juste et finement sur bien des points de la conduite de Mazarin, il se trompe en voulant retirer à Richelieu ce qu'il accorde à son cher grand-oncle.

On rencontre le duc de Nivernais dans trois ambassades ou négociations, à Rome (1749-1752), à Berlin (1756), à Londres (1762-1763). Il a été publié de ses lettres ou dépêches durant ces années un assez grand nombre pour qu'on puisse se faire une idée nette du caractère et des qualités qu'il y montra. A Rome, où il succéda au cardinal de La Rochefoucauld, il n'eut point de bien grandes affaires à traiter, mais il y acquit de la considération par son esprit de sagesse et sa représentation grandiose. Il s'y trouvait lorsqu'on apprit brusquement la disgrâce de son beau-frère Maurepas (avril 1749). Il a très bien défini dans une lettre à M. de Puysieux (du 6 août) le genre de conduite et de procédé qui était fait pour réussir et imposer en Cour romaine; il parle d'un agent français qui, bien qu'à Rome depuis quinze ans et se proposant d'y passer sa vie, est resté très anti-Romain de cœur, d'esprit et de discours :

« On l'accuse d'ardeur et de hauteur dans les affaires, et j'ignore si ces accusations sont fondées. L'ardeur serait un grand inconvénient dans cette Cour-ci, dont le système me paraît être d'attendre et voir venir, et même de tendre des panneaux pour se mettre en avantage le plus qu'ils peuvent. Quant à la hauteur, je ne sais si ce ne serait pas plutôt un bien qu'un mal, et je croirais que ce serait une bonne attention à faire dans le choix des ministres que le roi enverra ici. Il est prouvé par l'expérience que ces gens-ci ne font rien par reconnaissance et par inclination, et il est même peut-être vrai de dire qu'ils ne le doivent pas; car, leur intérêt étant de faire le moins qu'ils peuvent, puisqu'ils ne font rien qu'à leur détriment, leur système doit-être de ne faire jamais que le plus pressé : or, ce qui presse le plus, c'est la crainte; et en effet c'est là le vrai mobile de tous les ressorts de cette Cour-ci : or la hauteur, quand elle n'est pas trop excessive, inspire une espèce de crainte, au lieu que trop de politesse et d'égards courent risque d'être pris ici pour de la timidité et de la faiblesse. »

« — Soyez certain, dit-il encore à propos de quelques manéges qu'il voit se pratiquer autour de lui, que cela ne me fera pas prendre un moment d'humeur; mais je vous avoue que je voudrais que mon caractère pût se prêter à un peu de hauteur, qui, quand elle sera jointe avec de la sagesse et de la raison, fera toujours, je crois, un bon effet ici; je sens que cette qualité me manque, mais je ne chercherai pourtant pas à affecter de l'avoir, parce que, ne l'ayant pas intérieurement, il serait impossible que je l'affectasse si bien que le naturel ne me trahît souvent; et je pense, pour cette raison, qu'il ne faut jamais se proposer un système de conduite qui ne s'accorde pas avec le caractère qu'on a; car, celui-ci venant à démentir le système comme il arrive toujours en ce cas, la conduite d'un homme ne paraît plus qu'une bigarrure tissue d'inégalités, ce qui est, je crois, fort préjudiciable à la réputation, et par conséquent aux affaires. »

Digitized by Google

Tout cela est d'un bon esprit qui sent sa portée et ses limites, d'un acteur politique qui connaît son terrain et ses moyens. Pendant son séjour à Rome, le duc de Nivernais fut en correspondance avec Montesquieu au sujet de l'*Esprit des Lois*, qui avait été déféré à la Congrégation de l'Index. Il intervint utilement, et de la seule manière dont il le pouvait, en tâchant de faire prolonger indéfiniment les procédures : « Car il ne faut pas se flatter, écrivait-il, de terminer cette affaire autrement que par insensible transpiration, et en la traînant si longtemps que cela la fasse oublier, ce qui n'est pas même fort aisé; car quand une fois un livre est dénoncé ici, vous ne sauriez croire avec quelle ardeur quatre zélés et quatre mille hypocrites le poursuivent. » Il réussit pourtant à rendre à son illustre confrère ce bon office auquel se prêta la partie sage de la Cour romaine. — Le duc de Nivernais avait auprès de lui, dans son ambassade de Rome, un homme d'esprit et de talent, *La Bruère*, auteur d'opéras et capable de mieux, et qui, s'il avait vécu, aurait appris au public à distinguer son nom de celui de son presque homonyme.

A Berlin, lorsqu'il y fut envoyé en 1756 à la veille de la guerre de Sept ans, le duc de Nivernais ne fut point heureux. Il ne faut pas prendre au pied de la lettre le pamphlet de Voltaire qui dit : « L'ambassade d'un duc et pair et d'un poète semblait devoir flatter la vanité et le goût de Frédéric ; il se moqua du roi de France, et signa son traité avec l'Angleterre le jour même que l'ambassadeur arriva à Berlin ; joua très poliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poète. » Frédéric était moins leste et persiffleur que ne le fait ici Voltaire. Dans une lettre intime à sa sœur la margrave de Baireuth, du 21 février 1756, il dit en parlant des négociations *très délicates et épineuses* où il était plongé en ce moment : « Le duc de Nivernais vient aujourd'hui ici ; si je pouvais jouir de l'homme aimable, j'en serais charmé ; mais jusqu'à présent je n'ai vu que l'ambassadeur. » L'ambassadeur ne réussit pas, mais tout autre n'eût guère mieux réussi en cette conjoncture. Le duc de Nivernais passa cinq mois à voir tous les jours Frédéric et à l'entretenir sur les objets les plus intéressants, à étudier son caractère : car, pensait-il avec raison, dans les monarchies mixtes et non purement absolues, là où l'organisation de certains conseils est régulière et où l'Etat se conduit par les vrais principes, « on peut saisir les motifs déterminants de la conduite, par la combinaison des circonstances avec l'intérêt de l'Etat : ainsi, les puissances voisines d'une telle monarchie ont des moyens de direction solides pour traiter avec elle ; mais, dans les pays où le souverain n'a d'autre conseil que lui-même, où ses perceptions non comparées à d'autres perceptions sont la seule occasion et la seule règle des mouvements de l'Etat, le caractère du prince

Digitized by Google

est le gouvernail de l'Etat : la politique, l'intérêt fondamental ne sont que ce que l'intuition du prince veut qu'ils soient ; et les puissances voisines d'une telle monarchie ne peuvent traiter avec elle que d'après la connaissance des mouvements intérieurs du monarque, qui seuls impriment le mouvement à toute la machine. C'est, concluait-il, ce qui rend intéressant et nécessaire de connaître le caractère du roi de Prusse, qui est à lui-même son ministre, son général, son conseil ; qui délibère, qui détermine sans consulter personne, et même sans communiquer à personne. »

On a donc un Portrait du roi tel que Nivernais l'a connu alors, Portrait qui est judicieux, sensé, et d'une circonspection qui ne nuit point à la ressemblance.

Après son retour, et dans un remaniement de ministère (fin de 1757), Bernis essaya inutilement de faire entrer au Conseil le duc de Nivernais : « La connaissance qu'on avait de ses talents, écrivait Duclos, ne put triompher de la répugnance que Mme de Pompadour a toujours eue pour ceux qui sont liés de sang ou d'amitié avec le comte de Maurepas, et le duc de Nivernais avait ce double titre de réprobation. »

S'il n'avait pu prévenir à Berlin l'explosion de la guerre de Sept ans, le duc de Nivernais fut plus heureux à Londres pour mettre un terme aux conséquences de cette guerre si désastreuse pour la France. Il y fut envoyé en septembre 1762, en qualité de ministre plénipotentiaire. Il n'y rencontra point le même genre de difficulté qu'en Prusse, où l'on n'avait à traiter qu'avec une seule tête, ferme, compliquée et peu pénétrable ; mais la difficulté, pour être inverse, n'était pas moindre : il fallait traiter avec plusieurs et, peu s'en faut, avec tous. Avoir le roi pour soi et même quelques-uns de ses ministres n'était qu'une partie du succès si le public était contre. Dès son arrivée, et en mettant le pied sur le sol anglais, le duc de Nivernais put s'apercevoir combien la paix était peu populaire : un aubergiste de Cantorbery, pour une nuit que l'ambassadeur avait passée, lui septième, à son auberge, le rançonna en lui demandant 43 guinées. Il est vrai qu'à la nouvelle de cette avanie dont l'aubergiste n'avait pas manqué de faire trophée, la noblesse de Londres et de la contrée s'indigna et résolut de faire un exemple : on s'entendit pour ne plus descendre chez l'aubergiste exacteur, qui fut ruiné et qui n'eut de recours, dans la suite, qu'en la bienfaisance et la générosité du duc de Nivernais. Mais ce procédé de la noblesse qui faisait une sorte de réparation de gentilshommes à gentilhomme, les égards particuliers que toutes les personnes de distinction témoignaient à l'ambassadeur, n'empêchaient pas le public et les meneurs influents de demeurer très peu favorables à l'idée de paix. Une des

Digitized by Google

premières lettres du duc de Nivernais au comte de Choiseul (bientôt duc de Praslin), chargé des Affaires étrangères, est pour lui présenter une description fidèle de l'état des partis et de l'opinion (24 septembre 1762) :

« Comme, par la constitution de ce pays-ci, l'état respectif des partis est la seule boussole qui puisse nous guider dans la négociation présente quant au fond et quant à la forme, je vais, dans cette lettre, avoir l'honneur de vous transmettre toutes les connaissances locales, que j'ai prises avec autant de soin que de diligence, des intérêts, des vues, des forces desdits partis; et j'ose me persuader que ce détail pourra vous servir utilement pour apprécier au juste les discours du plénipotentiaire anglais (à Versailles), qui doivent, si je ne me trompe pas, servir de preuve à mes observations, comme mes observations leur serviront de clef et d'éclaircissement. Le temps est si précieux, que j'ai cru ne pouvoir pas me trop hâter dans ce travail ; mais la crise violente et l'excès de fermentation qu'il y a ici m'ont heureusement fourni des moyens de prompte instruction, qui, dans un temps plus tranquille, auraient demandé de plus longues recherches. »

Suit une description claire et détaillée, à commencer par le *parti du roi*, qui n'est guère composé, dans sa totalité, que du roi lui-même et de son ministre très impopulaire, lord Bute, auxquels encore on peut joindre le duc de Bedfort, plénipotentiaire à Paris. Eux seuls peut-être veulent réellement la paix; le reste du ministère la veut aussi, mais faiblement. Le parti opposé au ministère doit se décomposer en plusieurs fractions, comme toute coalition parlementaire. Tous crient contre la paix, mais sans la haïr également :

« A la tête du parti qui crie contre la paix et qui veut la guerre, est M. Pitt, qu'il faut toujours regarder comme l'idole du peuple et d'une partie du Parlement. A la tête du parti qui n'aime pas la guerre, et qui travaille pourtant contre la paix, est le duc de Newcastle, qui passe pour regretter sa place, et qui n'y peut revenir que par le bouleversement du ministère. Il y a un troisième parti qui tient des deux autres, et qui a pour chef M. le duc de Cumberland : ce prince est mécontent et souhaite la guerre, mais il n'entre pas dans toutes les manœuvres violentes du parti de M. Pitt, et pour la conduite il se rapproche du parti du duc de Newcastle. Enfin, il y a le parti prussien qui sert tous les autres, en ce qu'il intrigue vivement contre le ministère, et qui se sert de tous les autres, en ce que les intérêts du roi de Prusse sont également et hautement protégés par eux. »

Ce n'est là qu'un premier aperçu, et l'ambassadeur poursuit dans cette lettre même une analyse, qu'il a dû reprendre encore et approfondir bien des fois dans les dépêches qui ne sont pas publiées.

Digitized by Google

Un homme d'esprit, qui est redevenu de mode, Stendhal, dans une page de son *Histoire de la Peinture*, a écrit :

« Le pays du monde où l'on connaît le moins les Grecs, c'est la France, et cela, grâce à l'ouvrage de l'abbé Barthélemy : ce prêtre de cour a fort bien su tout ce qui se faisait en Grèce, mais n'a jamais connu les Grecs. C'est ainsi qu'un *petit-maître* de l'ancien régime se transportait à Londres à grand bruit pour connaître les Anglais : il considérait curieusement ce qui se faisait à la Chambre des Communes, ce qui se faisait à la Chambre des Pairs ; il aurait pu donner l'heure précise de chaque séance, le nom de la taverne fréquentée par les membres influents, le ton de voix dont on portait les *toasts ;* mais sur tout cela il n'avait que des remarques puériles. Comprendre quelque chose au jeu de la machine, avoir la moindre idée de la Constitution anglaise, impossible ! »

Et il a ajouté en note :

« Voir la Correspondance du duc de Nivernais, qui, à la Cour, passait pour trop savant, 1763. »

Je ne sais ce qu'a voulu vous dire Stendhal par cette note; s'il a prétendu dire que le duc de Nivernais était un de ces *petits-maîtres* et qu'il n'a rien compris au jeu de la machine anglaise, il s'est trompé, et cette Correspondance même qu'il atteste, et qui n'est qu'une faible partie des dépêches, dont cependant elle peut donner l'idée, en est la meilleure preuve.

Le mauvais vouloir de la nation anglaise et des partis, les lenteurs et les prétentions de l'Espagne comprise dans le traité, la nouvelle de succès obtenus par les armes anglaises, la prise de la Havane qui intervint dans le cours même de la négociation, la médiocre sincérité de quelques-uns des ministres anglais qui concouraient à la confection du traité et leur crainte de se compromettre, retardèrent de quelques semaines la signature qu'il aurait fallu enlever de prime abord. Le duc de Nivernais ne cessait de presser son ministre de se hâter à Versailles, sentant bien que chaque retard augmentait les espérances de l'Opposition et les chances pour elle de renverser lord Bute : « Si vous voulez la paix, signez avant l'ouverture du Parlement, *quoquo modo*... En vérité, c'est un enfer que de négocier ici dans le moment présent. Vous ne sauriez avoir d'idée du fanatisme d'orgueil et d'insatiabilité qui règne dans cette nation-ci. » Pour lui, il se multipliait et faisait en toute conscience son métier de négociateur auprès d'une puissance aussi parlementaire, dans une crise de violente fermentation : sa frêle machine n'y suffisait pas; il était littéralement sur les dents :

Digitized by Google

« Mon cher ami, écrivait-il au comte de Choiseul (9 octobre), je ne vous dirai rien ici de plus, sinon que je suis tout à fait borgne. Je finis ma dixième heure de travail depuis hier au soir, et je suis excédé de toutes les peines de corps qu'il m'a fallu me donner depuis quelques jours. La négociation est trop fatigante ici pour moi : il faut négocier avec vingt personnes également accréditées ou également à craindre ; il faut courir après eux en toute sorte de lieux et à toute sorte d'heures ; il faut recevoir et combiner une immensité de rapports et de relations ; il faut passer quatre heures à table ; enfin, il faut tout ce que je n'ai pas. Quant au moral, j'y mets tout ce que j'ai... »

Le duc de Nivernais dut sentir à chaque instant que, pour être un grand ambitieux et un premier acteur sur le théâtre de ce monde, le zèle, l'esprit ne suffisent pas : il faut encore une machine, des organes, une trempe de tempérament. Une détestable santé est l'explication de bien des choses.

Enfin la paix se signa moyennant bien des sacrifices de notre part, douloureux, mais nécessaires. A Londres, on estimait ou l'on faisait semblant de croire, par orgueil et insolence, que c'était une grande preuve d'habileté au ministère français d'avoir su obtenir une telle paix. On n'osait pas dire en face au duc de Nivernais : « Vous êtes trop heureux que nous ayons un ministère si inhabile ; » on lui disait du moins : « Vous êtes en ce moment plus habiles que nous. » Il touche et fait sentir cela avec beaucoup de tact et de bonne grâce dans un passage d'une de ses lettres, le dernier que nous citerons (toujours au comte de Choiseul) :

« Je dois vous dire, entre nous, que cette paix, qu'on critique peut-être à Paris, passe ici pour un chef-d'œuvre d'habileté de notre part. Vous pouvez compter que votre cousin (le duc de Choiseul) et vous, vous passez à Londres pour les deux plus grands ministres qu'il y ait jamais eus, et il ne s'en faut guère qu'on ne me joigne à vous deux. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que je me tue à disputer contre cette idée, en établissant que nous avons fait une paix bien aisée et immanquable à faire, dès que le roi, notre maître, voulait bien se porter de bonne foi et sans retour à des sacrifices tels que ceux que l'Angleterre a obtenus de nous. Je ne persuade personne, mais j'espère que je serai plus heureux cet été aux Tuileries quand j'irai lire la *Gazette* avec les opposants. »

Si l'on publie un jour les dépêches du duc de Nivernais durant cette mission laborieuse et délicate, je ne doute pas qu'elles ne fassent beaucoup d'honneur et à son bon esprit et à son patriotisme. Il y apporta mieux que le zèle et l'adresse de l'homme de Cour, il y mit (pour me servir d'un mot qu'il employait déjà volontiers) la chaleur d'un *citoyen*.

Digitized by Google

Personnellement, il s'acquit, durant ces quelques mois de séjour à Londres, une très grande considération, et cette considération ne diminua pas lorsqu'il eut des successeurs. On se confirma dans l'idée que la France avait envoyé du premier coup *ce qu'elle avait de mieux*. C'est l'opinion d'Horace Walpole, bon juge, et qui venait, de temps en temps, renouveler ses termes de comparaison en France.

Il faut toutefois ne rien exagérer et continuer de voir le duc de Nivernais dans son juste cadre. Horace Walpole va nous l'y montrer. Dans l'été qui suivit la conclusion de la paix, quelques personnes du beau monde français voulurent voir l'Angleterre; la comtesse de Boufflers fut des premières à y aller. Duclos en fut aussi. Horace Walpole les reçut à sa résidence de Strawberry-Hill, et y donna à Mme de Boufflers des fêtes charmantes, d'un pittoresque savant et merveilleux. On en a le récit. Les matinées avec promenades en calèche, cavaliers et piqueurs alentour, pouvaient ressembler à un tableau de Wouvermans; mais les après-midi sont de vraies journées de Watteau. Dîner au son du cor et du hautbois; promenade au Belvédère, avec un arc-en-ciel qui paraît juste comme à point nommé pour décorer le fond du paysage; collation rurale dans le bois, à l'entrée de la grotte. En tout, le duc de Nivernais y fait bien son rôle; il traduit des compliments en vers de Walpole à l'adresse de Mme de Boufflers, de Mme d'Usson (une belle Hollandaise) [1]; il improvise des vers à miss Pelham dans le Belvédère; le soir, au concert, il fait sa partie de violon; il danse malgré ses rides, et à Horace Walpole, qui a une ride de moins, il donne la hardiesse de l'imiter. Et tout cela n'empêche pas que ce diable d'hôte, si Anglais et Anglo-Saxon au fond de l'âme, ne trouve que ces Français ne méritent pas la réputation de vivacité qu'on leur accorde; il ne leur trouve point cette *vitalité* dont il a des exemples sans aller si loin : « Charles Townshend, dit-il, a en lui plus de *sel volatil* que toute leur nation. Leur roi (Louis XV) est la taciturnité même, Mirepoix est une momie ambulante, Nivernais a autant de vie à peu près qu'un enfant gâté malade.... Si j'ai la goutte l'année prochaine, et qu'elle me mette tout à fait à bas encore une fois, j'irai à Paris pour être à leur niveau; quant à présent, je suis *trop fou* pour leur tenir compagnie. » Prenez ces paroles pour ce qu'elles sont, pour une boutade, mais retenons-en quelque chose.

Le mordant, le montant, la sève, de quel côté sont-ils? Dans Horace Walpole nous avons l'image de l'*amateur* anglais en son

[1] Je dois être tout à fait exact. Le jour particulier que j'ai eu en vue (18 mai 1763), Mme de Boufflers, fatiguée d'une partie de campagne qu'elle avait faite la veille, ne put revenir pour cette nouvelle fête, et Mme d'Usson seule y était.

Digitized by Google

temps. Nivernais est un amateur aussi, qui représente bien à son heure cette belle société du XVIIIe siècle. Mais quelle différence d'accent et de ressort! De ce côté-ci, comme on sent l'excès de poli et dessous l'épuisement! — Messieurs de la Régence et des années qui ont suivi, nous en avons trop fait, et plus encore par genre et par *bel air* que par tempérament et par nature, et c'est ce qui tue; nous ne sommes plus gaillards et drus d'humeur, comme l'était, par exemple, un Vivonne aux belles années de Louis XIV. *Intemperans adolescentia effetum corpus tradit senectuti :* le duc de Nivernais m'a remis en mémoire cette moralité, et c'est l'histoire de presque toute sa génération.

Dans un voyage en France, quelques années après (1766), Horace Walpole retrouve le duc de Nivernais et son monde; il se loue en toute occasion de sa serviabilité, de son obligeance; mais il le peint au vif dans sa haute coterie. Il commence par parler de la comtesse de Rochefort, qu'il distingue des autres femmes, et particulièrement d'avec la comtesse de Boufflers : « Son intelligence est juste et délicate, avec une finesse d'esprit qui est le résultat de la réflexion. Ses manières sont douces et féminines, et, quoique *savante*, elle n'affiche aucunes prétentions. Elle est la *décente* amie de M. de Nivernais; car en ce pays aucune intimité n'est permise que sous le voile de l'amitié. » Le duc a son mérite; comme écrivain, il est *au sommet du médiocre*, et Horace Walpole cite à ce propos le mot de Mme Geoffrin, qu'il corrige légèrement, puis il ajoute : « Il serait disposé à penser avec liberté, s'il n'avait l'ambition de devenir gouverneur du Dauphin (Louis XVI), et de plus il craint sa femme et sa fille qui sont des fagots d'Eglise. La première passe en jacasserie le duc de Newcastle, et la seconde, Mme de Gisors, épuise une éloquence de Pitt à défendre l'archevêque de Paris. M. de Nivernais vit dans un petit cercle d'admirateurs à sa dévotion, et Mme de Rochefort est la grande-prêtresse, elle a pour salaire un petit crédit. » Il n'est qu'un étranger, homme d'esprit, pour marquer ainsi nettement et mettre en relief les choses que, de près, quand on les veut exprimer, on efface dans une politesse trop uniforme.

Parmi les écrits du duc de Nivernais qui se rapportent assez bien avec cette ambition d'être gouverneur d'un prince et qui peuvent indiquer qu'il en était assez digne, on distingue au troisième volume de ses Œuvres quelques Essais moraux (*Sur l'état de courtisan; Sur la manière de se conduire avec ses ennemis*), toutes instructions et conseils qu'il adressait à son beau-fils, le comte de Gisors, celui qui fut tué à vingt-cinq ans à la journée de Crevelt. C'est ce qu'a fait de mieux le duc de Nivernais, et ce qui donne le plus l'idée d'un Chesterfield français en sa personne.

Digitized by Google

D'ailleurs, des vers faciles, ce qu'on appelait alors des vers aimables, qu'il semait partout, sur les albums de Moulin-Joli, d'Ermenonville quand Ermenonville fut à la mode, comme il avait fait à Strawberry-Hill; des chansons-romances dont quelques-unes valent celles du président Hénault, par exemple la chanson intitulée *Mes Souhaits*, sur l'air de la romance du *Barbier de Séville :*

D'aimer jamais si je fais la folie
Et que je sois le maître de mon choix, etc.;

des couplets à une jolie janséniste, et qui finissaient par cette pointe :

Pour mes tendres réflexions
Quelle heureuse fortune,
Si de cinq propositions
Vous en acceptez une!

une réponse à Mme de Mirepoix qui lui envoyait *de ses cheveux blancs*; des vers à Mlle de Sivry, un enfant prodige qui étonnait les salons par sa facilité à rimer (La Harpe, dans un excès de franchise, trouve ces vers les meilleurs sans comparaison, et même *les seuls bons* qu'ait fait le duc de Nivernais); des fables qu'il lisait dans les séances publiques de l'Académie : « Il avait la complaisance de les lire, dit encore La Harpe, et la discrétion de ne les point imprimer. » Et parlant d'une de ces séances les plus goûtées : « M. le duc de Nivernais a lu une demi-douzaine de fables d'une moralité juste, mais commune, et d'une versification aussi mince que sa voix est flûtée : l'une semble être faite pour l'autre. Mais sa personne est aimée et justement aimée, et l'on a fort applaudi ces vers de duc et d'amateur. » Il ne passait pas à Paris un souverain étranger, un prince Henri de Prusse, une grande-duchesse de Russie, que le duc de Nivernais ne les fêtât par quelques couplets impromptu, ou même par quelque opéra de sa façon. Il leur ménageait ces surprises soit à l'hôtel de Nivernais (rue de Tournon), soit dans son château de Saint-Ouen. On lit dans la Correspondance de Grimm, à la date de février 1789 :

« A la petite fête donnée par M. le duc de Nivernais au prince Henri, ce qu'il y eut de plus intéressant, ce fut un proverbe en musique dont le mot est : *Une hirondelle ne fait pas le printemps*. Les paroles et la musique sont de M. le duc de Nivernais... Pour faire concevoir le charme de ce joli petit ouvrage, il faudrait l'avoir vu représenter avec tout l'intérêt qu'inspiraient la présence du prince et celle de l'auteur. Ce dernier a paru lui-même à la fin de la représentation, et, les lunettes sur le nez, il n'en a pas eu moins de grâce à chanter les couplets que voici :

Faites grâce à mon plat proverbe,
O vous qui ressemblez aux Dieux!... »

Digitized by Google

Sa fonction, si on la demande, c'était proprement d'être le plus aimable maître des cérémonies de la société française.

L'Académie occupait fort agréablement le duc de Nivernais, et, on vient de le voir, il en était mieux qu'une décoration. Il la présida souvent, et il lui servait volontiers d'organe ou même d'avocat en Cour quand elle en avait besoin [1] : il partageait cette charge flatteuse avec le maréchal de Richelieu et le prince de Beauvau, et formait un de ces liens précieux dont on ne pouvait se passer alors. Dans les dernières années de l'ancienne Académie, il eut à recevoir successivement Condorcet, l'abbé Maury, M. Target. Même quand les réponses eussent paru faibles dans une autre bouche, elles devenaient gracieuses et distinguées dans la sienne; on était prévenu pour lui, et sa personne agréait toujours.

Ses opinions étaient modérées, éclairées, favorables à une amélioration sociale continue, et empreintes d'une philanthropie sincère : il exprimait bien la douce civilisation de Louis XVI. Il n'intervint qu'à peine dans la politique et à titre de conciliateur. On le voit dans l'Assemblée des Notables s'interposer, ainsi que le duc du Châtelet, pour rapprocher les esprits et pour tâcher d'obtenir qu'en haine d'un ministre on ne rejette pas des projets utiles. Sous le ministère de l'archevêque de Toulouse, il fut appelé au Conseil comme ministre sans portefeuille, ministre-*amateur* ; c'était sa vocation en toute chose :

« M. de Nivernais, dit à ce propos Besenval assez peu indulgent, était frêle, exigu, d'une santé fragile et délicate; dans sa jeunesse, il s'était usé par les excès à la mode, et, trop faible pour servir, il s'était réduit à des ambassades, dont on pouvait attendre des résultats plus brillants. L'Académie française s'en était emparée, parce qu'un duc poétique était son fait. Il y lisait de petites fables spirituelles et même élégantes. M. de Maurepas, son beau-frère, l'avait évalué d'une manière peu favorable, puisqu'il n'avait pas voulu qu'il eût même les apparences du crédit, et qu'il lui parlât d'autres choses que de frivolités littéraires. »

A cette époque, et dans le monde particulier où vivait Besenval, M. de Nivernais était dès longtemps remplacé : le Nivernais jeune et du moment, l'homme aimable et à la dernière mode, c'était M. de Vaudreuil.

La Révolution, en éclatant, ne surprit point M. de Nivernais. Il eut tout le temps de se faire à ses rigueurs et à ses menaces. Il baissa

[1] On a pu lire, dans la *Revue Contemporaine* du 31 mai 1856 (t. XXV, p. 629), les lettres du duc de Nivernais et l'exposé de ses démarches au sujet de l'élection, non approuvée, de l'abbé Delille et de Suard.

Digitized by Google

la tête sous la tourmente ; il ne paraît pas avoir eu la pensée d'émigrer. Arrêté en septembre 1793, hautement dénoncé par Chaumette comme un de nos tyrans féodaux, lui le plus débonnaire des derniers seigneurs et ducs de province, et dont le Nivernais a gardé la mémoire, il fut détenu pendant près d'un an à la prison des Carmes. Il s'y délassa en faisant des vers, une traduction du poème de *Richardet* (*Ricciardetto*) de Fortiguerri, trente mille vers, disent ceux qui les ont comptés. N'y voyons nous-mêmes que ce qu'il y cherchait avant tout : c'était un écheveau facile qu'il se donnait à dévider chaque jour, ne sachant lequel de celui-là ou de l'autre serait le plus court ou le plus long. Délivré par le 9 thermidor, rentré dans son hôtel délabré, il n'avait rien perdu de sa gaieté ni de sa tranquillité d'âme. De tous ses titres d'autrefois, celui d'homme de lettres était le seul qui lui fût demeuré en propre et auquel il parût tenir. Il commença par payer un tribut à l'amitié en donnant un élégant *Essai sur la vie de Barthélemy*, l'auteur d'*Anacharsis* (1795). Puis il se mit à publier une édition de ses Œuvres : « J'ai longtemps résisté, disait-il dans sa Préface, aux sollicitations d'amis trop prévenus en ma faveur, qui me pressaient de faire imprimer ces mélanges ; mais à mon âge de quatre-vingts ans, on perd la force de résistance comme toutes les autres, et je me suis laissé persuader. » On put mieux juger de ses *Fables*, lorsqu'on les lut enfin recueillies. On y vit d'heureux traits de détail, mais on y sent trop bien l'absence d'intérêt dans les sujets et le manque d'invention poétique. Ne croyez pas que j'aille parler de La Fontaine, mais Nivernais est incomparablement au-dessous de Florian. J'y cherche en vain une seule pièce qui soit un petit chef-d'œuvre et de tout point excellente. Chateaubriand, dans son *Essai sur les Révolutions*, publié à Londres, en 1797, où il ramassait tant de disparates, a cité une fable de Nivernais, *le Papillon et l'Amour*, à côté d'un fragment d'élégie de Solon : « Outre son immortel fabuliste, disait-il, la France en compte un autre qui a vu de près les malheurs de la Révolution. M. de Nivernais n'a ni la simplicité d'Ésope, ni la naïveté de La Fontaine ; mais son style est plein de raison et d'élégance ; on y retrouve le vieillard et *l'homme de bonne compagnie*. »

C'est sur cet éloge que nous finirons. M. de Nivernais, ci-devant duc, pair de France, grand d'Espagne, doyen de l'Académie française et de celle des Inscriptions, etc., etc., jouissant de cent mille écus de rente, n'était plus rien, n'avait plus rien, et il chantait, il se chansonnait lui-même, il était aimable, il songeait à ses amis, il s'occupait encore à leur plaire, à leur être gracieux. Huit jours avant sa mort, il écrivait un billet charmant à M. Roy (depuis le

Digitized by Google

comte Roy), son avocat alors et son conseil. Le billet est trop joli pour ne pas être cité :

« 29 pluviôse an VI. — Ménagez-vous, je vous en conjure, mon cher voisin, et faites trève au travail jusqu'à votre parfait rétablissement. Vous avez des amis qui vous suppléeront dans la besogne de vos affaires personnelles; et, quant à celles d'autrui, laissez-les dormir en dormant vous-même. Cicéron n'allait pas à la tribune quand il était enrhumé; les centumvirs se passaient de Pline le jeune quand il avait la goutte; et le maréchal de Saxe, qui avait une oppression de poitrine le jour de Fontenoy, n'a pas fait dix pas à cheval et n'en a pas moins gagné la bataille : après quoi, il a guéri de son hydropisie. Je ne sais pas ce que penseront vos clients, mais, pour moi, si j'avais actuellement une affaire à moi entre vos mains, j'aimerais mieux perdre mon procès que de vous y voir travailler. — Ménagez-vous, mon voisin, je vous en conjure, et ne me répondez pas, mais aimez-moi et croyez-moi, etc. »

Le jour même où il mourut, il dictait un billet en vers pour son médecin, et pour qu'il n'en appelât point d'autres en consultation ; il lui disait en badinant que, s'il mourait, il voulait que ce fût entre ses bras. C'est dans cet esprit de gentillesse finale qu'il s'éteignit à Paris, le 25 février 1798. Il y a plus d'une manière de tomber d'une position élevée avec dignité, avec décence; mais il n'en est certes pas de plus douce, de plus accorte et de plus humaine que celle-là. A sa manière, ce petit-neveu de Mazarin n'a pas fait honte au courage d'esprit de son grand-oncle, et il a montré que, s'il aima de tout temps les Muses légères, il avait bien réellement en lui une parcelle de l'âme d'Horace.

SAINTE-BEUVE.

Digitized by Google

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET

LE SYSTÈME PROTECTEUR

I

Il y a, en économie publique, deux systèmes, deux écoles, qui procèdent de principes complétement opposés qui ont la prétention d'avoir l'un et l'autre le monopole de la vérité, et qui annoncent leur triomphe prochain.

La première de ces deux écoles, la plus ancienne, quoiqu'elle n'ait pas un siècle d'existence, relève de l'économie politique telle que l'a enseignée Adam Smith. Les hommes qui en ont adopté les principes et qui se piquent d'être bons logiciens, ne se préoccupent guère que de l'intérêt individuel. Exagérant les droits de la liberté, ils voudraient réduire le rôle de la société et du gouvernement qui la représente à une seule chose : à une simple défense, à une simple protection qui permît à chacun de se développer suivant ses moyens et ses forces, sans entrave aucune, sans restriction aucune. A leurs yeux, la société serait uniquement comme une association de producteurs, se réunissant pour organiser une garde commune contre le vol et la dévastation. Le pouvoir politique se personnifierait en quelque sorte dans le gendarme, et, pourvu que ce but de défense commune fût atteint, il n'y aurait pas d'autre rapport, pas

Digitized by Google

d'autre lien, pas d'autre solidarité entre les citoyens. C'est pourquoi nous désignerons cette école sous le nom d'*école individualiste*.

Comme toute exagération amène naturellement l'exagération en sens contraire, les individualistes ont provoqué, sans le vouloir, la naissance de l'*école socialiste*, qui, au rebours de la première, prétend confisquer et absorber l'individu au profit de la société. Tandis que l'une combat toute immixtion du gouvernement dans l'œuvre de la production, l'autre veut constituer le monopole général de l'État. Tandis que l'une réclame la liberté illimitée pour le travailleur, l'autre le condamne pour ainsi dire au bagne de l'atelier national.

La vérité ne saurait se trouver dans toutes ces théories extrêmes; elle n'est ni du côté de celles-ci, ni du côté de celles-là ; elle est dans une sage pondération des forces et des intérêts ; et c'est la pratique, c'est l'expérience qui peut seule déterminer, dans les matières économiques, comme dans les matières politiques, la part qu'il faut faire à ces deux grands principes : l'autorité et la liberté.

Les hommes à système, qui prétendent imposer les mêmes lois politiques ou économiques à toutes les nations, en dépit des différences radicales qui existent entre elles, abstraction faite de leur sol, de leur climat, de l'état plus ou moins avancé de leur industrie et de leur civilisation, nous rappellent une anecdote racontée par Jean-Baptiste Say. La grande impératrice Catherine, ayant entendu vanter les connaissances de l'économiste Mercier de la Rivière, l'avait fait venir en Russie. Mercier de la Rivière s'annonça avec la prétention de réformer de fond en comble un pays qu'il n'avait jamais habité et dont il ne savait pas le premier mot. Il institua des bureaux, il créa des ministères, et il se mettait à l'œuvre le plus sérieusement du monde, lorsque l'impératrice, qui ne se souciait pas de soumettre son empire à cette singulière expérimentation, jugea prudent de l'arrêter. Mercier de la Rivière fut congédié, et Catherine écrivait à ce sujet à Voltaire : « M. Mercier supposait apparemment que nous marchions à quatre pattes, et il s'était donné la peine de venir pour nous dresser sur nos pieds de derrière. »

C'est, qu'en effet, lorsqu'on a affaire à une société qui ne date pas d'hier, qui a des antécédents, qui s'est développée dans telle ou telle condition, il faut bien tenir compte des causes qui l'ont faite ce qu'elle est, des milieux où elle est née et où elle a grandi, de l'état matériel et moral du pays où elle s'est constituée. Alors apparaissent des problèmes complexes, des croisements d'intérêts, et la législation politique ou économique doit concilier tous ces éléments, toutes ces données, dont on ne saurait impunément faire abstraction.

Digitized by Google

Si nous considérons le régime économique qui s'est constitué successivement dans notre pays et qui résume les progrès et les lumières des soixante dernières années, nous voyons qu'il a su, dans son ensemble et dans ses détails, accorder la part qu'il convenait de faire aux deux principes de l'autorité et de la liberté, en raison de nos habitudes, de nos mœurs, de nos besoins, de notre état industriel, commercial, politique et civil.

Lorsque autrefois, sous le règne de saint Louis, Etienne Boileau, prévôt de Paris, divisa les marchands et les artisans en corporations suivant leur genre de commerce et d'industrie, il rendit un véritable service, et aujourd'hui même si, en relisant les statuts particuliers auxquels il les soumit, on se reporte au temps où ils furent rédigés, on ne peut faire autrement que d'en reconnaître la sagesse.

Mais il arriva un moment où les règlements qui avaient pu être utiles autrefois pour développer l'éducation nationale, pour la former à l'intelligence et à la probité, n'étaient plus que des entraves qui arrêtaient l'imagination des ouvriers, qui leur interdisaient toute heureuse tentative, qui mettaient le pays dans un état d'infériorité vis-à-vis des manufactures étrangères.

L'heure était venue d'émanciper le travail. L'esprit humain entrait en quelque sorte dans une phase nouvelle. On rapporte que Charles-Quint, retiré au couvent de Saint-Just, cherchant à mettre deux horloges d'accord et ne pouvant y parvenir, s'écria un jour : « Je ne puis faire marcher deux horloges ensemble, et j'ai cependant voulu plier la conscience et la raison de millions d'hommes à une règle uniforme ! » Ce mot de Charles-Quint, on pouvait l'appliquer à bien plus forte raison au régime réglementaire de l'industrie, régime qui devenait de plus en plus impossible, à mesure que le génie manufacturier préludait aux merveilles qu'il devait enfanter quelques années plus tard.

La liberté de l'industrie, déjà préparée par quelques réformes, a donc été proclamée définitivement en 1789. Nous n'avons plus de maîtrises, de jurandes, de corporations qui réglementent les professions. Tout citoyen peut employer son capital, son intelligence, ses bras comme il l'entend. Toute carrière est ouverte à tous. Les professions sont accessibles à qui veut, et l'ouvrier qui était esclave dans l'antiquité, qui était serf, puis apprenti ou compagnon dans le moyen âge, l'ouvrier peut aborder aujourd'hui l'état qui lui convient.

Mais, quand je parle de la liberté de l'industrie, il faut bien nous entendre ; il ne s'en suit pas que tout doive être abandonné sans surveillance et sans contrôle à l'intérêt individuel, qu'on doive s'en reposer uniquement sur lui du soin de tout faire, qu'il n'y ait plus à

Digitized by Google

se préoccuper de rien après lui avoir laissé le champ libre, et que le gouvernement, représentant de l'intérêt social, n'ait plus qu'à se croiser les bras.

Si la liberté du travail est le principe de notre constitution industrielle, comme toutes les libertés elle a une limite : l'intérêt général des citoyens, dont l'Etat est le représentant. Tout citoyen, par cela seul qu'il fait partie d'une nation civilisée, doit consentir à sacrifier une portion quelconque de ses droits au bénéfice de la puissance publique. C'est précisément pour régler l'exercice de ces droits que les lois sont faites. Ainsi les lois qui régissent et qui limitent la liberté du travail, lois qui ont été souvent attaquées au nom de la théorie pure, ont le même caractère que les lois qui régissent et qui limitent la liberté individuelle, la liberté de la presse, la propriété elle-même. C'est sur l'existence de ces lois qu'est fondée l'existence même des sociétés.

Nous voyons donc le gouvernement intervenir dans une multitude de circonstances, au nom de l'intérêt général et de l'utilité publique, contre l'intérêt individuel. Nous le voyons réglementer les établissements insalubres et incommodes; assujétir la construction des maisons à de certaines conditions pour favoriser la circulation de l'air et de la lumière dans nos villes; empêcher le défrichement des forêts dans l'intérêt de la conservation des bois, de l'aménagement des eaux, de la protection des terrains inférieurs; assujétir l'exploitation des mines à des règles qui ont pour but d'empêcher le gaspillage des richesses souterraines; autoriser l'expropriation, bien entendu moyennant indemnité, des propriétés reconnues nécessaires à l'exécution des travaux d'utilité générale.

Nous le voyons, dans un autre ordre d'idées, veillant à la conservation de l'individu, et par conséquent de la société, protéger les travailleurs de tous les âges, de toutes les conditions, contre les excès résultant des entraînements de la concurrence; limiter la durée du travail pour les enfants employés dans les manufactures et même essayer de la limiter pour les hommes faits; réprimer les abus qui pourraient compromettre la moralité, la santé ou les intérêts de l'ouvrier; seconder l'esprit d'économie en lui ouvrant les caisses d'épargne, les caisses de secours mutuels, la caisse des retraites; venir en aide aux souffrances par les bureaux de bienfaisance, par les secours à domicile, par les hospices et les hôpitaux.

L'Etat intervient d'une manière encore plus directe dans la production. Il répand partout l'instruction, ici cette instruction élémentaire que doit avoir tout homme qui veut remplir un rôle dans la société, là une instruction d'un degré plus élevé, là encore l'instruction professionnelle, qui contribue à l'avancement des

Digitized by Google

lettres ou des sciences, et qui doit aider le pays à suivre les progrès de toute nature dans les différentes carrières ouvertes à l'activité humaine. L'Etat sert encore la production en présidant à l'établissement des institutions qui font participer les différentes branches de l'activité publique aux bienfaits du crédit; en développant la viabilité du territoire, en créant et en entretenant les routes, en améliorant la navigation intérieure, en creusant les ports, en subventionnant les entreprises de chemins de fer. Quels services ne rend-t-il pas également, en encourageant l'agriculture et l'industrie, en favorisant les beaux-arts, en construisant des monuments comme le Louvre, et en propageant ainsi ce sentiment du beau, ce sentiment de l'élégance et du goût, qui forme un des caractères distinctifs de l'industrie française ? Enfin l'Etat concourt au développement de la production nationale, en mettant des droits à l'importation des marchandises étrangères, droits plus ou moins élevés, qu'il maintient ou qu'il diminue suivant la situation relative des branches d'industrie en vue desquelles ils sont établis.

Tel est l'esprit du régime économique constitué dans notre pays, régime tempéré, fondé sur le droit commun et sur la liberté du travail, mais ne sacrifiant pas l'intérêt social et admettant l'intervention ou l'initiative du gouvernement toutes les fois que l'utilité publique se trouve en jeu.

II

Cela posé, venons à la question principale qui doit nous occuper ici, celle du régime protecteur; recherchons quelles sont les considérations qui ont déterminé les différents peuples à y recourir, et examinons si les restrictions qu'il impose aux échanges sont ou ne sont pas conformes à l'intérêt général.

Le commerce extérieur donne aux peuples la facilité d'échanger les denrées qu'ils produisent en excédant contre celles qu'ils ne produisent pas. Il améliore donc leur condition relative. Il sert d'ailleurs les intérêts de la civilisation en rapprochant les nations, en dissipant les préjugés, en atténuant les antipathies, en adoucissant les rapports et en aidant à la propagation des lumières.

On en a conclu que tout pays doit laisser ses frontières complètement ouvertes, qu'il doit recevoir aveuglément tout ce qu'on lui envoie, qu'il doit se garder d'apporter aucune entrave aux échanges commerciaux.

La conclusion peut sembler juste lorsqu'on se place à un point

Digitized by Google

de vue cosmopolite, c'est-à-dire lorsqu'on envisage le genre humain en masse, lorsqu'on suppose une sorte d'association universelle, une sorte de fédération de tous les peuples, qui ferait, pour ainsi dire, disparaître toutes les nationalités.

Mais ce n'est là qu'une hypothèse romanesque, comme l'a dit M. Rossi. Certes les antipathies nationales n'ont plus ce caractère haineux qu'elles avaient autrefois ; le droit des gens s'est adouci, et, bien que le canon qui grondait récemment encore en Orient se soit chargé de dissiper les rêves de paix éternelle, nous ne demandons pas mieux que de joindre nos vœux à ceux des philanthropes pour l'établissement de cette universelle fraternité. Toutefois, quelque progrès que fasse la civilisation, quelque adoucissement qu'elle apporte dans les mœurs, quelque solidarité qu'elle introduise dans les intérêts, il ne faut pas croire, il n'est pas même à désirer que les nationalités s'effacent jamais. Les grandes nationalités ne sont pas fondées sur des caprices ou des accidents. Leurs raisons d'être sont indélébiles. Chacune a son caractère particulier, son génie propre et son originalité distinctive. On l'a dit avec raison, ce sont les nationalités qui font la vie du monde. Sans elles, il n'y aurait plus qu'inertie et langueur.

Or, tant qu'il y aura des nations diverses, et il y en aura toujours, leur conservation sera leur premier besoin, leur premier devoir. Il leur faudra, avant tout, assurer ce qui est nécessaire à leur sûreté, à leur indépendance, à leur prospérité. De là, des devoirs d'un nouveau genre, dont la plupart des économistes n'ont pas tenu compte.

Ainsi, un peuple doit veiller à ne pas se mettre dans la dépendance de l'étranger en ce qui concerne son alimentation et sa défense. Il faut qu'il tire, *autant que possible*, sa nourriture de son propre sol. On n'a pas oublié avec quelle amertume Tacite déplorait la position de Rome et de l'Italie : *Externæ opis indiget; vita populi per incerta maris et tempestatum quotidiè volvitur*. De là la protection accordée par les différents peuples à l'agriculture nationale.

Que si l'on objecte l'exemple de l'Angleterre, qui ne perçoit plus, depuis la réforme opérée par sir Robert Peel, qu'un simple droit de balance sur les grains étrangers, cet exemple n'infirme en rien le principe que nous venons de poser.

L'Angleterre, dit-on, n'a pas craint, en abrogeant sa législation sur les céréales, de courir ces chances que nous présentons sous un aspect si terrible. Mais ce serait une erreur de croire que l'Angleterre se soit mise volontairement et de gaieté de cœur dans cette situation. Les droits antérieurs, si élevés qu'ils fussent, n'avaient pu

Digitized by Google

faire qu'elle parvînt à subvenir elle-même à son alimentation. Loin de là, les choses en étaient venues successivement à ce point que, sur une quantité de 52 millions d'hectolitres de blé qui était nécessaire à sa consommation annuelle, elle n'en produisait que 39 millions au plus. De telle sorte qu'elle était forcée de demander chaque année à l'étranger 13 millions d'hectolitres, soit le quart de sa consommation,

Dès lors, l'Angleterre n'avait plus le choix des solutions. La première loi, c'est de vivre. Que font, chaque fois qu'une grande insuffisance se manifeste dans les récoltes, les nations qui, en temps ordinaire, maintiennent des droits sur les grains étrangers? Elles ouvrent leurs frontières à deux battants, suppriment toutes les entraves, et provoquent les importations. Eh bien! du moment que l'Angleterre était obligée de demander habituellement à l'extérieur une portion considérable de sa nourriture en céréales, on comprend qu'elle devait faire en temps ordinaire ce que les autres nations ne faisaient que dans les circonstances extraordinaires. Elle devait tenir ses frontières ouvertes, abolir définitivement des droits qui avaient manqué leur but, qui renchérissaient les subsistances dans le seul intérêt des landlords, et qui nuisaient d'ailleurs à son développement manufacturier, commercial et maritime.

La situation actuelle de l'Angleterre n'a donc pas été créée par la libre importation des grains : au contraire, la libre importation des grains n'a été que la conséquence de cette situation ; elle a été décrétée sous l'influence d'une impérieuse nécessité.

Maintenant avons-nous besoin de montrer ce qu'une pareille situation présente de précaire, ce qu'elle peut renfermer de périls? Il faut, pour qu'elle ne devienne pas fatale, que l'Angleterre reste toujours, et en toute circonstance, la maîtresse des mers. Béranger a dit que les destins et les flots étaient changeants : nous l'avons appris à nos dépens ; d'autres peuvent l'apprendre comme nous.

Quoi qu'il en soit, cette situation, que l'Angleterre n'a pas choisie, qu'elle ne fait que subir, une autre nation pourrait-elle la souhaiter pour elle-même et s'y exposer de propos délibéré? Bien évidemment non. Qui voudrait nous conseiller, à nous, qui pouvons, dans les années ordinaires, subvenir à notre alimentation, de nous mettre dans le cas de voir le quart de notre consommation en céréales dépendre de la mer? « Je dis, s'écriait à ce sujet M. Thiers, je dis que, si nous faisions cela, nous ne serions que des enfants ou des fous. »

Si une nation doit s'assurer, par une protection bien entendue, la production des choses nécessaires à son alimentation, il en est de même à l'égard de celles qui sont nécessaires à sa défense. Le gouvernement, chez nous, n'a pas voulu même se mettre dans la dépen-

Digitized by Google

dance de l'industrie particulière pour la confection de son matériel militaire ou naval. Il a des fabriques de poudre, des manufactures d'armes, des chantiers de construction, etc. Comment pourrait-il consentir à placer son approvisionnement en houille, en fer, en chevaux, dans la dépendance du commerce extérieur? Ne savons-nous pas toutes les difficultés que la Russie a éprouvées, pendant les dernières campagnes, par suite de la nécessité où elle était de tirer de l'étranger une grande partie des objets qui entraient dans la fabrication de son matériel de guerre?

Mais il ne suffit pas à une nation d'assurer son indépendance et sa sécurité, il faut encore, si elle veut être riche et puissante, qu'elle cherche à développer tous les éléments de travail qu'elle possède dans les ressources de son sol, de ses capitaux, de son génie industriel.

Est-il nécessaire de faire ressortir l'intérêt qu'une nation, douée d'activité et d'intelligence, a nécessairement à se créer une industrie manufacturière? C'est une démonstration qui résulte de la simple inspection des faits. Si l'on voulait classer les peuples en raison de leur richesse et de leur puissance, on n'aurait qu'à les ranger suivant l'état plus ou moins avancé de leur industrie. Le rang qu'ils occuperaient sur la première liste serait le même que celui qu'ils auraient sur la seconde. En d'autres termes, les deux listes seraient identiques; tant il est vrai que l'industrie peut seule désormais rendre un peuple puissant et fort, ajouter à la puissance et à la force qu'il possède déjà.

Avec l'industrie, en effet, il développera son agriculture, parce qu'il aura des machines plus perfectionnées, parce qu'il pourra tirer du sol autant et même plus de produit avec moins de bras, parce qu'enfin il aura de grandes agglomérations, de grandes cités manufacturières, qui offriront aux denrées agricoles un débouché tout à la fois certain, régulier et lucratif.

Les pays où l'industrie est la plus florissante ne sont-ils pas également ceux où l'agriculture est la plus prospère? Voyez le Royaume-Uni, et, dans le Royaume-Uni, considérez plus particulièrement l'Angleterre proprement dite. Pendant que la France, prise dans son ensemble, produit 100 fr. par hectare, l'Angleterre en produit 200 ou le double. Pourquoi? Parce que l'industrie y a mis une foule de perfectionnements à la portée des cultivateurs, parce qu'elle a construit des canaux et des chemins de fer qui ont permis de transporter économiquement les denrées, parce qu'enfin, en concentrant les trois quarts de la population dans les villes, elle a créé des centres de consommation susceptibles d'absorber et de payer largement tout ce que les campagnes peuvent leur envoyer. Sans Ark-

Digitized by Google

wright et Watt, dit M. Léonce de Lavergne dans son Essai sur l'économie rurale de l'Angleterre, Bakewel, le grand réformateur de l'élève du bétail, eût été impossible; il est arrivé juste au moment où l'élan donné à la production industrielle augmentait rapidement la demande de la viande.

On peut faire la même observation chez nous en comparant les provinces entre elles. On constatera partout cette solidarité entre le sort de l'agriculture et celui de l'industrie. Il n'y a d'agriculture perfectionnée que dans les départements où l'industrie s'est développée. Dans les autres, l'agriculture végète faute de stimulant, faute de capitaux et de débouchés. Le jour où notre industrie produira autant que l'industrie anglaise, notre agriculture s'élèvera également au niveau de l'agriculture britannique.

Si une grande industrie peut seule donner une grande agriculture, elle seule peut également procurer un grand commerce. Pour acheter au dehors, il faut avoir quelque chose à envoyer en échange. Or, il est bien évident qu'une nation populeuse, qui emploie presque entièrement son territoire à se nourrir, doit surtout expédier des produits manufacturés en retour des matières brutes qu'elle reçoit. La nation la plus avaucée en industrie sera donc aussi celle qui aura le commerce le plus étendu. C'est encore un fait qui se vérifie journellement sous nos yeux.

Mais cette industrie manufacturière, qui donne la richesse et la puissance, sans laquelle il n'y a ni agriculture perfectionnée ni commerce étendu, un peuple peut-il l'installer sur son territoire, en s'en remettant au cours naturel des choses, en s'en rapportant aux seuls efforts de l'activité privée?

Pour répondre à cette question, il importe de rappeler que toute industrie exige un long et difficile apprentissage, et que cet apprentissage est encore bien autrement long et difficile depuis que la production manufacturière emploie des procédés si compliqués, exige des instruments si énergiques, nécessite l'immobilisation de si énormes capitaux.

Voici des nations qui se trouvent en concurrence. Sont-elles toutes dans des conditions analogues? Non, car elles ne sont pas entrées en même temps dans la carrière industrielle. N'est-il pas manifeste que celle qui a pris les devants possède, par l'antériorité de son industrie, par l'acquisition et l'exercice de sa longue expérience, par la puissance de ses capitaux accumulés, des avantages immenses sur toutes les autres? Elle a des ouvriers habiles et exercés en grand nombre; elle a les spécialités les plus capables; elle a les machines les plus parfaites et les moins coûteuses; elle a les conditions d'achat et de vente les plus favorables; elle a les voies de communication

Digitized by Google

les moins chères pour l'arrivage des matières brutes et pour l'envoi des produits fabriqués; elle a les capitaux les plus abondants et les institutions de crédit qui les font arriver le plus facilement au producteur.

Maintenant, demandez-vous si, en face d'une pareille rivale, une nation, venue plus ou moins longtemps après dans la carrière, peut compter sur le cours naturel des choses pour fonder son industrie, quand elle a tout à faire, des ouvriers et des hommes d'art à former, des manufactures à organiser, des ateliers de construction de machines à monter, des voies de communication à tracer sur son territoire, etc. Il y a là une impossibilité manifeste. Il faut de deux choses l'une : ou qu'elle se résigne à n'avoir jamais d'industrie manufacturière digne de ce nom, ou que, si elle en veut une, elle recoure aux droits de douane pour en protéger la naissance et les développements.

Mais, dit-on, un gouvernement qui entrave l'introduction d'une marchandise étrangère constitue un monopole en faveur de ceux qui produisent cette marchandise contre ceux qui la consomment; les fabricants de l'intérieur, jouissant d'un privilége exclusif, peuvent élever le prix de la marchandise autant qu'ils veulent, et ils en profitent pour rançonner le consommateur. Cette objection a été souvent articulée. Ceux qui la reproduisent aujourd'hui encore l'empruntent à J.-B. Say. Mais J.-B. Say avait eu la loyauté de reconnaître qu'il s'était trompé et de convenir de son erreur.

Ricardo lui avait adressé, en effet, une réponse péremptoire. « Comment, lui écrivait-il, comment les fabricants de l'intérieur pourraient-ils maintenir constamment leurs produits au-dessus du prix naturel, lorsque chacun de leurs concitoyens a la possibilité de se livrer au même genre d'industrie? Ils sont protégés contre la concurrence des étrangers, mais non contre la concurrence des nationaux. »

La réponse était péremptoire. « M. Ricardo, dit J.-B. Say, me paraît avoir ici raison contre moi. En effet, quand le gouvernement repousse un produit étranger, il ne saurait élever dans l'intérieur les bénéfices qu'on fait sur sa production aux dépens du taux commun des profits; car alors les producteurs de l'intérieur, en se livran à ce genre de production, en ramèneraient bientôt, par leur concurrence, les profits au niveau de tous les autres. »

Ainsi, de l'aveu même des économistes qui font autorité dans la science, tombent toutes ces accusations de monopole. Tout individu dans le pays étant libre d'exploiter le marché intérieur assuré à l'industrie nationale, il n'y a pas de monopole privé; il n'y a qu'un privilége octroyé à tous les nationaux contre les étrangers. Si les

Digitized by Google

producteurs demandent, dans les premiers temps, des prix élevés, c'est qu'ils ont à courir de grands risques, c'est qu'ils ont à supporter les sacrifices extraordinaires, qui accompagnent toujours les débuts d'une fabrication. Mais contre une exagération abusive et prolongée de profits, les consommateurs trouvent une garantie dans la concurrence qui surgit ensuite, et qui souvent même finit par faire tomber les prix plus bas qu'ils ne fussent descendus avec la libre concurrence de l'étranger.

On a fait encore l'objection suivante :

« Les empires se gouvernent d'après les mêmes principes que les individus. Tout en ne poursuivant que son propre intérêt, chaque individu travaille nécessairement pour l'intérêt de la société. Chaque individu, par ses connaissances personnelles et par l'attention qu'il apporte à ses affaires, est beaucoup mieux à même de juger du meilleur emploi à donner à ses capitaux que ne le pourrait faire un homme d'État ou un législateur.

D'où l'on conclut qu'une nation qui impose des tarifs afin d'encourager l'industrie du pays, se nuit à elle-même ; qu'elle fait comme un tailleur qui voudrait confectionner lui-même ses chaussures, comme un cordonnier qui voudrait confectionner lui-même ses habits.

On peut répondre d'abord, avec l'économiste allemand List, qu'en établissant des droits, un gouvernement ne prescrit pas aux individus l'emploi qu'ils doivent donner à leurs forces productives et à leurs capitaux. Il ne dit point à celui-ci : « Tu placeras ton argent dans la construction d'un bâtiment, ou dans l'érection d'une manufacture, » et à celui-là : « Tu seras un capitaine de navire ou un ingénieur civil. » Il laisse chacun maître d'employer son capital comme il le juge convenable et de choisir la profession qui lui plaît. Il dit seulement : « Notre pays a intérêt à fabriquer lui-même tel ou tel article ; mais, comme la libre concurrence de l'étranger nous empêcherait d'y réussir, nous la limitons autant que nous l'estimons nécessaire pour garantir ceux d'entre nous qui appliqueront leurs forces physiques et intellectuelles à cette nouvelle branche d'industrie, contre la perte de leurs capitaux et la stérilité de leurs efforts. » Ce faisant, le gouvernement n'entrave pas l'industrie particulière ; au contraire, il ouvre aux forces personnelles et naturelles, ainsi qu'aux capitaux du pays, un plus large champ d'activité. Loin de faire rien que les individus sachent et puissent mieux faire que lui, il fait ce que les particuliers, quelles que soient leurs lumières et leurs forces propres, seraient incapables d'exécuter sans son appui.

Mais on insiste ; on objecte qu'en empêchant ou limitant la concurrence étrangère, les droits de douane font payer les produits plus

Digitized by Google

cher au consommateur, et que, par conséquent, ils appauvrissent le pays au lieu de l'enrichir.

Les économistes qui font cette objection se placent à un point de vue étroit, n'envisagent qu'une des faces de la question. Un produit que l'on paie plus cher, voilà ce qu'ils voient; une force productive que l'on acquiert, voilà ce qu'ils ne voient pas. Or, à côté de la richesse, il y a le pouvoir de créer la richesse, qui est quelque chose de plus important encore que la richesse elle-même. Pouvoir, c'est avoir, dit un proverbe connu, et le proverbe a raison.

L'erreur provient de l'idée incomplète que la plupart des économistes se sont faite, jusque dans ces derniers temps, du phénomène de la production. Pour eux, il n'y a de valeur que le produit qui peut s'échanger contre un autre produit. C'est ce qu'ils appellent valeur échangeable. Ainsi la richesse n'existe à leurs yeux qu'autant qu'elle est fixée dans un objet matériel susceptible d'être échangé. Ils font donc figurer une allumette ou un manche à balai dans l'inventaire de la richesse nationale, mais non pas le talent d'un ouvrier ou d'un artiste, non pas la science et la capacité d'un manufacturier, d'un avocat, d'un médecin.

Non-seulement les économistes ne reconnaissent comme richesses véritables que les valeurs réalisées dans les objets matériels, mais ils déclarent improductifs les arts qui n'exercent pas leur activité sur la matière, par exemple ceux qui agissent sur l'homme, ceux qui l'élèvent, qui l'instruisent, qui développent ses facultés intellectuelles et morales. Ainsi, suivant les expressions de List, celui qui élève des moutons est, dans la société, un membre productif, et celui qui élève des hommes est un membre improductif. Celui qui fabrique des violons est un producteur, mais l'artiste qui en tire les accords les plus mélodieux ne l'est pas. Le médecin qui sauve son malade n'appartient pas à la classe productive, mais on y range le garçon pharmacien qui a fait des pilules suivant l'ordonnance.

Il y a, dans ces seuls rapprochements, quelque chose de choquant qui saute aux yeux tout d'abord. Aussi, en voyant quel rôle les facultés intellectuelles jouaient dans la production moderne, quelques économistes se sont refusés à admettre une théorie qui conduisait à de semblables conséquences. M. Dunoyer, entre autres, l'a repoussée avec énergie, et il s'est attaché à démontrer que l'on doit considérer comme richesse, ou comme capital, la force utile que l'homme est parvenu à développer, non pas seulement dans les choses, mais encore en lui-même.

La différence entre le travail intellectuel et le travail matériel, c'est que l'un s'attache aux hommes, l'autre aux choses; c'est que

Digitized by Google

l'un ne se manifeste pas, comme l'autre, d'une manière palpable; mais il n'en est pas moins vrai que l'intelligence, par suite de l'instruction acquise, s'est modifiée et a pris une utilité, une valeur nouvelle, tout comme le coton en sortant des mains du fileur, tout comme le fil en sortant des mains du tisserand.

Il est vrai que l'instruction, le talent, le goût, sont des produits immatériels; mais, comme l'a remarqué M. Dunoyer, en créons-nous jamais d'autres? Quand nous faisons des produits dits matériels, est-ce que nous créons de la matière? non; nous ne faisons que la transformer pour l'approprier à nos besoins. La forme, la figure, la couleur, que l'artisan donne à des corps bruts, sont donc, si l'on veut aller au fond des choses, tout aussi immatérielles que l'instruction qu'un professeur donne à un élève, qu'un ouvrier donne à un apprenti.

D'ailleurs, l'instruction, la science, le talent, le goût, n'ont pas seulement pour but de satisfaire à nos besoins intellectuels et moraux, ce qui a sans doute son importance, attendu que nous ne vivons pas seulement de pain. Tous ces biens ne constituent pas des richesses purement abstraites, des valeurs idéales et conventionnelles; ils ont l'utilité la plus immédiate; ils constituent des moyens absolument indispensables pour obtenir ces autres espèces de valeurs que nous parvenons à fixer dans les objets matériels en les appropriant à notre usage. Que sont les instruments de l'industrie sans les facultés industrielles qui doivent les mettre en œuvre? Il y a plus: Est-ce que les instruments de l'industrie n'ont pas été créés eux-mêmes par les facultés industrielles? Outils, machines, ateliers, tout cela n'existe, ne marche que par ces facultés qui leur ont donné la vie et qui les entretiennent en mouvement.

Ainsi, lorsqu'on dresse l'inventaire du capital social, à côté des forces que le travail a développées dans les choses, il faut placer celles qu'il a réalisées dans les hommes. Si les premières ont de l'importance, les secondes en ont encore plus; car elles se composent de l'ensemble des facultés industrielles du pays. Elles embrassent la connaissance pratique des métiers, les notions théoriques, le talent de l'application, l'habileté en fait de main-d'œuvre, en fait d'art, en fait d'organisation. C'est surtout par ces facultés que nous pouvons utiliser et mettre en valeur les différentes forces physiques que la nature ou l'art placent à notre portée.

On voit donc que si une nation accroît son capital en étendant ses cultures, en améliorant ses terres, en perfectionnant ses usines, en perfectionnant ses machines et ses instruments de travail, à plus forte raison, elle l'accroît encore, quand elle se perfectionne elle-même, elle qui est la force par excellence, la force qui dirige, qui met en œuvre et fait valoir toutes les autres.

Digitized by Google

Cela étant clairement établi, il devient facile de comprendre comment une nation peut se déterminer à frapper les marchandises étrangères de droits de douane, afin de se procurer, par là, les moyens de pouvoir les produire elle-même, au lieu de les acheter au dehors.

Le commerce extérieur d'une nation ne doit pas être apprécié comme celui d'un marchand, par la seule préoccupation du profit matériel du moment. Une nation doit voir de plus haut et plus loin; elle doit embrasser d'un regard l'ensemble des rapports d'où dépendent son existence, sa prospérité et sa puissance dans le présent et dans l'avenir.

Un peuple qui aspire à de grandes destinées peut dès lors se résigner à faire un sacrifice momentané en vue d'acquérir la force productive qui lui manque. Il peut s'imposer des charges dans le présent pour s'assurer des avantages à venir. C'est ce que nous faisons dans une multitude de circonstances, quand nous propageons l'instruction dans toutes les localités et dans toutes les classes, quand nous encourageons les sciences, les lettres et les arts, quand nous développons sans cesse la viabilité du territoire, quand nous donnons des subventions aux entreprises de chemins de fer, quand nous colonisons l'Algérie.

L'établissement des droits de douane, destinés à protéger le travail national, participe de la même pensée, repose sur les mêmes considérations. Pour toute nation qui veut compter dans le monde, une industrie manufacturière, développée dans toutes ses branches, est la condition d'un haut degré de civilisation, de prospérité matérielle et de puissance politique. Or, comme au milieu de la lutte commerciale engagée entre les peuples, une jeune industrie manufacturière, dénuée de protection, ne saurait soutenir la concurrence d'une industrie affermie depuis longtemps, il faut bien recourir à l'emploi des tarifs qui peuvent seuls lui venir en aide et lui laisser le temps nécessaire pour croître et grandir à son tour.

Sans doute, l'établissement des droits commence par renchérir, pendant un certain temps, le prix des articles qu'il atteint. Mais il est également vrai qu'à la longue, chez un peuple capable d'un grand développement intellectuel, l'industrie peut et doit arriver, toutes choses égales d'ailleurs, à les produire à aussi bon marché qu'on peut les importer du dehors. C'est une charge momentanée que la communauté s'impose. Si ces droits entraînent un sacrifice temporaire de valeur, le sacrifice est compensé par l'acquisition d'une force productive qui assure à la nation une quantité supérieure de richesses matérielles dans l'avenir. Grâce à cette extension de ses facultés industrielles, la nation accroit sa richesse, aug-

Digitized by Google

mente son bien-être, élève sa civilisation, perfectionne ses institutions au dedans, affermit sa puissance au dehors.

Que fait, en réalité, une nation qui agit de cette manière? Elle fait absolument comme le père de famille, qui ne recule pas devant des sacrifices plus ou moins considérables, plus ou moins prolongés, pour donner une profession lucrative à chacun de ses enfants.

Un père qui met son fils dans une école spéciale, ou qui le place en apprentissage, fait chaque année une certaine dépense ; mais ce n'est pas une dépense en pure perte ; il crée, en réalité, un capital dont son fils est le fonds. Il aurait pu dépenser la somme que représente l'apprentissage de son fils ; il aurait pu laisser cet enfant sans instruction et se donner à lui-même quelque jouissance de plus. Il ne l'a pas fait, parce qu'il a agi sous l'influence de ce beau sentiment de l'amour paternel. Il a épargné et transformé cette épargne en éducation.

La nation qui se soumet à des droits de douane, en vue de l'avenir, se conduit de même et d'après des considérations du même genre. Certes, il eût mieux valu, à n'envisager que le présent, obtenir les choses au meilleur marché possible, et se procurer plus de jouissances avec la même somme d'argent. Mais elle a raisonné comme le père de famille. Cette somme, qui représente la différence entre ce qu'elle paie sous le régime des droits et ce qu'elle paierait en leur absence, n'est autre chose qu'une sorte d'épargne qu'elle applique à l'apprentissage industriel du pays.

Or, de même qu'en réalité, le père a fait une bonne affaire, au point de vue de la famille, en employant ses économies à donner à son fils une instruction qui, s'il a les dispositions requises, lui procurera les moyens de vivre honorablement et dans l'aisance; de même une nation, vraiment douée de la vocation industrielle, a fait aussi une bonne affaire, au point de vue de la richesse publique, en s'imposant une charge temporaire, pour doter le pays de facultés destinées à vivifier les ressources que la nature lui a départies.

Les douanes, sous ce rapport, peuvent donc être considérées comme faisant partie du système d'instruction générale, système qu'un État doit étendre autant que possible, pour augmenter la puissance du travail et pour développer les facultés des travailleurs.

Nul doute que l'État ne doive, dans la nature de ses moyens et de ses forces, mettre un certain degré d'instruction et d'éducation à la portée de tous. L'homme, sortant des mains de la nature, est aveugle et impuissant. Ses facultés instinctives, fécondes et divines si on les développe, le laissent, livrées à elles-mêmes, dans la situation du sauvage de l'Amérique. Il y a donc un grand intérêt social à lui faciliter les moyens de s'éclairer, de refréner ses passions mauvai-

Digitized by Google

ses, de devenir un bon et utile citoyen. De là ces écoles, ces colléges, ces institutions de toute sorte, qui, chez nous, tendent à épurer ses passions et ses goûts, à ennoblir ses besoins, à étendre les moyens d'y satisfaire.

Mais l'Etat ne se borne pas à créer des écoles primaires, des colléges et des lycées qui distribuent l'enseignement secondaire, des Académies et des Facultés qui distribuent l'enseignement supérieur. Il pourvoit aussi à l'instruction professionnelle. Nous avons des écoles de Droit et de Médecine; nous avons des écoles de Beaux-Arts, et, pour parler de la production industrielle, qui forme le but principal de nos études, nous avons l'école Polytechnique, les écoles des Ponts et Chaussées et des Mines, les écoles d'Arts et Métiers de Châlons et d'Angers, le Conservatoire des arts et métiers, ouvert à tous, et où chacun peut venir puiser les notions techniques les plus utiles dans sa profession.

Les douanes servent à compléter en quelque sorte ce système général d'éducation industrielle, en permettant au pays d'acquérir les facultés qui lui manquent, de perfectionner celles qu'il possède déjà, de s'affermir dans la voie où il est entré avec tant de succès.

Est-ce là de la théorie pure, comme celle que font la plupart des économistes? En aucune façon. Ce que nous venons d'énoncer n'est autre chose que le résultat de l'expérience universelle.

Qu'a fait l'Angleterre lorsqu'elle a voulu constituer sa puissance industrielle? Il y a deux siècles, les Anglais étaient inférieurs aux Flamands et aux Français du nord. L'étranger, disait-on, achète d'un Anglais la peau d'un renard pour six blancs et lui revend la queue pour un shilling; ce qui signifiait que les Anglais ne savaient pas alors transformer un produit brut en produit fabriqué. Ces connaissances qui lui manquaient, l'Angleterre voulut les acquérir. Pour faire son apprentissage, elle poussa le système protecteur jusqu'à ses dernières conséquences, elle multiplia les mesures prohibitives, et elle alla jusqu'à leur donner la peine de mort pour sanction. C'est ainsi qu'elle imprima un élan si énergique à son industrie. C'est à la faveur de cette protection sans exemple qu'elle a établi et consolidé cette suprématie qui lui a permis d'abaisser, il y a quelques années, des barrières désormais inutiles. « Que pourrions-nous craindre! » disait sir Robert Peel au parlement. Et, en effet, la supériorité de l'industrie britannique était si manifeste, que c'étaient les fabricants eux-mêmes qui réclamaient la diminution des tarifs.

N'avons-nous pas en France, sous nos propres yeux, la preuve la plus éclatante des heureux effets d'une sage protection? Que de conquêtes merveilleuses! Que de grandes et belles industries, qui font

Digitized by Google

l'orgueil de notre pays, et qui n'existeraient pas, si l'on n'avait pas protégé leur début, si l'on ne continuait pas à protéger leurs développements! La nomenclature en serait longue. Il est vrai qu'on se sert de ces progrès mêmes pour demander la réduction ou l'abolition des droits. Mais alors la question se déplace; ce n'est plus une question de théorie, c'est une question de fait. Il ne s'agit plus de savoir si la protection est bonne ou mauvaise, mais si, grâce à la protection, notre industrie est arrivée à ce degré de perfection économique qui peut lui permettre de rivaliser avec l'industrie étrangère.

Aussi, à vrai dire, toutes ces controverses, toutes ces polémiques entre des systèmes contraires perdent singulièrement de leur importance quand, sortant des régions toujours un peu nuageuses de la théorie, on descend à la pratique; quand, au lieu de disserter sur des doctrines, on agit sur des intérêts bien réels et bien vivants.

Prenez même les économistes qui se sont prononcés le plus énergiquement contre les douanes, et vous trouverez dans leurs écrits plus d'une transaction.

Nous lisons, par exemple, dans le Traité d'économie politique de J.-B. Say le passage suivant qui vaut la peine d'être cité : « Peut-être un gouvernement fait-il bien d'accorder quelques encouragements à une production qui, bien que donnant de la perte dans ses commencements, doit donner évidemment des profits au bout de peu d'années. Il est des circonstances qui peuvent modifier cette proposition, généralement vraie, que chacun est le meilleur juge de l'emploi de son industrie et de ses capitaux. Smith a écrit dans un temps et dans un pays où l'on était et où l'on est encore fort éclairé sur ses intérêts. Mais toutes les nations ne sont pas parvenues au même point. Toute application neuve de la puissance d'un capital y est un objet de méfiance ou de dédain, et la protection accordée à un emploi de travail ou d'argent vraiment profitable peut devenir un bienfait pour le pays. On possède actuellement en France les plus belles manufactures de draps et de soieries qu'il y ait au monde, et peut-être les doit-on aux sages encouragements de Colbert, qui avança 2,000 francs aux manufactures sur chaque métier battant. »

Rossi admet également une transaction du même genre : « Au point de vue économique, dit-il, demander si le principe de la liberté commerciale admet des exceptions, c'est demander s'il y a des circonstances où le système des tarifs puisse augmenter la somme de la richesse nationale. Si on entend par là une augmentation immédiate, de pareilles circonstances ne peuvent jamais se rencontrer. Jamais on ne s'enrichira du premier coup en payant plus cher ce qu'on peut avoir à meilleur marché. Mais il n'y a pas de père de famille qui ne sache qu'il est des circonstances où le sacrifice d'aujourd'hu

Digitized by Google

peut être suivi plus tard d'un bénéfice qui le compense et le dépasse. Une administration à la fois prudente et éclairée commande, dans certains cas, des tentatives aléatoires, des avances qui peut-être ne rentreront pas en entier. Il n'est pas de père de famille qui, ayant de fortes raisons de croire qu'il existe dans son domaine un grand dépôt de richesses minérales, ne se crût obligé, s'il en avait les moyens, de faire des essais pour vérifier le fait, et ouvrir à ses enfants cette nouvelle source de prospérité. La même chose peut être vraie d'une nation. »

Enfin, je terminerai par une citation empruntée à un économiste qui a publié, il y a peu de temps, un traité destiné à résumer les progrès que la science économique a accomplis en Angleterre depuis Adam Smith. Voici ce qu'écrivait M. Stuart Mill, et ce passage mérite d'autant plus d'être remarqué qu'il était écrit au milieu des succès de la grande ligue anglaise pour le libre-échange : « Les droits protecteurs, dit M. Stuart Mill, ne sauraient se justifier par de pures considérations d'économie politique que dans un seul cas, celui où on les établit à titre temporaire, particulièrement chez une nation jeune et grandissante, dans l'espérance d'y acclimater une industrie étrangère, appropriée au pays. La supériorité d'un pays sur un autre, dans une branche de travail, tient souvent à ce qu'il s'y est adonné plus tôt. Il peut ne posséder aucun avantage qui lui soit propre, mais seulement de l'habileté acquise et de l'expérience. Un pays qui a cette habileté et cette expérience à acquérir peut, sous d'autres rapports, offrir de meilleures conditions pour une industrie que ceux qui l'ont devancé dans l'arène. Or, on ne doit pas espérer que des individus, à leurs risques et périls, ou plutôt à leur préjudice certain, introduisent une fabrication nouvelle et supportent les charges de son entretien, jusqu'à ce que les producteurs nationaux aient achevé leur éducation et atteint des rivaux exercés de longue main. Afin de faire face aux frais d'une telle expérience, un droit protecteur, continué pendant un temps raisonnable, est quelquefois, pour une nation, le mode de s'imposer qui a le moins d'inconvénient. »

On voit que, sur de pareilles bases, les opinions, en apparence les plus contraires, ne seraient pas loin de s'entendre, puisque les unes et les autres sont d'accord sur le but et sur les moyens. La divergence viendrait probablement de la durée du temps que les unes et les autres se proposeraient d'assigner à l'existence des droits protecteurs. Mais il est évident qu'ici l'on sort complétement du domaine de la théorie, attendu que ce différend ne peut être tranché, sur chaque question particulière de tarif, que par l'examen de la situa-

Digitized by Google

tion de l'industrie protégée relativement à l'industrie étrangère qui lui fait concurrence.

Il n'y a pas alors deux façons de procéder, il n'y en a qu'une. Quand une question de tarif est soulevée, on consulte les circonstances ; on interroge les faits; on se rend compte de la position des intérêts engagés, et lorsqu'on reconnaît qu'un droit peut être diminué, on le réduit dans la mesure convenable pour qu'il laisse à l'industrie la facilité de se maintenir et de se développer. Cette règle de conduite est tellement forcée, tellement imposée par la nature des choses, que ceux-mêmes qui rêvent les réformes les plus radicales dans nos tarifs sont obligés de s'y soumettre. On peut se donner plus ou moins carrière quand on se borne à des discussions de théorie pure. Mais quand la question se précise, quand le débat se porte sur un objet déterminé, alors il faut bon gré mal gré, procéder tout autrement. Il faut se livrer à des enquêtes approfondies, poser des chiffres, voir ce qu'on peut se permettre et jusqu'où l'on peut aller. Les questions à résoudre ne sont pas des questions de système, mais des questions de fait, ou plutôt des questions de limites. Il faut rechercher à quel taux on peut porter la réduction du droit, sans compromettre l'existence de l'industrie protégée, sans entraver ses progrès. Ce sont des études complexes, difficiles, délicates, qui exigent tout autre chose que des connaissances théoriques, et du sein desquelles les hommes spéciaux peuvent seuls faire sortir la vérité. L'enquête, l'enquête seule, peut donner la solution cherchée, et c'est à elle seule que les gouvernements la demandent, en laissant aux académies le soin de débattre les questions de théorie pure.

J. Burat.

Digitized by Google

LE PORTRAIT

LA MARQUISE

HISTOIRE D'ATELIER

PREMIÈRE PARTIE.

I

Julien Fréjus est un peintre qui n'a jamais concouru pour le prix de Rome à l'Ecole des Beaux-Arts, qui n'est élève d'aucun maître vivant, qui n'a jamais fait partie d'aucune coterie, qui n'a jamais eu de commande du gouvernement, qui n'a point mangé cette fameuse soupe à l'oignon dont les propriétés communiquent tant de lustre au talent et préparent dès la villa Medicis les jeunes fronts de l'Ecole française aux palmes de l'Institut. N'allez pas croire pourtant que Julien Fréjus soit un esprit dépourvu de mesure et ennemi de toutes règles; il ne se dit pas « l'élève de la nature, » titre beaucoup trop ambitieux pour sa modestie; il ne fuit pas le monde, qu'il aime peu bruyant et recherche dans ce qu'il a d'intime; il n'a jamais élevé la voix contre l'enseignement académique

Digitized by Google

ni contre les jurys d'exposition, bien qu'on lui ait souvent refusé ses tableaux ; il passe enfin pour avoir du talent et en a plus qu'on ne lui en accorde. Quelques hommes de goût l'ont distingué, quelques amateurs sérieux l'ont porté aux nues, ce qui lui a fait une réputation d'artiste savant qui lui nuit beaucoup dans sa carrière. Il peint le portrait.

Son nom patronymique n'est pas Fréjus ; Fréjus n'est qu'un surnom qu'il doit à certaine anecdote dont la scène était à Fréjus, et qu'il racontait volontiers autrefois, quand il avait encore toute sa fleur de jeunesse, toute la naïveté du provincial fraîchement débarqué ; il se nomme en réalité Courtade et se croit, non sans apparence de raison, originaire de Gascogne, bien que l'insouciance qu'il professe pour sa personne semble le distinguer essentiellement de ses honorables mais vaniteux congénères.

Courtade ou Fréjus, si vous aimez mieux, est jeune, — il n'a pas trente ans, — d'un extérieur agréable, d'une taille élancée et qui promettait jadis de la distinction lorsque sa mère rêvait pour lui les honneurs du barreau. Il a fait son droit, il a même plaidé une fois, pour un fieffé coquin qui avait dérobé les épargnes de son maître, vol qualifié ! Au milieu de sa plaidoierie, maître Courtade, impressionné par les faits de la cause qui décelaient la profonde ingratitude et la dépravation invétérée de son client, s'abandonna à un élan d'indignation éloquente qui enleva le jury, la cour, le ministère public et l'auditoire lui-même ; le client fut condamné au maximum de la peine et maître Courtade fut vertement réprimandé par le conseil de l'ordre pour avoir méconnu les devoirs de la défense.

— Mais ma conscience ? disait Courtade.

— Votre conscience n'a rien à voir en ceci, lui répondait le bâtonnier ; vous étiez chargé de défendre, il fallait défendre.

— Mais ma conscience ? reprenait l'avocat.

— Il n'y a point de conscience qui tienne, ripostait le bâtonnier, là où le devoir commande, la conscience doit obéir.

Cet axiome, bien qu'il fût prononcé avec toute l'autorité du savoir et de l'éloquence, ne put pénétrer dans le cerveau épais du jeune avocat ; il se fit rayer du tableau et vint à Paris exercer la peinture.

Son éducation d'artiste avait été fort négligée ; mais la vocation chez lui avait toujours pris le dessus des obstacles de l'éducation. Au collége, il esquissait le portrait de ses camarades sur ses cahiers et la caricature du professeur sur les murailles. Plus tard, lorsqu'il faisait son stage à la cour de N...., il croquait les accusés d'après nature, et il avait formé une fort curieuse galerie de tous les scélé-

Digitized by Google

rats qui, pendant trois ans, avaient honoré de leur présence les bancs de la cour d'assises. Malheureusement le bruit courait que, dans cette galerie, s'était glissé plus d'un profil de juge et même d'avocat. C'était une calomnie sans doute, mais comme d'une calomnie il reste toujours quelque chose, il était resté un jour sur le banc des avocats le croquis d'un voleur que la cour venait de condamner à cinq ans de réclusion ; le costume et l'attitude étaient parfaitement reproduits, mais, dans les traits du criminel, tout le barreau s'obstina à reconnaître ceux du bâtonnier. Ce coup de crayon irrévérencieux ne fut pas étranger, dit-on, au zèle que déploya peu de temps après le même personnage pour les intérêts méconnus de la défense.

Du palais à l'atelier Fréjus n'avait fait qu'un bond, mais à peine se trouva-t-il seul devant un chevalet, une palette à la main, qu'il se vit tout à coup assailli de mille doutes et de mille terreurs. Imiter la nature, peindre un tableau, animer le masque humain, communiquer la vie, le mouvement, la pensée à ces muscles, à ces contours, à ces reliefs, à cette bouche, à ces yeux, quel travail de géant! Fréjus comprit bien vite que les leçons du collége, profils, faces et trois quarts, division mathématique du visage et du corps, mise ensemble de la figure, etc., ne constituaient pas même les premiers éléments de son art. Peut-être les retrouvait-il davantage dans ces boutades du crayon, dans ces caprices de la plume qu'il semait d'une main rapide et féconde sur tous les morceaux de papier qu'il rencontrait. Là du moins se manifestait une certaine originalité, de l'humour, « de la couleur même, » avait dit un jour un ami de son père, amateur de vieilles gravures. Le père, qui vendait du savon en gros à Marseille, s'était fort étonné que l'on pût voir de la couleur dans un dessin à la plume ou au crayon, et avait haussé les épaules en homme convaincu qu'il y avait quelque chose de dérangé dans le cerveau de son ami. L'ami vendait des huiles : toutes relations d'affaires cessèrent entre les deux maisons à partir de ce jour-là.

D'un père savonnier comment se fait-il qu'il était né un fils artiste? Problème inexplicable dont je renvoie la solution au savant professeur qui s'est chargé de nous révéler les mystères de l'hérédité. Julien, qui avait échoué comme avocat et qui ne sentait point un goût bien prononcé pour le savon de Marseille, ne se découragea pas de son impuissance ; il ne savait rien, il résolut de tout apprendre. Le chevalet fut abandonné, la palette fut remise dans la boîte, et un soir, un carton sous le bras, il s'achemina vers le quai Saint-Michel.

De notre temps vivait là, dans une salle enfumée où l'on pénétrait par une ruelle étroite, un homme d'un certain âge, que l'on

Digitized by Google

nommait Ravestain. Tous ceux qui ont manié le fusain à Paris, de 1835 à 1848, l'ont connu. Quelques-uns le disaient élève de David, d'autres prétendaient qu'il n'avait jamais été que son modèle, pour certaines poses antiques, dont il faut avouer que Ravestain avait dérobé le secret aux marbres de l'Acropole. Nul, mieux que lui, ne posait un modèle, et ceux qui ont cultivé l'académie d'après nature le savent, poser le modèle n'est pas l'affaire de tout le monde.

Fréjus franchit donc le seuil de ce temple du biceps et du thorax, s'assit sur un tabouret boiteux qui lui avait été réservé par le grand prêtre du lieu, et se mit, avec un courage digne d'un si noble but, à dessiner le modèle vivant qui déployait ses muscles sur une estrade au centre de l'atelier.

Peindre cet intérieur serait impossible. Il faut avoir pénétré soi-même dans cette grenouillère d'artistes imberbes ou barbus, avoir vu luire, dans la pénombre des quinquets fumeux, les yeux malins ou ardents de ces Rubens en herbe; avoir respiré cette atmosphère épaisse et nauséabonde, pour se faire une idée de l'étrange sanctuaire où l'art avait établi son culte. Avec une nature délicate comme la sienne, Julien devait plus qu'un autre se sentir mal à l'aise dans un pareil milieu; sa vocation était grande, mais il dut faire de terribles efforts pour triompher de ses répugnances. Ajoutons que la douceur de son caractère, l'ardeur qu'il apportait à son travail, le calme distrait contre lequel venaient s'émousser les traits de ses camarades, loin de désarmer ceux-ci, les irritaient au contraire comme une provocation, et fertilisaient leur verve, déjà trop féconde en tortures d'atelier. Mais si la goutte d'eau creuse le diamant, l'acier est impuissant à le rayer. Au bout de six semaines de siége, la cidadelle fut proclamée imprenable, et les plus terribles rapins du quai Saint-Michel tournèrent leurs armes d'un autre côté. Il fut permis à Julien de concentrer toutes ses forces vers son but unique, et avant que six mois se fussent écoulés, il passait pour le premier dessinateur de l'école de Ravestain.

Julien n'avait pas attendu si longtemps pour reprendre sa palette. Dès qu'il s'était vu de force à modeler un crâne, il l'avait recouvert de muscles et de chair; il en avait fait palpiter les lèvres, trembler la paupière, se dilater les narines. Le ton juste arrivait presque toujours au bout de son pinceau; du premier coup il sondait les mystères du coloris et réalisait les prodiges de la lumière. Quelques-uns des jeunes gens de son art, avec lesquels il s'était lié d'amitié, s'étonnaient de ses progrès et lui conseillaient fort de suivre l'atelier d'un grand artiste.

— A quoi bon? répondait-il.

A quoi bon, en effet, et qu'est-ce que les maîtres modernes lui

Digitized by Google

auraient appris qu'il ne sût mieux qu'eux? Les maîtres dont il prenait leçon, c'étaient Rembrandt, Titien, Rubens, Corrége surtout, son modèle par excellence. Tout le temps qu'il pouvait dérober à ses études, il le passait au Louvre, sans brosse, sans palette, sans chevalet, non comme la plupart de ses émules et camarades qui croyaient dérober les secrets des grands peintres à force de copier leurs tableaux; mais debout, appuyé sur les balustrades, le cou tendu, le regard attaché sur une de leurs œuvres, et ne la quittant, après trois ou quatre heures d'examen laborieux, que poussé par les gardiens. Combien de fois ne l'ai-je pas vu ainsi, attentif, concentré, immobile? Il faisait le désespoir des visiteurs qui, pour voir le tableau devant lequel ils trouvaient Julien arrêté, étaient obligés de revenir le lendemain.

Il ne lui avait pas été facile de faire tolérer au Louvre ses longues stations devant les coloristes. Une haute recommandation lui avait fait ouvrir les portes du Musée, mais lorsqu'il s'était présenté, on lui avait demandé quel tableau il voulait copier.

— Aucun, avait-il répondu.

Et il était allé droit à l'Antiope du Corrége devant laquelle il s'était aussitôt établi. Par malheur, un peintre en miniature était là qui copiait le tableau sur porcelaine et peignait l'Antiope au fond d'une assiette. Julien lui avait masqué la vue du chef-d'œuvre. Le copiste s'en plaignit, et force fut à notre ami d'aller offrir ses hommages à une autre merveille du pinceau italien. Tous les chefs-d'œuvre étaient entourés de chevalets, de palettes, de rapins et de copistes des deux sexes, ceux-ci juchés sur de hauts tabourets pour voir de plus près. Enfin Julien trouva, faute de mieux, une toile de second ordre et se mit à l'examiner avec la même attention sérieuse qu'il eût apportée à l'étude de l'Antiope. Il y avait plus d'une heure qu'il était accoudé devant le tableau, quand un gardien vint lui toucher le bras :

— Monsieur est un visiteur? lui demanda celui-ci.

— Non, je suis un artiste.

— Un artiste! Voulez-vous me montrer votre carte?

Julien, toujours docile à la règle, montra sa carte.

— Oui, c'est bien, vous êtes en règle, reprit le gardien. Mais quel tableau copiez-vous?

— Je n'en copie pas.

— Alors, monsieur, choisissez un tableau et copiez-le.

— Mais je ne veux rien copier; je suis venu ici pour étudier et non pour copier.

— Comment! flâner ainsi des heures entières devant la même toile, vous appelez cela étudier, vous?

Digitized by Google

— Oui, j'appelle cela étudier, moi.

— Ah ! mais ça ne se peut pas ; vous ne pouvez pas rester ainsi éternellement devant le même tableau à rien faire.

— Aussi ne suis-je pas à rien faire ; vous voyez bien que je travaille.

— Singulière manière de travailler !

— C'est ma manière à moi.

— Oui dà, ce n'est pas celle du Musée, et je vous prie d'en prendre une autre.

— Impossible, fit Julien.

Et, s'accoudant de nouveau, il se plongea dans une plus profonde contemplation. Ce n'était pas l'affaire du gardien. Il en référa à son chef immédiat qui lui donna raison. Julien ne se tint pas pour battu. Il était doux, mais entêté. Devant un employé supérieur, il exposa son cas ; l'employé, qui avait de l'esprit, sourit, trouva les explications de Julien judicieuses, et donna ordre aux gardiens de respecter désormais les études contemplatives du jeune peintre.

A partir de ce moment, Julien Fréjus put dérober un à un, à loisir, tous les secrets de palette des coloristes et développer ses instincts avec plus de certitude et moins de tâtonnements. Nous retrouvons aujourd'hui Julien, seul de son genre, peintre d'un sérieux mérite, le plus vraiment coloriste de nos peintres vivants, le plus incontestablement dessinateur de tous nos coloristes. On le voit, ce n'est pas un petit personnage que nous présentons ici au public, et ce n'est pas à un artiste vulgaire que madame la marquise de Varigny allait avoir affaire.

II

Madame de Varigny était depuis quelque temps tourmentée du désir de se faire peindre, mais elle avait du goût et voulait une œuvre d'art. Belle, d'ailleurs, et arrivée à cet âge où la beauté épanouie puise dans une expression habilement ménagée un éclat nouveau et une puissance irrésistible, elle n'était point faite pour poser en poupée devant les peintres à la mode. C'était, au contraire, un modèle d'une grande valeur pour un vrai coloriste, une admirable Joconde ou une délicieuse Monna Lisa, mieux encore, quelque chose comme un rêve de poète ; une de ces figures ardentes et passionnées chez lesquelles le feu se voile sous de longs cils et sous un teint d'une blancheur éblouissante, une beauté sérieuse et pourtant délicate, profonde et pourtant aimable, sévère et pourtant gracieuse,

Digitized by Google

régulière et pourtant pleine de caprice et d'imprévu. Aux temps où Guérin traduisait en peinture les deux premiers vers du second livre de l'*Enéide*, il eût représenté la reine de Carthage sous les traits de la marquise, et, au lieu d'en faire une brune piquante, il lui eût donné cette chevelure d'or vert qui déployait ses ondes chatoyantes sur des tempes larges et fortement veinées.

Beaucoup de femmes du monde n'auraient pas été aussi embarrassées dans leur choix que madame de Varigny. Elles seraient allées chez l'un de ces adroits enlumineurs dont les étalages de velours et de soieries obtiennent de si galants succès à toutes nos expositions. Je ne fais point ici l'éloge ni la critique des femmes du monde et n'ai point mission pour cela; je constate seulement, et j'insiste sur ce point essentiel, que la marquise était femme de goût et voulait une œuvre d'art.

— Donnez-moi donc un peintre, disait-elle à tous ses amis et à toutes ses connaissances.

On lui en avait proposé cinquante, parmi lesquels des plus illustres. Madame de Varigny n'était pas femme à repousser les grands artistes sans de bonnes raisons.

— Est-il un de ces messieurs, disait-elle coquettement, qui voudrait peindre une rousse comme moi ?

Elle disait vrai ; sa physionomie n'était point faite pour le pinceau de nos artistes en renom. Il fallait une âme jeune, un artiste dans toute la fougue de ses premières impressions pour comprendre un pareil modèle.

Un jour, un des assidus admirateurs de la marquise, le docteur Vignon, arrive chez elle, un cadre sous le bras.

— Je crois, dit-il, que je tiens votre peintre. Voyez plutôt !

Le panneau qu'il exposa aux regards de la marquise contenait une simple tête, charmante d'expression, mais peu jolie, d'une exécution savante et toutefois primesautière, enlevée en ombre sur un fond gris très lumineux.

— Cela est vraiment admirable, dit la marquise après quelques minutes d'un examen attentif.

Madame de Varigny avait une nature très impressionnable, très artiste, mais par cela même, peut-être, elle ne prodiguait pas son admiration. Chez elle, l'impression était plus profonde que rapide, et son jugement faisait à bon droit autorité dans les salons.

— Comment nommez-vous l'auteur de ce tableau? reprit-elle.

— Fréjus.

— Fréjus ! C'est un nom de ville, ce me semble. Qu'importe, faites-moi venir M. Fréjus; dites-lui que je désire le voir.

Digitized by Google

— Ah ! voilà la difficulté, répondit l'ami de la marquise : M. Fréjus est un original, un artiste capricieux, et je crains bien...

— Qu'il ne vienne pas ? Soit, j'irai chez lui.

— Vous croyez que l'on pénètre si facilement chez M. Fréjus !

— C'est donc une forteresse que votre peintre.

— A peu près. Cependant, grâce à quelques intelligences que j'ai dans la place, j'espère que nous finirons par nous y glisser. Mais ce n'est encore là que la moitié de la besogne.

— Vraiment, vous piquez ma curiosité.

— Fréjus ne fait pas le portrait de tout le monde. D'abord il est inaccessible aux arguments dont Bazile faisait si grand cas.

— Il méprise l'argent ? à merveille ! c'est la pierre philosophale que votre artiste. Et que faut-il faire pour mériter l'honneur d'être peinte par M. Fréjus ?

— Le séduire.

— Cela devient grave, mais peut-être n'est-ce pas impossible.

— Ce « peut-être » eût été injurieux dans ma bouche, mais puisque vous l'avez dit, j'ajouterai, moi aussi, que la séduction est difficile.

— Où serait le mérite si elle ne l'était pas ? D'ailleurs, je ne serai pas la première, je suppose, et la tête que vous tenez là ne me semble pas si belle.

— Que vous n'en puissiez triompher assurément. Cependant je dois vous prévenir qu'avec mon peintre la beauté perd quelquefois ses droits. Il faut autre chose à M. Fréjus, et cette autre chose, heureusement vous la possédez.

— Ah ! vous croyez, docteur, fit madame de Varigny avec un mouvement de tête d'une grâce infinie, comme si elle eût voulu appuyer d'une preuve les paroles du docteur. — Allons, capitaine, arrangez-vous pour me conduire bientôt chez votre protégé.

A quelques jours de là, madame de Varigny fut prévenue que les portes de l'atelier de Fréjus s'ouvriraient devant elle le lendemain. La marquise n'eût point été femme si elle n'eût attendu ce moment avec une certaine impatience. Sa curiosité avait été singulièrement excitée par les paroles du docteur ; plus encore son amour-propre était en jeu ; c'était une lutte qui allait s'engager, une bataille qu'il s'agissait de livrer, et par conséquent une victoire qu'il fallait remporter. Madame de Varigny ne songeait certes pas à faire dans la personne de M. Fréjus une nouvelle conquête ; elle voulait seulement prouver sa puissance et contraindre, en quelque sorte, l'artiste capricieux et fantasque à rendre hommage à sa beauté, au nom de l'art même qu'il exerçait ; ambition après tout légitime chez une femme qui régnait dans un monde où tous les succès lui étaient faciles, où

Digitized by Google

elle n'était pas habituée à rencontrer cette résistance dont on la menaçait.

Avant de commencer l'attaque, la marquise fourbit ses armes, c'est-à-dire qu'elle s'habilla de la façon qu'elle crut la plus capable de faire valoir sa beauté et d'exercer de l'influence sur l'esprit rebelle du peintre. Elle ressemblait à un portrait du Titien, en sortant de chez elle. Chemin faisant, le docteur ne se fit pas faute de conter mille anecdotes sur les fantaisies du peintre, sur ses brusques sorties, sur ses refus nettement formulés de peindre telle figure parce qu'elle manquait d'expression, telle autre parce qu'elle avait une expression niaise, telle autre encore parce que sa peau manquait de variété dans les tons et de transparence. Bref, c'était un juge féroce que ce M. Fréjus, un adversaire plus encore qu'un juge, et, pour quelques-uns, un ennemi plus qu'un adversaire. L'épreuve était redoutable, mais elle n'effrayait pas la marquise; l'idée lui en sourlait même et l'animait à ce point que le docteur, en lui offrant la main pour descendre de voiture, ne put se défendre de le remarquer. Elle ne lui avait jamais paru aussi belle.

Par un de ces caprices dont il eût pu épargner la peine à ses visiteurs, notre peintre avait placé son atelier le plus loin possible du centre de Paris, sur le boulevard Saint-Jacques. Il habitait là une petite maison, d'assez pauvre apparence, à laquelle on parvenait en passant sous une tonnelle de vigne vierge, très jolie sans doute en été. Mais on sortait alors de l'hiver, et l'accès de la maisonnette était fort triste.

Le docteur frappa à la porte, un judas s'ouvrit brusquement, des yeux noirs examinèrent un moment les deux visiteurs et une voix caverneuse leur demanda : Qui êtes-vous?

Le docteur décina son nom et celui de la marquise, et le judas se referma.

— Çà, docteur, dit madame de Vrigny, vous m'aviez dit que l'atelier de votre peintre était une forteresse; vous vous êtes trompé, c'est une prison.

Enfin, pourtant, on entendit une clef tourner dans la serrure, la porte s'ouvrit en grinçant sur ses gonds, et l'homme aux yeux noirs introduisit les visiteurs dans un tortueux obscur, à l'extrémité duquel on apercevait un rayon de soleil comme dans les *intérieurs* de Granet.

— Docteur, je m'en dédis, murmura la marquise, ce n'est point une prison, c'est un sépulcre. Je suis sûre qu'il y a des squelettes rangés contre la muraille.

— Je crois même qu'ils s'agitent et traînent des chaînes, ajouta le docteur.

Digitized by Google

Le traîneur de chaîne n'était autre qu'un affreux petit chien, métis de roquet et de chien-loup qui faisait retentir dans l'obscurité les anneaux de son collier.

— Votre roquet ne mord pas? demanda le docteur au domestique.

— Pardon, monsieur, répondit celui-ci, il mord quelquefois, mais il n'aboie jamais.

Rassuré à demi par cette déclaration, le docteur écarta le méchant animal du bout de sa canne et poussa la porte qui s'ouvrait à l'extrémité du corridor. La marquise et lui se trouvèrent dans un atelier de médiocre dimension, rempli de chevalets de tous les formats et de tous les genres possibles. Sur chaque chevalet, il y avait une toile ou un panneau retourné.

Devant l'un de ces chevalets, un homme était assis, courbé, les coudes sur les genoux, le menton dans les mains, et regardait avec une attention inexplicable une toile sur laquelle on ne voyait que cinq ou six coups de brosse donnés comme au hasard sur la couche d'impression. C'était le peintre. Julien leva les yeux sur les deux personnes qui entraient, puis, se levant lui-même, il vint au-devant d'elles.

— Monsieur, dit la marquise de l'air le plus séduisant et avec la voix la plus caressante qu'elle put prendre, mon ami, le docteur Vignon, m'a fait voir une de vos œuvres et m'a donné la plus grande envie de visiter votre atelier.

Julien s'inclina brusquement et sans répondre au compliment de la marquise :

— Voilà tout ce que j'ai en ce moment, dit-il en étendant la main par un geste circulaire vers toutes les toiles retournées qui garnissaient les chevalets.

— J'espère, dit le docteur, que vous nous permettrez de voir...

— Oh! voyez, voyez ; aussi bien il n'y a rien à voir.

— Je suis sûre, ajouta madame de Varigny, que vous avez là de nouveaux chefs-d'œuvre.

— Certainement, répondit le peintre en secouant la tête, ce sont tous des chefs-d'œuvre ; je suis condamné, quand je reçois du monde, à entendre ce mot-là depuis le matin jusqu'au soir. Des chefs-d'œuvre ! mais qui donc fait des chefs-d'œuvre aujourd'hui ?

— Vous, sans doute, hasarda le docteur.

Julien haussa les épaules et retourna à son chevalet. Il avait à peine regardé la marquise, ce dont celle-ci se sentit probablement mortifiée. Pour se donner contenance ou dissimuler peut-être son dépit, elle alla de chevalet en chevalet, retournant elle-même tous les cadres.

— Ah ! voici madame B..., dit-elle; très ressemblante. Bien, ma-

Digitized by Google

demoiselle J...; c'est frappant. Madame de L...; on la reconnaîtrait entre mille, quand on l'a vue une fois, avec son menton pointu et ses yeux à fleur de tête. Regardez donc, docteur, voici le jeune Armand de S... Par ma foi, il a une sottise sur les lèvres ; c'est peint d'après nature ! Et la comtesse de F..., docteur, voyez donc son sourire aigre comme une injure ! Vraiment, monsieur Fréjus, vous êtes un grand peintre ; vous ne saisissez pas seulement l'expression, vous devinez la pensée et pénétrez jusqu'au fond du cœur.

Le peintre, toujours accoudé, ne répondit pas. Le docteur venait de s'arrêter devant un cadre plus grand que les autres.

— Ah ! pour le coup, madame, dit-il, voilà qui est de ma compétence : mon confrère, le docteur C.-L... Parbleu, c'est admirable ! je n'ai jamais rien vu de si beau, de si parfait.

— Si beau ! si parfait ! grommela le peintre entre ses dents.

— Voyez donc cette bouche, madame, continua le docteur, elle va parler, elle parle ! Et cet œil profond, plein de réflexion et de pensée ! Comme c'est bien cela ! Ce front chargé des soucis de la science, dénudé par le travail ; ces joues creusées par les veilles ! Je n'ai vu de ma vie une œuvre aussi complète, aussi magnifique !

Pendant ce discours, le peintre s'était levé et était venu se placer derrière les deux visiteurs. A chaque mot du docteur, il faisait une étrange grimace ; ses traits se contractaient, et il s'imposait évidemment une contrainte pour ne pas éclater.

— Décidément, monsieur, reprit le docteur en se retournant vers Julien, vous êtes le premier peintre de portraits que la France possède aujourd'hui !

— Je le crois comme vous, repartit vivement l'artiste, mais ce que vous dites là ne signifie pas grand'chose ; il n'y a pas un bon peintre de portraits en ce moment.

— Comment, pas un ?

— Pas un : ni moi, ni aucun autre.

— Voilà pourtant qui témoigne contre ses paroles, dit gracieusement la marquise.

— Vous aussi, madame ! quoi, vous prenez pour évangile ce que monsieur vient de vous dire ! Mais regardez donc ce nez sans relief, ces narines sans souffle, ces tempes sans battement, ces muscles tendus avec effort, cette chair sans vie et sans transparence ! J'avoue que les yeux et le front sont assez bien rendus ; mais la bouche est défectueuse, mais le port de la tête est maladroit, mais le cou est raide, la couleur est flasque, le modelé insuffisant.

— En un mot, vous trouvez votre peinture détestable. C'est un

Digitized by Google

rare exemple de modestie, monsieur, que vous donnez là à la gent artiste.

— Que voulez-vous! moi, je suis sincère, et je sais fort bien que si personne ne peut faire un portrait qui vaille celui-ci, cela ne prouve pas que celui-ci soit un chef-d'œuvre, comme vous entreprenez de le démontrer à madame la marquise.

— Eh bien, monsieur, dit madame de Varigny, telle qu'elle est, cette peinture satistisfait mon goût et suffit à mon ambition. Voulez-vous faire mon portrait, monsieur Fréjus?

En parlant ainsi, la marquise se posa en face du peintre, dans le rayon lumineux qui éclairait l'atelier. Ses lèvres entr'ouvertes et souriantes montraient de petites dents blanches parfaitement rangées, ses yeux pétillaient de malice et d'ardente anxiété, ses narines frémissaient, le sang empourprait ses veines transparentes, et la lumière, réunie en faisceau sur ce charmant visage, lui donnait un éclat incomparable. Le peintre fut ébloui. Jusque-là, il ne l'avait guère regardée, ou du moins il ne l'avait point vue, ce qu'on appelle vue. Il resta un moment silencieux et immobile, comme s'il étudiait déjà son modèle. A l'expression de son regard, une femme pouvait s'y méprendre. La marquise s'y méprit-elle? Je ne sais; toujours est-il qu'elle ressentit une joie secrète du sentiment d'admiration qu'elle lisait dans les yeux de l'artiste; elle n'eût pas été femme si elle ne se fût sentie flattée.

— Veuillez ôter votre chapeau, dit enfin le peintre.

Madame de Varigny s'empressa d'obéir, mais dans sa précipitation, elle dérangea l'économie de ses cheveux, qui se déroulèrent en longs anneaux d'or sur ses épaules. Elle voulut les rattacher. Le peintre posa hardiment sa main sur la sienne.

— N'y touchez pas, s'écria-t-il, laissez-les comme ils sont! Voilà, monsieur, un modèle admirable.

Il est probable que le cœur de la marquise bondit à ce laconique éloge.

Tous trois restèrent un instant muets; le docteur lui-même, bien qu'il fût tourmenté du besoin de tourner un compliment, jugea sainement que tout compliment de sa bouche serait désormais bien fade auprès de ce que venait de dire le peintre. Celui-ci examinait la marquise avec une attention soutenue, de la tête aux pieds, de la pointe des cheveux jusqu'à l'extrémité des doigts. La marquise de son côté se prêtait volontiers à cet examen et prévenait les désirs de l'artiste, en lui laissant deviner toutes ses grâces et toutes ses perfections. Ce fut elle pourtant qui rompit le silence.

— Ainsi, dit-elle, vous ne me trouvez pas indigne de vos pinceaux! vous voulez bien faire mon portrait?

Digitized by Google

— Certainement, je veux faire votre portrait. Voulez-vous vous asseoir, nous allons le commencer tout de suite.

— Tout de suite, comme cela, sans préparation.

— Quelle préparation voulez-vous qu'il y ait?

— Mais... je ne sais... j'aurais cru... Cette toilette suffira-t-elle?

— Cette toilette est inutile. Nous la changerons probablement. Je ne sais pas encore ce que je ferai! Mais si vous voulez bien prendre place dans ce fauteuil, nous allons chercher ensemble.

Madame de Varigny ne paraissait pas trop regretter d'être prise ainsi à l'improviste. Elle s'assit, et se retournant vers le docteur :

— Vous ne m'en voudrez pas, docteur, d'abuser ainsi de votre temps et de votre complaisance.

Le docteur tira sa montre.

— Madame, j'ai encore deux heures à votre dévotion.

— Deux heures! Vous ne me tiendrez pas deux heures, monsieur, n'est-il pas vrai? dit la marquise en s'adressant à Julien.

— Seriez-vous déjà fatiguée? murmura brusquement celui-ci.

— Non, monsieur, je n'en ai pas encore eu le temps. Voyons, je ne vous interroge plus, je cherche une pose. Suis-je bien ainsi?

Le peintre ne répondit pas, mais, s'approchant de la marquise, il dénoua ses mains, allongea un bras, replia l'autre, fit relever le front, tourner la tête, tout cela sans rien dire, comme s'il se fut agi d'un mannequin d'atelier. La marquise ne pensait pas même à résister; tout au plus osait-elle trouver, à part elle, les manières de M. Fréjus un peu originales. Mais l'originalité a ses priviléges, et madame de Varigny en ce moment-ci était la dernière à les discuter.

Quand il crut avoir trouvé une pose favorable à son modèle, Julien, sans prendre la peine de chercher un ensemble, la craie à la main, aborda directement avec la brosse le panneau devant lequel il était en extase au moment où les deux visiteurs étaient entrés dans l'atelier.

— Vous ne craignez pas que je surprenne les secrets de votre manière, dit le docteur, en s'approchant doucement du peintre.

— Je n'ai ni manière ni secret, répondit celui-ci. Je ne crains qu'une chose, c'est que vous ne vous teniez debout et ne rôdiez dans l'atelier pendant que madame et moi nous travaillons. Vous nous donneriez des distractions. Asseyez-vous là-bas, dans le coin, dans ce fauteuil; vous trouverez sur la table le dernier numéro de la *Revue Contemporaine* : c'est très amusant.

Le docteur fit la grimace, mais il obéit. Julien, de son côté, se remit au travail avec une grande ardeur, entremêlant ses coups de pinceau d'exclamations qui chatouillaient agréablement les oreilles

Digitized by Google

de la marquise. Il ne tarissait pas sur le bonheur des peintres qui ont des cheveux d'or vert à la disposition de leurs pinceaux.

— Est-il donc vrai, s'écria la marquise, que vous aimiez tant mes cheveux ?

— Je ne sais ce que j'aime le plus de votre teint ou de vos cheveux, mais, à coup sûr, je n'ai jamais rien vu d'aussi beau.

— Monsieur Fréjus, prenez garde, vous allez me donner mauvaise opinion de vous. Vous flattez votre modèle, c'est le procédé des peintres qui n'ont pas de talent.

— Hélas! madame, je voudrais bien pouvoir vous flatter; mais l'art est impuissant à reproduire certaines natures, et je crains d'en être pour mes peines. Cependant, essayons toujours, ne perdons pas courage. Aussi bien l'entreprise est assez belle pour qu'on la tente. Il y a bien des peintres qui ont osé peindre Jésus-Christ! C'est une audace que je n'ai jamais comprise; et vous, madame?

— Ma foi, je n'y ai jamais songé; peut-être, en effet, est-ce une témérité bien grande. Pour les anges, passe encore.

— Oui, je comprendrais encore cela pour des anges; car, enfin, on peut avoir rencontré des anges dans sa vie. — Madame, ne changez pas l'expression de votre regard, je m'occupe de vos yeux.

— Vraiment, fit la marquise, sans s'attacher aux dernières paroles de Julien; vous croyez qu'il y a des anges en ce bas monde; peut-être en avez-vous rencontré?

Le peintre se leva brusquement en fronçant le sourcil, et posant sa palette :

— Je ne peindrai pas davantage aujourd'hui, dit-il.

— Ainsi, vous me donnez congé? Quand reviendrai-je?

— Demain, si vous voulez, à la même heure. Je n'ai rien à faire en ce moment. Mon pinceau est sans occupation.

— Mais, aussi, pourquoi êtes-vous si difficile dans le choix de vos modèles?

— Pas tant, comme vous voyez, dit le peintre, en montrant tous les cadres qui garnissaient les chevalets.

— Et quand mettrez-vous mon portrait dans cette galerie? dit coquettement la marquise.

— Jamais, s'il plaît à Dieu. Vous, madame, ajouta-t-il avec chaleur, vous êtes un modèle exceptionnel, une de ces beautés comme les peintres en rêvent quand ils ont un peu de poésie dans le cerveau.

— Vous m'aviez donc rêvée?

— Suis-je un poète, moi? dit Julien avec un sourire amer.

— Nous avons quelque raison de le penser, monsieur Fréjus, répondit le docteur qui s'était levé et qui s'avançait avec précaution,

Digitized by Google

après avoir posé son binocle sur son nez. Vous permettez que l'on voie ?....

— Pas aujourd'hui, dit le peintre en retournant tout à coup le panneau. Je n'aime pas à montrer mon travail qu'il ne soit fini ou du moins très avancé. Revenez dans huit jours, monsieur le docteur, et s'il y a encore quelque chose sur ce panneau, je vous le ferai voir. Mais, franchement, ajouta-t-il d'un air triste et d'une voix abattue, je crains que ce malheureux panneau n'en soit revenu au point où vous l'avez vu tantôt en entrant ici.

— Comment cela, s'écria vivement la marquise, est-ce que vous pensez à effacer ce que vous venez de faire ?

— Non, madame, pas encore, mais demain....

— Demain moins qu'aujourd'hui, j'espère.

— Qui sait? Mais chassons ces idées; elles m'ont toujours porté malheur. A demain, madame, à demain. A propos, je ne suis pas content de votre robe. Je voudrais vous voir en blanc.

— Je ne puis pas venir en blanc jusqu'ici.

— Et puis je n'aime pas ces corsage tendus comme vous les portez aujourd'hui. Je voudrais quelque chose de plus ample.

— Je vous vois venir; il vous faudrait une draperie antique.

— Dieu nous garde de draperies antiques! On ne voit plus que cela depuis quelque temps; c'est une mode, une fureur d'antiquailles en peinture et au théâtre. Il y a des peintres de sujets grecs, comme il y a eu des peintres pompadour, des peintres de bergers trumeaux. Les uns sont aussi vrais que les autres. Non, non, point de draperie antique! On croirait que je suis de l'Ecole, et comme je n'ai pas trente ans, on me soupçonnerait de vouloir concourir pour le prix de Rome.

Le peintre s'échauffait en parlant, et sa voix prenait un accent singulier.

— Et puis, pourquoi de l'antique? Vous n'êtes pas antique, vous, madame, vous êtes toute moderne. Tout au plus remontez-vous à la Renaissance; vous en avez la grâce, le puissant coloris, l'ardeur juvénile; vous n'avez pas le calme froid, impassible de l'antique. Vous appartenez à l'école du Titien, ou mieux encore du Corrége, et non pas à celle de Phidias. Vous êtes faite pour le bruyant éclat de la peinture et non pour les plis parallèles du ciseau grec. Votre place est à Parme ou à Venise, dans les palais d'or du Grand-Canal, et non aux péristyles de l'Acropole.

Julien était lancé; il aurait pu aller loin, si la marquise n'avait cru prudent de l'arrêter.

— C'est bien, dit-elle avec un geste plein de grâce mais qui signifiait assez clairement que Julien en avait dit assez pour la convaincre;

Digitized by Google

c'est bien, je vous enverrai une robe blanche, suffisamment étoffée, et nous trouverons bien ici une chambre où je puisse changer de costume. Seulement vous me donnerez huit jours pour faire préparer une toilette qui vous convienne.

— Alors nous ne posons pas demain? s'écria le peintre avec dépit.

— Pourquoi pas? dit la marquise. Ne pouvez-vous pas continuer la tête?

— La tête, la tête! certainement, je puis continuer la tête : mais un portrait ne se compose pas seulement d'une tête; il y a le cou, les épaules, les bras, les mains, que sais-je?

— Vous ferez tout cela après, dit le docteur.

La mauvaise humeur du peintre avait trouvé un dérivatif.

— Parbleu! monsieur le docteur, s'écria Julien, je voudrais bien savoir si vous guérissez vos malades par morceaux?

La marquise se mit à rire, le docteur en fit autant, et l'on se sépara d'assez bonne grâce, en se donnant rendez-vous au lendemain.

— Il faut avouer, dit la marquise en s'appuyant sur le bras du docteur pour remonter dans sa voiture, il faut avouer que vous m'avez menée chez un peintre bien original.

— Dites chez un fou, madame, dites chez un fou.

Pendant que la voiture roulait vers le faubourg Saint-Honoré, madame de Varigny garda d'abord le silence, que le docteur n'osait interrompre.

— Etes-vous bien sûr que ce jeune homme soit fou? demanda-t-elle tout à coup.

Le docteur regarda attentivement la marquise avant de répondre.

— Non, madame, dit-il enfin, mais il a de fort grandes dispositions à le devenir.

La marquise sourit et la voiture s'arrêta.

Madame de Varigny était une femme du meilleur monde parisien, non de ce monde frelaté, que des romanciers nous peignent en leurs œuvres, et dont le modèle, grâce à Dieu, n'existe que dans leur imagination, mais du monde véritable, où la bonté renommée et la vertu sont en sérieuse estime, où les grâces de l'esprit ne paraissent pas incompatibles avec une vie irréprochable, mais où les fautes de conduite ne trouvent pas leur absolution dans les grâces de l'esprit. Ce monde, beaucoup plus simple et plus naturel que ne le supposent ceux qui ne l'ont jamais vu, n'offre que très rarement l'exemple de

Digitized by Google

la singularité et du romanesque, et quand par hasard il se présente, c'est que celles qui le donnent ont déjà mis un pied dans un autre domaine.

Madame de Varigny n'en était pas là, et si elle avait quelque grain de singularité et de romanesque dans l'esprit, elle ne lui avait jamais permis de se développer et d'amener en elle aucun trouble moral; elle en avait toujours su limiter les effets au cercle le plus étroit des entreprises de l'intelligence, et cela était devenu un charme de plus en sa personne. Dans une société où la valeur personnelle de chacun se mesure beaucoup moins, quoi qu'on en dise, aux situations acquises et au nombre des écus qu'au mérite réel, madame de Varigny avait eu le tact de se faire une part d'influence que son goût, son esprit et son ardente curiosité des choses intellectuelles rendaient véritablement très grande. Aujourd'hui les hommes incapables et inoccupés ne comptent pas, fussent-ils des millions; les femmes absolument nulles et frivoles ne comptent guère, fussent-elles les plus belles du monde. Leur beauté même en appelant sur elles les regards, met davantage en relief leur infériorité morale, et l'on peut dire d'elles que leurs attraits sont les plus terribles instruments de leurs défaites. Un jour viendra même où la femme sans instruction solide et d'un esprit inculte ne comptera plus dans le monde qu'à titre d'ornement éphémère.

La marquise avait le goût des arts et des lettres, mais elle les estimait seulement pour ce qu'ils valent réellement, comme levier moral dans une civilisation avancée, comme expression élevée du sentiment poétique chez un peuple intelligent. Peut-être aimait-elle plus encore les hautes sciences de l'humanité, celles dont les femmes du monde font trop bon marché et abandonnent à tort le monopole à ce que l'on est convenu d'appeler par dérision des « femmes supérieures. » Si toutes les femmes douées de bon sens et animées de bonnes intentions s'avisaient d'être elles-mêmes, et pour leur propre compte, de véritables femmes supérieures, on serait bien surpris de voir que celles qui usurpent aujourd'hui ce titre ne sont que des femmes très inférieures dans l'échelle de l'éducation, et surtout dans celle de l'intelligence, bien que celles-ci comme de ces amoureux platoniques de la liberté, toujours prêts à la défendre, mais jamais à la pratiquer. Les « femmes supérieures » parlent volontiers philosophie, morale, religion, mais ce sont là des mots stériles dans leur bouche, et ce ne sont que professent leurs lèvres, le cœur chez elles sait rarement quelque chose.

Nous ne peignons pas ici un portrait moral de madame de Varigny, elle en a bien assez du portrait matériel que fait d'elle M. Julien Fréjus; nous laissons seulement soupçonner dès à présent au lecteur

Digitized by Google

qu'il ne trouvera en elle ni une femme légère, ni une héroïne de roman, encore moins un premier rôle de comédie contemporaine. Que ceux-là donc ne me suivent pas plus loin dans ce récit qui cherchent partout des aventures, et qui souvent ne les demandent à leurs lectures que faute de les trouver dans la vie réelle. Cette histoire n'est pas faite pour eux : madame de Varigny n'eut guère d'aventures et n'avait pas l'esprit façonné aux grandes émotions du drame intime. Elle avait d'ailleurs un mari excellent, qu'elle aimait, qu'elle respectait plus encore peut-être, et, pour tenir dans le monde la place la plus digne et la plus honorable, elle n'imposait aucune violence à ses penchants et n'obéissait au contraire qu'aux sollicitations de son heureux instinct.

Cependant, en rentrant chez elle, madame de Varigny dit à sa femme de chambre :

— Jeanne, voyez donc parmi mes robes blanches celle qui me sied le mieux.

Jeanne, qui était une jeune fille assez éveillée et trop intelligente pour une soubrette moderne, sourit finement à sa maîtresse et apporta trois robes choisies parmi les plus belles. La marquise, qui ne voulait pas perdre de temps, les essaya toutes les trois, mais toutes les trois furent rejetées comme insuffisantes et ne réalisant pas le programme que M. Fréjus avait tracé.

— Allons! dit-elle; je voulais reculer devant cette dépense, mais je vois bien qu'il faut en venir là. Faire faire une robe exprès pour un portrait! Jamais je ne me serais crue capable d'une pareille folie!

— Madame fait donc faire son portrait! observa Jeanne. Ah! je comprends, alors!

— Et que comprenez-vous, mademoiselle? demanda la marquise, comme si elle eût eu à se défendre.

— Rien, madame, sinon que madame a raison et que pour un portrait il faut se mettre le mieux possible. Un portrait, ça reste.

— Oui, répéta la marquise comme un écho plaintif; un portrait reste, et soi-même on passe.

— Je n'ai pas dit cela pour madame, s'empressa d'ajouter la jeune fille; madame sait bien qu'elle est très belle et que sa beauté, loin de s'en aller....

— Taisez-vous, Jeanne, interrompit vivement madame de Varigny; vous savez bien que je déteste la flatterie.

— Oh! je puis assurer à madame que c'est toute ma pensée.

— Peu m'importe votre pensée. Dites que l'on mette mes chevaux; il faut que j'aille chez ma modiste.

Si peu frivole qu'elle soit par caractère, voilà donc madame de

Digitized by Google

Varigny embarquée dans une affaire de chiffons ; elle qui était la plus modeste et la plus sévère des femmes dans sa mise, la voilà qui s'occupe de sa toilette plus, à coup sûr, qu'elle ne s'en était encore occupée depuis le jour de son mariage. Etait-ce donc une si grande affaire pour elle que ce portrait? Nous devons le penser, puisque, pendant huit jours, elle ne vécut que dans les mousselines, les dentelles et les rubans. Elle avait, suivant l'engagement pris, accordé une seconde séance, où le peintre s'était montré plus raisonnable mais non moins admirateur de son modèle. Il semblait à la marquise que, sous l'empire de sa beauté, la farouche humeur de l'artiste s'adoucissait déjà, que cet homme, capricieux et difficile, devenait plus traitable, que l'ours enfin s'apprivoisait. Quelle est la femme qui eût résisté à la tentation d'accomplir une pareille métamorphose? Plus la tâche lui paraissait difficile, plus elle se sentait entraînée à la remplir. Son esprit sérieux même l'y portait. Si elle se fût, comme la plupart des femmes, plus préoccupée du côté extérieur et apparent des choses, elle eût sans doute pris garde de s'engager dans une pareille entreprise ; il lui eût semblé d'un médiocre intérêt pour sa vanité féminine de dompter cette espèce d'homme des bois, et il lui eût même paru passablement ridicule d'attacher à son char de triomphe un vaincu d'aussi peu d'importance. Mais pour madame de Varigny, qui n'avait que les intentions les plus droites, — dirons-nous les plus légitimes? — un pareil danger n'existait pas : elle n'avait nullement l'intention de se faire aimer de Julien ; elle prétendait seulement arriver à l'homme à travers l'artiste, assouplir l'un et développer l'autre, exercer sur tous deux une sorte de patronage qui ne se fit pas trop sentir, créer, en quelque sorte, une œuvre à elle, qui satisfît à la fois son ambition et son désir sincère d'être utile à autrui. Ces essais ne sont pas sans périls quelquefois, et l'on a vu, même en dehors des romans, plus d'une honnête femme arriver jusqu'au bord de l'abîme par la pente insensible des plus vertueuses intentions. L'amour du bien a perdu plus d'une fille d'Eve.

A la fin de la séance, madame de Varigny pria Julien de venir dîner le samedi suivant chez elle. On était au mardi. Avant de faire apporter à l'atelier sa nouvelle toilette, elle voulait la lui montrer. Et puis, ne fallait-il pas que M. Fréjus fût présenté au marquis? L'artiste ne fit aucune objection, ce qui étonna d'abord madame de Varigny, et il insista même sur le plaisir que cette invitation lui causait, ce qui donna à la marquise beaucoup de confiance en elle-même.

— Vous savez, dit-elle négligemment, nous serons entre nous, mon mari, le docteur, vous et moi.

— Tant mieux, répondit le peintre en barbouillant d'une brosse

Digitized by Google

rapide le fond de son tableau; nous n'en aurons que plus de temps à nous.

La marquise regarda le peintre comme si elle cherchait dans ses traits l'explication de ses paroles. Elle n'y découvrit rien qu'une attention soutenue à sa besogne. Elle pensa avec raison que le sens de ces mots lui échappait, et elle n'osa pas en demander l'explication. Elle eut conscience de cette crainte, et la confusion qu'elle en éprouva la lui rendit plus sensible. Mais, en y réfléchissant, elle se dit que c'était folie, et que si elle marchait résolument droit au fantôme, celui-ci s'évanouirait.

— Oui, dit-elle après un instant de silence, nous aurons plus de temps pour causer de mon portrait et pour lui préparer les détails de son arrangement.

— Sans doute, repartit le peintre, mais un coup d'œil suffira; ce n'est pas cela que je voulais dire.

Et comme la marquise faisait un mouvement.

— Ne bougez pas, madame, dit-il; je peins vos lèvres. Vous avez changé l'expression de votre sourire : tout à l'heure il était doux et confiant, le voilà maintenant inquiet et troublé.

Madame de Varigny eut peur d'avoir trahi sa pensée; l'effort qu'elle fit pour échapper à son trouble ne contribua qu'à l'augmenter. Cette fois elle se sentit envahie par une véritable terreur; ses traits s'altérèrent, ses joues se couvrirent d'une vive rougeur, son front se pencha, et elle finit par se retourner vers le docteur, qui lisait dans son coin, afin de dissimuler l'angoisse qu'elle éprouvait.

— La séance est levée, s'écria le peintre. Madame, vous posez mal aujourd'hui, et c'est dommage, car je me sentais en verve et en gaieté. Rien de tel que la gaieté pour faire un bon portrait. Décidément je n'effacerai pas encore le vôtre aujourd'hui.

— Et peut-on du moins y jeter un regard? demanda timidement le docteur.

— Non, monsieur, répondit Julien, moins encore qu'hier. Que voulez-vous? nous autres artistes nous avons tous notre *tic*. Le mien est de me laisser impressionner trop facilement par les observations que l'on me fait : les critiques me découragent, les éloges exaltent ma confiance; je gâte ou je laisse incomplet, voilà le résultat. Quand j'ai fini, c'est différent : je détruis ou je corrige.

Le docteur dut se contenter de cette explication et ajouter le *tic*, dont l'artiste venait de s'accuser, aux autres symptômes qu'il avait déja recueillis sur ce qu'il appelait la folie du peintre.

Avant le jour du dîner, il y eut encore une séance; il y en eut même deux si l'on peut appeler ainsi une entrevue d'une demi-heure pendant laquelle Julien ne toucha ni à sa palette ni au por-

Digitized by Google

trait, mais durant laquelle il *travailla* suivant son ancienne manière du Musée, c'est-à-dire en examinant à fond son modèle et en se pâmant d'aise à chaque beauté nouvelle découverte ou seulement entrevue. Il ne faudrait pas jurer que ce genre de *travail* ne plût à la marquise mieux encore que celui qui faisait avancer son portrait. La plus sage des femmes n'est point parfaite.

IV

Le samedi, à six heures précises, Julien se présentait à l'hôtel de la marquise. M. de Varigny le reçut en homme comme il faut, avec une courtoisie parfaite, qui était aussi éloignée des formes de la protection que de celles de la familiarité. Julien, bien qu'il fût d'un naturel réservé, se trouva tout de suite à l'aise avec lui. Une idée le préoccupait depuis quelques jours. Il avait entendu dire que M. de Varigny était un grand amateur de camées antiques et qu'il en possédait de fort beaux. A peine eut-il salué la marquise que, se retournant vers le marquis :

— Vous me permettrez, monsieur, de voir votre collection, lui dit-il.

— Vous me savez donc collectionneur?

— Le bruit public me l'a appris et j'ai pensé que, puisque madame la marquise avait bien voulu m'inviter dans l'intimité, vous ne me refuseriez pas, après le dîner, de me montrer vos richesses. Nous aurons le temps de les admirer.

La marquise serra les lèvres.

— En effet, dit le marquis, après le dîner nous pourrons la voir tout à notre aise. Avec un juge tel que vous, ce sera pour moi une véritable fête.

— Et pour moi donc, monsieur, et pour moi!

Madame de Varigny avait le commentaire des paroles qu'elle n'avait pas comprises : cette singulière ardeur de Julien à se rendre à son invitation, cette espérance formulée du loisir que l'intimité permettrait d'utiliser après le repas, tout cela n'était qu'une question d'art pour le peintre, et à cette question d'art madame de Varigny était tout à fait étrangère. Les grandes admirations que sa beauté avait provoquées chez l'artiste n'étaient-elles donc pas plus durables? L'ambition de la marquise se trouvait-elle déjà déçue? L'art vivant était-il vaincu par l'art inerte? — Madame de Varigny, en effet, se considérait, elle aussi, comme un objet d'art, mais un objet d'art agissant, pensant, éprouvant. Supposez un instant que tous les

Digitized by Google

chefs-d'œuvre du passé s'animent et prennent nos passions ! vous aurez un étrange spectacle de jalousies, de haines, de victoires et de défaites. Madame de Varigny était un de ces chefs-d'œuvre animés : elle était jalouse des camées.

Outre le docteur, il se trouva à table une autre personne étrangère à la famille. C'était une jeune fille, grande, mince, au teint pâle, aux yeux noirs, longs, profonds et voilés. Elle ne paraissait point jolie, mais son air doux et triste intéressait, et volontiers la sympathie s'éveillait en face de cette figure expressive, mélancolique et modeste. Avant que l'on passât dans la salle à manger, elle s'était tenue toujours dans l'ombre, sans affectation, et n'avait pris aucune part à la conversation. Pendant le dîner, sur une interpellation de la marquise, elle répondit, et sa voix, d'un timbre caressant et pur, fit tout à coup relever la tête de Julien, en ce moment beaucoup plus occupé de sa fourchette, il faut bien l'avouer, que de la toilette de la marquise. Julien, qui voyait la jeune fille pour la première fois, la regarda un moment comme s'il eût voulu pénétrer le secret de sa vie, et sonder peut-être le mystère de sa douleur. Puis il retourna à son assiette, mais avec une préoccupation si évidente, que madame de Varigny ne put se défendre d'en faire intérieurement la remarque.

Chez elle, à sa table, la marquise était sur un terrain solide, et elle se sentait si maîtresse d'elle-même, qu'elle pouvait sans effort déployer toutes ses grâces et toute sa supériorité.

— A quelle œuvre nouvelle pensez-vous, monsieur Fréjus ? dit-elle. Vous avez un air si distrait !

— A une œuvre de charité, madame, répondit Julien.

— Est-ce que vous êtes allé au sermon aujourd'hui, demanda la jeune femme d'un ton railleur qui ne lui était pas habituel.

— Non, madame, répondit le jeune homme sans se déconcerter : mais j'ai rencontré la douleur en personne et j'en ai l'âme navrée.

Le docteur tira son calepin et prit une note.

— Que faites-vous là, docteur ? demanda la marquise.

— Je constate les symptômes.

Julien, à qui l'action et la réponse du docteur n'avaient pas échappé, lui dit en se tournant vers lui :

— Docteur, épargnez-vous tant de peine ; pour vous faciliter la besogne, je vais vous dicter, écrivez : « Julien Fréjus, peintre excentrique, cherchant l'art au milieu du XIXe siècle, et prenant son métier au sérieux : ne fréquente point la Bourse, se soucie peu de l'argent, choisit ses modèles, fait des portraits pour rien, quand les sujets lui plaisent, fuit les importuns, déteste les curieux, tolère les sots, chérit les imbéciles, pardonne aux méchants, ne fait de mal à personne, au demeurant assez bon garçon, mais fou à lier. » Vous

Digitized by Google

avez maintenant les grandes lignes du tableau. Pour le détail, obéissez à votre imagination, elle n'inventera jamais une folie assez grande pour qu'elle ne puisse m'être attribuée. Etes-vous content, mon peintre ?

— Peste, on le serait à moins, répliqua le docteur, en remettant son calepin dans sa poche.

— Eh mais, ajouta la marquise, il me semble, monsieur Fréjus, que vous peignez aussi bien dans le goût de La Bruyère que dans celui de Corrège. Qu'en pense mademoiselle Dupuis ?

Mademoiselle Dupuis, ainsi se nommait la jeune fille, grande, pâle et brune, qui formait un si riche contraste avec la blanche, blonde et rosée marquise. A quelle tentation avait donc cédé madame de Varigny, en interpellant ainsi tout haut, et par son nom, la pauvre fille ?

Celle-ci leva ses grands yeux de gazelle effarouchée sur la marquise, comme pour implorer sa grâce. La marquise en aurait eu pitié sans doute, mais, dans son innocence, la jeune fille dirigea ensuite son regard vers Julien. De quel droit ? Madame de Varigny crut devoir rappeler ce regard à l'ordre :

— Eh bien, mademoiselle, dites-nous donc votre avis ?

Le ton de la marquise était devenu celui de l'autorité, et cette femme, si bonne et si aimable d'habitude, avait dans la voix un accent étrange. La jeune fille le sentit, et repliant sa pensée sur elle-même :

— Je ne sais, répondit-elle doucement, je ne puis avoir d'avis sur ce sujet : je n'ai jamais vu les peintures de monsieur.

— Voilà pour Corrège : mais La Bruyère ? dit la marquise avec une insistance qui devenait cruelle.

— Mon amie, fit observer le marquis en venant au secours de la jeune fille, vous embarrassez fort mademoiselle Dupuis. Elle ne connaît guère Corrége, et n'en sait pas plus long, je gage, sur La Bruyère. Demandez cela au docteur qui fréquente beaucoup les moralistes et qui passe même pour moraliser un peu lui-même à ses heures perdues.

— A table, le meilleur des moralistes pour moi, c'est Brillat-Savarin ; permettez-moi donc, monsieur le marquis, de ne m'occuper en ce moment que de celui-ci.

Mademoiselle Dupuis, qui était placée près du docteur, jeta sur lui un regard plein de reconnaissance. Elle ne lui eût pas su plus de gré de l'avoir arrachée à un grand péril que de cette diversion opportune faite aux malices de madame de Varigny.

Le repas était terminé, la marquise se leva, et, prenant le bras de Julien :

Digitized by Google

— Quand reprenons-nous notre portrait? dit-elle.

— Quand vous voudrez, madame, répondit le peintre; après-demain, si cela vous convient.

— Soit, après-demain. Vous enverrai-je cette robe?

On était arrivé dans le salon, la marquise avait quitté le bras de Julien; celui-ci la regarda avec quelque attention.

— Cette robe, ou une autre, répondit-il après examen.

— Comment! j'ai fait faire celle-ci tout exprès pour le portrait.

— Eh bien! puisque vous le désirez, nous la mettrons dans le portrait.

— Ce n'est pas un désir à moi, c'est un désir à vous. Vraiment vous êtes le peintre le plus capricieux de la terre.

— Madame, c'est peut-être mon plus grand mérite.

— C'est une plaisanterie sans doute?

— Je ne plaisante jamais sur des sujets aussi délicats.

— Ainsi, il est inutile que je vous envoie cette robe?

La voix de la marquise prenait un accent de dépit qu'elle s'efforçait vainement de dissimuler sous un sourire.

— Je n'ai rien dit de pareil, répondit froidement le peintre. Si vous me l'envoyez, nous tâcherons d'en tirer le meilleur parti possible.

— N'en êtes-vous donc point satisfait?

— Aucun artiste digne de ce nom ne pourrait l'être d'un vêtement qui altère toujours, plus ou moins, la grâce et la beauté de son modèle.

La marquise respira et son regard reprit de la sérénité.

— Cependant, dit-elle timidement en jouant avec le coin fleuronné de son mouchoir, il faut bien en passer par là..... si vous voulez terminer mon portrait.

— Si je veux le terminer! s'écria le peintre avec chaleur. La plus belle chose que j'aurai faite de ma vie! Un portrait splendide, lumineux, hardiment posé de face, un teint diaphane, des cheveux d'or, des yeux d'azur! Et quelle finesse dans les traits, quelle délicatesse dans les ailes du nez, quelle pureté dans la coupe des paupières, dans le dessin des sourcils! Et cette bouche si finement découpée, ces lèvres rouges, ces dents blanches, ce menton d'un galbe si gracieux, ce cou si bien attaché, ces.....

— Doucement! doucement! interrompit la marquise un peu confuse de cette énumération de tous ses charmes, mais fort heureuse au fond de l'expression chaleureuse qu'y mettait l'artiste; gardez ces révélations pour votre palette.

— Ce ne sont pas des révélations, ce ne sont que des indiscrétions, madame.

Digitized by Google

— Ah! vous vous gâtez, monsieur Fréjus! dit la marquise en illuminant d'un magique regard son visage épanoui en ce moment dans toute sa beauté. Les lauriers du docteur vous empêcheraient-ils de dormir? Croyez-moi, les plus sensibles hommages que vous puissiez me rendre sont ceux que distribue votre pinceau.

— Vous séparez ainsi l'artiste de l'homme?

La question était directe et la proposition délicate. La marquise éluda l'une et l'autre.

— Je fais du moins de l'artiste un homme à part, répondit-elle, un peu au-dessus des autres hommes par certains côtés.

— Et par d'autres?

— Un peu au-dessous.

Puis coupant court à cet entretien, qui devenait scabreux et qu'avait permis l'intermède du café :

— Allez, monsieur, dit-elle. M. de Varigny vous attend pour vous montrer ses camées.

La marquise avait reconquis toutes ses forces et sa beauté remportait une victoire éclatante. Le chef-d'œuvre vivant n'était plus jaloux du chef-d'œuvre inerte.

Le docteur suivit les amateurs de camées, et madame de Varigny resta seule avec mademoiselle Dupuis.

A. DE BERNARD.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

DE L'ATHENÆUM FRANÇAIS.

Wanderings in north Africa (Excursion dans le nord de l'Afrique), par James Hamilton, 1 vol. Londres, 1856, J. Murray; Paris, Stassin et Xavier.

Bien que baignée par les flots de la Méditerranée, la vaste région de l'Afrique septentrionale qui s'étend entre l'Egypte et Tripoli et que nos cartes désignent indifféremment sous le nom de beylik de Benghazi et de royaume de Barca, n'a pas été souvent visitée de nos jours. Six cents ans avant notre ère, les Grecs avaient choisi ce rivage pour y fonder une colonie, et l'histoire nous a conservé le souvenir des beaux jours de la Libye Pentapole ou Cyrenaïque, et de son école de philosophie. Cette partie des Etats Barbaresques est encore aujourd'hui couverte de ruines remarquables. La fertilité du sol, au moins sur les côtes, justifie les anciens d'avoir placé là le jardin des Hespérides; mais le caractère inhospitalier des habitants, leur intolérance farouche à l'égard des chrétiens, et les dangereuses hordes de Bédouins nomades qui sillonnent l'intérieur du pays ont fait hésiter bon nombre de voyageurs européens. M. l'abbé James Hamilton ne s'est pas laissé arrêter par ces considérations. Familier avec les mœurs et la langue des Arabes pour avoir vécu longtemps en Syrie et en Egypte, aguerri au climat d'Afrique et habitué à la fatigue des voyages, l'exploration de la Cyrenaïque le tentait. Dans le courant de 1852 il mit son projet à exécution, et le livre qu'il vient de publier sous le titre *d'Excursions dans le nord de l'Afrique* est le résultat de ses observations et de ses impressions pendant cette tournée, qui n'a pas duré moins de neuf mois. « Si mon récit, dit-il, manque d'intérêt, il a du moins le mérite d'être fidèle. Je crois, pour mon compte, que le voyageur qui rapporte simplement ce qu'il voit de ses yeux et entend de ses oreilles, sans se laisser entraîner par son imagination, rencontre rarement de ces scènes émouvantes qui, écrites par un artiste, font toujours les délices du lecteur. Ma relation à moi est véridique, elle a trait à des contrées qu'on peut encore appeler inconnues : c'est là ma raison pour l'offrir au public; » et l'on peut ajouter que le public, après avoir lu le livre de M. Hamilton, ne songera guère à l'accuser de manquer d'intérêt.

La première partie du volume est consacrée à la description de Grennah

Digitized by Google

(Cyrène), où le voyageur est resté trois mois, et à celle des villes et des antiquités du voisinage de la côte. La seconde partie est la relation du voyage dans l'intérieur du pays jusqu'en Egypte par le désert et l'oasis de Syouah, où, entre autres désagréments, le pauvre abbé eut à souffrir une captivité de six semaines au milieu de fanatiques forcenés.

En quittant Benghazi, le chef-lieu du district, triste petite ville arabe remarquable seulement par les myriades de mouches qui y ont élu domicile, le pays qu'on traverse pour se rendre à Grennah est, dit M. Hamilton, d'une admirable beauté. «C'est un magnifique jardin anglais semé de massifs d'arbres verts disposés dans l'ordre le plus heureux et alternant avec des bosquets de genévriers et de cèdres, et des bois d'oliviers et d'arbousiers, délicieux abris contre la chaleur du jour. Je fis étendre ma natte dans un de ces bosquets pour faire mon second déjeuner. Les oiseaux mêlaient leur doux ramage au cri joyeux de la sauterelle, et des papillons aux ailes multicolores voltigeaient de fleur en fleur. L'antique capitale de la Pentapole était devant moi. Cependant j'avais grande envie de planter pour quelque temps ma tente au milieu de cette scène féerique.

Nunc viridi membra sub arbuto
Stratus, nunc ad aquæ lene caput sacræ.

Quiconque a traversé ces frais ombrages pendant l'écrasante chaleur d'un juillet africain comprendra l'enthousiasme des vieux auteurs et le nom de « Montagne-Verte » que les Arabes venant du désert donnent à ce pays. »

En approchant de Cyrène, cette exubérante végétation disparaît, et l'on ne traverse plus que de longues avenues de tombeaux creusés dans le roc. Cette vaste nécropole s'étend tout autour de la ville dans un rayon de plusieurs milles. C'est, du reste, avec la fameuse source de Cyre près de laquelle M. Hamilton avait fait dresser sa tente, la plus grande curiosité de Grennah, car les ruines de l'ancienne cité, quoique considérables, n'ont rien de bien merveilleux. Le grand mérite de Grennah, c'est la salubrité de sa situation : « L'air y est plus pur que dans aucune partie de l'Italie, le paysage plus beau, plus varié. La fièvre et la dyssenterie y sont inconnues.... La vie y est à très bon marché. Un mouton coûte de six à huit francs, et l'on se procure très facilement des légumes, des fruits, du lait, etc. » Il est bien dommage, et c'est là le revers de la médaille, que dans un pareil paradis, et sous les murs mêmes de la ville, on soit exposé, en qualité de chrétiens, aux balles de certains musulmans trop zélés.

Après avoir visité Derna, Barca, Tolmeita et Tancra, M. Hamilton retourna à Benghazi. La saison des pluies avait accru la tristesse de cette malheureuse ville. Aussi ce fut avec joie que notre voyageur la quitta le 14 novembre pour prendre la route du désert et gagner, par Audgelah et Djalo, la fameuse oasis de Syouah et plus tard le Caire.

Au sortir de Djalo, M. Hamilton perdit sa route dans le désert. Depuis deux jours il errait à l'aventure, quand le hasard amena dans sa direction deux Arabes qui cheminaient avec un chameau. L'un d'eux consentit à lui servir de guide jusqu'au point où il devait retrouver sa caravane; malheu-

Digitized by Google

reusement, parvenu au lieu du rendez-vous, M. Hamilton n'y trouva personne. Or, comme ses provisions étaient à peu près épuisées, il crut prudent de renvoyer son guide et d'attendre seul avec son cheval et son chien l'arrivée de ses gens et de ses chameaux. Le reste du jour et la nuit suivante s'écoulèrent lentement au gré du voyageur. Le lendemain, le cheval avait disparu.

« Le ciel était brillant et limpide, et l'air relativement froid. Je n'avais ni vivres, ni vin, ni eau-de-vie, ni couverture, pas même un cigare pour me réchauffer; mais j'avais un chronomètre, un sextant, un compas, un thermomètre, un télescope, enfin un observatoire complet pour me consoler de l'absence du déjeuner. Je pus ainsi m'assurer à mon aise que le thermomètre marquait 43 degrés Farenheit. La matinée s'écoulait lentement. Il me restait encore un quart de mon biscuit, mais je le conservais précieusement au lieu de le manger en écoutant mon appétit. De temps en temps je regardais si je ne voyais rien venir. A la fin, j'aperçus un point dans l'éloignement; c'était un homme, mais il était si étroitement enveloppé dans son burnous, que je ne pouvais pas voir sa figure. L'étranger vint à moi, en droite ligne, et je reconnus alors en lui mon guide de la veille. Il m'apportait un panier de dattes, de l'orge pour mon cheval et deux morceaux de bois pour faire du feu. Je m'assis sur le sable devant le panier, tandis que l'enfant du désert, en véritable Arabe qui pratique l'hospitalité, s'accroupit à une petite distance pour me voir manger. Pendant que je choisissais quelques dattes, sans grande envie de goûter d'aucune (je les croyais sales, et mon appétit s'en était allé), il me raconta pourquoi il était revenu. Il était minuit quand il avait atteint Djalo et son gourbi. Sa mère s'était levée, lui avait fait du feu et lui avait donné à manger. Tout en soupant, il avait raconté à la bonne femme comment il avait passé sa journée. Le repas fini, il se disposait à se coucher, quand la vieille lui dit : « Mon fils, » ce n'est pas le moment de dormir, mon cœur est inquiet pour l'homme » qui est dans le Wadi; lève-toi et va le trouver, car il est seul, et je crains » les voleurs; porte-lui ces dattes, car il a faim. » Abd-er-Rahman s'était remis aussitôt en route, et le lendemain matin à dix heures il m'avait rejoint après avoir passé près de quarante-huit heures sans prendre de repos. »

On aime à rencontrer de pareils traits chez des gens qui, d'ordinaire, s'embarrassent assez peu d'un chrétien.

Notre voyageur finit enfin par atteindre Syouah. L'aspect de toutes les oasis est à peu près le même, « une île de verdure au milieu d'une mer de sable. » Le guide de M. Hamilton lui avait annoncé Syouah comme un *belad mabrouk*, un « séjour de bénédiction. » Or, M. Hamilton ne tarda pas à se convaincre que les habitants de ce « séjour de bénédiction » étaient des fanatiques de la plus intraitable espèce. Certes, ce ne fut pas la faute du plus grand nombre d'entre eux si le pauvre abbé finit par gagner le Caire sain et sauf. Le voyageur chrétien avait établi sa tente au pied de la ville, dans une plaine bordée d'un côté par un bois de palmiers. Un soir, que tout en fumant son tchibouk, il prenait note de ce qu'il avait vu ou appris dans la journée, trois coups de feu se firent entendre à peu de distance et trois balles sifflaient en même temps à ses oreilles.

Digitized by Google

« Tout d'abord, dit, M. Hamilton, je m'inquiétai peu de l'incident, persuadé que c'était une mauvaise plaisanterie organisée pour me faire peur. Je me contentai donc de regarder l'heure à ma montre et de consigner le fait dans mes notes. La nuit était venue; de la porte de ma tente, on ne distinguait plus rien, et j'aurais oublié les coups de fusils, si les violents aboiements de mon chien ne m'eussent averti que le fidèle animal entendait des gens que je ne pouvais point voir. En conséquence j'envoyai mon domestique chez Yousouf, pour l'informer de ce qui s'était passé. Bientôt après les coups de feu se renouvelèrent. Je commençai alors à regarder l'affaire comme plus sérieuse que je ne l'avais supposé. J'entendis l'explosion d'un fusil tout près de moi, et en me retournant je vis le bout du canon appuyé contre la toile de ma tente sur l'ombre projetée par ma tête. J'éteignis aussitôt toutes les lumières et sortis avec précaution pour tâcher de reconnaître l'ennemi. La nuit était tellement noire que cela ne me fut pas possible. En revanche, l'obscurité favorisa mon évasion. Après avoir compté onze décharges, qui me donnèreut lieu de supposer qu'il y avait une bande nombreuse d'individus dans les palmiers de droite, je me dirigeai avec mon domestique vers la maison du cheik Yousouf, abandonnant les tentes à leur sort. Tout en traversant avec précaution la plaine qui nous séparait de la ville et en grimpant la rue qui conduit à la maison du cheik, nous continuions à entendre les coups de fusil et nous voyions la lumière occasionnée par l'amorce des bassinets.

» Le domestique que j'avais dépêché d'abord à Yousouf était revenu en déclarant qu'il n'avait pas pu se faire entendre; mais quand nous parvînmes à la porte de la maison, les vigoureux coups de crosse de ma carabine éveillèrent le digne Arabe. Une fois entré, je lui contai ce qu'il nous était arrivé, ajoutant que je resterais avec lui jusqu'au matin. Le cheik envoya immédiatement quelques-uns de ses gens pour protéger les tentes. Mes assaillants n'y étaient point encore entrés, bien que celle dans laquelle j'avais passé la journée eût reçu sept balles, dont l'une immédiatement au-dessus de l'endroit où j'étais allongé quand l'attaque commença; si j'avais été assis aussi bien que couché, j'aurais certainement été atteint. Par un de ces hasards étranges qui ont quelque chose de providentiel, j'avais, justo après le coucher du soleil, fait disposer une tente plus grande sous laquelle j'avais dîné et où je me proposais de passer la nuit. La petite, sous laquelle je m'étais tenu toute la matinée, avait été le point de mire principal des tireurs. C'est à cette circonstance que je devais la vie. »

Le cheik Yousouf, à qui M. Hamilton avait été recommandé, fit de son mieux pour défendre son protégé, et ce ne fut qu'avec le secours de ses partisans qu'il parvint à soutenir efficacement le siége que, par deux fois, la faction fanatique de la ville vint mettre devant sa maison. Notre voyageur resta de la sorte prisonnier pendant six semaines. Il ne dut sa délivrance qu'à l'arrivée très opportune d'une escorte de cavaliers irréguliers, que le pacha d'Egypte lui envoya dès que Son Altesse fut informée de la position critique de notre voyageur. Disons-le tout de suite, après le départ de M. Hamilton, un corps de troupes fut expédié d'Egypte pour réduire

Digitized by Google

les Syoui à l'obéissance et réinstaller dans ses fonctions de gouverneur le cheik Yousouf, qu'ils avaient déposé.

M. Hamilton profita de ses bachi-bouzouks pour faire quelques explorations dans l'intérieur de Syouah et pour visiter les antiquités d'Agharmi, les ruines de Beled-er-nom, la nécropole des Ammoniens et les restes antiques situés dans le voisinage. La description de tous ces lieux pourrait nous fournir bien des citations, mais l'espace nous manque, et nous nous bornerons aux lignes suivantes sur l'aspect intérieur de Syouah. Pour qui n'a pas l'idée de la conformation des villes arabes et de leurs sombres labyrinthes de ruelles étroites, cette petite esquisse ne sera pas sans intérêt :

« Après avoir franchi les degrés d'une des quatorze portes, je fus introduit dans l'intérieur de la ville. Un domestique portait devant nous une lampe, que je reconnus bientôt d'une absolue nécessité, car, sans lumière, une personne étrangère à la localité ne pourrait jamais trouver son chemin au milieu des ruelles obscures qui serpentent dans la ville. La rue principale, large d'une dizaine de pieds sur sept à huit de hauteur, contourne le rocher, qui forme le noyau de cette agglomération de maisons. De cette artère principale, partent d'autres rues, rarement de plus de quatre pieds de large, et si basses, qu'il faut se courber pour y passer. Il y a quatre puits, deux d'eau légèrement salée et deux d'eau douce. Deux de ces puits reçoivent la lumière du jour, les maisons étant bâties autour sans les recouvrir. A l'exception de ces deux endroits, la ville ne reçoit d'en haut ni air ni lumière. Il n'est donc point étonnant que chaque année Syouah soit visitée par la fièvre typhoïde, et que la violence du fléau soit toujours telle que, pendant toute sa durée, aucun étranger ne s'aventure dans le voisinage de l'oasis. »

Après la lecture de tout ce qui précède, la suite du voyage de Syouah au Caire, en compagnie des irréguliers du pacha, n'offre plus qu'un intérêt secondaire, et, souhaitant à son livre tout le succès qu'il mérite, nous laissons le voyageur anglais regagner paisiblement la capitale de l'Égypte.

OCTAVE SACHOT.

Etude sur Charles-Quint, par A. DUMÉRIL, 1 vol. in-8° de 300 pages. Douai et Paris, Durand.

L'étude de M. Duméril est de celles qui aiment et qui provoquent la discussion.

Et d'abord, est-ce bien une étude? — On est autorisé à le croire dès la lecture des premières pages. Mais les réflexions préliminaires de l'auteur portent avec elles un esprit de réserve et de prudence qui se maintient à grand'peine, jusqu'à la fin du livre. Trop souvent alors, cette étude sur Charles-Quint devient un plaidoyer, plaidoyer bien éloquent, bien complet, bien habile, mais trahissant de petites préférences, de petites sympathies, et peut-être, faut-il le dire, certain penchant au paradoxe, penchant grave en ce qu'il mène souvent les plus sages au delà du but.

Digitized by Google

Nous venons de parler de petites préférences et de petites sympathies. Nous devons à l'auteur et à nous-même de commencer par dire qui nous en a paru l'objet, et quelles en ont été les conséquences.

La grande figure de Charles-Quint a toutes les prédilections de M. Duméril. S'il parle de François Ier, s'il est amené à évaluer les actes de ce monarque rival, c'est avec un dédain marqué et seulement pour faire ombre au tableau.

M. Duméril reconnaît à Charles-Quint, avec M. Mignet, une science profonde de la politique, une grande élévation de caractère, une bravoure chevaleresque et entreprenante, un goût éclairé pour les beaux-arts, et une aptitude singulière pour les sciences mécaniques. Il nous le représente, depuis le jour où le suffrage des électeurs allemands lui donna le trône de Charlemagne, comme *luttant sans cesse avec l'ambition d'accroître sa puissance personnelle pour régler les affaires de l'empire, celles de toute la chrétienté, en véritable César chrétien.*

Ici, nous nous permettrons de faire observer à l'auteur que régler les affaires de l'empire et de toute la chrétienté en véritable César, n'était pas si étranger à l'ambition personnelle de Charles-Quint, que cette comparaison semble l'établir.

« Les empereurs du moyen âge, dit M. Duméril, au moins jusqu'au temps de Rodolphe de Habsbourg, ne pouvant posséder de seigneuries particulières, n'ambitionnaient d'autre gloire que celle d'étendre la suzeraineté de l'empire, d'affermir et de propager la religion chrétienne; leurs luttes avec les papes étaient *comme la rivalité de deux frères également zélés à soutenir les intérêts de la maison paternelle* et tantôt s'en disputant la direction, tantôt se la partageant. »

Rivalité de deux frères. Soit! mais ce sont de singuliers frères et de singulières rivalités, si l'on considère les règnes d'Othon le Grand, de Frédéric Ier et de Frédéric II.

« Leurs successeurs, au contraire, n'ayant presque plus rien de l'ancien domaine impérial, pouvant posséder, acquérir même des domaines particuliers pendant la durée de leurs règnes, ne songèrent qu'à exploiter le titre que l'élection leur avait conféré, pour augmenter leur héritage personnel. Charles-Quint possédait d'immenses royaumes: *il lui était moins difficile de les agrandir que de les conserver sans les étendre.* Il eût regardé comme un déshonneur d'en laisser tomber une partie en des mains étrangères... »

Voilà un de ces paradoxes que nous nous croyons en droit de reprocher à l'auteur. Charles-Quint avait, il est vrai, des possessions trop vastes, et trop éloignées pour être facilement défendues. Mais faut-il en conclure que de nouvelles conquêtes lui offraient plus de chances de réussite? Nous ne le croyons pas.

« ...Mais, poursuit l'auteur, il se croyait obligé, par son élection à l'empire, par les devoirs que lui créait l'immense puissance que Dieu avait jointe à ce titre impérial pour lui seul, depuis Charlemagne, par son orgueil de suzerain des suzerains, par son respect pour ce vieux monde féodal, dont toutes les principales maisons se résumaient en lui, enfin par

Digitized by Google

sa foi de chrétien, à prendre en main le rôle des Othon et des Frédéric Barberousse, à faire respecter partout et particulièrement en Italie, la majesté méprisée de l'empire, à défendre les intérêts de ce même empire, ceux de la chrétienté tout entière contre les infidèles, et particulièrement les Musulmans, à maintenir scrupuleusement dans ses Etats l'unité de la foi.

« Dans certaines circonstances, ces deux rôles s'accordèrent fort bien ensemble, et les droits de l'empire ou l'intérêt de la chrétienté purent servir de prétexte à la consolidation ou à l'agrandissement de la puissance personnelle de leurs défenseurs, mais en d'autres cas aussi, leur accord fut plus difficile, souvent même impossible. Il fallut opter, et presque toujours Charles-Quint, nous devons lui rendre cette justice, aima mieux suivre l'exemple de Charlemagne et des Othon que de marcher sur les traces des fondateurs de sa dynastie. La suite de cette étude nous en fournira plus d'une fois la preuve. »

C'est en effet le désintéressement politique de Charles-Quint que M. Duméril va s'efforcer de mettre en relief jusqu'à la fin du volume. Son chapitre premier nous le montre prenant le parti de l'Europe alarmée contre la France qui menace son équilibre européen. « On accusait Charles-Quint, de son vivant même, dit M. Duméril, d'aspirer à la monarchie universelle; et cette accusation a été si souvent répétée qu'en osant le représenter comme un des fondateurs de l'équilibre européen, plus tard établi définitivement par la France aux dépens de sa maison, on paraîtrait se jeter dans un paradoxe étrange, si l'on ne trouvait, pour appuyer cette opinion, des autorités graves choisies parmi les contemporains les plus impartiaux. »

M. Duméril nous cite en effet une relation du Vénitien Marino Cavalli, qui regarde la France comme le pays que son unité et sa constitution politique rendent le plus dangereux pour l'indépendance de l'Europe. Nous ne voyons guère que là les autorités graves dont parlent les lignes précédentes, et encore ces Vénitiens, dont la perspicacité nous est tant vantée, vont-ils s'allier, peu après et plusieurs fois, avec cette France si absorbante. Ils commençaient donc à changer d'avis.

Cette question d'équilibre européen est d'ailleurs la grande préoccupation de M. Duméril. Il y revient à plusieurs fois, insistant sur l'*insatiable avidité de François Ier, sur l'excellence de ses troupes et la richesse de son trésor.* — Cent pages plus loin, les choses ont, à ce qu'il paraît, bien changé; car il nous montre ces troupes si mal pourvues qu'elles sont obligées d'acheter de la poudre à Barberousse, pendant le siége de Nice. Au printemps suivant, celui-ci, voyant que les Français ne sont pas même en état de le seconder dans une entreprise de quelque importance, abandonne leur armée après avoir fait de vifs reproches aux officiers du roi. *Les Turcs*, dit M. Duméril, *avaient pu se convaincre de l'esprit de désordre et d'incurie étrange qui présidait alors à toute administration en France.*

Cette alliance avec les Turcs n'est pas vue de bon œil par l'auteur; elle excite partout, selon lui, la haine et le mépris, et il ne veut pas même croire Paul Jove, quand cet historien assure que Barberousse offrit à Fran-

Digitized by Google

çois Ier de dévaster toute la côte orientale de l'Espagne, et que le roi de France refusa par un sentiment d'humanité chrétienne, sentiment qu'il déclare ne pas comprendre dans ce prince *qui déjà tant de fois avait cherché à mettre à profit les brigandages des Turcs.*

Ce pauvre François Ier n'est pas l'ami de M. Duméril, qui se plaît à faire ressortir ses intrigues, ses fourberies, ses trahisons envers ses alliés, sa cruauté envers ses sujets, ses débauches même, quoique la matière en soit étrangère au sujet. Les *sans doute* et les *il est probable* ne font pas défaut du moment qu'il faut le charger de quelque noire entreprise. S'il fait contre Charles-Quint une alliance secrète, la conclusion en est qualifiée de complot ; si la France annulle les conditions humiliantes imposées au prisonnier de Madrid, M. Duméril prononce le mot de machiavélisme ; mais si Charles-Quint n'exécute pas à son tour les clauses d'un traité, M. Duméril se contente de reconnaître que ce grand empereur *eut l'art de ne donner à ses concessions qu'un caractère provisoire, et qu'il se réservait de les révoquer plus tard et croyait pouvoir le faire sans violer sa parole.*

D'un autre côté, quelques excès se commettent-ils au nom de Charles-Quint, M. Duméril en fait retomber la responsabilité sur ses lieutenants ou doute même tout à fait de leur existence, faute de preuves suffisantes. Mais il n'a pas assez d'éloges pour les actes glorieux de son règne. A propos de l'expédition de Tunis, il compare Charles-Quint à Sylla *qui, dans l'antiquité, imagina, dit-on, d'écraser Marius sous le poids des lauriers qu'il cueillerait sur les ennemis de Marius.* « Charles-Quint, dit-il, non moins habile, s'en allait délivrer parmi tant d'autres captifs, retenus dans les fers par Barberousse, les sujets de François Ier, esclaves de ce corsaire, tandis que François Ier rompait les traités dont il avait solennellement juré l'observation. »

Enfin, les suppositions de M. Duméril nous semblent beaucoup trop larges et trop faciles dès qu'il s'agit de faire valoir le haut désintéressement de son héros, et d'abaisser notre politique nationale. C'est ainsi qu'il calcule avec une étrange précision les avantages que Charles-Quint aurait pu remporter s'il était tombé sur la France au moment où François Ier était son prisonnier. Ces hypothèses, que nous donnons tout au long, nous rappellent un peu les calculs de Perrette,

Sur la tête ayant un pot au lait.

« Voulait-il conquérir l'Italie, tout en faisant payer chèrement la liberté à son captif, il pouvait d'abord retenir François dans les fers, profiter du moment où la France était sans chefs et tremblait pour elle-même, dicter la loi aux Vénitiens, au pape et à tous les autres souverains italiens, et tomber ensuite sur la France elle-même. Il eût fait des peuples nouvellement conquis l'instrument de ses victoires. Enfin, s'il laissait l'Italie de côté, la France, alors plongée dans le découragement, était ouverte à ses invasions, ou *tout au moins* son succès y était probable. On peut objecter l'état si misérable de l'armée victorieuse à Pavie, le manque de solde et de subsistances. Des soldats mercenaires veulent tout d'abord être payés de leur victoire. Annibal en fit, dans l'antiquité, la funeste expérience.

Digitized by Google

Charles Quint, après la bataille de Pavie, se trouvait dans la même situation qu'Annibal. Je crois, néanmoins, que des conquêtes considérables en Italie ou en France, *à son choix*, lui eussent été faciles. La guerre contre l'Italie était populaire parmi les Allemands... La guerre en France devait plaire aux Italiens qui, pour le moment, ne demandaient qu'à sauver leur pays de la rapacité des troupes impériales. *Des négociations auraient secondé le progrès des armes et le progrès des armes eût profité aux négociations.* On pouvait amuser en même temps Henri VIII de l'espoir de lui livrer le roi de France et de lui faire céder par ce prince la Guyenne, la Picardie ou quelque autre province... Pourquoi Charles-Quint n'adopta-t-il aucun de ces divers partis ? Je crois fermement que son ambition fit alors un grand sacrifice au désir de donner la paix à toute la chrétienté. »

Nous nous sommes peut-être assez et trop étendu sur les défauts que nous a paru présenter la thèse de M. Duméril. On pouvait, à notre gré, grandir Charles-Quint sans ravaler François Ier, et surtout faire entrer moins de combinaisons gratuites dans beaucoup d'actes qui n'ont pu être que l'effet immédiat de certaines circonstances. Malgré cette divergence d'avis, nous nous plaisons à reconnaître que c'est là un savant travail, laborieusement fait. L'auteur a beaucoup vu, beaucoup étudié. Il y a chez lui de l'ensemble et de la méthode. On voit qu'il a eu à cœur de traiter son sujet à fond.

Néanmoins, nous croyons qu'emporté par le courant d'une idée généreuse en elle-même, M. Duméril pouvait tirer un parti plus avantageux des préceptes qu'il a lui-même posés dans sa préface et que nous recommandons encore à sa méditation :

« L'histoire véritable d'un pays ou d'un règne est dans les grands faits qui s'enchaînent les uns aux autres, et que tous le monde peut saisir ; il faut les méditer avec soin, sans partialité ; puis, chercher dans les correspondances et dans les opinions des historiens ce qui peut confirmer, ce qui doit faire rejeter les conclusions qu'on en a tirées, refaire plusieurs fois ce travail, être continuellement en défiance de soi-même, afin de se garantir contre toute affection, même contre celles dont le motif, noble en soi, mériterait d'être approuvé, si l'historien ne remplissait pas les fonctions de juge..... »

L. Larchey.

Histoire de Justinien, par M. Isambert, 1 vol. in-8° en deux parties. Paris, chez Firmin Didot et Auguste Durand. 1856.

Sous le règne de l'empereur Léon, vers 477, trois jeunes paysans, d'origine illyrienne, quittèrent leur bourgade natale de Bédériana, et allèrent chercher fortune à Constantinople. Ils firent route à pied, portant dans leurs besaces une provision de biscuit, tout leur avoir. Comme ils étaient grands et vigoureux, on les enrôla dans la garde. Quarante ans plus tard, Justin, un des trois Illyriens, fut proclamé empereur par les soldats. Le vieux capitaine ne savait ni lire, ni écrire, et, forcé de confier à quelqu'un de moins illettré que lui les détails de l'administration, il adopta son neveu Uprauda, qu'il avait tiré des champs et fait élever avec soin. Lorsque celui-ci reçut,

Digitized by Google

avec le nom de Justinien, une large part du pouvoir et la survivance de l'empire, il était dans la force de l'âge. Un beau médaillon d'or reproduit en tête du livre de M. Isambert, représente Justinien au début de son règne. Une figure large, des yeux gros et ronds, des joues saillantes, en un mot le type barbare fortement accusé, voilà ce qui frappe dans ce remarquable portrait. Ajoutez-y certaines indications historiques qui nous apprennent que le neveu de Justin était de taille moyenne, sans trop d'embonpoint, qu'il avait les membres bien proportionnés, la poitrine large, la mine florissante et le sourire sur les lèvres, et vous aurez une idée nette et vive de cette nature robuste et bien portante, sans distinction ni élégance, et gardant sous la pourpre beaucoup du pâtre Upraüda. Un tel prince n'était point fait pour la molle oisiveté qui énerva tant d'empereurs byzantins. Sans que sa santé en souffrît, il pouvait s'imposer les rudes austérités d'un anachorète ; il supportait également les jeûnes et l'absence de sommeil. Levé dès le milieu de la nuit, il vaquait aux affaires de l'Eglise et de l'Etat, ou se promenait à grands pas dans les longs corridors du palais. Procope, qui est parfois bien ridicule, ne comprend rien à cette incessante activité, et veut absolument y voir quelque chose de diabolique. Ce fut, au contraire, ce perpétuel besoin d'action qui éleva Justinien au-dessus des autres princes du Bas-Empire. Intelligence lourde et tenace, caractère opiniâtre, il voulut être conquérant, législateur, et il fut en effet « le plus grand personnage de son siècle ; » ainsi le qualifie M. Isambert, qui n'est pas suspect de flatterie à son égard.

La période que domine la figure originale de Justinien offre à l'histoire un sujet aussi intéressant que difficile. On sait quel admirable parti en a tiré Gibbon. Je ne m'étonne pas que M. Isambert en ait fait depuis plusieurs années l'objet de ses constantes études. Par sa traduction des *Anecdota*[1] de Procope, par les notes et les dissertations qui l'accompagnent, il avait déjà occupé plusieurs parties de ce vaste domaine. Il vient prendre possession aujourd'hui de celles qui étaient restées en dehors de son premier travail. La traduction déjà publiée est reproduite dégagée du texte et des notes ; les dissertations sont résumées en tableaux qui en expriment la substance et en présentent les résultats sous une forme immédiatement saisissable. Enfin M. Isambert a retiré de sa première publication, pour le transporter dans la seconde, tout ce qui pouvait instruire et intéresser les lecteurs sans exiger d'eux de trop grands efforts d'attention. Il y a joint un discours général sur Justinien et son époque, et la chronologie historique de Justinien et de Théodora. Cette dernière partie ne contient pas moins de 520 pages. On y trouve, recueillis avec une patience infatigable, discutés avec une sage critique, et distribués dans un ordre rigoureux, les renseignements que Procope, Paul le Silentiaire, Cédrénus, Zonaras, Jean Malala, Marcellinus, Théophanes, nous ont transmis sur ce règne mémorable. Les actes officiels de Justinien, tels qu'ils sont insérés dans les *Pandectes*, les *Institutes* et surtout les *Novelles*, ont été rapportés à leurs dates, et donnent à cette chronologie un caractère authentique qui manque

[1] Voir, sur cette traduction, l'article de l'*Athenæum* du 26 juin 1856.

Digitized by Google

trop souvent aux ouvrages de ce genre. Voilà bien tous les matériaux d'une histoire de Justinien, mais non pas cette histoire même. L'œuvre, telle qu'elle nous est livrée par M. Isambert, n'a pas été entreprise avec une vue d'ensemble, et exécutée sur un plan unique; elle est le résultat de travaux successifs, un assemblage de constructions diverses qui se complètent mutuellement, il est vrai, mais qui ne forment pas un tout harmonieux.

Il serait injuste de demander à un livre ce que l'auteur n'a pas voulu y mettre. M. Isambert a reculé devant la tâche difficile sans doute de refaire le récit de Gibbon. Il a prétendu simplement émettre à son tour un jugement sur Justinien, et donner les pièces à l'appui.

Ce jugement est sévère. L'œuvre capitale de Justinien, son Code, n'échappe pas aux rigueurs du nouvel historien, qui fait consister le vrai mérite législatif de Justinien dans la composition des *Institutes*. « Quant aux *Pandectes*, elles doivent, dit-il, tout leur mérite à la valeur des matériaux qui en composent les cinquante livres; le talent des jurisconsultes romains éclate dans la précision et l'éclat de leurs pensées, et l'équité de leurs maximes a frappé tous les esprits. On y trouve tous les trésors de l'ancienne jurisprudence romaine. Mais Justinien devait-il ériger en Code une ébauche aussi peu avancée et aussi volumineuse? pouvait-il appeler *Digeste* une compilation sans ordre ni méthode, dont les décisions, tantôt isolées, tantôt rapprochées, forment un chaos de dispositions qui ont fait la torture des jurisconsultes de tous les pays depuis dix siècles? » Les guerres de Justinien et son administration sont frappées d'un blâme presque absolu. Cette critique est fondée en bien des points; mais elle est si vive qu'elle ne peut pas être toujours impartiale. L'historien de Justinien s'est trop souvenu du traducteur de Procope. Il ne s'est pas assez tenu en garde contre des hyperboles haineuses qui se réfutent par leur excès même. Veut-on un exemple de la facilité avec laquelle il admet les faits à la charge de Justinien? On lit à la fin du discours général, dans un résumé qui sent le réquisitoire : « Si le premier devoir d'un souverain est de protéger la vie de ses sujets, l'histoire peut-elle pardonner à Justinien d'avoir fait périr, en trente et un ans seulement de règne, cent millions d'habitants? » Cherchez sur quel témoignage s'appuie cette formidable accusation, et vous trouverez au XVIIIe chapitre des *Anecdota* un passage où Procope impute à Justinien d'avoir causé la mort de *dix mille myriades de myriades* d'hommes. Prises à la lettre, les paroles de Procope donnent pour le nombre des victimes de Justinien le chiffre de cent milliards, c'est-à-dire plus de cent fois la population du globe entier. M. Isambert a pris la peine assez inutile de ramener ce nombre extravagant au chiffre encore énorme de cent millions. Il est évident que Procope s'est servi d'une expression générale qui n'est susceptible d'aucune détermination exacte. Saint-Simon dit quelque part, à propos des dépenses de Louis XIV, que pour Marly seulement il faut compter par *milliards*. Ces milliards, tout compte fait, se réduisent à une quinzaine de millions. Les dix mille myriades de myriades de Procope ressemblent beaucoup aux milliards de Saint-Simon. Les paroles de l'historien byzantin, ramenées à leur sens naturel et dépouillées d'exagération, n'en attestent pas moins que la population de l'empire diminua

Digitized by Google

très sensiblement sous Justinien. Les fléaux naturels, pestes, tremblements de terre, furent pour beaucoup dans ce fait déplorable ; les guerres continuelles de l'empereur y contribuèrent plus encore. Ses conquêtes coûtèrent beaucoup en hommes et en argent ; mais elles reconstituèrent l'empire démembré, et firent revivre la grandeur du nom romain. Ce résultat fut payé trop cher peut-être ; mais peut-on blâmer Justinien de l'avoir désiré et obtenu, même au prix de grands sacrifices?

Sa politique intérieure, tour à tour faible et violente, et toujours arbitraire, mérite, à plus juste titre, les reproches sévères de M. Isambert. Il eut le tort grave de ne pas suivre les inspirations de son bon sens naturel, et de s'abandonner aux conseils de Théodora, femme d'une rare intelligence et d'un caractère résolu, mais fière, capricieuse, vindicative. Cette belle courtisane, que l'amour de Justinien plaça sur le trône et qui s'en montra digne par son courage et ses talents, est la plus curieuse figure de cette époque. Elle ne ressemblait en rien à Justinien, et c'est ce qui explique le mieux son ascendant sur lui. Ce paysan, slave ou goth, né dans une vallée des Balkans, d'abord élevé parmi les pâtres, puis à peine poli par la culture byzantine, subit, jusqu'à l'ivresse, le charme d'une civilisation dont Théodora personnifiait l'élégance et les dangereuses séductions. Nous n'avons pas de médailles de cette princesse. Le seul portrait qui nous reste d'elle paraît être un ouvrage de convention, c'est la mosaïque de Saint-Vital de Ravenne qui la représente en costume officiel d'impératrice. Pour connaître cette beauté célèbre, il faut s'adresser aux historiens contemporains. Malheureusement ceux-ci sont d'une brièveté désespérante. Sous prétexte que la beauté de l'impératrice surpasse toute description, ils se dispensent de la décrire. Voici pourtant une légère esquisse tracée par un ennemi violent. On peut être sûr qu'elle n'est pas flattée. « Théodora, dit Procope, était belle de figure, et d'ailleurs pleine de grâce, quoique trop petite. Bien qu'elle fût languissante et pâle, son regard était toujours vif et perçant. » La première partie de la vie de Théodora échappe à l'histoire, et doit rester ensevelie dans les pages impures et suspectes des *Anecdota*. Même associée à l'empire, elle vécut dans un demi-jour mystérieux qui provoquait les soupçons et prêtait aux inventions calomnieuses. Dans son palais de Constantinople ou dans ses somptueuses résidences du Bosphore, au milieu de ses femmes et de ses esclaves, elle semblait uniquement occupée du soin de sa beauté. Le sommeil prolongé, les bains, les mets délicats, les vins exquis, toutes les mollesses de la vie orientale remplissaient sa nonchalante existence. A peine quelques grands fonctionnaires après une longue attente dont Procope a décrit les cruelles humiliations, obtenaient la faveur de baiser les pieds de la souveraine qui ne daignait pas les honorer d'un regard. Et pourtant, tandisque Justinien, affable, accueillant, toujours en mouvement, faisait retentir le palais de sa bruyante activité, c'était Théodora qui, du fond de son gynécée rarement entr'ouvert, gouvernait l'empire : instruite de toutes les affaires, attentive à ce qui se disait ou se tramait contre elle, connaissant tous ses ennemis, ne pardonnant jamais, frappant dans l'ombre sans bruit et sans pitié.

On comprend combien cette influence invisible et toute-puissante dut

Digitized by Google

mêler d'actes arbitraires et d'iniquités à l'administration impériale. On s'étonne davantage que cette même influence ait été plus d'une fois salutaire. Dans une occasion mémorable, Justinien lui dut la conservation de sa couronne. Nous voulons parler de l'émeute de *Nika*, un des plus extraordinaires épisodes de l'histoire byzantine. Les bornes de cet article nous permettent tout au plus de l'indiquer en passant. On en trouvera dans le livre de M. Isambert, sinon le tableau, du moins tous les documents originaux qui peuvent servir à le tracer. Ce jour-là, par sa fière attitude devant le danger, la fille d'Acace, le gardien d'ours, fut vraiment souveraine.

Théodora, en mourant, sembla emporter avec elle l'éclat de l'empire, et ce règne, d'abord si brillant, ne put échapper aux sombres tristesses du déclin. Justinien concentra toute son activité sur les controverses théologiques qui lui avaient été toujours chères. Après avoir poussé l'orthodoxie jusqu'à l'extrême intolérance, il pencha vers l'hérésie, et ne fut pas plus modéré dans l'erreur que dans la vérité. Ce qui a fait dire très justement au pieux Alemanni : « Heureux peut-être les Etats où les rois sont philosophes, mais certes, malheureuse l'Eglise, lorsque les princes s'occupent de théologie comme Justinien ! » M. Isambert a beaucoup insisté sur ces déplorables querelles religieuses qui furent la honte et la ruine de l'empire grec. Justinien y prit trop de part pour son repos et pour sa gloire, surtout si, comme le croit le nouvel historien, il institua le premier l'inquisition. Malgré ces indices de décadence, aucune perte irrémédiable n'affligea les dernières années du vieil empereur, et ne compromit ses conquêtes. Sa politique extérieure, ferme et prudente, employant tour à tour le fer et l'or, contint les barbares derrière le Danube, ou les rejeta au delà de ce fleuve lorsqu'ils osèrent le franchir. Une ligne imposante de fortifications couvrit l'empire sur la frontière menacée, et sembla lui garantir une sécurité durable. Mais ici l'on rencontre un curieux exemple de la vanité des prévisions humaines. L'orage que l'on redoutait au nord, se forma au midi. Tandis que Justinien tournait son regard vigilant vers les steppes de l'ancienne Scythie, une agitation sourde et profonde soulevait dans les déserts de l'Arabie les tribus sémitiques, et préludait au prodigieux élan de prosélytisme guerrier qui consomma le démembrement de l'empire romain.

La mort de Justinien fut suivie d'un grand déchaînement contre sa mémoire, et d'une très vive réaction contre ses actes. Son neveu Justin affecta de prendre en tout le contre-pied de sa politique. En proclamant la tolérance, en prodiguant l'épargne de son oncle, en rétablissant la vieille institution républicaine du consulat, que celui-ci avait abolie; en montrant dans ses rapports avec les barbares une fierté toute romaine, il provoqua un enthousiasme général. Les poètes et les rhéteurs ne furent pas les seuls à proclamer que l'âge d'or succédait à l'âge de fer. Mais l'illusion fut de courte durée. Bientôt, à la vue des malheurs qui accablèrent l'empire avec une rapidité effrayante, on reconnut qu'en perdant un maître sévère, on avait perdu un protecteur efficace, et l'on comprit qu'avec tous ses défauts Justinien avait plusieurs des qualités qui font les grands rois. Cette opinion a généralement prévalu, et je ne crois pas qu'il y ait lieu de la rejeter. Ce n'est point l'avis de M. Isambert. Il a déployé contre cette mémoire illustre

Digitized by Google

un zèle de sévérité voisin de l'injustice. Mais lui-même, en recueillant toutes les pièces du procès, nous a mis à même de corriger l'extrême rigueur de ses conclusions. S'il n'a pas été un juge tout à fait impartial, il s'est montré du moins un rapporteur très consciencieux.

LÉO JOUBERT.

Pariser Stereoscopen, etc. (Stéréoscopes parisiens), par E. KOSSAK, in-12 de 284 pages. Berlin, F. Stage. — *Pariser Bilderbuch, etc.* (Livre de scènes parisiennes), par Julius RODENBERG, in-12 de 440 pages. Brunswig, Vieweg, et Paris, Klincksieck.

Les Français jugés par deux Allemands, c'est là un sujet qui ne manque ni de piquant ni d'intérêt. Il est sans contredit fort curieux de voir ce que pensent de nous ceux de nos voisins qui sont venus en France pour étudier sur les lieux nos mœurs et nos coutumes. Les étrangers ont en général un grand avantage sur nous, c'est que les faits qui nous frappent le moins, précisément parce qu'ils sont dans nos mœurs, ces faits leur sautent immédiatement aux yeux ; mais aussi que de choses ils ne comprennent pas ou comprennent mal, que de choses leur paraissent illogiques et folles qui ne le sont, en réalité, que pour eux ; car ils prennent, et c'est là leur grand défaut, la partie pour le tout ; ils jugent le général d'après le particulier : en un mot, ils s'arrêtent au détail. Il en résulte une tendance à tout systématiser ; un fait isolé les frappe, ils le regardent comme un trait de mœurs, et l'enregistrent comme tel.

Les deux auteurs, dont nous avons les ouvrages sous les yeux, se sont malheureusement beaucoup plus occupés de la foule, de ses habitudes, de l'aspect extérieur de Paris, des mœurs publiques, que des mœurs intimes du Parisien. Et d'abord, il faut le dire, aucun d'entre eux n'a mis le pied dans une maison particulière, aucun n'est entré dans la vie privée d'une famille ; ils ont vécu au grand air, et se sont naturellement arrêtés à la forme visible et saisissable pour tous. Là s'est borné leur travail, mais il est bien fait et intéressant. Ce sont, du reste, deux observateurs consciencieux que MM. Kossak et Rodenberg. Le premier est un journaliste connu, il est mal tombé dès son arrivée ; aussi se plaint-il, ainsi que M. Rodenberg, des hôtels de Paris. Le dernier surtout, qui était venu avec des idées de luxe et de confortable, est complétement désenchanté. Heureusement que ces messieurs avaient une foi robuste et qu'ils n'ont pas voulu juger à la légère, et condamner, sans avoir examiné d'une manière approfondie les pièces du procès, ce Paris qu'ils avaient rêvé si beau et si hospitalier, M. Rodenberg se met en campagne, dès le lendemain de son arrivée, il sort. et dès qu'il est dehors, il est pris de vertige ; les rues, leur mouvement, le bruit qui s'y fait, tout lui plaît ! Il lui semble voir une mer, *une mer de lumière et d'éclat d'hommes et de voitures, de joie et de vie !* Les cafés, les étalages des marchands, la foule des passants, les groupes arrêtés devant les boutiques, tout cela le ravit. Il est là, comme un amoureux auquel sa bien-aimée a accordé un premier sourire ; il tremble de tout son corps, il a la fièvre ; sa bien-aimée c'est Paris ; ce sourire qu'elle lui a octroyé, ce

Digitized by Google

sont les bourrades de la foule. Mais, ce premier pas fait, et malgré le trouble qui le domine, il observe déjà. M. Kossak, en voyageur expérimenté, a commencé par étudier les omnibus; mais il a plutôt examiné leur organisation matérielle, leur parcours, leur correspondance, que leur population, si l'on peut s'exprimer ainsi; cependant, il a remarqué qu'ils avaient des physionomies différentes suivant les quartiers, mais c'est toujours de la boîte qu'il parle et non du contenu. Il y a, du reste, des choses fort justes dans ses observations : « Si les locomotives, dit-il quelque part, si les voitures de poste et les omnibus ordinaires (des autres pays sans doute) ont une tendance invincible vers la ligne droite, il est certain que ceux-ci n'ont pas de plus grande crainte que le chemin le plus court entre deux points. Cent pas à faire dans la rue Saint-Martin ou Saint-Denis leur sont un supplice insupportable ; ils biaisent immédiatement et se jettant dans une rue de traverse, s'abandonnent au bien-être qu'ils éprouvent à rouler de compagnie avec une voiture de charbon ou à raser les maisons de si près qu'ils cassent, dans la bouche des fumeurs qui flânent sur le pas de leur porte, la pipe courte que ces derniers ont dans la bouche. L'omnibus arrive-t-il enfin, après une demi-heure de course, au grand jour et à l'air libre, il semble se sentir prisonnier, comme une taupe qu'on a déterrée, et n'a pas de repos qu'il ne soit de nouveau enveloppé tout entier dans des murailles moisies, au milieu de métiers bruyants, de petits gargots, de bureaux de remplacement militaire, de marchands d'oiseaux et de brasseries. » Pour quiconque a jamais parcouru certains quartiers en omnibus, cette peinture ne manque pas d'une certaine réalité. Le Jardin-des-Plantes est la première étape de tous les étrangers. Nos deux voyageurs n'ont eu garde de l'oublier. Aussi lui ont-ils consacré tous deux un chapitre spécial.

Du Jardin-des-Plantes, M. Kossak passe au Palais-Royal. Celui-ci est, à ses yeux, la place Saint-Marc de Paris, mais il est loin d'en avoir la poésie, de même que celle-ci est loin d'avoir l'agitation et le mouvement perpétuel de cette sorte de palais de l'industrie. La place Saint-Marc, c'est le passé avec ses colonnades remplies de corbeaux ; le Palais-Royal, c'est l'image du présent. La place Saint-Marc a été construite par des marchands princiers; le Palais-Royal est habité, encore aujourd'hui, par des marchands... « L'un est une halle de marché, un lieu de rendez-vous pour les désœuvrés de l'Europe entière; l'autre est une maison de conversation, une salle de bal à ciel ouvert. » Cette distinction, M. Rodenberg l'a faite, lui aussi, mais d'une manière plus générale : « L'antiquité classique réunissait les héros de la nation pour les courses de chars et les concours de chant ; le moyen âge romanesque avait des tournois pour ses chevaliers ; l'époque pratique dans laquelle nous vivons ouvre la carrière non pas aux personnes, mais aux choses; elle a déplacé la lutte... Tel est le motif des expositions industrielles. » Ces deux passages sont dans les deux livres les plus justes, peut-être les seuls justes en dehors des descriptions pures et simples, car en général nos deux auteurs, le second surtout, sont assez malheureux quand ils apprécient et qu'ils veulent faire *la philosophie des coutumes*.

Mais revenons au Palais-Royal : « Il fut un temps, nous dit M. Kossak, où il était le centre de toutes les merveilles de la résidence, et où, de son

Digitized by Google

sein, s'échappaient, comme les rayons d'un cercle, toutes les excentricités de l'esprit. — Ce temps n'est plus. — Le Palais-Royal a survécu à sa gloire et vit sur ses anciens lauriers comme un poète pensionné. En fermant les maisons de jeu, on a tué le Palais-Royal. Il est comme un diable auquel on a coupé les griffes, taillé la queue à l'anglaise et mis des boules de cuivre aux cornes; sans force pour nuire, il n'a plus le moyen d'en imposer aux hommes; aussi est-ce une triste chose. Sans cela, ce serait un enfer à la Rubens, où tous les trésors du monde et les merveilles de la beauté féminine brilleraient d'un feu infernal. Les retouches de la police ont éteint ce vigoureux coloris et il n'en est resté qu'une pâle esquisse. Ce n'est plus qu'un morceau de Paris, rien de plus. »

Après le Jardin-des-Plantes et le Palais-Royal, ce qui frappe les étrangers ce sont les bals publics qu'ils ne connaissent guère que par les réclames et les annonces des journaux; aussi quelle désillusion quand ils y arrivent sur la foi des prospectus et qu'ils y cherchent la bonne société!

L'ouvrage de M. Kossak et celui de M. Rodenberg sont tous deux consacrés spécialement à la description de Paris; ils ont assez bien vu les choses dont ils parlent, mais, comme nous l'avons déjà dit, ce qui, pour le lecteur français, ôte de l'intérêt à leurs travaux, c'est qu'ils ne touchent guère qu'à la partie extérieure des choses et ne nous apprennent rien de nouveau, faute d'entrer assez dans le vif des institutions et des mœurs. Il y a pourtant dans le livre de M. de Rodenberg un chapitre curieux, c'est celui qu'il a consacré à l'exposition des Beaux-Arts. Ceci pour nous est un sujet intéressant, et certes, l'impression produite sur un Allemand par cette grande réunion d'œuvres artistiques ne peut qu'exciter notre curiosité. L'auteur passe en revue les différentes écoles, il n'en trouve que quatre qui puissent être comparées et se disputer la victoire : ce sont les écoles française, anglaise, belge et allemande. La France occupait matériellement la plus grande place, mais aussi elle avait exposé des œuvres dans tous les genres. L'invention, la forme innée, telles sont les qualités principales des artistes français (c'est l'opinion de M. de Rodenberg que nous analysons), c'est par ces qualités qu'ils attachent en littérature, en musique et en peinture. Mais ils ont rarement la profondeur qui seule donne à l'art une consistance, et ce sérieux si nécessaire qui lui assure une influence dans l'avenir. La plupart des œuvres de l'école française se laissent comprendre en un moment, elles charment et flattent l'œil, mais leur attrait n'est que passager et s'évanouit aussitôt sans laisser de trace. Les Français ont pour eux le coloris, le choix des sujets et un faire remarquable, mais un petit nombre seulement savent doubler la valeur de leur composition de cette valeur morale qui en fait un enseignement; ils se contentent en général de l'effet. L'auteur passe ensuite à l'examen des œuvres de MM. Ingres, Horace Vernet, Delacroix et Decamps, puis il examine l'école anglaise et déclare, dès le début, qu'elle a beaucoup moins de valeur. De là vient qu'elle est en général peu connue; ce qui la distingue, c'est une originalité vivement tranchée, elle a une physionomie à elle, de même que l'Anglais a une figure à lui qui ne ressemble à celle d'aucun autre peuple. Ils reproduisent les choses comme elles se présentent à leurs yeux, et ils les voient d'une

Digitized by Google

manière particulière qui n'appartient qu'à eux; ils ont le culte du détail, leur fort c'est l'observation minutieuse, la recherche de la nuance; ils veulent obtenir la vérité absolue, c'est de là que viennent leurs défauts et leurs qualités, le manque d'unité et de lien. M. de Rodenberg, après avoir développé cette thèse, étudie les œuvres de Mulready, de Landseer, de Leslie et de Webster.

Dans l'école belge, il retrouve l'influence française, mais, derrière le coloris français, derrière la couleur étrangère, il entrevoit le fond allemand, il croit apercevoir une *tendance sœur*, si l'on peut s'exprimer ainsi, pour lui la dissonnance qui existe entre la profondeur allemande et l'effet français n'est couverte par la magie de la couleur que pour l'observateur superficiel, elle est évidente pour tout homme attentif. L'école belge procède aussi bien de l'école allemande que de l'école française; la seule chose qui soit incontestable, c'est qu'elle n'est nullement nationale. Les toiles de Leys, d'A. Stevens, de Willems, de J. Stevens sont là pour le prouver. Cette théorie nous paraît quelque peu hasardée. On pourrait d'abord se demander s'il existe bien réellement une école belge; nous ne le croyons pas. Il y a bien des peintres belges, mais ce sont pour la plupart des élèves de l'école française, sans individualité tranchée, sans originalité aucune. Quant à ce qui est de dire que l'école belge procède de l'école allemande, c'est encore une erreur à notre avis; ce qui manque précisément aux peintres belges, ce sont les idées; ils ont un certain faire, un certain coloris, une certaine étude de la nature qui leur permet de rendre avec exactitude les sujets qu'ils traitent, mais sans savoir les vivifier jamais par une idée. Quant à l'école allemande, celle-là, il la comprend bien: idéaliste, profonde, ne songeant ni à la couleur ni à l'effet, mais s'occupant particulièrement de l'idée, elle repose et permet à une âme allemande de rêver un peu et de donner un libre cours à son imagination et à ses pensées. Ici encore, l'auteur n'a peut-être pas assez songé au véritable but de la peinture. Elle doit non pas laisser un libre cours à l'imagination et lui permettre de s'égarer où bon lui semble, mais bien la guider et l'amener par le prestige de la forme qu'elle revêt à une série d'idées limitées. La peinture n'est autre chose que l'expression d'une idée par le moyen du dessin et de la couleur; si vous supprimez ces deux éléments, que reste-t-il? Une abstraction métaphysique, une chose qui pourrait être un poème, tout comme une tragédie, mais qui n'est rien et qui surtout n'est pas une peinture. Sans l'exécution, la peinture est nulle et non avenue dans le monde de l'art, parce qu'elle n'existe plus.

Les considérations littéraires de M. Rodenberg ressemblent à ses études de mœurs et à ses aspirations artistiques. Si, en fait de peinture, l'école allemande est la seule humaine, la seule qui réponde pleinement à ses instincts, au théâtre, il préfère les *Filles de Marbre* au *Demi-Monde*; parce que le larmoyant de ce lieu commun l'a frappé, il n'a vu que la fable et s'est fort peu occupé de l'étude approfondie des personnages. Du reste, il professe une certaine estime pour les Français, qui savent tirer bon parti du fonds le plus mince. Ils ont, suivant lui, un génie inventif très étendu dans les grandes comme dans les petites choses, sorte de talent que n'ont pas les Allemands; ils ont

Digitized by Google

aussi, et surtout, la science des effets qui semble leur être naturelle, tandis que les Allemands ne l'acquièrent qu'avec peine; ils sont tous nés auteurs, et quand l'un d'entre eux veut se donner la peine de travailler et d'étudier, quand il veut faire avec suite de l'art dramatique, il devient facilement un grand auteur. Ces éloges s'appliquent non-seulement à la comédie, mais encore au drame, et si en Allemagne, il est des auteurs tragiques qui peuvent se comparer aux écrivains français les plus habiles, il faut pourtant reconnaître que la grande masse des dramaturges allemands est bien inférieure à leurs rivaux. Telle est l'opinion de M. Rodenberg.

Il donne une classification assez juste du public des divers théâtres : *La crème de la société* prend pour elle l'Opéra, les gens d'argent de la Chaussée-d'Antin vont à l'Opéra-Comique, *l'Académie aux François;* la bourgeoisie s'attendrit au Gymnase, à la Porte-saint-Martin ou *à l'Odéon.* Quant à la lorette et à ses amis, une demi-douzaine de théâtres sont exclusivement affectés à leur amusement; enfin les bas-fonds de la société ont choisi les Funambules, c'est le seul théâtre qui n'ait pas de claque; son public, cette *crème du commun* (il affectionne la crème), est très jalouse de son temple artistique et voit d'un mauvais œil entrer un homme qui ne porte pas la blouse, qui n'a pas une chemise sale et une figure malpropre.

L'auteur remarque une grande différence entre l'ouvrier allemand et l'ouvrier français. « Le premier est trop lourd pour un pareil jeu, trop paresseux après la fatigue de la journée, en général trop mou. — Le second, au contraire, a besoin de son théâtre aussi bien que de son pain de tous les jours. Tous aiment le théâtre, l'ouvrier est comme le rentier et le spéculateur de la Bourse! Ce que l'un paye avec des francs, l'autre se le procure pour quelques sous; le plaisir est le même pour tous deux. »

Quant aux pièces, elles l'ont profondément étonné; on y joue tous les soirs le ballet et la pantomime; jamais, à ses yeux, fantaisie humaine n'a pu inventer chose plus folle et plus sotte. Le Pierrot, qui ressemble au Bajazzo italien, est bien plus raffiné; il est à cent lieues du Hanzwurst allemand. Hanzwurst est lourd, mais bienveillant et incapable de faire le mal, tandis que Pierrot... mais tout le monde le connaît, et l'on conçoit tout ce que l'âme candide de M. Rodenberg a dû souffrir en le voyant à l'œuvre avec tous ses vices et tous ses défauts.

En résumé, nos deux voyageurs sont gens de mérite, sans contredit; doués de talents fort différents, ils en ont un qui leur est commun, celui de la description qu'ils savent rendre vivante; mais ce qui leur manque, ce qu'ils ne pouvaient acquérir en quelques semaines de séjour, c'est la connaissance approfondie de nos mœurs. Ils ont vu quelques coins du tableau de la vie en plein air, ils les ont retracés d'une façon amusante et assez vraie; leur demander plus serait être trop exigeant. EDOUARD GOEPP.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

L'année dernière approchait de son terme, et pas un seul grand opéra nouveau n'avait été représenté sur notre première scène lyrique, chose rare et grave : c'est alors qu'on décida que le *Trovatore* de M. Verdi serait mis à l'étude. A la vérité, le *Trovatore* n'était nouveau que sur la scène française, et ne pouvait s'y produire qu'en changeant d'idiôme et de nom; mais il était prêt à tout, et depuis longtemps il frappait à la porte. On l'admit donc, à condition qu'il se laisserait expédier promptement et se plierait aux circonstances. Voilà comment nous avons une traduction de plus à ce théâtre, où, malgré d'illustres précédents, le besoin ne s'en faisait nullement sentir. Quand Gluck nous apporta son *Orphée* et son *Alceste*, il n'y avait pas à Paris de Théâtre-Italien capable de les représenter dans leur forme originale. Remarquons que Gluck, en homme avisé qu'il était, commença par donner *Iphigénie en Aulide*, qu'il avait composée tout exprès pour nous. Rossini et Verdi suivirent une autre marche : le premier débuta par l'arrangement de *Maometto* en *Siége de Corynthe*, et le second par celui d'*I Lombardi* en *Jérusalem;* Rossini donna ensuite *Moïse* et le *Comte Ory*, toujours plus ou moins traduits et arrangés. Pour *Guillaume Tell*, son quatrième ouvrage, il se mit à faire quelque chose d'entièrement neuf. M. Verdi avait pris ce parti dès son troisième opéra, les *Vêpres Siciliennes*, qui succédèrent à *Luisa Miller;* mais il en revient au système de la traduction avec le *Trovatore*, et Dieu veuille qu'il s'en tienne là! Non que le *Trovatore* ne soit une partition pleine de beautés et digne de son succès, mais qu'avons-nous gagné à ce qu'elle se nommât le *Trouvère* et fût exécutée sur deux théâtres à la fois ?

En rappelant la manière dont Rossini et Verdi se sont présentés à notre public, en plaçant leurs noms sur une même ligne, faut-il protester contre la pensée d'y ranger également leur génie et leurs œuvres? Que M. Verdi règne souverainement en Italie, qu'il la domine et la passionne aujourd'hui comme Rossini la dominait et la passionnait jadis, peu nous importe. En France, on n'a jamais mieux mesuré la distance qui les sépare l'un de l'autre que lorsque M. Verdi est venu poser sa partition des *Vêpres Siciliennes* à côté de celle de *Guillaume Tell*. Le *Trovatore* vaut mieux que les *Vêpres*, mais comparez le *Trovatore* à *Guillaume Tell*, et jugez! Comparez un poème chevaleresque, si brillant qu'il puisse être, à quelque sublime épopée, *l'Iliade* ou *l'Enéïde*, par exemple!

La représentation du *Trouvère* amenait forcément une espèce de duel

Digitized by Google

entre l'Opéra français et le Théâtre-Italien. En ce cas le provocateur est celui qui vient le second. L'Opéra français avait pour lui l'avantage du terrain et du nombre : il avait les gros bataillons des chœurs et de l'orchestre, sans compter l'escadron volant de la danse et les magnificences d'une mise en scène pour laquelle le superflu n'est que le strict nécessaire. De son côté, le Théâtre-Italien avait ses artistes, ses chanteurs, phalange sacrée, dont Mme Borghi-Mamo s'était détachée pour passer à l'ennemi, mais à l'instant même Mme Alboni s'était trouvée prête à remplacer et à faire oublier la transfuge. Si l'engagement de Mme Borghi-Mamo à l'Opéra doit compter parmi les causes qui ont déterminé l'apparition du *Trouvère*, ce n'est pas celle qui en a déterminé le succès. Qui l'eût prévu? L'auxiliaire le plus puissant devait lui venir, non pas du Théâtre-Italien, mais du Théâtre-Lyrique. La sybille de Cumes ne disait-elle pas au héros de Virgile :

. . . . . Via prima salutis
Quod minime reris, graja pandetur ab urbe?

C'était alors une ville grecque qui devait sauver les Troyens, et aujourd'hui c'est une petite chanteuse belge qui protége une musique italienne. On ne se doutait guère en voyant Mme Lauters débuter, il y a deux ans, dans le *Billet de Marguerite*, qu'elle portât en elle un avenir lyrique de premier ordre : on ne s'en doutait pas davantage, même après qu'elle eut chanté dans le *Freyschutz*, quoique sa voix y fût bien belle. On cherchait partout une grande cantatrice : on engageait Mme Medori ; on envoyait une ambassade par delà les monts pour entendre la Spezia, tandis qu'on avait Mme Lauters sous la main. C'est que jamais physionomie ni taille ne parurent moins prédestinées aux rôles à baguettes de l'ancien répertoire, ni à ceux des reines et princesses du nouveau. C'est qu'il était difficile de soupçonner dans cette mignonne et gentille personne l'étoffe d'une héritière des Saint-Huberti, des Branchu, des Albert Hymm et des Falcon. De plus, Mme Lauters avait une voix de mezzo-soprano : comment imaginer qu'elle atteindrait aux régions du soprano-sfogato? Verdi ne s'y est pas trompé, lui, et dès qu'il eut entendu Mme Lauters, il n'en demanda pas d'autre pour son rôle de Léonore. Le public a fait comme le maëstro, et, dès le premier air, dès les premières notes, il avait adopté la nouvelle venue, qui lui plaisait précisément à cause des qualités nouvelles et imprévues qu'elle apportait. Le fait est que si Mme Lauters se fût préparée de longue main au grand genre lyrique, si elle en eût recueilli soigneusement toutes les conventions, toutes les habitudes, elle eût peut-être beaucoup moins réussi. Avec elle le grand genre s'est montré plus naturel, plus simple et souvent plus touchant qu'on n'avait coutume de le voir, et on n'a pas résisté à la séduction de cette ingénuité pathétique. Il va sans dire que plusieurs passages du rôle avaient été modifiés pour la jeune cantatrice, et qu'on l'avait mis à sa portée en supprimant des vocalises qui n'étaient pas de son ressort.

Dans le rôle de la bohémienne Azucena, Mme Borghi-Mamo rencontrait un obstacle qui devait nuire à son effet, le changement d'idiôme. En ce

Digitized by Google

temps de cosmopolitisme musical, on veut que les chanteurs et les chanteuses possèdent le don des langues à tel point qu'ils en changent sans peine et sans effort du jour au lendemain. Mme Borghi-Mamo aura besoin d'un temps plus long pour s'habituer à la prononciation française, et je le lui accorderai bien volontiers. MM. Gueymard et Bonnehée avaient affaire à de rudes jouteurs, MM. Mario et Graziani, dans les rôles de Manrique et du comte de Luna : s'ils n'ont pas remporté de victoire, ils n'ont pas eu non plus de défaite à regretter.

Pour accommoder sa partition à la scène française, le compositeur a réinstrumenté plusieurs morceaux : le duo du second acte entre Mme Borghi-Mamo et M. Gueymard, tout le final de ce même acte, la grande scène de Mme Borghi-Mamo et le chœur des soldats du troisième acte. Au quatrième, il a ajouté un final, dans lequel revient le célèbre *Miserere*. Enfin, il a écrit des airs de ballet très agréables pour le divertissement intercalé au troisième acte et réglé par M. Petitpa.

La traduction du *Trouvère* est due à M. Emilien Pacini, qui s'est déjà signalé dans plusieurs travaux de ce genre ingrat et pénible. Je ne doute pas qu'il se soit donné beaucoup moins de mal pour écrire sa part de *Stradella* que pour mettre en français le *Freischutz*, *Luisa Miller* et le *Trovatore*. Et voyez l'injustice! quand on travaille à un poème d'opéra, on est presque un poète! quand on traduit des livrets exotiques, on n'est tout au plus qu'un *parolier*. Il fut un temps où la poésie et la musique marchaient de pair à l'Opéra ; Quinault et Lully les avaient installées sur le pied d'une égalité fraternelle qu'elles conservèrent longtemps après eux. Mais aujourd'hui la musique a pris une telle importance et de tels développements, qu'elle écrase sans pitié la poésie, qui n'est plus que sa servante très humble, mais non pas toujours très obéissante, car elle ne lui fournit pas de bons canevas autant qu'elle en demande et qu'elle en aurait vraiment besoin.

Avant de quitter M. Verdi, je parlerai de son *Rigoletto*, qui vient d'être joué au Théâtre-Italien et d'y réussir. Dois-je l'en féliciter? dois-je l'en plaindre? C'est toujours malgré lui qu'on le joue dans la salle Ventadour, toujours malgré lui qu'il y est applaudi à outrance; et cette fois il était assisté de M. Victor Hugo, qui ne voulait pas non plus que sous le pseudonyme de *Rigoletto* on représentât le *Roi s'amuse!* La justice était saisie de ces débats. Le tribunal a déjà jugé celui qui touche au *Roi s'amuse*, et débouté M. Victor Hugo de sa demande. En même temps, le public a rendu son arrêt, et il a été de tout point favorable à l'ouvrage des deux auteurs récalcitrants.

Rigoletto fut représenté pour la première fois à Venise le 11 mars 1851 : il avait pour interprètes Mmes Teresa Brambilla et Casaloni, MM. Mirate, Varesi et Pons. La nouvelle partition était née environ deux ans après celle de *Luisa Miller*, et deux ans avant celle du *Trovatore*. Sans aucun doute, le maëstro cherchait depuis quelque temps à réformer son style. *Luisa Miller* indiquait sa tendance à une de ces rénovations qui ne sont pas rares chez les grands artistes. En 1847, il était venu en France ; il avait essayé le goût français, en y donnant *Jérusalem*, et peut-être cette expé-

Digitized by Google

rience avait-elle porté ses fruits. L'auteur de *Nabuco*, d'*i Lombardi*, d'*Ernani*, d'*Attila*, ne se contentait plus des moyens qu'il avait employés, et souvent exagérés jusqu'à l'abus. Il aspirait à des productions plus humaines et plus douces, à des sonorités moins stridentes, à des rythmes moins impétueux. *Luisa Miller*, écrite dans ces idées, eut du succès en Italie, mais non en France. *Rigoletto* était réservé à un sort plus heureux : c'est, avec le *Trovatore*, ce que Verdi a composé de meilleur, de plus complet. Permis à chacun de préférer l'une des partitions à l'autre : Pour moi, ce sont deux rameaux sortis d'une même tige, avec une richesse égale de sève et de végétation.

Le libretto italien reproduit exactement le drame français : seulement, au roi François Ier, le signor Piave a poliment substitué un duc de Mantoue, et c'est ce duc qu'il a condamné à *s'amuser* de l'étrange façon inventée par un grand poète. Il ne faudrait pas croire qu'en Italie ce genre d'*amusement* eût été accepté par tout le monde. A Rome, notamment, on n'a pas voulu en flétrir la mémoire des souverains mantouans ; *Rigoletto*, pour s'y produire, a été obligé de se déguiser en *Viscardello*, de transporter ses *amusements* en Amérique. Restons à Mantoue, puisque la censure romaine ne vient pas jusqu'à nous. Le drame francais avait cinq actes, le libretto n'en a que trois ; mais le premier se divise en deux parties, dont l'une est remplie par le bal, qui se donne chez le duc, et dont l'autre se termine par l'enlèvement de la fille du bouffon. Au second acte, qui nous ramène chez le duc, le père et la fille se retrouvent : le bouffon jure de se venger. Au troisième, Rigoletto paie un bravo pour qu'il tue le duc, et c'est sa propre fille qui est frappée, qu'on lui livre dans un sac, et qui expire entre ses bras.

L'imagination de Verdi se complaît dans les sujets de couleur sombre et sauvage : elle était donc servie à souhait par cette lamentable fiction d'un bouffon de cour doublement parricide d'intention et de fait. Mais il est juste de dire que le compositeur ne s'est pas laissé entraîner trop loin ; il a su varier ses couleurs et tempérer par des nuances riantes l'horrible fond de son tableau. Il a écrit de délicieux morceaux de musique intime, élégante et coquette, tels que les duos de Rigoletto et de sa fille, de celle-ci et du duc : il a semé la gaieté, le brio dans les airs de danse qui ouvrent la pièce ; il a supérieurement tracé le rôle du triste bouffon, surtout dans la grande scène du second acte, où, pour cacher la douleur qui le navre, Rigoletto fredonne sans cesse un vulgaire refrain. Dans le morceau capital de l'œuvre, dans ce fameux quatuor du troisième acte, quatuor composé de deux duos de caractère et de style tout à fait opposés, Verdi a fait un véritable tour de force, avec une habileté si grande qu'on ne sent que le charme, et qu'on n'aperçoit pas la difficulté. Le quatuor est précédé de la chanson devenue populaire partout où *Rigoletto* se joue : *La donna è mobile*. C'est M. Mario qui la chante, comme il chante tout le rôle du duc de Mantoue, avec la voix la plus fraîche et la plus amoureuse. On s'explique la passion de Gilda, personnage auquel Mme Frezzolini prête l'accent, l'expression, le génie dramatiques. Mme Alboni n'a pas dédaigné le petit rôle de Maddalena, sœur du bravo Sparafucile : elle ne paraît qu'au dernier acte et

Digitized by Google

ne chante que dans le quatuor; quant à M. Corsi, qui remplit le rôle principal, il s'y élève très haut, comme acteur et comme chanteur : l'Italie ne nous avait pas surfait son talent.

Le succès de *Rigoletto* est un progrès pour son auteur. La popularité française de M. Verdi ne saurait qu'y gagner, et c'est malgré lui qu'il obtiendra cet avantage. Les pauvres directeurs sont bien embarrassés : la plupart des auteurs se fâchent contre eux, quand on ne les joue pas, et il s'en trouve d'autres qui se fâchent encore plus quand on les joue! Camerani, l'ancien secrétaire de la Comédie-Italienne, avait raison de dire : « Tant qu'il y aura des auteurs, les théâtres ne pourront marcher. » Notez que le Théâtre-Italien s'est mis en frais pour monter *Rigoletto* avec toute la splendeur due à son mérite. Il n'a rien n'épargné, ni costumes, ni décors, ni accessoires. C'eût été vraiment dommage qu'on lui prouvât qu'il avait eu tort de prendre tant de peine, lorsqu'en définitive l'événement lui avait donné raison.

Et le théâtre impérial de l'Opéra-Comique vient aussi de se mettre en frais extraordinaires pour nous servir une nouvelle édition de l'antique *Psyché*. Rien qu'à ce nom, que de souvenirs se réveillent! Le roman d'Apulée, paraphrasé en prose mêlée de vers par La Fontaine, la tragédie-ballet de Molière, en société avec deux collaborateurs, Pierre Corneille et Quinault, le tableau de Gérard, le ballet de Gardel, tout cela vous revient à la fois, et vous transporte aux sphères idéales de la poésie et de l'art, prêtant leur voile diaphane à la philosophie. Quel plus charmant symbole que celui de cette âme (car *Psyché*, c'est l'*âme*), qui perd son bonheur pour avoir voulu trop bien le connaître! Quelle leçon plus ingénieusement donnée! Mais un sujet pareil était-il du domaine de l'Opéra-Comique? Je professe la plus haute estime pour le talent de M. Ambroise Thomas, l'auteur de la partition de *Psyché :* j'aime beaucoup sa musique, mais je n'ai aucun goût pour le texte sur lequel il a travaillé. Je ne comprends guère comment MM. Jules Barbier et Michel Carré ont pu écrire quelque chose de si pauvre d'invention et de style, quelque chose de si prosaïque sur une fable qu'il ne fallait aborder que les mains pleines de poésie. Or, comme le premier jour on n'entend la musique qu'à travers les paroles, et que, si ces paroles vous offusquent incessamment l'oreille et l'esprit, la musique doit nécessairement y perdre, je demanderai la permission de ne rien dire aujourd'hui de la nouvelle œuvre de M. Ambroise Thomas, si ce n'est qu'elle est de noble race, et digne de ses sœurs aînées. Quant à l'ouvrage total, je laisserai le public juger d'abord, et ne me prononcerai qu'après lui.

C'est Mme Ugalde qui joue le rôle de l'Amour sous le nom d'*Eros* : parlons-nous grec ou français? Psyché, c'est Mlle Lefebvre, et, quoique toujours agréable, on a peine à se persuader que Vénus soit jalouse d'elle au point de vouloir son trépas. M. Battaille est chargé du personnage de Mercure, que les auteurs ont défiguré d'une étrange sorte et qu'on prendrait, non plus pour le messager des dieux, mais pour un commis-voyageur qui cherche à jouer de méchants tours à une grisette. MM. Sainte-Foy et Prilleux, Mlles Révilly et Boulard remplissent les rôles des beaux-frères et des sœurs de Psyché. Les décors sont d'une beauté admirable, mais pourquoi l'Opéra-

Digitized by Google

Comique se lance-t-il dans le luxe des apothéoses? Que va-t-il chercher, que va-t-il faire dans cette vieille galère du Grand-Opéra?

Avec le mois de janvier, la saison musicale est entrée en pleine activité; la Société des concerts a repris le cours de ses matinées toujours si suivies, et qui bientôt dateront de trente ans. Jusqu'ici les programmes n'ont rien présenté de bien neuf, mais l'exécution a continué d'être aussi excellente que par le passé. Dimanche dernier, S. M. l'Impératrice est venue à l'improviste honorer la seconde matinée de sa présence : c'est une visite qui sera inscrite en lettres d'or dans les annales du Conservatoire. La séance avait commencé par une ouverture de *Ruy Blas*, dont l'auteur est Mendelssohn. C'est une œuvre d'excellent musicien, mais au demeurant une œuvre médiocre, et puis l'on se demande pourquoi ce titre de *Ruy Blas*, que rien au monde ne justifie? La manie de reproduire musicalement une œuvre poétique a eu son temps, et je me souviens qu'alors elle était des plus communes. « — Avez-vous reconnu le morceau que je viens de jouer? demandait un pianiste dont on me permettra de taire le nom. — Non, Monsieur! répondait la personne à qui s'adressait l'artiste; je l'entendais pour la première fois. — C'est juste, mais avez-vous du moins reconnu l'ouvrage d'où il est tiré? — Non! je l'avoue. — *Les Incas*, de Marmontel! » Je garantis l'authenticité de l'anecdote, et j'ajouterai que le pianiste, si fort sur les imitations littéraires ne sortait pas des petites maisons.

Au dernier concert de la Société des jeunes artistes, fondée et dirigée par M. Pasdeloup, nous avons fait connaissance avec une symphonie de Robert Schumann, le compositeur allemand, qui avait perdu la raison avant de perdre la vie. Cette symphonie est une œuvre remarquable, mais non prodigieuse, comme les sectaires du pauvre musicien l'affirmaient à peu près de toutes les productions qui sortaient de sa plume. Le travail s'y montre plus que l'inspiration, sauf dans le *scherzo*, qu'on écoute avec plaisir et qu'on suit sans effort. Je n'en dirai pas autant des trois autres morceaux, d'une facture plus laborieuse, et au bout desquels, pour parler comme Juvénal, on se sent plutôt fatigué que rassasié de musique. Robert Schumann a été fortement contesté pendant sa vie : le moment est venu de le juger avec calme et conscience. Beethoven, du reste, n'a guère été moins contesté que lui. Il a été chez nous à l'état de Robert Schumann, d'où il ne suit pas nécessairement que Robert Schumann passe jamais à l'état de Beethoven.

Si tous les incompris pouvaient compter sur l'avenir, ils auraient le droit d'être trop fiers, et il est permis de croire qu'ils le sont déjà bien assez.

WILHELM.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 janvier 1857.

I

L'empereur d'Autriche a fait proclamer, le 25 de ce mois, à Milan, un décret d'amnistie qui s'étend à toutes les condamnations prononcées en Lombardie pour crimes et délits politiques. Toute poursuite s'est trouvée arrêtée immédiatement et la cour spéciale de Mantoue est dissoute. On ajoute, et nous nous faisons volontiers les échos de ce bruit, que ce décret a produit un effet immense, que toute la ville s'est spontanément illuminée, et qu'à la Scala, l'empereur a été accueilli avec des transports d'enthousiasme qu'une semblable mesure devait naturellement exciter.

Cette joie, qu'on a fait éclater à Milan, sera partagée à Paris, à Londres et partout enfin où les nobles mouvements de l'âme peuvent trouver de la sympathie. Mais, qu'on nous permette de le dire, nulle part une semblable nouvelle ne sera mieux accueillie qu'en France, tant par les différentes classes de la société que par le souverain qui, le premier, a pressenti le caractère du jeune empereur, et lui a donné ce nom de chevaleresque, aujourd'hui si noblement justifié par ses actes récents. Il ne peut rester qu'un désir aux amis de l'Italie, c'est que ce bel exemple ne demeure pas sans profit pour un autre Etat qui a témoigné souvent de sa confiance envers la cour de Vienne et qui s'est toujours inspiré de sa politique. Peut-être le gouvernement napolitain comprendra-t-il désormais qu'il y a de meilleurs et plus sûrs moyens de gouvernement que la sévérité et la compression. Loin de nous la pensée de mettre une insistance indiscrète dans l'expression des vœux que nous formons à cet égard; mais les relations qui ont existé de tout temps entre les deux cours ne peuvent-elles pas nous permettre d'espérer, jusqu'à un certain point, que le roi de Naples, informé confidentiellement des intentions du cabinet de Vienne, ne serait peut-être pas éloigné de prendre une résolution analogue.

Ce n'est pas la seule espérance que le décret d'amnistie autorise à concevoir. Nous sommes persuadés qu'il est également de nature à amener, entre les cours de Vienne et de Turin, un rapprochement que les efforts constants du gouvernement de l'empereur tendent à faciliter. En effet, il est vraisemblable de croire qu'un semblable événement est bien propre à

Digitized by Google

produire à Turin une réaction assez forte dans l'opinion pour imposer silence à certains organes de la presse sarde, dont les attaques violentes, bien qu'elles aient toujours été désavouées et blâmées même hautement par le gouvernement piémontais, n'ont pas moins le grave inconvénient de jeter beaucoup d'aigreur dans les rapports des deux cours. Jusqu'à présent, on le sait, les deux gouvernements, sans rompre leurs relations diplomatiques, étaient restés, vis à-vis l'un de l'autre et depuis l'affaire des sequestres, dans une situation de regrettable froideur. En levant le sequestre qui pesait sur les biens des émigrés lombards, l'empereur d'Autriche avait déjà fait un grand pas vers une entente plus cordiale et désarmé la Sardaigne de son principal grief. Le décret d'amnistie doit, nous le croyons, effacer tous les souvenirs fâcheux et contribuer à rétablir entre les deux cours des rapports meilleurs et plus intimes.

Les espérances que nous nous plaisions à exprimer dans notre dernière chronique sur l'ensemble de la politique extérieure et, en particulier, sur les affaires de Suisse et sur la question des Principautés, se sont depuis, en partie du moins, très heureusement réalisées.

L'organisation des provinces moldo-valaques, dont les puissances, d'accord avec la Porte, s'occupent en ce moment, a été souvent ici l'objet d'un examen détaillé. Nous n'avons pas le dessein de revenir sur la question de principe que nous avons maintes fois et suffisamment développée. Il convient toutefois de reprendre l'historique des faits que des versions diverses ont singulièrement obscurcis.

On sait que le sultan s'est engagé à convoquer, aussi promptement que possible, dans les provinces de Moldavie et de Valachie, un divan *ad hoc* ou assemblée composée de manière à donner une légitime satisfaction aux intérêts de toutes les classes de la société. La mission de ces divans est de recueillir les vœux des populations au sujet de l'organisation définitive du pays et de se mettre ensuite en rapport avec la commission dite « des Principautés » qui, après un examen approfondi de leur opinion et des données de l'enquête, fera connaître, à son tour, à la Conférence réunie à Paris le résultat de son propre travail. C'est enfin dans cette Conférence qu'il sera procédé à l'organisation définitive des provinces, qui seront désormais placées sous la garantie collective de toutes les puissances signataires du traité de Paris.

On voit quel intérêt il y a à ce que les divans *ad hoc* soient nommés librement et que les conditions de l'élection soient telles que toutes les classes indistinctement se trouvent bien réellement et sérieusement représentées ; car il s'agit ici d'un peuple qui connaît mieux ses souffrances qu'il ne sait défendre ses droits et qu'il faut, autant que possible, interroger directement, si l'on veut bien connaître les vices de son ancienne organisation.

Il n'est pas difficile de se rendre compte des résistances qu'a dû rencontrer, à Constantinople, l'adoption d'une loi d'élection parfaitement libérale. D'accord sur la nécessité de publier dans le plus court délai les firmans nécessaires pour autoriser la nomination des divans, les plénipotentiaires s'entendaient moins parfaitement sur l'esprit dans lequel ils de-

Digitized by Google

vaient être rédigés. Ils ne s'accordaient ni sur la base plus ou moins large à donner à l'élection, ni sur le degré de liberté qui serait laissé aux divans de s'exprimer au sujet de la forme de gouvernement qu'ils croiraient la plus propre à assurer la bonne administration et la prospérité de leur pays. On attachait surtout un grand intérêt à faire décider si ces assemblées auraient ou non la faculté de se prononcer pour la réunion des deux Principautés en une seule.

Si nous sommes bien informés, toutes ces difficultés sont aujourd'hui résolues : les firmans sont sur le point d'être publiés ; ils ont peut-être déjà paru au moment où nous écrivons. Les dispositions qu'ils contiennent sont franchement libérales et laissent une complète initiative aux divans ; elles les autorisent à exprimer leurs vœux en toute liberté, et il ne leur est nullement interdit de se prononcer pour l'union des Principautés sous une même administration. Il y a plus : le grand-visir, dans quelques paroles prononcées à ce sujet devant les membres de la commission, aurait formellement déclaré que la Porte n'entendait mettre aucune restriction aux vœux des populations même sur ce point si délicat de la mission des divans *ad hoc*. Il est bien entendu que les droits de suzeraineté de la Porte sont entièrement réservés. Cet important résultat paraît avoir été dû principalement à la France et à son représentant M. Thouvenel, qui s'est heureusement servi, dans cette circonstance, de l'autorité que lui donnaient les instructions du gouvernement de l'Empereur, sa position et son mérite personnel. Ce serait surtout à ses conseils, à son action, que les Principautés devraient de pouvoir soumettre librement leurs vœux à la Conférence. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir que, sur ce point comme sur tant d'autres, la politique de France, inspirée par le désintéressement et par les sentiments les plus élevés, finit toujours, grâce à l'attitude calme et ferme de ses représentants et de son cabinet, par triompher de toutes les difficultés et par faire prévaloir son avis.

Il importait beaucoup, suivant nous, pour le maintien de la paix si glorieusement conquise, que les Principautés pussent se donner en quelque sorte des institutions à elles, appropriées à leurs forces, à leurs besoins, à leur situation géographique, des institutions en un mot qui eussent un caractère national. Par là, nous entendons celles qui seront reconnues capables d'amener, à l'intérieur, un développement plus rapide et plus sûr des forces morales et matérielles du pays, et de lui préparer dans l'avenir et pour le cas, sans doute éloigné, mais possible, de complications extérieures, des éléments de résistance et un sentiment de patriotisme qui lui ont manqué dans les derniers événements.

En effet, les Principautés, entourées par des voisins redoutables et auxquels elles sont déjà si visiblement inférieures, ne peuvent, à notre sens, acquérir de développement à l'intérieur et prendre une position utile dans le jeu des nationalités orientales, qu'en faisant tendre leurs forces et leurs volontés vers un but commun, en étouffant tous les germes de division et de jalousie qui les affaiblissent aujourd'hui, et en leur substituant des intérêts pareils, des sentiments semblables, une noble émulation, un dévouement véritable à la chose publique.

Digitized by Google

La Porte, un moment, a cru voir un danger pour elle dans cet accroissement d'importance et de forces que l'union peut donner aux Principautés. C'était là une crainte chimérique, suivant nous. Unies ou séparées, les provinces n'en restent pas moins vassales de la Porte, sous la garantie des puissances signataires du traité; elles ne peuvent donc rien par elles-mêmes contre le traité; mais, au contraire, elles deviennent puissantes par leur union pour en défendre les principes et pour en maintenir les stipulations. Que l'union, en effet, soit proclamée de l'aveu de la Porte, n'est-il pas évident que les populations des provinces danubiennes aimeront mieux rester dotées d'institutions qu'elles se seront choisies, sous la suzeraineté bienveillante du sultan, que d'obéir à telle ou telle influence étrangère? Dans cette hypothèse, quel avantage rechercheraient-elles en se détachant de la Porte? Ce ne serait ni plus de liberté ni une administration plus nationale, puisque, sur ces deux points, le gouvernement suzerain les aurait écoutées et satisfaites? Prétendraient-elles à une complète indépendance? Il leur faudrait bien peu de sens politique, et bien peu de mémoire pour ne pas comprendre que leur force relative les autorise, encore moins que les stipulations des traités, à vivre par elles-mêmes. Supposons maintenant que, dans la réorganisation qui se prépare, leurs vœux n'aient pas reçu une suffisante satisfaction et qu'elles restent divisées malgré elles, malgré leurs légitimes tendances à se rapprocher : ne se peut-il pas que, peu flattées du sort que les puissances leur auraient fait, elles n'entretiennent contre le traité un mécontentement fâcheux, et contre la Porte, leur suzeraine, un sentiment de désaffection qui serait pour celle-ci une gêne autrement redoutable? Dès lors, on verrait renaître ces abus d'influences dont les provinces et la Turquie ont eu tant à souffrir; les intérêts étrangers se disputeraient encore une fois ce terrain redevenu neutre, s'il n'était même tout à fait hostile.

En allant, au contraire, au devant des vœux des populations, en rendant les élections libres, en veillant à ce que cette liberté ne soit pas illusoire, le divan fortifie là où elles existaient, fait renaître là où elles étaient effacées, les sympathies de tous : il se prépare une reconnaissance volontaire, complète et durable de ses droits. Il ne voit plus son prestige affaibli par une sorte de violence morale, fût-elle même involontaire de la part de la Turquie; il décourage les entreprises que pourraient avoir conçues des ambitions étrangères. Il recueille enfin au jour du danger le bénéfice de cette sage politique, en trouvant un appui sérieux et assuré sur un point dont les derniers événements auraient fait assez connaître l'importance, si elle n'avait été appréciée de tout temps. Sa prévoyance élève ainsi un boulevard là où il n'y aurait peut-être autrement qu'une route ouverte pour arriver plus facilement jusqu'au cœur de l'empire.

En un mot, et pour nous résumer, nous sommes convaincus que la puissance suzeraine doit à ces peuples et se doit à elle-même, autant qu'aux nations de l'Europe qui l'ont soutenue dans cette dernière lutte, de leur donner l'étendue et l'unité nécessaires pour qu'ils soient respectés. Nous croyons enfin qu'elle leur doit, à l'intérieur, une administration digne des intentions bienveillantes du sultan.

Digitized by Google

Il convient d'attendre avec confiance l'élection des divans, qui ne peut tarder si, comme nous avons tout lieu de le croire, le firman de convocation est au moment d'être publié, et si, comme on nous l'assure également, le gouvernement autrichien a donné des ordres pour l'évacuation des Principautés, qui seraient ainsi parfaitement libres avant le 30 mars, terme fixé par la dernière Conférence de Paris.

Les conseils de la France ne se sont pas moins heureusement fait entendre en Suisse qu'en Orient. Ainsi que nous l'avions prévu, le conseil fédéral a trouvé dans sa volonté et dans le bon sens de la nation les moyens de faire cesser une situation pleine de dangers et dont il était si facile de sortir avec honneur. Le *Moniteur* nous a officiellement annoncé, en effet, la mise en liberté des prisonniers Neufchâtelois et l'ouverture de prochaines négociations sur le fond du différend. Les journaux vont même jusqu'à dire que le cabinet de Berlin et le conseil fédéral se montrent disposés à régler leur différend d'un commun accord. Nous ne pourrions qu'applaudir à une semblable pensée, qui ne ferait plus, en quelque sorte, de la réunion de la Conférence qu'une affaire de pure forme, puisqu'on ne s'y présenterait que pour enregistrer des conditions déjà convenues. Quels que soient d'ailleurs les moyens et la forme qui seront mis en œuvre pour arriver à un arrangement définitif, nous croyons que l'on peut se reposer, en toute confiance, sur les espérances qu'a fait concevoir la note du *Moniteur*. Le différend, dont elle fait pressentir le prochain arrangement, aura été, pour l'Empereur, l'occasion d'acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance de l'Europe, en contribuant si puissamment à terminer, à la satisfaction des deux parties, un différend qui menaçait de prendre des proportions extrêmes et qui, en se prolongeant, devait presque inévitablement changer de caractère, et risquait dès lors d'entraîner l'Europe dans des complications imprévues. Nous ignorons sur quel fondement une feuille suisse croit devoir annoncer le rappel de M. Barman, ministre de la Confédération à Paris, et l'attribuer à une sorte de défaveur dont il serait l'objet en France. Nous avons, au contraire, lieu de croire qu'en toute occasion et, particulièrement, dans les dernières négociations, le gouvernement de l'Empereur n'a eu qu'à se louer des excellents rapports qu'il a entretenus avec ce diplomate.

En Espagne, le grand événement est la convocation des Cortès pour le 31 mai. On peut regretter sans doute que cette mesure n'ait pas été prise plus tôt : cependant il faut reconnaître que ce retard s'explique suffisamment par le désir de se trouver en mesure de faire faire les élections sous l'action préparatoire d'ayuntamientos (ou municipalités) régulièrement constituées, et de ne laisser ainsi aucun prétexte de plainte ou de réclamation aux passions révolutionnaires. Pour bien apprécier la pensée qui a dirigé dans cette circonstance le cabinet de Madrid, il faut se rappeler que l'insurrection de 1854 avait violemment dissout ces municipalités et que rétablies depuis, elles ne l'avaient jamais été cependant d'une manière parfaitement légale.

Au reste, pour le moment, cette importante résolution a atteint son but, en ajournant tout au moins la lutte, et en enlevant à l'opposition ses

Digitized by Google

moyens d'attaque les plus spécieux. Le rapport ou l'exposé des motifs adressé, à cette occasion, par les ministres à la reine, a un caractère plus accusé que ne l'ont, d'ordinaire, ces sortes de documents et semble annoncer, de la part des ministres, l'intelligence de la situation et l'énergie nécessaire pour la dominer. « Les ministres de Sa Majesté, y est-il dit, ne croient pas qu'une fois les Cortès réunies, il ne reste beaucoup à faire pour extirper, dans sa racine, le germe révolutionnaire et donner plus de stabilité à l'ordre légal et au repos public. » Cette conscience des difficultés qu'on veut surmonter et cette défiance de ses propres forces, quand elle est réunie, comme chez le duc de Valence, à un véritable courage et à un nom déjà célèbre, nous paraissent être d'un bon augure. Nous faisons, quant à nous, des vœux sincères pour que l'Espagne retrouve, sous son administration, le repos qu'il avait réussi à lui rendre une première fois. Nous le désirons dans l'intérêt de l'ordre général, dans celui de l'Espagne, et nous pouvons le dire en toute vérité, dans l'intérêt même des révolutionnaires, qui devraient comprendre, qu'après de si fréquentes et si grandes commotions, ce n'est plus seulement la perte du gouvernement, c'est la ruine de leur pays qu'ils poursuivent.

Nous nous plaisons à rendre justice à la direction droite et loyale que M. le marquis de Pidal, ministre des affaires étrangères, semble vouloir imprimer aux relations extérieures. On sait que la république dominicaine avait conclu avec l'Espagne un traité qui autorisait les descendants des anciens colons espagnols à revendiquer leur nationalité : un très grand nombre d'indigènes, jaloux de profiter des avantages que pouvait offrir cette espèce de naturalisation étrangère, trouvèrent moyen de se faire inscrire sur les listes d'immatriculation dressées par le consulat de S. M. C. M. le marquis de Pidal comprit que, soutenir un pareil fait, c'était répondre par un abus à la juste satisfaction qu'avait donnée au cabinet de Madrid le gouvernement dominicain, et on nous assure qu'il a envoyé les instructions nécessaires pour faire réviser les listes d'immatriculation. Ce n'est là qu'un détail infime dans le mouvement politique de l'Europe ; mais il convenait de le noter comme un exemple de loyauté et de haut sentiment d'équité.

II.

L'arrivée de l'ambassadeur persan à Paris a un peu détourné l'attention du terrible événement qui a signalé les premiers jours de ce mois-ci, et des tristes scènes dont il a été suivi devant la Cour d'assises. Nous ne nous étions pas trompés en attribuant à l'orgueil, à une ambition immense et inassouvie, l'espèce de délire qui s'était emparé de l'assassin de l'archevêque de Paris. Devant les juges, Verger a déployé toute la fureur de son caractère, et toutes ses paroles, toutes ses imprécations n'ont été qu'un long cri de révolte contre les institutions sociales le plus justement respectées. Il a fallu l'énergie du premier président, M. Delangle, qui avait voulu

Digitized by Google

lui-même présider les assises ce jour-là, pour maintenir la dignité de l'audience; encore n'a-t-il pu la sauvegarder qu'en faisant expulser le forcené qui remplissait la salle de sa voix stridente. Douloureux spectacle dont il faut se détourner bien vite et dont nous console à peine l'universelle horreur témoignée par le peuple à l'assassin. Naples aussi, à ce que l'on nous apprend, vient d'avoir son Verger: triste contagion que celle du crime!

A Mgr. Sibour, dont on aimait la bonté et la douceur, succède un prélat distingué, Son Eminence le cardinal Morlot, archevêque de Tours. Le choix du gouvernement a partout, et dans toutes les classes, rencontré bon accueil, même chez ceux dont l'assentiment devrait nous rendre suspect celui qui en a été l'objet, si le digne prélat pouvait être atteint par de compromettants éloges.

L'ambassadeur de Perse, Feruk-Khan, a eu son audience solennelle de l'Empereur, et la réponse que lui a faite Sa Majesté nous porte à croire que les difficultés sérieuses qui se sont élevées récemment entre le Schah et le gouvernement de la Grande-Bretagne ne tarderont pas à s'aplanir. Déjà le télégraphe a publié partout la soumission de la Perse; soumission est trop dire sans doute: l'acceptation de certaines conditions peut être le résultat de la prise de Buschir et de l'occupation de Karrak par les forces anglaises, mais il est difficile de croire que le Schah adhère sans restriction aux lois un peu dures que voudrait lui imposer la Grande-Bretagne. Une soumission pareille ne saurait d'ailleurs être sincère, et alors mieux vaudrait, pour l'Angleterre, qu'elle se départît un peu de ses rigueurs afin de rendre la paix durable. Nous ne croyons pas, et une étude publiée dans ce numéro de la *Revue* nous semble le démontrer clairement, que l'Angleterre ait beaucoup d'avantages à retirer d'une guerre portée à l'extrême contre la Perse. Nous voyons, au contraire, beaucoup de dangers pour elle à se jeter dans une aventure dont on ne saurait, en ces pays d'Orient, prévoir ni les conséquences, ni la fin. La sagesse du cabinet britannique épargnera au monde cette nouvelle épreuve, dont l'Europe, autant que l'Asie, aurait sans doute à souffrir.

Plus souvent tristes que gais, les événements ont abondé dans ces derniers temps. Une femme à qui son grand esprit aussi bien que son haut rang avait donné une situation exceptionnelle et très considérable, non pas seulement dans le monde où ses qualités aimables lui assuraient un grand empire, mais même dans la politique, madame la princesse de Liéven, est morte à Paris, où elle avait longtemps exercé, comme on sait, une haute influence pendant le gouvernement de juillet. Mademoiselle Dorothée de Benkendorff, tante du ministre actuel de Russie à Stuttgard, appartenait à l'une des premières familles de la Livonie, et était née en 1784. L'impératrice Marie, femme de l'infortuné Paul Ier, avait pris un soin tout particulier de son enfance et de son éducation. Elle la maria à seize ans au comte de Liéven, ministre de la guerre, qui fut ensuite ambassadeur de Russie à Londres de 1812 à 1834. Elle joua un grand rôle en Angleterre, où son esprit vif et délicat, son intelligence solide et pénétrante, la faisaient beaucoup rechercher par les hommes d'Etat et par les diplomates. Mais son

Digitized by Google

véritable empire fut à Paris. Elle vint l'y établir en 1835, et l'exerça avec une grande autorité jusqu'à la révolution de Février. L'empereur Nicolas lui avait donné le titre de princesse, et, si l'on en doit croire des indiscrétions que le haut esprit de la princesse rend d'ailleurs vraisemblables, elle aurait, à partir de cette époque, et plus encore qu'en Angleterre lorsqu'elle était ambassadrice en titre, rempli chez nous de véritables et très sérieuses fonctions diplomatiques, de ces fonctions délicates et difficiles qui appartiennent naturellement aux femmes, dont l'esprit délié se prête mieux que celui des hommes à exercer une grande influence en paraissant soi-même la subir. La princesse de Liéven avait au plus haut degré cet art exquis d'insensible persuasion, et son action sur les hommes d'Etat était d'autant plus sûre qu'elle la faisait moins sentir.

Comme M. Berlioz, avec qui son talent présente, dans une autre sphère, plus d'une analogie, M. Eugène Delacroix a forcé enfin les portes de l'Institut. Si l'Institut n'était fait que pour les grands artistes, on s'étonnerait à bon droit que M. Eugène Delacroix d'un côté, et M. Berlioz de l'autre, y fussent entrés si tard. Mais quand on songe que l'Institut est le gardien des traditions, que ses plus grands efforts doivent tendre à conserver, et non pas à révolutionner l'art, que tout ce qui se présente avec des allures de bruyante innovation doit en être écarté, du moins jusqu'à l'heure où ces nouveautés auront fait leur place et deviennent elles-mêmes des traditions, on sera moins étonné que deux hommes d'un aussi grand talent aient fait un si long stage aux portes de l'honorable compagnie. Ce système exclusif peut paraître singulier aux esprits superficiels; mais si l'on va au fond des choses, si l'on s'avise de mesurer les dangers qui pourraient résulter pour l'art d'une introduction trop facile et trop prompte des innovateurs ou des talents originaux, fougueux, désordonnés parfois, au sein de l'Institut, il sera facile de voir que l'injustice reprochée à l'Académie a moins d'inconvénients qu'on ne se plaît à le dire, et que sa lutte contre les talents populaires, sans affaiblir ceux-ci, finit par leur donner plus de mesure, et, sans étouffer leur originalité, les empêche d'entraîner les jeunes gens dans des écarts que le génie individuel ne justifierait pas.

On se plaint quelquefois que la littérature se tait en ce moment; combien ce reproche est étrange lorsque chaque jour voit naître tant de volumes, et chaque quinzaine tant de gros cahiers de revues et de recueils de toute nature! Jamais les presses françaises n'ont autant produit qu'aujourd'hui. Mais où sont les chefs-d'œuvre? nous demandera-t-on. Il en est quelques-uns, mais vous passez devant eux sans les voir, trop heureux lorsque les ayant vus, et ne les ayant pas compris, vous ne cherchez pas à les étouffer au berceau dans le linceul de votre critique! Si la génération qui entre aujourd'hui dans l'âge viril vous paraît peu soucieuse des choses de l'esprit, que ne vous en prenez-vous à ceux qui, il y a quinze ans, étaient chargés de la former? Il y a longtemps que nous l'avons dit, et on l'a répété depuis avec un vif accent de vérité, le vide dont vous vous plaignez, c'est vous qui l'avez fait.

Bien que les livres d'histoire, de philosophie et même de pure imagination ne nous fassent guère défaut, et que nous en alimentions très suffisam-

Digitized by Google

ment le marché des deux mondes, il faut reconnaître pourtant que les livres pratiques, les livres immédiatement utiles sont plus abondants encore. Chaque quinzaine notre *Revue critique* en témoigne. Ce n'est pas précisément dans cette catégorie que nous placerions pourtant le nouveau livre de M. Véron, *Quatre ans de règne*[1]. Ce livre singulier tient un peu de tous les genres, de la politique, de l'histoire, de l'anecdote, de l'almanach et du roman. L'esprit satirique, mais d'une satire douce et voilée, s'y manifeste même quelquefois, et çà et là un trait de naïveté lui assure une place à part parmi les œuvres de la politique moderne. « Ce qui a manqué jusqu'ici à l'Empereur, dit M. Véron, c'est du soleil. » Au moment où nous transcrivons cette phrase, le soleil luit dans toute sa splendeur; nous sommes donc autorisés à penser qu'il ne manque plus rien à la France, et que désormais les conseils du spirituel docteur ne sont plus nécessaires à sa santé.

Le livre de M. Edouard Gourdon sur le Congrès de Paris[2], est tout à fait un livre d'histoire, comme son titre et son sujet le commandaient. Dans ce volume se trouvent réunis tous les textes; mais ces textes sont expliqués, élucidés, mis en relief par un récit rapide, et complet pourtant, des événements qui les ont amenés, depuis leur origine jusqu'à la conclusion de la paix. Les détails que l'auteur donne des opérations intérieures du Congrès offrent le plus vif intérêt et font suivre pas à pas la marche des Conférences. M. Gourdon nous montre en même temps le mouvement des affaires au dehors, nous signale le rôle de la presse, ses contradictions, ses indiscrétions à l'étranger, sa prudence, sa réserve en France, et nous fait bien apprécier la valeur d'institutions qui permettent d'accomplir de si grandes choses sans jeter le pays dans l'agitation et sans y mêler la vanité des hommes. M. Gourdon paie un juste tribut d'éloges à tous ceux qui ont participé à ce grand et fructueux événement de la paix, à chacun suivant la position qu'il occupait et le rôle qu'il a joué dans ce grave débat; il rend enfin au président du Congrès la justice qui lui est due et lui prépare la place que l'histoire générale lui assignera un jour.

ALPHONSE DE CALONNE.

[1] *Quatre ans de Règne. Où en sommes-nous?* — Librairie nouvelle.
[2] *Histoire du Congrès de Paris.* — Librairie nouvelle.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU VINGT-NEUVIÈME VOLUME.

DÉCEMBRE 1856 ET JANVIER 1857. (5e année.)

LE GOUVERNEMENT IMPÉRIAL ET L'OPPOSITION NOUVELLE, par M. DE FORCADE LA ROQUETTE, maître des requêtes au conseil d'État. 4

DE LA COLONISATION ET DE L'ADMINISTRATION EN ALGÉRIE, par M. MERCIER-LACOMBE, préfet. 30

LES GRECS MODERNES, par M. H. REYNALD, ancien pensionnaire de l'école d'Athènes . . . 47

LA FILLE DU PRÉTEUR, poème dramatique, par feu EUGÈNE MORDRET 65

LES NOIRS, LES JAUNES ET LA LITTÉRATURE FRANÇAISE EN HAÏTI, par M. ALEXANDRE BONNEAU. 107

REVUE CRITIQUE : *Des Comédies de Plaute et des Tragédies d'Atticus, à Rome*, deux Thèses, de M. Boissier, par M. MAURICE MEYER. — *Hœllenfahrt, etc.* (Voyage infernal, de M. Henri Heine, par M. EDOUARD GOEPP. — *Deutsche Rechtsalterthümer* (Antiquités du Droit germanique), de M. Grimm, par M. WILLIAM REYMOND. — *Essai sur la Rhythmique française*, de M. J.-A. Duconduit, par M. E. HERVÉ. 156

MÉLANGES : La Carte de France et les autres travaux du Dépôt de la Guerre, par M. G. DE CHAMBERET. — La Presse périodique dans le pays de Galles, par M. OCTAVE SACHOT. — *Académie française :* Réception de M. Ponsard, par M. AUGUSTE LACAUSSADE. . . 169

REVUE MUSICALE, par M. WILHELM. 19

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE : Politique. — Littérature. — Théâtres, par M. ALPHONSE DE CALONNE. 196

LA RELIGION NATURELLE, de M. Jules Simon, par M. E. CARO. 209

BUENOS-AYRES ET LES PROVINCES ARGENTINES (1re partie), par M. CHARLES CHAUBET. . . 233

UN INTENDANT DE BRONNIER SOUS LOUIS XIV, par M. PIERRE CLÉMENT, membre de l'Institut. 262

LE ROMAN D'UNE FILLE LAIDE (nouvelle), par M. LOUIS MOLAND 292

HISTORIENS ET CHRONIQUEURS DE LA GUERRE D'ORIENT, par M. XAVIER ROBERT. 323

RECHERCHES SUR LES CAUSES DU RENCHÉRISSEMENT DES DENRÉES, par M. PAUL LACROIX. 342

REVUE CRITIQUE : *Recueil des Ordonnances de la Principauté de Liége*, de M. Polain, par M. ALP. DANTIER. — *Étude sur Colbert*, de M. F. Joubleau, par M. RATHERY. — *Die Republik Costa-Rica, etc.* (la République de Costa-Rica), de MM. Wagner et Sherzer, par M. OCTAVE SACHOT. — *Henri Esmond*, de M. Thackeray, par M. DUMESNIL. — *The works of the late Edgar Allan Poë*, par M. THALÈS BERNARD. — *Petites Ignorances de la Conversation*, de M. Ch. Rozan, par M. A. SAYOUS. — *Notice sur le Manuscrit intitulé Cartulaire de la ville de Provins*, de M. Félix Bourquelot; *Recherches sur l'Origine des premiers temps de Nancy*, de M. H. Lepage; *Du lieu de naissance de Godefroy de Bouillon*, de M. Barbe, par M. LORÉDAN LARCHEY. — *Obras de D. Antonio de Vinageras*, par M. J. DE PEREZ. — *Bibliothèque impériale, etc.; Samuel Johnson*, de M. H. Reynald, par M. J.-J. WEISS. — *La Famille*, de M. Paul Janet; *Edmond Reille*, de M. Th. Vibert, par M. VICTOR FOURNEL. — *Dictionnaire sanscrit de Wilson, etc.*, par M. P.-E. F. — *Annales algériennes*, de M. Pelissier de Reynauld, par M. le baron HENRI AUCAPITAINE. — *Discours sur la vie et les écrits du duc de Saint-Simon*, de M. Amédée Lefèvre-Pontalis, par M. Ed. B. — *Exposition de la Doctrine catholique, etc.*, de Bossuet, par M. C. L. 364

MÉLANGES : Chansons populaires sur la guerre du Bien Public et sur la bataille de Montlhéry, par M. LE ROUX DE LINCY. 406

Digitized by Google

Revue musicale, par M. WILHELM 419

Chronique de la quinzaine : Politique, — Littérature, — Théâtres, par M. Alphonse de CALONNE 424

Les deux Le Sage : Notices littéraires et psychologiques sur un Père et son Fils, par M. André SAYOUS 441

Buenos-Ayres et les provinces Argentines (2e partie), par M. Charles CHAUBET 473

Saint-Simon et Chavigny, par M. A. CHÉRUEL 501

Les Confessions de Vauvenargues, par M. Emile CHASLES 524

Poètes et Romanciers contemporains de l'Angleterre : William Makepeace Thackeray, par M. L. ÉTIENNE 558

Revue critique : *Nouveau Voyage au Pays des Nègres*, de M. Anne Raffenel, par M. LEJEAN. — *Souvenirs de la guerre d'Espagne dite de l'Indépendance*, de M. A. L. Fée, par M. L. LARCHEY. — *Lettres inédites de la marquise de Créquy à Senac de Meilhan, etc.*, de MM. Sainte-Beuve et Edouard Fournier ; *Notice sur la marquise de Créquy*, de M. Percheron ; *Notions claires et précises sur l'ancienne noblesse de France, etc.*, de M. le comte de Soyecourt, par M. LE ROUX DE LINCY. — *Histoire de la Révolution dans les Deux-Siciles*, de M. le baron d'Hervey-Saint-Denis, par M. le baron ERNOUF. — *Rubens et l'Ecole d'Anvers*, de M. Alfred Michiels, par M. F. BORGELLA. — *Mélodies pastorales, etc.*, de M. Thalès Bernard, par M. L. ENAULT. — *Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine ; The Paragreens on a visit to the Paris Universal Exhibition* (La famille Paragreen à l'Exposition universelle de Paris), de l'auteur de *Lorenzo Benoni* et du *Docteur Antonio*, par M. O. SACHOT. — *Histoire des Echelles du Levant, etc.*, de M. Ed. Salvador, par M. C. DE BELLEUSE. — *Glossaire du Patois normand*, de M. Louis Du Bois, par M. Ch. ALLEAUME 600

Mélanges : La Carte de France et les autres travaux du Dépôt de la Guerre (2e partie), par M. G. DE CHAMBERET. — Des études universitaires en Prusse, par M. Edouard SIMON. — La Métallurgie de la Bible ; — Nouvelle découverte de Monuments antiques dans l'Amérique centrale, par M. O. SACHOT 629

Chronique de la quinzaine : Politique, — Littérature, — Théâtres, par M. Alphonse de CALONNE 648

Du Sommeil naturel et de l'état de l'ame pendant les songes, par M. Adrien DELONDRE, professeur de philosophie 657

Hérat et la question anglo-persane, par M. Alexandre BONNEAU 691

L'Agriculture pendant la Révolution française, par M. le baron ERNOUF 741

L'Algérie en 1856, par M. Louis DUSSERT 765

Les nièces de Mazarin, et son dernier petit-neveu, le duc de Nivernais, par M. SAINTE-BEUVE, de l'Académie française 785

L'Économie politique et le Système protecteur, par M. J. BURAT 809

Le Portrait de la Marquise (roman), 1re partie, par M. A. de BERNARD 829

Revue critique : *Wanderings in north Africa* (Excursion dans le nord de l'Afrique), de M. James Hamilton, par M. O. SACHOT. — *Etude sur Charles-Quint*, de M. A. Duméril, par M. LARCHEY. — *Histoire de Justinien*, de M. Isambert, par M. Léo JOUBERT. — *Pariser Stereoscopen, etc.* (Stéréoscopes parisiens), de M. E. Koessak ; *Pariser Bilderbuch, etc.* (Livre de scènes parisiennes), de M. Julius Rodenberg, par M. E. GOEPP. 854

Revue musicale, par M. WILHELM 872

Chronique de la quinzaine : Politique, — Littérature, — Théâtres, par M. Alphonse de CALONNE 878

Paris. — DUBUISSON et Ce, imprimeurs, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES FRANÇAIS.

About (Edmond). Le Roi des montagnes. In-16. — A Paris, chez Hachette. Prix, 2 fr.

Arago (François). Œuvres complètes, publiées d'après son ordre, sous la direction de M. J.-A. Barral. Tome IX. In-8. — A Paris, chez Gide et Baudry. Prix, 7 fr. 50 c.

Notices scientifiques. Tome III. Phares. — Fortifications. — Puits forés. — Élévation des eaux. — Sur divers établissements publics. — Libre-échange et protection. — Brevets d'invention.

Bayard (J.-F.). Théâtre, précédé d'une notice par M. Eugène Scribe. Tome VII. In-18. — A Paris, chez Hachette. Prix, 3 fr. 50 c.

Mathias l'invalide. — Léonce. — Les Trois Sœurs. — Les Trois Bals. — Phœbus. — Les Premières armes de Richelieu.

Beaurepaire (Eugène de). Etude sur la poésie populaire en Normandie, et spécialement dans l'Avranchin. In-8. — A Avranches, chez Tostain; à Paris, chez Auguste Aubry.

Bernard (Auguste). Geofroy Tory, peintre et graveur, premier imprimeur royal, réformateur de l'orthographe et de la typographie sous François Ier. In-8, avec un grand nombre de gravures sur bois dans le texte. — A Paris, chez Edwin Tross. Prix, papier ordinaire, 9 fr.; vélin, 15 fr.; vélin extra, 20 fr.

Bernard (Claude). Fr. Magendie. Leçon d'ouverture du cours de médecine du Collége de France (29 février 1856). In-8. — A Paris, chez J.-B. Baillière. Prix, 1 fr.

Beurquelot (Félix) et **Maury** (Alfred). La littérature française contemporaine, 1827-1849. Continuation de la *France littéraire*. Dictionnaire bibliographique renfermant : 1o par ordre alphabétique de noms d'auteurs, l'indication chronologique des ouvrages français et étrangers publiés en France, et celle des ouvrages français publiés à l'étranger; 2o une table des livres anonymes et polyonymes; 3o une table générale méthodique. Le tout accompagné de biographies et de notes historiques et littéraires. Livraisons 19 à 46. Tome IV à VI (Her-Tiss). In-8. — A Paris, chez Delaroque aîné, quai Voltaire, 21. Prix de chaque livraison, 2 fr.

Bertrand (Louis). Traité du suicide, considéré dans ses rapports avec la philosophie, la théologie, la médecine et la jurisprudence. In-8. — A Paris, chez J.-B. Baillière. Prix, 5 fr.

Cap (Antoine). Etudes biographiques pour servir à l'histoire des sciences. Première série. *Chimistes-naturalistes*. In-18. — A Paris, chez Victor Masson.

Paracelse. — Bernard Palissy. — Pierre Belon. — Nic. Houet. — Van Helmont. — Moïse Charas. — Robert Boyle. — Nic. Lémery. — Rouelle aîné. — Van Mons. — Labarraque. — Al. Dupasquier. — Benj. Delessert. — M. Bonafous, etc.

Catalogue de livres relatifs à la théologie, aux beaux-arts, aux belles-lettres et à l'histoire, livres à figures, architecture, ornements, dont la vente se fera le vendredi 5 décembre 1856 et jours suivants, rue des Bons-Enfants, 26 (maison Silvestre). In-12 de 2 feuilles 1/2. — A Paris, chez Edwin Tross, rue des Bons-Enfants, 28.
Catalogue comprenant 514 numéros.

Catalogue des livres anciens et modernes de littérature et d'histoire, et des livres classiques grecs, latins et français, composant la bibliothèque de M. H***, ancien professeur de l'Université, etc., dont la vente aura lieu les 23, 24 et 26 décembre 1856, rue des Bons enfants, 28. In-8 de 2 feuilles 1/4. — A Paris, chez Labitte, quai Malaquais, 5.
Catalogue composé de 411 numéros.

Catalogue d'un choix remarquable de livres rares et curieux, provenant du cabinet de M. le comte P. de M..., dont la vente aura lieu le lundi 8 décembre 1856 et les jours suivants, hôtel des ventes, rue Drouot, 3. In-8 de 6 feuilles 1/2. — A Paris, chez Techener, rue de l'Arbre-Sec, 52.

Vente en quatre vacations (8-11 décembre 1856). Catalogue comprenant 625 numéros pour les livres et 97 pour les estampes.

Coynart (R. de). Etude historique, topographique et militaire sur la cité gauloise d'Alesia. In-8. Imp. de Martinet, à Paris.

Créqui (Mme de). Lettres inédites à Senac de Meilhan (1782-1789), mises en ordre et annotées par M. Edouard Fournier; précédées d'une introduction par M. Sainte-Beuve. In-18. — A Paris, chez Potier.

Dictionnaire général d'administration, publié sous la direction de M. Alfred Blanche, contenant la définition de tous les mots de la langue administrative, et sur chaque matière : 1o l'histoire de la législation; 2o l'exposé des lois, ordonnances.

Digitized by Google

règlements et instructions; 3o le résumé de la jurisprudence; 4o l'indication des formalités à remplir, des autorisations à demander, des pièces à produire, etc. Grand in-3 à double colonne. — A Paris, chez Paul Dupont, rue de Grenelle-Saint-Honoré. Prix, 9 fr.

Supplément annoté pour les années 1849 à 1856, publié sous la direction de M. Alfred Blanche, avec la collaboration de MM. Moranvillé et Léon Aucoc.

Fraissinet (Edouard). Le Japon contemporain. In-16. — A Paris, chez Hachette. Prix, 2 fr.

Girardin (Madame Emile de). Nouvelles. In-18 anglais. — A Paris, chez Michel Lévy frères.

Le Lorgnon. — La Canne de M. de Balzac. — Il ne faut pas jouer avec la douleur. Collection Michel Lévy, à 1 fr. le volume.

Gourdon (Edouard). Histoire du Congrès de Paris. Avec une introduction par M. J. Cohen. In-8. — A Paris, à la Librairie nouvelle. Prix, 5 fr.

Hubault (G.). Ambassade de Michel de Castelnau en Angleterre (1575-1585), Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris. In-8. Imp. de madame veuve Belin, à Saint-Cloud.

Malte-Brun. La France et ses colonies. Description géographique et pittoresque, esquisse de mœurs, merveilles de la nature et de l'art. In-8. Prix, 10 fr.

Pregnon (l'abbé). Histoire du pays et de la ville de Sedan, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. 3 vol. in-8 avec 3 plans, 12 portraits, une planche de blason et un fac-simile. Sedan, Poncin-Rouelle.

Recueil de poésies françoises des XIVe et XVe siècles. Morales, facétieuses, historiques, réunies et annotées par M. Anatole de Montaiglon. Tome V, In-16. — A Paris, chez Jannet. Prix, 5 fr.

Recueil mémorable de Hugues Bois-de-Chesne, chronique inédite du XVIIe siècle, suivie de la *Relation du siége d'Héricourt, en* 1637, par Charles Duvernoy; accompagnée de notes historiques et publiée d'après les manuscrits originaux. In-8. Montbéliard, Wetzel.

Rembe (Amédée). Les Nièces de Mazarin. Etudes de mœurs et de caractères au XVIIe siècle; 2e *édition* revue et augmentée de documents inédits et d'une table analytique. In-8. — A Paris, chez Firmin Didot frères et fils. Prix, 6 fr.

Revillout (Ch.). Etude sur l'histoire du colonat chez les Romains. In-8—A Paris, chez Aug. Durand, rue des Grès, 7. Prix, 1 fr.

Revillout (Victor). Alaise, Alise, ni l'une ni l'autre ne peut être *Alesia*. Etudes critiques d'histoire et de topographie. In-8. Imp. de Mme veuve Deis, à Besançon.

Richard (du Cantal). Etude du cheval de service et de guerre, suivant les principes élémentaires des sciences naturelles. Petit in-12. — A Paris, chez Hachette.

Haras, courses, types reproducteurs, amélioration des races, vices rédhibitoires, etc.

Romans (Li) de Dolopathos, publié pour la première fois en entier d'après les deux manuscrits de la Bibliothèque impériale, par MM. Charles Brunet et Anatole de Montaiglon. In-16.— A Paris, chez Jannet. Prix, 5 fr.

Rossignol (J.-P.). Lettre au R. P. Garrucci, de la Compagnie de Jésus, sur son *Nouvel examen de l'inscription grecque d'Autun*. In-8 d'une feuille. — A Paris, chez A. Leleux.

Saint-Simon (Le duc de). Mémoires complets et authentiques sur le siècle de Louis XIV et la régence, collationnés sur le manuscrit original par M. Chéruel, et précédés d'une notice par M. Sainte-Beuve, de l'Académie française. Tome IX. In-8. — A Paris, chez Hachette. Prix, 4 fr.

Le tome IX comprend les années 1710 et 1711.

Scherer (H.). Histoire du commerce de toutes les nations, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Traduit de l'allemand, avec l'autorisation de l'auteur, par MM. Henri Richelot, chef de bureau au ministère du commerce, et Charles Vogel, rédacteur au même ministère; avec des notes par les traducteurs et une préface par M. Henri Richelot. Deux volumes in-8, ensemble de 75 feuilles 1/2. Imp. de Crété, à Corbeil. — A Paris, chez Capelle, rue Soufflot, 18. (1857.) Prix, 18 fr.

Société de sphragistique de Paris. Tome IV. In-8. — A Paris, quai des Orfèvres, 54.

Ward (H.-M.). L'Aluminium considéré comme matière monétaire. In-18. — A Paris, chez Dentu. Palais-Royal. Prix, 50 c.

L'Exportation des métaux précieux. Propriétés de l'aluminium. Application directe au monnoyage. Alliages nouveaux. Avenir de l'aluminium.

PLANS ET CARTES GÉOGRAPHIQUES.

Carte administrative et physique de l'Angleterre, dressée par A.-H. Dufour, gravée par Ch. Dyonnet. Imp. lith. de Louis Antoine, à Paris. — A Paris, chez Paulin et Lechevalier, rue Richelieu, 60.

Carte générale de l'Europe actuelle, dressée par A.-H. Dufour, gravée par G. Dionnet. Imp. lith. de Louis Antoine, à Paris. — A Paris, chez Paulin et Lechevalier, rue Richelieu, 60.

Carte générale des îles Antilles, des îles et bancs de Bahama, des Etats-Unis de l'Amérique centrale, de la mer du Mexique, etc., par A.-H. Dufour, revue et augmentée par A. Vuillemin. — A Paris, chez Logerot.

Fac-simile du plan du siége de Nancy, tiré du cabinet de M. de Saint-Florens. Imp. lith. de Christophe, à Nancy.

Atlas général de la ville de Paris, feuille 34, 6e livraison, par Jacoubet, gravé par V. Bonnet et Hacq.— A Paris, chez Kæppelin, quai Voltaire, 17.

Carte d'Europe divisée par bassins, par A.-H. Dufour, gravée par Erhard. — A Paris, chez G. Barba.

Carte ethnographique de l'Europe, par A.-H. Du-

Digitized by Google

four, gravée par Erhard. — A Paris, chez G. Barba.

Carte générale des chemins de fer européens, donnant toutes les stations, ainsi que les voies de communication par mer, par A.-T. Cartier, gravée par Th. Gobert et Kollmann. — A Vanves, chez Migean.

ESTAMPES.

Chenonceaux, gravé à l'eau forte, par C. Meyron, d'après Ducereau. Imp. lith. de Delâtre, à Paris.

La Normandie illustrée : Granville (Manche); Eglise Saint-Pierre, à Coutances; Château de Gratot, près Coutances; Château de Courboyer; Caen; Abbaye aux Dames et église Saint-Gilles, à Caen; Château de Creully; Femme de Mont-Gardon; Eglise d'Appeville, dit Annebault; Femme de Lisieux; Eglise Saint-Germain, à Pont-Audemer; Eglise Saint-Ouen, à Pont-Audemer; Château d'Harcourt, par Benoist, Eug. Ciceri, Mathieu, Gaildrau, Deroy, Lalaisse, Bachelier, Bayot, Jacottet, Monthelier, Sabatier. Imp. lith. de Charpentier, à Nantes. — A Nantes, chez Charpentier.

Paris d'après la photographie : La Monnaie; Place de la Concorde et Champs-Elysées; Colonne de Juillet; Château d'Eau; Panorama de la Seine, no 1; id., no 2, 6 pl., par Ch. Rivière. A Paris, chez Boistier.

Ports de mer d'Europe, Espagne : Gibraltar, vue prise du port marchand. 2 pl., par Tirpenne. Imp. lith. de Turgis, à Paris. — A Paris, chez Turgis.

LIVRES GRECS ET LATINS.

Alexandre. Oracula sibyllina, textu ad codices manuscriptos recognito, maianis supplementis aucto; cum castalionis versione metrica, innumeris pœne locis emendata, et, ubi opus fuit, suppleta; commentario perpetuo, excursibus et indicibus; C. Volumen alterum. In-8 de 44 feuilles 1/2. Imp. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez F. Didot. Prix, 10 fr. 50 c.

Idem. Voluminis I. Pars II, continens libros quatuor ultimos, cum curis in omnes Libros posterioribus et nova libri quarti recensione. Faux-titre et titre. In-8 d'une demi-feuille. — Nouveau titre pour remplacer celui du tome in-8 de 17 feuilles publié en 1853, qui deviendra ainsi la seconde partie du Ier volume au lieu d'être la Ire du 2e volume.

Carmen. In-4 d'une feuille. Imp. d'Aurel, à Toulon. En vers.

De immunitatibus quæ a regibus nostris primæ et secundæ stirpis concessæ fuerunt. Disputationem proposuit ad doctoris gradum promovendus L. Gregoire, olim Scholæ normalis alumnus. In-8 de 6 feuilles 1/2. Imp. de Guéraud, à Nantes. — A Nantes, chez Guéraud; à Paris, chez Dumoulin.

De politicis in Richelium lingua latina libellis. Facultati litterarum Academiæ Parisiensis disquisitionem proponebat G. Hubault. In-8 de 9 feuilles 3/8. Imp. de Mme veuve Belin, à Saint-Cloud.

Kilber (R. P. Henrici) *Analysis biblica* seu universæ Scripturæ sacræ analytica expositio. *Editio altera*, annotationibus aucta. Tomus secundus. In-8. — Au Mans, chez Julien, Lanier, et rue de Buci, 4.

LIVRES BELGES.

Bonnewyn (H.). Considérations sur le thé et sur son acclimatement en Belgique. Gr. in-8 avec figures. Gand, L. Hebbelynck. 8 fr.

Inscriptions funéraires et monumentales de la province de la Flandre orientale, publiées par un comité composé de MM. Philippe Blommaert, baron J. de Saint-Genois, V. Gaillard, E. Herry, Ph. Kervyn de Volkaersbeke, C.-P. Serrure, et baron H. Surmont. Gr. in-4. Livr. 2 à 5. Gand, L. Hebbelynck. La livraison, 1 fr. 50.

Laforêt (J.-B.). Histoire géographique et politique de la province de Luxembourg, depuis les origines jusqu'à nos jours. In-8 avec une carte du Luxembourg à l'époque romaine. Namur, Douxfils 1 fr.

Lévy (Ed.). Histoire de la peinture sur verre, dans les diverses contrées et particulièrement en Belgique, contenant une analyse descriptive des vitraux de ce royaume. Planches par J.-B. Capronnier. In-4o. Livr. 27 et 28. Bruxelles, J.-B. Tircher. La livraison, avec planches coloriées. 2 fr. 25. Avec planches noires, 1 fr. 75.

Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers, publiés par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. In-4. Tome XXVIII, de 564 pages, avec planches. Bruxelles, M. Hayez. 8 fr.

Nève (Félix) Mémoire historique et littéraire sur le collége des Trois-Langues à l'université de Louvain. Bruxelles, Hayez. 8 fr.

Renard. Monographie de Notre-Dame de Tournai, plans, coupes, élévations et détails de cet édifice, levés, mesurés et dessinés. Gr. in-folio de 21 planches, avec texte. Bruxelles, E. Flatau. 20 fr.

Statistique de la Belgique. — Tableau général du commerce avec les pays étrangers, pendant l'année 1855, publié par le ministre des finances. In-4. Bruxelles, M. Hayez.

Recueil des chroniques de Flandre, publié par J.-J. De Smet. In-4. Tome III. Bruxelles, M. Hayez, Collection de chroniques belges inédites, publiée par ordre du gouvernement.

Vandermeersch. Recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs belges et néerlandais établis à l'étranger, et sur la part qu'ils ont prise à la régénération littéraire de l'Europe au XVe siècle; précédées d'une introduction historique sur la découverte de l'imprimerie et sur la propagation de cet art en Belgique et en Hollande. Gr. in-8. Tome Ier. Gand, L. Hebbelynck; Paris, Techener.

Ouvrage tiré à 400 exemplaires, dont 25 sur papier fort. Prix : 10 fr. sur papier ordinaire, et 15 fr. sur papier fort.

Digitized by Google

A propos de quelques livres défendus, imprimés au commencement du XVIe siècle. In-8. Bruxelles, Heussner.

Tiré à 25 exemplaires. — Ne se trouve pas dans le commerce.

Brialmont (A.). Histoire du duc de Wellington. In-8 Livr. 3 et 4. Bruxelles, A. Decq. La livr., 2 fr.

Chastel (Ferd. du). Traité des arbres forestiers principalement employés à la plantation des routes, avenues et parcs. — Essences appropriées à chaque terrain. — Description des espèces, leur valeur commerciale. — Principes généraux de culture. — Instruments. — Elagages spéciaux. — Maladies. — Insectes nuisibles, etc. In-12. Bruxelles, librairie agricole d'Emile Tarlier. 2 fr.

Conscience (Hendrik). Volledige werken. Format anglais. In-18. 1er vol., avec une gravure sur bois. Anvers, J. P. Van Dieren et comp.

Cette édition des *OEuvres complètes* de H. Conscience se publie par livraisons composées chacune de pages gr. in-18, avec une gravure sur bois.

Lacroix (Paul). Histoire des mystificateurs et des mystifiés, In-32. Tome Ier. Bruxelles, Alph. Lebègue; Aug. Schnée et comp., 1 fr. 25.
Edition interdite pour la France.

Marchal. Histoire politique du règne de l'empereur Charles-Quint. Gr. in-8. Livr. 9. Bruxelles, H. Tarlier, 1 fr.

La 10e et dernière livraison sera publiée le 10 novembre prochain.

Mayns (Charles). Eléments de droit romain, 2e édition. In-8. Tome I Bruxelles, A. Decq.
L'ouvrage complet formera trois volumes.

N. C. J. (Nuyts). Philippe Nutius à la cour de Suède. In-8. Bruxelles, Vandereydt.

Ridderstad. Le Prince, roman historique. Traduit du suédois. In-12. Tome Ier. Liége, J. Desoer. 1 fr.

Ridderstad. Le Traban, roman historique. Traduit du suédois. 2 vol. in-8. — Bruges, Alphonse Bogaert. 4 fr.

Van Driessche (E.). Moeder Lysbeth, roman de mœurs. In-12. Gand, Eug. Van der Haegen, 1 fr.

Verhaeghe (le dr). Essai de chirurgie plastique, d'après les préceptes du professeur B. Langenbeck. In-8. Bruxelles, J.-B. Tircher, 2 fr. 50.

Wauters (Alph.). L'ancienne abbaye de Villers. Histoire de l'abbaye et description de ses ruines. Gr. in-8 avec vues et carte. Bruxelles, J. Geruzet, 2 fr.

LIVRES ANGLAIS.

Addison (Julia)) Sister Kate; or, the Power of Influence, 12mo, 6*s* 6*d*.

Agrippa (Henry Cornelius) Life of, by Henry Morley, 2 v. post 8vo, 18*s*.

Aldershottana; or, Chinks in my Hut, post 8vo, 3*s* 6*d*.

Andrews (Alex.) Eighteenth Century; or, Illustrations of the Manners and Customs of Our Grandfathers, post 8vo, 9*s*.

Annals of England : an Epitome of English History. V. 3, 12mo, 5*s*

Barton (Bernard) Natural History of the Holy Land, etc., 12mo, 3*s* 6*d*.

Bate (Hen.) Vernon, a Poetical Tale of the Sea, 12mo, 6*s*.

Bell (Robt.) English Poets, Greene and Marlowe's Works, 12mo, 2*s* 6*d*.

Bible, Commentary wholly Biblical, Pt. 1, 4to, 2*s* 6*d*.

Bible Jewish, Hebrew and English, by Dr. Benisch, V. 3, 8vo, 15*s*. — English only, 6*s* 6*d*.

Bouchier (Barton) My Parish; or the Country Parson's Visits to the Poor, 12mo, 4*l* 6*d*.

Bowman (Anne) Castaways; or, Adventures of a Family in the Wilds of Africa, 12mo, 3*s* 6*d*.

Bey's (A.) Voyages and Adventures in the Merchant Service, 12mo, 2*s* 6*d*.

Brewster (Miss) The Motherless Boy, a Tale, post 8vo, 5*s*.

Brown (Wm.) Philosophy of Intimidation; or, Sketches of the Elective Franchise, 12mo, 2*s* 6*d*.

Caplin (Dr. J.) Electro-Chemical Bath, for the Extraction of Mercury, Lead, etc., from the Human Body, 12mo, 1*s*.

Carnesecchi (Pietro) Trial and Martyrdom of, edited by Gibbings, 8vo, 3*s* 6*d*.

Caulfield (Rich.) Seals of Irish Cathedral Churches, Parts 3 and 4, 8vo, each 2*s*.

City Banker; or, Love and Money, a Novel, by Author of "Whitefriars," 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6 d

Cole (W.-R.) Law and Practice in Ejectment, post 8vo. 1*l* 10*s*.

Coleridge (S.-T.) Seven Lectures on Shakespeare and Milton, with Preface by J.-P. Collier, 8vo, 12*s*.

Costello (Dudley) The Joint-Stock Banker, a Tale, 12mo, 1*s* 6*d*.

Designs and Examples of Cottages, Villas, etc., 4to. 1*l*, 1*s*.

Deverell, a Novel, 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Dictionary of British Biography, post 8vo, 5*s*.

Dowling (A.-J.) Bible Catalogue of the Books of the O. and N. Testaments, chronologically arranged, *on a sheet*, 12*s* 6*d* — canvas, with rollers, 1*l* 1*s*.

Dumas (Alex.) Nanon; or, Women's War, 12mo, 2*s* — Parlour Library, V. 152.

Duncan (Robt.) On Living by Faith, 8vo, 7*s* 6*d*. *Author*.

Elliott (G.-H.) Voices of Nature, a Poem, 12mo, 1*s* 6*d*.

Extracts from Official Papers on Army and Government Appointments, post 8vo 1*s* 6*d*.

Fox (C.-R.) Descriptions of Unedited or Rare Greek Coins, with Engravings, Pt. 1, Europe, roy. 4to. 7*s* 6*d*.

Giles (J.-A.) Story Book of English History, 12mo. 2*s* 6*d*.

Glyde (John) History of Suffolk in the 19th Century, 8vo, 12*s*.

Digitized by Google

Goodrich (S.-G.) Sketches of Paris and the Parisians, 12mo, 2*s*.

Gore (Mrs).) A Life's Lessons, a Novel, 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Graham (F.) Visits to the Zoological Gardens, post 8vo, 2*s* 6*d*.

Greene (Robt.) and Marlowe, Poetical Works, by Robert Bell, 12mo, 2*s* 6*d*.

Hill (P.-G.) Beauties of Modern British Poesy, with Biographies, 8vo. 4*s*.

Hooker (J.-D.) Flora of Tasmania, Pt. 3, 4to, 1*l*, 1*s* — coloured, 1*l* 11*s* 6*d*.

Howard (C.-F.) Essays for the Age, post 8vo, 3*s* 6*d*.

Howard (Edw.) The Genesis : a Poem on Creation, 12mo, 6*s*.

Ivors, by the Author of " Amy Herbert, " 2 v· 12mo, 12*s*.

Jackson (Mary) Story of My Wardship, 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Journal of the Eastern Archipelago, New Series, V. 1, Pt. 1, 8vo, 7*s* 6*d*.

Lang (John) Captain Macdonald; or, Haps and Mishaps at Capias Castle, 12mo, 1*s* 6*d*.

Lankester (Edw.) Treatise on the Aquavivarium, Fresh and Marine, 12mo, 2*s* 6*d*.

Latham (R.-G.) Logic in its Application to Language, 12mo, 6*s*.

Lee (Holme) Kathie Brande : the Fireside History of a Quiet Life, 2 v. post 8vo, 1*l* 1*s*.

Leslie (Mary E.) Ina, and other Poems, 12mo, 6*s* 6*d*.

Lisle (Anna) Self and Self-Sacrifice; or, Nelly's Story, post 8vo, 6*s* 6*d*.

Lowe (E.-J.) Figures of British and Exotic Ferns, V. 1, roy. 8vo, 14*s*.

Lyric Gems of Scotland, with Music, 16mo, 3*s* 6d.

Macbrair (D.-J.) Bankruptcy Practice, Scotland, 8vo, 7*s* 6*d*.

McClure (Sir R.) Discovery of the North-West Passage, 1850-54, edited by Capt. Osborn, 8vo, 15*s*.

Mackell (Eliza) Home Traveller : Thoughts on London Scenes and Life, 12mo, 4*s*.

Massey (Gerald) Craigcrook Castle, and other Poems, 12mo, 5*s*.

Mandslay (A.) Roland, a Masque, post 8vo, 5*s*.

Maurice (F.-D.) Mediæval Philosophy, 7th to 15th Century, post 8vo, 5*s*.

May (E.-J.) Saxelford : a Story for the Young, 12mo, 5*s*.

Mr. Arle, a Novel, 2 v. post 8vo. 1*l* 1*s*.

Montgomery (P.-V. de) Hours of Sun and Shade : Reveries in Prose and Verse, 12mo. 2*s* 6*d*.

Moore (Tho.) Ferns of Great Britain, *Nature Printed*, imp. fol., hf.-bd. morocco, 6*l* 6*s*.

Napier (Jas.) Ancient Workers and Artificers in Metal, from References to the Old Testament, etc.. 12mo, 3*s*.

Oliphant (Oct.) Frerwin, a Novel, 2 v post 8vo, 14*s*.

Oswyn (Powys) Ernest Milman, a Tale, post 8vo, 7*s* 6*d*.

Owen (Dav.) Drutusiana : Sep Casgliad Detholedig o'i Cyfansoddiadau, roy. 8vo, 1*l* 4*s*.

Panthea, and other Poems, by Blanche Shakespere de Trepka, 10*s*.

Paragreens (The) on a Visit to the Paris Exhibition, by the Author of "Lorenzo Benoni, " 12mo, 4*s*.

Perdon (G.-F.) The Months : a Bok for all Seasons, roy. 8vo, 1*s* — coloured, 2*s*.

Pedler (Edw. H.) Account of the Anglo-Saxon Episcopate of Cornwall, and Bishops of Crediton, 8vo, 7*s* 6*d*.

Petermann (Dr. A.) Geographical Journal, 1855, 8vo, 14*s*.

Phillips (Cha.) Vacation Thoughts on Capital Punishments, 8vo, 2*s* 6*d*.

Poets and Statesmen, their Homes and Haunts in Eton and Windsor, Illustraded, 8vo, 12*s*.

Potter (Ric) Physical Optics; or, Nature and Properties of Light, 8vo, 6*s* 6*d*.

Punch's Pocket Book for 1857, 2*s* 6*d*.

Rhind (A.-H.) Climate, Character, etc., of Egypt as a Winter Residence, 12mo, 3*s* 6*d*.

Robertson (W.) History of the Reign of Charles V., with additions by W. H. Prescott, 2 v. 8vo, 1*l* 4*s*.

Robinson (Edw.) Later Biblical Researches in the Holy Land in 1852, 8vo, 15*s*.

Ruskin (John) Modern Painters, V. 4, Mountain Beauty, roy. 8vo, 2*l* 10*s*.

Slingsby (J.-F.) The Dead Bridal, a Venetian Tale, 12mo, 1*s* 6*d*.

Smith (Wm) Synopsis of the British Diatomaceæ, V. 2, roy. 8vo, 1*l* 10*s*.

Spoir (Mrs) Life in Ancient India, 8vo, 15*s*. (*Advt. p.* 188.)

Stanley (Hon. Hen.) Rouman Anthology ; or, Selections of Rouman Poetry, 8vo, 1*l* 1*s*.

Statutes of Gt. Britain, (Pickerings,) 19, 20, Victoria, 8vo, 1*l* 2*s*.

Stone (Mrs.) Ellen Merton; or, the Pic-Nic, 18mo, 1*s* 6*d*.

Stories by an Archæologist and his Friends, 2 v. post 8vo, 1*l* 1*s*.

Sully (Duke) Memoirs of, V. 4, with Index. post 8vo, 3*s* 6*d*.

Tendrils, in Verse, 12mo, 5*s*.

Thornbury (G.-W.) Art and Nature at Home and Abroad, 2v. post 8vo, 1*l* 1*s*.

Thorneycroft (G.-B.) Memoir of, by Rev. J.-B. Owen, post 8vo, 5*s*.

Trollope (T.-A.) Girlhood of Catherine de Medici, a Tale, post 8vo, 10*s* 6*d*.

Tulloch (Margaret) Julia; or, the Neapolitan Marriage, post 8vo, 10*s* 6*d*.

Voltaire, Histoire de Charles XII., English Notes by Louis Direy, 12mo, 3*s* 6*d*.

Walsh (J.-H.) Manual of Domestic Economy, Illustrated, 12mo, 10*s* 6*d*.

Walter (Weever) Lectures on the Life of St. Paul, 12mo, 3*s* 6*d*.

Williams (Caleb) Observations on Criminal Responsibility of the Insane, 8vo, 2*s* 6*d*.

Williams (Cha.) Silver Shell ; or, Life of an Oyster, 12mo, 2*s* 6*d*.

Digitized by Google

Willy's Country Visit, a Story, by Bellà Goldfinch, 15mo. 1*s*.

Wilson (Geo.) The Five Gateways of Knowledge, 12mo, 2*s* 6*d*.

Wilson (J.-C.) Adventures of Jonathan Oldaker; or, Leaves from the Diary of a Commercial Traveller, post 8vo, 10*s* 6*d*.

Wilson (Prof.) Works, V. 6, Essays, Critical, etc., V. 2, post 8vo, 6*s*.

LIVRES AMÉRICAINS.

Adams (2nd President) Works, Life by his Grandson, 10 v. 8vo, each 14*s*.

Alger (Wm. R.) Poetry of the East, post 8vo, 6*s*.

Cromwell (Oliver); or, England's Great Protector, by Hen.-W. Herbert, post 8vo, 5*s*.

De Puy (H.-W.) Memoir of Louis Napoleon and the Bonaparte Family, etc., post 8vo, 6*s*.

Gross (J.-B.) Heathen Religion in its Popular and Symbolical Development, post 8vo, 6*s*.

Hall (B.-F.) History of the Republican Party and its Presidential Candidates, 1796 to 1832, and of the Whig and democratic Parties During the Interregnum, post 8vo, 6*s*.

Kane (Dr.) Second Grinnel Expedition in Search of Franklin, 1853-55, 2v. 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Life in the Itinerancy in its Relations to the Circuit and Station, post 8vo, 6*s*.

Linton (Cha.) Healing of the Nations, with Appendix by N.-P. Tallmadge, 8vo, 12*s*.

Stewart (C.-S.) Record of a Cruise in Brazil and La Plata, post 8vo, 7*s*.

Story (Wm.) Treatise on the Law of Contracts, 4th edit., 2 v. 8vo, 3*l* 3*s*.

Sullivant (Wm.) Musci and Hepaticæ of the U. States, East of the Mississippi River, roy. 8vo, 16*s*.

Three Years on the Kansas Border, by a Clergyman of the Episcopal Church, 12mo, 4*s*.

Woodworth (F.-C.) The Young American's Life of Fremont, 12mo, 3*s*.

LIVRES ALLEMANDS (1).

Antaulus. Horologium sapientiæ, etc. (Bild. J. Strange.) In-8. Cologne, 2 fr. 75 c. Grand papier, 4 fr.

Baumgœrtner. Der Mensch, etc. L'homme, création et destination. In-8 avec 2 pl. Fribourg, 6 fr. 75 c.

Bodemann J. M. Von Sailer, etc. J.-M. de Sailer, évêque de Regensbourg. In-12 avec portrait. Gotha, fr.

Eisenlohr. Das Volk, etc. Le peuple d'Israël sous la domination des rois. 2e vol. avec carte. Leipzig, fr. 35 c.

Firmicus Maternus. De errore profanarum religionum libellus. Rec. C. Bursian, etc. In-8. Leipzig, 1 fr. 35 c.

Rocholl. Beiträge, etc. Documents pour servir à une histoire de la théosophie allemande. In-8. Berlin, 2 fr. 35 c.

Schenkel. Die Reformatoren, etc. Les Réformateurs et la réformation. In-8. Wiesbaden. 4 fr.

Willibald. Leben, etc. Vie de saint Boniface. Traduit du latin de H.-E. Bonnell. In-12. Berlin, 1 fr. 25 c.

Lykurgos. Rede, etc. Discours contre Léocrate et fragments grecs avec traduction et notes de E. Jenicke. In-12. Leipzig.

Nicandrea Theriaca et Alexipharmaca recens, ed. et emend. O. Schneider, etc. In-8. Leipzig, 12 fr.

Andrée. Buenos-Ayres und die, etc. Buenos-Ayres et les provinces Argentines. In-8. Leipzig, 4 fr.

Bade. Reminiscenzen, etc. Réminiscence de la vie de Nicolas Ier. In-16. Berlin, 3 fr.

Brettner. Mathematische, etc. Géographie mathematique. 4e édit. in-8. Breslau, 1 fr. 60 c.

Von Kruseneistolpe. La cour de Versailles de 1700 à 1850. 4e vol. in-12. Hambourg, 5 fr.

Kœrner. Charactergemælde, etc. Peintures de mœurs tirées de l'histoire des peuples allemands. 2e vol. Leipzig, 3 fr. 25 c.

Nœgelsbach. Die Nachhomerische, etc. La Théologie postérieure à Homère chez le peuple grec jusqu'au temps d'Alexandre. In-8. Nuremberg, 10 fr. 35 c.

Répertoire de cartes publiées par l'institut royal des ingénieurs néerlandais. Liv. IV à VI. Gr. in-8. Lahaye, 4 fr. 80 c.

Nebenbilick, etc. Coup-d'œil de l'histoire de la Russie orientale, par S. de S. A. In-8 avec 4 cartes. Moscou, 2 fr. 15 c.

Van de Velde. Reise, etc. Voyage en Syrie et en Palestine. 1851 et 1852. 2 vol. in-8 avec cartes et plans. Leipzig, 16 fr.

Deutsche, Æsthetik, etc. Esthétique de l'art chrétien au moyen âge en Allemagne. 2e édit. in-8 avec 19 planches. Tubingue, 11 fr. 25 c.

Gredy. Geschichte, etc. Histoire de la littérature allemande. In-8. Mayence, 2 fr.

Grün. Dichtungen, etc. Poésies. 11e édit. in-16. Berlin, 5 fr. 60 c.

Hauff. Romanische, etc. Légendes romantiques de l'histoire du Wurtemberg, illustré par Nisle et Schnorr. 2e vol. in-8. Stuttgart, 17 fr.

Heideloff und **Muller**. Mittelalterische, etc. Monuments d'architecture du moyen âge en Souabe. Gr. in-folio avec 9 planches. Stuttgart, 9 fr. 60.

Hub. Die, etc. La poésie comique et humoristique allemande depuis 1500. 2e vol. in-8 Nuremberg. 8 fr.

LIVRES ESPAGNOLS.

Danza (la) de la Muerte. Poema castellano del siglo XIV, enriquecido con preambulo, facsimile y esplicacion de las voces mas anticuadas, publica-

(1) Chez M. F. Klincksieck, 17, rue de Lille.

Digitized by Google

do enteramente conforme con el codice original, por don Florencio Janer. In-8. Un *fac-simile*. — A Paris, chez madame Denné-Schmitz, rue de Provence, 12. 2 fr.

Valdès (Placido-Gabriel). Poesias completas. *Ultima edicion*, corregida y aumentada con algunas composiciones ineditas. In-16. — A Paris, chez madame Denné-Schmitz, rue de Provence, 12. 5 fr.

Obras completas de Figaro (don Mariano José de Larra). *Segunda edicion*. Deux volumes in-8, ensemble de 73 feuilles 1/4, plus un portrait Imp. de Thunot, à Paris. — A Paris, chez Mme veuve Baudry, rue Bonaparte, 12 (1857).

Avec une notice sur la vie de l'auteur, par C. Cortès. — Mariano José de Larra, né à Madrid, le 24 mars 1809, mort le 13 février 1837.

Coleccion de los mejores autores espanoles. (T. XLVII et XLVIII.)

Para la historia; por José Hilario Lopez, general y senador de la Nueva-Granada. In-8 de 6 feuilles. Imp. de d'Aubusson, à Paris.

LIVRES ITALIENS.

Emiliti (Achille). L'Ordine ed il progresso al XIXo secolo. Cause che han prodotto lo spirito rivoluzionario e mezzi da rimediarvi. In-8. — A Paris, chez Stassin et Xavier.

PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

L'Artiste (1 décembre).

Fréd. Henriet. Le château de Fère en Tardenois — Alexandre Monin. Un philosophe sur la corde. — Ch.-L. Livet. Ancien théâtre français.

Bulletin du Bibliophile (octobre).

Ap. Briquet. La chronique du roi Louis XI. Note curieuse sur la première édition de ce livre.—Alfred de Terrebasse. Notice sur le roman de Gérard de Roussillon. — Louis Paris. Le libraire Cazin. — Le baron Ernouf. A propos de Tabarin.

Bulletin des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques (décembre).

Barthélemy Saint-Hilaire. Rapport verbal sur le mémoire de M. A. Mariette concernant la mère d'Apis. — Moreau de Jonnès. Accroissement de la population de l'Europe. — Ad. Franck. Rapport sur un ouvrage de M. Renan, intitulé : Histoire générale et système comparé des langues sémitiques. — Lélut. Rapport sur un ouvrage de M. Monnier, intitulé : Histoire de l'assistance dans les temps anciens et modernes. — Moreau de Jonnès. Rapport sur un ouvrage de M. le docteur Chrestien intitulé : Tableau de la mortalité dans la ville de Lille. — Vallet de Viriville. Agnès Sorel, son introduction à la cour de Charles VII, et son influence politique et morale sur ce prince (dernière partie). — Dr Loir. Mémoire sur la centralisation des actes de l'état civil au domicile d'origine.

Journal général de l'Instruction publique.

26 novembre. Jules Roussy. Cours de M. Rosseeuw Saint-Hilaire. Etudes sur l'état social des femmes dans l'antiquité, notamment chez les Grecs des temps héroïques. — L. Etienne. Œuvres de d'Alembert. — 29 novembre. Dauban. Bibliothèque impériale. Catalogue de l'histoire de France (2e article).

Revue Britannique (novembre).

De l'avenir de l'empire Ottoman. — La théorie de la création. Ducrotay de Blainville et Cuvier.—Premiers pas dans l'Afrique orientale, par le capitaine Burton (3e et dernier extrait). — Une conspiration en Italie. Francesco Burlamacchi. — Fabrication du fer Procédé Bessemer. —Les mystères de famille. I. L'oncle Georges. II. La maison double. — Pensées de novembre.

Revue Contemporaine (30 novembre).

Chéruel. Marie Stuart et Henri III : Relations diplomatiques de la France et de l'Angleterre à l'occasion de la condamnation et de la mort de Marie Stuart. — A. Boutan. Le problème des sources et de leur découverte.—Général Daumas. La Kabylie; — H. de Coux. Sept ans en Océanie : Excursions dans quelques-unes des îles évangélisées : Samoa (3e partie).—Adolphe Belot. Un cas de conscience, nouvelle. — Max Berthaud. Les stations d'un touriste. III. L'Aigle et la Fleur-de-Lys. — *Revue critique* : L. Joubert. Nouvelles françoises en prose, du XIIIe siècle. — O. Sachot. Moderne Greece, de M. Baird. — Dumesnil. Evelyn Forester, de madame Power. — J.-J. Weiss. Alfred le Grand, de M. G. Guizot. — L. Enault. Norway and its Glaciers, de J. Forbes. — P. de Clermont. Leçons de chimie agricole, de Malaguti. — Feugère. Essai sur le XIXe siècle, de M. C. des Guerrois.—G. Duplessis. Etude sur les beaux-arts, de M. de Mercey. — V. Fournel. Contes bizarres d'Achim d'Arnim. Michel Nicolas. Basilidis philosophi, etc., de M. J.-L. Jacobi. — *Mélanges* : Ch. Louandre. L'or, l'argent et le luxe à Paris sous Louis XIV. — Ed. Gœpp. Le mouvement intellectuel en Allemagne. — *Chronique de la quinzaine*, par A. de Calonne. — *Revue musicale*, par Wilhelm.—*Bulletin bibliographique*, etc.

Revue des Deux-Mondes (1er décembre).

Saint-René Taillandier. Dante Alighieri et la littérature dantesque en Europe au XIXe siècle, à propos d'un livre du roi de Saxe.— Paul de Rémusat. Newton, sa vie, ses écrits et ses découvertes, d'après les nouvelles publications anglaises (1re partie). — Beulé. Art céramique. Les vases chinois et les vases grecs. — Ivan Tourguenief. Faust, récit en neuf lettres. — Michel Chevalier. Du système prohibitif en France dans ses rapports avec les classes ouvrières et avec les intérêts britanni-

Digitized by Google

ques. — C. Clarigny. L'abolitionisme et l'élection du nouveau président aux Etats-Unis. — Gustave Planche. Les drames et les comédies du temps.— A. Geffroy. La Diète suédoise et le roi Oscar.

Revue française.

1er décembre. Eugène Bercioux. L'idylle d'un Parisien. Etude villageoise. — Vicomte Henri d'Audigier. Bauderon de Sénecé. I. Biographie : Sénecé courtisan-campagnard : quatre-vingts ans de poésie légère.— Xavier Eyma. Etudes sur l'Amérique. II. Le Yankee, le Virginien, le Westman.— De Belloy. Eglogue. — H. Valmore. Pétœfi, poète hongrois.— 10 décembre. E. Colombey. Ninon de Lenclos et sa cour (suite). — Auguste Lacaussade. Les moralistes français : Daniel Stern. Esquisses morales. — Th. Creizenach. Mirabeau à Berlin. — H. Cantel. Poésies. — Octave Lacroix. De la poésie populaire en Limousin.

Revue de l'Instruction publique (4 décembre).

Ernest Bersot. Histoire des théories et des idées morales de l'antiquité, par J. Denis.— J.-J. Weiss. Les Nièces de Mazarin, par M. Amédée Renée. 2e édition.

Revue de Paris (1er décembre).

Jules Bastide. Histoire du consulat et de l'empire, par M. Thiers.— Charles Blanc. Hollar.— Gustave Flaubert. Mme Bovary (suite).— Mme de Carlowitz. Voyage dans les Principautés danubiennes (fin). — E. Jay. Neufchâtel et la Prusse. — A. Lemoyne. Poésie.

PÉRIODIQUES BELGES.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique (t. XXIII. — No 9).

A. Quetelet et le Dr Heis. Etoiles filantes pendant le mois d'août 1855. — De Koninck. Sur la distribution de quelques fossiles carbonifères.— Melsens. Sur quelques dispositions à donner à la marmite de Papin et sur un avertisseur électrique. — Polain. Quand est né Charlemagne.— J.-J. de Smedt. Une ancienne bombarde conservée à la citadelle d'Edimbourg.— Le général Renard. Sur l'identité de race des Gaulois et des Germains (3e lettre).

Collection de précis historiques, par Edouard Terwecoren (15 septembre, 1er et 15 octobre, 1er et 15 novembre).

Jean-Denis Attiret, peintre et missionnaire de la Compagnie de Jésus.— Lettre inédite du P. Amyot. La compagnie de Jésus. — Quatrième fragment du poème sur les ordres religieux. — R. P. De Smet. Les quatre tribus Pieds-Noirs : Gros-Ventres, Péganes, Gens du Sang et Pieds-Noirs directs. — Lettre d'une dame du Sacré-Cœur en Amérique. — Liste des prêtres belges déportés à la Guyane et aux îles de Rhé et d'Oléron pendant la révolution française.

R. P. Damas. De Sébastopol à Jérusalem et à Malte — Les Têtes plates. 24e lettre du R. P. De Smet au directeur des *Précis historiques*. — La Russie sera-t-elle catholique? — Liste des prêtres belges déportés à la Guyanne et aux îles de Rhé et d'Oléron pendant la révolution française (suite).

Journal de l'armée belge (3e année (nos 62 et 63).

Résumé d'études sur les principes généraux de la fortification des grands points stratégiques : Application à la place d'Anvers. — Le boulet de canon.

Messager des sciences historiques, des arts et de la bibliographie de Belgique (année 1856. — 3e livraison).

F.-J. Raymaekers. Notice historique sur l'église primaire de Saint-Sulpice, à Diest. — Edm. Vanderstraeten. Notes sur quelques peintres et sculpteurs belges (1414 à 1760). — De la Fons-Melicocq. Jeux de personnages, représentés par les sociétés de de rhétorique de Lille, Ypres, Tournai, Malines, etc. (XIVe et XVe siècles). — G. Van Coetsem. Du droit pénal dans le Brabant au XVIe siècle, considéré en lui-même et dans ses rapports avec le droit public (suite). — H. Helbig. Une lettre d'indulgences, émanée et datée de Liége, 1482.

Moniteur de l'enseignement (tome IV. Nos 13 à 17, 10 septembre au 10 octobre 1856).

Actes officiels. — Entre-filets. — Poésie. — Correspondance. — De la prononciation. — Les anciens colléges de Paris.

Revue de l'instruction publique en Belgique (octobre et novembre).

A.-J. Namèche. De l'état actuel de l'enseignement des langues et des littératures classiques en Belgique. — L. Roersch. Etude sur le chant séculaire d'Horace.—A.-B.-J. Marsigny. Etudes sur *Athalie*. — H. Boscaven. Du rythme dans la versification française. — J.-N. Noël. Sur la théorie des logarithmes. — Batteux. Réponse aux explications et à la réplique de M. Noël. — Questions sur le *Télémaque* à l'usage des écoles moyennes. — Ed. Feugère. Combat du Cid contre les Maures.— Maximes relatives à l'enseignement. — A. Marsigny. La nuit, le foyer, poésies. — Bulletin des sociétés savantes.

Martigny. Etudes sur Athalie (suite). — Ad. Mathieu. Horace à Mécène. — L. Roersch. Etudes sur le chant séculaire d'Horace.— Van Hollebeke. Etudes sur le Télémaque à l'usage des écoles moyennes. — J. Noël. Note sur la théorie des logarithmes.

Revue trimestrielle (Tome IV).

L. Van Hoei. Marc-Antoine de Dominis. — A.-L.-P. de Robaulx de Soumoy. Etude historique sur les tribunaux militaires en Belgique. — P.-A.-F. Gérard. 6e lettre sur l'histoire de la Belgique. Destruction et renaissance des institutions primitives

Digitized by Google

des Francs. — Rittinghausen. Le système protecteur et le libre échange devant le congrès des économistes de 1847. — N. Peetermans. Etudes sur le XVIe siècle en Belgique. Esquisses et profils littéraires. Philippe de Maldeghem. — Eug. de Molinari. Des dangers de l'éducation de pensionnat. — De Potter. Le diable. — Ch. Potvin. La mendiante. — X. Olin. Une excursion dans les Ardennes. — Ferd. Gravrand. Titus, comédie en trois scènes et en vers. Eug. Van Bemmel. La poésie et les beaux-arts aux fêtes de juillet. — Alph. Leroy. Les Crâmignons. — Ed. Wacken. La voix des aïeux. — A.-V. Henaux. Trois sonnets. — Congrès philologique et littéraire à Anvers.

Revue universelle des arts (septembre et octobre).

Septembre. Ch. de Chennevières. Alex. Roslin. — A. Bonnardot. Iconographie du vieux Paris. — A. Champollion. De la tradition relative à la mort de Léonard de Vinci. — G. Brunet. Quelques notes pour servir à l'histoire de la gravure sur bois. — Relation de ce qui s'est passé en l'établissement de l'Académie royale de peinture et de sculpture. — Octobre. Ch. de Chennevières. Wertmüller. — A. Bonnardot. Iconographie du vieux Paris (suite). — A. Lassus. De l'éclectisme dans l'art. — Particularités de la querelle des Rubénistes et des Poussinistes. — Lettre de Poussin. — F. Troyon. Antiquités druidiques.

Revue Universelle des Arts (novembre).

E. Van Bemmel. Etudes sur les monuments druidiques (1re Partie). — M. Decamps. Notice biographique écrite par lui-même. — A. de Montaiglon. Description d'un salon peint par F. Boucher. — Inventaire du trésor de l'abbaye de Saint-Denis en 1793. — Relation de ce qui s'est passé en l'établissement de l'académie de peinture et de sculpture (suite).

PÉRIODIQUES ANGLAIS.

Blackwood's Magazine (décember 1856).

A Recent Confession of an Opium-Eeater. — Our Indian Empire. — The Athelings; or, The Three Gifts. — Part VII. — Respectability. — A. Dialogue. — Dred. — The English Ecclesiastical Courts. — The Food of London. — The Political Lull, and what will Break it.

Colburn's United Service Magazine and Naval and Military Journal (december).

The Fortress of Alessandria. — The Commander-in-Chief and the Army. — The Pause at Gallipoli. — The Royal Engineers at the Redan. — The Maritime Power of France. — The General's Hut in the Trenches. — Military Occupation of the Principalities. — A Lord of the Admiralty. — Our Refuge Harbours. — The Purchase System. — The Commissariat as it is and ought to be. — Crimean Sketches. — The Present Organization of the Artillery. Navigation of the Indus. — Legends of the Black Watch. — Reminiscences of the War in the East. — Gazettes, Promotions, Correspondence, and all the Naval and Military Intelligence of the month.

Bentley's Miscellany (december).

Professor Dummkopf's Adventure at the Bal Mabille. By Dudley Costello. — Capefigue on Great Financial Operations. — Naples. — Thanatos Athanatos. — Cornelius Agrippa the Magician. — The Kansas Question. — The Spendthrift. Chaps. XLV. To L. By W. Harrison Ainsworth, Esq. — Cardinal Wiseman. By Monkshood.

Colburn's New Monthly Magazine (december).

Adventure in the Arctic Regions. — Jane Dixon. By the Author of 'Ashley.' — Anne of Brittany. By Sir Nathaniel. — New-Year Prospects and Party Politics. By Cyrus Redding. — Joshua Tubbs. By E.-P. Rowsell. — History of the Newspaper Press. By Alexander Andrews. — Our Butcher's Bill. — A Swedish Voyage Round the World. Translated By Mrs. Rushby. — Rutrapelia. — Social Life in Past Centuries. — An Italian Sketch. — By Florentia.

Fraser's Magazine (december 1856).

An Essay on Popularity. By a Manchester Man. — Professorial Elections. — The Friends. An Episode of Italian Life. — Sketches on the North Coast. By a Naturalist. No VI. and Last. — The Fauna of the Frost. — Pauli's History of England. — The Night Mail Train in India. — The Muniment Chamber at Losely Place. — Some Talk about Scotch Peculiarities. — Song of the Buchaniers. — What every Christian must Know. — Gleanings from Uhland. By T. Westwood. — The Denison Case. A. Letter to the Editor from the Rev. F.-D. Maurice. — Politics, Foreign and Domestic.

Journal of the Statistical Society (december).

Lord Stanley's Opening Address to the Section of Economic Science and Statistics of the British Association, at Cheltenham. — Mr. Hunt on the Mining Industry of the Kingdom (concluded). — Mr. Hendriks on Government Annuities. — Mr. Lumley's Report on the Congrès de Bienfaisance, at Brussels. — Miscellanea.

The Oxford and Cambridge Magazine (december).

Recent Poems and Plays. — Golden Wings. — A Tale. — Carlyle, Chapter V. — His Lamp for the New Year. — Poetry. — The Staff and Scrip. — The Porch of Life.

The Dublin University Magazine (december 1856).

Our Political Relations with Persia. — The Rides and Reveries of Mr. Æsop Smith. — John Twiller, Chaps. IV, V. and VI. — Slavery. — The Fortunes of Glencore, Chaps. XXXVIII., XXXIX. and XL. —

Digitized by Google

Biographical Sketches. — Talma. — The Doctor of Philosophy, Chaps. I. and II. — Our Antipodean Neighbours.

Titan (december 1856).

A Pot-Pourri for Christmas.— Rachel Aston's Engagement. By Holme Lee.— The Order of Paul Pry. — A Descent into the Arley Mine. — Art and Science Abroad. — Continental Views on Food-Adulterations. — Ozone 'The Blight-bringer.' — Variorum : — Musical Police. — Watches made Useless. — 'Fast' Physicians. — A. Useful Poison, etc.— Old Letters.— Sir Thomas More to King Henry VIII. — Titan's Pulpit. — William Law. — Lines. By Rev. Charles B. Greatrex. — The Bean. A Story from Zschokke. — Notes and Gleanings in Art and Science. — A Christmas Story from Cairo. — The Mistletoe. — A Social and Botanical Chapter. — December Associations.

The Christmas Number of the Critic, London Literary Journal (on dec. 15).

Contains four pages of Choice Engravings. from the Books of the Season.

PÉRIODIQUES AMÉRICAINS.

The North American Review (october).

Heine's Lutèce — Biographical Dictionnaries. Appleton's. — Cyclopædia of Biography. — A Chapteron novels : Haidée. Tolla. Rachel Gray. — Present State of the Jewish people in learning and culture. Post-biblical history of the Jews, etc. — W. Wilson's Treatise on Logic. — The Character of Franklin. — Leslie's Handbook. — Edgar Allan Poe. — Portugal's Glory and Decay.— Litterature in France under the Empire. — Lamartine; Hugo; de Tocqueville; Cousin; — Montalembert. — Recent books on England. — Life of W. Plumer. — Consolations of solitude. — Critical notices.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS.

Ausland, (nos 43-44-45).

A. G. Hoffmann. Voyage à Jérusalem. — Les nouvelles recherches dans le domaine de la langue des Curdes. — Découvertes de Brun-Rollet au fleuve des Gazelles, extrait d'une lettre à M. Jomard. — Notices sur Madagascar. Les Epiornis, les Hovas, missions. — Cérémonies funèbres des Juifs à Rhodes. — Le plus grand hôtel du monde. — Pour servir à l'histoire de Schamyl. — Déposition d'un matelot embarqué à bord d'un négrier. — La colonie anglaise de Taunania (Van Diemen). — Scènes chinoises et sibériennes. — Elections présidentielles aux Etats-Unis. — La crise financière en Europe. — Sur la fumée de l'opium chez les peuples de l'archipel indien. — Découverte de gisements aurifères dans la Guyane française. — Le navigateur G. Heine. — Un meeting de méthodistes au Texas. — L'expédition astronomique de Ténériffe. — Le sacrement du mariage dans l'Eglise grecque. — Les souris blanches dans l'Inde méridionale. — Miscellanées.

Blætter fur literarische Unterhaltung, (nos 46-47-48).

Le réalisme en politique. — Fanny Levald, la femme de chambre. — Poésie orientale. — Vie de Nicolas Lenau. — Une appréciation anglaise sur la révolution de 1848. — Nouvelles de Grèce. — Amara George. — Histoire de la guerre de l'indépendance allemande de Beitzke. — Notices. — Bibliographies.

Deutsches Kunstblatt, (nos 43-44-45).

L'exposition académique des beaux-arts à Berlin — Nécrologie : G. Ster, Hopfgarten. — Remarques sur des objets d'art dans diverses provinces de la France par G. F. Waagen. — Société des beaux-arts de Poméranie à Stettin.—Antiquités et monuments artistiques de la maison de Hohenzollern.— Correspondance.

Deutsches Museum (nos 47-48).

L'histoire littéraire dans son développement comme science par R. Prutz. — Sur la question italienne. — Un drame d'école en l'an 1705, publié par A. Henneberger. — Un écrivain français. — Littérature et beaux-arts : Poésies lyriques. — Histoire. — L'Anacréon suédois. — Correspondance. — Notices.

Europa, (nos 47-48-49).

La lune et ses habitants.— La bourse et la rage des spéculations. — Lettres de Bruxelles. — Don Ramon Maria Narvaez. — Une visite chez les trappistes d'Alsace. — Paul Delaroche.— Un mot pour la défense de la sténographie. — Saumata. — Meurtre et suicide. — Chronique : théâtre, musique, photographie, banques de jeu en Allemagne, le général Orgoni, la société générale de crédit algérien, ce que c'est qu'un gentlemann, un roman de Louise Otto, nouvelles découvertes des Yankees.

Frankfurter Museum, (nos 44-45).

Le maître d'école Fréd. Jacob. — De l'influence du microscope sur les sciences naturelles et médicales. — La fée des fleurs. — Shakespeare amoureux. — Dernier quatuor de Beethoven. — Poésies. — Livres nouveaux. — Feuilletons.

Gazette d'Augsbourg, (nos 300-320).

Drame tiré des légendes héroïques allemandes. — Un été à Pillnitz. — Luigi Canina. — Situation exceptionnelle de l'armée en Prusse. — Art dramatique allemand. — Edgar Poë. — Exposition historique du développement de la faculté de médecine de Vienne. — Joseph II et sa cour. — Première impression à Paris. — Les réformes turques. — Les petites misères d'un voyage en Italie. — Histoire de l'antiquité de Max Duncker. — Camille Paganel sur Scanderberg. — Littérature américi-

Digitized by Google

caine. — Les émigrations dans l'Amérique centrale. — Vers Valence, par le docteur Hellferich. — Les forêts dans le sud du Tyrol. — Histoires extraordinaires racontées par H. Kœnig. — Colonisation française en Algérie. — Le paradis et la Péri. — Histoire de l'art dans son développement chez tous les peuples du monde.

Grenzboten (nos 46-47-48).

Ecrits nouveaux sur la poésie. — F. Bacon de Verulam. — Les Français et leur révolution. — Une lettre satirique de F. de Gagern. — Le gouvernement et le peuple à Naples. — L'architecture gothique et l'architecture moderne.—L'Espagne dans les dernières années. — Littérature.

Minerva (septembre).

Sir John Franklin. — Situation de la France. — Correspondance : Suisse. — Nouvelles de la cathédrale de Cologne. — Eclaircissements sur les événements de Neufchâtel, par le dr Scheidler.

Minerva (octobre).

Sur les causes de la cherté des grains de 1851 à 1856. — Littérature. — Sur l'organisation d'une banque unie germano-prussienne.—Sur la question de Neufchâtel.— Les années 1707-1806. — Neufchâtel canton ou duché.—Le Japon et l'étranger. — Correspondance. — Coup d'œil poétique sur Paris.

Morgenblatt für gebildete Leser (nos 41-42).

Le vieux couple. — Scènes florentines du passé et du présent. — Nouvelles d'Angleterre. — L'enfant merveilleux de Bristol. — Le Tact. — Distiques italiens. — Correspondance : Hambourg, Berlin, Luxembourg.

Morgenblatt für gebildete Leser (nos 43-44).

Le Tact.—L'enfant merveilleux de Bristol. Nouvelle. — Un paradis sicilien. — Lettres sur les beaux-arts. — Littérature : Poésies nouvelles. —Correspondance : Nouvelles de Paris, de Londres, de la France méridionale.

Unterhaltungen am hæuslichen Herd. (no 7, T. II).

Une nouvelle. — Les naturalistes à Vienne. — Le bois de la Turinge. — Suisse. — La saison à Berlin. — L'expérience a réussi. — La déesse la Mode.

Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung (nos 5-6. T. V).

Les anciens noms de maladies chez les Indo-Germains. — Etudes gothiques. — Les monosyllabes en grec et en latin. — Penser et parler. — Mémoire sur les nouvelles publications dans le domaine du journal.

PÉRIODIQUES ITALIENS.

Rivista Contemporanea (octobre-novembre).

La question d'Orient et la question italienne. — N. Tommaseo. Della posterita. L'umanita e l'universo. Critica litteraria. — Carlo Cattaneo. Il Lucomagno e il Gottardo. — C. Bonamici. Memorie di un maestro di scuola. — Carlo Alfieri. Questioni politiche. La Sardegna e le due Sicilie. — T. Mamiani. Il Liuto. — F. Napoli. Macedonio Melloni. Sua vita e sue scoperte. — Camillo Pallavicino. Se l'unità monetaria legale debba stabilirsi nell'oro o nell'argento.— Bertrando Spaventa. Logique, par A. Gratry. — F. de Sanctis. A miei Giovani. — Luigi Chiala. Breve saggio delle condizioni presenti del catholicismo in Italia. Della tolleranza religiosa.

JOURNAUX FRANÇAIS.

L'Assemblée Nationale. 29 novembre. A. de Pontmartin. Christophe Colomb, par M. Roselly de Lorgues. — 2 décembre. J. Michelet. La ligue et Henri IV, par J. Michelet.

Le Constitutionnel. 25 novembre. Louis Enault. Le Sénégal. Voyage au pays des nègres, par A. Raffenel. — 28 et 29 novembre. Eugène Loudun. Œuvres de Napoléon III. — 30 novembre. Paulin Limayrac. De l'éducation populaire dans l'Allemagne du nord, par E. Rendu. — 30 novembre. E. Berry. Essais biographiques et critiques par M. David Masson.

Gazette de France. 25 novembre. Auguste Caron. Versailles.

Journal des Débats. 25 novembre. E. J. Delécluze. Ouvrages sur les arts (2e art.). Musée de sculpture antique et moderne, par le comte de Clarac. Pompéia, par M. E. Breton, etc. — 26 novembre. J. d'Ortigue. Les inventeurs de Beethoven (fin). — 27 novembre. Michel Chevalier. L'Asie-Mineure, par M. P. de Tchihatcheff. — 28 novembre. H. Baudrillart. Etudes sur Colbert par M. F. Joubleau (2e art.). — 30 novembre. P. Chasles. Lord Bacon est-il l'auteur des drames de Shakspeare? — 2 et 4 décembre. Edouard Laboulaye. Histoire générale des langues sémitiques, par E. Renan. — 3 décembre. Saint-Marc Girardin. L'occupation de la Grèce. Deux mots aux détracteurs de la Grèce. La race hellénique et l'Occident, par M. Levidi, etc. — 7 et 10 décembre. Cuvillier-Fleury. Histoire de la révolution française, par M. L. Blanc. (2e article).— 9 décembre. Saint-Marc Girardin. La Roumanie d'après le traité de Paris, par M. Boeresco. L'abolition du servage dans les principautés danubiennes, par M. Golesco, etc.

Le Moniteur universel. 25 novembre. Ed. Thierry. Voyage autour de ma bibliothèque, par A. Fée. Dictionnaire de géographie de MM Bescherelle et Devars. — 26 novembre. Cucheval-Clarigny. La vallée du Shatemuk, de miss Warner. — 29 novembre. Roche. Commentaires de Bellarmin sur

Digitized by Google

les psaumes. Traduction de M. l'abbé Daras. — 30 novembre. Hote Provinces danubiennes et roumaines, par MM. chopin et Ubiccini. — 1er et 2 décembre. Sainte-Beuve. Le maréchal de Villars. — 2 décembre. Ed. Thierry. Esquisses morales, par Daniel Stern. Voyage en Hollande, par Ed. Texier. Diplomates et publicistes, par Ch. Vergé. — 3 décembre. Du régime forestier en Toscane. — 4 décembre. Audiganne. Œuvres de François Arago. — 5 décembre. Rappetti. Les Nièces de Mazarin. par M. Amédée Renée. — 8 décembre. Alfred Lemoine. Les derniers fermiers généraux. — 9 décembre. Cucheval-Clarigny. Vie et correspondance de Jeffrey, de lord Cockburn. — 9 décembre. Ed. Thierry. Le comte de Raousset-Boulbon, par H. de la Madelène.

Le Pays. 20 novembre. J. Barbey d'Aurevilly. L'Empereur Soulouque, par M. G. d'Alaux. — 8 décembre. J. B. d'Aurevilly. Etudes sur les fables de La Fontaine, par H. Taine. — 10 décembre. De Forville. Les Mémoires du duc de Raguse. Tome Ier.

La Presse. 7 décembre. Paul de Saint-Victor. Histoire des usages funèbres et des sépultures des peuples anciens par Ernest Feydeau.

Le Siècle. 26 novembre. Eug. Dauriac. Des costumes officiels en France depuis la révolution (suite et fin). — 28 novembre. Du Châtelet. Histoire de Paris et de son influence en Europe, par A. J. Meindre. — 30 novembre. Lamartine. Lord Byron (suite). — 28 novembre et 2 décembre. Alfred Michiels. Les Caquets de l'accouchée. — 4 décembre. Louis Jourdan. Histoire d'Espagne, par M. Rosseeuw Saint-Hilaire. — 6 décembre, Louis Cuzon. Beccaria (3e article). — 9 décembre. Taxile Delord. Les chansonniers religieux. — 10 décembre. L'Ile Louviers.

L'Union. 27 novembre. Théodore Anne. Mémoires du duc de Raguse. — 29 novembre. Th. Muret. L'Histoire dans les théâtres, depuis 1789. — 2 décembre. Alfred Nettement. Histoire politique des Etats-Unis, par Edouard Laboulaye. II. — 3 décembre. Th. Anne. Mémoires du duc de Raguse. Tome I et II. — 9 décembre. A. Gigoh. De l'éloquence judiciaire au XVIIe siècle. Antoine Lemaistre et ses contemporains, par M. O. de Vallée. — 10 décembre. Maurice Dechasteius. Le langage des savants. M. Babinet.

L'Univers. 28 novembre. L'abbé Maynard. Etudes sur de nouveaux documents historiques empruntés à l'ouvrage récemment découvert des philosophumena, par l'abbé Cruice. Histoire de l'Eglise de Rome, de l'an 192 à 224, par le même. — 29 novembre. Léon Godard. Les écoles catholiques en Egypte (1er art.). — 30 novembre. D. Guéranger. L'Eglise et l'Empire romain au IVe siècle, par le prince Albert de Broglie (5e art.). — 6 décembre. Moroy. La ligue et Henri IV, par J. Michelet.

NOUVELLES DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS.

Un de ces érudits modestes et consciencieux qui abondent dans nos départements, M. le docteur Escalier, de Douai, vient de publier un livre très étendu, sur un sujet fort à l'ordre du jour parmi les savants en ce moment. Ce livre est intitulé *Remarques sur le patois*, et s'occupe particulièrement des patois du nord de la France. Il contient en outre un vocabulaire latin-français du XIVe siècle, resté jusqu'ici inédit. La *Revue* rendra compte prochainement de ce nouvel ouvrage de M. Escalier, à qui l'histoire locale du nord doit déjà une remarquable monographie de la célèbre abbaye d'Anchin. Les travaux du savant docteur sortent de la ligne ordinaire des œuvres que l'on publie habituellement dans nos provinces, et ils se recommandent autant aux gens du monde qu'aux érudits.

VENTE DE TABLEAUX, DESSINS ET ESTAMPES.

Chaque fois que la vente d'un peintre a lieu, il est toujours curieux de s'en occuper, car c'est là que l'on apprend à connaître véritablement l'artiste, alors que l'on voit d'un coup d'œil tous ses travaux, et que l'on peut étudier sa manière de travailler. M. Joseph Félon, statuaire, peintre et lithographe, avant de quitter la France, livre aux enchères publiques tout ce que contenait son atelier. On a vu, aux différentes expositions des Beaux-Arts, les œuvres de cet artiste; de nombreuses lithographies, faites par l'auteur lui-même, ont popularisé ses peintures et, si on ne peut reconnaître dans M. Félon un grand talent, il est impossible de ne point le regarder comme un fort habile peintre et comme un savant lithographe. La partie la plus considérable de cette vente se compose de tableaux et de dessins; la sculpture n'occupait que rarement Joseph Félon: voici cependant quelques-unes des statuettes indiquées au catalogue : *Andromède*, bronze ciselé par l'auteur, 1854; *la mort d'Euridice*, statuette en plâtre; *l'Aube matinale*, modèle en plâtre; puis les esquisses des bas-reliefs du pavillon de Richelieu au Louvre, représentant la *Prudence* et la *Force*; parmi les tableaux, les deux plus importants sont, sans contredit, la *Vénus sortant des eaux*, (exposée au salon de 1850), et *l'Heureux âge* (salon de 1852); quant aux dessins, faits avec une grande facilité et une extrême élégance, il est certain qu'ils fixeront spécialement l'attention des amateurs.

Une autre vente non moins curieuse aura lieu le 15 décembre à l'hôtel de la rue Drouot. Après

Digitized by Google

avoir longtemps recherché les dessins historiques relatifs au XVIIIe siècle, pour des travaux sur cette époque, l'amateur qui se défait aujourd'hui de sa collection, considérait les pièces qu'il possédait plutôt comme documents que comme œuvres d'art; les dessins que l'on y voit mentionnés offrent tous quelque intérêt, outre celui de leur signature. Nous pouvons citer parmi les plus curieux : *le salon du Grand-Vainqueur aux Porcherons*, aquarelle par Bericourt: *la Famille impériale*, lavis à l'encre de Chine, par Boilly; *deux vues de Saint-Germain-en-Laye*, aquarelles de Dugoure signées 1777; *le portrait en pied de Greuze*, par mademoiselle Gérard; *les Bains chinois en* 1788, dessin de Lenoir; *Mademoiselle Carton* de l'Opéra, en Diane chasseresse, lavis à l'encre de Chine par Nattier, etc. Les estampes sont peu nombreuses et peu importantes; on peut cependant indiquer deux rares planches de Debucourt : *la Promenade du jardin du Palais-Royal* et *le Menuet de la mariée*. GEORGES DUPLESSIS.

NÉCROLOGIE.

Les lettres et les sciences ont à enregistrer plusieurs pertes regrettables en Allemagne; la minéralogie a été une des sciences les plus éprouvées dans ces derniers temps. Nous citerons entre autres Paul Partsch, garde et directeur du cabinet impérial de minéralogie de Vienne, et Christian-Samuel Weiss, conseiller intime, professeur de minéralogie à Berlin depuis 1811, et directeur du cabinet royal des minéraux. Il a étudié à Paris sous Haüy, et a traduit en allemand le traité de minéralogie de ce savant. Dans d'autres branches de la science, l'Allemagne regrette la perte d'Emile Braun de Gotha, directeur de l'Institut archéologique, savant distingué, ayant une connaissance parfaite de Rome ancienne et moderne; de Tollens, mort à Rijwijk, poète national des Pays-Bas, l'un des plus grands lyriques de cette contrée, connu surtout par son poème *Het gefallen meisje* (A une jeune fille tombée); son principal ouvrage, l'*Hivernage des Hollandais à la Nouvelle-Zemble*, 1596-97, a été traduit dans presque toutes les langues. La mort du Bavarois Conrad Lange, graveur connu par une série de médailles, est une perte véritable pour les arts. Le chevalier Krauter, bibliothécaire de Weimar, longtemps le secrétaire de Gœthe, est mort à soixante-six ans dans toute la plénitude de ses facultés. Les journalistes n'ont pas été épargnés non plus; Ch.-H. Hermès est mort d'une fièvre cérébrale; il rédigea successivement la Gazette de Cologne, le Messager d'Etat, le nouveau Journal de Brême, et dans ces derniers temps le Journal du Nord de l'Allemagne. Ch. Winkler (Th. Hell), l'un des adversaires de Saint-Réné Taillandier, qui publiait quelques jours avant sa mort un article peu favorable à ce dernier dans les *Blætter für literarische Unterhaltung*, laisse également un vide regrettable dans les rangs du journalisme allemand.

Nous signalerons encore, dans les langues orientales, la perte de P.-P. Roorda van Eysinga, mort à Utrecht, savant versé dans les langues javanaise, malaye, et l'histoire de ces pays et de ces peuples; de A.-H.-A. Kellgren, mort à trente-cinq ans à Helsingfors, professeur de littérature orientale; de Franz Ch Movers, professeur à Breslau, très fort dans les langues orientales; et enfin, pour terminer, celle de C. Reinhold Kœstlin, professeur de droit, plus connu sous le nom de C. Reinhold, poète, ami de Lenau, et collaborateur du *Deutsches Museum*.

Nous terminerons enfin par une des nouvelles qui affecteront le plus le monde savant: c'est la mort de M. de Hammer-Purgstall, l'un des orientalistes les plus distingués de l'Europe. Il est né le 9 juillet 1774, à Gratz, et mort à Vienne, le 23 novembre 1856, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Ses nombreux ouvrages témoignent des services qu'il a rendus à la science, et sa réputation européenne fait de sa mort un événement important.

MISSIONS EN ALLEMAGNE.

Le docteur Roth est chargé par Sa Majesté le roi Maximilien, qui a mis à sa disposition tous les moyens pécuniaires nécessaires à la réussite de son entreprise, d'explorer tous les pays compris entre les sources du Jourdain et la mer Rouge, et spécialement la région située à l'ouest de la mer Morte; son voyage doit durer deux ans.

La mer Morte a déjà été le but de plus d'un voyage scientifique; elle est la limite d'une énorme crevasse dans laquelle le Jourdain coule à un niveau bien inférieur à celui de l'Océan. Cette forte dépression du sol, sur un point assez étendu de la Syrie australe, à une distance de 50 à 60 milles de la Méditerranée, est, comme l'a dit M. de Humboldt, dans son *Asie centrale*, un phénomène si extraordinaire, que ceux-là mêmes

Digitized by Google

qui l'ont constaté ont tout d'abord douté de la précision de leurs observations.

M. Boussingault, dans un récent article publié dans les *Annales de chimie et de physique*, a passé rapidement en revue quelques-unes des tentatives qui, dans les vingt dernières années, ont été faites par de hardis voyageurs, malgré la tradition arabe qui, comme il le dit, prétend que si l'on tient à la vie on ne doit pas s'aventurer sur cette mer.

En 1835, un Irlandais, M. Cottingan, avec un seul compagnon, descendit le Jourdain dans une petite embarcation qu'il avait apportée de la Méditerranée : il tomba malade au bout de cinq jours de navigation et alla mourir d'épuisement à Jérusalem.

En 1836, ce même docteur Roth qui repart aujourd'hui, a observé la différence de niveau qui existe entre la mer Morte et la mer Méditerranée ; il était accompagné d'Erdl et de Schubert. Erdl périt dans ce voyage.

A la fin de mars 1837, MM. G.-H. Moor et W.-G. Beck conduisirent avec des peines infinies, de Jaffa à Jéricho, en passant par Jérusalem, la barque dans laquelle ils naviguèrent. C'est à eux que l'on doit les premières notions sur la dépression du bassin de la mer Morte. Abandonnés par les Arabes qui les accompagnaient, accablés par la maladie, ils furent obligés de renoncer à leur entreprise.

M. Berton vérifia, en 1837 et 1838, les observations de MM. Moor et Beck ; et enfin le lieutenant Simon, en 1841, a définitivement établi cette différence de niveau ; son calcul a été vérifié et trouvé exact plus tard, en 1847, par un savant autrichien, M. Russegger. L'année 1847 compta une nouvelle victime du climat du lac Asphaltite, le lieutenant Molyneux, mort à Beyrout par suite du mal qu'il avait contracté en naviguant pendant quelques jours seulement sur la terrible mer.

En 1847, le lieutenant Lynch tenta l'aventure encore une fois ; il donne une idée du pays et des périls de l'entreprise : « C'était, dit-il, une scène de désolation. D'un côté s'élevait l'importante montagne de sel (Usdum), de l'autre les rochers stériles de Moab, où Lot trouva un abri ; au sud, la plaine de Sel où les Israélites défirent plusieurs fois leurs ennemis, et au nord la mer, calme, immobile, que voilait un brouillard pourpre, recouvrait les ruines de Sodome et de Gomorrhe. L'éclat de la lumière blessait la vue, et l'on respirait avec difficulté dans une atmosphère embrasée. Pas un oiseau ne fendait cet air raréfié, à travers lequel le soleil dardait sur le mystérieux élément sur lequel nous voguions, et qui seul, de toutes les œuvres du Créateur, ne contient pas un être vivant. » La relation du lieutenant Lynch est certainement une des publications les plus curieuses sur ce terrible lac, on y voit bien tous les dangers, toutes les fatigues et tous les maux qu'une telle expédition en traîne avec elle. Celle-ci réussit pleinement, mais le lieutenant Deale qui en faisait partie, succomba près de toucher au port.

Depuis, des savants et des touristes ont, à différentes époques, exploré ce pays. Nous citerons entre autres M. le comte de l'Escalopier ; enfin, dans ces derniers temps, MM. de Saulcy et Delessert ; tout le monde a lu le livre de M. de Saulcy, si pittoresque et si animé, mais on n'a là évidemment qu'un aperçu des privations sans nombre et des souffrances qu'il a dû endurer.

M. Roth connaît tous ces dangers et il les affronte ; tant de victimes mortes pour la science : Cottingam, Erdl, Molyneux, Deale, tous ces martyrs vaincus par le lac mystérieux, ne sauraient le retenir ni l'effrayer. Il va chercher le dernier mot du mystère et les venger en triomphant du sphinx et en livrant au monde les impénétrables secrets qu'ils ont voulu découvrir avant lui, et pour la recherche desquels ils ont péri.

Nous ne pouvons qu'accompagner de nos vœux le hardi voyageur, et lui souhaiter tout le succès que méritent son courage et sa persévérance.

COURS PUBLICS.

Les cours de l'Ecole spéciale destinée à l'enseignement des langues orientales vivantes, commenceront dans l'ordre suivant, à dater du lundi 1er décembre 1856.

Cours d'arabe, les mardis, jeudis et samedis, à deux heures et demie : M. Reinaud, professeur.

Cours d'arabe vulgaire, les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures et demie : M. Caussin de Perceval, professeur.

Cours de persan, les lundis et vendredis, à sept heures du soir : M. Quatremère, professeur.

Cours de turc, les mardis, jeudis et samedis, à quatre heures : M. Louis Dubeux, professeur.

Cours d'arménien, les lundis et mercredis, à quatre heures : M. Le Vaillant de Florival, professeur.

Cours de grec moderne et de paléographie grecque, les mardis et samedis, à onze heures : M. Hase, professeur.

Digitized by Google

Cours d'hindoustani, les jeudis et samedis, à dix heures : M. Garcin de Tassy, professeur.

Cours de chinois moderne, les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures et demie : M. Bazin, professeur.

Cours de malay et de javanais, les lundis, mercredis et vendredis, à trois heures : M. Ed. Dulaurier, professeur.

— MM. les lecteurs et professeurs impériaux ouvriront leurs cours au Collége de France le lundi 1er décembre 1856.

Astronomie, M. N..., professeur.

Mathémathiques, M. Liouville, les lundis et jeudis, à onze heures.

Physique générale et mathématique, MM. Biot et Bertrand, les mercredis et vendredis, à deux heures trois quarts.

Physique générale et expérimentale, M. Regnault, les mercredis et vendredis, à dix heures.

Chimie, M. Balard, les mercredis et samedis, à midi et demi.

Médecine, M. Cl. Bernard, les mercredis et vendredis, à une heure.

Histoire naturelle des corps inorganiques, M. Elie de Beaumont, et M. Ch. Sainte-Claire-Deville, les mardis et jeudis, à midi et demi.

Histoire naturelle des corps organisés, M. Flourens, les mercredis et samedis, à quatre heures.

Embryogénie comparée, M. Coste, les mardis et samedis, à trois heures.

Droit de la nature et des gens, M. Ad. Franck, les mercredis et samedis, à deux heures et demie.

Histoire des législations comparées, M. Laboulaye, les mardis et vendredis, à onze heures.

Economie politique, M. Michel Chevalier, professeur, M. Baudrillart, remplaçant, les jeudis et samedis, à une heure.

Histoire et morale, M. Guigniaut, les mardis et mercredis, à onze heures.

Archéologie, M. Lenormant, les jeudis et vendredis, à midi et demi.

Langues hébraïque, chaldaïque et syriaque, M. Quatremère, les lundis et mercredis, à une heure et demie.

Langue arabe, M. Caussin de Perceval, les mercredis et vendredis, à huit heures et demie du matin.

Langue persane, M. Jules Mohl, les mercredis, à onze heures, et les jeudis, à midi et demi.

Langue turque, M. Pavet de Courteille, les mardis et vendredis, à une heure et demie.

Langue et littérature chinoise et tartare-mandchou, M. Stanislas Julien, les mardis et jeudis, à quatre heures du soir.

Langue et littérature sanskrite, M. Théodore Pavie, les mercredis et vendredis, à dix heures.

Langue et littérature grecque, M. Rossignol, les mercredis et vendredis, à midi et demi.

Eloquence latine, MM. Ernest Havet et H. Rigault, les mardis et vendredis, à deux heures.

Poésie latine, M. Sainte-Beuve : M. Maurice Meyer, remplaçant, les lundis, à midi et demi, les mardis, à neuf heures et demie.

Philosophie grecque et latine, M. Emile Saisset, les lundis, à trois heures et demie, et les samedis, à midi et demi.

Langue et littérature française du moyen âge, M. Paulin Paris, les lundis et jeudis, à deux heures.

Langue et littérature française moderne, M. J.-J. Ampère, les mercredis à deux heures, et les vendredis, à onze heures.

Langues et littératures étrangères de l'Europe moderne, M. Philarète Chasles, les mercredis, à neuf heures et demie.

Langue et littérature slave, M. Cyprien Robert, les lundis, à onze heures, et les samedis, à neuf heures.

POPULATION DE LA BOSNIE.

Depuis l'organisation de 1851, la Bosnie est divisée en six districts. La population totale s'élève à 1,100,000 habitants, dont 1,095,000 d'origine slave et 6,000 bohémiens qui parlent l'illyrien ou le serbe. Si l'on répartit la population d'après les croyances religieuses, l'on trouve 715,500 chrétiens (catholiques ou grecs,) 384,000 mahométans (y compris les bohémiens), et 6,500 juifs. En 1812, le nombre des mahométans s'élevait à 600,000 environ.

NAUFRAGES SUR LES COTES D'ANGLETERRE.

D'après le *Nautical magazine*, il y a eu sur les côtes d'Angleterre, 1,015 naufrages en 1852; en 1853, on en compte 832; en 1854, le chiffre augmente, il est de 987; en 1855 enfin, il est de 1145. Ce nombre effrayant est ainsi réparti : sur la côte orientale, 576; sur la côte occidentale, 251; sur la cote méridionale, 117; sur les côtes d'Irlande, 127; sur les îles Sorlingues (Scilly-Islands) 10; sur les îles du canal Saint-Georges, 6; sur les Orcades, les Hébrides, les Shetlands, 34; enfin, 7 sur l'île Lundy, dans le canal de Bristol.

Digitized by Google

POPULATION DE LA NORVÈGE.

D'après le dernier recensement (1855), le chiffre de la population de la Norvège s'élève à 1,490,206 habitants. Depuis 1845, la population a augmenté de 160,000 âmes.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Le Docteur F. Boetscher, de Drede, prépare depuis plusieurs années un ouvrage intitulé « *Bibliotheca semitica* » dans lequel il veut donner des notices biographiques sur tous les écrivains qui de près ou de loin ont contribué aux progrès des études bibliques ou orientales; il se propose également de donner la liste de leurs travaux. Il demande donc instamment des renseignements précis sur tous les auteurs qui se sont occupés de la grammaire, de la littérature, de l'histoire, de la géographie, des antiquités hébraïques phéniciennes, chaldéennes, syriaques, samaritaines, arabes, assyriennes (cunéiformes), égyptiennes, éthiopiennes. — Il prie les auteurs de lui faire connaître leurs noms et prénoms, le lieu et la date de leur naissance; leur religion; l'indication des places qu'ils ont, ou qu'ils ont eues. La liste complète de leurs ouvrages, y compris les articles publiés dans les revues et dans les encyclopédies, en spécifiant, dans ce dernier cas, le volume et la page.

Le docteur F. Boetscher espère que les orientalistes répondront à sa demande et lui adresseront promptement les renseignements dont il peut avoir besoin.

LES MINES DE HOUILLE EN RUSSIE.

La diminution progressive des forêts et les besoins croissants de l'industrie ont attiré dans ces derniers temps l'attention publique en Russie sur les gisements de houille. Sur plusieurs points, les recherches entreprises ont été couronnées de succès. Déjà l'on avait découvert de ces gisements sur les deux versants de l'Oural, et principalement dans le district de Jekaterinenbourg; vers la fin de l'année 1854, l'on en découvrit de nouveaux dans le district de Seolikanski (gouvernement de Perme). L'on trouve le charbon de terre sur la rive droite de la rivière Poldenewnaja-Lunga, à neuf wersts de la mine d'Alexandropol. La couche de houille est à six archines sous la surface du sol, elle a trois archines de profondeur et s'étend au moins à deux wersts; sa largeur n'est pas encore déterminée.

Dans le district de Kamyschlew (même gouvernement), à quarante-cinq wersts de la capitale du district, on a trouvé dans ces derniers temps des gisements de houille qui sont déjà exploités par les particuliers.

Dans la même année, on a découvert dans le gouvernement de Nowgorod, près de Borowitschi, un gisement d'anthracite. Déjà l'on exploite sur les rives escarpées de la Msta, au confluent de cette rivière et de la Krupa, la houille que l'on peut recueillir à la surface du sol. On espère faire bientôt de nouvelles découvertes.

Dans le gouvernement d'Archangel, à huit wersts du village d'Uchta, au confluent de la rivière de ce nom et de l'Aiva, l'on vient de trouver, dans le courant de l'été de 1851, un gisement de lignite qui contient deux pour cent de soufre, et laisse, après combustion, treize pour cent de cendres.

Enfin, au commencement de 1856, on a reconnu en Crimée, dans le voisinage de Kamara, des indices certains, annonçant la présence de gisements de charbon de terre.

Paris, Imprimerie Dubuisson et Cie, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES FRANÇAIS.

Manuscrits de Pagès, marchand d'Amiens, écrits à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, sur *Amiens et la Picardie*, mis en ordre et publiés par Louis Douchet. Tome Ier. In-18. — A Amiens, chez Caron. Prix, 3 fr. 50 c.

Mélanges de littérature et d'histoire, recueillis et publiés par la Société des bibliophiles françois. 1re partie. Petit in-8. — A Paris, chez Techener, Potier, Tross.

Noailles (duc de). Histoire de Mme de Maintenon et des principaux événements du règne de Louis XIV. Tome III. Grand in-8. — A Paris, au Comptoir des imprimeurs-unis, Lacroix-Comon, quai Malaquais, 15. Prix, 9 fr.

Rabelais. Œuvres collationnées pour la première fois sur les éditions originales, accompagnées de notes nonvelles et ramenées à une orthographe qui facilite la lecture, bien que choisie exclusivement dans les anciens textes, par MM. Burgaud des Marets et Rathery. Tome Ier. In-18.— A Paris, chez Firmin Didot frères. Prix, 4 fr.
Le deuxième volume est sous presse.

Raguse (duc de). Mémoires de 1792 à 1832, imprimés sur le manuscrit original de l'auteur, avec le portrait du duc de Reichstadt, celui du duc de Raguse, et quatre *fac-simile*, un de Charles X, un du duc d'Angoulême, un de l'empereur Nicolas et un du duc de Raguse. Tome III. In-8. — A Paris, chez Perrotin, rue Fontaine-Molière, 41. Prix, 6 fr. Livres 10 à 14 (1806-1810).

Rigault (H.). Histoire de la querelle des anciens et des modernes. In-8. — A Paris, chez Hachette. Prix, 7 fr. 50 c.

Rodet (J.-A.). Botanique agricole et médicale, ou Etude des plantes qui intéressent principalement les vétérinaires et les agriculteurs; accompagnée de 328 figures intercalées dans le texte. In-8. — A Paris, chez Labé; à Lyon, chez M. Savy.

Souiry (l'abbé). Etudes historiques sur la vie et les écrits de saint Paulin, évêque de Nole. Tome II. In-8. — A Bordeaux, chez de Moulins, Bucot; à Paris, chez Sagnier et Bray.

Thébault de la Monderie. Voyages faits dans l'intérieur de l'Oyapock en 1819, 1822, 1836, 1840 à 1847. In-8. — A Nantes, chez Guéraud.

Variétés historiques et littéraires. Recueil de pièces volantes, rares et curieuses, en prose et en vers. Revues et annotées par M. Edouard Fournier. Tome VI. In-16.— A Paris, chez Jannet. Prix, 5 fr.
Collection de la Bibliothèque elzévirienne.

Luciani Samosatensis quæ fuerit de re litteraria judicandi ratio. Thesim proponebat Facultati litterarum Parisiensi H. Rigault, Scholæ normalis olim alumnus. In-8 de 7 feuilles 1/4. Imp. de Lahure, à Paris. — A Paris, chez Hachette. Prix, 3 fr.

Bremmer (mademoiselle Frédérika). Hertha, histoire d'une âme. Traduit du suédois, par A. Geffroy. In-16. — A Paris, chez Reinwald. Prix, 3 fr. 50 c.

Delisle (Léopold). Catalogue des actes de Philippe-Auguste, avec une introduction sur les sources, les caractères et l'importance historique de ces documents. In-8.—A Paris, chez A. Durand, rue des Grès, 7. Prix, 10 fr.

Deshayes (G.-P.). Description des animaux sans vertèbres découverts dans le bassin de Paris. Livraisons 1 et 2. In-4 de 10 feuilles, plus 10 planches lith. — A Paris, chez J.-B. Baillière. Prix de chaque livraison, 5 fr.

Didier (Charles). Séjour chez le grand-chérif de la Mekke. In-16. — A Paris, chez Hachette. Prix, 2 fr.

Goux (l'abbé P.). Lérins au Ve siècle. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris. In-8. — A Paris, chez Eug. Belin.

Ibn-Khaldoun. Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale. Traduit de l'arabe par le baron de Slane. Tome IV. In-8. Imp. du gouvernement, à Alger.
Ouvrage publié par ordre du ministre de la guerre.

Hervey Saint-Denis (baron d'). Histoire de la révolution dans les Deux-Siciles, depuis 1793. In-8. — A Paris, chez Amyot. Prix, 6 fr.

Labarte (Jules). Recherches sur la peinture en émail dans l'antiquité et au moyen âge. In-4 de 3 feuilles 1/2, plus 8 pl. Imp. de Plon, à Paris. — A Paris, chez Victor Didron, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 33.

Lafon (Mary). Fierabras, légende nationale, traduite par Mary Lafon, et illustrée de 12 belles gravures dessinées par G. Doré. Grand in-8 de 12 feuilles 1/2. Imp. de Delcambre, à Paris. — A Paris, à la Librairie nouvelle, boulevard des Italiens, 15 (1857). Prix, 7 fr. 50 c.

Le Blant (Edmond). Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au VIIIe siècle, réunies et annotées. Ouvrage couronné par l'Institut de France

Digitized by Google

(Académie des inscriptions et belles-lettres). Livraisons 2 et 3. Tome I. *Provinces gallicanes.* Pl. 13 à 42. In-4. — A Paris, chez F. Didot frères, Durand. Prix de chaque livraison, 15 fr.

Lebreton (Th.) Biographie normande. Recueil de notices biographiques et bibliographiques sur les personnages célèbres nés en Normandie et sur ceux qui se sont seulement distingués par leurs actions ou par leurs écrits. 1er volume (ABBON-DUVIQUET). In-8. — A Rouen, chez Lebrument.

La *Biographie normande*, tirée seulement à 150 exemplaires, formera 3 volumes in-8. Prix de chaque volume, 7 fr. 50 c.

LIVRES ANGLAIS.

Adventures of Mr. Verdant Green, by Cuthbert Bede. Part 3, 12 mo, 1*s*; complete 3*s* 6*d*,

Ainsworth (W.-H.) The Spendthrift, a Tale, 12mo, 5*s*.

Aldershottana; or, Chinks in my Hut, post 8vo. 2*s* 6*d*.

Allerton (Geo.) Mysteries of Medical Life; or, Doctors and their Doings, 12mo, 2*s* 6*d*.

Anderson (Jas.) Ladies of the Reformation, 2nd Series, psst 4to. 12 *s*. 6*d*.

Anniversary (The), A Christmas Story. 12mo, 2*s*. 6*d*.

Art Journal, New Series, V. 2, 4to, 1*l* 11*s* 6*d*.

Ashburn, a Tale, by Aura, 12mo, 5*s*.

Australia, Tasmania, and New Zealand: with a Colonial Directory, by an Englishman, 8vo, 15*s*.

Bell (Caroline) Pictures from the Pyrenees; or, Agnes and Kate's Travels, roy. 16mo. 3*s* 6*d*, coloured 4*s* 6*d*.

Bell Sydney Stuart; or, Love Seeketh not her Own, 12mo, 4*s* 6*d*.

Bennett (W.-C.) Queen Eleanor's Vengeance, and other Poems. 12mo, 3*s* 6*d*.

Berger (E.) Round the Fire: Six Stories, 16 mo, 3*s*.

Book of Jonah. Chaldee, Syriac, Æthiopic, and Arabic, with Glossaries by W. Wright, 8vo, 7*s* 6*d*.

Book (The) and its Missions, Past and Present, V. 1, post 8vo, 2*s* 6*d*.

Brereton (J.-L.) Letter on County Education, 8vo, 1*s*.

Brougham (Lord) Works, V. 8, Historical and Political Dissertations, post 8vo, 5*s*.

Browne (Frances) Granny's Wonderful Chair, and its Tales of Fairy Times, sm. 4to, 3*s* 6*d*,

Browning (Mrs.) Aurora Leigh. a Poem, post 8vo, 12*s*.

Buckler (Geo.) Churches of Essex Architecturally Described and Illustrated, roy. 8vo, 1*l* 1*s*,

Burghley (Feltham) Sir Edwin Gilderoy, a Ballad, 12mo, 3*s* 6*d*.

Burns' (Robert) Life and Works, by Chambers, Library Edition. V, 3, 8 vo, 7*s*.

Cambridge Essays, 1856, 8vo. 7*s* 6*d*.

Cathedrals of England, 12 Views, with Memorials, sm. 4to. 1*s* 6*d*.

Chalmers' (Dr.) Select Works, by Hanna. V. 10. Christian Polity of a Nation, post 8vo, 6*s*.

Cleland (John) Prize Thesis on Mechanism of the Gubernaculum Testis, 8vo, 3*s* 6*d*.

Clover Cottage; or, I Can't Get In, a Novelette, by the Author of the "Falcon Family," 12mo, 5*s*.

Cockrem (Edw.) Tourist's Guide to Torquay, 12mo, 4*s*.

Collier (Chas.) Essay on the Principles of Education Physiologically Considered, post 8vo, 3*s* 6*d*.

Consciences; or, the Trials of May Brooke. by the Author of "Sisters of Charity," 18 mo, 2*s*.

Cornwall (Barry) Dramatic Scenes, and other Poems, Illustrated, post 8vo, 18*s*.

Court Album; or, Book of Beauty for 1857, 4to, 1*l* 1*s* — coloured, 2*l* 2*s*.

Curling (Capt.) Edith Frankheart; or, the Baronet's Daughter, 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Cyclopædia of Popular Songs, 18mo, 3*s* 6*d*.

Daniels (Mrs.) The Old Home, a Novel, 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Dark Deeds, by the Author of the "Gaol Chaplain," 12mo, 1*s* 6*d*.

De Mora (Don A. H.) Narrative of his Imprisonment and Escape from Spain, 12mo, 2*s*.

Dietrich (Anton) Russian Popular Tales, translated, 12 mo. 5*s*.

Dobie (Wm.) Recollection of a Visit to Port Philip, in 1852-55, 12mo, 1*s* 6*d*.

Doran (Dr.) Monarchs Retired from Business, 2 v. post 8vo, 1*l* 1*s*.

Douglas (Jas.) Passing Thoughts, Pt. 3, 8vo, 2*s* 6*d*

Duplex (Geo.) Matter; its Forms and Governing Laws, 12mo, 3*s* 6*d*.

Edwards (W.-S.) Facts and Impressions of a Tour in Italy, 12mo, 3*s* 6*d*.

Ellis (Mrs.) The Mother's Mistake, 12 mo. 3*s* 6*d*.

Elton (Mrs. Real Happiness; or, the Philanthropist. 12mo, 1*s* 6*d*.

Fisher (W.-R.) Treatise on the Law of Mortgage and Priority, 8vo, 1*l* 5*s*.

Flowers and Moonshine, Stories by Dudu, 12mo, 3*s* 6*d*.

Forbes (Prof. E.) On the Tertiary Fluvio-Marine Formation of the Isle of Wight, roy. 8vo. 5*s*.

Gedney (R.) Phantasmata, Life Thoughts, and other Poems, 8vo, 7*s* 6*d*.

Giant Killer (The) or, the Battle which all must Fight, by A. L. O. E., 12mo, 2*s* 6*d*.

Gilfillan (Geo.) British Poets, Shakspeare and Earl of Surrey, 8vo, 4*s* 6*d*

Good (The) Old Times, a Tale of Auvergne by the Author of "Mary Powell," post 8vo, 7*s* 6*d*.

Goodrich (A.-M.) The Myrtle and the Heather, a Tale, 2 v. 12mo, 9*s*.

Grimm (Brothers) Household Stories, Illustrated by Wehnert, post 8vo, 7*s* 6*d*.

Graffel Swillendrinken; or the Reproof of the Brutes, by Alfred Crowquill, 4to, 2*s* 6*d*.

Gutch's Literary and Scientific Register and Almanac for 1857, 18 mo, 3*s* 6*d*.

Hallett (John) Things that Differ, Lectures, 12mo. 3*s*.

Digitized by Google

Harris (Devon) Lota, and other Poems, 12mo, 4*s*.

Henrietta Maria (Queen) Letters and Correspondence, by Mrs. Green, post 8vo, 10*s* 6*d*.

Hinxman (Emmeline) Poems, 12mo, 5*s*.

Historical Account of the Castle Gate Meeting House, Nottingham, 12mo, 2*s*.

Home Picture Book, *with gold Borders*, fol., 3*s* 6*d*.

Hood (Tho.) Pen and Pencil Pictures, with Illustrations, post 8vo, 10*s* 6*d*.

Horton (T.-G.) Gethsemane, and other Poems, post 8vo, 5*s*.

Hubback (Mrs.) Agnes Milbourne; or, 'Foy pour Devoir,' a Novel, 2 v. 12mo, 10*s* 6*d*.

Humphreys (H.-N.) Ocean Gardens: History of the Marine Aquarium, roy. 16mo, 6*s*.

Imperial Kalendar, for 1857, 12mo, 5*s*.

Kavanagh (Morgan) Myths Traced to their Primary Source through Language, 2 v. post 8vo, 1*l* 1*s*.

Keepsake (Heath's) for 1857, 8vo, 1*l* 1*s*.

Kingston (W.-H.) Salt Water; or, Neil Darcy's Sea Life and Adventures, 12mo, 5*s*.

Kirby (M. and E.) Julia Maitland; or, Pride goes before a Fall, 16mo, 2*s* 6*d*.

Lardner (Dr.) Museum of Science and Art, V. 12, 1*s* 6*d* — complete, 12 v., 18*s* — or in 6 double Vols., 1*l* 1*s*.

"**Leaning** on Her Beloved:" a Memorial of M. G. C., 12mo, 2*s* 6*d*.

Leisure (The) Hour, Volume, for 1856, roy. 8vo, 6*s*.

Mackay (Cha.) Under Green Leaves, Poems, 12mo 3*s* 6*d*.

Mackenzie (W.-B.) Words in Season to them that are Weary, 12mo, 3*s* 6*d*.

Macnaughten (John) Memorial Discourses, 12mo, 2*s*.

Malcolm (Sir John) Lif and Correspondence, by J.-W. Kaye, 2 v. 8vo, 1*l* 16*s*.

Mark Noble; or, the Button Necklace, a Home-Mission Story, post 8vo, 1*s*.

Marshall (Rev. Jas.) Memoir of, by his Son, 12mo, 5*s*.

Memories of Bethany, by the Author of "The Faithful Promiser," post 8vo, 3*s* 6*d*.

Memoirs of the Geological Survey of Great Britain Mining Records, 1855, by R. Hunt, roy. 8vo, 1*s* 6*d*.

Memoirs of the Manchester Litteray and Philosophical Society, V. 13, 8vo, 7*s*.

Meir (Rev.-Dav.) Memoirs of, by Reid, 12mo, 4*s*.

Moncriff (Bernard) England and Russia, Natural Allies, 12mo, 4*s* 6*d*.

Murphy (John) Letters on Russia: Coronation of Alexander II., 12mo, 1*s* 6*d*.

Newman (J.-H.) Offices and Work of Universities, 12mo, 6*s*.

Norman (The) Invasion: a Poem, in Four Parts, 12 mo, 3*s*.

North (Danby) (The) Mildmayes; or, the Clergyman's Secret, a Story of Twenty Years Ago, 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Old Monastery (The), a Novel, by Author of "Clara; or, Slave Life in Europe," 2 v. post 8vo, 1*l* 1*s*.

Our Eastern Empire; or, Stories from the History of British India, roy. 16mo, 3*s* 6*d* — coloured, 4*s* 6*d*.

Overbury (Sir Thos.) Miscellaneous Works, by Rimbault, post 8vo, 5*s*.

Palmer (C.-J.) History of the Borough of Great Yarmouth. Continuation of "Manship's History, post 4 to, 1*l* 1*s*.

Peel (Sir Robt.) Memoirs of, by M. Guizot, 8vo, 14*s*.

Peel (Sir Robt.) As a Type of Statesmanship, by Jelinger Symons, 8vo, 5*s*.

Peter Parley, Our Oriental Kingdom; or, Tales about India, 12mo, 4*s* 6*d*.

Poe (E.-A.) Poetical Works, with Life by Hannay, Illustrated, 12mo, 3*s* 6*d*.

Poisoners and Propagandists; or, a Developed Age, a Tale, 2 v. 12mo, 12*s* 6*d*.

Reid (Capt.) Youug Yagers; or, Hunting Adventures in Southern Africa, 12mo, 7*s*.

Rhind (A.-H.) Climate, Character, and Resources of Egypt as a Winter Resort, 12mo, 3*s*.

Rhymes and Roundelayes in Praise of a Country Life, Illustrated, roy. 8vo, 1*l* 1*s*.

Richard Embleton, a Novel, by a Scotch Author, 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Rippon (R.-F.) Lilliebright; or, Wisdom and Folly and other Tales, 18mo. 1*s* 3*d*.

Robertshaw (J.) Meditative Hours, and other Poems, 12mo, 4*s*.

Robertson (Wm.) History of the Reign of Charles V, by Prescott, 2 v. post 8vo, 12*s*.

Rosa Grey; or, the Officer's Daughter, by Author of "Anne Dysart," 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Royal Kalendar for 1857, 12mo, 5*s*.

Shaw (John) Ramble through the United States, Canada, and the West Indies, 8vo, 10*s* 6*d*.

Sidney Grey, a Tale of School Life, by the Author of "Mia and Charlie," 12mo, 6*s*.

Simon (Jules) Natural Religion, edited with Notes, etc., by Rev. J.-B. Marsden, post 8vo, 7*s* 6*d*

Sinclair (Cath.) What Might have Been! a Novel, 3 v. post 8vo, 11*l* 1*s* 6*d*.

Sisters of Soleure, a Tale of the 16th Century, by C.-S. W., post 8vo, 5*s*.

Solace in Sickness and Sorrow: Hymns, with Preface by Bouchier, 32mo, 2*s* 6*d*.

Southwell (Robt.) Poetical Works, by Turnbull, post 8vo, 4*s*.

Sportsman's (The) Friend in a Frost, by Harry Hieover, 8vo, 12*s*.

Stoney (Capt. H.-B.) Description of Victoria and its Cities, 1856, 8vo, 7*s* 6*d*.

Strickland (Agnes) Lives of the Queens of Scotland, V. 6, post 8vo, 10*s* 6*d*.

Thompson (Pishey) History of Boston, and other Parts of Lincoln, roy. 8vo, 1*l* 11*s* 6*d* — imp. 8vo, 3*l* 3*s*.

Tulloh (Marg.) Julia; or, the Neapolitan Marriage, post 8vo, 8*s*.

Digitized by Google

Wade (John) England's Greatness : its Rise and Progress, post 8vo, 10*s* 6*d*.

Walpole (Horace) Entire Correspondence, by Peter Cunningham, V. 1, 8vo, 10*s* 6*d*.

Westbrook (M.-A.) Etchings and Pearls, 12mo, 2*s* 6*d*.

Westropp (H.-M.) Epochs of Painted Vases, sm. 4to, 7*s* 6*d*.

Westropp (Mrs.) Summer Experiences of Rome, Perugia, and Siena, in 1854, post 8vo, 7*s* 6*d*.

Wilson (Jas., the Blind Man) Autobiography of, by John Bird, 12mo, 2*s*.

LIVRES AMÉRICAINS.

Autobiography of a Female Slave, post 8vo, 6*s*.

Blunt (Mrs. Ellen K.) Bread to My Children, 12mo, 3*s*.

Butler (Bp.) Analogy of Religion, with an Analysis by Dr. Emory and G.-R. Crooks, 12mo, 4*s* 6*d*.

Comant (Mrs.) The Earnest Man : Sketch of the Character and Labours of Adoniram Judson, post 8vo, 6*s*.

Cushing (L.-S.) Elements of the Law and Practice of Legislative Assemblies in the United States, roy. 8vo, 1*l* 5*s*.

Dana (J.-D.) Address on American Geological History before the American Association, 1854, 8vo, 1*s* 6*d*.

Dana (J.-D.) Address on Science and Scientific Schools, 8vo, 1*s* 6*d*.

Dana (J.-D.) Treatise on Mineralogy, Third Supplement to, 8vo, 1*s*.

Dana (J.-D.) Zoophytes of the United States Exploring Expedition, 2nd edition. The ATLAS of 61 coloured plates, folio, hf.-bd. morocco, 1*l* 10*s*.

Drake (S.-G.) History and Antiquities of Boston, New England, from 1630 to 1770, with a History of the Discovery of New England, roy. 8vo, *hf.-mor.*, 1*l* 16*s*.

Fremont (J.-C.) Life, Explorations, and Public Services of, by C.-W. Upham, post 8vo, 5*s*.

Greenleaf (Dr. S.) Treatise on the Law of Evidence, New Edition, V. 1, 1854 — V. 2 and 3, 1856 — 3 v. 8vo, 4*l* 4*s*.

Haven (Sam.-F.) Archæology of the United States, 4to, 9*s* 6*d*.

Headley (J.-T.) The Sacred Mountains, Illustrated, post 8vo, 8*s*.

Hunt (Freeman) Worth and Wealth : Maxims, Morals, etc., for Merchants and Men of Business, post 8vo, 7*s* 6*d*.

Jones (Dr. Jos.) Investigations, Chemical and Physiological, as to certain American Vertebrata, 4to, 9*s*.

Olmsted (Dr D.) On the Recent Secular Period of the Aurora Borealis, 4to, 3*s* 6*d*. — Appendix to, by Peter Force, 4to, 5*s*.

Reports of the Commissioners of Patents for 1854, Arts, Manufactures, and Agriculture, 3 v. 8vo, 1*l* 10*s* — the same, for 1855, Arts and Manufactures, 2 v. 8vo, 1*l*.

Smithsonian Contributions to Knowledge, V. 8, 4to, 1*l* 11*s* 6*d*, sewed — 1*l* 16*s*, cloth.

Wallace (Hor. B.) Art and Scenery in Europe, with other Papers, post 8vo, 7*s*.

Yoakum (H.) History of Texas from 1685 to 1846, with an extended Appendix, 8vo, 1*l* 8*s*.

LIVRES ALLEMANDS (1).

Anitschkoff. Der Feldzug, etc. La campagne de Crimée; 1re partie, bataille de l'Alma, de Balaclava, d'Inkermann, avec 3 plans, traduit du russe par Baumgarten. Berlin, 1857, gr. in-8.

Cornelius. Ueber, etc. De la composition de la matière d'après les éléments les plus simples. Leipzig. In-8.

Dahn. Gedichte; poèmes. Leipzig. In-16.

Hesekiel. Von Turgot, etc. De Turgot à Baboeuf. Roman social en trois parties.

Prisac. Geschichte, etc. Histoire de l'Empire d'Allemagne et des peuples allemands depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Salzbourg. In-8.

Schneider. Zur, etc. De l'histoire de la terre, études géologiques. Bamberg. In-4.

Abel. Kaiser, etc. L'empereur Othon IV et le roi Fréderic II (1208-1212). Berlin. In-8.

Sandreczki. Reise nach, etc. Voyage à Mossoul et à travers le Curdistan. 1re et 2e partie. Stuttgart. In-8.

Schlegel. Choiseul et son époque. Berlin. In-16.

Basel, etc. Bâle au XIVe siècle. Bâle. In-8.

Mulbobach. Kaiser, etc. L'Empereur Joseph II et sa cour. 4 vols. In-8, Berlin.

Schack. Stimmen, etc. Les voix du Gange, collection de traditions indiennes. Berlin. In-16.

Bischoff. Le droit municipal et les privilèges dans l'empire autrichien. Vienne, in-8.

PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation (novembre).

Sacc. Essai sur les chèvres. Introduction. Chèvres sauvages. — Gosse. Des plumes d'autruche. — Guérin-Méneville. Note sur les éducations de l'un des vers à soie du chêne. — De Liron d'Airoles. Sur le chêne-liége et sur la possibilité de le cultiver sur tout le littoral de l'Océan français. — Godron. Sur les ignames de Chine cultivés à Nancy. — De Lacoste. Note sur l'agrégation sablonneuse particulière aux landes de la Garonne et de la Gascogne, improprement appelée Alios. — Marquis Antinori. Sur quelques animaux de l'Asie-Mineure.

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français (août, septembre et octobre).

Lettre de M. Ribotte de Montauban et du pasteur Petitpierre à J.-J. Rousseau. — Espérance, Foy et

(1) Chez M. F. Klincksieck, 17, rue de Lille.

Digitized by Google

Charité. Chanson spirituelle du XVIe siècle. — Lettres consolatoires des chefs du parti protestant à madame de Soubise, sur la mort de son mari. — Lettre inédite de Jeanne d'Albret à sa nièce Marie de Clèves. — Madame Catherine, duchesse de Bar, sœur de Henri IV. Actes consistoriaux et chronique de l'Eglise, recueillis en sa maison. — Mort de Théodore de Bèze. — Les deux temples de l'Eglise réformée de Paris sous l'édit de Nantes. II. Le temple de Charenton, par M. Ch. Read. — L'Académie de Die et quelques-uns des professeurs qui y ont enseigné. — Le premier martyr des assemblées du Désert. 1686. Histoire du martyre du sieur F. Teissier, viguier de Durfort, dans les Cévennes.

Le Disciple de Jésus-Christ (décembre).

A. L. Montandon. Madame Jules Mallet. — Leblois. Préparez les voies du Seigneur. — Examen biblique de la doctrine du péché originel.

Journal des économistes (décembre).

H. Baudrillart. De l'influence des climats et des lieux sur les faits économiques. — R. de Fontenay. De la gratuité du crédit. I. La réforme des banques. — Jules Duval. De l'assimilation douanière entre l'Algérie et la France. — L. Fournier. Notes sur l'Amérique centrale, particulièrement sur les Etats de Honduras et de San Salvador. — A Leymarie. Turgot et ses manuscrits inédits (suite et fin), — F. Passy. Hydraulique chinoise.

Revue Archéologique (15 décembre).

Recherches nouvelles concernant les origines de notre système de numération écrite, par M. Th.-H. Martin. — Les cabinets de médailles en Angleterre et leurs catalogues, par M. G. Brunet. — Note sur le commerce et l'industrie du plomb dans la Gaule et la Grande-Bretagne, par M. l'abbé Cochet. — De la peinture sur verre, considérée sous le point de vue des représentations historiques, par M. Lepayen de Flacourt. — Antiquités inédites récemment découvertes à la Mansio et au Castrum romain de Cosa, par M. le baron Chaudruc de Crozannes. — Bas-relief d'une église de Picardie, représentant une des légendes de saint Médard. — Notice sur une pierre de fondation trouvée dans l'église de Soisy-sous-Etioles, par M. T. Pinard. — Tombeau de saint Valentin dans la crypte de l'église de Griselles, par M. L. Coutant.

Revue Chrétienne (15 décembre).

Ed. de Pressensé. Essai sur la divinité de Jésus-Christ (fin). — Eug. Bersier. Alfred de Musset (2e article). — G. Fisch. Le parti de la réforme dans le catholicisme.

Revue Contemporaine et Athenæum français (15 décembre).

De Forcade la Roquette. Le gouvernement impérial et l'opposition nouvelle. — Mercier-Lacombe. De la colonisation et de l'administration en Algérie. — H. Reynald. Les Grecs modernes. — Feu Eugène Mordret. La fille du préteur, poème dramatique. Alex. Bonneau. Les Noirs, les Jaunes et la littérature française en Haïti. — *Revue critique*. Maurice Meyer. Des comédies de Plaute et des tragédies d'Atticus à Rome, thèses par M. Boissier. — Ed. Gœpp. Hœllenfahrt, etc. (Voyage infernal), de M. Henri Heine. — William Reymond. Deutsche Rechtsalterthümer (Antiquités du droit germanique), de M. Grimm. — E. Hervé. Essai sur la rhythmique française, de M. J.-A. Ducondut. — *Mélanges*. G. de Chamberet. La carte de France et les autres travaux du dépôt de la guerre. — O. Sachot. La presse périodique dans le pays de Galles. Aug. Lacaussade. Réception de M. Ponsard. — *Revue musicale*, par M. Wilhelm. — *Chronique de la quinzaine*, par M. A. de Calonne. — *Bulletin bibliographique*, etc.

Revue des Deux-Mondes (15 décembre).

Eugène Poitou. M. de Balzac, ses œuvres et son influence sur la littérature contemporaine. — Le major Fridolin. Les Anglais et l'Inde. II. L'éducation des Hindous, les prisons et les moyens de répression contre les Khonds, les Thugs et les Dattureas. — Paul de Molènes. Aisha Rosa, souvenirs des rives du Bosphore. — Ampère. L'histoire romaine à Rome. Caligula, Claude et Néron. — Paul de Rémusat. Newton, sa vie, ses écrits et ses découvertes (dernière partie). — Emile Montégut. Un voyageur anglais aux îles Sandwich. la civilisation dans cet archipel.

Revue de l'instruction publique (16 décembre).

Ch. Dreyss. Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'Etat du cardinal de Richelieu, publiés par M. Avenel. — Guiraudet. Sur la théorie générale des équations différentielles, par M. J. Liouville. — Alph. Le Roy. De l'instruction publique dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord (dernier article). — H. Taine. Spenser.

PÉRIODIQUES AMÉRICAINS.

Ausland (no 46).

Sur le Nervana des bouddhistes. — La chambre des communes en Angleterre. — A.-G. Hoffmann. Voyage à Jérusalem, no 5. — Le commerce des esclaves par les maisons de New-York. — Nouveaux renseignements pour la description de la surface de la lune. — Détails biographiques sur les premiers habitants du Michigan. — A. Schott. Lettres de l'Ouest. Le sacrement du mariage dans l'Eglise grecque (conclusion). — Voyage par terre aux Indes. — Miscellanées.

Blaetter für litterarische Unterhaltung (no 49).

Matérialisme ou spiritualisme? par Carl Fortlage. — Histoire de l'Eglise, de K. Zimmer. — La soldatesque dans le temple des Muses. — Nouvelles de Berlin. — Triomphe de Kotzebue sur le Princess-Theater à Londres. — Bibliographie. — Les Archives impériales à Wetzlar. — Joseph de Maistre. — Les poètes anglais, par l'Américain Tucker-

Digitized by Google

mann. — Littérature d'Album par Gottschall. — Encore Schelling et Schoppenhauer, par Ascher Notices. — Bibliographie.

Deutsches Museum (nos 49-50).

Les derniers éléments de la question de la lutte du corps et de l'âme; la matière peut-elle penser? par J.-B. Meyer. — Situation de l'Amérique du Nord. — Littérature de voyage. — Correspondance. — Epilogue de la tragédie de Thomas Morus, par Oscar de Redwitz. — Les commencements de la littérature danoise, par Robert Prutz. — Littérature et beaux-arts : les poésies du jour. — Correspondance, etc.

Europa (nos 50-51).

Deux souverains de la Suède. — Lutte des partis pour le choix d'un président dans l'Amérique du Nord. — Applications de l'électricité à la médecine. — Les Provinces Argentines et Buenos-Ayres. — Lettres de Bruxel. — Un vieux conte du roi Salomon. — Littérature des sciences naturelles. — Chronique.

Gazette d'Augsbourg (nos 330-337).

Barfussele, par Berthold Auerbach. — Lettres de Madrid. — Avenir des populations grecques soumises aux Ottomans depuis le traité du 30 mars. — La basilique de San Miniato à Florence. — Le canal projeté de Karlsruhe. — La galerie impériale des palais du Belvédère. — Le développement américain. — Les services rendus à la pacification de l'Europe par l'empereur Napoléon. — La Nouvelle-Autriche. — Le 97e anniversaire de la naissance de Schiller. — Les institutions de crédit. — De la littérature anglaise. — Blanc : Vocabolario Dantesco. — L'agriculture dans les institutions pénitentiaires de la Bavière. — Découvertes du Dr Livingston dans le sud de l'Afrique. — Poésie epique : La fiancée de Chypre, Aslann-Aga. — Nouvelles publications. — La position de la Suède et les tendances scandinaves.

Die Grenzboten (no 49).

La vie des artistes allemands à Rome. — Essais philosophiques. — Correspondance de Constantinople et de Paris.

PÉRIODIQUES SUISSES.

Archives des sciences physiques et naturelles (Novembre).

G. Wiedemann. Sur le transport des liquides par le courant de la pile, et sur ses rapports avec l'électrolyse. — J. Plateau. Recherches expérimentales et théoriques sur les figures d'équilibre d'une masse liquide sans pesanteur. — F.-P. Le Roux. Etudes sur les machines magnéto-électriques. — Delesse. Sur la pierre ollaire.

Bibliothèque universelle de Genève (novembre).

A. de C. Demeures d'hommes d'Etat américains. — Un voyageur allemand en Turquie et en Grèce. — J. Petit-Senn. Babil médical.

PÉRIODIQUES ITALIENS.

Archivio storico italiano (Tomo IV. Dispens prima).

Gaetano Milanesi. Documenti risguardanti Giovanni Villani e il palazzo degli Alessi in Siena. — V. Joppi. Lettere sulla guerra combattuta nel Friuli dal 1510 al 1528, scritte alla signoria di Venezia da Girolamo Savorgnano. — L. Passerini. Della origine della famiglia Bonaparte (fine). — E. Poggi. Intorno alla storia e collezione delle leggi riferibili all'agricoltura del Padovano. — P. Martini. Dei progressi della storica Sarda negli ultimi trent'anni. — A Fabretti. Di una nuova inscrizione etrusca scoperta nel territorio di Volterra.

Lo Spettatore (30 novembre).

La Civiltà cattolica e la filosofia Rosmiana. XVII. — Ermolao Rubieri. I bisogni dell'agricoltura in Toscana. — Ruscalla. Il sistema cellulare e la deportazione.

PÉRIODIQUES BELGES.

Bulletin de l'Académie royale des sciences (novembre).

Lamarle. Démonstration du *postulatum* d'Euclide. — Général Nerenburger. Sur les triangulations qui ont été faites, en Belgique, antérieurement à 1830. — Er. Quetelet. Des observatoires du nord de l'Allemagne et de la Hollande. — Arendt. Rapports sur des proverbes tamouls, traduits et expliqués par M. Van der Haeghen. — Gachard. Assassinat de Guillaume le Taciturne par Balthazar Gérard. — Ed. Fétis. Artistes belges à l'étranger. Jacques Fouquières et Jean Roos. — Siret. De l'art nouveau.

JOURNAUX FRANÇAIS.

Assemblée Nationale. 12 décembre. Lerminier. Mémoires du duc de Raguse. Tomes I et II. — 13 décembre. Armand de Pontmartin. Jacqueline Pascal, par M. Victor Cousin. — 19 décembre. Lerminier. Histoire de Calvin, par J.-M. Audin. — 20 décembre. A. de Pontmartin. M. de Salvandy.

Le Constitutionnel. 14 décembre. Paulin Limayrac. De la littérature de salon en 1856. — 19 décembre. J.-J. Weiss. Histoire morale des femmes, par E. Legouvé. — 21 décembre. P. Limayrac. Les fondateurs de l'unité française, par M. L. de Carné

Journal des Débats. 12 décembre. Michel Chevalier. Documents statistiques sur les chemins de fer. — 13 décembre. Chemin-Dupontès. Jacques Cœur. — 14 décembre. F. Barrière. Dictionnaire universel des sciences, des lettres, par M. Bouillet. — 16 décembre. Ph. Chasles. Tallement des Réaux. De Somaize. — 18 décembre. H. Rigault. L'Oiseau, par J. Michelet. — 20 décembre. Louis Ratisbonne. Les petits bonheurs, par M. J. Janin — 21 décembre. Darnis. Des brevets d'invention et de la contrefaçon, par M. L. Nouguier.

Le Moniteur Universel 14 décembre. Alfred Lemoine. Les derniers fermiers généraux. — 16

Digitized by Google

décembre. Edouard Thierry. De la chute de la république romaine : les élections consulaires à Rome, par M. Troplong. — 12 décembre. G. Guiffrey. Mémoires de Fléchier sur les Grands Jours d'Auvergne en 1655.

Le Pays. 10 décembre. De Forville. Les Mémoires du duc de Raguse. Tome Ier. — 12 décembre. Auguste Vitu. Histoire du Congrès de Paris, par Ed. Gourdon. — 13 décembre. J. Barbey d'Aurevilly. Mme de Hautefort, par M. V. Cousin. — 21 décembre. J.-B. d'Aurevilly. Lettres inédites de la marquise de Créquy à Sénac de Meilhan.

Le Siècle. 13 décembre. J. Girard. Littérature ancienne. Moyen de la connaître. — 12 décembre. Taxile Delord. Les petits bonheurs, par Jules Janin.— 14 décembre. Lamartine. Note sur le Dante. — 17 décembre. Eug. d'Auriac. La Touraine, Histoire et monuments.

L'Union. 13 décembre. De Chastellus. Le langage des savants. M. Babinet (suite).— 16 décembre. Alfred Nettement. Imitation de Jésus-Christ, traduite et paraphrasée par Corneille, édition nouvelle, par A. de Saint-Albin.— 19 décembre. Théodore Anne. Mémoires du duc de Raguse de 1792 à 1832. T. III. — 21 décembre. L.-C. de Belleval. Lettres d'un bibliophile. XI.

L'Univers. 14 décembre. Dom Guéranger. L'Eglise et l'empire romain au IVe siècle, par M. de Broglie (6e article).

VENTE DE TABLEAUX, DESSINS ET ESTAMPES.

On apprécie bien plus aujourd'hui les œuvres des artistes du XVIIIe siècle que celles de nos contemporains. Nous avons vu enlever, cette semaine, des dessins de l'école française du siècle dernier avec un acharnement dont on n'avait pas encore eu d'exemples. Une *Vénus nue*, de Boucher, a été adjugée 56 fr.; deux *Vues du château de Saint-Germain-en-Laye*, signées Dugourc, 1777, ont monté jusqu'à 63 fr.; *les Bains chinois* en 1788, de Lenoir, se sont vendus 135 f.; neuf *Vignettes*, de Gabriel de Saint-Aubin, 46 fr.; un *Dessin*, d'Antoine Watteau, 141 fr., et enfin une suite de douze costumes de femmes, par Louis Watteau, 600 fr. Mais à côté de ces prix, peut-être exagérés, il est une suite fort curieuse qui a été adjugée à un prix relativement minime, c'est, nous dit le rédacteur du Catalogue, une série de « Calotines et charges, onze sanguines, attribuées à Jacques de Favannes, portraits en pied de MM. Duvivier, graveur : Oppenord, architecte, Favannes, peintre; de La Joue, peintre; Van-Cleve, sculpteur; Cochin, graveur; Lemoine; Coustou l'aîné, sculpteur; Detroy, peintre, et Boussaut, sculpteur.» Ces onze dessins ont été adjugés pour 50 fr. seulement.

Une autre vente de dessins du XVIIIe siècle a suivi immédiatement celle dont nous venons de parler, et les prix ont été aussi élevés. Voici les principaux : *Groupes d'Amours avec des armes*, par Boucher, 63 fr.; *la Punition*, par le même, 77 fr.; *la Visite à la nourrice*, par Fragonard, 101 fr.; un *groupe de trois têtes*, par le même, 61 fr.; *Intérieur d'écurie*, encore du même, 111 fr.; deux *Paysages avec troupeaux*, par J.-B. Huet; *Vénus et Adonis*, du même, 75 fr.

Il y avait aussi quelques tableaux de l'école moderne à l'hôtel de la rue Drouot, et, pour les acheter, les amateurs ne manquent jamais. Il y avait là d'ailleurs de charmantes toiles, et quelques-unes tout à fait hors ligne. Le Catalogue de M. Claye contenait des œuvres de Bonnington, de Corot, de Daubigny, de Diaz, de Français, de Jacques, de Théodore Rousseau et de Troyon, sans compter trois charmantes aquarelles de Gavarni et le portrait de Edmond Charlet, par son père, Toussaint Charlet.

Les livres sur les beaux-arts, de M. R. D., se sont vendus le vendredi 19 décembre, à la maison Silvestre, rue des Bons-Enfants. M. R. D. est l'auteur de l'excellent ouvrage intitulé *le Peintre-Graveur français*, et ce sont les matériaux qui lui ont servi dans ses travaux dont il se défait aujourd'hui. Les amateurs ont paru tenir à posséder au moins un volume ayant appartenu à M. R. D., car chacun d'eux a été vivement disputé aux enchères. Ces livres, d'ailleurs, sont dans un bon état de conservation et reliés, pour la plupart, avec grand soin.

GEORGES DUPLESSIS.

NOUVELLES DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS.

On a reçu en Angleterre des nouvelles de M. Parker, du baleinier *The true Lowe*, arrivé à Hull en novembre dernier. M. Parker avait appris des Esquimaux qui habitent le voisinage de Pond's Bay, dans les régions arctiques, que deux des navires abandonnés au milieu des glaces, par sir E. Belcher, étaient sortis du détroit de Lamastre, entraînés par les courants. Les Esquimaux, de qui M. Parker tenait ce fait, avaient en leur possession une grande quantité d'objets de fer et d'agrès, qui provenaient évidemment d'une partie de l'escadre du commandant Belcher.

Le comte Constantin Wickenburg, ancien gouverneur de Styrie se propose, disent les journaux allemands, d'élever un monument à

Digitized by Google

son ami, le baron de Hammer Purgstall. Ce monument, buste colossal de quatre pieds de hauteur, sur un piédestal haut de huit pieds, sera placé dans le parc de la petite ville de bains de Gleichenberg. L'artiste qui doit exécuter cette œuvre d'art est E. J. Meixner de Vienne, l'auteur bien connu du buste de Franz Liszt et des bas-reliefs de la basilique de Gran.

LES INDES ORIENTALES SOUS L'ADMINISTRATION DE LORD DALHOUSIE.

La compagnie des Indes Orientales a tenu, ces temps derniers, son assemblée générale, dans laquelle le président, le colonel Sykes, a présenté un rapport sur l'administration de lord Dalhousie. Nous empruntons à ce document quelques renseignements qui nous ont semblé dignes d'intérêt.

Le fait le plus saillant que nous présente ce rapport, c'est l'immense agrandissement de l'empire britannique dans les Indes. Des royaumes entiers ont été incorporés; le Pendschab, par exemple, dont les revenus annuels sont

de.	1,500,000 £.
Le Pegu.	270,000
Nagpur.	410,000
Audh.	1,450,000
Sattarah.	150,000
Djanci. . . . . ; . .	50,000
Une partie d'Hydrabad. . .	500,000

Par suite de cet agrandissement des présidences, la population et les produits de l'impôt foncier ont augmenté pendant l'année 1852-1853. Les derniers résultats connus sont les suivants :

	Population.
Présidence du Bengale avec les colonies orientales.	50,494,630
Provinces du nord.	30,872,766
Pendschab.	9,153,209
Présidence de Madras.	22,301.697
— de Bombay. . . .	11,109,067
Total.	123,931,369

	Impôts en roupies
Pésidence du Bengale avec les colonies orientales.	35,578,182
Provinces du nord.	49,481,928
Pendschab..	9,445,453
Présidence de Madras. , . . .	36,878,112
— de Bombay.	22,368,826
Total.	153,652,501

Avec les autres impôts, les recettes du gouvernement sont montées à la somme de 572,085,498 roupies.

Pendant l'année 1845-1846, le mouvement de la navigation (entrées et sorties), fut de 3,953 navires, jaugeant 1,297,124 tonnes. Pendant l'année 1852-1853, ce même mouvement fut de 5,846 navires, jaugeant 1,976,405 tonnes.

Lord Dalhousie a su donner une énergique impulsion aux travaux publics; sous son administration, le canal du Gange fut livré à la navigation, le 8 avril 1854. Ce canal est l'ouvrage d'art le plus considérable de ce genre qui existe sur la surface du globe. Sa longueur est de 526 milles anglais, sa largeur de 170 pieds, sa profondeur de 10. Lorsque les canaux d'embranchement seront terminés, il aura 900 milles de longueur et couvrira 1,470,000 acres de superficie. A côté de ce géant, on peut encore mentionner le canal de Bari-Doale, dans le Pendschab, qui sera navigable sur une longueur de 465 milles. En mars 1854, la ligne télégraphique de Calcutta à Agra (800 milles) fut terminée ; cette ligne avait été commencée en novembre 1853. Aujourd'hui, les trois présidences sont reliées par une ligne télégraphique qui a une longueur de 3,050 milles.

Voici un nouveau terme de comparaison pour les poètes : s'il faut croire les traditions de l'antiquité, le laurier est à l'abri de la foudre, « *fulmine sola non icitur* » a dit Pline. Or, d'après une communication faite récemment par M. Dureau de la Malle à l'Académie des sciences, le catalpa, au contraire, jouirait du triste privilége d'attirer ce météore. « Depuis sept ans, dit-il, trois catalpas (*Bignonia catalpa*) ont été atteints de la foudre, à 20 ou 30 mètres de mon château. Or, ces arbrisseaux étaient dominés de tous côtés par de grands mélèzes, des pins sylvestres, des acacias, des platanes d'Occident, qui avaient au moins 20 à 25 mètres d'altitude, et qui semblaient devoir leur servir de paratonnerres. Le fait est exactement observé, mais il reste à en fournir l'explication scientifique. »

Paris. Impr. Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES FRANÇAIS.

Boulhet. Melœnis, conte romain. In-18. Paris, Michel Lévy frères.

Bourassé. La Touraine. Histoire et monuments. Publié sous la direction de M. l'abbé J.-J. Bourassé, illustrations par Karl Girardet et Français. Grand in-4, 14 gravures sur acier, une carte, 4 planches en chromolithographie et un grand nombre de gravures sur bois. Tours, Mame; Paris, Fontaine, Delarue; Hector Bossange, 100 fr.

Burat (Amédée). Géologie appliquée. Traité du gisement et de l'exploitation des minéraux utiles; 3e *édition*, divisée en deux parties : *Géologie*. — *Exploitation*. 2e partie. *Exploitation des mines*. In-8. — A Paris, chez Langlois et Leclercq. Prix, 15 fr.

Chansons et saluts d'amour de Guillaume de Ferrières, dit le Vidame de Chartres. La plupart inédits; réunis, pour la première fois, avec les variantes de tous les manuscrits. Précédés d'une notice sur l'auteur, par M. Louis Lacour. Petit in-8. — A Paris, chez Aug. Aubry, rue Dauphine, 16; à Chartres, chez Garnier. Prix, cartonné à l'anglaise, 3 fr.

Tiré à 250 exemplaires : 225 sur papier vergé, 4 sur papier de Chine, 12 sur papier de couleur, 8 sur papier vélin, 2 sur peau de vélin. Collection de : *le Trésor des pièces rares ou inédites*.

Cohen. Description générale des monnaies de la république romaine, communément appelées médailles consulaires. In-4 avec 75 planches. Paris, Rollin.

Colonjon (de). Précis de la vie des grands capitaines. In-8. Paris, lib. Corréard.

Graykowski (Sadyk-Pacha). Contes kosaks. Traduit par W. M. In-18. Paris, lib. Dentu, Palais-Royal, 3 fr.

Decaisne. Le Jardin fruitier du Muséum, ou Iconographie de toutes les espèces et variétés d'arbres fruitiers cultivés dans cet établissement, avec leur description, leur histoire, leur synonymie etc. 1re livraison. In-4, et 4 planches. Paris, Firmin Didot frères et fils.

L'ouvrage est publié par livraisons contenant chacune 4 planches imprimées en couleur et retouchées au pinceau par d'habiles artistes. Chaque planche est suivie d'un texte explicatif. Prix de chaque livraison : 5 fr.

Escallier (E.-A.). Remarques sur le patois, suivies d'un *Vocabulaire latin-français inédit du XIVe siècle*, avec gloses et notes explicatives, pour servir à l'*Histoire des mots de la langue française*. Grand in-8. — A Douai, chez Wartelle.

Estienne (Henri). Thesaurus græcæ linguæ. Post editionem anglicam novis additamentis auctum, ordineque alphabetico digestum, tertio ediderunt *C. Hase, Dindorfius*. Volumen primum. Fasciculus 6. Petit in-folio. — Volumen octavum. Fasciculus 4. In-folio.—A Paris, chez F. Didot frères et fils.

Figuier. L'Année scientifique et industrielle, ou Exposé annuel des travaux scientifiques, des inventions et des principales applications de la science à l'industrie et aux arts qui ont attiré l'attention publique en France et à l'étranger; 1re année. In-18. Paris, L. Hachette et Ce. 3 fr. 50.

Gay de Vernon. Vie du maréchal Gouvion Saint-Cyr. In-8. Paris, Firmin Didot frères et fils.

Gozlan (Léon). Les Châteaux de France. 1re série. In-18. — A Paris, chez Michel Lévy frères.

Jacquemont (Ernest). Voyage en Egypte et en Palestine. Notes et souvenirs. In-8. A Paris.

James (A.-F.). Repertorium Biblicum (Thesaurus biblicus), seu Collectio et concordantia præcipuarum matériarum quæ, circa fidem et mores, in utroque Testamento continentur, ordine alphabetico et methodico. *Editio secunda*. In-8. — A Chartres, chez Leloup-Lesage; à Paris, chez Dupuy.

Migne (J.-P.). Patrologiæ Cursus completus seu Bibliotheca universalis, etc. Series Græca, in qua prodeunt patres, doctores scriptoresque Ecclesiæ græcæ, a S. Barnaba ad Photium. Patrologiæ græcæ tomus I. *S. Clemens Romanus*. Grand in-8 à deux colonnes.— Au Petit-Montrouge, chez Migne, rue d'Amboise. (1857.)

Moncel (Th. du). Exposé des applications de l'électricité. Tome II. *Applications mécaniques de l'électricité*. 2e édition. In-8. — A Paris, chez Hachette. 10 fr.

Morel. Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine, et des causes qui produisent ces variétés maladives. In-8. Paris, lib. Baillière.

Cet ouvrage est accompagné d'un atlas de 42 pl.

Moyne. L'Abbaye de Sénanques (diocèse d'Avignon). Notice historique et archéologique. In-12. Imp. et lib. Aubanel.

Digitized by Google

Napoléon III (Œuvres). Tomes I et II. 2 vol. grand in-8. Lib. Amyot. 20 fr.

Nouveau tirage. Ces volumes contiennent : Fragments historiques.— Réponse à M. de Lamartine.— Rêveries politiques. — Mélanges. — Extinction du paupérisme.— Calcul des dépenses et recettes d'une colonie agricole. — Question des sucres. — Projet de loi sur le recrutement de l'armée. — Considérations politiques et militaires sur la Suisse. — Quelques mots sur Joseph-Napoléon Bonaparte. — Le canal de Nicaragua.

Paravey (de). Dieu chez les Etrusques et les Chinois.— Traditions bibliques. Comparaison du nom de Dieu chez les Etrusques et les Chinois.— Pourquoi Joseph a été nommé Sérapis chez les Egyptiens. — Explication d'un monument assyrien, où Dieu est invoqué sous le nom de Père. In-8. Paris, imp. Caron.

Payer. Traité d'organogénie végétale comparée. 11e et 12e livraisons. Texte. Grand in-8, 18 planches. Paris, imp. Martinet ; lib. Victor Masson.

Ce traité formera un vol. de texte d'environ 800 pages et un atlas de 150 planches. Il est publié par livraisons de 3 à 4 feuilles et de 9 à 10 planches, sur format grand-jésus. Prix de la livraison : 10 fr.

Prat. Etudes historiques. XVIIe siècle. Première partie (1610 à 1660). In-18. Paris, imp. et lib. Firmin Didot frères et fils. 4 fr.

C'est le 4e vol. des *Etudes historiques*.

Prat. Etudes littéraires, XVIIe siècle. Première partie (1610 à 1660). In-18. Paris, imp. et lib. Firmin Didot frères et fils. 4 fr.

C'est le 4e vol. des *Etudes littéraires*.

Quesneville. La Clef du blason. Ouvrage élémentaire, avec figures, d'après la méthode du père Ménestrier. In-8. Paris, imp. Brière ; lib. Dumoulin.

Quicherat. Un manuscrit interpolé de la Chronique scandaleuse. Dissertation et extraits pour servir à l'histoire du règne de Louis XI. In-8. Paris, lib. Edwin Tross.

Rabasson. De la géographie du nord de l'Afrique pendant les périodes romaine et arabe. Deuxième mémoire, avec plans. In-8. Paris, lib. Corréard.

Rhéal de Césena. Moyen âge dévoilé. Le monde dantesque. Première galerie illustrée. *Les Papes de la terre, de l'enfer et du purgatoire.* Grand in-8. Paris, rue du Pont-de-Lodi. 3 fr. 50 c.

Saintine. Antoine, l'ami de Robespierre.— La Tour au païen. — Histoire de ma grand'tante. — La Dame des marais salants. *Récits dans la tourelle* (3e série). In-16. Paris, lib. L. Hachette et Cie. 1 fr.

CARTES ET PLANS.

Carte administrative et physique de l'Angleterre, dressée par A.-H. Dufour, gravée par Ch. Dyonnet. Paris, imp. Louis Antoine ; chez Paulin et Lechevalier. 10 fr.

Commune de l'Ile Saint-Denis, par O. Th. Lefèvre, gravée sur pierre par Avril. Paris, imp. lith. Lemercier. 13 fr.

Atlas communal du département de la Seine.

Grèce moderne, dressée par H. Dufour, gravée par Dyonnet. Paris, imp. L. Antoine ; chez Paulin et Lechevalier. 16 fr.

Hollande ou Pays-Bas, Belgique et Luxembourg, dressés par A.-H. Dufour, gravés par Ch. Dyonnet. Paris, imp. L. Antoine ; chez Paulin et Lechevalier. (1856.) 17 fr.

LIVRES ESPAGNOLS.

Alberdi (Juan-Baptista). Organizacion politica y economica de la confederacion Argentina, que contiene : 1o Bases y puntos de partida para la organizacion politica de la republica Argentina ; 2o Elementos del derecho publico provincial argentino ; 3o Sistema economico y rentistico de la confederacion Argentina ; 4o de la integridad nacional de la republica Argentina bajo todos sus gobiernos. Nueva edicion oficial. In-8. Besançon, imp. de Jacquin.

LIVRES ALLEMANDS (1).

Amandus, F. Horologium sapientiæ. In-8. Cologne, 2 fr. 75.

Aristophanes, Nubes. Ed. Illustr. W. S. Teuffel. In-8. Leipzig. 3 fr. 25.

Beitrage zur etc. Documents pour servir à la comparaison des langues dans le domaine de l'Arien, du Celte et du Slave, publié par A. Kuhn et A. Schleicher. In-8. Berlin, 4 fr.

Bafis Lieder etc., poésies. Persan avec le commentaire de Sudi ; publié par Brockhaus. 1 vol. Leipzig, 10 fr. 75. Les 9 cahiers, 22 fr. 25.

Jacobi die Bedeutung, etc. La signification des noms de villages bohémes, pour servir à l'histoire de la langue et du pays. In-8. Leipzig, 6 fr.

Von Lilliencron. Ueber, etc. Sur le poème des Nibelungen. In-8. Weimar, 4 fr.

Miklosich. Die Sprache, etc. La langue des Bulgares en Transylvanie. In-4. Vienne, 2 fr. 75.

Schott. W. Ueber, etc. Sur les langues dites indo-chinoises, en particulier le siamois. In-4. Berlin. 1 fr. 25.

Ulfilas Die etc. La sainte Ecriture en langue gothique, avec le grec et le latin, texte et remarques. Publié par H. V. Massmann. In-8. Stuttgart, 19 fr. 50.

Wilson (H.-H.). Dictionary, etc. Dictionnaire sanskrit et anglais, 3e édition, avec un appendice grammatical. 1re liv. In-4. Berlin. Cette 3e édition paraîtra en 20 liv. de 10 feuilles, au prix de 7 fr. 50.

Abel. O. Kaiser, etc. L'empereur Othon IV et le roi Frédéric II (1208-1212). In-8. Berlin, 3 fr. 25.

Becker (W.-A.) et **J. Marquardt.** Handbuch, etc. Manuel des antiquités romaines. Vol. IV. In-8. Leipzig, 11 fr. Vol. I à IV, 68 fr.

(1) Chez M. F. Klincksieck, 17, rue de Lille.

Digitized by Google

Kiepert (H.). Neuer. etc. Nouvel atlas sur toutes les parties de la terre. Liv. III. In-folio. Berlin. L'atlas complet paraîtra en 10 liv. chacune de 4 cartes, au prix de 7 fr.

Andersen. Sœmmtliche, etc. Œuvres complètes. 8 vol. in-12. Leipzig, 24 fr.

Arnd (E.). Geschichte, etc Histoire de la littérature nationale française, de la renaissance à la révolution. 2 vol. In-8. Berlin, 21 fr. 50.

Conversation's lexicon. Dictionnaire de la conversation, abrégé de Brokhaus. 4 vol. In-8. Leipzig, 32 fr.

Denkmaler der, etc. Monuments de l'art ancien, continués par W. Lubke et J. Caspar. Liv. XIX et XX. In-folio oblong. Stuttgart. La livraison, 7 fr.

Durer-Album. Sammlung, etc. Collection des plus belles gravures sur bois, de Durer. Avec la coopération de G. de Kaulbach et A. Kreling, publié par J. Dœring. Liv. Ier. (Il y en aura 12). Gr. in-folio. 3 pl. Nuremberg. 5 fr.

Frédérique. Frédérique, reine de Suède, née princesse de Suède. Mémoires sur sa vie, par une dame de la cour. In-8 avec portrait. Francfort. 5 fr. 60 c.

Gœthe's Briefe etc. Lettres de Gœthe à madame de Stein. publiées par A. Schœll. 2e édit. Weimar. 1 fr. 50.

Nibelunglied, etc. Poème des Nibelungen, publié par J. Zarncke. In-16. Leipzig, 5 fr. 35.

Tuckerman. Characterbilder, etc. Portraits de poètes anglais. Trad. de l'anglais, par E. Muller. In 12. Marbourg, 3 fr 25.

Zur Reform, etc. Pour servir à la réforme de l'art moderne. Etudes sur l'histoire de l'art actuel. In-8. Halle, 2 fr.

PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Annales Archéologiques (novembre et décembre).

Barraud. Les cloches. — Didron aîné. Le dallage historié de la cathédrale de Sienne.—Deschamps de Pas. Les sceaux des comtes d'Artois.

Annales de philosophie chrétienne (novembre).

Jules Oppert. Premiers déchiffrements de la langue cunéiforme, d'après les grammaires et les dictionnaires de la bibliothèque de Sardanapale, découverte et apportée en Europe, par A. Layard (3e article). — Tableau chronologique de la durée des empires des Assyro-Chaldéens. — J. Oppert. Traduction de Borsippa ou de la tour de Babel; traduction de l'inscription des Taureaux de Khorsabad. Autre traduction du texte du roi Sargon et du caillou de Michaux. — Jules Mohl. Tableau des progrès faits dans l'étude des langues, de l'histoire et des traditions religieuses des peuples d'Orient pendant les années 1855 et 1856 (1er article). — Schoebel. Le Bouddha et le bouddhisme (ch. I à VII). — Un prix proposé en Angleterre pour la réfutation du panthéisme indien.

Le Cabinet historique (novembre et décembre).

Monument à Alexis Monteil. — Manuscrits Planelli la Valette (suite). — Documents pour servir à l'histoire de la Saint-Barthélemy. — Gaspard de Chastillon, amiral de Coligny, à la reine-mère.— Chanson huguenote. — Luillier à M. de Limoges. — Lettres inédites de Maucroix à Boileau. — Catalogue général : dépouillement des papiers de dom Vic et de dom Vaissete, dits collection du Languedoc (suite). — Lorraine. Suite de l'inventaire des titres, cartulaires et pièces diverses des cabinets dits collection de Lorraine. — Bagues, joyaux et objets d'art.

Le Correspondant (25 décembre).

Le cardinal Wiseman. Rome ancienne et Rome moderne. — Le vicomte de Melun. Un chapitre de la vie de la sœur Rosalie. — Baron d'Eckstein. L'Asie et l'Europe. — V. Fournel. Détails inédits sur l'arrestation de Louis XVI à Varennes. — F. Nève. La Société bouddhique. — Ch. d'Héricault. Un conte de la Saint-Jean d'été (fin). — A. de Pontmartin. Les fétiches littéraires. M. de Balzac (fin).

Nouvelles Annales des Voyages (décembre).

V.-A. Malte-Brun. Esquisse géographique sur le Monténégro. — Vignon. Le comptoir français du Gabon sur la côte occidentale d'Afrique. — Le capitaine Robertson. Ascension du Sumeru Parbut (Himalaya).

Revue Britannique.

Etudes sur la société russe I. Le servage en Russie. — Thomas Young. — Chroniques et traditions des cours allemandes au XVIIIe siècle (la Saxe et la Prusse). — Les Persans chez eux. — Contes et légendes de la veillée de Noël. — Les Pampas. — — Le lac Ngami.

Revue Contemporaine et Athenæum français (31 décembre).

E. Caro. La religion naturelle, de M. Jules Simon. —Charles Chaubet. Buénos-Ayres et les provinces Argentines (1re partie). — Pierre Clément. Un intendant de province sous Louis XIV. — Louis Moland. Le Roman d'une fille laide (nouvelle). — Xavier Robert. Historiens et chroniqueurs de la guerre d'Orient. — Paul Lacroix. Recherches sur les causes du renchérissement des denrées. — *Revue critique* : Alp. Dantier. Recueil des ordonnances de la principauté de Liége, de M. Polain. — Rathery. Etude sur Colbert, de M. F. Joubleau. — O. Sachot. Die Republik Costa-Rica, etc. (la République de Costa-Rica), de MM. Wagner et Sherzer. — Dumesnil. Henri Esmond, de M. Thackeray. — Thalès Bernard. The works of the late Edgar Allan Poë. — A. Sayous. Petites ignorances de la Conversation, de M. Ch. Rozan. — L. Larchey. Notice sur le manuscrit intitulé Cartulaire de la ville de Provins, de M. Félix Bourquelot; Recherches sur l'origine des premiers temps de Nancy, de M. H. Lepage; Du lieu de naissance de Godefroy de Bouillon, de M. Barbe. — J. de Perez. Obras de D. Antonio de Vinageras. — J.-J. Weiss. Bibliothèque impériale, etc.; Samuel Johnson, de M. H. Reynald. — Victor Fournel. La Famille, de M. Paul Janet; Edmond Reille, de M. Th. Vibert. — P.-E. F. Dictionnaire sanscrit de Wil

Digitized by Google

son, etc. — Henri Aucapitaine. Annales algériennes, de M. Pélissier de Reynauld. — Ed. B. Discours sur la vie et les écrits du duc de Saint-Simon, de M. Amédée Lefèvre-Pontalis. — C. L. Exposition de la Doctrine catholique, etc. de Bossuet. — *Mélanges :* Le Roux de Liney. Chansons populaires sur la guerre du Bien Public et sur la bataille de Montlhéry. — *Revue musicale*, par M. Wilhelm. — *Chronique de la quinzaine :* Politique, littérature, théâtres. — *Bulletin bibliographique*, etc. — *Bulletin financier, industriel et commercial.*

Revue de Paris (1er janvier 1857.)

J.-J. Clamageran. De l'état actuel du protestantisme en France. — Louis Viardot. Histoire de Dmitri (étude sur la situation des serfs en Russie). — Henri Martin. La persécution sous Henri III. — F. de Gramont. Les petits souliers. — E. Despois. Histoire de la querelle des anciens et des modernes, par M. H. Rigault. — Paul Perret. Les conteurs italiens. — Pitié. Poésie.

PÉRIODIQUES ANGLAIS.

The New Quarterly Review (january).

The Political Dictatorship of Lord Palmerston. — Lord Dalhousie's Financial and Annexation Policy. — American Affairs. — Critical Reviews of the New Books of the Quarter.

The Westminster Review (january 1857).

Worldliness and Other Worldliness : The Poet Young. — Capabilities and Disabilities of Women. — English Law : Its Oppression and Confusion. — State of Parties in Italy Since 1848. — Revision of the Bible. — Herat and the Persian War. — Boiling Water. — The Mysteries of Cefalonia.

The British Quarterly Review (january).

Sir Edward Coke's Great Oyer of Poisoning. — The Smoke Nuisance. — Its Cause and Cure. — Cornelius Agrippa. — Coal Mines and their Accidents. — The Mosaic Dispensation and Christianity. — Sir Thomas Browne of Norwich. — The Bourse of Paris in 1790, 1800, and 1856. — American Democracy and the Slave Power. — The Doctrine of Inspiration. — Our Epilogue on Affairs and Books.

The Irish Quarterly Review (january).

Art. I. Odd Phases in Literature : Second Paper. — II. Recent Legislation. — III. Woman's Work : Mrs. Jameson's 'Sisters of Charity', and 'Communion of Labour.' — IV. The National Reformatory Union ; The Bristol Meeting. — V. Novels of The Season. — VI. The Irish Census. — VII. Mr. Miall and his Policy. — VIII. Theatres and Actors ; Singers and Musicians. — IX. Mettray : its Services and its Rewards. — X. Quarterly Record of the Progress of Reformatory Schools and of Prison Discipline.

Bentley's Miscellany (january).

How the World Wags. — The Millionaire of Mincing-Lane. — A Tale of the Times. By Dudley Costello. Chaps. I., II., and III. — The Second Congress. — Hudibrastics. By Capt. Medwin. — Anecdotes of the Parisian Theatres — Legend of the Enchanted Hare of the Ardennes. — Surface-Life. By Materfamilias. — Doing the Duo. — What we Saw and did in a Trip to Baktchi-Sarai, Tchoufout-Kaleh, Simpheropol, and the Alma. — The Taking of the Wasp's Nest. By Charles W. Jayne. — Gallery of Theatrical Portraits. I. William Farren. By T. P. Grinsted. — Shakspeareana : Collier and Coleridge. — The Spendthrift. By W. Harrison Ainsworth, Esq. (Concluding Chapters.)

Colburn's New Monthly Magazine (january).

Marmont, duc de Raguse. — Lost and found, by the author of 'Ashley.' — The Tiger Killer. — Recent discoveries in the Holy Land. — The Magic Bell. By Uncle Adam. — A Swedish voyage round the World. Translated by Mrs. Bushby. — Joshua Tubbs. By E.-P. Rowsell. — History of the Newspaper Press. By Alexander Andrews. — The Talker and the Worker. By J.-E. Carpenter. — An Italian Sketch. — 1855. By Florentia. — Mr. Thackeray's Novels. — Venedey's History of the German nation. — Diplomacy. — Foreign affairs. By Cyrus Redding.

Blackwood's Magazine (January).

Scenes of Clerical Life. No. 1. The Sad Fortunes of the Rev. Amos Barton. — Mrs. Barrett Browning. — Aurora Leigh. — The Athelings : or, the Three Gifts. Part VIII. — New Facts and Old Fancies about Sea Anemones. — A Christmas Tale. — Routine. — John Decastro : a Quaint Réchauffé. — Maid Barbara. — European Politics.

Fraser's Magazine (january).

The Interpreter : a Tale of the War. By G.-J. Whyte Melville, Author of 'Digby Grand,' etc. Part I. — Tuscan Proverbs. — Ticket of Leave. — A Trip to Scotland. — Cornelius Agrippa and the Alchemists. — A Visit to a Model Farm in Asia Minor. Archbishop Whately on Bacon. — The Last Salmon before Close Time. — Sermons and Sermonizers. — Sketches and Studies from Belgium. — Bruges from the Belfry Tower. — The King of Denmark's Ride. Translated from the Original Danish by the Hon. Mrs. Norton. — A Staff Officer on the War in the Crimea. — The Tea-Table. An Unpublished Poem. By Hartley Coleridge. — The Triumph of Barbarism. By a New Yorker.

The Monthly Observer, and new Church Record (january).

Young Men's First Entrance into Life. By the late Rev. S. Noble. — A New Translation of the Bible — Reality of the Eternal World. — The Progress of Religions Ideas through successive Ages. — The "Rivulet," and "The Controversy." — The Press. — Signs of Progress. — Miscellanea, etc., etc.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS.

Das Ausland (nos 47-48-49).

Voyage à Jérusalem, par A.-G. Hoffmann. — La rue de Tolède à Naples. — Les prisons pour dettes à New-York. — Physionomie botanique du Sonora

Digitized by Google

nord-ouest, par Schott. — La femme en Algérie. Coutumes des nègres à la côte d'Or. — Un voyage aux Indes. — Coup d'œil rétrospectif sur la politique extérieure des grandes puissances; l'Angleterre, la France. — Danse, musique de danse et théâtre des Malayes et Javanais, par Kœgel. — Le télégraphe transatlantique. — Nouvelles particulières s r les découvertes récentes de David Levingston. — Pérégrinations de Ch. Scherzer dans l'intérieur de Nicaragua et de Honduras. — Navigation et ports dans la mer Rouge. — Miscellanées.

Blætter fur literarische Unterhaltung (nos 50-51-52).

Les archives du gouvernement à Wetzlar, par P. Wigand. — Joseph de Maistre. — Littérature d'albums, par R. Gottschall. — Encore une fois Schelling et Schopenhauer, par David Asher. — Des rapports de la religion et de la philosophie avec l'art et la poésie de l'époque actuelle. — Littérature criminelle. — Nouvelles poésies de Léopold de Schefer, par H. Marggraff. — Souvenirs littéraires et fragments biographiques. — Jacob Bœhme. — Communications de Berlin. — Notices. — Bibliographie. — Annonces.

Deutsches Museum (nos 51-52).

Les commencements de la littérature danoise, par R. Prutz. — Deux poèmes par A. Trœger. — Littérature et beaux-arts : littérature bohême; littérature enfantine; médecine. — Correspondance : Berlin, Brême. — Notices.

Deutsches Kunstblatt (nos 47-48-49).

L'exposition académique à Berlin. — Le diable et ses agents dans l'art. — Remarques sur des œuvres d'art dans quelques provinces de la France. — Lettres sur l'architecture. — Artistes dans les derniers soixante ans. — Sociétés artistiques. — Velasquez et ses œuvres. — Arts industriels.

Europa (no 52).

Hérat. — Les ecclésiastiques en Belgique. — Atterbom, le romantique suédois. — Lettres de Bruxelles. — Chronique.

Gazette d'Augsbourg (nos 338-345).

Le comte Michel Speranski. — Lettres de Madrid. — Le premier concert par abonnement à l'Odéon royal de Munich. — Les sociétés d'art historique. — Les Mémoires du maréchal Marmont. — Sur le Saint-Gothard. — Le Consulat et l'Empire, de Thiers. Hammer Purgstall. — Sur les logements des ouvriers. — Germania. — Fêtes de Venise. — Paris : les chemins de fer français. — Un Américain sur Gœthe. — Les Mémoires de sir John Malcolm. — Les constructions de Paris. — L'Angleterre et la paix. — Les lauriers et les myrtes de Gutzkow. — Anthropologie de Fichte.

Die Grenzboten (nos 50-51-52).

La lutte pour l'esclavage aux Etats-Unis. — Histoire littéraire française. — Sir Robert Peel et Guizot. Correspondance littéraire : Constantinople. — Copenhague. — La vie allemande. — L'Espagne dans ces dernières années. — Le nouveau roman anglais et le réalisme. — L'expédition du pôle nord du docteur Kane. — Hommes d'Etat de la Turquie. — Littérature.

Minerva (novembre).

Coup d'œil sur l'état actuel de la réforme des prisons. — Pour servir à l'histoire du droit commercial en Allemagne. — La crise financière et l'or. — Le nouveau président des Etats-Unis. — Correspondance de Suisse.

Morgenblatt für gebildete Leser (nos 46-47-48-49).

Gœthe d'Emmerson. — L'enfant merveilleux de Bristol, nouvelle. — Promenade d'été à New-York. — Les nouvelles de H. Grimm. — Lettres sur les beaux-arts. La peinture. — Un souvenir. — La science et l'histoire villageoise à propos des nouveaux contes d'Auerbach. — La Ligue et Henri IV, par Michelet. — Distiques italiens. — Les Cimbres et les Teutons, H. Grimm.

JOURNAUX FRANÇAIS.

L'Assemblée Nationale. 26 décembre. A. de Pontmartin. La Touraine, par l'abbé Bourassé. Les petits bonheurs, par Jules Janin. — 29 décembre Lerminier. Anecdota, par Procope, traduction de M. Isambert. — 30 décembre. Alex. de Saint-Albin. La vie de N.-S. Jésus-Christ en quarante gravures, par Frédéric Owerbek. — 31 décembre. A. Leteilier. Histoire de la révolution française (1789-1799), par Th. Barrau. — 3 janvier 1857. Vienot. Drainage des terres arables, par J.-A. Barral. — 5 janvier. A. du Boys. De la haute éducation intellectuelle, par Mgr Dupanloup. — 8 janvier. Lerminier. Histoire de Henri VIII, par J.-M. Audin.

Le Constitutionnel. 26 décembre. H.-Marie Martin. Le R. P. Mathieu, l'apôtre de la tempérance en Irlande. — 27 décembre. C. Hippeau. Glossaire du patois normand, par Louis Dubois. — 28 décembre. E. Berry. Nouvelles esquisses du monde oriental. Glimpses of Life in Persia, by lady Sheil. Caravan Journeys in Persia, Affghanistan, Turkistan, and Beloochistan, by J.-P. Ferrier. — 28 décembre. Paulin Limayrac. Mémoires du duc de Raguse. Tomes II, III et IV. — 29 décembre. Ch. Bourseul. Un épisode de la vie du colonel Peugnet. — 31 décembre. Eug. Réaume. Histoire de la querelle des anciens et des modernes, par H. Rigault. — 4 janvier. P. Limayrac. Les livres nouveaux : Melœnis. Le monde dantesque. Les sciences occultes. Les élus de l'avenir. L'enfance de Napoléon Ier. Une famille parisienne au XIXe siècle. Les châteaux de France. A quoi tient l'amour. Samuel Johnson. — 5 janvier. Louis Enault. Le Japon contemporain, par M. Ed. Fraissinet. — 6 janvier. F. Riaux. Dante hérétique, par M. Aroux; Dante et les origines de la langue et de la littérature italienne, par M. Fauriel.

La Gazette de France. 6 janvier. Guttinguer. Œuvres posthumes de F. de Lamennais.

Le Journal des Débats. 23 décembre 1856 et 4 janvier 1857. Cuvillier-Fleury. Mémoires du duc

Digitized by Google

de Raguse. Volumes I, II, III et IV. — 24 décembre. Michel Chevalier. Question de l'or. — 26 décembre. F. Barrière. Dictionnaire universel des sciences, etc., par M. Bouillet. 2e article. — 28 décembre. Ph. Chasles. De quelques ouvrages nouveaux, XI. La Traviata et les Clercs de la bazoche, etc. — 1er janvier. Prévost-Paradol. Dissertations historiques et politiques, par lord Brougham. — 3 janvier. X. Raymond. Christophe Colomb, par M. Roselly de Lorgues.—5 et 7 janvier. Ernest Renan. Augustin Thierry. — 6 janvier. Michel Chevalier. De l'assistance, par M. de Magnitot. Études sur les sociétés de prévoyance et de secours mutuels, par M. E. Laurent. — 8 janvier. Delécluze. Ouvrages sur les arts. Le Péloponèse, par M. Beulé. Pompéia, par M. E. Breton, etc.

Le Moniteur Universel 23 décembre. Edouard Thierry. Les petits bonheurs, par Jules Janin. Les savants illustres de la France, par Arthur Mangin. — 28 décembre. Ch. Livet. La mode dans le langage. — 29 décembre. Rapports faits au nom de la commission des primes pour les ouvrages dramatiques, par M. Sainte-Beuve. Rapetti. Mémoires du duc de Raguse.—30 décembre. E. Thierry. Madame de Chevreuse, par V. Cousin, etc. — 8 janvier. Paul Pougin. Études de philologie comparée sur l'argot, par M. F. Michel. — Valette. Façon pratique d'améliorer les terres en se servant du colonage partiaire. — 6 janvier. Ed. Thierry. Les classiques de la table, édition complétée par M. Justin Améro. La réforme et les guerres de religion en Dauphiné de 1560 à l'édit de Nantes, par M. J.-D. Long. — 6 janvier. Cucheval-Clarigny. Mémoires de Bary Lyndon, de W. Thackeray. — 4 janvier. A. Lemoine. Les derniers fermiers généraux (fin). — 5 janvier. Sainte-Beuve. Le baron de Besenval. Osborn. Découverte du passage du nord-ouest par le capitaine Mac Clure.

La Patrie. 4 janvier. Jules de Prémaray. Les petits bonheurs, par M. Jules Janin. Voyage pittoresque en Hollande et en Belgique, par Ed. Texier. — 3 janvier. Alfred Busquet. La légende du Juif errant, illustrée par Gustave Doré. — 6 janvier. A. Busquet. De l'imagerie populaire et de la gravure sur bois. — 7 janvier. Ch. Livet. La loterie.

Le Pays. 1er janvier. J. Barbey d'Aurevilly. H. de Balzac, étude morale et littéraire, par M. Eugène Poitou.

La Presse. 24 décembre. A. Darimon. Études sur les sociétés de prévoyance ou de secours mutuels, par Emile Laurent.

Le Siècle. 22 décembre. Eug. d'Auriac. L'industrie française sous Louis XIV. — 25 décembre. F. de Boisdenier. Le musée du Luxembourg. — 27 décembre et 8 janvier. Cuzon. De l'état actuel de la question des prisons. — 28 décembre. Lamartine. Note sur le Dante. — 29 décembre. Histoire de la querelle des anciens et des modernes, par H. Rigault. — 30 décembre. Nécrologie générale de 1856. — 4 janvier. P. Laufrey. La génération nouvelle. — 5 janvier. T. Delord. Remarques sur le patois, par M. Escallier.

L'Union. 23 décembre. Laurentie. Œuvres de Napoléon III. — 22 décembre. Guesdon. Ramayana. Traduction de M. H. Fauche. — décembre. L. C. de Belleval. Lettres d'un bibliophile. XI. — 2-3 janvier. A. Nettement. Le général comte de Coutard, par H. de Riancey. — 7 janvier. Amédée de Jonquières. Histoire de nos bâtiments de guerre.

Le Montebello.

NOUVELLES DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS.

VENTE DE TABLEAUX, DESSINS ET ESTAMPES.

Une vente d'aquarelles vient d'avoir lieu à Manchester. Les artistes anglais ont, comme on a pu s'en assurer à l'Exposition universelle de 1855, un talent tout particulier pour ce genre de peinture; aussi les prix que nous allons donner prouveront-ils l'estime que l'on fait de leurs œuvres : *la Cathédrale de Beauvais*, par M. S. Prout, 1,260 fr.; *une Vue de Como*, du même, 1,650 fr.; *Bataille de Nosseby*, par M. Cattermole, 1,800 fr.; *Bords de la mer*, par M. Copley Fielding, 1,080 fr.; *Paysage italien avec des ruines*, par M. Barret, 1,495 fr.; *un Mendiant espagnol et sa fille*, par M. Topham, 1,025 fr.; *une Corbeille de fruits*, par M. Hunt, 1,185 fr.; *Primevères avec un nid*, du même, 1,210 fr.; *Fruits*, du même, 1,655 fr.; *d'autres fruits*, du même, 1,315 fr.; *Paysage*, par M. Cox, 2,318 fr.; *Vue du lac Majeur*, par M. Stanfield, 1,420 fr.; *Paysage boisé*, par M. Linnell, 2,000 fr.: *Intérieur de l'appartement de lady Sewing*, par M. Lewis, 1,575 fr.; *la Vieille Inquisition à Cordoue*, par M. Roberts, 1,980 fr.; *Vaches dans un paysage*, par M. Cooper, 2,500 fr.; *Paysage montagneux avec troupeaux et pâtres*, par M. F. Taylor, 2,205 fr.

Enfin, la vente de M. Marcille, annoncée depuis longtemps et vivement désirée par les amateurs, va avoir lieu; les Catalogues se distribuent en ce moment, et l'on peut déjà apprécier l'importance de cette collection. C'est M. Marcille qui, le premier, a mis en honneur les artistes français du XVIIIe siècle. Il y a une trentaine d'années, personne ne se soucioit d'acquérir, même à vil prix, les tableaux et les dessins de Watteau, de Chardin, de Boucher, et de tant d'autres artistes, dont on paie aujourd'hui les moindres œuvres des prix exorbitants. On trouvera donc dans cette vente, qui doit se faire, nous assure-t-on, en trois parties, grand nombre de tableaux du XVIIIe siècle; dans une collection aussi nombreuse, il se trouve toujours quelques tableaux d'un moindre mérite, mais le plus grand nombre est authenti-

Digitized by Google

que et bien conservé, et nous sommes convaincu que les amateurs de tous les pays profiteront de cette vente pour enrichir leurs galeries, souvent trop incomplètes, des œuvres de ces artistes.

On promet, pour la fin de la saison, la vente des tableaux, dessins, objet d'art et livres illustrés, de M. Thibaudeau. Le goût qui présida à la formation de ces collections assure aux amateurs une nouvelle occasion d'accroître leurs richesses artistiques. GEORGES DUPLESSIS.

Le catalogue artistique de Drugulin vient de paraître à Leipzig. On y remarque un choix remarquable des principales œuvres de Martin Schœn, d'Albert Dürer, de Lucas de Leyde, de Marc-Antoine, de Rembrandt, de Rubens, de van Dyck, etc.; belles planches, bien conservées. Les gravures des maîtres modernes composent également une collection complète des diverses écoles, depuis celles de Raphaël et du Titien, jusqu'à celles de Watteau et de Boucher. Mais la partie peut-être la plus curieuse de ce catalogue est celle qui est consacrée aux portraits; la grande quantité de planches gravées que contient cette série, la variété des modèles choisis, le grand nombre des maîtres qui les ont reproduits, font de cette série l'une des plus remarquables de tout le catalogue. (*Europa.*)

La deuxième exposition annuelle de la Société française de photographie, comprenant les œuvres des artistes et amateurs français et étrangers, est ouverte tous les jours de 10 heures à 4 heures, boulevard des Capucines 35, et non au Palais de l'Industrie, comme plusieurs journaux l'ont annoncé par erreur.

Il vient de se fonder à Hanovre une *Société allemande des amis des livres pour la propagation des sources de l'ancienne littérature allemande.* Son but, comme son titre l'indique, est de rééditer, pour les membres de l'association, toutes les sources de l'ancienne littérature allemande depuis la découverte de l'imprimerie jusqu'à la guerre de trente ans. La société, sans s'attacher à la succession chronologique, a le projet de faire des éditions élégantes et à bon marché des œuvres en prose et en vers écrites en haut et bas allemand. Elle veut débuter par la publication des œuvres de Hans Sachs, d'après l'édition la plus ancienne, en se servant également des pièces imprimées à part. Pour faire partie de la Société, il suffit d'écrire au comité et d'envoyer franco sa cotisation. Chaque action est de cinq thalers. Une action suffit pour être membre de l'association et jouir des priviléges attachés à ce titre pendant une année. Chaque année, il doit paraître de soixante-dix à quatre-vingts feuilles d'impression, qui seront distribuées aux actionnares. Tout possesseur de cinq actions a droit à six exemplaires des publications annuelles. Les publications n'entreront jamais dans le commerce. Chaque membre peut proposer la publication d'un ouvrage rentrant dans le cadre que la Société s'est imposé. Le comité décide sur l'opportunité de la proposition. La Société commencera ses opérations dès que deux cents actions auront été souscrites.

Tel est en résumé le règlement que viennent de publier MM. Brandes, Colshorn, Culemann, Gœdeke, J. Grimm, Grotefend, Helbig, Lappenberg, Meyer, Rumpler, Schweiger, Siemsen et Tellkampf. C'est, comme on le voit, une société analogue à notre Société des bibliophiles, qui publie de si belles éditions et qui a déjà rendu tant de services à la littérature de notre pays. A la suite de ce règlement se trouve une liste de quatre-vingt-quatorze souscripteurs ayant souscrit ensemble quatre-vingt-dix-neuf actions. Parmi ces souscripteurs se trouvent le roi de Hanovre, le roi de Saxe, le prince royal de Saxe, un grand nombre de bibliothèques tant universitaires que nationales, et un certain nombre de savants et de libraires dont les noms sont une garantie de succès pour l'entreprise; nous ne doutons pas qu'à l'heure actuelle les deux cents actions ne soient souscrites et au delà, et que la Société ne commence bientôt son travail.

E. G.

Il ne se passe pas d'année en Angleterre sans que le contingent, déjà si considérable, de la presse périodique ne s'augmente de nouvelles *Revues*, de nouveaux *Magazines*. C'est ordinairement le mois de janvier qui voit éclore ces publications. La présente année 1857 n'a pas fait exception à la règle habituelle, et voici que plusieurs recueils viennent demander leur place au soleil. C'est, en première ligne, *The National Review*, publication hebdomadaire illustrée, dont les éditeurs sont MM. Saunders et Marston. Cette revue, consacrée à la littérature et aux arts, semble aspirer à se faire l'organe des réformes sociales nécessitées par le progrès des temps. Viennent ensuite *The London University Magazine*, rédigé surtout par des *graduates* et *undergraduates* de l'Univer-

Digitized by Google

sité, et différant peu, quant à la forme et aux sujets traités des autres *Magazines* mensuels; *The Church of England Monthly Review*, qui s'occupe exclusivement de matières exégétiques et théologiques et défend les intérêts de l'Eglise anglicane; *The London Monthly Review and Record of the London prophetical Society*, couverture rouge sang rayée de noir et chargée de devises telles que peut les choisir la Société prophétique; *The Monthly Observer and New Church Record*, organe des doctrines de Swedenborg; enfin, *The Crystal Palace Magazine*, dont le nom explique assez le but industriel. Il est probable que d'autres périodiques nouveaux se montreront encore avant la fin du mois. O. S.

EXPLORATIONS SCIENTIFIQUES DU BRÉSIL ET DU ROYAUME DE SIAM.

Bientôt les régions les plus reculées, celles qui, défendues par leur climat ou par les mœurs inhospitalières et sauvages de leurs habitants, avaient repoussé toutes les tentatives des voyageurs, des naturalistes, de tous ces explorateurs hardis, apôtres et quelquefois martyrs de la science, ces régions bientôt n'auront plus de mystères. Dans une des dernières séances de l'Académie des sciences, M. Geoffroy Saint-Hilaire a communiqué une lettre qui lui a été adressée de Rio-Janeiro, en date du 14 octobre dernier, par M. de Capanema, capitaine du génie, commissaire général du Brésil à l'Exposition universelle. Nous croyons devoir donner à nos lecteurs un extrait de ce document important :

« Permettez-moi de vous entretenir d'un nouveau pas que vient de faire le Brésil dans son développement scientifique. A la suite d'une analyse de l'ouvrage de M. de Castelnau, faite à l'Institut historique, qui se trouve aujourd'hui présidé par l'empereur en personne, un vœu a été émis pour que le gouvernement fît explorer le pays par une Commission nationale, et ce désir a été accueilli de la manière la plus favorable. Les Chambres ont voté les fonds nécessaires, et la Commission a été nommée. Elle est divisée en cinq sections : zoologie, botanique, minéralogie et géologie, astronomie physique et ethnographie. Je fais partie de cette expédition, qui se prépare et pourra peut-être se mettre en route dans huit ou dix mois; je crois qu'elle va commencer ses travaux par des provinces encore peu connues : Ceara, Piauhy, Goyaz. Je viens vous prier de nous envoyer vos instructions (spécialement pour le Jardin des Plantes et la Société d'acclimatation), et vous m'obligerez infiniment si vous voulez bien faire la même demande à vos autres collègues. »

Dans la même séance M. de Monsigny, envoyé plénipotentiaire de France à Siam, a annoncé également par une lettre en date du 25 août 1856, que, grâce à ses efforts, cet empire, fermé depuis des siècles aux Européens, allait enfin ouvrir ses portes aux savants de tous les pays. Voici les passages de cette lettre qui ont été communiqués par M. Geoffroy Saint-Hilaire :

« Ayant terminé ici mes négociations et signé, le 15 de ce mois, jour de la fête de S. M. l'Empereur, un traité en vingt-quatre articles, aussi utile qu'honorable pour le pays, je compte partir sous peu de jours pour le Cambôge et la Cochinchine; suivez-moi de tous vos vœux dans ces missions, dont la dernière n'est ni sans difficultés, ni même sans dangers.

» J'ai cherché à ne rien oublier dans mon traité avec les souverains siamois; le corps des savants y a ses immunités. Tout savant, tel que naturaliste ou autre, voyageant pour le progrès des sciences, pourra aller partout dans le royaume de Siam, au Laos et au Cambôge, et les autorités siamoises lui devront tous les soins et bons offices de nature à l'aider dans l'accomplissement de sa mission. *Si je ne me trompe, c'est la première fois, à moins de déclaration de blocus dans une guerre maritime, que l'on stipule pour les savants;* les nôtres peuvent dès à présent parcourir les vastes régions qui composent aujourd'hui les royaumes de Siam, du Laos et du Cambôge, les plus riches en produits naturels et peut-être les moins connus du globe. »

Il se prépare une troisième édition des *Nièces de Mazarin*, par M. Amédée Renée. C'est le plus grand et le plus sérieux succès que la librairie française ait eu depuis longtemps, n'en déplaise aux sorties maladroites qu'inspirent à certains recueils de mesquins intérêts de boutique. Ce livre, qui a si bien mérité la faveur du public, est certainement l'un des plus charmants et des plus originaux de ce temps-ci. Qui donc a prétendu y voir une imitation des derniers ouvrages de M. Cousin? Une observation aussi niaise n'a pu être faite que par un homme qui n'avait lu ni les livres ennuyeux de M. Cousin, et cela se comprend, ni celui de M. Amédée Renée, ce qui est moins excusable.

Paris. Impr. Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES FRANÇAIS.

Ampère (André-Marie). Essai sur la philosophie des sciences, ou Exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines. 1re partie. 2e édition, identique à la première. In-8. Paris, imp. et lib. Mallet-Bachelier.

Archives de la commission des monuments historiques, publiées par ordre de S. Exc. M. A. Fould, ministre d'Etat. Livraisons 4, 5, 6. Texte. In-folio. Paris, lib. Lemaître.

Barrère (l'abbé). Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, comprenant la partie des diocèses circonvoisins autrefois renfermés dans l'Agenais; enrichie de lithographies à deux teintes et d'un grand nombre de sujets iconographiques. Tome II. In-4. Agen, Chairon.

Bordeaux (Raymond). Philosophie de la procédure civile. Mémoire sur la réformation de la justice, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques dans sa séance du 27 juin 1855. In-8. Paris, lib. Durand. Prix, 8 fr.

Borel d'Hauterive. Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe. 1857. 14e année. In-18. Paris, Dentu.

Boutigny (P.-H.). Etudes sur les corps à l'état sphéroïdal, nouvelle branche de physique. 3e édition. In-8. Paris, imp. Martinet; lib. V. Masson. 6 fr.

Cochet (l'abbé). Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, faisant suite à la *Normandie souterraine*. In-8, XVI-453 p., avec figures intercalées dans le texte. Paris, lib. Derache.

Cohendy (Michel). Mémoire historique sur les modes successifs de l'administration dans la province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme, depuis la féodalité jusqu'à la création des préfectures de l'an VIII (1800); et monographie des offices de finances et juridictions qui comprenaient autrefois les différents services administratifs actuels; avec les noms des intendants, des administrateurs, des préfets, et les divisions successives du territoire. Grand in-8. Clermont-Ferrand, Thibaud.

Cohendy (Michel). Monographie historique de la juridiction consulaire en Auvergne. In-8. Clermont-Ferrand, Thibaud.

Duhamel. Eléments de calcul infinitésimal. T. II. in-8. Paris, imp. et lib. Mallet-Bachelier. Prix, 12 fr.

Emault (Louis). La Norwége. In-18. Paris, L. Hachette et Ce. 3 fr. 50 c.

Faguet (Victor). Métastase considéré comme critique. In-8. Poitiers, imp. Bernard.

Fauché-Prunelle. Essai sur les anciennes institutions autonomes ou populaires des Alpes cottiennes-briançonnaises; augmenté de recherches sur leur ancien état politique et social, sur les libertés et les principales institutions du Dauphiné. Tome II. In-8. Paris, Dumoulin.

Hansteen. Souvenirs d'un voyage en Sibérie. Accompagnés d'une carte itinéraire dressée par l'auteur. Traduit du norvégien par Mme Colban, et revu par MM. Séréllot et de La Roquette. In-8, avec une carte. Paris, Perrotin. Prix, 6 fr.

Histoire de l'antique ville d'Ahun, en la province de Marche, suivie de la légende de saint Sylvain, martyr, patron de la cité. In-12. Clermont-Ferrand, Thibaud.

Copie d'un manuscrit inédit de la fin du XVIe siècle.

Jeannel. Excursion en Circassie. In-18. Bordeaux, imp. Mme Crugy.

Louandre. Notice historique sur l'Hôtel-Dieu d'Abbeville (1155-1855). In-8.

Mahul. Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne. Villes, villages, églises, abbayes, prieurés, châteaux, seigneuries, fiefs, généalogies, blasons, métairies, lieux bâtis, quartiers ruraux, notes statistiques. Vol. Ier. In-4, XII-423 p., plus un portrait et 3 cartes. Paris, lib. Didron; Dumoulin.

Poirson. Histoire du règne de Henri IV. 2 vol. in-8, LXIII-1,552 p. br. en 3 vol. Paris, imp. Martinet; lib. Louis Colas. Prix, 18 fr.

Pellieux. Essais historiques sur la ville et le canton de Beaugency. Nouvelle édition entièrement refondue, avec continuation jusqu'en 1856, par M. Lorin de Chaffin. In-12. XII-340 p. Paris, chez les principaux libraires.

Taine. Les Philosophes français du XIXe siècle. In-18 jésus, 376 p. Paris, imp. Lahure; lib. L. Hachette et Ce. 3 fr. 50 c.

Tallon. L'Auberge du Spessart, contes allemands, traduits et imités de Hauff. In-16, 335 p. et 40 vignettes. Paris, imp. Lahure, lib. L. Hachette et Ce. Prix, 2 fr.

Raguse (de). Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse, de 1792 à 1841. T. V. In-8, 404 p. Paris, imp. Raçon; lib. Perrotin. Prix, 6 fr.

Digitized by Google

Rhéal de Césena. Le Monde dantesque, ou les Papes au moyen âge, grande clef historique de la Divina Comedia et de son époque. *La Monarchie universelle et la langue vulgaire*, traduites pour la première fois de Dante Alighieri, avec une introduction générale, des notices explicatives et appendices. Tome VIe et dernier, des Œuvres complètes. Grand in-8, xxiv-228 p., 10 gravures et dessins intercalés dans le texte. Poissy, imp. Arbieu; Paris, lib. Dentu (1856). Prix, 10 fr.

Salzmann. Jérusalem. Etude et reproduction photographique des monuments de la ville sainte, depuis l'époque judaïque jusqu'à nos jours. Livraisons 5 à 10. Petit in-folio de 2 p., table des pl. et 24 pl. Paris, imp. Claye; lib. Gide et Baudry.

Edition terminée. Texte et planches, 150 fr. 4 livraisons de la grande édition de cet ouvrage sont publiées.

Shakspeare. Sonnets, traduits pour la première fois en entier, par François-Victor Hugo. In-18. Paris, lib. Michel Lévy frères.

Vaillant. Les Romes. Histoire vraie des vrais Bohémiens. In-8. 492 p. Paris, lib. Dentu.

CARTES ET PLANS.

Carte des chemins de fer sardes, gravée par Delamare. Paris, imp. lith. Janson.

Carte indiquant la position du bassin houiller de Graissessac (Hérault), gravée par Delamare. Paris, imp lith. Janson.

Département de la Creuse, extrait, par report sur pierre, de la carte topographique de la France, levée par les officiers d'état-major et gravée au Dépôt général de la guerre, en 5 feuilles. Paris, imp. lith. Kœppelin (1856).

Projet définitif d'un chemin de fer de Montpellier à Palavas. Montpellier, imp. lith. Bohem.

LIVRES ANGLAIS.

Balmes (Jos.) Fundamental Philosophy, translated by H. F. Brownson, 2 v. 8vo, 16*s*.

Baylis (Wyke) Sæcula Tria, an Allegory of Life, Past, Present, and to Come, 4to, 3*s* 6*d*.

Beal (S. B.) Elizabeth Stuart, the Prisoner of Carisbrook, Isle of Wight. post 8vo, 1*s* 6*d*.

Becquerel (M.) and Rodier, Pathological Chemistry, translated by Dr. Spier. 8vo, 12*s*.

Beggs (Cha.) Military Resources of Ireland, 8vo, 1*s* 6*d*.

Berkeley (Hon. G.) Love and the Lion, a Poem, post 8vo, 2*s* 6*d*.

Black's Atlas of North America, fol., 16*s*.

Blackie (J. J.) Lays and Legends of Ancient Greece, with other Poems, post 8vo, 8*s* 6*d*.

Bonar (Hor.) Notes on a Journey in the Desert of Sinai, post 8vo, 6*s*.

Boswell (Jas). Letters to Rev. W. J. Temple, from the Original MSS., with Notes and Illustrations, 8vo, 14*s*.

Boy's (A.) Voyages and Aventures, Sequel to "Whaling and Fishing," 12mo; 2*s* 6*d*.

British and Foreign State Papers, V. 27, 1838-9, 8vo, 1*l* 10*s*.

Buckland (Harvey) The Urn and the Page, a Book for Spare Moments, 12mo, 3*s*.

Burke (Sir B.) History of the Landed Gentry, Pt. 2, roy. 8vo, 10*s* 6*d*.

Burke (Sir B.) Peerage and Baronetage, for 1857, 8vo, 1*l*, 18*s*.

Butler (Rachel) Jessie Cameron, a Highland Story, 12mo, 5*s*.

Calendar of State Papers, 1547-1580, edited by Robert Lemon, roy. 8vo, 15*s*.

Campbell (Calder) Episodes in the War. — Life of a Soldier, Prose and Verse, post 8vo, 3*s* 6*d*.

Chambers' Journal of Literature, V. 6, roy. 8vo, 4*s* 6*d*.

Christmas Cheer, by Albert Smith, A. B. Reach, and J. Hannay, 12mo, 2*s*.

Cleland (J.) Mechanism of the Gubernaculum Testis, 8vo, 3*s* 6*d*.

Congreve (R.) Gibraltar; or, the Foreign Policy of England, 8vo, 1*s* 6*d*.

Copping (Edw.) Lives and Adventures of Alfieri and Goldoni, post 8vo, 10*s* 6*d*.

Crowe (J. A.) and Cavalcaselle (G. B.) Notices of Early Flemish Painters, post 8vo, 12*s*.

Cust (Lady) History and Diseases of the Cat, 12mo, 1*s*.

Despatches and Papers relative to the Russian War, 1854-56, compiled by Capt. Sayer, 8vo, 1*l* 1*s*.

De Vere (Florence) Eugénie; or, the Spanish Bride, a Tragedy, post 8vo, 7*s* 6*d*.

Dickson (Rev. J. B.) The Temple Lamp, post 8vo, 5*s*.

Doran (Dr.) Monarchs Retired from Business 2 vols., post 8vo, 1*l* 1*s*.

Eclectic Society Religious Discussions, 1798-1814, edited by J. H. Pratt, 8vo, 10*s* 6*d*.

Edeyrn's Ancient Welsh Grammar, with Notes by Rev. J. Williams, 8vo, 1*l* 1*s*.

Ellis (Mrs.) Education of Character; with Hints on Moral Training, post 8vo, 7*s* 6*d*.

Ellis (Mrs.) Hearts and Homes, V. 3, 12mo, 2*s* 6*d*.

Encyclopædia Britannica, V. 12, 4to, 1*l* 4*s*.

Fairy Tales, by Alfred Crowquill, illustrated, 16mo, 6*s*.

Flaccus cum Whimsicalus, a Poem, 12mo, 2*s*.

Fancies and Feelings: Original Poems collected by H. Parkinson, 12mo, 3*s* 6*d*.

Fletcher (J. W.) Cloud Shadows: Atcherley, and other Poems, 12mo, 5*s*.

Florence Templar, a Novel, post 8vo, 10*s* 6*d*.

Floricultural Cabinet and Florist's Magazine, 1856, 8vo, 8*s*.

Giulio Branchi: The Story of a Tuscan, translated by Elwes, post 8vo, 10*s* 6*d*.

Godwin (Harvey) Hulsean Lectures, 1856, 8vo, 7*s* 6*d*.

Gosse (P. H.) Life: Illustrations of the Divine Wisdom in the Forms, etc. of Animals, post 8vo, 5*s*.

Digitized by Google

Gower (John) Confessio Amantis, with Life by Dr. Pauli, 3 v. 8vo, 2*l* 2*s*.

Halleran (J. L.) Visits to Japan, Loochoo, and Pootoo, post 8vo, 7*s* 6*d*.

Halse (Geo.) Queen Lœta and the Mistletoe, a Fairy Rhyme, 16mo, 3*s* 6*d*.

Hamilton (Pat.) Biography of, by Rev. P. Lorimer, post 8vo, 6*s*.

Head (Sir E.) Shall and Will; or, Two Chapters on Future Auxiliary Verbs, 12mo, 3*s*.

Head (Sir F.) Descriptive Essays, contributed to the "Quaterly Review," 2 v. post 8vo, 18*s*.

Hearne (Tho.) Remains, from his MS. Diaries, by Dr. P. Bliss, 2 v. 8vo, 2*l* 2*s*.—large paper, 3*l* 10*s*.

Hidden Links, a Novel, 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Hodgson's Household Novels, V. 1, Norton's Stuart of Dunleath, 12mo. 2*s*.

How to Capture and Govern Gibraltar: a Vindication against the Attacks of Sir R. Gardiner, 8vo, 5*s*.

Hume (Mary C.) The Wedding Guests; or, the Happiness of Life, 2 v. post 8vo 16*s*.

Hutton (Jas.) Memoirs of, by Dan. Bentham, post 8vo, 7*s* 6*d*.

Immortelles from Charles Dickens, by Ich, post 8vo, 6*s*.

Jardine (Dav.) Narrative of the Gunpowder Plot, post 8vo, 7*s* 6*d*.

Jeaffreson (J. C.) Isabel, the Young Wife and the Old Love, 3 v., post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Joseph the Jew, a Tale, by the Author of "Mary Matheson," 12mo, 3*s* 6*d*.

Keene (Edw.) Sydney Fielding: a Domestic History, 2 v. post 8vo, 1*l* 1*s*.

King (R. J.) Historical Sketch of Dartmoor Forest and its Borders, 12 mo, 3*s*.

Kirkwood (Rev. A.) Memoir of, by one of his Family, and a Sketch of his Character, by Rev. John Cairns, 12mo, 3*s*.

Knight (Cha.) English Cyclopædia, Biography, V. 3, 4to, 10*s*.

Knight (Capt.) The General's Daughter, a Novel, 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Lapointe (Savinien) Fairy Gold for Young and Old: Tales, edited by H. F. Chorley, 12mo, 3*s* 6*d*.

Leech (John) Pictures of Life, from "Punch," 2nd Series, folio, 12*s*.

Letters from Head Quarters on the Crimean War, by a Staff Officer, 2 v. post 8vo, 1*l* 4*s*.

Light from the East: Tales, compiled by G. Measom, 12mo, 3*s* 6*d*.

Lisle (Mary) Long, Long Ago, an Autobiography, 12mo, 4*s* 6*d*.

Literary Gift Book: Tales, Narrative, and Poetry, edited by G. F. Pardon, imp. 8vo, 7*s* 6*d*.

Lyled (Morgan) The Three Crosses of Calvary, post 8vo, 3*s* 6*d*.

Lodge (E.) British Peerage, 1857, roy. 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Loftus (W. K.) Travels and Researches in Chaldea and Susiana, 8vo, 12*s*.

Lyle (Max) Fair Oaks; or, the Experiences of Dr. Arnold Osborne, a Novel, 2 v. 12mo, 12*s*.

Lytton (Lady) Very Successful, a Novel, 3 v. post 8vo, 1*l*, 11*s* 6*d*.

Macdonald (W. B.) Sketch of a Coptic Grammar for Self-Tuition, 8vo, 3*s*.

Macdougall (Jas.) Poems and Songs, post 8ve, 4*s*.

Macdougall (P. L.) Theory of War, in Examples from History, post 8vo, 10*s* 6*d*.

Macintosh (Miss) Violet; or, Cross and the Crown, 12mo, 2*s* 6*d*.

Macintosh (Miss) Violet; or, Found at Last, 12mo. 1*s* 6*d*.

McWalter (J. G.) Legends and Tales of Ireland, and the Irish, 12mo, 1*s* 6*d*.

Maitland (S. R.) Chatterton, an Essay, 8vo, 3*s* 6*d*.

Martineau (Harr.) Sketches from Life: Tales, 12mo, 5*s*.

Melville (G. J. W.) The Arab's Ride to Cairo, a Legend of the Desert, Illustrations by Mrs. Wolfe Murray, sm. 4to, morocco, 1*l* 5*s*.

Melville (Hen.) Golden Lectures for 1856, 8vo, 6*s*.

Merchant's (The) Daughter; or, Love and Mammon, by the Author of "Jessie Melville," 12mo, 2*s* 6*d*.

Milburn (Rev. J.) The Rifle, the Axe, and the Saddle Bags, Essays, edited by Rev. T. Binney, 12mo, 4*s*.

Mind's Mirror, and Minor Poems, by M. J. J—n, post 8vo, 3*s* 6*d*.

Modern Manicheism, Labour's Utopia, and other Poems, 12mo, 3*s* 6d.

Mogridge (Geo., "Old Humphrey,") His Life and Character, post 8vo, 5*s*

Money (Ed.) Residence with the Bashi-Bozouks, post 8vo, 7*s*.

Myrtle (Mrs.) Ocean Child; or, Flowers and Sunshine, a Tale, 12mo, 5*s*.

Narrative of the Highwaymen of Wiltshire, 12mo, 2*s*.

Nicholls (Sir G.) History of the Scotch Poor Law, 8vo, 12*s*.— Irish Poor Law, 8vo, 14*s*.

Nicolas (Sir H.) Historica Peerage of England, by Wm. Courthorpe, 8vo, 1*l* 10*s*.

Nolan (Dr.) History of the Russian War, Div. 5. roy. 8vo, 6*s*.

Northcote (J. S.) Roman Catacombs; or, Account of the Burial Places of Early Christians of Rome, 12mo, 4*s* 6*d*.

Notices to Correspondents: 10,000 Editorial Answers, post 8vo, 2*s* 6*d*.

Packe (Cha.) The Spirit of Travel, 12mo, 3*s* 6*d*.

Partridge (J. W.) Upward and Onward: a Thought Book for the Threshold of Active Life, post 8vo, 4*s*.

Paton (T. S.) Reports, Scotch Appeals, V. 6, 1813-1821, roy. 8vo, 2*l* 12*s* 6*d*.

Paul (R. B.) Letters from Canterbury Settlement, New Zealand, 12mo, 4*s* 6*d*.

Pearson (Rev. John) Recollections of, by Alfred Barrett, 12mo, 2*s* 6*d*.

Digitized by Google

Peter Parley's Travels of Gilbert Go-Ahead, 12mo, 3*s* 6*d*.

Phillimore (Robt.) Arguments in the Case of "Liddell *v.* Westerton," roy. 8vo, 5*s*.

Pierce (Cha.) Household Manager for Housewives, 12mo, 3*s* 6*d*.

Price (Geo.) Treatise on Fire and Thief-proof Depositories, Locks, etc., 8vo, 1*l* 10*s*.

Prince Albert, Why is he Unpopular? 8vo, 1*s*.

Punch; or, the London Charivari, V. 31, 4to, 8*s*.

Ramsay (Geo.) Principles of Psychology, 8vo, 10*s* 6*d*.

Reader (Wm.) Ruins of Kenilworth, a Poem, 12mo, 5*s*.

Reynolds (Sir Jos.) and his Works, by Cotton and Burnet, 8vo, 12*s* 6*d*.

Robertson (J. C.) History of the Christian Church, Second Period, A.D. 590-1123, 8vo, 18*s*.

Rogers (Cha.) Scottish Minstrel, V. 4, post 8vo, 5*s*.

Ruskin (John) Notes on Turner's Pictures at Marlborough House, 8vo, 1*s*.

Russell (Wm.) Girlhood and Early Life of Extraordinary Women, post 8vo, 2*s* 6*d*.

Smith (C. M.) Little World of London; or, Pictures of London Life, post 8vo, 7*s* 6*d*.

Southworth (Mrs.) Winny Darling; or, the Beauties of Shannondale, 12mo, 2*s*.

State Papers, British and Foreign, 1838-9, 8vo, 1*l* 10*s*.

State Papers, Calendar of, 1547-1580, edited by Robert Lemon, roy. 8vo, 15*s*.

State Papers, and Correspondence on State of Europe, edited by J. M. Kemble, 8vo, 16*s*.

Stewart (C. E.) Olivier Cromwell, a Tale of the Civil War, 2 v. post 8vo, 1*l* 1*s*.

Time and Faith: an Inquiry into the Data of Ecclesiastical History 2, v 8vo, 15*s*.

Tissington (Silvester) Epitaphs and Monumental Subscriptions on Illustrious Persons of all Ages, 8vo, 8*s*.

Todd (R. B.) and Bowman, Physiological Anatomy, Pt. 4, Second Section, 8vo, 10*s*, and V. 2, 1*l* 5*s*.

Tra'n (The), V. 2, 8vo, 7*s* 6*d*.

Tweedie (W. K.) Rivers and Lakes of Scripture, Illustrated, roy. 8vo, 16*s*.

Uncle Peregrine; or, Annals of Romantic Adventure, 12mo, 5*s*.

Wild Adventures Described and Illustrated, sm. fol., 3*s* 6*d*.

Wild Flower, a Novel, by the Author of the "House of Elmore," 3 v. post 8vo, 1*l* 11*s* 6*d*.

Williams (Rowland) Christianity and Hinduism Compared, 8vo, 12*s*.

Williams (Watkins) Principles and Practice of Pleading in Civil Actions, 1856, 8vo, 12*s*.

Wolf (Jos.) Zoological Sketches, edited, with Notes, by D. W. Mitchell, Pt. 2, 1*l* 1*s*.

LIVRES AMÉRICAINS.

Blodget (Lorin) Climatology of the United States, and of the Temperate Latitudes of the N. Amerian Continent, roy. 8vo, 1*l* 5*s*.

Buchanan (Jas.) Life and Public Services of, with a portion of his State Papers, by R. G. Horton, 12mo, 6*s*.

Channing (Walter) A Physician's Vacation; or, a Summer in Europe, post 8vo, 10*s*.

Child (L. Maria) Autumnal Leaves: Tales and Sketches in Prose and Rhyme, 12mo, 6*s*.

Colby (Cha.) Diamond Atlas, with Descriptions of all Countries (the Western Hemisphere), sq. 12mo, 18*s*.

De Peyrac (Mad.) Comment on Parle à Paris; or, French as Spoken in Paris, 12mo, 4*s* 6*d*.

Greeley (Hor.) History of the Struggle for Slavery Extension or Restriction in the United States, 8vo, 5*s*.

Holmes (Mary J.) Lena Rivers, a Tale, 12mo, 6*s*.

Lord (W. W.) André, a Tragedy, in Five Acts, 12mo 4*s* 6*d*.

Marsh (C. C.) Theory and Practice of Bank Book-Keeping and Joint-Stock Accounts, 4to, 1*l* 1*s*.

LIVRES ALLEMANDS (1).

Frank (G.). De Luthero rationalismi præcursore. In-8. Leipzig. 1 fr.

Fritzsche (O.-J.) et **Grimm** (C.-H.-W.). Kurtzgefasstes, etc. Petit manuel d'exégétique relatif aux apocryphes de l'Ancien Testament. Liv. 4. In-8. Leipzig, 4 fr. Les 4 livr. 20 fr.

Martensen (H.). Christliche, etc. Dogmatique chrétienne. In-8. Berlin, 6 fr.

Molitor (W.). Ueber, etc. Sur la sentence de l'évêque : ex informata conscientia. In-8. Mayence. 75 c.

Ritter (H.). System, etc. Système de logique et de métaphysique. 2 vol. in-8. Gœttingue, 18 fr. 75 c.

Von Schelling (J.-W.-J.). Sœmmtliche, etc. Œuvres complètes. 1re partie, 1er vol, 1792-1797. In-8. Stuttgard, 9 fr. 75 c.

Heyse (K.-W.-L.). System, etc. Système de la science des langues, publié par de Steinthal. In-8 Berlin, 10 fr.

Keepke (E.). De Chamæleontis Heracleotæ vita librorumque reliquiis. In-4. Berlin, 2 fr. 75 c.

Krehl (L.). De numis Muhammadanis in numophylacio Dresdenci. In-8. Leipzig, 3 fr. 25 c.

Navratil (J.). Beitrag, etc. Mémoire pour servir à l'étude des verbes slaves de tous les dialectes. In-8. Vienne, 4 fr.

Piechowski (J.). De ironia Iliadis. In-8. Moscou, 3 fr. 50 c.

Biernatzki (K.). Bilder, etc. Tableaux de l'histoire de l'Orient et de la Grèce. In-8 avec grav. Stuttgart, 6 fr.

Gervinus (G.-G.). Geschichte, etc. Histoire du XIXe siècle depuis les conférences de Vienne. Vol. II. 2e partie. In-8. Leipzig, 6 fr. 75 c. Les 2 vol. 20 fr.

(1) Chez M. F. Klincksieck, 17, rue de Lille.

Digitized by Google

Geschichtsquellen, etc. Sources historiques de l'évêché de Munster. 3e vol. 2e partie des chroniques de Stevermann et de Lorfey. In-8. Munster, 2 fr. 75 c. Les 3 vol. 30 fr.

Handatlas, etc. Atlas de la terre et du ciel. Nouv. édit. en 70 cartes (46 c. sur 50 c.). Weimar. La carte 1 fr. 50 c.

Mauser (K.). Die Bekehrung, etc. La conversion de la race norwégienne au christianisme. Vol. II. In-8. Munich, 16 fr. Les 2 vol. 30 fr. 50 c.

Mungo Park, Reisen, etc. Voyages en Afrique. Nouvellement mis en œuvre par F. Steger. In-8. Leipzig, 4 fr.

Pappus (L.). Epitome rerum germanicarum ab anno 1617 ad 1641 gestarum, avec des remarques par L. Arndts. In-8 Vienne. 4 fr.

Bischoff (J.). Œsterreichische, etc. Droits et priviléges autrichiens. In-8. Vienne, 4 fr.

Dorvelius (G.). Untersuchungen, etc. Recherches sur le droit civil romain. 1er vol. in-8. Weimar, 4 fr. 75 c.

Von Babo (L.). Der Weinstock, etc. La vigne et ses variétés. In-8. Francfort, 8 fr.

Herder, Aus, etc. Œuvres posthumes. Lettres de Herder, Gœthe, Schiller, Klopstock, Lenz, Jean-Paul, Claudius, Lavater, Jacobi et leurs contemporains, publiés par H. Duntzer et F.-G. de Herder. 3 vol. in-8. Francfort, 24 fr.

PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Le Disciple de Jésus-Christ. (janvier).

W. E. Channing. Le grand but du christianisme. — E. Buisson. Un catholique et un protestant au XIXe siècle. — Camille Rabaud. Études populaires sur l'essence de la religion chrétienne. — Cazaux. Traduction explicative des livres sacrés de la nouvelle alliance. — Vie de Pestalozzi.

Journal général de l'instruction publique.

Jules Roussy. Des Œuvres authentiques d'Albert Le Grand. — 3 janvier. A. Chéruel. Saint-Simon et La Rochefoucauld. — 7 janvier. Marquis de Pastoret. Les Croisades (suite).—14 janvier. Caro. Les Nièces de Mazarin, par Amédée Renée. — 17 janvier. Ch. Louandre. Recherches sur la peinture en émail, par M. Jules Labarthe. — Ch. Weiss. Histoire d'Attila, par M. A. Thierry.— 21 janvier. T. Perrens De sancti Thomæ Aquinatis, sermonibus. Lérins au Ve siècle. Thèses, par l'abbé Goux. — Ch. Louandre. Catalogue des actes de Philippe-Auguste, par M. L. Delisle.

La Picardie (décembre).

Ch. de Linas. Notice sur l'église de Lestrem. — Ch. Salmon. Notice sur l'abbaye de Saint-Fuscien (suite et fin). — Horoy. Pauvre Sophie.

Revue archéologique (15 janvier).

Mme de Lignières. De l'Art musical chez les anciens et les modernes. — H. Martin. Recherches nouvelles concernant les origines de notre système de numération écrite. — Doublet de Boisthibault. Bernard Palissy.— Baron Chaudruc de Crazannes. Monuments relatifs au culte de Bacchus, découverts à Saintes. — L.-J. Guimbault. Crypte de la cathédrale de Chartres. — Le général Creully. Announa et Hammam Meskoutin.

Revue chrétienne (15 janvier).

Rossecuw Saint-Hilaire. Le Protestantisme en Espagne au XVIe siècle.— Ed. de Pressensé. La France en 1857, au point de vue moral et religieux. — Dred. — Vulliemin. Histoire du protectorat de Richard Cromwell.

Revue Contemporaine et Athenæum français (15 janvier).

André Sayous. Les Deux Le Sage : Notices littéraires et psychologiques sur un père et son fils. — Ch. Chaubet. Buenos-Ayres et les provinces Argentines (2e partie). — A. Chéruel. Saint-Simon et Chavigny. — Émile Chasles. Les Confessions de Vauvenargues. — L. Étienne. Poètes et Romanciers contemporains de l'Angleterre : Wiliam Makepeace Thackeray. — *Revue critique :* Nouveau voyage au Pays des Nègres, de M. Anne Raffenel. — Souvenirs de la guerre d'Espagne dite de l'Indépendance, de M. A.-L. Fée. — Lettres inédites de la marquise de Créquy à Senac de Meilhan, etc., de MM. Sainte-Beuve et Édouard Fournier. Notice sur la marquise de Créquy, de M. Percheron. Notions claires et précises sur l'ancienne noblesse de France, etc., de M. le comte de Soyecourt. — Histoire de la Révolution dans les Deux-Siciles, de M. le baron d'Hervey-Saint-Denys. — Rubens et l'École d'Anvers, de M. Alfred Michiels. — Mélodies pastorales, etc., de M. Thalès Bernard. — Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine.—The Paragreens on a visit to the Paris Universal Exhibition (La famille Paragreen à l'Exposition universelle de Paris), de l'auteur de Lorenzo Benoni et du Docteur Antonio. — Histoire des Échelles du Levant, etc., de M. Ed. Salvador. — Glossaire du Patois normand de M. Louis Du Bois. — *Mélanges :* G. de Chamberet. La Carte de France et les autres travaux du Dépôt de la Guerre (2e partie). — Édouard Simon. Des Études universitaires en Prusse.— La Métallurgie de la Bible. — O. Sachot. Nouvelle découverte de Monuments antiques dans l'Amérique centrale. — *Chronique de la quinzaine :* Politique. — Littérature. — Théâtres. — *Bulletin bibliographique.* — *Bulletin financier, industriel et commercial.*

Revue des Deux-Mondes (1er janvier 1857).

Armand Lefebvre. Soulèvement de l'Allemagne après la guerre de Russie. York et Stein, le cabinet de Berlin et le cabinet de Vienne. — Max Valrey. Marthe de Montbrun, 1re partie. — Th. Pavie. Etudes sur l'Inde ancienne et moderne. III. Les héros pieux, Rama. — L. de Lavergne. Sir Robert Peel et son historien. — H. Taine. William Thackeray, son talent et ses œuvres. — Babinet. De l'aimant et du magnétisme terrestre. — Saint-

Digitized by Google

René Taillandier. Publications allemandes sur la France.

Revue française.

20 décembre. Paul Mantz. Artistes contemporains. III. M. Thomas Couture.— Emile Colombey. Ninon de Lenclos et sa cour (suite). — Retz et La Rochefoucauld. M. de Lenclos.— A. Schopenhauer. Philosophie de la magie. Traduction d'Alexandre Weill. — Charles Husson. Poésies. — 1er janvier. Xavier Eyma. Etudes sur l'Amérique. II. Daniel Webster (fin). — Victor Fournel. Les récents biographes de Voltaire. MM. Nicolardot, Eugène Noël, Ernest Bersot, etc. — Emile Colombey. Ninon de Lenclos et sa cour. Suite. Anne d'Autriche, madame de Sévigné, Bussy-Rabutin. — H. Babou. La vérité sur le cas de M. Champfleury. — Marquis A. de Belloy. Le cimetière Delahays, rue Voltaire, 4, à Paris.— Edouard Goepp. Charles Steuben. Notice sur sa vie et ses œuvres.

10 janvier. J. Boulmier. A un vieux livre de ma bibliothèque. — Ed. Fournier. La Bruyère. Quelques mots sur sa vie et ses œuvres.—Ch. Asselineau. Le presbytère.—Th. Bernard. Les écrivains modernes de l'Allemagne. Le docteur Karl Rosenkranz.—U. Fages. Poésie. — E. Colombey. Ninon de Lenclos. 20 janvier. Contes et Légendes rabbiniques recueillis par Tendlau. — Ed. Fournier. La Bruyère (fin). — Th. Creizenach. Les Écrivains naturalistes en Allemagne. A. de Humbold, Liebig, Schleiden, etc. — Leconte de Lisle. Poésie. — E. Colombey. Ninon de Lenclos et sa cour (fin) — Marquis de Belloy Le Réalisme et le Romantisme.

Revue de l'instruction publique.

25 décembre. Mallet. Histoire de l'assistance, par Al. Monnier. H. Taine. Spenser (suite). — 1er janvier. E. Bersot. Des Hallucinations, par A. Brierre de Boismont. — V. Duruy. La Réforme et la Ligue en Anjou.— G. Dugat. Essai de rhythmique française, par Ducondut. — 8 janvier. — F. Baudry. Récréations philologiques, par F. Génin. — Eug. Talbot. Essai sur la littérature indienne, par Ph. Soupé.— 15 janvier. Ch. Dreyss. L'Esprit dans l'histoire, par Ed. Fournier.—H. d'Audigier. Fables, par M. Bourguin. Fleurs d'un jour, par Decroix. Amour et Charité, par M. Rey. Rose des Alpes, par M. de Gerès.

Revue de Paris (15 janvier).

L. Laurent Pichat. La Palenne. — J. Michelet. La mort de Gabrielle d'Estrées. — H.-B. Oppenheim. Le roi Frédéric-Guillaume IV. — J.-J. Clamageran. De l'État actuel du protestantisme en France (fin). — C. de Sault. Dred, par Mme H. Beecher Stowe.— E. Cressot. Poésies.

PÉRIODIQUES BELGES.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique. (Tome XIII. — 4e livraison)

C. Stroobant. Le chapitre collégial de Sainte-Dymphne, à Gheel. — Ed. Van Cauwenberghe. Sur les anciennes manufactures de tapisseries à Audenarde (suite et fin). — H. Vande Velde. Tapis de Tournai de 1636. — Le Grand de Reuland. Ruines de l'ancien phare de Nieuport. — Schayes. Analectes archéologiques, historiques, géographiques, etc

Annales de l'enseignement public (1er et 15 décembre 1856).

Programme. — Questions des limites de la liberté du professeur dans les choses qui touchent à la religion. — Des langues anciennes et modernes dans nos colléges.— Bulletin pédagogique.— Du projet de loi sur les grades académiques et les jurys universitaires. — La langue écrite et la langue parlée. — Coup d'œil sur l'enseignement mathématique dans les établissements d'instruction moyenne.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. (T. XXIII. No 10.)

Sciences : Lamarle. Démonstration du postulatum d'Euclide — Nerenburger. Sur les triangulations qui ont été faites, en Belgique, antérieurement à 1830.— Er. Quetelet. Des observations du nord de l'Allemagne et de la Hollande.— Er. Quetelet. Sur le magnétisme de la terre dans le nord de l'Allemagne et dans la Hollande. — P.-J. Van Beneden. Sur un Trématode nouveau du Maigre d'Europe. — Lettres : Gachard. Assassinat de Guillaume le Taciturne, par Balthasar Gérard. — Th. Juste. Recherches sur les projets de partage des Pays-Bas, en 1566 et en 1571. — Beaux-arts : Ed. Fétis. Jacques Fouquières et Jean Roos.— Siret. De l'art nouveau.

Collection de précis historiques, par Ed. Terwecoren. (1er et 15 décembre).

R. P. de Damas. De Constantinople à Jaffa. — R. P. De Smet. Les Sioux.— Liste des prêtres belges déportés à la Guyane et aux îles de Rhé et d'Oléron pendant la révolution française. — R. P. De Smet. Tributs d'admiration payés aux Têtes-Plates. *Pater* et *Ave Maria* en langue osage.

Revue de l'instruction publique en Belgique (décembre).

V. Guibert. Hygiène des établissements d'instruction publique.— Ad. Mathieu. Horace à Lollius, traduction en vers. — A.-B.-J. Marsigny. Etudes sur Athalie (suite). — A. Couvez. Un sermon de Bossuet. — B. Van Hollebeke. Etudes sur le Télémaque, à l'usage des écoles moyennes. — J.-Noël. Note sur la théorie des logarithmes.

PÉRIODIQUES ANGLAIS.

Edinburgh New Philosophical Journal (january).

Prof. Goodsir. On the Morphological Relations of the Nervous Systems in the Anulose and Vertebrate Types of Organization. On the Morphological Constitution of the Skeleton of the Vertebrate Head.

Digitized by Google

On the Morphological Constitution of Limbs. — Prof. G. Wilson. On the Physical Sciences which form the Basis of Technology. — L. K. Dan. On the Tribual Government of the Ruder Nations. — Camille Dareste. On the Animalcules which give a red colour to the Sea — W. Crowder. On the Average Composition of the Rosedale, Whitby, and Cleveland Ironstones. — E. Null. On the Basalts of the Giant's Causeway. — D. R. Rankin. On the Structure and Habits of the Slowworm.

The Edinburgh Review (January).

Philip II and His Times. — Human Longevity. — Convocation. — Fergusson's Architecture. — Macaulay's History of England. — Rights and Liabilities of Husband and Wife. — Scottish Lawyers and English Critics. — French Society Under the Directory. — Parliamentary committees and Railway Legislation. — India, Persia, and Afghanistan.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS.

Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung (6e vol. 1re livraison).

La suffixe Ka dans le gothique, par Léo Meyer. — Heirat, ge-heuer, heuer, hure, heuern. κέρτομος ἀσκηθής, par le même. — Greco-gothique, par le même. — Osque. La Table de Bantia, par Sophus Bugge. — Fragments étymologiques, par Pott. — Mémoire sur les publications nouvelles, par Kuhn et Ebel. — Les monuments de la langue osques et sabellique, par Corssen. — Dictionnaire de la langue dite bas-allemand dans les temps anciens et modernes.

Mitteilungen aus Justus Perthes Geographischer Anstalt (1856. X).

Voyage du prince Waldemar de Prusse aux Indes, dans les années 1844 à 1846, par E. de Sydon. — Ascension du volcan Popocatepelte, par MM. Truqui et Craveri en septembre 1855. — Recherches du dr Bleek dans le Natal, 18 août 1855 au 18 mai 1856. — Voyage de Robert Schlagintweit de Simla à Leh dans le Tibet, 29 mai au 29 juin 1856. — Relevé des profondeurs dans l'Océan Atlantique pour la pose d'un télégraphe sous-marin entre l'Europe et l'Amérique, par A. Petermann. — Détermination des plus hauts sommets de la terre, par le colonel A.-S. Waugh. D'après une communication du colonel W.-H. Sykes, président de la Compagnie des Indes-Occidentales. — Notices géographiques. — Cartes : Carte des profondeurs de l'Océan Atlantique. Plan d'une partie de l'Himalaya pour la détermination de ses sommets les plus élevés. Carte de la colonie de Natal.

Gazette d'Augsbourg (349-365).

George Sand. Histoire de ma vie. — Fêtes de Venise. — Histoire de France de Ranke. 4e vol. — La Société schillerienne et les associations littéraires de secours de l'étranger. — Roman de famille du siècle dernier, par Otto Muller. — Monarchie autrichienne. — Fragments des œuvres posthumes de Herder ; la foire aux livres. — Les œuvres de jeunesse d'Isabelle Braun. — La campagne de Rome. — Gottfried, Henri de Schubert : autobiographie.

NOUVELLES DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS.

VENTE DE TABLEAUX, DESSINS ET ESTAMPES.

La vente de M. Marcille, que nous annoncions dernièrement, a eu lieu, et les prix ont été aussi élevés qu'on pouvait s'y attendre ; nous allons en choisir quelques-uns pour donner une idée de l'ardeur des enchères. Voici les principaux : *Une Assomption*, par François Boucher, 250 fr. ; *l'Odorat*, par le même, 340 fr. ; *le Benedicite*, par Chardin, 400 fr. ; *Instruments de musique*, du même, 745 fr. ; *Gibier, fruits et légumes*, du même, 650 fr. ; *six sujets de la vie d'Esther*, par François Detroy, 1,000 fr. ; *le Portrait de madame de Pompadour*, par Hubert Drouais, 600 fr. ; *celui de madame du Barry*, par le même, 1,200 fr., au marquis d'Herforth ; *la Toilette de Vénus*, par Honoré Fragonard, 865 fr. ; *le Rêve du bonheur*, du même, 510 fr. ; *Peines d'amour*, du même, 420 fr. ; *Offrande à l'Amour*, par Greuze, 575 fr. ; *le Bonnet d'âne*, par Nicolas-Bernard Lépicié, 700 fr. ; *le Portrait de l'impératrice Joséphine*, par Prud'hon, 945 fr. ; *un Portrait d'homme*, par Tocqué, 530 fr. Aussitôt que nous aurons connaissance des autres ventes, nous en mentionnerons l'époque, et, lorsqu'elles seront faites, les prix auxquels seront montés les principaux tableaux.

Nous recevons de Leipzig un catalogue d'estampes qui contient des œuvres fort importantes, et l'Ecole française y est représentée par quelques pièces capitales. Nicolas Poussin, Charles Lebrun, Claude Lorrain, Philippe de Champagne, Sébastien Bourdon, Eustache Lesueur, tels sont les noms illustres que l'on rencontre le plus souvent dans ce catalogue. Il est curieux de voir l'étranger apprécier, à leur juste valeur, les œuvres de nos compatriotes. Le catalogue est rédigé avec grand soin par un des plus savants marchands d'estampes de l'Europe, M. Rudolph Weigel, et la vente doit avoir lieu à Leipzig le 2 mars 1857. GEORGES DUPLESSIS.

CONCOURS ACADÉMIQUES.

— L'Académie des inscriptions a proposé pour sujets des prix qu'elle décernera en 1857 et 1858 les questions suivantes :

« Déterminer les caractères de l'architecture byzantine, rechercher son origine, et faire con-

Digitized by Google

naître les changements qu'elle a subis, depuis la décadence de l'art antique jusqu'au XVe siècle de notre ère. » (Pour 1857; Médaille d'or de deux mille francs).

« Recueillir, dans une exposition critique et suivie, tous les faits, tous les souvenirs relatifs aux peuples de la Gaule, antérieurement à l'empereur Claude, en écartant des conjectures arbitraires et en mettant à profit les progrès récents de l'archéologie, de la numismatique, de l'etnographie et de l'étude comparée des langues. » (1858. Médaille d'or de deux mille francs).

« Recherches sur les institutions administratives du règne de Philippe-le-Bel. » Les concurrents devront s'attacher à réunir et à combiner entre eux tous les renseignements que pourront fournir les chroniques, les ordonnances, les chartes, les comptes et les autres documents contemporains. (1858. Médaille d'or de trois mille francs).

— L'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon met au concours pour 1858 la question suivante :

« Tracer le tableau géographique et physique des pays qui forment aujourd'hui les départements du Rhône et de la Loire, pendant l'époque féodale, c'est-à-dire depuis la fondation du second royaume de Bourgogne par Boson, en 880, jusqu'à la réunion de la ville de Lyon au domaine royal, sous Philippe le Bel, en 1312. » (Médaille d'or de la valeur de quinze cents francs).

L'ARGENT du POIGNARD.

On sait combien les vieilles coutumes sont enracinées en Angleterre. Nous lisons dans un journal anglais que le paiement de « l'argent du poignard » est une de celles dont le temps n'a pas encore fait justice. La corporation de Newcastle-upon-Tyne est obligée de traiter les juges des assises et de leur donner aide et protection à Carlisle. Elle accomplit le dernier de ces devoirs en faisant hommage à chacun des juges d'une pièce d'or de 24 shillings de Charles Ier, destinée à acheter un poignard. L'argent ainsi offert s'appelle argent du poignard (*dagger money*). Cet argent est toujours à l'effigie de Charles Ier, circonstance qui ne laisse pas que de donner une certaine valeur au cadeau, car les guinées de Charles Ier deviennent de jour en jour plus rares sur le marché. La cérémonie du paiement de l'argent du poignard s'est encore renouvelée, il y a quelques mois à peine, aux assises d'automne de l'an de grâce 1856.

AUTHENTICITE DES POÈMES D'OSSIAN.

On trouve dans les *Notes and Queries*, l'extrait suivant d'un journal du temps :

« M. Becket, libraire, vient de publier dans les journaux anglais la déclaration suivante, qui contredit l'assertion du docteur Johnson à propos de l'authenticité des poèmes d'Ossian :

AVIS AU PUBLIC.

« Le docteur Johnson ayant prétendu, dans » sa dernière publication, que le *traducteur* » *des* POÈMES D'OSSIAN, pas plus qu'aucune au- » tre personne, *n'avait jamais pu montrer* » *l'original de ces poèmes*, je déclare ici que » les originaux de *Fingal* et des autres poèmes » d'Ossian, ont été, pendant plusieurs mois de » suite, dans ma boutique, pendant l'année » 1762, à la disposition des curieux. Non-seu- » lement le public a été informé de ce fait, » mais encore des propositions pour publier les » originaux des poèmes d'Ossian ont été répan- » dues dans tout le royaume et annoncées dans » les journaux. Comme il ne s'est pas trouvé un » nombre suffisant de souscripteurs pour cou- » vrir les frais, j'ai rendu le manuscrit à son » propriétaire, dans les mains duquel il est en- » core. THOS BECKET

» Adelphi, 19 janvier 1775. »

Nouvelles Lettres et Opuscules inédits de Leibniz, précédés d'une introduction, par A. FOUCHER DE CAREIL. — La découverte de nouveaux manuscrits inédits de Leibniz par M. le comte Foucher de Careil dans une des principales bibliothèques de l'Allemagne, vient de lui permettre de combler l'un des vides des précédentes éditions de ce philosophe. Le nouveau volume d'inédits, publié par M. Foucher de Careil, contient trois ordres de documents, qui répondent à trois ordres de questions : la première série, appelée par l'éditeur *Sources de la philosophie de Leibniz*, renferme, outre des documents biographiques très curieux, *deux dialogues de Platon*, traduits et annotés par Leibniz ; la seconde s'applique aux origines spéciales de la monadologie et de l'harmonie préétablie ; la troisième comprend les pièces du grand débat philosophique qui clôt la fin du XVIIe siècle ; un certain nombre de lettres de Leibniz sur Descartes et le cartésianisme. L'introduction est appliquée à l'étude des manuscrits ; elle en fait sortir des résultats nouveaux pour la critique et pour l'histoire. La *Revue* rendra prochainement un compte étendu de cette publication si considérable et si importante.

Paris. Impr. Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

BULLETIN

FINANCIER, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL [1].

INTRODUCTION

L'hiver, qui ramène dans les villes tout un monde dispersé de financiers et de capitalistes, va donner une nouvelle impulsion aux affaires et un nouvel attrait aux questions industrielles et commerciales. Le moment nous paraît donc bien choisi pour inaugurer, à la suite de cette Revue, un bulletin plus spécialement destiné à l'étude des intérêts qui dominent aujourd'hui toutes les classes de la société; car, quelle que soit la place qu'on occupe dans le monde, fonctionnaires ou rentiers, administrateurs ou administrés, tous ont besoin d'interroger quelquefois ce thermomètre de la Bourse, qui constate jour par jour les vicissitudes de l'atmosphère commerciale, et jusqu'aux moindres oscillations de la fortune publique.

Deux écueils sont d'abord à craindre lorsqu'on possède et qu'on veut faire valoir ce qu'on possède :

L'entraînement irréfléchi qui livre l'homme aventureux à tous les hasards de la spéculation;

Ou l'inertie systématique, qu'on prend pour de la prudence, et qui n'est qu'une immobilité coupable.

Car chacun se doit à lui-même et doit au pays d'obéir, dans une certaine mesure, à cette loi universelle du mouvement et du travail qui fait concourir chaque individualité au développement de la prospérité générale.

C'est à lutter contre ces deux excès opposés que doit principalement se dévouer aujourd'hui la presse industrielle.

En vedette vigilante, elle doit jeter le cri d'alarme lorsqu'un événement grave menace la sécurité des capitaux qu'elle a mission d'avertir et de protéger.

Mais, pionnier courageux, elle doit marcher d'un pas ferme dans la voie du progrès quand elle a sagement sondé le terrain et mûrement étudié les routes à suivre.

Les affaires ont, comme la guerre, leur stratégie ; et la science de la banque, du commerce et de l'industrie, fruit d'une longue expérience et de leçons souvent bien chèrement payées, ne s'improvise pas au gré des impatiences fébriles qui s'agitent et s'entrechoquent sur le sol mouvant de la hausse et de la baisse.

Dans ce labyrinthe inextricable des intérêts divers et contraires, le seul fil conduc-

(1) On peut s'abonner séparément à ce Bulletin, qui paraît régulièrement les 15 et 30 de chaque mois. Prix de l'abonnement, par an : 6 fr.; six mois : 3 fr. Bureaux, rue d'Amboise, n° 3.

Digitized by Google

teur, c'est le *renseignement*. Il faut être *bien renseigné* pour bien mener ses affaires !

C'est ce qui donne la force et assure une sorte d'infaillibilité relative à ces sommités financières qui, par la hauteur de leur situation et l'universalité de leurs relations, dominent toutes les obscurités et voient de plus près la lumière de la vérité.

Un journal bien dirigé, en groupant autour de lui les intelligences spéciales, en fortifiant par l'union des efforts isolés, en puisant ses informations aux bonnes sources, en se dégageant des préoccupations de l'intérêt privé pour se dévouer consciencieusement au culte des intérêts généraux, deviendra bientôt un régulateur important, une boussole indispensable, que chacun voudra consulter avant de se lancer sur cette mer capricieuse où se dissimulent encore tant de récifs inconnus !

Cette œuvre de labeur et de conscience, nous l'entreprenons avec le ferme espoir d'être utile à nos lecteurs.

Deux fois par mois, nous leur soumettrons le résultat des investigations sérieuses que nous aurons faites sur le progrès des chemins de fer et des mines, ces deux branches fécondes de l'industrie contemporaine; sur les opérations nées ou à naître, sur les sociétés industrielles qui sollicitent ou obtiennent le concours du public, sur les inventions qui cherchent à se produire, sur toutes les expériences nouvelles qui peuvent mériter la protection des capitalistes et leur garantir la juste rémunération de leurs efforts.

Les inventeurs de procédés nouveaux, les promoteurs de Sociétés nouvelles pourront donc nous adresser avec confiance les projets qu'ils voudront livrer au contrôle de la publicité.

Nous leur promettons non une approbation trop facile, mais un examen laborieux, et une opinion impartiale.

A ceux de nos abonnés de la France et de l'étranger, qui, ne trouvant pas dans cette revue d'ensemble assez de détails sur chaque fait isolé, voudraient nous interroger directement sur les questions qui les préoccupent plus particulièrement, nous promettons des réponses précises, et nous nous constituons, dès aujourd'hui, leur correspondant officieux, en les priant de ne pas épargner notre zèle et notre bon vouloir.

Nous terminerons ce bulletin par une chronique de la Bourse, qui tiendra nos lecteurs au courant des variations et de toutes les pulsations de ce grand foyer d'activité, qui n'est pas le cœur de la France, nous aimons à le croire, mais qui en est, on ne peut plus se le dissimuler, l'une des artères les plus vitales et les plus dignes d'occuper l'attention des publicistes et du public.

FLEUROT.

Digitized by Google

CHRONIQUE FINANCIÈRE DE LA QUINZAINE

La quinzaine qui vient de s'écouler a été marquée par une amélioration générale dans les cours des valeurs diverses qui se négocient sur notre marché. La tendance est positivement à la hausse, et la confiance, pour se rétablir complétement, ne demande qu'à ne pas être comprimée par les alarmistes qui s'effraient de voir quelques affaires nouvelles se présenter à la Bourse.

C'est en matière de crédit surtout que la crainte qui se manifeste engendre la panique. Les mesures prises par le gouvernement, au commencement de l'année, ont dû satisfaire et rassurer les plus timorés. Se présente-t-il au dedans ou au dehors quelque fait qui soit de nature à inspirer des inquiétudes fondées? Rien, absolument. Le jour, qui devrait être venu déjà, où notre crédit public obtiendra la place qu'il devrait occuper dans le monde, ne saurait donc être bien loin à cette heure. . . . . .

Nous le verrons quand notre marché, devenu de nouveau accessible aux grandes opérations financières de tous les pays, sera le centre où elles viendront aboutir, quand nous leur donnerons la consécration de notre adhésion et de notre crédit. Nous remplirons vis-à-vis des autres nations le rôle que l'Angleterre a su jouer vis-à-vis de nous, en 1845, quand elle patronait nos entreprises de chemins de fer, en s'associant à nos grandes compagnies financières. Elle souscrivait nos actions au pair, et nous les revendait à prime, quand son concours intelligent en avait fait apprécier la valeur; elle avait alors ce que nous devions avoir, le bénéfice des différences.

Quelques esprits inquiets et hésitants s'alarment à la pensée de ce haut patronage, et voient sans cesse notre capital émigrant à l'étranger. Ils s'accommoderaient volontiers de voir toujours, comme aujourd'hui, notre trois pour cent à 67 fr. 20 c., tandis que celui de l'Angleterre est à 94. — Cet écart de 26 fr. 80 c. ne les émeut pas du tout; ils ont bien plus peur de donner carrière au génie industriel de la nation, et la verraient avec effroi à la tête du mouvement qui pousse l'Europe à réunir, à mêler, à solidariser en quelque sorte les grands intérêts de notre temps. Les mesures financières prises par le gouvernement ont satisfait à ce qu'il pouvait y avoir de sérieux au fond de toutes les craintes, et nous attendons avec la plus entière confiance l'épreuve du moment où elles cesseront d'avoir leur effet.

Notre opinion, nous en sommes certain, est celle de tous les capitalistes importants de notre époque, et nous pourrions citer pour l'appuyer plus d'un passage du remarquable rapport fait par M. I. Pereire aux Actionnaires du Crédit Mobilier, rapport qui n'est pas seulement l'œuvre d'un écrivain et d'un financier de premier ordre, mais encore et surtout celle d'un bon citoyen.

Dans un avenir prochain, nous voyons donc un nouvel élan imprimé aux affaires, et par suite à notre crédit. Notre rente reprendra le niveau qu'elle doit atteindre; nos valeurs se négocieront facilement sur les grandes places de l'Europe quand nous accepterons leurs propres titres et que nous les leur renverrons, après leur avoir imprimé, à notre profit, par notre contre-seing, le crédit et l'authenticité qu'ils devront venir nous demander.

DESCHÈRES.

Digitized by Google

Situation de la Banque de France et de ses succursales

au jeudi 11 *décembre* 1856.

ACTIF.

Argent monnayé et lingots	86,153,625	97
Numéraire dans les succursales	112,160,784	»
Effets échus hier à recevoir ce jour	3,339,525	72
Portefeuille de Paris, dont 82,435,580 fr. 37 c. provenant des succursales	237,070,711	73
Portefeuille des succursales, effets sur place	274,140,615	»
Avances sur lingots et monnaies	1,286,500	»
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales	3,604,700	»
Avances sur effets publics français	26,600,436	10
Avances sur effets publics français dans les succursales	6,771,100	»
Avances sur actions et obligations de chemins de fer	17,635,500	»
Avances sur actions et obligations de chemins de fer dans les succursales	7,922,800	»
Avances à l'Etat sur le traité du 30 juin 1848	55,000,000	»
Escompte au Trésor de bons du Trésor	40,000,000	»
Rentes de la réserve de la Banque et des succursales (ex-banques)	12,980,750	14
Rentes, fonds disponibles	52,190,045	98
Hôtel et mobilier de la Banque	4,000,000	»
Immeubles des succursales	5,255,668	»
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	776,393	88
Primes payées pour achats de matières d'or et d'argent	3,197,158	58
Divers	129,723	17
	950,216,038	27

PASSIF.

Capital de la Banque	91,250,000	»
Réserve de la Banque et des succursales (ex-banques)	12,980,750	14
Réserve immobilière de la Banque	4,000,000	»
Billets au porteur en circulation de la Banque	514,064,200	»
Billets au porteur en circulation des succursales	69,046,375	»
Billets à ordre payables à Paris et dans les succursales	3,650,235	42
Récépissés payables à Paris et dans les succursales	3,507,896	»
Compte-courant du Trésor, créditeur	92,753,313	62
Comptes-courants de Paris	116,903,416	34
Comptes-courants dans les succursales	23,930,380	»
Dividendes à payer	530,214	25
Escompte et intérêts divers à Paris et dans les succursales	8,781,636	74
Réescompte du dernier semestre à Paris et dans les succursales	1,867,881	09
Effets en souffrance	33,488	62
Divers	6,916,251	05
	950,216,038	27

Certifié conforme aux écritures,

Le Gouverneur de la Banque de France,

Comte D'ARGOUT.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DE LA CROIX-ROUSSE

On lit dans le *Courrier de Lyon.*

Les deux villes de Lyon et de la Croix-Rousse, bien que contiguës par le fait, se trouvent séparées, on peut le dire, par un obstacle réel, celui d'une pente de 20 à 30 centimètres par mètre, que les charrois ne peuvent franchir qu'avec des efforts considérables et les piétons eux-mêmes qu'avec une grande perte de temps et une fatigue excessive.

Telle est cependant la multiplicité des rapports entre le commerce de la vieille cité, et ce grand atelier de 40,000 âmes qu'on appelle la Croix-Rousse, que la population de cette dernière ville suit une progression toujours croissante et que le mouvement journalier d'un centre à l'autre n'est pas évalué à moins de 25,000 passagers. C'était donc un problème d'une haute importance à résoudre que de substituer un moyen de communication facile, presque instantané, et, par cela même, doublement économique, aux trois côtes rapides, caillouteuses, malaisées, qui ne peuvent se gravir qu'en haletant et qu'on pourrait appeler à bon droit les échelles de la Croix-Rousse.

La science s'est mise à l'œuvre. Un ingénieur civil, M. Bourget, a proposé un système de frein excentrique à l'aide duquel le double mouvement de l'ascension et de la descente peut s'accomplir, pour les plus lourdes charges, avec la même liberté et sans plus de péril que sur les niveaux des voies ferrées ordinaires. Des expériences ont été faites naguère sous les yeux d'ingénieurs commis à cet effet, et avec des wagons chargés de 6 à 7,000 kilogrammes. Ces expériences ont été concluantes. Le conseil supérieur des ponts et chaussées a décidé, à l'unanimité, que l'invention de M. Bourget présentait la plus complète sécurité, et qu'il y avait lieu d'en autoriser l'application.

Cette première garantie une fois acquise, les autorités départementales et municipales se sont vivement préoccupées des avantages que pouvait en retirer une ville comme la nôtre, où la population se répartit, moitié dans la plaine, moitié sur des coteaux escarpés. L'administration communale n'a point hésité à livrer gratuitement le passage à travers son jardin botanique, et M. le sénateur chargé de l'administration du département du Rhône a saisi toutes les occasions de faciliter la première application proposée, celle entre Lyon et la Croix-Rousse.

Le concours des souscriptions d'actionnaires n'avait pas été moins remarquable soit à Lyon, soit à la Croix-Rousse, 1,800,000 fr. avaient été souscrits une première fois, mais la Société, qui s'était formée alors, vit ses statuts rejetés comme contenant des stipulations contraires à la lettre et à l'esprit de la loi. Nous apprenons avec le plus vif plaisir qu'une société nouvelle s'est organisée depuis quelques jours sur des bases plus régulières, et qu'elle réunit toutes les conditions de puissance et de succès. Le siége de la Société est à Lyon. Les notaires qui ont dressé l'acte sont MM. Mitiffiot et Laforest. Le capital est de deux millions.

Telles sont les premières indications que nous avons recueillies. Nous prendrons des renseignements plus détaillés, et nous tiendrons nos lecteurs exactement informés de toutes les circonstances qui se rattacheront à une entreprise d'un intérêt général.

CHEMIN DE FER DE LYON A LA CROIX-ROUSSE.

Souscription aux 2,000 actions réservées aux souscripteurs de Paris

OUVERTURE DE LA SOUSCRIPTION.

Les actions sont de 500 fr. Un premier versement de 50 fr. doit être opéré par chacune d'elles en souscrivant. Le récépissé provisoire, délivré lors de la souscription, sera échangé contre un autre titre quinze jours après la répartition définitive des actions.

Toute demande qui ne sera pas accompagnée de la somme de 50 fr. par action sera considérée comme nulle et non avenue.

La souscription sera ouverte le 16 de ce mois, de dix heures à quatre heures; elle sera close le 26; passé ce délai, aucune demande ne sera plus admise.

Adresser les fonds et les souscriptions à MM. de la Fléchelle et Fleurot, rue d'Amboise, n° 3, banquiers de la Compagnie dudit chemin de fer.

Digitized by Google

FAITS DIVERS.

Par décret du 3 décembre 1856, la Banque de l'Algérie est autorisée à établir une succursale à Constantine.

Les opérations de cette succursale sont les mêmes que celles de la Banque de l'Algérie, et sont exécutées sous la direction et la surveillance du conseil d'administration, conformément aux dispositions du décret du 13 août 1853.

— Par décret du même jour, ont été nommés :

Directeur de la succursale de la Banque de France à Reims, M. Blondin (Léopold) directeur de la succursale d'Arras, en remplacement de M. Plumet-Folliart, décédé. — Directeur de la succursale d'Arras, M. Vétillart, administrateur de la succursale du Mans et ancien président du tribunal de commerce de cette ville. — Directeur de la succursale de Besançon, M. Oppermann (Eugène), directeur de la succursale de Nancy, en remplacement de M. Micaud, démissionnaire. — Directeur de la succursale de Nancy, M. Blondin (Emmanuel), directeur de la succursale de Metz. — Directeur de la succursale de Metz, M. Blondin (Ferdinand), administrateur de ladite succursale et président du tribunal de commerce de cette ville.

— AGRICULTURE. — La Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère est reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 3 décembre 1856.

Sont approuvés les statuts proposés par ladite Société, à la date du 3 janvier 1856.

— L'Académie de médecine a procédé mardi à la nomination d'un membre titulaire dans la section de pharmacie. La commission avait proposé les candidats dans l'ordre suivant : au 1er rang *ex æquo*, MM. Gobley, Mialhe et Poggiale ; au 2e rang, MM. Buignet et Lefort. Un premier tour de scrutin a donné 26 voix à M. Poggiale, 25 à M. Gobley et 21 à M. Mialhe. Au second tour, MM. Mialhe et Poggiale ont réuni chacun 26 suffrages et M. Gobley 24. Au scrutin de ballottage, M. Poggiale l'a emporté sur son concurrent, M. Mialhe, et a été proclamé membre de l'Académie.

— Le 15 janvier prochain, à Turin, aura lieu le congrès de tous les chefs des grandes administrations télégraphiques de Sardaigne, de France, de Suisse, de Belgique, sous la présidence de M. Cibrario.

— Mardi a eu lieu la vente de la collection de M. Antoine Etex, statuaire, peintre et architecte. Voici un aperçu des prix atteints par les principaux objets :

En peinture : L'Europe, l'Asie, l'Afrique et d'Amérique, quatre figures nues de grandeur naturelle, formant quatre panneaux décoratifs destinés à une chambre de bains, ont été donnés pour 235 fr. — Une Danaé, tiers de nature, 100 fr. — Femme de la campagne de Rome, peinte à Rome en 1831, 205 fr. — La Grecca di Roma (1851), 80 fr. — La Glaneuse et la Gitana, deux petits tableaux faisant pendants, 405 fr. — Joseph expliquant ses songes à ses frères, tableau de chevalet, figures demi-nature, exposé en 1844, 910 fr. — Eurydice, tableau de galerie qui figura à l'Exposition universelle de 1855, 1,120 fr. (Un dessin, d'après ce même tableau, par Bazin, s'est vendu 235 fr.) — Un Paysage peint par Corot, un portrait de Mayer par Gros, et un Bonaparte au mont Saint-Bernard par Charlet, se sont vendus, le premier 285 fr., le deuxième 300 fr., et le dernier 455 fr.

La sculpture a été accueillie avec un peu plus de faveur, quoique beaucoup d'objets soient restés au-dessous de leur valeur artistique.

Le buste en marbre de M. le duc d'Orléans, modelé d'après nature en 1833, s'est vendu 260 fr., et un buste de jeune fille, en marbre, exposé en 1836, a été donné pour 125 fr. — La copie, en bronze, de la statue de Rossini, placée sous le vestibule de l'Opéra, avec droit de reproduction en bronze et en plâtre, s'est vendue 320 fr. — Géricault, petit modèle en

Digitized by Google

bronze, avec droit de toute propriété, s'est vendu 300 fr. — Le monument de Mgr Affre, archevêque de Paris, modèle en bronze, avec droit de reproduction en bronze, 405 fr. — La Petite Glaneuse et la Gitana, pendants, modèles en plâtre, se sont vendus, avec droit de reproduction en plâtre et en bronze, 405 fr. — Hero et Léandre, groupe en bronze avec même droit de reproduction, 555 fr.

Une copie réduite du groupe de Caïn, dont le plâtre colossal a figuré à l'Exposition universelle, a été vendue, avec droit de reproduction, en plâtre seulement, 740 fr. — Damalis, statue en marbre, exposée en 1837, 800 fr. — Françoise de Rimini et Paolo, bas-relief en marbre, avec son cadre en marbre de Séraucolin, 850 fr. — Hercule et Antée, petit groupe en bronze, avec droit de toute propriété, 1,000 fr. — La jeune Héro, statue en bronze, de grandeur naturelle, modelée à Rome en 1845, et dont le marbre a été exposé a Paris au salon de 1850, s'est vendue 2,000 fr.

Enfin, le morceau capital de cette vente, Hyacinthe mourant, bronze de un mètre de hauteur, premier deuxième grand prix de l'Institut en 1829, et ayant figuré à l'exposition universelle, s'est vendu avec son moule en plâtre, et avec droit de reproduction en plâtre et en bronze, 3,000 fr.

Parmi les modèles d'architecture, il ne s'est vendu de saillant qu'un grand cadre contenant divers projets d'architecture et de sculpture monumentale, des esquisses de monuments funéraires, de fontaines, etc., acquis au prix de 450 fr. par M. B..., l'un de nos architectes en renom.

— Un arrêté de M. le ministre du commerce et de l'agriculture dispose que le tirage de la loterie au profit des blessés, des veuves et des orphelins de l'armée d'Orient, commencera le 18 décembre courant, et se continuera les jours suivans, jusqu'à complet épuisement des numéros gagnants.

Ce tirage sera fait au palais de l'Industrie, par les soins du commissaire de la loterie, assisté d'un commissaire de police, et sous la surveillance d'une haute commission de vingt et un membres, désignés par S. A. I. le prince Napoléon et par LL. Exc. les ministres secrétaires d'État, et composée ainsi qu'il suit :

MM.

Le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, président.
Le Play, conseiller d'État;
Le général Cler;
Blanche, secrétaire général du ministère d'État;
Perron, chef de section au ministère d'État;
Baron de Sibert de Cornillon, conseiller d'État, secrétaire général du ministère de la justice;
De Dalmas, directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice;
Le comte de Lesseps, directeur des consulats et affaires commerciales au ministère des affaires étrangères;
Armand Lefèvre, directeur des fonds et de la comptabilité du ministère des affaires étrangères;
Petitet, conseiller d'Etat, directeur de la comptabilité générale du ministère de la guerre;
Darricau, conseiller d'Etat, intendant général, directeur de l'administration de la guerre;
Le vice-amiral Le Prédour, membre du conseil d'amirauté;
Baron de la Roncière le Nourry, capitaine de vaisseau, membre du conseil d'amirauté;
Manceaux, secrétaire général au mininistère de l'intérieur;
Collet-Meygret, directeur général de la sûreté publique;
De Contencin, conseiller d'Etat, directeur général de l'administration des cultes;
Cayx, vice-recteur de l'Académie de Paris;
Gréterin, conseiller d'Etat, directeur général des douanes et des contributions indirectes;
Serveux, secrétaire général du ministère des finances;

Digitized by Google

De Boureuille, secrétaire général du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics ;
Fleury, chef de la division du commerce extérieur au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics ;
Gautier, secrétaire général du ministre de la maison de l'empereur.

Une liste des lots, arrêtée par le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, sera publiée au *Moniteur* avant le tirage.

Les billets qui n'auraient pas été placés au jour du tirage seront acquis à la loterie, et les lots qui en proviendront seront vendus au profit de l'œuvre.

— Nous lisons dans la *Revue de l'instruction publique :*

« On sait qu'un concours est ouvert, depuis quelque temps, à l'Ecole de droit de Paris, dans le but de pourvoir à neuf chaires d'agrégé vacantes dans les diverses Facultés de droit de l'empire. Il se produit, au sujet de ce concours, un fait très remarquable, et que nous croyons devoir signaler à l'attention des personnes qui s'intéressent au mouvement de l'instruction publique.

» Jusqu'ici, chaque fois qu'un concours s'était ouvert à l'Ecole de droit de Paris pour des chaires de suppléant (le titre d'agrégé a été substitué depuis à celui de suppléant), on a pu constater que sept, huit, neuf, et quelquefois dix candidats se présentaient pour chaque chaire vacante, de telle sorte que la première opération du jury d'examen devait être d'écarter une partie des concurrents après des épreuves préparatoires. L'habitude était d'en réduire le nombre à deux ou trois par chaque chaire.

» Cette élimination n'a pas été nécessaire pour le concours actuel, car vingt candidats seulement se sont présentés pour disputer les neuf chaires vacantes. Doit-on en conclure que ces chaires sont moins recherchées qu'elles ne l'étaient autrefois? C'est un problème qu'il appartient aux hommes préposés à l'instruction publique d'étudier et de résoudre. »

— Maintenant que les ruines du palais des Thermes sont dégagées au midi, à l'occident et au nord, on s'occupe du plan d'ensemble de l'abri qu'on va donner à ces vestiges de l'architecture romaine, en les reliant à l'hôtel de Cluny, qu'il est toujours question d'agrandir.

— CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. — *Amortissement.* — Le directeur a l'honneur d'informer MM. les actionnaires et porteurs d'obligations de la Compagnie, que les tirages au sort du 9 *décembre* 1856 ont désigné, comme remboursables sur ledit exercice 1856, les titres ci-après indiqués :

1° Pour les 573 actions (capital de 500 fr.), les numéros : 12,901 à 12,973 — 102,501 à 102,600 — 129,301 à 129,400 — 202,401 à 202,500 — 221,501 à 221,600 — 284,501 à 284,600 ;

2° Pour les 108 obligations du 1er emprunt 1842 (capital, 1,250 fr.), les numéros : 1,701 à 1,800 — 5,101 à 5,108 ;

3° Pour les 22 obligations du 2e emprunt (1848; capital, 1,250 fr.), les numéros : 5,211 à 5,820 — 10,111 à 10,120 — 10,661 et 10,662;

4° Et pour l'emprunt 3 0/0 (capital 500 fr.), les 1,152 numéros suivants, savoir :

Pour les 283 obligations de la 1re partie, les numéros : 17,801 à 17,900 — 86,501 à 86,600 — 145,801 à 145,888.

Pour les 249 obligations de la 2e partie, les numéros : 150,301 à 150,400 — 153,701 a 143,749 — 211,601 à 211,700.

Pour les 288 obligations de la 3e partie, les numéros : 337,401 à 337,500 — 361,801 à 361,900 — 363,701 à 363,788.

Et pour les 327 obligations de la 4e partie, les numéros : 462,901 à 463,000— 483,601 à 483,627 — 513,501 à 513,600 — 534,001 à 534,100.

Les porteurs des titres ci-dessus désignés sont invités à les apporter, *à partir du* 2 *janvier* 1857, au bureau des titres de la Compagnie, rue de la Chaussée d'Antin, 11, pour en toucher le remboursement.

Paris, le 9 décembre 1856. C. DIDION.

— CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. — *Service des Emprunts.* — Le directeur a l'honneur de prévenir MM. les porteurs d'obligations de la Compagnie que les intérêts semestriels dus à

Digitized by Google

ces titres pour l'échéance du 1er janvier 1857, seront payés *à partir du 2 janvier*, à la Caisse centrale, savoir :

A raison de 25 fr. par obligation pour celles du premier emprunt (1842, 29e coupon), et pour celles du deuxième emprunt (1848, 17e coupon) ;

Et à raison de 7 fr. 50 c. par obligation pour celles de l'emprunt 3 0/0 (8e coupon).

Les coupons et les certificats de dépôt seront reçus comme d'ordinaire, *dès le 15 décembre* 1856, dans les bureaux du service des titres, rue de la Chaussée-d'Antin, 11, où il en sera délivré un récépissé indiquant le jour du paiement.

Paris, le 9 décembre 1856. C. DIDION.

— DOCKS-NAPOLÉON. — Les administrateurs provisoires ont l'honneur de prévenir MM. les actionnaires qu'ils sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le samedi 20 décembre courant, à trois heures précises, dans la salle Herz, rue de la Victoire, 48, à l'effet de recevoir des communications relatives au traité du 28 avril dernier et de prendre toutes décisions en conséquence.

Pour avoir droit d'assister à l'assemblée, aux termes de l'article 47 des statuts, les actionnaires porteurs d'au moins cinquante actions devront en faire le dépôt à l'administration centrale, rue de l'Entrepôt, 6, dès le jeudi 11, jusqu'au mercredi 17, à quatre heures du soir. En échange, il leur sera remis des cartes d'admission nominatives.

E. TORCHET, L. PICARD et LABOT.

— CHEMINS DE FER DE LA LIGNE D'ITALIE. — Le conseil d'administration de la compagnie des Chemins de fer de la ligne d'Italie a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que les intérêts du semestre échu, soit 2 fr. 50 c. sur le versement de 100 fr. par action, sera payé, à partir du 2 janvier 1857, sur la présentation des coupons :

A Paris, dans les bureaux de la Compagnie, 12, rue de Londres ;

A Londres, chez MM. Sheppard et fils, Threadneedle street, 28 ;

A Genève, à la Banque générale suisse.

— COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'EST, rue et place de Strasbourg. — *Émission de 126,000 nouvelles obligations de 500 francs, portant intérêt de 15 francs par an. — Taux de l'émission : 270 francs.* — Conformément à la convention du 17 août 1853, ratifiée par l'assemblée générale des actionnaires le 28 septembre suivant, et avec l'approbation de S. Exc. M. le ministre des travaux publics, le conseil d'administration a décidé l'émission de 126,000 obligations de 500 francs, portant intérêt de 15 francs par an, avec jouissance du 1er décembre 1856.

En conséquence, la souscription est ouverte du 13 au 24 décembre inclusivement, au siége de la Compagnie, de 10 heures à 3 heures. Toute personne est admise à souscrire.

Passé le 24 décembre, la répartition des obligations sera faite comme suit :

1° Aux porteurs d'actions anciennes et nouvelles, à raison de une obligation pour quatre actions ;

2° Aux actionnaires dont la souscription aurait dépassé la proportion de une obligation pour quatre actions ;

3° Aux autres souscripteurs non actionnaires.

La souscription de MM. les porteurs d'actions anciennes et nouvelles sera reçue sur présentation de leurs titres ou certificat nominatif de dépôt.

Le prix d'émission est fixé à 270 francs.

Les paiements seront effectués comme suit :

100 francs en souscrivant,

100 francs le 1er février 1857,

70 francs le 15 mars 1857.

Dès le 1er janvier prochain, la répartition sera arrêtée, et les versements seront restitués aux personnes dont la souscription n'aurait pu être acceptée en tout ou en partie.

— Nous recommandons particulièrement, à nos lecteurs, l'étude de la combinaison financière exposée dans l'annonce placée à nos quatorzième et quinzième pages, sous le titre de : COMPTES COURANTS DES TITRES ET DES CAPITAUX.

Digitized by Google

FURNE, Libraire-Éditeur, rue Saint-André-des-Arts, 45.

HISTOIRE DE FRANCE

PAR

HENRI MARTIN

16 volumes in-8o.

QUATRIÈME ÉDITION

Les sept premiers volumes sont en vente — Le tome VIII paraîtra le 10 janvier

Prix de chaque volume : 5 fr.

GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE

DE

MALTE-BRUN

MISE AU COURANT DE LA SCIENCE ACTUELLE

PAR

M. THÉOPHILE LAVALLÉE

Professeur à l'École militaire de Saint-Cyr.

Cet ouvrage, illustré de magnifiques gravures sur acier, formera six volumes grand in-8°
Il paraît un demi-volume tous les deux mois — Six sont en vente

PRIX DU DEMI-VOLUME : 5 FR.

Choix magnifique de livres d'étrennes

EXPOSITION PERMANENTE DE RELIURES DE LUXE.

Digitized by Google

PERROTIN, ÉDITEUR DES *MÉMOIRES DU ROI JOSEPH*,
41, RUE FONTAINE-MOLIÈRE.

MÉMOIRES
DU
DUC DE RAGUSE
DE 1792 A 1832

IMPRIMÉS SUR LE TEXTE ORIGINAL DE L'AUTEUR

Huit forts volumes in-octavo

AVEC LE PORTRAIT DU DUC DE REICHSTADT, D'APRÈS UNE MINIATURE,
CELUI DU DUC DE RAGUSE,
Et quatre fac-simile : de CHARLES X, du duc d'ANGOULÊME, de l'EMPEREUR NICOLAS, du DUC DE RAGUSE.

Voilà l'histoire que nous publions aujourd'hui. Ce livre est tout ensemble une histoire et un testament, il est la biographie... et le jugement suprême de ce grand capitaine. Or, M. le maréchal duc de Raguse le sait bien. Ainsi à Venise et dans le palais d'un vieux patricien, il recommandait à un sien ami le respect dû à ces pages, et à sa mort (22 juillet 1852), une lettre posthume venait confirmer à cet ami la persévérance de cette recommandation, sa dernière consolation et sa dernière espérance ici-bas.

Il ordonnait donc que ce livre, qui contenait ses volontés dernières, ce livre où son esprit se révèle à chaque page, à chaque ligne, fût publié, ce sont les paroles de son testament, « sans y apporter aucun changement, même sous prétexte de correction de style; sans souffrir ni augmentation dans le texte, ni diminution, ni suppression quelconque. »

Certes, les dernières volontés d'un pareil homme ont été religieusement observées. Quoi de plus simple? Et, quand bien même un devoir pieux n'eût pas commandé le respect, qui donc aurait eu le droit de porter une main téméraire sur ces pages suprêmes, ces pages inviolables, et qui n'appartiennent désormais qu'à l'histoire !

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Les *Mémoires du duc de Raguse*, de 1792 à 1832, formeront huit forts volumes in-8°. — Prix de chaque volume : 6 fr. Il paraît un volume tous les quinze jours, à partir du 1er novembre. Deux volumes sont en vente. En moins de quatre mois, la publication sera terminée.

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE

MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE POLITIQUE ET MILITAIRE
DU ROI JOSEPH

PUBLIÉS, ANNOTÉS ET MIS EN ORDRE
PAR A. DU CASSE
Aide de camp de son S. A. I. le prince Jérôme Napoléon

Dix forts volumes in-8°. Prix de chaque volume . . . . . 6 fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cᵉ
RUE PIERRE-SARRAZIN, 14, A PARIS

LIVRES D'ÉTRENNES

I. FORMAT GRAND IN-32.

LAMARTINE (A. de) : *Lectures pour tous*, ou extraits des œuvres générales de M. *de Lamartine*, choisis, destinés et publiés par lui-même, à l'usage de toutes les familles et de tous les âges. Broché : 2 fr. La reliure, dos en chagrin, plats en toile, tranches dorées, se paie en sus du prix. 1 fr. 50 c.

II. FORMAT GRAND IN-16.

1re SÉRIE. — VOLUMES POUR LES ENFANTS A 1 FR. ET A 2 FR.

ILLUSTRÉS PAR BERTALL, DORÉ, FOREST, FOULQUIER, ETC.

La reliure de chaque volume en toile mosaïque, tranches dorées, paie 1 fr. 50 en sus des prix ci-après marqués.

COLET (Mme L.) : Enfances célèbre; 1 vol. contenant 16 vignettes par Foulquier. 1 fr.

FÉNELON : Fables; 1 vol. contenant 8 vignettes par Forest. 1 fr.

SWIFT : Voyages de Gulliver à Lilliput et à Brobdingnag. Edition abrégée à l'usage des enfants : 1 vol. contenant 10 vignettes par Forest. 1 fr.

ANDERSEN : Contes choisis; 1 vol. contenant 40 vignettes par Bertall. 2 fr.

BAWR (Mme de) : Nouveaux contes; 1 vol. contenant 40 vignettes par Bertall. 2 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

BELÈZE : Jeux des adolescents; 1 vol. contenant 140 vignettes. 2 fr.

BERQUIN : Choix de petits drames et de contes; 1 vol. contenant 40 vignettes par Foulquier. 2 fr.

BOITEAU (P.) : Légendes recueillies ou composées pour les enfants, 1 vol. contenant 40 vignettes par Bertall. 2 fr.

CARRAUD (Mme Z.) : La petite Jeanne; 1 vol. contenant 20 vign. par Forest. 2 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

CERVANTES : Don Quichotte; édit. à l'usage des enfants. 1 vol. contenant 17 vignettes par Forest. 2 fr.

CHABREUL (Mme de) : Jeux, rondes et exercices des jeunes filles; 1 vol. cont. 55 vign. par Fath, et la musique des rondes. 2 fr.

EDGEWORTH (Miss) : Contes de l'Adolescence. 1 vol. cont. 23 vign. par Coppin. 2 fr.
— Contes de l'Enfance; 1 vol. contenant 22 vign. par Coppin. 2 fr.

GENLIS (Mme de) : Contes moraux; 1 vol. contenant 40 vign. par Foulquier. 2 fr.

GRIMM (les frères) : Contes choisis; 1 vol. contenant 40 vign. par Bertall. 2 fr.

HAUFF : La Caravane; 1 vol. contenant 40 vign. par Bertall. 2 fr.
— L'Auberge du Spessart; 1 vol. conten. 40 vign. par Bertall. 2 fr.

MAYNE REID (le capitaine) : Les Exilés dans la Forêt; 1 vol. cont. 12 gr. vign. 2 fr.
— L'Habitation du Désert; 1 vol. cont. 20 gr. vign. par G. Doré. 2 fr.

PERRAULT et Mmes D'AULNOY et LEPRINCE DE BEAUMONT : Contes de fées; 1 vol. cont. 40 vign. par Bertall, Forest, etc. 2 fr.

SÉGUR (Mme la comtesse de) : Contes, cont. 20 gr. vign. par Gustave Doré. 2 fr.

VIMONT (Ch.) : Histoire d'un navire; 1 vol. cont. 40 vign. par Alex. Vimont. 2 fr.

III. FORMAT GRAND IN-8.

BOUILLET : *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, contenant : 1° l'histoire proprement dite; 2° la biographie universelle; 3° la mythologie; 4° la géographie ancienne et moderne, et suivi d'un supplément. Ouvrage recommandé par le Conseil de l'instruction publique et approuvé par Mgr l'archevêque de Paris; 2e édit., revue, corrigée et autorisée par le Saint-Siége. 1 beau vol. de plus de 2,000 pages gr. in-8 à 2 colonnes.

Prix : broché, 21 fr.; cartonné en percaline gaufrée, 23 fr.; relié en basane, 24 fr.; la demi-reliure en veau, 3 fr. 50 c.; la demi-reliure en chagrin, 4 fr.; la demi-reliure en chagrin avec tranches et gardes peignes, 5 fr.

BOUILLET : *Dictionnaire universel des Sciences, des Lettres et des Arts*, contenant : *Pour les sciences* : 1° les sciences métaphysiques et morales; 2° les sciences mathématiques; 3° les sciences physiques et les sciences naturelles; 4° les sciences médicales; 5° les sciences occultes. — *Pour les Lettres* : 1° la grammaire; 2° la rhétorique; 3° la poétique; 4° les études historiques. — *Pour les Arts* : 1° les beaux-arts et les arts d'agrément; 2° les arts utiles. 2e édit. 1 vol. grand in-8.

Prix : broché, 21 fr.; le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 25 c.; la demi-reliure en veau, 3 fr. 50 c.; la demi-reliure en chagrin, 4 fr.; la demi-reliure en chagrin avec tranches et gardes peignes, 5 f.

On peut se procurer ces deux ouvrages brochés, cartonnés et reliés en deux volumes.

Digitized by Google

JOURNAL POUR TOUS. 1re année (1855-1856). 1 beau volume avec titres et table. Broché, 5 fr. 50 c.; la reliure en percaline gaufrée se paye en sus du prix, 1 fr. 50 c.; la reliure mosaïque, tranches jaspées, se paye en sus du prix : 2 fr.

Aucune publication n'a obtenu en France un succès aussi grand et aussi rapide que le *Journal pour Tous*, et il n'existe pas en Europe un recueil dont la vente se soit élevée, dès les premiers numéros, à plus de 150,000 exemplaires. Jamais aussi succès ne fut mieux justifié. La première année de ce recueil forme un magnifique volume qui contient 41 romans signés par nos littérateurs les plus éminents, et qui sont d'une irréprochable moralité; 20 récits de voyages, plus de trois cents articles d'économie domestique, d'agriculture, de sciences appliquées, de variétés de toutes sortes, et 326 vignettes dessinées par Bertall, Gustave Doré, Philippoteaux, etc. Ce volume, dont le prix est de 5 fr. 50 seulement, ne renferme pas moins de 13,000,000 de lettres, c'est-à-dire la valeur de 52 volumes in-8. C'est une des étrennes les moins dispendieuses, et cependant les plus agréables, que l'on puisse donner.

HISTOIRE UNIVERSELLE

PUBLIÉE PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS ET DE SAVANTS

Sous la Direction de M. DURUY

Docteur ès lettres, professeur d'Histoire au lycée Napoléon

On peut se procurer chaque volume de cette série, en demi-reliure chagrin, moyennant 1 fr. 50 c. en sus des prix marqués.

La Terre et l'Homme, ou Aperçu historique de géologie, de géographie et d'ethnologie générales, par M. L.-F. Alfred Maury. 1 volume. 5 fr.

Chronologie universelle, suivie de la liste des grands Etats anciens et modernes, des dynasties puissantes et des princes souverains de premier ordre, avec les tableaux généalogiques des familles royales de France et des principales maisons régnantes d'Europe; par M. Dreyss, professeur d'histoire au lycée Napoléon. 1 volume de plus de 900 pages, imprimé sur deux colonnes en petits caractères. 6 fr.

Histoire sainte d'après la Bible, par M. Duruy. 2e édition. 1 volume contenant 8 cartes géographiques et 2 plans. 3 fr.

Histoire ancienne, par M. Guillemin, agrégé d'histoire, recteur de l'Académie de Douai. 1 volume contenant 8 cartes, 4 plans et 11 gravures. 4 fr.

Histoire grecque, par M. Duruy. 2e édition. 1 volume contenant 8 cartes géographiques, 7 plans et 7 gravures. 4 fr. 50 c.

Histoire romaine, jusqu'à l'invasion des Barbares; par M. Duruy. 3e édition. 1 volume contenant 7 cartes, un plan de Rome et 12 gravures. 3 fr. 50 c.

Histoire de France (abrégé de l'). par le même auteur. Edition illustrée de 117 gravures et de 16 cartes géographiques. 2 beaux vol. 7 fr. 50 c.

Histoire d'Angleterre, comprenant celle de l'Ecosse, de l'Irlande et des possessions anglaises; par M. Fleury, proviseur du lycée de Douai, avec une statistique de l'empire britannique à l'époque actuelle; par M. Duruy. 2 volumes contenant 9 cartes, 5 plans et 13 gravures. 9 fr.

Histoire de l'Italie, depuis l'invasion des Barbares jusqu'à nos jours; par M. Zeller, professeur d'histoire à la Faculté des lettres d'Aix. 1 volume contenant 4 cartes, 6 plans et 6 gravures. 4 fr. 50 c.

Histoire des Etats scandinaves (Suède, Norvége, Danemark), depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; par M. Geoffroy, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux. 1 volume contenant 5 cartes, 2 plans et 1 gravure. 3 fr. 50 c.

Histoire des Arabes, par M. Sédillot, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, membre de la Société Asiatique. 1 volume contenant 3 cartes et 5 gravures. 4 fr.

Histoire du Portugal et de ses colonies, par M. A. Bouchot. 1 volume contenant 2 cartes et 2 plans. 4 fr.

Histoire de la littérature française, depuis ses origines jusqu'à nos jours, par M. Demogeot, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, agrégé à la Faculté des lettres de Paris. 2e édition. 1 volume de 650 pages. 4 fr.

Histoire de la littérature grecque, par M. A. Pierron, professeur au lycée Saint-Louis. 1 volume de 470 pages. 3 fr. 50 c.

Histoire de la littérature romaine, par le même auteur. 1 vol. de 650 pages. 4 fr.

Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France, par M. Chéruel, maître des conférences d'histoire à l'Ecole normale supérieure. 2 volumes formant ensemble 1350 pages. 12 fr.

Digitized by Google

COMPTES COURANTS

DES TITRES ET DES CAPITAUX

COMPTOIR
DES
ACTIONNAIRES RÉUNIS

Rue d'Amboise, 3
Paris

COMPTOIR
DES
ACTIONNAIRES RÉUNIS

Rue d'Amboise, 3
Paris

OUVERTURE

D'UN

COMPTOIR SPÉCIAL DES REPORTS

Les COMPTES COURANTS du Compoir des Actionnaires Réunis ont donné des résultats qui ont dépassé les prévisions les plus favorables, et qui ont été d'autant plus heureux pour les participants des COMPTES COURANTS qu'ils ont été obtenus pendant une *période de baisse* et au milieu d'une crise financière intense.

Ces bénéfices *exceptionnels* s'expliquent par la *Centralisation des capitaux*, qui permet d'acheter et de *conserver* jusqu'au moment *opportun* pour réaliser, et par la *centralisation des renseignements* qui échappent aux investigations particulières.

Quant à l'*importance* et au *nombre* des participations au comptoir des COMPTES COURANTS, il faut les attribuer à la *sécurité* et aux *avantages spéciaux* que présente cet établissement : SÉCURITÉ, parce que les capitaux sont toujours représentés par des titres et des valeurs de *premier ordre*, et parce que toute opération à découvert est *formellement interdite;* AVANTAGES SPÉCIAUX, parce que les capitaux versés sont toujours disponibles, puisque les participants jouissent *toujours* du droit de retirer leurs capitaux, *en tout ou en partie*, en prévenant de leur intention l'Administration des COMPTES COURANTS, dix jours avant la fin de chaque mois.

Malgré ses succès et à cause même de ses succès, que chaque répartition mensuelle est venue consolider, l'Administration des COMPTES COURANTS, pour répondre aux vœux de plusieurs rentiers et de quelques-uns de ses clients, a voulu ouvrir un COMPTOIR SPÉCIAL DES REPORTS, ayant une administration et une comptabilité tout à fait distinctes, et dont les fonds seront UNIQUEMENT consacrés à effectuer, deux fois par mois, des *reports sur Rentes, Titres, Obligations et Actions par ministère d'agents de change.*

Le REPORT est une opération qui réunit au plus haut degré les conditions de *bénéfice* et de *sécurité* : mais le report est difficile, sinon impossible pour les petits capitaux, — tandis qu'il devient *très lucratif* lorsqu'on opère avec des *capitaux considérables* qui peuvent *choisir* les valeurs auxquelles ils consentent à prêter leur concours, et qui peuvent *continuer* un placement avantageux.

Digitized by Google

Nos clients et ceux qui veulent le devenir auront donc le choix de verser leurs fonds

Dans les COMPTES COURANTS pour prendre part aux spéculations si avantageuses sur les fonds publics;

Dans le COMPTOIR SPÉCIAL DES REPORTS pour jouir d'un intérêt *élevé* et *certain*.

CONDITIONS POUR LES COMPTES COURANTS

Tous les titres cotés à la Bourse (au cours moyen du jour) et les capitaux sont reçus en comptes courants. Ils prennent part aux bénéfices de l'opération, savoir :

Ceux versés avant le 20 de chaque mois, à compter du 15 ;

Ceux versés du 20 au 5 du mois suivant, à compter du 1er de ce dernier mois.

Le MINIMUM de chaque versement est de 100 francs. Il peut être aussi élevé qu'on le voudra.

Les demandes de remboursement pour tout ou partie des sommes versées, doivent être parvenues avant le 20 du mois, pour avoir droit au remboursement à la liquidation du mois suivant.

La liquidation est faite le 1er de chaque mois, et les bénéfices en résultant sont payés à chacun des intéressés, au MARC LE FRANC, à compter du 6 du même mois.

SOIXANTE-QUINZE pour cent des bénéfices nets sont attribués aux intéressés.

Le résultat des opérations du mois est adressé à chaque intéressé.

CONDITIONS POUR LE COMPTOIR SPÉCIAL DES REPORTS

Les versements peuvent se faire en espèces ou en titres cotés à la Bourse au cours moyen du jour.

Les fonds versés prennent part aux reports à partir du 1er ou du 15 du mois, selon le jour du versement.

Les versements devront être, au minimum, de 500 francs.

La liquidation et la répartition sont faites *tous les trois mois*, l'expérience acquise ayant appris que les opérations du report ne sont grandement fructueuses qu'alors qu'on a des capitaux à sa disposition pour plusieurs liquidations successives.

A la fin des trois mois, et en prévenant dix jours d'avance, chaque déposant aura le droit de retirer ses capitaux à la liquidation.

L'Administration du COMPTOIR SPÉCIAL DES REPORTS se bornera à prélever 15 pour cent sur les bénéfices du fonds commun avant tout partage.

ADRESSER LES VALEURS, TITRES OU ESPÈCES

POUR LES

COMPTES COURANTS et pour le COMPTOIR SPÉCIAL des REPORTS

à MM. de LA FLÉCHELLE et FLEUROT, Banquiers,

rue d'Amboise, 8, à Paris

Digitized by Google

GUSTAVE HAVARD, Libraire-Éditeur, rue Guénégaud, 15

BIOGRAPHIE PITTORESQUE UNIVERSELLE

RÉSUMÉ SUCCINCT ET IMPARTIAL

DE TOUTES LES BIOGRAPHIES PARUES JUSQU'A CE JOUR

Contenant plus de soixante mille Notices sur les Personnages les plus célèbres de tous les pays

PUBLIÉE PAR UNE RÉUNION D'HOMMES DE LETTRES SOUS LA DIRECTION DE

MM. AUGUSTIN CHALLAMEL & JULIEN LEMER

Accompagnée de plus de six cents portraits dessinés et gravés d'après les documents les plus authentiques

L'ouvrage formera 4 gros volumes grand in-8° jésus, divisés en 250 livraisons

IL PARAIT UNE LIVRAISON TOUTES LES SEMAINES

Quarante-qnatre livraisons sont en vente

Prix de la livraison : DIX centimes

LA LECTURE
JOURNAL DE ROMANS

Prix de chaque numéro illustré : CINQ CENTIMES

Il en paraît un le mercredi et le samedi de chaque semaine.

La Lecture paraît depuis un an : elle s'est fait une spécialité des romans dramatiques et largement développés. Elle a déjà publié : *le Fléau du village*, par Henr Conscience ; *la Gaieté de M. de Bris*, par Marie Aycard ; *Scènes de mœurs brésiliennes*, par Ch. Expilly ; LES CATACOMBES DE PARIS, par Elie Berthet ; *une Banqueroute frauduleuse*, par P. Zaccone ; *Jacques le Cyclope*, par Eugène de Mirecourt ; *Catherine*, par P. Bernard ; *la Fille de l'horloger*, par Nadar.

En cours de publication : **LES DRAMES INCONNUS, par FRÉDÉRIC SOULIÉ.**

LES SOUVENIRS D'UN ENFANT DU PEUPLE, par MICHEL MASSON.

MUSÉE PITTORESQUE, galeries de tableaux, portraits, scènes et études de mœurs, vues, monuments, etc., par Gavarni, Grandville, Johannot, Bertall, J.-A. Beaucé, etc.

Prix de l'abonnement, Paris et départements :

Un an (104 numéros), 7 fr.
Six mois (52 numéros), 4 fr.

La première année, formant un volume de 416 pages, illustré d'environ 150 gravures, est en vente chez tous les libraires. Prix : 3 fr.

Paris — Imprimerie DUBUISSON et Ce, rue Coq Héron, 5.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 092 976 190

Digitized by Google